
370.9493 D611H v.1 c.1
Discailles, Ernest
Histoire des concours gener
R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 02032 7352
OISE CIR



HISTOIRE

DES

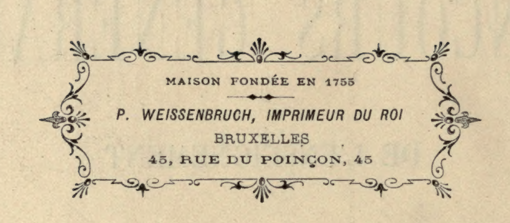
CONCOURS GÉNÉRAUX

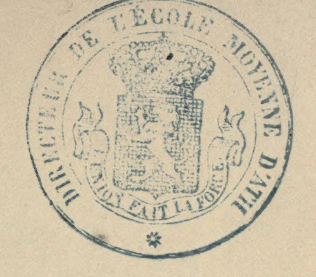
DE L'ENSEIGNEMENT

PRIMAIRE, MOYEN ET SUPÉRIEUR

EN BELGIQUE

(1840-1881)


MAISON FONDÉE EN 1755
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
BRUXELLES
45, RUE DU POINÇON, 45



HISTOIRE

DES

CONCOURS GÉNÉRAUX

DE L'ENSEIGNEMENT

PRIMAIRE, MOYEN & SUPÉRIEUR

EN BELGIQUE

(1840-1881)

PAR

Ernest DISCAILLES

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE GAND

TOME PREMIER

1840-1859

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH
ÉDITEUR, IMPRIMEUR DU ROI

MONS
Hector MANCEAUX
LIBRAIRE-ÉDITEUR

1882

HISTOIRE

DES

CONCOURS GÉNÉRAUX

DE

L'ENSEIGNEMENT EN BELGIQUE DEPUIS 1840

INTRODUCTION

Il y a une dizaine d'années, le corps professoral se préoccupait beaucoup des réformes que nécessitait l'institution des concours généraux.

Je pensai à traiter cette question dans la *Revue de l'Instruction publique* et je me mis à rechercher les éléments d'un travail complet.

Les hauts fonctionnaires qui ont été successivement chargés de l'organisation des concours en Belgique ont eu des vues divergentes.

L'un, désirant donner à l'institution les honneurs d'une large publicité, alla, certaine année, jusqu'à faire imprimer dans une brochure spéciale les travaux de *tous* les premiers prix du concours ouvert entre les athénées et les collèges. L'autre s'est borné à ne faire insérer au *Moniteur* que les noms des lauréats.

Ne trouvant pas dans le journal officiel tout ce que je désirais, — loin de là, — je consultai les souvenirs des membres survivants des jurys, ou de ceux d'entre nos collègues qui avaient été, comme élèves ou comme professeurs, mêlés à ces luttes pacifiques. Je fis en même temps des recherches dans les brochures du temps ou dans les journaux spéciaux d'instruction publique. J'arrivai ainsi à faire une moisson très ample de documents sur les concours depuis 1840. Mon travail avait fini par prendre les proportions

d'une monographie très détaillée, qui dépassait les limites d'une étude destinée à une revue périodique.

L'idée d'écrire un livre sur les concours généraux de l'enseignement aux trois degrés me vint alors.

En 1874, j'eus l'audace de faire annoncer par la maison Manceaux une : *Histoire des concours généraux de l'Enseignement primaire, moyen et supérieur en Belgique.*

En dépit du proverbe, mon audace ne fut pas aidée par la fortune, et en mai 1875, j'annonçai à mes rares souscripteurs que je « renonçais, momentanément tout au moins, à la publication de l'ouvrage ».

Quelques années se passèrent.

Mon intention était d'offrir au gouvernement le volumineux manuscrit de mon *Histoire*. Je la tenais fort régulièrement au courant et je ne négligeais aucune occasion de la compléter, quand d'aventure je découvrais, sur quelque point obscur, oublié des annales de nos concours, un renseignement nouveau ou un document inédit.

La vue du développement considérable qu'a pris l'étude des questions d'enseignement depuis la création du ministère de l'instruction publique — *novus rerum nascitur ordo* — fit penser à mon éditeur que peut-être les temps étaient venus pour l'*Histoire des concours généraux.*

Je me suis décidé à publier mon travail : mais il est considérablement agrandi, il est plus que triplé depuis le premier essai de publication.

Il n'y a pas seulement huit chapitres nouveaux ajoutés au manuscrit de 1874. L'agrandissement a pour cause principale la reproduction d'un grand nombre de travaux couronnés dans les concours de l'enseignement moyen.

La publication de ces travaux couronnés donnera un intérêt tout spécial à notre ouvrage, au point de vue de l'histoire comparée de l'enseignement dans les athénées, les collèges et les écoles moyennes.

I. — ENSEIGNEMENT MOYEN.

Les concours généraux de l'enseignement moyen sont les premiers en date : ils furent institués en 1840.

L'histoire de cette création vaut la peine d'être connue. On ne lira pas sans un réel intérêt, pensons-nous, dans notre premier chapitre, les commencements de l'œuvre dont M. Rogier avait conçu l'idée.

La première organisation révèle une rare habileté chez M. Alvin — aujourd'hui conservateur de la Bibliothèque royale — qui était alors chef de division à la direction de l'instruction publique.

Certes, sous le coup de critiques qui n'étaient pas cependant toutes fondées, il devait être, dans la suite, apporté des modifications à la réglementation de 1840 : nous dirons pourquoi. Mais les modifications n'enlèvent rien au mérite des premiers organisateurs.

Questions posées aux concurrents dès 1840 ; sujets à traiter ; textes à traduire ; résultats des concours ; noms des lauréats et de leurs professeurs : il y a là de quoi provoquer des réflexions.

Les hommes d'enseignement auront plus d'une fois l'occasion de critiquer le choix des sujets, la convenance, voire la rédaction des questions et l'opportunité du travail imposé aux concurrents. La science pédagogique y trouvera son profit.

A partir de 1841[1] commencera la reproduction d'un certain nombre de *compositions couronnées*.

Mais nous devons, à cet égard, entrer dans quelques explications.

Lors de notre premier essai de publication, des recherches particulières ne nous avaient mis en possession que d'une dizaine de *compositions couronnées*. Nous avions découvert les unes dans un recueil spécial de 1841, à peu près introuvable aujourd'hui, ou dans la collection de quelque vieux journal. Pour les autres, nous les avions trouvées en copie chez des lauréats ou chez les professeurs des lauréats.

Ces découvertes, excitant assez vivement notre curiosité, nous suggérèrent l'idée, dans ces derniers temps, de demander au gouvernement l'autorisation de consulter les anciens cartons des concours généraux de l'enseignement moyen, afin d'y pouvoir prendre copie des compositions couronnées les plus intéressantes.

Notre demande fut l'objet d'un avis favorable de la part de M. le directeur général Greyson, auquel nous tenons à exprimer ici tous nos remerciements.

L'autorisation sollicitée fut accordée par M. le Ministre.

Nous nous livrâmes donc à des recherches de tout genre, jusque dans

[1] Quand les premières feuilles de notre ouvrage étaient déjà tirées, il nous est parvenu une copie d'une composition couronnée en 1840. Nous la publions à la fin du premier volume (page 521).

les greniers du ministère, à travers les nombreux dossiers, cartons et registres où sont renfermées les annales du concours de l'enseignement moyen depuis près d'un demi-siècle...

Nos *fouilles* ont eu généralement des résultats heureux.

Cependant nous avons éprouvé aussi plus d'une déception.

Les archives des concours n'ont pas toujours été tenues depuis 1840 avec beaucoup d'ordre et de régularité... j'ai presque dit : de propreté.

Il y a d'abord des détériorations matérielles, qui rendent malheureusement impossible la reproduction de quelques-uns des travaux couronnés.

Bien plus : nous avons constaté d'importantes lacunes dans la collection de ces travaux. Qu'on en juge :

Les archives ne contiennent aucune des compositions couronnées en 1840, 1842, 1843, 1844 et 1847.

Pour 1852 manquent les compositions couronnées au concours de mathématiques en 2de.

Pour 1853 manquent les compositions couronnées au concours de la 1re scientifique et de la rhétorique.

Pour 1854 manquent les compositions couronnées au concours des écoles moyennes (matières scientifiques).

Pour 1855 manquent les compositions couronnées au concours de rhétorique (discours français et version latine), de 2de et des écoles moyennes.

Pour 1858 manquent les compositions couronnées au concours des écoles moyennes (sauf le flamand).

Pour l'année 1861 il nous a été impossible de retrouver toutes les parties du travail d'ensemble des lauréats de la 3e latine.

Sur la période de 1863-1868, les dossiers et les cartons sont absolument muets.

A partir de l'année 1869, nous n'avons plus constaté de lacunes aussi énormes; mais il y a encore plus d'un carton incomplet. Exemple : c'est sur trois branches qu'a porté le concours dans telle classe; or, le carton ne contient que les travaux couronnés pour l'une de ces branches. Dans ces conditions, impossible de reconstituer le travail d'ensemble qui devait être mis en regard d'un pareil travail fait l'année précédente.

Pour terminer sur ce point, disons que, par une étrange fatalité, c'est

précisément le travail du *primus* qui parfois ne peut être reproduit, parce que, ayant servi de « chemise » au dossier contenant les travaux des autres concurrents, il a été fort maltraité par le temps, la poussière et l'eau[1].

Ces détériorations et ces lacunes peuvent donner à nos lecteurs un aperçu des difficultés que nous avons éprouvées pour arriver à composer le travail de *comparaison,* qui est notre but principal — en ce qui concerne les concours de l'enseignement moyen — et nous espérons qu'elles serviront, au besoin, à désarmer la critique.

Grâce à d'instantes démarches, nous avons pu dans certains cas obtenir, des *premiers* ou de leurs professeurs, des copies des travaux disparus; nous avons reproduit ces copies *textuellement*, comme nous l'avons fait pour les originaux eux-mêmes. Là où cette ressource nous a manqué, nous avons parfois publié le travail des *seconds.*

Il va de soi, d'ailleurs, qu'alors même que nous n'aurions pas eu à regretter les lacunes signalées plus haut, l'obligation de nous *borner* nous amenait tout naturellement à faire un choix entre les compositions parvenues jusqu'à nous.

Il importait de ne donner que les plus intéressantes, soit au point de vue de la façon dont un sujet était traité ou une question résolue, soit au point de vue de la comparaison avec d'autres compositions faites dans les années précédentes ou postérieures.

C'est là qu'était, en même temps que le grand intérêt du travail, sa grande difficulté : elle sera appréciée par les professeurs, nous aimons à l'espérer.

Nous estimons aussi que nos collègues ne seront pas les seuls qui liront avec intérêt ces travaux, où l'on retrouve les *premiers essais* de plus d'un de nos littérateurs, de nos savants, de nos hommes politiques d'aujourd'hui.

Nous avons dit tout à l'heure, et nous tenons à le redire, que la reproduction de tous les travaux couronnés est *authentique.* C'est une question de bonne foi, vis-à-vis du public, du jury et des concurrents. *Aucune faute, quelque lourde qu'elle soit, n'a été corrigée; nous n'avons rectifié aucune erreur, comblé aucune lacune.* L'orthographe, la ponctuation, l'accentuation ont été scrupuleusement conservées. On trouvera le travail de l'élève absolument dans l'état où il a été soumis au jury.

[1] Tel dossier a subi ces épreuves au grenier ou dans les corridors des bâtiments ministériels. Les dossiers paraissent avoir beaucoup souffert lors de leur translation du ministère de l'intérieur (direction générale de l'enseignement) au nouveau ministère de l'instruction publique. Depuis quatre ans, les archives des concours sont parfaitement tenues.

Nous avons observé la même fidélité scrupuleuse dans la reproduction des textes à traduire, des sujets de composition et des questions.

Donnons maintenant un aperçu du genre des travaux que nous reproduisons.

C'est ainsi que l'on jugera mieux de l'utilité de cette reproduction pour l'étude comparée de la valeur et des méthodes de l'enseignement moyen, ainsi que pour l'appréciation des résultats obtenus aux divers moments de la longue période de 1841-1882.

a. *Composition française.*

Rhétorique : 1841, 1845, 1846, 1850, 1851, 1854, 1855, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1866, 1870, 1871, 1874, 1877.

2e, 3e *ou* 4e *latine :* 1857, 1859, 1860, 1862, 1874, 1876, 1877, 1879, 1880, 1881.

1re *ou* 3e *professionnelle :* 1853, 1860, 1861, 1874, 1876, 1878, 1879, 1881.

Écoles moyennes : 1854, 1861, 1872, 1881.

b. *Composition flamande.*

Section des humanités : 1841, 1853, 1857, 1860, 1861, 1862, 1867, 1869, 1870, 1880, 1881.

Section professionnelle : 1859, 1860, 1868, 1870, 1872, 1881.

Écoles moyennes : 1854, 1856, 1858, 1861, 1876, 1880, 1881.

c. *Composition latine.*

1840 [1] 1841, 1843, 1859, 1861, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873 (concours supprimé depuis).

d. *Thème latin.*

1849, 1853, 1857, 1862, 1871, 1872, 1874, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881.

e. *Version latine.*

1848, 1850, 1853, 1858, 1860, 1862, 1872, 1875, 1876, 1877, 1879, 1880, 1881.

f. *Version grecque.*

1841, 1853, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1872, 1874, 1875, 1876, 1877, 1879, 1880, 1881.

g. *Histoire nationale.*

Athénées et collèges : 1841, 1852, 1860, 1869, 1871, 1874, 1877, 1879.

Écoles moyennes : 1854, 1861, 1872, 1881.

h. *Mathématiques.*

Section des humanités : 1841, 1846, 1856, 1857, 1858, 1860, 1871, 1872, 1873, 1874, 1876, 1877, 1879, 1880, 1881.

Section professionnelle (1re *scientifique ou* 3e) : 1841, 1850, 1852, 1858, 1873, 1876, 1878, 1879.

[1] Voir la note de la page VII.

i. *Travaux d'ensemble.*

Rhétorique latine : 1851, 1877.

1[re] *professionnelle* (*section commerciale ou section scientifique*) : 1860, 1874, 1878, 1879. — 2[de] *latine :* 1879. — 3[e] *latine :* 1862, 1876. — 4[e] *latine :* 1880. — 3[e] *professionnelle :* 1853, 1876, 1881.

Écoles moyennes : 1854, 1861, 1872, 1881.

C'est sous la rubrique « *Travaux d'ensemble* » que figureront également des spécimens du travail des concurrents en économie politique, histoire commerciale, chimie, physique, langues modernes, géographie et histoire générale, etc.

Pour faciliter les déductions qu'il y a lieu de tirer de la statistique des concours de l'enseignement moyen de 1840 à 1860, nous publions les tableaux comparatifs (moyennes, etc.) qui ont paru soit dans le *Moniteur,* soit dans des brochures officielles. Ils accusent un progrès lent, mais assez continu.

Pour les résultats de la période de 1860 à 1874, nous croyons avec M. Sauveur (*Statistique générale de l'Instruction publique en Belgique,* Bruxelles, Hayez, 1880) qu'il est difficile d'en rien déduire de concluant ni pour ni contre le progrès général des études, ni en vue d'établir la supériorité de l'enseignement donné dans telle ou telle catégorie d'établissements. M. Sauveur fait remarquer avec raison que la statistique des concours ne peut se faire avec autorité qu'à la condition d'avoir sous les yeux le tableau de la force moyenne des classes concurrentes.

Depuis 1875, le *Moniteur* a recommencé à publier ce tableau à peu près comme il le publiait dans la première phase de l'institution.

Dans le cours de cette année 1875 avaient été appelées au concours :

Dans la section des humanités, la 2[de] latine ;

Dans la section professionnelle, les deux classes supérieures : la 1[re] scientifique et la 1[re] industrielle et commerciale.

La *Statistique générale de l'Instruction publique* a donné un tableau qui renseigne, pour chacune des matières du concours, le rapport proportionnel pour cent qui existe entre la moyenne du nombre de points obtenus par élève, et le nombre maximum de points que chaque élève aurait pu obtenir

« Ce rapport, dit M. Sauveur, caractérise la force moyenne de la classe. » — Nous le voulons bien ; mais nous n'acceptons qu'avec toute espèce de

réserves le principe en vertu duquel concourent ensemble des classes de 2 ou 3 concurrents, et des classes qui en comptent de 25 à 30. Il nous a toujours paru qu'il faudrait établir au moins deux catégories d'établissements concurrents, en tenant compte de leur population. Mais nous n'examinons pas en ce moment la question de principe.

Le sort ayant appelé au concours, quatre ans plus tard, les mêmes classes de 2de latine et 1re scientifique ou industrielle et commerciale, nous avons fait pour 1879 le travail qu'avait fait M. Sauveur pour 1875. Il y a là, comme on va le voir, les éléments d'une double comparaison assurément instructive.

Rapport proportionnel pour cent entre la moyenne du nombre de points obtenus par élève et le nombre maximum de points que chaque élève aurait pu obtenir.

MATIÈRES DU CONCOURS.	ATHÉNÉES ROYAUX.		COLLÈGES COMMUNAUX.		COLLÈGES PATRONNÉS.	
	1875	1879	1875	1879	1875	1879
A. *Section des humanités : classe de seconde.*						
Thème latin.	49.18	39.84	31.60	29.60	49.63	38.32
Version latine	46.82	45.75	37.45	33.35	35.77	39.32
Version grecque	49.75	38.23	48.42	24.35	45.25	33.27
Composition française.	62.77	57.40	47.38	54.41	49.57	49.88
Thème flamand, allemand ou anglais.	41.70	44.95	40.75	28.40	43.10	28.25
Mathématiques.	23.65	41.57	25.17	32.20	18.70	25.27
Histoire et géographie	27.27	38.92	17.95	34.17	32.80	40.02
B. *Section professionnelle : classes supérieures.*						
1re scientifique (mathématiques). . .	36.94	43.24	39.89	30.70	(N'ont pas concouru.)	(N'ont pas concouru.)
1re industrielle et commerciale (sciences commerciales, histoire et géographie, économie politique, chimie) . . .	59.00	49.10	»	»		
1res réunies (composition française). .	53.42	61.62	44.54	69.82		
Id. (histoire de Belgique ; notions sur les institutions du pays). .	37.80	44.30	30.45	37.90		
1res réunies (thème flamand, allemand ou anglais)	38.47	32.33	30.77	27.46		

Faisons d'abord une comparaison au point de vue *relatif* et tout personnel des établissements de chaque catégorie.

1° POUR LA 2de LATINE.

En 1875, les athénées royaux ont le premier rang pour la *version latine,* la *version grecque,* la *composition française,* et le deuxième pour les quatre autres matières : *thème latin, thème flamand, allemand* ou *anglais, mathématiques, histoire et géographie.*

En 1879, ils ont le premier rang pour toutes les matières, sauf pour l'*histoire* et la *géographie,* où ils ont le second.

En 1875, les collèges communaux ont le premier rang pour les *mathématiques;* le deuxième pour la *version latine* et la *version grecque;* le troisième pour les quatre autres matières.

En 1879, ils ont le deuxième rang pour la *composition française,* les *langues modernes* et les *mathématiques;* le troisième, pour les quatre autres matières.

En 1875, les collèges patronnés ont le premier rang pour le *thème latin,* le *thème flamand, allemand* ou *anglais,* l'*histoire* et la *géographie;* le deuxième pour la *composition française;* le troisième, pour les trois autres matières.

En 1879, ils ont le premier rang pour l'*histoire* et la *géographie;* le second pour le *thème latin,* la *version latine,* la *version grecque;* le troisième pour les trois autres matières.

2° DANS LA 1re PROFESSIONNELLE.

En 1875, les athénées royaux ont la supériorité en tout, sauf en *mathématiques.*

En 1879, ils l'ont également en tout, sauf dans la *composition française.*

Au point de vue général, il y a des déductions importantes à tirer des chiffres comparatifs de 1875 et de 1879.

Si, pour la 1re professionnelle, la moyenne d'ensemble est plus forte en 1879 qu'en 1875, l'inverse se remarque pour la 2de latine.

En outre, pour la 2de latine, les moyennes obtenues dans les branches principales du concours sont inférieures presque toujours aux moyennes obtenues dans les branches accessoires.

Le thème latin est en décadence (10 p. c., 2 p. c., 9 p. c. de moins);

La version grecque l'est aussi (9 p. c., 24 p. c., 8 p. c. de moins);

La version latine reste stationnaire (1 p. c., 4 p. c. de moins; 4 p. c. de plus);

La composition française ne progresse guère davantage (5 p. c. de moins ici ; 6 p. c. de moins là) ;

Les langues modernes ne se relèvent que dans les athénées (3 p. c. de plus) ;

Par contre, les mathématiques, l'histoire et la géographie sont fort en progrès (18 p. c., 7 p. c., 5 p. c. ; 11 p. c., 17 p. c., 8 p. c. de plus).

Ne faut-il voir là que l'effet d'une circonstance toute fortuite ? Ou bien doit-on y lire une tendance de l'époque, un « signe des temps » ?

Presque à chaque chapitre de cet ouvrage on trouvera des traces des changements qu'a subis l'organisation de 1840.

C'est surtout il y a sept ans que les changements ont été radicaux.

La réforme de 1875 a mis fin à des abus que les adversaires des concours exploitaient contre l'institution elle-même.

D'anciennes dispositions réglementaires, dont la grande majorité du corps enseignant demandait le rétablissement, ont été remises en vigueur.

Certes, *il reste à faire :* nous le disions encore tout à l'heure, quand nous faisions nos réserves à propos des moyennes (page XI).

Pourquoi, par exemple, ne rétablirait-on pas en rhétorique — sans toucher d'ailleurs à l'organisation générale du concours — le *prix d'honneur de composition française?*

M. Gravrand, l'un des hommes qui ont le plus honoré l'enseignement moyen, nous écrivait, à ce propos, il y a quelques jours :

« La perspective d'une récompense exceptionnelle a été pour beaucoup dans le développement des aptitudes des élèves qui obtinrent jadis les prix d'honneur de composition française. »

La plupart d'entre eux, en effet, tiennent ou ont tenu brillamment leur place dans la littérature belge. Voici des noms : *Victor Cappellemans, Alfred Giron, Albéric Allard, Charles Woeste, Frédéric Hennebert, Léon Dommartin, Léon Vanderkindere, Hector Denis, Adolphe Prins, Herman Pergameni, Godefroid Kurth* [1].

Le jour où l'on rétablira le prix d'honneur de composition française, on créera, espérons-le, le *prix d'honneur de composition flamande* pour les

[1] *Camille Lemonnier, Georges Vautier, Jean-Baptiste Delmée, Arthur Goemaere* et maints autres de nos hommes de lettres ont eu aussi de brillants succès en composition française, dans les concours de 2[de], ou de rhétorique, ou de 1[re] professionnelle.

Max Rooses, les *Henry Lenaerts*, les *Arthur Cornette*, les *Paul Fredericq*, les *T. Coopman* de l'avenir.

Pour l'enseignement moyen du degré inférieur (*écoles moyennes*), nous trouvons dans la *Statistique générale de l'Instruction publique* un tableau qui donne les résultats du concours pendant la période de 1864-1875.

Nous allons d'abord le reproduire :

ANNÉES.	PROPORTION POUR CENT DU NOMBRE DES CONCURRENTS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.			
	ÉCOLES DE L'ÉTAT.	ÉCOLES COMMUNALES.	ÉCOLES PATRONNÉES.	ÉCOLES LIBRES.
1864	78.57	21.74	25.00	0
1865	66.67	30.77	12.50	0
1866	72.52	35.29	20.00	25.00
1867	60.80	27.59	0	0
1868	68.88	51.72	0	0
1869	75.96	73.33	26.67	0
1870	60.85	42.03	6.67	9.09
1871	58.72	27.54	18.18	0
1872	44.09	43.10	16.67	0
1873	61.88	55.56	20.00	50.00
1874	79.17	64.00	11.54	50.00
1875	75.00	69.86	21.43	50.00

Les écoles moyennes de l'État l'ont toujours emporté de beaucoup, comme on le voit, sur celles des autres catégories. Dans deux années seulement elles se sont vu disputer le succès d'assez près par les écoles moyennes communales.

La moyenne générale pour cette période de douze années a été d'environ 67 p. c. dans les écoles moyennes de l'État, de 45 dans les écoles communales, de 15 dans les écoles patronnées et de 20 1/2 dans les écoles libres (toutefois ces dernières n'ont pas concouru en 1864, 1865, 1871).

Les résultats sont donc fort satisfaisants pour les écoles de l'État, à moitié satisfaisants pour les écoles communales et plus que médiocres pour les autres.

En résumé, l'étude des résultats obtenus dans les concours ne nous permet pas d'affirmer la marche véritablement ascendante des études dans

les athénées et collèges, en ce qui *concerne plusieurs des branches principales du programme.*

Il n'en est pas de même pour les écoles moyennes. Là il y a un progrès marqué et constant en toutes les branches.

Les derniers chapitres de ce livre surtout attesteront la haute vitalité de l'enseignement moyen du degré inférieur et la supériorité de son organisation.

II. — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

L'institution des concours de l'enseignement supérieur a suivi de près celle des concours de l'enseignement moyen.

Elle date du 13 octobre 1841.

Les questions à traiter à domicile, les questions à traiter en loge, les noms des membres des jurys, ceux des lauréats avec le nombre de points qu'ils obtinrent : voilà ce que nous donnons pour chacune des années qui se sont écoulées depuis 1842.

Un grand nombre de mémoires couronnés figurent dans les *Annales des universités de Belgique*, dont la publication fut décrétée en 1842, et qui furent réorganisées assez longtemps après.

Les concours universitaires ont eu leurs jours de vogue. La première année (1841-1842) vit six lauréats, dont cinq ont honoré ou honorent encore l'enseignement académique : M. Tiberghien à Bruxelles ; MM. Callier, Schaar, Fraeys et Fuerison, à Gand. En ce temps-là, l'émulation était grande entre les universités. Nos anciens n'ont pas oublié le souvenir d'une brillante joute philologique que soutinrent sur la langue et la poésie provençales trois excellents étudiants, trois futurs maîtres, de Gand, de Liège, et de Bruxelles : Émile De Laveleye, Aloys De Closset et Eugène Van Bemmel.

Les *Annales des Universités* contiennent plus d'un mémoire hors ligne, dû à l'infatigable ténacité non moins qu'à l'esprit précoce de ces vaillants de nos universités d'autrefois, qui ont fait leur trouée glorieuse dans la magistrature ou dans l'enseignement, dans l'industrie ou dans le barreau.

Tout tombe. Le jour vint où les sarcasmes, les calomnies même des envieux et des impuissants refroidirent l'ardeur des enthousiastes... Le nombre des concurrents diminua tous les ans.

L'institution périclitant, le gouvernement essaya d'y porter remède.

Pendant plusieurs années et à diverses reprises, on a discuté quelques vagues projets de réforme. Les Facultés n'ont pu malheureusement s'entendre sur cette question des concours, dont la réorganisation intelligente pourrait contribuer plus qu'on ne le pense au développement de l'esprit scientifique dans le haut enseignement.

Est-ce bien un concours *universitaire* qu'a maintenu la loi du 20 mai 1876, qui n'admet plus à concourir que des *docteurs?*

Et qu'a produit la réforme du 11 octobre 1877?

Tous les ans, les quatre facultés proposent *quatorze* questions.

Or, il ne s'est encore présenté que *huit* concurrents depuis quatre ans!

Autrefois, en une *seule* année, ce nombre de concurrents était atteint et même dépassé.

Et il est à remarquer que les récompenses, comme on pourra en juger aux chapitres XXXVII et XXXVIII, étaient au début bien moins importantes qu'aujourd'hui.

Des huit concurrents la faculté de droit en a fourni sept, et la faculté des sciences a fourni l'autre. Les facultés de philosophie et de médecine semblent se désintéresser absolument du concours [2].

Deux concurrents sur huit ont été couronnés : l'un pour le droit, l'autre pour les sciences naturelles.

Le jour où les Chambres consentiront à reviser la loi de 1876, des voix plus autorisées que la nôtre feront, espérons-le, justice d'un système qui produit des résultats semblables.

En attendant, jetons un coup d'œil rapide sur le passé du concours universitaire.

Cent cinquante mémoires ont été soumis aux jurys pendant la période de 1841-1842 à 1880-1881 [1] :

48	sur des questions posées dans la faculté		des sciences;
39	id.	id.	de philosophie et lettres;
34	id.	id.	de droit;
29	id.	id.	de médecine.

Cent et six de ces mémoires ont été l'objet de récompenses : 94 prix et 12 mentions honorables.

[1] Au moment où nous écrivons (mars 1882), le *Moniteur* annonce que le gouvernement a reçu *deux* mémoires pour le concours universitaire : cette fois, ce sont des mémoires sur la médecine.

[2] Le concours fut suspendu de 1876 à 1878.

Les récompenses se répartissent ainsi :

33	prix,	2 mentions honorables dans la faculté des sciences :			
21	id.	8	id.	id.	de philosophie et lettres ;
20	id.	2	id.	id.	de médecine ;
20	id.	dans la faculté de droit.			

Voici quelle a été la part de chacune des universités :

Gand :	49	prix,	4	mentions honorables ;	soit	53	récompenses.
Liège :	28	id.	4	id.		32	id.
Bruxelles :	10	id.	3	id.		13	id.
Louvain :	7	id.	1	id.		8	id.

III. — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Nous dirons au chapitre X (année 1849) pourquoi un premier *essai* de concours dans l'enseignement primaire n'eut lieu que sept ans après le vote de la loi de 1842, qui d'ailleurs n'en faisait pas une obligation au gouvernement.

Il nous a été bien difficile de nous procurer le texte des questions qui ont été posées dans quelques-unes de nos provinces en cette année 1849 ; les archives du département de l'instruction publique sont muettes sur ce point.

Les questions et les sujets de composition que nous publierons pour montrer ce que c'était que ce « premier essai de concours dans l'enseignement primaire », nous les devons à l'obligeante intervention de M. le directeur général Germain. C'est sur sa proposition que M. le Ministre de l'instruction publique a bien voulu écrire à MM. les Gouverneurs, pour savoir si les archives provinciales ne contenaient pas de traces des questions posées dans ce premier concours. Nous avons pu obtenir communication des pièces transmises par MM. les Gouverneurs.

Quand, en 1852, le ministère de l'intérieur organisa définitivement les concours par cantons dans l'enseignement primaire, il ne jugea pas à propos de publier les questions dans aucun rapport triennal. Pour la période de 1852 à 1857, nous avons dû avoir recours de nouveau à l'intervention de l'administration supérieure, afin d'obtenir des documents qui n'ont jamais été imprimés.

De 1858 à 1867, les rapports triennaux sont à peu près complets : seules, des questions de l'épreuve orale dans certains concours font défaut.

Mais, depuis 1867, voici que l'on remarque dans les rapports sur l'enseignement primaire une fâcheuse lacune : les questions posées dans les deux premières années de chaque période triennale ne sont pas publiées. Nous avons pu combler cette lacune aussi complètement qu'il était possible de le faire, avec l'aide bienveillante de la direction générale de l'enseignement primaire, qui nous a même facilité les moyens de pousser notre travail jusqu'à l'année 1881 [1].

Il nous importait de fournir au public tous les éléments d'une étude fort intéressante sur l'esprit qui a présidé à la rédaction des questions aux diverses époques.

Nous ne pouvions pas songer, et nous n'y avons pas assurément songé un instant, à publier les noms des lauréats des concours cantonaux de l'enseignement primaire (voir chapitre XIII). Mais ce que nous tenions à faire connaître, outre les questions, c'était l'ensemble des résultats et les moyennes obtenues. Ici encore, il était indispensable de mettre tous les documents sous les yeux du lecteur.

M. Sauveur, dans sa *Statistique générale* (pp. 788-792), a consacré aux concours de l'enseignement primaire quelques tableaux curieux, où il s'occupe de la période de 1858 à 1875.

Nous allons reproduire le dernier de ces tableaux :

PROVINCES.	MOYENNES POUR CENT OBTENUES DANS LES CONCOURS ENTRE LES ÉCOLES PRIMAIRES DE 1858 A 1875.						
	1858-1860	1861-1863	1864-1866	1867-1869	1870-1872	1873-1875	MOYENNE des six périodes.
Anvers	36.30	44.64	49.25	33.41	28.79	49.35	40.29
Brabant	31.57	28.53	33.80	38 07	45.84	52.46	38.38
Flandre occidentale.	59.65	55.95	67.02	54.09	46.89	55.60	56.53
Flandre orientale. .	41.42	45.09	49.63	49 »	54.85	56.05	49.34
Hainaut.	54.15	55.70	71.63	59.45	58.69	56.01	59.27
Liège.	46.16	36.24	43.28	38.70	37.54	40.50	40.40
Limbourg.	47.97	47.26	42.17	53.13	50.87	51.48	48.81
Luxembourg	49.58	48.05	41.03	45.64	53.52	78.53	52.72
Namur	71.30	52.56	46.14	54.93	53.67	62.91	56.92

[1] Le dernier rapport triennal paru s'arrête à 1878.

Le travail de M. Sauveur s'arrête à la période 1875-1878. Or, c'est pendant cette période qu'il a été apporté de profondes modifications à l'organisation des concours de l'enseignement primaire, qui datait du 26 avril 1852 et qui avait soulevé de vives et légitimes critiques.

Une réforme radicale, qui nous occupera assez longuement dans les derniers chapitres de cet ouvrage, a été inaugurée par l'arrêté royal du 2 mai 1877.

Contentons-nous de dire ici qu'elle repose sur cette double base :

1° Organisation annuelle des concours auxquels sont appelés tous les élèves de la division supérieure ;

2° Création d'un certificat d'études primaires.

Depuis cette réorganisation, qui fait honneur à la commission centrale d'où en est partie l'initiative, les concours de l'enseignement primaire en Belgique constituent un « *stimulant des plus énergiques* ». C'est l'expression dont se sert, dans son rapport de 1878, M. l'inspecteur provincial du Hainaut, et tous nos renseignements nous autorisent à lui donner raison, quoi qu'en puisse penser l'école pédagogique, qui ne veut absolument pas entendre parler des concours. Qu'il y ait encore, de ce côté-là, quelques modifications de détail à apporter, nous en convenons : mais l'inspecteur que nous venons de citer est dans le vrai quand il dit : « Redouté de quelques instituteurs et pour cause, le concours continuera d'être accueilli avec faveur par le grand nombre de ceux dont les efforts intelligents et persévérants ont droit au succès. Le tableau du classement des écoles d'après le nombre de certificats obtenus proportionnellement à leur population réelle, fait voir que de modestes écoles de village peuvent disputer glorieusement les meilleures places à celles des grandes localités.

« Comme d'ailleurs des succès soutenus et constants ne sont possibles qu'à la condition, pour les instituteurs, de former sans relâche de bonnes et nombreuses divisions supérieures, il faudra bien que les divisions inférieures et moyennes soient continuellement l'objet de soins assidus et attentifs. Tous les élèves ressentiront donc la salutaire influence de ces luttes pacifiques, dont l'organisation stable et définitive peut devenir un puissant moyen d'améliorer la situation générale de notre enseignement primaire. »

L'institution du certificat d'instruction primaire retiendra beaucoup d'enfants plus longtemps à l'école, et contribuera à rendre la fréquentation scolaire plus régulière.

Nous avons donné plus haut la moyenne des six périodes accomplies sous le régime de l'arrêté organique de 1852. Mettons en regard la moyenne obtenue par les concurrents en 1878, lors de la première application de l'arrêté royal de 1877.

PROVINCES.	MOYENNE	
	DE 1858 à 1875.	EN 1878.
Anvers	40.29	58.95
Brabant	38.38	61.55
Flandre occidentale	56.53	37.76
Flandre orientale	49.34	50.39
Hainaut	59.27	58.66
Liège	40.40	59.09
Limbourg	48.81	43.70
Luxembourg	52.72	61.55
Namur	56.92	(Le concours n'a pas eu lieu.)

La bienveillance du public nous pardonnera sans doute les imperfections, à coup sûr inévitables, d'un ouvrage aussi étendu.

Il voudra bien songer au travail considérable qu'ont demandé la recherche et la mise en œuvre de tant de documents dont les uns étaient perdus au fond des archives, et les autres parfois oubliés de l'administration et souvent considérés comme introuvables.

Il n'oubliera pas non plus, espérons-le, que nous nous sommes heurtés à de grandes difficultés pour la reproduction des compositions couronnées de l'enseignement moyen.

Nous avons adopté la division qui nous a paru la plus simple.

L'ouvrage comprend autant de chapitres qu'il s'est écoulé d'années depuis l'institution des concours.

A la fin de chacun de ces *chapitres-années*, on trouvera la liste, par

ordre alphabétique, de tous les concurrents de l'enseignement moyen ou supérieur qui ont été mentionnés au *Moniteur* ou dans les rapports officiels.

Outre ces tables alphabétiques particulières, nous donnerons, à la fin de l'ouvrage, une *table alphabétique générale,* disposée de telle façon qu'elle permette de juger d'un coup d'œil, pour ainsi parler, la carrière scolaire d'un lauréat.

La confection de ces tables a été très laborieuse.

Il y avait environ 20,000 noms à classer. L'orthographe de plusieurs de ces noms varie singulièrement d'une année à l'autre, d'une page à l'autre, dans les documents administratifs. De là, complication de difficultés. De là peut-être aussi des erreurs qui ne sauraient nous être imputées.

Servir la cause de l'instruction publique : tel a été le but que nous nous sommes proposé en entreprenant cette vaste publication.

En conscience, nous croyons avoir accompli ce but.

Nous osons faire nôtres ces lignes de l'auteur d'une monographie historique imprimée récemment à Paris :

« Mon travail est aussi exact qu'il était possible de le faire. Il est d'ail-
« leurs unique en son genre et on en chercherait vainement un aussi
« complet ailleurs. »

E. D.

Mars 1882.



CHAPITRE PREMIER.

1840.

I. *Le concours-inspection dans l'enseignement moyen. — Premier essai. — Établissements appelés à concourir.*

En 1840, vingt et un établissements d'enseignement moyen recevaient des subsides de l'État : c'étaient l'athénée de Bruxelles et le collège communal de Nivelles dans le Brabant, l'athénée de Bruges dans la Flandre occidentale, l'athénée de Tournai et les collèges communaux d'Ath, de Chimay et de Thuin dans le Hainaut, les collèges communaux de Liège, de Herve, de Huy, de Stavelot et l'école moyenne littéraire, industrielle et commerciale de Verviers dans la province de Liège, les collèges communaux de Hasselt, de Beeringen, de Saint-Trond et de Tongres dans la province de Limbourg, les collèges communaux d'Arlon, de Bouillon, de Virton dans la province de Luxembourg, l'athénée de Namur et le collège communal de Dinant dans la province de Namur.

Le 4 juillet, M. Charles Rogier, ministre des travaux publics, qui avait l'instruction publique dans ses attributions, envoya la circulaire suivante aux bourgmestres des localités où se trouvaient ces établissements :

Monsieur le Bourgmestre,

Désirant me rendre compte de l'emploi utile donné aux subsides que le gouvernement alloue à plusieurs établissements d'enseignement moyen, et me faire une idée exacte du degré d'avancement auquel les études y sont parvenues, j'ai résolu de faire procéder, avant les vacances prochaines, à l'inspection prévue chaque année par la loi du budget.

Cette première inspection se bornera aux cours supérieurs et à l'enseignement des langues anciennes, de la langue française et des mathématiques, et je me suis arrêté à un mode d'examen qui m'a paru le plus propre à faire apprécier la force des élèves, en même temps qu'ils y trouveront un utile encouragement.

A cet effet, dans chacun des collèges qui reçoivent un subside de l'État, tous les élèves de la classe supérieure littéraire (rhétorique) et de la classe supérieure de mathématiques, se livreront, pendant plusieurs jours, à des travaux écrits, sous la surveillance d'un délégué du gouvernement.

Les matières de composition seront au nombre de quatre, savoir : une composition latine (discours, narration, amplification), une version grecque, une composition française (discours, narration, amplification) et une composition en mathématiques.

Le travail des élèves sera transmis au Ministre par son délégué. Il sera assigné à chaque composition, par un jury nommé à cet effet, un nombre de points correspondant à son degré de mérite, de telle sorte que le gouvernement puisse se faire une idée exacte de la force respective des études dans les établissements qu'il soutient. Des récompenses honorifiques pourront être décernées, s'il y a lieu, à ceux des élèves qui auront subi cette épreuve avec le plus de distinction.

Je compte, Monsieur le Bourgmestre, que les administrations communales, appréciant combien cette mesure doit être utile aux études, s'empresseront d'en faciliter l'exécution.

Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien me faire parvenir, dans le plus bref délai possible, les renseignements suivants touchant votre établissement d'instruction moyenne auquel l'État accorde un subside, savoir :

1° La liste nominative de tous les élèves (sans exception) formant la classe littéraire supérieure (rhétorique) et celle des élèves formant la classe supérieure de mathématiques ;

2° La note exacte des auteurs ou fragments d'auteurs latins que les élèves ont expliqués dans la classe supérieure pendant la présente année scolaire ;

3° De même pour les auteurs grecs ;

4° L'indication exacte des parties des mathématiques comprises aujourd'hui dans l'enseignement de l'établissement ;

Et 5° l'indication du jour auquel est fixée l'ouverture des vacances.

Recevez, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre des Travaux Publics,
CH. ROGIER.

C'est de cette époque que date le concours général de l'enseignement moyen.

En réalité, ce premier concours n'était qu'une inspection générale. Le Ministre disait seulement qu'il *pourrait* être décerné des récompenses honorifiques aux concurrents les plus distingués. Ultérieurement on convint qu'il ne serait accordé de récompenses qu'à ceux des concurrents qui auraient obtenu au moins 750 points sur 1,000 pour un même travail. (*Procès-verbal de la séance d'installation des jurys de concours.*)

Le Ministre, vu le but qu'il poursuivait, ne voulut pas admettre à cette épreuve d'autres établissements que ceux qui étaient subventionnés par l'État. Par lettre insérée au *Moniteur* du 18 septembre, il refusa d'accueillir la demande de l'administration communale de Mons tendant à ce que le collège de cette ville pût prendre part au concours.

Le concours fut fixé au 3, au 4, au 5 et au 6 août.

II. *Prescriptions pour la tenue du concours.*

La tenue du concours fut l'objet de prescriptions toutes particulières, dont la plupart sont encore en usage aujourd'hui.

Le concours devant se faire sous la surveillance des délégués du gouvernement, les gouverneurs des provinces furent chargés de désigner ces délégués. Le Ministre estimait (*Circulaire du 13 juillet 1840 aux gouverneurs*), que les personnes qui conviendraient le mieux pour cette mission étaient les

commissaires d'arrondissement, les procureurs du roi, les membres de la députation permanente du Conseil provincial. Les gouverneurs pouvaient, à la rigueur, choisir en dehors de ces trois catégories et étaient autorisés à allouer des indemnités pour vacation ou déplacement (vingt francs par jour d'examen).

L'épreuve devait avoir lieu le même jour, dans tous les athénées et collèges. Chacun des quatre concours — langue latine, langue grecque, composition française, mathématiques — devait durer deux heures, non compris le temps employé à dicter la matière.

Des formules de procès-verbaux étaient préparées pour les délégués. Un professeur, désigné par l'établissement concurrent, devait assister à l'épreuve et signer le procès-verbal avec le délégué.

Le gouvernement envoyait le papier sur lequel chaque concurrent transcrivait sa composition. A chaque feuille était fixée une petite enveloppe contenant le nom de l'élève, avec l'indication de l'établissement auquel il appartenait. Les élèves apposaient leur signature dans l'intérieur de l'enveloppe et la fermaient « au moyen de pains à cacheter, tous de même grandeur et de même couleur (blancs) qui leur étaient remis par le délégué ». Ces enveloppes ne devaient être ouvertes qu'après le jugement.

Aucune instruction n'était donnée aux délégués quant à l'usage des dictionnaires, etc.

Le gouvernement envoyait les sujets de composition dans « des paquets cachetés qui ne pouvaient être ouverts qu'au moment de dicter la matière aux élèves ».

Les élèves ne pouvaient mettre sur le papier où ils transcrivaient leur composition « aucun signe, aucun nom, aucune désignation de localité de nature à en faire reconnaître les auteurs ».

Ne pouvaient être admis à concourir que les élèves dont les noms avaient été transmis au ministère par le bourgmestre.

Les délégués ne devaient pas s'éloigner de la salle où avait lieu le concours.

Toutes les compositions étaient enfermées dans une même enveloppe, que le délégué scellait de son cachet.

III. *Établissements qui prirent part au concours. — Jury. Règles pour la correction.*

Des vingt et un établissements cités plus haut, quatre ne prirent point part au concours : ce furent les collèges d'Arlon, de Hasselt, de Herve et de Chimay. Les trois premiers, nouvellement créés, durent s'abstenir faute d'élèves dans

la division supérieure; le collège de Chimay refusa de laisser concourir ses élèves.

Les seules classes appelées à concourir étaient la rhétorique, le cours supérieur de mathématiques et la classe de mathématiques élémentaires.

Le concours de rhétorique se subdivisait en trois épreuves partielles, savoir : la première pour le discours latin, la seconde pour la composition française et la troisième pour la version grecque, à laquelle étaient jointes quelques questions grammaticales.

La classe supérieure de mathématiques avait à subir deux épreuves : l'une sur la géométrie et l'analyse, l'autre sur l'algèbre.

Toutes ces épreuves partielles, ainsi que le concours de mathématiques élémentaires (questions d'arithmétique), eurent lieu par écrit.

Parmi les dix-sept établissements concurrents, les collèges de Thuin et de Virton ne concoururent que pour la composition française et les mathématiques; celui de Stavelot, pour le français seulement; celui de Bouillon, pour les mathématiques. Les quatorze autres établissements prirent part à toutes les épreuves.

Deux jurys furent nommés pour apprécier les concours : un jury littéraire et un jury de mathématiques.

Le jury littéraire était composé de MM. Raoul, professeur émérite de l'université de Gand, Lesbroussart, professeur à l'université de Liège et Loumyer, chef de division au ministère des affaires étrangères.

Le jury des mathématiques était composé de MM. Lemaire, professeur à l'université de Liège, Verhulst, professeur à l'école militaire, et Timmermans, professeur à l'université de Gand.

Les deux jurys adoptèrent pour la correction un règlement que leur avait proposé le gouvernement et d'où nous extrayons ces dispositions :

... ART. 2. *Pour la composition française et le discours latin*, le jury appréciera chaque travail sous les trois rapports suivants : *a.* l'invention; *b.* la disposition; *c.* l'élocution.

ART. 3. Le mérite du travail, sous chacun de ces trois rapports, considéré en lui-même et eu égard seulement au plus ou moins de perfection de l'exécution, sera exprimé par un chiffre entre 0 et 20 points.

ART. 4. L'importance de chacune de ces trois parties du travail sera exprimée par un coefficient qui en indique la valeur relative, de manière que la somme des trois coefficients égale 50.

ART. 5. *Pour la version grecque*, le jury appréciera chaque travail sous les trois rapports suivants : *a.* fidélité de la traduction; *b.* élégance de la version; *c.* réponse aux questions.

ART. 6. Le mérite du travail, sous chacun de ces trois rapports, sera évalué comme à l'article 3.

ART. 7. L'importance de chacune de ces trois parties est exprimée par un coefficient. Comme à l'article 4, la somme de ces coefficients devra être aussi égale à 50.

Art. 8. *Pour les mathématiques,* le jury appréciera chaque réponse séparément.

Art. 9. Le mérite de chacune des six réponses sera évalué comme à l'article 3.

Art. 10. L'importance de chacune des six questions sera exprimée par un coefficient qui en déterminera la valeur relative, de telle sorte que les coefficients égalent 50.

Art. 11. La valeur de chaque travail sera déterminée par la somme des produits des coefficients par les points obtenus.

... Art. 14. Le jury de mathématiques pourra, s'il le juge utile, partager les six questions en plusieurs concours, eu égard aux différentes spécialités auxquelles se rapportent les questions, et proposer des prix pour chaque spécialité...

Le jury littéraire décida que, dans la correction de la composition française et du discours latin, l'importance de l'invention serait exprimée par le coefficient 15, de la disposition par le coefficient 15, de l'élocution par le coefficient 20. Pour le concours en langue grecque, l'importance de la fidélité de la traduction devait être exprimée par le coefficient 20, de l'élégance de la version par 15, des réponses aux questions par 15.

Le jury de mathématiques, usant de la faculté que lui laissait l'article 14 du règlement, décida que la 1re, la 3e et la 4e des six questions proposées aux concurrents (*voir plus loin*) constitueraient le concours en mathématiques élémentaires; les trois autres questions constitueraient le concours en mathématiques supérieures. Les coefficients furent ainsi répartis : 16, 18, 16 pour le concours en mathématiques élémentaires; 18, 16, 16 pour le concours en mathématiques supérieures.

Comme nous l'avons dit plus haut, il fut convenu (art. 13 du règlement) qu'un travail parfait jugé d'après les règles ci-dessus établies devant obtenir une somme de 1,000 points, il ne serait accordé de récompenses qu'à ceux des concurrents qui auraient obtenu au moins 750 points pour un même travail.

IV. *Sujets de concours. — Nombre des concurrents. — Classement des établissements d'après la moyenne des points. — Lauréats.*

RHÉTORIQUE.

A. Discours latin (deux heures).

Boduognatus, chef des Nerviens, à ses soldats :

César, vainqueur des Helvétiens et maître de la Gaule Celtique, conduisit son armée contre les Belges. Il fit alliance avec les Rémois, qui avaient lâchement abandonné la cause nationale, et arriva sur les confins du pays des Nerviens. Cette nation guerrière refusa non-seulement d'envoyer des députés à César et d'accepter la paix, mais elle alla jusqu'à reprocher aux autres Belges de s'être soumis au peuple romain et d'avoir foulé aux pieds l'antique valeur de leurs communs aïeux.

Réunis aux Atrébates et aux Véromandois, leurs voisins, auxquels ils avaient persuadé de tenter comme eux la fortune des armes, les Nerviens marchèrent au-devant des Romains, après avoir relégué, dans un lieu que les marais rendaient inaccessible à l'armée ennemie, leurs femmes et tous ceux qui par leur âge n'auraient été qu'un embarras dans la bataille.

Ils prirent position aux bords de la Sambre, dans un endroit montueux et boisé, particulièrement avantageux à l'infanterie, qui faisait leur principale force, et très défavorable à la cavalerie ennemie.

Les Romains s'approchant et César étant au moment d'engager le combat, Boduognatus, chef des Nerviens, exhorta ses soldats à combattre avec courage pour la liberté.

Classement des établissements concurrents[1].

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE des ÉLÈVES INSCRITS.	NOMBRE des ÉLÈVES CONCURRENTS.	MOYENNE DES POINTS OBTENUS PAR les élèves concurrents.	MOYENNE DES POINTS OBTENUS PAR les élèves inscrits.	CLASSEMENT d'après les points des concurrents.	CLASSEMENT d'après les points de tous les inscrits.
Ath (collège)	6	6	0	0	»	»
Beeringen (id.)	4	4	143,750	143,750	7e	5e
Bruges (athénée)	9	9	333,333	333,333	3e	3e
Bruxelles (id.)	21	19	209,737	191,154	4e	4e
Dinant (collège)	10	9	142,777	129,961	8e	7e
Huy (id.)	2	1	100,100	57,307	9e	11e
Liège (id.)	15	8	177,500	101,487	6e	8e
Namur (athénée)	4	3	486,666	368,654	1er	2e
Nivelles (collège)	5	5	85,000	85,000	10e	9e
Saint-Trond (id.).	16	13	14,615	14,615	12e	12e
Tongres (id.)	7	5	80,000	61,318	11e	10e
Tournai (athénée)	21	15	192,333	141,557	5e	6e
Verviers (école industrielle, littéraire et commerciale)	4	4	386,250	386,250	2e	1er
	124	101	Maximum : 1,000 points.			

[1] Le *Moniteur belge* du 25 septembre 1840 publie le compte rendu détaillé des opérations du concours. Il donne le classement des établissements d'après la moyenne des points obtenus. « Dans ce classement, est-il dit en note, l'on a compté indistinctement « tous les élèves faisant partie de la classe et l'on a attribué à ceux qui n'ont pas pris part « au concours un nombre de points égal à la moyenne du collège le moins favorisé. » Six établissements seulement sont classés. (Voir, pour plus amples renseignements, les pièces justificatives du concours de 1840 dans le *Recueil*, imprimé en 1841, par les soins du gouvernement, chez la veuve H. Remy, à Bruxelles.)

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels APPARTIENNENT LES LAURÉATS.	POINTS OBTENUS (sur 1,000)	PROFESSEURS des LAURÉATS.
1er prix. Henri Lemaître [1]. . . .	Athénée de Namur.	830	M. Malecot.
2e id. Auguste Retsin	Id. de Bruges.	815	M. Blondel.
3e id. Arthur Hennebert . . .	Id. de Tournai.	795	M. Cugnière.
4e id. Édouard Verdussen. . .	Id. de Bruges.	790	
1er accessit. Charles Letihon. . .	Collège de Dinant.	775	M. Wilmet.
2e id. Émile Lecointre . .	Athénée de Bruxelles.	755	M. Baron.
3e id. Alfred Grignard . .	École industrielle, littéraire et commerciale de Verviers.	700	M. Mauhin.
4e id. *ex æquo.* Henri Delmotte . .	Athénée de Bruxelles.	600	
4e id. *ex æquo.* Guillaume Strong. .	Id. de Bruges.	600	
5e id. Alfred Docquier . .	Id. de Tournai.	575	

Les archives du ministère de l'instruction publique (où ont été transférés les dossiers et cartons de l'ancienne direction de l'enseignement) ne contiennent aucune des compositions qui ont été couronnées en 1840.

B. COMPOSITION FRANÇAISE (deux heures).

Décrire les effets d'une inondation produite par le débordement d'une rivière. Elle surprend les habitants d'un village dans leur premier sommeil.

Classement des établissements concurrents.

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE des ÉLÈVES INSCRITS.	NOMBRE des ÉLÈVES CONCURRENTS.	MOYENNE DES POINTS OBTENUS PAR les élèves concurrents.	MOYENNE DES POINTS OBTENUS PAR les élèves inscrits.	CLASSEMENT d'après les points des concurrents.	CLASSEMENT d'après les points de tous les inscrits.
Ath	6	Le rapport du jury ne mentionne pas le nombre des absents par établissements. Mais nous voyons, dans le discours prononcé à la distribution des prix par M. Dequesne, directeur de l'administration de l'instruction publique, que sur 154 élèves inscrits, 140 ont pris part au concours.	0	0	»	»
Beeringen	4		0	0	»	»
Bruges	11		84,545	84,545	3e	3e
Bruxelles	21		99,048	99,048	2e	2e
Dinant	10		78,000	78,000	5e	5e
Huy	4		0	0	»	»
Liège.	25		28,200	28,200	8e	8e
Namur	4		141,250	141,250	1er	1er
Nivelles.	5		29,000	29,000	7e	7e
Saint-Trond	16		0	0	»	»
Stavelot (collège)	4		0	0	»	»
Thuin (id.)	8		18,750	18,750	9e	9e
Tournai.	21		67,143	67,143	6e	6e
Verviers	6		7,500	7,500	10e	10e
Virton (collège)	10		82,500	82,500	4e	4e
	154	140	Maximum : 1,000 points.			

[1] Le lieu de naissance des lauréats n'est pas indiqué au *Moniteur*.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels APPARTIENNENT LES LAURÉATS.	POINTS OBTENUS (sur 1,000).	PROFESSEURS des LAURÉATS.
1er prix. Arthur Hennebert . . .	Athénée de Tournai.	850	M. Cugnière.
2e id. Auguste Retsin	Id. de Bruges.	795	M. Blondel.
3e id. Barthélemy Dewandre .	Id. de Bruxelles.	790	M. Baron.
4e id. Louis Magnette	Collège de Virton.	780	M. Tarlez.
1er accessit. Valérie Cumont. . .	Athénée de Bruxelles.	770	
2e id. Henri Lemaître. . .	Id. de Namur.	365	M. Malecot.
3e id. *ex æquo.* Eugène Honlet. . .	Collège de Liège.	350	M. De Chênedollé.
3e id. *ex æquo.* Auguste Simon . .	Id. de Dinant.	350	M. Wilmet.
4e accessit. Charles Letihon . . .	Id. id.	250	
5e id. Auguste Blondiau . .	Athénée de Tournai.	170	
6e id. Jules Camberlin . .	Id. de Namur.	150	

C. LANGUE GRECQUE (deux heures).

Donner la traduction latine du texte ci-après :

Τὸ ὄναρ τοῦ Ξενοφῶντος.

Ταύτην μὲν οὖν τὴν ἡμέραν καὶ τὴν νύκτα ἔμενον (οἱ Ἕλληνες) ἐν πολλῇ ἀπορίᾳ ὄντες. Ξενοφῶν δὲ ὄναρ εἶδεν· ἔδοξεν[1] ἐν πέδαις δεδέσθαι[2], αὗται[3] δὲ αὐτῷ αὐτόματοι περιῤῥαγῆναι[4], ὥστε λυθῆναι[5] καὶ διαβαίνειν, ὁπόσον ἐβούλετο. Ἐπεὶ δὲ ὄρθρος ἦν, ἔρχεται πρὸς τὸν Χειρίσοφον, καὶ λέγει, ὅτι ἐλπίδας ἔχει καλῶς ἔσεσθαι· καὶ διηγεῖται αὐτῷ τὸ ὄναρ. Ὁ δὲ ἥδετο[6] τε, καὶ, ὡς τάχιστα ἕως ὑπέφαινεν, ἐθύοντο πάντες παρόντες οἱ στρατηγοί· καὶ τὰ ἱερά καλὰ ἦν[7] εὐθὺς ἐπὶ τοῦ πρώτου. Καὶ ἀπιόντες ἀπὸ τῶν ἱερῶν οἱ στρατηγοὶ παρήγγελον τῇ στρατιᾷ ἀριστοποιεῖσθαι.

Les concurrents sont invités à répondre à ces sept questions :

1. A quel temps et de quel thème ?
2. Id. id.
3. Quel est le nominatif singulier masculin ?
4. A quel temps et de quel thème ?
5. Pourquoi à l'infinitif ?
6. Pourquoi deux accents ?
7. Pourquoi ἦν ?

Classement des établissements concurrents.

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE des ÉLÈVES INSCRITS.	NOMBRE des ÉLÈVES CONCURRENTS.	MOYENNE DES POINTS OBTENUS PAR les élèves concurrents.	MOYENNE DES POINTS OBTENUS PAR les élèves inscrits.	CLASSEMENT d'après les points des concurrents.	CLASSEMENT d'après les points de tous les inscrits.
Ath	6	»	391,667	391,667	12e	12e
Beeringen	4	»	631,250	631,250	6e	6e
Bruges	9	»	725,000	725,000	5e	5e
Bruxelles	21	»	857,381	857,381	3e	3e
A reporter. . .	40					

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE des ÉLÈVES INSCRITS.	NOMBRE des ÉLÈVES CONCURRENTS.	MOYENNE DES POINTS OBTENUS PAR		CLASSEMENT	
			les élèves concurrents.	les élèves inscrits.	d'après les points des concurrents.	d'après les points de tous les inscrits
Report. . .	40	M. Dequesne, dans son rapport, mentionne 96 concurrents.				
Dinant	10		595,500	595,500	7ᵉ	7ᵉ
Huy	1		800,800	800,800	4ᵉ	4ᵉ
Liège.	15		545,333	545,333	9ᵉ	9ᵉ
Namur	4		525,000	525,000	10ᵉ	10ᵉ
Nivelles.	5		861,000	861,000	2ᵉ	2ᵉ
Saint-Trond	16		65,625	65,625	13ᵉ	13ᵉ
Tongres.	7		572,143	572,143	8ᵉ	8ᵉ
Tournai.	21		442,381	442,381	11ᵉ	11ᵉ
Verviers	3		1,178,333	1,178,381	1ᵉʳ	1ᵉʳ
	122	96	Maximum : 1,500 points (dont 1,000 pour la version).			

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels APPARTIENNENT LES LAURÉATS.	POINTS OBTENUS (sur 1,500).	PROFESSEURS des LAURÉATS.
1ᵉʳ prix. Auguste Retsin	Athénée de Bruges.	1,195	M. Laude.
2ᵉ id. Évariste Grandjean. . .	École industrielle, littéraire et commerciale de Verviers.	1,190	M. Mauhin.
3ᵉ id. Émile Bède.	Id. id.	1,175	
4ᵉ id. *ex æquo* Jean De Coster	Athénée de Bruxelles.	1,170	M. Baron.
4ᵉ id. *ex æquo* Adolphe Stappaers. . .	École industrielle, littéraire et commerciale de Verviers.	1,170	
1ᵉʳ accessit. Auguste Beckers . .	Athénée de Bruxelles.	1,165	
2ᵉ id. Julien Becquet . . .	Id.	1,135	
3ᵉ id. François Retsin . .	Athénée de Bruges.	1,115	
4ᵉ id. *ex æquo.* Frédéric Eymael. .	Collège de Liège.	1,090	M. Marlin.
4ᵉ id. *ex æquo.* Valérie Cumont . .	Athénée de Bruxelles.	1,090	
5ᵉ id. Gérard Tackoen . .	Collège de Tongres.	1,075	M. Gregorius.

Mathématiques.

1° Quelques personnes voudraient prendre une voiture de louage ; mais il leur faudrait donner 108 francs, et la dépense serait trop forte pour chacune d'elles. Elles s'adjoignent 5 voyageurs de plus et, de cette manière, chacune paiera 15 francs de moins. Combien y avait-il de voyageurs d'abord et combien chacun d'eux eût-il payé ?

2° Construire la formule :

$$x = \sqrt{ab + \frac{c}{d}}.$$

3° Tout quadrilatère est inscriptible dans un cercle, lorsque la somme des deux angles opposés est égale à deux droits. — Démontrer.

4° Exposer les principes sur lesquels est basée l'évaluation du volume des divers polyèdres.

5° Connaissant la surface S et la hauteur H d'un cône droit, calculer le rayon de la base de ce cône.

6° Par un point extérieur à la parabole mener une tangente à cette courbe.

N. B. Comme l'on jugera séparément les réponses à chacune des six questions, ceux d'entre les concurrents qui ne pourraient en résoudre que quelques-unes ne doivent point, pour cela, s'abstenir de concourir.

Les 1re, 3e et 4e questions constituent le concours de mathématiques élémentaires.

Les 2e, 5e et 6e questions constituent le concours de mathématiques supérieures.

Classement des établissements concurrents.

ÉTABLISSEMENTS.	INSCRITS.	CONCURRENTS.	SECTION SUPÉRIEURE (mathématiques supérieures).				SECTION INFÉRIEURE (mathématiques élémentaires).			
			MOYENNE DES POINTS OBTENUS		CLASSEMENT D'APRÈS		MOYENNE DES POINTS OBTENUS		CLASSEMENT D'APRÈS	
			par les concurrents.	par tous les inscrits.	les points des concurrents.	les points de tous les inscrits.	par les concurrents.	par tous les inscrits.	les points des concurrents.	les points de tous les inscrits.
Ath.	1	1	0	0	»	»	722,000	722,000	1er	1er
Beeringen . . .	7	5	0	2,286	»	14e	0	9,143	»	14e
Bouillon (collège).	8	4	20,000	14,000	10e	10e	152,000	92,000	10e	11e
Bruges	6	6	106,667	106,667	8e	5e	468,667	468,667	4e	2e
Bruxelles . . .	12	7	137,143	83,336	5e	6e	372,571	230,667	6e	7e
Dinant.	3	3	226,666	226,666	3e	2e	218,666	218,666	9e	8e
Huy	6	4	0	4,000	»	12e	32,000	32,000	13e	13e
Liège	19	13	278,615	193,156	2e	3e	507,077	357,053	3e	5e
Namur	11	6	108,667	62,909	7e	9e	128,000	84,364	12e	12e
Nivelles	6	6	162,000	162.000	4e	4e	413,667	413,667	5e	3e
Saint-Trond. . .	16	13	0	1,500	»	15e	0	6,000	»	15e
Thuin	4	2	112,000	77,333	6e	7e	257,500	182,333	8e	9e
Tournai	7	4	759,000	437,143	1er	1e	613,500	364,286	2e	4e
Verviers. . . .	6	5	82,000	69,667	9e	8e	340,000	288,667	7e	6e
Virton.	11	10	8,000	8,000	11e	11e	»	»	»	»
	119	96	Maximum : 1,000 points.				Maximum : 1,000 points.			

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels APPARTIENNENT LES LAURÉATS.	POINTS OBTENUS (sur 1,000).	PROFESSEURS des LAURÉATS.
Mathématiques supérieures.			
1er prix. Théophile De Jamblinne.	Athénée de Tournai.	948	M. Ad. Leschevin.
2e id. Charles Roger	Id.	820	
1er accessit. Émile Roger . . .	Id.	656	
2e id. Firmin Fischer . .	Id.	612	
1re ment. hon. Édouard Malherbe.	Collège de Liège.	438	M. Forir.
2e id. Lucien Constant. .	Id.	432	
3e id. François Gilain . .	Athénée de Bruxelles.	416	M. Guillery.
4e id. Édouard Descamps.	Collège de Liège.	406	
5e id. Nicolas Lamarche .	Id.	394	
6e id. Denis Thiry . . .	Id.	374	
Mathématiques élémentaires.			
1er prix. Théophile De Jamblinne .	Athénée de Tournai.	870	M. Ad. Leschevin.
2e id. Désiré Froment	Collège de Nivelles.	744	M. Ranwez.
3e id. Firmin Fischer	Athénée de Tournai.	740	
4e id. Lucien Constant. . . .	Collège de Liège.	736	M. Forir.
1er accessit. Félicien Wincqz . .	Collège d'Ath.	722	M. Beck.
2e id. Adolphe Devaux . .	Collège de Liège.	660	
3e id. Alphonse Inghels. .	Athénée de Bruges.	650	M. Goethals.
4e id. François Gilain . .	Athénée de Bruxelles.	630	M. Kindt.
5e id. *ex æquo.* Guillaume Strong .	Athénée de Bruges.	628	
Hyacinthe Carlier .	Collège de Liège.	628	

V. *Distribution des prix. — Incidents. — Rapports, statistiques, comptes rendus.*

La distribution des récompenses aux lauréats du concours eut lieu à Bruxelles, au Temple des Augustins, pendant les fêtes de septembre. Ce fut une véritable solennité, à laquelle assista une foule considérable et choisie.

Le gouvernement ne récompensa pas seulement les élèves : deux professeurs, dont les classes s'étaient tout spécialement distinguées, M. Blondel (de l'athénée de Bruges) et M. Ad. Leschevin (de l'athénée de Tournai) furent nommés chevaliers de l'ordre de Léopold; ils reçurent la croix des mains de M. Rogier, après la distribution des prix.

Dans diverses villes, il fut fait de chaleureuses réceptions aux lauréats et à leurs professeurs, quand ils revinrent de Bruxelles. Les administrations communales de Bruges, de Tournai, de Verviers, de Namur tinrent à honneur de donner aux uns et aux autres des témoignages publics de leur haute

satisfaction. Des récompenses particulières, consistant en médailles ou en livres, furent décernées par elles aux lauréats.

On a vu que le gouvernement avait publié, en même temps que les noms des lauréats, le classement officiel des établissements d'après la moyenne des points qu'avaient obtenus leurs élèves.

Ce classement devait donner lieu à plus d'une critique. Le préfet des études de l'athénée de Tournai, M. Cugnière, dans un discours public, s'écria : « Laissons là de vaines théories, de vains calculs pour le classement des rangs! » Le système employé pour fixer la moyenne fut signalé par l'administration communale de Liège comme essentiellement défavorable pour les grands établissements. Cette administration demanda qu'on admît chaque établissement à concourir sur toutes les matières qui y étaient enseignées aux élèves de la classe supérieure et qu'on adoptât, pour base de classification, la moyenne obtenue sur l'ensemble des matières. On obtiendrait ainsi, disait-elle, le plus haut degré possible d'exactitude [1].

L'essai tenté par le gouvernement avait été couronné de succès.

« L'institution nouvelle, disait l'an suivant le chef de la division de l'instruction publique, M. Alvin, fut accueillie avec une faveur marquée par le pays et en particulier par le corps enseignant. »

Le principe du concours une fois posé et admis, il s'agissait de le développer.

Table alphabétique.

[1] Voir la lettre du conseil communal de Liège au Ministre, en date du 21 novembre (page 86 du recueil-rapport imprimé en 1841, par les soins du gouvernement, chez la Ve Remy, à Bruxelles). — Voir également le *Moniteur belge* (septembre et octobre 1840) et une petite brochure imprimée à Tournai, en octobre 1840, sous ce titre : *Souvenir du concours général.*

CHAPITRE SECOND.

1841.

I. *Extension du concours. — Son but et son organisation sont modifiés.*

Lorsque la Chambre des représentants discuta le budget de l'instruction publique, à la séance du 26 février 1841, des critiques furent adressées à M. Rogier, au sujet de l'institution et de l'organisation du concours.

M. Doignon lui reprocha d'avoir « outrepassé ses pouvoirs en instituant sans loi un jury d'examen »; il fit en même temps toutes ses réserves sur « la constitutionnalité de l'institution du concours ».

M. Dechamps fit un grief à M. Rogier de n'avoir pas compris dans le concours l'enseignement moral et religieux. Par là, disait-il, le Ministre a implicitement décidé pour l'enseignement moyen que ces matières, n'étant pas obligatoires dans les collèges subsidiés, pouvaient, par conséquent, être négligées.

Les reproches d'illégalité ou d'inconstitutionnalité trouvèrent M. Rogier insensible. Il n'y répondit guère. Il s'appliquait à améliorer l'œuvre, quand le pouvoir passa à d'autres ministres.

« Le premier pas est fait, disait le 25 septembre 1841 M. Nothomb, « successeur de M. Rogier; nous avons cru pouvoir aller plus loin. Le con- « cours de 1840 n'avait été institué qu'entre les établissements subven- « tionnés par l'État... Nous avons fait un appel à tous les établissements « indistinctement. »

En 1840, le concours avait pour but de suppléer aux inspections longtemps négligées, en même temps qu'il était un stimulant pour les études.

En 1841, il n'est plus employé comme moyen d'inspection qu'à l'égard des seules classes d'histoire, de géographie et de langue flamande, matières qui n'avaient point été comprises dans les épreuves de l'année précédente.

C'est par un arrêté royal du 21 avril que le concours fut étendu à tous les établissements, subventionnés ou libres.

Aux termes de cet arrêté, pour être admis au concours, les établissements d'instruction moyenne devaient réunir certaines conditions, dont la principale

était de *posséder un cours complet d'humanités, y compris l'enseignement des mathématiques.*

A l'arrêté était annexé un programme des matières d'enseignement dans lesquelles se renfermeraient les questions et sujets proposés pour le concours. Voici ce programme :

Langues. Langues grecque et latine : depuis les éléments jusqu'à la poésie et la rhétorique inclusivement.

Langues française et flamande : connaissance complète des règles de la grammaire, de la poésie et de la composition.

Histoire. L'histoire sacrée. L'histoire ancienne. L'histoire romaine. L'histoire ancienne de la Grèce. L'histoire du pays (chronologie et principaux faits, d'après les ouvrages élémentaires employés dans les établissements d'instruction moyenne).

Géographie. Les cinq parties du monde; l'Europe avec détail et la Belgique plus particulièrement.

Mathématiques. L'arithmétique complète. L'algèbre jusqu'aux équations du 2e degré inclusivement. La géométrie. La trigonométrie rectiligne.

Un arrêté ministériel du 8 juillet disposa que les épreuves du concours auraient lieu du 19 au 24 de ce mois.

Pour la surveillance et la tenue du concours, l'administration suivit la marche établie en 1840.

II. *Établissements qui prirent part au concours. Classes concurrentes.*

Les établissements que le gouvernement admit à concourir, comme réunissant les conditions stipulées dans l'arrêté du 21 avril, furent les athénées de Bruges, de Bruxelles, de Gand, de Namur, de Tournai; les collèges communaux d'Ath, de Bouillon, de Charleroi, de Dinant, de Liège, de Mons, de Nivelles, de Saint-Trond, de Tongres; l'école moyenne littéraire, industrielle et commerciale de Verviers et l'institution Caroly de Nivelles.

Furent dispensés de l'obligation de concourir, comme ne réunissant pas les conditions ci-dessus, les collèges communaux d'Arlon, de Beeringen, de Chimay, de Hasselt, de Herve, de Huy, de Stavelot, de Thuin et de Virton.

Les matières du concours étaient :

Pour les élèves composant les classes supérieures littéraires (rhétorique) :

1° La composition latine ;
2° La version grecque ;
3° La composition française ;

4° L'algèbre, la géométrie et la trigonométrie — pour les élèves des cours spéciaux sur ces matières;

5° La composition flamande — pour les élèves les plus avancés dans l'étude du flamand;

6° La géographie et l'histoire du pays — pour les élèves indiqués comme composant le cours supérieur spécial sur ces matières ou, dans les établissements qui n'avaient point de cours spéciaux d'histoire et de géographie, pour les élèves de rhétorique.

Les élèves concourant pour le prix de composition latine pouvaient traiter le sujet en vers. Il serait décerné, s'il y avait lieu, un prix spécial de poésie latine.

Il était loisible aux élèves de ne répondre qu'aux questions se rapportant à l'une ou à l'autre branche des mathématiques, des prix spéciaux étant attribués à chaque branche. Mais des prix d'ensemble pouvaient être accordés.

Le nombre d'heures accordé aux concurrents fut doublé et même triplé. Ils eurent six heures pour la composition latine, quatre pour la version grecque, six pour la composition française, six pour les mathématiques, quatre pour la composition flamande, quatre pour l'histoire et la géographie.

III. *Jurys de concours. — Règles pour la correction.*

L'enseignement libre, ayant été admis à concourir, eut des représentants dans le jury.

Les douze jurés désignés pour juger tous les résultats du concours furent répartis entre quatre sections, selon la spécialité des travaux soumis à leur appréciation.

La première section, chargée de juger la version grecque et la composition latine, se composait de : MM. Bormans, Roulez et Bergeron, respectivement professeurs aux universités de Liège, Gand et Bruxelles.

La seconde section, chargée de juger la composition française et le concours d'histoire nationale, se composait de : MM. le baron de Stassart, directeur de l'Académie royale des sciences et belles-lettres; Raoul, professeur émérite de l'université de Gand; Orts, fils, professeur à l'université de Bruxelles.

La troisième section, chargée de juger la composition flamande et le concours de géographie, se composait de : MM. le chanoine David, professeur à l'université catholique de Louvain; Willems, membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres; Schwartz, professeur à l'université de Liège.

La quatrième section, chargée de juger le concours de mathématiques, se composait de : MM. Noël, Manderlier et Meyer, respectivement professeurs aux universités de Liège, Gand et Bruxelles.

Les règles d'appréciation du travail des concurrents restèrent les mêmes

qu'en 1840, sauf les coefficients à attribuer à chaque partie des compositions. Ces coefficients furent déterminés ainsi :

Pour la composition française et la composition latine :

a. Invention, coefficient 15 $\times x$ le chiffre de mérite ;
b. Disposition, — 15 $\times x$ —
c. Élocution, — 20 $\times x$ —

Pour la version grecque :

a. Fidélité de la version, coefficient 35 ;
b. Élégance du style de la traduction, coefficient 15.

Pour la composition flamande :

1° Cours inférieur : *a.* Avoir bien compris, coefficient 10 ;
b. Avoir bien rendu, — 30 ;
c. Réponse aux questions, — 10.
2° Cours supérieur : *a.* Invention, — 10 ;
b. Disposition, — 10 ;
c. Élocution, — 15 ;
d. Réponse aux questions, — 15.

Pour la composition d'histoire nationale :

a. Fidélité des dates et des faits, coefficient 25 ;
b. Méthode, — 15 ;
c. Élocution, — 10.

Pour la composition de géographie :

a. Fidélité des faits, coefficient 25 ;
b. Méthode, — 15 ;
c. Élocution, — 10.

Pour le concours de mathématiques :

1° Composition d'algèbre : *a.* Solution, coefficient 20 ;
b. Discussion, — 30.

2° Composition de géométrie : *a.* Démonstration, coefficient 30 ;
b. Exposé, — 20.

3° Composition de trigonométrie : *a.* Exactitude des formules, coefficient 25 ;
b. Rédaction, — 13 ;
c. Invention, — 12.

Le mérite du travail sur chaque question ou partie de composition étant exprimé par un chiffre entre 0 et 20 et la somme des coefficients de chaque concours étant de 50, il s'ensuit qu'un travail parfait devait obtenir 1,000 points.

Comme en 1840, il ne devait être accordé de prix qu'à ceux des concurrents qui auraient obtenu au moins 750 points pour un même travail.

IV. *Sujets de concours. — Classement des établissements d'après la moyenne des points*[1]. — *Lauréats. — Compositions couronnées.*

Rhétorique.

A. Version grecque (quatre heures).

Οἱ δὲ τριάκοντα ᾑρέθησαν μὲν, ἐπεὶ τάχιστα τὰ μαχρὰ τείχη καὶ τὰ περὶ τὸν Πειραιᾶ καθηρέθη· αἱρεθέντες δὲ ἐφ' ᾧ τε ξυγγράψαι νόμους, καθ' οὕστινας πολιτεύσοιντο, τούτους μὲν ἀεὶ ἔμελλον ξυγγράφειν τε καὶ ἀποδεικνύναι, βουλὴν δὲ καὶ τὰς ἄλλας ἀρχὰς πατέστησαν, ὡς ἐδόκει αὐτοῖς. Ἔπειτα πρῶτον μὲν, οὓς πάντες ᾔδεσαν ἐν τῇ δημοκρατίᾳ ἀπὸ συκοφαντίας ζῶντας καὶ τοῖς καλοῖς καὶ ἀγαθοῖς βαρεῖς ὄντας, συλλαμβάνοντες ὑπῆγον θανάτου· καὶ ἥτε βουλὴ ἡδέως αὐτῶν κατεψηφίζετο οἵ τε ἄλλοι, ὅσοι ξυνῄδεσαν ἑαυτοῖς μὴ ὄντες τοιοῦτοι, οὐδὲν ἤχθοντο. Ἐπεὶ δὲ ἤρξαντο βουλεύεσθαι, ὅπως ἂν ἐξείη αὐτοῖς τῇ πόλει χρῆσθαι ὅπως βούλοιντο, ἐκ τούτου πρῶτον μὲν πέμψαντες ἐς Λακεδαίμονα Αἰσκίνην τε καὶ Ἀριστοτέλην, ἔπεισαν Λύσανδρον, φρουροὺς σφίσι ξυμπρᾶξαι ἐλθεῖν, ἕως δὴ τοὺς πονηροὺς ἐκποδὼν ποιησάμενοι καταστήσαιντο τὴν πολιτείαν· θρέψειν δὲ αὐτοὶ ὑπισχνοῦντο. Ὁ δὲ πεισθεὶς, τούς τε φρουροὺς καὶ Καλλίβιον ἁρμοστὴν ξυνέπραξεν αὐτοῖς πεμφθῆναι.

Classement des établissements concurrents.

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	ÉLÈVES INSCRITS.	ÉLÈVES CONCURRENTS.	RAPPORT DU NOMBRE DES POINTS OBTENUS AU NOMBRE des élèves concurrents et des autres qui, sans motif légitime, se sont dispensés de concourir.	RAPPORT DU NOMBRE DES POINTS OBTENUS AU NOMBRE de tous les élèves inscrits.	CLASSEMENT d'après le rapport du nombre des points obtenus au nombre des élèves concurrents et des autres.	CLASSEMENT d'après le rapport du nombre des points obtenus au nombre de tous les élèves inscrits.	OBSERVATIONS.
Ath (collège)	4	Le compte rendu officiel du concours mentionne 32 absences, dont 3 justifiées.	100,000	100,000	10e	10e	On a donné zéro aux élèves faisant partie de la classe, qui, sans motif légitime, se sont dispensés de prendre part aux concours de français, de latin, de grec, d'histoire et de géographie.
Bouillon (id.)	2		0	0	»	»	
Bruges (athénée)	8		392,857	356,250	3e	4e	
Bruxelles (id.)	13		334,615	334,615	6e	6e	
Charleroi (collège)	7		0	14,286	»	12e	
Dinant (id.)	10		235,000	235,000	8e	8e	Aux élèves qui ont justifié de leur absence il a été attribué un nombre de points égal à la moyenne du collège le moins favorisé.
Gand (athénée)	7		543,571	543,571	1er	1er	
Liège (collège)	10		470,500	470,500	2e	2e	
Mons (id.)	9		355,556	355,556	5e	5e	
Namur (athénée)	12		0	0	»	»	Aucun élève du collège de Bouillon n'a concouru en version grecque.
Nivelles (collège communal)	3		300,000	300,000	7e	7e	
Id. (institution Caroly)	4		0	25,000	»	11e	
Saint-Trond (collège)	7		300,000	300,000	7e	7e	Le jury a annulé les compositions de 3 élèves de Verviers « qui « présentaient, dit le « rapport officiel, des « preuves évidentes « de falsification ».
Tongres (id.)	3		150,000	150,000	9e	9e	
Tournai (athénée)	11		358,636	358,636	4e	3e	
Verviers (école industrielle et littéraire)	4		»	»	»	»	
	114	82	Maximum : 1,000 points.				

[1] Le classement ne parut pas au *Moniteur* cette année. Dans le discours qu'il prononça le jour de la distribution des prix, M. Alvin dit à ce propos : « Le mode suivi pour le clas-

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels APPARTIENNENT LES LAURÉATS.	POINTS OBTENUS (sur 1,000).	PROFESSEURS des LAURÉATS.
1er prix. Louis Delbouille, de Liège.	Collège de Liège.	800	M. Marlin.
2e id. Ernest Daluin, de Tournai.	Athénée de Tournai.	795	M. Convert.
1er accessit. Adolphe Devaux, de Liège	Collège de Liège.	780	
2e id. Victor Devaux, de Liège.	Id.	775	
3e id. Jean Crocq, de Bruxelles.	Athénée de Gand.	755	M. Spyers.
4e id. Camille Périn, de Mons.	Collège de Mons.	750	M. Petit.

Travail de l'élève Louis Delbouille.

Les trente (tyrans) furent choisis aussitôt que les longues murailles et celles qui entouraient le Pyrée eurent été abattues ; ces magistrats, choisis pour composer des lois, d'après lesquelles ils devaient gouverner, différèrent toujours de les composer et de les mettre au jour, et ils établirent le sénat et les autres autorités comme il leur parut convenable.

Ensuite ils commencèrent par saisir ceux que tous savaient vivre du métier de calomniateur dans l'ancien état démocratique, et qui étaient redoutables aux gens de bien, et ils leur intentèrent des affaires capitales ; le sénat les condamna avec plaisir, et les autres citoyens, qui savaient dans leur conscience qu'ils ne ressemblaient pas à ces misérables, ne s'en plaignirent nullement. Mais lorsqu'ils eurent commencé à délibérer s'il leur était permis de gouverner la ville comme ils voudraient, ils envoyèrent d'abord à Lacédémone pour ce sujet Eschine et Aristote, et ils persuadèrent à Lysandre d'aller seconder leur garnison, tandis qu'ils écarteraient les mauvais citoyens et établiraient le gouvernement : ils s'engageaient à l'entretenir. Celui-ci se laissa persuader d'aller les seconder, et leur envoya ses troupes avec Callibius le censeur (Magistrat chargé du maintien des mœurs à Lacédémone).

B. Narration latine (six heures).

Massiliensis contagio. Incipies dicendo anno MDCCXX, navem gallicam, ex Oriente redeuntem, ubi tùm atrocissima sæviebat pestis, ad Massiliæ portum appulisse, diversis mercibus præsertimque pannis ex lanâ contextis refertam, inter quos virus, ignaris omnibus, latebat. Addes quomodò, rebus illis in emporium allatis, lues primùm quasi tacitò serpserit, et gradatim incandescens, totam per civitatem tandem irruperit. Perges describendo varios cladis effectus ac fœdam urbis speciem, hoc ferè modo : « Ubiquè metus, luctus, angor ; consternati cives, etc. ; plangentes feminæ, etc. ; per vias, plateas, ædes, ipsaque templa moribundi aut exanimati passim jacere, etc. » Parentes à filiis, amicos ab amicis, ne quid ad succurrentes contagii efflueret, impiè derelictos ; fures tantùm venenatas domos irrepentes, fluentium tabo corporum, vel propriæ vitæ periculo, spolia subrepturos ; exesas mortuorum relliquias, sine ritu et honore supremo in fossam communem, extrà muros cavatam, coacervatas, aliaque hujusce generis, vividissimis quàm poteris coloribus depinges. Memorabis tot inter pectora pavore obdurata, duos tamen viros, urbis nempè præfectum et archiepiscopum virtute conspicuos se præstitisse, infirmis et egenis suis manibus subvenientes, quùm servi atque homines vilissimi damnosum opus repudiarent. Finem narrationi facies exponendo breviter qui fuerint, postquàm desiisset calamitas, oppidi status et aspectus.

« sement, l'an dernier, a excité de vives réclamations ; il est de nature à perpétuer la riva-
« lité et l'antagonisme dans une lutte qui ne doit exciter qu'une généreuse émulation... »
C'est dans les pièces justificatives du rapport-brochure de 1841 que nous avons pris les tableaux du classement de 1841, comme ceux de 1840.

Classement des établissements concurrents.

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	ÉLÈVES INSCRITS.	ÉLÈVES CONCURRENTS.	RAPPORT DU NOMBRE DES POINTS OBTENUS AU NOMBRE des élèves concurrents et des autres qui, sans motif légitime, se sont dispensés de concourir.	RAPPORT ... de tous les élèves inscrits.	CLASSEMENT d'après le rapport du nombre des points obtenus au nombre des élèves concurrents et des autres.	CLASSEMENT ... de tous les élèves inscrits.	OBSERVATIONS.
Ath	4	Le rapport constate qu'il y a eu 94 concurrents sur 117 inscrits.	26,250	26,250	12e	12e	Pour les absences, on a suivi la même règle que dans le concours en version grecque. Aucun élève du collège de Bouillon n'a concouru.
Bouillon	2		0	0	»	»	
Bruges	8		174,571	154,664	3e	4e	
Bruxelles	13		122,308	122,308	8e	8e	
Charleroi	7		0	2,381	»	15e	
Dinant	10		24,500	24,500	13e	13e	
Gand	7		132,143	132,143	7e	6e	
Liège	10		142,000	142,000	6e	5e	
Mons	9		187,222	187,222	1er	1er	
Namur	12		73,750	73,750	10e	10e	
Nivelles (collège communal)	3		16,666	16,666	14e	14e	
Id. (institution Caroly)	4		65,000	52,916	11e	11e	
Saint-Trond	7		74,856	74,856	9e	9e	
Tongres	3		161,666	161,666	5e	3e	
Tournai	11		185,000	169,697	2e	2e	
Verviers	7		167,000	124,047	7e	7e	
	117		Maximum : 1,000 points.				

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels APPARTIENNENT LES LAURÉATS.	POINTS OBTENUS (sur 1,000).	PROFESSEURS des LAURÉATS.
Prix unique : Camille Périn, de Mons	Collège de Mons.	685	M. Petit.
Mention honorable : André Grignard, de Clermont	École industrielle et littéraire de Verviers.	460	M. Mauhin.

OBSERVATIONS.

I. Le Ministre, considérant que la différence entre la première et la deuxième des deux meilleures compositions était fort considérable, décida qu'il y avait lieu d'accorder un prix à la première, bien qu'elle n'eût pas obtenu le chiffre réglementaire de 750. Le Ministre décida également qu'une mention honorable serait accordée à la deuxième composition, supérieure de 50 points à celle qui suivait immédiatement (voir pièces justificatives dans le rapport-brochure sur le concours de 1841).

II. Cinq élèves avaient, comme le leur permettait le règlement du concours, traité le sujet en vers : aucune de leurs compositions ne mérita de distinction.

Travail de l'élève Camille Périn.

Anno MDCXX maximo splendore florebat Massilia; una ferè ex Galliæ oppidis commercium cum Oriente exercebat, maximisque affluebat divitiis; imaginem quamdam felicitatis opulentiæque cuncta offerebat civitas; undiquè surgebant privato sumptu penè regales domus, novis semper navibus implebatur portus, numerosique felicesque cives quæstuoso libenter indulgebant labori.

Illud verò quod tanta afferebat commoda, idem fuit mali origo. Quâdam enim die navis gallica ex Oriente rediens, ubi tunc atrocissima sæviebat pestis, ad Massiliæ portum appulit, diversis referta mercibus, præsertimque pannis ex lanâ contextis, quibus ad commercium maximè utebatur oppidum, ac inter quos virus ignaris omnibus latebat; inconsultos quidem, felix fortuna præstat homines. Merces in emporium afferuntur, brevique veneunt, totamque sparguntur per urbem; tunc horribile incognitumque malum per populum paulatìm serpere incipit, paucique primùm cadunt, immani repentinâque morte adempti. Frustrà eos ad vitam revocare conantur; incognita lues humanam fallit artem, curisque ipsis conatibusque diffunditur contagium; jam multos corripit pestis, immaniorque fit in dies, tunc usquè ad hanc diem quieti cives, anguntur animis formidineque premuntur; terribiles rumores pervagantur in urbem, novumque injiciunt terrorem populo qui pestis contagionem nesciens, multisque oppressus turbatusque terroribus, sese ab immani viri contactu servare non cogitat; brevique pestis nullis repertis obstaculis, atque gradatim incandescens totam irrumpit per civitatem; tunc omnis mali magnitudo infortunatis patuit civibus, et cum letho pavor luctusque et desperatio venerunt; ubiquè metus et angor; undiquè tristes miserabilesque exsurgunt voces; consternatique cives hùc et illùc currentes doloreque malesani omnia luctu et horrore complent.

Conspiciebantur quoque feminæ plangentes terroreque ferè exanimes; hìc matres liberos suos amplexæ tenent, et de illorum sorte acerbè conqueruntur, illìc teneræ virgines manus ad cœlum tendentes, precibus questibusque aëra implent. Omnia deniquè desperatione horrent; at intereà in dies majori violentiâ sævit pestis, horribilique malo innumerabilis correpta multitudo, extremum spiritum in summis cruciatibus efflat. Interiore adusti igne, sitique ardentes, languida sua per urbem corpora trahunt, brevique humi procumbunt; denso fontes corporum aggere cinguntur, multique in templis quò ad implorandum dei auxilium venerant animam reddunt; per vias, plateas, ædes, templaque moribundi aut exanimati jacent, aurasque ipsas tabo inficiunt; tunc omnia jura rumpuntur, privataque publicaque franguntur officia; parentes suos deserit filius, procul à conjuge fugit uxor; ne quid ad succurrentes contagii effluat, amici ab amicis, fratresque à fratribus derelinquentur; hìc multorum liberorum genitrix, procul ab omnibus extremam reddit animam; nec quisquam ei adest qui claudat oculos, quique eam sepeliendam curet; illìc juvenis propinquorum, amicorumque ope nudatus desperationeque amens exspirat; omnia duravit pectora suî amor; nec vivorum meminerunt, nec mortuos venerantur. Exeduntur mortuorum relliquæ. Magno quidem pretio, conducti homines, cadavera plaustris congesta extrà muros ducunt et sine ritu et honore, in fossam communem coacervant, nec aliâ afficiuntur defuncti sepulturâ; nec tamen inter tot horribilia, lucri cupido è cunctis omninò egreditur animis; fures quidem, improbissimi homines, nefanda audentes, venenatas irrepunt domos, propriæque vitæ periculo, corporum fluentium tabo subripiunt spolia, sæpèque etiam moribundos interficiunt, cædem ipsam cum peste miscentes; aliqui etiam summis indulgent libidinibus ferèque certam exspectantes mortem, reliquam vitam in voluptatibus consumere volunt; attamen pulchra quoque facinora perfecta sunt. Multa officia in suos contulêre quidam fortes homines, multique propinquis amicisque suis usquè ad extremum spiritum curas dederunt, vitamque ipsam in illis curandis amiserunt; quos inter maximè eminent urbis præfectus Archiepiscopusque; hi viri maximo civium amore flagrantes, sese totam per pestem, certæ morti obtulerunt, ut suis succurrerent civibus.

Ipsi manibus suis ægros sublevabant, domumque transportabant, cunctaque eis mali levamenta dabant, quum servi atque vilissimi homines damnosum repudiarent opus.

Ipsi mortuos sepeliendos esse curaverunt, urbemque à viri contractu liberaverunt,

nudatosque parentibus pueros exceperunt pestique sapientibus jussis finem statuêre et omnibus deniquè qui superstites fuerunt salutem attulêre.

Postquam desiit calamitas, aspectum tristem et miserabilem oppidum obtulit, incolis orbæ multæ domus erant, multæ tabo infectæ claudebantur ; ceteras pauci habitabant cives, quorum magna pars simulacris ferè similis erat, luctuque omnes tenebantur, nam ferè cuncti amissum filium aut parentem aut propinquum flebant. Quædam familiæ etiam omninò perierant; totum oppidum silenti mœrore implebatur; silentiumque mœstitiaque et solitudo in his locis tunc erant, in quibus anteà omnia læta opulentaque enitebant.

C. Composition française (six heures).

Discours de Charles-Quint à Philippe II. — Le 15 octobre 1555, à 3 heures de l'après-midi, au palais de Bruxelles, devant une assemblée nombreuse de princes et de gentilshommes, Charles-Quint abdique la souveraineté des Pays-Bas, en faveur de Philippe II, son fils.

Charles-Quint est dégoûté des grandeurs et fatigué des soins de l'administration ; mais, avant de quitter la Belgique où il est né, qu'il aime, et que cependant tant d'États à gouverner, tant de guerres à soutenir, ne lui ont pas permis de rendre aussi heureuse qu'il l'aurait voulu, il donne de sages conseils à son successeur. Il lui représente les Belges comme un peuple brave, religieux, actif, naturellement et franchement dévoué au service de ses souverains, mais, d'une autre part, opiniâtrement attaché au maintien de ses anciens droits et privilèges. En conséquence, il lui recommande de ménager, sous ce dernier rapport, leur juste susceptibilité, plus qu'il ne l'a fait lui-même, de mettre d'ailleurs toute sa confiance en leur loyauté, et de se souvenir que leur caractère, leurs usages, leurs mœurs n'étant pas ceux des Espagnols, il ne doit leur appliquer ni la même politique, ni les mêmes règles de gouvernement.

Classement des établissements concurrents.

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	ÉLÈVES INSCRITS.	ÉLÈVES CONCURRENTS.	RAPPORT DU NOMBRE DES POINTS OBTENUS AU NOMBRE des élèves concurrents et des autres qui, sans motif légitime, se sont dispensés de concourir.	RAPPORT DU NOMBRE DES POINTS OBTENUS AU NOMBRE de tous les élèves inscrits.	CLASSEMENT d'après le rapport du nombre des points obtenus au nombre des élèves concurrents et des autres.	CLASSEMENT d'après le rapport du nombre des points obtenus au nombre de tous les élèves inscrits.	OBSERVATIONS.
Ath	4	Sur 150 inscrits, 126 concurrents.	95,000	95,000	9e	9e	Pour les absences, même règle que dans les concours ci-dessus.
Bouillon	2		60,000	60,000	12e	11e	
Bruges	9		451,875	403,810	1er	1er	
Bruxelles	15		235,333	235,333	3e	3e	
Charleroi	7		27,500	26,327	14e	14e	
Dinant	10		59,000	59,000	13e	12e	
Gand	15		184,231	162,205	4e	4e	
Liège	21		124,524	124,524	7e	7e	
Mons	14		153,214	153,214	6e	6e	
Nivelles (collège communal)	12		103,333	103,333	8e	8e	
Id. (institution Caroly)	3		88,333	88,333	10e	10e	
Namur	5		23,750	22,857	15e	15e	
Saint-Trond	7		19,286	19,286	16e	16e	
Tongres	5		155,000	155,000	5e	5e	
Tournai	12		299,090	275,774	2e	2e	
Verviers	9		68,333	51,894	11e	13e	
	150		Maximum : 1,000 points.				

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels APPARTIENNENT LES LAURÉATS.	POINTS OBTENUS (sur 1000).	PROFESSEURS des LAURÉATS.
1er prix. Victor Cappellemans, de Bruxelles.	Athénée de Bruxelles.	930	M. Baron.
2e id. Jules Jacquin, de Bruges.	Id. de Bruges.	895	M. Couvez.
3e id. Maximilien Gonne, de Braive.	Collège de Liège.	850	M. De Chênedollé.
1er accessit. Victor Dechaux, de Tournai	Athénée de Tournai.	830	M. Convert.
2e id. Charles Beckers, de Namur	Id. de Namur.	825	M. Malecot.
3e id. Pierre Boddaert, de Deynze	Id. de Gand.	775	M. Moke.
4e id. Louis Massart, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	760	

Travail de l'élève Victor Cappellemans.

Le 15 octobre 1553, à trois heures de l'après-midi, une foule épaisse remplissait la grand'salle du palais de Bruxelles ; de nombreux hommes d'armes l'empêchaient à grand'-peine de franchir une barrière en bois qui la séparait d'une seconde partie de la salle réservée à tout ce que l'empire de Charles-Quint offrait d'hommes éminents. Là étaient rassemblés des princes, des guerriers, des magistrats, formant un long demi-cercle, au milieu duquel était assis l'empereur, et à sa droite son fils Philippe.

D'abord le chancelier lut un acte qui annonçait le but de cette réunion ; c'était l'abdication de Charles-Quint. Cette lecture fut écoutée avec un religieux silence et bientôt après l'empereur lui-même se leva :

« Messeigneurs, (dit-il),

« Je vous ai tous réunis aujourd'hui pour vous rendre témoins de ma retraite volontaire, comme vous l'avez été presque tous de mon élévation. J'ai pensé que, comme moi, vous verriez avec plaisir la souveraineté passer des mains affaiblies d'un vieillard dans celles d'un prince plus jeune et plus fort, que vous connaissez tous comme votre compagnon d'armes et que sans doute, comme moi, vous avez jugé digne de me succéder. J'ai voulu, messeigneurs, avant de déposer ma couronne, vous témoigner une dernière fois encore et en public la profonde reconnaissance et la haute estime que je vous garde depuis longtemps ; j'ai voulu vous demander à tous pour mon fils, la fidélité et l'amour que vous avez eus pour moi. — Oui, mon fils, c'est l'une des plus belles parties de votre héritage que le dévouement de tous ces loyaux seigneurs belges que je vous présente ici ; tous ils ont soutenu votre père dans les moments les plus critiques, comme ils l'ont suivi dans la victoire ; toujours ils ont partagé ma bonne et ma mauvaise fortune ; aussi je vous demande pour eux la même estime que je leur ai toujours portée, la même confiance, la même reconnaissance. Fatigué comme je le suis des grandeurs du monde, abîmé par 40 années d'orages et de terreurs politiques, prêt à remettre en vos mains le sceptre des Pays-Bas, j'ai besoin de croire que vous garderez dans votre cœur les sentiments que votre père a toujours eus pour les Belges.

« Je dépose aujourd'hui sur votre tête la couronne de ce royaume, je vous lègue les Pays-Bas, ma patrie ; je vous donne à gouverner mes frères et mes enfants ; rendez-les plus heureux que je n'ai pu le faire pendant l'agitation de mon règne, pendant ces guerres d'Afrique et d'Italie, ces voyages en Angleterre et en Autriche, ces courses de l'Espagne aux Pays-Bas : occupez-vous du bonheur des Belges plus que je n'ai pu le faire pendant les

continuelles perplexités, les batailles et les révoltes dont mon existence a été remplie ; faites pour les Belges, ce que j'eusse voulu faire, — leur bonheur. Aimez-les, Philippe, comme les plus braves de vos sujets, comme les plus fidèles, comme les plus religieux. Aimez-les, ces soldats qui m'ont suivi jusqu'en Afrique, qui combattaient au premier rang à Pavie, et à l'un desquels le roi de France a daigné remettre son épée, comme au plus digne ; aimez-les, ces peuples qui servent jusqu'à la dernière goutte de sang qu'ils ont dans les veines, leur Dieu et leur Roi ; auxquels il ne faut pas donner d'inquisition pour qu'ils adorent Dieu et respectent l'Église, ni de tribunaux pour qu'ils restent fidèles à leur souverain.

« Je vous ai donné, à vous que j'aime, Philippe, ce pays que j'aime le plus avec vous, les Pays-Bas, la terre la plus riche et la plus belle de l'Europe, la plus enviée de nos voisins. Je vous donne ce pays où toute ressource s'utilise, où tout bras travaille, où tout prospère, où le commerce remplit les ports de vaisseaux et couvre les routes de chariots ; je vous donne tout cela libre de toute prétention de monarques étrangers, avec des places fortes pour repousser les aggressions, et des soldats qui depuis César sont regardés comme les plus braves. — Je vous lègue un pays qui vous sera fidèle, parce que la fidélité est chez ses habitants une vertu innée, un pays qui vous aimera, Philippe, au double titre et de souverain et de fils d'un Belge ; qui vous respectera, qui vous donnera tout ce que vous pouvez attendre de lui, si vous respectez les lois, si vous ne froissez pas les antiques priviléges qu'il s'est conquis. Le peuple belge aime celui qui l'aime ; mais il mord celui qui le frappe injustement.

« Aussi, Philippe, respectez toujours les priviléges du peuple qui le premier a brisé les chaînes de la féodalité, pour n'obéir qu'à un roi unique et juste pour tous. Ah ! certes, jamais sous votre règne, mon cœur me l'affirme, jamais on ne transgressera les coutumes si chères aux Belges, jamais il n'y aura de troubles ni de séditions ; les antiques libertés des corporations flamandes resteront intactes pour tous ; le commerce protégé par une paix solide, augmenté par une activité toujours croissante, s'étendra jusqu'aux plus lointaines contrées. — Oui, Belges, sous le règne de Philippe, beaucoup mieux que sous celui de Charles, on respectera vos chartes ; rien, soyez-en sûrs, ne troublera votre félicité ; vos foulons et vos tisserands pourront rester à leurs draps et à leurs toiles sans jamais devoir prendre les vieilles armes de leurs pères ; vous ne devrez pas songer à punir de transgresseur, à venger vos libertés, vous n'aurez qu'à en jouir.

« Toujours, n'est-il pas vrai, mon fils, ils n'auront qu'à bénir le prince qui va les gouverner, qui apprendra leurs mœurs et leurs usages, qui se fera Belge pour les Belges, comme il est Espagnol en Espagne.

« Étudiez bien, Philippe, le caractère de ce peuple, étudiez-le dans celui de De Horn, de De Lannoy, de d'Egmont, de tous ces gentilshommes qui représentent fidèlement leur nation ; ils vous diront ce qu'on dit et ce qu'on pense dans ce royaume, ils vous rapporteront les plaintes et les remercîments, car la loyauté est dans le cœur de tous les Belges.

« Loyauté, fidélité, bravoure, ces mots résument le caractère politique du peuple que je vous confie ; aussi, que toujours vous agissiez ouvertement avec eux ; que toujours ils sachent le but de toutes vos ordonnances, de toutes vos mesures, et si ce but est irréprochable, toujours vous rencontrerez l'obéissance la plus parfaite. — Et maintenant je vous ai donné, Philippe, les conseils que je croyais devoir vous communiquer ; je vous les ai donnés à haute voix, et devant tous, pour que tous sachent sur quoi je désire que soient basés votre gouvernement et votre politique. — Ce que je vous ai dit m'a été inspiré par quarante années d'expérience ; je vous adjure encore une fois, avant de poser la couronne sur votre tête, avant de remettre le sceptre entre vos mains, de suivre mes avis.

« Certain que vous marcherez dans le chemin que je vous ai tracé, j'abdique la couronne.

« Qu'un jour la postérité puisse dire : Jamais prince ne fut mieux le père de son peuple, jamais prince ne le rendit si grand, si puissant, si heureux que Philippe II, jamais peuple n'aima son prince comme les Belges aimèrent Philippe II, le fils du Bourgeois de Gand, de Charles-Quint.

« Ainsi donc, messeigneurs, et vous peuple qui m'écoutez, j'abdique la souveraineté des Pays-Bas en faveur de mon fils Philippe ; je vous demande pour lui, amour et fidélité ; puisse le Ciel bénir le dernier acte de mon règne, et protéger envers et contre tous le roi que je couronne et le peuple qu'il va gouverner. »

D. Histoire nationale (quatre heures avec la géographie).

Sujet : Raconter brièvement l'histoire de Charles, dit le Téméraire, duc de Bourgogne, jusqu'à la bataille de Nancy inclusivement.

Classement des établissements concurrents.

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	ÉLÈVES INSCRITS.	ÉLÈVES CONCURRENTS.	RAPPORT DU NOMBRE DES POINTS OBTENUS AU NOMBRE des élèves concurrents et des autres qui, sans motif légitime, se sont dispensés de concourir.	RAPPORT DU NOMBRE DES POINTS OBTENUS AU NOMBRE de tous les élèves inscrits.	CLASSEMENT d'après le rapport du nombre des points obtenus au nombre des élèves concurrents et des autres.	CLASSEMENT d'après le rapport du nombre des points obtenus au nombre de tous les élèves inscrits.	OBSERVATIONS.
Ath	23	131 concurrents (9 absences justifiées).	142,609	142,609	10e	10e	Même règle pour les absences que dans les concours ci-dessus.
Bouillon	2		222,500	222,500	7e	7e	
Bruges	9		288,125	256,880	6e	6e	
Bruxelles	26		77,500	72,071	14e	14e	
Charleroi	26		6,923	6,923	16e	16e	
Dinant	22		195,227	195,227	8e	8e	
Gand	12		360,000	330,577	5e	4e	
Liège	22		109,545	109,545	13e	13e	
Mons	14		134,629	134,629	11e	11e	
Nivelles (collège communal)	10		114,500	114,500	12e	12e	
Id. (institution Caroly)	3		390,000	390,000	4e	3e	
Namur	5		175,000	141,385	9e	9e	
Saint-Trond	28		30,714	30,714	15e	15e	
Tongres	5		447,000	447,000	2e	1er	
Tournai	14		434,643	434,643	3e	2e	
Verviers	9		551,000	309,188	1er	5e	
	230		Maximum : 1,000 points.				

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels APPARTIENNENT LES LAURÉATS.	POINTS OBTENUS (sur 1,000).	PROFESSEURS des LAURÉATS.
1er prix. Désiré Froment, de Nivelles	Collège communal de Nivelles.	885	M. Hivin.
2e id. Jean Crocq, de Bruxelles.	Athénée de Gand.	875	M. Gantrelle.
3e id. *ex æquo.* Math. Tasnier, de Maestricht	Collège de Tongres.	825	M. Gregorius.
3e id. *ex æquo.* Charles Simon, de Péruwelz	Athénée de Tournai.	825	M. l'abbé Kleyr.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels APPARTIENNENT LES LAURÉATS.	POINTS OBTENUS (sur 1,000).	PROFESSEURS des LAURÉATS.
1er accessit. Éloy Boulanger, de Grand-Rechain . .	École industrielle et littéraire de Verviers.	815	M. J. Demal.
2e id. Émile Delpierre, d'Antoing	Athénée de Tournai.	795	
3e id. Gérard Tackoen, de Bilsen.	Collège de Tongres.	760	
4e id. *ex æquo.* Émile Lebrun, de Flobecq	Athénée de Tournai.	755	
4e id. *ex æquo.* Nicolas Beaufort, de Verviers	École de Verviers.	755	
5e id. Camille Périn, de Mons.	Collège de Mons.	725	M. Petit.

Travail de l'élève Désiré Froment.

Charles-le-Téméraire, fils de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, naquit à Dijon, le 10 novembre 1433. Il fut nommé, en 1465, chef de la ligue faite contre Louis XI, par plusieurs seigneurs français, et se couvrit de gloire à la bataille de Montlhéry. Peu après, la ville de Dinant l'ayant outragé, il alla assiéger cette ville, s'en empara, et la livra au pillage et aux flammes.

Le 14 juin 1467, Philippe-le-Bon étant mort, Charles lui succéda. Son règne commença sous de funestes auspices. Après s'être fait inaugurer comme duc de Brabant, à Louvain, il alla à Gand pour se faire inaugurer comte de Flandre. Là on le força à supprimer la cueillette, impôt établi sur le blé, et à restituer les droits que cette ville avait perdus sous Philippe-le-Bon. Mais à peine sorti de Gand, Charles annula les concessions qu'il avait faites.

Vers la fin de la même année, les Liégeois, excités par le roi de France, se révoltèrent contre leur évêque, Louis de Bourbon; Charles prit sa défense, défit les rebelles, au nombre de 30,000, à Brustheim, et fit son entrée dans Liége.

L'année suivante, Louis XI sema encore l'argent parmi les Liégeois, et, pour mieux cacher sa perfidie, demanda, à Péronne, une entrevue à Charles, qui l'y retint prisonnier, et le força à venir faire avec lui le siége de Liége. Cette ville fut prise d'assaut, pillée et brûlée sous les yeux du perfide monarque français.

Le 2 juillet 1468, Charles épousa Marguerite, sœur d'Édouard IV, roi d'Angleterre; ensuite il s'appliqua à faire régner la paix dans ses États.

En 1471, le même Édouard, détrôné par ses sujets, se jeta dans les bras de Charles, qui, par sa flotte et l'argent qu'il lui procura, parvint à le rétablir sur le trône, après avoir défait l'usurpateur, le comte de Warvick.

En 1472, Louis XI ayant manqué à sa parole, Charles entra en France et tenta le siége de Beauvais; mais les femmes, commandées par Jeanne Hachette, firent une si belle défense, qu'il dut lever ce siége. De là il passa en Normandie, ravagea tout ce pays et conclut enfin la paix.

La même année, Charles ajouta à ses autres possessions, le duché de Gueldre et le comté de Zutphen. Arnould, duc de Gueldre, ayant été détrôné par son fils, Charles voulut tenter de ramener la paix entre le père et le fils; mais celui-ci voulant régner à tout prix, Charles le jeta en prison et rétablit le père. Par reconnaissance ce dernier déshérita son fils et vendit à Charles ses États. Arnould étant mort, peu après, Charles alla se rendre maître par la force des pays qu'il avait achetés.

Ne mettant plus de bornes à son ambition, il fut en Allemagne pour se faire donner les titres de Roi, et de Vicaire du Saint-Empire. Mais l'Empereur, excité par Louis XI, quitta Trèves, éludant ainsi la demande de Charles. Celui-ci, furieux, résolut d'acquérir par la force des armes ce qu'il ne pouvait obtenir par prières, et alla mettre le siége devant Nuis en 1474. Au bout de 10 mois, il fut forcé de le lever honteusement. Il fit ensuite la conquête de la Lorraine, et entra en triomphe à Nancy en 1475. Delà il passa en Suisse, prit Granson, mais perdit bientôt une bataille sanglante sous les murs de cette même ville. Il essuya une seconde défaite à Morat. En même temps, le duc de Lorraine reprit Nancy; Charles, contre l'avis de ses généraux, voulut livrer, près de Nancy, bataille avec quatre mille hommes contre vingt mille; il fut complétement défait, périt d'un coup de lance et son cadavre fut trouvé dans un fossé, trois jours après ce combat, le visage attaché à la glace, le 4 janvier 1477.

E. Géographie (quatre heures avec l'histoire).

Sujet : Décrire la direction des chaînes de montagnes de l'Europe, indiquer leur liaison et la ligne de séparation des eaux qu'elles y forment, particulièrement par rapport à la Belgique.

Classement des établissements concurrents.

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	ÉLÈVES INSCRITS.	ÉLÈVES CONCURRENTS.	RAPPORT DU NOMBRE DES POINTS OBTENUS AU NOMBRE des élèves concurrents et des autres qui, sans motif légitime, se sont dispensés de concourir.	RAPPORT … de tous les élèves inscrits.	CLASSEMENT d'après le rapport du nombre des points obtenus au nombre des élèves concurrents et des autres.	CLASSEMENT … de tous les élèves inscrits.	OBSERVATIONS.
Ath	23	120 concurrents (4 absences justifiées).	21,304	21,304	14e	14e	Même règle que plus haut pour les absences.
Bouillon	2		460,000	460,000	4e	4e	
Bruges	7		602,857	602,857	2e	1er	
Bruxelles	15		0	0	»	»	
Charleroi	25		3,125	3,125	15e	15e	
Dinant	22		219,091	219,091	8e	8e	
Gand	12		605,000	554,845	1er	2e	
Liége	22		453,636	453,636	5e	5e	
Mons	14		77,146	77,146	12e	12e	
Nivelles (collège communal)	12		468,333	468,333	3e	3e	
Id. (institution Caroly)	3		88,333	88,333	11e	11e	
Namur	5		152,500	122,625	10e	10e	
Saint-Trond	22		53,863	53,863	13e	13e	
Tongres	5		168,000	168,000	9e	9e	
Tournai	14		238,929	238,929	6e	6e	
Verviers	30		224,643	224,643	7e	7e	
	233		Maximum : 1,000 points.				

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels APPARTIENNENT LES LAURÉATS.	POINTS OBTENUS (sur 1,000).	PROFESSEURS des LAURÉATS.
1er prix. Jean Crocq, de Bruxelles.	Athénée de Gand.	975	M. Moke.
2e id. Max. Gonne, de Braive .	Collège de Liège.	950	M. Fassin.
3e id. Ach. Gilliodts, de Bruges.	Athénée de Bruges.	900	M. Bogaerts.
4e id. Louis Delbouille, de Liège	Collège de Liège.	895	
5e id. Edmond Vanderdonckt, de Gand	Athénée de Gand.	890	
1er accessit. Ch. Blake, de Woolwich	Athénée de Bruges.	850	
2e id. Aug. Bury, de Liège.	Collège de Liège.	825	
3e id. Charles Valckenaere, de Bruges.	Athénée de Bruges.	800	
1re ment. hon. Camille Périn, de Mons	Collège de Mons.	770	M. Petit.
2e id. *ex æquo.* Jules Colbeau, de Namur	Athénée de Namur.	765	M. Malecot.
Xav.-Ch. Bougard, de Ferage. . . .	Collège de Dinant.	765	M. Rossion.
3e id. *ex æquo.* Joseph Bouché, de Namur	Athénée de Namur.	755	
Édouard Descamps, de Liège	Collège de Liège.	755	
4e id. François Vandenberghe, de Gand.	Athénée de Gand.	750	

Travail de l'élève Jean Crocq.

L'Europe continentale peut, sous le rapport physique, se diviser en deux moitiés, qui sont séparées par la Vistule et le Dniester : la première est une vaste plaine qui comprend la Russie d'Europe, la Pologne et une partie de la Prusse ; tandis que l'autre, qui comprend l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et l'empire d'Autriche, est en grande partie couverte de montagnes.

La première partie est séparée de l'Asie par la chaîne des monts Ourals, d'où descendent deux fleuves, la Petschora et l'Oural, dont l'un se jette, au Nord, dans la mer Glaciale, l'autre, au Sud, dans la mer Caspienne. Cette grande plaine est traversée par une chaîne de hauteurs de peu d'élévation, qui se prolonge jusques vers les Carpathes et où se trouvent les sources de plusieurs fleuves, qui ont deux directions principales : les uns coulent vers le Nord, les autres vers le Sud. Parmi les premiers se trouvent la Dwina, qui se jette dans la mer Blanche, la Duna dans le golfe de Riga, et le Niemen dans le golfe de Dantzick. Vers le Sud coulent le Volga dans la mer Caspienne, le Don dans la mer d'Azof, et le Dnieper dans la mer Noire. Comme cette plaine a en général peu d'inclinaison, elle renferme, surtout vers le Nord, une foule de lacs.

La seconde partie comprend une chaîne principale de montagnes, qui s'étend de l'Ouest à l'Est (ce sont les Alpes, qui bornent l'Italie au Nord), traverse la Suisse, le Tyrol et l'Illyrie. Aux Alpes se rattachent, en France, le Jura et les Vosges, dont la continuation forme les Ardennes. En Allemagne elles envoient un autre rameau, qui forme les Alpes de Souabe et la Forêt-Noire.

Des Alpes proprement dites ne descendent que peu de fleuves : ce sont, vers le Nord, le Rhin, qui se jette dans la mer du Nord, vers l'Ouest, le Rhône, qui se jette dans le golfe de

Lyon. Ces deux fleuves prennent leur source presqu'au même point. Vers le Sud coulent encore des Alpes, vers l'Italie, le Pô et l'Adige. Mais le plus grand nombre de fleuves descendent des divers rameaux des Alpes : ce sont, en France, la Moselle, qui se jette dans le Rhin, et la Saône, qui se jette dans le Rhône, coulant des Vosges, l'une vers le Nord, l'autre vers le Sud. De la Forêt-Noire coule le Danube, le plus grand fleuve de l'Europe centrale : il coule vers l'Est et se jette dans la mer Noire, après avoir reçu des Alpes plusieurs affluents, dont les principaux sont l'Inn, qui se dirige vers le Nord, et la Drave et la Save, qui coulent vers l'Est. Aux Alpes de Souabe se joint, au Nord, entre la Bavière et la Bohême, le Fichtelgebirge, qui donne naissance au Mein, qui coule vers l'Est et se joint au Rhin. Au Fichtelgebirge se rattachent les montagnes de la Bohême, qui ont la forme d'un losange, et encaissent ce pays. Dans l'intérieur est la source de l'Elbe, grand fleuve qui, après avoir coulé par une issue qui se trouve au Nord entre l'Erzgebirge et le Riesengebirge, va se jeter dans la mer du Nord. Aux montagnes de Bohême se rattachent vers l'Est, au moyen des montagnes de Moravie, les Carpathes : cette grande chaîne de montagnes, qui borne la Hongrie, envoie vers le Nord l'Oder et la Vistule dans la Baltique, vers le Sud la Theiss dans le Danube, et vers l'Est le Dniester dans la mer Noire. Au Nord du Fichtelgebirge se trouve le groupe du Hartz, qui ne donne naissance à aucun fleuve considérable. En France sont les Cévennes, séparées du Jura par le Rhône, et qui se rattachent aux montagnes de l'Auvergne. Ce groupe donne naissance à la Loire, qui coule vers l'Ouest à travers la France ; il se rattache à la Côte d'Or, qui va rejoindre les Vosges, et qui donne naissance à la Seine, qui coule vers l'Ouest dans la Manche, et à la Meuse, qui se dirige vers le Nord, et se jette dans la mer du Nord. Au Nord de la France est le plateau de la Picardie, d'où coulent la Somme dans la Manche, l'Escaut dans la mer du Nord, et la Lys dans l'Escaut. Dans le Hainaut se trouve un autre plateau d'où descendent la Sambre, qui se jette dans la Meuse, la Senne qui se jette dans le Rupel, et la Haine. Du plateau de l'Ardenne descendent, vers la Meuse, la Vesdre et l'Ourthe, et du plateau de la Hasbagne descendent la Dyle, le Demer et le Rupel.

Au Nord de l'Europe se trouve la presqu'île Scandinave, traversée par les Alpes Scandinaves, d'où descendent plusieurs petits fleuves, qui se jettent dans la Baltique et le golfe de Bothnie. Au Sud sont trois autres presqu'îles. La première, qui comprend la Turquie et la Grèce, est traversée par l'Hémus ou Balkan, qui se rattache aux Alpes d'Illyrie, et duquel court, vers le Sud, une branche qui comprend le Pinde, le Parnasse et l'Oeta. La seconde est l'Italie, traversée par les Apennins, d'où coulent, vers la mer de Toscane, l'Arno et le Tibre. La troisième est l'Espagne, séparée de la France par les Pyrénées. Les principales montagnes sont les montagnes des Asturies, celles de Castille, la Sierra Morena, et la Sierra Nevada.

De ces montagnes coulent vers l'Ouest le Minho, le Douro et le Tage, vers le Sud la Guadiana et le Guadalquivir, et vers l'Est le Xucar et l'Ebre.

En Angleterre, les principales rivières sont la Tamise et la Saverne, qui se jettent dans la mer du Nord et la mer d'Irlande.

Mathématiques (six heures).

A. *Algèbre.* — Résoudre l'équation générale du second degré : $x^2 + px + q = o$ et la discuter complètement.

B. *Géométrie.* — Exposer la méthode d'*exhaustion*, qui sert à trouver le rapport approché de la circonférence au diamètre.

C. *Trigonométrie.* — Trouver les formules qui servent à déterminer le troisième côté d'un triangle dans lequel on connaît deux côtés et l'angle compris.

Classement des établissements concurrents.

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DES CONCURRENTS en			MOYENNE des points obtenus par les concurrents en			CLASSEMENT d'après la moyenne des points obtenus en		
	Algèbre.	Géométrie.	Trigono-métrie.	Algèbre.	Géométrie.	Trigono-métrie.	Algèbre.	Géométrie.	Trigono-métrie.
Ath.	1	1	1	630,000	850,000	452,000	2e	1er	11e
Bouillon	5	3	4	346,600	401,333	596,000	13e	8e	6e
Bruges	9	9	9	455,777	200,555	541,333	11e	13e	9e
Bruxelles.	17	5	6	543,059	495,000	613,833	6e	5e	4e
Charleroi.	6	2	2	558,667	167,000	264,000	5e	14e	14e
Dinant.	8	5	2	410,125	286,600	643,500	12e	11e	3e
Gand	8	7	9	486,750	431,571	567,889	9e	6e	8e
Liège	89	33	22	527,933	333,818	579,818	7e	10e	7e
Mons	12	10	8	626,333	679,900	795,375	3e	3e	2e
Namur	5	5	5	492,200	381,200	530,400	8e	9e	10e
Nivelles (coll. communal).	5	1	1	464,800	420,000	444,000	10e	7e	12e
Id. (institut. Caroly).	10	2	0	245,800	218,500	»	15e	12e	»
Tongres	10	6	10	327,500	153,000	408,000	14e	15e	13e
Tournai	17	13	18	559,706	545,231	823,111	4e	4e	1er
Verviers	5	5	4	646,800	715,400	603,000	1er	2e	5e
	207	107	101	Maximum : 1,000 points.					

OBSERVATIONS. — Il était loisible aux élèves de ne concourir que sur une branche.
Pour donner zéro aux absents ou leur attribuer la moyenne du collège le moins favorisé, il aurait fallu savoir quelles branches ils auraient traitées, en cas qu'ils eussent concouru, et comme on l'ignorait, on a dû se borner, dans le classement, à compter les points obtenus par les élèves concurrents.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels appartiennent LES LAURÉATS.	POINTS OBTENUS.	PROFESSEURS des LAURÉATS.
PRIX D'ENSEMBLE.			
1° *Élèves ayant concouru sur les trois branches :*		(sur 3,000)	
1er prix. Nicolas Beaufort, de Verviers . . .	École industrielle et littéraire de Verviers.	2,564	M. Zickwolff.
2e id. Adolphe Delloye, de Chastre . . .	Athénée de Bruxelles.	2,450	MM. Guillery et Kindt.
3e id. Jules Clermont, de Hodimont . . .	École industrielle et littéraire de Verviers.	2,254	
1er accessit. Henri Clochereux, de Liège . .	Collège de Liège.	2,090	MM. Forir et Falisse.
2e id. Jean Crocq, de Bruxelles . . .	Athénée de Gand.	2,084	M. Lefrançois.
3e id. Isid. Joannès, de Lacuisine . .	Collège de Bouillon.	2,076	M. Niederprüm.
1re ment. hon. Louis Parez, de Mons . . .	Id. de Mons.	1,988	MM. Malbrenne et Huet.
2e id. Adhémar Moreau, d'Ath . .	Collège d'Ath.	1,932	M. Beck.
3e id. Walthère Englebert, de Liège.	Id. de Liège.	1,882	
4e id. Philip. Vandevivere, d'Ypres.	Id. de Mons.	1,876	
5e id. François Henin, de Presle . .	Athénée de Namur.	1,833	M. Lallement.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels appartiennent LES LAURÉATS.	POINTS OBTENUS.	PROFESSEURS des LAURÉATS.
2° Élèves ayant concouru dans deux branches.			
		(sur 2,000)	
1re ment. spéc. Emman. Delsaux, de Cuesmes.	Collège de Mons.	1,698	M. Malbrenne.
2e id. Emile Beeckmans, d'Ostende.	Athénée de Tournai.	1,629	M. Ad. Leschevin.
3e id. Henri Dupont, de Dour . . .	Collège de Mons.	1,610	
4e id. François Mahutte, d'Antoing.	Athénée de Tournai.	1,579	
5e id. Edmond Boutique, d'Ath . .	Id.	1,576	
6e id. Adolphe Devaux, de Liège. .	Collège de Liège.	1,566	MM. Forir et Falisse.
7e id. Émile Lebrun, de Flobecq. .	Athénée de Tournai.	1,547	
8e id. Auguste Blondiau, de Mons .	Id.	1,520	
9e id. Jos. De Bremacker, de Brux.	Athénée de Bruxelles.	1,510	MM. Guillery et Kindt.
Concours spécial d'Algèbre [1].			
		(sur 1,000)	
1er prix. Victor Detiége, de Hannut (*a.*) . .	Collège de Liège.	978	M. Falisse.
2e id. Mich.-M.-Chr. Bamps, de Hasselt (*a*).	Id.	958	
3e id. Alphonse Loumaye, d'Envoz (*a.*). .	Id.	955	
4e id. Hubert Boens, de Charleroi (3). . .	Collège de Charleroi.	947	M. Michel Leschevin.
5e id. Nicolas Beaufort, de Verviers (3) . .	École industrielle et littéraire de Verviers.	928	M. Zickwolff.
6e id. Adolphe Delloye, de Chastre (3) . .	Athénée de Bruxelles.	902	M. Kindt.
1er accessit. Jean Crocq, de Bruxelles (3). .	Id. de Gand.	858	M. Lefrançois.
1er accessit. Ch.-Aug. Meyer, de Rotterdam (*a.*)	Collège de Liège.	858	
2e id. François Thiry, de Jemeppe (*a.*).	Id.	838	
3e id. Victor Anoul, de Bruxelles (3).	Athénée de Bruges.	833	M. Hissette.
3e id. Camille Evrard, de Dinant (3) .	Collège de Dinant.	833	M. Lambert.
1re ment. hon. Émile Simon, de Mons (*a.*) .	Collège de Mons.	815	M. Huet.
1re ment. hon. J. De Bremacker, de Brux. (3).	Athénée de Bruxelles.	815	
1re ment. hon. Jules Tarlier, de Bruxelles (3).	Id.	815	
2e id. Léon Huart, de Mons (*a.*) . .	Collège de Mons.	810	
3e id. Samuel Navez, de Mons (*a.*).	Id.	755	
Concours spécial de Géométrie.			
		(sur 1,000)	
1er prix. Mathieu Xhoffer, de Verviers (3) . .	École industrielle et littéraire de Verviers.	859	M. Zickwolf.
2e id. Adhém. Moreau, d'Ath (3)	Collège d'Ath.	850	M. Beck.
3e id. Édouard Simon, de Péruwelz (*g.*) .	Athénée de Tournai.	808	M. Casterman.
3e id. Alex. Delye, de Tournai (*g.*) . . .	Id.	808	
1er accessit. Édouard De Soignie, de Mons (*g.*)	Collège de Mons.	781	M. Malbrenne.
2e id. Henri Dupont, de Dour (*g. t.*). .	Id.	777	
3e id. Joseph Fraeys, ... (*g. t.*). . .	Athénée de Gand.	771	M. Lefrançois.
4e id. Alfred Lebrun, de Lens (*a. g.*) .	Collège de Mons.	768	
Concours spécial de Trigonométrie.			
		(sur 1,000)	
1er prix. Auguste Blondiau, de Mons (*a. t.*).	Athénée de Tournai.	950	M. Ad. Leschevin.
1er prix. Emman. Delsaux, de Cuesmes (*g. t.*).	Collège de Mons.	950	M. Malbrenne.
2e id. Émile Beeckmans, d'Ostende (*a. t.*)	Athénée de Tournai.	929	
3e id. Florim. Rauwenhoff, de Brux. (*a. t.*).	Id.	908	

[1] Explication des signes particuliers : — (*a*) : n'a concouru qu'en algèbre ; (*g*) : n'a concouru qu'en géométrie ; (*t*) : n'a concouru qu'en trigonométrie ; (3) a concouru sur les trois branches.

LAURÉATS.			ÉTABLISSEMENTS auxquels appartiennent LES LAURÉATS.	POINTS OBTENUS.	PROFESSEURS des LAURÉATS.
1er accessit.		Franç. Mahutte, d'Antoing (*a. t.*).	Athénée de Tournai.	892	
2e	id.	Ferd. Otto, de Bruxelles (*a. t.*).	Id.	890	
3e	id.	Émile Lebrun, de Flobecq (*a.t.*).	Id.	887	
		H. De Quebedo, de Tournai (*a.t.*)	Id.	887	
4e	id.	Alph. Breyer, d'Arlon (*a. t.*) . .	Id.	872	
5e	id.	Isidore Joannès, de Lacuisine (3).	Collège de Bouillon.	868	M. Niederprüm.
6e	id.	Edmond Boutique, d'Ath (*a. t.*).	Athénée de Tournai.	866	
7e	id.	Henri Clochereux, de Liège (3).	Collège de Liège.	858	M. Forir.
		Ch. Sainctelette, de Brux (*g. t.*).	Id. de Mons.	858	
8e	id.	Just. Deraedt, de Nederzwalm (*t*).	Athénée de Tournai.	851	
9e	id.	Walth. Englebert, de Liège (3).	Collège de Liège.	850	
		Mel Coenegracht, de Tongres (3).	Id. de Tongres.	850	M. Bairin.
1re ment. hon.		A. Leschevin, de Tournai (*a. t.*).	Athénée de Tournai.	842	
2e	id.	Adolphe Devaux, de Liège (*g.t.*)	Collège de Liège.	838	
3e	id.	Henri Dupont, de Dour (*g. t.*).	Id. de Mons.	833	
4e	id.	Ch. Simon, de Péruwelz (*a. t.*).	Athénée de Tournai.	830	
5e	id.	Jules Clermont, de Hodimont (3).	École industrielle et littéraire de Verviers.	829	M. Zickwolff.
6e	id.	Nic. Beaufort, de Verviers (3).	Id.	827	
		Lld Crombé, de Tournai (*a.t.*).	Athénée de Tournai.	827	
7e	id.	Adolp. Delloye, de Chastre (3).	Athénée de Bruxelles.	826	
8e	id.	Auguste Broquet, d'Ath (*a. t.*).	Athénée de Tournai.	815	
		Léop. Heyde, d'Anvers (*a. t.*).	Id.	815	
9e	id.	Jules Dodelé, de Hal (*a. t.*). .	Id.	811	
10e	id.	Fr. Decourtray, de Gand (*g.t.*).	Collège de Mons.	808	
		Alf. Gernaert, de Namur (*g.t.*).	Id.	808	
		Auguste Bury, de Liège (*g. t.*).	Collège de Liège.	808	
11e	id.	Ph. Vandevivere, d'Ypres (3).	Collège de Mons.	784	
12e	id.	P. de Wyels, de Louvain (*a. t.*).	Athénée de Tournai.	776	
13e	id.	Louis Delbouille, de Liège (*g.t.*)	Collège de Liège.	773	

Travail de l'élève Victor Detiége.

Sujet : Résoudre l'équation générale du second degré $x^2 + px + q = o$ et la discuter complètement.

Faisant passer q dans le second membre, on a : $x^2 + px = -q$.

Considérons $x^2 + px$ comme le carré d'un binome auquel il manque le 3e terme. Comme le carré d'un binome se compose du carré du premier terme, plus ou moins le double produit du premier terme par le second, plus le carré du second terme du binome, x^2 étant le carré du premier terme du binome, on obtiendra celui-ci en extrayant la racine carrée de x^2 ; x est cette racine et conséquemment le premier terme du binome ; px étant le double produit du premier terme par le second, on obtiendra celui-ci en divisant px par $2x$ ou le double produit du premier terme du binome ; on trouve donc pour second terme $\frac{px}{2x}$ ou $\frac{p}{2}$. Le binome est donc $x + \frac{p}{2}$; en l'élevant au carré, on trouve $x^2 + px + \frac{p^2}{4}$.

Il suffit donc, pour compléter le carré de $x^2 + px = -q$, d'ajouter $\frac{p^2}{4}$ aux deux membres ;

il vient $x^2+px+\frac{p^2}{4}=-q+\frac{p^2}{4}$. Je dis d'ajouter $\frac{p^2}{4}$ aux deux membres, parce que, si l'on ajoute $\frac{p^2}{4}$ à x^2+px seulement, il n'y a plus d'égalité et, par conséquent, d'équation. En extrayant la racine carrée de $x^2+px+\frac{p^2}{4}=\frac{p^2}{4}-q$, on obtient :

$$x+\frac{p}{2}=\pm\sqrt{\frac{p}{4}-q}.$$

La racine carrée de $\frac{p^2}{4}-q$ ne peut que s'indiquer. Je mets le double signe $\pm$ devant le radical parce que toute quantité, soit positive, soit négative, élevée au carré, donne toujours le signe $+$; je me dispense d'écrire le double signe devant le premier membre, parce que ce serait inutile ; soit, pour le prouver, l'équation incomplète $x^2=a$: en extrayant la racine des deux membres et mettant le double signe devant chacun de ces deux membres, on a : $\pm x=\pm\sqrt{a}$, d'où l'on tire les quatre valeurs :

$$+x=+\sqrt{a};\quad +x=-\sqrt{a};\quad -x=+\sqrt{a};\quad -x=-\sqrt{a}.$$

Mais les deux dernières ne sont que les deux premières dans lesquelles on a changé les signes des deux membres.

Reprenons l'équation $x+\frac{p}{2}=\pm\sqrt{\frac{p^2}{4}-q}$; en faisant passer $\frac{p}{2}$ dans le second membre, il vient :

$$x=-\frac{p}{2}\pm\sqrt{\frac{p^2}{4}-q}.$$

A cause du double signe $\pm$ devant le radical, il y a deux valeurs pour x, qui sont :

$$x=-\frac{p}{2}+\sqrt{\frac{p^2}{4}-q};\quad x=-\frac{p}{2}-\sqrt{\frac{p^2}{4}-q}.$$

Faisant passer toutes les quantités dans le premier membre, il vient :

$$x+\frac{p}{2}-\sqrt{\frac{p^2}{4}-q}=0;\quad x+\frac{p}{2}+\sqrt{\frac{p^2}{4}-q}=0$$

Multipliant ces deux équations, membre par membre, on obtient :

$$\left(x+\frac{p}{2}-\sqrt{\frac{p^2}{4}-q}\right)\left(x-\frac{p}{2}+\sqrt{\frac{p^2}{4}-q}\right)=0.$$

Nous remarquons que le premier membre est la somme de deux quantités multipliée par leur différence ; on aura pour produit la différence des carrés de ces mêmes quantités, il vient :

$$\left(x+\frac{p}{2}\right)^2-\frac{p^2}{4}+q=0$$

ou bien, en effectuant le carré de $x+\frac{p}{2}$ et simplifiant : $x^2+px+q=o$. Cela prouve qu'en faisant passer dans le premier membre les deux racines de x et en les multipliant, on retrouve l'équation primitive, et qu'une équation du second degré ramenée à la forme $x^2+px+q=o$ peut se décomposer en deux facteurs du premier degré, ayant pour terme commun x et pour seconds termes les deux racines de x prises en signe contraire. Représentons les deux valeurs de x par x' et x'', on aura :

$$x'=-\frac{p}{2}+\sqrt{\frac{p^2}{4}-q};\quad x''=-\frac{p}{2}-\sqrt{\frac{p^2}{4}-q}.$$

Multipliant ces deux valeurs, membre par membre, on aura :

$$x'\,x''=\left(-\frac{p}{2}+\sqrt{\frac{p^2}{4}-q}\right)\left(-\frac{p}{2}-\sqrt{\frac{p^2}{4}-q}\right).$$

On remarque que le second membre est la somme de deux quantités multipliées par leur différence ; on aura pour produit la différence de leurs carrés :

$$x'\,x'' = \frac{p^2}{4} - \frac{p^2}{4} + q,$$

et en simplifiant : $x'\,x'' = q$. D'où l'on voit que le produit des deux racines est égal au terme tout connu, pris en signe contraire.

Faisons la somme de ces mêmes racines, on a : $x' + x'' = -p$.

Ce qui montre que la somme des deux racines de x est égale au coëfficient de x pris en signe contraire.

Par ce qui précède, on peut, à l'inspection des signes dans une équation du second degré, reconnaître si les deux racines sont toutes deux positives, toutes deux négatives, l'une positive, l'autre négative ; si c'est la plus grande qui est positive, la plus petite négative, ou bien si c'est la plus grande qui est négative et la plus petite positive.

Toutes les variations de signes dans l'équation du second degré $x^2 + px = q$, sont :

$$x^2 + px = q\,; \quad x^2 - px = q\,; \quad x^2 + px = -q\,; \quad x^2 - px = -q.$$

Dans $x^2 + px = q$, le produit des deux racines sera égal à $-q$, donc les racines sont de signes différents, la somme des deux racines $= -p$, donc c'est la plus grande qui est négative et la plus petite positive.

Dans $x^2 - px = q$, le produit des deux racines est $= -q$, donc les deux racines sont de signes différents, la somme des deux racines $= p$, donc la plus grande est positive et la plus petite négative.

Dans $x^2 + px = -q$, le produit des deux racines $= q$, donc les racines ont les mêmes signes, la somme des deux racines est égale à $-p$, elles sont donc toutes les deux négatives.

Dans $x^2 - px = -q$, le produit des deux racines égale q, les racines sont donc de même signe, la somme des deux racines est égale à p, les deux racines sont donc toutes les deux positives.

Reprenons les deux valeurs de x.

$$x = -\frac{p}{2} + \sqrt{\frac{p^2}{4} + q}\,; \qquad x = -\frac{p}{2} - \sqrt{\frac{p^2}{4} - q}.$$

Soit q positif et p positif, l'équation sera : $x + px = q$ et les deux valeurs de x seront :

$$x = -\frac{p}{2} + \sqrt{\frac{p^2}{4} + q}\,; \qquad x = -\frac{p}{2} - \sqrt{\frac{p^2}{4} + q}.$$

$\frac{p^2}{4}$ est toujours positif, puisque c'est un carré. Le radical dans les deux valeurs sera positif et plus grand que $\frac{p}{2}$, car la racine carrée de $\frac{p^2}{4}$ est déjà égale à $\frac{p}{2}$ et l'on y ajoute q qui est positif par hypothèse ; la racine carrée de $\frac{p^2}{4} + q$ sera plus grande que $\frac{p}{2}$. Les deux valeurs seront réelles : la première sera positive, car $\sqrt{\frac{p^2}{4} + q} > \frac{p}{2}$, la seconde valeur sera négative et plus grande que la première, je dis négative, car $-\sqrt{\frac{p^2}{4} + q}$ est ajouté à $-\frac{p}{2}$; or, deux quantités négatives ajoutées l'une à l'autre, donnent un résultat négatif.

Soit p négatif et q positif, l'équation sera : $x^2 - px = q$
et les valeurs de x seront :

$$x = \frac{p}{2} + \sqrt{\frac{p^2}{4} + q}\,; \qquad x = \frac{p}{2} - \sqrt{\frac{p^2}{4} + q}.$$

les deux valeurs seront réelles, la première positive et la seconde négative, car $\sqrt{\frac{p^2}{4} + q}$ est plus grande que $\frac{p}{2}$; la première sera plus grande que la seconde.

Soit q négatif et plus petit que $\frac{p^2}{4}$ et p positif dans l'équation, $x^2 + px = -q$, et les deux valeurs de x seront :

$$x = -\frac{p}{2} + \sqrt{\frac{p^2}{4} - q}\,; \qquad x = -\frac{p}{2} - \sqrt{\frac{p^2}{4} - q}.$$

Les deux valeurs seront réelles, car q étant plus petit que $\frac{p^2}{4}$, la quantité sous le radical sera positive, la première valeur sera négative, car $\sqrt{\frac{p^2}{4} - q}$ est plus petit que $\frac{p}{2}$; la seconde sera aussi négative, mais plus grande que la première.

Soit encore q négatif et plus petit que $\frac{p^2}{4}$, et p négatif dans l'équation.

L'équation sera $x^2 - px = -q$, les deux valeurs seront :

$$x = \frac{p}{2} + \sqrt{\frac{p^2}{4} - q}\,; \qquad x = \frac{p}{2} - \sqrt{\frac{p^2}{4} - q}.$$

Les deux valeurs seront réelles, la première sera positive et plus grande que la seconde ; la seconde sera aussi positive, car il faut ôter de $\frac{p}{2}$, la racine de $\frac{p^2}{4} - q$, qui est plus petite que $\frac{p}{2}$.

q négatif et plus grand que $\frac{p^2}{4}$ et p positif ou négatif dans l'équation $x^2 \pm px = -q$.

Les deux valeurs sont :

$$x = \mp\frac{p}{2} + \sqrt{\frac{p^2}{4} - q}\,; \qquad x = \mp\frac{p}{2} - \sqrt{\frac{p^2}{4} - q}.$$

Les deux racines seront imaginaires, car q étant plus grand que $\frac{p^2}{4}$, la quantité sous le radical sera négative, et qu'un carré doit toujours être positif.

Soit $q = o$, et p positif.

L'équation devient $x^2 + px = o$.

Les deux valeurs d'x sont :

$$x = -\frac{p}{2} + \sqrt{\frac{p^2}{4}} = o\,; \qquad x = -\frac{p}{2} - \sqrt{\frac{p^2}{4}} = -p.$$

La première valeur est égale à o, la seconde au coëfficient de x, pris en signe contraire ; c'est ce qu'on peut voir dans l'équation $x^2 + px = 0$ en mettant x en facteur commun,

$$x\,(x + p) = 0$$

équation à laquelle on ne peut satisfaire qu'en faisant $x = 0$, ou bien $x = -p$.

Soit $q = 0$ et p négatif.

L'équation sera $x^2 - px = 0$, et les deux valeurs de x seront :

$$x = \frac{p}{2} + \sqrt{\frac{p^2}{4}} = p\,; \qquad x = \frac{p}{2} - \sqrt{\frac{p^2}{4}} = 0.$$

La première valeur est égale au coëfficient de x pris en signe contraire, et la seconde égale à 0. On peut encore le vérifier dans l'équation $x^2 - px = 0$, en mettant x en facteur commun : $x\,(x - p) = 0$, équation à laquelle on ne peut satisfaire qu'en faisant $x = 0$, et $x = p$.

Soit $p = 0$ et q positif.

L'équation devient $x^2 = q$ et les deux valeurs de x sont : $x' = \sqrt{q}$; $x = -\sqrt{q}$.

Les deux valeurs seront réelles et égales, mais de signe contraire.

Soit $p = 0$ et q négatif.

L'équation devient $x^2 = -q$, d'où $x = +\sqrt{-q}$; $x = -\sqrt{-q}$.

Les deux valeurs seront imaginaires, car la quantité sous le radical est négative.

Soit q négatif et égal à $\frac{p^2}{4}$, p positif ou négatif.

L'équation devient $x^2 \pm px = -q$ et les valeurs de x sont : $x = \mp\frac{p}{2}$; $x = \mp\frac{p}{2}$.

Les deux valeurs seront réelles et égales.

Soit $p = o$, $q = o$.

L'équation devient $x^2 = 0$. Les deux valeurs sont : $x = o$; $x = o$.

Les deux valeurs de x sont nulles.

Une équation du 2e degré ne peut avoir que deux racines. Représentant les deux racines par c et c', on a : $x = c$; $x = c'$.

On sait qu'une équation du 2e degré peut se décomposer en deux facteurs du 1er degré, ayant pour terme commun x et pour seconds termes, les deux racines de l'équation prises en signe contraire ; on peut écrire : $(x - c)(x - c') = o$.

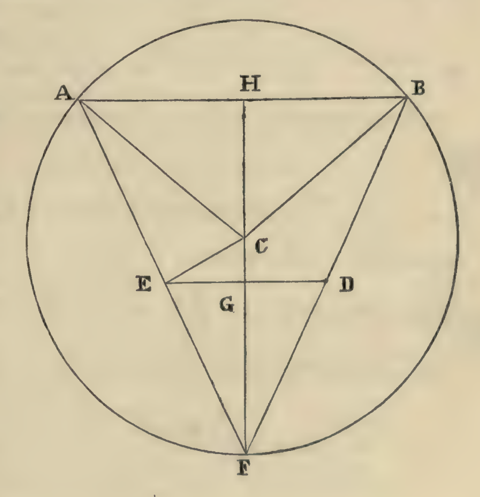
Supposons que x ait une 3e valeur représentée par a ; en remplaçant x par sa valeur a, on doit avoir : $(a - c)(a - c') = o$.

Ce qui est absurde, car la valeur a étant différente des deux autres c et c', $a - c$ et $a - c'$ ne seront pas égales à o, donc leur produit ne peut pas être égal à o.

Travail de l'élève Mathieu Xhoffer.

Sujet : Exposer la *méthode d'exhaustion,* qui sert à trouver le rapport approché de la circonférence au diamètre.

Pour chercher le rayon et l'apothème d'un polygone isopérimètre à celui qui a pour un de ses côtés AB, du centre C j'abaisse la perpendiculaire CH sur AB, et je la prolonge jusqu'à son intersection avec la circonférence. De cette intersection F je fais passer les lignes BF, AF, qui passent par B et par A. Du point C j'abaisse sur AF la perpendiculaire CE, et par ce point E, je trace ED parallèle à AB. Je dis que cette ligne ED est le côté du polygone isopérimètre au polygone qui a pour côté AB et d'un nombre de côtés double de celui des côtés égaux à AB. Car l'angle EFD est la moitié de ACB, car il a pour mesure la moitié de l'arc AB, tandis que ACB est mesuré par cet arc entier. De plus ED est la moitié de AB ; car on a la proportion :



$$FA : FE :: AB : ED.$$

Mais FE est la moitié de FA, donc ED est la moitié de AB, donc ED est le côté du polygone isopérimètre au polygone dont le côté est AB.

Par les triangles semblables ABF et DEF on voit que FG ou l'apothème r' du polygone d'un nombre double de côtés est la moitié de FH, qui est la somme de l'apothème r du polygone d'un nombre de côtés simple et du rayon du cercle circonscrit à ce polygone, donc $r' = \frac{R + r}{2}$.

Dans le triangle rectangle CEF, le côté de l'angle droit EF ou R' est moyen proportionnel entre l'hypoténuse entière CF ou R et le segment adjacent FG ou r', donc on peut écrire : $R : R' :: R' : r'$ ou $R'^2 = Rr'$ ou bien encore $R' = \sqrt{Rr'}$.

Si l'on prend le carré pour premier polygone, l'octogone qui lui sera isopérimètre aura pour apothème, lorsque le côté du carré est pris pour unité :

$$\frac{\sqrt{\frac{1}{2}} + \frac{1}{2}}{2} \text{ ou } \frac{\frac{1}{2}\sqrt{2} + \frac{1}{2}}{2} \text{ ou encore } \frac{1}{4}(\sqrt{2} + 1),$$

ce qui donne après les opérations 0,6035534.

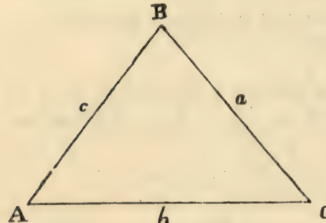
Et pour rayon $\sqrt{\frac{1}{2}\sqrt{2}.0,6035534} = 0,6532.$

En continuant les calculs et se servant de R′ et de r' comme on s'est servi de R et de r, on obtient des valeurs de R′ et de r' qui s'approchent de plus en plus. Après un certain nombre d'opérations on obtiendra une valeur de R′, qui sera à peu de chose près égale à celle de r'; en divisant 4 (le pèrimètre de tous les polygones consécutifs) par le double de l'une de ces valeurs, on aura le quotient 3.1415926 qui sera le rapport approché de la circonférence au diamètre; car lorsque R′ ne différera de r' que d'une quantité plus petite qu'un millionième, on pourra considérer le polygone qui a ce rayon et cet apothème comme un cercle.

Travail de l'élève Emmanuel Delsaux.

Sujet : Trouver les formules qui servent à déterminer le troisième côté d'un triangle dans lequel on connaît deux côtés et l'angle compris.

Étant donnés les deux côtés a, c et l'angle B, il faut trouver le troisième côté b par toutes les manières possibles.



Première méthode. — Il a été démontré en faisant $r = 1$ que : $\sin(a+b) = \sin a \cos b + \sin b \cos a$,
$\sin(a-b) = \sin a \cos b - \sin b \cos a$.

J'additionne ces équations membre à membre; ce qui me donne : $\sin(a+b) + \sin(a-b) = 2 \sin a \cos b$. (1)

Si je retranche maintenant la deuxième de la première, on a $\sin(a+b) + \sin(a-b) = 2 \sin b \cos a$. (2)

Soit maintenant $(a+b) = p$ et $(a-b) = q$ | on aura en additionnant : $2a = p + q$, d'où $a = \frac{p+q}{2}$, on aura en soustrayant la 2e de la 1re : $2b = p - q$, d'où $b = \frac{p-q}{2}$ remplaçant maintenant $(a+b)$, $(a-b)$, a et b par leurs valeurs dans les équations (1) et (2), j'obtiens :

$$\sin p + \sin q = 2 \sin\left(\frac{p+q}{2}\right)\cos\left(\frac{p-q}{2}\right); \quad \sin p - \sin q = 2 \sin\left(\frac{p-q}{2}\right)\cos\left(\frac{p+q}{2}\right)$$

Divisant la 1re par la 2e, membre à membre, j'obtiens :

$$\frac{\sin p + \sin q}{\sin p - \sin q} = \frac{2 \sin\left(\frac{p+q}{2}\right)\cos\left(\frac{p-q}{2}\right)}{2 \sin\left(\frac{p-q}{2}\right)\cos\left(\frac{p+q}{2}\right)} = \frac{\sin\left(\frac{p+q}{2}\right)\cos\left(\frac{p-q}{2}\right)}{\sin\left(\frac{p-q}{2}\right)\cos\left(\frac{p+q}{2}\right)},$$

mais $\dfrac{\sin\left(\frac{p+q}{2}\right)}{\cos\left(\frac{p+q}{2}\right)} = \text{tang}\left(\frac{p+q}{2}\right)$ et $\dfrac{\cos\left(\frac{p-q}{2}\right)}{\sin\left(\frac{p+q}{2}\right)} = \cot\left(\frac{p-q}{2}\right) = \dfrac{1}{\text{tang}\left(\frac{p-q}{2}\right)}$,

donc, on aura, en remplaçant : $\dfrac{\sin p + \sin q}{\sin p - \sin q} = \dfrac{\text{tang}\left(\frac{p+q}{2}\right)}{\text{tang}\left(\frac{p-q}{2}\right)}$,

On aura donc aussi pour des angles A et B : $\dfrac{\sin A + \sin C}{\sin A - \sin C} = \dfrac{\text{tang}\left(\frac{A+C}{2}\right)}{\text{tang}\left(\frac{A-C}{2}\right)}$.

Mais, dans le triangle ABC, les sinus des angles sont proportionnels aux côtés opposés; ainsi, on a : $\sin A : \sin C = a : c$.

Mais dans toute proportion la somme des deux premiers termes est à leur différence comme la somme des deux derniers est à leur différence ; on a donc :

$$\sin A + \sin C : \sin A - \sin C = a + c : a - c$$

ou

$$\frac{\sin A + \sin C}{\sin A - \sin C} = \frac{a+b}{a-b}.$$

Mais j'ai démontré tout à l'heure que

$$\frac{\sin A + \sin C}{\sin A - \sin C} = \frac{\operatorname{tang}\left(\frac{A+C}{2}\right)}{\operatorname{tang}\left(\frac{A-C}{2}\right)}, \qquad \text{donc} \qquad \frac{a+b}{a-b} = \frac{\operatorname{tang}\left(\frac{A+C}{2}\right)}{\operatorname{tang}\left(\frac{A-C}{2}\right)}.$$

Dans cette équation, $a+b$, $a-b$, $\frac{A+C}{2}$ sont connus, car $A + C = 180 - B$, donc je pourrai facilement connaître $\frac{A+B}{2}$, car j'aurai

$$\log \operatorname{tang}\left(\frac{A-C}{2}\right) = \log \operatorname{tang}\left(\frac{A+C}{2}\right) + \log(a-b) - \log(a+b).$$

Une fois $\frac{A-C}{2}$ connu, j'aurai le plus grand des deux angles en ajoutant la demi-somme à la demi-différence, et le plus petit sera égal à la demi-somme, moins la demi-différence.

Maintenant que je connais les trois angles du triangle, j'aurai le côté b comme suit :

$$\sin A : \sin B = a : b, \text{ d'où } b = \frac{\sin B \times a}{\sin A},$$

d'où

$$\log b = \log \sin B + \log a - \log \sin A.$$

Deuxième méthode. — (On connaît a, c et l'angle B.)

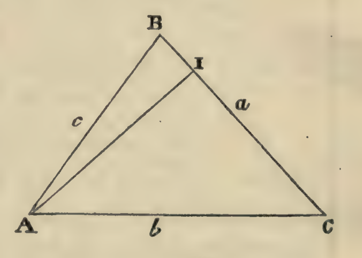
Du point A j'abaisse la perpendiculaire AI, j'ai dans le triangle ABI : $r : \sin B = c : AI$ d'où $AI = \frac{c \sin B}{r}$.

Maintenant dans le même triangle on a :

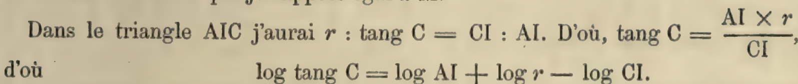
$$r : \operatorname{tang} B = BI : AI \quad \text{d'où} \quad BI = \frac{AIr'}{\operatorname{tang} B} = \frac{c \sin B}{\operatorname{tang} B}$$

Maintenant que je connais BI, j'aurai IC,

car $$IC = BC - BI = a - BI = a - \frac{C \sin B}{\operatorname{tang} B}.$$



Je calcule ce côté CI que je suppose égal à M.



Dans le triangle AIC j'aurai $r : \operatorname{tang} C = CI : AI$. D'où, $\operatorname{tang} C = \frac{AI \times r}{CI}$,

d'où

$$\log \operatorname{tang} C = \log AI + \log r - \log CI.$$

Je connais donc l'angle C ; dans le même triangle AIC on a

$$r : \sin C = b : AI, \qquad \text{d'où} \qquad b = \frac{AI \times r}{\sin C}.$$

Je connaîtrai donc le côté b, car j'aurai $\log b = \log AI + \log r - \log \sin C$.



LANGUE FLAMANDE (quatre heures).

A. *Cours supérieur.*

SUJET : *Landlieden, aen het inoogsten van het graen, worden door een onweder verrast en vlugten.*

B. *Cours inférieur.*

(Le sujet ne figure pas dans le rapport officiel.)

Classement des établissements concurrents.

DÉSIGNATION des ÉTABLISSEMENTS.	CLASSE SUPÉRIEURE.			CLASSE INFÉRIEURE.		
	Concurrents.	Moyenne des points obtenus.	Classement.	Concurrents.	Moyenne des points obtenus.	Classement.
Bruges	8	269,500	4e	0	»	»
Bruxelles.	5	296,000	3e	10	446,000	2e
Gand	22	348,182	2e	0	»	»
Saint-Trond	10	466,500	1er	1	760,000	1er
Tournai	0	»	»	5	366,000	3e
	45	Maximum : 1,000 points.		16	Maximum : 1,000 points.	

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels APPARTIENNENT LES LAURÉATS.	POINTS OBTENUS (sur 1,000).	PROFESSEURS.
Classe supérieure.			
1er prix. Edmond Willequet, de Renaix.	Athénée de Gand.	875	M. Allewaert.
2e id. Franç. Rollé, de Saint-Trond.	Collège de Saint-Trond.	800	M. Debruyn.
3e id. Adolphe Sunaert, de Gand. .	Athénée de Gand.	700	
1er accessit. Constant Devos, de Gand .	Id. id.	665	
1er accessit. Édouard Schoofs, de Saint-Trond.	Collège de Saint-Trond.	665	
2e id. Louis Herreboudt, de Bruges	Athénée de Bruges.	645	M. De Jonghe.
Classe inférieure.			
1er prix. Edmond Debruyn, de Saint-Trond	Collège de Saint-Trond.	760	
2e id. Charles Lebrun, de Tournai.	Athénée de Tournai.	750	M. J.-B. Willems.
Accessit. Félix Redemans, de Louvain	Id. de Bruxelles.	680	M. Degenst.

Travail de l'élève Edmond Willequet.

De lente was allerbest voor den landbouwer geweest; een aenhoudend goed weder had de velden in eenen bloeienden staet gebragt, en de akkerman zag met genoegen zyne groene velden, die eenen goeden uitval aen zynen arbeid beloofden.

De zomer had de plaets van de lente vervangen, en een helder weder was nu nog den vruchten gunstig. By eenen vroegen morgen der maend augustus maekten de landbouwers zich gereed om den oogst in hunne schuren te brengen. Nauwelyks was de zon boven de kim gerezen, toen al de inwoonders der pachthoeve zich naer hunne velden begaven. De bloemen verspreidden eenen aengenamen geur door de lucht; de vogelen kweelden onder de lommer der bladeren; de dauw, glinsterende perelen makende, blonk op ieder blad, en het gewelf was met blaeuw gekleurd. De landbouwers kwamen vrolyk in de velden, waer zy den geheelen dag by het werken moesten doorbrengen.

Groot was hunne blydschap daer zy nu het graen, hoop van een gansch jaer, in hunne

schuren gingen ophoopen. Met innige vreugde zagen zy die uitgestrekte vlakten, die uit louter goud schenen gevormd te zyn.

Helaes! de akkerman kon toen niet gelooven, dat zyne vruchten hem zouden ontnomen worden.

Allen gingen blymoedig te werk, en zetten zich aen het zingen. In die eenvoudige vreugde is er iet zielroerends, dat ons de levenswyze onzer vaderen in het geheugen doet herleven. De eene pikt het koorn, de andere legt het omvergehakte graen open, opdat de warme stralen der zon het zouden droogen; anderen vereenigen het koorn op stapelen. Menigmael moeten de vermoeide akkerlieden hun werk onderbreken, om het zweet, dat hun van 't aenzigt vloeit, aftewisschen. Doch allen herscheppen nieuwen moed.

Eensklaps wordt de lucht met zwarte wolken overtrokken. Eene aschkleurige wolk neemt de plaets van den helderen hemel. De zon verduistert hare stralen, en verbergt zich eindelyk geheel. Een hevige wind komt op en dryft met omstuimigheid de dikke wolken voort. De donder laet zich in de verte hooren. Het onweder nadert allengskens. Eensklaps doorsnydt de bliksem de wolken, en dit schitterend en verblindend vuer is weldra door eenen allergrootsten donderslag gevolgd. Een met hagel gemengde slagregen stort op de velden neder, en verspreidt den angst in alle harten. De landbouwers vlugten in aller yl in hunne pachthoeve, en al de inwoners van het huis vallen te samen op de knieën. Men ontsteekt eene gewyde waskeers, en allen, voor het kruisbeeld gebogen, smeeken God dat hy het graen, de hoop van het jaer, niet zou verdelgen. De kinderen houden bevend hunne moeder vast, en deze drukt haer jongste kroost op hare borst.

Ach, hoe vurig zyn de beden der ongelukkige landbouwers! Met welken angst zien zy den bliksem door de wolken schitteren, den regen als eenen vloed nederstorten en hooren zy den wind huilen! Ondertusschen had het onweder het graen overwaterd, en het ongelukkige huisgezin werd in de diepste armoede gedompeld.

Aldus werd de arbeid van een gansch jaer in weinige oogenblikken vernield.

V. *Distribution des prix : incidents. — Résumé des rapports particuliers des jurys.*

Le *Moniteur* du 26 septembre 1841 publia *in extenso* le compte rendu de la cérémonie du 25 septembre où eut lieu la distribution des prix aux lauréats, en présence du Roi. « On remarquait parmi les assistants, dit le journal officiel, plusieurs sénateurs et représentants, de hauts fonctionnaires de l'ordre civil et judiciaire, des hommes de lettres, des notabilités étrangères (entre autres, M. Ramon de la Sagra et M. le docteur Julius, connus par leurs travaux philanthropiques en Espagne et en Allemagne), des artistes et tout ce que Bruxelles renferme de plus distingué. La ville de Liége était particulièrement représentée à cette solennité par MM. les gouverneurs civil et militaire, le bourgmestre en costume et plusieurs membres du conseil communal qui témoignaient par leur présence du vif intérêt qu'ils prenaient aux succès obtenus par les élèves du collège de leur ville. »

Après un discours de M. le Ministre de l'intérieur, Nothomb, sur l'utilité du concours et sur les modifications qu'il avait fait subir à l'œuvre du ministre précédent, M. Alvin, chef de la division de l'instruction publique au ministère de l'intérieur, donna lecture d'un rapport sur les résultats du concours.

Ensuite, M. Baron, professeur de rhétorique à l'athénée de Bruxelles, sur

l'invitation de M. le Ministre, donna lecture de la composition de M. Cappellemans, élève de l'athénée de Bruxelles, qui avait remporté le premier prix de discours français.

La proclamation des noms des vainqueurs termina la cérémonie.

Cette proclamation achevée, M. le Ministre invita M. Jean Crocq, de Bruxelles, élève de l'athénée de Gand, à se placer près du bureau et lui adressa l'allocution suivante :

« Vous venez d'obtenir un beau succès : deux prix et trois accessits vous ont été décernés « dans la proclamation qui vient d'être faite.

« Le Roi, informé des dispositions remarquables que vous annoncez, a voulu vous faciliter l'accès aux études supérieures. Sa Majesté vient de vous accorder une bourse d'études « universitaires. »

Le gouvernement avait demandé à chaque section du jury de faire suivre son jugement d'un rapport contenant les observations que lui avait suggérées l'examen des compositions.

Les différents rapports, avec les procès-verbaux, les tableaux de classement et la statistique complète du concours, furent réunis en une brochure [1] dont des exemplaires furent envoyés dans les établissements d'instruction.

M. Alvin résume ainsi les rapports dans son discours officiel du 25 septembre :

« La 1re section signale, comme l'avait fait également sa devancière, une faiblesse notable dans l'étude du latin et du grec [2]. »

En revanche, la 2e section résume son jugement dans ces termes flatteurs :

« L'ensemble des compositions soumises au jury révèle un progrès notable dans l'enseignement. L'un des membres soussignés, ayant l'an dernier rempli les mêmes fonctions, peut particulièrement apprécier l'exactitude de ce fait, exactitude que démontrent d'ailleurs à l'évidence les notes et chiffres. Le discours français préféré par le jury est, à part quelques légères taches, une composition réellement remarquable et que l'on pourrait, sans la moindre crainte, soumettre à l'épreuve d'une lecture publique. »

La 3e section déclare, en ce qui concerne la langue flamande, que le travail des élèves a de beaucoup dépassé son attente. Il est à remarquer que dans ce jugement l'on a fait abstraction complète des différents systèmes d'orthographe qui divisent encore les littérateurs flamands.

Le travail des élèves couronnés pour la question de géographie a été jugé particulièrement digne d'éloges ; mais on fait observer que dans plusieurs collèges l'enseignement de cette science, si intéressante, laisse encore beaucoup à désirer.

La 4e section déclare que les compositions soumises à son examen

[1] Bruxelles, veuve H. Remy, imprimeur du Roi, 1841.

[2] Nous reproduisons ce rapport en appendice. Il présente le plus vif intérêt à l'heure présente.

prouvent qu'en général les mathématiques sont bien enseignées dans les collèges ; elle restreint cependant son jugement favorable en ce qui concerne la géométrie.

La brochure publiée par le gouvernement ne contient pas seulement le travail de l'élève Cappellemans, lu à la distribution des prix ; elle contient également toutes les compositions des élèves qui ont remporté les premiers prix dans les différents concours (sauf pour le cours inférieur de flamand).

Table alphabétique.

APPENDICE.

Rapport de la première section du jury d'examen sur les concours de version grecque et de narration latine.

Parmi les 79 élèves qui ont concouru en version grecque et dont les compositions ont été maintenues (le nombre total était de 82), six seulement ont obtenu un nombre de points égal ou supérieur à 750, *minimum* fixé pour pouvoir mériter un prix ou un accessit. Aucun n'a dépassé le chiffre de 800. D'un autre côté, 14 n'ont eu que zéro. Tout le reste est venu se placer entre ces deux extrêmes à des degrés différents.

Si l'on considère le peu de difficultés qu'offrait la version grecque, qui était tout au plus à la hauteur d'une bonne troisième, et la nature de la plupart des fautes qui ont été

commises, ce résultat est loin d'être satisfaisant. Le jury a acquis la conviction que l'étude du grec laisse beaucoup à désirer dans nos athénées et nos colléges, et ne répond nullement à ce que promettent leurs programmes. Cette triste vérité, que les soussignés avaient déjà pu entrevoir comme professeurs, dans les élèves admis chaque année aux trois universités auxquelles respectivement ils appartiennent, et qui se révèle encore à chaque session du jury d'examen pour la philosophie et les lettres (dont deux des soussignés ont également fait partie), s'est manifestée dans cette circonstance avec la dernière évidence. Parmi tous les élèves de tant d'établissements différents, il ne s'en est pas trouvé un seul qui ait pu traduire, d'une manière convenable, une demi-page de Xénophon, même avec l'aide d'un dictionnaire.

Puisqu'ils ont pu se servir d'un lexique, on ne peut juger jusqu'à quel point l'intelligence des mots leur manque, si ce n'est par les méprises dans le choix des acceptions; et comme elles ont été très fréquentes, il y a tout lieu de croire que, sous ce rapport, il leur manque beaucoup. Ceci sera bien plus vrai encore à l'égard de tous ces petits mots que l'on comprend ordinairement sous le nom de particules, qui reviennent à chaque ligne et dont la valeur et l'usage ne s'apprennent que par une observation longue et constante, par la comparaison d'un grand nombre de passages entr'eux, par une étude approfondie de la grammaire et par des exercices méthodiques et suivis qui doivent servir en même temps à les imprimer dans la mémoire. Or, pour tout cela, aussi bien que pour l'étude de la syntaxe si variée de cette langue, pour en pénétrer le génie et sentir toute la finesse de ses tournures, toute la force et l'élégance de ses expressions, il ne suffit pas de quelques dialogues de Lucien ou d'un livre de Xénophon ou d'Homère, que l'on se contente de traduire avec une certaine élégance, sans faire au texte même plus d'attention qu'il n'en faut pour y trouver un sens quelconque.

Les soussignés savaient déjà par expérience que ce n'est que pendant les deux premières années qu'on s'occupe encore avec quelque soin de l'analyse des auteurs grecs qu'on explique, et qu'aussitôt qu'on peut compter un peu sur l'intelligence des élèves, on met de côté la grammaire et les observations grammaticales pour se livrer à une explication plus brillante, mais ordinairement superficielle et quelquefois fausse.

Cette manière d'expliquer un auteur n'exige, de la part de l'élève et du professeur lui-même, qu'une connaissance très légère de la langue, et n'impose à celui-ci d'autre préparation que le soin de consulter une traduction. C'est l'enseignement rendu facile, et il n'y a pas de raison pour que, avec cette méthode, le même homme n'enseigne, six mois après, aux mêmes élèves l'hébreu ou l'arabe non-seulement avec la même facilité, mais aussi avec le même succès.

Il en est tout autrement de la grammaire, qui exige des connaissances spéciales et indispensables, et ce n'est pas en sixième ou en cinquième qu'on pourrait traiter ainsi les choses en grand et faire d'un cours de grec une suite de séances d'amusement. A peu d'exceptions près, dans les classes inférieures, les professeurs et les élèves savent et font ce qu'ils doivent savoir et faire. Le mal est plus haut. Il est rare qu'en poésie et en rhétorique l'élève n'ait déjà en partie oublié et n'achève d'oublier entièrement ce que le professeur de cinquième s'était donné mille peines pour lui inculquer. Si les professeurs des classes supérieures en ont eux-mêmes retenu davantage, leur science ne profite guère aux élèves, par le vice d'une méthode qui ne voit plus dans un auteur grec que des pensées à traduire ou à imiter, et nullement un moyen d'apprendre la langue. Le grec n'y est que pour la forme, et une traduction française imprimée en caractères grecs pourrait servir au même usage.

A ces réflexions les soussignés croient devoir encore ajouter une dernière observation qui les résume et les confirme toutes. La preuve la plus irréfragable que l'enseignement du grec est mal conduit dans notre pays, c'est que de tant de jeunes gens qui sont censés avoir appris cette langue, il serait difficile d'en citer un seul qui, après être sorti du collége ou (ce qui n'en est que la conséquence) de l'université, sache lire un auteur grec ou prenne plaisir à le relire, malgré toutes les beautés qu'autrefois on lui a fait admirer dans les pages qu'il en a traduites.

C'est qu'ils ne connaissent point la langue, c'est à dire, la grammaire, qui est, à cet

égard, le fondement de toute intelligence. Si, comme l'exprime Boileau, *sans la langue l'auteur le plus divin n'est plus qu'un méchant écrivain*, c'est bien aussi de là qu'il faut partir pour apprécier un livre et le goûter.

La cause principale de ce mal réside dans le positivisme de notre époque. Tandis qu'en toutes choses on court après l'utilité immédiate, on a donné à l'enseignement moyen et surtout à certaines branches en apparence plus applicables de cet enseignement, une extension hors de toute proportion. Nos colléges sont devenus les uns une espèce d'écoles spéciales d'industrie ou de commerce, les autres presque des universités. Les études des langues anciennes, ces études générales servant à former l'homme et qu'on désigne plus particulièrement sous le nom d'humanités, n'y occupent plus qu'une place secondaire. Si ce n'était la loi qui règle l'obtention des grades académiques, il serait à craindre qu'on ne les supprimât entièrement.

Parmi les autres moyens propres à arrêter cette tendance, en opposant l'intérêt à l'intérêt, les concours généraux bien établis doivent en être un des plus puissants. Ils sont un témoignage public en faveur de ces études, appuyé de toute l'autorité que peut avoir un gouvernement ; et la victoire, déjà si honorable par elle-même, y promet en outre aux établissements qui y prennent part, un grand nombre d'avantages. Mais il serait bon peut-être, en s'appuyant de l'expérience de ces deux années et pour rétablir un équilibre visiblement rompu, de borner pendant un certain temps ces concours aux langues anciennes seules. Si le gouvernement croyait devoir y comprendre le français et le flamand, ce ne devrait être que pour encourager l'art d'écrire, le style, la véritable et saine éloquence, l'étude sérieuse des grands modèles qu'on vante beaucoup et qu'on ne lit plus ; sous tous les autres rapports, on s'occupe assez de ces deux langues, et le gouvernement peut se reposer à cet égard sur l'intérêt même de ceux qui font profession de les enseigner.

Quant à la géographie, à l'histoire et aux mathématiques, il en est de même. Il suffirait que ces sciences eussent leur tour après de plus longues périodes. Les deux dernières surtout ne prennent déjà que trop de place dans l'enseignement moyen, à tel point qu'elles empiètent même sur les cours des universités et que ceux d'histoire en particulier y sont en quelque sorte devenus inutiles. C'est un abus que les concours ne peuvent que contribuer à augmenter, à moins qu'on ne les annonce comme devant se renfermer dans certaines limites invariables. Dans ce cas, il en résulterait un effet tout contraire. On verrait aussitôt les colléges borner leur enseignement aujourd'hui illimité, pour le fortifier dans les parties admises au concours. Par ce moyen le gouvernement exercerait sur tout l'enseignement l'influence la plus salutaire.

Quant à celui du grec en particulier, un autre moyen d'empêcher qu'il ne continue à n'être qu'un pompeux mensonge serait de le faire donner en latin. Cela couperait court à toutes les belles phrases vides d'instruction et forcerait les jeunes gens à une lutte pour ainsi dire corps à corps avec leurs auteurs et avec les difficultés de la grammaire. Ils auraient à rendre terme pour terme, phrase pour phrase, idiotisme pour idiotisme, en traduisant tantôt du grec en latin, tantôt du latin en grec. Cette dernière opération s'appellerait faire des thèmes grecs, et ce serait l'exercice le plus utile, puisque c'est le seul qui puisse remplacer pour les langues mortes les avantages que présente la conversation pour les langues vivantes. Les amplifications mêmes, pour le latin (car pour le grec on n'en fait pas, et pour cause), ne peuvent les remplacer. Dans les amplifications, les élèves n'emploient que les expressions et les tours qui leur sont déjà familiers, tandis qu'il faut les forcer à apprendre ceux qu'ils ne connaissent pas encore, et pour arriver à ce but, il n'y a que les thèmes. Par les difficultés mêmes qu'ils présentent, ils initient les élèves à la connaissance de toutes les règles et leur donnent cette habitude de les appliquer qui constitue la pratique, sans laquelle on ne connaît point une langue. Si quelques professeurs ont l'air de les désapprouver, c'est que leur paresse, pour ne pas dire leur ignorance, s'en effraie. Un thème ne se corrige pas comme une version. Pour celle-ci il suffit de connaître le sens ; pour corriger un thème il faut connaître la langue et la savoir parler et écrire. Les scrupules, l'aversion, l'horreur que les thèmes inspirent à beaucoup de personnes n'ont pas besoin d'autre explication...

Les compositions en narration latine laissent à désirer sous plus de rapports encore. Il

est vrai que le sujet était présenté avec trop de détails et que la marche en était trop nettement indiquée pour que le travail des concurrents pût avoir un grand mérite soit d'invention, soit de disposition. Un grand nombre se sont contentés de copier tant bien que mal le thème donné, en y mêlant quelques phrases prises au hasard, tantôt insignifiantes ou niaises, tantôt même absurdes. Ceux qui ont tenté de s'en écarter et de disposer les faits dans un autre ordre ont été visiblement gênés, parce que, ne pouvant omettre aucune des circonstances données, celles-ci les ramenaient nécessairement à la marche prescrite dans le thème.

Restait donc à considérer le mérite du style.

Malheureusement celui-ci s'est trouvé être littéralement nul. Il n'y a pas de genre de fautes dont ces pitoyables compositions n'offrent des exemples. Les solécismes et les barbarismes y fourmillent. Il n'y a pas une phrase sur dix qui soit latine. Ce sont des formes françaises revêtus de mots latins, la plupart mal choisis et souvent rendus barbares. Les genres et les flexions des noms, les conjugaisons des verbes, les rapports des mots entre eux, les expressions poétiques et celles de la prose, tout y est confondu. La plupart des élèves ne se sont pas même donné la peine de rompre la mesure des vers qu'ils empruntaient à Virgile ou à Lucrèce, et en ont encadré dans leur travail des tirades entières. Quant aux autres qualités qui recommandent le style, telles que la précision, la force, l'élégance, etc., ce serait en vain qu'on y en chercherait des exemples. En un mot, ce ne sont ni des compositions latines, ni des compositions de rhétorique.

Si, parmi les 94 compositions qui ont été soumises au jury, il y avait non à faire une exception, mais à restreindre un peu ce jugement, ce serait pour les n°s 64 et 92, dont le premier a obtenu 685 points et l'autre 460.

Un pareil résultat prouve que les études latines dans notre pays sont aussi faibles que les études grecques.

Le jury se bornera à cette seule réflexion. Les observations qu'il pourrait encore ajouter se déduisent naturellement de ce qu'il a fait observer, quant à l'enseignement du grec. Les causes du mal sont les mêmes de part et d'autre; le remède doit l'être aussi. Quel sera ce remède? Le jury n'examinera pas davantage cette question, pour n'avoir pas à répondre ensuite à cette autre, que les circonstances rendent infiniment plus difficile : Qui l'appliquera?

Bruxelles, le 31 août 1841.

Bergeron.
J. Roulez.
J.-N. Bormans.



CHAPITRE TROISIÈME.

1842.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

I. *Arrêté d'organisation du concours de 1842. — Modifications.*

Un arrêté royal du 12 mai 1842 statue que le concours entre les établissements d'instruction moyenne sera renouvelé en 1842.

Le concours continue à être obligatoire pour les établissements qui reçoivent des subsides de l'État; il est facultatif pour ceux qui n'en reçoivent pas. Les conditions de l'admission de ces derniers au concours sont les mêmes qu'en 1841.

En fait de modifications essentielles, notons d'abord que le caractère d'inspection disparaît complètement du concours. « Le gouvernement ayant pourvu à l'inspection d'une manière complète, disait M. Alvin dans son rapport sur le concours de 1842, a pu faire rentrer le concours dans son véritable rôle, celui d'exciter l'émulation entre les élèves, d'animer et d'entretenir le zèle des professeurs, et enfin d'amener, sans contrainte, une organisation régulière de l'enseignement dans les collèges subventionnés par l'État et dans tous ceux qui peuvent désirer de faire participer leurs élèves à l'honneur de mériter les couronnes que distribue le gouvernement. »

L'institution subit d'autres modifications non moins essentielles :

Dès 1841, on avait laissé à toutes les classes la chance d'être choisies pour le concours. Dans l'impossibilité de les appeler toutes à la fois, on décida que le sort, et non plus le gouvernement, en désignerait, cette année, une ou deux à l'exclusion des autres. Jusqu'au dernier moment, on laissa ignorer quelles classes seraient choisies. Le sort dut désigner, également au dernier moment, les matières sur lesquelles roulerait le concours. On voulait trouver dans cette double incertitude la garantie que tous les professeurs s'occuperaient avec le même zèle de leurs élèves pendant toute l'année et qu'aucune matière ne serait négligée au profit d'une autre.

Une épreuve orale fut ajoutée à l'épreuve écrite pour lui servir de contrôle. Un certain chiffre de points (les 3/4) était requis à l'épreuve écrite pour que le concurrent fût admis à l'épreuve orale. Le classement définitif avait lieu d'après les points obtenus dans les deux épreuves réunies.

Les classes étaient divisées, pour le concours, en trois sections. La 1re comprenait les trois classes supérieures d'humanités; la 2e, les quatre classes inférieures d'humanités; la 3e, les quatre classes de mathématiques (l'arithmétique complète, l'algèbre jusqu'aux équations du 2e degré inclusivement, la géométrie à deux dimensions et la trigonométrie rectiligne). Le sort devait désigner une classe dans chaque section.

A l'arrêté du 12 mai était annexé le programme suivant des matières et des exercices sur lesquels pourraient porter les épreuves dans les classes d'humanités :

CLASSES.	EXERCICES POUR LE CONCOURS PAR ÉCRIT.	OBJETS SUR LESQUELS PORTERA L'EXAMEN ORAL.
	Première section.	
Rhétorique. . . .	Discours latin	Préceptes de rhétorique.
	Vers latins	Explications d'auteurs latins.
	Thème grec.	Id. id. grecs.
	Version grecque	Id. id. français.
	Discours français.	Histoire et géographie.
2e ou Poésie . . .	Vers latins	Prosodie latine, art poétique.
	Narration latine	Explications d'auteurs grecs et latins.
	Version grecque	Id. id. français.
	Narration française.	Histoire et géographie.
3e ou Syntaxe. . .	Version latine	Grammaire latine, grecque et française.
	Thème latin.	Explications d'auteurs grecs et latins.
	Version grecque	Histoire et géographie.
	Deuxième section.	
4e ou Grammaire. .	Version latine	Grammaire latine, grecque et française.
	Thème latin.	Explications d'auteurs latins, grecs et français.
	Version grecque	Histoire et géographie.
5e	Version latine	Grammaire latine et française.
	. . . .	Explications d'auteurs latins.
	Thème latin.	Histoire, géographie et arithmétique.
6e	Version latine	Grammaire latine et française.
	Thème latin.	Explication d'un auteur latin.
	Analyse grammaticale latine .	Histoire, géographie et arithmétique.
7e ou Classe élémentaire	Dictée française	Grammaire française.
	Analyse grammaticale française.	Histoire, géographie et arithmétique.

On n'admit plus au concours de mathématiques que des élèves des classes d'humanités. Ceux de 4e purent seuls concourir en arithmétique; ceux de 3e et de 2de, en algèbre; ceux de 2de et de rhétorique en géométrie et ceux de rhétorique en trigonométrie.

La langue flamande ne figurait pas nominalement dans le programme, mais elle était admise, au même titre que le français, comme langue maternelle. Les élèves des établissements où l'enseignement se donnait en flamand pouvaient, dans les concours, se servir de « cet idiome ».

Le thème grec fut mis au nombre des matières du concours, parce que, avait dit le jury de 1841, « le thème est l'exercice le plus utile, le seul qui puisse remplacer pour les langues mortes les avantages que présente la conversation pour les langues vivantes ».

II. *Surveillance et tenue du concours.*

Ici aussi nous avons à constater des modifications.

Chaque institution concurrente nomma un délégué auquel le Ministre assigna l'établissement où il devait se rendre pour surveiller le concours écrit; mais à côté de ce délégué officiel il y avait toujours un représentant de l'établissement concurrent qui pouvait rester dans la salle du concours pendant toute la durée de l'épreuve. Le chef de l'administration communale eut le même droit.

Un arrêté ministériel du 4 juin indiqua les seuls livres dont l'usage fût permis aux concurrents pour l'épreuve écrite. C'étaient : pour le discours latin, le thème latin ou la narration latine, le dictionnaire français-latin ou flamand-latin; pour la version latine, le dictionnaire latin-français ou latin-flamand; pour les vers latins, le *Gradus ad Parnassum;* pour le thème grec et la version grecque, le lexique et les racines grecques; pour les mathématiques, la Table des logarithmes.

Cet arrêté contenait un règlement des plus minutieux et des plus sévères pour la tenue du concours écrit. Plusieurs de ses dispositions sont encore en vigueur aujourd'hui.

Si le sujet de composition consistait en une dictée, cette dictée devait être faite, sans explication, par le représentant de l'établissement lui-même.

Celui-ci signait, avec le délégué ministériel, le procès-verbal de la tenue du concours.

Les compositions et le procès-verbal, sous enveloppes séparées, cachetées et contresignées par le délégué seul, étaient remis par lui au bourgmestre, qui les faisait parvenir sans retard au gouvernement (actuellement, c'est le délégué lui-même qui expédie ces pièces).

III. *Établissements qui prirent part au concours. — Classes et matières désignées.*

Les établissements qui prirent part au concours furent les suivants :

A. Les dix-sept établissements qui avaient concouru en 1841, sauf l'institut Caroly de Nivelles;

B. Les collèges d'Arlon, de Beeringen, de Chimay, d'Enghien, de Herve, de Tirlemont, de Virton, d'Ypres, de Thuin et le pensionnat de Montigny-sur-Sambre.

Les établissements de Montigny, d'Ypres et de Gand n'étaient pas subventionnés.

Avis fut donné par le *Moniteur* du 10 juin, que le 17, à 11 heures, aurait lieu « publiquement » le tirage au sort des classes appelées à concourir et des matières de l'épreuve écrite. Le procès-verbal, très détaillé, de ce tirage, se trouve dans les pièces justificatives du concours de 1842.

Le sort désigna la 3e (thème latin), la 7e (analyse grammaticale) et la classe de trigonométrie.

Les collèges qui n'avaient pas de 7e, pouvaient envoyer leur 6e au concours : le sort désigna une version latine pour l'épreuve écrite en 6e.

Les concours écrits eurent lieu le lundi, 27 juin, en 3e, le mardi, 28, en 7e et en 6e, et le mercredi, 29, en trigonométrie.

Les concours oraux eurent lieu au mois d'août.

IV. *Jurys du concours. — Règles pour la correction.*

Les concours écrits et oraux devaient être appréciés par un jury de trois membres pour chaque section. Les jurés étaient désignés parmi les membres de l'Académie des sciences et belles-lettres et le corps enseignant des quatre universités.

Le jury de 3e (et de 6e) se composait de MM. Baguet, Bormans et Raoul, respectivement professeurs aux universités de Louvain, Liège et Bruxelles.

Le jury de 7e se composait de : MM. Hallard, Lhoir et Schwartz, respectivement professeurs aux universités de Louvain, Bruxelles et Liège.

Le jury de mathématiques se composait de : MM. Manderlier, professeur à l'université de Gand; Noël, professeur à l'université de Liège, et Verhulst, professeur à l'école militaire.

Était admis à l'épreuve orale tout concurrent qui avait eu à l'épreuve écrite 750 points sur 1,000.

Le concours oral, qui devait durer vingt minutes pour chaque élève, serait apprécié au moyen d'une échelle de points établie d'avance, de manière qu'un examen parfait fût représenté par 1,000 — comme pour le concours écrit.

Il pouvait être décerné, pour chaque classe, trois prix et trois accessits.

Le prix ne pouvait être décerné à un élève qui n'avait pas obtenu 1,350 points dans les deux épreuves réunies. Pour obtenir un accessit, il fallait avoir au moins 1,100 points.

Des arrêtés ministériels des 30 juin, 4 juillet et 3 août prescrivirent des règles de correction très précises et très minutieuses.

Pour le thème latin, le jury devait apprécier chaque travail sous le double rapport du mérite du style (coefficient 20) et de la fidélité de la traduction (coefficient 30). Il devait, en outre, tenir compte des fautes commises contre l'orthographe d'usage (2 mauvais points), des barbarismes (4), des solécismes (5), des mots forgés (3), des fautes de ponctuation (1).

Pour la version latine, le jury devait apprécier chaque travail également sous le rapport du mérite du style (coefficient 20) et du mérite de la traduction (coefficient 30). Il devait tenir compte des fautes commises contre l'orthographe d'usage (2 mauvais points), contre les règles de la grammaire (3), contre l'accentuation (1), contre la ponctuation (1).

Pour l'analyse grammaticale, chaque composition devait être appréciée sous les rapports suivants : *a.* désignation exacte des parties du discours (coefficient 12); *b.* désignation exacte du genre, du mode, du temps, de la personne, etc., etc. (coefficient 12); *c.* désignation des rapports des mots entre eux — syntaxe — (coefficient 30); *d.* netteté et régularité de l'écriture (coefficient). Les mauvais points étaient ainsi établis : une faute contre l'orthographe d'usage (2), contre la grammaire (3), contre l'accentuation (1), contre la ponctuation (1).

Pour les mathématiques, le jury pouvait déterminer lui-même le chiffre des coefficients.

V. *Sujets de concours. — Nombre des concurrents. — Classement des établissements d'après la moyenne des points. — Lauréats.*

SEPTIÈME.

A. ÉPREUVE ÉCRITE. *Analyse grammaticale* (quatre heures).

O vérité, ô lumière, tous ne voient que par vous, mais bien peu vous voient et vous reconnaissent. On ne voit tous les objets de la nature que par vous, et on doute si vous êtes! C'est à vos rayons qu'on discerne toutes les créatures, et on doute si vous luisez! Vous brillez en effet dans les ténèbres; mais les ténèbres ne vous comprennent pas et ne veulent pas vous comprendre. O douce lumière! heureux qui vous voit! heureux, dis-je, par vous! car vous êtes la vérité et la vie. Quiconque ne vous voit pas est aveugle; c'est trop peu, il est mort. Donnez-moi donc des yeux pour vous voir, un cœur pour vous aimer. Que je vous voie et que je ne voie plus rien. Que je vous voie, et tout est fait pour moi. Je suis rassasié dès que vous paraissez.

B. ÉPREUVE ORALE (vingt minutes par concurrent).

Géographie. — 1. Décrire sommairement la direction des principales chaînes de montagnes et celle des fleuves de l'Europe. 2. Indiquez quelles sont les grandes divisions de la terre et des eaux qui l'entourent. 3. En combien de contrées se divise l'Europe. 4. Quelles sont les bornes de la Belgique?

Grammaire. — 1. Combien y a-t-il de verbes auxiliaires? 2. Quelle différence y a-t-il entre eux quant à leur signification? 3. Quels sont les verbes qui emploient *avoir* et ceux qui emploient *être?* 4. Comment s'accorde le participe passé accompagné de l'auxiliaire *être?* 5. Rétablir les ellipses et analyser les principales difficultés de ce vers :

« *Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ?* »

6. Rétablir les inversions et analyser les principales difficultés de ces vers :

« *Du temple, orné partout de festons magnifiques,*
« *Le peuple saint en foule inondait les portiques.* »

Histoire. — 1. Donnez quelques détails sur la personne et les exploits d'Alexandre-le-Grand. 2. Vers quelle époque a vécu Charles V? Quel fut son plus puissant adversaire? Qui lui succéda? 3. Racontez l'histoire abrégée des Machabées. 4. Qui succéda à Salomon? Quel important événement arriva chez les Hébreux peu de temps après la mort de ce monarque? 5. Quelles sont les trois principales inventions des XIVe et XVe siècles? 6. Quel est le peintre belge le plus illustre? Donnez quelques notions sur sa vie. 7. Dans quelle ville est né le principal musicien belge du XVIIIe siècle? Donnez une idée de sa vie.

Arithmétique. — 1. Qu'est-ce qu'une fraction? 2. Quelle est la règle pour additionner les fractions entre elles? 3. Qu'est-ce qu'une proportion? 4. Quel est le but de la règle de trois? 5. *Problème :* 40 élèves ont analysé 250 phrases françaises; on demande combien 180 élèves de même force analyseront de phrases du même genre. 6. Quel est le plus petit de tous les nombres? 7. Quelle est la règle pour soustraire les fractions entre elles?

Classement des établissements concurrents (pour l'épreuve écrite).

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	ÉLÈVES INSCRITS.	RAPPORT DU NOMBRE DES POINTS OBTENUS AU NOMBRE des élèves concurrents et des autres qui, sans motif légitime, se sont dispensés de concourir.	RAPPORT ... de tous les élèves inscrits.	CLASSEMENT d'après le rapport du nombre des points obtenus au nombre des élèves concurrents et des autres.	CLASSEMENT ... de tous les élèves inscrits.	OBSERVATIONS.
Arlon (collège)	26	315,000	315,000	8e	7e	Tous les concurrents n'ayant pas été appelés à l'épreuve orale, ce tableau ne peut tenir compte que de l'épreuve écrite.
Ath (collège).	8	447,125	447,125	3e	3e	
Beeringen (collège)	19	85,222	80,899	19e	19e	
Bouillon (collège)	12	3,091	3,091	22e	22e	Sur 598 élèves inscrits, 553 prirent part au concours : — il y eut 10 absences justifiées.
Bruges (athénée)	12	281,272	258,091	10e	11e	
Bruxelles (athénée)	38	253,675	247,081	13e	13e	
Chimay (collège).	15	157,133	157,133	14e	14e	On a donné zéro aux élèves qui, sans motifs légitimes, se sont dispensés de concourir.
Dinant (collège).	27	93,077	89,744	18e	18e	
Enghien (collège)	34	324,735	324,735	6e	6e	Aux élèves qui ont justifié de leur absence, il a été attribué un nombre de points égal à la moyenne du collège le moins favorisé.
Gand (athénée)	55	458,666	450,383	2e	2e	
Hasselt (collège)	14	112,143	112,143	16e	16e	
Herve (collège)	26	316,000	303,965	7e	8e	
A reporter. . .	281					

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	ÉLÈVES INSCRITS.	RAPPORT DU NOMBRE DES POINTS OBTENUS AU NOMBRE		CLASSEMENT d'après le rapport du nombre des points obtenus au nombre		OBSERVATIONS.
		des élèves concurrents et des autres qui, sans motif légitime, se sont dispensés de concourir.	de tous les élèves inscrits.	des élèves concurrents et des autres.	de tous les élèves inscrits.	
Report. . .	281					
Liège (collège)	96	625,021	618,542	1er	1er	
Mons (collège)	14	256,786	256,786	12e	12e	
Montigny-sur-Sambre (collège).	32	107,156	107,156	17e	17e	
Nivelles (collège)	19	122,842	122,842	15e	15e	
Saint-Trond (collège). . . .	32	381,062	381,062	5e	5e	
Thuin (collège)	8	281,500	281,500	9e	9e	
Tirlemont (collège).	22	19,000	19,000	21e	21e	
Tongres (collège)	28	277,357	277,357	11e	10e	
Tournai (athénée)	30	425,964	397,733	4e	4e	
Verviers (école indus. et litt.).	31	20,806	20,806	20e	20e	
	598	Maximum : 1,000 points.				

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (sur 1,000).	Épreuve orale (sur 1,000).	Total (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1er prix (partagé) Auguste Demanet, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	929	820	1,749	M. Heger.
Jean-Baptiste Scoyet, de Nivelles . . .	Collège de Nivelles.	849	900	1,749	M. Gosselin.
2e id. Aug. Heughebaert, de Tournai	Athénée de Tournai.	821	890	1,711	M. Cordeuil.
3e id. Charles-Jos. Stappers, de Verviers . . .	Collège de Liège.	934	760	1,694	M. Trillet.
1er accessit. Victor Guibert, de Paris	Id.	867	800	1,667	
2e id. Joseph Dupont, de Liège	Id.	836	820	1,656	
3e id. Léonard Ledewyn, de Gand . . .	Athénée de Gand.	917	670	1,587	M. de Saint-Moulin.
1re ment. hon. Jean Joris, d'Arlon	Collège d'Arlon.	767	725	1,492	M. Moeris.
2e id. Émile Palante, de Liège	Collège de Liège.	824	640	1,464	
3e id. Charles Longuespée, de Vianden.	Collège d'Arlon.	846	605	1,451	
4e id. Adolp. Everard, d'Ath	Collège d'Ath.	900	535	1,435	M. Stiénon.
5e id. Alfred Adan, de Bruxelles . .	Athénée de Bruxelles.	850	560	1,410	
6e id. Laurent Demany, de Liège . . .	Collège de Liège.	814	540	1,354	
7e id. Christophe Wilwerth, d'Arlon.	Collège d'Arlon.	764	585	1,349	

LAURÉATS.			ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.			PROFESSEURS.
				Épreuve écrite (sur 1,000).	Épreuve orale (sur 1,000).	Total (sur 2,000).	
8e	ment. hon.	Henri Lejeune, de Dison. . .	Collège de Liège.	807	520	1,327	
9e	id.	Édouard Demaret, de Liège .	Id.	804	520	1,324	
10e	id.	Ch. Mestdagh, de Gand	Athénée de Gand.	789	505	1,294	
11e	id.	Edmond De Bast, de Gand . . .	Id.	827	465	1,292	
12e	id.	Benoît Houa, de Liège	Collège de Liège.	824	»	»	
13e	id.	Gustave Pollet, de Tournai . .	Athénée de Tournai.	788	495	1,283	
14e	id.	Joseph Humblet, de Donceel . .	Collège de Liège.	762	520	1,282	
15e	id.	Jos. Beernaert, de Gand . . .	Athénée de Gand.	774	465	1,239	
16e	id.	Charles Pinth, de Holler. . . .	Collège d'Arlon.	840	285	1,125	
17e	id.	H. Douha, d'Ans.	Collège de Liège.	816	280	1,096	
18e	id.	J.-B. Lambotte, de Liège. . .	Id.	756	320	1,076	
19e	id.	Arsène Coart, de Tongres . . .	Collège de Tongres.	770	265	1,035	M. Diederen.
20e	id.	J. Pittance, d'Aix-la-Chapelle . .	Collège de Liège.	816	100	916	

Les archives du ministère de l'instruction publique ne contiennent aucune des compositions couronnées en 1842. Le recueil spécial publié par le gouvernement sur le concours ne contient plus, comme celui de 1841, les travaux des élèves qui avaient obtenu les premiers prix.

SIXIÈME.

A. Épreuve écrite. — *Version latine* (quatre heures).

Lignator et Mercurius. — Cœdebat quidam ligna juxta fluvium. Operanti excidit securis, et in flumine demersa fuit. Tum ille in ripâ assidens, deflere fortunam suam et lamentari miserè cœpit. Mercurius autem, cum fortè prœteriens querelas illius cognovisset, misertus hominis, aquas ingressus retulit securim, non eam quidem, quæ amissa fuerat, sed auream, et, an hæc esset, quam perdiderit, interrogavit. Cum suam illam esse negaret lignator, extulit alteram argenteam Mercurius ; sed ne eam quidem agnoscente lignatore, postremo ferream attulit, quam lœtus homo suam esse dixit. Hâc probitate delectatus deus, tres illi secures donat. Ista, ut acciderant, cum postea narrasset plurimis vicinis, alius quidam simili fortunâ uti voluit. Ipse igitur in fluvium securim suam sponte abjicit, et juxta ejus ripam mox assidens plorare atque lamentari cœpit. Huic etiam Mercurius se obtulit, et causâ lacrimarum auditâ, auream protulit securim, interrogans, ea ne esset, cujus jacturam quereretur? Tum ille magno cum gaudio statim, agnoscere se, et eam esse, dixit. At Mercurius, impudente homine securi percusso, mendacii pœnas cepit.

B. Épreuve orale (20 minutes pour chaque concurrent).

Le rapport du jury ne mentionne pas les questions qui ont été posées. Il dit seulement que l'échelle des coefficients a été établie d'après la proportion

suivante : Explication de l'auteur latin, 15; questions de grammaire latine, 10; questions de grammaire française, 10; questions d'histoire, 5; questions de géographie, 5; questions d'arithmétique, 5.

Classement des établissements concurrents (pour l'épreuve écrite).

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	ÉLÈVES INSCRITS.	RAPPORT DU NOMBRE DES POINTS OBTENUS AU NOMBRE		CLASSEMENT d'après le rapport du nombre des points obtenus au nombre		OBSERVATIONS.
		des élèves concurrents et des autres qui, sans motif légitime, se sont dispensés de concourir.	de tous les élèves inscrits.	des élèves concurrents et des autres.	de tous les élèves inscrits.	
Namur (athénée)	26	333,805	320,700	1er	1er	Concours particulier pour les établissements qui n'avaient pas de septième.
Virton (collège).	8	98,625	98,625	2e	2e	
Ypres (collège)	7	0	0	»	»	Sur 41 élèves inscrits, 37 ont pris part au concours.
	41	Maximum : 1,000 points.				

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (sur 1,000).	Épreuve orale (sur 1,000).	Total (sur 2,000).	PROFESSEURS.
Prix. Louis Dumesnil, de Namur	Athénée de Namur.	816.90	580	1,396.90	M. Clavier.
Accessit. Florent Jacqson, de Jambes	Id.	750.80	485	1,235.80	

TROISIÈME.

A. Épreuve écrite. — *Thème latin* (quatre heures).

Crésus, roi de Lydie. — Le royaume de Lydie, dont la fondation remonte à la plus haute antiquité, parvint, sous une longue suite de souverains issus des familles des Atyades, des Héraclides et des Mermnades, à un haut degré de puissance ; il réunit successivement les colonies grecques établies dans l'Asie Mineure, et Crésus, dernier roi de Lydie, finit par étendre sa domination jusqu'au fleuve Halys. Ce prince n'est pas moins célèbre par les trésors qu'il hérita de ses ancêtres et par l'or que roulait le fleuve Pactole qui, descendant du mont Tmolus et passant sous son palais, traversait la ville capitale de Sardes, que par les tributs qu'il recevait des florissantes villes de commerce de son royaume. Nériglossar, roi de Babylone, qui avait déjà été défait plusieurs fois par Cyrus, roi de Perse, implora à la fin l'assistance de Crésus. Celui-ci, indigné de voir Astyages, qui avait épousé Argenis, sa sœur, chassé de ses États par Cyrus, s'empressa de se liguer avec le roi de

Babylone contre le roi de Perse. Après avoir passé le Tigre, ils s'avancèrent l'un et l'autre vers la Médie, dans le but de surprendre Cyrus ; mais celui-ci vint à leur rencontre et les défit tellement qu'ils furent obligés de se réfugier dans leurs États. Cyrus poursuivit Crésus jusqu'à Thymbrée, non loin de Sardes, où il remporta sur lui une victoire complète, malgré la vive résistance que lui opposèrent les Lydiens. Crésus se retira dès lors dans sa capitale ; Cyrus vint l'y attaquer et parvint à le faire prisonnier. On raconte que le vaincu, conduit devant le vainqueur, fut condamné à être brûlé vif; mais que, prêt à être étendu sur le bûcher, il prononça par trois fois le nom de *Solon*. Cyrus, l'ayant fait amener de nouveau, demanda pourquoi il invoquait le nom de ce philosophe. Crésus doit lui avoir répondu que, dans le temps de sa prospérité, ayant été visité par Solon, ce sage lui avait dit que personne ne devait être regardé comme heureux avant sa mort. Cyrus non-seulement lui conserva la vie, mais lui donna même la ville de *Barce* ou *Barene*, non loin d'Ecbatane, pour sa résidence et pour son entretien. Crésus jouit le reste de ses jours de la confiance de Cyrus et de celle de son fils Cambyse et fut membre du conseil d'État. C'est ainsi que le célèbre royaume de Lydie fut détruit et devint une province du royaume de Perse. Les colonies grecques de l'Asie Mineure se soumirent aussi à Cyrus. Les habitants de quelques villes grecques, entre autres ceux de Phocée, aimèrent mieux quitter leur patrie que d'obéir aux Perses. Les Lydiens se révoltèrent dans la suite contre Cyrus ; mais le roi de Perse eut la générosité de les épargner à la prière de Crésus qui, par compassion pour ses anciens sujets, lui déconseilla de les faire transporter dans des provinces éloignées, comme cela se pratique en Orient à l'égard des sujets rebelles.

B. ÉPREUVE ORALE (vingt minutes par chaque concurrent).

Le rapport du jury ne mentionne pas les questions qui ont été posées. Il établit ainsi les coefficients : Explication de l'auteur grec, 10; explication de l'auteur latin, 10; questions de grammaire grecque, 5; de grammaire latine, 5; de grammaire française, 5; d'histoire et de géographie, 5.

Classement des établissements concurrents (pour l'épreuve écrite).

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	ÉLÈVES INSCRITS.	RAPPORT DU NOMBRE DES POINTS OBTENUS AU NOMBRE des élèves concurrents et des autres qui, sans motif légitime, se sont dispensés de concourir.	de tous les élèves inscrits.	CLASSEMENT d'après le rapport du nombre des points obtenus au nombre des élèves concurrents et des autres.	de tous les élèves inscrits.	OBSERVATIONS.
Ath	2	464,000	232,000	3e	9e	Sur 228 élèves inscrits, 198 ont pris part au concours. 10 absences ont été justifiées. Pour la moyenne des absents, voir les observations précédentes.
Beeringen	5	0	0	»	»	
Bruges	7	132,714	132,714	14e	13e	
Bruxelles	24	276,333	276,333	7e	6e	
Chimay	5	216,800	216,800	11e	11e	
Dinant	14	71,615	66,500	17e	17e	
Enghien	8	24,500	24,500	18e	18e	
Gand	16	327,031	327,031	6e	5e	
Hasselt	2	498,000	498,000	1er	1er	
Herve	11	371,773	371,773	5e	4e	
Liège	28	248,428	248,428	9e	8e	
Mons	22	93,545	93,545	16e	16e	
A reporter.	144					

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	ÉLÈVES INSCRITS.	RAPPORT DU NOMBRE DES POINTS OBTENUS AU NOMBRE des élèves concurrents et des autres qui, sans motif légitime, se sont dispensés de concourir.	de tous les élèves inscrits.	CLASSEMENT d'après le rapport du nombre des points obtenus au nombre des élèves concurrents et des autres.	de tous les élèves inscrits.	OBSERVATIONS.
Report. . .	144					
Montigny-sur-Sambre . . .	3	0	0	»	»	
Namur	13	153,417	140,692	12e	12e	
Nivelles	5	255,400	255,400	8e	7e	
Saint-Trond	22	136,050	123,682	14e	14e	
Thuin	3	118,333	118,333	15e	15e	
Tongres	6	447,500	447,500	4e	3e	
Tournai.	24	486,583	486,583	2e	2e	
Virton	4	0	0	»	»	
Ypres	4	224,000	224,000	10e	10e	
	228	Maximum : 1,000 points.				

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (sur 1,000).	Épreuve orale (sur 1,000).	Total (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1er prix. Ferdinand Massy, de Gand	Athénée de Gand.	763	765	1,528	M. Allewaert.
2e id. Laurent Bonmerson, de Herve	Collège de Herve.	760.50	740	1,500.50	M. l'abbé Linden.
3e id. Edmond Phillips, de Liège	Collège de Liège.	804.90	610	1,414.90	M. P.-J. Lemoine.
Accessit. Gustave Dewalque, de Stavelot.	Id.	752.90	655	1,407.90	

TRIGONOMÉTRIE (CLASSE DE RHÉTORIQUE).

A. ÉPREUVE ÉCRITE (six heures).

1re *question.* — On demande : 1° quels sont les signes des *sinus*, *cosinus*, *tangente*, *cotangente*, *sécante* et *cosécante* pour des arcs dont l'extrémité se trouve successivement dans le 1er, le 2e, le 3e et le 4e quadrant ; 2° quelle est la plus grande et la plus petite valeur de chacune de ces lignes.

2e *question.* — L'arc a étant supposé plus petit qu'un quadrant, exprimer, au moyen du sinus et du cosinus de cet arc, successivement les sinus et cosinus des arcs $90^\circ + a$, $180^\circ + a$, $270^\circ + a$.

3e *question.* — Démontrer les formules suivantes :

1° $$\sin(a+b) \times \sin(a-b) = \sin^2 a - \sin^2 b = \cos^2 b - \cos^2 a;$$

2° $$\operatorname{tang}(45^\circ - b) = \frac{1 - \operatorname{tang} b}{1 + \operatorname{tang} b};$$

3° $$\sin(p+q) = 2\sin\frac{1}{2}(p+q)\cos\frac{1}{2}(p+q);$$

4° $$\frac{\sin(p+q)}{\sin p + q \sin q} = \frac{\cos\frac{1}{2}(p+q)}{\cos\frac{1}{2}(p-q)}.$$

On suppose le rayon égal à l'unité.

4e *question.* — Étant donnée la tangente d'un arc a, exprimer, au moyen de cette tangente : 1° la cotangente; 2° la cosécante; 3° la sécante; 4° le cosinus et 5° le sinus du même arc. On suppose le rayon égal à l'unité.

5e *question.* — Étant donnés les trois côtés d'un triangle, trouver le sinus, le cosinus et la tangente de la moitié d'un de ses angles.

6e *question.* — Chercher l'aire d'un triangle, connaissant : 1° deux côtés et l'angle compris; 2° un côté et les angles adjacents; 3° les trois côtés; 4° les trois angles et le rayon du cercle circonscrit.

B. Épreuve orale.

Les questions ne sont pas mentionnées dans le rapport.

Classement des établissements concurrents (pour l'épreuve écrite).

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	ÉLÈVES INSCRITS.	RAPPORT DU NOMBRE DES POINTS OBTENUS AU NOMBRE des élèves concurrents et des autres qui, sans motif légitime, se sont dispensés de concourir.	de tous les élèves inscrits.	CLASSEMENT d'après le rapport du nombre des points obtenus au nombre des élèves concurrents et des autres.	de tous les élèves inscrits.	OBSERVATIONS.
Ath	1	418,260	418,260	7e	7e	Sur 76 élèves inscrits, 68 ont concouru. Il y a eu 2 absences justifiées. Pour la moyenne des absents, voir les observations précédentes.
Bruges	3	627,333	627,333	4e	4e	
Bruxelles	5	396,064	396,064	9e	9e	
Charleroi	2	324,230	324,230	12e	12e	
Dinant	8	135,220	135,220	18e	18e	
Enghien	1	284,140	284,140	13e	13e	
Gand	4	408,820	408,820	8e	8e	
Hasselt	2	245,730	245,730	16e	15e	
Liège	15	254,421	241,665	15e	16e	
Mons	6	549,523	549,523	6e	5e	
Montigny-sur-Sambre	2	327,290	327,290	11e	11e	
Namur	1	671,920	671,920	2e	2e	
Saint-Trond	12	63,890	63,890	19e	19e	
Thuin	1	261,120	261,120	14e	14e	
Tongres	1	154,480	154,480	17e	17e	
Tournai	8	590,491	524,666	5e	6e	
Verviers	2	786,540	786,540	1er	1er	
Virton	1	649,660	649,660	3e	3e	
Ypres	1	373,660	373,660	10e	10e	
	76	Maximum : 1,000 points.				

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (sur 1,000).	Épreuve orale[1] (sur 1,000).	Total (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1er prix. Hippolyte Jorez, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	899.48	»	»	M. Guillery.
2e id. Alexandre Leschevin, de Tournai. . . .	Athénée de Tournai.	847.00	»	»	M. Ad. Leschevin.
3e id. André Grignard, de Clermont	École industrielle et littéraire de Verviers.	817.54	»	»	M. Zickwolff.
1er accessit. Émile Bède, de Stavelot . . .	Id.	755.54	»	»	
2e id. Charles Blake, de Woolwich . .	Athénée de Bruges.	909.56	»	»	M. Hissette.
3e id. François Mahutte, d'Antoing. . .	Athénée de Tournai.	759.18	»	»	
Ment. hon. Maximilien Isbecque, de Tournai	Id.	752.38	»	»	

VI. *Résumé des rapports particuliers du jury.*

Les observations que chaque section du jury avait consignées, dans son rapport sur les résultats du concours, furent imprimées, comme on l'avait fait l'année précédente, dans le recueil spécial que le gouvernement publia [2] quelques mois après la distribution des prix.

Le jury chargé de juger le concours de trigonométrie était seul à se déclarer satisfait du travail des concurrents.

Le jury du concours de 7e signalait la manière imparfaite dont l'analyse grammaticale était enseignée dans beaucoup de collèges, « où l'on semblait, disait-il, ne pas tenir suffisamment compte de l'importance qu'il y a pour les enfants de comprendre le sens de la phrase qu'ils ont à analyser ». La faiblesse extrême des travaux rédigés en flamand « le portait à croire que le flamand était trop peu cultivé ». Il émettait aussi un jugement peu favorable sur « la netteté et la pureté de l'écriture, » sur la ponctuation et l'accentuation, plus défectueuses l'une que l'autre. Il n'avait pas eu lieu d'être plus content de la manière dont les concurrents avaient répondu, à l'épreuve orale, sur l'histoire et l'arithmétique.

Le jury du concours de 3e constatait que, parmi les concurrents de 3e pris en masse, il y en avait un grand nombre dont les études latines avaient été négligées, mais que plusieurs établissements possédaient, toutefois, une

[1] Ni le *Moniteur*, ni le rapport officiel publié en brochure, ne les fait connaître.

[2] Il est, en appendice, dans le rapport présenté aux Chambres le 1er mars 1843 par M. Nothomb, sur l'*État de l'instruction moyenne en Belgique*, p. 519-569.

bonne 3e. Ce même jury, qui avait eu à apprécier le concours de 6e, spécial à trois établissements qui n'avaient pas de 7e, mentionnait que, sur 37 compositions, 21 n'avaient obtenu que zéro et que parmi ces 21, « près d'un tiers prouvaient non seulement l'absence de toute notion grammaticale, mais l'ignorance la plus complète de l'orthographe dans les mots les plus vulgaires ».

Outre les rapports des jurys, le recueil spécial publié par le gouvernement donne des tableaux de classement et des statistiques détaillées, mais, ainsi que nous l'avons dit plus haut, on n'y trouve pas, comme en 1841, les compositions des élèves qui avaient remporté les premiers prix.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

I. *Organisation du concours universitaire. — Principales dispositions de l'arrêté organique.*

« Ce qu'on reproche à l'enseignement depuis 1830, disait M. Nothomb « lors de la distribution des prix du concours de 1842, ce qu'on reproche « en général aux études, aux temps où nous vivons, ce sont des tendances « trop positives. Étudier, ce n'est souvent qu'apprendre un métier. Qui aime « la science pour elle-même ? Qu'est devenu ce culte désintéressé qui crée « les gloires littéraires ? Le concours universitaire est destiné à combattre « ces tendances ; si les universités ne formaient que des praticiens, la « science finirait par se rapetisser et se dégrader. »

L'institution d'un concours annuel entre les élèves des diverses universités du pays était consacrée en principe par la loi du 25 septembre 1815 sur l'enseignement supérieur. L'arrêté royal du 13 octobre 1841 détermina la forme et l'objet de ce concours.

Voici les principales dispositions de l'arrêté :

Deux prix, consistant en médailles d'or, sont attribués à chacune des quatre facultés universitaires.

Dans la faculté de philosophie et lettres, l'une des médailles est réservée aux sciences historiques et philosophiques; l'autre, à la philologie. Dans la faculté des sciences, l'une aux sciences naturelles, l'autre aux sciences physiques et mathématiques. Dans la faculté de droit, l'une au droit romain, l'autre au droit moderne. Dans la faculté de médecine, l'une aux

matières purement scientifiques, l'autre aux sciences médicales proprement dites.

Les élèves reçus candidats depuis un an ou deux ans, selon la faculté, et âgés de moins de 25 ans accomplis à l'époque de l'ouverture du concours, sont seuls admis à concourir. (Les docteurs en médecine, qui n'ont pas encore pris patente de médecin et qui se disposent à subir l'examen de docteur en chirurgie et en accouchements, sont admis au concours.)

Trois épreuves sont assignées au concours pour chaque prix :

1° Rédiger à domicile un mémoire en réponse à une question tirée au sort et publiée six mois d'avance par le *Moniteur*;

2° Rédiger en loge un mémoire en réponse à une question également désignée par le sort entre douze questions publiées dans le *Moniteur* un mois au moins avant cette épreuve (c'est sous la surveillance d'un représentant de chacune des quatre universités et d'un délégué du gouvernement que cette seconde épreuve doit avoir lieu) ;

3° Défendre publiquement le mémoire rédigé à domicile. (La durée de cette troisième épreuve ne peut pas être moins d'une heure, ni excéder deux heures.)

Les questions à proposer au concours sont toutes théoriques. Elles sont préparées par chaque faculté de chacune des universités et tirées au sort par le Ministre de l'intérieur, assisté des recteurs des universités. Le *Moniteur* publie, au mois d'août, celles qui doivent être traitées à domicile et, avant le 1er mai, celles qui doivent être traitées en loge.

Un jury formé de cinq membres est institué pour chaque faculté. Quatre membres sont désignés par les universités ; le cinquième est à la nomination du gouvernement. Ils ont une indemnité de 20 francs par jour de voyage, de séjour ou de séance.

Les mémoires rédigés à domicile sont envoyés au ministère de l'intérieur avant le 1er mars. L'auteur inscrit en tête de son mémoire une épigraphe qu'il reproduit sur un billet cacheté annexé à son travail. Les billets annexés aux mémoires écartés par le jury sont brûlés, sans qu'il soit pris connaissance des noms qu'ils renferment.

Est écarté des épreuves subséquentes, tout élève dont le mémoire rédigé à domicile n'a pas obtenu la moitié des points attribués à un travail parfait. Tous les concurrents dont les mémoires ont obtenu ou dépassé la moitié de ce *maximum* sont admis aux épreuves subséquentes.

Les billets annexés aux mémoires rédigés en loge ne sont ouverts qu'après que le jury a prononcé son jugement sur la valeur de la troisième et dernière épreuve, qui a lieu à Bruxelles, dans le cours du mois de juillet.

La distribution des médailles se fait en même temps que la distribution des prix aux lauréats du concours des athénées et des collèges.

Par mesure transitoire, et afin de permettre d'organiser le concours pour l'année académique 1841-1842, l'arrêté d'octobre 1841 avait disposé que les questions à traiter à domicile seraient rendues publiques dans les quarante jours et que la remise des mémoires aurait lieu avant le 15 avril 1842.

II. *Concours de 1841-1842. — Questions proposées. — Jurys. Lauréats.*

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE [1].	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques* [2].			
Exposer les principaux systèmes philosophiques sur l'origine des idées, et montrer comment à chacun de ces systèmes se rattache nécessairement un ensemble complet de doctrines morales, politiques et religieuses.	Caractériser les époques principales de la philosophie, à partir de Socrate, par rapport à la méthode (huit heures).	MM. Ahrens, prof. à l'université de Bruxelles. Decock, vice-recteur à l'univ. de Louvain. Huet, prof. à l'univ. de Gand. Tandel, prof. à l'univ. de Liège. Bernard, docteur en philosophie et lettres.	M. Guill^me Tiberghien, de Bruxelles, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Bruxelles (74 points sur 100).
2° *Philologie* [3].			
Faire connaître la théorie de l'art dramatique, telle qu'elle a été conçue par les tragiques grecs. Exposer les modifications qu'y ont apportées les différentes écoles tragiques de l'Europe moderne jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.	Faire connaître et apprécier l'état de la poésie dramatique au XIXe siècle chez les principales nations de l'Europe moderne (huit heures).	MM. Ahrens. Decock. Huet. Tandel. Bernard.	M. Jos.-Jean Fuerison, de Gand, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Gand (70 points sur 100).
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [4].			
La vapeur est employée comme force motrice dans les machines à divers degrés de force élastique et tantôt avec, tantôt sans détente. On demande une discussion des avantages et des inconvénients que la vapeur présente dans ces divers états et l'indication des cas dans lesquels chacun de ces états mérite la préférence.	Exposer l'état de nos connaissances sur la chaleur rayonnante; citer les expériences sur lesquelles ces connaissances sont basées (six heures).	MM. Brasseur, prof. à l'université de Liège. Meisser, prof. à l'université de Bruxelles. Pagani, prof. à l'université de Louvain. Timmermans, prof. à l'université de Gand. Quetelet, directeur de l'Observatoire.	M. Mathias Schaar, de Luxembourg, candidat en sciences, élève de l'université de Gand (20 points sur 34).
2° *Sciences naturelles* [5].			
D'après l'état actuel des connaissances anatomiques et physiologiques, peut-on établir que les végétaux possèdent les éléments d'un système nerveux?			

1 Le programme complet de toutes les questions entre lesquelles le sort devait choisir pour l'épreuve en loge, est dans les *Annales des Universités*.
2 Il y eut deux concurrents. D'après le vœu du jury, une mention très honorable fut décernée à M. G.-Ant. Callier, de Gand, élève de l'université de cette ville, sur lequel M. Tiberghien ne l'avait emporté que de quelques points.
3 et 4 Un concurrent.
5 Pas de concurrents.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
	C. FACULTÉ DE DROIT.		
	1° *Droit romain* [1].		
Existe-t-il un principe général ou des principes généraux pour déterminer lequel, du créancier ou du débiteur, doit supporter le risque et péril des choses qui sont l'objet des obligations? Dans l'affirmative, qu'on démontre l'application que les jurisconsultes romains ont faite de ces principes, tant aux contrats qu'aux quasi-contrats, tant aux contrats unilatéraux qu'aux contrats synallagmatiques, tant aux contrats nommés qu'aux contrats innommés.	Déterminer le sens de la distinction établie par la loi II, c. VII, 18, et dire dans quel rapport d'ordre ou de priorité se trouve l'hypothèque conventionnelle publique : 1° dans le concours de cette hypothèque et de l'hypothèque conventionnelle, non publique, mais privilégiée ; 2° dans le concours d'une hypothèque conventionnelle privée, d'une hypothèque légale, ayant date postérieure, et d'une hypothèque conventionnelle publique consentie en dernier lieu ; 3° dans le concours d'une hypothèque conventionnelle privée, d'une hypothèque judiciaire et d'une hypothèque conventionnelle publique; supposé encore que la première soit plus ancienne que la deuxième et la deuxième plus ancienne que la troisième (six heures).	MM. Debruyn, prof. à l'université de Louvain. Destriveaux, prof. à l'université de Liège. Molitor, prof. à l'université de Gand. Verhaegen aîné, prof. à l'univ. de Bruxelles. Kaieman, conseiller à la cour de cassation.	M. J.-B. Lauwers, d'Ostende, candidat en droit, élève de l'université de Gand (1,450 points sur 1,500).
	2° *Droit moderne* [2].		
Faire connaître quelle a été l'influence de la constitution anglaise sur le droit public de l'Europe.			
	D. FACULTÉ DE MÉDECINE.		
	1° *Matières générales* [3].		
Donner l'explication des mouvements dits réfléchis, et montrer par des expériences quelle part la moelle épinière prend à ces mouvements. Décrire les mouvements principaux de réflexion.			
	2° *Matières spéciales* [4].		
Décrire les préparations mercurielles usitées en médecine. Cette description comprendra : 1° leur mode de préparation; 2° leurs caractères physiques et chimiques ; 3° leur mode d'action générale sur l'économie; 4° leurs doses et modes d'administration.	Décrire les caractères physiologiques du sang et ses principales altérations pathologiques connues aujourd'hui (huit heures).	MM. François, prof. à l'université de Louvain. Graux, prof. à l'université de Bruxelles. Hensmans, profess. à l'université de Gand. Spring, prof. à l'université de Liège. Lanthier, docteur en médecine à Louvain.	M. L.-Fr. Fraeys, de Thourout (près Bruges), candidat en médecine, élève de l'université de Gand (14 points sur 18).

1 Un seul concurrent.
2 et 3 Pas de concurrents.
4 Deux concurrents. Un d'eux ne fut pas admis aux deux dernières épreuves.

III. *Distribution des prix. — Création des* Annales des Universités.

La distribution des médailles aux lauréats universitaires eut lieu le 26 septembre, après la distribution des prix aux lauréats de l'enseignement moyen. Quelques-uns de ces lauréats furent, dans leur ville natale, l'objet de manifestations qui rappelaient le souvenir des réceptions qu'on faisait jadis aux *premiers* de Louvain.

Un arrêté royal du 12 août 1842 décréta la publication d'un recueil intitulé *Annales des Universités de Belgique,* où devaient, entre autres travaux, figurer les mémoires des lauréats universitaires.

Le 1er volume de ces *Annales* contient les mémoires de MM. Schaar, Fraeys, Lauwers et Fuerison.

Table alphabétique des lauréats de 1842.

I. *Enseignement moyen.*

II. *Enseignement universitaire.*



CHAPITRE QUATRIÈME.

1843.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

I. *Maintien des dispositions essentielles arrêtées en 1842.*

Le concours, renouvelé par arrêté royal du 25 octobre 1842, ne subit aucun changement dans ses dispositions essentielles. La désignation d'une des classes dans chacune des trois sections fut encore laissée au sort; il en fut de même pour les matières sur lesquelles le concours devait porter. Mais, contrairement à ce qui s'était fait en 1842, le nombre des prix et des accessits à décerner ne fut point limité. Rien ne fut changé aux règles adoptées pour la surveillance et la tenue du concours.

II. *Établissements qui ont pris part au concours. — Classes concurrentes. — Jurys.*

Vingt-six établissements concoururent : les athénées d'Arlon, de Bruges, de Bruxelles, de Gand, de Namur, de Tournai; les collèges d'Ath, d'Audenarde, de Beeringen, de Charleroi, de Chimay, de Dinant, d'Enghien, de Fleurus, de Hasselt, de Herve, de Huy, de Liège, de Mons, de Nivelles, de Saint-Trond, de Soignies, de Tirlemont, de Tongres, d'Ypres et l'école industrielle et littéraire de Verviers. Les collèges d'Audenarde, de Charleroi, de Fleurus, de Huy, de Soignies et de Tirlemont concouraient pour la première fois. Le collège de Wavre, à cause de son organisation imparfaite, fut dispensé de concourir.

Les classes que le sort désigna furent : la rhétorique, la cinquième et la huitième (mathématiques),

L'épreuve écrite pour les rhétoriciens consista en un discours latin en prose ou en vers, et pour les élèves de 5e, en une version latine.

Le jury était composé ainsi :

Rhétorique.

MM. Fuss, professeur à l'université de Liège; Altmeyer, professeur à l'université de Bruxelles; Allard, professeur à l'université de Louvain; Rassmann, professeur à l'université de Gand; Loumyer, chef de division au ministère des affaires étrangères.

Cinquième.

MM. Raoul, professeur émérite à l'université de Gand; Schwartz, professeur à l'université de Liège; Lhoir, professeur à l'université de Bruxelles.

Arithmétique (4e).

MM. Trasenster, sous-ingénieur des mines, répétiteur à l'université de Liège; Meyer, professeur à l'université de Bruxelles; Schaar, docteur en sciences physiques et mathématiques, répétiteur à l'université de Gand.

Le jury se conforma, dans l'appréciation du travail écrit et de l'examen oral, aux règles qui avaient été adoptées en 1842.

III. *Sujets de composition. — Classement des établissements. — Lauréats.*

A. CINQUIÈME (23 établissements : 319 concurrents).

Épreuve écrite (quatre heures).

Version latine. Lucius Sulla, usque ad quæsturæ suæ tempus, vitam libidine, vino, ludicræ artis amore inquinatam perduxit. Quapropter C. Marius consul, asperrimum in Africa bellum gerens, moleste tulisse dicitur, quod sibi tam delicatus quæstor sorte obtigisset. Attamen ejusdem Sullæ virtus, rejectis brevi moribus effeminatis, catenas Jugurthæ manibus injecit, Mithridatem compescuit, socialis belli fluctus repressit, Cinnæ dominationem fregit, ipsumque Marium, a quo fastiditus erat, proscriptum et exulem in Africam fugere coegit. Quæ tam diversa, tamque inter se contraria, si quis apud animum suum attente comparaverit, duos in uno homine Sullas fuisse arbitrabitur : turpem adolescentem, et virum dicerem fortem, nisi ipse se felicem maluisset appellari.

Et revera, felix ille Sulla fuit, qui, postquam tot proscriptionibus Romam perterruisset, dictatura se abdicare ausus, vitam securam, usque ad extremam ætatem, privatus peregit.

M. Cicero C. Popilium, in causa admodum dubia, eloquentissime defendit, eumque salvum remisit ad penates suos. Hic Popilius postea, nullo modo offensus a Cicerone, ultro M. Antonium rogavit ut ad illum persequendum et occidendum mitteretur; impetratoque detestabili officio, cucurrit gaudio exultans, ac protinus caput et dexteram clarissimi oratoris amputavit, et alacer in urbem reversus est; nec ei venit in mentem se ferre caput illius qui pro capite suo quondam peroraverat. Quis, nisi alius Cicero, talem Ciceronis casum digne deplorare possit?

Épreuve orale.

Les questions n'ont pas été publiées. Sur 319 concurrents, 22 furent admis à cette épreuve.

Classement des établissements.

Le compte rendu ne donne pas le classement des établissements d'après la moyenne des points obtenus.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (sur 1,000)	Épreuve orale (sur 1,000).	Total (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1er prix. Ernest Barbanson, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	800	970	1,770	M. Defacqz.
2e id., partagé. Léonrd Vandenkerckhoven, de Batavia.	Id.	790	970	1,760	
2e id., partagé. Henri Schloss, d'Hodimont[1].	École industrielle et littéraire de Verviers.	758	1,000	1,758	M. Mauhin.
3e id. Arthur De Beughem, de Bruxelles . . .	Athénée de Bruxelles.	772	910	1,682	
4e id. Henri Bosch, de Maestricht.	Athénée de Gand.	751	930	1,681	M. Denhaene.
5e id. Victor Fauquel, de Soignies.	Athénée de Tournai.	765	890	1,655	M. Duvivier.
6e id. J.-B. Rousseau, de Marche	Collège de Liège.	765	860	1,625	M. Jabouille.
7e id. Charles Teston, d'Hodimont	École industrielle et littéraire de Verviers.	768	820	1,588	
8e id. Hubert Dedeyn, de Steenhuyze. . . .	Athénée de Gand.	761	750	1,511	
1er accessit. Jules Anspach, de Bruxelles. . .	Athénée de Bruxelles.	756	730	1,486	
2e id. Alph. Cappelle, de Bruxelles. . .	Id.	831	650	1,481	
3e id. Léon Thoulen, de Verviers . . .	École industrielle et littéraire de Verviers.	800	620	1,420	
4e id. Charles Heyse, de Gand	Athénée de Gand.	793	620	1,413	
5e id., partagé. Antoine Frison, de Stambruges.	Athénée de Tournai.	761	615	1,376	
5e id., partagé. Nic. Peetermans, de Seraing . .	Collège de Liège.	756	620	1,376	
6e id. Hubert Marsé, de Saint-Trond . .	Collège de Saint-Trond.	814	550	1,364	M. Van West.
7e id. Léopold Zoude, de Moustier . . .	Athénée de Tournai.	761	600	1,361	
8e id. Hubert Decock, de Saint-Trond . .	Collège de Saint-Trond.	813	430	1,243	
9e id. Maxim. Motte, de Charleroi . . .	Collège de Charleroi.	781	390	1,171	M. Labeye.
10e id. Louis Duménil, de Mons	Athénée de Namur.	831	330	1,161	M. l'abbé Cossoux.
11e id. Émile Nalinne, de Charleroi . . .	Collège de Charleroi.	796	320	1,116	

[1] Nous lisons dans le *Moniteur* du 13 août 1843 (résultats du concours général) que le prix a été partagé à la demande du jury, « qui aurait accordé plus de 1,000 points à l'élève Schloss pour son examen oral, s'il n'avait dû se conformer au règlement ».

Aucune des compositions couronnées en 1843 ne se trouve dans les archives du ministère.

B. QUATRIÈME, *Arithmétique* (25 établissements : 211 concurrents).

Le *Moniteur* n'a publié ni les questions du concours écrit, ni celles de l'épreuve orale, à laquelle furent admis seulement trois élèves.

Classement des établissements.

Le compte rendu ne donne pas le classement des établissements.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (sur 1,000).	Épreuve orale (sur 1,000).	Total (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1er prix. Michel Translanglé, d'Arlon	Athénée d'Arlon.	844	846	1,690	M. Lecointe.
2e id. Hippolyte Hen, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	795	798	1,593	M. Kindt.
3e id. Jean-Baptiste Nys, de Tirlemont.	Collège de Tirlemont.	750	602	1,352	M. P.-F. Louis.

C. RHÉTORIQUE (18 établissements : 117 concurrents).

ÉPREUVE ÉCRITE.

Composition latine (en prose ou en vers, au choix du concurrent).

Sujet : Impii morientis curæ et angores.

ÉPREUVE ORALE.

Aucune indication dans le compte rendu officiel. Il est à remarquer d'ailleurs que le compte rendu entre dans moins de détails cette année. Nous devons à l'obligeance de M. Lhoir, l'un des membres du jury, et de M. Coveliers, l'un des lauréats, d'avoir pu le compléter en ce qui concerne les sujets de l'épreuve écrite.

Classement des établissements.

Même observation que pour les classes précédentes.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (sur 1,000).	Épreuve orale (sur 1,000).	Total (sur 2,000).	PROFESSEURS.
Prix d'excellence. Félix Coveliers, de Louvain	Athénée de Tournai.	800	690	1,490	M. Convert.
2e prix. Louis Delcoigne, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	670	790	1,460	M. Baron.
3e id. François Hanno, de Bettembourg	Id.	520	920	1,440	
4e id. Louis Le Hardi de Beaulieu, de Lasnes	Id.	570	835	1,405	
1er accessit, partagé. Edmond Willequet, de Renaix. . . .	Athénée de Gand.	620	715	1,335	M. Moke.
1er accessit, partagé. Félicien Chapuis, de Verviers	Collège de Herve.	560	775	1,335	M. l'abbé Linden.
2e id. Léon Verhaegen, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	460	790	1,250	
3e id. Léopold De Longuespée, de Leuze. . .	Athénée de Tournai.	570	560	1,130	

Le rapport officiel du concours (*Moniteur* du 26 septembre 1843) explique comme suit la dénomination extraordinaire de prix *d'excellence* :

« Dans l'épreuve écrite de rhétorique, deux compositions seulement, l'une en vers, l'autre en prose, avaient obtenu un nombre de points égal ou supérieur à 750. Mais, eu égard à la difficulté de l'exercice désigné pour l'épreuve écrite et à l'importance relative des matières réservées à l'épreuve orale, le jury avait été autorisé à admettre à cette dernière les 15 concurrents qui auraient obtenu le plus grand nombre de points, quand bien même le chiffre de ces points n'atteindrait pas 750 [1].

« Un seul élève, M. Félix Coveliers, de l'athénée de Tournai, atteignit le chiffre de 750 points à l'épreuve écrite. Les quatorze élèves admis à l'épreuve orale s'étaient classés entre les chiffres 450 et 700. La plupart rétablirent l'équilibre au dernier examen, et obtinrent, pour l'ensemble des deux épreuves, un chiffre de beaucoup supérieur au minimum fixé.

« Toutefois, pour distinguer de ses concurrents l'élève qui a rigoureusement satisfait à toutes les exigences du concours, le sieur Coveliers recevra un prix d'excellence. »

Travail de l'élève Félix Coveliers [2].

Hei mihi! quæ trepidam visu spectacula mentem
Horrida terrificant! lethi quæ tristis imago!
Quis jacet hic thalamo? capiti mors imminet atra.
Anne aliquis justus securo pectore mortem
Exspectat, superas mox emersurus ad arces?
Non ita; nam justi faciem tranquilla serenat
Conscia mens recti, manet et fiducia vultu.
Impius ecce jacet; proh! qualem lumina cernunt!
Tristis in ore sedet pallor; timor anxius omni
Eminet ex habitu, visu teterrima monstra;
Larvæ que horribiles, propioraque Manibus antra
Mentem perpetuò tristi formidine complent.
Aspice; terribili rutilantia lumina flammâ
Scintillant, gelidusque fluit de corpore sudor.
Dilaniat crines et sauciat unguibus artus.
Liventi ore refert curas quæ pectora semper
Impia discruciant : sub cordibus æstuat orcus.
Desuetas persœpè preces effundere tentat;
Incassum; labra pro precibus blasphemia jactant.
Mens sua dicit ei : Deus est qui crimina pænâ
Afficit, et digno virtutem munere donat.
Est judex qui te jam terribile ante tribunal
Exspectat, meritis que premet tua crimina pænis.

[1] Cette autorisation fut l'objet de critiques très aigres d'un journal de Tournai, le *Courrier de l'Escaut*, auquel la direction de l'instruction publique répondit par la voie du *Moniteur* (numéro du 15 octobre 1843).

[2] M. Coveliers, qui avait conservé une copie de son travail, a bien voulu nous la communiquer.

Ille animi voces audit, monitisque repugnat
Dentibus infrendens. Non sanè, non Deus, inquit
Esse potest; non me sua sic contemnere jura
Sineret, atque diù... si verò existeret ultor...
Si sua quemque suis pro factis digna manerent
Prœmia, mercedes justum, pœnæque scelestum...
Quæ mihi suspensam torquent cruciamina mentem!
Quid ve putem? Deus est, namque omnes esse fatentur
Ah! quid non semper sum recti jura secutus!
Sed nondùm ipse mori possum; vitalibus oris
Redditus insonti vitâ peccata piabo...
Heu jàm seriùs est! oculos mors frigida claudit.
Ergo per æternum, perque immutabile tempus
Semper inexstinctis, infelix, ignibus ustus
Lugebo, stygiæque feram ludibria gentis!
Nec series unquàm annorum, nec sæcla levamen
Ulla dabunt! semper me torridus ignis aduret!
O malefausta dies quâ veni ad limina vitæ!
Tu que, Deus, qui me virtutis linquere calles
Passus es, atque mihi tormenta æterna parasti,
Signa, opto, videas totum deserta per orbem,
Atque tuum populi spernant in sæcula nomen.

Plura loquebatur, quandò mors impia pressit
Ora viri; exspirant gelidis blasphemia labris.
Turba inferna caput nigris circumvolat alis,
Sola deinde comes; membris que ubi vita recessit,
Abripit exsultans horrenda in tartara prædam.
Frigidus ergo jaces, tu qui modò verba superbus
Impia verba trahens, ridebas sacra Tonantis
Nomina! Te dominus despectans æthere summo
Annuit, et subito tenuem evanescis in umbram.
Cernite, mortales, tristique ex morte videte
Quam sint res hominum sine pondere, quam sit homo nil,
Cunctaque spernentes, totam ad cœlestia mentem
Dirigite, et steriles animo deponite curas.

IV. *Résumé des rapports particuliers des jurys. — Appréciation générale.*

Nous lisons dans le rapport général fait par M. Alvin lors de la distribution des prix :

« Le résultat de l'examen par écrit de la classe de 5e est très satisfaisant... L'épreuve orale a été brillante...

« En rhétorique, le résultat de l'épreuve écrite était moins satisfaisant; l'épreuve orale a été relativement meilleure...

« Le jury chargé d'apprécier le concours d'arithmétique signale un vice dans l'enseignement de cette branche, vice commun à presque tous les établissements qui ont concouru. Le nombre de bons élèves, dit-il, forme le

quart environ de la totalité des concurrents; le nombre des médiocres, la moitié, et le nombre des mauvais, l'autre quart.

De l'ensemble des rapports des jurys « il résulte que l'influence du concours, tel qu'il est organisé depuis deux ans, ne se fait pas encore sentir aux classes supérieures, mais qu'elle est manifeste jusqu'à la quatrième imclusivement. Nous pouvons donc espérer que, d'ici à peu d'années, toutes les classes auront atteint leur force et leur organisation normales dans tous les établissements qui se règlent d'après le programme prescrit pour le concours. »

Ce rapport de M. Alvin entre dans des détails assez nombreux sur le mécanisme du concours. Il expose les mesures prises par le gouvernement en vue d'assurer, jusqu'au moment où s'ouvre le concours, le secret le plus complet à l'égard des sujets de composition. Il explique comment le gouvernement procède pour empêcher que les membres du jury puissent avoir connaissance des noms des concurrents dont ils apprécient le travail, avant que le jugement ait été irrévocablement porté. Quant aux irrégularités et aux fraudes qui pourraient être commises ou tentées dans l'inscription des concurrents, M. Alvin dit que l'administration y met bon ordre.

Le gouvernement ne publie plus de recueil spécial sur le concours.

M. Devaux, membre de la Chambre des représentants, signala, dans la séance du 27 janvier 1844, des inconvénients et des vices d'organisation auxquels on s'efforça de remédier dans le concours de 1844.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

I. *Modifications à l'arrêté organique du concours.*

Par un arrêté royal du 12 août 1842, il fut apporté à l'arrêté organique de 1841 trois modifications qui eurent pour but d'élargir le cercle des personnes qui pouvaient prendre part au concours :

1° Les candidats en médecine conservèrent le droit de concourir jusqu'à l'âge de 27 ans révolus; 2° les candidats en philosophie et lettres purent concourir après une année de grade; 3° les élèves ingénieurs des ponts et chaussées et des mines et ceux qui avaient obtenu des certificats d'admission aux écoles spéciales des arts et manufactures annexées aux universités de l'État, furent assimilés aux candidats en sciences et purent concourir après un an de grade; ils conservaient ce droit jusqu'à leur nomination en qualité de sous-ingénieur effectif.

II. *Concours de 1842-1843. — Questions proposées. — Jurys. Lauréats.*

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE [1].	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques* [2].			
Faire, en abrégé, l'histoire du duché de Lotharingie depuis le commencement du xe siècle jusque vers la fin du xie, en insistant sur les causes des troubles qui agitèrent la Lotharingie durant cette période.	Raconter en traits généraux l'histoire des rois carlovingiens en France, depuis la mort de Charles le Gros jusqu'à la chute de cette dynastie; indiquer les causes de la décadence des Carlovingiens, et tracer un tableau de l'état politique de la France lors de l'avènement de Hugues Capet au trône (six heures).	MM. Roulez, prof. à l'université de Gand. Borgnet, prof. à l'université de Liège. De Cock, vice-recteur à l'univ. de Louvain. Altmeyer, prof. à l'université de Bruxelles. Bernard, doct. en philosophie et lettres.	M. Sim.-Toussaint-Henri Marcotty, de Jemeppe, candidat en philosophie, élève de l'université de Liège (75 points sur 100).
2° *Philologie* [3].			
Exposer les systèmes d'organisation des colonies romaines.	Exposer la différence qui existe entre le *jus quiritum* et le *jus civitatis;* expliquer l'origine de ces deux termes, et résumer les divers droits et capacités politiques et civils que chacun d'eux exprime (six heures).	MM. Roulez. Borgnet. De Cock. Altmeyer. Bernard.	M. Constant Dumont, de Gand, candidat en philosophie, élève de l'univ. de Gand (72 points sur 100).
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [4].			
Décrire les différents moyens qui peuvent être employés pour constater la quantité de vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère; donner la théorie de ces diverses espèces d'hygromètres; indiquer celui de ces instruments qui remplit le mieux son but.	Exposer la théorie physique et mathématique de la flexion transversale d'un corps prismatique (six heures).	MM. Pagani, prof. à l'université de Louvain. Plateau, prof. à l'université de Gand. Gloesener, prof. à l'université de Liège. Guillery, prof. à l'université de Bruxelles. Quetelet, directeur de l'Observatoire.	M. Jean-Henri Colson, de Gand, élève-ingénr de l'école spéciale du génie civil annexée à l'université de cette ville, et M. Jules-Hubert Van Scherpenzeel-Thim, de Venloo, élève-ingénieur de l'école spéciale des mines annexée à l'université de Liège (20 points sur 34).
2° *Sciences naturelles* [5].			
Discuter les diverses opinions qui ont été émises sur la constitution des corps organiques.			
C. FACULTÉ DE DROIT.			
1° *Droit romain* [6].			
Commenter, dans un ordre systématique, la loi *Rhodia, de Jactu.* L'examen critique des principes et des questions qui s'y rattachent devra être puisé aux sources mêmes et précédé d'une introduction historique.	Quelle analogie y a-t-il entre le droit d'usage et le droit d'usufruit? En quoi ces droits diffèrent-ils? (six heures).	MM. Debruyn, prof. à l'université de Louvain. Roussel, prof. à l'université de Bruxelles. Dupont, prof. à l'université de Liège. Haus, prof. à l'université de Gand. Kaieman, conseiller à la cour de cassation.	M. Pierre-Auguste De Schryver, de Bruges, élève de l'univ. de Gand (1,400 points sur 1,500).

[1] Ni les *Annales des Universités,* ni le Rapport officiel ne les indiquent. Nous sommes parvenu à les découvrir dans le *Procès-verbal de la tenue du concours universitaire en loge de* 1842-1843, qui, par exception, figure dans le rapport présenté aux Chambres par le Ministre de l'intérieur, le 6 avril 1843.
[2] Deux concurrents. Suivant le vœu du jury, une mention honorable fut accordée à M. Edmond Vandervin, de Gand, candidat en philosophie, élève de l'université de Gand.
[3] Un seul concurrent.
[4] Trois concurrents.
[5] Pas de concurrents.
[6] Un concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
	2° *Droit moderne* [1].		
Déterminer exactement l'origine historique et le fondement philosophico-juridique de la prescription des actions et des peines résultant des crimes et délits ; discuter les dispositions de nos lois criminelles à cet égard.		MM. Debruyn. Roussel. Dupont. Haus. Kaieman.	
	D. FACULTÉ DE MÉDECINE. 1° *Matières générales* [2].		
Quelles sont les dispositions du système lymphatique absorbant et exhalant dans les membranes séreuses, et dans quelle partie du système vasculaire se rendent les vaisseaux de cet ordre.	Faire l'histoire des découvertes qui ont été faites sur le système des vaisseaux lymphatiques depuis Azelli jusqu'à nos jours. (Six heures.)	MM. Lebeau, prof. à l'université de Bruxelles. Burggraeve, prof. à l'université de Gand. Vottem, prof. à l'université de Liège. François, prof. à l'université de Louvain. Lanthier, docteur en médecine à Louvain.	M. Ferd.-Ch. Vanderhaegen, candidat en médecine, élève de l'université de Gand (16 points sur 18).
	2° *Matières spéciales* [3].		
Décrivez les différents appareils proposés pour le traitement des fractures, leurs avantages et leurs inconvénients.			

1 Un concurrent. Le prix ne fut pas décerné. — 2 Un concurrent. — 3 Pas de concurrents.

Le procès-verbal de la tenue du concours en loge (page 1068 du rapport présenté aux Chambres le 6 avril 1843) mentionne comme ayant été admis à l'épreuve en loge, avec MM. Colson et Van Scherpenzeel-Thim, un élève ingénieur de l'école spéciale des mines de l'université de Bruxelles, M. Albert Gendebien. C'est le seul document où se trouve indiqué ce nom.

Les *Annales des Universités* pour l'année 1842-1843 contiennent les mémoires de MM. Colson, Van Scherpenzeel-Thim, Vanderhaegen, De Schryver, Marcotty et Dumont.

Table alphabétique.

I. *Enseignement moyen.*

II. *Enseignement universitaire.*

CHAPITRE CINQUIÈME.

1844.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

I. *Modifications dans la désignation des classes concurrentes et des matières du concours. — Limite d'âge.*

Quelques dispositions nouvelles sont contenues dans l'arrêté royal du 15 octobre 1843, qui prescrit le renouvellement du concours pour 1844.

Des deux classes d'humanités appelées à concourir, le sort désignera l'une, le gouvernement désignera l'autre.

Les mathématiques feront partie intégrante des matières du concours général dans toutes les classes, jusqu'à la 4e inclusivement.

Dans chacune des trois classes supérieures, les mathématiques formeront un cours spécial qui pourra être appelé séparément au concours. Le sort désignera une de ces trois classes pour concourir en mathématiques.

Pour l'épreuve écrite dans les classes d'humanités, le Ministre pourra, s'il le juge nécessaire, ajouter un second sujet de composition à celui que le sort désignera.

On n'admettra au concours spécial de mathématiques en 3e, 2de ou rhétorique, que les élèves qui suivent les leçons littéraires de la classe désignée.

L'épreuve orale portera sur toutes les branches inscrites au programme pour chaque classe.

L'épreuve écrite comptera pour 800 points; l'examen oral pour 1,200.

Nul ne sera admis à l'examen oral s'il n'a obtenu dans l'épreuve écrite 550 points au moins.

Le nombre des prix n'est pas limité; toutefois, il n'en pourra être décerné à un élève qui n'aura pas obtenu, pour l'ensemble des deux épreuves, au moins 1,350 points. Pour obtenir un accessit, il en faudra au moins 1,100.

Une limite d'âge est fixée : 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 ans, respectivement pour les concurrents de 7e, 6e, 5e, 4e, 3e, 2e, rhétorique.

II. *Établissements et classes qui ont pris part au concours. — Surveillance et tenue du concours. — Jury.*

Sauf les collèges d'Enghien et de Fleurus, tous les établissements qui avaient concouru en 1843 concoururent en 1844.

Voici les classes qui furent appelées au concours :

La 5e (désignée par le sort); la 2e (désignée par le gouvernement); la 3e (désignée par le sort), pour le concours spécial de mathématiques.

Les matières du concours pour l'épreuve écrite étaient : une version grecque et un thème latin pour la 5e, un thème grec et une narration en langue maternelle pour la 2de, des problèmes et des questions pour la 3e.

Les jeunes concurrents qui devaient subir l'examen oral, de 8 à 10 heures du soir, furent recommandés aux soins vigilants du jury.

Aucun changement ne fut apporté aux règles d'après lesquelles les diverses sections du jury appréciaient le travail des concurrents. Le total des coefficients était de 40 pour l'épreuve écrite et de 60 pour l'épreuve orale.

Le concours de la 2de fut jugé par MM. Bormans, Hallard et Raoul; celui de la 5e, par MM. Namèche, directeur de l'école normale de Nivelles, Lhoir et Schwartz; celui de la 5e (mathématiques), par MM. Pioch, professeur à l'école militaire, Noël et Manderlier.

L'épreuve écrite eut lieu les 11, 12 et 13 juillet.

III. *Sujets de composition. — Classement des établissements d'après la moyenne des points. — Lauréats.*

A. CINQUIÈME (*Humanités*).

1° Épreuve écrite (quatre heures).

Thème latin. — Il importe à un bon citoyen d'étudier l'histoire de la patrie, et vous auriez honte de ne pas la connaître. C'est à nous de vous l'enseigner. Vous en avez besoin, et nous vous exhortons à l'apprendre. Or, elle ne s'apprend pas en jouant, vous vous repentirez d'en avoir négligé l'étude, qui de vous ignore que la Belgique a produit des guerriers, des savants, des musiciens, des peintres célèbres ?

A qui les Anversois ont-ils dernièrement élevé une statue? A Rubens. Avez-vous vu les tableaux de ce grand peintre? Oui, Charles-Quint était redouté des Gantois (Gandavenses) dont les plaintes avaient été étouffées par une sévérité excessive. Il était né à Gand. Il quitta la Belgique au mois de juillet de l'année 1555. Il voyagea en France, en Allemagne, en Afrique. Il serait long de raconter où il s'arrêta, d'où il venait, où il allait, par où il passa. Il régna quarante ans. Il ne tiendra pas à nous que vous n'appreniez son histoire.

Version grecque. — Τοῦ Κρέοντος, βασιλεύοντος, οὐ μικρὰ συμφορὰ κατέσχε Θήβας. Ἔπεμψε γὰρ Ἥρα Σφίγγα, ἣ εἶχε πρόςωπον μὲν γυναικὸς, στῆθος δὲ καὶ βάσιν καὶ οὐρὰν λέοντος καί πτέρυγας ὄρνιθος· μαθοῦσα δὲ αἴνιγμα παρά Μουσ ῶν, ἐπὶ τὸ Φίκειον ὄρος ἐκαθέζετο καὶ τοῦτο προὔτεινε Θηβαίοις. Ἦν δὲ τὸ αἴνιγμα· τί ἐστιν, ὃ μίαν ἔχον φωνήν, τετράπουν καὶ δίπουν καὶ τρίπουν γίνεται; Χρησμοῦ δὲ Θηβαίοις ὑπάρχοντος, τηνικαῦτα ἀπαλλαγήσεσθαι τῆς Σφογγὸς, ἡνίκα ἄν τὸ αἴνιγμα λύσωσι, καὶ συνιόντες εἰς αὐτὸ πολλάκις, ἐζήτει τί τὸ λεγόμενόν ἐστιν. Μὴ δὲ εὑριςκόντων, ἁρπάσασα ἕνα, κατεβίβρωσκε. Πολλῶν δὲ ἀπολλυμένων, κηρύσσει

Κρέων τῷ τὸ αἴνιγμα λύσοντι καὶ τὴν βασιλείαν καὶ τὴν Λαΐου δώσειν γυναῖκα. Οἰδίπους δὲ ἀκούσας ἔλυσεν, εἰπὼν τὸ αἴνιγμα, τὸ ὑπὸ τῆς Σφιγγὸς λεγόμενον, ἄνθρωπον εἶναι. Γεννᾶσθαι γὰρ τετράπουν βρέφος τοῖς τέτταρσιν ὀχούμενον κώλοις· τελειούμενον δὲ τὸν ἄνθρωπον δίπουν· γερῶντα δὲ τρίτην προςλαμβάνειν βάσιν τὸ βάκτρον. Ἡ Σφὶγξ ἀπὸ τῆς ἀκροπόλεως ἑαυτὴν ἔῤῥιψε.

2° ÉPREUVE ORALE.

Les questions posées aux concurrents n'ont pas été publiées; nous savons seulement qu'elles ont été les mêmes pour tous.

Classement des établissements d'après la moyenne des points.

25 établissements concoururent. Sur 280 élèves, 23 furent admis à l'épreuve orale.

1° Établissements dont les élèves ont satisfait aux deux épreuves :

ÉTABLISSEMENTS.			Nombre des concurrents ayant satisfait aux deux épreuves.	Chiffre le plus élevé obtenu par l'établissement.	Moyenne (sur 2,000).
1er	rang.	Athénée de Tournai . . .	4	1,678	1,608
2e	—	Collège de Charleroi . . .	1	1,577	1,577
3e	—	Athénée de Bruxelles . . .	6	1,689	1,548
4e	—	Collège de Liège	2	1,678	1,512
5e	—	Athénée de Namur. . . .	2	1,536	1,499
6e	—	— de Gand	1	1,448	1,448
7e	—	Collège de Soignies . . .	1	1,384	1,384
8e	—	— de Herve	1	1,337	1,337
9e	—	— de Dinant	1	1,203	1,203
10e	—	— Tongres	1	1,224	1,082

2° Établissements dont les élèves n'ont pas été admis à l'épreuve orale :

Le rapport officiel divise ces établissements en deux catégories. Dans la première, il place ceux qui avaient au delà de 5 concurrents, et dans l'autre ceux qui avaient moins de 6 concurrents.

A. *Établissements qui avaient au delà de* 5 *concurrents.*

ÉTABLISSEMENTS.			Nombre de concurrents.	Moyenne (sur 1,000).
1er	rang.	Athénée d'Arlon.	10	252
2e	—	Collège de Saint-Trond	12	230
3e	—	— d'Enghien	7	181
4e	—	Athénée de Bruges	14	172
5e	—	Collège de Beeringen	12	147
6e	—	— de Tirlemont	15	95
7e	—	— de Mons	25	77
8e	—	École industrielle et littéraire de Verviers . . .	8	50
9e	—	Collège de Hasselt	7	40

B. *Établissements qui avaient moins de* 6 *concurrents.*

1er	rang.	Collège de Nivelles	2	312
2e	—	— d'Ath	5	258
3e	—	— de Huy	4	217
4e	—	École moyenne d'Audenarde	3	185
5e	—	Collège de Chimay	5	96
6e	—	— d'Ypres	3	29

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (sur 800).	Épreuve orale (sur 1,200).	Total (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1er prix.	Aug. Patte, de Bruxelles.	Athénée de Bruxelles.	634	1,055	1,689	M. Defacqz.
2e id. partagé.	Auguste Heughebaert, de Tournai	Athénée de Tournai.	728	950	1,678	M. Duvivier.
	Hyac. Kirsch, de Liège.	Collège de Liège.	603	1,075	1,678	M. Jabouille.
3e id.	Théod. Sterckx, de Brux.	Athénée de Bruxelles.	673	983	1,656	
4e id.	Ferd. Lecouvet, de Hollain	Athénée de Tournai.	670	975	1,645	
5e id.	Léon Huguet, de Tournai.	Id.	644	960	1,604	
6e id.	Aug. Demanet, de Brux.	Athénée de Bruxelles.	645	955	1,600	
7e id.	Léon Stas, de Bruxelles.	Id.	666	925	1,591	
8e id.	Sylv. Mendiaux, de Roux.	Collège de Charleroi.	647	930	1,577	M. Labeye.
9e id.	Ceslas Karski, de Mlodojewo (Pologne). . . .	Athénée de Namur.	611	925	1,536	M. l'abbé Cossoux.
10e id.	Vict. Marissal, de Tournai.	Athénée de Tournai.	564	940	1,504	
11e id.	Victor Simon, de Namur.	Athénée de Namur.	553	910	1,463	
12e id.	Franç. Dering, de Wesembeek.	Athénée de Bruxelles.	609	840	1,449	
13e id.	Nap. Destamberg, de Gand	Athénée de Gand.	593	855	1,448	M. Denhaene.
14e id.	Franç.-Jos. Deruelle, de Leeuw-Saint-Pierre . .	Collège de Soignies.	584	800	1,384	M. Painvin.
15e id.	Prosper Goffin, de Liège.	Collège de Liège.	573	780	1,353	
1er accessit.	Paul-Aug. Rodberg, de Herve	Collège de Herve.	623	714	1,337	M. l'abbé Gyr.
2e id.	Alfred Adan. de Brux.	Athénée de Bruxelles.	611	690	1,301	
3e id. partagé.	Jean Staf, de Tongres.	Collège de Tongres.	669	534	1,203	M. Deckers.
	Philippe Gilbert, de Beauraing. . . .	Collège de Dinant.	569	634	1,203	M. Knickenberg.
4e id.	Arsène Coart, de Tongres	Collège de Tongres.	676	440	1,116	

Aucune des compositions couronnées en 1844 ne se trouve dans les archives du ministère de l'instruction publique.

B. TROISIÈME (*Mathématiques*).

Nous ne possédons pas les questions posées à l'épreuve écrite, ni à l'épreuve orale; le rapport ne les donne pas. Dix-neuf établissements ont concouru; ils ont fourni 136 concurrents.

Cinq élèves ont été admis à l'épreuve orale : deux étaient du collège de Tirlemont; les autres appartenaient aux athénées d'Arlon, Bruges, Bruxelles.

« Un assez grand nombre d'élèves, dit le rapport, n'ont pu concourir, parce que, n'ayant pas suivi le cours de mathématiques correspondant à la 3e dans le programme, ils se sont jugés trop faibles pour entrer en ligne. »

Classement des établissements d'après la moyenne des points.

1° Établissements dont les élèves ont satisfait aux deux épreuves :

	ÉTABLISSEMENTS.	Nombre de concurrents ayant satisfait aux deux épreuves.	Chiffre le plus élevé obtenu par l'établissement.	Moyenne (sur 2,000).
1er rang.	Athénée de Bruges	1	1,651	1,651
2e —	— de Bruxelles	1	1,617	1,617
3e —	Collège de Tirlemont	2	1,674	1,521
4e —	Athénée d'Arlon	1	1,103	1,103

2° Établissements dont les élèves n'ont pas été admis à l'épreuve orale :

A. *Établissements qui avaient au delà de* 5 *concurrents.*

	ÉTABLISSEMENTS.	Nombre de concurrents.	Moyenne (sur 1,000).
1er rang.	Collège de Liège	19	191
2e —	— de Charleroi	6	161
3e —	Athénée de Gand	27	141
4e —	Collège de Chimay	6	123
5e —	— de Herve	6	99
6e —	— de Mons	19	88
7e —	— de Dinant	11	64
8e —	Athénée de Tournai	20	59
9e —	Collège de Beeringen	8	40
10e —	de Soignies	14	24
11e —	Athénée de Namur	15	10

B. *Établissements qui avaient moins de* 6 *concurrents.*

1er rang.	Collège de Nivelles	2	148
2e —	École de Verviers	4	122
3e —	Collège de Hasselt	4	58
4e —	— d'Ypres	3	23

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (sur 1,000).	Épreuve orale (sur 1,000).	Total (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1er prix. Édouard Libotte, de Liège.	Collège de Tirlemont.	654	1,020	1,674	M. Basque.
2e id. Jules Sinave, de Bruges.	Athénée de Bruges.	573	1,078	1,651	M. Hissette.
3e id. Ern. Coupez, de Bruxelles.	Athénée de Bruxelles.	565	1,052	1,617	M. Diricq.
4e id. Ch. Delmarmol, de Liège.	Collège de Tirlemont.	660	709	1,369	
Accessit. Félix Garant, d'Arlon.	Athénée d'Arlon.	563	540	1,103	M. Lecointe.

C. SECONDE.

L'épreuve écrite comprenait un thème grec et une narration en langue maternelle. 157 concurrents, appartenant à 20 établissements, y prirent part.

14 élèves furent appelés à l'épreuve orale.

Nul rapport, nul journal ne contient le texte du thème grec, ni le sujet de la narration, ni les questions posées à l'épreuve orale.

Classement des établissements d'après la moyenne des points.

1° Établissements dont les élèves ont satisfait aux deux épreuves :

ÉTABLISSEMENTS.	Nombre des concurrents ayant satisfait aux deux épreuves.	Chiffre le plus élevé obtenu par l'établissement.	Moyenne (sur 2,000).
1er rang. Athénée de Bruxelles . . .	7	1,405	1,253
2e — — de Gand.	2	1,244	1,180
3e — — de Tournai	3	1,302	1,160
4e — — de Bruges	1	1,095	1,095
5e — — de Namur	1	1,055	1,055

2° Établissements dont les élèves n'ont pas été admis à l'épreuve orale :

A. *Établissements qui avaient au delà de* 5 *concurrents.*

ÉTABLISSEMENTS.	Nombre de concurrents	Moyenne (sur 1,000).
1er rang. Collège de Tongres.	5	381
2e — — de Liège	16	348
3e — — de Herve	7	343
4e — — d'Ypres.	5	340
5e — — de Saint-Trond	7	339
6e — — de Tirlemont	7	338
7e — — de Dinant	6	257
8e — — de Soignies	10	226
9e — — de Mons	18	196

B. *Établissements qui avaient moins de* 6 *concurrents.*

1er rang. Collège de Beeringen	3	379
2e — — d'Arlon	1	373
3e — — de Hasselt	2	364
4e — — d'Enghien	4	322
5e — — de Chimay	4	281
6e — — de Nivelles	2	227

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (sur 1,000).	Épreuve orale (sur 1,000).	Total (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1er prix. Ern. De K. Autem, de Mons.	Athénée de Bruxelles.	665	740	1,405	MM. Nicolay et Vautier.
2e id. Jules Blyckaerts, de Tirlemont	Id.	742	625	1,367	
1er accit. Eug. Neesen, de Tournai .	Athénée de Tournai.	602	700	1,302	M. Moguez.
2e id. Aug. D'Anethan, de Termonde	Athénée de Bruxelles.	581	700	1,281	
3e id. Gustave Lebon, de Condé (France)	Id.	620	650	1,270	
4e id. Camille Brixhe, de Jumet .	Id.	591	665	1,256	
5e id. Ad. Dubois, de Bruxelles .	Athénée de Gand.	624	620	1,244	MM. Spyers et Moke.
6e id. Jles Lejeune, de Luxembourg.	Athénée de Bruxelles.	625	609	1,234	
7e id. Cas. Debachi, de Tournai .	Athénée de Tournai.	560	635	1.195	
8e id. Lis Hymans, de Rotterdam.	Athénée de Gand.	556	560	1,116	
1re men. hon. Lis Thooris, de Bruges.	Athénée de Bruges.	578	515	1,093	MM. De Jonghe, Couvez.
2e id. Alex. Macquet, de Namur.	Athénée de Namur.	560	495	1,055	M. Lambotte.
3e id. Edouard Cheret, de Cassel (France). . . .	Athénée de Tournai.	550	435	985	
4e id. Auguste Dermenon, de Dijon (France). . . .	Athénée de Bruxelles.	574	385	959	

N. B. L'élève Constant Casier, de l'athénée de Bruxelles, admis à l'examen oral, n'a pu y prendre part, à cause d'une indisposition constatée.

IV. *Extraits des rapports particuliers des jurys. — Appréciation de l'épreuve orale.*

Les rapports particuliers des divers jurys sont ainsi résumés dans le compte rendu officiel de M. Alvin :

« Le jury de mathématiques (3e) a reconnu que les questions d'algèbre de l'épreuve par écrit ont été beaucoup mieux résolues que celles de géométrie. Il signale la classe d'algèbre du collège de Liège comme ayant donné le plus grand nombre de bonnes réponses. Si les élèves de cette classe n'ont obtenu aucun prix, c'est qu'ils n'ont pas été également exercés sur la géométrie.

« Les jurys littéraires ont constaté, par l'examen du travail écrit, une grande amélioration dans les études, notamment dans l'enseignement de la langue grecque ; ils sont aussi d'accord pour constater que cet enseignement a encore des progrès à faire pour atteindre le degré qu'on est en droit d'espérer des écoles moyennes.

« L'épreuve écrite, comme moyen unique de concours, laissait beaucoup trop de place à l'erreur et même à la connivence, malgré toutes les précautions. L'épreuve orale est venue la contrôler et la compléter. »

Plus loin, M. Alvin parlant du vif intérêt avec lequel cette épreuve orale a été suivie, nous dit :

« Une foule de professeurs de toutes les villes du pays cherchaient dans la manière d'interroger des examinateurs une règle et un guide à suivre dans leur classe. L'on ne peut encore apprécier toute l'influence que les examens publics du concours sont appelés à exercer sur les études du collège ; mais, à en juger par l'effet des deux premières années, l'on peut espérer qu'elle sera efficace et salutaire. »

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Concours de 1843-1844. — Questions proposées. — Jurys. — Lauréats.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS[1].	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques.*			
Donner l'histoire de la lutte entre les patriciens et la plèbe à Rome depuis l'abolition de la royauté jusqu'à la loi Licinia, par laquelle les plébéiens eurent accès au consulat; on indiquera la position politique des deux partis, aux principales époques de cette lutte.	?	1. *Jurés titulaires :* MM. Altmeyer, professeur à l'université de Bruxelles. Decock, professeur à l'université de Louvain. Lesbroussart, professeur à l'université de Liège. Moke, prof. à l'univ. de Gand. Van Hasselt, inspecteur des écoles normales. 2. *Jurés suppléants :* MM. Baron, professeur à l'université de Bruxelles. Arendt, professeur à l'université de Louvain. Fuss, prof. à l'univ. de Liège. Roulez, id. de Gand. Loumyer, chef de division au min. des affaires étrangères.	M. Ch.-H.-A.-P.-G. Schuermans, de Bruxelles, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Bruxelles (104 points sur 110).

[1] A la demande du conseil académique d'une des universités, le gouvernement autorisa les facultés à adjoindre un juré suppléant au juré titulaire que chacune d'elles devait désigner.

[2] Il y eut deux concurrents. La mort empêcha M. Arthur Hennebert, de Tournai, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Gand, de subir la 3e épreuve *. Placé jusque-là sur la même ligne que M. Schuermans, il pouvait espérer d'obtenir le prix. Le gouvernement consacra une médaille spéciale à sa mémoire.

* M. Arthur Hennebert périt en se baignant dans la Lys, à Gand. C'est le même étudiant qui avait remporté un succès éclatant au concours de l'enseignement moyen en 1840.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
		2° *Philologie* [1].	
Tracer l'histoire abrégée de la langue et de la poésie provençales, et dire quelle fut leur influence sur l'Espagne, ainsi que sur une partie de l'Italie, durant le XIe et le XIIe siècle.	?	1. *Jurés titulaires :* MM. Altmeyer. Decock. Lesbroussart. Moke. Van Hasselt. 2. *Jurés suppléants :* MM. Baron. Arendt. Fuss. Roulez. Loumyer.	M. Émile de Laveleye, de Bruges, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Gand (94 points sur 110).
		B. FACULTÉ DES SCIENCES.	
		1° *Sciences physiques et mathématiques* [2].	
Pour voir nettement à diverses distances, l'œil a besoin d'éprouver une certaine modification. On demande en quoi elle consiste et les preuves en faveur de cette opinion. On exige aussi l'exposition et la discussion des principales idées émises à diverses époques par les savants pour rendre compte de cette faculté de l'organe de la vue.			
		2° *Sciences naturelles* [3].	
Il est généralement connu que l'eau joue, dans les composés à radical simple, le rôle de base d'acide, de sel ou d'eau de cristallisation. On demande : 1° d'exposer les moyens auxquels on a recours pour constater les différentes fonctions de l'eau ; 2° d'énumérer les genres de composés dans lesquels l'eau joue deux rôles différents ; 3° de faire voir comment on envisage les différents composés dans lesquels l'eau entre comme principe constituant.	?	1. *Jurés titulaires :* MM. De Koninck, professeur à l'université de Liége. Koene, professeur à l'université de Bruxelles. Mareska, professeur à l'université de Gand. Pagani, professeur à l'université de Louvain. Stas, profess. à l'école militaire. 2. *Jurés suppléants :* MM. Gloesener, professeur à l'université de Liége. Meisser, professeur à l'université de Bruxelles. Plateau, professeur à l'université de Gand. Kumps, professeur à l'université de Louvain. Valerius, prof. à l'école militaire.	M. Maximilien Dugniolle, d'Ixelles, candidat en sciences physiques et mathématiques, élève de l'université de Liége (27 points 3/4 sur 34).
		C. FACULTÉ DE DROIT.	
		1° *Droit romain* [4].	
Exposer les règles de droit romain sur l'extinction des servitudes par prescription.	?	1. *Jurés titulaires :* MM. Arntz, professeur à l'université de Bruxelles. Debruyn, professeur à l'université de Louvain. Molitor, prof. à l'univ. de Gand. Nypels, id. de Liége. Van Hoogten, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles.	M. François-Léonard Houze, docteur en droit, élève de l'université de Bruxelles (1,125 points sur 1,500).

1 Il y eut trois concurrents. Une mention fort honorable fut accordée à M. Aloys-F.-Fr.-M. De Closset, de Liége, élève de l'université de cette ville, qui obtint 90 points. — Le travail du troisième concurrent, M. Van Bemmel, élève de l'université de Bruxelles, qui obtint 84 points, fut l'objet de la déclaration suivante du jury :
« Il est à regretter que M. Van Bemmel ait embrassé un système trop conjectural pour être consacré « par l'approbation du jury ; sans cela, ce concurrent eût mérité la palme. »
2 Aucun concurrent.
3 Un seul concurrent.
4 Un seul concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
		2. *Jurés suppléants :* MM. Maynz, professeur à l'université de Bruxelles. Delcour, professeur à l'université de Louvain. Haus, prof. à l'univ. de Gand. Kupferschlaeger, professeur à l'université de Liège Waefelaer, juge au tribunal de Bruxelles.	
2° *Droit moderne* [1].			
On demande un exposé méthodique des causes de justification d'après les principes généraux et les dispositions de notre législation criminelle.			
D. FACULTÉ DE MÉDECINE.			
1° *Matières générales* [2].			
De la gymnastique comme moyen de diriger et d'entretenir la santé.			
2° *Matières spéciales* [3].			
Indiquer les différentes préparations antimoniales, leur action sur l'organisme, les cas pathologiques où leur emploi est indiqué.			

1, 2 et 3. Aucun concurrent.

Ni dans le *Rapport annuel sur la situation des Universités de l'État* (1844, n° 158 des documents de la Chambre des représentants), ni dans le *Rapport sur le résultat du concours* présenté par M. Alvin le jour de la distribution des prix, nous n'avons trouvé trace des questions qui ont été traitées en loge.

Le registre aux procès-verbaux de chacun des différents jurys est également muet sur ce point. Il y est dit seulement que le Ministre fait connaître au jury la question désignée par « le sort pour être traitée en loge, et envoie la réponse », à laquelle un chiffre de points est ensuite attribué après discussion.

M. Alvin, dans le rapport officiel, estime que le gouvernement a le droit de se féliciter des résultats obtenus depuis l'institution du concours universitaire. Ce concours a, dit-il, parcouru en trois ans tout le cercle des connaissances qui font l'objet de l'enseignement dans les universités de Belgique.

Il constate deux faits établissant la supériorité scientifique des jeunes gens qui remportent la palme dans les concours universitaires : M. Schaar, lauréat de 1843, a été proclamé docteur en sciences mathématiques et physiques avec la plus grande distinction, et M. Vanderhaeghen, lauréat de 1844, docteur en médecine aussi avec la plus grande distinction.

Les *Annales des Universités* de 1844 contiennent les mémoires de MM. Dugniolle, Houze, Schuermans et De Laveleye.

Table alphabétique.

I. *Enseignement moyen.*

II. *Enseignement universitaire.*



CHAPITRE SIXIÈME.

1845.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

I. *Modification dans l'organisation. — Surveillance et tenue du concours.*

L'épreuve orale est supprimée dans les quatre classes inférieures, où elle est remplacée par une deuxième épreuve écrite, à laquelle prennent part tous les concurrents.

Le *Moniteur* du 27 juillet trace la marche à suivre pour l'épreuve orale dans les trois classes supérieures.

De nouvelles précautions sont prises pour assurer la sincérité de l'épreuve écrite. L'expédition des sujets du concours est confiée à un seul juré.

II. *Établissements qui ont pris part au concours. — Classes concurrentes. — Jurys.*

Les établissements concurrents furent au nombre de 23. C'étaient, à l'exception des collèges d'Audenarde et de Huy, les mêmes qui avaient concouru en 1844. L'athénée d'Anvers concourut pour la première fois.

Le sort désigna, pour le concours entre les classes d'humanités, la 6e et, pour le concours spécial de mathématiques, la 3e; le gouvernement désigna la rhétorique.

Le jury de rhétorique se composait de MM. Altmeyer, professeur à l'université de Bruxelles, Hallard, Loumyer et Roulez; celui de 6e, de MM. Lebrun, ancien professeur de rhétorique, David, professeur à l'université de Louvain, et Lhoir; celui de mathématiques, de MM. Noël, Timmermans et Pioch.

III. *Sujets de composition. — Classement des établissements concurrents d'après la moyenne des points. — Lauréats.*

A. SIXIÈME (*Humanités*).

1re ÉPREUVE ÉCRITE (deux heures et demie).

Version grecque. — Τῶν τῆς ψύχης ἀῤῥωστημάτων καὶ παθῶν ἡ φιλοσόφια φάρμακον ἔστι.
Ὁ θάνατος ἔστι δυοῖν πραγματοῖν διάλυσις, τῆς ψύχης καὶ τοῦ σώματος.
Ἐγγὺς Ἰταλίας ἔστιν ἡ Σικελία, νῆσος εὐδαίμων καὶ πολυάνθρωπος.
Οἵ πονηροὶ εἰς τὸ κέρδος μόνον ἀποβλεποῦσι.
Ἀγαθὸν εἶναι κελεύει τὸν ἄνθρωπον ὁ νόμος ὁ τοῦ θέου.
Ἐπαινεῖςθωσαν καῖ εὐδοκίμεῖσθωσαν, ὅσοι ἂν, ὄντες ἔυποροι, τοῖς ενδείστεροις ἐπαρκώσιν.
Θησεὺς τὴν Ἀριάδνην ἓν Νάξῳ κατελίπε, καὶ ἐξεπλεῦσε.
Διόγενὴς ἐθαύμαζε τοῦς ῥήτορας τὰ δικαία μὲν ἐσπουδάκεναι λέγειν, πράττειν δε οὐδαμῶς.
Πυθάγορας πρῶτον εαῦτον φιλοσόφον ὠνόμασε· παλαίοτεροι δε σόφοι ὠνομαςθήσαν.
Συγκρινομέναν τῶν τρίων ἠπείρων πρὸς ἀλλήλας, μεγίςτη μὲν φάνειη ἂν ἡ Ἀσία, εἶτα ἡ Λιβυη, τελεύταια δὲ ἡ Ἐυρώπη.
Πομπίλιος, ὁ Ρωμαίων βασιλεὺς, παντὰ τὸν τοῦ βίου χρόνον ἐν εἰρήνῃ διετέλεσε.
Λεωνίδας ἐν θερμοπύλάις τοῖς στρατιώταις παρηγγέιλεν ἀριςτοποιεῖςθαι, ὡς έν ᾳδοῦ δωματι δειπνοποιησαμένους.

2e ÉPREUVE ÉCRITE (trois heures).

1° *Traduire la fable suivante* (sans dictionnaire) :

Pavo, pica et columba. — Pavonem, urbanitatis gratia, pica et columba inviserunt. Dum redeunt : « Quam mihi iste pavo displicet ! dixit malevola pica : quam insuaves trahit voces « de rauco gutture ! cur non silet? cur pariter turpes non obtegit pedes? » At innocens columba sic refert : « Hujus vitia observare mihi non licuit ; praestantis autem corporis « inclytam speciem, nitorem et œmulum gemmis decus mirata sum, et laudare non satis « queo ».

Mali requirunt quæ mala carpere possunt ; laudare contra quæ bona sunt amant boni.

(Les élèves ont dû donner l'analyse de la dernière phrase.)

2° *Langue grecque.* — Qu'entend-on par verbes en ω pur et verbes contractes? — Quels sont les temps primitifs, les temps secondaires et les temps dérivés dans un verbe grec ?

3° *Langue française* (analyse logique). — *Le fils de mon ami donne volontiers ses belles poires à ses camarades.* Combien y a-t-il de compléments dans cette phrase, et quels sont-ils ? — Parmi ces compléments, indiquer ceux qui sont modifications et ceux qui sont régimes. — Parmi ces régimes, indiquer les régimes directs et les régimes indirects.

4° *Histoire.* — Nommez les princes qui ont régné en Belgique depuis la réunion des différentes provinces sous Philippe-le-Bon jusqu'à Philippe II. — Quels furent les premiers rois des Assyriens ? — Comment finit l'empire des Assyriens?

5° *Géographie.* — Qu'est-ce qu'une chaîne de montagnes? — Qu'est-ce qu'un volcan ? — Qu'est-ce qu'un lac ? — Quels sont les principaux détroits de l'Europe? — Nommez les provinces dont se compose la Belgique ?

6° *Arithmétique.* — Qu'est-ce qu'un nombre premier? — Qu'entend-on par *plus grand commun diviseur ?* — Soient 360 et 276 : on demande de déterminer le plus grand commun diviseur entre ces deux nombres.

Classement des établissements d'après la moyenne des points.

23 établissements prirent part au concours ; ils comprenaient 403 concurrents.

Sont seuls mentionnés dans le compte rendu officiel les établissements

qui ont obtenu, pour l'ensemble du concours, une moyenne égale au moins à la moitié des points attribués aux deux épreuves.

ÉTABLISSEMENTS.	Nombre de concurrents.	Moyenne (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1er rang. Athénée de Tournai.	19	1,079	MM. Délétré.
2e — Collège de Saint-Trond.	23	1,038	Ulrix.
3e — — de Tongres.	16	1,036	Vandenberg.
4e — Athénée d'Arlon.	15	1,021	Lebrun.
5e — Collège de Dinant.	13	1,009	Degrez.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1er prix. Alfred Giron, de Bruxelles.	Athénée de Bruxelles.	1,785	M. J. Bouillon.
2e id. Eugène Maertens, de Waremme.	Collège de Saint-Trond.	1,656	M. Ulrix.
3e id. Ferdinand Havard, de Liège	Athénée de Bruxelles.	1,582	
4e id. Alexandre Bosquelle, de Tournai	Athénée de Tournai.	1,573	M. Délétré.
5e id. Eugène Furth, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	1,537	
6e id. Joseph Delbœuf, de Liège	Collège de Liège.	1,530	M. G. Thibeau.
7e id. Louis Morlighem, de Taintegnies	Athénée de Tournai.	1,523	
8e id. Joseph Smeets, de Maeseyck	Collège de Tongres.	1,506	M. l'abbé Vandenbergh.
9e id. Félix Driesen, de Tongres	Id.	1,500	
10e id. Léon Sourdeau, de Tournai.	Athénée de Tournai.	1,493	
11e id. Alfred Morel, de Tournai	Id.	1,487	
12e id. Léopold Stevenart, de Corroy-le-Château (Namur).	Collège de Dinant.	1,485	M. Degrez.
13e id. Théodore Belval, de Tournai	Athénée de Tournai.	1,475	
14e id. partagé. Émile Collet, de Dinant.	Collège de Dinant.	1,449	
Joseph Ritte, de Tournai	Athénée de Tournai.	1,449	
15e id. Jean-Joseph Papy, de Momalle	Collège de Saint-Trond.	1,422	
16e id. Narcisse Focquet, de Mariembourg.	Collège de Charleroi.	1,420	M. Dumont.
17e id. Léopold Clormeau, de Hodimont.	École industrielle et littéraire de Verviers.	1,410	MM. L. Picard (latin) et Jeanne (grec).
18e id. Hubert Konings, de Saint-Trond.	Collège de Saint-Trond.	1,392	
19e id. partagé. Nicolas Linden, d'Arlon	Athénée d'Arlon.	1,383	M. Lebrun.
Léopold Nelissen, de Saint-Trond.	Collège de Saint-Trond.	1,383	
20e id. Louis Caron, de Salitaga (Java)	Athénée de Gand.	1,378	M. Bouvet.
21e id. Pierre Wolff, de Dour	Athénée de Tournai.	1,373	
1er accessit. Laurent De Bavay, de Vilvorde.	Collège de Liège.	1,348	
2e id. Théodore Masui, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	1,343	
3e id. partagé. Barthél. Delhaye, de Verviers.	École industrielle et littéraire de Verviers.	1,335	
Adolphe Maton, de Tournai	Athénée de Tournai.	1,335	
4e id. Gérard Jans, de Sichem.	Collège de Saint-Trond.	1,329	
5e id. Henri Bricteux, d'Oleye.	Id.	1,323	
6e id. Joseph Vogley, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	1,320	
7e id. Édouard Mathei, de Goyer (Limbourg).	Collège de Saint-Trond.	1,319	
8e id. Jean-Pierre Michaëlis, d'Arlon.	Athénée d'Arlon.	1,317	
9e id. Émile Dutreux, de Luxembourg.	Id.	1,310	

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 2,000).	PROFESSEURS.
10e accessit.	Paul Cateaux, de Malines . . .	Athénée d'Anvers.	1,306	M. Verspreeuwen.
11e id.	Léopold Hanssens, de Turnhout.	Collège de Mons.	1,302	M. Descamps.
12e id.	Prosper Maas, de Bruges . . .	Athénée d'Anvers.	1,294	
13e id.	Eugène Marquet, de Jemeppe. .	Collège de Liège.	1,288	
14e id. partagé.	François-Gustave Génicot, de Donmartin.	Collège de Saint-Trond.	1,257	
	Joseph Henckaerts, de Gossoncourt.	Id.	1,257	
15e id.	Camille Moreau, de Bruxelles. .	Athénée de Bruxelles.	1,250	
16e id.	Gust. Vandermeylen, id. . .	Id.	1,239	
17e id.	Materne Labbaye, de Tongres. .	Collège de Tongres.	1,237	
18e id.	Gustave Gaspar, d'Arlon . . .	Athénée d'Arlon.	1,231	
19e id.	Émile Stas, de Bruxelles. . . .	Athénée de Bruxelles.	1,218	
20e id.	Léop. Bertrand, de Montenaken.	Collège de Saint-Trond.	1,216	
21e id.	François Folie, de Venloo . . .	Collège de Liège.	1,214	
22e id.	François Hochstrass, d'Arlon. .	Athénée d'Arlon.	1,213	
23e id.	Léopold Dreesen, de Liège. . .	École indust. et littér. de Verviers.	1,212	
24e id.	Gilles Tans, de Riempst (Limbrg).	Collège de Tongres.	1,209	
25e id.	Alphonse Blace, de Namur. . .	Athénée de Namur.	1,206	M. Clavier.
26e id.	Jules Kilsdonck, d'Ypres . . .	Collège d'Ypres.	1,200	M. Maertens.
1re ment. hon.	Nicolas Jungbluth, d'Arlon . .	Athénée d'Arlon.	1,199	
2e id.	Adrien De Mathys, de Hasselt.	Collège de Tongres.	1,189	
3e id.	Philippe Deshayes, de Tournai.	Athénée de Tournai.	1,185	
4e id.	Joseph Denis, de Tongres . .	Collège de Tongres.	1,184	
5e id.	Émile De Fastré, id. . .	Id.	1,183	
6e id. partagé.	Richard Thieren, de Bruges. .	Athénée d'Anvers.	1,182	
	Cyrus Goovaerts, de Bruxelles.	Athénée de Bruxelles.	1,182	
7e id.	Libert Oury, de Liège	Collège de Liège.	1,167	
8e id.	Albert Stache, de Bruxelles . .	Athénée de Bruxelles.	1,166	
9e id.	Ferd. Van Humbéeck, id. . .	Id.	1,165	
10e id.	Antoine Delrez, d'Arlon . . .	Athénée d'Arlon.	1,161	
11e id.	Nestor Draily, de Charleroi . .	Collège de Charleroi.	1,156	
12e id.	Prosper Pinnoy, de Gand. . .	Athénée de Gand.	1,153	
13e id.	Nicolas Schmit, de Bruxelles .	Athénée de Bruxelles.	1,149	
14e id.	Alexandre Stas, de Tongres. .	Collège de Tongres.	1,142	
15e id.	Théophile Arnauts, de Geet-Betz (Brabant)	Collège de Saint-Trond.	1,134	
16e id.	Joseph Derkenne, d'Oupeye . .	Collège de Liège.	1,123	
17e id.	Lucien Migeotte, de Jamagne .	Collège de Dinant.	1,118	
18e id.	Éd. Hubert, de Rognée (Namur).	Id.	1,112	
19e id.	Gust. Arnauts, de Geet-Betz. .	Collège de Saint-Trond.	1,103	

B. TROISIÈME (*Mathématiques*).

ÉPREUVE ÉCRITE (six heures).

Algèbre : 1° Élever au carré le trinome $3\,ax^2 - 3\,a^2x + 4\,a^3$ et vérifier le résultat par l'extraction de sa racine carrée.

2° Quelle est l'équation du 2e degré dont les racines sont $a + \sqrt{ab}$ et $a - \sqrt{ab}$?

Géométrie : — 1° Calculer le rapport entre les aires du cercle et du décagone inscrit.

2° Suivant que la droite joignant le sommet au milieu de la base d'un triangle est égale à la demi-base, est plus grande ou plus petite, l'angle est droit, aigu ou obtus. Démontrer.

3° Les droites joignant les milieux des côtés aux sommets opposés divisent le triangle en trois quadrilatères équivalents. Démontrer.

4° Si des extrémités d'un diamètre, on abaisse des perpendiculaires sur une sécante quelconque, les distances des pieds de ces perpendiculaires aux points où la sécante coupe la circonférence, sont égales entre elles.

Classement des établissements d'après la moyenne des points.

21 établissements concoururent. Sur 157 élèves, 15 furent admis à l'épreuve orale.

A. *Épreuve écrite.*

	ÉTABLISSEMENTS.	Nombre de concurrents.	Moyenne (sur 1,000).	PROFESSEURS.
1er rang.	Collège de Dinant . .	7	523	MM. T. Lambert.
2e —	Athénée d'Anvers . .	4	459	Vinçotte.
3e —	Collège de Tirlemont .	6	383	Basque.
4e —	Athénée de Tournai .	19	257	Casterman.
5e —	Collège de Charleroi .	8	253	Vandercruysse.
6e —	— de Liège . .	21	237	Falisse.

B. *Épreuve orale.*

1er rang.	Athénée d'Anvers . .	1	960	
2e —	— de Tournai .	1	840	
3e —	Collège de Tirlemont .	2	695	
4e —	Athénée de Gand . .	1	680	MM. Schaar.
5e —	Collège de Liège . .	3	670	
6e —	Athénée de Bruxelles .	3	653	Diricq.
7e —	Collège de Charleroi .	1	600	
8e —	— de Dinant . .	3	436	

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (sur 800).	Épreuve orale (sur 1,200).	Total (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1er prix. Édouard Lambrechts, d'Anvers.	Athénée d'Anvers.	646	960	1,606	M. Vinçotte.
2e id. Émile Lion, de Liège . .	Collège de Tirlemont.	721	820	1,541	M. N. Basque.
3e id. Vict. Clochereux, de Liège	Collège de Liège.	577	880	1,457	M. Falisse.
4e id. Alex. Nis, de Tournai . .	Athénée de Tournai.	590	840	1,430	M. Casterman.
5e id. Émile Guénair, d'Amay .	Collège de Liège.	553	820	1,373	
1er accessit. Edmond Maurissens, de Tirlemont.	Collège de Tirlemont.	728	570	1,298	
2e id. Louis Zoude, de St-Hubert.	Athénée de Bruxelles.	598	690	1,288	M. Diricq.
3e id. Jules Anspach, de Brux.	Id.	554	720	1,274	
4e id. Hubert Dedeyn, de Steenhuyse	Athénée de Gand.	555	680	1,235	M. Schaar.
5e id. Jules Prevot, de Beaumont.	Collège de Charleroi.	558 1/3	600	1,158 1/3	M. Vandercruyssen.
6e id. Maxim. Cappelle, de Brux.	Athénée de Bruxelles.	560 1/3	550	1,110 1/3	
1re ment. hon. Adolphe Bourgeois, de Bouvignes.	Collège de Dinant.	584	460	1,044	M. T. Lambert.
2e id. Fr. Sodar, de Dinant .	Id.	569	440	1,009	
3e id. Jos. Renoy, d'Aye (Lux.)	Id.	562	410	972	
4e id. Laur. Degive, de Dinant.	Collège de Liège.	567	310	877	

C. RHÉTORIQUE (*Humanités*).

ÉPREUVE ÉCRITE (cinq heures).

Discours français. — La Belgique, au point de vue des titres qu'elle possède à l'estime des autres peuples, est en général assez mal appréciée.

Composer un discours dans lequel l'orateur s'attachera à rappeler et à faire ressortir les principales gloires de la patrie.

Un amour invincible de l'indépendance nationale; un courage militaire à toute épreuve et fécond en héros fameux; une aptitude remarquable aux sciences, aux arts et aux lettres; telles sont entre autres les qualités que l'histoire nous montre chez nos aïeux et dont les Belges d'aujourd'hui ne sont pas déshérités.

ÉPREUVE ORALE.

Les questions posées ne figurent dans aucun document imprimé.

Classement des établissements d'après la moyenne.

19 établissements concoururent. Sur 116 élèves, 12 furent admis à l'épreuve orale.

A. *Épreuve écrite.*

ÉTABLISSEMENTS.	Nombre de concurrents.	Moyenne (sur 800).	PROFESSEURS.
1er rang. Collège de Dinant . .	4	500	MM. Rossion.
2e — Athénée de Gand . .	9	345	Moke.
3e — — de Bruges. .	4	274	Blondel et Laude.
4e — — de Bruxelles .	22	246	Baron.
5e — Collège de Mons . .	11	208	Petit.

B. *Épreuve orale.*

		(sur 1,200).	
1er rang. Collège de Mons . .	1	1,005	
2e — — de Dinant . .	1	961	
3e — Athénée de Bruxelles .	2	878	
4e — — de Tournai .	1	820	MM. G. Convert.
5e — — de Gand . .	4	703	
6e — — d'Anvers . .	1	626	Gobert-Alvin.
7e — Collège de Soignies .	1	390	Lambilliotte.
8e — Athénée de Bruges .	1	349	

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Concours écrit (sur 800).	Concours oral (sur 1,200).	Total (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1er prix. Charles Petit, de Mons .	Collège de Mons.	800	1,005	1,805	M. Petit.
2e id. Edoud Santkin, de Marche.	Collège de Dinant.	678 3/4	961	1,639 3/4	M. Rossion.
3e id. Constant Casier, de Gand.	Athénée de Bruxelles.	678	853	1,531	M. Baron.
4e id. Camille Brixhe, de Jumet.	Id.	575	903	1,478	
5e id. Edoud Calotte, de Tournai.	Athénée de Tournai.	595	820	1,415	M. G. Convert.
1er accit. Émile Delecourt, de Brux.	Athénée de Gand.	578	755	1,325	M. Moke.
2e id. Adolphe Dubois, de Brux.	Id.	565	748	1,313	
3e id. Eugène Dubois, d'Anvers.	Athénée d'Anvers.	630	626	1,256	M. Gobert-Alvin.
4e id. Eugène Rottier, de Gand.	Athénée de Gand.	588 3/4	660	1,248 3/4	
5e id. Lis Hymans, de Rotterdam.	Id.	562 1/2	649	1,211 1/2	
1re ment. hon. Émile Detry, de Ronquières	Collège de Soignies.	558 3/4	390	948 3/4	M. Lambilliotte.
2e id. Auguste Vanloo, de Bruges	Athénée de Bruges.	550	349	899	MM. Blondel et Laude.

Travail de l'élève Charles Petit.

La nation belge.

De toutes les nations de l'Europe, les Belges forment peut-être celle qui, toutes proportions gardées, possède le plus de titres à l'estime, à l'admiration même des autres peuples du globe. Dans quelle carrière, en effet, ne les trouve-t-on pas, marchant, si je puis m'exprimer ainsi, au premier rang du genre humain tout entier? Amour de l'indépendance, courage à toute épreuve, aptitude aux sciences, aux arts et aux lettres; les Belges ont tout pour eux, et, ces brillantes qualités, depuis dix-huit siècles, ils ne cessent de prouver qu'ils les possèdent, qu'ils les possèdent toutes au plus haut degré. Cependant, soit indifférence, soit oubli, une contrée si riche en glorieux souvenirs et si féconde en héros, est, en général, assez mal appréciée. Qu'on me permette de la venger ici, en peu de mots, d'une prévention si injuste, de faire ressortir les gloires principales de ma patrie bien-aimée. Sans doute, il eût appartenu à une plume plus exercée que la mienne d'entreprendre cette noble tâche; puisse cependant le sentiment qui me l'inspire, me faire pardonner ma témérité, puisse l'amour national me tenir lieu de talent et de génie.

Si, remontant le vaste fleuve des âges, je vais demander à chaque siècle les illustrations dont l'éclat le fit resplendir, je trouve dans nos annales une suite non interrompue d'hommes éminemment dignes de figurer au livre d'or des gloires de la Belgique. Les citer tous, me serait, on le comprend, impossible; je dois donc, quoiqu'à regret, me borner à choisir parmi tant de grands noms ceux qui eurent le plus de retentissement dans le passé, ceux des Belges dont j'ai le plus de raison de m'enorgueillir d'être le compatriote.

Me reportant donc à l'époque où ma patrie commence à tenir une place dans l'histoire, j'ai à peine ouvert nos fastes qu'Ambiorix et Boduognat, ces premiers champions de notre vieille nationalité, viennent me présenter leur imposante image. Ah! si votre amour pour l'indépendance n'a pu, ô magnanime Nervien, ô indomptable Eburon, arracher à la tyrannie romaine la terre qui vous avait vus naître, si votre courage a dû céder devant les aigles superbes de l'invincible César, votre exemple ne sera cependant pas perdu pour vos neveux. Il donnera de nouveaux défenseurs à la juste cause de leur affranchissement. Breydel et les Artevelde en Flandre, Pierre Cottrel en Brabant, Henri de Dinant à Liége, vont bientôt marcher sur vos traces. D'Egmont, De Horn, Agneessens ne tarderont pas à les suivre, et, nobles martyrs de la liberté, ils iront expier leur sublime patriotisme sur un infâme échafaud. Après eux Vandermersch et Vandernoot affranchiront leurs concitoyens du joug de l'Autriche, et 1830 verra la Belgique entière se lever comme un seul homme, et se soustraire, à force d'héroïsme et de constance, à l'odieux empire du plus absolu de tous les tyrans[1].

Mais, si l'amour de l'indépendance nationale assure aux Belges une si belle place parmi les nations libres, le courage militaire ne forme pas non plus le moindre des fleurons de leur glorieuse couronne. Que dire de cette illustre maison de Hesbaye dont la Belgique peut, à bon droit, se glorifier d'être le berceau, de ce Pepin de Landen, de ce Pepin de Herstal, qui défendirent si vaillamment nos provinces contre l'invasion des peuples de la Frise ou de l'Allemagne, de ce Charles-Martel, contre la bravoure duquel les innombrables phalanges du croissant vinrent se briser dans les plaines de Poitiers, de ce Charlemagne enfin, dont le nom seul est un brillant éloge? Et puis-je vous oublier, ô Bauduin de Flandre, vous dont la valeur repoussa loin de nos frontières le ravage et la dévastation qu'y apportaient les hommes du Nord, vous qui reçûtes de vos contemporains l'énergique interpellation de Bauduin-Bras-de-fer? Et vous, ô généreux Croisés, vous que le désir d'arracher à la barbarie des Turcs les lieux qu'avait illustrés la présence de l'Homme-Dieu; vous, Robert de Flandre que, dans leur langage poétique, vos ennemis eux-mêmes surnommaient le *fils de Saint-Georges;* vous, Godefroi de Bouillon, dont l'épée sut conquérir le sceptre de David et de Salomon; et vous, Bauduin de Hainaut, qui ceignîtes dans Byzance subjuguée le diadème d'Auguste et de Constantin; vous tous, enfin, Belges qui vous enrôlâtes dans les

[1] Nous reproduisons le texte authentique du travail de l'élève Petit. Ce texte a été modifié dans le *Moniteur* et dans des recueils de travaux littéraires.

légions de la croix, vous dont l'Orient vit les héroïques exploits, à quelles expressions recourrai-je pour célébrer votre bouillant courage, votre dévouement sans bornes à la sainte cause que vous aviez embrassée? Et quelle nation peut nous offrir une plus chevaleresque figure que celle de ce Jean-le-Victorieux, qui va venger en champ clos l'honneur de sa sœur indignement outragée, ou que celle de ce Jean de Luxembourg qui, quoiqu'aveugle, veut encore voler au secours du trône chancelant de son allié, le roi Philippe de Valois, fait lier son coursier à ceux de deux de ses preux, et s'enfonçant avec eux au plus fort de la mêlée, succombe enfin sans même quitter son glaive. Cessez maintenant, ô Spartiates! de croire sans égaux votre Leonidas et ses trois cents compagnons : la Belgique, comme si rien ne devait manquer à sa gloire, a aussi ses Thermopyles; et les six cents Franchimontois qui, immolant leur vie à la cause commune, tentent de mettre en fuite les nombreuses cohortes qui assiégeaient leur cité, et se font tous tuer jusqu'au dernier, plutôt que de renoncer à leur généreuse entreprise, sont bien aussi dignes que vos compatriotes, de l'éternelle admiration des siècles.

Et quel était l'ennemi qu'ils allaient combattre? N'était-ce pas encore un Belge que l'indomptable Charles de Bourgogne, ce prince dont l'audace surpassait encore la puissance, qui ne sut jamais ce que c'est que de reculer devant un ennemi, qui aima mieux se faire tuer sous les murs de Nancy que d'abandonner le projet qu'il avait formé? Et son immortel arrière petit-fils, ce monarque qui réunit sur sa tête tant de couronnes diverses, qui se montra aussi grand guerrier dans le combat que profond politique dans le cabinet, Charles-Quint enfin n'était-il pas aussi l'un des illustres nourrissons de notre patrie? Et ce ne furent pas les princes seuls qui se signalèrent par tant de valeur : Simon et Jacques de Lalaing, ces autres Bayards, ces chevaliers sans peur comme sans reproche; Charles de Lannoy qui reçut à Pavie l'épée de François Ier; Tilly, enfin, qui balança avec tant de succès la fortune de Gustave-Adolphe, tous ces capitaines d'élite ne sont-ils pas aussi les enfants de la Belgique?

La culture des sciences, des arts et des lettres a aussi valu aux Belges des couronnes qui, pour coûter moins de sang que celles qu'on gagne au sein des batailles, ne sont cependant ni moins brillantes, ni moins glorieuses que les palmes de la guerre.

Dès les premiers siècles de la civilisation, les Belges consacrèrent à l'étude les remarquables facultés dont les avait doués la nature, et c'est avec orgueil que je le proclame, leurs efforts furent loin d'être vains : Henri de Gand, le docteur solennel, et le montois Senault, acquirent un rang distingué parmi les théologiens; Mercator fit faire d'immenses progrès à la géographie, naissante encore de son temps; Vésale et Van Helmont expliquèrent les leçons d'Hippocrate et de Gallien. Bollandus commença cette volumineuse collection des *Acta Sanctorum*, que deux siècles de recherches et de travaux n'ont pu encore terminer; dom Maur d'Antines conçut le plan du superbe ouvrage connu sous le nom d'*Art de vérifier les dates;* et Simon Stévin consacrant sa belle intelligence aux spéculations du calcul, découvrit cet admirable système décimal dont l'esprit humain se prévaut à bon droit comme de l'une de ses plus précieuses conquêtes.

Dans les lettres, Sidron, Hosch et Bécan surent ramener dans les âges modernes le siècle de Virgile, de Varius et d'Horace, et Cats et Vondel montèrent les premiers sur le Parnasse flamand, tandis que Froissard et Commines se mettaient au premier rang des prosateurs du moyen-âge, que plus tard le prince de Ligne fesait retrouver dans ses écrits toute l'élégance, tout le charme des écrivains français, et que Juste Lipse initiait aux secrets de la classique antiquité non seulement les étudians de l'université de Louvain, mais encore les archiducs Albert et Isabelle, qui ne dédaignaient pas d'assister à ses leçons.

Mais ce fut surtout dans les arts que s'illustrèrent les Belges. Qui n'a senti son cœur doucement palpiter aux harmonieux accords de Roland de Lattre, l'émule de Palestrina, de Philippe de Mons, son élève, de Grétry, de Méhul et de Gossec, ces maîtres qui partagèrent avec l'immortel Mozart les applaudissements du siècle passé? Qui n'a admiré ces toiles qui, peintes il y a quatre cents ans par les Van Eyck, ces créateurs de la peinture flamande, semblent encore faites d'hier? Qui n'a admiré surtout les œuvres du prince des peintres, de l'anversois Pierre-Paul Rubens; celles de ses disciples Van Dyck, Jordaens,

Crayer, Vandermeulen et tant d'autres; et ces naïfs tableaux où le bon Teniers savait si bien exprimer les principaux traits des vieilles fêtes flamandes? Qui n'a admiré encore la reproduction de ces chefs-d'œuvre qu'enfanta l'habile burin de nos artistes liégeois, ou ces statues dont le marbre, s'animant sous le puissant ciseau de Duquesnoy, semble vouloir lutter de fini et de perfection avec celles de Michel-Ange lui-même, le grand sculpteur italien.

Tels sont, ô Belges! les principaux titres de gloire que, comme un saint héritage, vous ont légués vos ancêtres. C'est à vous qu'il appartient de détruire, par vos propres travaux, les préventions que semblent nourrir contre eux les autres nations. Déjà 1830 ne vous a montrés déshérités ni du bouillant courage, ni du noble patriotisme qui animaient vos prédécesseurs; déjà plusieurs d'entre vous ont noblement suivi dans la culture des sciences, des arts et des lettres, les traces de leurs devanciers; déjà plus d'un problème historique doit sa solution à des Belges; déjà, grâce à vous, plusieurs des mystères de l'antiquité se sont vus enfin éclaircis; déjà nos peintres modernes nous font vivement espérer de nouveaux Rubens, et nos graveurs, nos sculpteurs, des Mairesse et des Duquesnoy. Continuez, ô mes compatriotes, à marcher ainsi, à l'ombre de l'olivier de la liberté, dans la voie où vos ancêtres ont cueilli tant de lauriers, et n'en doutez pas, en contraignant les autres peuples à s'incliner devant vos œuvres, vous leur ferez mieux apprécier, par ce que vous serez, tout ce qu'étaient vos ayeux; et en attachant à vos fronts la palme que donne la gloire, vous réhabiliterez en quelque sorte vos pères aux yeux des autres membres de la société humaine.

IV. *Distribution des prix. — Incidents. — Rapport officiel.*

M. Van de Weyer, ministre de l'intérieur, parlant des garanties matérielles dont le concours est entouré, dit que ces garanties ne sont rien encore en comparaison des garanties morales qu'offrent la position, les habitudes, le caractère de tous ceux qui président ou participent aux opérations.

M. le directeur Alvin, dans son rapport officiel, traitant également ce point, constate que le gouvernement a mis à profit les renseignements que lui a procurés une enquête faite au mois d'avril précédent sur les modifications que pouvait subir encore l'institution.

Nous extrayons de son travail ces quelques lignes qui résument les rapports particuliers des jurys :

« Il y a un nouveau progrès dans les études : les rapports des trois sections du jury s'accordent pour le reconnaître.

« L'ensemble des compositions écrites de la classe de rhétorique est satisfaisant; les résultats de l'examen oral ont dépassé l'attente du jury.

« Il en a été de même du concours de mathématiques. Une amélioration notable a été constatée dans l'enseignement de la géométrie.

« Les deux épreuves du concours de sixième ont été brillantes... »

Imitant le précédent de 1841 (lecture du discours de l'élève Cappellemans), M. le Ministre fit donner lecture, par M. l'inspecteur général Vautier, de la composition qui avait valu à l'élève Petit le 1er prix de discours français. Immédiatement après cette lecture, M. Van de Weyer remit à M. Petit, père et professeur du lauréat, la décoration de l'ordre de Léopold.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Concours de 1844-1845. — Questions proposées. — Jurys. Lauréats.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences historiques et philosophiques* [1].			
Décrire l'époque pélasgique et héroïque de la Grèce.			
2° *Philologie* [2].			
Apprécier les ouvrages de Fénelon au point de vue littéraire et philosophique, en faisant ressortir les tendances générales de ce grand écrivain.	(Ne figure dans aucun document imprimé, ni dans le registre aux procès-verbaux du jury.)	MM. Altmeyer, prof. à l'université de Bruxelles. De Cock, prof. à l'université de Louvain. Moke, prof. à l'univ. de Gand. Tandel, id. de Liège. Van Hulst, Félix, avocat à Liège.	M. Auguste Bury, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Liège (105 points sur 125).
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [3].			
Les surfaces du second ordre étant rapportées à leurs axes ou à leurs paramètres principaux, trouver dans chacune le lieu géométrique du pied de la perpendiculaire abaissée sur la droite qui joint l'origine à un point quelconque de la surface du pied z de ce point. Discuter chaque surface résultante, lorsque les axes ou les paramètres principaux sont égaux entre eux.	(Idem.)	MM. Brasseur, prof. à l'université de Liège. Lamarle, prof. à l'université de Gand. Meyer, prof. à l'univ. de Brux. Pagani, id de Louvain. Verhulst, prof. à l'école militaire.	M. Charl[es] Andries, de Malines, élève-ingénieur à l'école spéciale du génie civil, annexée à l'université de Gand (87 points sur 100).
2° *Sciences naturelles* [4].			
Faire l'histoire naturelle du chien domestique (*anis familiaris*, Linn.) et du coq (*phasianus-gallus*, Linn.); rechercher surtout le type de ces animaux et énumérer les races et les variétés principales qu'on trouve en Belgique.	(Idem.)	MM. Cantraine, prof. à l'université de Gand. Lacordaire, prof. à l'université de Liège. Meisser, prof. à l'univ. de Brux. Van Beneden, id. de Louvain. Wesmael, prof. à l'école vétérinaire et d'agricult de l'État.	M. Jos.-Désiré Hannon, de Bruxelles, candidat en médecine, élève de l'université de Liège (63 points sur 100).
C. FACULTÉ DE DROIT.			
1° *Droit romain* [5].			
Exposer la doctrine de l'emphytéose en droit romain; analyser les sources et discuter toutes les questions qui en découlent, en montrant jusqu'à quel point le droit romain, sur cette matière, peut servir à l'intelligence et au développement du droit moderne.			
2° *Droit moderne* [6].			
Exposez les principes théoriques de la *tentative* et conférez-les avec le système adopté par le code pénal.			

[1] Aucun concurrent. — [2] Deux concurrents. — [3] Un seul concurrent. — [4] Un seul concurrent. — [5] Aucun concurrent. — [6] Aucun concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
	D. FACULTÉ DE MÉDECINE.		
	1° *Matières générales*[1].		
Faire connaître l'état de nos connaissances sur la structure de la rate			
	2° *Matières spéciales*[2].		
Faire connaître les divers états pathologiques de la rate en général et en particulier dans leur rapport avec la fièvre intermittente.	Donner une théorie de la révulsion en rapport avec l'état actuel de la science. (Trouvée dans le registre aux procès-verbaux du jury.)	MM. Burggraeve, prof. à l'université de Gand. François, prof. à l'université de Louvain. Langlet, prof à l'univ. de Brux. Lombard, id. de Liége. Vleminckx, président de l'Académie de médecine.	M. Guillaume Boghe, de Bierbeek, docteur en médecine, élève de l'université de Louvain (38 points sur 45).

1 Aucun concurrent. — 2 Un seul concurrent.

Les *Annales des Universités* contiennent les mémoires de MM. Hannon, Andries, Boghe et Bury.

Table alphabétique.

I. *Enseignement moyen.*

II. *Enseignement universitaire.*

CHAPITRE SEPTIEME.

1846.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

I. *Modifications dans l'organisation. — Surveillance et tenue du concours. — Préparation des sujets de composition.*

Le concours spécial en mathématiques fut déclaré obligatoire au même titre que le concours dans les classes d'humanités. Il ne fut point fixé de minimum de points à obtenir dans l'épreuve écrite pour l'admission à l'épreuve orale. Les quinze élèves qui réussissaient le mieux dans l'épreuve écrite seraient admis à l'épreuve orale.

On ne fixa point un minimum de 1,100 points pour l'obtention d'un accessit. Mais le nombre des prix, qui n'était pas limité en 1845, ne put point cette année dépasser dix dans chacune des sections du concours.

Si la classe désignée par le sort faisait partie de la section inférieure, le gouvernement désignerait l'autre classe dans la section supérieure; si la classe désignée par le sort était comprise dans la section supérieure, le gouvernement désignerait une classe dans la section inférieure.

Le gouvernement, voulant, par un exemple sévère, guérir certains concurrents de la manie de *tricher*, fit insérer au *Moniteur* les noms des coupables. (Voir concours de 5e. Rapport spécial sur le concours de 1846.)

Des commissions spéciales, et non plus les jurys, furent chargées de préparer les sujets de composition. Le sort décidait entre six sujets élaborés par ces commissions pour chaque concours.

II. *Établissements concurrents. — Classes appelées à concourir. Jurys.*

24 établissements se firent inscrire pour le concours, savoir : les athénées d'Anvers, d'Arlon, de Bruges, de Bruxelles, de Gand, de Hasselt, de Namur, de Tournai; les collèges d'Ath, de Beeringen, de Charleroi, de Chimay,

de Dinant, de Herve, de Huy, de Liège, de Mons, de Nivelles, de Saint-Trond, de Soignies, de Tirlemont, de Tongres et d'Ypres et l'école industrielle et littéraire de Verviers. Toutefois, les collèges de Beeringen, de Huy et de Nivelles ne concoururent pas en Rhétorique, les deux derniers faute d'élèves, le premier, par autorisation.

Le sort avait appelé à concourir la classe de 5e pour les humanités et la rhétorique pour les mathématiques. Le gouvernement désigna également la rhétorique pour concourir en humanités.

Le sort désigna comme sujet de la première épreuve en rhétorique un discours français; en 5e, une version grecque.

Les trois sections du jury étaient composées de la manière suivante :

Rhétorique : MM. Altmeyer, Hallard, Rassmann et Schwartz;

Cinquième : MM. Lebrun, Lhoir et Stecher, docteur en philosophie et lettres, agrégé à l'université de Gand;

Mathématiques : MM. Berghems, professeur à l'université de Bruxelles, Leclercq, docteur en sciences, agrégé à l'université de Liège, et Timmermans.

Les épreuves écrites eurent lieu du 13 au 16 juillet; les épreuves orales, du 7 au 11 août.

III. *Sujets de concours. — Classement des établissements concurrents d'après la moyenne des points. — Lauréats.*

A. CINQUIÈME (*Humanités*).

1re ÉPREUVE ÉCRITE (quatre heures).

Version grecque. — Προμηθεὺς [1] δὲ ἐξ ὕδατος καὶ γῆς ἀνθρώπους πλάσας, ἔδωκεν αὐτοῖς καὶ πῦρ, λάθρα Διὸς, ἐν νάρθηκι κρύψας· ὡς δὲ ᾔσθετο Ζεὺς, ἐπέταξεν Ἡφαίστῳ, τῷ Καυκάσῳ ὄρει τὸ σῶμα αὐτοῦ προςηλῶσαι· τοῦτο δὲ Σκυθικὸν ὄρος ἐστίν· Ἐν δὲ τούτῳ προςηλωθεὶς Προμηθεὺς, πολλῶν ἐτῶν ἀριθμὸν ἐδέδετο· καθ' ἑκάστην δὲ ἡμέραν ἀετὸς ἐφιπτάμενος, αὐτοῦ τοὺς λοβοὺς ἐνέμετο τῶν ἡπάτων αὐξανομένων διὰ νυκτός. Καὶ Προμηθεὺς μὲν πυρὸς κλαπέντος δίκην ἔτινε ταύτην, μέχρις Ἡρακλῆς αὐτὸν ὕστερον ἔλυσεν, ὡς ἐν τοῖς καθ' Ἡρακλέα δηλώσομεν.

Προμηθέως δὲ παῖς Δευκαλίων [2] ἐγένετο. Οὗτος βασιλεύων τῶν περὶ τὴν Φθίαν τόπων, γαμεῖ Πύῤῥαν [3] τὴν Ἐπιμηθέως [4] καὶ Πανδώρας [5], ἣν ἔπλασαν θεοὶ πρώτην γυναῖκα. Ἐπεὶ δὲ ἀφανίσαι Ζεὺς τὸ χαλκοῦν γένος ἠθέλησεν, ὑποθεμένου Προμηθέως, Δευκαλίων τεκτηνάμενος λάρνακα, καὶ τὰ ἐπιτήδεια ἐνθέμενος, εἰς ταύτην μετὰ Πύῤῥας εἰςέβη. Ζεύς δὲ πολὺν ὑετὸν ἀπ' οὐρανοῦ χέας, τά πλεῖστα μέρη τῆς Ἑλλάδος κατέκλυσεν, ὥστε διαφθαρῆναι πάντας ἀνθρώπους, ὀλίγων χωρὶς, οἳ συνέφυγον εἰς τὰ πλησίον ὑψηλὰ ὄρη. Δευκαλίων δὲ, ἐν τῇ λάρνακι διὰ τῆς θαλάσσης φερόμενος ἐφ' ἡμέρας ἐννέα καὶ νύκτας ἴσας τῷ Παρνασσῷ προςίσχει, κἀκεῖ τῶν ὄμβρων παῦλαν λαβόντων, ἐκβὰς θύει Διΐ. Ζεὺς δὲ πέμψας Ἑρμῆν πρὸς αὐτὸν,

[1] Prométhée [2] Deucalion. [3] Pyrrha. [4] Epiméthée. [5] Pandore.

ἐπέτρεψεν αἰτεῖσθαι ὅ τι βούλεται· ὁ δὲ αἰτεῖται ἀνθρώπους αὐτῷ γενέσθαι. Καὶ, Διὸς εἰπόντος, ὑπὲρ κεφαλῆς αἴρων ἔβαλλε τοὺς λίθους· καὶ οὓς μὲν ἔβαλλε Δευκαλίων, ἄνδρες ἐγένοντο, οὓς δὲ Πύῤῥα, γυναῖκες.

2e ÉPREUVE ÉCRITE (quatre heures).

Grec. — 1° Comment formez-vous les futurs aoristes et parfaits des verbes qui ont une muette devant la terminaison?

2° Traduire et analyser grammaticalement la phrase suivante :

Βῆλος, ὁ Αἰγύπτου βασιλεὺς, παῖδας εἶχε διδύμους Αἴγυπτον καὶ Δανάον. Αἰγύπτῳ μὲν ἐγένοντο παῖδες πεντήκοντα, θυγατέρες δὲ Δαναῷ πεντήκοντα.

Traduire la version suivante et analyser la dernière phrase :

Latin. — Theophrastus moriens accusâsse naturam dicitur, quod cervis, et cornicibus vitam diuturnam, quorum id nihil interesset; hominibus verò, quorum maximè interesset, tam exiguam vitam dedisset : quorum si ætas potuisset esse longinquior, futurum fuisse, ut omnibus perfectis artibus, omni doctrina hominum vita erudiretur. Querebatur igitur, se tùm, cùm illa videre cœpisset, extingui.

Français. — 1° Analyse logique : « Annibal, général des Carthaginois, entouré par les Romains, parvint à se dégager en employant la ruse. » — Combien y a-t-il de *compléments* dans cette phrase et quels sont-ils? — Parmi ces compléments, indiquez ceux qui sont *modifications* et ceux qui sont *régimes*. — Parmi ces régimes, indiquez ceux qui sont *régimes directs* et ceux qui sont *régimes indirects*.

2° Qu'appelle-t-on *homonymes?*

3° Quelle est la différence entre *but* et *butte*, *mil* et *mille*, *plein* et *plain?*

4° Faut-il écrire : *être en butte* ou *être en but?* de *plain-pied* ou de *plein-pied?*

Histoire. — 1° Quelle victoire remporta Miltiade? — Comment périt ce général?

2° Rapportez les événements qui se passèrent vers la fin du règne de Charles-le-Téméraire.

Géographie. — 1° Par combien de mers l'Asie ancienne était-elle baignée?

2° Quelle fut la plus ancienne colonie venue en Grèce, et quelle ville fonda-t-elle?

3° Donnez quelques notions sur le climat et les productions de la Suède.

Arithmétique. — 1° Qu'entend-on par fractions de fractions?

2° Prenez les 2/3 des 3/4 des 5/8 des 6/7 de 12. Expliquez l'opération.

Le département de l'intérieur fut saisi de quelques plaintes relatives au choix de la version grecque qui, disait-on, avait pu être traduite et expliquée dans l'un ou l'autre des établissements concurrents[1]. Une enquête fut faite. Le gouvernement ayant acquis la preuve que la version avait été en effet traduite dans trois établissements sur vingt-quatre, annula l'épreuve, qui comptait pour 800 points. Il fixa à 708 (sur 1,200) le minimum des points qu'il fallait obtenir dans l'épreuve restante pour avoir droit à un prix. (Le nombre des points qui avait été attribué au meilleur travail, dans la première épreuve, était de 642 et, aux termes du règlement, il fallait 1,350 points sur 2,000 pour avoir droit à un prix.)

[1] Voir, dans le numéro du 25 juillet du *Journal de l'Instruction publique* (de M. l'abbé Louis), l'article intitulé : « Quelques observations sur le concours. »

Classement des établissements concurrents d'après la moyenne des points obtenus.

ÉTABLISSEMENTS.	ÉLÈVES INSCRITS.	CONCURRENTS.	MOYENNE DES POINTS sans les absences.	avec les absences.	CLASSEMENT.	PROFESSEURS.
Athénée d'Anvers	15	14	391	372	10e	M. Van Hollebeke.
Id. d'Arlon	7	7	535	535	1er	M. Meyer.
Id. de Bruges	6	6	255	255	20e	
Id. de Bruxelles . . .	25	23	505	472	5e	M. Defacqz.
Id. de Gand	21	21	348	348	12e	
Id. de Hasselt	17	17	101	101	21e	
Id. de Namur	14	13	355	337	13e	
Id. de Tournai	21	19	566	512	3e	M. Duvivier.
Collège d'Ath	6	6	238	238	22e	
Id. de Charleroi. . . .	9	9	288	288	17e	
Id. de Chimay	7	7	529	529	2e	M. Ampain.
Id. de Dinant.	12	11	443	415	9e	M. Knickenberg.
Id. de Herve	14	14	317	317	15e	
Id. de Liège	22	21	433	418	8e	M. Jabouille.
Id. de Mons	27	26	285	278	18e	
Id. de Saint-Trond. . .	23	21	505	469	6e	M. Ulrix.
Id. de Soignies	10	10	465	465	7e	M. Simonez.
Id. de Tirlemont . . .	11	11	322	322	14e	
Id. de Tongres	14	14	497	497	4e	M. Deckers.
Id. d'Ypres	7	7	357	357	11e	M. Martens.
École ind^elle et litt^re de Verviers.	5	5	312	312	6e	
	312	299	Maximum : 1,200 points. (2e épreuve.)			

N. B. Il ne nous est pas possible de donner les noms des professeurs de chaque établissement.

Le rapport officiel sur le résultat du concours de 1846 ne mentionne, dans son tableau de classement, que onze établissements ayant obtenu, dans la 2e épreuve, une moyenne égale au moins à la moitié des points exigés pour un prix (soit 354).

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 1,200).
1er prix. Alfred Giron, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	795
2e id. Louis Poppé, de Bruxelles	Id.	780
3e id. Émile Stas, de Bruxelles	Id.	763
4e id. Philippe Deshayes, de Tournai.	Athénée de Tournai.	760
5e id. Ferdinand Van Humbéeck, de Bruxelles . .	Athénée de Bruxelles.	755

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 1,200).
6e prix. Alexandre Bosquelle, de Tournai.	Athénée de Tournai.	740
7e id. Jean-Joseph Papy, de Momalle (Liège). . .	Collège de Saint-Trond.	735
1er accessit. Théodore Masui, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	700
2e id. Émile Dutreux, de Luxembourg. . . .	Athénée d'Arlon.	690
3e id. Émile Bureau, de Paturages	Athénée de Tournai.	685
4e id. Joseph Delbœuf, de Liège	Collège de Liège.	675
5e id. Godefroid Heckeleers, de Molle . . .	Collège de Tongres.	670
5e id. Joseph Smets, de Maeseyck	Id.	670
1re ment. hon. Charles Allard, de Tournai	Athénée de Tournai.	665
1re ment. hon. Louis Caron, de Salitaga (Java) . . .	Athénée de Gand.	665
1re ment. hon. Émile Collet, de Dinant	Collège de Dinant.	665
1re ment. hon. Joseph Dubrule, de Mainvault . . .	Collège de Soignies.	665
2e id. Barthélemy Delhaye, de Verviers . .	École industrielle et littéraire de Verviers.	650
3e id. Augustin Ancelot, de Solre-Saint-Géry (Hainaut).	Collège de Chimay.	645

Extrait du *Moniteur :* « Sont déclarés hors de concours les élèves A, B, C, de X. (les noms sont en toutes lettres au *Moniteur*), parce que des livres portant leurs noms ont été trouvés auprès des deux premiers et qu'une histoire de Belgique a été saisie dans la poche du troisième. »

B. RHÉTORIQUE (*Humanités*).

Épreuve écrite (six heures).

Discours français. — Un jeune homme, parvenu au terme de ses humanités, adresse aux condisciples dont il va se séparer bientôt, un discours dans lequel il se propose d'exciter leur zèle pour tout ce qui forme l'enseignement du collége.

L'orateur pourra puiser les principaux arguments dans les considérations suivantes :

1° Le vif intérêt que porte aux bonnes études le pays tout entier; l'importance qu'y attachent les autorités publiques; les récompenses solennelles décernées au succès, prouvent quel est le prix de l'instruction, et combien sont aveugles les jeunes gens qui ne s'efforcent pas de profiter des leçons qui leur sont données.

2° Les études du collége contribuent puissamment à former l'esprit et le cœur. Ainsi l'étude des grands écrivains, des grands orateurs anciens et modernes, familiarise avec les plus nobles maximes, les vérités essentielles; ainsi l'étude de l'histoire excite au bien, en montrant en action les grands dévouements, les plus sublimes sacrifices à la religion, à la patrie, etc. (faits, citations à l'appui...); ainsi les autres branches de l'enseignement, etc.

3° Les premières études sont d'une grande importance, relativement à l'avenir; elles décident presque toujours de ce que l'on sera un jour. Bien faites, elles facilitent l'accès à tous les genres d'études supérieures. Mal faites, elles nous arrêtent dans tout, elles nous entravent partout. D'ailleurs, la perte du temps qui doit leur être consacré est irréparable.

4° L'orateur pourra prendre un autre moyen de persuasion dans les douces satisfactions, dans la joie intime qu'éprouve et que fait éprouver aux personnes qui lui sont chères,

le jeune homme qui, à force de travail, obtient des succès mérités. Il pourra, sur ce point, en appeler à sa propre expérience et à l'expérience de tous ses auditeurs.

Il pourra conclure par un résumé vif et chaleureux des moyens invoqués. C'est la société, dira-t-il, c'est la patrie, c'est notre famille, c'est notre avenir, ce sont nos intérêts de tout genre qui nous font un devoir sacré de mettre à profit pour l'étude les années précieuses que nous passons au collége.

N. B. Il est bien entendu que la marche tracée n'est que facultative : chacun pourra traiter la matière donnée sur le plan qu'il jugera convenable.

ÉPREUVE ORALE.

Ni le *Moniteur*, ni les rapports, ni le *Journal de l'Instruction publique* (de M. l'abbé Louis) ne font connaître les questions.

Classement des établissements d'après la moyenne.

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	ÉPREUVE ÉCRITE (MAXIMUM : 800 POINTS).					ÉPREUVE ORALE (MAXIMUM : 1,200 POINTS).			PROFESSEURS.
	Élèves inscrits.	Élèves concurrents.	Moyenne des points obtenus sans les absences.	Moyenne des points obtenus avec les absences.	Classement.	Élèves admis.	Moyenne.	Classement.	
Athénée d'Anvers . .	10	10	113	113	12e	»	»	»	
Id. d'Arlon . .	2	2	269	269	5e	»	»	»	
Id. de Bruges. .	3	3	130	130	11e	»	»	»	
Id. de Bruxelles.	19	18	230	218	6e	3 (1 absent.)	957	2e	M. Baron.
Id. de Gand . .	11	11	315	315	2e	3	851	3e	MM. Moke et Gantrelle.
Id. de Hasselt .	3	3	13	13	21e	»	»	»	
Id. de Namur. .	7	7	363	363	1er	2	580	7e	M. Bergeron.
Id. de Tournai .	21	20	189	181	10e	3	600	6e	M. Convert.
Collège d'Ath . . .	1	1	80	80	17e	»	»	»	
Id. de Charleroi.	1	1	80	80	17e	»	»	»	
Id. de Chimay .	4	4	64	64	20e	»	»	»	
Id. de Dinant. .	6	6	203	203	8e	1	1,050	1er	M. Rossion.
Id. de Herve . .	3	3	110	110	13e	»	»	»	
Id. de Liège . .	5	5	183	183	9e	1	792	4e	MM. Marlin et Laurent.
Id. de Mons . .	8	8	211	211	7e	1	538	8e	M. Petit.
Id. de St-Trond .	5	4	105	87	16e	»	»	»	
Id. de Soignies .	8	7	124	110	14e	»	»	»	
Id. de Tirlemont.	7	6	114	100	15e	»	»	»	
Id. de Tongres .	1	1	80	80	17e	»	»	»	
Id. d'Ypres . .	1	1	310	310	3e	»	»	»	
École indust. et littér. de Verviers. . . .	3	3	270	270	4e	1	616	5e	MM. Mauhin et Bède.
	129	124							

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (sur 800).	Épreuve orale (sur 1,200).	Total (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1er prix. Émile Debeil, de Deynze.	Athénée de Gand.	764	1,024	1,788	MM. Moke et Gantrelle.
2e id. Charles Bougard, de Pondrome (Namur). . . .	Collège de Dinant.	618	1,050	1,668	M. Rossion.
3e id. Louis Leclercq, de Liège.	Athénée de Bruxelles.	546	1,015	1,561	M. Baron.
4e id. Félix Vanderstichelen, de Gand	Athénée de Gand.	700	822	1,522	
5e id. Jules Debeil, de Deynze .	Id.	722	708	1,430	
6e id. Félix Bourdon, de Liège.	Collège de Liège.	600	792	1,392	MM. Martin et Laurent.
1er accessit. Henri Masquelier, de Tournai	Athénée de Tournai.	560	604	1,194	M. Convert.
2e id. Ch. Teston, de Verviers.	École indust. et littér. de Verviers.	462	616	1,078	MM. Mauhin et Bède.
3e Id. Hector Ermel, de Mons	Collège de Mons.	526	538	1,064	M. Petit.

OBSERVATIONS. — Les élèves Laroche (Hipp.), de l'athénée de Bruxelles (452 + 899 = 1,351); Flament (Émile), de l'athénée de Namur (758 + 585 = 1,343); Marchant (Victor), de l'athénée de Namur (656 + 575 = 1,231); Vandamme (Prosper), de l'athénée de Tournai (514 + 715 = 1,229); Powis (Philippe), de l'athénée de Tournai (701 + 482 = 1,183) sont hors de concours pour n'avoir pas remis de travail en mathématiques.

Travail de l'élève Émile Debeil.

Mes chers condisciples!

Si ceux qui ont consacré leurs talents et leur vie même au plus généreux des dévouements, au plus noble comme au plus utile des soins, n'avaient pas maintes fois distingué votre zèle, votre amour et votre admiration pour tout ce qui éclaire l'intelligence, pour tout ce qui ouvre l'âme humaine aux sentiments les plus élevés, si jamais vous aviez pu vous oublier jusqu'à répondre par l'indifférence ou l'ingratitude aux efforts qu'ils ne cessent de prodiguer pour vous rendre un jour dignes de vous-mêmes, dignes du siècle où vous vivez, dignes enfin de la patrie qui vous compte au nombre de ses enfants, aujourd'hui que je suis arrivé au terme dont vous devez encore tous parcourir une partie, je ne viendrais pas, mes jeunes amis, vous exhorter à vous livrer à des occupations qui seraient sans charme pour vous, et toucher dans vos cœurs cette fibre délicate que le seul instinct du devoir est capable de remuer puissamment. Non, un tel effort eut été trop pénible pour moi! Mon âme se serait attristée de découvrir dans vos traits l'aveu de votre éloignement pour les sentiments que vous aurait exprimés la mienne, et nous n'aurions pu parcourir ensemble une dernière fois le cercle riant des jouissances que vous avez éprouvées bien souvent déjà comme moi, sans doute! Mais je connais votre amour, votre vénération pour les trésors que nous a legués l'antiquité : je sais que vous aimez tous, comme moi, à vous reporter par la pensée au Forum et à l'Agora! Je sais que vous aimez à habiter cette terre classique des arts et des sciences où la main de l'enthousiasme a élevé des autels à tout ce qui est noble et grand!

Recevez ici, mes chers condisciples, l'expression de ma reconnaissance; oui, je suis heureux d'entendre vanter journellement cette ardeur qui vous anime! je suis heureux de voir que votre docilité et votre application à l'étude dédommagent vos parents des sacrifices qu'ils ne cessent de faire pour votre avenir, vos maitres des efforts qu'ils prodiguent à votre éducation! Tous applaudissent à votre noble émulation, tous espèrent que vous remplirez un jour l'espérance que l'on concoit de vous, tous enfin souhaitent que l'estime universelle vous récompense largement des longs et généreux travaux de votre jeunesse! Moi aussi je

joins mes vœux aux leurs ; puissè-je un jour me rappeler avec émotion le temps heureux de nos études, les heures délicieuses que nous avons coulées ensemble ! Puissè-je me dire un jour avec orgueil : ce jeune homme dont le nom remplit toutes les bouches, ce jeune homme qui vient de recevoir une si belle couronne, ce jeune homme était mon condisciple, mon ami, mon soutien et mon exemple dans les études ! Puissions-nous tous voir en vous lorsque vous serez hommes, lorsque la Patrie reclamera la lumière de votre Intelligence ou la force de votre bras, puissions-nous louer et admirer en vous le même zèle, que nous louons et que nous admirons aujourd'hui ! Oui, mes jeunes amis, ne laissez jamais défaillir votre courage dans la carrière que vous êtes appelés à fournir. Je l'ai parcourue : je sais qu'elle est semée de fleurs bien plus que d'épines ! Je sais quelle gloire il y a à la parcourir avec fermeté, avec obstination ! Je sais combien il est doux d'arriver au but et de saisir la couronne du vainqueur ! Puissiez-vous l'obtenir tous ; puissiez-vous pousser jusqu'au bout les études que vous avez entreprises avec tout l'entrainement de la jeunesse et du cœur ! Et maintenant que me voici sorti des occupations qui pendant six ans ont fait le charme de ma vie, pour entrer dans un cercle plus spatieux, qu'il me soit permis de vous confier toutes les jouissances, toutes les intimes satisfactions que j'ai puisées dans le commerce pacifique des muses, dans cet apprentissage si doux et si heureux à une vie plus sévère ! Laissez-moi, mes amis, laissez-moi vous dire tout ce que mon âme a senti de vives émotions ; laissez-moi jeter un dernier regard, un regard d'adieu sur cette arène ou j'ai combattu, ou il n'y a pas de vainçus quand on a une âme qui n'est point fermée aux sentiments élevés !

Vous le savez tous, mes amis, les premières études sont de la plus haute importance relativement à l'avenir ; malheur au jeune homme qui ne se pénétre point de cette grande vérité ! malheur à l'insensé qui repousse le travail ! malheur à celui qui méprise la culture d'une Intelligence qui lui a été donnée pour son bien et pour le bien de sa patrie ! Malheur à celui qui s'avilit dans une honteuse oisiveté ! qui porte sur son front le sceau ineffacable de son incapacité, de sa nullité, sur son front qui aurait pu être illuminé des splendeurs de la science ! Dégradation d'autant plus infâme que ce je ne sais quoi qui survit toujours à la ruine de son Intelligence, dépose contre lui et semble le couronner de son indignité ! La chaîne de ses malheurs sera bien longue ; car elle commence dès son jeune âge et devient plus pesante à mesure que cet infortuné se plonge plus avant dans sa misere et son abaissement ! Il aspire toujours au moment qui doit le délivrer d'un joug devenu insupportable et ce moment venu, il se trouve seul au monde ; tous s'éloignent de lui avec dédain ; la société lui a fermé ses rangs et le voilà qui erré courbé sous le poids de son avilissement ! Il passe au milieu d'une foule qui s'agite et qui pense, sans pensée, sans mouvement ! Et si de temps en temps quelque regard furtif tombe sur lui, c'est un regard de pitié, c'est un regard de tristesse ou d'horreur ! Il arrive, ce malheureux proscrit, au terme d'une existence inconnue, sans avoir su ce que c'est que la vie ; sans avoir fait le moindre bruit sur sa route, sans y avoir laissé quelque peu de son ombre ! Au contraire, quelle noble et glorieuse carrière ne s'ouvre point devant le génie ! Voyez ce jeune homme : il sort d'une retraite ou il a pensé pendant six ans, ou il à initié son Intelligence à toutes les connaissances utiles ; il a tout vu, tout touché sur sa route ; il en revient joyeux, tenant à la main les fleurs qu'il a cueillies ! Il se présente avec ses titres à une carrière plus grande : mais l'étendue ne l'effraie point ! Non, le souvenir de sa victoire est trop vif, trop profondément empreint dans son âme pour le rebuter ! Il s'élance avec amour dans ce nouveau champ, qui deviendra pour lui le champ de la victoire ! et si là aussi, il triomphe, s'il vient à toucher le terme reculé, objet de tous ses vœux, et soutien de tous ses efforts, quelle gloire ne l'attend pas ? Quelle voie désormais pourra arreter sa course victorieuse ! Quelle barrière ne tombera point devant les titres qu'il porte à la main ! La Patrie, qu'il aura appris à chérir, la Patrie qui l'aura soutenu dans sa lutte, la Patrie en fera l'objet de ses soins ; elle le dédommagera généreusement de tous les travaux qu'il aura tentés pour elle ! Le voilà donc, ce jeune athlète après dix ou quinze ans de combats et de victoires, le voilà élevé au-dessus du reste des hommes ; le voilà avec son génie, entouré de la vénération de tous les hommes de bien ! de l'estime universelle ! voilà son nom destiné à l'immortalité, voilà sa mémoire impérissable ! Et c'est, mes jeunes amis, c'est là la carrière qui est ouverte toute large devant vous ! Voyez, ce but que votre œil entrevoit au loin, c'est là le but que vous pouvez

tous atteindre; votre cœur, je n'en doute pas, bat de courage et d'envie! Oui précipitez-vous audacieusement dans le champ que je déroule à vos yeux; la palme du génie est le prix de celui qui le parcourt! Reconnaissez donc, mes chers condisciples, que votre jeunesse ne doit point se flétrir dans un indigne repos! La Patrie vous demandera un jour acte des efforts que vous aurez faits pour en consolider la gloire et le bonheur! Nul de vous ne s'appartient à lui-même; il se doit à ses concitoyens et pour que ses travaux un jour le rendent un membre utile de la société, il faut que le temps de son jeune âge soit rempli; il doit s'initier dès à présent aux combats qu'il devra soutenir un jour!

Et maintenant que nous avons vu l'intérêt puissant qui réside pour chacun de nous, dans une application consciencieuse, dans une étude constante de tout ce qui peut nous élever et nous rendre pour ainsi dire plus dignes de nous-mêmes, qu'il me soit permis, mes amis, de rappeler votre attention sur cette antiquité dont nous parlions tout-à-l'heure, sur cette antiquité qui a préparé, recueilli et mis à notre disposition les trésors les plus merveilleux! Qui de nous n'a senti son âme émue à la lecture des pages éloquentes que nous ont laissé les écrivains de l'Italie et de la Grèce! Qui de nous n'a béni maintes fois le génie fécond et bienfaisant de ces hommes sublimes qui semblent avoir deviné toutes les douleurs de l'âme pour porter à toutes le baume qui les appaise! Que de fois ne nous sommes-nous pas recriés d'admiration devant ces pensées qui semblent, s'il est permis de le dire, se déployer avec un magnifique battement d'ailes! Non, non, nous ne nous étonnons plus de l'enthousiasme que leurs écrits ont existé partout ou le génie humain a pénétré! Nous ne nous étonnons plus de voir un Romain se percer de son épée après avoir lu les paroles éloquentes que le philosophe d'Athènes a écrites sur l'immortalité de l'âme! Les écrits de ces auteurs sublimes renfermaient en effet tout ce qui grandit l'homme, tout ce qui le divinise pour ainsi dire! Là les destinées de l'homme sont tracées d'une main de feu! là les devoirs du citoyen sont exposés dans un langage qui avivait et échauffait dans le cœur les plus nobles sentiments! Rien d'étrange que plusieurs grands hommes de l'antiquité aient affronté la mort avec plus d'audace après avoir retrempé leur âme aux sources les plus vivifiantes! C'est là qu'il faut puiser tout ce qui constitue l'homme moral, l'homme destiné à passer avec éclat sur la scène du monde! C'est là que se trouvent les vérités les plus sublimes, les maximes les plus nobles et les plus hautes! C'est surtout dans l'histoire qu'il faut chercher les enseignements les plus frappants; là en effet tout parle au cœur de l'homme; l'histoire est la vie et l'âme d'une nation! sans histoire, il est impossible à un peuple d'être grand dans l'infortune, grand sur le champ d'honneur, grand dans la prospérité! Il est vrai que, lorsque l'on déroule devant soi les annales du passé, l'âme s'attriste souvent de cette suite continuelle de guerres et de discordes qui ensanglantent les pages de l'histoire : les crimes semblent placés sur la route des siècles comme des jalons destinés à guider la marche du lecteur; et cependant eux seuls soutiennent l'intéret, car s'ils viennent à disparaitre, l'histoire qui les retracait vivement à nos yeux n'est plus qu'un recit monotone ou l'on ne trouve plus les lecons terribles et les scènes d'horreur qui animaient le drame le moment d'auparavant! L'histoire! ah! mes amis, que ne nous apprend-elle pas! elle nous initie à la vie morale et politique de tous les peuples de l'univers! elle nous représente tour-à-tour l'éclat et la grandeur des royaumes et des puissances, elle nous fait assister le moment d'après à la chute effroyable d'un trône qui naguère paraissait solidement établi au-dessus des vicissitudes et des secousses! Le monarque qui naguere remplissait le monde du bruit de son nom, nous le voyons proscrit, dépouillé, vaincu, maudit par ceux-là même qui l'entouraient le jour d'auparavant de l'amour le plus sincère! Tel conquerant avait pendant longtemps paru river le sort à sa volonté; il avait fait trembler sous son pas triomphant les montagnes les plus élevées; il avait tout franchi avec ses légions victorieuses; le monde entier avait écouté le bruit de sa pensée : tout-à-coup la main qui semblait le guider, le pousser dans sa marche audacieuse, se retire; le voilà abandonné à lui-même; il tombe et va expier sous quelque ciel étranger, sur quelque rocher desert le forfait d'avoir fait de sa Patrie une puissance prépondérante!

Quelle sublime leçon, mes amis! Quelle instruction divine! N'est-ce point là que le cœur de l'homme se forme! N'est-ce point là que l'imagination s'exalte et se perd dans les reves les plus sublimes! N'est-ce point là que l'âme humaine s'inspire! N'est-ce point là qu'elle

sent toute sa dignité, qu'elle conçoit les plus nobles dévouments? N'est-ce point là qu'elle s'ennoblit! qu'elle apprend tout ce qu'elle doit à la Patrie, tout ce qu'elle doit à la Religion! A l'enfant, l'histoire présente une suite d'images, à l'homme mûr une chaine d'idées! C'est dans l'histoire que se revèle la connaissance de nous-mêmes; c'est là que nous comprenons la pente de nos inclinations! C'est elle, en un mot, qui nous instruit, qui nous donne la mesure de nous-mêmes, après qu'elle nous a donné la mesure des autres! L'histoire enfin nous passionne pour les choses et les hommes et nous ne sommes pas étonnés de l'action surprenante de cet Espagnol qui fit le voyage de Madrid à Rome pour voir l'historien latin dont il venait de parcourir l'ouvrage et qui retourna dans ses foyers dès qu'il eut vu l'homme qu'il proclamait le plus sublime des hommes! Et que dire de ce roi qui, ayant entendu la lecture d'une bataille décrite par le même historien revint à la santé, tant avait été puissante l'impression qu'avaient produite sur son âme enthousiaste les paroles éloquentes de l'écrivain de Rome! Voilà ce que peuvent sur l'âme humaine l'éloquence et le génie! Voilà donc aussi, mes amis, le champ qu'il faut exploiter pour y recueillir ce qui doit un jour imprimer une direction si salutaire à notre Intelligence! Travaillez donc avec courage et persévérance à enrichir sans cesse votre esprit de sciences utiles! ne laissez point faiblir votre courage! que la longueur de la route que vous devez parcourir ne vous accable point! la perspective brillante que vous avez devant les yeux vous soutiendra; dites-vous de temps en temps : encore un pas et la carrière est fournie! encore un pas les difficultés seront vainçues et je recevrai le prix de ma constance et de mes efforts! Oui, ce prix que vous meritez à tant de titres! vous allez le recevoir; encore un pas et une couronne glorieuse sera déposée sur votre front! vous verrez autour de vous une foule attentive, heureuse de pouvoir applaudir à vos succès! Plus d'une main vous montrera avec orgueil, plus d'une bouche vous nommera avec enthousiasme et vous citera comme un modèle de travail et de persévérance; vous entendrez autour de vous une multitude ravie se transmettre votre nom! les louanges ne tariront point pour vous; vous verrez... quel doux spectacle mes amis! vous verrez votre père heureux de voir couronner vos travaux, votre mère les larmes aux yeux qui bénira le Ciel dans le fond de son cœur de lui avoir donné un fils digne d'elle! Vous verrez les autorités publiques applaudir à vos succès brillants, vous verrez se presser autour de vous les hommes les plus vénérables et les plus éclairés; vous recueillerez de leur bouche les conseils les plus salutaires mêlés aux plus tendres éloges! Vous verrez.. oui vous verrez avec reconnaissance que le pays tout entier s'intéresse aux succès de sa jeunesse; votre nom, jeune homme! votre nom qui serait demeuré dans l'oubli si vous aviez méconnu vos devoirs, votre nom sera repeté partout; ceux qui de bien loin seront venus assister à votre couronnement, ceux là retourneront dans leurs foyers; ils y parleront de vous, de cette imposante solennité, de la gloire qu'il y a mériter une distinction si élevée! long temps vous ferez le sujet de leurs entretiens et votre exemple sera proposé dans les lieux qui vous ignoraient entierement! Et dans votre ville natale, dans votre rustique hameau peut-être, quelle joie n'y éclatera point! Quelle expansion, quelle douce joie quand vous retournerez au milieu des bonnes gens qui viennent à votre rencontre, pour vous couronner eux aussi à leur manière! Avec quelle amour votre famille ne se pressera t'elle pas autour du foyer paternel pour vous interroger, pour vous prodiguer les éloges que vous méritez si bien et qui sont toujours vrais dans la bouche d'un père ou d'une mère! Vos frères et vos sœurs, que de joie n'éprouveront-ils pas en vous revoyant après une si longue absence! Avec quelle curiosité ne vous forcera t'on pas de redire toutes vos occupations de l'année! Et vous, quand vous aurez passé dans l'étude et la méditation une grande partie de l'année, quels doux délassements, quels suaves jouissances ne gouterez vous pas au sein de votre heureuse famille! Et puis, quelle satisfaction n'éprouveront point les personnes qui vous entoureront pendant votre séjour sous le toit paternel; partout l'objet de la louange, partout cité comme le modèle des jeunes gens vertueux et sages, vous trouverez dans l'opinion qu'on aura conçue de vous une intime et sincère joie. Vous serez aimé, respecté de tous ceux qui vous connaitront, de tous ceux qui auront avec vous quelque relation! Croyez en, mes jeunes amis, croyez en mon expérience : j'ai eu pendant le temps de mes études, assez de prudence pour ne rien négliger de ce qui pouvait rendre agréable pour moi la route des sciences; nul obstacle ne m'a découragé; j'ai aimé l'étude pour ses fruits, pour ses fleurs;

j'ai été assez heureux pour voir mes travaux couronnés de succès, et je sais toutes les jouissances que m'a procurées la conviction d'avoir rempli mon devoir ! Vous même vous ne me démentirez pas ; car il s'en trouve parmi vous un grand nombre qui ont remporté la palme de la victoire ! J'en appelle à leur cœur ; qu'ils me disent si les plus suaves émotions, les plus tendres sentiments n'ont point envahi leur jeune âme quand ils ont reçu la récompense méritée de leurs travaux ! Répondez, vous tous qui avez remporté déjà le laurier du combat, au sortir d'une de ces cérémonies augustes ou vous aviez entendu proclamer et couvrir d'applaudissements votre nom, répondez ne vous êtes-vous point sentis meilleurs, ne vous-êtes vous point dits : oui ; je veux travailler de jour en jour davantage à me rendre utile ! Je deviendrai, à force de travail, digne de ce que l'on fait pour moi ! ma reconnaissance sera éternelle et le sentiment en grandira toujours dans mon cœur ! Tous, tant que nous sommes, nous nous sommes dit cela et ceux d'entre nous qui jusqu'alors étaient demeurés froids et impassibles devant un spectacle si beau, ceux là ont senti se remuer dans leur cœur une étincelle de vie ; ils ont rougi de leur indifférence ; ils se sont ranimés au feu de l'enthousiasme et ont combattu glorieusement dans cette même arène qui le moment d'auparavant leur paraissait indigne d'occuper leurs regards ou de mériter leurs efforts !

Oui, mes amis et mes condisciples, puisse le spectacle des lauriers que l'on distribue chaque année aux vainqueurs, animer toujours votre courage ! puissiez-vous continuer noblement et heureusement cette œuvre que vous avez tous entreprise avec la volonté immuable d'arriver à un beau résultat ! Rappelez vous toujours que l'homme se doit à ses concitoyens, à sa Patrie ! que son Intelligence est destinée à penser, comme le bras du guerrier à combattre ! que pour être en état de remplir dignement une tâche si glorieuse, il faut s'être habitué dès l'enfance au travail et à l'étude ! Comme nous l'avons vu ensemble, le jeune homme qui passe dans l'inaction et dans l'incurie de ses devoirs les années qui doivent être consacrées à étendre le cercle de ses facultés intellectuelles, tombe misérablement et ne se relève plus de sa chûte. Nourrissez donc en vous cette ardeur qui vous distingue ! Cultivez avec persévérance le domaine de la pensée : que la fatigue ne vous rebute point ; ne vous reposez point ; l'interruption entrainerait les conséquences les plus funestes : il règne sur la terre que vous parcourez un air qui engourdirait votre pensée : elle est semblable à ces champs funestes de l'Italie ; l'étranger qui s'y aventure inconsiderément est surpris par la lassitude avant d'être parvenu au terme de sa course ! Il se laisse aller au repos sans crainte, mais ce repos qu'il se donne, est pour lui la mort ! Conservez toute votre vigueur et quand vous aurez traversé courageusement l'arène qui s'ouvre devant vous vous pourrez reposer vos membres fatigués et puiser dans un repos momentané les forces nécessaires pour entreprendre un voyage plus long et plus glorieux ! Oui, je le repete et je ne crains pas d'être démenti par l'expérience ; celui d'entre vous qui mettra à profit les précieuses années de la jeunesse, qui se dira au départ, avant de s'engager dans la route : c'est la patrie, c'est la société, c'est la famille, c'est mon avenir, c'est ma satisfaction personnelle, c'est le bonheur et la paix des années qui me sont comptés par Dieu, ce sont mes interets de tout genre, qui m'imposent l'obligation de marcher avec fermeté, de combattre avec audace et constance, celui-là verra ses travaux couronnés d'un doux succès ; il vivra heureux et content et pourra se reposer avec gloire quand la neige des ans aura blanchi sa vénérable tête.

C. RHÉTORIQUE (*Mathématiques*).

ÉPREUVE ÉCRITE (quatre heures).

Géométrie. — 1° Trouver la hauteur que doit avoir une zône sphérique à une base, pour que le volume du segment soit équivalent à celui du cône ayant même base et dont le sommet est au centre de la sphère ;

2° Trouver le volume engendré par un hexagone régulier tournant autour d'un de ses côtés ;

3° Diviser la surface latérale d'un tronc de cône en deux parties équivalentes, par un plan parallèle aux bases.

Trigonométrie. — 1° Démontrer que dans tout triangle la somme des tangentes des trois angles est égale au produit des mêmes tangentes, le rayon tubulaire étant pris pour unité ;

2° Exposer la marche à suivre pour calculer une table de sinus ;

3° Résoudre le triangle dans lequel on connaît deux angles et la bissectrice de l'un d'eux. Les angles sont respectivement de 80° et de 65°, la bissectrice de ce dernier étant = 10 mètres.

ÉPREUVE ORALE.

(Même observation que plus haut.)

Classement des établissements concurrents d'après la moyenne des points.

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	ÉPREUVE ÉCRITE (MAXIMUM : 800 POINTS).					ÉPREUVE ORALE (MAXIMUM : 1,200 POINTS).			PROFESSEURS.
	Élèves inscrits.	Élèves concurrents.	Moyenne des points obtenus: sans les absences.	Moyenne des points obtenus: avec les absences.	Classement.	Élèves admis.	Moyenne.	Classement.	
Athénée d'Anvers . .	10	10	300	300	3e	3	760	5e	M. Wezel.
Id. d'Arlon . .	2	2	210	210	5e	»	»	»	
Id. de Bruges. .	3	3	178	178	10e	»	»	»	
Id. de Bruxelles.	19	17	121	109	11e	2	753	6e	M. Guillery père.
Id. de Gand . .	11	11	229	229	4e	1	932	1er	M. Le François.
Id. de Hasselt .	3	0	0	0	19e	»	»	»	
Id. de Namur. .	7	1	72	10	17e	»	»	»	
Id. de Tournai .	21	6	307	90	13e	3	778	4e	M. Leschevin.
Collège d'Ath . . .	1	0	0	0	19e	»	»	»	
Id. de Charleroi.	1	1	191	191	7e	»	»	»	
Id de Chimay. .	4	4	96	96	12e	»	»	»	
Id. de Dinant. .	6	6	181	181	19e	»	»	»	
Id. de Herve . .	3	3	64	64	14e	»	»	»	
Id. de Liège . .	5	5	399	399	1er	3	896	2e	M. Forir.
Id. de Mons . .	8	8	183	183	8e	»	»	»	
Id. de St-Trond .	5	2	19	9	18e	»	»	»	
Id. de Soignies .	8	3	27	11	16e	»	»	»	
Id. de Tirlemont.	7	6	397	341	2e	2	839	3e	M. Basque.
Id. de Tongres .	1	1	64	64	14e	»	»	»	
Id. d'Ypres . .	1	0	0	0	19e	»	»	»	
École indust. et littér. de Verviers . . .	3	2	295	197	6e	1	716	7e	M. Beck.
	129	91							

Lauréats.

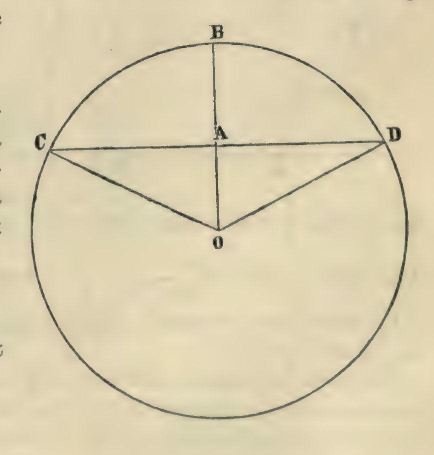
LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (sur 800).	Épreuve orale (sur 1,200).	Total (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1er prix. Lambert Vandriken, de Liège	Collège de Liège.	598	996	1,594	M. Forir.
2e id. Ernest Coupez[1], de Brux.	Athénée de Bruxelles.	708	879	1,587	M. Guillery.
3e id. Ch^les Snyers, de Trognée.	Collège de Tirlemont.	673	886	1,559	M. Basque.
4e id. Ch^les Delmarmol, de Liège.	Id	707	792	1,499	
5e id. Louis Goovaerts, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	567	908	1,475	M. Wezel.
6e id. Romain Weiler, de Bastogne	Athénée de Gand.	504	932	1,436	M. Le François.
7e id. Jules Bourdon, de Liège.	Collège de Liège.	615 2/3	791 1/3	1,407	
8e id. Gér^rd Sanders, de Haerlen.	Id.	502	900	1,402	
9e id. Charles Pourvoyeur, de Tournai	Athénée de Tournai.	608	790	1,398	M. Leschevin.
10e id. Franç. Ayou, de Malines.	Id.	517	840	1,357	
1er acc^it. Alfre^d Delevingne, de Lille.	Id.	629 1/3	704 2/3	1,334	
2e id. Aloïs Dekinder, d'Anvers.	Athénée d'Anvers.	533 1/3	794 2/3	1,328	
3e id. François Mullendorff, de Verviers	École indust. et littér. de Verviers.	583	716	1,299	M. Beck.
4e id. Ém^le De Meren, de Namur.	Athénée de Bruxelles.	530	628	1,158	
5e id. Hippol. Deduve, d'Anvers.	Athénée d'Anvers.	563 2/3	577 1/3	1,141	

Travail de l'élève Ernest Coupez.

Géométrie : 1re question. — Pour résoudre ce problème, nous devons :

1° Chercher le volume du cône ayant pour base que celle de la zone et pour sommet le centre de la sphère donnée.

Soit représenté par r le rayon de la sphère ; par x la hauteur cherchée et par y le rayon de la base de la zone. Cela posé, le volume de ce cône sera $=$ à la base πy^2 multipliée par le $\frac{1}{3}$ de la hauteur OA ou OB — AB ou $r - x$, donc c'est $\frac{1}{3}(r - x)\pi y^2$;



2° Il faut trouver la solidité du segment sphérique dont l'expression est une sphère dont la hauteur du segment est le diamètre + un cylindre dont la hauteur est celle du segment et la base une moyenne arithmétique entre les deux bases, c'est donc

$$\frac{1}{6}\pi\overline{AB}^3 + AB.\frac{\pi\overline{AD}^2}{2} = \frac{1}{6}\pi x^3 + x\frac{\pi y^2}{2}.$$

Or, on nous dit que ces deux solidités doivent être égales, on a donc une première équation

$$\frac{1}{3}\pi y^2(r - x) = \frac{1}{6}\pi x^3 + \frac{\pi x y^2}{2}.$$

[1] Le *Moniteur* mentionne une réclamation, non accueillie, contre la distinction obtenue par l'élève *Coupez*, que l'on prétendait à tort n'être pas réellement un élève de rhétorique.

Cherchons une seconde relation entre x et y ; dans le triangle rectangle AOD j'ai $\overline{OD}^2 = \overline{OA}^2 + \overline{AD}^2$, d'où, remplaçant les lignes par leurs valeurs, j'ai $r^2 = (r - x)^2 + y^2$, $x^2 + y^2 - 2rx$, d'où $y^2 = 2rx - x^2 = x(2r - x)$.

Nous avons donc maintenant deux équations entre deux inconnues ; cherchons la valeur de y^2 dans la seconde et remplaçons y^2 par sa valeur dans la première. On a alors, en effaçant π qui est facteur à tous les termes des deux membres,

$$\frac{1}{3}x(2r - x)(r - x) = \frac{1}{6}x^3 + \frac{x \cdot x(2r - x)}{2};$$

d'où, effectuant les opérations indiquées, après avoir divisé le tout par x et après avoir réduit chaque fraction au même dénominateur, on a :

$$\frac{1}{3}(2r - x)(r - x) = \frac{1}{6}x^3 + \frac{x(2r - x)}{2};$$

d'où $$\frac{2}{6}(2r - x)(r - x) = \frac{1}{6}x^2 + \frac{(2rx - x^2)3}{6};$$

d'où $$2(2r - x)(r - x) = x^2 + 6rx - 3x^2;$$

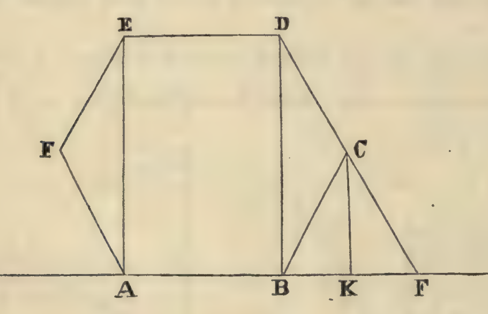
d'où $4r^2 - 6rx + 2x^2 = x^2 + 6rx - 3x^2$; $x^2(2 + 3 - 1) - x(6r + 6r) = -4r^2$;

$4x^2 - 12rx = -4r^2$; $x^2 - 3rx = -r^2$; $x = \frac{3r}{2} \pm \sqrt{\frac{9r^2}{4} - r^2} = \frac{3r \pm \sqrt{5r^2}}{2.}$;

d'où $x = r\left(\frac{3 \pm \sqrt{5}}{2}\right)$. Or, lorsque nous avons divisé toute l'équation par x, nous avons signifié par là que $x = o$. En effet, si la hauteur de la zône est nulle, le cône dont on parle ici a aussi pour mesure o, puisque sa base est nulle. Il en est de même pour le volume du segment dont les conditions sont remplies par la valeur $x = o$.

En outre, on a deux autres valeurs qui sont $x = \frac{r(3 + \sqrt{5})}{2}$ et $x = \frac{r(3 - \sqrt{5})}{2}$ qui doivent satisfaire.

2[e] question. — Soit ABCDEF l'hexagone régulier donné, tournant autour d'un de ses côtés AB que nous désignerons par a. Or, on sait que le côté de ce polygone est égal au rayon du cercle circonscrit.



De plus la somme des angles de l'hexagone régulier est égale à autant de fois 2 angles droits qu'il y a de côtés moins 2, donc cette somme $= 2(6 - 2) = 8$ angles droits; donc un de ces angles vaut $\frac{8}{6}$ ou $\frac{4}{3}$ de droit; donc dans le triangle BCD qui est isocèle, car BC = CD, et dans lequel BDC + BCD + CBD = 2 droits, on a DCB $= \frac{4}{3}$ de droit; donc BDC + DBC ou 2DBC $= 2 - \frac{4}{3}$ de droit $= \frac{2}{3}$; donc DBC $= \frac{1}{3}$; donc ABC — DBC $= \frac{4}{3} - \frac{1}{3} = \frac{3}{3}$ ou 1 droit; donc BD est perpendiculaire sur AB.

On démontrerait de même que AE est perpendiculaire sur AB; donc la figure ABDE est un parallélogramme.

Cela posé, prolongeons DC jusqu'à la rencontre de l'axe AB au point. Je vais prouver maintenant que le triangle BCF est équilatéral.

En effet, les angles BCF et CBF sont les suppléments des angles de l'hexagone; donc ils valent chacun $\frac{2}{3}$ de droit; donc l'angle BFC $= 2 - 2 \cdot \frac{2}{3} = 2 - \frac{4}{3} = \frac{2}{3}$; donc les trois angles sont égaux; donc le triangle est équilatéral, et puisque l'un de ses côtés BC est égal

à AB côté de l'hexagone côté, on a aussi CF = AB = CD = BF. Cela posé, abaissons du point C une perpendiculaire sur AB, soit CK.

Les deux triangles BFD et CKF sont semblables et donnent DF : CF : : BD : CK; or $CF = \frac{DF}{2}$; donc $CK = \frac{BD}{2}$.

Cela démontré, le solide engendré par l'hexagone est égal au solide engendré par le parallélogramme ABDE plus 2 fois celui engendré par le triangle BDF moins 2 fois celui engendré par BCF.

Donc solide engendré par hexagone $= AB.\pi\overline{BD}^2 + \frac{2BF}{3}\pi\overline{BD}^2 - \frac{2\pi\overline{CK}^2}{3}BF$.

Or AB = BF ; donc on a, mettant πAB en facteur commun,

$$\text{Solide engendré par hexagone} = \pi AB\left(\overline{DB}^2 + \frac{2}{3}\overline{BD}^2 - \frac{2}{3}\overline{CK}^2\right).$$

$$\text{Or}\quad CK = \frac{BD}{2};\ \text{donc}\ \overline{CK}^2 = \frac{\overline{BD}^2}{4}.$$

On a donc solidité $= \pi AB\left(\frac{5}{3}\overline{BD}^2 - \frac{2}{3}\overline{CK}^2\right) = \pi AB\left(\frac{5}{3}\overline{BD}^2 - \frac{2}{3.4}\overline{BD}^2\right)$.

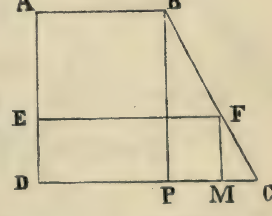
Or, BD est le côté du triangle équilatéral inscrit dans le cercle dont AB est le rayon. On sait que le côté du triangle équilatéral : rayon : : $\sqrt{3}$: 1; donc $BD = AB\sqrt{3}$;

donc $\overline{BD}^2 = 3\overline{AB}^2$; donc solidité $= \pi AB.\overline{AB}^2\left(5 - \frac{1}{2}\right) = \frac{9}{2}\pi\overline{AB}^3 = \frac{9}{2}\pi\overline{a}^3$,

valeur qui, du reste, est égale à celle qu'on obtiendrait en multipliant la surface de l'hexagone par le chemin que décrit le centre de gravité.

3e question. — Soit l le côté du tronc, r le rayon de la base supérieure et R celui de la base inférieure; donc, si ABCD est le trapèze qui a engendré le tronc de cône, on a

$$BC = l,\ AB = r,\ DC = R;$$



donc la surface latérale sera

$$\frac{1}{2}BC.2\pi(AB + DC) = \pi BC(AB + DC)\ (1).$$

Soit maintenant EF le plan qui coupe la figure comme on le demande, soit x = CF et y = EF, alors on a pour la surface latérale de EFCD tournant autour de ED,

$$\frac{1}{2}CF.2\pi(EF + DC) = \pi CF(EF + DC)\ (2).$$

Or, la dernière expression doit être la moitié de la première; donc deux fois cette dernière = la première; donc $BC(AB + DC) = 2CF(EF = DC)$;

d'où, remplaçant les lignes par leurs valeurs, j'ai $l(R + r) = 2x(y + R)$. (1).

2° Les deux triangles BPC et FMC sont semblables et donnent :

BC : FC : : PC : MC, d'où $l : x : : R - r : R - y$; d'où $x(R - r) = l(R - y)$;

d'où $xR - xr = lR - ly$; d'où $ly = lR - x(R - r)$; d'où $y = \frac{lR - x(R - r)}{l}$.

Remplaçant y par sa valeur dans la première équation, j'ai

$$l(R + r) = 2x\left(\frac{lR - x(R - r)}{l} + R\right);\ \frac{l^1(R + r)}{2} = x(lR + x(r - R) + lR);$$

$$\frac{l^2}{2}(R + r) = 2lRx + x^2(r - R);\quad x^2 + \frac{2lR}{r - R}x = \frac{l^2(R + r)}{2(r - R)};$$

$$x = \frac{lR}{R - r} \pm \sqrt{\frac{l^2R^2}{(R - r)^2} + \frac{l^2(R + r)}{2(r - R)} = \frac{l^2R^2}{(R - r)^2} - \frac{l^2(R + r)}{2(R - r)}}.$$

Or, si je multiplie les deux termes de la première des quantités sous le radical par 2, et les 2 termes de la seconde par R — r, j'ai $x = \frac{l\mathrm{R}}{\mathrm{R}-r} \pm \sqrt{\frac{2l^2\,\mathrm{R}^2}{2\,(\mathrm{R}-r)^2} - \frac{l^2\,(\mathrm{R}^2-r^2)}{2\,(\mathrm{R}-r)^2}}$;

d'où $$x = \frac{l\mathrm{R}}{\mathrm{R}-r} \pm \sqrt{\frac{l^2\,(\mathrm{R}^2+r^2)}{2\,(\mathrm{R}-r)^2}};\ x = \frac{l\,(\mathrm{R} \pm \sqrt{\mathrm{R}^2+r^2})}{(\mathrm{R}-r)\,(1 \pm \sqrt{2})}.$$

Lorsque le côté sera connu par cette valeur, on le portera à partir du point C sur le côté CB de C en F, puis par le point F on mènera un plan parallèle aux plans des bases, lequel sera le plan cherché.

Trigonométrie : 1re question. — Pour donner la solution de ce problème, il faut se rappeler que dans tout triangle la somme des trois angles est égale à deux droits et que la tangente d'un angle est égale à la tangente de son supplément prise négativement.

Donc si A, B et C sont les trois angles du triangle, on a $\mathrm{A}+\mathrm{B}+\mathrm{C}=180$;

d'où $$\mathrm{A}+\mathrm{B} = 180 - \mathrm{C};\qquad \text{donc } \operatorname{tg}(\mathrm{A}+\mathrm{B}) = -\operatorname{tg}\mathrm{C}.$$

Or, la tangente de la somme de deux angles est égale à la somme des tangentes de chacun de ces angles divisé par l'unité diminué du produit des tangentes de ces angles, donc

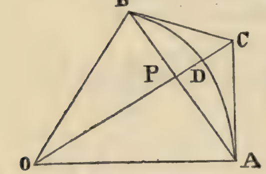
$$\operatorname{tg}(\mathrm{A}+\mathrm{B}) = \frac{\operatorname{tg}\mathrm{A}+\operatorname{tg}\mathrm{B}}{1-\operatorname{tg}\mathrm{A}\operatorname{tg}\mathrm{B}};\quad \text{d'où } -\operatorname{tg}\mathrm{C} = \frac{\operatorname{tg}\mathrm{A}+\operatorname{tg}\mathrm{B}}{1-\operatorname{tg}\mathrm{A}\operatorname{tg}\mathrm{B}};$$

d'où, faisant disparaître les dénominateurs, j'ai $-\operatorname{tg}\mathrm{C} + \operatorname{tg}\mathrm{A}\operatorname{tg}\mathrm{B}\operatorname{tg}\mathrm{C} = \operatorname{tg}\mathrm{A}+\operatorname{tg}\mathrm{B}$;

d'où $$\operatorname{tg}\mathrm{A}\operatorname{tg}\mathrm{B}\operatorname{tg}\mathrm{C} = \operatorname{tg}\mathrm{A}+\operatorname{tg}\mathrm{B}+\operatorname{tg}\mathrm{C}.$$

Donc lorsque $\mathrm{A}+\mathrm{B}+\mathrm{C}=180^\circ$, la somme des tangentes de ces trois angles est égale au produit de ces mêmes tangentes. Ce qu'il fallait démontrer.

2e question. — Pour trouver cette marche, démontrons d'abord que un arc est plus grand que son sinus et plus petit que sa tangente.



L'arc DA est le double de l'arc BA ; menons les rayons OB et OA, joignons AB, par les points A et B menons des droites perpendiculaires aux rayons OB et OA.

On aura alors BC = CA = tg arc AD et AP = BP = sin AD. Or, si l'on fait la figure OBC sur OC, elle couvrira parfaitement la figure OCA; donc BP = PA et BD = DA.

Or, la corde BA < l'arc BDA, donc $\frac{\mathrm{BA}}{2}$ ou AP $< \frac{\text{arc BDA}}{2}$ ou AD.

De même arc AB < BC + CA ou $\frac{\text{arc AB}}{2}$ ou AD < CA ; donc cela est démontré.

Donc, mettant ces trois longueurs par ordre de grandeur, j'ai sin a, arc a, tg a.

2° Démontrons maintenant que lorsque un arc est très petit, la longueur de cet arc peut être prise pour son sinus.

En effet, de ce que $\sin a < \text{arc } a$, je tire $1 < \frac{\text{arc } a}{\sin a}$,

et de ce que $\text{arc } a < \operatorname{tg} a$, j'ai $\text{arc } a < \frac{1}{\cos a}$.

Donc $\frac{\text{arc } a}{\sin a}$ est nécessairement compris entre 1 et $\frac{1}{\cos a}$. Or, lorsque a est très petit, son cosinus est pour ainsi dire égal au rayon; donc le rapport $\frac{1}{\cos \mathrm{A}}$ tend sans cesse à se rapprocher de l'unité; donc alors $\frac{\text{arc } a}{\sin a}$ approche encore plus de l'unité; donc, lorsque a est très petit, le sinus d'un arc peut être regardé égal à cet arc.

3° Démontrer que la différence entre un arc et son sinus est moindre que le quart de l'arc élevé au cube.

En effet, je viens de démontrer que $\frac{1}{2}a < \operatorname{tg}\frac{1}{2}a$, d'où $\frac{1}{2}a < \dfrac{2\sin\frac{1}{2}a}{2\cos\frac{1}{2}a}$,

d'où $$a\cos\frac{1}{2}a < 2\sin\frac{1}{2}a;\quad a\cos^2\frac{1}{2}a < \sin a;\quad a\left(1-\sin^2\frac{1}{2}a\right) < \sin a.$$

Or, arc $\frac{1}{2}a$ est plus grand que $\sin\frac{1}{2}a$; donc je retrancherai plus de l'unité; donc je diminuerai encore le premier membre et l'égalité subsistera encore dans le même sens; donc

$$a\left(1-\frac{1}{4}a^2\right) < \sin a,\quad \text{d'où } \sin a > a-\frac{1}{4}a^3,\quad \text{d'où } a-\sin A < \frac{1}{4}a^3,$$

ce qu'il fallait démontrer.

Ces différentes choses posées, cherchons la longueur de l'arc de 10 secondes; rappelons que $\pi = 3,14159\ 26535\ 89793$ et que si 1 est le rayon du cercle, $\pi =$ la demi-circonférence, donc

$$\text{arc } 180° = 3,14159\ 26535\ 89793,$$

$$\text{arc } 1° = \frac{\pi}{180},$$

$$\text{arc } 1'' = \frac{\pi}{180.60.60} = \frac{3,14159\ 26535\ 89793}{648000} = l.$$

Or, si de l je retranche le quart de l élevé au cube, j'aurai une valeur de $\sin a$ qui sera même trop petite.

Or, cette valeur ne diffère de celle de son arc que par la 13e décimale; donc on a une approximation à $\frac{1}{10.000.000.000.000}$ près.

Ayant la valeur de $\sin 10''$, on aura facilement celle de $\cos 10''$ par la formule

$$\sin^2 10'' + \cos^2 10'' = r^2;\ \text{d'où } \cos 10'' = \sqrt{1-\sin^2 10''}.$$

Ayant les sinus et cosinus de $10''$ on aura facilement tous les sinus et cosinus des arcs de plus de $10''$ par les formules

$$\sin(a+b) = \sin a\cos b + \sin b\cos a \quad\text{et}\quad \cos(a+b) = \cos a\cos b + \sin a\sin b.$$

Mais on peut y parvenir plus facilement : on a les formules connues

$$\sin(a+b) = \sin a\cos b + \sin b\cos a,$$
$$\sin(a-b) = \sin a\cos b - \sin b\cos a;$$

d'où additionnant, j'ai

$$\sin(a+b) + \sin(a-b) = 2\cos b\sin a;\quad \sin(a+b) = 2\cos b\sin a - \sin(a-b).$$

De même

$$\cos(a+b) = \cos a\cos b - \sin a\sin b;\quad \cos(a-b) = \cos a\cos b + \sin a\sin b,$$

d'où $\cos(a+b) + \cos(a-b) = 2\cos b\cos a$; $\cos(a+b) = 2\cos b\cos a - \cos(a-b)$.

Or, $a-b$, a' et $a+b$ sont trois nombres en progression arithmétique dont la raison est b; donc si t, t' et t'' sont ces trois termes, on a

$$\sin t'' = 2\cos b\sin t' - \sin t\ (1);\quad \cos t'' = 2\cos b\cos t' - \sin t.\ (2)$$

Or si $b = 10''$ on vient de calculer $\cos b$, donc on connaît $2\cos\beta$.

Donc on voit qu'un sinus est égal au sinus précédent multiplié par $2\cos\beta$, plus le sinus avant deuxième multiplié par -1 et que la même règle existe pour les cosinus.

Or, $2\cos b$ diffère peu de 2 unités. Soit donc $2 - 2\cos\beta = k$, j'ai $2\cos\beta = 2-k$, d'où (1) et (2) devient

$$\sin t'' = 2\sin t' - k\sin t' - \sin t;\ \cos t'' = 2\cos t' - k\cos t' - \cos t;$$

d'où $\sin t'' - \sin t' = (\sin t' - \sin t) - k\sin t'$; $\cos t'' - \cos t' = (\cos t' - \cos t) - k\cos t'$.

Or, par ces égalités, on a la valeur du sinus d'un arc moins le sinus de l'arc précédent et

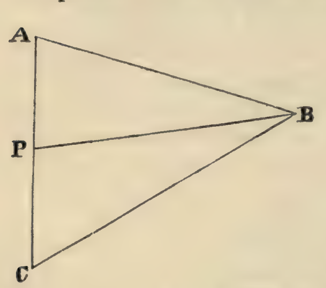
de même pour le cosinus. Or, lorsque ces valeurs seront trouvées, en y ajoutant celles du sinus et du cosinus précédent on aura les valeurs cherchées.

Or, le second membre de ces équations est très facile à calculer, car $\sin t' - \sin t$ et $\cos t' - \cos t$ ont déjà été calculées pour les sinus et cosinus précédents; donc on n'a chaque fois qu'une simple opération à faire, c'est de multiplier la constante k par le sinus et cosinus des arcs précédents.

Pour vérifier les tables ainsi construites, on regarde si elles sont conformes aux résultats que l'on obtient pour les sinus et cosinus de quelques arcs, que l'on peut calculer en fonction du rayon et qui sont 0, 9, 17, 30, 36.

Il y a encore une autre manière de calculer les tables, c'est au moyen des séries; on obtient par là le sinus et le cosinus d'un arc quelconque en fonction de cet arc.

3[e] question. — Soit ABC le triangle cherché.



Soit l'angle $A = 80°$,
$B = 65°$
et BP bissectrice de B = 10 mètres.

Dans le triangle ABC je connais deux angles, donc le troisième aussi, car

$$C = 180 - (A + B) = 180 - 145 = 35°.$$

Cela posé, dans PBC je connais deux angles $C = 35°$ et $PBC = B = 32° \, 30'$ et $PB = 10^m$, donc je puis con naître BC qui est donné par la formule

$$BC = \frac{PB \, . \sin CPB}{\sin C} = \frac{10 \, . \sin (180 - (32° \, 30' + 35))}{\sin 35°},$$

$$\log BC = \log 10 + \log \sin 112° . 30' - \log \sin 35°,$$
$$\log BC = \log 10 + \log 67° \, 30' - \log \sin 35°,$$
$$\log BC = 1 + 9{,}9656153 - 9{,}7585913,$$
$$\log BC = 1{,}2070240$$
$$\log 16{,}10 = 1{,}2068259$$
$$1981,$$
$$\log 16{,}107 = 1{,}2070240; \quad \text{donc } BC = 16^m{,}107.$$

De même dans ABP j'ai $AB = \frac{PB \sin APB}{\sin A} = \frac{10 \, . \sin 67° \, 30'}{\sin 80}$,

donc
$$\log AB = \log 10 + \log \sin 67° \, 30' - \log \sin 80°$$
$$\log AB = 1 + 9{,}9656153 - 9{,}9933515$$
$$\log AB = 0{,}9722638$$
$$\log 9{,}381 = 0{,}9722638; \quad \text{donc } AB = 9^m{,}381.$$

Maintenant
$$AC = \frac{AB \, . \sin 65}{\sin C},$$
$$\log AC = \log AB + \log \sin 65 - \log \sin 35°$$
$$\log AC = 0{,}9722638 + 9{,}9572757 - 9{,}7585913$$
$$\log AC = 1{,}1709482$$
$$\log 14{,}82 = 1{,}1708482; \quad AC = 14{,}82.$$

III. *Distribution des prix. — Innovation: Discours d'un professeur. Rapport des jurys.*

Il n'y eut pas cette année de compte rendu officiel du concours fait par le directeur de la division de l'instruction publique. M. Alvin se contenta de donner lecture des noms des lauréats.

Le compte rendu fut remplacé par un discours de cérémonie prononcé par un membre du corps enseignant. « Nous avons pensé, dit au début de la séance M. le Ministre de la justice d'Anethan, remplaçant son collègue de l'intérieur, M. de Theux, empêché, nous avons pensé qu'il serait utile de prier un de messieurs les professeurs, appartenant à l'enseignement supérieur ou à l'enseignement moyen, de rehausser par sa parole l'éclat et l'intérêt de cette cérémonie. »

L'orateur de 1846 fut M. Moke, professeur à l'athénée et à l'université de Gand. Il parla de « la position que le passé avait faite à l'enseignement moyen et des besoins que le présent lui avait laissés ».

L'innovation introduite par le ministère de 1846 a persisté jusqu'aujourd'hui.

Le rapport officiel sur le concours fut inséré au *Moniteur* le mois suivant. Nous y trouvons quelques renseignements extraits des rapports particuliers des divers jurys, sur l'ensemble des travaux.

Le jury de rhétorique émet le vœu que l'on commente davantage les auteurs tant anciens que modernes. Un grand nombre de concurrents n'ont qu'une connaissance insuffisante de la géographie et de l'histoire, surtout de l'histoire moderne. D'un autre côté, le jury parle avec éloge du degré d'avancement des concurrents en littérature et rhétorique latines, littérature et rhétorique françaises. L'étude du grec est dans un état satisfaisant, mais l'histoire de la littérature de cette langue laisse encore à désirer.

Le jury de mathématiques signale avec regret le grand nombre d'élèves inscrits qui se sont abstenus de concourir (38 sur 129). Il répartit ainsi les 91 compositions : 20 bonnes, 18 assez bonnes, 12 passables, 31 mauvaises, 10 nulles. Il constate que c'est la première fois qu'il s'est présenté un si grand nombre d'élèves distingués. Il regrette seulement « qu'il existe une si grande divergence dans la manière de présenter les éléments de géométrie ».

Le jury de 5e signale l'ignorance presque générale de la langue française chez la plupart des concurrents. Les résultats sont satisfaisants pour le latin, le grec et l'histoire nationale. L'analyse grammaticale est en général négligée. Il n'en est pas de même de l'analyse logique, qui mérite des éloges.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

IV. *Concours de 1845-1846. — Questions proposées. — Jurys. Lauréats.*

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques* [1].			
Déterminer les conditions essentielles de la spiritualité de l'âme et montrer, par l'examen des principaux systèmes de la philosophie grecque, comment, à mesure que ces conditions ont été méconnues, la doctrine de la spiritualité de l'âme a été compromise ou abandonnée.	Expliquer les phénomènes de l'aliénation mentale, en faisant voir qu'ils ne fournissent aucun argument solide ni contre la simplicité, ni contre aucun attribut de l'âme (huit heur^{es}).	MM. Ahrens, prof. à l'univ. de Brux. De Cock, id. de Louvain. Huet, id. de Gand. Schwartz, id. de Liège. De Reiffenbergh.	(Prix non décerné.)
2° *Philologie* [2].			
En quoi la comédie française du XVIIIe siècle diffère-t-elle de celle du siècle précédent, et quelles furent les causes de cette différence ?			
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [3].			
Chercher les caractères qui servent à reconnaître la convergence ou la divergence des séries.	Expliquer et discuter les principales méthodes pour effectuer la sommation des séries (huit heures).	MM. Brasseur, prof. à l'université de Liège. Pagani, id. de Louvain. Timmermans, id. de Gand. Van Ginderachter, prof. à l'université de Bruxelles. Verhulst, prof. à l'école milit^{re}.	M. Fr.-Eug. Andries, de Malines, candidat en sciences physiques et mathématiques, élève de l'université de Louvain (94 points sur 100).
2° *Sciences naturelles* [4].			
Faire connaître les bases fondamentales de la théorie atomique et ses rapports avec la théorie des équivalents ou des proportions chimiques.	Exposer en termes généraux l'action qu'exerce l'acide sulf-hydrique sur les oxy-sels (cinq heures).	MM. De Koninck, prof. à l'université de Liège. George, prof. à l'univ. de Brux. Mareska, id. de Gand. Martens, id. de Louvain. Stas.	M. Franç.-Jos. Retsin, de Bruges, candidat en sciences physiques et mathématiques, élève ingénieur de l'école du génie civil de Gand (24 p. 1/2 sur 40).
C. FACULTÉ DE DROIT.			
1° *Droit romain* [5].			
Quelle différence y a-t-il, d'après la théorie du droit romain, entre l'erreur de droit et l'erreur de fait ?			
2° *Droit moderne* [6].			
Exposer les principes théoriques de la *tentative* et les conférer avec le système adopté par le code pénal.	Le principe de la non-rétro activité des lois est-il applicable aux lois de compétence et de procédure en matière criminelle ? (six heures).	MM. Haus, prof. à l'univ. de Gand. Kupfferschlaeger, profess. à l'université de Liège. Maynz, prof. à l'univ. de Brux. Schollaert, id. de Louvain. Spinnael.	M. Louis-Joseph Sautois, de Rockem (Fl. occid.), candidat en droit, élève de l'université de Gand (1,375 points sur 1,500).

1 Deux concurrents, auxquels fut accordée une mention honorable : 1° M. Charles-M.-Joseph Delvaux, de Liège, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Liège (83 points 3/5 sur 125); 2° M. Jacques De Winter, de Gand, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Gand (80 points). Le jury avait fixé 85 points comme minimum exigé pour le prix.

2 Pas de concurrents. — 3 Trois concurrents. — 4 Un concurrent. — 5 Aucun concurrent. — 6 Un concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
	D. FACULTÉ DE MÉDECINE.		
	1° *Matières générales* [1].		
Quel est l'état actuel de nos connaissances sur la direction des fibres nerveuses dans les centres encéphaliques, le système nerveux périphérique et le grand sympathique ?	Faire connaître l'influence qu'exerce le système nerveux sur la respiration et sur l'hématose (dix heures).	MM. Burggraeve, prof. à l'université de Gand. Gluge, prof. à l'univ. de Brux. Raikem, id. de Liège. Schwann, id. de Louvain. Vleminckx.	M. Auguste Retsin, de Bruges, candidat en médecine, élève de l'université de Gand (135 points sur 150).
	2° *Matières spéciales* [2].		
A. Décrire la marche, les caractères propres et différentiels du rachitisme et de l'ostéo-malaxie. *B.* Comparer les vices du bassin résultant de ces maladies : 1° entre eux ; 2° avec les déformations provenant d'autres causes. *C.* Tirer de ce travail les conclusions applicables à la pratique des accouchements.			

1 Deux concurrents. — 2 Aucun concurrent.

Le rapport qui, cette fois, indique les questions désignées par le sort pour être traitées en loge, nous fait connaître qu'un des trois concurrents en sciences physiques et mathématiques (le nom n'est pas cité) a été empêché, par indisposition, de prendre part au concours en loge.

Le rapport dit aussi que le concurrent (?) de M. Retsin, en médecine (matières générales), a « cru devoir se retirer à la deuxième épreuve ».

Les *Annales* de 1846 renferment les mémoires de MM. Andries, François Retsin, Sautois et Auguste Retsin.

Table alphabétique.

I. *Enseignement moyen.*

II. *Enseignement universitaire.*

CHAPITRE HUITIÈME.

1847.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

I. *Modifications d'organisation.*

Un projet de loi sur l'enseignement moyen avait été déposé par M. le Ministre de l'intérieur De Theux. Il contenait, quant au concours, des dispositions qui ne pourraient être appliquées au plus tôt que dans l'année scolaire 1847-1848. Mais le gouvernement, voulant que les conditions du concours fussent connues à l'ouverture des classes, avait arrêté dès le mois de septembre 1846 les dispositions nouvelles d'après lesquelles aurait lieu le concours de 1847.

Dans le rapport au Roi qui précède l'arrêté royal du 30 septembre 1846, le Ministre de l'intérieur déclarait qu'il tenait compte des observations du jury et qu'il avait mis à profit les résultats de l'enquête ouverte en 1845, non moins que l'expérience acquise pendant six années.

Le principal changement consistait à faire rentrer les mathématiques dans les matières du concours des classes supérieures d'humanités, comme déjà, depuis deux ans, on l'avait fait pour les classes inférieures.

Mais, « pour ne pas déshériter les professeurs de mathématiques des avantages qu'ils pouvaient attendre des résultats des concours », le gouvernement accompagnait ce changement de la création d'un concours spécial en mathématiques supérieures, pour lequel on prenait comme base le programme d'admission à l'école militaire et à celles du génie civil et des mines. (Le programme rédigé en conséquence était annexé à l'arrêté du 30 septembre.)

Il était réservé aux mathématiques, dans l'épreuve unique de la classe de 7e, 200 points sur 1,200, soit un sixième ; dans la deuxième épreuve (écrite) des classes de 6e, 5e et 4e, également 200 points sur 1,200 ; dans la deuxième épreuve (orale) des classes de 3e, 2e et rhétorique, 400 points sur

1,200, soit un tiers. Dans le concours spécial de mathématiques, 1,200 points étaient attribués à la première épreuve (écrite), 800 à la seconde (orale).

Pour chaque concours, il ne pouvait être décerné plus de dix prix. Le prix n'était accordé qu'au concurrent qui avait obtenu pour l'ensemble des deux épreuves au moins 1,350 points.

La limite d'âge pour les concurrents de la classe supérieure de mathématiques était 22 ans.

Il fut décrété, en ce qui concernait la surveillance du concours, que le représentant de l'établissement appelé à concourir ne pourrait jamais être le professeur des élèves concurrents.

II. *Établissements concurrents. — Classes appelées à concourir. Jurys.*

Vingt-quatre établissements se firent inscrire pour le concours. C'étaient les mêmes que l'année précédente.

Les classes qui concoururent furent :

La classe supérieure de mathématiques, qui concourait de droit ;

La classe de 4e, désignée par le sort ;

La classe de 2de ou de poésie, désignée par le gouvernement [1].

Le sort désigna pour la première épreuve écrite en 4e une version latine, et pour l'épreuve écrite en 2de, une version grecque.

Les jurys étaient composés :

Pour la classe de mathématiques : de MM. Berghems, Leclercq et Timmermans ;

Pour la classe de seconde : de MM. Burgraff, professeur à l'université de Liège, Hallard et Loumyer ;

Pour la classe de quatrième : de MM. Lebrun, Lhoir et Stecher.

Les épreuves écrites eurent lieu du 12 au 15 juillet ; l'épreuve orale eut lieu les 9 et 10 août.

III. *Sujets de composition. — Classement des établissements. — Lauréats.*

A. QUATRIÈME.

1re ÉPREUVE ÉCRITE (trois heures).

Version latine. — Neminem Lycurgo aut majorem aut utiliorem virum Lacedaemon genuit ; utpote cui Apollo Pythius oraculum petenti respondisse fertur, nescire se, utrum illum hominum, an deorum numero aggregaret. Huic tamen neque vitae summa sinceritas, neque constantissimus erga patriam amor, neque leges salutariter excogitatae, auxilio esse potuerunt, quominus infestos cives experiretur ; saepe enim lapidibus petitus, ali-

[1] Les collèges de Beeringen et de Soignies furent dispensés de prendre part au concours. Celui de Huy n'avait pas d'élèves en poésie.

quando furore publico ejectus, etiam privatus oculo, ad ultimum ipsa patria pulsus est. Quid aliae faciant urbes, ubi etiam illa, quae constantiae et moderationis et gravitatis eximiam sibi laudem vindicat, tam ingrata adversus tam bene meritum exstitit? —

Plurima in Ægypto mira sunt. In quodam lacu Chemmis insula, lucos silvasque et Apollinis grande sustinens templum, natat, et quocunque venti agunt, pellitur. Pyramides tricenum pedum lapidibus exstructae; quarum maxima (tres namque sunt) quatuor fere soli jugera sua sede occupat, totidem in altitudinem erigitur. Moeris, aliquando campus, nunc lacus, viginti millia passuum in circuitum patens, altior, quam ad navigandum magnis onustisque navibus satis est. Psammetichi opus Labyrinthus, domos ter mille et regias duodecim perpetuo parietis ambitu amplexus, marmore exstructus ac tectus, unum in se descensum habet, intus pene innumerabiles vias. Cultores regionum multo aliter a ceteris agunt. Mortuos limo obliti plangunt : nec cremare aut fodere fas putant; verum arte medicatos intra penetralia collocant. —

Tantus est innatus in nobis cognitionis amor et scientiae, ut nemo dubitare possit, quin ad eas res hominum natura nullo emolumento invitata rapiatur. Videmusne, ut pueri ne verberibus quidem à contemplandis rebus perquirendisque deterreantur? ut pulsi requirant, et aliquid scire se gaudeant? ut aliis narrare gestiant?

Quem ardorem studii censetis fuisse in Archimede, qui dum in pulvere quaedam describit attentius, ne patriam quidem captam esse senserit? Quo studio Aristophanem putamus aetatem in litteris duxisse? quid de Pythagora? quid de Platone aut Democrito loquar, a quibus propter discendi cupiditatem videmus ultimas terras esse peragratas?

2e ÉPREUVE ÉCRITE (quatre heures).

Langue grecque. — 1° Donnez les premières personnes des futurs aoristes et parfaits actifs des verbes αἱρέω, βλώσκω, διδάσκω, γίγνομαι, γιγνώσκω, πάσχω et φέρω.

2° Qu'est-ce qu'un génitif absolu? Les Grecs employaient-ils d'autres cas absolument?

3° Quelle différence y a-t-il entre le parfait et l'aoriste grec?

4° Quelles sont les différentes classes de verbes après lesquels le nom se met au génitif en grec?

Langue latine. — 1° Qu'est-ce que la prosodie?

2° Qu'est-ce qu'un vers hexamètre?

3° Qu'est-ce qu'un pentamètre?

Scandez ces vers, en indiquant les quantités :

Tum ferri rigor, atque argutæ lamina serrae.
Et veterem in limo ranae cecinere querelam.
Natum ante ora patris, patremque obtruncat ad aras.

Dites quelle est la quantité de la première syllabe du mot *pater*.

2° *Traduisez en latin ces phrases :*

Je n'aurais pas cru que tu eusses déjà lu.

Je ne croyais pas que tu te fusses repenti.

3° *Traduisez en français le passage suivant :*

Marcus Brutus, avunculi Catonis imitator, Athenis philosophiam, Rhodi eloquentiam didicit. Civili bello, Pompeium secutus est; quo victo, veniam a Caesare accepit, et proconsul Galliam rexit; tamen cum aliis conjuratis in curia Caesarem occidit. Et ob invidiam veteranorum in Macedoniam missus, ab Augusto in campis Philippicis victus, Stratoni cervicem praebuit.

Langue française. — 1° L'emploi de l'imparfait du subjonctif n'est-il pas quelquefois ridicule?

Quelle règle faut-il suivre à cet égard?

2° Qu'appelle-t-on *euphonie?*

Donnez quelques exemples des exigences de l'euphonie.

3° Qu'appelle-t-on orthographe de Voltaire?

Quels sont les avantages et les inconvénients de cette orthographe?

4° Dites ce que c'est que l'ellipse et le pléonasme ; quand sont-ils permis ?

Histoire. — A quelle occasion la dictature fut-elle instituée à Rome ? — Pourquoi les tribuns du peuple furent-ils institués ? — Donnez quelques détails sur la bataille de Courtrai en 1302.

Géographie. — En combien de grandes parties l'Italie fut-elle divisée sous la domination romaine ? nommez-les. — Quelles sont les mers principales de l'Asie ? — Donnez quelques notions sur la population, le climat et les richesses des deux Flandres.

Algèbre. — Quelles sont les règles à suivre pour multiplier un polynôme par un polynôme ?

Multipliez $5a^3 - 4a^2 b + 5ab^2 - 3b^3$ par $4a^2 - 5ab + 2b^2$. Expliquez l'opération.

Classement des établissements concurrents d'après la moyenne des points.

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	ÉPREUVES RÉUNIES (MAXIMUM : 2,000 POINTS).						PROFESSEURS.
		Élèves inscrits.	Absences motivées.	Nombre réel des concurrents.	Moyenne des points sans les absences.	Moyenne des points avec les absences.	Classement.	
1	Athénée d'Anvers . .	10	1	9	975	950	2e	M. Labeye.
2	Id. d'Arlon . .	12	»	12	785	785	7e	M. Mestreit.
3	Id. de Bruges .	11	»	11	457	457	18e	?
4	Id. de Bruxelles.	33	1	29	871	770	8e	M. Bech.
5	Id. de Gand . .	16	»	15	825	804	6e	M. Novent.
6	Id. de Hasselt .	9	1	8	294	283	22e	?
7	Id. de Namur. .	14	2	12	557	493	17e	M. Renard.
8	Id. de Tournai .	20	1	19	782	757	9e	M. Paquot.
9	Collège d'Ath . . .	4	1	3	357	290	21e	?
10	Id. de Charleroi.	7	»	7	968	968	1er	M. Percy.
11	Id. de Chimay .	3	»	3	909	909	3e	M. Demarest.
12	Id. de Dinant. .	9	»	9	668	668	13e	?
13	Id. de Herve . .	6	1	5	814	748	10e	M. Garit.
14	Id. de Huy. . .	5	»	5	525	525	16e	?
15	Id. de Liège . .	26	»	26	809	809	5e	M. Leclerc.
16	Id. de Mons . .	22	3	18	672	588	15e	M. Robert.
17	Id. de Nivelles .	6	»	6	649	649	14e	?
18	Id. de St-Trond .	16	2	14	912	859	4e	M. Keph.
19	Id. de Tirlemont.	6	»	6	714	714	11e	M. Kerzmann.
20	Id. de Tongres .	10	2	7	465	366	20e	M. Steyns.
21	Id. d'Ypres . .	5	»	5	679	679	12e	M. Diegerick.
22	École indust. et littér. de Verviers . . .	8	2	6	444	396	19e	?
		258		235				

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. 1re épreuve, 800 points.	2e épreuve, 1,200 points.	Total, 2,000 points.
1er prix. Prosper Maas, de Bruges	Athénée d'Anvers.	612	935	1,547
2e id. Alfred Giron, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	469	1075	1,544
3e id. Joseph Henckaerts	Collège de Saint-Trond.	491	930	1,421
4e id. Florian Leclercq, de Tournai	Athénée de Tournai.	560	800	1,360
1er accessit. Louis Poppé, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	570	740	1,310
2e id. Charles Horion, de Hermalle	Collège de Liége.	425	870	1,295
2e id. Léopold Hanssens, de Mons	Collège de Mons.	440	855	1,295
3e id. Camille Gaupin, de Herbeumont	Collège de Tirlemont.	524	760	1,284
4e id. Georges Willmar, de Liége	Collège de Liége.	560	710	1,270
5e id. Léopold Bertrand, de Montenaken	Collège de Saint-Trond.	440	805	1,245
6e id. François Folie, de Venloo	Collège de Liége.	420	820	1,240
7e id. Libert Oury, de Liége	Id.	535	675	1,210
7e id. Salomon François, de Heur-le-Tixhe	Collège de Tongres.	430	780	1,210
8e id. Édouard Millord, de Gand	Athénée de Gand.	452	755	1,207
9e id. Théodore Belval, de Tournai	Athénée de Tournai.	446	755	1,201
10e id. Alphonse Blace, de Namur	Athénée de Namur.	466	730	1,196
11e id. Emile Vandam, de Charleroi	Collège de Charleroi.	389	800	1,189
12e id. Jules Kilsdonck, d'Ypres	Collège d'Ypres.	491	695	1,186
13e id. Ferdinand Van Humbéeck, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	575	610	1,185
14e id. Adolphe Van Rossum, de Bruxelles	Id.	369	810	1,179
15e id. Ferdinand Bamps, de Beeringen	Collège de Saint-Trond.	495	680	1,175
1re ment. hon. Henri Bricteux, d'Oley	Id.	314	850	1,164
2e id. Guillaume Renson, de Waremme	Athénée de Bruxelles.	480	675	1,155
3e id. Joseph Delbœuf, de Liége	Collège de Liége.	493	655	1,148
4e id. Henri Brinck, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	500	645	1,145
5e id. Louis Caron, de Salatiga (Java)	Athénée de Gand.	481	650	1,131
6e id. Nestor Draily, de Charleroi	Collège de Charleroi.	365	765	1,130
7e id. Oscar Pomme, de Charleroi	Id.	360	760	1,120
7e id. Joseph Vogley, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	500	620	1,120
8e id. Théodore Midavaine, de Lille	Id.	460	650	1,110
8e id. Jules Deflze, d'Ayeneux	Collège de Herve.	430	680	1,110
9e id. Joseph Gross, de Tirlemont	Collège de Tirlemont.	329	775	1,104

B. SECONDE.

Épreuve écrite (cinq heures).

Version grecque. — Sinon implorant la pitié de Priam.

Σίνων δὲ Πριάμοιο ποδῶν προπάροιθεν ἐλυσθεὶς
Ἱκεσίαις παλάμῃσι παλαιῶν ἥψατο γούνων,
Λισσόμενος δὲ γέροντα δολοπλόκον ἴαχε μῦθον·
Ἄνδρα μὲν Ἀργείοισιν ὁμόπλοον εἴ μ' ἐλεαίρεις,
Τρώων δὲ ῥυτῆρα καὶ ἄστεος εἴ με σαώσεις,
Δαρδανίδη σκηπτοῦχε, καὶ ὕστατον ἐχθρὸν Ἀχαιῶν,
Οἷά με λωβήσαντο θεῶν ὄπιν οὐκ ἀλέγοντες,
Οὐδὲν ἀλιτραίνοντα, κακοὶ καὶ ἀπηνέες αἰεί·
Ὣς μὲν Ἀχιλλῆος γέρας ἥρπασαν Αἰακίδαο,

῟Ως δὲ Φιλοκτήτην ἔλιπον πεπεδημένον ὕδρῳ,
῎Εκτειναν δὲ καὶ αὐτὸν ἀγασσάμενοι Παλαμήδην·
Καὶ νῦν οἷά μ' ἔρεξαν ἀτάσθαλοι, οὕνεκα φεύγειν
Οὐκ ἔθελον σὺν τοῖσι, μένειν δ' ἐκέλευον ἑταίρους·
Οἳ δὲ νοοπλήγεσσιν ἀτασθαλίῃσι δαμέντες,
Εἵματα μέν μ' ἀπέδυσαν, ἀεικελίῃσι δ' ἱμάσθλαις
Πᾶν δέμας οὐτήσαντες, ἐπὶ ξείνῃ λίπον ἀκτῇ·
'Αλλὰ, μάκαρ, πεφύλαξο Διὸς σέβας ἱκεσίοιο·
Χάρμα γὰρ 'Αργείοισι γενήσομαι, εἴ κεν ἐάσῃς
Χερσὶν ὕπο Τρώων ἱκέτην καὶ ξεῖνον ὀλέσθαι.
Αὐτὰρ ἐγὼ πάντεσσιν ἐπάρκιος ἔσσομαι ὑμῖν,
Μηκέτι δειμαίνειν πόλεμον παλίνορσον 'Αχαιῶν.

ÉPREUVE ORALE (vingt minutes par concurrent).

Cette épreuve, à laquelle furent admis quinze élèves, consistait en questions sur le français ou le flamand, sur les langues mortes, l'histoire, la géographie et les mathématiques. Elles n'ont été publiées ni dans le *Moniteur*, ni dans les journaux d'instruction publique.

Classement des établissements concurrents.

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	ÉPREUVE ÉCRITE (800 POINTS).						ÉPREUVE ORALE (1,200 POINTS).			PROFESSEURS.	
		Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	MOYENNE des points obtenus sans les absences.	MOYENNE des points obtenus avec les absences.	Classement.	Élèves admis.	Moyenne.	Classement.	HUMANITÉS.	MATHÉMATIQUES.
1	Athénée d'Anvers . .	9	1	8	261	255	10e	»	»	»	MM. Nelis.	?
2	Id. d'Arlon . .	1	»	1	200	200	14e	»	»	»	Vaudremer.	?
3	Id. de Bruges .	8	»	8	134	134	18e	1	532	8e	Blondel et Laude.	MM. Retsin.
4	Id. de Bruxelles.	17	2	15	316	280	6e	2	627	5e	Nicolaï.	Diricq.
5	Id. de Gand . .	14	2	12	306	276	7e	1	1,012	1er	Gantrelle et Moke.	Lefrançois.
6	Id. de Hasselt .	4	»	4	329	329	3e	»	»	»	Prinz.	?
7	Id. de Namur. .	7	»	7	171	171	16e	1	832	2e	Lambotte.	Lallement.
8	Id. de Tournai .	19	2	17	371	346	2e	6	757	3e	Moguez.	Ad. Leschevin.
9	Collège d'Ath . . .	3	»	3	257	257	9e	1	400	9e	Demaret.	Niederprüm.
10	Id. de Charleroi.	2	»	2	247	247	11e	»	»	»	Alvin.	Vandercruyssen.
11	Id. de Chimay .	2	»	2	397	397	1er	1	666	4e	Valton.	Cravaux.
12	Id. de Dinant. .	9	»	9	273	273	8e	1	625	6e	Cousot.	Lambert.
13	Id. de Herve . .	5	»	5	299	299	4e	1	537	7e	Leloup.	Quoidbach.
14	Id. de Liège . .	23	»	22	237	237	12e	»	»	»	Coune.	Forir.
15	Id. de Mons . .	13	1	12	147	136	17e	»	»	»	?	?
16	Id. de Nivelles .	1	»	1	10	10	20e	»	»	»	?	?
17	Id. de St-Trond .	8	»	8	217	217	13e	»	»	»	Berger.	?
18	Id. de Tirlemont.	2	»	2	285	285	5e	»	»	»	Damoiseaux.	Basque.
19	Id. de Tongres .	3	»	3	186	186	15e	»	»	»	?	?
20	Id. d'Ypres . .	1	»	1	115	115	19e	»	»	»	?	?
21	École de Verviers . .	1	1	0	0	0	21e	»	»	»	?	?
		152	9	142				15				

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.			PROFESSEURS.	
		1re épreuve (800 points).	2e épreuve (1,200 points).	Total (2,000 points).	HUMANITÉS.	MATHÉMATIQUES.
					MM.	MM.
1er prix. Ferd. Lecouvet, de Hollain.	Athénée de Tournai.	645	1,049.5	1,964.5	Moguez.	Ad. Leschevin.
2e id. Edm. De Gottal, d'Anvers.	Athénée de Gand.	580	1,012	1,592	Gantrelle et Moke.	Lefrançois.
1er access. Herman De Reiffenberg, de Louvain.	Athénée de Tournai.	507 5	807	1,314.5		
2e id. Ceslas Karski, de Mlodoievo	Athénée de Namur.	452	832	1,284	Lambotte.	Lallement.
3e id. Louis Biourge, de Charleroi	Athénée de Tournai.	450	757	1,207		
4e id. Adolphe De Vergnies, de Heusies.	Id.	445	743	1,188		
5e id. Thomas Verstraeten, de Lokeren	Athénée de Bruxelles.	525	659	1,184	Nicolaï.	Diricq.
6e id. Léon Huguet, de Tournai.	Athénée de Tournai.	490.5	692.5	1,183		
7e id. Edm. Schouten, de Brux.	Athénée de Bruxelles.	572.5	596.5	1,169		
8e id. Alfred Demarest, de Bourlers.	Collège de Chimay.	460	666	1,126	Valton.	Cravaux.
9e id. Franç. Lebrun, de Bastogne	Collège de Dinant.	445	625	1,070	Cousot.	Lambert.
10e id. Paul-Aug. Rodberg, de Herve	Collège de Herve.	482 5	537	1,019.5	Leloup.	Quoidbach.
11e id. Alexis Timmery, de Bruges	Athénée de Bruges.	480	532.5	1,012.5	Blondel et Laude.	Retsin.
1re ment. hon. Gustave Pollet, de Tournai	Athénée de Tournai.	459.5	494 5	954		
2e id. Adolphe Gonnachon, d'Ath	Collège d'Ath.	472 5	400	872.5	Demaret.	Niederprüm

C. COURS SUPÉRIEUR DE MATHÉMATIQUES.

ÉPREUVE ÉCRITE (cinq heures).

Résoudre les questions suivantes :

Algèbre. — 1° Trouver trois nombres, connaissant chacun des quotients qu'on obtient en divisant chaque produit de deux d'entre eux par le troisième. — Discuter le cas où l'on connaîtrait chacun des quotients qu'on obtient en divisant le produit de deux de ces nombres par le carré du troisième.

2° Trouver les conditions nécessaires pour qu'un polynôme du second degré à deux variables

$$y^2 + axy + bx^2 + cy + dx + e$$

soit décomposable en deux facteurs rationnels du premier degré.

Géométrie. — 1° Démontrer que deux pyramides triangulaires de même hauteur, qui ont des bases équivalentes, sont elles-mêmes équivalentes, sans faire usage de la mesure du volume de ces corps.

2° Quelle doit être la hauteur d'une zone sphérique à une base pour que sa surface soit équivalente à la surface convexe d'un cône ayant même base que la zone et ayant son sommet placé au centre de la sphère.

Trigonométrie. — Connaissant l'aire d'un polygone régulier de m côtés, calculer le périmètre, les différentes diagonales du polygone et les rayons des cercles inscrit et circonscrit.

Géométrie analytique. — 1° Par deux points donnés dans l'espace, faire passer un plan parallèle à une droite donnée;

2° Trouver le lieu géométrique des milieux des cordes d'une ellipse donnée, qui passe par un point donné de la circonférence de cette ellipse.

ÉPREUVE ORALE.

Les questions n'ont pas été publiées.

Classement des établissements concurrents.

Numéros d'ordre.	Établissements concurrents.	Épreuve écrite (1,200 points). Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne des points obtenus sans les absences.	Moyenne des points obtenus avec les absences.	Classement.	Épreuve orale (800 points). Élèves admis.	Moyenne.	Classement.	Professeurs.
1	Athénée de Bruxelles.	11	1	9	384	321	8e	3	714	2e	MM. Guillery père.
2	— de Gand . .	2	»	2	854	854	1er	2	704	3e	Lefrançois.
3	— de Hasselt .	8	1	7	115	109	10e	»	»	»	?
4	— de Tournai .	7	1	6	574	529	6e	2	728	1er	Ad. Leschevin.
5	Collège de Charleroi.	3	»	3	714	714	2e	2	619	6e	Vandercruyssen.
6	— de Huy. . .	2	»	2	238	238	9e	»	»	»	?
7	— de Liège . .	7	»	7	404	404	7e	3	572	7e	Forir.
8	— de Mons . .	5	»	5	618	618	3e	3	625	5e	Zickwolff.
9	— de Tirlemont.	2	»	2	554	554	4e	1	632	4e	Basque.
10	— de Tongres .	6	»	3	131	82	11e	»	»	»	?
11	École industrielle et littéraire de Verviers.	1	»	1	552	552	5e	»	»	»	Beck.
		54	»	47							

Lauréats.

Lauréats.	Établissements auxquels ils appartiennent.	Points obtenus. Épreuve écrite (1,200 points).	Épreuve orale (800 points.)	Total (2,000 points).	Professeurs.
1er prix. Alexandre Nis, de Tournai.	Athénée de Tournai.	805	770	1,575	MM. Ad. Leschevin.
2e id. Prosper Vande Velde, de Menin	Athénée de Gand.	821	752	1,573	Lefrançois
3e id. Pierre Vogelaere, de Gand.	Id.	887	657	1,545	
4e id. Gustave Genis, de Couthuin.	Athénée de Bruxelles.	793	736	1,529	Guillery père.
5e id. Louis Zoude, de St-Hubert.	Id.	772	742	1,515	
6e id. Adolphe Sainctelette, de Bruxelles	Collège de Mons.	878	621	1,499	Zickwolff.
7e id. Désidère Fourcault, d'Ypres	Athénée de Tournai.	739	686	1,425	
8e id. Jules Anspach, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	743	663	1,407	
9e id. Constant Dubois, de Quiévrain.	Collège de Mons.	742	644	1,386	Vandercruyssen.
10e id. Sylvain Mendiaux, de Roux.	Collège de Charleroi.	820	548	1,368	

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.			PROFESSEURS.
			Épreuve écrite, (1,200 points).	Épreuve orale, (800 points).	Total, (2,000 points).	
1er accessit.	Achille Warnau, de Tirlemont.	Collège de Tirlemont.	715	632	1347	MM. Basque.
2e id.	Adolphe Willems, de Jemmapes	Collège de Mons.	639	610	1249	
3e id.	Prosper DeHaulleville, de Luxembourg . .	Collège de Liège.	634	664	1198	Forir
4e id.	Victor Clochereux, de Liège	Id.	611	516	1128	
5e id.	Joseph Fries, de Turnhout	Id.	589	536	1125	

Observations. — L'élève Hiernaux (Ch.), du collège de Charleroi, avait eu dans l'épreuve écrite 802 points; exclu du concours pour avoir inscrit en tête de sa copie son nom et celui de l'établissement auquel il appartenait, il fut admis à l'épreuve orale, où il obtint 690 points.

Les archives du ministère ne contiennent aucune des compositions couronnées de 1847.

IV. *Résumé des rapports des jurys.*

Le *Moniteur* publia, les 12, 15 et 18 août, les rapports particuliers du jury sur le concours. Les observations que contiennent ces rapports sont résumées dans le compte rendu officiel daté du 25 septembre 1847 et signé du Ministre, M. Rogier.

Le jury de 2de signale de grands progrès dans l'étude du grec, du latin et de l'histoire et de la géographie. Il n'en est pas de même de la langue maternelle. Cette branche, dit le jury, est mieux soignée sous le rapport théorique que sous celui de la pratique; il y a manque d'exercice de rédaction... Les élèves de 2de laissent à désirer enfin, tant pour l'algèbre que pour la géométrie.

Le jury spécial de mathématiques trouve que l'étude de l'algèbre n'est pas assez soignée et il dit que la rédaction des travaux écrits laisse à désirer.

Le jury de 4e se montre en général peu satisfait des études latines et grecques; selon lui, on néglige trop l'étude de la grammaire proprement dite. Les réponses faites aux questions de français, d'histoire et de géographie sont satisfaisantes; toutefois, dans ces deux dernières branches, la mémoire tient trop souvent lieu du raisonnement. « Dans les réponses aux questions de mathématiques, la partie pratique (l'opération) a été généralement bien traitée; mais les explications de la théorie n'ont pas toujours été claires, complètes et rigoureusement enchaînées. »

Un grand nombre de tableaux statistiques sont joints au compe rendu officiel. Ils ne donnent pas seulement le classement des établissements et la liste

des lauréats avec les noms de leurs professeurs et le nombre des points obtenus dans chaque épreuve; ils indiquent même la répartition des prix, des accessits et des mentions honorables entre les établissements concurrents.

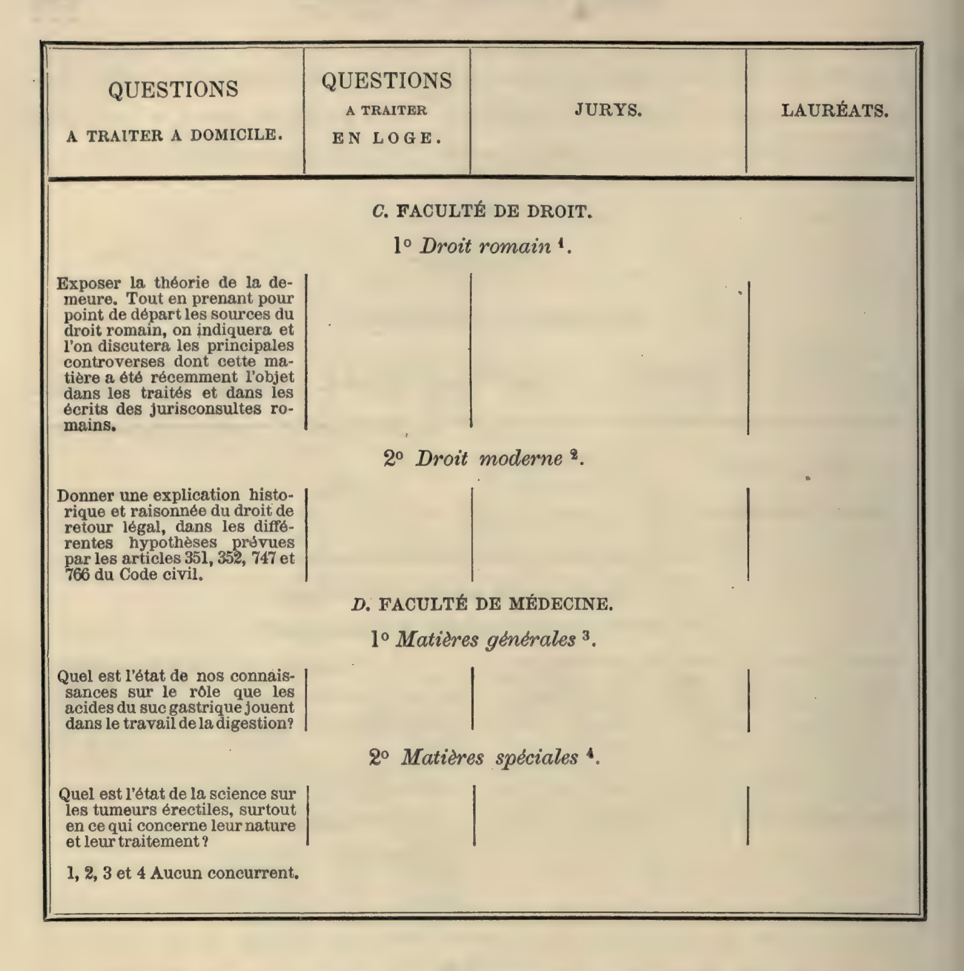
2e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE [1].

Concours de 1846-1847. — Questions proposées. — Jurys. — Lauréats.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques* [2].			
Donner l'histoire du système de la Barrière, dans les négociations antérieures à la paix d'Utrecht; expliquer les principales dispositions du traité de la Barrière, conclu entre les Provinces-Unies et l'empereur Charles VI, et montrer en quoi ce traité était contraire aux droits de la nation belge et à ses intérêts.	Présenter une histoire abrégée du comté de Flandre, depuis Gui de Dampierre jusqu'à Philippe Van Artevelde inclusivement, en indiquant les changements qui s'opérèrent, pendant cette période, dans les institutions du comté.	1° *Jurés titulaires :* MM. Altmeyer, prof. à l'université de Bruxelles. Serrure, prof. à l'univ. de Gand. Borgnet, id. de Liége. Arendt, id. de Louvain. De Reiffenberg, conserv. de la bibliothèque royale. 2° *Jurés suppléants :* MM. Baron, prof. à l'univ. de Brux. Roulez, id. de Gand. Bormans, id. de Liége. Baguet, id. de Louvain. Van Hasselt, insp. des écoles normales.	M. Edmond Willequet [3], de Renaix, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Gand (90 points sur 125).
2° *Philologie* [4].			
Expliquer en quoi consistent, dans la littérature grecque, le principe dorique et le principe ionique, et s'attacher surtout au premier, en exposant comment il est établi dans les poëmes gnomiques et principalement dans Théognis.			
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [5].			
Exposer et comparer les procédés par lesquels on peut établir la formule de Fourier, et donner les principales applications de cette formule.			
2° *Sciences naturelles* [6].			
Indiquer, dans la série zoologique, les diverses parties de l'organisme qui fournissent à l'anatomie et à la physiologie humaines des points de comparaison qui sont de nature à jeter un plus grand jour sur la structure et la fonction de ces mêmes parties, considérées dans l'homme.			

[1] Par arrêté royal du 20 juillet 1847, il fut dérogé à l'arrêté organique, quant à la condition d'âge, en faveur des candidats en droit, qui furent admis à concourir jusqu'à l'âge de 27 ans accomplis.
[2] Un seul concurrent.
[3] Les *Annales des Universités* ont publié le mémoire de M. Willequet.
[4], [5] et [6] Pas de concurrents.



QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
	C. FACULTÉ DE DROIT.		
	1° *Droit romain* [1].		
Exposer la théorie de la demeure. Tout en prenant pour point de départ les sources du droit romain, on indiquera et l'on discutera les principales controverses dont cette matière a été récemment l'objet dans les traités et dans les écrits des jurisconsultes romains.			
	2° *Droit moderne* [2].		
Donner une explication historique et raisonnée du droit de retour légal, dans les différentes hypothèses prévues par les articles 351, 352, 747 et 766 du Code civil.			
	D. FACULTÉ DE MÉDECINE.		
	1° *Matières générales* [3].		
Quel est l'état de nos connaissances sur le rôle que les acides du suc gastrique jouent dans le travail de la digestion?			
	2° *Matières spéciales* [4].		
Quel est l'état de la science sur les tumeurs érectiles, surtout en ce qui concerne leur nature et leur traitement?			
1, 2, 3 et 4 Aucun concurrent.			

Distribution des prix. — Discours important de M. Rogier. Rapport officiel sur le concours.

A la distribution des prix, M. Rogier, Ministre de l'intérieur, prononça un discours important d'où nous extrayons ce passage :

« Le concours institué en 1840 entre les établissements d'enseignement moyen fut présenté à son origine comme un essai que le temps seul pouvait compléter et sanctionner. L'institution est aujourd'hui éprouvée par sept années de pratique et plusieurs résultats très marquants ont été obtenus. Avant le concours, on peut le dire, je pense, sans blesser aucune susceptibilité, les établissements d'enseignement moyen offraient un spectacle peu rassurant pour l'avenir de l'instruction publique.

« Abandonnés à eux-mêmes, sans gouvernail ni boussole, battus par tous les vents de la concurrence, beaucoup d'entre eux semblaient menacés du naufrage. Pas de lien commun, pas de règle commune, le découragement presque partout. C'est alors que le gouvernement comprit que le moment était venu de faire acte de présence et de vigueur. Les concours furent institués. Les professeurs se sentirent touchés par une main amie. Les établissements d'enseignement se sentirent rattachés à l'État par un lien plus intime. Un esprit nouveau les anima ; chacun se remit à l'œuvre ; au découragement succéda la confiance ; la règle prit la place de l'anarchie, l'unité fut ramenée dans les études et leur niveau se releva... »

M. Rogier annonça ensuite des réformes prochaines et importantes dans l'enseignement moyen. Il promit aux professeurs un sort digne d'eux. Il les excita à la communauté et à la fréquence des rapports, les encouragea à « méditer, à deviser plus souvent entre eux sur les intérêts généraux de l'enseignement ».

Après M. Rogier, M. Blondel, préfet des études à l'athénée royal de Bruges, chargé de prononcer le discours d'usage, parla de l'*éducation de la jeunesse belge* [1].

L'auteur du rapport officiel sur les concours signala l'insignifiance des résultats du concours universitaire de 1846-1847. « Il ne crut pas toutefois, « dit-il, que ce fût le lieu de rechercher les causes qui avaient pu tenir la « jeunesse des universités éloignée de ces luttes scientifiques auxquelles le « gouvernement avait attaché de précieuses récompenses. »

Nous verrons plus loin (chap. XXXIV et suivants) qu'un jour vint où le gouvernement trouva que ces récompenses n'étaient pas suffisantes.

Table alphabétique.

I. *Enseignement moyen.*

II. *Enseignement universitaire.*

[1] Ce discours, extrêmement remarquable, est dans le *Moniteur* du 27 septembre 1847.



CHAPITRE NEUVIÈME.

1848.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

I. *Modifications nombreuses dans l'organisation.— Caractère définitif donné au concours.*

« Le concours entre les établissements d'instruction moyenne, dit M. Rogier, dans son rapport au Roi du 23 janvier 1848, a produit des résultats dont on est en droit de s'applaudir, et l'opinion publique a élevé ces luttes pacifiques au rang d'institution nationale... Cette institution a subi des transformations nombreuses pendant ses sept premières années d'existence... La situation transitoire dans laquelle se trouve encore l'instruction moyenne, en l'absence d'une loi organique, a motivé de fréquents changements dans les conditions du concours : il fallait le mettre en rapport avec les progrès que faisait l'enseignement et provoquer même par ce moyen les améliorations dont le régime des études était susceptible. »

Après avoir constaté que le but principal du concours, qui était de ramener les collèges à un plan d'études uniforme, a été atteint autant qu'il peut l'être aussi longtemps que la loi n'aura pas prononcé, le Ministre ajoute :

« J'ai donc cherché à donner au concours le caractère et la mission qu'il devra conserver quand il aura pris sa place dans la constitution légale de l'enseignement secondaire; j'ai voulu en faire avant tout un moyen d'émulation et pour les élèves et pour les professeurs. »

Les modifications introduites par M. Rogier portent sur différents points que nous allons examiner successivement:

a. *Classes qui seront désormais appelées à concourir. — Limite d'âge.* — L'admission de trop jeunes élèves à des concours dont les résultats sont proclamés avec une grande solennité, ayant paru à beaucoup de bons esprits offrir de graves inconvénients, il est décrété que les classes

inférieures ne seront plus appelées à concourir; mais les quatre classes supérieures le seront à la fois. L'intervention du hasard est d'ailleurs supprimée dans toutes les opérations du concours. Le concours spécial de mathématiques supérieures décrété en 1847 est maintenu. — La limite d'âge est modifiée pour les concurrents de 4e, de 3e, de 2de, de rhétorique et de mathématiques supérieures, et est fixée respectivement à 17, 18, 19, 20 et 21 ans *accomplis* au 1er juin.

b. *Nombre et nature des épreuves du concours. — Mode de préparation des sujets.* — En 4e et en 3e, une épreuve pratique par écrit : version et thème latins, version et thème grecs; une épreuve théorique par écrit, consistant en questions sur l'ensemble des matières du programme de la classe.

En 2de, une épreuve pratique par écrit : vers latins, version latine, version grecque, narration latine, narration en langue maternelle (français ou flamand); — une épreuve théorique par écrit, consistant en questions sur l'ensemble des matières du programme de la classe.

En rhétorique, une épreuve pratique par écrit : version latine, version grecque, discours latin, discours en langue maternelle; — une épreuve théorique par écrit, consistant en questions sur l'ensemble des matières du programme de la classe; — une épreuve orale, à laquelle ne sont admis que les élèves qui, dans les deux épreuves écrites, ont obtenu les 2/3 des points (durée pour chaque élève, trente minutes).

En mathématiques supérieures, une épreuve écrite et une épreuve orale: questions théoriques et problèmes de géométrie, d'algèbre, de trigonométrie et d'analyse (durée de l'épreuve orale, trente minutes).

Le gouvernement, dit M. Rogier, accordant trop d'importance à des accusations sans fondement, avait cru devoir, pour tranquilliser les professeurs, se dessaisir du droit de choisir les sujets de composition. Il le reprend et « s'adressera à cet effet, comme par le passé, à des personnes versées dans les connaissances qui font l'objet de l'enseignement moyen ».

c. *Surveillance et tenue du concours.* — Jusqu'ici, le concours était surveillé par trois personnes: le bourgmestre de la ville ou son délégué; le professeur d'un collège concurrent étranger, envoyé par le Ministre de l'intérieur; un professeur du collège de la localité où la composition se faisait. Désormais, ce troisième témoin, « qui a paru tout au moins inutile », est supprimé. — Le concours a lieu hors de l'enceinte du collège.

d. *Valeur des épreuves du concours. — Prix.* — Pour les classes d'humanités, qui ne subissent que deux épreuves, le maximum est 2,000 points, dont 800 au plus pour la première épreuve (pratique). Dans la classe de mathématiques, la première épreuve (écrite) a pour maximum 1,200 points;

l'épreuve orale compte pour 800. Dans la classe de rhétorique, chacune des trois épreuves compte pour 800 (soit un maximum de 2,400 pour l'ensemble). — Il ne peut être décerné plus de dix prix. Pour avoir droit à un prix, il faut dans l'ensemble des épreuves 1,650 points en rhétorique, 1,350 dans les autres classes.

II. *Établissements concourant en 1848. — Jurys.*

Le nombre total des établissements inscrits pour le concours fut de vingt-cinq, dont un nouveau venu : le collège de *Liessies*, à Ath.

Le concours de rhétorique et de poésie fut jugé par MM. Roulez, Wenstenraad, auditeur militaire, Orts, professeur à l'université de Bruxelles, et Louis, chef d'institution, à Bruxelles.

Le concours de 3e et de 4e fut jugé par MM. Lebrun, Lhoir et Loumyer.

Le concours spécial de mathématiques et les réponses faites par les concurrents de 3e et de 4e aux questions de mathématiques furent jugés par MM. Steichen, professeur à l'école militaire, Timmermans et Weiler, lieutenant-colonel du génie.

III. *Sujets de composition. — Classement des établissements. — Lauréats.*

A. QUATRIÈME.

ÉPREUVE PRATIQUE (quatre heures).

Version latine. — Marcus Cato, genitus proavo Marco Catone principe illo familiæ Porciæ, homo virtute simillimus, et per omnia ingenio diis quam hominibus propior. Omnibus humanis vitiis immunis, semper fortunam in sua potestate habuit. Illi studium modestiæ, decoris, sed maxime severitatis erat.

Non divitiis cum divite, neque factione cum factioso, sed cum strenuo virtute, cum modesto pudore, cum innocente abstinentia certabat. Esse quam videri bonus mullebat; ita quo minus gloriam potebat, eo magis adsequebatur.

Hic tribunus plebis designatus, adhuc admodum adolescens, cum alii suaderent ut per municipia Lentulus conjurati que custodirentur, pene inter ultimos interrogatus sententiam, tanta vi animi atque ingenii invectus est in conjurationem, ut ardore oris ovationem omnium lenitatem suadentium, societate consilii suspectam fecerit; sic impendentia ex ruinis incendiis que urbis, et commutatione status publici pericula exposuit, ita consulis virtutem amplificavit, ut universus senatus in ejus sententiam transiret, animadvertendum que in eos quos prædiximus, censeret; major que pars ordinis ejus Catonem persequerentur domum.

ÉPREUVE THÉORIQUE (six heures).

Langue grecque. — I. En quoi la conjugaison des verbes en μι diffère-t-elle des autres?

II. Donnez les temps primitifs des verbes suivants : ἁμαρτανω, αἱρέω, τνγχάνω, γιγνώςκω, γίγνομαι, θνήσκω, εὑρίσκω, μίγνυμι, ἔιδω et ἔρχομαι.

Langue latine. — Traduisez en latin les phrases suivantes :

Faites-moi savoir si votre père est arrivé.
Votre conduite m'a fait connaître que vous n'étiez pas changé.
Vous n'étudiez pas, vous ne faites que jouer.

Langue française. — I. Expliquez la signification des mots *amnistie* et *armistice*.

II. Quelle différence y a-t-il entre *éclairer quelqu'un* et *éclairer à quelqu'un ?* — entre les adjectifs *capable* et *susceptible ?*

Histoire. — Qu'était-ce que les *décemvirs* à Rome ? Quelle circonstance mit fin à cette magistrature ?

Géographie. — Quelle était la division de la Gaule sous la domination romaine ?

Mathématiques.— I (Arithmétique). Un homme laisse en mourant 22,000 francs, et veut que sa veuve ait trois fois autant que chacun de ses deux garçons, et chaque garçon le double de la part de sa fille. Que revient-il à chacune de ces quatre personnes ?

II (Algèbre). Énoncez la règle de la division des polynômes et appliquez-la à la division de $50\,ab^2 - 6\,b^3 + 25\,a^2\,b^3 - 41\,a^4\,b + 20\,a^5$ par $5\,ab^2 - 3\,b^3 - 4\,a^2\,b + 5\,a^5$.

Classification d'après les moyennes.

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	ÉPREUVE PRATIQUE (800 POINTS).						ÉPREUVE THÉORIQUE (1,200 POINTS).			ÉPREUVES RÉUNIES (2,000 points).		PROFESSEURS.
		Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	MOYENNE des points obtenus		Classement.	MOYENNE des points obtenus		Classement.	La plus grande moyenne avec les absences.	Classement.	
					sans les absences.	avec les absences.		sans les absences.	avec les absences.				
1	Athénée d'Anvers . .	10	»	10	179	179.7	4e	726.3	726.3	1er	906	1er	MM. Labeye et Vincotte.
2	Id. d'Arlon . .	5	1	4	123	100.4	12e	422	370.5	12e	470.9	12e	M. Scheuer.
3	Id. de Bruges. .	3	»	3	0	0	20e	162	162	24e	162	24e	?
4	Id. de Bruxelles.	30	3	27	189	171	5e	373	352	14e	523.6	10e	Bech et Kindt.
5	Id. de Gand . .	15	2	12	193	155.8	7e	450	365.5	13e	521.3	11e	Novent et Schaar.
6	Id. de Hasselt .	9	»	9	8.3	8.3	19e	241.7	241.7	21e	250	22e	?
7	Id. de Namur. .	11	»	11	20.6	20.6	18e	344.4	344.4	15e	365	17e	Renard.
8	Id. de Tournai .	15	2	13	318	277.1	1er	619	475.9	4e	753	2e	Paquot et Casterman.
9	Collège d'Ath (communal).	3	»	3	0	0	20e	418	418	10e	418	16e	Ouverleaux.
10	Id. id. (Liessies).	3	»	3	147.6	147.6	8e	531.6	531.6	2e	679.2	4	Debongnies.
11	Id. de Charleroi .	7	»	7	29	29	17e	311.5	311.5	17e	540.5	9e	Percy, Dumont, Alvin et Pomme.
12	Id. de Chimay . .	7	1	6	87	75.1	13e	252	239.9	22e	315	18e	?
13	Id. de Dinant . .	5	»	5	132.6	132.6	9e	431.2	431.2	8e	563.8	8e	Sagin.
14	Id. de Herve . .	4	»	4	168.5	168.5	6e	468.7	468.7	5e	637.2	5e	Garit.
15	Id. de Huy . . .	7	»	7	45.8	45.8	16e	252.8	252.8	19e	298.6	20e	?
16	Id. de Liège. . .	18	»	18	193.1	193.1	3e	420.3	420.3	9e	613.4	6e	Leclerc et Falisse.
17	Id. de Mons. . .	23	»	23	100.5	100.5	11e	468.4	468.4	6e	568.9	7e	Descamps et Wyvekens.
18	Id. de Nivelles. .	6	2	4	68	48.1	15e	296	251.7	20e	299.8	19e	?
19	Id. de Soignies. .	9	1	8	142	127.9	10e	364	342.3	12e	470	13e	Simonez.
20	Id. de Saint-Trond	15	»	15	60.2	60.2	14e	378.7	378.7	11e	438.9	14e	Keph et Batteux.
21	Id. de Tirlemont .	7	»	7	0	0	20e	431.2	431.2	7e	431.2	15e	Kerzmann.
22	Id. de Tongres. .	7	»	7	231.5	231.5	2e	500.5	500.5	3e	732	3e	Steyns et Bairin.
23	École indle de Verviers.	7	»	7	0	0	20e	225	225	23e	225	23e	?
		227		213									

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (800 points).	Épreuve orale (1,200 points).	Total (2,000 points).
Prix. Gustave Rolin, de Gand	Athénée de Gand.	605	753	1,358
1er accessit. Alfred De Borre, de Jemeppe	Collège de Liège.	720	600	1,320
2e id. Frédéric Rommelaere, de Gand	Athénée de Gand.	490	788	1,278
3e id. Albéric Allard, de Tournai.	Collège de Mons.	316	931	1,247
4e id. Félix de Coninck, de Turnhout	Athénée d'Anvers.	503	710	1,213
1re ment. honor. Marius Boulenger, de Dour	Athénée de Tournai.	437	655	1,112
2e id. Émile Lowie, de Staden	Id.	483	605	1,088
3e id. Florent Van Olffen, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	370	715	1,085
4e id. Victor Barbanson, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	461	623	1,084
5e id. Émile Durez, de Jodoigne.	Athénée d'Anvers.	193	862	1,055
6e id. Henri Limbourg, de Tournai	Athénée de Tournai.	314	733	1,047
7e id. Louis Delattre, d'Houdeng-Aimeries.	Collège de Mons.	340	706	1,046
8e id. Jean Sarolea, de Tongres.	Collège de Tongres.	514	500	1,014
9e id. Aimé Cauvin, de Leuze	Athénée de Tournai.	354	657	1,011
10e id. Alfred Duchesne, de Jemeppe	Collège de Liège.	456	551	1,007
11e id. Adolphe Flamencourt, de Tournai	Athénée de Tournai.	343	663	1,006

Travail de l'élève Alfred De Borre.

Version latine. — Marcus Caton, arrière-petit-fils de Marcus Caton, chef de la famille Porcia, était une vraie personnification de la vertu, et en tout, son mérite le rapprochait plus des dieux que des hommes. Exempt de tous les vices communs à ceux-ci, il fut toujours favorisé de la fortune. Il s'attachait à avoir de la modestie, de l'honneur, et surtout de la sévérité.

Il ne luttait pas de richesses avec le riche, de cabale avec le factieux, mais il luttait de courage avec le brave, de retenue avec l'homme modeste, d'intégrité avec l'innocent. Il aimait mieux être bon que le paraître, de sorte que d'autant moins il désirait la gloire, d'autant plus il en obtenait.

Nommé tribun du peuple, lorsqu'il était encore fort jeune, tandis que les autres conseillaient de garder Lentulus et les conjurés dans les municipes, il fut appelé presque l'un des derniers à donner son avis, et s'emporta avec une telle énergie d'âme et d'esprit contre la conjuration, que, par la fougue de son éloquence, il fit soupçonner de complicité avec les conjurés, tous ceux qui, dans leurs discours, conseillaient la douceur; c'est ainsi qu'il exposa les dangers menaçants qui résulteraient de la ruine et de l'incendie de la ville, du bouleversement de l'Etat, et qu'il releva tellement le courage du consul, que tout le sénat se rangea de son avis, jugea qu'il fallait sévir contre ceux dont nous avons parlé plus haut, et que la plus grande partie de cet ordre suivit Caton jusque dans sa maison.

B. TROISIÈME.

ÉPREUVE PRATIQUE (six heures).

Version grecque. — Annibal à ses soldats avant la bataille de Cannes :

Ἀννίβας δὲ, κατὰ τὸν καιρὸν θεωρῶν, ὅτι καλεῖ τὰ πράγματα μάχεσθαι καὶ συμβάλλειν τοῖς πολεμίοις, εὐλαβούμενος δὲ, μὴ διατέτραπται τὸ πλῆθος ἐκ τοῦ προγεγονότος ἐλαττώματος· κρίνας προςδεῖσθαι παρακλήσεως τὸν καιρὸν, συνῆγε τοὺς πολλούς.

Ἀθροισθέντων δὲ, περιβλέψαι κελεύσας πάντας εἰς τοὺς πέριξ τόπους, ἤρετο, τί μεῖζον εὔξασθαι τοῖς θεοῖς κατὰ τοὺς παρόντας ἐδύναντο καιροὺς, δοθείσης αὐτοῖς ἐξουσίας, τοῦ, παρὰ πολὺ τῶν πολεμίων ἱπποκρατοῦντας, ἐν τοιούτοις τόποις διακριθῆναι περὶ τῶν ὅλων. Πάντων δὲ τὸ ῥηθὲν ἐπισημηναμένων, διὰ τὴν ἐνάργειαν τούτου· τοιγαροῦν, ἔφη, πρῶτον μὲν τοῖς θεοῖς ἔχετε χάριν· ἐκεῖνοι γὰρ ἡμῖν συγκατασκευάζοντες τὴν νίκην, εἰς τοιούτους τόπους ἤχασι τοὺς ἐχθρούς· δεύτερον δ' ἡμῖν, ὅτι καὶ μάχεσθαι τοὺς πολεμίους συνηναγκάσαμεν, (οὐ γὰρ ἔτι δύνανται τοῦτο διαφυγεῖν,) καὶ μάχεσθαι προφανῶς ἐν τοῖς ἡμετέροις προτερήμασι. Τὸ δὲ παρακαλεῖν ὑμᾶς νῦν διὰ πλειόνων, εὐθαρσεῖς καὶ προθύμους εἶναι πρὸς τὸν κίνδυνον, οὐδαμῶς μοι δοκεῖ καθήκειν. Ὅτε μὲν γὰρ ἀπείρως διέκεισθε τῆς πρὸς Ῥωμαίους μάχης, ἔδει τοῦτο ποιεῖν· καὶ μεθ' ὑποδειγμάτων ἐγὼ πρὸς ὑμᾶς πολλοὺς διεθέμην λόγους. Ὅτε δὲ κατὰ τὸ συνεχὲς τρισὶ μάχαις τηλικαύταις ἐξ ὁμολογουμένου νενικήκατε Ῥωμαίους, ποῖος ἂν ἔτι λόγος ὑμῖν ἰσχυρότερον παραστῆσαι θάρσος αὐτῶν τῶν ἔργων; Διὰ μὲν οὖν τῶν πρὸ τοῦ κινδύνων κεκρατήκατε τῆς χώρας καὶ τῶν ἐκ ταύτης ἀγαθῶν, κατὰ τὰς ἡμετέρας ἐπαγγελίας, ἀψευστούντων ἡμῶν ἐν πᾶσι τοῖς πρὸς ὑμᾶς εἰρημένοις· ὁ δὲ νῦν ἀγὼν ἐνέστηκε περὶ τῶν πόλεων, καὶ τῶν ἐν αὐταῖς ἀγαθῶν, οὗ κρατήσατες, κύριοι μὲν ἔσεσθε παραχρῆμα πάσης Ἰταλίας· ἀπαλλαγέντες δὲ τῶν νῦν πόνων, γενόμενοι συμπάσης ἐγκρατεῖς τῆς Ῥωμαίω εὐδαιμονίας, ἡγεμόνες ἅμα καὶ δεσπόται πάντων γενήσεσθε διὰ ταύτης τῆς μάχης. Διόπερ οὐκ ἔτι λόγων, ἀλλ' ἔργων ἐστὶν ἡ χρεία. Θεῶν γὰρ βουλομένων, ὅσον οὔπω βεβαιώσειν μὴ ἶν πέπεισμαι τὰς ἐπαγγελίας.

(Polybii Hist. *Bellum punicum in Italia.*)

Épreuve théorique (six heures).

Langue grecque. — Qu'entend-on par dialecte ; combien y a-t-il de dialectes grecs ; d'où viennent leurs noms? Donnez les principales règles du dialecte ionien.

Langue latine. — Que nomme-t-on périphrase? Quelles sont les conditions d'une bonne périphrase? Donnez-en des exemples puisés dans les auteurs que vous avez traduits.

Langue française. — Quelles sont les différentes espèces de vers français? Quels sont les divers genres de poésie?

Histoire. — Comment la couronne passa-t-elle à Hugues Capet en 986?

Géographie. — Quels sont les États et les fleuves de l'Amérique septentrionale?

Mathématiques. — I. Déterminez les conditions pour qu'un trinome du second degré soit un carré parfait.

II. Énoncez les propriétés numériques des triangles, en ce qui concerne les côtés, et démontrez celle qui concerne le triangle obtusangle.

Classification d'après les moyennes.

Numéros d'ordre.	Établissements concurrents.	Épreuve pratique (800 points).						Épreuve théorique (1,200 points).			Épreuves réunies (2,000 points).		Professeurs.
		Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne des points obtenus : avec les absences.	Moyenne des points obtenus : sans les absences.	Classement.	Moyenne des points obtenus : avec les absences.	Moyenne des points obtenus : sans les absences.	Classement.	La plus grande moyenne avec les absences.	Classement.	
1	Athénée d'Anvers . .	6	»	6	154.5	154.5	3e	544.8	544.8	1er	699.3	2e	MM. Dumont et Vinçotte.
2	Id. d'Arlon . .	8	2	6	30	25.7	18e	332.6	251.5	17e	277.2	19e	?
3	Id. de Bruges. .	8	»	8	0	0	24e	139.7	139.7	24e	139.7	25e	?
4	Id. de Bruxelles.	30	1	29	154	150	4e	374.1	361.9	11e	511.9	7e	Degand et Diricq.
5	Id. de Gand . .	16	2	13	101	84.2	10e	304.9	248.7	18e	332.9	13e	?
	A reporter. . .	68	»	62									

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	ÉPREUVE PRATIQUE (800 POINTS).						ÉPREUVE THÉORIQUE (1,200 POINTS).			ÉPREUVES RÉUNIES (2,000 points).		PROFESSEURS.
		Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	MOYENNE des points obtenus		Classement.	MOYENNE des points obtenus		Classement.	La plus grande moyenne avec les absences.	Classement.	
					avec les absences.	sans les absences.		avec les absences.	sans les absences.				
	Reports. . .	68	»	62									
6	Athénée de Hasselt .	5	1	4	80	66.5	12e	399	225.2	19e	291.7	18e	?
7	Id. de Namur. .	11	2	8	0	2	23e	193.3	142	23e	144	24e	?
8	Id. de Tournai .	14	»	14	343	343	1er	459	459	5e	802	1er	MM. Chotin et Casterman.
9	Collège d'Ath (communal).	4	»	4	80	80	11e	417	417	7e	497.5	8e	Gobain.
10	Id. d'Ath (Liessies).	3	»	3	88	88	9e	252	252	16e	340	12e	?
11	Id. de Beeringen .	4	»	3	192	144	5e	10	8	25e	152	23e	?
12	Id. de Charleroi .	6	»	6	12	12	20e	405	405	8e	417	10e	Percy, Alvin et Pomme.
13	Id. de Chimay . .	2	»	2	165	165	2e	488	488	3e	653	3e	Devallée.
14	Id. de Dinant . .	5	»	5	62.4	62.4	13e	363.6	363.6	10e	426	9e	Bertrand.
15	Id. de Herve. . .	6	1	5	36	36.2	16e	323	270.6	12e	306.8	14e	?
16	Id. de Huy . . .	4	»	4	93	93	8e	213.5	213.5	20e	306.5	15e	?
17	Id. de Liège . . .	21	3	18	126.6	116	6e	481	436	6e	552	5e	Lemoine et Falisse.
18	Id. de Mons . . .	15	2	13	38	33.7	17e	279	261.8	14e	295.5	17e	Robert et Wyvekens.
19	Id. de Nivelles . .	7	4	3	0	6.3	21e	392	172.8	22e	179.1	22e	?
20	Id. de Soignies. .	5	»	5	94.8	94.8	7e	468.8	468.8	4e	563.6	4e	Claus.
21	Id. de Saint-Trond.	9	1	8	25.5	24	19e	487.8	380.3	9e	404.3	11e	Knapen et Balleux.
22	Id. de Tirlemont .	5	»	5	39	39	15e	510	510	2e	549	6e	Monflet.
23	Id. de Tongres . .	4	»	4	41.5	41.5	14e	260.5	260.5	15e	302	18e	?
24	Id. d'Ypres . . .	3	1	2	0	3.7	22e	304	205.6	21e	209.3	21e	?
25	École industrielle et littéraire de Verviers.	5	»	5	0	0	25e	264	264	13e	264	20e	?
		206	»	183									

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.			PROFESSEURS.
		Épreuve écrite (sur 800).	Épreuve orale (sur 1,200).	Total (sur 2,000).	
1er prix. Alf. Giron, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	540	1,023	1,563	MM. Degand et Diricq.
2e id. Florian Leclercq, de Tournai.	Id. de Tournai.	594	800	1,394	Chotin et Casterman.
Accessit. Léopold Hanssens, de Turnhout	Collège de Mons.	408	815	1,223	Robert et Wyvekens.
1re ment. honor. Joseph Delbœuf, de Liège . .	Id. de Liège.	366	723	1,089	Lemoine et Falisse.
2e id. Émile Stas, de Bruxelles . .	Athénée de Bruxelles.	503	521	1,024	
3e id. Paul Cateaux, de Malines . . .	Id. d'Anvers.	218	782	1,000	Dumont et Vinçotte.

C. POÉSIE.

ÉPREUVE PRATIQUE (six heures).

Narration latine : Mort de Phocion. — Phocion vient d'être condamné par l'assemblée du peuple. Son retour à la prison. Les regrets de ses amis. Les insultes du peuple. Attitude de Phocion en présence des uns et des autres. Les circonstances qui, dans la prison, accompagnent sa mort par la ciguë.

Note. — Phocion, général des Athéniens, est un des plus beaux caractères de l'antiquité. Dans la guerre contre Philippe de Macédoine, il remporta une brillante victoire, malgré l'infériorité de ses forces et la défection des Eubéens ses alliés. Sa justice, son désintéressement et son patriotisme étaient si généralement connus, qu'il fut nommé quarante-cinq fois général, sans avoir jamais sollicité un commandement. Quand les Athéniens, après la mort d'Alexandre, résolurent de délivrer la Grèce du joug des Macédoniens, Phocion blâma leur plan ; cependant il ne put se dispenser de prendre le commandement d'une armée. D'abord victorieux, les Athéniens ne tardèrent pas à essuyer des revers. Menacés par Antipater, ils chargèrent Phocion de négocier la paix ; après quoi, il fut placé à la tête d'un nouveau gouvernement. Les conditions de la paix portaient une grave atteinte à l'indépendance de son pays, mais Phocion ne négligea rien pour rendre l'oppression moins cruelle, et ses efforts en faveur de la patrie furent d'autant plus heureux, qu'il jouissait d'une haute estime auprès des Macédoniens. Ses services ne l'empêchèrent point d'être accusé de trahison, et il se vit contraint de fuir. Ramené à Athènes avec les compagnons de sa fuite, on les accusa de trahison et on les condamna à mort sans entendre leur défense. Plus tard les Athéniens reconnurent leur injustice ; ils lui élevèrent une statue, lui firent des funérailles aux frais du trésor public et punirent ses accusateurs.

ÉPREUVE THÉORIQUE (six heures).

Langue grecque. — Quelle est l'origine de l'accentuation grecque nommée *esprit ?* Les anciens Grecs ont-ils connu le système d'accentuation que nous trouvons dans nos livres imprimés ? Dites ce que vous savez à ce sujet. Qu'est-ce qu'une *tmèse ?*

Langue latine. — Traduisez la fable suivante de Phèdre, scandez-en les vers, et dites ce que vous savez du même sujet traité en grec et en français :

Personam tragicam forte vulpis viderat :
O quanta species, inquit, cerebrum non habet !
Hoc illis dictum est, quibus honorem et gloriam
Fortuna tribuit, sensum communem abstulit.

Langue française. — L'idylle et la pastorale sont-elles, surtout de nos jours, dans le véritable esprit de la littérature française ? Motivez la réponse.

Histoire. — Quels ont été les résultats de la quatrième croisade, quant aux Belges qui y prirent part ?

Géographie. — Quels étaient les peuples qui habitaient la Gaule Belgique à l'époque de César ? Indiquez, d'après les divisions territoriales actuelles, l'emplacement que chacun de ces peuples occupait.

Classification d'après les moyennes.

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	ÉPREUVE PRATIQUE (800 POINTS).						ÉPREUVE THÉORIQUE (1,200 POINTS).			ÉPREUVES RÉUNIES (2,000 points).		PROFESSEURS.
		Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	MOYENNE des points obtenus		Classement.	MOYENNE des points obtenus		Classement.	La plus grande moyenne avec les absences.	Classement.	
					avec les absences.	sans les absences.		avec les absences.	sans les absences.				
1	Athénée d'Anvers. .	5	»	5	123	123	3e	553.4	553.4	1er	676.4	1er	MM. Nelis et Bogaerts.
2	Id. d'Arlon . .	2	»	2	20	20	16e	480	480	2e	500	4e	Passage.
3	Id. de Bruges. .	2	»	2	0	0	22e	433	433	4e	433	7e	Blondel, Laude, Couvez, Bogaerts.
4	Id. de Bruxelles.	15	1	14	40.8	38.5	13e	491	466.1	3e	504.6	2e	Nicolaï, Giron, Joly, Heger.
5	Id. de Gand . .	13	3	10	117.2	91.4	7e	282.3	244.2	18e	335.6	15e	Gantrelle, Moke, Metzdorf.
6	Id. de Hasselt .	2	»	2	160	160	1er	266.5	266.3	16e	426.5	8e	?
7	Id. de Namur. .	10	4	6	37.3	24.6	15e	163 5	145.1	22e	169.7	21e	?
8	Id. de Tournai .	11	2	9	107.1	88.6	8e	378	321.5	9e	410.2	10e	Moguez.
9	Collège de Beeringen .	2	»	2	0	0	22e	117.5	117.5	23e	117.5	23e	?
10	Id. d'Ath (Liessies).	3	1	2	156	105.6	5e	415	315.8	10e	421.5	9e	Josson.
11	Id. de Charleroi .	3	»	3	20	20	16e	271.3	271.3	14e	291.3	17e	?
12	Id. de Chimay . .	3	1	2	112	77.2	9e	346.5	270	15e	347.2	13e	?
13	Id. de Dinant . .	7	»	7	33.1	33.1	14e	312.5	312.5	11e	345.6	14e	Cousot.
14	Id. de Herve. . .	7	1	6	134	115.6	4e	433	387.9	5e	503.5	3e	Leloup.
15	Id. de Huy . . .	6	»	6	104.6	104.6	6e	387.6	387.6	6e	492.3	5e	Koenders.
16	Id. de Liège. . .	14	»	13	58.7	54.5	10e	233.3	216.7	19e	271.2	18e	?
17	Id. de Mons. . .	16	»	16	9.5	9.5	18e	369.5	369.5	7e	379	12e	Marsigny.
18	Id. de Nivelles. .	3	1	2	10	8.5	19e	180	159.1	21e	167.6	22e	?
19	Id. de Saint-Trond.	5	1	4	176	141.9	2e	359.7	311.3	12e	453.2	6e	Berger.
20	Id. de Soignies. .	9	2	7	5.7	5.7	21e	345.5	294.8	13e	300 5	16e	?
21	Id. de Tirlemont .	2	»	2	40	40	12e	357.5	357.5	8e	397.5	11e	Walton.
22	Id. de Tongres. .	2	»	2	42	42	11e	207.5	207.5	20e	249.5	20e	?
23	Id. d'Ypres . . .	4	»	4	6	6	20e	247	247	17e	253	19e	?
		146		128									

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (sur 1,000).	Épreuve orale (sur 1,000).	Total (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1re ment. hon. Pierre Wouters, de Gand . . .	Athénée de Gand.	440	572	1,012	MM. Gantrelle, Moke et Metzdorf.
2e id. Ernest Rousseau, de Marche . .	Id. de Bruxelles.	240	742	982	Nicolaï, Giron, Joly et Heger.
3e id. Denis Debot, d'Anvers.	Id. d'Anvers.	172	763	935	Nelis, Bogaerts.
4e id. Ant. Gillet, d'Aubel	Collège de Herve.	384	535	919	Leloup.

D. RHÉTORIQUE.

1° Épreuve pratique (six heures).

Discours français. — Godefroid de Bouillon vient d'être élu roi de Jérusalem. En acceptant le trône, il fera à ses compagnons un discours dans lequel se révélera tout entier le héros religieux, prudent et brave que les croisés s'étaient donné pour chef.

Il pourra leur rappeler tant d'obstacles déjà surmontés par la protection du Ciel ; mais en même temps il leur montrera de combien de courage et de circonspection ils ont besoin encore pour conserver leur précieuse conquête.

La diversité de leur origine, l'ignorance des lieux, l'éloignement des nations chrétiennes, enfin la bravoure fanatique des ennemis sont des motifs que le nouveau roi pourra invoquer pour éveiller dans l'âme de ses auditeurs les sentiments qu'il veut leur inspirer.

Il terminera par une péroraison pathétique, qui pourra être puisée dans les événements divers dont la ville où parle l'orateur a été successivement le théâtre.

2° Épreuve théorique (six heures).

Langue grecque. — Quels sont les principaux tragiques et comiques chez les Grecs ? Quelles sont les différentes tragédies de Sophocle qui sont parvenues jusqu'à nous ? Dites ce que vous savez sur l'origine de la comédie et de la tragédie chez les Grecs.

Langue latine. — Faire l'exposé rapide de la vie et de la mort de Cicéron. Citer ses discours et ses principaux écrits.

Langue française. — Indiquer le plan de l'*Art poétique* de Boileau.

Histoire. — Quels sont les événements qui amenèrent la mort de Jacques Van Artevelde.

Géographie. — Faites connaître la population, les produits du sol et de l'industrie des différentes provinces du royaume de Belgique.

3° Épreuve orale (trente minutes pour chaque concurrent).

(Le compte rendu officiel du concours dit que cette épreuve consistait en explications d'auteurs grecs, latins, et en questions d'histoire littéraire grecque et romaine, de rhétorique latine, de français, d'histoire et de géographie.)

Classification des établissements d'après les moyennes.

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	CONCOURS ÉCRIT (1,600 POINTS). Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	ÉPREUVE PRATIQUE (800 points). MOYENNE DES POINTS OBTENUS sans les absences.	avec les absences.	Classement.	ÉPREUVE THÉORIQUE (800 points). MOYENNE DES POINTS OBTENUS sans les absences.	avec les absences.	Classement.	RÉUNION des deux épreuves du concours écrit. — Plus haute moyenne sur 1,600.	Classement.	ÉPREUVE ORALE (800 POINTS). Élèves admis.	Moyenne.	Classement.	PROFESSEURS.
1	Athénée d'Anvers	8	1	7	318.5	291.2	2e	390.8	351.4	8e	642.6	5e	1	536	3e	MM. Gobert, Bogaerts.
2	Id. de Bruges	6	»	6	265	265	5e	385	385	6e	650	4e	1	398.5	5e	MM. Blondel, Laude, Couvez, Bogaerts.
3	Id. de Bruxelles . . .	19	1	18	300.8	290.2	3e	405.5	388.1	5e	678.3	2e	4	366	6e	MM. Baron, Giron, Joly.
4	Id. de Gand	9	1	7	372.8	301.1	1er	506	401.9	4e	703	1er	2	488.5	4e	MM. Gantrelle, Moke, Metzdorf.
5	Id. de Hasselt	3	»	3	253.3	253.3	8e	418.3	418.3	3e	671.6	3e	»	»	»	MM. Prinz, Mauvy.
6	Id. de Namur	5	»	4	158.7	127	15e	389.2	311.4	9e	438.4	11e	»	»	»	M. Bergeron.
7	Id. de Tournai	11	2	8	324.3	254	7e	406	309	10e	563	7e	1	612	2e	M. Convert.
8	Collège d'Ath (communal) . .	3	»	3	125	125	16e	277.6	277.6	11e	402.6	14e	»	»	»	M. Demaret.
9	Id. id. (Liessies) . .	3	»	3	116.6	116.6	17e	75.6	75.6	21e	191.6	21e	»	»	»	?
10	Id. de Charleroi	5	»	5	113	113	19e	440.6	440.6	1er	553.6	8e	»	»	»	MM. Alvin, Perry, Pomme.
11	Id. de Chimay	1	»	1	100	100	21e	362	362	7e	462	10e	»	»	»	?
12	Id. de Dinant	9	»	9	266.3	266.3	6e	228.8	228.8	12e	492.1	9e	1	631	1er	Rossion.
13	Id. de Herve	4	»	4	171.2	171.2	13e	153.2	153.2	18e	324.4	19e	»	»	»	?
14	Id. de Liège	15	1	13	115.3	106.6	20e	221	196.6	16e	303.2	20e	»	»	»	?
15	Id. de Mons	9	1	8	115	113.3	18e	242	223 5	14e	336.8	18e	»	»	»	M. Petit.
16	Id. de Nivelles	2	»	2	192.5	192.5	10e	150.5	150.5	19e	342.5	17e	»	»	»	?
17	Id. de Saint-Trond . . .	6	3	3	356.6	228.3	9e	308.6	192.1	17e	420.5	12e	»	»	»	M. Boelen.
18	Id. de Soignies	3	1	2	350	266.6	4e	79.5	78.4	20e	345	16e	»	»	»	M. Baudelet.
19	Id. de Tirlemont . . .	3	1	2	220	180	11e	304	127.8	13e	407.8	13e	»	»	»	M. Le Roy.
20	Id. de Tongres	5	»	5	146	146	14e	434.6	434.6	2e	580.6	6e	»	»	»	M. Gregorius.
21	École ind. et littér. de Verviers	2	»	2	177.5	177.5	12e	222.5	222.5	15e	400	15e	»	»	»	MM. Bède, Mauhin.
		131		115												

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. CONCOURS ÉCRIT (1,600 points). Épreuve pratique.	Épreuve théorique.	CONCOURS ORAL. (800 points).	TOTAL. (2,400 points).	PROFESSEURS.
						MM.
1er prix. Philippe Gilbert, de Beauraing. . . .	Collège de Dinant.	730	530	631	1,891	Rossion.
2e id. Léon Huguet, de Tournai	Athénée de Tournai.	630	562	612	1,804	Convert.
3e id. Edmond Schouten, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	730	503	524	1,757	Baron, Giron et Joly.
4e id. Octave Groverman, de Gand	Id. de Gand.	480	594	593	1,667	Gantrelle, Moke et Metzdorf.
5e id. Gust. Célarier, d'Anvers	Id. id.	640	641	384	1,665	Id.
1er accessit. Joseph Joostens, d'Anvers. . .	Id. d'Anvers.	490	598	536	1,624	Gobert, Alvin et Bogaerts.
2e id. Léon Stas, de Bruxelles . .	Id. de Bruxelles.	580	596	441	1,617	Baron, Giron et Joly.
3e id. Alexis Timmery, de Bruges .	Id. de Bruges.	450	696	398	1,544	Blondel, Laude, Couvez et Bogaerts.
1re ment. hon. Jules Janssens, de Bruxelles .	Id. de Bruxelles.	645	465	383	1,493	Baron, Giron et Joly.
2e id. Henri Weber, de Bruxelles .	Id. id.	595	526	116	1,237	Id.

E. MATHÉMATIQUES SUPÉRIEURES.

Épreuve écrite (six heures).

Algèbre. — 1° Exposer la théorie des permutations et des combinaisons.

2° Faire connaître l'usage de l'équation du deuxième degré dans les questions relatives aux *maxima* et aux *minima*.

Géométrie. — 3° Démontrer que la solidité d'une pyramide triangulaire est représentée par le tiers du produit de sa base par sa hauteur.

4° Démontrer qu'il n'existe que cinq polyèdres réguliers.

Trigonométrie. — 5° Connaissant les angles et la surface d'un triangle, calculer les côtés.

6° Partager un angle donné en deux parties telles, que le rapport de leurs tangentes soit égal à un nombre donné.

Géométrie analytique. — 7° Démontrer les deux propriétés fondamentales des diamètres conjugués dans l'ellipse, savoir :

$$A'^2 + B'^2 = A^2 + B^2.$$
$$A' B' \sin \alpha = AB.$$

8° Connaissant les équations d'une droite et d'un plan dans l'espace, trouver l'équation de la projection de la droite sur le plan.

Épreuve orale.

(Le rapport ne les publie pas.)

Classification des établissements d'après les moyennes.

Numéros d'ordre.	Établissements concurrents.	Épreuve écrite (1,200 points). Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne des points obtenus sans les absences.	Moyenne des points obtenus avec les absences.	Classement.	Épreuve orale (800 points). Élèves admis.	Moyenne.	Classement.	Professeurs.
1	Athénée d'Anvers . .	1	»	1	544.5	544.5	5e	»	»	»	MM. Wezel.
2	Id. de Bruxelles.	8	»	8	512.5	512.5	6e	2	541.5	3e	Guillery.
3	Id. de Gand . .	5	»	5	713	713	4e	1	587	3e	Lefrançois.
4	Id. de Hasselt .	5	»	5	164.9	164.9	10e	»	»	»	?
5	Id. de Tournai .	6	»	6	758.5	758.5	3e	3	664.1	2e	Ad. Leschevin.
6	Collège de Charleroi .	3	»	3	844.4	844.4	2e	2	583.3	4e	Vandercruysse.
7	Id. de Huy . . .	1	»	1	271.3	271.3	9e	»	»	»	?
8	Id. de Liège . .	8	1	7	416.5	379	7e	»	»	»	Forir.
9	Id. de Mons . .	3	»	3	937.5	937.5	1er	3	721.3	1er	Zickwolff et Wyvekens.
10	Id. de Tongres .	4	»	4	116	116	11e	»	»	»	?
11	École de Verviers . .	2	»	2	286	286	8e	»	»	»	?
		46		45							

Lauréats.

Lauréats.	Établissements auxquels ils appartiennent.	Points obtenus. Épreuve écrite (sur 1,200).	Épreuve orale (sur 800).	Total (sur 2,000).	Professeurs.
1er prix. Ch. Dejardin, de Mons .	Collège de Mons.	977 1/3	761	1,738 1/3	MM. Zickwolff et Wyvekens.
2e id. Eugène Lasserre, de Termonde.	Id.	942	766	1,708	
3e id. Ch. Caplain, de Namur .	Athénée de Tournai.	975	654	1,629	Ad. Leschevin.
4e id. Edm. Raucq, de Louvain.	Id.	911 1/3	650 2/3	1,562	
5e id. Harold Du Roy, de Blicquy.	Id.	846	688	1,534	
6e id. Firm. Coupez, d'Angreau.	Collège de Mons.	893 1/3	637	1,530 1/3	
7e id. André Van Severen, de Bruges	Athénée de Gand.	937	587	1,524	Lefrançois.
8e id. Adolphe Leroy, de Beaumont	Collège de Charleroi.	929 1/3	585 2/3	1,515	Vandercruysse.
9e id. Valère Locus, de Charleroi.	Id.	903	581	1,484	
10e id. Pierre Delcoigne, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	836	585	1,421	Guillery.
Accessit. Th. Verstraeten, de Lokeren.	Id.	889 1/3	498	1,387 1/3	

IV. *Distribution des prix. — Rapport officiel sur le concours.*

M. Baron, professeur à l'athénée et à l'université de Bruxelles, prononça le discours d'usage. Le sujet qu'il développa était celui-ci : « Trouver dans l'éducation publique un moyen, et le plus puissant peut-être, de former les générations aux vertus civiques, de les préserver des sophismes et des

innovations fatales à la tranquillité de l'État comme au bonheur des individus, de les diriger par la moralité et la légalité dans cette route du progrès qui cotoie si souvent l'abîme des violences et des révolutions. »

M. le directeur de l'instruction publique se borna à donner lecture des noms des vainqueurs.

Le rapport officiel sur le concours, qui parut plus tard, ne contient aucune observation, aucun extrait des rapports particuliers du jury.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Concours de 1847-1848. — Questions proposées. — Jurys. — Lauréats.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences historiques et philosophiques*[1].			
Décrire les luttes des partis politiques de la Grèce, depuis la mort de Cimon jusqu'au traité d'Antalcidas, en faisant connaître l'influence qu'elles ont exercée sur les affaires du pays.		MM. Baron, prof. à l'université de Brux. Bormans, prof. à l'université de Liège. Nève, prof. à l'université de Louvain. Roulez, prof. à l'université de Gand. Jouret, prof. à l'école militaire.	
2° *Philologie*[2].			
Exposer d'une manière critique les progrès successifs de l'historiographie romaine depuis son origine jusqu'au siècle d'Auguste, en s'appuyant sur les sources anciennes et sur les fragments des auteurs.	Exposer quel a été le but de Tacite en composant son ouvrage sur la Germanie.	MM Baron. Bormans. Nève. Roulez. Jouret.	M. Léon De Closset, de Liège, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Liège (106 points sur 120).
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques*[3].			
Un corps élastique ne reprend pas sa forme altérée en un temps infiniment petit. Déterminer pour un instant quelconque la vitesse communiquée à un mobile par quelques corps élastiques, tels que l'air comprimé dans un cylindre, l'arc et la lame élastique.	Exposer et discuter la théorie de la rotation des corps.	MM. De Cuyper, prof. à l'univers. de Liège. Manderlier, prof. à l'univers. de Gand. Pagani, prof. à l'université de Louvain. Van Ginderachter, prof. à l'université de Bruxelles. Steichen, prof. à l'école militaire.	M. Émile Bède, de Stavelot, candidat en sciences physiques et mathématiques, élève de l'université de Liège (75 points sur 100).
2° *Sciences naturelles*[4].			
Démontrer l'origine et décrire le développement des feuilles dans les cotylédonées.			
C. FACULTÉ DE DROIT.			
1° *Droit romain*[5].			
Quelle différence y a-t-il, d'après la théorie du droit romain, entre l'erreur de droit et l'erreur de fait?			

1 Un seul concurrent. Il ne fut pas admis aux 2e et 3e épreuves. — 2 Un seul concurrent. — 3 Un concurrent. — 4 et 5 Aucun concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE [1].	JURYS.	LAURÉATS.
	2° *Droit moderne*[1].		
Un traité historique et positif du droit d'amnistie, de réhabilitation et de grâce.	Peut-on participer à un délit par des actes postérieurs à l'exécution de ce délit? Quel est, à cet égard, le système du Code pénal de 1810? Ce système est-il conforme à la théorie de la matière?	MM. Delcour, prof. à l'université de Louvain. Haus, prof. à l'université de Gand. Nypels, prof. à l'université de Liège. Roussel, prof. à l'université de Brux. Leclerq, proc^r gén^l à la cour de cassat^n.	M. Ch. Henri A. P. Schuermans, de Brux., docteur en droit, élève de l'université de Brux. (950 points sur 1,500).
	D. FACULTÉ DE MÉDECINE.		
	1° *Matières générales*[2].		
Faire le résumé critique des travaux modernes sur la texture des artères et des veines.	Quel est le sort des artères brachiales lors de la métamorphose des têtards des batraciens.	MM. Burggraeve, prof à l'univers. de Gand. Gluge, prof. à l'univers. de Bruxelles. Schwann, prof. à l'univ. de Louv. Spring, prof. à l'université de Liège. Vleminckx, président de l'Académie de médecine.	M. François Van den Abeele, de Bruges, candidat en médec^ne, élève de l'université de Louvain (75 points sur 150).
	2° *Matières spéciales*[3].		
Établir les cas où l'opération du strabisme peut être formellement indiquée, et le procédé opératoire auquel il faut donner la préférence.			

1 Un concurrent. — 2 Un concurrent. — 3 Aucun concurrent.

Dans le rapport annuel du gouvernement aux Chambres, il est constaté que « le concours universitaire, en quelque sorte délaissé l'année précédente, « a repris faveur en 1848, puisque quatre prix ont pu être décernés ».

Le Ministre fait aussi remarquer que le prix de droit moderne a été remporté par l'élève qui avait déjà, au concours de 1843-1844, remporté le prix d'histoire.

Table alphabétique.

I. *Enseignement moyen.*

II. *Enseignement universitaire.*

CHAPITRE DIXIÈME.

1849.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

I. *Premier essai de concours dans l'enseignement primaire.*

Les Ministres qui se sont succédé au département de l'intérieur ont varié d'opinion sur la question du concours entre les écoles primaires.

Le rapport triennal sur l'enseignement primaire de 1843 à 1845, présenté par M. De Theux, n'est pas favorable à la création d'un concours. Il insiste sur ce point que la loi de 1842 n'en fait pas une obligation au gouvernement.

Cette opinion de M. De Theux s'explique : les inspecteurs, chargés, par circulaire du 22 février 1845 [1], d'étudier la question, avaient été unanimes à proposer l'ajournement. Il y en avait même quatre, ceux de Liège, des deux Flandres et de Namur, qui s'étaient prononcés définitivement contre l'établissement du concours. Tous y voyaient de graves inconvénients; aucun ne l'approuvait d'une manière absolue.

La plupart des raisons étaient puisées dans « le défaut d'organisation actuelle de l'instruction primaire dans plusieurs communes, et le manque d'uniformité là où elle existait ». On invoquait aussi les difficultés d'exécution; la question de la dépense venait ensuite... (Voir *Rapport triennal sur l'enseignement primaire :* 1843-1845, pages 430 à 450.)

Les inspecteurs n'admettaient tout au plus le concours que « renfermé dans l'enceinte d'une commune entre des écoles présentant les mêmes conditions d'organisation, ou mieux encore dans l'enceinte d'une même école entre des élèves convenablement classés ».

Ces deux modes de concours étaient pratiqués dans quelques localités :

[1] Trois jours auparavant, à la Chambre des représentants, M. Castiau, député de Tournai, avait réclamé l'organisation sérieuse et définitive des concours cantonaux dans l'enseignement primaire. (*Annales parlementaires* 1844-1845, pages 853-855.)

le premier, entre autres, à Bruges et à Liège. Il y avait même dans plusieurs provinces des « concours d'instituteurs » dont les inspecteurs provinciaux ne voulaient pas du tout.

Ceci se passait en 1846.

En 1848, M. Rogier fut d'avis que les inconvénients signalés deux ans auparavant n'étaient plus « aussi graves ». Il estimait que, les concours appliqués à l'enseignement moyen ayant produit des effets salutaires, l'enseignement primaire pourrait également ressentir de bons effets de l'organisation d'un concours. Il voulait que l'œuvre qu'il avait commencée en 1840 fût complétée et que les trois degrés de l'enseignement fussent vivifiés par l'émulation. Tout au moins voulait-il faire un *essai.*

Un arrêté royal du 3 novembre 1848 décréta le concours, à titre d'essai, pendant l'année 1849, entre les élèves des *écoles communales proprement dites*. Les députations permanentes furent chargées de l'organisation et de la surveillance de ce concours. Toutes les écoles primaires soumises au régime de l'inspection légale devaient envoyer des élèves au concours. Les concurrents étaient désignés par la voie du sort ou choisis parmi les élèves des divisions supérieures, ensuite d'un *examen préparatoire.*

Voici le résumé des rapports des gouverneurs sur les résultats des concours:

Anvers. — Les concours ont été institués par ressort d'inspection, dans le courant du mois d'août, entre les écoles des villes et des campagnes réunies. Les concurrents ont été soumis à deux épreuves, l'une écrite, l'autre orale. Le maximum des points était 215. Le nombre des élèves qui ont pris part à l'épreuve écrite était de 916. Sur 194 qui ont été admis à l'épreuve orale, 148 ont obtenu plus de 120 points, minimum fixé pour avoir droit à un prix. Il a été décerné, dans chaque ressort d'inspection, trois prix, trois accessits et six mentions honorables. La distribution des récompenses a eu lieu partout, avec solennité, dans le courant d'octobre. Les résultats sont considérés comme très satisfaisants; les concours ont exercé une influence salutaire sur les instituteurs.

Brabant. — Le nombre maximum des points assignés à un travail parfait était de 180, dont 100 pour l'épreuve écrite. Il pouvait être décerné, par ressort, un premier et un second prix, ainsi que des mentions honorables. Les premiers prix ne pouvaient être accordés qu'aux concurrents ayant obtenu au moins 150 points dans les deux épreuves. Le minimum de 120 points était exigé pour l'obtention d'un second prix. Les mentions honorables ne devaient s'accorder qu'aux élèves qui avaient atteint au moins le chiffre de 100 points. 340 élèves appartenant à 21 écoles urbaines et 1,541 élèves appartenant à 331 écoles rurales, ont pris part aux concours. Il a été décerné un premier et un second prix, ainsi que 24 mentions hono-

rables aux concurrents de la 1re catégorie. Ceux de la 2e catégorie ont obtenu un prix d'excellence, 8 premiers et 9 seconds prix, ainsi que 93 mentions honorables. Ces résultats sont favorables, surtout si l'on considère qu'il s'agit d'une première épreuve. Bien que, dans plusieurs écoles, l'enseignement de l'arithmétique, du système légal des poids et des mesures, de l'histoire nationale et de la géographie ait paru laisser quelque chose à désirer, on a constaté que l'instruction avait fait de notables progrès. Le gouverneur reconnaît que les concours doivent avoir d'heureuses conséquences. Mais il ne faut pas les renouveler trop souvent, attendu le travail considérable et les déplacements qu'ils occasionnent, et, en outre, parce qu'en devenant trop fréquents, ils perdraient de leur importance et de leur prestige. Il conviendrait de laisser un intervalle de deux ou trois ans entre chacun d'eux, et de faire en sorte qu'ils n'eussent pas lieu à des époques fixes. Une récompense pourrait être décernée à l'élève qui aurait obtenu la moyenne des bons points la plus élevée. Il conviendrait aussi, d'après le gouverneur, d'accorder une indemnité aux instituteurs et aux élèves qui doivent se déplacer pour assister au concours. Plus d'une fois il est arrivé que les frais de voyage ont arrêté des élèves indigents, qui auraient peut-être obtenu un rang distingué dans l'épreuve.

Flandre occidentale. — Les concurrents ont été choisis par les inspecteurs cantonaux, à raison d'un sur cinq élèves pour les communes rurales et d'un sur dix pour les villes. 11 villes et 109 communes rurales ont participé au concours. Les premières ont fourni 86 élèves et les secondes 320. Trois villes, Thourout, Thielt et Furnes, ont concouru avec les communes rurales. L'épreuve a eu lieu le 31 juillet. Elle a consisté dans un examen écrit, embrassant toutes les branches d'enseignement énumérées à l'article 6 de la loi. Pour les écoles primaires des villes, on y avait ajouté l'histoire et la géographie du pays. Conformément à l'article 50 de la loi organique, les compositions des élèves ont été jugées, dans chaque ressort, par un jury spécial, composé de deux membres désignés par la Députation permanente, d'un membre désigné par l'inspecteur provincial et d'un délégué du chef du culte. Pour éloigner toute idée de partialité, on a eu soin de choisir les membres du jury, à l'exception du président, parmi les instituteurs étrangers au ressort dans lequel avait lieu le concours. L'appréciation des compositions a été faite avec un soin tout particulier. On a pris pour base une échelle de points dont le maximum 100 représentait un travail parfait. Plusieurs élèves en ont obtenu 90 à 98 1/2, ce qui prouve incontestablement que l'instruction est en progrès. Il ne pouvait être accordé plus d'un prix sur 20 concurrents. Les accessits et les mentions honorables devaient être accordés dans la même proportion. Pour avoir droit à un prix, l'élève devait

avoir obtenu, dans l'ensemble de l'épreuve, au moins 80 points, soit les 4/5; pour avoir droit à un accessit, il devait avoir obtenu au moins 60 points, soit les 3/5; pour une mention honorable, 45 points étaient exigés, soit les 9/20. Il a été décerné en tout 28 prix, 27 accessits et 28 mentions honorables. Partout l'institution du concours a été favorablement accueillie, et les résultats en seront des plus heureux pour l'enseignement.

Flandre orientale. — Les concours ont eu lieu séparément pour les villes et les campagnes; 246 élèves appartenant aux écoles urbaines et 1,100 appartenant aux écoles rurales y ont pris part. Les jurys ont décerné 104 récompenses. Des écoles considérées comme bonnes, mais où l'on n'exerçait pas assez les élèves à exprimer leurs idées par écrit, ont échoué. D'autres, qui ne jouissaient pas de la même renommée, ont remporté la palme, parce que l'habitude de faire écrire les élèves sur différents sujets les avait préparés à répondre d'une manière convenable aux questions qui leur étaient proposées. Cette institution aura pour effet de fortifier les études. Les instituteurs désireux de conserver leur réputation seront forcés d'enseigner toutes les branches sur lesquelles porte le concours. On peut se féliciter que, dans une opération si compliquée, on n'ait eu à signaler aucune irrégularité.

Hainaut. — Les écoles des villes et des campagnes ont concouru ensemble. Le nombre des concurrents a été de 951. Il a été décerné 201 prix et 108 accessits. L'ensemble d'un travail parfait était représenté par un maximum de 150 points, répartis dans les proportions suivantes, entre les diverses matières du concours :

Religion, morale et histoire sainte	30 points.
Langue maternelle	30 —
Arithmétique et système légal des poids et mesures.	25 —
Histoire et géographie	25 —
Lecture.	20 —
Écriture	20 —

Les résultats du concours prouvent qu'en général l'instruction primaire a fait de grands progrès. Dans plusieurs cantons, le travail des concurrents a dépassé les espérances du jury.

Liège. — Il n'y a pas eu de concours entre les élèves des écoles des villes, à cause du choléra qui sévissait à Liège et à Verviers. La lutte ne s'est donc établie qu'entre les écoles de campagne. En général, les résultats ont été satisfaisants. Sur 658 élèves, 402 ont été admis à l'épreuve orale. Plusieurs d'entre eux ont obtenu un assez bon nombre de points. Aucun cependant n'a fourni un travail parfait. L'ensemble d'un travail parfait, non compris la religion et la morale, était représenté par un maximum de

130 points. Or, une petite minorité seulement en a mérité 100 ou davantage. Du reste, les résultats auraient été plus brillants si une grande quantité d'enfants et même des écoles tout entières n'avaient été empêchés de prendre part aux concours, ouverts seulement à la fin du mois de juin. Alors, en effet, dans beaucoup de communes, les élèves de la première division, qui sont les plus à même, par leur âge, de rendre déjà des services à leurs parents, avaient cessé de fréquenter les classes. C'est ainsi que sur 21 élèves primaires du canton de Waremme, 12 seulement ont pu concourir. D'un autre côté, dans beaucoup d'institutions, la première division était composée d'élèves qui avaient dépassé l'âge fixé par les règlements; 500 au moins des meilleurs élèves n'ont pu prendre part au concours pour l'un ou l'autre des motifs qui viennent d'être indiqués. On ne saurait donc apprécier avec exactitude le mérite relatif des écoles et des instituteurs. Une telle appréciation ne sera possible que si l'on parvient à obvier aux inconvénients signalés. Encore faudra-t-il pour cela une expérience de quelques années, et il devra d'ailleurs être tenu compte des chances de hasard qui peuvent influer en faveur de l'un ou de l'autre établissement. Aux termes du règlement adopté par la députation permanente, un élève sur vingt pouvait obtenir, dans chaque branche, un prix ou un accessit, s'il réunissait pour le prix au moins les 2/3 (87) et pour l'accessit au moins la moitié (65) du maximum de tous les points. Les jurys ont décerné, pour les différentes branches, 26 premiers prix, 17 deuxièmes et troisièmes prix, 42 accessits et 82 mentions honorables, le tout indépendamment des prix, accessits et mentions honorables accordés pour la morale et la religion.

Limbourg. — Les concours ont eu lieu dans chacun des cantons de Brée, Herck-la-Ville, Saint-Trond et Beeringen; 145 élèves s'y sont présentés. Le maximum des points attribués à un travail parfait dans toutes les branches était de 200. Il pouvait être décerné par canton un prix extraordinaire, 2 prix ordinaires et 3 accessits. Le nombre de points à réunir par les élèves pour le prix extraordinaire était de 160 au minimum. Il était de 120 à 160 pour les prix ordinaires et de 90 à 120 pour les accessits. On a accordé 3 récompenses de la première catégorie, 8 de la deuxième et 12 de la troisième. Elles ont été remises avec toute la solennité désirable. On peut dire que les concours ont exercé la meilleure influence, en excitant l'émulation, aussi bien entre les instituteurs qu'entre les élèves.

Luxembourg. — Les concurrents, au nombre de 203, avaient été désignés par la voie du sort. Le canton de Paliseul n'a pas eu de concours, par le motif que deux ou trois élèves seulement s'étaient annoncés comme devant y prendre part. L'ensemble d'un travail parfait était représenté par un maximum de 300 points. Il a été décerné 9 prix d'éminence, consistant en

médailles d'argent, 82 prix ordinaires, consistant en livres, et 39 mentions honorables, consistant en brevets. La distribution des récompenses s'est faite le 26 décembre 1849.

Namur. — Les concurrents ont été choisis parmi les meilleurs élèves de la division supérieure, à raison d'un sur cinq. L'épreuve a roulé sur trois matières, savoir: 1° la religion et la morale; 2° les exercices orthographiques (dictées); 3° l'arithmétique; 40 points étaient attachés à chaque branche, ce qui faisait 90 points pour un travail parfait. La députation avait décidé qu'un premier prix, d'une valeur de 8 francs, serait accordé aux élèves qui auraient obtenu au moins 80 points; un deuxième, d'une valeur de 5 francs, à ceux qui auraient obtenu 73 points et au delà, mais moins de 80; un troisième, d'une valeur de 4 francs, à ceux qui auraient obtenu 68 points et au delà, mais moins de 73; enfin, qu'un accessit serait accordé aux élèves qui auraient réuni 50 points et au delà, mais moins de 68 points. — Le nombre des concurrents s'est élevé à 397. Il a été décerné, en tout, 9 prix de la première catégorie, 42 de la deuxième, 23 de la troisième et 119 accessits.

II. *Questions posées dans les concours.*

A. Province d'Anvers.

On n'a retrouvé les questions ni au ministère, ni dans les archives du gouvernement de la province, ni dans les archives de l'inspection primaire.

B. Province de Brabant.

a. *Écoles des villes.*

(Les questions étaient posées en français et en flamand.)

I. *Religion.* — Combien y a-t-il de sortes de bonnes œuvres et quels avantages nous procurent-elles ?

II. *Morale.* — Qu'entendez-vous par « père et mère » dans le 4e commandement et de quelle manière les enfants manquent-ils à l'amour, au respect et à l'obéissance qu'ils doivent à leurs parents?

III. *Dictée, calligraphie, analyse.* — *Dictée :* Les récréations doivent être données comme récompenses, et, autant que possible, utilisées. Le jeu de boule, les quilles, le cerceau, la promenade procurent aux enfants de salutaires distractions. Ceux-là ont seuls droit aux récréations qui se sont tus en classe, qui se sont montrés exacts aux leçons, attentifs aux explications et appliqués durant les heures d'étude.

Les élèves écriront cette dictée de la manière suivante : une ligne en gros, une ligne en moyen, une ligne en fin, à main posée, et le reste en écriture courante. Ensuite la première phrase devra être analysée grammaticalement, et la dernière servira pour l'analyse logique.

IV. *Syntaxe.* — Dans quels cas le verbe qui a deux ou plusieurs sujets s'accorde-t-il avec le dernier? On demande à l'appui des règles usitées, quatre exemples autres que ceux donnés dans la grammaire.

V. *Arithmétique.* — Quatre personnes donnent chacune une certaine somme pour les

pauvres. La 1re donne 212 fr. 9/10; la 2e, 89 fr. 3/4; la 3e, deux fois autant que la 1re; la 4e, cinq fois autant que la 2e. Toutes ces sommes réunies, on a prélevé 208 fr. 3/5 sur le total, et distribué le reste, à part égale, entre quatre familles. Combien ont-elles reçu chacune?

VI. *Poids et mesures.* — Un réservoir a intérieurement un mètre de longueur, un mètre de profondeur et un mètre de largeur. Ce réservoir est plein d'eau. Quel est le poids de l'eau contenue dans ce réservoir?

VII. *Histoire.* — Que savez-vous de Marie de Bourgogne, de son mariage, de ses enfants et de sa mort?

VIII. *Géographie.* — Décrire le cours de la Dyle, depuis sa source jusqu'à son embouchure, en donnant quelques détails sur les villes qu'elle arrose.

b. *Cantons de Vilvorde, de Wolverthem et de Saint-Josse-ten-Noode.*

I. *Religion.* — D'après quelle nature Jésus-Christ a-t-il souffert pour l'homme? Qu'a-t-il souffert et pourquoi a-t-il voulu tant souffrir?

II. *Morale.* — Quelle leçon de morale l'homme doit-il tirer de tant de souffrances endurées par Jésus-Christ?

III. *Dictée et analyse.* — L'instruction que les enfants reçoivent à l'école, doit particulièrement servir à les rendre meilleurs et plus heureux dans la position où Dieu les a placés. (Les vingt premiers mots de cette phrase jusques et y compris *heureux*, seront analysés d'abord grammaticalement, puis logiquement.)

IV. *Syntaxe.* — Qu'appelle-t-on proposition? Quelles sont les parties essentielles de toute proposition et combien y a-t-il de propositions dans une phrase?

V. *Arithmétique.* — Un fermier vend 4 2/3 tonnes de beurre, pesant chacune 21 kilogrammes et 5 décagrammes; combien lui est-il dû s'il vend les 5 hectogrammes pour 90 centimes?

VI. *Poids et mesures.* — Quels sont les multiples et les subdivisions 1° du mètre, 2° du gramme, 3° du litre? Exprimez en chiffres la valeur de chaque multiple et de chaque subdivision.

VII. *Histoire.* — Nommez un des principaux grands hommes de notre pays; en quelle année vivait-il et par quoi s'est-il rendu célèbre?

VIII. *Géographie.* — Nommez 1° les villes, 2° les rivières de la province de Brabant, et dites de chacune d'elles ce que vous en savez.

c. *Canton de Nivelles.*

I. *Religion.* — Qu'est-ce que le sacrement de pénitence? — Quelles en sont les parties principales et quand est-on obligé de le recevoir?

II. *Morale.* — Racontez l'histoire de l'enfant prodigue. Quelle morale devons-nous en tirer?

III. *Dictée, calligraphie et analyse.* — *Nos observateurs admirent à l'envi l'intelligence et les talents des abeilles :* elles ont un art qui n'appartient qu'à elles, l'art de se bien gouverner.

Il faut savoir observer pour s'en apercevoir. Une ruche est une république où chaque individu ne travaille que pour la société, où tout est ordonné, distribué, réparti avec une prévoyance admirable : Athènes n'est pas mieux conduite ni mieux policée.

Plus on observe ce panier de mouches, plus on découvre une vigilance singulière, un amour constant pour la patrie, etc., traits qui distinguent ces insectes de tous les autres. (Copiez cette dictée sur la même feuille pour modèle de calligraphie.) (Donnez l'analyse grammaticale et l'analyse logique de la partie soulignée.)

IV. *Syntaxe.* — Donnez d'une manière générale la syntaxe du participe passé.

V. *Arithmétique.* — Un négociant achète du café pour une certaine somme d'argent, pour les 2/5 de cette somme il en achète d'une qualité à 1 fr. 20 c. le kilogramme, et pour les 90 francs qui restent il en achète à 1 fr. 50 c. le kilogramme. Il mêle ensuite ces deux sortes de café. On demande combien il doit vendre le kilogramme du mélange, pour gagner 20 francs sur le tout.

VI. *Système légal des poids et mesures.* — Une personne doit porter une somme de 8,000 francs en argent à une distance de 18 kilomètres. On est convenu de lui payer 1 centime pour le transport d'un kilogramme à 2 kilomètres de distance. Combien recevra-t-elle ?

VII. *Histoire.* — Qui était Godefroid de Bouillon et par quoi se distingua-t-il surtout?

VIII. *Géographie.* — Quelles sont les bornes du Brabant, les arrondissements de cette province, ses villes principales et les rivières qui l'arrosent?

C. Province de la Flandre occidentale.

I. *Voor de steden en gemeenten.* — Van wat zonden is er in de heilige kerk vergiffenis te bekomen? en zegt ook door wat middel worden vergeven : 1° de erfzonde; 2° de dagelyksche zonden en 3° de doodzonden.

II. *Voor de steden alleen.* — De lucht is eene vloeistof, zonder dewelke noch menschen noch dieren zouden kunnen bestaen.

Voor de gemeenten alleen. — Het boek dat daer ligt, verspreidt veel licht over den landbouw en de veeteelt. (Het is te bemerken, dat dit opstel voor dictaet, ter zelver tyd voor model van geschrift en voor tekst der grammaticale ontleding moet dienen.)

III. *Voor de steden alleen.* — Een eigenaer doet langs zynen hof eenen muer plaetsen van drie steen dik op eene lengte van 17 meters 25 centimeters en 3 meters 50 centimeters hoog; indien gy weet, dat ieder steen 2 decimeters lang is en hy aen den metselaer voor het bouwen des muers en het leveren van bouwstoffen, 434 fr. 70 c. betaelt, hoeveel is dat per kubiek meter?

Voor de gemeenten alleen. — Een landbouwer gaet naer de markt met 13 hectoliters 80 liters rogge, hy verkoopt die aen 12 fr. 75 c. de hectoliter. Hy koopt nadien voor 35 franks laken, eenen hoed aen 9 fr. 50 c.; een paer laerzen aen 12 franks; en geeft voor andere kleinigheden uit 60 centiemen. Voor het overige geld neemt hy raepkoeken mede aen 12 franks het honderd. Hoeveel honderd zal hy er wel konnen koopen?

IV. *Voor steden en gemeenten.* — Noem de eenheden, veelvouden en onderdeelen van het wettig stelsel van maten, gewigten en munten, en zeg op welke wyze men de zwaerte van eene kilogramme bepaeld heeft.

V. *Voor steden en gemeenten.* — Noem de provincien van ons land met derzelver hoofdsteden en zeg welke de regeringsvorm van ons land is.

D. Province de la Flandre orientale.

I. *Religion.* — Waerin en op hoe vele wyzen konnen wy andere menschen uit bermhertigheid bystaen, en met welke woorden zal Christus in het oordeel aenspreken dezen die hunne pligten jegens de noodlydenden zullen volbragt of verwaerloosd hebben ?

II. *Grammaire.* — 1° Hoeveel hoofdsoorten van werkwoorden onderscheidt men in de vlaemsche tael? 2° Welke is de werking der twee voornaemste? 3° Geeft een voorbeeld van ieder slach van werkwoord (de onbepaelde wyze).

III. *Dictée.* — (Calligraphie, orthographe, analyse grammaticale et analyse logique.) Kinderen! maekt u nooit aen wreedheid schuldig. Van eenen dierenkweller groeit een menschenkweller, en hy die wreed omtrent redelooze schepselen is, zal het ook doorgaens tegen zyne natuergenooten zyn.

IV. *Arithmétique.* — Een koopman heeft op den eersten merktdag gekocht 100 hectoliters en 6 decaliters graen, ten pryze van 16 fr. 20 c. den hectoliter. Op den tweeden merktdag nog 70 hectoliters 9 decaliters, ten pryze van 17 fr. 05 c. Wat hebben zyne twee aenkoopen gekost, en welk is de middelprys van den hectoliter graen?

V. *Système légal des poids et mesures.* — 1° Welke is de eenheid der maten voor drooge en natte waren? 2° Op welken onveranderlyken grondslag rust dezelve? 3° Noemt de maten welke voor drooge waren gebruikt worden.

VI. *Géographie.* — Noemt de stroomen die België doorvloeyen, en de steden van ons land welke er aen gelegen zyn.

VII. *Histoire.* — 1° Ten welken jare en ter welke plaets deed keizer Karel V afstand van

het ryk, en ten voordeele van wien? 2° Onder welke vorsten zyn, in het begin der XVII[e] eeuw, de belgische provincien onafhankelyk geweest; door wier dood heeft die onafhankelykheid opgehouden te bestaen?

E. Province de Hainaut.

« Les questions n'ont pas été retrouvées. » (Dépêche de M. le gouverneur du Hainaut, en date du 17 mars 1882.)

F. Province de Liége [1].

a. *Canton scolaire de Limbourg.*

I. *Écriture.* — Écrire les phrases suivantes : « Concours entre les élèves des écoles primaires du 10[e] ressort, du 26 juin 1849. Dieu voit tout, est partout. On a beau se cacher; à son œil pénétrant on ne peut se soustraire. » Les quatre premiers mots de la première phrase seront écrits en *gros*, le reste de la phrase en *moyen*, et la deuxième phrase en *fin*.

II. *Éléments de la langue française. — Dictée :* Conte n° 30, livre de lecture par Dupont. Analysez la 2[e] phrase de ce conte.

III. *Arithmétique.* — 1° Écrivez en chiffres : six cents millions, six mille soixante-neuf unités, septante-deux-millièmes. 2° Un principal locataire paie 6,227 francs d'une maison : on demande quel est son bénéfice annuel, sachant que 23 sous-locataires lui donnent chacun 87 fr. 50 c. par trimestre. 2° On a payé 1,470 francs pour 49 milliers de plumes ; à combien revient la plume?

IV. *Système légal des poids et mesures.* — 1° Nommez les unités principales du système légal des poids et mesures, et indiquez les multiples et sous-multiples du mètre. 2° Combien y a-t-il de décamètres dans 164 kilomètres? 3° Combien y a-t-il d'hectolitres et de décalitres de froment dans trois greniers, si le 1[er] en contient 148 hectolitres 4 décalitres, le 2[e], 169 hectolitres 6 décalitres, et le 3[e], 99 hectolitres 7 décalitres?

V. *Lecture.* — Le conte n° 3 (livre de lecture par Dupont).

VI. *Explication du texte.* — 1[er] *degré d'analyse :* Où étaient Jacques et Anna? A quelle condition Anna consentit-elle à suivre son frère? Qu'est-ce que Anna donne à son frère après l'avoir ramené à son devoir? 2[e] *degré d'analyse (sens des mots) :* Que fait-on dans une laiterie? Que signifient les mots *épaisses ténèbres*? Qu'entendez-vous par ces mots : on ne peut se soustraire à son œil pénétrant? 3[e] *degré d'analyse (moralité) :* Anna avait-elle l'intention de mal faire en acceptant de suivre Jacques pour chercher quelque chose de bon? Quelle était donc son intention? Pourquoi Anna attendit-elle que Jacques lui proposât d'aller dans la cave, pour lui dire que Dieu le verrait? Quelle fut l'impression que Jacques ressentit à cette dernière observation de sa sœur? Qu'a donc voulu prouver l'auteur de ce conte?

VII. *Religion.* — Histoire sainte. Ancien Testament. Par le ministère de qui Dieu délivra-t-il son peuple de la servitude d'Égypte, et quels furent les principaux miracles opérés en sa faveur dans le désert? — Nouveau Testament? — Où Jésus-Christ revint-il ensuite demeurer, et quelles vertus fit-il paraître dans son enfance? — Doctrine chrétienne : 1° Quelles sont les vertus théologales, et comment perd-on chacune d'elles en particulier; 2° Peut-il y avoir plusieurs Églises vraies? Quelles sont les principales marques de la véritable Église? 3° Qu'est-ce que Dieu défend par le 2[e] commandement? Expliquez votre réponse. 4° Que faut-il pour constituer un sacrement? Appliquez votre réponse aux sacrements de baptême et d'eucharistie.

b. *Canton de Ferrières.*

I. *Lecture avec explication du texte.* — Le conte « Le bon père », du livre intitulé : *Petits contes à l'usage des écoles primaires*, par Dupont.

[1] « Les questions se trouvaient insérées dans les procès-verbaux reposant dans les archives provinciales. Elles ne concernent que quelques cantons scolaires ». (Dépêche de M. le gouverneur, en date du 10 mars 1882.)

II. *Calligraphie.* — Écrire en fin la phrase suivante : « Heureux les enfants dont les parents savent apprécier les bienfaits de l'instruction ! »

III. *Langue maternelle.* — *Dictée* : Adieu, paisible et heureuse contrée, que ses habitants n'ont jamais laissé envahir impunément ; adieu, fertiles collines, que j'ai vues tant de fois s'embellir aux rayons de l'astre du jour, et que j'ai entendu chanter par l'immortel auteur d'*Abel*, digne rival de Florian ; adieu, aimables enfants, auprès desquels nous avons éprouvé de si douces jouissances, et que, comme de jeunes plantes aimées du ciel, nous avons vus s'élever par les tendres soins d'un vénérable patriarche, d'un Dieu sur la terre. Les méchants servent à éprouver un petit nombre de justes qui se trouvent répandus sur la terre.

IV. *Arithmétique.* — 1° Six paniers pleins de pommes en contiennent chacun 15 douzaines : quel est le nombre total contenu dans les six paniers ? 2° Combien faudrait-il de marches pour arriver au haut d'une tour qui aurait 138 mètres d'élévation, en supposant que chaque marche aurait 12 centimètres de hauteur ?

V. *Poids et mesures.* — 1° Comment se nomme l'unité des mesures de longueur ? 2° Comment nomme-t-on une mesure égale à 100 mètres ? 3° On a vendu 3 caisses de sucre pesant chacune 12 kilogrammes 8 décagrammes, à 75 centimes le kilogramme : combien recevra-t-on ?

c. *Canton de Landen.*

I. *Éléments de la langue maternelle.* —*Dictée.* (*Français*) : Victor est un enfant conservateur. Il a grand soin des choses qui lui appartiennent. Il ne les laisse jamais traîner Quand il ne s'en sert pas, elles sont toujours soigneusement mises en leur place. Vous le voyez tout aussi soigneux des choses qui appartiennent à autrui. Il n'y touche que si cela lui est permis, en prenant toutes les précautions imaginables pour ne pas les endommager. Nous lui avons confié plus d'une fois des objets précieux, des gravures, des livres dorés sur tranche, des instruments de dessin et bien d'autres choses. Il a toujours rendu ces objets dans l'état où il les avait reçus. Cet esprit de conservation et d'ordre lui a valu la confiance d'un monsieur qui possède une fort belle bibliothèque et un cabinet d'histoire naturelle. Victor est autorisé par lui à lire tous les livres et à examiner toutes les belles choses qui y sont renfermées. Nous sommes certains que Victor retirera de précieux avantages de ses habitudes d'ordre et de conservation.

Dictée. — (*Flamand*) : Traduction du morceau précédent.

II. *Écriture.* — Les quatre premières phrases de la dictée.

III. *Éléments du calcul.*— Problèmes : 1° Trois particuliers ont formé en commun la charge d'un chariot de froment. Le premier a fourni 8 sacs, le deuxième 12 et le troisième 14 sacs. Le froment du premier a été vendu à 20 francs et celui du deuxième à 22 francs le sac. Sachant qu'on leur a payé en tout 725 francs, dites à combien a été vendu le sac du troisième particulier ? 2° Un ouvrier gagne par journée de travail 1 fr. 85 c. et il dépense par jour 1 fr. 15 cent. pour l'entretien de son ménage. Sachant que cet ouvrier travaille 24 jours par mois, dites ce qu'il économise au bout d'un an.

IV. *Système légal des poids et mesures.* — 1° Qu'est-ce que le mètre ? 2° Comment a-t-on formé le litre ? 3° Quelle est l'unité de poids ? 4° Comment l'a-t-on obtenue ?

V. *Lecture avec explication du texte.* — (*Texte français*) : Ulric habitait une jolie maison bâtie au milieu d'un gazon verdoyant entouré d'arbres fruitiers. Le gazon confinait au pré du voisin. Ulric, voulant agrandir sa propriété aux dépens de celle du voisin, recula secrètement, pendant la nuit, la borne qui servait à marquer les limites des deux héritages. Quelque temps après, Ulric monte sur un arbre, à l'aide d'une échelle pour cueillir des cerises. Lorsqu'il est parvenu à la cime du cerisier, son échelle étant trop droite, il tombe en arrière et se brise la tête contre la borne. Si la borne n'eût pas été reculée, il serait tombé au delà et se serait fait peu de mal sur le gazon mollet.

Questions : 1° Qu'entendez-vous par *gazon verdoyant* ? 2° Que sont-ce que des *arbres fruitiers* ? 3° Par quel mot pourriez-vous remplacer le mot *confinait* ? 4° Que signifie l'expression *agrandir sa propriété aux dépens de celle d'autrui* ? 5° Que signifie dans cette phrase le mot *héritage* ? 6° Qu'entendez-vous par les *limites d'un héritage* ? 7° Qu'entendez-

vous par la *cime* d'un arbre? Remplaceriez-vous bien ce mot par un autre? 8° Que serait-il arrivé s'il n'eût pas reculé la borne?

Texte flamand : De onbeschaefdheid, waer in de Belgen gedompeld lagen gedurende hunne onderwerping aen de Romeinen, begon allengskens te verdwynen door het invoeren van den heiligen godsdienst van Jesus-Christus. Verscheidene apostels kwamen in Belgenland het heilig woord prediken aen de inwooners, welks lot aenmerkelyk verzacht werd door de toepassing der spreken van deze goddelyke leer. Karel den Grooten, die in alles zyne eeuw vooruitging, moedigde de kunsten en de wetenschappen aen. Dezen vorst stichtte scholen voor het onderwys der jeugd, verzamelde in zyn paleis de voornaemste geleerde mannen van alle landen en vermaekte zich hen te onderhouden van het onderwys.

Questions : 1° Wat beteekent het woord *onbeschaefdheid ?* 2° Hoe zoud gy het woord *gedompeld* vervangen? 3° Wat beteekent het woord *onderwerping ?* 4° Wat beteekent het woord *lot?* 5° Geeft de beteekenis van het woord *toepassing ?* 6° Het woord *vooruitging,* wat wil dat zeggen? 7° Door welk woord zoud gy *vorst* vervangen? 8° In de plaets van het woord *moedigde,* welk woord zoud gy plaetsen?

d. *Canton de Spa.*

I. *Langue maternelle.* — Le 23e conte de l'ouvrage de H.-A. Dupont, suivi de trois phrases fautives qui doivent servir en même temps d'épreuve d'écriture.

II. *Lecture et explication du texte.* — Le 22e conte, intitulé : « La Borne » de l'ouvrage précité. Dix questions sont adressées à chaque élève.

N. B. Les autres questions manquent.

e. *Canton de Héron.*

I. *Religion. — Histoire sainte :* 1° Qui Dieu choisit-il pour le rendre père de son peuple et à quelle épreuve mit-il son obéissance? 2° A quelle occasion eut lieu la fuite en Égypte? Où Jésus-Christ revint-il ensuite demeurer? Quelles vertus fit-il paraître dans son enfance? — *Doctrine chrétienne* : 1° Quelles sont les vertus théologales, et comment pèche-t-on contre chacune de ces vertus en particulier? Peut-il y avoir plusieurs Églises vraies? Quelles sont les principales marques de la véritable Église? Qu'est-ce que Dieu défend par le 2e commandement? Expliquez votre réponse.

N. B. Les autres questions manquent.

f. *Canton de Dalhem.*

I. *Religion. — Histoire sainte :* 1° Par le ministère de qui Dieu délivra-t-il son peuple de la servitude d'Égypte et quels furent les principaux miracles opérés en sa faveur dans le désert? 2° A quelle occasion eut lieu la fuite en Égypte? Où Jésus-Christ revint-il ensuite demeurer et quelles vertus fit-il paraître dans son enfance? — *Doctrine chrétienne.* (Mêmes questions que celles posées pour le canton de Héron.)

N. B. Les autres questions manquent.

g. *Canton de Liège.* (*Communes rurales.*)

I. *Religion.* — *Doctrine chrétienne :* 1° et 2° (questions 1 et 2 posées pour le canton de Héron); 3° Que faut-il pour constituer un sacrement? Appliquez votre réponse au sacrement de baptême et d'eucharistie.

N. B. Les autres questions manquent.

h. *Canton de Stavelot.*

I. *Religion. — Histoire sainte :* 1° Qui Dieu choisit-il pour le rendre père de son peuple et à quelles épreuves soumit-il son obéissance? 2° Où est né Jésus-Christ? Qui sont ceux qui sont venus les premiers l'adorer dans la crèche? — *Doctrine chrétienne :* 1° Quelles sont les vertus théologales et comment pèche-t-on contre l'espérance? 2° Combien d'Églises de Jésus-

Christ y a-t-il? Quelles sont les notes de la véritable Église? 3° Qu'est-ce qu'un sacrement? Quels sont les sacrements qu'on ne peut recevoir qu'une fois? Et pourquoi?

N. B. Les autres questions manquent.

i. *Canton de Waremme.*

I. *Éléments de la langue maternelle. — Dictée:* Mes bons amis, le gouvernement, qui s'occupe de vous avec une sollicitude toute paternelle, a cru utile de vous appeler au concours, afin de stimuler votre zèle et votre émulation et de s'assurer des progrès que vous avez faits. Répondez à son attente et d'abord prouvez que vous avez su mettre votre temps à profit. Soyez donc bien attentifs, car, quelque studieux que vous soyez, quels que soient le zèle et l'application dont vous ayez fait preuve jusqu'à ce jour, en un mot, quelles que puissent être vos dispositions naturelles, vous pourriez manquer faute d'attention. Rappelez-vous les règles que l'instituteur vous a enseignées, les principes qu'il s'est attaché à vous inculquer. Une partie d'entre vous pourraient être plus ou moins intimidés: qu'ils se rassurent, votre tâche sera tout aisée. On ne vous donnera rien que vous ne sachiez et que vous ne puissiez faire. Soignez votre écriture, raisonnez votre problème et soyez sûrs de vos opérations avant de poser vos chiffres. Vous serez questionnés sur la lecture : pour peu que vous doutiez du sens de l'expression, réfléchissez avant de répondre.

II. *Écriture. —* Les deux premières phrases de la dictée.

III. *Éléments de calcul. — Problèmes :* 1° Quelqu'un voulant faire une spéculation dans le sucre, en achète à diverses reprises, savoir : 85 caisses à 34 fr. 15 c.; 63 caisses à 35 fr. 82 c. et 38 caisses à 37 fr. 12 c. Profitant d'une hausse subite et assez forte, il revend le tout pour 7,440 francs. Quel a été son bénéfice total et combien a-t-il gagné par caisse sur chacun de ses trois achats? — 2° En 13 jours 2/3, un tisserand a fait 78 1/2 aunes de toile, pour chacune desquelles il reçoit 2/5 de franc. Combien a-t-il gagné par jour?

IV. *Système légal des poids et mesures. —* 1° Quelle est la mesure fondamentale du système métrique? 2° Sur quoi cette mesure a-t-elle été prise? 3° Quelles sont les diverses unités et à quelles mesures servent-elles chacune? 4° Quels sont les multiples et les sous-multiples et que désignent-ils chacun? 5° Écrivez en chiffres cinq myriamètres, huit hectomètres, vingt-trois décimètres; six hectolitres, trois décalitres, cinquante-cinq millilitres; trois kilogrammes, cinq hectogrammes, cent trente-six centigrammes; huit ares, cinq centiares? 6° Si j'ai payé 26 francs pour l'achat et le transport d'un mètre cube de pierres, combien me coûteront l'achat et le transport de 75 décimètres cubes de pierres?

V. *Lecture. — Texte:* Octavie, fille de M. Darmont, riche négociant à Tours, était l'idole de sa famille. Unique objet de leur tendresse, héritière d'une grande fortune, elle avait été élevée dans un oubli total de ce qui concerne l'intérieur d'une maison, dans une ignorance complète de toutes les nécessités de la vie. Entourée de nombreux domestiques, ayant à ses ordres particuliers une femme de chambre, bien qu'à peine elle pût compter quatorze printemps, Octavie regardait tous les besoins de son existence comme prévus d'avance par le destin qui l'avait si bien favorisée. Assise nonchalamment sur un canapé, indécise dans ses goûts, elle bornait ses études à relire les contes de fées, et l'exercice de ses talents à tracer au crayon un dessin de broderie ou à s'accompagner sur la harpe la romance du jour. Bientôt alors l'ennui s'emparait d'elle et souvent elle s'endormait sur son sofa, jusqu'au moment où l'on venait l'avertir que le dîner était servi. Se réveillant alors en sursaut et s'agitant un peu pour la première fois de la journée, elle arrangeait à la hâte ses beaux cheveux blonds, passait une robe élégante et descendait au salon (Bouilly, *Contes à mes petites amies*, page 68, tome I[er]).

VI. *Explication du texte. —* 1° Que veut dire : *a*) était l'idole de sa famille ; *b*) unique objet de leur tendresse ; *c*) héritier, héritière ; *d*) héritière d'une grande fortune? 2° Qu'entendez-vous par cette expression : « Elle avait été élevée dans un oubli total de ce qui regarde l'intérieur d'une maison? » 3° Qu'entendez-vous par cette expression : Dans une ignorance complète de toutes les nécessités de la vie? 4° Qu'entendez-vous ici par : l'intérieur d'une maison? 5° par : les nécessités de la vie? 6° Que signifie : entourée de nombreux domestiques? 7° Qu'appelle-t-on printemps? 8° Que veut dire : bien qu'à peine elle pût compter

quatorze printemps? 9° Que veut dire : assise nonchalamment? 10° Que veut dire : indécise dans ses goûts? 11° Que veut dire : elle bornait ses études à relire les contes des fées, etc.? 12° Que veut dire : l'ennui s'emparait d'elle? 13° Que veut dire : se réveillant en sursaut? 14° Que veut dire : elle arrangeait à la hâte.

j. *Canton d'Aubel.*

I. *Écriture.* — Le jury choisit un exemple du cahier d'écriture publié par la Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire dans la province de Liège. Il est intitulé : *Peu et bon*. L'entête sera écrit en grand et le reste en fin.

II. *Dictée.* — La modestie (page 136 du *Cours de langue maternelle*, par Braun). La phrase « Dieu récompensera le verre d'eau que tu auras donné au pauvre » sera analysée grammaticalement.

III. *Arithmétique.* — 1° Écrivez en chiffres, cinq millions, cinq mil cinq cent cinq? 2° Quatre ouvriers ont fait vingt mètres d'ouvrage, combien neuf ouvriers en feront-ils dans le même temps? 3° Calculez le revenu annuel d'un capital de 48,150 francs à l'intérêt de 4 p. c. 4° Les zéros placés à la droite d'une fraction décimale en changent-ils la valeur?

IV. *Système légal des poids et mesures.* — 1° Combien de décilitres faut-il pour un hectolitre? Que coûteront trois mètres six décamètres six centimètres d'un drap dont le mètre coûte 25 fr. 40 c.?

V. *Lecture.* — Pour le français, il est fait choix de la narration intitulée : « Le friand puni » (page 129 du *Cours de langue maternelle*, par Braun). Pour le flamand, de celle ayant pour titre : « Vlyt geeft schatten », du livre : *Eersten leesboek voor de hoogste klasse eener lagere school*, par Pietersz, page 47; enfin, pour l'allemand, la seconde narration du *Recueil de morceaux de littérature allemande*, par Princken, intitulé : « Die Edelsteine », page 2. Pour l'explication du texte, l'on interrogera les Français sur les mots : « arbre élancé, fils désobéissant et enfant friand, » et sur la phrase : « Vois-tu, lui dit le père, qui revint sur ses pas, c'est la punition de ta friandise; » pour les Flamands, sur les mots : « spitteden, wynberg, sterfbed, » et sur la proposition : « Na dat de droefheid zyner kinderen eenigzints bedaerd was, » et pour les Allemands, sur les mots : « Stolz, Edelsteine, der Reiche » et sur la proposition « und einen andern Genuss habet ihr doch auch nicht. »

G. Province de Limbourg.

a. *Canton de Beeringen.*

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° Wie heeft hemel en aerde geschapen? Hoeveel dagen heeft hy daertoe besteed? Welk schepsel heeft God den laetsten dag geschapen? en waerom heeft hy dit den laetsten dag geschapen? 2° Wat moeten wy gelooven? Wat hoopen en wie moeten wy beminnen? Hoe moeten wy gelooven en hoe moeten wy beminnen? Waerom moeten wy gelooven, hoopen en beminnen.

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Indien een cubieke decimeter zuiver water een kilogram weegt, hoeveel kilogrammen water gaen er dan in een regenbak, die 16 meters diep, 21 meters lang en 18 meters breed is? 2° Zoekt het getal, welk met 0,00075 vermenigvuldigd zynde het zelfde product geeft als 0,08 vermenigvuldigd met 75.

III. *Langue maternelle.* — 1° Welk verschil is er tusschen slagten en slachten, liggen en leggen, meiden en myden, wassen en wasschen, nog en noch? 2° Verbind met elkander, door middel van gepaste voegwoorden, de voorstellen die onder dezelfde numero staen : De dag brak aen — de koopman vertrok. Deze boom kan nog geene vruchten geven — hy heeft niet gebloeid. Wy eten om te leven — wy leven niet om te eten. Deze man is arm — hy is met zyn lot tevreden. Versmaed geene armen — armoede vermindert des menschen waerde niet.

IV. *Écriture.* — (Moyenne) : De yver maekt den arbeid zoet. (Fine) : Godsdienst biedt het hoogst geluk in genoegen en druk.

b. *Canton de Brée.*

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° Welke voorwaerden zyn er noodig tot eenen goeden en geoorloofden eed? Door wien en waerom werd de heilige Johannes ter dood

gebragt? Welke voorwaerde ontbrak er aen den eed van Herodes? 2° Wat al weldaden mogen wy van de heilige maegd verwachten, niet alleen in ons leven, maer ook in ons sterven? Waer en by welke gelegenheid heeft Jesus zyn eerste mirakel gedaen? Men geve hiervan een kort verhael en men zegge met weinige woorden wat wy daeruit moeten opmaken.

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Een landbouwer verkoopt 125 hectoliters koren en even zooveel hectoliters tarwe. Hoeveel franken ontvangt hy, indien men het koren betaelt tegen 9 fr. 50 c. den hectoliter en vyf hectoliters tarwe zooveel kosten als negen hectoliters koren? 2° Een eigenaer heeft twee stukken land, het eene van 14 hectaren 80 aren en het andere van 12 aren 15 centiaren, gewaerdeerd aen 12 fr. 60 c. de are. Hy verruilt dezelve met zynen gebuer tegen een parceel grond van 9 hectaren 70 centiaren, geschat aen 17 fr. 80 c. de are. Hoeveel moet hem voor de meerder-waerde door zynen buerman uitgekeerd worden?

III. *Écriture.* — (Petits caractères) : « Die trouw zyn arbeid heeft gedaen,
Voelt zyne borst van blydschap slaen. »

(En caractères moyens) : « Zwygen wekt zelden berouw. »

IV. *Langue maternelle.* — *a.* Maekt twee voorstellen van elk der volgende voorstellen, zonder er den zin van te veranderen : 1° « De onderwyzer verheugt zich over de vlyt zyner leerlingen; » 2° « Een mensch zonder goede zeden wordt niet geacht »; 3° Onze haen kraeide voor den opgang der zon; » 4° « Jezus werd onder de regering van keizer Augustus geboren; » 5° « Spreek verstaenbaer; *b.* Een man, dien ik vraeg wat hy voornemens is te doen, antwoordt my : « Ik zal een land en eenen hof koopen. Ik zal koren in myn land zaeyen en aerdappels in mynen hof planten, ik zal het koren met een werktuig, dat zeissen heet, afmaeyen; ik zal het in schooven binden en in myne schuer opstapelen. Alsdan zal ik myne aerdappelen inoogsten en er een gedeelte van ter markt dragen. Het graen dat ik zal dorschen, zal ik in groote zakken gieten en doen malen. » Hoe zou die man my geantwoord hebben indien hy reeds gedaen had hetgene hy voornemens was te doen?

c. *Canton de Herck-la-Ville.*

I. *Religion.* — 1° Waeraf schiep God de eerste menschen? Waervan schiep hy de eerste vrouw? Wie is van die eerste menschen voortgekomen? 2° Wie van de kinderen van Adam is eerst gestorven? Welk was de oorzaek van zyne dood? Wat is er van de dood te gelooven?

II. *Écriture.* — (En grand) : De yver. — (En moyen) : Zwygen wekt zelden berouw.

III. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Welk is het gewigt van een cubieken meter, 345 cubieke decimeters, 715 cubieke centimeters en 400 cubieke millimeters zuiver water? Drukt het gewigt uit in kilogrammen, hectogrammen, enz.; 2° Een landbouwer verkoopt 125 hectoliters koren en even zooveel hectoliters tarwe; hoeveel franken ontvangt hy, indien men hem het koren betaelt tegen 9 fr. 50 c. den hectoliter, en 5 hectoliters tarwe zooveel kosten als 9 hectoliters koren?

IV. *Langue maternelle.* — *a.* Maekt : 1° een voorstel samengesteld uit een onderwerp, een bedryvend werkwoord, een voorwerp en eene bepaling van tyd; 2° een voorstel samengesteld uit een onderwerp, een bedryvend werkwoord, een voorwerp, eene bepaling van tyd en eene bepaling van plaets; 3° een voorstel samengesteld uit een onderwerp, een bedryvend werkwoord, een voorwerp, eene bepaling van tyd, eene bepaling van plaets en eene bepaling van wyze. *b.* Verandert in de volgende volzinnen, de *lydende* werkwoorden in *bedryvende* en de *bedryvende* in *lydende*, zonder den zin te veranderen : 1° De vlytige leerlingen worden van den onderwyzer geprezen; 2° Wie de wetten overtreedt, wordt door de overheid gestraft; 3° Wy werden vroeger verwacht dan wy konden komen; 4° Spys en drank voeden het lichaem; beweging onderhoudt de gezondheid; 5° Men moet de waerheid erkennen.

H. Province de Luxembourg.

Canton d'Arlon.

(Les élèves ont la faculté de répondre en allemand ou en français.)

A. Épreuve orale. — I. *Lecture* française courante. — II. *Interrogations* sur la lecture, en allemand. — III. *Calcul mental,* 4 questions : une addition, une soustraction, une multi-

plication et une division. — IV. *Chant*, 8 questions : 1° la gamme en do majeur; 2° un petit morceau à solfier; 3° un petit air, au choix de l'élève, à chanter de mémoire, et 5 autres questions sur les principes de la musique vocale.

B. ÉPREUVE ÉCRITE. — I. *Religion, morale et histoire sainte.* — II. *Calligraphie.* Les élèves écriront une page qui doit contenir : 1° une ligne de majuscules françaises à commencer par A; 2° grosse anglaise, un mot donné; 3° fine anglaise, une ligne; 4° fine allemande, une ligne; 5° une ligne de majuscules allemandes; 6° en ronde ou en gothique, le nom de l'élève et celui de son domicile. — III. *Dictée* allemande, un petit morceau en vers. — IV. *Exercices de rédaction.* On dictera un sommaire d'idées que les élèves devront ensuite écrire en forme de lettre. — V. *Grammaire allemande. Théorie :* On tirera au sort, dans la série A, une question facile et une difficile. *Pratique :* On tirera au sort, dans la série B, une question facile et une difficile. — VI. *Calcul chiffré. Théorie :* On tirera au sort, dans la série C, une question facile et une difficile. *Pratique :* Le jury donnera à résoudre un problème facile et un difficile. — VII. *Système légal des poids et mesures. Théorie :* Le jury tirera au sort, dans la série D, deux questions. *Pratique :* On donnera à résoudre un problème facile et un difficile sur les mesures décimales.

SÉRIE A (22 questions faciles et 9 difficiles). — *Langue allemande. Questions sur la grammaire.* — I. *Questions faciles :* 1° Qu'est-ce qu'un mot? 2° En quoi consiste un mot? 3° Comment divise-t-on les lettres et donnez-en de chaque espèce? 4° Combien d'espèces de mots y a-t-il? Nommez-en quelques-uns et donnez de chaque espèce un exemple. 5° Qu'est-ce qu'un substantif? 6° Qu'est-ce qu'un article; 7° Un adjectif? 8° Un pronom? 9° Un verbe? 10° Un adverbe? 11° Une préposition? 12° Une conjonction? 13° Une interjection? 14° Combien de genres a-t-on en allemand? Nommez-les. 15° Combien de nombres a-t-on en allemand? Nommez-les. 16° Quand emploie-t-on le singulier et quand le pluriel? 17° Quel adjectif déterminatif met-on devant un substantif masculin, un féminin et un neutre? 18° Comment un verbe actif est-il transformé en verbe passif? 19° Combien de modes y a-t-il, sans autres explications? 20° Nommez les pronoms personnels. 21° Qu'est-ce qu'une racine et un dérivé? 22° Qu'est-ce qu'un mot simple et un mot composé?

II. *Questions difficiles :* 1° Quand emploie-t-on une lettre majuscule? 2° En combien de classes divise-t-on les pronoms? Nommez-les et donnez un exemple pour chaque espèce. 3° Quelles sont les principales règles de l'orthographe? 4° Qu'est-ce qu'un verbe actif? Donnez un exemple. A quoi le reconnaît-on? 5° Comment forme-t-on le comparatif et le superlatif? (sans exemple) 6° Comment se nomment, dans des noms composés, le premier et le dernier mot? (un exemple) 7° Quand l'adjectif est-il changé en adverbe? 8° Quelle est l'ancienne et la nouvelle forme de déclinaison? 9° Quelle est l'ancienne et la nouvelle forme de conjugaison, ainsi que l'irrégulière?

SÉRIE B (6 questions faciles et 10 difficiles). — *Langue allemande Questions pratiques.* — I. *Questions faciles :* 1° Le jury donne un substantif à décliner d'après la forme *der Vater,* le Père, précédé d'au moins un adjectif; 2° comme : le fils; 3° la ville; 4° le village; 5° la femme; 6° le comte.

II. *Questions difficiles :* 1° On donne un verbe à conjuguer d'après le modèle *lieben,* aimer; 2° comme : parler; 3° chanter; 4° prier; 5° écrire; 6° souffler; 7° chevaucher; 8° commander; 9° creuser. 10° Déclinez les pronoms personnels : je, tu, il, elle.

SÉRIE C (25 questions faciles et 11 difficiles). — *Arithmétique. Questions théoriques.* — I. *Questions faciles :* 1° Qu'est-ce qu'un nombre? 2° Comment écrit-on en chiffres un nombre donné? 3° Comment lit-on un nombre écrit en chiffres? Le jury indiquera les chiffres. 4° Qu'est-ce qu'un nombre décimal? 5° Comment écrit-on en chiffres un nombre composé de parties décimales? Le jury donnera un exemple. 6° Qu'est-ce que la multiplication et comment s'appellent les trois nombres principaux qui la composent? 7° Comment multiplie-t-on un nombre entier par un autre nombre d'un seul chiffre? 8° Comment multiplie-t-on un nombre quelconque par un nombre de plusieurs chiffres? 9° Comment se fait la multiplication des nombres décimaux? 10° Qu'est-ce que la division et comment s'appellent les trois nombres principaux de toute division? 11° Comment divise-t-on un nombre quelconque par un autre nombre d'un seul chiffre? 12° Comment fait-on la division quand le

diviseur est composé de plusieurs chiffres? 13° Comment fait-on la division lorsqu'il n'y a de décimales qu'au dividende? 14° Comment fait-on la division si le dividende et le diviseur ont le même nombre de chiffres décimaux? 15° Comment fait-on la division quand le diviseur et le dividende n'ont pas le même nombre de chiffres décimaux? 16° Que faut-il faire dans une division de nombres entiers, si la division ne se fait pas exactement et qu'on veut avoir des décimales au quotient? 17° Comment énonce-t-on un nombre entier suivi de décimales? 18° Que faut-il faire dans la soustraction, s'il arrive que le chiffre inférieur soit plus élevé que le chiffre supérieur? 19° Que faut-il faire dans la soustraction, si le chiffre sur lequel on doit emprunter est un zéro? 20° Que faut-il faire si le dividende et le diviseur sont terminés par des zéros? 21° Que faut-il faire pour ajouter ensemble des nombres composés de plusieurs chiffres? 22° Que faut-il faire si l'un des dividendes partiels ne contient pas le diviseur? 23° Comment la valeur d'un chiffre change-t-elle quand on le recule d'un rang vers la gauche ou vers la droite? 24° Quand le quotient partiel est-il exact? 25° Comment multiplie-t-on un nombre entier par 10, par 100, par 1,000, etc., et comment multiplie-t-on un nombre décimal par 10, par 100, par 1,000, etc.?

II. *Questions difficiles :* 1° Comment convertit-on un nombre fractionnaire en une fraction? 2° Comment convertit-on en nombre fractionnaire une fraction qui est plus grande que l'unité? 3° Comment réduit-on deux fractions au même dénominateur? Démontrez que les fractions n'ont pas changé de valeur? 4° Comment écrit-on une fraction et qu'en indiquent les deux termes? 5° Quelle est la principale règle pour réduire plus de deux fractions au même dénominateur? 6° Comment fait-on l'addition des nombres fractionnaires? 7° Comment fait-on la soustraction des nombres fractionnaires, si la fraction à soustraire est plus grande que l'autre? 8° Comment multiplie-t-on une fraction par une fraction? (avec la démonstration.) 9° Comment divise-t-on une fraction par une fraction? (avec la démonstration). 10° Comment convertit-on une fraction ordinaire en décimales? 11° Comment convertit-on une fraction décimale en fraction ordinaire?

Série D. — *Système légal des poids et mesures.* — *Questions théoriques :* 1° Quelles sont les unités fondamentales du système légal des poids et mesures? 2° Qu'est-ce que le mètre et quels en sont les multiples et les subdivisions? 3° Qu'est-ce que l'are et quels en sont le multiple et les subdivisions? 4° De même, le stère? 5° De même, le litre? 6° le gramme? 7° le franc? 8° Comment l'are, le stère, le litre, le gramme et le franc dérivent-ils du mètre? 9° Comment écrit-on les mesures décimales en chiffres? 10° Que signifient les mots : Déca, hecto, kilo, myria, déci, centi, milli?

I. Province de Namur.

« Malgré les recherches faites dans les archives provinciales et dans celles de l'inspection primaire, il a été impossible de retrouver les questions posées dans le concours de 1849. » (Lettre de M. le gouverneur de la province, en date du 31 janvier 1882.)

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

1re catégorie d'établissements : Établissements du degré inférieur (plus tard Écoles moyennes).

Nous croyons devoir rattacher à cette section le concours décrété par l'arrêté royal du 2 novembre 1848 entre les élèves de la division la plus avancée des écoles primaires supérieures du gouvernement, ainsi que des établissements portant la dénomination d'*Écoles industrielles, commerciales et agricoles,* fondés par les communes avec l'appui du gouvernement. Ce sont,

en effet, ces établissements que la loi de 1850 allait ranger dans l'enseignement moyen (du degré inférieur) en leur donnant le nom d'*Écoles moyennes*.

A. *Organisation. — Matières du concours.*

Le concours fut organisé par province. La province de Limbourg ne possédant qu'une seule institution de ce genre (l'école primaire supérieure de Saint-Trond), cet établissement fut admis à concourir avec les écoles primaires supérieures de la province d'Anvers. Préalablement au concours, il y eut, dans chaque école, un examen pour la désignation des élèves qui seraient admis à concourir : l'examen eut lieu dans la première quinzaine du mois d'août. Cette mission préparatoire avait été confiée à des jurys composés de l'inspecteur cantonal du ressort, d'un membre du corps enseignant de l'école, choisi par la commission administrative, et du directeur d'une des écoles concurrentes, désigné par la députation permanente du conseil provincial. Après s'être fait représenter les registres contenant les notes sur le travail et la conduite des élèves pendant l'année, ces jurys avaient interrogé les élèves sur les matières formant le programme du concours. A la suite de l'interrogation, ils avaient classé les élèves par ordre de mérite. Les premiers de la liste, à concurrence d'un élève sur 10, étaient admis au concours.

Les divisions les plus avancées des établissements de la province du Luxembourg ne se composant que d'un nombre peu considérable d'élèves, les jurys préparatoires furent autorisés à désigner le double du nombre fixé, c'est-à-dire deux élèves sur dix. L'école primaire supérieure de Neufchâteau, n'ayant pas eu d'élèves cette année dans sa première division, ne put prendre part au concours.

Le concours eut lieu par écrit et oralement au chef-lieu de chaque province, au jour fixé par la députation permanente du conseil provincial : il porta sur les matières suivantes :

1° La religion, la morale et l'histoire sainte;

2° La langue maternelle;

3° L'arithmétique et l'exposition raisonnée du système légal des poids et mesures;

4° Le dessin linéaire, l'arpentage et les autres applications de la géométrie pratique;

5° Des notions des sciences naturelles applicables aux usages de la vie;

6° Les éléments de la géographie et de l'histoire, de la géographie et de l'histoire de la Belgique;

7° La lecture expressive;

8° La calligraphie;

9° Les notions élémentaires de la musique.

L'ensemble d'un travail parfait était représenté par un maximum de 200 points, répartis ainsi qu'il suit entre les diverses matières qui faisaient l'objet du concours :

Religion, morale et histoire sainte	30 points.
Langue maternelle	30 —
Arithmétique et système légal des poids et mesures.	25 —
Histoire et géographie	25 —
Dessin linéaire	20 —
Notions des sciences naturelles	20 —
Lecture expressive	20 —
Calligraphie	20 —
Musique	10 —
Total. . . .	200 points.

Un arrêté ministériel du 19 février 1849 décidait :

« Qu'un prix extraordinaire serait décerné à l'élève qui aurait obtenu au moins 160 points; un prix ordinaire à chacun des deux élèves qui auraient obtenu le plus de points entre 160 et 120; un accessit à chacun des trois élèves qui auraient obtenu au moins 90 points. »

En conséquence de cette disposition, il ne pouvait être décerné, en province, qu'un prix extraordinaire, deux prix ordinaires et trois accessits. — Les prix consistaient en livres.

B. *Établissements concurrents. — Jurys.*

PROVINCES.	ÉCOLES CONCURRENTES.	Nombre d'élèves admis à concourir.	JURYS.
Anvers et Limbourg.			MM.
	École primaire supérieure d'Anvers .	3	Smolderen, membre de la députation permanente, président.
	Id. id. de Malines.	3	L'inspecteur provincial de l'enseignement primaire.
	Id. id. de St-Trond	2	L'inspecteur diocésain.
	Id. id. de Turnhout	1	Bastien, directeur de l'école primaire supérieure d'Anvers.
	—		Kops, directeur de l'école primaire supérieure de Malines.
	Le concours eut lieu à Anvers le 16 août.		Timmermans, directeur de l'école primaire supérieure de Saint-Trond.
	—		Sanders, directeur de l'école primaire supérieure de Turnhout.
Brabant.	École primaire supérre de Bruxelles .	7	Herry, membre de la députation permanente, président.
	Id. id. de Jodoigne .	2	L'inspecteur provincial.
	Id. id. de Louvain. .	1	L'inspecteur diocésain.
	—		Pietersz, directeur de l'école de Bruxelles.
	Le concours eut lieu à Bruxelles le 17 août.		Thaon, id. de Jodoigne.
	—		Arens id. de Louvain.

PROVINCES.	ÉCOLES CONCURRENTES.	Nombre d'élèves admis à concourir.	JURYS.
Flandre occidentale.	École primaire supérieure de Bruges .	2	Vrambout, membre de la députation permanente, président.
	Id. id. de Courtrai	2	L'inspecteur provincial.
	Id. id. de Furnes .	2	L'inspecteur diocésain.
	—		Brans, directeur de l'école de Bruges.
	Le concours eut lieu à Bruges le 11 août.		Clément, directeur de l'école de Courtrai.
	—		Morel, directeur de l'école de Furnes.
Flandre orientale.	École primaire supérieure d'Alost . .	3	Verkest, membre de la députation permanente, président.
	Id. id. de Gand. .	3	L'inspecteur provincial.
	Id. id. de Renaix .	2	L'inspecteur diocésain.
	—		Van Nerum, directeur de l'école d'Alost.
	Le concours eut lieu à Gand, le 29 août.		Willequet, id. de Gand.
	—		Van Blaeren, id. de Renaix.
Hainaut.	École commerciale et industrielle de Beaumont	3	Defacqz, membre de la députation permanente, président.
	École primaire supérieure de Mons .	2	L'inspecteur provincial.
	École commerciale et industrielle de Péruwelz	2	L'inspecteur diocésain.
	École primaire supérieure de Thuin .	2	Laduron, directeur de l'école de Beaumont.
	Id. id. de Tournai.	1	Lenoir, id. de Mons.
	—		Dujardin, id. de Péruwelz.
	Le concours eut lieu à Mons, le 11 septembre.		Staumont, id. de Thuin.
	—		Du Hamel, id. de Tournai.
Liège.	École primaire supérieure de Limbourg	1	Muller, membre de la députation permanente, président.
	École industrielle et commerciale de Stavelot	1*	L'inspecteur provincial.
	—		L'inspecteur diocésain.
	Le concours eut lieu à Liège, le 20 août.		Trillet, directeur de l'école de Limbourg.
Luxembourg.	École primaire supérieure de Marche .	2	Geoffroy, membre de la députation permanente, président.
	Id. id. de Virton .	4	L'inspecteur provincial.
	—		Thill, inspecteur cantonal ecclésiastique, à Arlon (en remplacᵗ de l'inspecteur diocésain, empêché).
	Le concours eut lieu à Arlon, le 21 août.		Fivet, directeur de l'école de Marche.
	—		De Condé, id. de Virton.
Namur.	École commerciale et industrielle d'Andenne	1	Everaerts, membre de la députation permanente, président.
	École primaire supérieure de Dinant .	1	L'inspecteur provincial.
	Id. id. de Namur .	1	L'inspecteur diocésain.
	Id. id. de Philippeville	2	Willequet, directeur de l'école d'Andenne.
	—		Dwelshauwers, id. de Dinant.
	Le concours eut lieu à Namur, le 20 août.		Van Dooren, id. de Namur.
	—		Lacenaire, id. de Philippeville.

* Cet élève ne se présenta pas au concours.

C. *Lauréats.*

LAURÉATS.	ÉCOLES AUXQUELLES ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 200).
Anvers et Limbourg.		
Prix extraordinaire : Louis Stevens	École de Turnhout.	169 1/4
Prix ordinaires : Joseph Deschan	Id. d'Anvers.	154 3/4
Prix ordinaires : J.-B. Meulepas	Id. id.	154 1/2
1er accessit. Henri Thomas	Id. id.	145
2e id. Arthur Peeters	Id. de Saint-Trond.	144 1/2
3e id. Constantin Hagaerts	Id. de Malines.	143 1/2
Mention honorable. Florimond Kops	Id. id.	121 3/4
Mention honorable. François Broers	Id. id.	114
Mention honorable. Théophile Moreau	Id. de Saint-Trond.	105 1/4
Brabant.		
Prix extraordinaire : Nicolas Mertens	École de Bruxelles.	165
Prix ordinaires : Zéphyrin Grégoire	Id. de Jodoigne.	161
Prix ordinaires : Paul Putzeys	Id. de Bruxelles.	161
1er accessit : Eugène Gérard	Id. de Jodoigne.	160
2e id. Philémon Bailly	Id. de Bruxelles.	155
3e id. Louis Genis	Id. id.	143
Mention honorable : Auguste Vandegehuchte	Id. id.	?
Mention honorable : Joseph Pepermans	Id. id.	?
Mention honorable : Félix Ackermans	Id. de Louvain.	?
Mention honorable : Charles Bartholeyns	Id. de Bruxelles.	?
Flandre occidentale.		
Prix extraordinaire : non décerné.		
Prix ordinaires : Joseph De Tilly	École de Bruges.	158 3/4
Prix ordinaires : Jules Coucke	Id. de Courtrai.	158 1/2
1er accessit : Louis Couvreur	Id. de Furnes.	140 1/4
2e id. ... Den Duyts	Id. de Bruges.	139 3/4
3e id. Alphonse-Romain Legae	Id. de Courtrai.	135 3/4
3e id. Auguste Maerten	Id. de Furnes.	135 3/4
Flandre orientale.		
Prix extraordinaire : Joseph Roels	École d'Alost.	166
Prix ordinaires : Edmond Berteloit	Id. id.	165
Prix ordinaires : Alfred De Buck	Id. de Gand.	165
1er accessit : Adolphe Dutry	Id. id.	153
2e id. Oscar Vande Putte	Id. de Renaix.	152 1/4
3e id. Hippolyte Buys	Id. d'Alost.	148 1/2
Mention honorable : Alphonse Fontaine	Id. de Renaix.	?
Mention honorable : Amand De Buck	Id. de Gand.	?
Hainaut.		
Prix extraordinaire : Émile Ryez	École de Thuin.	158*

* L'administration supérieure, en décernant un prix extraordinaire à l'élève Ryez, qui avait cependant deux points de moins que le minimum exigé pour l'obtention d'un prix extraordinaire, a eu, dit le rapport officiel, « égard au nombre considérable et à l'importance des questions posées sur chaque matière ».

LAURÉATS.	ÉCOLES AUXQUELLES ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 200).
1er prix ordinaire : Jules Clavel	École de Beaumont.	154 1/2
2e id. Gustave Dereume	Id. de Mons.	153 1/2
1er accessit : Augustin Marlier	Id. de Péruwelz.	150
1er accessit : Joseph Linskens.	Id. de Mons.	150
3e id. Léopold Buisseret.	Id. de Beaumont.	144 3/4
Mention honorable : Étienne Williame	Id. de Péruwelz.	?
Mention honorable : Édouard Bourcet	Id. de Tournai.	?
Mention honorable : Léon Bourlard	Id. de Beaumont.	?
Mention honorable : Edmond Houze	Id. de Thuin.	?
Liège.		
Prix ordinaire : Joseph-Pierre Gillez	École de Limbourg.	155
Luxembourg.		
Prix extraordinaire : non décerné.		
1er prix ordinaire : Louis Henri	École de Marche.	149
2e id. Paul Willière	Id. de Virton.	146 1/4
1er accessit : Charles Botte	Id. id.	135
2e id. Jules Collin	Id. de Marche.	128
3e id. Édouard Capon	Id. de Virton.	124 3/4
Mention honorable : François Leclerc.	Id. id.	?
Namur.		
Prix extraordinaire : Désiré Melot	École de Namur.	161 1/8
1er prix ordinaire : Victor Lacenaire	Id. de Philippeville.	153 1/24
2e id. Eugène Wenckre	Id. de Dinant.	143 1/4
1er accessit : Charles Labarthe	Id. de Philippeville.	141 3/8
2e id. Joseph Petit	Id. d'Andenne.	116 1/5

2e catégorie d'établissements : Athénées et collèges.

I. *Extension du concours à la section commerciale et industrielle.*

Un nouvel élément est introduit dans le concours des athénées et des collèges à partir de 1849. La division supérieure de la section commerciale et industrielle, qui existait déjà dans un grand nombre d'établissements, fut appelée à concourir. (Arrêté royal du 2 novembre 1848.)

Toutefois, comme le gouvernement avait constaté d'assez notables différences dans l'enseignement des classes de cette section et dans la force des élèves, il divisa en deux catégories les établissements qui seraient appelés à concourir. Dans la première furent rangés tous ceux qui possédaient un enseignement industriel et commercial complet; dans la seconde, tous ceux qui n'avaient encore que trois années d'études

Pour le concours dans la première catégorie, on adopta le programme suivant :

Exercices sur les langues française, flamande, allemande, anglaise; — histoire nationale; — géographie moderne, particulièrement au point de vue industriel et commercial; — géométrie élémentaire et trigonométrie plane; — statique et éléments de mécanique; — éléments de géométrie descriptive; — physique; — chimie; — dessin des machines; — opérations commerciales (opérations de banque, d'expéditions, d'assurances, etc.); — éléments de droit commercial; — économie politique.

Le concours des établissements de la seconde catégorie était réglé d'après le programme suivant :

Français, allemand (et flamand dans les provinces flamandes); grammaire et exercices de traduction; — géographie complète; — histoire nationale; — mathématiques élémentaires et principalement l'arithmétique, avec des applications au commerce; — la tenue des livres en partie simple et en partie double et la calligraphie; — le dessin linéaire; — notions élémentaires de physique et d'histoire naturelle.

II. *Matières du concours. — Nature, nombre et valeur des épreuves. Établissements concurrents. — Jurys.*

Les matières du concours qui pouvaient faire l'objet de l'épreuve pratique dans les classes d'humanités furent les mêmes qu'en 1848.

Les dispositions adoptées en 1848 pour déterminer le nombre et la nature des épreuves dans les classes d'humanités et le cours supérieur de mathématiques, furent maintenues.

Pour le concours des classes d'humanités et celui de mathématiques supérieures, rien ne fut modifié non plus aux dispositions concernant le nombre des points attribués à chaque épreuve, le nombre de points exigé pour l'admission à l'épreuve orale, l'appréciation du travail des concurrents et les règles suivies pour décerner les prix.

Pour le concours nouveau de la section industrielle et commerciale, il n'y eut qu'une épreuve (par écrit). Il fallut obtenir 80 points sur 100 pour avoir droit à un prix.

Le sort désigna comme sujet de l'épreuve pratique dans les classes d'humanités : en 4e, une version grecque; en 3e, un thème latin; en 2e, une composition latine; en rhétorique, un discours en langue latine.

Prirent part au concours :

1° Les 25 établissements qui avaient concouru en 1848 (moins le collège de Beeringen, qui fut dispensé);

2° Le collège d'Enghien (pour le concours dans les classes d'humanités);

3° L'école centrale de commerce et d'industrie établie à Schaerbeek (pour le concours de mathématiques et celui de la section industrielle et commerciale);

4° Les écoles commerciales et industrielles de Visé et de Wavre (pour le concours de la section industrielle et commerciale).

Étaient membres du jury :

Pour la rhétorique et la seconde : MM. Baguet, Bormans et Mathieu, homme de lettres, agrégé de l'université de Liége;

Pour la 3e et la 4e : MM. Kaieman, professeur à l'école normale de Nivelles, Lhoir, Loumyer; suppléant, M. Lebrun;

Pour la classe supérieure de mathématiques : MM. Devaux, inspecteur général des mines, Meyer, Timmermans;

Pour la section commerciale et industrielle : MM. Andries, sous-ingénieur, attaché à l'école du génie civil; Delepierre, homme de lettres, secrétaire de légation; Martynowski, agrégé à l'université de Liége; Trasenster, professeur à la même université.

III. *Sujets de composition. — Classement des établissements d'après les moyennes. — Lauréats.*

A. QUATRIÈME.

ÉPREUVE PRATIQUE (quatre heures).

Une ancienne allégorie nous montre Hercule, au sortir de l'enfance, incertain sur le choix de la route à suivre dans le cours de sa vie. Deux femmes, représentant l'une le Vice, l'autre la Vertu, s'approchent de lui. Après que la première a tenté de le séduire, la seconde lui parle en ces termes :

Καὶ ἐγὼ ἥκω πρὸς σέ, ὦ Ἡράκλεις, εἰδυῖα τοὺς γεννήσαντάς σε, καὶ τὴν φύσιν τὴν σήν ἐν τῇ παιδείᾳ καταμαθοῦσα · ἐξ ὧν ἐλπίζω, εἰ τὴν πρὸς ἐμὲ ὁδὸν τράποιο, σφόδρ᾽ ἄν σε τῶν καλῶν καὶ σεμνῶν ἐργάτην ἀγαθὸν γενέσθαι. Οὐκ ἐξαπατήσω δέ σε προοιμίοις ἡδονῆς, ἀλλ', ἧπερ οἱ θεοὶ διέθεσαν, τὰ ὄντα διηγήσομαι μετ' ἀληθείας. Τῶν γὰρ ὄντων ἀγαθῶν καὶ καλῶν οὐδὲν ἄνευ πόνου καὶ ἐπιμελείας θεοὶ διδόασιν ἀνθρώποις · ἀλλ' εἴτε τοὺς θεοὺς ἵλεως εἶναί σοι βούλει, θεραπευτέον τοὺς θεούς · εἴτε ὑπὸ φίλων ἐθέλεις ἀγαπᾶσθαι, τούς φίλους εὐεργετητέον · εἴτε γῆν βούλει σοι καρποὺς ἀφθόνους φέρειν, τὴν γῆν θεραπευτέον · εἴτε διὰ πολέμου ὁρμᾷς αὔξεσθαι, καὶ βούλει δύνασθαι τούς τε φίλους ἐλευθεροῦν καὶ τοὺς ἐχθροὺς χειροῦσθαι, τὰς πολεμικὰς τέχνας αὐτάς τε παρὰ τῶν ἐπισταμένων μαθητέον, καὶ ὅπως αὐταῖς δεῖ χρῆσθαι ἀσκητέον · εἰ δὲ καὶ τῷ σώματι βούλει δυνατὸς εἶναι, τῇ γνώμῃ ὑπηρετεῖν ἐθιστέον τὸ σῶμα καὶ γυμναστέον σὺν πόνοις καὶ ἱδρῶτι.

ÉPREUVE THÉORIQUE (six heures).

Grammaire grecque. — Indiquer la valeur et l'emploi de l'*optatif.* Indiquer des exemples.

Grammaire latine. — Indiquer la valeur des prépositions *a* ou *ab*, *e* ou *ex*, *inter*, *per*, *prœter*, *pro*, dans les verbes composés. Citer des verbes dans la composition desquels entrent ces prépositions.

Grammaire française. — Donner un exemple de chacun des cas dans lesquels le participe passé est variable. Indiquer, en outre, à quelle règle chacun de ces exemples se rapporte.

Histoire romaine. — Raconter brièvement les principaux faits de la guerre de Spartacus contre Rome.

Géographie ancienne. — En combien de provinces la Germanie était-elle divisée? Quels étaient les principaux peuples compris dans ces provinces?

Arithmétique. — A quel taux d'intérêt simple faudrait-il placer un capital pour qu'au bout de quinze ans il se fût accru dans le rapport de 5 à 8?

Classement des établissements concurrents.

Numéros d'ordre.	Établissements concurrents.	Épreuve pratique (800 points). Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne des points obtenus sans les absences.	avec les absences.	Classement.	Épreuve théorique (1,200 points). Moyenne des points obtenus sans les absences.	avec les absences.	Classement.	Épreuves réunies (2,000 points). La plus grande moyenne avec les absences.	Classement.	Professeurs.
1	Athénée d'Anvers . .	9	»	9	117.3	117.3	6e	347.2	347.2	2e	464.5	3e	
2	Id. d'Arlon . .	6	»	6	45.6	45.6	11e	150.8	150.8	15e	196.4	15e	
3	Id. de Bruges .	5	»	5	94.4	94.4	10e	212	212	8e	306.4	8e	
4	Id. de Bruxelles.	30	»	29	129	124.8	4e	205	198	12e	322.8	7e	MM. Bech et Kindt.
5	Id. de Gand . .	19	»	17	151.1	108.4	8e	159.1	142.3	16e	250.7	12e	
6	Id. de Hasselt .	6	»	6	335.6	335.6	1er	335.8	335.8	4e	671.4	1er	Bellis et Gerber.
7	Id. de Namur. .	7	2	5	0	0	15e	66	50	22e	67.7	22e	
8	Id. de Tournai .	19	2	17	151.1	108.4	9e	»	»	»	»	» [1]	
9	Collège d'Ath (communal).	3	»	3	0	0	21e	91.6	91.6	18e	91.6	19e	
10	Id. id. (Liessies).	4	»	4	134.5	134.5	3e	455	455	1er	589.5	2e	
11	Id. de Beeringen.	3	1	2	0	20.6	13e	300	203.3	10e	224	13e	
12	Id de Charleroi .	6	»	6	0	0	21e	338.3	338.3	3e	338.3	5e	
13	Id. de Chimay .	6	»	6	139	139	2e	243.3	243.3	6e	382.3	4e	
14	Id. de Dinant. .	8	»	8	0	0	21e	183.1	183.1	13e	183.1	16e	
15	Id. d'Enghien. .	4	»	4	0	0	21e	6.2	6.2	24e	6.2	24e	
16	Id. de Herve . .	9	»	9	115.5	115.5	7e	179.4	179.4	14e	295	9e	
17	Id. de Huy. . .	6	1	4	0	10.3	16e	18.7	14.1	23e	24.4	23e	
18	Id. de Liège . .	21	1	20	140.3	117.5	5e	216.2	206.4	9e	323.9	6e	
19	Id. de Mons . .	19	»	19	30.2	30.2	14e	223.6	223.6	7e	253.8	11e	
20	Id. de St-Trond .	13	2	11	0	9.5	19e	235.4	200.7	11e	210.2	14e	
21	Id. de Soignies .	6	4	2	0	41.3	12e	157.5	59.1	21e	100.4	18e	
22	Id. de Tirlemont.	7	»	7	8.8	8.8	20e	267.1	267.1	5e	275.1	10e	
23	Id. de Tongres .	6	1	5	0	10.3	16e	168	141.6	17e	152	17e	
24	Id. d'Ypres . .	4	»	4	0	0	21e	70	70	19e	70	21e	
25	École de Verviers . .	6	1	5	0	10.3	16e	76	65	20e	75.3	20e	
		232		203									

[1] La moyenne pour l'athénée de Tournai, en y comprenant les points attribués à cinq élèves exclus du concours pour avoir copié les uns sur les autres, est de 451.5. Cet établissement figurerait par conséquent au deuxième rang pour l'épreuve pratique et au troisième pour les deux épreuves réunies. (*Rapport sur le concours de* 1849.)

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve pratique (800 points).	Épreuve théorique (1,200 points).	Total (2,000 points).	PROFESSEURS.
1er accit. Alexis Symon, de Brux.	Athénée de Bruxelles.	350	895	1,245	MM. Bech et Kindt.
2e id. Hectr-Henri Willemaers, de Bruxelles	Id. de Hasselt.	563	545	1,108	Bellis et Gerber.
Ment. hon. Alex. Delmer, d'Ath.	Id. de Bruxelles.	440	560	1,000	

Observation. — Fut exclu du concours, pour avoir copié, un élève de. . . (400 + 845).

B. TROISIÈME.

Épreuve pratique (six heures).

Thème latin. — Rarement l'homme est d'accord avec lui-même; rarement sa conduite répond à son langage. Il se plaint sans cesse de la brièveté de la vie, et il agit comme s'il devait demeurer éternellement sur la terre. Le temps est un fardeau qui l'accable souvent et qu'il voudrait toujours porter.

Le jeune homme n'étend guère sa pensée au delà du temps présent. S'il jette quelquefois les yeux sur l'avenir, le terme de la vie lui apparaît dans un tel éloignement, qu'il échappe presque à ses regards. Il se détermine ainsi à dissiper son temps comme la chose la plus vile, croyant que la saison de la vie où la nature prodigue ses dons les plus précieux appartient tout entière aux jeux et aux plaisirs.

O vous qui faites de votre temps un légitime usage, en cultivant assidûment la vertu, les lettres et les sciences, poursuivez d'un pas égal la carrière que vous avez si heureusement commencée; elle vous offrira, à mesure que vous avancerez, de plus belles fleurs et des fruits plus abondants.

Épreuve théorique (six heures).

Syntaxe grecque. — Quelle est la valeur des prépositions ἀπὸ, ἐπὶ, κατὰ, μετὰ, παρὰ, περὶ dans les verbes composés? Citer des verbes à la composition desquels ces prépositions concourent, et indiquer les modifications diverses que cette adjonction fait subir à la signification primitive de chacun de ces verbes.

Syntaxe latine. — Quels sont les verbes qui se construisent tantôt avec l'infinitif, tantôt avec *ut* et le subjonctif, tantôt avec le subjonctif seul. Donner quelques exemples.

Syntaxe française. — Dire pourquoi les mots en italique, dans les phrases suivantes, sont, les uns au singulier, les autres au pluriel :

1° On se *battit* de part et d'autre en *désespérés;*

2° Comme eux vous *fûtes pauvre* et comme eux *orphelin;*

3° J'ai lu le travail des deux concurrents; ni l'une ni l'autre de leurs compositions ne *sont* bonnes; ni l'une ni l'autre n'*obtiendra* le prix.

Histoire du moyen âge. — Faites le récit succinct des expéditions militaires de Charlemagne.

Géographie. — Quelles sont les principales îles de la Polynésie, et à quelles puissances appartiennent-elles?

Mathématiques. — A quelles conditions doit satisfaire un trinôme pour qu'il soit un carré parfait?

Classement des établissements d'après la moyenne des points.

Numéros d'ordre.	Établissements concurrents.	Épreuve pratique (800 points).						Épreuve théorique (1,200 points).			Épreuves réunies (2,000 points).		Professeurs.
		Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne des points obtenus sans les absences.	Moyenne des points obtenus avec les absences.	Classement.	Moyenne des points obtenus sans les absences.	Moyenne des points obtenus avec les absences.	Classement.	La plus grande moyenne avec les absences.	Classement.	
1	Athénée d'Anvers. .	8	»	8	310	310	9e	524.5	524.5	1er	834.2	1er	MM. Dumont et Neesen.
2	Id. d'Arlon . .	5	»	5	286	286	10e	299	299	8e	585	7e	
3	Id. de Bruges .	3	»	3	226.6	226.6	14e	206.6	206.6	17e	433.3	15e	
4	Id. de Bruxelles.	30	»	28	246	228.7	13e	129.1	120.5	24e	350	23e	Degand et Diricq.
5	Id. de Gand . .	13	2	11	385.8	330.7	7e	318.6	270.7	12e	601	6e	Allewaert, Metzdorf et Schaar.
6	Id. de Hasselt .	7	»	7	184.5	184.5	18e	228.5	228.5	16e	413.4	18e	
7	Id. de Namur. .	10	»	10	180.9	180.9	19e	271.5	271.5	11e	452.4	14e	
8	Id. de Tournai .	11	»	11	392.1	392.1	1er	327.7	327.7	4e	719	3e	
9	Collège d'Ath (communal).	3	1	2	249	175.3	20e	302.5	206.6	17e	382	21e	
10	Id. id. (Liessies).	2	»	2	322	322	8e	300	300	7e	622	4e	
11	Id. de Charleroi .	7	»	7	213.2	213.2	15e	326.4	326 4	5e	539	11e	
12	Id. de Chimay . .	3	»	3	373.3	373.3	2e	246.6	246.6	13e	619	5e	
13	Id. de Dinant . .	5	1	4	431.5	350.8	3e	243.7	198	19e	548.8	10e	Cousot, Bertrand et T.-J. Lambert.
14	Id. d'Enghien . .	1	»	1	337	337	6e	65	65	25e	402	20e	
15	Id. de Herve. . .	3	»	3	346.3	346.3	4e	400	400	3e	746	2e	
16	Id. de Huy . . .	6	»	6	112.5	112.5	24e	152.5	152.5	23e	265	25e	
17	Id. de Liège. . .	16	»	16	211.8	211.8	16e	314.4	314.4	6e	526.3	12e	
18	Id. de Mons. . .	18	2	15	223.3	189.2	17e	282.3	236.9	14e	426.1	17e	
19	Id. de Nivelles. .	4	»	4	249.7	249.7	11e	160	160	22e	409.7	19e	
20	Id. de Saint-Trond.	9	»	9	126.8	126.8	23e	446.6	446.6	2e	573.5	8e	
21	Id. de Soignies. .	6	»	6	234.5	234.5	12e	287.1	287.1	10e	521.6	13e	
22	Id. de Tirlemont .	4	»	4	135.75	135.75	22e	297.5	297.5	9e	433.2	16e	Monfelt, Walton et Basque.
23	Id. de Tongres.	6	»	6	345.5	345.5	5e	230	230	15e	573.5	8e	
24	Id. d'Ypres . . .	4	»	4	104	104	24e	185	185	21e	289	24e	
25	École industr. et litt. de Verviers . . .	5	2	3	258.6	166.4	21e	305	189	20e	355	22e	
		189		178									

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.			PROFESSEURS.
			Épreuve pratique (800 points).	Épreuve théorique (1,200 points).	Épreuves réunies (2,000 points).	
Accessit.	Victor Barbanson, de Bruxelles.	Athénée de Bruxelles.	602	715	1,317	MM. Degand et Diricq.
1re ment. hon.	Frédéric Rommelaere, de Gand	Athénée de Gand.	488	565	1,053	Allewaert, Metzdorf et Schaar.
1re ment. hon.	Félix De Coninck, de Turnhout.	Athénée d'Anvers.	398	655	1,053	Dumont et Neesen.
2e id.	Les Demonge, de Dinant.	Collège de Dinant.	730	320	1,050	Cousot, Bertrand et T.-J. Lambert.
3e id.	Léopold Lodewyck, de Hoegarde.	Collège de Tirlemont.	508	535	1,043	Monfelt, Walton et Basque.
4e id.	Ernest Delecourt, de Gand	Athénée de Gand.	465	540	1,005	

Travail de l'élève Victor Barbanson.

Thème latin. — Rarò sibi ipsis constant homines; rarò facta eorum dictis congruunt. Eis semper vitæ brevitas queremoniæ est, omnia tamen faciunt perindè ac si semper in terrâ victuri essent. Eis tempus sæpè grave onus est, id tamen semper ferre vellent.

Ad præsens modò tempus animum intendit juvenis. Si fortè futura prospicit, vitæ ipsius finis tàm longè adhùc abesse videtur ut oculorum aciem fugiat. Quamobrem tempus, ut vilissimam rem, disperdere cœpit, credens hanc vitæ partem per quam nos magnificentissimè donat natura, ludorum voluptatum que modò esse.

O qui benè tempore utimini virtutem, litteras scientiasque colendo, viam tàm feliciter inceptam æquo gressu pergite, procedentibusque pulchriores flores, abundantiores que fructus vobis dabit illa.

C. POÉSIE OU SECONDE.

Épreuve pratique (six heures).

Composition latine. (Lettre de T. Pomponius Atticus à M. Tullius Cicéron, exilé de Rome.) — Detecta atque oppressa conjuratione Catilinaria immortalem sibi gloriam peperit Cicero et *patriæ patris* nomen meruit; sed multorum in se invidiam concitavit. Clodius, homo nequissimus, adjurantibus Pompeio et Crasso, legem tulit qua Cicero in exilium missus est. Prœterea bona ejus fuerunt publicata, domus a fundamentis dejecta, villæ incensæ atque agri vastati. Hanc calamitatem quum non satis modice ferret, Atticus quocum a condiscipulatu vixerat conjunctissime, eum consolatur.

Épreuve théorique (six heures).

Langue grecque. — Appliquez les règles de la prosodie aux premiers vers de l'Iliade :

Μῆνιν ἄειδε, θεά, Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος
Οὐλομένην, ἣ μυρί' Ἀχαΐοις ἄλγέ ἔθηκεν,
Πολλὰς δ' ἰφθίμους ψυχὰς Ἄϊδι προΐαψεν
Ἡρώων, αὐτοὺς δὲ ἑλώρια τεῦχε κύνεσσιν
Οἰωνοῖσι τε πᾶσι.

Langue latine. — Quelles sont les diverses espèces de vers que l'on rencontre dans Horace? Quelles en sont les règles? Citez des exemples.

Langue française. — Y a-t-il une différence entre la *précision* et la *concision*, en fait de style? A quels défauts l'une et l'autre sont-elles opposées? Donnez des exemples.

Histoire. — Quand et comment s'établirent les communes en France et en Belgique?

Géographie. — Indiquez quelles sont les contrées qui étaient comprises dans la Gaule lyonnaise et la Gaule belgique, en désignant les contrées par leurs dénominations actuelles.

Classement des établissements d'après la moyenne des points.

Numéros d'ordre.	Établissements concurrents.	Épreuve pratique (800 points).						Épreuve théorique (1,200 points).			Épreuves réunies (2,000 points).		Professeurs.
		Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne des points obtenus: sans les absences.	Moyenne des points obtenus: avec les absences.	Classement.	Moyenne des points obtenus: sans les absences.	Moyenne des points obtenus: avec les absences.	Classement.	La plus grande moyenne avec les absences.	Classement.	
1	Athénée d'Anvers. .	3	»	3	244	244	3e	816	816	1er	1,060	1er	MM. Nelis et Bogaerts.
2	Id. d'Arlon . .	8	»	8	87.5	87 5	14e	464.1	464.1	12e	551.6	14e	
3	Id. de Bruges. .	7	»	7	72 8	72.8	18e	233.1	233.1	23e	306	22e	
4	Id. de Bruxelles.	21	»	21	141.5	141.5	10e	513.6	513.6	9e	655.1	9e	Nicolay, Giron, Joly, Heger.
5	Id. de Gand . .	14	3	10	188.4	138	11e	395	291.1	20e	429.1	19e	Gantrelle, Moke et Metzdorf.
6	Id. de Hasselt .	2	»	2	266	266	2e	664	664	3e	930	2e	Prinz et Passage.
7	Id. de Namur. .	4	»	4	46	46	21e	556.5	556.5	7e	602.5	12e	
8	Id. de Tournai .	8	»	8	311.5	311.5	1er	512.5	512.5	10e	824	3e	
9	Collège d'Ath (communal)	3	»	3	125.3	125.3	12e	480	480	11e	605.3	11e	
10	Id. id. (Liessies).	3	»	3	81.3	81.3	15e	460.6	460.6	13e	542	15e	
11	Id. de Charleroi .	4	»	4	71	71	19e	748.5	748.5	2e	819.5	4e	
12	Id. de Chimay. .	1	»	1	36	36	22e	656	656	4e	692	7e	
13	Id. de Dinant . .	4	»	4	73	73	17e	358.5	358.5	17e	431.5	18e	
14	Id. d'Enghien . .	5	»	5	0	0	23e	58	58	24e	58	24e	
15	Id. de Herve . .	3	»	3	96	96	13e	592	592	6e	688	8e	
16	Id. de Liège . .	11	»	11	206.1	206.1	5e	526.1	526.1	8e	732.3	6e	Coune.
17	Id. de Mons . .	7	»	7	206.5	206.5	4e	397.7	397.7	16e	602.2	13e	Marsigny.
18	Id. de Nivelles .	4	»	4	79	79	16e	338.5	338.5	18e	417.5	20e	
19	Id. de Saint-Trond.	7	1	6	182.6	158.8	8e	690	597.4	5e	756.2	5e	Boeten et Berger.
20	Id. de Soignies .	5	»	5	191.2	191.2	7e	444	444	15e	635	10e	
21	Id. de Tirlemont.	6	1	5	174.4	148	9e	288.4	247.3	22e	395.3	21e	
22	Id. de Tongres .	4	»	4	201.5	201.5	6e	334.5	334.5	19e	536	16e	
23	Id. d'Ypres. . .	1	»	1	0	0	23e	248	248	21e	248	23e	
24	École de Verviers. .	3	»	3	68	68	20e	456	456	14e	524	17e	
		138		132									

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve pratique (sur 800).	Épreuve théorique (sur 1,200).	Épreuves réunies (sur 2,000).	PROFESSEURS.
Prix partagé. Alf. Giron, de Bruxelles.	Athénée de Bruxelles.	444	1,056	1,500	MM. Nicolay, Giron, Joly, Heger.
Prix partagé. Léopold Hanssens, de Turnhout	Collège de Mons.	388	1,112	1,500	Marsigny.
1er accessit. Théodore Midavaine, de Lille	Athénée de Bruxelles.	360	758	1,118	
2e id. Joseph Delbœuf, de Liège.	Collège de Liège.	424	684	1,108	Coune.
3e id. Jean Vervliet, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	352	754	1,106	Nelis et Bogaerts.
1re ment. hon. Augusme Thys, d'Anvers	Id.	280	810	1,090	
2e id. Joseph Henckaerts, de Gossoncourt .	Collège de Saint-Trond.	196	870	1,066	Boeten et Berger.
3e id. Gust. Lacrosse.....	Athénée d'Anvers.	284	732	1,016	Gantrelle, Moke et Metzdorf.
4e id. Charles Reich.....	Athénée de Gand.	352	754	1,006	

D. RHÉTORIQUE.

Concours écrit.

I. Épreuve pratique (six heures).

Discours latin. (Éloge funèbre de C.-J. César, prononcé par Antoine.) — Paucis diebus post necem Cœsaris ejus corpus magnifico apparatu in forum delatum est, prosequente magna populi multitudine, et pro rostris depositum : ibi comploratio et lamenta renovata. Tunc Antonius mortuum laudavit et ad extremum vestes ejus cruentatas gladiisque laceratas extollens, adstantium iram contra cœdis auctores concitavit.

II. Épreuve théorique (six heures).

Langue grecque. — En quoi consistent les trois genres de comédie chez les Grecs? Quel est le caractère de chacun de ces genres? Quels en sont les principaux représentants?

Langue latine. — Quelles sont, d'après Cicéron et Quintilien, les principales qualités de l'orateur? Comment ces écrivains divisent-ils le style oratoire?

Langue française et langue flamande. — On demande l'analyse d'une tragédie de *Corneille*, de *Racine* ou de *Vondel*, au choix de l'élève. Il s'attachera moins à juger le style que la conduite de la pièce.

Histoire moderne. — Exposer succinctement quels sont les événements qui amenèrent le traité d'Utrecht et quels furent, pour la Belgique, les résultats de ce traité.

Géographie ancienne. — Quelles étaient les limites de la Grèce proprement dite? Indiquer la situation relative de chacun des États qu'elle renfermait.

Concours oral.

(Les questions ne figurent pas dans le rapport sur le concours.)

Classement des établissements d'après les moyennes.

Numéros d'ordre.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	CONCOURS ÉCRIT (1,600 POINTS). Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	ÉPREUVE PRATIQUE (800 points). MOYENNE DES POINTS OBTENUS sans les absences.	avec les absences.	Classement.	ÉPREUVE THÉORIQUE (800 points). MOYENNE DES POINTS OBTENUS sans les absences.	avec les absences.	Classement.	RÉUNION des DEUX ÉPREUVES du CONCOURS ÉCRIT. — La plus haute moyenne sur 1,600.	Classement.	CONCOURS ORAL (800 POINTS). Élèves admis.	Moyenne.	Classement.	PROFESSEURS.
1	Athénée d'Anvers	5	»	5	162.4	162.4	9e	515.8	515.8	3e	677.8	7e	»	»	»	
2	Id de Bruges	2	»	2	154	154	11e	412	412	9e	566	10e	»	»	»	
3	Id. de Bruxelles. . . .	12	»	11	167.2	153.3	12e	371	340	16e	493.3	13e	1	415	3	MM. Baron, Giron, Joly.
4	Id. de Gand	9	»	6	270	180	8e	393.8	262.5	20e	442.5	16e	1	415	3	Moke, Gantrelle, Metzdorf.
5	Id. de Hasselt	2	»	2	352	352	2e	410	410	10e	762	6e	»	»	»	
6	Id. de Namur.	6	1	5	27.5	45	19e	314.6	273.8	19e	318.8	20e	»	»	»	
7	Id. de Tournai	6	»	6	332	332	3e	499.8	499.8	5e	831.8	3e	1	275	5	Convert.
8	Collège d'Ath (Liessies) . . .	2	»	2	328	328	5e	484	484	7e	812	4e	»	»	»	
9	Id. de Beeringen. . . .	2	»	2	332	332	3e	536.5	536.5	2e	868.5	2e	»	»	»	
10	Id. de Charleroi	4	»	4	34	34	21e	485.2	485.2	6e	519.2	11e	»	»	»	
11	Id. de Chimay.	3	»	3	66.6	66.6	16e	394.3	394.3	13e	461	14e	»	»	»	
12	Id. de Dinant	2	»	2	272	272	7e	502	502	4e	774	5e	»	»	»	
13	Id. de Herve	4	»	4	421	421	1er	561.5	561.5	1er	982.5	1er	1	545	1	l'abbé Linden.
14	Id. de Liège	10	»	9	52.8	47.6	18e	324.3	292.9	17e	340.5	18e	»	»	»	
15	Id. de Mons	11	»	11	159.6	159.6	10e	452.8	452.8	8e	612.4	9e	1	480	2	Petit.
16	Id. de Nivelles	2	»	2	50	50.	17e	288	288	18e	338	19e	»	»	»	
17	Id. de Saint-Trond . . .	1	»	1	308	308	6e	348	348	14e	656	8e	»	»	»	
18	Id. de Soignies	5	»	5	44.8	44.8	20e	400	400	11e	444.8	15e	»	»	»	
19	Id. de Tirlemont	2	»	2	100	100	14e	400	400	11e	500	12e	»	»	»	
20	Id. de Tongres	1	»	1	140	140	13e	166	166	22e	306	21e	»	»	»	
21	Id. d'Ypres.	4	»	4	74	74	15e	341	341	15e	415	17e	»	»	»	
		95		89												

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Concours écrit. Épreuves pratique et théorique (sur 1,600).	Concours oral. (sur 800).	Total (sur 2,400).	PROFESSEURS.
Prix. Joseph-Antoine Gillet, d'Aubel	Collège de Herve . .	1,236	545	1,781	(Voir tableau ci-contre.)
1er acc. Denis Delentrée, de Mons .	Id. de Mons. . .	1,126	480	1,606	
2e Id. Pierre Wouters, de Gand .	Athénée de Gand . .	1,180	415	1,595	
3e Id. Ernest Rousseau, de Marche.	Id. de Bruxelles.	1,110	415	1,525	
4e Id. Gustave Hagemans, de Brux.	Id. de Tournai .	1,227	275	1,502	
Ment. honor. Auguste-Ct Hurdebise, de Bovigny 1 . . .	Collège de Herve . .	1,067			

1 L'élève Hurdebise n'a pu, dit le Rapport officiel, prendre part à l'épreuve orale, par des motifs indépendants de sa volonté.

E. MATHÉMATIQUES SUPÉRIEURES.

Examen écrit (six heures).

I. Exposer la théorie des permutations et des combinaisons.

II. Exprimer l'aire d'un triangle en fonction de ses trois côtés.

III. Partager un tronc de cône en deux parties dans le rapport de m à n, par un plan parallèle aux deux bases.

IV. Connaissant les côtés d'un triangle ABC et les angles AOB et BOC sous lesquels on voit les côtés AB et BC, d'un point O pris dans le plan du triangle, calculer les distances OA, OB et OC.

V. Démontrer la formule qui donne les angles d'un triangle sphérique en fonction des trois côtés.

VI. Trouver l'équation de la courbe que décrit un point donné d'une ligne droite dont les extrémités glissent sur deux droites qui se coupent sous un angle donné.

Examen oral.

(Les questions n'ont pas été reproduites dans le rapport.)

Classement des établissements d'après les moyennes.

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	ÉPREUVE ÉCRITE (1,200 points). Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne des points obtenus sans les absences.	Moyenne des points obtenus avec les absences.	Classement.	ÉPREUVE ORALE (800 points). Élèves admis.	Moyenne.	Classement.	PROFESSEURS.
1	Athénée d'Anvers . .	2	»	2	799	799	3e	1	619.8	3e	MM. Vinçotte.
2	Id. d'Arlon . .	1	»	1	752	752	4e				
3	Id. de Bruges .	3	»	3	398	398	9e				
4	Id. de Bruxelles.	6	»	6	306.3	306.3	10e	1	506.6	5e	Guillery.
5	Id. de Gand . .	1	»	1	910	910	2e	1	679.8	1er	Lefrançois.
6	Id. de Tournai .	7	»	7	702	702	5e	4	529.8	4e	Leschevin.
7	Collège d'Ath (Liessies).	2	»	2	292	292	11e				
		22		22							

Numéros d'ordre.	Établissements concurrents.	Épreuve écrite (1,200 points). Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne des points obtenus sans les absences.	Moyenne des points obtenus avec les absences.	Classement.	Épreuve orale (800 points). Élèves admis.	Moyenne.	Classement.	Professeurs.
	Reports. . .	22	»	22							
8	Collège de Dinant. .	2	»	2	569	569	7e	»	»	»	
9	Id. de Liège . .	6	1	5	608	511.6	8e	3	480.9	6e	MM. Forir.
10	Id. de Mons . .	3	»	3	916	916	1er	3	672	2e	Zickwolff.
11	Id. de Soignies.	4	»	4	286	286	12e	»	»	»	
12	Id. de Tongres.	1	»	1	162	162	14e	»	»	»	
13	École centrale de Schaerbeek . . .	16	»	12	353.5	263.5	13e	»	»	»	
14	École industr. et litt. de Verviers . . .	2	»	2	655	655	6e	»	»	»	
		56		55							

Lauréats.

Lauréats.	Établissements auxquels ils appartiennent.	Points obtenus. Concours écrit (1,200).	Concours oral (800).	Total (2,000).	Professeurs.
1er prix. Henri Babut, de Mons	Collège de Mons.	1,038	756.5	1,794.5	Voir ci-dessus.
2e id. Louis Timmerhans, de Bruxelles. . .	— de Liège.	1,010	633.1	1,643.1	
3e id. Gustave Wolters, de Gand.	Athénée de Gand.	910	679.8	1,589.8	
4e id. Siméon Gary, de Mons	Collège de Mons.	908	676.6	1,588.6	
5e id. Alphonse Dubois, de Bruxelles . . .	Athénée de Bruxelles.	990	506 6	1,496.6	
6e id. Edmond Bosmans, de Louvain. . . .	— de Tournai.	876	583.2	1,459.2	
7e id. Philippe De Haes, d'Anvers	— d'Anvers.	830	619.8	1,449.8	
8e id. César Soyer, de Tournai.	— de Tournai.	892	536.5	1,428.5	
9e id. Pierre Visé, de Mons.	Collège de Mons.	802	583.1	1,385.1	
10e id. Alfred Hannot, de Romerée	Athénée de Tournai.	820	553 2	1,373.2	
1er accessit. Albert Simonis, de Liège	Collège de Liège.	876	469.8	1,345.8	
2e id. Charles Liagre, de Tournai . . .	Athénée de Tournai.	810	446 5	1,256.5	
3e id. Louis Pollenus, de Bruxelles . . .	Collège de Liège.	826	339.8	1,165.8	

F. ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL[1].

1re SÉRIE. — POUR LES ÉLÈVES DE LA SECTION SUPÉRIEURE (six heures).

Épreuve théorique.

Histoire nationale. — Quelles étaient, au XVe siècle, les villes les plus florissantes de la Belgique sous le rapport du commerce et de l'industrie? Indiquez, pour chacune des localités

[1] Avant de commencer le concours, le délégué avait indiqué à chacun des concurrents portés sur la liste la *série* à laquelle il appartenait. Les concurrents ne purent concourir que dans une seule des deux séries.

que vous citerez, l'espèce d'industrie qui y dominait; quant aux villes commerçantes, indiquez quelles étaient leurs principales relations.

Géographie. — II. Faire connaître succinctement la situation géographique des États-Unis d'Amérique, les principales places de commerce, les principaux produits qui alimentent l'exportation et les marchandises que la Belgique peut y introduire.

Physique. — III. Exposer la manière de déterminer le poids spécifique d'un corps solide au moyen de la balance de Nicholson.

Chimie. — IV. Décrire les propriétés physiques et chimiques du soufre.

Opérations commerciales. — V. Quels sont les caractères essentiels de la lettre de change? Apprécier l'importance des services qu'elle rend dans les transactions commerciales.

Droit commercial. — VI. Quels sont les caractères distinctifs des diverses sociétés commerciales?

Épreuve pratique.

Comme exercice littéraire, on reproduira en *allemand*, en *anglais* et en *flamand* la réponse à la question n° I. — Le mérite des concurrents dans l'art d'écrire en français sera jugé d'après le style des réponses en général.

2e SÉRIE. — POUR LES ÉLÈVES DE LA SECTION INFÉRIEURE (six heures).

Épreuve théorique.

Géographie. — I. Décrire le cours des fleuves qui prennent leur source dans les montagnes de la Suisse.

Histoire moderne. — II. Indiquer les principaux faits de l'histoire de Philippe le Bon.

Mathématiques. — III. Faire succinctement l'exposé du système métrique.

Tenue des livres. — IV. Faire connaître le nom et la destination des livres en usage dans le commerce.

Notions élémentaires de physique. — V. Qu'entend-on par principe d'égalité de pression et par principe d'Archimède? Quel est l'usage du baromètre?

Épreuve pratique.

Le mérite des concurrents dans l'art d'écrire en français sera jugé d'après le style des réponses aux cinq questions ci-dessus. — Ceux qui voudront concourir en langue flamande et en langue allemande reproduiront, dans ces langues, leurs réponses à l'une des deux premières questions, à leur choix.

Classement des établissements d'après la moyenne.

Nos D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	1re SÉRIE.			2e SÉRIE.		
		Nombre de concurrents.	Moyenne (sur 100 points).	Classement.	Nombre de concurrents.	Moyenne (sur 100 points).	Classement.
1	Athénée d'Anvers	2	63.5	1er	3	49.3	9e
2	Id. de Bruges	3	43	3e	»	»	»
3	Id. de Bruxelles	»	»	»	16	52.6	7e
4	Id. de Gand	»	»	»	4	74.5	2e
5	Id. de Hasselt	»	»	»	4	15	17e
6	Id. de Tournai	»	»	»	7	52.7	6e
7	Collège d'Ath (communal)	»	»	»	7	31.4	14e
8	Id. de Chimay	»	»	»	5	75.6	1er
9	Id. d'Enghien	»	»	»	6	15.1	16e
	A reporter	5	»	»	52		

Nos D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.	1re SÉRIE.			2e SÉRIE.		
		Nombre de concurrents	Moyenne (sur 100 points).	Classement	Nombre de concurrents.	Moyenne (sur 100 points).	Classement.
	Reports. . .	5	»	»	52		
10	Collège de Huy	»	»	»	5	65	2e
11	Id. de Liège.	»	»	»	2	47	10e
12	Id. de Mons.	»	»	»	11	41.7	11e
13	Id. de Tirlemont.	»	»	»	4	22.7	15e
14	Id. de Tongres.	»	»	»	2	39	12e
15	Id. de Wavre.	»	»	»	5	52.5	8e
16	Id. d'Ypres.	»	»	»	10	32.3	13e
17	École centrale de Schaerbeek. . .	22	35.5	4e	»	»	»
18	Id. industrielle de Verviers. . .	2	58.5	2e	2	58.5	5e
19	Id. id. de Visé	»	»	»	3	59.3	4e
		29	»	»	96		

N. B. Le rapport ne donne pas les noms des professeurs.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1re *Série.*		
Prix. Guillaume-Joseph Leva, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	94
1re ment. hon. Robert Centner, de Mersebourg . . .	École indlle et littéraire de Verviers.	65
2e Id. Arthur Clermont, de Maestricht . . .	École centrale de commerce et d'industrie de Schaerbeek.	64
2e *Série.*		
1er prix. Eugène Grau, de Chimay	Collège de Chimay.	89
2e id. Pierre Destrée, de Chimay	Id.	82
3e id. Constant Braike, de Gand	Athénée de Gand.	81
1er accessit (partagé). Léon Nicolaï	École indlle et commerciale de Visé.	77
Joseph Hooylaerts, de Gand	Athénée de Gand.	77
2e id. Jules Herman, de Gand	Id.	75
3e id. Philippe Gobain	Collège de Chimay.	73
4e id. Joseph Outtelet	Athénée de Bruxelles.	72
5e id. (partagé). Léopold Canivet, de Saint-Trond. . .	Collège de Huy.	70
Alfred Allard, de Tournai	Athénée de Tournai.	70
6e id. (partagé.) Hippolyte Bertrand	Collège de Chimay.	69
Émile Mathieu, de Huy	Id. de Huy.	69
Nicolas Van Heugen	Id.	69
7e id. Désiré Joniaux	Athénée de Bruxelles.	66
8e id. (partagé.) Jules Malherbe	Collège de Chimay.	65
Alexandre Valcke, d'Ostende	Athénée de Gand.	65

IV. *Distribution des prix. — Rapport officiel sur le concours.*

M. Borgnet, recteur de l'université de Liège, chargé de prononcer le discours d'usage, examina la position que l'étude des langues anciennes devait continuer à occuper dans l'enseignement moyen et préconisa l'établissement d'une section professionnelle à côté de la section des langues anciennes.

M. Alvin, dans son compte rendu officiel, ne fit aucune remarque, ne cita aucun passage des rapports particuliers des jurys sur les résultats du concours. Le rapport officiel publié ultérieurement garde le même silence. Par contre, il contient de nombreux tableaux statistiques établissant la moyenne sans les absences et la moyenne avec les absences pour chaque concours, et même la moyenne générale de ces diverses moyennes; il contient également un tableau de répartition des prix, des accessits et des mentions honorables.

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Concours de 1848-1849. — Questions proposées. — Jurys. Lauréats.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques* [1].			
Soumettre à une critique historique et raisonnée les doctrines sceptiques établies par les philosophes grecs.			
2° *Philologie* [2].			
Faire l'histoire de la poésie élégiaque chez les Grecs.	I. Rechercher quelle fut l'importance des thrènes et des autres branches de poésie funèbre dans l'histoire du lyrisme grec. II. Expliquer en quoi consistent, dans la littérature grecque, le principe dorique et le principe ionique et s'attacher surtout au premier, en exposant comment il est établi dans les poètes gnomiques et principalement dans Théognis.	MM. Rassmann, professeur à l'univ. de Gand. Bormans, professeur à l'univ. de Liège. Baron, prof. à l'univ. de Bruxelles. Nève, prof. à l'univ. de Louvain.	M. Servais-Joseph Legrand, de Liège, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Liège (100 points sur 120).

[1] Pas de concurrents.
[2] Un concurrent. — La deuxième question à traiter en loge fut tirée au sort, à la demande du concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [1].			
Exposer et discuter l'utilité du calcul pour l'interprétation des phénomènes naturels et pour la recherche des lois qui régissent ces phénomènes, en choisissant principalement les applications dans la physique.	Exposer d'une manière raisonnée les lois fondamentales de la mécanique.	MM. Valérius, professeur à l'université de Gand. Gloesener, professeur à l'univ. de Liège. Berghems, professeur à l'univ. de Bruxelles. Pagani, professeur à l'univ. de Louvain. Steichen.	M. Louis Pérard, de Liège, élève-ingénieur de l'école des mines annexée à l'université de Liège (60 points sur 100).
2° *Sciences naturelles* [2].			
Exposer et discuter les diverses théories émises sur les causes qui déterminent l'action chimique.	Exposer et discuter les diverses vues des chimistes sur la manière d'envisager la neutralité des sels.	MM. Mareska, professeur à l'université de Gand. Chandelon, professeur à l'univ. de Liège. Meisser, professeur à l'univ. de Bruxelles. Martens, professeur à l'univ. de Louvain. Stas.	M. Gilles-Joseph-Gustave Dewalque, de Stavelot, candidat en sciences naturelles, élève de l'univ. de Liège (25 points sur 40).
C. FACULTÉ DE DROIT.			
1° *Droit romain* [3].			
Expliquer la distinction entre le domaine quiritaire et naturel, entre les choses *mancipi* et *nec mancipi*, établie par l'ancien droit romain.			
2° *Droit moderne* [4].			
Déterminer sous le régime de la communauté, soit légale, soit conventionnelle, la contribution et l'obligation des époux aux dettes.			
D. FACULTÉ DE MÉDECINE.			
1° *Matières générales* [5].			
Recueillir les observations qui ont été faites, depuis Prevost et Dumas, sur la terminaison des nerfs. Faire des recherches sur la terminaison des tubes nerveux : 1° dans le labyrinthe de l'oreille ; 2° dans la pulpe dentaire.			
2° *Matières spéciales* [6].			
Décrire les altérations du sang que l'on observe dans les phlegmasies.			

1 Un seul concurrent.
2 Deux concurrents. De l'avis du jury, une mention très honorable fut accordée à M. Victor Guibert, de Paris, candidat en sciences naturelles, élève de l'université de Liège (24 points sur 40.
3, 4, 5 et 6 Aucun concurrent.

Les mémoires de MM. Legrand, Pérard et Dewalque sont insérés dans les *Annales universitaires* (1849-1850).

Table alphabétique.

I. *Enseignement moyen du degré inférieur.*

II. *Enseignement moyen du degré supérieur.*

III. *Enseignement universitaire.*

APPENDICE.

1° *Concours entre les écoles régimentaires.*

Le gouvernement avait, en 1849, associé l'enseignement régimentaire aux encouragements qu'il accordait chaque année aux établissements d'instruction publique.

Après un discours de M. le colonel d'état-major Renard, président du

jury du concours des écoles régimentaires, les résultats suivants furent proclamés dans la séance du 25 septembre :

LAURÉATS.	GRADES.	RÉGIMENTS.
Langue française.		
1er prix. Théodore-Édouard Lebègue	Brigadier.	2e de cuirassiers.
2e id. Léopold-Thomas Plumes	Caporal.	3e de ligne.
1er accessit. Charles-Edmond Prot	Id	2e de chasseurs à pied.
2e id. Jean-François Debève	Id.	3e id.
3e id. Louis Houba	Id.	6e de ligne.
4e id. Albert L'Hommel	Id.	1er de chasseurs à pied.
5e id. Louis-Emmanuel Van Damme	Id.	5e de ligne.
6e id. François Seaux	Id.	id.
Arithmétique.		
1er prix. Clovis-Alphonse Hayois	Brigadier.	1er de lanciers.
2e id. Louis-Gérard Herrebaut	Id.	1er id.
1er accessit. Léopold-Théodore Seghers	Élève-tambour.	10e de ligne.
2e id. Pierre-François Van Aerde	Brigadier.	1er de cuirassiers.
3e id. Ferdinand De Pierre	Caporal.	3e de ligne.
4e id. Louis Houba	Id.	6e id.
5e id. Arnold-Joseph Maus	Id.	11e id.
6e id. Philippe-Joseph Sauvage	Id.	11e id.
Géographie du pays.		
1er prix. Léopold-Théodore Seghers	Élève-tambour.	10e de ligne.
2e id. Léon-Pierre-François Bron	Brigadier.	1er de chasseurs à cheval.
1er accessit. Pierre-François Van Aerde	Id.	1er de cuirassiers.
2e id. Louis Houba	Caporal.	6e de ligne.
3e id. Jean-Lucas Flanci	Id.	3e de chasseurs à pied.
4e id. Amédée-Léopold Gevers	Élève-tambour.	10e de ligne.
5e id. Louis-Gérard Herrebaut	Brigadier.	1er de lanciers.
6e id. Isidore-Joseph Sanders	Caporal.	4e de ligne.
Administration militaire.		
1er prix. Pierre-François Van Aerde	Brigadier.	1er de cuirassiers.
2e id. Gustave-Joseph-François De Caluwe	Caporal.	6e de ligne.
1er accessit Pierre Coosemans	Id.	12e id.
2e id. Louis-Gérard Herrebaut	Brigadier.	1er de lanciers.
3e id. Jean-Lucas Flanci	Caporal.	3e de chasseurs à pied.
4e id. Philippe-Joseph Sauvage	Id.	11e de ligne.
5e id. Amédée-Léopold Gevers	Élève-tambour.	10e id.
6e id. Louis Houba	Caporal.	6e id.
Écoles de soldat et de peloton et les devoirs des sous-officiers comme guides.		
1er prix. Jean-Lucas Flanci	Caporal.	3e de chasseurs à pied.
2e id. Léopold-Philippe Anème	Sergent-fourrier.	8e de ligne.

LAURÉATS.	GRADES.	RÉGIMENTS.
1er accessit. Léopold Decoen	Tambour.	9e de ligne.
2e accessit. Philippe-Joseph Sauvage.	Caporal.	11e id.
3e id. Gustave-Joseph-François De Caluwe . . .	Id.	6e id.
4e id. Pierre Bangels	Id.	1er de chass.-carabiniers.
5e id. Clovis-Alphonse Hayois	Brigadier.	1er de lanciers.
6e id. Albert L'Hommel.	Caporal.	1er de chass.-carabiniers.
Devoirs des sous-officiers d'après les règlements en vigueur dans l'armée.		
1er prix. Pierre Bangels	Caporal.	1er de chass.-carabiniers.
2e id. Amédée-Léopold Gevers	Élève-tambour.	10e de ligne.
1er accessit. Alexis-Désiré Massaert	Maréchal-des-logis.	2e de cuirassiers.
2e id. Jean-Lucas Flanci	Caporal.	1er de chasseurs à pied.
3e id. Philippe-Joseph Sauvage.	Id.	11e de ligne.
4e id. Pierre-François Van Aerde	Brigadier.	1er de cuirassiers.
5e id. Gustave-Joseph-François De Caluwe . . .	Caporal.	6e de ligne.
6e id. Arnold-Joseph Maus	Id.	11e id.
Encouragement.		
1er prix. Louis Houba.	Caporal.	6e de ligne.
2e id. Arnold-Joseph Maus	Id.	11e id.
Mention honorable. Luc-Jean-Baptiste Claus	Id.	8e id.
Id. Antoine-Joseph Quoilin	Id.	2e id.
Id. Armand Léger	Id.	12e id.
Id. Edouard-Vestale-Désiré De Vestel .	Élève-tambour.	7e id.
Id. Joseph-Modeste Copine	Brigadier.	2e de lanciers.
Id. Jules-Édouard Hoosemans	Élève-tambour.	7e de ligne.
Id. Joseph-Adolphe Felu	Maréchal des logis fourrier.	1er de cuirassiers.
Id. Frédéric-Louis Fonteyne	Caporal.	9e de ligne.
Id. Constantin Maes.	Brigadier.	1er de chasseurs à cheval.
Id. Charles-Jean Van Lierde.	Caporal.	Régiment d'élite.
Excellence.		
1er prix. Léopold De Carlé	Caporal.	2e de ligne.
1er accessit. Louis Houba	Id.	6e id.
2e id. Pierre-François Van Aerde	Brigadier.	1er de cuirassiers.
3e id. Arnold-Joseph Maus	Caporal.	11e de ligne.
4e id. Pierre Bangels.	Id.	1er de chass.-carabiniers.

Les récompenses consistaient en montres et diplômes.

Le Roi remit lui-même le prix d'excellence au caporal De Carlé.

Le compte rendu officiel du concours de 1849 contient le discours prononcé par M. le colonel Renard, ainsi que l'état de classement des élèves d'après le nombre des points obtenus.

L'essai de 1849 n'eut pas de suites.

2° *Fête des écoles primaires du 25 septembre 1849.*

Le concours institué pour la première fois entre les élèves des écoles primaires avait suggéré au gouvernement l'idée de faire participer, cette année, la jeunesse des écoles primaires aux fêtes anniversaires de l'Indépendance nationale, en créant une fête spéciale de l'enfance.

Cette fête eut lieu le 25 septembre, à l'issue de la distribution des prix aux lauréats du concours universitaire, du concours des athénées et colléges et du concours des écoles régimentaires.

Sur une estrade élevée devant la colonnade du palais du Roi avaient pris place les autorités provinciales et communales, ainsi que les membres du corps enseignant.

La cérémonie avait pour objet :

La distribution des prix d'encouragement au meilleur élève de chacune des écoles communales prenant part à la fête;

La distribution des prix aux lauréats du concours institué entre les écoles primaires des villes du Brabant;

La distribution des prix aux lauréats du concours institué entre les élèves des trois écoles primaires supérieures du Brabant;

La distribution des prix d'excellence aux deux meilleurs élèves de chacun des six pelotons de la compagnie d'enfants de troupe;

La remise, à 22 instituteurs primaires du Brabant, des encouragements qui leur avaient été décernés par l'arrêté du 23 mai.

Le Ministre de l'intérieur accorda, en outre, comme souvenir de la fête :

A. Un livre relié à tous les élèves des écoles rurales de l'arrondissement qui, au dernier concours, avaient obtenu plus de 100 points (sur 180);

B. Un exemplaire d'une des images populaires publiées par les soins du gouvernement (et dont la première émission eut lieu le jour même de la fête) à tous les enfants qui y assistaient.

Environ 6,000 élèves étaient présents; ils étaient répartis ainsi :

La première division de chacune des écoles normales de l'État (Lierre et Nivelles), environ	60	élèves.
L'école primaire supérieure de Bruxelles	500	—
Les cinq écoles communales de la ville de Bruxelles. . . .	3,500	—
Les écoles *adoptées* de la même ville	450	—
Les écoles communales des six communes-faubourgs de la ville	1,200	—
La compagnie d'enfants de troupe de Lierre	200	—
Les lauréats des concours des villes et des communes, conduits par leurs instituteurs.	100	—

La famille royale tout entière assista à la cérémonie, qui se termina par la lecture d'arrêtés royaux conférant l'ordre de Léopold à quatre instituteurs communaux, en récompense « d'une longue carrière d'honneur, de dévouement et de travail consacrée à l'éducation du peuple ». Ces quatre instituteurs étaient : MM. Evers (Henri), à Hament (Limbourg); Mengal (Jean-Baptiste), à Froid-Chapelle (Hainaut); Bastien (Jean-Joseph), à Boussu-en-Fagne (Namur), et Herbillon (Joseph), à Haneffe (Liège) [1].

Après le défilé, les enfants, conduits par leurs instituteurs, se dirigèrent vers l'esplanade de la porte de Namur, où les attendaient, dans un vaste enclos, une légère collation, des spectacles et des jeux [2].

[1] M. Herbillon, seul présent à la cérémonie, fut décoré de la main du Roi. (Voir, dans le compte rendu du concours de 1849, le rapport motivé du Ministre de l'intérieur sur les services rendus par les instituteurs décorés.)

[2] Il nous a paru intéressant de faire connaître cette *première* fête scolaire.



CHAPITRE ONZIÈME.

1850.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN [1].

1re catégorie d'établissements : Établissements du degré inférieur (plus tard écoles moyennes).

Le concours fut renouvelé sur les mêmes bases et d'après les mêmes règles qu'en 1849.

PROVINCES	ÉCOLES CONCURRENTES.	Nombre d'élèves admis à concourir.	JURYS.
Anvers et Limbourg.	École primaire supérieure d'Anvers .	2	MM. . . . . . . membre de la députation permanente, président.
	Id. id. de Malines.	2	. . . . . , inspecteur provincial de l'enseignement primaire.
	Id. id. de Turnhout	1	. . . . . , inspecteur diocésain.
	Id. id. de St-Trond.	3	. . . . . , directeur de l'école d'Anvers.
	—		. . . . . , id. id. de Malines.
	—		. . . . . , id. id. de Turnhout.
	—		. . . . . , id. id. de St-Trond.
Brabant.	École primaire supérre de Bruxelles.	13	. . . . . , membre de la députation permanente, président.
	Id. id. de Louvain .	4	. . . . . , inspecteur provincial.
	Id. id. de Jodoigne .	2	. . . . . , id. diocésain.
	—		. . . . . , directeur de l'école de Bruxelles.
	—		. . . . . , id. id. de Louvain.
	—		. . . . . , id. id. de Jodoigne.
Flandre occidentale.	École primaire supérre de Bruges . .	2	. . . . . , membre de la députation permanente, président.
	Id. id. de Courtrai. .	3	. . . . . , inspecteur provincial.
	Id, id. de Furnes . .	2	. . . . . , id. diocésain.
	—		. . . . . , directeur de l'école de Bruges.
	—		. . . . . , id. id. de Courtrai.
	—		. . . . . , id. id. de Furnes.

[1] Ce n'est qu'en 1852 que fut renouvelé l'essai tenté pour l'enseignement primaire en 1849.

PROVINCES.	ÉCOLES CONCURRENTES.	Nombre d'élèves admis à concourir.	JURYS.
Flandre orientale.	École primaire supérieure d'Alost . .	4	. . . . . , membre de la députation permanente, président.
	Id. id. de Gand. .	2	. . . . . , inspecteur provincial.
	Id. id. de Renaix .	2	. . . . . , id. diocésain.
	—		. . . . . , directeur de l'école d'Alost.
	—		. . . . . , id. id. de Gand.
	—		. . . . . , id. id. de Renaix.
	—		Etc.
Hainaut.	École primaire supérieure de Mons. .	2	. . . . . , membre de la députation permanente, président.
	Id. id. de Thuin .	4	. . . . . , inspecteur provincial.
	École ind^lle et comm^le de Beaumont. .	2	. . . . . , id. diocésain.
	Id. id. de Péruwelz . .	2	Etc.
	École primaire supérieure de Tournai.	1	
	École ind^lle et comm^le de Leuze . . .	3 *a*	
Liège.	École ind^lle et comm^le de Spa	1 *b*	. . . . . , membre de la députation permanente, président.
	Id. id. de Stavelot . .	2	. . . . . , inspecteur provincial.
	École primaire supérieure de Limbourg.	1	. . . . . , id. diocésain.
	—		Etc.
Luxembourg.	École primaire supérieure de Marche	2	. . . . . , membre de la députation permanente, président.
	Id. id. de Neufchâteau.	1	. . . . . , inspecteur provincial.
	Id. id. de Virton . . .	1 *c*	. . . . . , id. diocésain.
	—		Etc.
Namur.	École ind^lle et comm^le d'Andenne . .	2	. . . . . , membre de la députation permanente, président.
	École primaire supérieure de Dinant.	2 *d*	. . . . . , inspecteur provincial.
	Id. id. de Namur.	1	. . . . . , id. diocésain.
	—		Etc

a. Un élève de cette école, admis au concours, n'a pu se présenter, pour cause de maladie; un élève de la même école n'a pas fait connaître les motifs de son absence (Rapport officiel.) — *b.* Absent sans motifs. — *c.* Idem. — *d.* Un élève absent sans motif.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉCOLES AUXQUELLES ILS APPARTIENNENT	POINTS OBTENUS (sur 200).
Anvers et Limbourg.		
Prix extraordinaire : Constant Hagaerts	École de Malines	163
1er prix ordinaire : Jean-François Vaes.	Id. de Turnhout	161
2e id. Charles Nelis.	Id. d'Anvers.	149 1/4
1er accessit : Alphonse Dumont	Id. de Saint-Trond.	130 1/2
2e id. { Arthur Peeters	Id.	128 1/2
2e id. { Victor Charlier	Id.	128 1/2
Mention honorable : { Henri Peters	Id. d'Anvers.	127
Mention honorable : { Jean Laforce	Id.	127
Brabant.		
1er prix ordinaire : Zéphirin Grégoire	École de Jodoigne	152

LAURÉATS.	ÉCOLES auxquelles ils appartiennent.	POINTS OBTENUS (sur 200).
2e prix ordinaire. Eugène Gérard	Ecole de Jodoigne.	146
1er accessit. Jean-Baptiste Pasteels.	Id. de Louvain.	145
2e id. Joseph Van Lint.	Id. id.	144
3e id. François Binjé	Id. de Bruxelles.	136
1re mention honorable. Émile Raucq	Id. de Louvain.	128
2e id. Joseph Pepermans	Id. de Bruxelles.	126
3e id. François Cantiny	Id. id.	124
4e id. Charles Fontainas.	Id. id.	120
Flandre occidentale.		
Prix extraordinaire. Henri Prevost.	Ecole de Furnes.	163
1er prix ordinaire. Jules Legae	Id. de Courtrai.	153 1/4
2e id. Polydore De Voldere	Id. id.	152 1/4
1er accessit. Édouard De Meester	Id. de Furnes.	143 1/2
2e id. Edmond Van Loo	Id. de Bruges.	133 3/4
3e id. Joseph Poel	Id. de Courtrai.	124
Mention honorable. Jules Eloy	Id. de Bruges.	114 1/4
Flandre orientale.		
Prix extraordinaire. Guillaume Hauff	Ecole de Gand.	162 1/2
1er prix ordinaire. Armand Debuck	Id. id.	157
2e id. Oscar Van de Putte	Id. de Renaix.	151 1/2
1re mention honorable. Élie Massez.	Id. id.	106
2e id. Hippolyte Levionnois.	Id. d'Alost.	101 1/2
Hainaut.		
Prix extraordinaire. Hector Bernard	Ecole de Thuin.	160 1/4
1er prix ordinaire. Léon Bourlard	Id. de Beaumont.	158 3/4
2e id. Gustave Dereume	Id. de Mons.	153
1er accessit. Désiré Thomas	Id. de Beaumont.	150 1/2
2e id. Etienne Williame	Id. de Péruwelz.	146 1/2
3e id. Henri Rayemackers	Id. de Mons.	138 1/4
1re mention honorable. Edmond Bernard	Id. de Thuin.	132 1/4
2e id. Jean-Baptiste Delmée	Id. de Tournai.	122
3e id. Alexandre Stenuick	Id. de Thuin.	119
4e id. Henri Gras	Id. de Péruwelz.	115 1/2
Liège.		
Prix ordinaire. Winand Grandprez.	Ecole de Stavelot.	131
1er accessit. Jules Talbot	Id. id.	129
2e id. André Goffart.	Id. de Limbourg.	117
Luxembourg.		
1er prix ordinaire. Victor Mousty.	Ecole de Marche.	143
2e id. Félix-Adolphe Bay	Id. de Neufchâteau.	142
Accessit. Joseph Mousty	Id. de Marche.	117
Namur.		
Prix extraordinaire. Joseph Petit	Ecole d'Andenne.	172
1er prix ordinaire. Auguste Daury	Id. de Dinant.	162
2e id. Félix Wolff	Id. d'Andenne.	150 1/2
Accessit. Charles Douxfils.	Id. de Namur.	135 1/2

2e catégorie d'établissements : Athénées et colléges.

I. *Organisation. — Établissements concurrents. — Jurys.*

La seule modification — modification de pure forme — qui soit à noter concerne le mode de désignation des professeurs délégués pour la surveillance du concours. La désignation fut faite, cette fois, par le Ministre de l'intérieur.

Aux établissements qui avaient concouru en 1849, il faut joindre pour cette année les colléges de Bouillon et de Renaix.

Les jurys étaient composés comme suit :

Pour la rhétorique et la seconde : MM. Hallard; Lenz, professeur à l'université de Gand; Roulez; suppléant, M. l'abbé Louis.

Pour la 3e et la 4e : MM. Rassmann, Lhoir, Loumyer; suppléant, M. Lebrun.

Pour les mathématiques : MM. Devaux, Noël, Steichen; suppléant, M. Snoeck, professeur à l'école normale de Nivelles.

Pour la section industrielle et commerciale : MM. Jacquemyns, Trasenster, Vandenbroeck, professeur à l'école des mines du Hainaut, Theis, ancien professeur; suppléant, M. Andries.

II. *Sujets de composition. — Classement des établissements d'après la moyenne. — Lauréats.*

A. QUATRIÈME.

ÉPREUVE PRATIQUE (... heures).

Version latine. — Paul-Émile et Persée.

Minore quidem rerum motu Romani Macedonicum quam Punicum bellum gesserunt, sed tanto clarius, quanto nobilitate Poenos antecesserunt. Quippe cum gloria Orientis domiti, tum et auxiliis omnium regum juvabantur. Itaque Romani et legiones plures numero conscripserunt et auxilia a Masinissa rege Numidarum, cœteris que sociis omnibus acciverunt; et Eumeni regi Bithyniæ denuntiatum, ut bellum summis viribus juvaret. Perseo, prœter Macedonicum invictœ opinionis exercitum, decennis belli sumptus, a patre paratus, in thesauris et horreis erat; quibus rebus inflatus, oblitus fortunæ paternæ, veterem Alexandri gloriam considerare suos jubebat. Prima equitum congressio fuit, qua victor Perseus suspensam omnium expectationem in favorem sui traxit. Misit tamen legatos ad consulem, qui pacem peterent quam patri suo Romani etiam victo dedissent, impensas belli lege victi suscepturus. Sed consul Sulpitius non minus graves quam victo leges dixit. Dum hæc aguntur metu tam periculosi belli, Romani Æmilium Paulum consulem creant, eique extra ordinem Macedonicum bellum decernunt : qui, cum ad exercitum venisset, non magnam moram pugnæ fecit.

ÉPREUVE THÉORIQUE (six heures).

Grec. — Quelle est la formation du futur et du parfait actif dans les verbes qui ont une consonne avant la terminaison? Donnez des exemples.

Latin. — Quels sont les verbes qui, à l'actif, régissent deux accusatifs, et comment ces verbes se construisent-ils au passif? On donnera un exemple de l'une et de l'autre construction, et l'on expliquera en même temps les raisons de la règle que l'on aura suivie.

Français. — Combien distingue-t-on d'espèces de noms collectifs, et quel est l'accord du verbe avec ces noms?

Histoire. — Retracez les principaux faits de la seconde guerre punique.

Géographie. — Énumérez les principaux fleuves de l'Asie, et indiquez-en la direction.

Mathématiques. — Partagez la somme de 7,070 francs entre 4 personnes, d'après les conditions suivantes : Quand la première en reçoit 6, la seconde doit en avoir 8 ; quand la deuxième en a 4, la troisième doit en avoir 6; et la quatrième doit en recevoir 12 quand la troisième en reçoit 10.

Classification des établissements d'après les moyennes.

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS [1].	ÉPREUVE PRATIQUE (800 points).					ÉPREUVE THÉORIQUE (1,200 points).		ÉPREUVE RÉUNIES (2,000 points).		PROFESSEURS.
		Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne.	Classement.	Moyenne.	Classement.	TOTAUX des deux moyennes.	Classement.	
1	Athénée d'Anvers. . .	14	»	14	422 1/7	2e	553 4/7	6e	975 5/7	4e	MM. Labeye, Neesen et Bogaerts.
2	Id. d'Arlon. . .	4	»	4	294	5e	462 1/2	9e	756 1/2	7e	
3	Id. de Bruges. .	6	»	6	0	22e	190	23e	190	23e	
4	Id. de Bruxelles.	32	2	30	225 19/30	7e	455 1/3	10e	680 29/30	8e	Bech, Heger, Giron et Kindt.
5	Id. de Gand. . .	16	1	15	189 8/15	9e	398	16e	587 8/15	13e	
6	Id. de Hasselt. .	6	»	6	108 1/6	17e	375	18e	483 1/6	18e	
7	Id. de Namur. .	11	»	10	83	20e	405	14e	488	17e	Renard, Barbier
8	Id. de Tournai. .	14	»	14	420 5/14	3e	700 5/6	1er	1,121 1/4	2e	Paquot et Wilbaux.
9	Collège d'Ath (comml).	7	»	7	67 6/7	21e	421 3/7	13e	489 2/7	16e	
10	Id. d'Ath (Liessies)	5	1	4	373 1/4	4e	680	2e	1,053 1/4	3e	Debongnies et Dumoulin.
11	Id. de Charleroi. .	7	»	6	143 1/3	13e	308 1/3	22e	451 2/3	22e	
12	Id. de Chimay . .	5	»	5	204 1/5	8e	596	5e	810 1/5	5e	Bertrand, Cousot, Duculot, Corbiau et Th. Lambert.
13	Id. de Dinant. . .	17	1	16	122 13/16	16e	404 6/16	15e	527 3/16	15e	
14	Id. d'Enghien. . .	3	»	3	94 1/3	18e	90	25e	184 1/3	24e	
15	Id. de Herve. . .	4	1	3	151 2/3	12e	466 2/3	8e	618 1/3	10e	
16	Id. de Huy. . . .	5	»	5	0	22e	144	24e	144	25e	
17	Id. de Liège. . .	21	2	15	142 1/5	14e	455 1/3	10e	597 3/15	12e	Leclercq, Colson et Falisse.
18	Id. de Mons. . . .	11	»	11	169 10/11	10e	396 4/11	17e	566 3/11	14e	Chambille, Juste, Hivin, Boudart et Hermans.
19	Id. de Nivelles. .	8	»	8	255	6e	535	7e	790	6e	
20	Id. de Renaix . .	1	»	1	0	22e	640	4e	640	9e	
21	Id. de Soignies. .	6	1	5	449 3/5	1er	674	3e	1,123 3/5	1er	Bastin.
22	Id. de Tirlemont .	3	»	3	86 1/3	19e	370	19e	456 1/3	20e	
23	Id. de Tongres. .	7	»	7	159 1/7	11e	438 6/7	12e	597 5/7	11e	
24	Id. d'Ypres . . .	3	»	3	135 1/3	15e	343 1/3	21e	478 2/3	19e	
25	École industrielle et littéraire de Verviers.	5	»	5	0	22e	355	20e	355	21e	
		221	»	206							

1 Le Collège de Saint Trond ne figurera pas dans ce tableau, par la raison que le jury a constaté de la fraude chez 14 concurrents sur 18 élèves qui ont pris part au concours. (Rapport officiel.)

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Epreuve pratique (800 points).	Epreuve théorique (1,200 points).	Epreuves réunies. (2,000 points)	PROFESSEURS.
1er Prix.	Charles Comhaire, de Liège .	Athénée de Namur.	598	920	1,518	MM. Renard et Barbier.
2e id.	Émile-Léon Petit, de Mons .	Athénée de Bruxelles.	552	890	1,442	Bech, Heger, Giron et Kindt.
3e id.	Éd. Desmons, de Tournai . .	Athénée de Tournai.	598	810	1,408	Paquot et Wilbaux.
	Adolphe Cauvin, de Leuze .	Id.	648	760	1,408	
4e id.	Ghislain Descamps, de Frasnes-lez-Buissenal	Collège de Soignies.	547	850	1,397	Bastin.
5e id.	Joseph Van Look, d'Anvers .	Athénée d'Anvers.	493	900	1,393	Labeye, Bogaerts, Neesen.
1er accessit.	Gust. Joris, de Bruxelles .	Athénée de Bruxelles.	475	870	1,345	
2e id.	Ém. Schrevens, de Tournai	Athénée de Tournai.	483	850	1,333	
3e id.	Ch. De Borre, de Jemeppe.	Collège de Liège.	524	790	1,314	Leclercq, Falisse et Colson.
4e id.	Émile Vanderton, de Brux.	Athénée de Bruxelles.	458	850	1,308	
5e id.	Théod. Poncelet, de Gand.	Collège de Dinant	446	850	1,296	Bertrand, Cousot, Duculot, Corbiau et Th. Lambert.
6e id.	Jean Stroobant, de Turnhout.	Athénée d'Anvers.	412	870	1,282	
7e id.	Henri Dekinder, d'Anvers.	Id.	570	690	1,240	
8e id.	Amédée Adnet, de Brux. .	Athénée de Bruxelles.	509	750	1,239	
9e id.	Fleury Delannoy, de Tournai	Athénée de Tournai.	596	640	1,2[illegible]6	
10e id	Jules Bara, de Tournai .	Id.	403	820	1,223	
11e id.	Jules De Brauwere, de Nieuport	Id.	518	700	1,218	
12e id.	August. Cambier, de Mons.	Collège de Mons.	387	830	1,217	
13e id. partagé.	Gustave Vandermensbrugghe, de Gand . .	Athénée de Gand.	486	730	1,216	
	Jules De Visscher, de Gand	Id.	506	710	1,216	
	Jean Carême, de Bruxelles.	Athénée d'Anvers.	526	690	1,216	
14e id.	Lamb. Demetz, de Gouda.	Id.	590	620	1,210	
15e id. partagé.	Ch. Degroof, d'Anvers . .	Id.	521	670	1,191	
	Gust. Vanbrée, d'Anvers .	Id.	451	740	1,191	
16e id.	Jos. Van Huvel, d'Enghien.	Collège de Soignies.	496	690	1,186	
17e id.	J.-B. Derache, de Tournai.	Athénée de Tournai.	466	690	1,1[illegible]6	
18e id.	Sylv. Gallez, de Pâturages.	Collège de Nivelles.	531	620	1,151	Chambille, Juste, Hivin, Boudart et Hermans.
1re ment. hon. partagée.	Fr. Pécher, de Mons. .	Collège de Mons	444	700	1,144	
	Jos. Degrave, de Chimay.	Collège de Chimay.	414	730	1,144	
2e id.	Emmanuel Dieu, de Pâturages	Collège de Mons.	502	640	1,142	
3e id.	Aug. Cauchie, d'Ath . .	Collège d'Ath (Liessies).	454	680	1,134	Debongnies et Dumoulin.
4e id.	Ferd. Léonard, de Dinant.	Collège de Dinant.	388	740	1,128	
5e id.	Hect. Dubois-d'Enghien, d'Ath.	Collège d'Ath (Liessies).	289	830	1,119	
6e id.	Joseph-Omer Rousseau, de Marche.	Athénée de Bruxelles.	306	800	1,106	
7e id.	Charles Spaak, de Brux.	Id.	362	730	1,092	
8e id.	Victor-Joseph Guenair, de Couthuin. . . .	Id.	438	650	1,088	
9e id.	Ad. Canler, de Tournai.	Athénée de Tournai.	287	800	1,087	
10e id.	Aug. Faes, d'Anvers. .	Athénée d'Anvers.	516	560	1,076	

B. TROISIÈME.

ÉPREUVE PRATIQUE (trois heures).

Version grecque. — Ὅτε Κροῖσος ἦρχε Λυδῶν, τὸν ἀδελφὸν μεθ' αὐτοῦ κατέστησεν ἄρχοντα. Προσελθὼν δὲ τις τῶν Λυδῶν· ὦ βασίλεῦ, εἶπε, πάντων ἐπὶ γῆς καλῶν ὁ ἥλιος τοῖς ἀνθρώποις ἀίτιος ἐστι, καὶ οὐδὲν ἂν εἴη τῶν ἐπὶ γῆς, μὴ τοῦ ἡλίου ἐπιλάμποντος· ἀλλ' ἐι θέλουσι δύο ἥλιοι γενέσθαι, κίνδυνος πάντα συμφλεχθὲντα διαφθαρῆναι. Οὕτως ἕνα μὲν βασιλέα δέχονται Λυδοὶ, καὶ σωτῆρα πιστέυουσιν εἶναι, δύο δὲ ἅμα οὐκ ἂν ἀνάσχοιντο.

ÉPREUVE THÉORIQUE (six heures).

Grec. — Donnez la théorie de la formation des temps de l'indicatif actif des verbes en μι. Conjuguez l'aoriste 2e actif de τίθημι et de ἵστημι.

Latin. — Qu'entendez-vous par verbes *personnels* et par verbes *impersonnels?* Citez quelques cas où des verbes personnels sont construits impersonnellement.

Français. — Dans ces exemples : *Tous les juges ont opiné, chacun selon ses lumières. — Tous les juges ont donné chacun leur avis, suivant leurs lumières,* — pourquoi met-on *ses* dans le premier et *leur, leurs* dans le second de ces exemples?

Histoire. — Par suite de quelles circonstances Charles-Martel a-t-il succédé à Pépin d'Heristal?

Géographie. — Quels sont les États qui bordent la mer Méditerranée?

Mathématiques. — Effectuez l'opération indiquée :

$$a^6 - 6\,a^5b + 15\,a^4b^2 - 20\,a^3b^3 + 15\,a^2b^4 - 6\,ab^5 + b^6$$

et démontrez la règle qui se rapporte à cette opération.

Classification des établissements d'après la moyenne des points obtenus dans l'épreuve théorique (maximum : 1,200 points).

N. B. L'épreuve pratique dut être annulée, parce qu'il fut constaté que le sujet de composition avait été expliqué dans plusieurs établissements.

Nos D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	INSCRITS.	ABSENCES motivées.	CONCURRENTS.	MOYENNE obtenue.	CLASSEMENT.	PROFESSEURS.
1	Athénée d'Anvers	8	1	7	510	2e	(Voir tableau ci-contre.)
2	Id. d'Arlon	5	»	5	290	17e	
3	Id. de Bruges	3	»	3	420	11e	
4	Id. de Bruxelles	26	»	26	430 4/5	9e	
5	Id. de Gand.	13	2	11	454 6/11	6e	
6	Id. de Hasselt.	3	1	2	180	21e	
7	Id. de Namur	1	»	1	160	22e	
8	Id. de Tournai	18	2	15	472 2/3	5e	
9	Collège d'Ath (communal) . .	2	»	2	190	20e	
10	Id. d'Ath (Liessies) . . .	5	»	5	440	8e	
11	Id. de Charleroi	6	»	6	495	3e	
12	Id. de Chimay.	6	»	6	516 2/3	1er	
13	Id. de Dinant	9	1	8	361 1/4	14e	
14	Id. d'Enghien	4	»	4	130	24e	
15	Id. de Herve	8	»	8	267 1/2	18e	
	A reporter. . .	117	»	109			

Nos D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	INSCRITS.	ABSENCES motivées.	CONCURRENTS.	MOYENNE obtenue.	CLASSEMENT.	PROFESSEURS.
	Reports. . .	117	»	109			
16	Collège de Huy	3	»	3	153 1/3	23e	(Voir tableau ci-dessous.)
17	Id. de Liège	18	»	18	473 8/9	4e	
18	Id. de Mons	15	»	15	331 2/3	15e	
19	Id. de Saint-Trond . . .	9	»	9	452 2/9	7e	
20	Id. de Soignies.	4	»	4	420	10e	
21	Id. de Tirlemont . . .	3	»	3	243 1/3	19e	
22	Id. de Tongres.	4	»	4	367 1/2	12e	
23	Id. d'Ypres.	3	»	3	363 1/3	13e	
24	École industrielle de Verviers.	3	»	3	296 2/3	16e	
		179	»	171			

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 1,200).	PROFESSEURS.
1er prix :	Eugène Robert, de Mons	Collège de Mons.	890	MM. Vanham et Wyvekens.
2e id.	Alexis Symon, de Bruxelles . . .	Athénée de Bruxelles.	860	Degand, Heger, Giron, Joly et Diricq, remplacé pr M. Moreau à partir du 14 mai 1850.
1er accessit :	Charles Dubois, d'Anvers . . .	Id. d'Anvers.	800	Dumont, Bogaerts et Neesen.
2e id.	Alexandre Delmer, d'Ath. . . .	Id. de Bruxelles.	780	
	Adolphe Moyaerts, de Bruxelles.	Id. id.	780	
3e id.	Emile Dupont, de Liège	Collège de Liège.	770	Lemoine, Fassin et Falisse.
	Théodore Janssens, de Tongerloo.	Id. de St-Trond.	770	Knapen, Boelen et Maréchal.
	Édouard Wannez, de Tournai . .	Athénée de Tournai.	770	Chotin et Wilbaux.
4e id.	Nestor Charbonnier, de Dinant. .	Collège de Dinant.	760	Bertrand, Cousot, Corbiau, Duculot et Th. Lambert.
	Charles Feron, de Chimay . . .	Id. de Chimay.	760	Malchair et Leclerck.
1re mention honorable.	Eugène Cogen, de Saint-Nicolas .	Athénée de Gand.	730	Allewaert, Metzdorf et Schaar.
	Louis Allewaert, d'Ypres. . . .	Id. id.	730	
2e id.	Alexandre Buisset, de Mâcon . .	Collège de Chimay.	720	
	Alphonse Peteau, de Bruxelles. .	Athénée de Bruxelles.	720	
	Adolphe Honoré, de Liège . . .	Collège de Liège.	720	
	Jules Greindl, de Mons	Id. de Mons.	720	
3e id.	Edmond Macau, de Tournai. . .	Athénée de Tournai.	710	
	Alfred Vauthier, de Bruxelles . .	Id. de Bruxelles.	710	
4e id.	Léopold Crabbeels, d'Anvers . .	Id. d'Anvers.	700	
5e id.	Frédéric Croquet, de Beaumont .	Collège de Charleroi.	690	Percy, Alvin, Leemans et Depermentier.
	Charles Duvivier, de Leuze . . .	Athénée de Tournai.	690	
6e id.	Thomas Brewer, de Zonnebeke. .	Id. de Gand.	680	
7e id.	Charles Dardenne, d'Obigies . .	Id. de Tournai.	660	
	Gustave Tontor, de Liège . . .	Collège de Liège.	660	
	Gér. Severin Kempen, de Hasselt.	Id. d'Ypres.	660	Dujardin.

C. POÉSIE.

Épreuve pratique (quatre heures).

Version latine. — Ovide à Suillius.

Littera sera quidem, studiis exculte Suilli,
    Huc tua pervenit, sed mihi grata tamen.
Qua, pia si possit superos lenire rogando
    Gratia, laturum te mihi dicis opem.
Ut jam nil prœstes, animi sum factus amici
    Debitor; et meritum, velle juvare, voco.
Impetus iste tuus longum modo duret in ævum ;
    Neve malis pietas sit tua lassa meis.
Jus aliquod faciant affinia vincula nobis,
    Quæ semper maneant illabefacta precor.
Nam tibi quæ conjux, eadem mihi filia poene est :
    Et quæ te generum, me vocat illa virum.
Heu mihi, si lectis vultum tu versibus istis
    Ducis, et affinem te pudet esse meum !
At nihil hic dignum poteris reperire pudore,
    Prœter fortunam, quæ mihi cœca fuit.
Seu genus excutias, Equites, ab origine prima,
    Usque per innumeros inveniemur avos :
Sive velis, qui sint, mores inquirere nostros,
    Errorem misero detrahe, labe carent.
Tu modo, si quid agis, sperabis posse precando,
    Quos colis, exora supplice voce deos.

Épreuve théorique (six heures).

Grec. — De combien de manières exprime-t-on la négation en grec? Citez des exemples.

Latin. — Qu'est-ce qu'on entend par licences poétiques? Citez-en quelques exemples.

Français. — Indiquez la différence qui existe entre la clarté et la simplicité du style. Quels sont les défauts opposés à ces qualités? Donnez des exemples.

Histoire. — Quels sont les principaux seigneurs belges qui firent partie de la 1re croisade? Dites en peu de mots ce que l'on sait de plus remarquable sur leur compte.

Géographie. — Indiquez les noms anciens et modernes des fleuves d'Espagne, ainsi que la direction qu'ils prennent.

Classement des établissements d'après les moyennes.

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	ÉPREUVE PRATIQUE (800 points).					ÉPREUVE THÉORIQUE (1,200 points).		ÉPREUVES RÉUNIES 2,000 points.		PROFESSEURS.
		Elèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne.	Classement.	Moyenne.	Classement.	TOTAUX des deux moyennes.	Classement.	
1	Athénée d'Anvers . .	6	»	6	477	2e	593 1/3	6e	1,070 1/3	4e	MM. Nelis et Bogaerts
2	Id. d'Arlon . .	3	»	3	372	8e	539 2/3	8e	911 2/3	8e	
3	Id. de Bruges. .	2	»	2	117	25e	224	25e	341	25e	Nicolay, Giron et Joly.
4	Id. de Bruxelles.	18	»	18	361 5/9	9e	380 1/18	18e	741 17/18	14e	Gantrelle, Moke et Metzdorf.
5	Id. de Gand . .	9	»	9	442 4/9	4e	472 1/9	12e	912 2/9	7e	
6	Id. de Hasselt .	2	»	2	374	7e	512 1/2	9e	886 1/2	9e	Prinz et Passage.
	A reporter. .	40	»	40							

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	ÉPREUVE PRATIQUE (800 points). Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne.	Classement.	ÉPREUVE THÉORIQUE (1,200 points). Moyenne.	Classement.	ÉPREUVES RÉUNIES (2,000 points). TOTAUX des deux moyennes.	Classement.	PROFESSEURS.
	Reports. .	40	»	40							
7	Athénée de Namur. .	11	»	11	169 3/4	22e	245 10/11	23e	415 2/11	24e	(Voir tableau ci-dessous.)
8	Id. de Tournai .	12	»	12	507 5/6	1er	438 3/4	13e	946 7/12	6e	
9	Collège d'Ath (comm[l]).	2	»	2	289	14e	394 1/2	17e	683 1/2	16e	
10	Id. d'Ath (Liessies).	3	»	3	376	6e	487	10e	863	11e	
11	Id. de Charleroi .	6	»	6	127 1/2	24e	330 5/6	20e	458 1/3	22e	
12	Id. de Chimay . .	2	»	2	195	20e	267 1/2	22e	462 1/2	21e	
13	Id. de Dinant . .	5	1	4	220	19e	478 3/4	11e	698 3/4	15e	
14	Id. d'Enghien . .	1	»	1	174	21e	396	16e	570	20e	
15	Id. de Herve . .	4	»	4	225 1/2	18e	591 1/4	7e	816 3/4	12e	
16	Id. de Huy . . .	2	»	2	235	16e	405	15e	640	17e	
17	Id. de Liège . .	15	»	15	344 6/15	11e	236 2/15	24e	580 8/15	19e	
18	Id. de Mons . .	12	1	11	253 1/11	15e	378 7/11	19e	591 8/11	18e	
19	Id. de Nivelles .	4	»	4	313	13e	437	14e	750	13e	
20	Id. de St-Trond .	8	»	8	465	8e	707 1/4	2e	1,172 3/4	1er	
21	Id. de Soignies .	3	»	3	430	5e	649	3e	1,079	2e	
22	Id. de Tirlemont .	4	»	4	335 1/2	12e	639 1/2	5e	975	5e	
23	Id. de Tongres .	4	»	4	350 1/2	10e	721 3/4	1er	1,072 1/4	3e	
24	Id. d'Ypres . . .	2	»	2	151	23e	281 1/2	21e	432 1/2	23e	
25	École industrielle et littéraire de Verviers .	3	»	3	229 1/3	17e	647 2/3	4e	877	10e	
		143		141							

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve pratique (800 points).	Épreuve théorique (1,200 points).	Épreuves réunies (2,000 points).	PROFESSEURS.
1er prix. Regnier Corten, de Beek . .	Collège de Saint-Trond.	618	864	1,482	MM. Boelen et Maréchal.
2e id. Alex. Willems, de Tongres .	Collège de Tongres.	542	876	1,418	Gregorius.
1er acct. Gustave Rolin, de Gand. . .	Athénée de Gand.	648	672	1,320	Gantrelle, Moke et Metzdorf.
2e id. Fréd. Rommelaere, de Gand.	Id.	604	670	1,274	
3e id. Émile Durez, de Jodoigne . .	Athénée d'Anvers.	540	722	1,262	Nelis et Bogaerts.
4e id. Henri Limbourg, de Tournai.	Athénée de Tournai.	594	664	1,258	Moguez.
5e id. Léopold Lodewyck, de Hougaerde	Collège de Tirlemont.	578	663	1,246	Walter, Deguin et Monfelt.
6e id. Albéric Allard, de Tournai. .	Collège de Mons.	456	784	1,240	Marsigny.
7e id. Jean Deboeck, de Bruxelles .	Athénée de Bruxelles.	554	671	1,225	Nicolay, Giron et Joly.
8e id. Jean-Fr. Bidlot, de Momalle .	Collège de Saint-Trond.	398	823	1,221	
9e id. Henri Lucas, de Soignies . .	Collège de Soignies.	538	672	1,210	Dernaucourt.
10e id. Émile Guerin, de Tongres . .	Collège de Tongres.	412	782	1,194	

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve pratique (800 points).	Épreuve théorique (1,200 points).	Épreuves réunies (2,000 points).	PROFESSEURS.
11e acc^it. Constant De Gottal, d'Anvers.	Athénée d'Anvers.	494	695	1,189	
12e id. M.-J.-Ad. Mottart, de Geer .	Collège de Saint-Trond.	426	751	1,177	
13e id. Ferdinant Melotte, d'Emael .	Id.	498	667	1,165	
14e id. Alfred De Borre, de Jemeppe.	Collège de Liège.	656	506	1,162	MM. Coune et Fassin.
15e id. Léopold Nelissen, de St-Trond	Collège de Saint-Trond	568	593	1,161	
16e id. Joseph Gauthier, de Soignies.	Collège de Soignies.	542	616	1,158	
17e id. Vict. Barbanson, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	576	574	1,150	
1re ment. hon. Auguste Van Hollebeke, de Tirlemont	Athénée d'Anvers.	486	647	1,133	
2e id. Émile Lowie, de Staden. .	Athénée de Tournai.	646	485	1,131	
3e id. Hyac. Jamart, de Hannut .	Collège de Tirlemont.	294	828	1,122	
4e id. Marius Boulenger, de Dour.	Athénée de Tournai.	524	575	1,099	
5e id. Nicolas Rachels, de Mechelen-sur-Meuse . . .	Collège de Saint-Trond.	424	666	1,099	
6e id. Paul-Gustave de Bavay, de Bruxelles	Athénée de Hasselt.	454	633	1,087	Prinz et Passage.
7e id. Gérard-Léopld Quoïdbach, de Verviers	Collège de Herve.	346	734	1,080	Leloup.

Travail de l'élève Alfred De Borre.

ÉPREUVE PRATIQUE.

Version latine. — Lettre d'Ovide à Suillius.

Ta lettre, il est vrai, docte Suillius, est arrivée ici fort tard, mais elle m'a pourtant été agréable. Dans cette lettre, tu me dis que, si une tendre amitié peut fléchir les dieux par ses prières, tu m'accorderas ton assistance. Quoique tu ne me rendes encore aucun service, je suis devenu le débiteur de ton cœur secourable, et j'appelle un bienfait la volonté de me faire du bien. Puisse-t-il seulement se fortifier avec le temps, ce mouvement de ton âme, et puisse ton dévouement ne pas être lassé de mes malheurs. Les liens de parenté qui nous unissent, m'y donnent quelque droit; qu'ils ne soient jamais rompus, je t'en prie. Car celle qui est ton épouse, est presque ma fille; et celle qui t'appelle son gendre, m'appelle son époux. Malheur à moi, si, après avoir lu ces vers, tu montres un visage mécontent et as honte d'être allié à moi! Pourtant tu ne peux y rien trouver, dont on doive rougir, excepté la Fortune, qui a été aveugle pour moi. Regardes-tu à la naissance? dès l'origine de notre famille, par une longue suite d'aïeux, on trouve que nous sommes chevaliers : veux-tu rechercher quelles ont été mes mœurs? si tu daignes passer un égarement à un malheureux, elles sont sans tache. Quant à toi maintenant, si tu espères pouvoir quelque chose par tes prières, implore d'une voix suppliante les dieux que tu honores.

D. RHÉTORIQUE.

1re ÉPREUVE ÉCRITE PRATIQUE. — DISCOURS FRANÇAIS (sept heures).

Assemblée à Tournai, 1382, des plénipotentiaires des divers États qui forment aujourd'hui la Belgique, dans le but de travailler à la pacification du pays.

Philippe Van Artevelde y représente les Gantois, forcés par la famine de demander la paix à Louis de Maele. Le comte fait déclarer qu'il exige que tous les Gantois, de 15 à 60 ans, viennent le trouver entre Gand et Bruges, et se rendent à discrétion. Cependant

l'envoyé du comte donne à entendre qu'en cas de soumission on ne sévira que contre les chefs de la révolte.

Retour d'Artevelde à Gand. Il rend compte de sa mission au peuple assemblé et conclut en indiquant trois partis à prendre : s'enfermer dans la ville et mourir de faim ; se soumettre ; marcher contre le comte avec ce qu'il reste d'hommes valides.

... Et quel est votre avis? cria le peuple. — Le dernier ! — Approbation. — Départ des combattants. — Victoire.

Le sujet est le discours de Philippe à Gand. L'animer par le tableau de la multitude, les interruptions, les applaudissements. Se rappeler ces mots de Froissart, parlant de Philippe : « Moult fut bien enlangagé et moult bel savoit parler. »

2e Épreuve écrite théorique (six heures).

Grec. — Quels sont les dialectes les plus usités? Citez un ou deux des principaux écrivains qui se sont servis de chacun de ces dialectes.

Latin. — Quels sont les principaux écrits de Cicéron, et quel est son caractère comme orateur.

Français ou *flamand.* — Établissez, d'après Horace et Boileau, les principaux caractères du poème épique.

Histoire. — Exposez les événements qui marquèrent le retour de la Belgique à la maison d'Autriche, au commencement du XVIIIe siècle.

Géographie. — Quelle était l'étendue de l'empire romain à l'époque de la mort de Trajan?

Épreuve orale.

(Les questions ne figurent dans aucun rapport, ni dans aucun journal d'instruction publique.)

Classement des établissements d'après la moyenne.

Numéros d'ordre.	Établissements concurrents.	Épreuves écrites (1,600 points).									Épreuve orale (800 points).			Professeurs.
					Épreuve pratique (800 points).		Épreuve théorique (800 points).		Réunion des épreuves (1,600 points).					
		Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne.	Classement.	Moyenne.	Classement.	Moyenne.	Classement.	Élèves admis.	Moyenne.	Classement.	
1	Athénée d'Anvers . .	3	»	3	396	4e	355 1/3	6e	751 1/3	3e	»	»	»	(Voir le tableau ci-dessus.)
2	Id. d'Arlon . .	3	»	3	420	3e	244	11e	664 2/3	4e	»	»	»	
3	Id. de Bruges. .	5	»	5	108 4/5	21e	256 3/5	8e	365 2/5	21e	»	»	»	
4	Id. de Bruxelles.	21	1	20	286 1/5	15e	222 1/3	13e	508 7/20	15e	1	625	1er	
5	Id. de Gand . .	13	1	12	238 5/6	18e	351 1/6	3e	590	9e	1	585	3e	
6	Id. de Hasselt .	1	»	1	464	2e	340	5e	804	1er	»	»	»	
7	Id. de Namur. .	8	1	1	183 1/3	20e	189 2/3	15e	373	20e	»	»	»	
8	Id. de Tournai .	9	1	8	245 1/4	17e	362 3/4	2e	608	6e	1	452	5e	
9	Collège d'Ath (comt).	2	1	1	502	1er	161 1/2	17e	412	19e	»	»	»	
10	Id. id. (Liessies)	2	»	2	320	13e	247 1/2	9e	567 1/2	10e	»	»	»	
11	Id. de Charleroi.	3	»	3	294	14e	244	11e	538	12e	»	»	»	
12	Id. de Dinant. .	3	»	3	270	8e	148	19e	518	13e	»	»	»	
13	Id. de Herve . .	2	»	2	363	9e	429	2e	792	2e	1	444	6e	
14	Id. de Liège . .	10	1	9	224 4/9	19e	246 8/9	10e	471 1/3	17e	1	522	4e	
15	Id. de Mons . .	5	»	5	362 2/5	10e	281 4/5	7e	644 1/5	5e	1	598	2e	
16	Id. de Nivelles .	4	2	2	79	22e	66	22e	145	22e	»	»	»	
17	Id. de St-Trond .	4	»	4	389 1/2	6e	206 3/4	14e	596 1/4	8e	»	»	»	
18	Id. de Soignies .	4	»	4	382 1/2	7e	169	16e	551 1/2	11e	»	»	»	
19	Id. de Tirlemont.	2	»	2	362	11e	150	18e	512	14e	»	»	»	
20	Id. de Tongres .	2	»	2	396	4e	76 1/2	21e	472 1/2	16e	»	»	»	
21	Id. d'Ypres . .	1	»	1	256	16e	341	4e	597	7e	»	»	»	
22	École de Verviers . .	2	»	2	327	12e	117 1/2	20e	442 1/2	18e	»	»	»	
		99		95										

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	EXAMEN ÉCRIT. Epreuve pratique (800 points).	Epreuve théorique (800 points).	Epreuves réunies (1,600 points).	EXAMEN ORAL (800 points).	TOTAL. (2,400 points).	PROFESSEURS.
1er prix. Alfr. Giron, de Bruxelles.	Athénée de Brux.	653 1/3	689 2/3	1,343	625	1,968	MM. Petit, Giron, Joly.
2e id. Léopold Hanssens, de Turnhout.	Collège de Mons.	»	»	1,103	598	1,701	Mahutte.
1er accit. Charles Reich, de Gand .	Athénée de Gand.	»	»	989	585	1,574	Moke, Gantrelle, Metzdorf.
2e id. Joseph Delbœuf, de Liége.	Collège de Liége.	»	»	995	522	1,517	Laurent, Fassin.
3e id. Henri Detrooz, de Verviers.	Collège de Herve.	»	»	1,047	443	1,490	Linden.
4e id. Ch. Peeters, de Tournai.	Athénée de Tournai.	»	»	950	452	1,402	Convert.

Travail de l'élève Alfred Giron.

Dès le matin du jour fixé pour le retour de Philippe d'Artevelde, la foule encombrait le marché du Vendredi : des femmes au teint hâve et altéré par la faim portaient leurs enfants sur leurs bras ; les artisans de tous les métiers, les foulons, les tisserands, dont les querelles avaient jadis ensanglanté cette même place, maintenant réunis par le sentiment du danger commun, conversaient ensemble d'un air sombre, se communiquant leurs craintes et leurs défiances. Enfin parut le tribun, le fils du grand Artevelde, et son arrivée fut saluée par des cris d'allégresse ; porté par la foule, il parvint jusqu'au milieu du marché, et s'élançant sur un chariot :

« Camarades, s'écria-t-il, tout est perdu, il ne nous reste que notre courage et notre désespoir. Ah ! vous frémirez d'indignation quand vous connaîtrez les conditions qu'on vous impose, quand vous saurez qu'à vos avances et à vos propositions on ne répond que par l'insulte et le dédain, et qu'au lieu de vous accorder une paix équitable, on exige de vous la plus déshonorante des soumissions. Hélas ! combien vos espérances sont amèrement déçues : vous comptiez, n'est-ce pas, que le comte se réconcilierait sans peine avec sa bonne ville de Gand et consentirait à oublier l'injure ? Tel était aussi mon espoir, mais en arrivant à Tournay, j'ai reconnu sur le champ qu'il n'y avait à attendre de nos ennemis ni justice ni pitié. Oh ! que n'avez-vous comme moi vu ces seigneurs hautains qui dans leur orgueil semblent avoir oublié toutes leurs précédentes défaites pour se rappeler seulement leur récente victoire de Nevèle ! Que n'avez-vous entendu les dédaigneuses paroles qu'adressaient les gens du Lys au fils du brasseur ! Vous frémirez de colère et de honte quand vous connaîtrez les ignominieuses conditions que ces mêmes nobles, naguère chassés par vous d'Audenaerde, osent proposer à la ville de Jacques Van Artevelde : le Comte exige que tous les hommes de quinze à soixante ans viennent le trouver entre Bruges et Gand, tête nue, en chemise, la corde au cou ; là il fera de vous à sa volonté, c'est-à-dire qu'il vous fera mettre à mort ou vous pardonnera selon son bon plaisir ; seulement il vous laisse espérer, sans s'engager à rien, une amnistie dont vos chefs seront exceptés.

« Moyennant ces conditions le comte et les gens du Lys daigneront recevoir à merci les bourgeois et les vilains de Gand. »

A ces mots un murmure de fureur courut par toute la place ; des foulons, des tisserands brandissaient leurs goendendags, des bouchers levaient leurs bras nus en signe de vengeance. Enfin, le tumulte s'apaisa et Artevelde continua avec calme :

« Il nous reste maintenant trois partis entre lesquels vous avez à choisir : vous pouvez demeurer enfermés dans vos murailles et vous y laisser mourir de faim, ou bien accepter les conditions du comte Louis et livrer vos chefs Jean Yoens et moi, ou bien enfin réunir tous les hommes encore en état de combattre et aller tous ensemble attaquer le comte à Bruges. »

Un violent tumulte éclata à ces mots sur la place : Marchons contre les Léliaerts, tandis qu'ils se réjouissent et célèbrent leurs fêtes à Bruges ! criaient les uns.

Laissons-nous plutôt périr de faim dans nos murs que d'accepter un si honteux pardon? s'écriaient les autres. Mais nul ne songeait à se rendre à merci. Enfin la plupart demandèrent à Philippe quel était son avis.

« Vous me demandez mon avis, répondit-il : si je ne connaissais la perfidie du comte Louis, je vous dirais : « Cette funeste guerre n'a déjà fait répandre que trop de sang ; fiez-vous à la loyauté de notre Seigneur et acceptez les conditions qu'il vous propose, dussé-je par ma mort apaiser la haine qu'il a amassée contre ma patrie. » Mais, vous le savez tous, nous ne sommes plus à cette époque glorieuse où les comtes de Flandre, fiers de la puissance de leurs bonnes villes, s'immolaient tout entiers pour la gloire et le bonheur du pays, et où les fils de Guy de Dampierre combattaient à côté de Konynck et de Breydel. Hélas! que les temps sont changés ; ce n'est plus pour combattre les ennemis de la Flandre, mais pour détruire nos libertés que le comte et son père ont toujours armé leurs chevaliers et dépensé leurs trésors. Pensez-vous que Louis de Mâle, s'il triomphe du peuple, observe désormais les privilèges, qu'il a jurés, il est vrai, mais qui sans cesse se dressent devant lui comme une barrière à son despotisme et à ses caprices, et qu'il épargne ces échevins, si avares des subsides dont il a besoin pour donner des fêtes aux Seigneurs Français dans son comté de Rhetel? Non, non, il ne cherche qu'une occasion de rompre ce frein qui l'arrête, et quand vous aurez livré vos chefs, quand il sera délivré de Jean Yoens qui commande aux Chaperons blancs, et de Philippe d'Artevelde, le fils du grand tribun, qui pourra l'arrêter, qui défendra vos droits? qui éclairera le peuple? Personne. Alors les gens du Lys seront les maîtres, ils mettront des hommes d'armes français en garnison dans vos villes pour vous contenir, et vous réduiront à l'état de serfs comme en France. C'est là le but du comte, tel est le sort qui vous attend, si vous acceptez sa perfide amnistie. Il fera de vous des serfs et vous ravira toutes vos précieuses libertés; et jusque là il continuera cette lutte acharnée, cette lutte à mort qui dure depuis tant d'années. Retenez-le bien, camarades, il n'y a jamais eu, et il ne pourra jamais y avoir entre vous et les nobles ni trève, ni miséricorde. Avez-vous donc oublié qui vous êtes? n'y a-t-il parmi vous personne qui se souvienne de ce Jacques Van Artevelde dont la voix soulevait tout ce peuple de Gand, alors si brave, si déterminé, ce peuple Gantois qui triompha des Français à la glorieuse journée de l'Ecluse. Avez-vous oublié Sohier le Courtraisien qui, pour avoir parlé en faveur du peuple, eut la tête tranchée ; seriez-vous enfin assez dégénérés, assez lâches, pour ne pas verser jusqu'à la dernière goutte de votre sang quand il s'agit de venger Nicolas Zannekin et ses douze mille Flamands anéantis par les gens du Lys aidés des Français au pied de la montagne de Cassel?

Ah! peuple de Gand, tu ne serais plus ce peuple héroïque qui s'illustra aux journées à jamais mémorables de Groeningen et de l'Écluse, si tu te soumettais sans honte, comme le feraient des serfs français, à tes éternels ennemis, qui ne songent qu'à venger leurs propres injures d'une manière sanglante! Quand ils seront redevenus tout puissants, pardonneront-ils au peuple leurs domaines dévastés, le château de Wondelghem lui-même, la résidence du comte, pillé par Yoens et ses partisans, Audenaerde enfin, leur refuge et leur forteresse, surpris par les Flamands et inondé du sang des nobles.

Voilà, Gantois, le fleuve de sang qui vous sépare à tout jamais de vos ennemis! voilà la barrière de haine et de vengeance qui vous défend toute paix honteuse, tout lâche accomodement.

Maintenant me demanderez-vous encore quel est mon avis? Quand Simon Borluut à la tête des Gantois partit de ce même marché du Vendredi où vous êtes maintenant rassemblés, pour aller combattre les Français et repousser l'invasion étrangère, y en eut-il un seul qui proposa de se remettre, pieds nus et en chemise à la discrétion du roi de France et des gens du Lys? Y en eut-il un seul qui l'eût osé? Y en eut-il un seul qui y songea? non. Ils partirent tous sans balancer, prêts à sacrifier leur vie pour sauver leur liberté et venger leur patrie, et la victoire couronna ce généreux dévouement.

Imitons, amis, ce glorieux exemple, marchons sur Bruges, non pas la corde au cou, mais les armes à la main, et arrachons de force à nos ennemis ce que leur injustice nous refuse. Mais, me direz-vous, nous n'avons plus de pain pour cette journée! Et croyez-vous donc que si vous vous rendez, les gens du Lys vont vous apporter du pain à la pointe de leurs épées? non, non, c'est à Bruges qu'il en faut aller chercher, c'est de Bruges qu'il en faut rapporter pour vos femmes et pour vos enfants qui meurent de faim. Mais, direz-vous encore, nous sommes à peine un contre cinq. Et comptez-vous donc pour rien les Brugeois qui supportent en frémissant le joug honteux de leurs maîtres, et qui à notre approche, se soulèveront en masse pour secourir leurs alliés, leurs amis, leurs frères? D'ailleurs quand

vos pères combattirent à Courtray, n'étaient-ils pas aussi un contre cinq? Mais comme ils aimaient Gand leur patrie et qu'ils haïssaient les étrangers, ils triomphèrent de toute la chevalerie française. Craindrez-vous donc de marcher contre quelques milliers de nobles qui, endormis dans une trompeuse sécurité, ne soupçonnent même pas que les vilains osent les attaquer? C'est aujourd'hui la fête du Saint-Sang, et les gens du Lys font à Bruges liesse et festins, tandis que vous mourez de faim. N'avez-vous donc pas le cœur d'aller les surprendre au milieu de leurs orgies? Ah! combien sera terrible leur réveil, quel sera leur effroi, quand ils verront arriver en armes ces Gantois qu'ils ont tant méprisés! ils n'auront pas eu le temps de s'armer et de se réunir qu'ils seront déjà surpris et taillés en pièces, et si quelques-uns d'entre eux osent faire résistance, vos massues de fer feront bien vite tourner les talons à ces nobles chevaliers!

Marchons donc, mes chers amis, où Dieu et notre bon droit nous appellent. Abordons nos ennemis, non avec de lâches prières, mais les armes à la main, et jurons qu'une mort glorieuse ou une glorieuse victoire sauvera notre honneur ou vengera notre patrie. »

A peine Artevelde avait-il achevé de parler que mille bras se levèrent pour confirmer ce serment solennel; de toutes parts on s'armait de piques ou de massues, les femmes elles-mêmes encourageaient ces braves soldats à combattre avec courage. Une heure après, Philippe d'Artevelde partait à la tête de quelques milliers d'hommes pour aller confirmer ses promesses par la plus éclatante victoire et sauver, au moins momentanément, cette patrie à laquelle il devait bientôt sacrifier sa vie.

E. MATHÉMATIQUES SUPÉRIEURES.

1re QUESTION. — *Algèbre.* — Rechercher les systèmes de valeurs entières de x et y qui satisfont à l'équation indéterminée $ax + by = c$.

2e QUESTION. — *Géométrie.* — Le volume engendré par un secteur circulaire tournant autour d'un diamètre est égal à la zone engendrée par l'arc du secteur, multipliée par les $\frac{1}{3}$ du rayon.

3e QUESTION. — *Géométrie analytique.* — Mener dans l'espace une droite parallèle à une droite donnée et s'appuyant sur deux droites données.

4e QUESTION. — *Trigonométrie rectiligne.* — Déduire les principales formules de la résolution des triangles, de la relation générale $a = b \cos C + c \cos B$ existant entre les côtes et les angles d'un triangle.

5e QUESTION. — *Géométrie.* — Étant donnés une circonférence et deux points, si l'on mène par ces points des circonférences coupant la circonférence donnée, les cordes d'intersection se couperont toutes en un point unique situé sur la droite reliant les points donnés.

Classement des établissements d'après la moyenne.

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	EXAMEN ÉCRIT (1,200 POINTS).					EXAMEN ORAL (800 POINTS).			PROFESSEURS.
		Classement.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne.	Classement.	Élèves admis.	Moyenne.	Classement.	
1	Athénée d'Anvers	1	»	1	271	14e	»	»	»	(Voir tableau ci-contre.)
2	Id. d'Arlon.	1	»	1	899	2e	1	720	1er	
3	Id. de Bruxelles. . .	5	»	4	430 1/2	8e	1	710	2e	
4	Id. de Tournai. . . .	5	2	3	580	4e	»	»	»	
5	Collège d'Ath (communal). .	1	»	1	314	11e	»	»	»	
6	Id. de Bouillon. . . .	1	»	1	280	13e	»	»	»	
7	Id. de Charleroi . . .	3	»	3	490 1/3	7e	»	»	»	
8	Id. de Huy	2	»	2	552 1/2	6e	»	»	»	
	A reporter. . .	19	»	16						

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	EXAMEN ÉCRIT (1,200 POINTS).					EXAMEN ORAL (800 POINTS).			PROFESSEURS.
		Classement.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne.	Classement.	Élèves admis.	Moyenne.	Classement.	
	Reports. . .	19	»	16						
9	Collège de Liège.	8	»	8	322 3/4	10e	»	»	»	(Voir tableau ci-dessous.)
10	Id. de Mons.	4	»	4	725	3e	2	635	3e	
11	Id. de Nivelles. . . .	1	»	1	368	9e	»	»	»	
12	Id. de Soignies. . . .	4	»	4	153	15e	»	»	»	
13	Id. de Tongres. . . .	3	»	2	291 1/2	12e	»	»	»	
14	Id. d'Ypres	1	»	1	554	5e	»	»	»	
15	École centrle de Schaerbeek.	2	»	2	1029	1er	2	625	4e	
		42	»	38						

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (1,200 points).	Épreuve orale (800 points).	Total (2,000 points).	PROFESSEURS.
1er prix. Nicolas Schmidt, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	1,048	710	1,758	MM. Guillery.
2e id. Alfred Despret, de Chimay.	École centrale de Schaerbeek.	1,066	670	1,736	Hancart, Bouvier, Annoot et Van Ginderachter.
3e id. Frédéric D'Huart, de Villemont.	Athénée d'Arlon.	899	720	1,619	Lecointe.
4e id. Léopold-Jean Brouta, de Mons	Athénée de Mons.	975	600	1,575	Zickwolff.
5e id. John Abraham, de Southampton	Ecole centrale de Schaerbeek.	992	580	1,572	
6e id. Louis Bougard, de Havay,	Athénée de Mons.	897	670	1,567	

Travail de l'élève Alphonse Despret.

1re *question*. — Comme nous le savons, pour que l'équation $ax + by = c$ admette des solutions entières, il faut que, après avoir supprimé les facteurs communs à a, b, c, il faut, disons-nous, que a et b soient premiers entr'eux. Transformons $\frac{b}{a}$ en fraction continue ; puisque $\frac{b}{a}$ est une fraction réduite à sa plus simple expression, ce sera la dernière réduite ; soit $\frac{p}{q}$ l'avant-dernière réduite.

$\frac{b}{a}$ peut être une réduite de rang pair ou une réduite de rang impair.

D'après la théorie des fractions continues, si $\frac{b}{a}$ est une réduite de rang pair, nous aurons

$$\frac{b}{a} - \frac{p}{q} = \frac{1}{aq}.$$

D'où $bq - ap = 1$ (1). Multipliant les deux membres de l'équation (1) par c, il vient :

$$b \times qc + a \times -pc = c \ (2).$$

Or (2) n'est autre chose que l'équation proposée dans laquelle x serait changé en $-pc$ et y en qc. Donc $x = -pc$ et $y = qc$ sont une première solution.

Supposons maintenant que $\frac{b}{a}$ soit une réduite de rang impair.

Nous aurons $\frac{b}{a} - \frac{p}{q} = -\frac{1}{aq}$. Ou $bq - ap = -1$. Ou bien encore $-bq + ap = 1$. D'où multipliant les deux membres par c, $\quad b \times -qc + a \times pc = c$.

En comparant cette dernière équation à la proposée, on voit que $x = pc$ et $y = -qc$ sont une première solution.

Nous allons maintenant faire voir que dès que l'on connaît cette première solution entière, on peut trouver toutes les autres.

Soit $x = \alpha$, $y = \beta$ une première solution entière.

Nous aurons l'égalité suivante $a\alpha + b\beta = c$.

Retranchant membre à membre cette dernière égalité de l'équation proposée $ax + by = c$, il vient :

$$a(x - \alpha) + b(y - \beta) = o.$$

D'où $x = \alpha - \frac{b(y - \beta)}{a}$. Mais par hypothèse b est premier avec a; pour que x ait une valeur entière, comme $b(y - \beta)$ doit être divisible par a, il faudra que $\frac{y - \beta}{a}$ soit un quotient exact. Représentons donc ce quotient par t; nous aurons :

$$\frac{y - \beta}{a} = t. \qquad \text{D'où } y = \beta + at.$$

La valeur de x devient alors : $\qquad x = \alpha - bt.$

Telles sont les deux formules qui nous donneront toutes les solutions entières de x et de y; on obtiendra toutes ces solutions en donnant à t toutes les valeurs entières comprises entre $-\infty$ et $+\infty$.

Donnons à t successivement les valeurs 0. 1. 2. 3. 4....

	0	1	2	3	4
il vient pour x :	$x = \alpha$	$\alpha - b$	$\alpha - 2b$	$\alpha - 3b$	$\alpha - 4b$....

On voit que les valeurs entières de x, obtenues en donnant à t des valeurs entières positives, forment une progression arithmétique décroissante dont la raison est le coefficient de y dans l'équation.

	0	1	2	3	4
y devient	$y = \beta$	$\beta + a$	$\beta + 2a$	$\beta + 3a$	$\beta + 4a$.

On voit donc que pour des valeurs positives de t, les valeurs de y forment une progression arithmétique croissante, dont la raison est le coefficient de x dans l'équation proposée.

Donnons à t des valeurs négatives :

0	−1	−2	−3	−4
$x = \alpha$	$\alpha + b$	$\alpha + 2b$	$\alpha + 3b$	$\alpha + 4b$....
$y = \beta$	$\beta - a$	$\beta - 2a$	$\beta - 3a$	$\beta - 4a$....

D'où l'on voit qu'en donnant à t les valeurs entières négatives $-1, -2, -3$.... les valeurs de x forment une progression arithmétique croissante dont la raison est le coefficient de y dans l'équation et les valeurs de y une progression arithmétique décroissante dont la raison est le coefficient de x dans la proposée.

Appliquons ceci à l'exemple : $\qquad 31x + 7y = 45.$

Réduisons $\frac{7}{31}$ en fraction continue

	4	2	3
31	7	3	1.
3	1		

Il vient $\frac{7}{31} = \cfrac{1}{4 + \cfrac{1}{2 + \cfrac{1}{3}}}$.

1re réduite $\frac{0}{1}$

2e réduite $\frac{1}{4}$

3e réduite $\frac{1 \times 2}{4 \times 2 + 1} = \frac{2}{9}$.

4e réduite $\frac{2 \times 3 + 1}{9 \times 3 + 4} = \frac{7}{31}$.

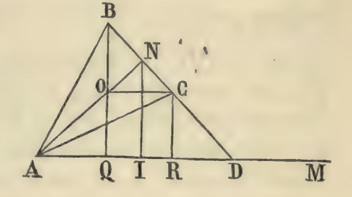
$$\left.\begin{array}{l} -pc = -2 \times 45 = -90 \\ qc = 9 \times 45 \quad = 405 \end{array}\right\} \text{1}^{\text{re}} \text{ solution.}$$

Les formules deviennent donc :

$$x = -90 - 7t$$
$$y = 405 + 31t.$$

En donnant à t toutes les valeurs entières comprises entre $-\infty$ et $+\infty$, on en déduira facilement, au moyen des formules précédentes, toutes les valeurs entières de x et de y. Les valeurs entières négatives ou positives sont en nombre illimité; mais les solutions entières *positives* sont en nombre limité pour que le coefficient de y est positif et nous savons que ce nombre est égal à q ou à $q + 1$ en appelant q le quotient de la division de C par ab. (Voyez à la fin note 3.)

2e *question.* — On sait que le volume engendré par un triangle quelconque tournant autour d'une droite extérieure menée par un de ses sommets, est égal à la surface de ce triangle multipliée par les 2/3 de la circon férence décrite par le point milieu de la base opposée à ce sommet. (Voyez note 1, à la fin.)



Nous allons maintenant chercher le volume pour le cas d'un triangle isocèle ABC.

Nous avons donc V (V désigne le volume engendré par le triangle ABC tournant autour de AM)

$$V = \frac{BC}{2} \times AN \times \frac{2}{3} 2\pi NI = \frac{2}{3} \pi NI \times BC \times AN.$$

AN est la hauteur du triangle. Des points B, C abaissons sur AM des perpendiculaires, par le point C menons CO parallèle à AM.

Les triangles BCO, ANI nous donnent : $BC : QR = AN : NI$.

D'où $$BC \times NI = QR \times AN.$$

Remplaçant dans l'expression de V, $BC \times NI$ par $QR \times AN$, il vient :

$$V = \frac{2}{3} \pi QR \times AN^2.$$

D'après cela, cherchons le volume engendré par un secteur polygonal régulier OABCDE, tournant autour d'un diamètre extérieur NM.

Le volume cherché sera égal à la somme des volumes engendrés par les triangles BAO, CBO, etc. dans lesquels se décompose le secteur polygonal. Or nous venons de voir que volume

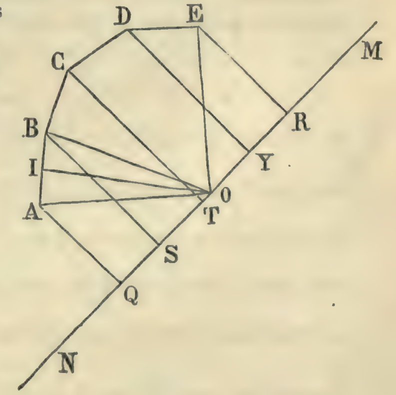
$$ABO = \frac{2}{3} \pi OI^2 \times QS.$$

De même vol. $BCO = \frac{2}{3} \pi OI^2 \times ST$ etc....

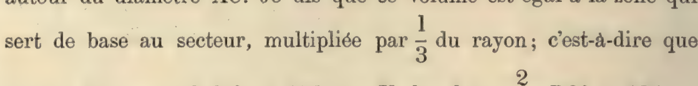
Donc $V =$ vol. ABO $+$ vol. BCO $+ \ldots.$

$$= \frac{2}{3} \pi OI^2 (QS + ST + \ldots..)$$

$$= \frac{2}{3} \pi OI^2 \times QR.$$



D'après cela, cherchons le volume engendré par le secteur circulaire ABO tournant autour du diamètre AC. Je dis que ce volume est égal à la zone qui sert de base au secteur, multipliée par $\frac{1}{3}$ du rayon; c'est-à-dire que comme S. zone $= 2\pi BO \times AM$, que V cherché $= \frac{2}{3}\pi BO^2 \times AM$.



En effet, nous savons qu'une circonférence peut-être considérée comme un polygone composé d'un nombre de côtés infiniment petits; nous pouvons donc considérer le secteur circulaire BOA comme un secteur polygonal dont la partie polygonale est d'un nombre infini de côtés infiniment petits. Le volume cherché sera donc d'après ce que nous venons de voir : $\frac{2}{3}\pi BO^2 \times AM$.

Car l'apothème du polygone se confond dans ce cas avec le rayon, ce qu'il fallait démontrer.

Démonstration par l'absurde :

Je dis que le volume engendré par BAO $= \frac{2}{3}\pi AO^2 \times AM$.

En effet, supposons que cette mesure ne soit pas bonne; supposons qu'elle doive être plus petite et qu'elle est : $\frac{2}{3}\pi DO^2 \times IK$ (mesure évidemment plus petite, puisque $DO < BO$ et que $IK < AM$). En effet, si nous joignons B, A et D, I par des droites, nous aurons deux triangles semblables BAM et IDK. Donc nous avons : $BM : DK = AM : IK$. Mais d'un autre côté on a : $BM : DK = BO : DO$. Donc à cause du rapport commun $AM : IK = BO : DO$. Mais $BO > DO$. Donc $AM > IK$.

Dans le secteur BAO, inscrivons un secteur polygonal, dont les côtés polygones B *bc* A ne rencontrent pas l'arc DI. Le volume engendré par ce secteur polygonal sera, comme nous le savons : $\frac{2}{3}\pi OS^2 \times AM$. Or, cette mesure est plus grande que $\frac{2}{3}\pi DO^2 \times IK$. Car $OS > DO$, $AM > IK$. Il s'en suivrait donc que le secteur polygonal qui est contenu dans le secteur BAO engendrerait un volume plus grand que ce dernier; ce qui est absurde, puisqu'un corps qui en enveloppe un autre de toute part a évidemment un volume plus grand.

On démontrerait d'une manière tout à fait analogue que la mesure ne peut être plus grande. (Voyez note 2.)

Nous sommes arrivés à des conclusions absurdes; donc la mesure ne peut être ni plus grande, ni plus petite; elle doit donc être égale.

3[e] *question*. — Mener dans l'espace une ligne parallèle à une droite donnée A et qui s'appuie sur deux autres droites données B, C.

Soit : $\left.\begin{array}{l} x = dz + f \\ y = cz + g \end{array}\right\}$ A. $\left.\begin{array}{l} x = az + p \\ y = bz + q \end{array}\right\}$ B. $\left.\begin{array}{l} x = a'z + p' \\ y = b'z + q' \end{array}\right\}$ C.

En général, les équations de la droite demandée seront $\left.\begin{array}{l} x = mz + r \\ y = nz + s \end{array}\right\}$ D.

Pour que D soit parallèle à A, il faut que $m = d$, $n = c$.

Introduisant ces conditions, il vient : $\left.\begin{array}{l} x = dz + r \\ y = cz + s \end{array}\right\}$ D'

il nous reste à déterminer r et s pour que la droite touche à la fois les droites B et C.

La condition analytique qui exprime que D' touche A est (1) $\frac{d - a}{c - b} = \frac{r - p}{s - q}$.

La condition analytique qui exprime que D' touche C est (2) $\frac{d - a'}{c - b'} = \frac{r - p'}{s - q'}$.

Il ne s'agit plus maintenant que de tirer les valeurs de r et de s des équations (1) et (2). Substituant ces valeurs dans D′, nous aurons l'équation de la droite demandée.

De (1) $r = p + \frac{(d-a)(s-q)}{c-b}$. De (2) $r = p' + \frac{(d-a')(s-q')}{c-b'}$.

D'où $\frac{p(c-b) + (d-a)(s-q)}{c-b} = \frac{p'(c-b') + (d-a')(s-q')}{c-b'}$.

D'où

$$p(c-b)(c-b') + (d-a)(s-q)(c-b') = p'(c-b')(c-b) + (d-a')(s-q')(c-b).$$

D'où $p(c-b)(c-b') + s(d-a)(c-b') - q(d-a)(c-b') = p'(c-b')(c-b) + s(d-a')(c-b) - q'(d-a')(c-b)$

$$S = \frac{p'(c-b')(c-b) - q'(d-a')(c-b) - p(c-b)(c-b') + q(d-a)(c-b')}{(d-a)(c-b') - (d-a')(c-b)}$$

$$s = \frac{(c-b')(c-b)(p'-p) - q'(d-a')(c-b) + q(d-a)(c-b')}{(d-a)(c-b') - (d-a')(c-b)}.$$

D'après la composition des équations (1) et (2), nous remarquons que pour avoir la valeur de r, il suffit de changer dans la valeur de S

c en d, b en a, r en s, p en q,
c' en d', b' en a', r' en s', p' en q' et réciproquement.

De sorte que $r = \frac{(d-a')(d-a)(q'-q) - p'(c-b')(d-a) + p(c-b)(d-a')}{(c-b)(d-a') - (c-b')(d-a)}$.

D'ailleurs on le calculerait directement de la même manière que pour s.

4ᵉ *question*. — $a = b \cos C + c \cos B$.

Nous savons que $\frac{a}{c} = \frac{\sin A}{\sin C}$. D'où $a = \frac{c \sin A}{\sin C}$.

Mais comme A, B, et C sont les angles d'un triangle, on a la relation :

$$A = 180^0 - (B + C).$$

Mais $\sin 180^0 - (B+C) = \sin A = \sin (B+C)$. Donc $a = \frac{c \sin (B+C)}{\sin C}$.

Nous devons avoir $\frac{c \sin (B+C)}{\sin C} = b \cos C + c \cos B$;

Ou $c \sin (B+C) = b \sin C \cos C + c \sin C \cos B$.

D'où $c \sin B \cos C + c \sin C \cos B = b \sin C \cos C + c \sin C \cos B$.

$c \sin C \cos B$ s'en va.

De même on peut alors diviser par cos C; alors il vient : $c \sin B = b \sin C$.

Équation évidente, puisque de la proportion $\frac{c}{b} = \frac{\sin C}{\sin B}$, on tire $c \sin B = b \sin C$.

Nous allons déduire de cette formule, celle-ci : $\cos A = \frac{b^2 + c^2 - a^2}{2bc}$.

Nous avons $a = b \cos C + c \cos B$. (1).

De même $b = a \cos C + c \cos A$. (2). $c = a \cos B + b \cos A$. (3).

Prenons dans (2) la valeur de cos C et dans (3) celle de cos B.

Nous avons : $\cos C = \frac{b - c \cos A}{a}$; $\cos B = \frac{c - b \cos A}{a}$.

Remplaçant dans (1) cos B et cos C par ces valeurs, il vient :

$$a = \frac{b^2 - bc \cos A}{a} + \frac{c^2 - bc \cos A}{a}.$$

D'où $a^2 = b^2 + c^2 - 2bc \cos A$. D'où $\cos A = \frac{b^2 + c^2 - a^2}{2bc}$.

On trouverait de même les deux autres formules analogues $\cos B = \ldots$ $\cos C = \ldots$

Déterminons maintenant la formule $\frac{a}{b} = \frac{\sin A}{\sin B}$.

Remplaçant dans (1) c par sa valeur tirée de (3), il vient :

$a = b \cos C + a \cos^2 B + b \cos A \cos B.$ Mais $C = 180^0 - (A + B)$.

Donc $\cos C = \cos\left(180^0 - (A + B)\right) = -\cos (A + B).$

Donc $a = -b \cos A \cos B + b \sin A \sin B + a \cos^2 B + b \cos A \cos B.$

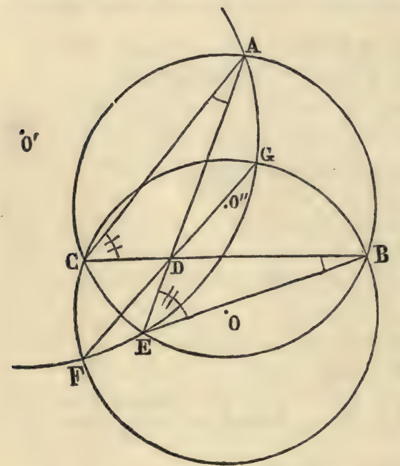
Ou $a = b \sin A \sin B + a \cos^2 B.$ D'où $a - a \cos^2 B = b \sin A \sin B.$

D'où $a \sin^2 B = b \sin A \sin B.$

D'où divisant par sin B, il vient : $a \sin B = b \sin A$. D'où $\frac{a}{b} = \frac{\sin A}{\sin B}$.

Voilà les principales formules de trigonométrie rectiligne déduites de la relation donnée. (Voyez note 4.)

5e *question*. — Soit 0 le centre du cercle fixe, A et E les deux points donnés. Par ces points, je fais passer deux circonférences quelconques; soient 0′ et 0″ les centres de ces deux circonférences. Je joins les points A et E; CB est la corde d'intersection de la circonférence 0″ avec la circonférence 0; GF est la corde d'intersection de la circonférence 0′ avec la circonférence 0.

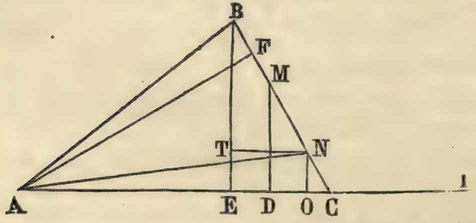


Nous devons démontrer que AE, FG, CB se coupent en un même point. Soit D le point d'intersection de AE avec GF. Si je puis prouver qu'en joignant le point C au point D, et le point B au point D, DB est dans le prolongement de CD, tout sera démontré; et pour cela, il suffit de faire voir que l'angle CDA = l'angle EDB.

Je considère les triangles ADC et DEB; l'angle CAE a pour mesure $\frac{1}{2}$ arc CE; l'angle CBE a pour mesure un $\frac{1}{2}$ arc CE. Ces deux angles ayant même mesure sont égaux.

De même les angles ACB et AEB qui ont même mesure $\frac{1}{2}$ arc AB sont égaux; d'où je conclus que l'angle CDA = l'angle EDB; comme AE est une ligne droite, CB est aussi une ligne droite; c'est ce qui démontre la propriété énoncée.

NOTE 1re. — Nous avons dit que le volume engendré par un triangle quelconque ABN tournant autour d'une droite menée extérieurement par l'un de ces sommets, était égal à la surface de ce triangle multipliée par les $\frac{2}{3}$ de la circonférence décrite par le point milieu de la base; nous allons le démontrer.



Soit M le point milieu de BN; soit AF la hauteur du triangle. Prolongeons BN jusqu'à sa rencontre en C avec AI; des points B, M, N, abaissons des perpendiculaires sur AI.

Nous avons : vol. BAN = vol. ABC — vol. ANC.

Mais $\text{vol. ABC} = \frac{1}{3}\pi BE^2 \times AC$; et $\text{vol. ANC} = \frac{1}{3}\pi NO^2 \times AC$.

Donc

$$\text{vol. BAN} = \frac{1}{3}\pi\,\text{AC}\,(\text{BE}^2 - \text{NO}^2) = \frac{1}{3}\pi\,\text{AC}\,(\text{BE} + \text{NO})\,(\text{BE} - \text{NO}) = \frac{1}{3}\pi\,\text{AC} \,.\, 2\text{MD} \,.\, \text{BT},$$

(nous avons mené NT parallèle à AC).

Les triangles AFC et BTN sont semblables et nous donnent :

$$\text{BN} : \text{BT} = \text{AC} : \text{AF}. \qquad \text{D'où BN} \times \text{AF} = \text{BT} \times \text{AC}.$$

D'où $$\text{vol.} = \frac{1}{3}\pi \times 2\text{MD} \times \text{BN} \times \text{AF}.$$

Or $\text{BN} \times \text{AF} = 2$ surf. triangle. Donc vol. $= \frac{2}{3}\,2\pi\,\text{MD} \times \text{S} = \text{S} \times \frac{2}{3}$ circonf. MD.

Ce qu'il fallait démontrer.

Note 2. — Je dis que le secteur sphérique ne peut pas avoir une mesure plus grande. Pour ne pas changer la figure, considérons le secteur sphérique décrit par le secteur circulaire DIO tournant autour de AC; je dis que ce secteur ne peut avoir une mesure plus grande que $\frac{2}{3}\pi\text{OD}^2 \times \text{IK}$; en effet, supposons, s'il est possible, que ce secteur ait pour mesure $\frac{2}{3}\pi\text{OB}^2 \times \text{AM}$ mesure plus grande comme nous l'avons démontré.

Considérons encore le volume engendré par le secteur OB bcA; ce volume est égal à $\frac{2}{3}\pi\text{OS}^2 \times \text{AM}$; OS est plus petit que OB. Il s'ensuivrait donc que le volume décrit par le secteur polygonal B bcA serait plus petit que le volume décrit par le secteur circulaire DIO, ce qui est absurde.

Note 3. — Nous avons dit en commençant, que pour que l'équation $ax + by = c$ admette des solutions entières, il faut que, après avoir supprimé les facteurs communs à a, b, c, a et b soient premiers entre eux.

En effet, supposons que a et b ne soient pas premiers entre eux; soit K leur facteur commun; nous aurons : $a = a'\text{K}$, $b = b'\text{K}$,

a' et b' étant les quotients de la division de a par K.

Remplaçant a et b par une valeur dans l'équation $ax + by = c$, il vient

$$a'\text{K}x + b'\text{K}y = c. \text{ D'où } a'x + b'y = \frac{c}{\text{K}}.$$

c n'ayant pas par hypothèse de facteur commun avec a et b, $\frac{c}{\text{K}}$ est fractionnaire ; comme a' et b' sont entiers, si on donne à x et à y des valeurs entières, le premier membre sera entier; et comme un nombre entier ne peut pas être égal à un nombre fractionnaire, il s'ensuit que nous ne pouvons faire admettre qu'il y ait un facteur commun à a et à b, si nous supposons entières les valeurs de x et de y.

Note 4. — On peut déduire aussi les formules des triangles rectangles. Déduisons par exemple celle-ci : $$b = \frac{a}{\sin \text{B}}.$$

$$a = b\cos\text{C} + c\cos\text{B}. \qquad \text{C} = 90^\circ - \text{B}.$$

Donc $a = b\sin\text{B} + c\cos\text{B}$. $c = \sqrt{a^2 - b^2}$. $a = b\sin\text{B} + \cos\text{B}\sqrt{a^2 - b^2}$.

D'où $$a^2 + b^2\sin^2\text{B} - 2ab\sin\text{B} = a^2\cos^2\text{B} - b^2\cos^2\text{B}.$$

D'où $a^2\sin^2\text{B} + b^2 - 2ab\sin\text{B} = o$. D'où $(a\sin\text{B} - b)^2 = o$.

D'où $$a = \frac{b}{\sin \text{B}}.$$

On ferait de même pour toutes les autres.

F. SECTION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE.

(Nous n'avons trouvé nulle part les questions. Le rapport officiel dit seulement qu'il y en a eu dix.)

Classification des établissements d'après la plus grande moyenne.

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	1re CATÉGORIE.					ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	2e CATÉGORIE.					PROFESSEURS.
		Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne (sur 1,400).	Classement.		Élèves inscrits.	Absences motivées.	Concurrents.	Moyenne (sur 1,400).	Classement.	
1	Athénée d'Anvers .	5	»	5	523	6e	Athénée de Hasselt.	5	»	4	219	10e	(Le rapport ne les mentionne pas.)
2	Id. de Bruxelles.	10	»	8	424 5/8	4e	Collège d'Ath (communal). .	1	»	1	768	1er	
3	Id. de Gand . .	3	»	3	476 2/3	2e	Id. d'Ath (Liessies). . .	6	»	5	372	6e	
4	Id. de Tournai .	4	»	4	432	3e	Id. de Charleroi.	4	»	4	442 3/4	5e	
5	Collège de Mons. .	10	»	10	392 3/5	7e	Id. de Chimay .	7	»	7	337 5/7	7e	
6	École centrale de Schaerbeek. . .	4	»	4	584	1er	Id. de Huy . .	4	»	4	271	9e	
7	École industrielle de Verviers. . . .	5	1	4	412 3/4	5e	Id. de Liège . .	11	»	10	302 1/5	8e	
8	—	»	»	»	»	»	Id. de Nivelles .	1	»	1	525	3e	
9	—	»	»	»		»	Id. de Tongres .	2	»	2	497	4e	
10	—	»	»	»	»	»	Id. de Wavre. .	5	»	3	218 2/3	11e	
11	—	»	»	»	»	»	Id. d'Ypres . .	9	»	9	123 3/9	12e	
12	—	»	»	»	»	»	École industrielle de Visé.	3	»	3	625 1/3	2e	
								58		53			

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 1,600).
1re *catégorie.*		
1er accessit. Adolphe David, d'Ensival	École centrale de Schaerbeek.	842
2e id. Alfred Allard, de Tournai.	Athénée de Tournai.	834
2e *catégorie.*		
1er accessit. Théodore Malchaire, de Liège	Collège d'Ath.	768
2e id. Melchior-Pierre Legrand	École de commerce, d'industrie et d'agriculture, de Visé.	754

III. *Distribution des prix. — Rapport officiel sur le concours.*

Le discours fut prononcé par M. Bède, directeur de l'école industrielle et littéraire de Verviers, qui traita « la question de l'enseignement au point de vue de la nouvelle loi, de son organisation prochaine ».

Le rapport officiel n'entra dans aucun détail sur les résultats du concours.

Le gouvernement, en envoyant un exemplaire de ce rapport à tous les professeurs, y joignit de nouveau des tableaux très développés sur les moyennes, etc.

Les noms des professeurs continuent à figurer à côté des noms des lauréats, sauf pour la section commerciale et industrielle.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Concours de 1849-1850. — Questions proposées. — Jurys. — Lauréats.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques* [1].			
Définir et expliquer la nature propre de la loi morale ; montrer le fondement du caractère absolu et apodictique qui la distingue, et faire l'exposé critique des principaux systèmes modernes qui sont impuissants à rendre compte de ce caractère.			
2° *Philologie* [2].			
Rechercher et disposer, d'après l'ordre chronologique, les monuments du *droit international* qui se sont conservés dans l'histoire romaine, depuis la fondation de la cité jusqu'à l'avènement d'Auguste.		MM. Altmeyer, de l'univ. de Brux. Arendt, id. de Louvain. Bormans, id. de Liège. Roulez, id. de Gand. Stas, conseiller à la cour de cassation.	
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [3].			
Un fil flexible est attaché par une de ses extrémités à la circonférence d'un disque sur lequel il est enroulé. On suspend l'autre extrémité du fil et l'on abandonne le disque à l'action libre de la pesanteur. On demande de soumettre ce problème au calcul et de donner les formules principales relatives au mouvement du disque.			
2° *Sciences naturelles* [4].			
Quelle est l'action de la chaleur sur les principales séries de composés organiques renfermés en vases clos ?			
C. FACULTÉ DE DROIT.			
1° *Droit romain* [5].			
Expliquer la distinction entre le domaine quiritaire et naturel, entre les choses *mancipi* et *nec mancipi*, établie par l'ancien droit romain.			

1 Aucun concurrent. — 2 Un concurrent ; le jury ne l'admit pas aux deux dernières épreuves.
3, 4 et 5 Aucun concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
	2° *Droit moderne* [1].		
Exposez avec détails notre législation politique applicable aux étrangers. Considérez la dans ses rapports avec le droit international.	Quels sont les principes du droit international sur le droit d'intervention? Faites connaître quelques précédents historiques (six heures).	MM. Delcour, de l'univ. de Louvain. De Kemmeter, id. Gand. Macors, id. Liège. E. Van Hoorebeke, de l'université de Bruxelles. De Cuyper, conseiller à la cour de cassation.	M. Hubert Brasseur, d'Esch-sur-Alzette, candidat en droit, élève à l'université de Liège (1,175 points sur 1,500).
	D. FACULTÉ DE MÉDECINE.		
	1° *Matières générales* [2].		
Faire la revision critique de toutes les recherches publiées sur la structure du corps vitré de l'œil. On demande d'y joindre des observations propres.			
	2° *Matières spéciales* [3].		
Décrire la pneumonie des enfants âgés de 6 mois à 3 ans. Indiquer le traitement de cette maladie.			

1 Un concurrent. — 2 et 3 Pas de concurrent.

Le volume des *Annales des Universités* de 1849-1850 contient, à la page 582, la note suivante :

« L'auteur du mémoire en réponse à la question sur le droit moderne, M. Hubert Brasseur, n'ayant pu, pour des circonstances spéciales, revoir son travail avant l'impression, il a été décidé que ce mémoire ne serait inséré que dans le VIII[e] volume des *Annales.* »

Or, le mémoire de M. Brasseur ne figure ni dans le VIII[e] volume, ni dans aucun autre de la collection.

Table alphabétique.

I. *Enseignement moyen du degré inférieur.*

II. *Enseignement moyen du degré supérieur.*

III. *Enseignement universitaire.*



CHAPITRE DOUZIEME.

1851.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

1re catégorie d'établissements : Établissements du degré inférieur (plus tard écoles moyennes).

L'organisation adoptée en 1849 et en 1850 fut maintenue.

Les deux écoles primaires supérieures du Limbourg furent dispensées de prendre part au concours : l'organisation de l'école de Maeseyck était trop récente pour que cet établissement pût entrer en lice; l'école de Saint-Trond n'avait dans sa première division qu'un seul élève qui fût dans les conditions requises pour concourir.

PROVINCES.	ÉCOLES CONCURRENTES.	Nombre d'élèves admis à concourir.	NOMS DES LAURÉATS.	ÉCOLES auxquelles ILS APPARTIENNENT.	Points obtenus (sur 200).
Anvers.	École primaire supérieure d'Anvers	2	Prix extraordinaire : Joseph Wybouw	École de Turnhout.	172 1/2
	École primaire supérieure de Malines	1	1er prix ordinaire : Gustave Messemaekers	Id. id.	166 1/2
	École primaire supérieure de Turnhout	3	2e prix ordin. : Édouard Thys.	Id. d'Anvers	162 1/2
	—		1er acces.: Léon Deraet	Id. id.	158 1/2
	—		2e id. Édouard Glenisson.	Id. de Turnhout.	153 3/4
	—		3e id. Émile Hupez.	Id. de Malines	147 1/4
Brabant.	École primaire supérieure de Bruxelles	6	Prix extraordinaire : Anatole Lottin	Id. de Bruxelles.	161
	École primaire supérieure de Louvain	3	1er prix ordinaire : Désiré Cornelis.	Id. de Jodoigne.	159
	Ecole primaire supérieure de Jodoigne	3	1er prix ordinaire : Désiré Breda.	Id. id.	159
	—		2e prix ordin. : Jean Desmeth.	Id. de Bruxelles.	158
	—		1er accessit : Victor Vanden Eeckhoudt	Id. id.	157
	—		2e accessit : Omer Dolimont.	Id. de Louvain.	156
			2e accessit : Léon Hanon.	Id. de Bruxelles.	156
	—		3e id. Jean Van Orshoven.	Id. de Louvain.	155

PROVINCES.	ÉCOLES CONCURRENTES.	Nombre d'élèves admis à concourir.	NOMS DES LAURÉATS.	ÉCOLES auxquelles ILS APPARTIENNENT.	Points obtenus (sur 200).
Flandre occidentale.	École primaire supérieure de Bruges	3	Prix extraordin. : Henri Brel.	École de Courtrai.	168 1/6
	École primaire supérieure de Courtrai	2	1er prix ordinaire : Dominique Desmet	Id. de Bruges	161 1/3
	École primaire supérieure de Furnes [1]	2	2e prix ordinaire : Charles Moulaert	Id. id.	157 1/4
	—		1er accessit : Louis Browne	Id. de Courtrai.	144
	—		2e id. Henri Loyette	Id. de Furnes	143 1/4
	—		3e id. Joseph Bouchez.	Id. de Bruges	133 2/3
Flandre orientale.	École primaire supérieure de Gand	3	1er prix ordinaire : Adolphe Van Dooren	Id. de Gand.	158 1/2
	École primaire supérieure d'Alost	6	2e prix ordinaire : Bruno De Cuyper	Id. id.	158
	École primaire supérieure de Renaix	3	1er access. : Edmond Dujardin.	Id. id.	155
	—		2e id. Pierre Mertens.	Id. d'Alost	152 1/4
	—		3e id. Léon Lejour	Id. de Renaix	141 1/2
	—		1re mention honorable : Remi Menschaert.	Id. id.	139 1/4
	—		2e ment. hon. : Pierre Colson.	Id. d'Alost	135 1/2
	—		3e id. Arthur Roels.	Id. id.	134 1/2
	—		4e id. Théodore Fion.	Id. id.	133
Hainaut.	École industrielle et commerciale de Beaumont	2	Prix extraordinaire : Louis Brohée	Id. de Mons.	161 1/2
	École primaire supérieure de Mons	2	1er prix ordin. : Jean-Baptiste Baillet	Id. de Thuin	141 1/4
	École industrielle et commerciale de Saint-Ghislain	1	2e prix ordin. : Ernest Bayet.	Id. de Tournai.	140 1/2
	École primaire supérieure de Thuin	2	1er acc. : Auguste Goulancourt.	Id. de St-Ghislain.	136
	École primaire supérieure de Tournai	1	2e id. Tiburce Cariat	Id. de Beaumont	133 1/2
	—		3e id. Emilien Rousseau	Id. id.	129 1/2
Liège.	École industrielle et commerciale de Stavelot	2	1re mention honorab. : Léopold Lezaack	Id. de Spa	106
	École industrielle et commerciale de Spa	2	2e mention honorab. : Armand Lezaack	Id. id.	102 1/2
	École primaire supérieure de Dolhain-Limbourg	1	3e mention honorab. : François Dewalque	Id. de Stavelot.	100 1/2
Luxembourg [2].	École primaire supérieure de Marche	2	Accessit : Jules Delogne	Id. de Virton	121
	École primaire supérieure de Virton	2	1re mention honor. : Cléophas Alexandre	Id. de Marche	109 1/2
	—		2e mention honorable : Louis Reys	Id. id.	107
	—		3e mention honorable : Charles Leclercq	Id. de Virton	103

1 L'élève premier de la liste de cette école n'a pas concouru, pour indisposition.

2 L'école primaire supérieure de Neufchâteau et l'école commerciale et industrielle de Saint-Hubert n'avaient point d'élèves dans la division supérieure.

PROVINCES.	ÉCOLES CONCURRENTES.	Nombre d'élèves admis à concourir.	NOMS DES LAURÉATS.	ÉCOLES auxquelles ILS APPARTIENNENT.	Points obtenus (sur 200).
Namur.	École primaire supérieure de Namur.	1	Prix extraordinaire : Charles Ramaekers	École de Namur . .	160 1/8
	École primaire et moyenne de Philippeville	2	1er prix ordinaire : Henri Lacenaire	Id. de Philippeville	157 7/8
	École industrielle et commerciale d'Andenne.	2	2e prix ordinaire : Félicien Daury.	Id. de Dinant . . .	154 1/4
	École primaire supérieure de Dinant.	1	1er accessit : Léonard Wodon.	Id. d'Andenne . .	148
	—		2e id. Félix Simon . .	Id. id. . .	147
	—		3e id. Florenlin Jeaumart.	Id. de Philippeville.	145 3/8

2e catégorie d'établissements : Athénées et collèges.

I. *Organisation. — Établissements concurrents. — Jurys.*

Le concours fut renouvelé exactement dans les mêmes conditions que celui de 1850.

Des 30 établissements qui avaient concouru en 1850, un se retira.

Le collège de Louvain prit part, pour la première fois, au concours.

Les différentes sections du jury furent composées de la manière suivante :

Rhétorique et 2de : MM. Baron, professeur à l'université de Liège; Roulez; Van Bemmel, professeur à l'université de Bruxelles.

3e et 4e : MM. Lebrun, Lhoir et Loumyer.

Mathématiques supérieures : MM. Devaux, Steichen et Timmermans.

Section industrielle et commerciale : MM. Andries, Vandenbroeck, Leclercq et Theis.

Les concours écrits eurent lieu du 14 au 19 juillet.

II. *Sujets de composition. — Lauréats* [1].

A. QUATRIÈME.

ÉPREUVE PRATIQUE (six heures).

Version grecque. — Derniers moments d'Epaminondas.

Ἐπαμινώνδας ἔτι ζῶν εἰι τὴν παρεμβολὴν ἀπηνέχθη, καὶ τῶν συγκληθέντων ἰατρῶν ἀποφηναμένων ὅτι πάντως, ὅταν ἐκ τοῦ θώρακος ἐξαιρεθῇ τὸ δόρυ, συμβήσεται καὶ τὸν θάνατον ἐπακολουθῆσαι, εὐψυχοτάτην τοῦ βίου καταστροφὴν ἐποιήσατο. πρῶτον μὲν γὰρ τὸν ὑπασπιστὴν προσκαλεσάμενος, ἐπηρώτησεν εἰ διασέσωκε τὴν ἀσπίδα ; τοῦ δὲ φήσαντος, καὶ θέντος αὐτὴν πρὸ τῆς ὁράσεως, πάλιν ἐπηρώτησε πότεροι νενικήκασιν ; ἀποφαινομένου δὲ τοῦ παιδὸς ὅτι Βοιωτοὶ νενικήκασιν, ὥρα, φησὶν, ἐστὶ τελευτᾷν· καὶ προσέταξεν ἐκσπάσαι τὸ δόρυ.

[1] Le compte rendu officiel du concours ne donne plus la classification des établissements, ni les moyennes. Il indique seulement le chiffre des élèves concurrents et, pour tout tableau statistique, donne la répartition des prix, des accessits et des mentions honorables entre les divers établissements.

ἀναβοησάντων δὲ τῶν παρόντων φίλων, καί τινος εἰπόντος ὅτι τελευτᾷς ἄτεκνος, Ἐπαμινώνδα, καὶ δακρύσαντος, μὰ Δία μέν, φησίν, ἀλλὰ καταλείπω δύο θυγατέρας, τήν τε ἐν Λεύκτροις νίκην καὶ τὴν ἐν Μαντινείᾳ. καὶ τοῦ δόρατος ἐξαιρεθέντος, ἄνευ πάσης ταραχῆς ἐξέπνευσεν.

ÉPREUVE THÉORIQUE (six heures).

Grammaire grecque. — Qu'est-ce que vous entendez par verbes contractés et en quoi diffèrent-ils des autres verbes en ω? Quelles sont les principales contractions qu'ils subissent?

Grammaire latine. — Exposez, d'une manière méthodique, les règles qui concernent les *questions de lieu.* Donnez des exemples.

Grammaire française ou flamande [1]. — Expliquez tout ce qui tient à l'orthographe du mot *quelque,* écrit en un seul mot ou en deux; dites quelle espèce de mot est *quelque* placé devant un substantif, ou un adjectif, ou un verbe, ou un nom de nombre, et comment il doit être écrit dans ces diverses positions.

Histoire romaine. — Faites l'histoire d'Annibal, depuis sa sortie d'Espagne jusqu'à la bataille de Cannes inclusivement.

Géographie ancienne. — Quels pays comprenait la Gaule sous les Romains et quels noms portaient les fleuves qui l'arrosent?

Mathématiques. — Exposez, d'une manière raisonnée, la marche à suivre pour extraire la racine carrée d'un nombre entier et d'un nombre fractionnaire.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 2,000).	PROFESSEURS.
1er prix. Édouard Ransbotryn, d'Anvers.	Athénée d'Anvers.	1,515	MM. Asselberghs et Neesen
2e id. Armand Cateau, d'Anvers	Id.	1,495	
3e id. { Guillaume Mueseler, de Bruges	Collège de Liège.	1,385	Leclercq, Colson et Falisse.
Charles Pittoors, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	1,385	
1er accessit. Jules Dejaer, de Verviers	École industrielle et littéraire de Verviers.	1,340	Xhoffer, Dumont, Legrand et Beck.
2e id. Eugène-Albert Van Achter, de Bruxelles	Collège de Soignies.	1,320	Bastin.
3e id. Xavier Olin, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	1,290	A. Defacqz, Bech, Heger, Giron, Moreau, Novent et Schaar.
4e id. { Napoléon Depauw, de Gand	Id. de Gand.	1,285	
Charles Declercq, de Gand	Id. Id.	1,285	
5e id. Henri Halkett, de Gand	Id. de Bruxelles.	1,260	
6e id. Fernand Du Roy, de Blicquy.	Id. de Tournai.	1,250	Paquot et Wilbaux.
7e id. Barthélemy Drieghe, de Gand	Id. de Gand.	1,235	
8e id. { William Goebels, de Spa	Collège de Herve.	1,225	Hurdebise et Quoidbach
Charles Woeste, de Bruxelles.	Athénée de Bruxelles.	1,225	
9e id. Charles De Kinder, d'Anvers	Id. d'Anvers.	1,220	
10e id. Jean-Pierre Doutrewe, de Louveignée	Collège de Herve.	1,215	
1re ment. hon. H. Lepièce, de La Heid	Id. de St-Trond.	1,190	Keph et Batteux.
2e id. { Hyacinthe Martial, de Malines.	Athénée de Tournai.	1,185	
Jacques Vandevelde, de Gand.	Id. de Gand.	1,185	
3e id. Alfred De la Caserie, de Tournai	Collège de Liessies, à Ath.	1,180	Debongnie et Dumoulin.

[1] On lit en note sur la feuille remise à chaque concurrent : « Aucun élève n'a annoncé l'intention de se servir de la langue flamande pour le concours. »

LAURÉATS.			ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 2,000).	PROFESSEURS.
4e ment. hon.		Voltaire Masius, d'Arlon . . .	Athénée d'Arlon.	1,160	MM. Scheuer, Lagarde et Rogier.
		Léon Thibault, d'Anvers . . .	Id. de Bruxelles.	1,160	
5e	id.	Louis Devos, de Bruxelles . .	Id. id.	1,140	
6e	id.	Eugène-François Simon, de Soignies	Collège de Soignies.	1,130	
7e	id.	Louis De Robaulx, de Chimay.	Id. de Chimay.	1,125	
8e	id.	Guill. Rommelaere, de Gand.	Athénée de Gand.	1,115	
9e	id.	Gust. Duchaine, de Bruxelles.	Id. de Bruxelles.	1,110	
		Em. Vanbomberghe, d'Anvers.	Id. d'Anvers.	1,110	
10e	id.	Auguste Bertrand, de Namur.	Id. de Namur.	1,100	

Observations. — 261 élèves inscrits; 243 concurrents (27 établissements concurrents). Le compte rendu officiel ne donne pas le chiffre des points obtenus dans chacune des épreuves.

B. TROISIÈME.

Épreuve pratique (quatre heures).

Thème latin. — A l'égard de l'éloquence d'Isocrate, si nous en jugeons par sa célébrité, il fut du nombre des hommes qui honorèrent leur patrie et la Grèce entière. Les calomnies de ses rivaux nous attestent sa gloire. Nous savons qu'on venait l'entendre de tous les pays, et il compta parmi ses auditeurs des généraux et des rois. Aux hommages de la foule, il joignit le suffrage de ces hommes qu'on pourrait, au besoin, opposer à un peuple entier. On prétend que Démosthènes l'admirait. Il fut loué par Socrate. Platon en fait un magnifique éloge. Cicéron l'appelle le père de l'éloquence. Quintilien le met au rang des grands écrivains. Denys d'Halicarnasse le vante comme orateur, philosophe et homme d'État. Enfin, après sa mort, on lui érigea deux statues, et sur son mausolée on éleva une colonne de quarante pieds, au haut de laquelle était placée une sirène, image et symbole de son éloquence. Il est difficile d'admettre que, dans les plus beaux temps de la Grèce, on ait rendu ces honneurs à un homme médiocre.

Épreuve théorique (six heures).

Syntaxe grecque. — Donnez un tableau des prépositions grecques avec l'indication des cas qu'elles régissent.

Syntaxe latine. — Qu'est-ce que vous entendez par temps et modes dans les verbes? Qu'est-ce que le subjonctif en particulier, et dans quels cas s'emploie-t-il en latin?

Syntaxe française ou *syntaxe flamande*[1]. — Faites l'analyse raisonnée de la phrase suivante : « Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts. » (*N. B.* On ne demande pas l'analyse grammaticale de cette phrase, mais une analyse logique, accompagnée d'observations sur la construction.)

Histoire du moyen âge. — Rappelez les circonstances qui amenèrent le traité de Verdun de 843, et dites quel fut l'objet de ce traité.

Géographie. — Quels sont les États qui entourent le Brésil, et quels sont les principaux fleuves qui arrosent ce dernier pays?

Mathématiques. — On demande de trouver et de discuter la valeur de x, qui fait prendre à l'expression $\frac{(x+a)(x-b)}{x^2}$ la plus grande ou la moindre valeur possible.

[1] « Aucun élève n'a annoncé l'intention de rédiger son travail en langue flamande. » (*Note du rédacteur des questions.*)

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS. (Maxim. 2,000.)	PROFESSEURS.
1er prix : Jules Devisscher, de Gand	Athénée de Gand.	1,600	MM. Allewaert, Metzdorf, Schaar.
2e id. Gustave Vandermensbrugghe, de Gand	Id. id.	1,586	
3e id. Jules De Brauwere, de Nieuport	Id. de Tournai.	1,436	Chotin et Wilbaux.
4e id. Ferdinand Léonard, de Dinant	Collège de Dinant.	1,425	Bertrand, Cousot, Duculot, Corbiau, Th. Lambert.
5e id. Edmond Grandgaignage, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	1,415	Labeye et Neesen.
6e id. Joseph Van Look, d'Anvers	Id. id.	1,410	
7e id. Gust. Joris, de St-Josse-ten-Noode	Id. de Bruxelles.	1,358	Degand, Heger, Giron, Joly, Moreau.
1er accessit : Gustave Van Brée, d'Anvers	Id. d'Anvers.	1,328	
2e id. Amédée Adnet, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	1,327	
3e id. Emile Schrevens, de Tournai	Id. de Tournai.	1,326	
4e id. Léopold Poodts, de Bruges	Id. de Bruges.	1,320	De Jonghe, Laude, Couvez, Bogaerts, Retsin.
5e id. Jean Carême, de Bruxelles	Id. d'Anvers.	1,316	
6e id. Adolphe Canler, de Tournai	Id. de Tournai.	1,310	
6e id. Ghislain Descamps, de Frasnes-lez-Buissenal	Collège de Soignies.	1,310	Claus.
7e id. Charles Capette, de Saint-Géry	Id. de Nivelles.	1,295	Chambille, Hivin, Hermans, Boudart.
8e id. Charles Duterque, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	1,285	
9e id. Charles Degroof, d'Anvers	Id. d'Anvers.	1,265	
10e id. Théodore Barbier, d'Ixelles	Id. de Bruxelles.	1,260	
11e id. Edouard Desmons, de Tournai	Id. de Tournai.	1,256	
12e id. Philippe Roup, d'Ath	Collège de Liessies à Ath.	1,255	Parant, Leschevin.
12e id. Florent Sigart, de Jemmapes	Collège de Mons.	1,255	Vanham.
1re mention honorable : Henri Dekinder, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	1,245	
1re mention honorable : Théodule Poncelet, de Gedinne	Collège de Dinant.	1,245	
2e id. Hector Dubois d'Enghien, d'Ath	Collège de Liessies, à Ath.	1,235	
2e id. Charles Comhaire, de Liège	Athénée de Namur.	1,235	Mambour, Barbier.
3e id. Victor Guénair, de Couthuin	Id. de Bruxelles.	1,230	
4e id. Fleury Delannoy, de Tournai	Id. de Tournai.	1,222	
5e id. Jules Bara, de Tournai	Id. id.	1,215	
6e id. François Pécher, de Mons	Collège de Mons.	1,210	
7e id. Lambert Demetz, de Gouda	Athénée d'Anvers.	1,205	
8e id. Julien Telle, de Tournai	Id. de Tournai.	1,201	

OBSERVATIONS. — 199 élèves inscrits; 189 concurrents (27 établissements concurrents).

C. POÉSIE.

ÉPREUVE PRATIQUE (six heures).

Narration latine. — C'est une pensée qui revient souvent dans les auteurs anciens, que chacun est l'artisan de sa fortune : *Faber est suæ quisque fortunæ ; sui cuique mores fingunt fortunam*, etc. On demande le développement de cette pensée sous la forme d'une description ou d'une narration présentant deux tableaux opposés, l'un, d'un homme devenu heureux, l'autre, d'un homme devenu malheureux.

ÉPREUVE THÉORIQUE (six heures).

Grec. — Donnez un tableau des accusatifs de toutes les déclinaisons grecques, tant au pluriel qu'au singulier, et indiquez les règles de la quantité des syllabes finales.

Latin. — Énumérez les principaux genres de poésie qui appartiennent à la littérature latine, caractérisez-les brièvement et citez le nom d'un auteur pour chaque genre.

Français et flamand. — Quels doivent être les caractères d'une bonne narration? Définissez chacun de ces caractères.

Histoire. — Esquissez le règne de Philippe le Bel, roi de France, dans ses rapports avec la Belgique.

Géographie. — Quels noms portaient, dans l'empire romain, les provinces de l'Italie moderne?

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS. (Maxim. 2,000.)	PROFESSEURS.
Prix. Émile Dupont, de Liège	Collège de Liège.	1,360	MM. Coune, Fassin, Falisse.
1er accessit. Adolphe Honoré, de Liège . .	Id.	1,220	
1er accessit. Victor Fabry, de Bruxelles. .	Athénée de Bruxelles.	1,220	Nicolay, Giron, Joly.
2e id. Charles Duvivier, de Leuze. .	Athénée de Tournai.	1,200	Moguez.
3e id. Paul Ricard, de Bruxelles . .	Id.	1,155	
4e id. Léon Robert, de Liège. . . .	Collège de Liège.	1,140	
1re ment. hon. Charles Dardenne, d'Obigies.	Athénée de Tournai.	1,085	
2e id. Éd. Wannez, de Tournai . .	Id.	1,070	
3e id. Fréd. Croquet, de Beaumont.	Id.	1,060	
4e id. Alfred Vauthier, de Bruxelles.	Athénée de Bruxelles.	1,055	
4e id. Jules Carlier, de Nivelles. .	Athénée de Tournai.	1,055	
5e id. Jules Audent, de Charleroi .	Athénée de Bruxelles.	1,035	
6e id. Charles Dubois, d'Anvers. .	Athénée d'Anvers.	1,025	Nelis.
7e id. Guill. Boonen, de St-Trond .	Collège de Saint-Trond.	1,010	Maréchal et Boelen.
8e id. Charles Weber, de Bornheim.	Athénée de Bruxelles.	1,005	
9e id. François Dewitte, d'Anvers .	Athénée d'Anvers.	1,000	

OBSERVATIONS. — 137 concurrents.

D. RHÉTORIQUE.

a. ÉPREUVE PRATIQUE (sept heures).

1° *Examen écrit.*

Discours français. — Philippe de Commines détourne Charles le Téméraire du dessein de retenir Louis XI prisonnier à Péronne. Les considérations générales tirées de l'équité naturelle, du droit des gens et des devoirs des princes; les considérations particulières tirées de la loyauté connue et des intérêts bien compris de Charles lui-même et de la maison de Bourgogne : voilà tout le fond de ce discours dont les éléments vous sont donnés par vos études historiques, et qui doit conserver dans la forme l'empreinte de l'esprit solide, prudent et pénétrant de Philippe de Commines.

b. ÉPREUVE THÉORIQUE (six heures).

Littérature grecque. — Nommez les trois principaux historiens grecs, et dites quels ouvrages chacun d'eux a composés.

Littérature latine. — Déterminez les caractères du genre démonstratif et du genre délibératif, d'après les anciens.

Français et flamand. — Qu'entendez-vous par *éloquence de la chaire?* En quoi diffèrent un sermon, un panégyrique et une oraison funèbre?

Histoire. — Dites les démembrements que subit la Belgique sous Louis XIV.

Géographie. — Citez les diverses contrées dont se composait la Grèce ancienne, et dites quelles étaient les bornes du Péloponèse.

2° *Examen oral.*

. . . .

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuves écrites (1,600 points).	Épreuve orale (800 points).	Épreuves réunies (2,400 points).	PROFESSEURS.
1er prix. Albéric Allard, de Tournai.	Collège de Mons.	1,155 [1]	532	1,687	MM. Mahutte.
1er accessit. Alfred De Borre, de Jemeppe	Collège de Liège.	1,004	620	1,624	Laurent, Fassin.
2e id. Alphonse Merten, de Neufchâteau. . . .	Collège de Mons.	1,035	516	1,551	
3e id. Léopold Nelissen, de Saint-Trond. . . .	Collège de Saint-Trond.	1,045	492	1,537	Boelen, Maréchal.
4e id. Paul-Gustave de Bavay, de Bruxelles .	Athénée de Hasselt.	1,021	416	1,437	Prinz, Passage.
5e id. Léopold Quoidbach, de Charneux.	Collège de Herve.	1,008	356	1,364	Linden, Quoidbach.

OBSERVATIONS. — 112 concurrents.

[1] Nous avons pu constater que ces 1,115 points se répartissent ainsi : pour l'épreuve pratique (composition française) 510 sur 800; pour l'épreuve théorique, 645 sur 800).

Travail de l'élève Albéric Allard.

a. ÉPREUVE PRATIQUE.

Discours de Philippe de Commines à Charles le Téméraire.

Monseigneur,

Pardonnez à Philippe de Commines d'oser, en présence de son souverain, prendre la parole pour lui donner quelques conseils. Vous connaissez mon zèle, mon dévouement à votre personne; vous savez que je suis prêt à me sacrifier tout entier pour votre gloire; eh bien, c'est encore avec ces sentiments de respect et d'amour que je viens aujourd'hui combattre un dessein funeste, que je vous apporte les réflexions de la vieillesse et de l'expérience. Que d'autres vous accablent de flatteries et de basses adulations, qu'ils applaudissent au moindre de vos caprices, qu'ils élèvent jusqu'aux nues votre prudence et votre sagesse; pour moi je ne connais ici que mon devoir et, dût-il m'en arriver malheur, j'aime mieux vous sauver que vous plaire, je préfère votre estime à toutes les faveurs dont vous pourriez me combler. Oui, prince, je n'en doute pas, si même après avoir entendu mes avis, vous persistez dans votre résolution, si vous ne suivez pas une opinion inspirée par le soin de votre gloire, au fond du cœur vous me rendrez justice, au fond du cœur vous reconnaitrez toute la vérité de mes paroles, et j'aurai du moins la satisfaction d'avoir tout fait pour vous convaincre.

Vous voulez donc, à ce que j'apprends, retenir Louis XI prisonnier à Péronne? Vous voulez le forcer par surprise à signer un traité qui vous soit en tout point favorable? Je n'examine point d'abord les motifs qui vous font agir, ni les résultats de cette détermination.

J'en appelle au droit des gens, j'en appelle à cette équité naturelle qui respire au cœur de tous les hommes, j'en appelle aux devoirs sacrés que s'impose un prince en montant sur le trône. Eh bien! répondez, monseigneur, en agissant comme vous le voulez faire, observerez-vous les lois de l'hospitalité? Ne commettrez-vous pas une injustice condamnable, éclatante, inouïe? Ouvrez les annales de l'histoire, voyez ce qui s'est passé dans l'univers depuis trois mille ans, et citez-moi, soit dans la vie des princes, soit dans les républiques de l'antiquité, l'exemple d'une pareille violation des traités, d'un tel mépris pour les droits sacrés et imprescriptibles des hommes et des rois. Je vous prouverai que ce coupable n'est qu'un infâme, n'est qu'un traitre.

Comment! un des plus grands monarques du monde, un roi de France se livre à vous; il se rend à votre invitation, il arrive à votre cour sans autre escorte que quelques gentilshommes, sans aucune défiance, sans nul soupçon; et vous auriez la perfidie de le retenir captif, et vous ne rougiriez pas de honte en lui disant : « Louis, c'est en vain que vous vous êtes fié à la parole d'un duc de Bourgogne, c'est en vain que vous avez cru sortir sain et sauf d'une cour étrangère et ennemie. Je me souviens encore du pont de Montereau; le sang de Jean-sans-Peur crie vengeance, il sera écouté. Jurez de me rendre les villes de la Somme; jurez de renoncer à tous vos droits de suzerain sur les États de mes aïeux, sinon vous ne sortirez pas de ce château, vous êtes le prisonnier de Charles-le-Téméraire. » Ah! prince, en entendant ces mots, quelle opinion le roi de France aura-t-il de votre justice? Comment pourra-t-il ne pas vous charger de malédictions, lorsqu'il se verra traitreusement trompé, et contraint de se soumettre à vos ordres? Pensez-vous qu'il soit dans le caractère d'un monarque de céder à la force? Vous-même, dans cette position, que feriez-vous, au nom du Ciel?

Et ce n'est pas tout : songez qu'un roi, qu'un prince tel que vous, a tous les yeux fixés sur lui; songez que Dieu ne vous a donné la puissance que pour en faire un légitime usage. Eh bien! si dans ce jour vous renoncez à votre loyauté si connue, si vous arrachez de votre âme tous les sentiments d'honneur et de justice qui jusqu'à maintenant ont fait l'admiration du monde, ne serez-vous pas vous-même une cause de scandale et de bouleversement? Lorsqu'on verra tout à coup un si grand prince ne tenir aucun compte du plus saint privilège: adieu, bonne foi, adieu, toi le plus beau caractère de l'humanité, ton règne est fini; et déjà de l'Orient à l'Occident chacun ne cherche plus que l'intérêt de son orgueil, de son avarice ou de ses passions. Voyez-vous ces hommes jetés dans les fers par leurs ennemis; ces femmes, ces enfants invoquant en vain la justice humaine contre d'odieux spoliateurs, contre des tyrans impitoyables! Hélas! où ces infortunés pourraient-ils maintenant trouver une larme ou du secours, puisque Charles lui-même n'a plus les mains assez pures pour défendre leur cause et celle de la liberté?

Sans doute, vous vous croyez bien au-dessus de ces considérations. Que vous importe, si le roi de France est plein de fureur contre vous; c'est votre ennemi, vous ne le craignez nullement, et malgré ses plaintes amères il devra vous céder toute une riche province. Que vous importe, si vous devenez pour le monde un exemple de trahison et de perfidie, vous n'en serez pas moins duc de Bourgogne et de Franche-Comté, comte de Flandre et de Vermandois, rival de la France, allié de l'Empire. J'y consens, foulez aux pieds les préceptes impérieux de la raison; mais, du moins j'ose l'espérer, si je vous dis que cette mesure sera funeste à votre honneur et à vos intérêts, si je puis vous persuader que le moyen de fonder la grandeur de la maison de Bourgogne, le moyen d'augmenter votre territoire et votre puissance n'est rien moins que l'emprisonnement de Louis, voudrez-vous encore délibérer, ne courberez-vous pas enfin votre orgueil pour servir vos projets, pour établir, car tel est votre vœu, une monarchie dont vous serez le chef? Grand Dieu! vous voulez obtenir le titre de roi, vous voulez que Frédéric III pose sur votre front le diadème et la couronne, et vous chargez de chaînes les souverains, et vous ne tenez nul compte du caractère inviolable de leurs fonctions? Vous rêvez à faire de la Bourgogne l'État le plus puissant de l'Univers, et vous allez susciter contre vous des milliers de soldats, et vous ne craignez pas d'appeler contre votre patrie les bataillons de la France et de leurs auxillaires! Vous cherchez la paix du côté de la France pour dompter les Suisses et les peuples du Nord, et vous ne frémissez pas d'exciter

contre vos domaines une guerre plus terrible que celle des Armagnacs et des Bourguignons! Vous avez choisi Louis XI pour parrain de votre fille, il a fait le serment de protéger dans le péril l'aimable Marie, de la défendre envers et contre tous, de lui conserver son héritage et son duché, et vous oubliez cette espèce de parenté qui vous lie, et vous oubliez qu'un jour peut-être le roi de France offrira à votre fille la main du dauphin lui-même. Ah ! c'est ainsi que votre monarchie deviendrait la plus vaste du monde. O ciel ! la France et la Bourgogne ne formeraient qu'un seul État sous le sceptre de vos descendants ! Savez-vous, prince, que votre empire serait aussi étendu que celui de Charlemagne, savez-vous qu'avec les forces de cet empire vous pourriez soumettre à vos lois l'Europe et l'Asie ! Quel délire inconcevable peut-il donc vous égarer au point de renoncer à ces belles espérances? Est-il possible que le fils de Philippe-le-Bon s'inquiète si peu des intérêts de sa politique !

Et d'ailleurs, que diront les peuples, que dira la postérité? Cette question ne vous épouvante-t-elle pas? Entendez-vous la voix inflexible de l'histoire condamner hautement votre action comme lâche et peu digne d'un duc de Bourgogne? Charles, dira-t-on, fût brave et loyal, mais au milieu de sa carrière, il oublia tout-à-coup ce qu'il devait à sa conscience, ce qu'il devait à son suzerain et devint perfide ; il n'eut pas honte de retenir dans son château de Péronne le roi Louis XI qui s'y rendait sans armes. Pensez-vous qu'un semblable jugement vous fasse honneur, et ne désirez-vous pas obtenir de vos descendants les éloges que vous avez mérités jusqu'ici? Ah ! Charles, je ne vous croyais pas si peu de prévoyance ! mais voyez donc tout ce qu'entraîne un dessein aussi dangereux. La ruine de votre puissance, le blâme de vos contemporains, la condamnation de la postérité. Ces motifs ne suffisent-ils pas pour vous persuader?

Vous croyez apparemment que le roi de France tiendra scrupuleusement sa promesse, vous vous bercez du doux espoir de voir rentrer sous votre domination ces villes que, malgré vos efforts, votre père rendit autrefois à Louis XI. En vérité, le roi serait assez insensé pour se dessaisir de cette proie qu'il a si longtemps convoitée ; il serait assez peu politique pour obéir à votre volonté. Mais, direz-vous, la foi du serment l'enchaînera. Eh ! que de fois ses prédécesseurs ont trompé les vôtres, que de fois ils ont fait déclarer illégal un privilège accordé par la contrainte à un vassal orgueilleux. Faut-il vous rappeler les comtes de Flandre, faut-il vous remettre sous les yeux l'infortuné Gui de Dampierre et ses enfants. Que de fois Philippe-Auguste s'est joué de la confiance de son ancien tuteur, que de fois les Français sont-ils tombés à l'improviste sur notre belle patrie, alors que la paix accordée par eux semblait nous affranchir de toute crainte ; mais aussi que de fois, oui, je le dis avec orgueil, que de fois les Chevaliers Français ont succombé sous les coups de mes compatriotes, ont mordu la poussière, désarçonnés par nos valeureux piquiers Flamands ! Croyez-moi, à peine en liberté, le roi de France se riera de ses promesses, il fera casser son serment par le parlement de sa Capitale, et Dieu sait s'il ne marchera pas à l'instant contre vous, pour vous attaquer à l'improviste. Est-ce là cette belle récompense que vous attendez d'un acte de félonie?

« Pourtant, direz vous encore, Louis XI m'a toujours combattu par la ruse et le parjure, je n'en veux pour preuve que la Ligue du Bien Public. Que m'a servi d'aller perdre mes braves contre un arrogant suzerain? A peine, vaincu à la bataille de Montlhéry, m'a-t-il accordé ce que j'exige, qu'il me le ravît aussitôt. Et maintenant, ah ! voilà pourquoi ma fureur éclate toute entière et avec raison ! Ce misérable, cette âme cachée dans les replis d'une ombrageuse politique arme contre moi mes propres sujets. C'est à Liège qu'il trame des complots, c'est à Liège qu'il veut me trouver des assassins. Et moi je le laisserais jeter paisiblement dans mes États le trouble et le désordre, je lui permettrais de gagner par son or ceux qui me doivent obéissance? Non, il n'en sera pas ainsi, je veux être maître absolu du trône que m'a légué mon père, je veux faire reconnaître mes droits à la face du monde, je veux que Louis me donne des réparations immédiates. Il est temps qu'il cesse de me créer de toutes parts des ennemis et des meurtriers. » Arrêtez, prince, c'est ici que j'invoque surtout ces sentiments de franchise qui, malgré vous, se trahiraient toujours. Quoi donc? parce que votre adversaire n'est pas toujours plein de loyauté, parce qu'il prend pour règle de conduite la dissimulation et le parjure, est-ce une raison pour employer contre lui le

parjure et la dissimulation? Parce qu'un homme est vicieux et criminel, faut-il l'imiter? Non, non, méprisez ces vains subterfuges d'un ennemi qui ne saurait autrement vous vaincre, méprisez ces intrigues indignes du cœur d'un Belge, agissez sans crainte ni bassesse; soyez grand et juste, vous en avez le droit et le pouvoir. N'avez-vous pas à votre service les troupes les mieux disciplinées? Ces vieilles bandes flamandes et wallonnes qui tant de fois ont remporté la victoire, et ces énormes canons que votre armée traine à sa suite, et cette brillante chevalerie qui fait l'admiration de l'Europe et le tourment de Louis XI, et ces monceaux d'or et d'argent qui peuvent vous donner en un jour plus de soldats que le roi de France lui-même ne saurait en rassembler, n'est-ce donc rien? Voilà des armes pour combattre vos ennemis, laissez aux lâches et aux perfides la trahison et la crainte. Et si les Liégeois se laissent corrompre par les trésors d'un roi de France, méprisez-les, ils ne sont pas dignes d'obéir à un prince tel que vous, assez de sujets fidèles sauront vous venger de leur ingratitude.

Donnez-moi des armes, ô mon prince, et moi-même j'irai châtier ces insolents qui veulent vous trahir; moi-même je m'efforcerai de vous prouver par mon courage que je ne désire qu'une chose, la prospérité de notre commune patrie sous un maitre puissant et brave comme Charles le Téméraire. Mais quand il s'agira d'un dessein aussi préjudiciable à votre gloire, à votre honneur, ma faible voix s'élèvera toujours pour vous aider, autant qu'il est en moi, des lumières qu'ont fait naître dans mon esprit les années et l'étude. Je vous en conjure donc, au nom de vos intérêts et de votre réputation, au nom des devoirs sacrés d'un souverain, au nom de l'hospitalité et de la justice, au nom de la patrie, oubliez un dessein que l'envie seule a pu vous suggérer. Recevez Louis comme un compagnon d'armes, comme un frère, malgré tous ses torts à votre égard; rappelez-vous cet heureux temps où, fuyant le courroux d'un père inflexible, Louis vint réclamer un asile près de l'illustre Philippe le Bon. Alors vous étiez les amis l'un de l'autre; alors dans vos parties de chasse, dans vos voyages vous vous êtes toujours montré une sincère affection. Qu'il en soit aujourd'hui comme autrefois; qu'une réconciliation véritable mette enfin un terme à votre jalousie réciproque. Oui, j'en suis persuadé, si vous tendez les bras à l'hôte que vous allez bientôt recevoir, il sera touché de cette générosité, il oubliera sa politique pour ne plus songer qu'à l'amitié; car jamais cette vertu n'est complètement sortie du cœur de l'homme, il vous tendra lui-même une main bienveillante, et vous aurez servi les intérêts de la Bourgogne, augmenté votre gloire, sauvé votre honneur et votre loyauté.

b. Épreuve théorique.

Littérature grecque. — Les trois principaux historiens grecs sont : Hérodote, Thucydide, Xénophon.

Hérodote d'Halycarnasse surnommé le *Père de l'histoire* écrivit dans le dialecte ionien, plus doux que celui de sa patrie, l'histoire des Perses et des Grecs pendant la fameuse lutte connue sous le nom de guerre Médique. Cet ouvrage se divise en 9 livres, et l'admiration de ses concitoyens attacha à chacun d'eux le nom d'une des neuf Muses. Son style est de la plus grande simplicité et d'une pureté admirable, il est digne d'un imitateur d'Homère. Il a le talent de tout dramatiser dans son ouvrage, on croit voyager avec lui, on croit voir soi-même les événements qu'il raconte. Sa crédulité est peut-être un défaut, mais il est aujourd'hui prouvé que tout ce dont il a été témoin lui-même est rapporté dans son histoire avec une parfaite impartialité. Seulement, quand il aborde l'histoire étrangère à la Grèce, il s'est quelquefois trompé, faute de documents, surtout sur les noms propres. Son histoire va depuis Gygès, roi de Lydie, jusqu'à la bataille de Mycale; ainsi, par exemple, il fait d'abord paraître les événements qui se sont passés dans ce premier royaume, jusqu'aux relations de Crésus avec la Grèce, dont il examine alors les premiers temps, et jusqu'à la défaite de Crésus à Thymbrée. Alors il remonte aux origines de l'empire des Mèdes et des Perses jusqu'à Cyrus, dit un mot en passant sur les colonies grecques de l'Asie-Mineure, sur tout ce qui s'est passé en Égypte jusqu'à Psamménit. Il reprend l'histoire de la Perse jusqu'à Darius, fils d'Hystapes; raconte la révolte de l'Ionie, les expéditions de Datis le Mède et d'Artapherne, la bataille de Marathon, l'arrivée de Xercès, Salamine, Artémisium et

enfin la fuite de Xercès et la victoire de Léotychides et de Xantippe au promontoire de Mycale.

Thucydide d'Athènes, homme d'État et historien, continua Hérodote; il écrivit en 8 livres, dont le dernier non achevé, les 21 premières années de la guerre du Péloponèse dont il fut à la fois l'acteur et le narrateur. Son style est le plus pur attique. C'est avec lui que prend naissance la philosophie de l'histoire. Appréciateur concis et judicieux, il n'épargna ni peines ni dépenses pour découvrir les causes de cette lutte sanglante qui désola la Grèce, c'est lui qui introduisit l'usage des harangues; on admire surtout le discours de Périclès faisant le Panégyrique des guerriers morts pour la patrie. On admire comme un modèle de narration historique *la Peste du Péloponèse.* On sait que Thucydide eut pour imitateurs, à Rome Salluste et Tacite, en France, Montesquieu et Guizot.

Xénophon d'Athènes général expérimenté et philosophe profond fut surnommé l'*Abeille Attique* à cause de la douceur de son style. Il fait partie des historiens de la Grèce pour quatre ouvrages. Dans le premier, l'Anabase, il raconte la retraite des Dix mille, dont il fut lui-même un des généraux; dans le second, les Helléniques, il continua Thucydide et écrivit l'histoire de la Grèce pendant l'époque de la Puissance d'Athènes, puis sous Pélopidas et Epaminondas jusqu'à la bataille de Mantinée; c'est celui de ses ouvrages qui offre le moins d'intérêt : on y remarque des lacunes, des erreurs, des passages falsifiés; dans le troisième, il fait l'éloge d'Agésilas, son commandant, avec beaucoup de chaleur et de vérité; enfin on cite sa Cyropédie ou Éducation de Cyrus, qui est plutôt un roman qu'une histoire véritable; charmante utopie où Xénophon, comme Jean-Jacques Rousseau dans son *Émile*, décrit l'idéal d'un jeune homme parfait et comme il l'avait rêvé. Ce que l'on remarque principalement dans ses œuvres, c'est la Piété envers les dieux, à l'encontre de Thucydide qui plaçait tout le succès dans l'expérience militaire et d'Hérodote qui fait tout dépendre du Destin (Fatum).

Littérature latine. — On sait que Cicéron et Quintillien ont donné tous les préceptes de l'Éloquence, tant dans le genre délibératif que dans le genre démonstratif, que dans le genre judiciaire qui, lui-même, n'est qu'une dépendance des deux premiers. Nous allons donc nous servir de ces deux grands maîtres pour répondre à la question.

Le genre démonstratif admet toutes les pompes du style sublime et du style tempéré. Il faut fasciner les esprits par les figures les plus brillantes, par l'éclat des expressions, par la magnificence des périodes, par la noblesse et la grandeur, par la véhémence et l'énergie. C'est là qu'on peut avec succès multiplier les métonymies, les métaphores, et toutes les figures de pensée, apostrophes inattendues, exclamations pleines de feu, prosopopées magiques, répétitions hardies et majestueuses.

C'est surtout dans ce genre que l'exorde *ex abrupto* trouve bien sa place; éclatant d'indignation et de fureur quand il s'agit de condamner le crime, voyez Cicéron dans ses Catilinaires et dans ses Verrines; ou brûlant d'ardeur et d'enthousiasme quand on veut retracer de nobles vertus, d'admirables exemples, voyez Bossuet dans son Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, ou Fléchier dans celle de Turenne. La narration est la partie principale de ce genre, car sans action, point de blâme ni d'éloge. C'est pour faire admirer les hauts faits des héros, le dévouement d'un guerrier mort pour sa patrie, la magnanimité, la clémence et toutes les vertus des mortels; c'est pour livrer aux malédictions les forfaits d'un scélérat, la trahison d'un infâme que l'orateur s'arme de toutes les foudres de son éloquence : il doit porter la conviction dans nos cœurs; il doit émouvoir les âmes les moins sensibles. Cicéron a donné des modèles dans le genre démonstratif où l'on doit chanter la louange des hommes, soit qu'il célèbre Pompée, soit qu'il élève jusqu'aux nues la clémence de César, soit qu'il dise la gloire de toute autre idole qu'il lui plaît d'encenser; car personne n'ignore que la constance ne fût pas le caractère distinctif du plus fameux orateur de Rome et de l'écrivain le plus universel qui fut jamais. Mais (encore ici comme dans les autres discours) c'est surtout dans la péroraison que doivent briller toutes les qualités du style sublime; c'est alors qu'on peut sans crainte ébranler les voûtes de l'édifice par les plus énergiques invocations, par la force et la violence des passions que l'on veut allumer dans

le cœur de ceux qui nous écoutent. C'est principalement ici que ce précepte de Boileau trouve bien sa place :

Soyez vif et pressé dans vos narrations,
Soyez riche et pompeux dans vos descriptions.

Voyez comme un modèle de description oratoire le récit de la bataille de Rocroy, dans l'Oraison funèbre du prince de Condé, où Bossuet nous montre tour-à-tour dans son héros le calme avant l'action, la bravoure sur le champ de bataille, la clémence après la victoire. Si vous venez à découvrir qu'un trait lancé par vous a fait sur l'auditoire une profonde impression, multipliez les traits de ce genre, accumulez image sur image, car le genre démonstratif a pour but essentiel d'exciter la terreur pour le vice ou l'enthousiasme pour la vertu.

Du reste, à part Cicéron, ce n'est pas à Rome qu'il faut chercher de nombreux modèles en ce genre ; après le Panégyrique de Trajan qui lui-même n'est pas, à vrai dire, un discours, on n'a plus à citer que de froides déclamations. Dans la Grèce, cependant, on trouve plusieurs chefs-d'œuvre qui méritent d'être ici mentionnés ; sans parler de Périclès, on admire l'éloge des Athéniens par l'harmonieux Lysias, et le Panégyrique d'Athènes, chef-d'œuvre du délicat Isocrate, qui mit si bien en usage ce précepte de Boileau :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez.

Le genre délibératif fut plus en honneur à Rome et à Athènes, alors que tous les citoyens ne respiraient que la liberté et l'amour de la patrie ; alors que dans l'agora ou dans le forum se décidaient par le talent de la parole les lois de la république, l'intérêt des peuples, le sort des royaumes et des empires ; mais ce genre comme tant d'autres expira lorsque la tyrannie s'armât de son glaive : les bouches furent muettes et quelques hommes privilégiés eurent seuls en leurs mains le sort des nations, la destinée des grands et des petits.

Après avoir jeté ce rapide coup-d'œil sur l'histoire du genre dont nous parlons, abordons enfin la courte exposition des caractères distinctifs de l'éloquence délibérative. Ici, tout est grave comme le sujet même ; c'est la raison que l'on doit prendre pour guide ; c'est, les lois en main, que l'on aborde une discussion : point d'écarts, point de brillant, point de digressions, que tout tende au même but celui de nous démontrer l'utilité ou le danger d'une mesure à prendre ou à rejeter. Voyez Salluste dans ses deux fameux discours de César et de Caton délibérant sur le sort des conjurés. César commence par ces paroles qui caractérisent le genre lui-même : « Omnes homines, P. C., qui de rebus dubiis consultant, ab odio, inimicitià, irà atque misericordià vacuos esse decet ». Quel calme, quelle imposante grandeur, comme ces paroles graves et harmonieuses réclament l'attention et la bienveillance des juges. Et Caton qui lui répond : « Longè mihi alia mens est, P. C, cùm res atque pericula nostra considero, et quum sententias nonnullorum mecum ipse reputo. » Toujours la même gravité. Aussi que dirait-on d'un homme qui, appelé à donner son avis sur les plus importants intérêts de l'État, traiterait ce sujet sans nulle réflexion, avec un style qui sent la légèreté ou l'exagération. A coup sûr il ne persuadrait pas ses auditeurs. Revenons à Caton : Si dans le cours de son discours il s'emporte parfois contre les vices de Rome, contre l'inertie des sénateurs, il rentre bien vite dans le chemin de la modération et du sain discernement. Ordinairement on termine ces espèces de discours par une période courte et claire qui résume tout ce que l'on a dit et qui fasse connaître aux juges son opinion. Je ne puis rien faire de mieux pour donner une idée de cette péroraison dont je parle que de citer celle de Caton : « Quare ità ergo censeo : Quum sceleratorum civium consiliis maxima in pericula respublica venerit, iique sententiis T. Volturtii et Allobrogum legatorum convicti confessique sint cœdem, incendia, aliaque crudelia in remp. facinora paravisse, de confessis, sicuti de manifestis rerum capitalium, more majorum, supplicium sumendum. » Les narrations dans ce genre sont admises comme propres à servir d'exemple ; il faut que le style y soit simple et naturel.

Langue française. — L'éloquence de la chaire est celle qu'emploient les ministres de la

religion lorsque dans les temples du Seigneur, ils célèbrent ses louanges, ils montrent sa grandeur, sa toute-puissance, sa sagesse, sa justice, lorsqu'ils encouragent les hommes vertueux à persévérer dans la bonne voie en espérant les récompenses éternelles, lorsqu'ils s'efforcent de convaincre les méchants de tous les dangers du vice, en les conjurant de renoncer au crime et de prendre enfin de bonnes résolutions. Les discours qui appartiennent à ce genre sont de trois espèces savoir : le Sermon, le Panégyrique, l'Oraison funèbre. (Aujourd'hui ce n'est plus guère qu'en ce genre qu'on use du Pathétique.)

Le Sermon, c'est un discours par lequel l'orateur chrétien explique à son auditoire les dogmes de la religion : il a donc uniquement pour but d'instruire par les préceptes. Pour arriver à ce but essentiel l'orateur devra mettre en œuvre tous les ressorts des passions, il devra employer un style clair, facile, qui n'exclût pas cependant les ornements, de manière à se faire entendre de tout le monde ; il devra présenter les vérités, qu'il se propose de nous expliquer, de leur côté agréable et facile à saisir de sorte que tout en nous instruisant sa parole puisse s'imprimer profondément dans nos cœurs et n'en sorte plus. Du reste, le sermon comme le panégyrique et l'oraison funèbre prend pour objet un verset de l'écriture ou des livres saints et développe ensuite ce thème qu'elle a choisi. C'est peut-être, remarquons-le en passant, un défaut de ce genre que de s'astreindre ainsi à une phrase, quelquefois à un mot : par-là l'inspiration est resserrée dans d'étroites limites et l'imagination ne peut se donner carrière. On sait que Massillon dans son petit Carême, Bossuet, Bourdaloue, Mascaron ont fait des sermons admirables qui serviront toujours de modèles à ceux qui voudront briller dans la chaire chrétienne. Le Panégyrique, lui, renferme encore deux subdivisions dont l'une, l'éloge, n'est pas de notre ressort; l'éloge est un ouvrage littéraire où l'on peint à grands traits la vie d'un poète, d'un philosophe, d'un ami, et auquel l'Académie distribue des couronnes. Quant à l'autre espèce de Panégyrique elle est spécialement consacrée à la louange des Saints. Son but, c'est de faire briller à nos yeux les vertus de ceux que l'Église a canonisés, et par une peinture vive et fidèle, par une narration chaleureuse et courte, de porter dans les cœurs une conviction de plus, une excuse de moins pour s'écarter des devoirs qu'impose la religion.

L'Oraison funèbre est un sujet essentiellement religieux. L'orateur expose avec toutes les pompes du style et toute la grandeur dont il se sent capable les hauts faits et les vertus de son héros. L'Oraison funèbre n'est employée que pour célébrer la mémoire des grands hommes, des princes ou des rois, car les exemples sont bien plus frappants pour le vulgaire lorsqu'ils sont pris dans la classe qui le dirige. Mais le but de l'Oraison funèbre, c'est de montrer Dieu lui-même guidant de sa main puissante les pas de cet homme dans le chemin de la gloire et de montrer ensuite, après avoir peint dans son héros toutes les qualités humaines, la fragilité de notre nature en présence du Tout-Puissant. Ainsi Bossuet, après avoir déployé toutes les vertus que l'univers admire dans le prince de Condé, appelle les grands et les rois pour qu'ils viennent contempler ce qui reste d'un si grand homme, ses soldats pour qu'ils viennent apprendre par son exemple (car il était d'une fervente piété) qu'il ne suffit pas de servir le roi de la terre, mais qu'il faut encore servir le roi du ciel. On sent combien il est difficile d'éviter l'adulation quand on est ainsi contraint de faire l'éloge d'un prince, c'est un des écueils de ce genre ; et Bossuet lui-même n'a pas toujours su s'abstenir de flatteries à l'égard de Louis XIV dans ses immortels chefs-d'œuvre. Ainsi donc si nous résumons les différences, nous verrons que le sermon instruit la foule par des préceptes, que le panégyrique instruit l'univers par des exemples ; que l'oraison funèbre avertit les grands de ne pas se bercer de vanité ni d'ambition, puisqu'à la mort tout s'évanouit.

Histoire. — Après avoir repris sous le glorieux règne d'Albert et d'Isabelle son ancienne prospérité et son antique éclat, la Belgique dépérit sous le débile gouvernement de l'infâme Philippe IV, qui se laissa mener par son favori le comte-duc d'Olivarez ; et sous celui de l'imbécille Charles II, son successeur, elle devint le simple théâtre des conquêtes de Louis XIV, le champ où s'égorgeaient entre eux les soldats du grand-roi et les champions de l'Europe liguée contre sa puissance qui croissait de jour en jour. Déjà au traité de Munster le roi d'Espagne eut la lâcheté de sacrifier l'Escaut à la république des Provinces-

Unies et Anvers vit son commerce s'éteindre tout-à-coup, abandonner ses ports autrefois si florissants pour Amsterdam, Rotterdam, Berg-Op-Zoom et d'autres villes de la Hollande; en même temps, l'Espagne cédait à la Hollande (ce qu'elle appela pays de la Généralité) la baronnie de Breda, Berg-Op-Zoom, les métiers de Hulst et d'Axel, Maestricht et son comté. Au traité des Pyrénées, Philippe IV qui aima mieux toujours démembrer notre infortuné pays que toucher à ses vastes provinces (il faut dire aussi que la France préférait nos belles villes aux misérables cités des Espagnols, peuplées par des esclaves et des hommes sans énergie,) Philippe IV, dis-je, donna pour dot à sa fille Marie-Thérèse qui devenait l'épouse de Louis XIV, outre une grande partie de l'Artois, de la Flandre française et du Hainaut les villes de Philippeville, Marienbourg et Montmédy. Puis vint la guerre de Dévolution, pendant laquelle Turenne s'empara de la Flandre entière qui fut cédée à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle; puis la guerre de Louis XIV contre la Hollande et l'Espagne pendant laquelle le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, qui voyait avec indignation nos plaines dévastées, nos villes pillées, s'arma en vain contre le vainqueur des vainqueurs, et ne fit qu'irriter ce superbe monarque; c'est alors que Louis XIV s'empara de toute la ligne de l'Escaut et de la Meuse mettant tout sur son passage à feu et à sang, et prit de sa propre personne Namur et Ypres: guerre qui se termina au traité de Nimègue. Par cette nouvelle convention l'Artois et douze villes de Flandre furent cédées au grand roi, qui ne se contenta pas de si peu, et voulût, en instituant les Chambres de Réunion, revendiquer Virton, Chiny, Bouillon et d'autres villes, de sorte qu'à la diète de Ratisbonne Charles II dût lui céder Ath, Bouvignes, Beaumont, Chimay. C'est alors qu'arrive la fameuse ligue d'Augsbourg; Guillaume III d'Orange-Nassau stathouder de Hollande et roi d'Angleterre, appela toute l'Europe pour réprimer les usurpations de la France; alors arrivèrent ces batailles multipliées qui se donnèrent presque toutes sur notre territoire et qui aboutirent au traité de Ryswick qui donna le Luxembourg à la France. Puis vient la guerre de la succession d'Espagne et le traité d'Utrecht qui donnait les Pays-Bas à Charles VI père de la grande Marie-Thérèse, qui détachait la Gueldre espagnole pour la donner au roi de Prusse; enfin le traité de la Barrière par lequel étaient cédées à la Hollande pour lui servir de barrières les villes de Namur, Tournay, Menin, Courtray, Dixmude et Ypres.

Géographie. — La Grèce se divise en trois grandes parties :

I. Le continent, qui comprend : Macédoine, Illyrie, Epire, Thessalie, Grèce proprement dite qui comprend : Acarnanie, Etolie, Locride (Locriens Ozoles, Epicnémidiens, Opuntiens), Béotie, Phocide, Attique, Mégaride.

II. Le Péloponèse, qui comprend : Argolide (Epidaurie, Trézénie, Cynurie), Laconie, Messénie, Arcadie, Elide et Triphylie, Achaïe, Corinthie, Sycionie et Phliasie.

III. Les îles et les Colonies, savoir : les îles : Les Cyclades (Théra, Mélos, Siphnos, Seriphos, Céos, Delos, Andros, Mycône, Ténos, Naxos, Paros), Eubée, Scopélos, Sciathos, Malonnèse, Péparethuse, Scyros, Calaurie, Egine, Salamine, Lemnos et Thasos, Rhodes, Cos, Samos, Chio, Lesbos, Icaros, Pathmos, Céphalonie, Dulichium, Théaki, Leucade, Strophades, Sphaëterie, Cythère; les colonies: Ionie, Doride, Eolie; une grande partie de l'île de Chypre, presque toute la Sicile; la Grande-Grèce (Campanie, Apulie, Japygie ou Messapie, Lucanie, Brutium). Je ne parle pas des nombreuses colonies fondées par les Grecs d'Asie sur l'Hellespont, la Propontide, la mer Noire, en Gaule et en Espagne.

Le Péloponèse est une grande presqu'île (aujourd'hui Morée) jointe au continent par l'isthme de Corinthe qui le sépare au Nord de la Mégaride et de l'Attique; cet isthme lui-même est borné à l'Est par le golfe Saronique, à l'Ouest par le golfe Corinthiaque. A l'Est, le Péloponèse est borné par la mer Egée qui renferme la majeure partie des îles que nous avons citées; au Sud, par le cap Malée, le Cap Ténare (à l'Est encore borné par le golfe Argolique), le golfe Laconique entre ces deux caps, puis le golfe Messéniaque; au Sud et à l'Ouest la péninsule est bornée par la Méditerranée (mare internum, mare nostrum) et au Nord, comme nous l'avons dit, par le golfe Corinthiaque, l'isthme de Corinthe et le golfe Saronique.

E. MATHÉMATIQUES SUPÉRIEURES.

ÉPREUVE ÉCRITE (six heures).

Algèbre. — I. Démontrer la formule du binôme de Newton dans le cas de l'exposant entier et positif. On suppose connue la théorie des permutations et des combinaisons.

Géométrie. — II. Construire le dodécagone régulier dont on connaît le côté, et calculer le rayon du cercle circonscrit.

Trigonométrie. — III. Démontrer et discuter la formule :

$$\text{Tang}\,\frac{1}{2}(a+b)=\frac{\sin a+\sin b}{\cos a+\cos b}.$$

IV. Démontrer et discuter la formule :

$$\frac{\cos\frac{1}{2}(a+b)}{\cos\frac{1}{2}(a+b)}=\frac{\sin(a+b)}{\sin(a+b)}.$$

Géométrie analytique. — V. Trouver le lieu géométrique des pieds des perpendiculaires abaissées d'un point donné sur les tangentes à un cercle donné.

VI. Trouver l'équation générale des sections d'un cône par un plan.

ÉPREUVE ORALE.

. . . .

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (1,200 points).	Épreuve orale (800 points).	Épreuves réunies (2,000 points).	PROFESSEURS.
1er prix. Armand De Stuers, d'Ypres.	Athénée de Gand.	995 2/3	610	1,605 2/3	MM. Le François.
2e id. Louis Delescluse, de Bouillon	Collège de Charleroi.	831	770	1,601	Vandercruysse.
3e id. Arthur Coulon	École centrale de Schaerbeek.	883 2/3	620	1,503 2/3	Van Ginderachter, Hancart, Bouvier, Annoot.
4e id. Alphse Delneste, de Tournai	Athénée de Tournai.	971	500	1,471	Ad. Leschevin.
5e id. Alexandre Lemye, d'Estinnes-au-Mont.	Collège de Nivelles.	903 2/3	480	1,383 2/3	Hermans.
Accessit. Gustave Mendiaux, de Monceau-sur-Sambre.	Collège de Charleroi.	839	470	1,309	

OBSERVATIONS. — 29 concurrents.

F. SECTION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE.

1re *catégorie.*

ÉPREUVE UNIQUE (six heures).

Histoire nationale. — I. Dans quelles circonstances Robert le Frison fut-il proclamé comte de Flandre ?

Géographie. — II. Décrire le cours du Rhin.

Géométrie et trigonométrie. — III. Démontrer que deux triangles sont égaux, lorsqu'ils ont un côté égal adjacent à deux angles égaux chacun à chacun.

IV. Démontrer que l'aire du cercle est égale au produit de sa circonférence par la moitié du rayon.

Physique. — V. Quel est l'espace qu'un corps, en supposant qu'il tombât dans le vide, parcourrait dans les quatre premières secondes de sa chute?

VI. Qu'appelle-t-on calorique latent?

Chimie. — VII. Sous quelle forme le carbone se trouve-t-il dans la nature?

Tenue des livres et arithmétique commerciale. — VIII. Passer écriture au journal, en partie double, de l'opération suivante :

J'ai acheté de Charles Dubois 12 barriques de vin à 300 francs la barrique, à 4 p. c. d'escompte ; je lui ai remis en paiement un effet de 3,000 francs sur Paris et l'ai autorisé à disposer sur moi à présentation du solde.

IX. J'ai acheté 100 hectolitres d'eau-de-vie à Bordeaux, à 1 fr. 50 c. le litre, et les ai vendus en Angleterre à 5 shellings 6 deniers le gallon (de 3l884), tous frais déduits. La livre sterling étant au cours de 25 fr. 40 c., quel est le bénéfice de cette spéculation?

Exercices littéraires dans la langue française. — X. Exposer l'influence du commerce sur le bien-être et la prospérité des nations.

Traduction en flamand, en allemand ou en anglais [1]. — XI. Traduire la lettre suivante :

Monsieur, je dois à l'obligeance de M. N... d'être informé que vous avez le projet d'établir en cette ville un dépôt de produits de votre manufacture, et je m'estimerais heureux si vous vouliez bien choisir ma maison à cet effet. Les articles que je tiens ont assez d'analogie avec vos produits pour que je puisse m'occuper de la vente des uns et des autres, et j'ai d'ailleurs appris à connaître vos produits chez mon père qui tient votre dépôt à *** depuis dix ans. S'il vous convient de me faire les mêmes conditions que vous avez faites à mon père, je vous promets de déployer tout le zèle, toute l'activité que vous avez reconnus en lui.

N. B. Les concurrents qui répondront d'une manière satisfaisante à toutes les questions pourront obtenir des prix généraux ; ceux qui ne répondront d'une manière satisfaisante qu'à quelques questions, pourront obtenir des prix spéciaux.

2e *catégorie.*

ÉPREUVE UNIQUE (six heures).

Histoire nationale. — I. Quels furent les événements qui marquèrent la minorité de Charles-Quint?

Géographie. — II. Quels sont les principaux ports de mer de la France?

Mathématiques. — III. J'ai acheté 96 3/4 aunes de Brabant de toile pour 77 florins 8 sols : à combien de francs revient un mètre de toile? L'aune vaut 70 centimètres, 441 florins valent 800 francs.

IV. 5 yards de drap coûtent 2 livres 2 shellings 6 deniers ; quel est le prix du mètre en francs et centimes, la livre sterling étant au cours de 25 fr. 50 c.? Le yard vaut 914 millimètres.

Physique. — V. Qu'entend-on par impénétrabilité?

VI. Quels liquides emploie-t-on pour la construction des thermomètres?

Histoire naturelle. — VII. Quels sont les caractères généraux des poissons?

Tenue des livres et calligraphie. — VIII. Passez écriture en partie double, au journal, de l'opération suivante :

J'ai acheté de François Dessaules 4 pièces de drap pour 1,215 francs, et lui ai remis en paiement 600 francs en argent et un effet de 615 francs, à un mois, sur Antoine Duchêne, à Liège.

IX. Écrivez l'effet sur Antoine Duchêne, qui me doit 615 francs pour solder son compte.

X. Écrivez au net, comme exercice de calligraphie, la réponse à la question VIII.

Dessin linéaire. — XI. Tracez un parallélogramme dont la longueur soit double de la hauteur.

Exercices littéraires dans la langue française. — XII. Écrivez une lettre par laquelle le

[1] Les élèves dont la langue maternelle était le flamand, ne pouvaient choisir qu'entre l'anglais et l'allemand.

fils d'un négociant en vin sollicite de son père la faveur de faire, après ses études, un voyage d'instruction en France et en Allemagne, avant d'être appelé à l'aider dans son commerce.

N. B. Même observation que ci-dessus pour les prix généraux et les prix spéciaux.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS. (Maxim. 1,400.)	OBSERVATIONS.
1re catégorie.			
1er accessit. Désiré Van Monckhoven, de Gand.	Athénée de Gand.	941	52 concurrents.
2e id. Charles Welkers, de Gand	Id.	935	
3e id. Charles Eyben, d'Amsterdam.	Id.	912	
4e id. Théodore Malchair, de Liège.	Collège d'Ath (communal).	869	
5e id. Edouard Pynaert, de Gand	Athénée de Gand.	828	
6e id. Ivan Simonis, de Verviers.	École de Verviers.	804	
7e id. Clément Renaud, de Verviers	Id.	800	
1re ment. hon. Georges de Grand-Ry, de Verviers.	Id.	781	
2e id. Auguste Vankerckhove, de Lokeren.	Athénée d'Anvers.	780	
2e catégorie.			
1er prix. Edouard Delwart, de Rebecq	Collège d'Ath (communal).	1,078	41 concurrents.
2e id. François Nouwen, de Brée.	École industrielle de Visé.	1,057	
3e id. Alphonse Seresia, de Profondeville	Collège de Dinant.	986	
4e id. Emile De Moriamé, de Velaine	Collège de Charleroi.	985	
5e id. Michel Heynen, de Tirlemont.	Collège de Wavre.	951	
1er accessit. Hector Jacqué, de Bruges.	Athénée de Bruges.	935	
2e id. Cyrille Demanet, de March.-au-Pont.	Collège de Charleroi.	926	
3e id. Lambert Smets, de Warsage.	École de Visé.	922	
4e id. Philippe Mondez, de Maffles.	Collège de Liessies, à Ath.	899	
5e id. Erasme Paques, de Clermont.	École de Visé.	884	
6e id. Jean-Baptiste Wattiaux, de Charleroi.	Collège de Charleroi.	869	
7e id. Charles Boulvin	Collège de Chimay.	831	
8e id. Victor Hardy, de Mortroux	École de Visé.	825	
8e id. Prosper Busso, de Gand	Collège de Tirlemont.	825	
9e id. Victor Hancart, de Seny	Collège de Huy.	810	
1re ment. hon. Victor-Jos. Boxus, de Saint-Georges.	Id.	799	
2e id. Henri Sauvage, de Dinant	Collège de Dinant.	792	
3e id. Gustave Lambeau, de Wavre	Collège de Wavre.	784	
4e id. Alfred Richard, de Famars (France).	Collège de Tirlemont.	760	
5e id. Auguste Pierard	Collège de Chimay.	752	

III. *Distribution des prix. — Compte-rendu officiel du concours.*

Le discours fut prononcé par M. Mahutte, professeur de rhétorique au collège de Mons. Il parla de « la méthode, de la persévérance dans le travail, qui est une condition indispensable du succès ».

Le compte rendu officiel du concours, pour tout renseignement complé-

mentaire, donna les noms des professeurs des lauréats, sauf dans la section commerciale et industrielle.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques* [1].			
Analyser le traité d'Aristote περὶ ψυχῆς et en compléter les données au moyen de ses autres ouvrages.			
2° *Philologie* [2].			
Établir les perfectionnements que la langue française reçut au XVIIe siècle, et rechercher les influences auxquelles il faut les attribuer.	Exposer l'histoire de la comédie en France au XVIIIe siècle, en faisant surtout ressortir les caractères différents de ce genre de drame dans Marivaux, Nivelle de la Chaussée et Beaumarchais (huit heures).	MM. Fuerison, prof. à l'université de Gand. Baron, prof. à l'université de Liége. Van Bemmel, prof. à l'université de Bruxelles. Hallard, prof. à l'université de Louvain. Faider, avocat général à la cour d'appel de Bruxelles.	M. Henri-P.-Ernest Bouvier, de Bruxelles, candidat en phil. et lettres, élève de l'univ. de Bruxelles (91 points sur 120).
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [3].			
Par quels moyens peut-on déterminer les masses planétaires.	Expliquer l'influence de la rotation de la terre sur le mouvement d'un pendule librement suspendu.	MM. Timmermans, prof. à l'université de Gand. De Cuyper, prof. à l'univ. de Liége. Berchems, prof. à l'univ. de Bruxelles. Pagani, prof. à l'université de Louvain. Steichen, prof. à l'école milit.	
2° *Sciences naturelles* [4].			
Exposer les procédés au moyen desquels on obtient le fer et les caractères que ce métal acquiert dans les divers modes d'exploitation en usage chez les différents peuples.	En quoi consiste la théorie électro-chimique ? Exposer les faits principaux qui ont conduit à cette théorie (six heures).	MM. Mareska, prof. à l'université de Gand. Chandelon, prof. à l'université de Liége. Meisser, professeur à l'université de Bruxelles. Martens, prof. à l'université de Louvain.	M. Jean-Franç.-Aug. Gillon, de Liége, élève ingénieur à l'école des arts et manufactures annexée à l'université de Liége (24 points sur 40).
C. FACULTÉ DE DROIT.			
1° *Droit romain* [5].			
Quelles sont les causes d'où naissent les obligations? Examiner et discuter les principaux systèmes de division qui ont été établis à cet égard, soit dans les sources du droit romain, soit dans les écrits des jurisconsultes modernes.			

1 Aucun concurrent.
2 Un concurrent.
3 Deux mémoires étaient parvenus au gouvernement. L'auteur de l'un d'eux renonça à subir les dernières épreuves, à cause de travaux et de voyages. L'auteur de l'autre mémoire s'abstint du concours en loge.
4 Un seul concurrent.
5 Aucun concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
	2° Droit moderne[1].		
Exposer, en l'expliquant par des origines historiques, le système de la réserve légitime; déterminer les conditions d'exercice du droit de chacun des héritiers à réserve.	Indiquer les effets de la séparation de corps, comparés à ceux du divorce ; spécialement les articles 299 et 300 du Code civil s'appliquent-ils à la séparation de corps ? (six heures).	MM. Lefebvre, professeur à l'université de Gand. Thiry, professeur à l'université de Liége. Oulif, professeur à l'université de Bruxelles. Delcour, professeur à l'université de Louvain. De Cuyper, conseiller à la cour de cassation.	M. Ch.-J.-B.-D. Petit, de Nivelles, candidat en droit, élève de l'université de Bruxelles (1,125 p[ts] sur 1,500).
	D. FACULTÉ DE MÉDECINE.		
	1° Matières générales[2].		
Donner le meilleur moyen de chauffer les salles des hôpitaux.			
	2° Matières spéciales[3].		
Quelle est l'influence des affections arthritiques sur l'organe central de la circulation?			

1 Un seul concurrent. — 2 et 3 Aucun concurrent.

Les mémoires de MM. Bouvier, Gillon et Petit sont imprimés dans les *Annales des Universités* de 1851-1852.

Table alphabétique.

I. *Enseignement moyen du degré inférieur.*

II. *Enseignement moyen du degré supérieur.*

III. *Enseignement universitaire.*



CHAPITRE TREIZIÈME.

1852.

L'année 1852 marque une date importante dans l'histoire des concours de l'enseignement en Belgique.

Les concours entre les écoles primaires furent organisés définitivement.

Le concours entre les établissements d'enseignement moyen, inscrit dans la loi du 1er juin 1850, fut l'objet de modifications essentielles que le gouvernement y introduisit sur les propositions du conseil de perfectionnement, qui venait de commencer ses travaux.

Le concours des écoles d'agriculture fut institué.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

I. *Organisation définitive des concours entre les écoles primaires.*

L'organisation définitive des concours entre les écoles primaires fait l'objet de l'arrêté royal du 26 avril 1852, dont nous allons donner une analyse.

L'article 1er porte que tous les ans, à partir de 1852, des concours seront organisés dans chaque province, par les soins de la députation permanente, entre les élèves de la division supérieure d'un certain nombre d'écoles primaires.

Les concours ne sont obligatoires que pour les garçons. Il peut y avoir des concours spéciaux pour les filles, si la députation les juge utiles et praticables.

L'arrêté attribue à la députation le droit de désigner, sur l'avis de l'inspecteur provincial, les cantons ou ressorts dans lesquels les concours auront lieu, et de séparer les écoles des villes d'avec celles des campagnes.

Le nombre maximum des concurrents ne peut excéder la proportion d'un sur cinq pour les écoles dont la division supérieure compte plus de vingt élèves, et il n'y aura pas plus de quatre concurrents pour les autres.

Les concurrents sont désignés, moitié par l'instituteur et moitié par le sort, quinze jours au moins avant l'époque fixée pour le concours. Si les élèves appelés à concourir sont en nombre impair, l'instituteur en désigne la moitié plus un.

Les matières de concours sont fixées par la députation permanente.

La présidence du jury est attribuée à l'inspecteur cantonal.

La députation (art. 5) est chargée de prendre les mesures réglementaires nécessaires pour la tenue du concours.

Le 4e rapport triennal sur l'enseignement primaire contient une longue analyse des règlements adoptés par les députations permanentes (pp. CLXXXIX à CCIII). Ces règlements se trouvent *in extenso* dans le *Mémorial administratif* de chaque province.

II. *Questions posées dans les diverses provinces. — Cantons concurrents. Résultats généraux.*

Nous avons dit dans l'*Introduction* de cet ouvrage les difficultés de tout genre que nous avons rencontrées quand nous avons cherché à recueillir les questions posées dans les concours de l'enseignement primaire, de 1852 à 1857 surtout. Les lacunes sont ici inévitables.

Le *Mémorial administratif* de chaque province a publié les noms des élèves qui ont obtenu des distinctions dans les divers concours cantonaux.

A. Province d'Anvers.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

Prirent part au concours :

1° Les écoles de la ville d'Anvers (section des garçons *intra muros*) dans le 1er ressort;

2° Celles du canton de Heyst-op-den-Berg, dans le 5e ressort;

3° Celles du canton de Hérenthals, dans le 6e ressort.

Quatre écoles d'Anvers avaient été désignées. Des 28 élèves inscrits, 12, qui avaient obtenu à l'épreuve écrite les 2/5 des points, furent admis à l'épreuve orale. Six eurent les 3/5 des points dans les deux épreuves réunies.

Des 47 élèves inscrits pour les 13 écoles du canton d'Heyst-op-den-Berg, 32 furent admis à l'épreuve orale; 16 réunirent les 3/5 des points dans l'ensemble des deux épreuves.

Les 14 écoles du canton de Hérenthals fournirent 57 concurrents; 30 furent admis à l'épreuve orale, 6 eurent le 3/5 des points.

Il fallait obtenir au moins 120 points (sur 200) pour avoir droit à l'un des prix, qui pouvaient être au nombre de quatre par canton. Il fut décerné 11 prix, 19 accessits et 13 mentions honorables.

Indépendamment des prix consistant en livres d'une valeur de 25 francs chacun, la députation décerna six livrets de rente d'égale somme sur la caisse générale de retraite. Ces livrets devaient être remis aux lauréats lorsqu'ils auraient 18 ans.

La distribution des prix se fit avec beaucoup de solennité.

B. Province de Brabant.

I. *Religion.* — Quels sont les avantages que nous procure le baptême, et quels devoirs avons-nous contractés en recevant ce sacrement?

II. *Morale.* — Quelles sont les conditions requises pour que le serment soit un acte de vertu? Expliquez, en peu de mots, ce qu'on entend par chacune de ces conditions.

III. *Orthographe et analyse grammaticale.* — Les dissensions qui existaient entre les fils dénaturés de Louis le Débonnaire, ne furent nullement éteintes par la mort de leur père, mais devinrent encore plus violentes. Lothaire Ier, antérieurement roi d'Italie, étant devenu empereur d'Allemagne, voulut régner seul. Il défit d'abord Louis et ensuite Charles : ces deux frères, qui étaient des ennemis acharnés, ayant uni leurs forces contre Lothaire, le vainquirent, le 25 juin 841, dans le sanglant combat de Fontenai. L'empereur s'enfuit à Aix-la-Chapelle : les vainqueurs s'agenouillèrent sur le champ de bataille, et remercièrent pendant trois jours, par des jeûnes et des prières, le Dieu des armées.

La première phrase doit être analysée grammaticalement.

IV. *Calligraphie.* — Pour les trois lignes d'écriture en fin, les concurrents écriront la dernière phrase commençant par le mot *l'empereur*.

V. *Grammaire.* — Quelles sont les règles d'accord de l'adjectif qualificatif et quelles sont les exceptions à ces règles?

VI. *Arithmétique.* — 1° Un ouvrier donne tous les jours à sa femme pour l'entretien de son ménage 1 fr. 45 c., et en ne travaillant que 25 jours par mois, il peut, au bout de l'année, placer 37 fr. 75 c. à la caisse d'épargne ; combien cet ouvrier gagne-t-il par jour de travail? 2° Le quart d'une pièce de drap qui coûte 9 5/6 francs le mètre, a été payé 177 francs : quelle était la longueur de la pièce?

VII. *Système métrique.* — Quelqu'un fait bâtir une maison sur un terrain qui contient 36 ares. La maison doit avoir 12 mètres de longueur sur 7 mètres de largeur, la cour 12 mètres de longueur sur 12 de largeur ; quelle sera donc la superficie du jardin, qui occupera le reste du terrain?

VIII. *Géographie.* — Quelles sont les rivières de la province de Brabant et dites le cours de chacune d'elles, en nommant les villes qu'elles arrosent.

IX. *Histoire.* — Que savez-vous de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et des événements qui ont eu lieu, sous son règne, à Bruges et à Gand?

Les 9 écoles désignées pour concourir dans le canton de Bruxelles fournirent 54 concurrents, dont 24, ayant obtenu la moitié des points à l'épreuve écrite, furent admis à l'épreuve orale.

Dans les 16 écoles du canton de Saint-Josse-ten-Noode, il y eut 46 concurrents : 10 furent admis à l'épreuve orale.

Dans les 18 écoles du canton de Vilvorde, il y eut 34 concurrents : 8 furent admis à l'épreuve orale.

Dans les 15 écoles du canton de Diest, il y eut 47 concurrents : 5 furent admis à l'épreuve orale.

Dans les 13 écoles du canton de Haecht, il y eut 36 concurrents : 12 furent admis à l'épreuve orale.

Dans les 29 écoles du canton de Wavre, il y eut 66 concurrents : 21 furent admis à l'école orale.

Il était accordé une médaille à l'élève qui obtenait le plus grand nombre de points, sans que ce nombre pût descendre au-dessous de 165 (sur 180); des 1ers, 2es, 3es et 4es prix aux élèves qui obtenaient au moins 150, 140, 130 ou 120 points. Un minimum de 100 points était exigé pour les mentions honorables.

C. Province de la Flandre occidentale.

I. *Godsdienst.* — 1° Wanneer en hoe heeft Christus het H. Sacrament der Biecht ingesteld? Wanneer en hoe, het H. Sacrament des Autaers en het Priesterdom? 2° Waeruit hebben de Sacramenten hunne kracht? 3° Wie was de eerste koning van Israël? Door wie werd hy gezalfd?

II. *Dictaet.* — (Het moet dienen tot model van geschrift, en de onderstreepte woorden zullen spraekkundig ontleed worden.)

De studie is het voedsel der jonge lieden, en de troost der ouderlingen; *zij* is een zeker behoedmiddel *tegen* de verveling, omdat de tyd aengenaem *voorbygaet* met haer, zy ons belet tot last aen *ons zelven* te dienen, en *nutteloos* te zyn aen anderen. Zy verschaft ons het gezelschap der treffelyke lieden en de achting van gansch de wereld.

III. *Rekenkunde.* — In een werkhuis, samengesteld uit 40 werklieden, zyn er 15 betaeld tegen 5 fr. 25 c. per dag; 18 tegen 6 franks, en de andere tegen 8 franks. Welk zal het jaerlyksch profyt zyn van den fabrikant, indien hy 88,300 franks ontvangt, en hy 2,340 franks voor huispacht en onderhoud uitgeeft?

IV. *Metriek stelsel.* — Welk verschil is er tusschen 9 meters vierkant en negen vierkante meters. Bewys de juistheid van uw antwoord.

V. *Geschiedenis en aerdrykskunde.* — Welke steden van België zyn bespoeld door de Schelde? Hoe en waer werpt zij zich in de Noordzee? — Zeg eene historische byzonderheid van de steden Brussel, Gent, Brugge en Kortryk.

Les 1er, 2e, 3e, 4e, 6e et 8e ressorts concoururent. Ils comprenaient 87 communes et 92 écoles; 309 élèves furent appelés à l'épreuve écrite; 127, ayant obtenu les 3/5 des points assignés à cette première épreuve, furent admis à l'épreuve orale. Le maximum des points pour les deux épreuves réunies était de 100. Il fallait en avoir obtenu au moins 80, 60 ou 50, pour avoir droit à un prix, à un accessit ou à une mention honorable. Il ne pouvait être décerné plus d'un prix sur 20 concurrents; les accessits et les mentions honorables devaient être accordés dans la même proportion.

Il fut décerné 15 prix, 15 accessits et 17 mentions honorables.

D. Province de la Flandre orientale.

(A la date du 10 février 1882, M. le Gouverneur écrivait à M. le Ministre de l'instruction publique « que l'on n'avait pas retrouvé les questions posées en 1852, 1853, 1854, 1856, 1857, mais que l'on continuait les recherches ».)

Des 259 concurrents, il n'y en eut que 40 qui obtinrent les 3/5 des points.

E. Province de Hainaut.

Épreuve orale. — *Lecture. — Explications.* — Les concurrents liront dans la *Bible de l'enfance*, chapitre intitulé « Job », le paragraphe commençant par les mots : *Trois princes*, et finissant par ceux-ci : *ce grand serviteur de Dieu.* Immédiatement après avoir lu ce passage, chaque concurrent en expliquera les expressions suivantes : *Éprouver les justes; Mon rédempteur est vivant.*

Épreuve écrite. — I. *Langue maternelle.* — 1° Conjuguez au passé défini et au présent du subjonctif, les verbes suivants : *aller, tenir, voir* et *dire.* 2° Écrivez correctement, sous la dictée, le passage suivant *sur l'emploi du temps :* On peut se figurer le temps comme un être moral qui, toujours présent et toujours fugitif, semble nous dire à chaque instant : Me voilà, prends-moi ; et qui nous fait en fuyant cette question : Quel usage as-tu *fait* de moi ? Quels avantages t'ont *produits* les instants que je t'ai *livrés* dans ma course ? Combien d'hommes seraient *obligés* de répondre en s'appliquant le reproche que s'adressait l'empereur Titus lorsqu'il avait laissé passer un jour sans faire une bonne action : J'ai perdu ma journée ! 3° Indiquez quels sont les participes passés variables dans cette dictée et dites pourquoi ils sont variables.

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Un jeune homme se procure, par son travail, un revenu de 4 fr. 50 c. pour chacun des 365 jours de l'année. Combien lui reste-t-il à la fin de l'année, s'il dépense les 3/5 de son revenu total pour se procurer les choses nécessaires à la vie et 3/10 pour aider ses parents? 2° Écrivez en chiffres : *a.* trente-cinq mille mètres, trois décimètres de longueur ; *b.* deux mille six mètres, quatre décimètres carrés ; *c.* dix mille cinquante-trois mètres, cinq décimètres cubes.

III. *Histoire et géographie.* — 1° Où est né Charles-Quint? Dans quel siècle a-t-il régné? Qui lui a succédé dans le gouvernement des Pays-Bas? 2° Nommez les trois derniers princes ou princesses de la maison de Bourgogne qui ont régné en Belgique et dites quelle passion funeste a causé la perte de Charles le Téméraire et occasionné à notre pays les plus grands malheurs. 3° Indiquez : *a.* les limites ; *b.* les ports de mer et *c.* le chef-lieu de la Flandre occidentale. 4° Quelles sont les rivières navigables de la province de Hainaut, et quelle est la principale richesse minérale qu'elles servent à transporter?

IV. *Écriture.* — Le jury indiquera aux concurrents un certain nombre de lignes qu'ils devront écrire, partie en gros, partie en fin, et qui serviront à apprécier le mérite de leur écriture.

Quatorze cantons concoururent. Le nombre des élèves concurrents était de 318. Il a été décerné 150 récompenses, ainsi réparties : 6 prix d'excellence à des élèves qui avaient eu au moins 120 points sur 150; 70 prix généraux à ceux qui avaient eu au moins 90 points, et 54 accessits (minimum de points non fixé).

Le gouverneur constate l'heureuse influence des concours sur les progrès

de l'instruction primaire; il dit « qu'ils excitent l'émulation entre les élèves et la font aussi naître parmi les instituteurs ». Il ajoute dans son rapport que « les livres donnés aux vainqueurs sont bien choisis, soigneusement reliés et portent sur la couverture, à l'extérieur, outre les armes de la province, les nom et prénoms du lauréat, écrits en lettres d'or, avec la désignation de l'école à laquelle il appartient. Les élèves qui ont obtenu des accessits reçoivent également des livres qui sont pris dans la collection de la Bibliothèque rurale ».

F. Province de Liège.

Canton de Fléron.

Examen écrit. — I. *Dictée* : Les bons écoliers. Que font les bons écoliers, quelle est leur conduite? La plupart d'entre vous pourraient nous le dire par expérience. Les bons écoliers se montrent assidus à l'école, et jamais ils n'y arrivent sans avoir fait les devoirs qu'on leur a donnés, et sans avoir étudié les leçons qu'ils ont eu à apprendre. En classe, ils sont dociles, attentifs, et sur toute leur personne comme dans tous leurs cahiers règne la plus grande propreté. Quelles que soient les difficultés qui se présentent, et quels que soient les efforts que ces difficultés exigent d'eux, loin de se rebuter, ils redoublent d'ardeur. Aussi, combien chères sont pour eux ces bonnes notes, combien douces ces fréquentes récompenses que leur accorde l'instituteur! Mais vienne le concours, c'est leur affaire : ils attendent avec impatience cette belle journée qui doit couronner le zèle et l'activité qu'ils n'ont cessé de déployer dans toutes leurs études religieuses aussi bien que littéraires.

II. *Écriture.* — Les concurrents sont invités à copier les trois premières phrases de la dictée.

III. *Arithmétique.* — 1° Un particulier a payé 15,123 francs une pièce de terre qu'il avait achetée à raison de 42 fr. 60 c. l'are. Quelle est, en hectares et ares, la contenance de cette pièce de terre? 2° Trois coupons de drap de même qualité ont été vendus à 13 fr. 40 c. l'aune. Sachant que le 1er coupon contenait 5 1/2 aunes, le 2e, 3 9/10 et le 3e, 4 3/4 aunes, dites ce qu'a payé en tout l'acheteur.

IV. *Système légal des poids et mesures.* — 1° Qu'est-ce que le mètre? 2° Que resterait-il de 75 centimètres, si l'on en retranchait 5 décimètres? 3° Qu'est ce que le mètre carré? 4° Si vous divisez un mètre carré par 5 décimètres carrés, quel est le produit? 5° Qu'est-ce que le litre? 6° Combien 6 hectolitres et 7 décalitres font-ils de litres? 7° Quelle partie du mètre carré est la capacité du litre?

Examen oral. — I. *Lecture* : L'hiver succédait à l'automne; et dans plusieurs incendies qui eurent lieu, pendant cette saison rigoureuse, Joseph ne cessa de donner de nouvelles preuves de son courage et de son humanité. Mais de tous les traits de véritable héroïsme qu'il avait déjà fait admirer, il n'en fut point d'aussi remarquable que celui dont je vais faire ici le récit fidèle, et qui prouvera que chez le peuple, la grandeur d'âme brille souvent du même éclat que dans les classes les plus élevées de l'ordre social.

II. *Explication du texte.* — 1° Qu'est-ce que *l'hiver, l'automne?* 2° Qu'entendez-vous par cette expression : *l'hiver succédait à l'automne?* 3° Qu'est-ce qu'un *incendie?* 4° Qu'entendez-vous par cette *saison rigoureuse,* ainsi que par *humanité* et *avoir de l'humanité?* 5° Que signifie : *traits et héroïsme?* 6° D'où dérive ce dernier mot? 7° Que signifie : *faire le récit d'une chose?* 8° Quel est le verbe de ce substantif *récit?* 9° Qu'entendez-vous par : *récit fidèle?* 10° Et par cette expression : *dans les classes les plus élevées de l'ordre social.*

Canton d'Aubel.

Examen écrit. — I. *Dictée* : Le morceau intitulé « le Petit Rosier » des *Contes populaires* est choisi pour la dictée. On fera souligner les mots *pied, plaçait, flétries* et *consa-*

crées, sur lesquels on fera les questions suivantes : 1° Analysez grammaticalement le mot *pied* et donnez les différentes significations que vous connaissez de ce mot (5 définitions suffisent). 2° Analysez le mot *plaçait* et donnez la famille de ce mot (5 dérivés satisferont à la solution du 2e membre de cette question). 3° Analysez le mot *flétries*, donnez le motif de l'orthographe que vous aurez adoptée et dites par quel autre mot on peut le remplacer dans cette phrase? 4° Analysez le mot *consacrés*, expliquez le motif de l'orthographe que vous aurez employée et exprimez, par une autre phrase, l'idée de la proposition dans laquelle ce mot se trouve.

II. *Thème.* — Pour le thème flamand et allemand, le jury fait choix du chapitre des *Contes populaires flamands et allemands*, intitulé « De Roos, die Rose », et adopte les deux questions suivantes : 1° Analysez grammaticalement le mot français par lequel vous aurez traduit les mots flamand et allemand *opgeschikt*, *gekleidet;* donnez le motif de l'orthographe que vous aurez employée, et remplacez-le par un autre mot qui a la même signification. 2° Analysez les mots par lesquels vous aurez traduit *gezien hebben*, *gesehen haben;* expliquez le motif de l'orthographe que vous aurez suivie et donnez la famille du mot français *voir* (5 dérivés suffisent).

III. *Calcul.* — 1° On sait que 35 ouvriers ont fait 240 mètres d'ouvrage; on demande combien 175 ouvriers feront de mètres du même ouvrage dans le même temps. 2° Une terre a coûté 8,352 francs; quels sont les intérêts que cette somme produira au bout de 3 ans, si elle est placée à 4 p. c. l'an? 3° Additionnez 27 entiers 7 dix-millièmes, plus 2 entiers 52 dix-millièmes, plus 68 entiers et 9 centièmes, plus 7 entiers et 9 cent-millièmes.

IV. *Système légal des poids et mesures.* — 1° Nommez les unités des poids et mesures. 2° Un hectolitre de froment coûte 16 fr. 75 c., combien coûteront 15 hectolitres, 14 litres? 3° Si 3 litres 17 millilitres de grains valent 58 centimes, combien coûte l'hectolitre?

V. *Écriture.* — On écrit sur les tableaux noirs une sentence en deux vers que les concurrents doivent écrire deux ou trois fois comme exercice de calligraphie.

Examen oral. — I. *Lecture avec explication du texte* : Il est d'abord décidé que chaque concurrent aura la faculté de lire dans sa langue maternelle et l'on fait choix dans les *Contes populaires*, qui existent dans les trois langues, du chapitre XV, « l'Œillet » (*de Sluitelboom*, *der Nelke*); on interrogera les concurrents sur les mots *considérer*, *odeur* et *odorat*, et *agréable*, et l'on fera expliquer le sens figuré de la dernière phrase. Les mêmes questions seront faites aux élèves flamands et allemands dans leur langue respective.

Six cantons furent désignés pour concourir. On y comptait 86 écoles. 243 élèves furent inscrits pour le concours; 234 se présentèrent. Soixante-neuf récompenses furent décernées, dont 22 prix (minimum de 130 points sur 200), 23 accessits (minimum de 100 points), 24 mentions honorables (minimum de 75 points). La plupart des lauréats réunirent d'ailleurs un chiffre de points supérieur au minimum qui était exigé. Il y avait deux épreuves : l'une écrite, l'autre orale; mais un minimum n'était pas nécessaire dans la première pour être admis à la seconde.

G. Province de Limbourg.

Canton de Saint-Trond. (Division supérieure.)

I. *Religion et morale.* — 1° Verhaelt het doopsel van den goddelyken Zaligmaker. Welk geheim werd ons by deze gelegenheid kenbaer gemaekt? Wat is de Heilige Dryvuldigheid? 2° Wat denkt gy by deze woorden van het gebed des Heeren : Onze Vader die in de hemelen zyt, geheiligd zy uw naem.

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Zes kinderen hebben vyf franken te deelen. De twee oudste krygen ieder twee tiende deelen; ieder der twee jongste krygt twaelf honderdsten en de twee anderen deelen gelykelyk de rest. Welk is het deel van elk kind? 2° Iemand heeft 350 meters stof van twee verschillige kwaliteiten (soorten) gekocht en hy heeft zooveel meters van de eene als van de andere kwaliteit. Een meter van de tweede kwaliteit kost 30 franken, en 5 meters van de eerste kwaliteit kosten zooveel als 7 van de andere. Hoeveel heeft hy voor de 350 meters betaeld?

III. *Langue maternelle.* — 1° Welk onderscheid is er : *a.* tusschen een eigen en een gemeenzelfstandig naemwoord? *b.* tusschen een bedryvend en een onzydig werkwoord? *c.* tusschen de aentoonende en de byvoegende wys? 2° Maekt van ieder der volgende onderwerpen een enkelvoudig voorstel, door by ieder onderwerp een gepast werkwoord en voorwerp te zetten: *a.* De getrouwe hond... *b.* de goede werklieden... *c.* de volle maen... *d.* de onweders... *e.* de visschen... *f.* de oogst... *g.* de schoorsteenen...

Canton de Peer. (Division supérieure.)

I. *Religion et morale.* — 1° *a.* Door wien is het gebed des Heeren gemaekt? *b.* Uit hoeveel vragen bestaet hetzelve? *c.* Wat verzoeken wy door deze vraeg: Geef ons heden ons dagelyksch brood? 2° *a.* In welken ouderdom vergezelde Jesus-Christus zyne ouders naer Jerusalem om het paeschfeest te vieren? *b.* Hoe gedroeg hy zich in den tempel jegens zynen hemelschen Vader? *c.* Hoe gedroeg hy zich daerna jegens zyne ouders te Nazareth tot zyn 30e jaar? *d.* Waerom gedroeg hy zich alzoo?

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Zes kinderen hebben vyf franken te deelen; de twee oudste krygen ieder twee tiende deelen; ieder der twee jongste krygt twaelf hondersten en de twee andere deelen gelykelyk de rest. Welk is het deel van elk kind? 2° Men wil een weg kassyen, die 64.05 kilom. lang en 5.40 meters breed is. Indien de aennemer steenen moet leveren, die eene oppervlakte hebben van 0m30 in de lengte en even zooveel centimeters in de breedte, hoeveel zal hy er dan moeten leveren?

III. *Écriture.* — En caractère moyen : Gepaste vreugd voegt aen de jeugd. — En petit caractère : Weet dat gy uw tyd verliest, als gy 't spel te zeer verkiest.

IV. *Langue maternelle.* — (Les mêmes questions que pour le canton de Saint-Trond.)

Canton de Mechelen. (Division supérieure.)

I. *Religion et morale.* — 1° Welk was het getal der Israëliten als zy naer Egypten trokken en hoe groot was hun getal als zy hetzelve verlieten? Hoe lang zyn zy aldaer verbleven en door wien zyn zy uit Egypte geleid? 2° Welke zyn de eigendommen en kenteekenen van de ware Kerk van Christus? 3° Waer bleven de apostelen na de Hemelvaert van Christus? en wat deden zy? 4° Waer is Christus geboren en wie was de vader en wie de moeder van Christus?

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Hoe zwaer weegt de frank? Hoeveel deelen zuiver zilver houdt hy en welk is zyn diameter?

(En plus, les mêmes problèmes que pour les cantons de Saint-Trond et de Peer.)

III. *Écriture.* — A écrire en moyen : Gepaste vreugd voegt aen de jeugd. — A écrire en fin : Weet dat gy uw tyd verliest, als gy 't spel te zeer verkiest. — Schryft de hoofdletters a, b, c, d, e, f, g, h, i, k, l en m. — Wat is de zamenbinding (la liaison) in de schryfkunst.

IV. *Langue maternelle.* — 1° et 2° (Les mêmes questions que pour les cantons de Saint-Trond et Peer). 3° Verklaert de volgende spreekwoorden : *a.* Een ezel stoot zich niet tweemael aen éénen steen; *b.* Beter een vogel in de hand dan twee in de lucht; *c.* Den wagen vóór de ossen spannen. 4° Schryft eenen nieuwjaersbrief aen uwe ouders.

Le canton de	Saint-Trond	fournit	42	concurrents	pour	22 écoles;
—	Mechelen	—	28	—		15 —
—	Peer	—	19	—		10 —

Ce sont les concurrents du canton de Peer qui obtinrent le résultat le plus satisfaisant.

Il pouvait être décerné par canton un prix extraordinaire, deux prix ordinaires et trois accessits. Sur un total de 200 points, le minimum pour chaque catégorie de récompenses était respectivement de 160, de 120 et de 90. Les garçons et les filles concoururent ensemble.

H. Province de Luxembourg.

M. le Gouverneur a écrit à M. le Ministre de l'instruction publique, le 31 janvier 1882 : « Quant aux questions qui ont été posées aux concours « de 1852 à 1857 inclusivement, je ne suis pas en mesure de vous les faire « parvenir; elles ont échappé à toutes les recherches faites dans les bureaux « et archives de mon administration. »

Le règlement fixait le maximum des points à 275 et exigeait 195 pour l'obtention d'un prix, 170 pour un accessit.

Cinq cantons furent désignés : il y avait 20 écoles et 47 concurrents. Cinq élèves eurent 195 points et au delà; sept eurent de 170 à 195.

I. Province de Namur.

Il a été impossible de retrouver les questions, malgré les recherches faites dans les archives provinciales et dans celles de l'inspection primaire. (Lettre du Gouverneur au Ministre en date du 31 janvier 1882.)

Une disposition du règlement, s'écartant de l'arrêté organique, permettait d'établir le concours entre l'une ou l'autre section de la division supérieure, qui forme les 5e et 6e cours. En 1852, on appela au concours les élèves du 5e cours.

Six cantons, 72 écoles, 104 élèves furent désignés; il y eut 80 concurrents. Sur un maximum de 100 points, il fallait, pour avoir droit à un 1er prix, à un 2e, à un 3e ou à un accessit, obtenir au moins 80, 73, 67 ou 50 points.

Il fut décerné 17 premiers prix, 9 seconds, 3 troisièmes et 17 accessits.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

I. *Nombreuses modifications dans l'organisation du concours.*

L'arrêté royal du 22 mai 1852 apporta, comme nous l'avons dit, des modifications nombreuses dans l'institution du concours.

1° *Section des humanités.* — Désormais la rhétorique et l'une des trois autres classes supérieures, désignée par le sort, concourront seules.

Il n'y a qu'une seule épreuve écrite (pratique); l'épreuve orale est supprimée pour la rhétorique.

Les travaux qui font l'objet de l'épreuve sont, en 4e, thème latin, exercices sur la langue grecque, histoire et géographie, version latine ou exercice de rédaction française (le sort désignera entre ces deux dernières matières); en 3e, thème latin, version grecque, histoire et géographie, version latine ou exercice de composition française (à tirer au sort); en 2de, narration latine, narration française, version latine ou version grecque (à tirer au sort); en rhétorique, discours latin, discours français, version latine ou version grecque ou histoire de la Belgique (à tirer au sort).

En rhétorique et en 2de il y a des prix spéciaux pour chacune des matières. Il peut être accordé deux prix et dix nominations.

En 3e et en 4e il n'y a que des prix d'ensemble. Il peut être accordé quatre prix et vingt nominations.

Un prix ne peut être accordé à un élève qui n'a pas obtenu 70 points sur 100; pour un accessit il faut 65 points; pour une mention honorable, 60.

Le premier prix de discours latin et le premier prix de discours français en rhétorique sont qualifiés de *prix d'honneur*.

Dans les parties du royaume où la langue flamande est en usage, il peut être ouvert un concours spécial de flamand pour celle des classes de 2de, 3e ou de 4e, que le sort aura désignée pour le concours d'humanités. Ce concours est facultatif. Il n'a lieu qu'autant que la moitié au moins des établissements soumis au régime d'inspection dans les provinces flamandes se présente pour concourir.

2° *Section professionnelle.* — Est appelée à concourir la 3e classe, sur les matières suivantes : langue française (40 points sur 100), histoire et géographie (20); arithmétique, principalement dans ses applications au commerce; algèbre jusqu'aux équations du 2e degré; géométrie plane (mathématiques réunies, 40 points).

Il n'y a qu'une épreuve pratique et par écrit.

La limite d'âge est 18 ans accomplis au 1er juin.

Il peut être accordé quatre prix et vingt nominations. Le minimum des points à obtenir pour avoir droit à une nomination est le même que dans la section des humanités.

Il n'y a que des prix d'ensemble.

3° *Sciences mathématiques.* — Sont appelées à concourir : 1° la classe la plus élevée de la section scientifique; 2° une des quatre classes supérieures d'humanités à désigner par le sort.

Le concours portera sur les matières suivantes : en 4e, arithmétique; en 3e, algèbre jusqu'aux équations du 2e degré inclusivement, géométrie plane; en 2de, compléments d'algèbre, géométrie des trois dimensions; en rhétorique, algèbre, géométrie, trigonométrie rectiligne; dans la 1re scientifique, mathématiques élémentaires et géométrie analytique.

Pour la 1re scientifique, la rhétorique et la 2de, il y a une épreuve écrite et une épreuve orale. La 4e et la 3e ne sont pas soumises à l'épreuve orale.

Les épreuves consistent en questions théoriques et en problèmes.

L'examen oral a lieu à Bruxelles publiquement : il dure, pour chaque concurrent, trente-cinq minutes. N'y sont admis que les élèves qui, dans l'épreuve écrite, ont obtenu au moins les deux tiers des points.

La limite d'âge pour les concurrents de la 1re scientifique est 20 ans.

Le 1er prix dans la 1re scientifique est qualifié de *prix d'honneur.*

Ici aussi, pour avoir droit à un prix, il faut obtenir 70 points sur 100; pour un accessit, 65; pour une mention honorable, 60.

Il peut être accordé deux prix et dix nominations.

II. *Établissements concurrents. — Classes et matières désignées pour le concours. — Jurys.*

Vingt-cinq établissements prirent part au concours; c'étaient :

Les athénées royaux d'Anvers, d'Arlon, de Bruges, de Bruxelles, de Gand, de Hasselt, de Liège, de Mons, de Namur et de Tournai.

Les collèges de Louvain, de Nivelles, de Tirlemont, de Thielt, d'Ypres, d'Ath, de Charleroi, de Chimay, d'Enghien, de Herve, de Saint-Trond, de Tongres, de Bouillon, de Dinant, l'école industrielle et littéraire de Verviers.

Le sort désigna, pour le concours dans la section des humanités, la 3e, et pour le concours en mathématiques dans cette section, la 2e.

Les matières du concours désignées par le sort furent, pour la rhétorique, l'histoire nationale et, pour la 3e latine, une narration française.

Le concours spécial en flamand ne put avoir lieu, trois établissements seulement ayant annoncé l'intention de concourir.

Les concours écrits eurent lieu du 19 au 23 juillet; les épreuves orales, le 11 et le 13 septembre.

Pour la surveillance dans certains établissements très populeux, le gouvernement envoya deux délégués.

Les jurys étaient composés comme suit :

1° *Rhétorique latine :* MM. Baron, professeur à l'université de Liège; Bergeron, ancien préfet des études et professeur de rhétorique; Th. Juste, chef de bureau au ministère de l'intérieur; Serrure, professeur à l'université de Gand; Tarlier et Van Bemmel, professeurs à l'université de Bruxelles.

2° 3e *latine :* MM. Degand, ancien professeur de troisième; Gobert-Alvin, ancien professeur de rhétorique; Loumyer, chef de division au ministère des affaires étrangères; Lebrun, ancien professeur de rhétorique; Stecher, agrégé à l'université de Liège.

3° 1re *scientifique et* 2e *latine* (*mathématiques*) : MM. Berghems, professeur à l'université de Bruxelles; Devaux, inspecteur général des mines; Steichen, professeur à l'école militaire; Timmermans, professeur à l'université de Gand, et Vinçotte, inspecteur de l'enseignement moyen pour les mathématiques et les sciences naturelles.

4° 3e *professionnelle :* Le travail fut jugé par le jury de 3e latine, pour le français, l'histoire et la géographie — et par le jury de 1re scientifique, pour les mathématiques.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves qui ont obtenu au moins la moitié des points* [1].

A. RHÉTORIQUE (*Humanités*).

22 établissements concurrents. — 125 élèves inscrits. — 114 concurrents.

1° Discours latin (six heures).

Oratio Quinti Fabii dictatoris ad populum romanum, quum suam ei cunctationem exprobraret tribunus plebis M. Metilius (a. u. c. 535).

Enumerabit objecta sibi à Metilio crimina ignaviæ, invidiæ, ambitionis, imò, si diis placet, proditionis.

Quod ad se attinet, contemnere se hæc omnia declarabit, quæ qui refellenda existimaret, alicujus esse momenti confiteretur.

Se Romam venisse dicet, non ut cum tribunis vaniloquentiâ contenderet rationem que illis de imperio suo redderet ; sed uti sacris daret operam, quæ, temerè à Flaminio neglecta, rem romanam pessumdedêre.

[1] Des mentions honorables ayant été accordées précédemment à des élèves qui n'avaient obtenu que la moitié des points, — et même moins, — il nous a paru équitable de mentionner les noms des élèves qui obtiendraient de 50 à 60 points sur 100 ; *à fortiori* ceux des élèves qui, tout en ayant obtenu le nombre de points voulu pour mériter un accessit ou une mention honorable, n'auraient pas eu de distinction, vu la limite réglementaire. Chaque année, depuis 1852, le compte rendu officiel du concours donne les noms des élèves qui ont eu au moins la moitié des points.

Quæ quum absloverit, proficiscetur ad castra, et adeò non M. Minucio successum inanem gratulabitur, ut eum punire decreverit, qui contra dictum suum pugnaverit; nec enim patietur militarem disciplinam solvi.

Quod si populus romanus rogationem M. Metilii de æquando magistri equitum et dictatoris jure sanxerit, non ideò fideli strenuâque minùs operâ patriam juvabit; et mox omnibus apparebit, uter eam plus meliùs ve dilexerit, Fabius ne an M. Minucius.

Aucun élève n'atteignit le chiffre de points exigé pour une distinction.

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS [1].

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS (sur 100).
Émile Dupont	Athénée de Liège.	55
Évariste Allewaert	Athénée de Gand.	53
Jules Carlier	Athénée de Tournai.	52

2° DISCOURS FRANÇAIS (six heures).

Discours de Cimon, Athénien, fils de Miltiade, au peuple d'Athènes, pour l'engager à envoyer du secours à Sparte.

Sparte venait d'essuyer (l'an 464 avant J.-C.) un affreux tremblement de terre, où 20,000 habitants avaient péri.

Les Ilotes, ses esclaves, à la faveur de ce désastre, avaient secoué le joug et pris les armes.

Dans cette extrémité, les Lacédémoniens avaient imploré le secours des Athéniens.

Un orateur athénien soutenait qu'il fallait les abandonner. Il appuyait ce conseil sur ce que Sparte était la rivale d'Athènes et sur ce que, peu d'années auparavant, les Lacédémoniens s'étaient opposés à la reconstruction des murs d'Athènes, détruits par les Perses.

Cimon inspire à ses concitoyens des sentiments plus généreux et les exhorte à secourir Sparte pour l'intérêt général de la Grèce et pour le bien même d'Athènes.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).	PROFESSEURS [1].
1er accessit : Jules Greindl, de Mons	Athénée de Mons.	69	MM. Mahutte.
2e id. Jean-Baptiste Van Lair, de Paris.	Id. de Namur.	68	Vaudremer.
3e id. Alfred Vauthier, de Bruxelles. .	Id. de Bruxelles.	65	Convert.
1re ment. honor. : Victor Fabry, de Bruxelles.	Id. id.	64	
2e id. Léopold Crabeels, d'Anvers . .	Id. d'Anvers.	63	Demarest.
3e id. Alexis Symon, de Bruxelles . .	Id. de Bruxelles.	62	
4e id. Eugène Robert, de Mons . . .	Id. de Mons.	61	
5e id. Renard Claes, de Bruges . . .	Id. de Bruges.	60	A. Couvez.

[1] Le compte rendu officiel donne les noms des professeurs des lauréats seulement.

[1] Le rapport officiel ne donne jamais le lieu de naissance des « élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points ».

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Charles Weber . .	Athénée de Bruxelles.	59	Adolphe Honoré. .	Athénée de Liège.	53
Edouard Allegrand.	Id. de Mons.	59	Édouard Flanneau.	Id. de Bruxelles.	51
Hector Willemaers.	Collège de Louvain.	56	Louis Allewaert. .	Id. de Gand.	51

3° Histoire nationale (cinq heures).

1re *question.* — Racontez les événements du règne du duc de Brabant Jean Ier, dit le Victorieux.

2e *question.* — Quels événements amenèrent la bataille de Roosebeke en 1382 ?

3e *question.* — Dites comment le Brabant et le Hainaut passèrent sous la domination de Philippe le Bon.

4e *question.* — Faites l'historique du traité de la Barrière de 1715.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).	PROFESSEURS.
1er prix : Emile Dupont, de Liège	Athénée de Liège.	91	MM. Gérard.
2e id. Alfred Vauthier, de Bruxelles. . .	Id. de Bruxelles.	82	Joly.
1er accessit : Adolphe Honoré, de Liège. . .	Id. de Liège.	78	
2e id. Jules Carlier, de Nivelles . . .	Id. de Tournai.	73	Boudart.
3e id. Gustave Krans, de Liège . . .	Id. de Liège.	71	
4e id. Auguste Janssens, d'Ostende . .	Id. de Bruxelles.	68	
5e id. Charles Duvivier, de Leuze . .	Id. de Tournai.	65	
1re mention honorable : Charles Dubois, d'Anvers . .	Id. d'Anvers.	62	Gens.
1re mention honorable : Jn-Henri Loosveldt, de Thielt.	Collège de Thielt.	62	J. Pollet.
2e id. Edouard Wannez, de Tournai.	Athénée de Tournai.	60	

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Edmond Macau . .	Athénée de Tournai.	58	Isidore Ritte . . .	Athénée de Tournai.	55
Joseph Closon. . .	Athénée de Liège.	58	Adolphe Delcourt .	Collège d'Ath.	52
Adolphe Moyaerts .	Athénée de Bruxelles.	58	Charles Spaak . .	Athénée de Bruxelles.	51
Victor Fabry . . .	Id.	57	Arthur Raick. . .	Collège de Tirlemont.	50
Gustave Tontor . .	Athénée de Liège.	57			

Travail de l'élève Émile Dupont.

Première question. — Trois princes du nom de Henri, Henri Ier, Henri II et Henri III, venaient de se succéder dans le duché de Brabant depuis 1190 jusqu'à 1260. (Henri Ier de 1190-1235, Henri II 1235-1247, Henri III 1247-1260.) Le dernier de ces princes, Henri III, qui comme son prédécesseur Henri II avait complètement négligé la gloire qui s'acquiert par les armes pour ne s'occuper que de l'amélioration du sort de ses sujets, s'était concilié l'amour de son peuple en complétant l'œuvre commencée par Henri Ier (1192 commune de Vilvorde) et Henri II (extension aux campagnes des privilèges accordés par son père Henri Ier à Vilvorde, Bruxelles et Louvain); il avait affranchi *les hommes de la terre de Brabant*, c'est-à-dire les serfs et les clients attachés à la glèbe, des exactions et des impositions arbitraires auxquelles ils étaient sujets avant lui. Il laissa en mourant en 1260 deux fils Henri et Jean sous la tutelle de leur mère Alix de Bourgogne. Cette princesse fut également investie de la régence du pays, malgré l'opposition de deux seigneurs qui y prétendaient, Henri de Hesse et Henri de Louvain, sire de Gaesbecke. L'aîné des deux jeunes princes, Henri, était faible d'esprit et de corps et il ne paraissait pas devoir être un jour en état de supporter le poids des affaires et de rêgner lui-même. C'est là ce qui engagea la régente à lui préférer son frère cadet Jean dont le caractère plein de feu et l'esprit précoce présageaient un règne brillant. Elle fit donc dès lors tous ses efforts pour lui assurer la couronne ducale au préjudice de son frère. Mais elle rencontra une vive opposition surtout de la part des habitants de Louvain, qui allèrent jusqu'à lui fermer les portes de leur ville lorsqu'elle se présenta avec son fils Jean pour le faire reconnaître. La régente reconnut alors quelle ne parviendrait pas à son but par la force : elle résolut d'employer la ruse, espérant mieux réussir. Cet espoir ne fut pas déçu. En effet, elle parvint sans beaucoup de peine à obtenir de son fils aîné Henri la renonciation à ses droits ; puis elle rassembla à Cortenberg entre Bruxelles et Louvain une assemblée des barons, des abbés et des députés des villes du pays (1267). Elle y déposa solennellement la régence et la tutelle de ses enfants et son fils Henri, après elle, renonça à tous ses droits à la souveraineté du duché de Brabant en faveur de son frère cadet Jean. Celui-ci fut alors reconnu partout. Cet acte de renonciation fut approuvé d'abord par l'empereur Richard de Cornouailles (c'était pendant le Grand-Interrègne : il avait acheté la couronne impériale mais il n'était empereur que de nom) et en 1273 par l'empereur Rodolphe de Habsbourg, qui venait de monter sur le trône impérial.

Jean devenu paisible possesseur du duché de Brabant sous le nom de Jean Ier ne tarda pas à chercher une occasion de déployer ses talents militaires, car il aimait la guerre et les combats. Une occasion se présenta d'agrandir considérablement ses États : c'est là le fait principal de son règne. Pour comprendre les événements qui vont suivre, voyons ce qui s'était passé pendant les dernières années dans le duché de Limbourg. Le duc Henri IV avait succédé à Waleran III ; il possédait deux grands fiefs : le duché de Limbourg et le comté de Berg. Contrairement à toutes les prévisions, il disposa du comté de Berg, le moins important de ces deux fiefs, en faveur de l'aîné de ses fils ; le second, Waléran IV devint duc de Limbourg ; ce prince passa presque toute sa vie en Allemagne ; le fait important de son règne par ses conséquences fut le mariage de sa fille Ermengarde avec Renaud, comte de Gueldre ; dans les conventions matrimoniales, il fut stipulé que si Ermengarde mourait avant son époux et sans postérité, l'usufruit au moins du duché appartiendrait à Renaud. C'est ce qui arriva : Waléran IV mourut en 1280, ne laissant pas d'autre postérité qu'Ermengarde ; cette princesse elle-même mourut en 1282 et Renaud de Gueldre prétendit que d'après les conventions matrimoniales, il devait continuer à gouverner le duché comme usufruitier. Mais ses droits lui furent contestés par Adolphe de Berg, neveu de Waléran IV, petit-fils de Henri IV, et qui par conséquent, représentait la branche aînée, dépouillée du Limbourg par le testament de Henri IV. Mais comme Adolphe n'était pas assez fort pour faire prévaloir ses prétentions contre le comte Renaud de Gueldre, il céda moyennant une somme d'argent tous ses droits au duc de Brabant Jean Ier et celui-ci prit aussitôt toutes les mesures nécessaires pour faire triompher ses prétentions. Les hostilités entre lui d'une part et Renaud de Gueldre et ses alliés de l'autre commencèrent dès l'année 1283 ; elles conti-

nuèrent sans événements de bien grande importance jusqu'en 1288 époque à laquelle les principaux seigneurs du pays, pour mettre fin aux maux de la guerre, convinrent d'une réunion à Maestricht, où le différent serait remis à la décision de seigneurs alliés des deux princes. Mais Renaud de Gueldre, au lieu de se rendre à Maestricht, rassembla à Fauquemont ses principaux alliés et leur déclara qu'il avait cédé tous ses droits au duché de Limbourg à Henri IV, comte de Luxembourg (ce comté ne devint duché qu'en 1347). Indigné de cette déloyauté, Jean Ier marcha sur Fauquemont, mais déjà l'assemblée s'était dispersée; le duc de Brabant se mit alors à la poursuite de Sigefroid, archevêque de Cologne, l'un des principaux alliés de Renaud. Les habitants de Cologne supplièrent Jean Ier de s'emparer du château de Woeringen, où l'archevêque entretenait une bande de malfaiteurs qui rançonnaient les voyageurs et détroussaient les marchands. Jean Ier mit le siège devant la place : à cette nouvelle, les alliés rassemblèrent leurs forces et marchèrent au secours des assiégés. Jean leva alors le siège et marcha à leur rencontre. La bataille fut des plus acharnées. Jean Ier, qui se portait partout où le péril était le plus imminent, courut les plus grands dangers; le comte de Luxembourg, furieux de la mort de son frère Waléran, cherche partout à les joindre; il se précipite à travers les Brabançons, renverse tout ce qui se trouve sur son passage et parvient jusqu'au duc. Aussitôt un combat terrible s'engage entre les deux rivaux et déjà le comte de Luxembourg se soulevait sur ses étriers pour saisir le duc Jean au collet, lorsque un chevalier brabançon, profitant de ce mouvement lui passa son épée à travers le corps par une ouverture de son armure. La mort du comte de Luxembourg décida de la victoire en faveur du duc de Brabant; Sigefroid, archevêque de Cologne, et Renaud de Gueldre tombèrent entre ses mains. Cette bataille se donna le 5 du mois de juin 1288. A partir de ce moment le duché de Limbourg fut réuni au duché de Brabant : on le désigne souvent dans la suite dans les actes du gouvernement sous le nom de Pays d'Outremeuse.

Le mariage entre la fille de Jean Ier qui, à la bataille de Woeringen, avait gagné le surnom de Jean-le-Victorieux et Henri V, comte de Luxembourg, plus tard empereur sous le nom de Henri VII, fils de celui qui avait succombé à Woeringen, assura à Jean Ier sa conquête et fit disparaître toutes traces d'animosité entre les deux maisons. C'est à la suite de la bataille de Woeringen que Jean Ier fit bâtir à Bruxelles l'église de Notre-Dame-des-Victoires et institua l'Ommegang, procession assez burlesque qui existe encore de nos jours.

Jean Ier passa les dernières années de sa vie à réformer la législation de ses États : il mérite également des éloges à ce point de vue. Les lois qu'il publia et qui sont connues sous le nom de *Landcharten* (Chartes du pays) introduisirent quelque ordre dans la jurisprudence du pays.

Il mourut en 1294 des suites d'une blessure qu'il avait reçue dans un tournoi donné à Bruxelles par le comte de Bar : il aimait ces exercices guerriers où il pouvait faire briller son adresse.

Il avait déjà donné des preuves de son caractère chevaleresque dans une circonstance extrêmement difficile et délicate. Sa sœur Marie avait épousé Philippe le Hardi, roi de France; elle fut accusée par Pierre La Brosse, barbier ou chirurgien du roi, d'avoir empoisonné le fils du premier lit du roi qui devait hériter de la couronne pour la faire passer à ses propres enfants. Elle fut jetée en prison : dans cette triste situation, elle parvint à informer son frère de l'état où elle se trouvait. Celui-ci se rendit aussitôt à Paris sous un déguisement de pélérin, pénétra ainsi dans la prison de sa sœur, se convainquit de son innocence et défia alors le calomniateur en combat singulier. L'innocence de Marie ayant été reconnue par suite des révélations d'une béguine célèbre de Nivelles, elle fut remise en liberté et Pierre La Brosse accusé d'empoisonnement et convaincu d'avoir trahi les secrets du roi de France alors en guerre avec le roi de Castille, fut condamné et pendu.

Seconde question. — Le comte Louis de Mâle avait succédé à son père Louis de Crécy mort en 1346 à la bataille de ce nom. A peine âgé de 16 ans, il fut successivement reconnu par toutes les villes de la Flandre; cependant les Flamands pour le détacher complètement de l'alliance française, voulurent lui faire épouser Isabelle fille du roi d'Angleterre, mais le

jeune comte refusa obstinément, disant qu'il n'épouserait jamais la fille du meurtrier de son père. Mais voyant qu'on le tenait renfermé dans le château des comtes à Gand, il eut recours à la ruse : il feignit de céder aux vœux des Flamands, eut même une entrevue avec Edouard à Bergues St-Winnox, où le mariage fut arrêté, puis il revint à Gand où les bourgeois, se relâchant de leur surveillance, lui permirent de sortir de la ville pour se livrer à la chasse au héron qu'il paraissait affectionner beaucoup. Il en profita pour se sauver à Paris et de là à Bruxelles, où il épousa en 1347 la deuxième fille de Jean III, duc de Brabant, Marguerite. Ce fut le signal du renouvellement de la guerre en Flandre; les Flamands se joignirent de nouveau aux Anglais et prirent part au siége de Calais, qui dura 11 mois et à la suite duquel une trève de deux ans fut conclue entre la France et l'Angleterre, trève dans laquelle les Flamands furent compris. Louis de Mâle en profita pour retourner dans son comté. A son arrivée, il fut parfaitement accueilli par les campagnes et les villes secondaires, menacées d'une ruine complète par les prétentions des grandes villes, qui voulaient s'attribuer le monopole de la fabrication des draps et par les nobles toujours jaloux des priviléges des communes. Restaient Gand, Bruges et Ypres où ses partisans étaient en minorité; il les divisa en rendant à Bruges ses priviléges et en promettant d'y fixer sa résidence; mais Ypres et surtout Gand refusèrent de le recevoir; alors il comprit qu'il devait embrasser une politique nationale, il conclut un traité avec Edouard et aussitôt les deux villes rentrèrent sous son obéissance. La paix était rétablie et Louis de Crécy, qui connaissait mieux que son père les intérêts et le caractère de son peuple, se montra d'abord sous le jour le plus favorable. En effet, à la mort du roi de France, il refusa de faire hommage à son successeur Jean-le-Bon s'il ne lui rendait les villes de Lille, Douay et Orchies. Cette demande d'abord repoussée, fut accueillie par Charles V que Louis de Mâle menaçait d'une alliance avec l'Angleterre; car sa fille Marguerite était en âge d'être mariée. Alors Charles V céda et lui remit les villes réclamées sous la condition du mariage de Marguerite avec son frère, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne.

Cependant ce mariage ne changea pas les dispositions de Louis de Mâle; et lorsque le duc de Bretagne se réfugia dans ses États il refusa de le livrer à Charles V malgré ses menaces.

Mais Louis de Mâle, malgré les qualités que nous lui avons reconnues, avait un grand défaut : il aimait passionnément le luxe et sa cour était une des plus opulentes et des plus dissolues de l'Europe. Deux fois déjà il avait dû avoir recours à la bourse de ses sujets; il demanda un 3e subside. Mais cette fois Gand refusa et le comte irrité se retira à Bruges, qui consentit à payer l'impôt : le comte en revanche permit aux Brugeois de creuser un canal, qui devait les mettre en communication directe avec la Lys. La concession de ce canal, qui devait nuire considérablement au commerce de Gand, causa un grand mécontentement dans cette ville. Il y avait à Gand deux familles puissantes, ennemies depuis des siècles, les Hyoens et les Matthys. Jean Hyoens était doyen des bateliers, fonction qu'il devait au comte : mais il ne put faire passer le subside demandé par Louis de Mâle. Alors Gilbert Mathys l'accusa de trahison auprès du comte, disant qu'il se chargerait bien de faire passer la taxe. Le comte eut l'imprudence de le croire et de destituer Jean Hyoens, qui devint alors son ennemi irréconciliable. C'était un homme de tête et il organisa à Gand la confrérie des Chaperons Blancs dans le but avoué de s'opposer au creusement du canal, mais en réalité pour organiser contre le comte une puissante résistance. Cette confrérie se grossit de tous les mécontents et s'accrut de manière à devenir bientôt réellement redoutable. Jean Hyoens, à la tête des Chaperons Blancs, marcha contre les travailleurs brugeois, qui avaient commencé à creuser le canal : ceux-ci furent dispersés et un grand nombre massacrés. Le comte, dans l'espoir de ramener le calme, défendit aux Brugeois de continuer les travaux. La tranquillité, un moment rétablie, fut bientôt troublée par suite de l'imprudence du bailli du comte à Gand, Roger d'Outerive. Celui-ci fit arrêter, contrairement aux priviléges de Gand, un batelier gantois et le fit enfermer dans la prison d'Eecloo. Les échevins réclamèrent auprès du bailli l'élargissement du batelier, mais celui-ci refusa avec hauteur; alors ils s'adressèrent au comte, mais celui-ci répondit à la députation qui lui fut envoyée, qu'il ferait élargir le prisonnier mais que de leur côté les Gantois renonceraient à

la confrérie des Blancs Chaperons. Hyoens fit alors craindre au peuple l'anéantissement de ses franchises, s'il consentait à ce que cette garantie lui fut enlevée, et la demande du comte fut repoussée. Le comte résolut alors d'employer la force et Roger d'Outerive tenta à la tête de ses gens de s'emparer de la personne de Hyoens ; mais les Chaperons Blancs vinrent se ranger autour de leur chef; une bataille fut livrée dans les rues de Gand ; le bailli y fut tué et aussitôt les gens du comte et les nobles quittèrent la ville qui tomba entièrement au pouvoir des Chaperons Blancs.

Pour rendre toute reconciliation impossible, Jean Hyoens alla incendier avec les Chaperons Blancs le château de Wondenghem que Louis de Mâle affectionnait particulièrement.

La guerre civile se ralluma alors en Flandre : on vit renaître l'ancienne haine des gens des métiers contre les nobles et le comte. Bruges se déclara pour Gand et bientôt trois villes seulement Termonde, Alost et Audenarde tinrent encore pour le comte. Une paix dite ironiquement *paix à deux visages* fut conclue en 1379. Mais elle fut rompue dès l'année suivante (1380) et la guerre recommença entre le comte et les Brugeois qu'il avait gagnés à sa cause d'une part, et les Gantois de l'autre. Dans cette dernière ville Hyoens était mort et on accusa Louis de Mâle de l'avoir fait empoisonner. Quoiqu'il en soit, il ne profita guère de cet événement car il fut remplacé par deux autres chefs populaires, Ackerman et Vandenbosche.

Cependant Ypres et Courtray avaient suivi l'exemple de Bruges et s'étaient déclarées en faveur du comte. Louis se crut alors assez fort pour entreprendre le siége de Gand. Cette ville résista avec courage, appuyée dans sa défense par les secours que lui envoyèrent Bruxelles, Louvain et Liége. Mais la cause du comte n'en fesait pas moins des progrès et en 1381 une ville seulement Grammont tenait encore pour les Gantois. Ce fut dans cette situation critique que Vandenbosche, voulant donner à son parti l'appui d'un nom populaire proposa de choisir pour chef Philippe Van Artevelde, fils de Jacques et qui comme lui s'était fait inscrire dans la corporation des brasseurs. Après de vives instances, il accepta enfin et fut proclamé ruewart et capitaine général des milices gantoises. Cependant le nouveau chef se vit obligé, à cause de la situation désespérée des Gantois decimés par la disette, à entamer des négociations avec le comte. Celui-ci exigea qu'ils se rendissent a discrétion. Alors Philippe Van Artevelde prit une résolution désespérée et à la tête de cinq mille Gantois seulement, il marcha sur Bruges, où se celebraient alors les Fêtes du Saint-Sang. A l'approche des Gantois, le comte sortit de la ville : malgré la supériorite de l'armée ennemie, qui s'élevait à 30,000 hommes, Philippe Van Artevelde l'attaqua, la culbuta et s'empara de Bruges ; le comte échappa comme par miracle : il dut la vie au dévouement d'une vieille femme, chez laquelle il se cacha et le lendemain il se sauva en France. Après la victoire de Philippe, toutes les villes de la Flandre se declarèrent en faveur du capitaine gantois et le proclamèrent le père et le sauveur de la patrie.

Louis de Mâle avait cherché un refuge à la cour de France où l'influence de son gendre Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, determina le jeune roi Charles VI, dont il était l'oncle, à entreprendre une expédition en Flandre pour y retablir le comte. Philippe Van Artevelde de son coté implora le secours de l'Angleterre ; mais les oncles du roi Richard II, qui avaient a lutter contre un soulèvement populaire rejetèrent sa demande.

Abandonné par l'Angleterre, Philippe ne désespera pas cependant de sa cause : il fit un appel au patriotisme de la nation et 40,000 hommes vinrent se ranger sous sa bannière. A la tête de ces forces, il marcha contre l'armée francaise qu'il rencontra dans les plaines de Roosebéke (1382). La valeur des Flamands ne reçut pas sa récompense : ils furent complétement défaits. Vingt-cinq mille des leurs restèrent sur le champ de bataille dont neuf mille Gantois et parmi eux leur chef Philippe Van Artevelde. Cette bataille cependant, à la suite de laquelle les Français brûlerent Courtray pour se venger de la terrible défaite qu'ils avaient essuyée sous ses murs le 11 juillet 1302, ne mit pas encore fin à la guerre. L'avênement de la maison de Bourgogne dans la personne de Philippe le Hardi, après la mort de Louis de Mâle, arrivée en 1384, inspirait aux Flamands des craintes non seulement pour leurs libertés, mais encore pour leur nationalité et leur indépendance. Les Flamands continuèrent donc la lutte jusqu'a ce que Philippe le Hardi y mît fin en publiant une

amnistie générale et en confirmant aux Flamands toutes leurs libertés. De leur coté les Flamands renoncèrent à l'alliance anglaise.

Troisième question. — 1° Le Brabant : Louis de Mâle avait épousé Marguerite 2de fille (il y en avait 3 Jeanne, Marguerite, Marie) de Jean III duc de Brabant (1347). Il en eut une fille également appelée Marguerite qui épousa Philippe le Hardi, frère de Charles V roi de France, et duc de Bourgogne. De ce mariage naquirent trois fils Jean sans Peur qui fut duc de Bourgogne, Antoine qui devint duc de Brabant et Philippe dont nous n'avons pas à nous occuper qui devint comte de Nevers.

Voici comment le duché de Brabant passa à la maison de Bourgogne d'abord dans la personne d'Antoine de Bourgogne.

Jeanne, fille de Jean III et sœur de Marguerite, femme de Louis de Mâle, avait épousé en 1347 Wenceslas, duc de Luxembourg, qui mourut en 1383 emportant la réputation d'un mauvais administrateur et d'un detestable general. Sa veuve Jeanne continua à gouverner le Brabant où elle ramena le calme et la prosperité. Comme elle n'avait pas d'enfants de son mariage avec Wenceslas, elle voulut éviter les discussions qui pouvaient à sa mort s'élever relativement a son heritage. En conséquence, dès l'année 1389 elle désigna pour son heritiere dans les 2 duchés de Brabant et de Limbourg sa nièce Marguerite epouse de Philippe le Hardi et celle-ci à son tour désigna pour les gouverner pendant sa vie et les posseder apres sa mort son second fils Antoine de Bourgogne. En 1404 Jeanne abdiqua et dès lors Antoine administra les duches avec le titre de ruewart. Enfin en 1406 Jeanne mourut et alors les duches de Brabant et de Limbourg passerent à la maison de Bourgogne. Antoine ne se fit pas aimer de ses sujets tant à cause de son caractere froid et reservé que par suite de ses sympathies pour la France. Il passa presque toute sa vie dans ce dernier pays et mourut enfin en 1415 à la bataille d'Azincourt, gagnée par le roi d'Angleterre. Ses deux fils lui succederent l'un apres l'autre, d'abord Jean sous le nom de Jean IV de (1415-1427) puis Philippe comte de St Pol de (1427-1430). Tous deux moururent fort jeunes et à la mort de Philippe (1430) les *deux duches passerent à son cousin Philippe le Bon.*

2° Le Hainaut : Guillaume IV comte de Hainaut avait épousé Marguerite fille de Philippe le Hardi; de ce mariage naquit une fille Jacqueline.

Jacqueline à l'age de 16 ans avait d'abord épousé le dauphin Jean fils de Charles VI : mais il mourut probablement empoisonné dans la querelle entre les Bourguignons et les Armagnacs. Elle épousa alors apres la mort de son père et conformement à ses désirs son cousin Jean IV duc de Brabant ; mais ce mariage fut extrêmement malheureux. Tout d'abord il s'eleva dans la famille de Jacqueline un prétendant à ses états dans la personne de Jean de Bavière, évêque non sacré de Liége. Il avait d'abord voulu epouser Jacqueline et dans ce but il s'était opposé à son mariage avec Jean IV mais après ce mariage, il épousa lui même Elisabeth de Gorlitz, nièce de l'empereur et veuve d'Antoine de Bourgogne. Il obtint de l'empereur un diplôme qui portait qu'apres la mort de Guillaume IV Jean de Bavière frère de ce dernier héritait de tous ses Etats Hainaut Hollande Zelande et Frise : remarquons que l'empereur n'était pas dans son droit, par rapport au Hainaut, puisque c'était un fief feminin, la Hollande au contraire était un fief masculin. La guerre commença entre l'oncle et la nièce et se termina en 1419 par une transaction :

1° Jean de Bavière recevra à titre de fief plusieurs place de la Hollande.

2° Il y aura reconciliation complete entre lui et sa nièce.

3° Jean de Baviere partagera pendant cinq ans avec sa nièce l'administration de ses Etats.

4° Si Jacqueline meurt sans posterité tous ses Etats passeront a Jean de Baviere.

5° Pour que Jean de Bavière renonce a tous les droits que pourraient lui donner les lettres patentes de l'empereur, on lui paira 100,000 nobles d'Angleterre.

Cet acte conclu par Jean IV sans l'assentiment de sa femme fut l'origine du dissentiment qui éclata entre les deux époux ; Jean IV etait un prince faible et efféminé et ses courtisans accablaient sa femme d'humiliations. Jean de Baviere profita de ces discordes domestiques pour obtenir de Jean IV à titre d'engagere et pendant 12 ans la Hollande la Zelande et la

Frise. Ce traité, dans lequel Jean IV oubliait tous les droits de sa femme, fut le signal d'une rupture ouverte entre les époux. Les Etats prirent la défense de Jacqueline, déposerent Jean IV et *proclamerent son frère Philippe comte de St Pol.*

Jusqu'ici Jacqueline avait eu l'approbation de tout le monde. Mais bientôt sa conduite changea. Elle avait demandé à la cour de Rome la rupture de son mariage avec Jean IV et, en attendant la décision, elle s'etait retirée en Angleterre. Bientôt elle s'éprit du duc de Glocester et l'épousa sans attendre la sentence papale. Des lors, l'opinion publique, qui jusque la avait été favorable à Jacqueline l'abandonna : de plus ce mariage, qui pouvait faire passer les Etats de Jacqueline à un prince anglais attira sur elle le ressentiment de Philippe le Bon, son cousin, qui était son plus propre parent apres Jean de Bavière : celui-ci mourut l'année suivante (1424) empoisonné. Cependant Jacqueline, accompagnée de son époux se fit reconnaitre dans le Hainaut et fut inaugurée a Mons. Mais en Hollande deux partis se formerent; l'un se declara pour Jean de Bavière et l'autre pour Jean IV, duc de Brabant. C'est alors que Philippe le Bon et Jean IV résolurent de marcher contre Glocester. Celui-ci avec 5 ou 6,000 Anglais se vit dans l'impossibilite de tenir la campagne : en conséquence, il mit des garnisons dans les places fortes et partit pour l'Angleterre pour y rassembler de nouvelles troupes. Profitant de son absence, Philippe le Bon et Jean IV envahirent le Hainaut, le conquirent sans rencontrer de sérieuse resistance et vinrent mettre le siége devant Mons. Jacqueline eût voulu se défendre jusqu'à la dernière extremité; mais les bourgeois peu dévoués à sa cause, la forcerent à capituler. Jacqueline se rendit aux Brabançons, qui, suivant une convention entre Jean IV et le duc de Bourgogne, la remirent entre les mains de Philippe le Bon. Jacqueline fut conduite à Gand où elle fut retenue prisonnière. Jean IV prit en mains l'administration du Hainaut; Philippe le Bon administra la Hollande.

Tout a coup l'on apprit que Jacqueline avait trompé la surveillance de ses gardiens. Elle passa en Hollande où secondée par le parti des Hoecks (Ameçons) et par les secours que lui envoya d'Angleterre son epoux le duc de Glocester, elle soutint avec courage la lutte contre Philippe le Bon. Mais alors arriva la sentence papale, qui traitait d'adultère son mariage avec Glocester : elle se vit des lors abandonnée de tout le monde et en 1428 elle fut obligée de signer le traité de Delft par lequel elle nommait Philippe le Bon regent de ses Etats et promettait de ne pas contracter de nouveau mariage sans son consentement.

Jacqueline fut alors reléguee en Hollande et confiée à la garde d'un seigneur du pays nommé Francon de Borcèle. Elle s'éprit encore de son gouverneur et l'épousa clandestinement. Philippe le Bon, qui avait peut-être tendu ce piége a Jacqueline, feignit une grande colère; il fit saisir Francon de Borcèle le fit conduire à Rupelmonde, menaçant de le faire mourir. Pour sauver ses jours Jacqueline renonça aux quelques droits qui lui restaient encore (1433) et trois ans apres en 1436, sa mort mit Philippe le Bon en paisible possession de tous ses Etats, Hainaut, Hollande, Zélande, et Frise.

Quatrième question. — Les premières années du règne de Louis XIV avaient ete glorieuses pour la France et pour son monarque. Les traités des Pyrénees (7 nov. 1659), d'Aix la Chapelle (2 mai 1668) de Nimègue (1678) de Ratisbonne (1684) avaient accordé à la France de grands accroissements de territoire. Mais alors se forma la ligue d'Augsbourg dont l'ame etait Guillaume d'Orange devenu en 1688 roi d'Angleterre. La France quoiquelle remportât encore dans cette guerre de nombreux succès vit cependant palir sa renommée sur mer, après la défaite de la Hogue : mais dans les Pays-Bas les armées françaises sous les ordres du maréchal de Luxembourg remporterent successivement les victoires de Fleurus, de Steinkerque et de Neerwinden. La France cependant était épuisée et un commencement de décadence pour la puissance de cette nation se manifeste déja dans le traité de Ryswyck; la France dut renoncer a ses conquêtes (1697). Enfin l'ambition de Louis XIV, qui après la mort de Charles II voulut faire monter sur le trône d'Espagne son petit fils Philippe V, arma toute l'Europe contre lui. La guerre de la succession d'Espagne fut désastreuse pour la France; pour ne parler que des revers éclatants quelle essuya dans notre pays, puisque c'est à cela que nous devons nous borner, elle perdit successivement dans les Paysbas les batailles de Rammilies (1706) d'Audenardè (1708) et de

Malplaquet 1711. Les conditions exorbitantes que les alliés voulaient imposer a Louis XIV le sauverent; ils avaient voulu qu'il detrônât son petit fils. Louis XIV fit un appel a la nation : d'un autre côté, Philippe V remporta des succès en Espagne; de plus un changement de ministère eut lieu en Angleterre; le pouvoir passa aux tories, qui voulaient la paix avec la France; l'empereur François I mourut et son frère Charles qui pretendait a la couronne d'Espagne devint empereur : or les puissances alliées ne pouvaient pas consentir à renouveler en faveur de la maison d'Autriche la puissance de Charles V, lorsquelles combattaient depuis si longtemps contre la preponderance française. Enfin Villars remporta sur le prince Eugène de Savoie la victoire de Denain. Ce succès effraya les alliés et des negociations s'entamèrent à Utrecht. Elles eurent pour résultat le traité célèbre connu sous le nom de traité d'Utrecht (1713). Bornons nous à dire que la France dut reconnaitre la succession au trône d'Angleterre dans la branche protestante de Hanovre et de plus faire des cessions de territoire à l'Angleterre en Amerique. De son côté Philippe V fut reconnu en qualité de roi d'Espagne et des Indes; mais il dut renoncer a la Sicile, au royaume de Naples, au Milanais, à la Sardaigne et aux Pays Bas.

L'électeur de Brandebourg et le duc de Savoie reconnus en qualite de rois obtinrent des accroissements de territoire.

Le Portugal obtint la cession par la France des deux rives du fleuve des Amazones en Amerique;

Le traite d'Utrecht fut amené d'une part :

Par la crainte que l'Europe éprouvait de voir toute la monarchie espagnole absorbee par la France;

D'autre part, par la crainte qu'eprouvait la Hollande que les Français n'etablissent leur domination en Belgique.

La principale condition du traite d'Utrecht, quant à ce qui regarde notre pays c'est que les Pays Bas devaient etre remis a la Hollande pour que celle-ci les remît a l'Autriche dans l'état où Charles II les avait possédés ou avaient du les posséder apres le traite de Ryswyck.

L'Autriche entra donc en négociations avec la Hollande pour savoir a quelles conditions elle obtiendrait les Pays-Bas. Les négociations furent longues et difficiles : elles aboutirent enfin au traite connu sous le nom de Traite de la Barrière : 15 octobre 1715.

En voici les principales stipulations qui sont au nombre de 6 :

1° Les Pays-Bas seront remis a l'Autriche pour former un seul, indivisible et inaliénable domaine.

2° On entretiendra en Belgique un corps d'armée de 30 à 35,000 hommes dont les 3 5 seront fournis par l'Autriche et les deux autres cinquièmes par la Hollande.

3° La Hollande obtiendra pour couvrir ses frontieres un accroissement de territoire dans la Flandre entre l'Escaut et la mer.

4° Les Etats generaux auront le droit exclusif de tenir garnison dans les villes dites de la Barriere savoir Namur, Tournay, Ypres, Warneton, Furnes, Menin.

5° La Hollande pourra en temps de guerre occuper et inonder la Belgique.

6° L'Empereur paira a la Hollande un subside de 1,250,000 florins pour l'entretien des troupes hollandaises dans le pays.

De plus un article qui devait etre tenu secret, stipulait que ce subside etait hypothequé sur tels et tels districts de la Flandre et du Brabant.

Aussitôt que ces conditions si honteuses, si onéreuses pour notre pays furent connues en Belgique, l'indignation et le mecontentement devinrent générals. En presence de ce mecontentement, qui provenait surtout de deux conditions celle qui accordait a la Hollande un accroissement de territoire en Flandre et celle qui hypothequait le subside de 1,250,000 florins sur certains districts de la Flandre et du Brabant, la cour de Vienne n'osa pas faire executer le traite. Elle entama de nouvelles negociations avec la Hollande; mais elle etait alors en guerre avec l'Espagne et la France et elle ne voulait pas se faire une ennemie de la Hollande. En conséquence les negociations ne porterent que sur des points secondaires et n'aboutirent jamais à aucun resultat sérieux.

B. TROISIÈME LATINE (*Humanités*).

25 établissements concurrents. — 216 élèves inscrits : 207 concurrents.

1° Thème latin (quatre heures).

De l'homme. — C'est pour l'homme que la nature semble avoir produit tous les autres animaux ; mais elle vend bien cher les grands dons qu'elle lui fait : peut-être même est-elle pour lui moins mère que marâtre. D'abord, c'est le seul qu'elle couvre de vêtements étrangers. Elle a muni les arbres eux-mêmes contre le froid et le chaud, en les enveloppant d'une écorce quelquefois double. L'homme, au jour de sa naissance, elle le jette nu sur la terre nue, livré dès cet instant aux cris et aux pleurs. De tant d'êtres vivants, nul autre n'est destiné aux larmes ; et ces larmes, il les répand aussitôt qu'il respire.

A ce triste essai de la lumière succèdent des liens dont les bêtes sauvages nées parmi nous sont affranchies : ils enchaînent tous ses membres. Produit sous de si brillants auspices, le voilà donc étendu pieds et mains liés : il pleure, ce futur dominateur de tous les animaux ! Des supplices commencent sa vie. Après un tel début, hélas ! quelle démence de se croire des droits à l'orgueil !

2° Narration française (six heures).

Athènes, le jour de la bataille de Marathon (490 avant J.-C.). — Toute la ville est agitée de sentiments de crainte et d'espérance. Ce jour doit décider du sort d'Athènes. Les femmes assiègent les temples. Les vieillards se rangent en armes sur les remparts. Les magistrats qui avaient défendu par un édit de sortir des murs (ils craignent les embûches de l'ennemi), se tiennent à la porte qui conduit à Marathon et attendent des nouvelles. On prête l'oreille à tous les bruits qui circulent.

Tout à coup on aperçoit au loin un soldat qui accourt vers la ville. Dès qu'il est à la portée de la voix, on l'interroge du haut des murailles : il ne répond pas ; il arrive à la porte en présence des magistrats, et à peine a-t-il dit : « Nous sommes vainqueurs, remercions les Dieux, » qu'il expire.

Joie de la ville, fière de sa victoire, heureuse de sa délivrance.

3° Version grecque (cinq heures).

Sur l'avantage qu'on peut retenir de la lecture des auteurs profanes (saint Basile).

Τοὺς μὲν τῶν λόγων, ὅι τὰς τῶν καλῶν ἔχουσιν ὑποθήκας, ἀποδεχῶμεθα ἐπειδὴ δὲ καὶ πράξεις σπουδαίαι τῶν παλαιῶν ἀνδρῶν, ἤ μνήμης ἀκολουθία, πρὸς ἥμὰς διασώζονται, ἤ ποιήτων, ἤ συγγραφέων φὺλαττόμεναι λόγοις, μηδὲ τὴς ἐντεῦθεν ὠφελείας ἀπολειπώμεθα. Οἶον, ἐλοιδόρει τὸν Περικλέα τῶν ἐξ ἀγορᾶς τις ἀνθρώπων. Ὁ δὲ οὐ προσείχε· καὶ εἰς πάσαν διήρκεσαν τὴν ἡμέραν, ὁ μὲν άφειδῶς πλύνων αὐτόν τοῖς ὀνέιδεσιν, ὁ δὲ οὐ μέλων αὐτῷ. Εἶτα, ἕςπερας ἤδη καὶ σκότους, ἀπαλλαττόμενον μόλις ὑπὸ φωτὶ παρέπεμψε Περικλῆς. Πάλιν τις Εὐκλέιδη τῷ Μεγαρόθεν παρόξυνθεις, θάνατον ἤπειλησε καὶ ἐπώμοσεν· ὁ δὲ ἀυτώμοσε ἤ μὴν ἱλεώσασθαι αὐτὸν καὶ πάυσειν χαλεπῷ πρὸς αὐτόν ἔχοντα.

Ταυτα σχεδὸν εἰς ταυτό τοῖς ἡμετέροις φέροντα; πολλοῦ ἄξιον εἶναι μιμησάσθαι τοὺς τηλικούτους φημὶ.

4° Histoire et géographie (six heures, avec la *Narration française*).

A. *Histoire romaine.* — Premier triumvirat. — Caractère des triumvirs. — Motifs qui les déterminent à s'unir. — Principaux événements jusqu'à la mort de César inclusivement.

B. *Histoire du moyen âge.* — Les Normands paraissent. — D'ou sortait ce peuple? — Leurs ravages en Belgique et en France. — Établissement durable formé en Neustrie par un de leurs chefs. — Conquête de l'Angleterre par les descendants de ces Normands établis dans la Neustrie.

N. B. La réponse à chacune de ces deux questions doit former un récit succinct, mais suivi. On ne demande les dates précises que pour les événements qui font époque.

C. *Géographie.* — Indiquer la direction du cours du Danube depuis sa source jusqu'à son embouchure, en nommant les provinces ou états qu'il traverse ou sépare, et les principales villes qui se trouvent sur ses bords.

Les noms anciens des contrées et des villes devront suivre entre parenthèses les noms modernes.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS [1].	PROFESSEURS.
Prix. Armand Cateaux, d'Anvers.	Athénée d'Anvers.	72	MM. Labeye et Gens.
Accessit. Napoléon Depauw, de Gand . . .	Id. de Gand.	67	Novent et Metzdorf.
1re ment. hon. Léon Derote, de Gand	Id. id.	62	
2e id. Guillaume Mueseler, de Bruges	Id. de Liège.	61 1/2	Jabouille et Gérard.
3e id. Charles Demunter, de Gand. .	Id. de Gand.	60 1/2	

[1] Le maximum était de 100 points: la version grecque comptait pour 30, le thème latin pour 30, la narration française avec l'histoire et la géographie pour 40. Le gouvernement n'a pas fait connaître les points obtenus par les lauréats dans chaque matière.

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
			1° *Thème latin* (maximum : 30 points).		
Coppieters T'Wallant.	Athénée de Bruges.	21	Jacques Vande Velde.	Athénée de Gand.	16 1/2
Louis Montigny . . .	Id. de Gand.	20	Jules Wibaut	Id. de Tournai.	16 1/2
Charles Deduwe . . .	Id. d'Anvers.	20	Émile Hermans . . .	Id. de Bruges.	16 1/2
Émile Descamps . . .	Id. de Liège.	19 1/2	Louis Dumoulin . . .	Id. d'Arlon.	16 1/2
Jules Honorez	Id. de Mons.	19	Élie Lainé	Collège de Dinant.	16
Henri Halkett	Id. de Bruxelles.	19	Arthur Dedeyn. . . .	Athénée de Gand.	16
Ad. Vancleemputte. .	Id. de Gand.	18 1/2	Louis Deros	Id. de Bruxelles.	15 1/2
Barthélemy Drieghe .	Id. id.	18	Jules Masson	Id. id.	15 1/2
Guill. Rommelaere. .	Id. id.	18	Léon Delplace	Collège de Dinant.	15 1/2
William Goebels. . .	Collège de Herve.	18	François Carbonnelle.	Athénée de Tournai.	15 1/2
Joseph Swinnen . . .	Athénée de Hasselt.	18	Auguste Brauch . . .	Collège de Louvain.	15 1/2
Édouard De Nobele .	Id. de Gand.	18	Henri Boulvin	Athénée de Gand.	15 1/2
Émile Delaite.	Id. de Liège.	18	Oscar Hebbelinck . .	Id. de Tournai.	15 1/2
Léonce Baetens . . .	Id. de Gand.	17	Armand Lutens . . .	Id. de Gand.	15
Charles Leclère . . .	Collège de Herve.	17	Jean Defresne	Collège de St-Trond.	15
Édouard Cartier . . .	Athénée de Liège.	17	Arthur Dufour	Athénée de Bruges.	15
Xavier Boucan. . .	Collège de Nivelles.	17	Jean-Pierre Doutrewe.	Collège de Herve.	15
Arthur Du Roy . . .	Athénée de Tournai.	16 1/2	Camille Van de Wyer.	Athénée de Gand.	15
Charles De Kinder . .	Id. d'Anvers.	16 1/2	Edmond Van Steensel.	Id. d'Anvers.	15
Oscar Merten	Id. de Liège.	16 1/2	Alfred Macau	Id. de Tournai	15
Ém. Vanbomberghe . .	Id. d'Anvers.	16 1/2			

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
2° *Version grecque* (maximum : 30 points).					
Guill. Rommelaere. .	Athénée de Gand.	18 1/2	Charles Leclère . . .	Collège de Herve.	18
Joseph Danhieux. . .	Id. de Bruxelles.	18 1/2	Charles Tardieu . . .	Athénée de Bruxelles.	17 1/2
Charles De Kinder. .	Id. d'Anvers.	18	Ém. Van Bomberghe .	Id. d'Anvers.	16 1/2
Jules Dejaer	École ind^lle et litt^re de Verviers.	18	William Goebels . .	Collège de Herve.	15
3° *Français, histoire et géographie* (maximum : 40 points).					
Charles Pittoors . . .	Athénée d'Anvers.	29	Barthélemy Drieghe .	Athénée de Gand.	22
Jules Dejaer	École ind^lle et litt^re de Verviers.	28	Jules Perot.	Id. de Liège.	22
Xavier Olin	Athénée de Bruxelles.	28	Edmond Picard . . .	Id. de Bruxelles.	22
Léon Adan	Id. id.	28	Guill. Rommelaere. .	Id. de Gand.	21
Charles Woeste . . .	Id. id.	27	Ad. Van Cleemputte .	Id. id.	21
Camille Bricourt . . .	Collège de Charleroi.	27	Louis Deros	Id. de Bruxelles.	21
Henri-Nicolas Lepièce.	Id. de St-Trond.	26	Constant Williams. .	Id. de Hasselt.	21
Léon Thiébaud. . . .	Athénée de Bruxelles.	25	Jules Delcourt	Id. de Bruxelles.	21
Charles De Kinder . .	Id. d'Anvers.	24	Charles Leclère . . .	Collège de Herve	20
Oscar Merten	Id. de Liège.	24	William Goebels . . .	Id. id.	20
Gustave Mussche . .	Id. de Bruxelles.	23	Fernand Du Roy . . .	Athénée de Tournai.	20
Charles Defer	Collège de Dinant.	22	Alphonse Wery . . .	Collège de Charleroi.	20

C. TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

19 établissements concurrents. — 174 élèves inscrits : 146 concurrents.

1° STYLE (cinq heures, avec l'*Histoire* et la *Géographie*).

Lettre d'un écolier à sa mère veuve. — Une mère veuve depuis quelques mois et d'une santé faible, a envoyé son fils unique, âgé d'environ 16 ans, compléter ses études dans un athénée assez éloigné de la petite ville qu'elle habite. Elle voulait qu'il pût acquérir les connaissances nécessaires pour donner plus d'importance à l'établissement industriel qui faisait toute leur fortune et qu'elle ne dirigeait seule qu'avec beaucoup de peine.

Le sujet de composition indiqué est la première lettre du fils à sa mère.

Il ne cachera pas à sa mère que leur séparation lui a d'abord coûté des larmes : il trouvera à sa douleur une cause bien naturelle : 1° dans sa tendresse pour une mère dont il est séparé pour la première fois; 2° dans l'isolement où il la laisse; 3° dans ses craintes pour sa santé qu'il sait être très faible.

Il ajoutera que bientôt la réflexion est venue lui rendre quelque courage : il s'est dit qu'il fallait bien que cette séparation fût nécessaire, puisque sa mère avait pu s'y résoudre; que cette détermination était une nouvelle preuve de son amour pour son fils ; qu'il devait soutenir la fermeté de sa mère par la sienne ; qu'il la laissait seule, il est vrai, mais que ce n'était pas pour longtemps; quelle consolation pour elle d'apprendre que ses maîtres sont satisfaits de sa conduite et de son amour pour le travail !

Quant à la faiblesse de sa santé, il compte que sa mère se ménagera, en songeant combien son existence est nécessaire à son fils.

2° HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE (cinq heures, avec le *Style*).

A. *Histoire romaine.* — Principaux faits de la seconde guerre punique ; nommer les

principaux chefs des deux peuples. — Bataille de Pharsale et bataille d'Actium ; leur résultat.

B. *Histoire du moyen âge.* — Naissance de Mahomet (lieu et date). — Date de l'hégyre ou ère mahométane. — Indication des contrées successivement conquises par les Arabes jusque vers le milieu du VIIIe siècle.

C. *Géographie.* — Nommer les grands ports (de commerce et de guerre) que l'on rencontre en partant du détroit de Gibraltar et en suivant les côtes de l'Océan jusqu'au Skager Rack. Parmi ces ports seront compris ceux qui se trouvent sur les fleuves, pourvu qu'ils reçoivent de grands bâtiments. — On tiendra compte aux élèves des indications commerciales qu'ils pourront donner en parlant des différents ports.

3° Mathématiques (quatre heures).

I. Deux négociants ont fait une entreprise dans laquelle le premier a mis 9,000 francs pendant 7 mois et le second 16,000 francs pendant 4 mois : le bénéfice sur lequel on a prélevé 12 p. c. pour couvrir une dépense imprévue, se réduit à 5,280 francs. Quelle est la part de chacun dans ce bénéfice? Quel eût été le bénéfice total sans cette dépense imprévue?

II. Combien y a-t-il d'or et d'argent dans un alliage qui pèse 12 kilogrammes, et dont le poids dans l'eau se réduit à 11 kilog. 328 gr. On sait que l'or pesé dans l'eau perd les 0.052 de son poids et que l'argent y perd les 0.099 de son poids.

III. Énoncer et démontrer les propriétés auxquelles donne lieu la perpendiculaire menée du sommet de l'angle droit d'un triangle rectangle sur l'hypoténuse.

IV. Quelle est la surface d'un dodécagone régulier inscrit dans un cercle dont le rayon est de 0^m64?

Chercher le rapport entre cette surface et celle du cercle circonscrit.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Français, histoire, géographie (60 points).	Mathématiques (40 points).	Total (100 points).	PROFESSEURS.
					MM.
1er prix. Émile Daloze, de Buzet . .	Collège de Nivelles.	47	36	83	Hivin, Delhaize, Borlée.
2e id. Achille Galezot, de St-Josse-ten-Noode.	Athénée de Bruxelles.	49	33	82	Brown, Marchand, Annoot, Hancart.
3e id. Joseph Franquoi, de Liège .	Athénée de Liège.	45	26	71	Trillet, Gérard, Berchmans.
4e id. Jules Talbot, de Stavelot. .	École ind. et litt. de Verviers.	36	34	70	Xhoffer, Legrand, Remy, Beck, Lambinet.
1er accessit. Ch. Degrelle, de Bavay .	Athénée de Bruxelles.	41	28	69	
2e id. Alf. Delplancq, de Mons.	Athénée de Mons.	43	24	67	Schiltz, Dehousse.
3e id. Jean Dierckx, d'Anvers.	Athénée d'Anvers.	50	16	66	Rigelé, Bosschaerts, Gens.
4e id. Auguste Looz, d'Anvers.	Id.	41	24	65	
1re ment. hon. Adolphe Bay, de Neufchâteau	Collège de Bouillon.	42	21	63	Van Heugen, Felsenhardt.
2e id. Érasme Cambier, de Malines	Athénée de Tournai.	43	19	62	Hovine, Boudart, Casterman.
2e id. Guill. Eyben, d'Amsterdam	Athénée de Gand.	»	»	62	Vandervin, Bouvier, Metzdorf.

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
			1° *Français, histoire et géographie.*		
Eugène Dupont . . .	Athénée de Liège.	(Sur 60) 49	Jules Ooghe	Collège d'Ath.	(Sur 60) 37
Évariste Bughin . .	Athénée de Bruxelles.	44	Victor Dewinter. . .	Athénée d'Anvers.	37
Lucien Capel. . . .	Athénée de Liège.	42	Léon Gilson	Collège de Dinant.	37
Hyacinthe Vanderyst.	Collège de Tongres.	41	Emile Descamps . .	Collège d'Ath.	36
Charles Tilmont. . .	Collège de Dinant.	41	Charles Vander Elst .	Athénée de Bruxelles.	35
Joseph Cauwenbergh.	Athénée d'Anvers. .	40	Louis Thys	Athénée de Hasselt.	35
Achille Allewaert . .	Athénée de Gand.	40	Henri Masson . . .	Athénée de Bruxelles.	35
Guillaume Bataille. .	Athénée de Bruxelles.	38	Joseph Dupont . . .	Athénée de Liège.	35
Omer Duquesne. .	Id.	38	Alfred Gilkinet . . .	Id.	33
Tilman Lamal . . .	Id.	37			
			2° *Mathématiques.*		
Jules Garot	École ind. et litt. de Verviers.	(Sur 40) 35	Henri Alhusen . . .	Athénée d'Anvers.	(Sur 40) 23
Lucien Guinotte . .	Id.	33	Jean Groetaers . . .	Id.	22
Louis Schuster . . .	Athénée de Bruxelles.	30	Jean Swinnen . . .	Athénée de Hasselt.	22
Félix d'Helft. . . .	Athénée de Bruges.	30	Louis Bastin	École ind. et litt. de Verviers.	22
Ernest Guinotte. . .	École ind. et litt. de Verviers.	28	Michel Schoots . . .	Athénée d'Anvers.	21
Oscar Charlier . . .	Athénée de Liège.	26	Albert Buscher . . .	Athénée de Bruxelles.	21
Alfred-Edm. Dupont .	Athénée de Namur.	25	Guillaume Bataille. .	Id.	20
Alphonse Heyens . .	Athénée d'Anvers.	24	Emile Descamps . .	Collège d'Ath.	20
Jean-Pierre Schmit .	Athénée d'Arlon.	23	Léonard Lhoest. . .	Athénée de Liège.	20

D. PREMIÈRE SCIENTIFIQUE (*Mathématiques*).

1° Épreuve écrite (six heures).

I. Résoudre l'équation $a^x = b$.

Rechercher les conditions auxquelles a et b doivent satisfaire pour que x soit commensurable dans cette équation.

II. Quelle est la relation qui existe dans un triangle sphérique entre deux côtés, l'angle qu'ils comprennent et l'angle opposé à l'un de ces côtés?

Approprier la formule au calcul logarithmique pour le cas où l'angle compris entre les deux côtés est inconnu.

III. Un dodécagone régulier tourne autour du diamètre du cercle inscrit : quel est le volume engendré?

Exprimer ce volume en fonction du rayon du cercle circonscrit.

IV. Construire un triangle, connaissant le périmètre, un angle et la hauteur menée du sommet de cet angle.

V. Étant données deux ellipses semblables, concentriques et dont les axes de même nom coïncident; on mène des tangentes à l'ellipse intérieure par chacun de ses points, chacune de ces tangentes rencontre l'ellipse extérieure en deux points, par lesquels on mène à cette ellipse deux tangentes qui se coupent en un point T : quel est le lieu géométrique du point T?

2° Épreuve orale.

. . . .

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (sur 60).	Épreuve orale (sur 40).	Total (sur 100).	PROFESSEURS.
1er prix (prix d'honn.). Alexis Symon, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	45	39	84	MM. Van Ginderachter.
2e prix. Jean Mister, de Verviers .	École ind. et litt. de Verviers.	50	28	78	Bech.
1er accessit. Ch. Delneste, de Mons.	Athénée de Mons.	46	31	77	Wyvekens.
2e id. Théod. Bech, d'Ixelles.	École ind. et litt. de Verviers.	42	31	73	
3e id. Ed Wannez, de Tournai.	Athénée de Tournai.	40	32	72	Leschevin.
4e id. Th. Malchair, de Liège.	Athénée de Namur.	41	28	69	Lecointe.

ÉLÈVES QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS (A L'ÉPREUVE ÉCRITE).

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Frédéric Van Thielen.	Athénée de Bruxelles.	36	Charles Coisne . . .	Athénée de Tournai.	31
Aug. Van Kerckhoven.	Athénée d'Anvers.	33	J.-B. Delooze. . . .	Athénée de Mons.	30

Travail de l'élève Jean Mister.

1re *question.* — Résoudre l'équation $a^x = b$.

Posons donc cette équation $x = x' + \frac{1}{n}$, ($a^{x'}$ étant $< b$ et $a^{x'+1} > b$). Alors, l'équation proposée devient :

$$a^{x'+\frac{1}{n}} = b\,(1) \text{ ou } a^{x'}.\, a^{\frac{1}{n}} = b, \text{ d'où l'on tire } a^{\frac{1}{n}} = \frac{b}{a^{x'}}$$

appelons $\frac{b}{a^{x'}} = b'$, l'équation deviendra $a^{\frac{1}{n}} = b'$; élevons les deux membres à la puissance n, il viendra

$$b'^n = a. \quad (2)$$

Raisonnons sur cette expression, comme sur l'expression proposée, c'est-à-dire posons

$$m = n' + \frac{1}{m'},$$

alors la valeur de n devient

$$n = n' + \cfrac{1}{n' + \cfrac{1}{m}}$$

et l'équation (2) prend la forme $b'^{n'+\frac{1}{m}} = a$ ou $b'^{n'}.\, b'^{\frac{1}{m}} = a$

d'où $b'^{\frac{1}{m}} = \frac{a}{b'^{n'}} = b''$ $\left(b'' \text{ étant } = a\, \frac{a}{b'^{n'}}\right)$, alors il vient $b'^{\frac{1}{m}} = b''$.

Élevons les deux membres à la puissance m, il vient $b' = b''^m$ ou $b''^m = b''$.

En continuant de la même manière avec cette équation comme avec les deux autres, c'est-à-dire nous posons encore $m = n'' + \frac{1}{m'}$, l'équation précédente devient :

$$b'^{n''+\frac{1}{m'}} = b''.$$

Et la valeur de a prend la forme : $x = x' + \cfrac{1}{n' + \cfrac{1}{n'' + \cfrac{1}{m'}}}$.

En continuant de cette manière, on trouverait encore $m' = n''' + \frac{1}{m''}$; $m'' = n^{\text{IV}} + \frac{1}{m'''}$ et ainsi de suite, c'est-à-dire que la valeur de n est une fraction continue, et si l'on forme les réduites d'après la méthode ordinaire, on aura la valeur de n soit exactement, soit à une certaine limite.

Maintenant dans quel cas cette valeur de n sera-t-elle exacte?

Pour répondre à cette question : soit d'abord a et b deux nombres entiers et x égal à un nombre fractionnaire $\frac{m}{n}$, l'équation devient $a^{\frac{m}{n}} = b$ ou $a^m = b^n$ (A).

D'après la forme de cette égalité, il est évident qu'elle ne peut exister, qu'autant que a et b sont composés des mêmes facteurs; car, s'il y avait dans a un facteur qui ne se trouva pas dans b, en divisant les deux membres de l'égalité par ce facteur, on aurait un nombre entier égal à un nombre fractionnaire. Ce qui est absurde ; ainsi si l'on a $a = \alpha^p \beta^q \gamma^r \delta^s \ldots$ on devra avoir $b = \alpha^{p'} \beta^{q'} \gamma^{r'} \delta^{s'} \ldots$ substituant dans (A) on a

$$(\alpha^p \beta^q \gamma^r \delta^s \ldots)^m = (\alpha^{p'} \beta^{q'} \gamma^{r'} \delta^{s'} \ldots)^n \qquad \text{ou } \alpha^{pm} \beta^{qm} \gamma^{rm} \delta^{sm} \ldots = \alpha^{p'n} \beta^{q'n} \gamma^{r'n} \delta^{s'n} \ldots$$

Et pour que cette égalité ait lieu, il faut évidemment que les puissances d'un même facteur soient égales entre elles; car, s'il y en avait une plus grande que l'autre, en divisant les deux membres de l'égalité par ce facteur, on aurait encore ce résultat absurde : un nombre entier = a un nombre fractionnaire. Ainsi on doit avoir

$$p^m = p'^n,\ q^m = q'^n,\ r^m = r'^n,\ s^m = s'^n \qquad \text{ou } \frac{p}{p'} = \frac{n}{n'} = \frac{q}{q'} = \frac{r}{r'} = \frac{s}{s'}.$$

C'est-à-dire que les puissances d'une même fraction doivent être proportionnelles à $\frac{m}{n}$ (*).

Si l'on avait $a = \frac{h}{h'}$ et $b = \frac{k}{h'}$, on aurait $\left(\frac{h}{h'}\right)^{\frac{m}{n}} = \frac{k}{k'}$, ou $\left(\frac{h}{h'}\right)^m = \left(\frac{k}{k'}\right)^n$.

Faisons disparaître les dénominateurs $h^m k'^n = h'^m k^n$.

Or, h et h' sont premiers entre eux, ainsi que $\frac{k}{k'}$, puisque les fractions ont été réduites à leurs plus simple expressions, donc on doit avoir $h^m = k^n$; $k'^n = h'^m$.

C'est-à-dire que h et k doivent renfermer les mêmes conditions que a et b, ainsi que k' et h'.

2e *question.* — Nous connaissons les relations :

$$\text{Cos } a = \cos b \cos c + \sin b \sin c \cos A.$$
$$\text{Cos } c = \cos a \cos b + \sin a \sin b \cos C.$$

Et il s'agit d'éliminer c dans ces deux équations.

Remplaçons dans (1) la valeur de cos c tirée de la seconde, il vient

$$\cos a = \cos^2 b \cos a + \sin a \sin b \cos b \cos C + \sin b \sin c \cos A.$$

Faisons passer $\cos^2 b \cos a$ dans l'autre membre, il vient, en remarquant que $\cos a - \cos^2 b \cos a = \cos a \sin^2 b$, $\cos a \sin b \sin^2 b = \sin c \sin b \cos b \cos C + \sin b \sin c \cos A$.

Divisons les deux membres par $\sin a \sin b$, il vient

$\text{cotg } a \sin b = \cos b \cos C + \frac{\sin c \cos A}{\sin a.}$; or, $\frac{\sin c}{\sin a} = \frac{\sin C}{\sin A}$; remplaçant, il vient

$$\text{cotg } a \sin b = \cos b \cos C + \sin C \text{ cotg } A. \text{ (A)}$$

(*) Ainsi, pour que x soit commensurable, il faut que a et b soient composés des mêmes facteurs et que les exposants de ces facteurs soient dans le rapport constant $\frac{m}{n}$.

Telle est la formule qu'il s'agissait d'obtenir ; on peut y faire différentes permutations quant à a. b. A. C. et l'on obtiendra en tout six formules, savoir (1) :

$$\text{Cotg } a \sin b = \cos b \cos C + \sin C \text{ cotg } A,\quad \text{cotg } b \sin a = \cos a \cos C + \sin C \text{ cotg } A.$$
$$\text{Cotg } c \sin b = \cos c \cos A + \sin A \text{ cotg } C,\quad \text{cotg } b \sin c = \cos c \cos C + \sin C \text{ cotg } B.$$
$$\text{Cotg } a \sin c = \cos c \cos B + \sin B \text{ cotg } A,\quad \text{cotg } c \sin a = \cos a \cos B + \sin B \text{ cotg } C.$$

Cherchons C. Pour cela, divisons les deux membres de l'équation (A) par $\cos b$, elle devient
$$\text{cotg } a \text{ tg } b \cos C + \frac{\text{cotg } A}{\cos b} \sin C.$$

Une cotangente pouvant passer par tous les états de grandeur, je pose :
$$\frac{\text{cotg } A}{\cos b} = \text{cotg } \varphi = \frac{\cos \varphi}{\sin \varphi},$$

l'équation devient :
$$\text{cotg } a \text{ tg } b = \cos C + \frac{\cos \varphi}{\sin \varphi} \sin C,$$

ou
$$\sin \varphi \text{ cotg } a \text{ tg } b = \sin \varphi \cos C + \cos \varphi \sin C = \sin (\varphi + C).$$

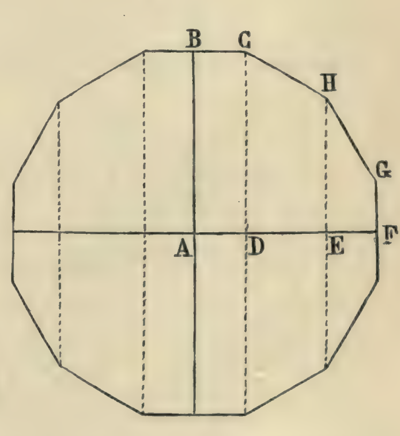
D'où l'on tire en rendant homogène $\sin (\varphi + C) = \dfrac{\sin \varphi \text{ cotg } a \text{ tg } b}{R^2}$,

l'angle φ étant donné par la relation $\text{cotg } \varphi = \dfrac{R \text{ cotg } A}{\cos b}$.

On connaîtra l'angle $C + \varphi$ et par suite l'angle C.

3[e] *question.* — Abaissons les perpendiculaires BA, CD, HE, GF.

Vol. cherché = 2 (vol. ADBC + vol. DEHC + vol. EFGH) (α). (R étant le rayon du cercle circonscrit), on a



$AB =$ apoth. du dodécag. $= \frac{1}{4} R (\sqrt{6} + \sqrt{2})$;

On a

$HE = {}^1/_2$ côté du carré $= \frac{1}{2} R \sqrt{2}$;

$GF = {}^1/_2$ côté du dodécagone $\frac{1}{2} c$;

$AD = BC = {}^1/_2\, c$;

$DE = AE = AD =$ apothème du carré $- \frac{1}{2} c$

$= \frac{1}{2} R \sqrt{2} c$;

$EF = AF - AE = {}^1/_2 R (\sqrt{6} + \sqrt{2}) - \frac{1}{2} R \sqrt{2}$

$= {}^1/_2\, c.$

Cela posé, on a

$$\text{Vol. ADBC} = \pi \overline{CD}^2 . AD = \pi \left(\frac{1}{16} R^2 (8 + 4\sqrt{3}) . \frac{1}{2} c\right.$$

$$\text{Vol. ADBC} = \frac{1}{8} \pi R^2 c (2 + \sqrt{3}) \quad (1)$$

$$\text{Vol. CDEH} = \frac{1}{3} \pi DE \left(\overline{CD}^2 + \overline{HE}^2 + CD . HE\right) = \text{vol. K}$$

$$\text{Vol. HEFG} = \frac{1}{3} \pi EF \left(\overline{HE}^2 + \overline{GF}^2 + HE . GF\right) = \text{vol. S.}$$

Remplaçons : il vient :

$$\text{Vol. K} = \frac{1}{3}\pi\frac{1}{2}\left[(R\sqrt{2}-c)\right]\left[\frac{1}{4}R^2+\sqrt{3}+\frac{1}{2}R^2+\frac{1}{8}R^2(2\sqrt{3}+2)\right]$$

$$\text{Vol. K} = \frac{1}{6}\pi(R\sqrt{2}-c)\left(\frac{5}{4}R^2+\frac{2}{4}R^2\sqrt{3}\right)=\frac{1}{24}\pi R^2\left[(R\sqrt{2}-c)(5+2\sqrt{3})\right]$$

$$\text{Vol. S.} = \frac{1}{6}\pi c\left(\frac{2}{4}R^2+\frac{1}{4}c^2+\frac{1}{2}Rc\sqrt{2}+\frac{1}{24}\pi c(2R^2+c^2+Rc\sqrt{2})\right.$$

Remplaçons dans (α) : il vient :

$$\text{vol. cherché} = 2\left[\frac{1}{8}\pi R^2 c(2+\sqrt{3})+\frac{1}{24}\pi R^2(R\sqrt{2}-c)(5+2\ \ \overline{3})\right.$$
$$\left.+\frac{1}{24}\pi c(2R^2+c^2+Rc\sqrt{2})\right].$$

Remplaçons R en fonction de c. On a :

$$c = {}^1/_2 R\sqrt{6}-\sqrt{2};$$

d'où

$$R = \frac{2c}{\sqrt{6}-\sqrt{2}} = \frac{c\sqrt{6}+\sqrt{2}}{2};$$

$$\text{vol. cherché} = 2\pi\left[\frac{c^3(2+\sqrt{3})^2}{8}+\frac{c^3(70+41\sqrt{3})}{24}+\frac{c^3(2(2+\sqrt{3})+\sqrt{3}+1)}{24}\right]$$

$$= 2\pi c^3\left(\frac{97}{24}+\frac{56\sqrt{3}}{24}\right)=\frac{\pi c^3}{12}(97+56\sqrt{3})\Big].$$

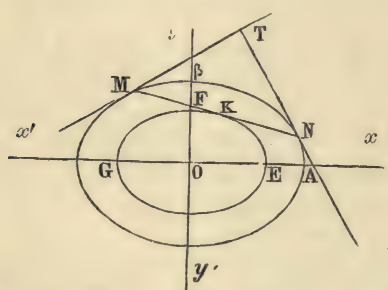
En fonction du rayon du cercle circonscrit $c = \frac{1}{2}R(\sqrt{6}-\sqrt{2})$;

par suite

$$c^3 = \frac{1}{8}R^3(16\sqrt{6}-20\sqrt{2});$$

$$V = \frac{\pi R^3(4\sqrt{6}-5\sqrt{2})\ 97+56\sqrt{3}}{24}.$$

5e *question : Analytique.* — Je rapporte les ellipses à leur centre et à leurs axes, l'équation de l'ellipse OA est $a^2y^2+b^2x^2=a^2b^2$.



Celle OE est $a'^2y^2+b'^2x^2=a^2y^2$.

J'appelle $x=\alpha$, $y=\beta$ les coordonnés du point T, et x', y' celles du point K.

Cela posé, lorsque deux tangentes à une ellipse, $a^2y^2+b^2x^2=a^2b^2$, partent d'un point, α, β, la corde des contacts a pour équation : $a^2y\beta+b^2x\alpha=a^2b^2$,

ou

$$y=-\frac{b^2\alpha}{a^2\beta}x+\frac{b^2}{\beta}. \quad (1)$$

L'équation d'une tangente à l'ellipse OE menée par le point x', y' est

$$a^2yy'+b^2xx'=a^2b^2,$$

ou

$$y=-\frac{b'^2x'}{a'^2y'}x+\frac{b'^2}{y'}. \quad (2)$$

Et il suffit d'exprimer que les équations (1), (2) sont identiques, pour cela on doit avoir

$$\frac{b^2\alpha}{a^2\beta}=\frac{b'^2x'}{a'^2y'} \quad (3) \qquad \frac{b^2}{\beta}=\frac{b'^2}{y'}, \quad (4)$$

mais les ellipses étant semblables, on a $\frac{b^2}{a^2}=\frac{b'^2}{a'^2}$,

par suite de l'équation (3) devient $\frac{\alpha}{\beta}=\frac{x'}{y'}$ (5).

Tirons de (4) et (5) les valeurs de x' et de y', l'équation (4) donne $y' = \frac{\beta b'^2}{b^2}$ (6),

remplaçons dans 5 il vient : $\frac{\alpha}{\beta} = \frac{x'}{\frac{\beta b'^2}{b^2}}$, $x' = \frac{b'^2\alpha}{b^2}$ (7),

mais le point $x'y'$ étant sur l'ellipse OE, on a l'égalité $a'^2y'^2 + b'^2x'^2 = a'^2b'^2$, remplaçons x' et y' par leurs valeurs, il vient : $a'^2 \cdot \frac{\beta^2 b'^4}{b^4} + b'^2 \cdot \frac{\alpha^2 b'^4}{b^4} = a'^2b'^2$

ou $a'^2\beta^2b'^4 + b'^2\alpha^2b'^4 = a'^2b'^2b^4$, ou $a'^2\beta^2b'^2 + \alpha^2b'^4 = a'^2b^4$,

ou en remplaçant β par y et α par x, $a'^2b'^2y^2 + b'^4x^2 = a'^2b^4$.

Équation d'une ellipse concentrique à la précédente dont les arcs recouvrent les premiers et dont la longueur est :

$$2A = 2\sqrt{\frac{a'^2b^4}{b'^4}} = 2\frac{a'b^2}{b'^2}$$ on construira A au moyen de deux quatrièmes proportionnelles.

$$2B = 2\sqrt{\frac{a^2b^4}{a^2b'^4}} = \frac{2b^2}{b'}$$ au moyen d'une troisième proportionnelle,

on construira la courbe connaissant la longueur des axes et leur direction ; de plus $\frac{A}{B} = a'b'$, rapport constant et la nouvelle ellipse est semblable aux autres.

Géométrie élémentaire (suite).

Soit MNP un triangle, je prolonge dans les deux sens le côté MN, et prend NB = NP, MA = MP. Ainsi dans le triangle PMN on connaît la hauteur PH, le périmètre = PM + NM + NP = AB, et l'angle MPN = α.

R P P' X A B M H N

Cela posé, le triangle PAM est isoscèle et l'on a

2PBN = PNM.

Par suite $$2PNM + 2PBN = PMN + PNM,$$

ou $$2PAM + 2PBM = 180 - \alpha, \quad \text{et } PNM + PBN = 90 - \frac{1}{2}\alpha.$$

La somme des angles A et B dans le triangle ABP étant connue, le troisième angle APB est lui-même connu et égal à $180 - (90 - \frac{1}{2}\alpha)$ ou APB $= 90 + \frac{1}{2}\alpha$.

Cela posé, pour résoudre le problème, nous mènerons RX parallèle à AB et à une distance = à la hauteur du triangle, nous prendrons AB $= 2p =$ périmètre et sur AB comme corde nous décrirons un segment capable de l'angle $90 + \alpha$, il résulte de l'analyse ci-dessus, que le point de rencontre de la droite RX, avec la circonférence, sera le sommet du triangle demandé, connaissant le sommet, on joindra PA, PB, au point P on fera un angle APM = PAM ; et un autre angle BPN = PBN, on aura ainsi le triangle demandé.

Comme une droite rencontre généralement une circonférence en deux points, il y aura généralement deux solutions et il n'y en aura que deux, la droite peut être tangente à la circonférence, et alors, il n'y a plus qu'une solution.

E. SECONDE LATINE (*Mathématiques*).

23 établissements concurrents. — 163 élèves inscrits : 138 concurrents.

1° ÉPREUVE ÉCRITE (cinq heures).

I. Réduire l'équation $x^4 + ab\,(ab - 10 - 2x^2) + 25 - bx^2 = 0$.

II. Une progression arithmétique est composée de $n + 8$ termes : la somme des n pre-

miers termes est 444, celle des cinq termes suivants est 220 et celle des trois derniers termes est 168. Quelle est cette progression?

III. La somme des angles plans qui forment un angle solide est moindre que 4 angles droits. Démontrer.

IV. Diviser la surface convexe d'une pyramide en deux parties équivalentes par un plan parallèle à la base.

V. On demande le volume engendré par un triangle qui tourne autour d'un axe mené, hors du triangle, parallèlement à l'un de ses côtés.

2° ÉPREUVE ORALE.

. . . .

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.			PROFESSEURS.
		Épreuve écrite (sur 60).	Épreuve orale (sur 40).	Total (sur 100).	
1er prix. Gust. Vandermensbrugghe, de Gand.	Athénée de Gand.	52	38	90	MM. Schaar.
2e id. Onésime Hulin, de Grand-Fayt	Id. de Mons.	47	35	82	Vandercruyssen.
2e id. Léopold Poodts, de Bruges.	Id. de Bruges.	47	35	82	Retsin et Leclerck.
1er acc. François Pécher, de Mons.	Id. de Mons.	45	34	79	
2e id. Augustin Cambier, de Mons.	Id. id.	42	36	78	
2e id. Alf. Van Aelbroeck, de Gand.	Athénée de Gand.	45	33	78	
3e id. Prosper Beaudrihaye, de Verviers.	École industrielle et littéraire de Verviers.	47	26	73	Beck.
4e id. Charles Capette, de Saint-Géry	Collège de Nivelles.	41	29	70	Borlée.
5e id. Émile Schrevens, de Tournai.	Athénée de Tournai.	42	27	69	Snoeck.

ÉLÈVES QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS (DANS L'ÉPREUVE ÉCRITE).

ÉLÈVES [1].	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Émile Petit	Athénée de Bruxelles.	39	Omer Rousseau. . .	Athénée de Bruxelles.	32
Victor Dwelshauwers.	Collège de Dinant.	38	Charles Jacob . . .	Athénée de Namur.	31
Eugène Heiderscheidt.	Athénée de Mons.	33	Zacharie Gillieaux. .	Collège de Nivelles.	30
Henri Van Oolen . .	Id.	32	Florent Sigart . . .	Athénée de Bruxelles.	30
Charles De Borre . .	Athénée de Liège.	32			

[1] « Une maladie constatée a empêché l'élève Jules Vuylsteke, de l'athénée de Gand, qui avait obtenu 53 points pour son examen par écrit, de se rendre à l'examen oral. » (Compte rendu officiel.)

IV. *Distribution des prix. — Rapport (compte rendu) officiel.*

M. Trasenster, membre du conseil de perfectionnement de l'instruction moyenne, professeur à l'université de Liège, prononça le discours d'usage.

Il indiqua à grands traits l'économie de la nouvelle organisation de l'enseignement moyen (loi de 1851), son but et ses tendances.

Un second discours fut prononcé par M. Bidaut, inspecteur des écoles d'agriculture (voir l'*Appendice*).

Les tableaux statistiques des moyennes furent remplacés, dans le compte rendu officiel, par la liste de tous les élèves qui avaient obtenu au moins la moitié des points.

Au procès-verbal de la distribution des prix figurent les noms des professeurs des élèves lauréats.

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Concours de 1851-1852. — Questions proposées. — Jurys. — Lauréats.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques* [1].			
Exposer les principes qui semblent avoir dirigé la conduite politique de Charles-Quint, principalement dans les affaires religieuses de son époque.		MM. Moke, prof. à l'univ. de Gand. Borgnet, id. de Liège. Altmeyer, id. de Brux. David, id. de Louvain. Stas, conseiller à la cour de cassation.	
2° *Philologie* [2].			
Exposer et développer l'influence de la philosophie et de la littérature anglaise sur la philosophie et la littérature française au XVIIIe siècle.			
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [3].			
Exposer et discuter les méthodes indiquées par les géomètres pour la détermination des solutions particulières des équations différentielles.	Démontrer la formule de Gauss pour la multiplication des fonctions Gamma.	MM. Timmermans, prof. à l'université de Gand. Meyer, prof. à l'univ. de Liège. Berghems, id. de Brux. Pagani, id. de Louvain. Steichen, prof. à l'école milit.	M. L.-Jos. Houtain, de Liège, candidat en sciences phys. et mathématiq., élève de l'univ. de Liège (85 points sur 100).
2° *Sciences naturelles* [4].			
D'après l'état actuel de la géographie zoologique, faites connaître l'influence des climats sur les phénomènes de la vie.	(La question ne figure ni dans le rapport officiel sur le concours, ni dans le registre des procès-verbaux du jury conservé au ministère de l'instruction publique.)	MM. Cantraine, prof. à l'université de Gand. Lacordaire, prof. à l'université de Liège. Meisser, prof. à l'université de Bruxelles. Van Beneden, prof. à l'université de Louvain. Wesmael, membre de l'Académie.	M. Jean-A.-M. Bourdon, de Liège, candidat en sciences naturelles, élève de l'université de Liège (148 points sur 200).

1 Un concurrent. Il ne fut pas admis aux deux dernières épreuves du concours.
2 Aucun concurrent. — 3 Un concurrent.
4 Deux concurrents, dont un ne fut pas admis aux deux dernières épreuves.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
		C. FACULTÉ DE DROIT.	
		1° *Droit romain* [1].	
Exposer la théorie de la *Mora* et interpréter les textes sur lesquels cette théorie est fondée.		MM. Haus, prof. à l'univ. de Gand. Dupont, id. de Liège. Maynz, id. de Brux. De Bruyn, id. de Louvain. Leclercq, procureur général.	
		2° *Droit moderne* [2].	
Exposer, au point de vue de l'histoire du droit des gens et de la pratique internationale actuelle, le principe de la liberté des mers. Faire application de ce principe au commerce des neutres.			
		D. FACULTÉ DE MÉDECINE.	
		1° *Matières générales* [3].	
Décrire le tissu fibreux jaune élastique dans l'homme et les animaux. Indiqure les fonctions de ce tissu.			
		2° *Matières spéciales* [4].	
Décrire la fièvre miliaire épidémique (ses variétés, ses complications, son traitement).	Décrire la supériorité du forcepscie sur les autres instruments destinés à l'embryotomie. Indiquer les cas dans lesquels il convient de recourir à cet instrument.	MM. Van Coetsem, prof. à l'université de Gand. Lombard, prof. à l'université de Liège. Morel, prof. à l'université de . Bruxelles. François, prof. à l'université de Louvain. Fallot, vice-président de l'Académie de médecine.	M. Ch.-L. Van Leynseele, d'Avelghem (Fl. occid.), élève de l'université de Gand (34 points sur 45).

[1] Un concurrent, non admis aux deux dernières épreuves. — [2] et [3] Aucun concurrent. — [4] Un concurrent.

Les *Annales des Universités* de 1851-1852 contiennent les mémoires de MM. Houtain, Bourdon et Van Leynseele.

Table alphabétique.

I. *Enseignement moyen* (athénées et collèges).

I. *Enseignement moyen* (athénées et collèges). (Suite.)

II. *Enseignement universitaire.*

APPENDICE.

CONCOURS ENTRE LES ÉCOLES D'AGRICULTURE.

Le gouvernement associa, dans le concours général de l'instruction, les élèves des écoles d'agriculture à ceux des établissements littéraires et scientifiques [1].

[1] Il y eut également un concours *spécial* pour l'école de médecine vétérinaire. Les résultats en furent proclamés à la suite de ceux des écoles moyennes d'agriculture.

Voici les résultats du concours entre ces écoles :

I. DIVISION INFÉRIEURE.

Géométrie. Prix : Gustave-Adolphe Trigaux, de Muno, élève de l'école d'agriculture de la Trapperie.
Accessit : Victor Menne, de Sivry, élève de l'école d'agriculture de Chimay.

Physique. Prix (partagé) : Auguste Bonnet, d'Oudenbourg, élève de l'école d'agriculture de Thourout.
Léopold De Neve, de Somerghem, élève de l'école d'agriculture de Leuze.
Accessit : Henri Dero, d'Oost-Roosebeke, élève de l'école d'agriculture de Thourout.

Arithmétique. Il n'y eut pas lieu de décerner de prix ni d'accessit.

Botanique. Il n'y eut pas lieu de décerner de prix ni d'accessit.

Pratique agricole. Il n'y eut pas lieu de décerner de prix ni d'accessit.

II. DIVISION MOYENNE.

Agriculture générale. Prix : Augustin Potiau, de Pommerœul, de l'école de Thourout.
Accessit : Auguste Philips, de Léau, de l'école de Tirlemont.

Arpentage et nivellement. Prix : Gustave Durumier, d'Autreppe, de l'école de Thourout.
Accessit : Augustin Petiau.

Chimie. Prix : Désiré Maubach, de Bruxelles, élève de l'école de Thourout.
Accessit : { Gustave Ledocte, de Bruxelles, élève de l'école de Thourout.
Augustin Petiau.

Zootechnie. Prix : Augustin Petiau.
Accessit : Émile Dewitte, de Leuze, élève de l'école de Thourout.

Pratique agricole. Prix : Gustave Ledocte.
Accessit : Augustin Petiau.

III. DIVISION SUPÉRIEURE.

Agriculture spéciale. Prix : Joseph Lebrun, de Bastogne, de l'école de la Trapperie.
Accessit : Antoine Collignon, d'Étalle, — —

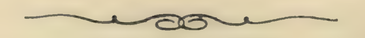
Économie rurale. Prix : Léonard Crahay, de Tilff, élève de l'école de Verviers.
Accessit : (non décerné).

Technologie agricole. Prix : Mathieu Beaufays, de Verviers, élève de l'école de Verviers.
Accessit : { Léopold Regnart, de Harchies, élève de l'école de Leuze.
Léonard Crahay.

Comptabilité rurale. Prix : Léopold Regnart.
Accessit : Adelin Massart, de Belœil, élève de l'école de Leuze.

Pratique agricole. Prix : Joseph Lebrun.
Accessit : { Léopold Crahay.
Antoine Collignon.

N. B. Les écoles de Thourout et de Tirlemont n'avaient pas de division supérieure ; celle de Verviers n'avait pas de division moyenne. (Extrait du compte rendu officiel.)



CHAPITRE QUATORZIÈME.

1853.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

A. Province d'Anvers.

M. le Gouverneur a écrit à M. le Ministre, le 10 avril 1882, que les questions posées en 1853 ne sont ni dans les archives de la province, ni dans celles de l'inspection scolaire.

Furent appelées à concourir :

(1er ressort) les écoles primaires et les écoles adoptées des communes rurales des cantons d'Anvers et d'Eeckeren ;

(5e ressort) les écoles des cantons de Lierre, de Duffel et de Heyst-op-den-Berg;

(6e ressort) les écoles des cantons de Turnhout, d'Arendonck et de Hoogstraeten (l'école gratuite de la ville de Turnhout exceptée).

Dans le 1er ressort, 14 concurrents sur 70 obtinrent les 2/3 des points;

—	5e	—	26	—	79	—	—
—	6e	—	12	—	86	—	—

Il fallait 120 points au moins (sur 200) pour avoir droit à l'un des prix, qui pouvaient être au nombre de quatre par canton. Il fut décerné 14 prix.

B. Province de Brabant.

I. *Orthographe et analyse grammaticale.* — Mes chers enfants, quels que soient vos talents, vous ne devez pas vous enorgueillir; car vous trouverez toujours des hommes plus capables que vous. D'ailleurs, la science, toute nécessaire et tout indispensable qu'elle est, l'emporte-t-elle sur la vertu? Et les connaissances que vous avez pu acquérir sont-elles entièrement dues à vos efforts? La peine que vos maîtres se sont donnée pour vous inculquer les éléments des sciences, ne doit-elle pas être comptée? Si l'on retranchait des connaissances d'un jeune homme celles que ses parents ont cherché à lui faire acquérir et que ses maîtres lui ont enseignées, il resterait peu de chose.

La première phrase doit être analysée grammaticalement.

II. *Grammaire.* — Qu'entend-on par modes dans les verbes et nommez-les?

III. *Calligraphie.* — Pour les trois lignes d'écriture en fin, la dernière phrase commençant par les mots : « si l'on retranchait ».

IV. *Arithmétique.* — 1° Une propriété de 20 hectares 60 ares a coûté 43,200 francs. En revendant les 2/3 du terrain, l'acheteur a recouvré le prix d'achat. Combien a-t-il vendu l'hectare? 2° Un fermier livre chez un marchand de drap 4 hectolitres 25 litres de froment à 18 fr. 60 c. l'hectolitre. Il emploie cet argent à acheter du drap à 7 fr. 50 c. le mètre. Combien de mètres de drap a-t-il acheté ?

V. *Système métrique.* — Qu'est-ce que le gramme et quel est son rapport avec le mètre?

VI. *Histoire.* — Que savez-vous de Charles le Téméraire?

VII. *Géographie.* — Quelles sont les limites de la province du Brabant? Nommez les villes de cette province qui sont arrosées par la Dyle.

Les écoles des cantons de Molenbeek-Saint-Jean, Glabbeek et Perwez furent appelées à concourir.

Des 29 concurrents du canton de Molenbeek, 15 obtinrent la moitié des points à l'épreuve écrite.

A Glabbeek, il y en eut 9 sur 22; à Perwez, 12 sur 23.

C. Province de la Flandre occidentale.

I. *Religion.* — Waerin is de gemeenschap der Heiligen gelegen? Zegt wat gemeenschap wy hebben met de Heiligen in den hemel, en wat gemeenschap de Zielen des vagevuers met ons hebben? Haelt aen de levensschets van den propheet Samuël, om welke hy tot voorbeeld van gehoorzaemheid voorgesteld wordt aen de jonge lieden.

II. *Dictée.* — Ik *acht* my *gelukkig u te mogen* zeggen, dat ieder uwer, volgens zyn zwak *vermogen,* de vragen door ons opgegeven *beantwoord heeft,* en ik voed de gegronde hoop, dat de uitgeschreven pryskamp met den gewenschten uitslag *zal bekroond worden.* (Het dictaet moet dienen tot model van geschrift, en de onderstreepte woorden taelkundig ontleed.)

III. *Arithmétique.* — Men wil eene hectare gronds met boomen beplanten, welke ieder op drie meters en half afstand van elkander moeten geplaetst zyn; hoeveel boomen kunnen op deze wyze op de geheele hectare geplaetst worden, en indien ieder boom 120 centimen kost, hoeveel stukken van vyf franks zal ik noodig hebben om al die boomen te betalen?

IV. *Système métrique.* — Hoeveel kilogrammen gedistileerd water kan een regenbak inhouden, die zes meters lang, vier meters breed en even zoo diep is?

V. *Histoire et géographie.* — Noem de hoofdsteden der verschillende provinciën van ons ryk? Zeg in welke provinciën men byzonderlyk het vlas teelt? in welke men het yzer vindt? en waer byzonderlyk veel houtgewas of bosschen gevonden worden? en eindelyk in welke stad en wanneer Karel de Vyfde geboren is? en wie hem opgevolgd heeft?

L'épreuve orale fut supprimée.

Les 5e, 6e, 8e et 9e ressorts concoururent. Ils comprenaient 37 communes et 38 écoles.

112 élèves furent appelés au concours. Il fut décerné 4 prix, 8 accessits, 8 mentions honorables. Pour avoir droit à un prix, il fallait avoir obtenu au moins 80 points (sur 100); il en fallait 60 pour un accessit, 50 pour une mention honorable.

D. Province de la Flandre orientale.

(Les questions n'ont pas été retrouvées.)

Des 292 concurrents, 232 obtinrent moins de 85 points sur 135; il y en eut 25 qui obtinrent au delà de 100 points.

Il fut décerné 4 premiers, 4 deuxièmes, 6 troisièmes prix et 21 mentions honorables.

E. Province de Hainaut.

(Les questions n'ont pas été retrouvées. — Lettre de M. le gouverneur, en date du 17 mars 1882.)

10 cantons concoururent. Le nombre des élèves concurrents était de 222.

Il fut décerné 129 récompenses, ainsi réparties :

7 prix d'excellence (minimum : 120 points sur un maximum de 150);
61 prix généraux (minimum : 90 points sur un maximum de 150);
61 accessits (minimum non fixé).

F. Province de Liège.

Examen écrit. — I. *Dictée.* — Choix de la litière. La litière est destinée à absorber les excréments des animaux; outre cela, elle a encore pour but de leur procurer une couche molle et chaude, de les tenir propres et sains, et d'augmenter la quantité de fumier. On atteint le mieux ces différents buts en employant les diverses espèces de paille de seigle, de froment, d'épeautre, d'avoine, d'orge, etc. Les pailles d'avoine et d'orge, rentrées en bon état, sont généralement employées comme fourrages. Dans certaines localités, on emploie aussi comme litière les feuilles mortes des bois, les mousses, la bruyère, le roseau, les fougères, les scirpes, la sciure de bois, etc. Dans les années peu propices à la paille, la litière terreuse, dont l'usage commence à se généraliser depuis quelque temps, mérite une attention particulière; on utilise pour cela la tourbe, le gazon, le sable et la terre sèche.

Quelque dures que soient les privations que vous avez endurées, quels qu'aient été vos chagrins, ne vous plaignez jamais de votre sort. Si les jours et les nuits se sont succédé sans apporter de soulagement à vos peines, si même vos sujets d'affliction se sont accrus, gardez-vous de murmurer contre la Providence.

II. *Grammaire.* — Dans quel cas *vingt* et *cent* prennent-ils la marque du pluriel?

III. *Écriture.* — Les concurrents sont invités à copier les deux premières phrases de la dictée. Ils écriront une ligne en moyen, les autres lignes en fin.

IV. *Arithmétique.* — 1° 4 mètres de toile ont coûté 26 francs : que coûtent 565^{m}75 de la même toile? 2° Un boutiquier achète 50 kilogrammes de café pour 115 francs et il paie 3 fr. 50 c. de port. Combien doit-il revendre le kilogramme pour gagner 10 francs sur le tout? 3° Un fermier qui devait 2,560 francs, a donné à-compte 25 1/2 hectolitres de froment à 20 3/4 francs l'hectolitre. Combien doit-il encore? 4° Combien de briques un maçon devra-t-il employer pour paver une cuisine ayant 6 mètres de longueur sur 5 mètres 25 de largeur? On sait que chaque brique a une surface de 4 décimètres carrés. 5° Qu'est-ce que la multiplication? Qu'est-ce que le produit? Pourquoi le produit doit-il être de la même espèce que le multiplicande? 6° Prouvez qu'en reportant la virgule de deux rangs vers la gauche, dans un nombre décimal, on rend ce nombre cent fois plus petit. Prendre pour exemple le nombre 125,65.

V. *Système légal des poids et mesures.* — 1° Qu'est-ce que le litre? 2° Combien 3 hectolitres et 2 décalitres font-ils de décilitres? 3° Qu'est-ce qu'un mètre carré et combien vaut-il de décimètres carrés? 4° Que signifient chacun des mots : kilo, déca, hecto, déci? 5° Qu'est-ce que le gramme et quels en sont les multiples et les sous-multiples?

Examen oral. — I. *Lecture avec explication du texte.* — Les concurrents lisent dans le *Manuel de culture,* le § 15, page 34, depuis le commencement jusqu'au 4e alinéa. *Questions :* 1° Que signifie le mot *sain ?* formez de ce mot *a.* un adverbe, *b.* un substantif, *c.* un verbe ; 2° Que signifie *atteindre un but ?* Conjuguez l'indicatif présent du verbe *atteindre ;* 3° Quelle différence y a-t-il entre la signification du mot *feuille* et celle du mot *feuillage ?* Quels sont les dérivés du mot *feuille ?* 4° D'où est dérivé le mot *généraliser* et que signifie-t-il? Remplacez dans la phrase, le mot *généraliser* par un autre verbe à peu près équivalent ; 5° Que signifie le mot *fertiliser ?* Quel est le contraire de *fertile* et de *fertilité ?* 6° Du mot *certain* (radical *certes*) formez tous les dérivés qui vous sont connus.

7 cantons furent désignés pour le concours. Ils comprenaient 84 écoles. 224 élèves étaient inscrits : 166 concoururent.

Il fut décerné 74 récompenses, dont 23 prix (minimum : 130 points sur 200), 23 accessits (minimum : 100), 28 mentions honorables (minimum : 75).

G. Province de Limbourg.

Canton de Mechelen.

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° Hoe gedroegen zich de Israëliten, toen zy in bezit waren van het beloofde land ? 2° Wie was de derde koning der Israëliten, en welke was zyne grootste onderneming ? 3° Wat verschil is er tusschen het zevende en het tiende gebod ? 4° Hoeveel soorten van goede werken zyn er ?

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° De suiker wordt tegen 2 fr. 5 c., de koffy tegen 2 fr. 50 c. en de chocolade tegen 3 fr. 8 c. den kilogram verkocht. Hoeveel kilogrammen van die waren kan ik voor 457 fr. 80 c. koopen, indien ik van elke soort even veel wil hebben ? 2° Een koopman heeft 1,968 franken voor twee stukken laken betaeld ; hoeveel meters hielden die stukken in, zoo hy 18 meters voor 540 franken verkocht en 6 franken per meter gewonnen heeft ? 3° Op de tafel liggen drie sommen gelds. Indien ik de eerste by de tweede zet, dan heb ik 1,077 franken ; zet ik de eerste by de derde, dan heb ik 1,368 fr. 55 c., en zoo ik de tweede by de derde zet, heb ik 1,581 fr. 5 c. Welke zyn die drie sommen ? 4° In eene groote fabryk gebruikt men manspersoonen, vrouwen en kinderen. Wekelyks of alle zes dagen wint ieder manspersoon 16 fr. 50 c., ieder vrouw 10 fr. 50 c. en ieder kind 4 fr. 50 c. De uitgave van eene maend binnen dewelke ieder werkman 24 dagen gewerkt heeft beloopt 25,470 franken, waervan de manspersoonen 18,480 franken en de kinderen 1,530 franken ontvangen hebben. Hoeveel manspersoonen, hoeveel vrouwen en hoeveel kinderen worden in die fabryk gebruikt ?

III. *Écriture.* — 1° (Moyen) : De arbeid maekt alles gemakkelyk ; 2° (Fin) : De luiheid maekt alles moeyelyk ; 3° Die in de school zyn pligt betracht toont dat hy zynen meester acht ; 4° (Majuscules) : *A, N, P, R, T.*

IV. *Langue maternelle.* — 1° Beschryf de uiterlyke kenmerken der kat : kop, oogen, ooren, tanden, haer, staert, klauwen, gang ; 2° Maek ieder der volgende voorstellen volledig door daerby te voegen wat *men doen moet* om het aengewezen oogmerk te bereiken : *a.* Om niet bedrogen te worden . . . ; *b.* Om anderen te onderwyzen . . . ; *c.* Om aen zyne driften te wederstaen . . . ; *d.* Om zyne gezondheid te bewaren . . . ; *e.* Om gelukkig te leven . . . ; *f.* Om met zyns gelyken in vrede te leven . . . ; 3° Voeg by ieder der volgende hoofdvoorstellen een tusschenzin die het onderwerp van het hoofdvoorstel nader bepaelt : *a.* De dieren . . . worden vleeschetende dieren genoemd ; *b.* Het hout . . . brandt moeyelyk ; *c.* Een boom . . . wordt gemakkelyk door den wind omgesmeten ; *d.* Het veld . . . brengt weinig vruchten voort ; *e.* De meester (heer) . . . wordt gewoonlyk slecht gediend ; *f.* De lessen . . . zyn welhaest vergeten ; 4° Verbind met ieder der volgende voorstellen een ander voorstel door middel van het voegwoord *als* of *wanneer :* *a.* De haen kraeit . . . ; *b.* Een waekzame hond blaft . . . ; *c.* De schapen plaetsen zich

tegen elkander . . . ; *d.* De hazen trachten op hoogten te vlugten . . . ; *e.* De wolf randt de menschen niet aen . . . ; 5° Het yzer verroest. . . .

En conformité de l'article 18 du règlement organique, on tire successivement au sort les questions qui doivent être soumises aux élèves. Cette opération donne les résultats suivants : Pour la *Religion* et la *Morale,* la 2e et la 4e question ; pour l'*Arithmétique,* la 2e et la 3e question ; pour l'*Écriture,* la 1re et la 2e question ; pour la *Langue maternelle,* la 2e et la 3e question.

Canton de Looz.

I. *Religion et morale.* — 1° In de veronderstelling van het gevoel, zeg wanneer een kind, leerling of onderdaen kan en mag weigeren te gehoorzamen? 2° Wie verbeeldde Isaak, als hy met zynen vader Abraham naer den berg ging om geslachtofferd te worden? Wat beteekende het hout dat Isaak op zyne schouders droeg? Welke leering moeten wy hier uittrekken, dat Abraham zyne dienstknechten aen den voet van den berg liet, als hy met zynen zoon alleen den berg opklom, om hem te offeren?

II. *Langue maternelle.* — 1° Maek ieder der volgende . . . ; 2° Voeg by ieder der volgende . . . (Voir les questions 2 et 3 posées pour le canton de Mechelen.)

III. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° De suiker wordt . . . ; 2° In eene groote fabryk . . (Voir les questions 1° et 4° posées pour le canton de Mechelen.)

IV. *Écriture* (Moyen) : De arbeid maekt alles gemakkelyk ; (Fin) : Die in school zyn pligt betracht, toont dat hy zynen meester acht.

36 écoles des cantons de Looz et de Mechelen concoururent.

Sur 65 concurrents, 10 obtinrent les 2/3 des points.

H. PROVINCE DE LUXEMBOURG.

(Les questions n'ont pas été retrouvées.)

8 cantons furent désignés pour concourir.

31 écoles concoururent. Sur 97 concurrents il y eut 34 lauréats : 16 obtinrent au delà de 195 points sur 275 ; 18 obtinrent de 170 à 195.

I. PROVINCE DE NAMUR.

(Les questions n'ont pas été retrouvées.)

6 cantons furent désignés. Ils comprenaient 74 écoles.

Sur 153 élèves inscrits, 103 concoururent.

Il fut décerné 38 premiers prix (minimum : 80 sur 100), 38 seconds prix (minimum : 73), 14 troisièmes prix (minimum : 67), 7 accessits (minimum : 50).

Dans un canton il y eut un concours de filles.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

I. *Modifications dans l'organisation du concours.*

Les dispositions qui avaient été prises pour le concours de 1852 subirent quelques modifications.

Il avait été décidé en 1852 que, dans la section professionnelle, la classe

de 3e seule prendrait, *de droit,* part au concours. En 1853, la classe de 1re fut appelée aussi à concourir *de droit.*

Les matières du concours dans la 1re professionnelle furent :

A. Pour les élèves des trois sections réunies : discours français, traduction du français, soit en anglais, soit en allemand; histoire de la Belgique.

B. Pour les élèves de la section commerciale : sciences commerciales, y compris l'histoire et la géographie commerciales; chimie ou économie politique (la désignation entre ces deux matières devait être faite par le sort.)

C. Pour les élèves de la section industrielle : chimie, mécanique, géométrie descriptive, économie politique [1].

Les points étaient répartis ainsi :

A. Sections réunies :

Discours français	50	points	sur 100.
Histoire de la Belgique	20	—	—
Thème anglais ou allemand	30	—	—

B. Section commerciale :

Sciences commerciales (y compris l'histoire et la géographie commerciale)	75	points	sur 100.
Chimie ou économie politique	25	—	—

C. Section industrielle :

Chimie	30	points	sur 100.
Mécanique	25	—	—
Géométrie descriptive	25	—	—
Économie politique	20	—	—

Pour chacun des concours il pouvait être accordé deux prix et quatre nominations.

La limite d'âge était 20 ans (accomplis au 1er juin).

Une modification fut apportée à l'arrêté de 1852, relativement à la valeur des matières du concours en 3e professionnelle. Cette valeur fut déterminée comme suit :

Langue française	25	points	sur 100.
Mathématiques réunies	25	—	—
Histoire et géographie réunies	10	—	—
Sciences commerciales	10	—	—
Physique	10	—	—
Flamand ou allemand	20	—	—

[1] La section scientifique concourait déjà de droit.

Il fut décidé que le concours *facultatif* de flamand aurait lieu lorsqu'il serait demandé par *cinq* établissements. En 1852, on avait exigé qu'il se présentât au moins la moitié des établissements existant dans les provinces flamandes.

L'épreuve orale ne fut pas maintenue pour le concours de mathématiques dans la 2de latine.

En quatrième et en 3e latine, l'histoire et la géographie étaient, en 1852, une des matières obligatoires du concours, tandis que la version latine n'en faisait partie qu'éventuellement; pour 1853, la version latine prit place parmi les matières obligatoires et l'histoire et la géographie, parmi les matières éventuelles.

En 1852, le concours de la 3e professionnelle avait porté sur le programme de la 4e professionnelle, à cause de l'organisation, imparfaite alors, de cette section, dans quelques établissements; pour 1853, le concours de la 3e professionnelle porta sur le programme qui était propre à cette classe.

Avant 1853, les lauréats de toutes les classes qui avaient obtenu des prix ou des accessits étaient appelés à Bruxelles pour les recevoir. En 1853, on n'appela dans la capitale que les lauréats de la rhétorique latine, de la 1re professionnelle et du cours supérieur de mathématiques. Quant aux autres lauréats, on se borna à proclamer leurs noms lors de la distribution des prix; les livres et les diplômes devaient leur être envoyés par l'intermédiaire des administrations communales.

Cette dernière disposition fut prise « sur la demande réitérée du Conseil de perfectionnement ».

II. *Établissements concurrents. — Classes et matières désignées pour le concours. — Jurys.*

28 établissements prirent part au concours, savoir : les vingt-cinq qui avaient concouru en 1852, plus les collèges de Diest, de Huy et de Virton.

Le collège communal de Beeringen fut dispensé de prendre part au concours, la réorganisation de cet établissement, conformément aux dispositions de la loi du 1er juin 1850, n'étant pas encore terminée.

Les établissements patronnés, non subventionnés par le trésor public, avaient été, par mesure générale, dispensés de concourir. Le collège patronné de Thielt ne crut pas devoir profiter de cette dispense.

Le sort désigna, pour le concours des humanités la 3e et, pour le concours en mathématiques dans cette section, la 2e.

Les matières du concours désignées par le sort furent : pour la rhétorique, la version latine; pour la 3e latine, l'histoire et la géographie; pour la 1re commerciale, la chimie.

Le concours spécial de flamand eut lieu.

Les épreuves écrites du concours se firent du 25 au 30 juillet. L'épreuve orale en 1re scientifique eut lieu le 23 août.

Les membres du jury étaient :

Pour la rhétorique : MM. Borgnet, Bormans, Hallard, Roulez, Tarlier;

Pour la 3e latine : MM. Degand, Juste, Lebrun, Loumyer, Stecher;

Pour les mathématiques (1re scientifique, section commerciale, section industrielle, 2de latine, 3e professionnelle) : MM. Berghems, de Vaux, Steicher, Timmermans, Trasenster et Vinçotte.

Le concours de 1re professionnelle (sections réunies) fut jugé par MM. Borgnet, Hallard, Roulez, Juste, Loumyer, Stecher; celui de 3e professionnelle (partie littéraire) par MM. Lebrun, Degand, Juste, Stecher, Loumyer et Bormans; le concours spécial de langue flamande en 3e latine, par MM. Bormans et Stecher.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. RHÉTORIQUE (*Humanités*).

25 établissements concurrents. — 143 élèves inscrits : 133 concurrents.

1° Discours latin (six heures).

Oratio Himilconis Hannoni respondentis. — Saguntinorum urbem, licet Romanis fœdere junctam, Annibal Pœnorum imperator oppugnabat. Romani legatos ad ipsum mittunt qui, ab eo ne auditi quidem, Carthaginem proficiscuntur, ad ducem ipsum in pœnam rupti fœderis deposcendum. Hanno, factionis Annibali infensæ princeps, postquam legati mandata exposuerunt, fœderis causam egit, fortunam vires que Romanorum verbis extollens, Pœnorum contra elevans, et clades priore bello acceptas commemorans, prœnuntians que fore ut Sagunti ruinæ Carthaginiensium capitibus inciderent : atque demum ita censuit, legatos Romam mittendos qui senatui satisfacerent et Annibalem ex fœdere Romanis dederent.

Quum Hanno perorâsset, Himilco, vir factionis Barcinæ, indignabundus ita respondisse fertur.

(*Brevis et vivida erit hæc oratio.*)

Lauréats.

(Aucun élève n'atteignit le chiffre de points exigé pour une distinction.)

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Julius Vuylsteke . .	Athénée de Gand.	59	Adolphe Cauvin. . .	Athénée de Tournai.	52
Théodule Poncelet .	Collège de Dinant.	55	Léopold Poodts . . .	Id. de Bruges.	51
Ferdinand Léonard .	Id. id.	54	Joseph Van Look . .	Id. d'Anvers.	50

2° Discours français (six heures).

Sur l'histoire. — Ceux qui gouvernent doivent étudier l'histoire et surtout celle de leur pays. — Développer cette pensée.

Lauréats[1].

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix d'honneur. Ernest Houdet, de Gand	Athénée de Gand.	84
2e prix. Amédée Adnet, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	72
Accessit. Edmond Baudour, de Charleroi	Collège de Charleroi.	65
1re mention honorable. Émile Petit, de Mons	Athénée de Bruxelles.	63
2e id. Henri Ancion, de Philippeville . .	Id. de Liège.	62

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Théodule Poncelet. .	Collège de Dinant.	58	J. Van Espennes . .	Collège de Charleroi.	51
Jules Bara	Athénée de Tournai.	56	Victor Van Hoorde . .	Athénée de Bruxelles.	50
Charles Comhaire . .	Id. de Namur.	56	Adolphe Canler . . .	Id. de Tournai.	50
Jean Carême	Id. de Bruxelles.	56	N.... Nicolay. . . .	Id. de Bruxelles.	50
Éd. Grandgaignage .	Id. d'Anvers.	53			

3° Version latine (cinq heures).

Éloge funèbre de Pompée, prononcé par Caton. — Pompée, après sa défaite à Pharsale, s'était rendu en Égypte, espérant y trouver un asile. Il y fut tué par les ordres du roi. Caton, en présence de l'armée qu'il commandait en Afrique, prononce l'éloge funèbre de ce grand citoyen.

Civis obit (inquit) multò majoribus impar
Nosse modum juris, sed in hoc tamen utilis ævo,

[1] Les noms des professeurs des lauréats cessent, à partir de 1853, d'être mentionnés dans les comptes rendus officiels. D'autre part, ces comptes rendus nous donnent les noms des professeurs chargés de surveiller le concours.

Cui non ulla fuit justi reverentia, salvâ
Libertate potens, et solus plebe paratâ
Privatus servire sibi, rector que senatûs,
Sed regnantis, erat, Nil belli jura poposcit :
Quæque dari voluit, voluit sibi posse negari.
Immodicas possedit opes; sed plura retentis
Intulit : invasit ferrum, sed ponere nôrat.
Prœtulit arma togæ; sed pacem armatus amavit.
Juvit sumpta ducem, juvit dimissa potestas.
Casta domus, luxu que carens, corrupta que nunquàm
Fortunâ domini. Clarum et venerabile nomen
Gentibus, et multum nostræ quod proderat Urbi.
Olim vera fides, Syllâ Mario que receptis,
Libertatis obît : Pompeio rebus adempto,
Nunc et ficta perit. Non jam regnare pudebit,
Nec color imperii, nec frons erit ulla senatûs.
O felix, cui summa dies fuit obvia victo
Et cui quœrendos Pharium scelus obtulit enses!
Forsitan in soceri potuisses vivere regno.
Scire mori, sors prima viris; sed proxima, cogi.
Et mihi, si fatis aliena in jura venimus,
Da talem, Fortuna, Jubam; non deprecor hosti
Servari, dum me servet cervice recisâ.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Accessit. Julius Vuylsteke, de Gand.	Athénée de Gand.	65
1re ment. honor. Augustin Cambier, de Mons.	Id. de Mons.	64
2e id. Henri Ancion, de Philippeville.	Id. de Liège.	63
3e id. Xavier Lemaire, de Namur	Id. de Namur.	62
4e id. Gustave Vandermensbrugghe, de Gand. .	Id. de Gand.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
François Pécher . .	Athénée de Mons.	58	Émile Petit	Athénée de Bruxelles.	54
Joseph Van Look . .	Id. d'Anvers.	57	Ferdinand Léonard .	Collège de Dinant.	53
Édouard Huybrechts.	Id. id.	57	Amédée Adnet . . .	Athénée de Bruxelles.	52
Victor Guénair . . .	Id. de Bruxelles.	57	Alexandre De Boe. .	Id. d'Anvers.	52
Théodule Poncelet. .	Collège de Dinant.	56			

B. SECONDE : *Mathématiques* (cinq heures).

26 établissements concurrents. — 177 élèves inscrits : 157 concurrents.

I. Énoncer et démontrer les règles du calcul des radicaux arithmétiques de degrés quel-

conques, relatives à la multiplication, à la division, à l'élévation aux puissances et à l'extraction des racines.

II. Pendant quel nombre x d'années devrait-on prêter le capital a, pour pouvoir retirer, à la fin de chaque année, une somme déterminée b, de manière à être entièrement remboursé du capital et de ses intérêts composés au bout des x années, r étant l'intérêt d'un franc par an. Calculer la valeur de x par logarithmes.

III. Énoncer et démontrer le théorème par lequel on établit la mesure de la zone sphérique à une et à deux bases.

IV. Connaissant la hauteur H et les bases parallèles B et b d'un tronc de pyramide, on demande le rapport des volumes de la grande et de la petite pyramide.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Charles Pittoors, d'Anvers.	Athénée d'Anvers.	80
2e id.	Jules Dejaer, de Verviers	École indlle et littre de Verviers.	79
1er accessit.	Louis Deros, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	75
2e id.	Léon Derote, de Gand	Id. de Gand.	72
3e id.	Jules Godefroid, de Pâturages	Id. de Mons.	71
4e id.	Émile Hamal, de Ville-en-Hesbaye	Id. de Liège.	70
	Louis Pauchet, de Mettet	Id. de Namur.	70
	Xavier Olin, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	70
5e id.	Charles De Kinder, d'Anvers	Id. d'Anvers.	68
6e id.	Gustave Mussche, de Hal	Id. de Bruxelles.	68
7e id.	Émile Masquelier, de Mons	Id. de Mons.	66
	William Goebels, de Cologne	Collège de Herve.	66
1re mention honorable.	Jacques Vandevelde, de Gand	Athénée de Gand.	64
	Léon Van Schoor, de Bruxelles.	Id. de Bruxelles.	64
	Charles Leclercq, de Moscou	Collège de Herve.	64
2e mention honorable.	Alfred Coppieters T'Wallant, de Bruges.	Athénée de Bruges.	62
	Charles Demunter, de Gand	Id. de Gand.	62

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Érasme Lamotte	Collège de Dinant.	59	Joseph Janssens	Athénée de Tournai.	55
Camille De Borman	Id. de St-Trond.	56	Alfred Devaux	Id. de Bruges.	54
Arthur Du Roy	Athénée de Tournai.	56	Edmond Robert	Id. de Liège.	53
Armand Cateaux	Id. d'Anvers.	55	Camille Bricourt	Collège de Charleroi.	50

C. TROISIÈME (*Humanités*).

27 établissements concurrents. — 195 élèves inscrits : 180 concurrents.

1° Thème latin (six heures avec la *Version latine*).

Alexandre le Grand. — Je vis alors cet Alexandre, qui depuis a rempli la terre d'admi-

ration et de deuil. Il avait dix-huit ans, et s'était déjà signalé dans plusieurs combats. Il entra dans Athènes sur un cheval superbe qu'on nommait Bucéphale, que personne n'avait pu dompter jusqu'à lui et qui avait coûté treize talents.

Bientôt on ne s'entretint que d'Alexandre. La douleur où j'étais plongé ne me permit pas de l'étudier de près. J'interrogeai dans la suite un Athénien qui avait longtemps séjourné en Macédoine; il me dit : Ce prince joint à beaucoup d'esprit et de talents un désir insatiable de s'instruire. Il a de l'agrément dans la conversation, une grande élévation dans les sentiments et dans les idées. La nature lui donna le germe de toutes les vertus et Aristote lui en développa les principes. Mais au milieu de tant d'avantages, règne une passion funeste pour lui et peut-être pour le genre humain; c'est une envie excessive de dominer, qui le tourmente jour et nuit. Elle s'annonce tellement dans ses regards, dans son maintien, dans ses paroles et jusque dans ses moindres actions, qu'en l'approchant on est comme saisi de respect et de crainte. Il voudrait être l'unique souverain de l'univers, et le seul dépositaire des connaissances humaines.

2° Version latine.

Guerre des Romains contre le roi Pyrrhus. — Post primam victoriam Pyrrhus, intellectâ virtute romanâ, statim desperavit armis; se que ad dolos contulit. Nam interemptos cremavit; captivos que indulgenter habuit, et sine pretio restituit; missis que deindè legatis in urbem, omni modo annixus est, est in amicitiam reciperetur. Sed bello et pace, foris et domi, omnem in partem romana virtus tum se probavit. Qui enim illi fuerunt viri quos ab elephantis primo prœlio obtritos accepimus? Omnium vulnera in pectore; quidam hostibus suis immortui; omnium in manibus enses, et relictæ in vultibus minæ, et in ipsâ morte ira vivebat. Quis autem ille senatus fuit? Quum, perorante Appio cæco, pulsi cum muneribus suis ab urbe legati, interroganti regi suo, quid de hostium sede sentirent, urbem templum sibi visum, senatum regum concessum esse confiterentur. Qui porrò ipsi duces? Vel in castris, quum medicum, venale Pyrrhi regis caput afferentem, Curius remisit; Fabricius oblatam sibi a rege imperii partem repudiavit; vel in pace, quum Curius fictilia sua samnitico præferret auro. Quis ergo miretur his moribus, virtute militum, victorem populum romanum fuisse.

3° Version grecque (six heures pour cette version et le travail d'*Histoire* et de *Géographie*).

Un homme vint apporter au consul romain Fabricius une lettre du médecin de Pyrrhus, qui lui offrait d'empoisonner ce prince pour une récompense proportionnée au service. Fabricius, indigné d'une telle perfidie, écrivit sur-le-champ à Pyrrhus pour l'avertir de se mettre en garde contre cette trahison.

Εἶχε δ'οὕτως τὰ γεγραμμένα· « Γαΐος Φαβρίκιος καὶ Κόϊντος Αἰμίλιος, ὕπατοι Ῥωμαίων, Πύρρῳ βασιλεῖ χαίρειν. Οὔτε φίλων εὐτυχὴς ἔοικας εἶναι κριτὴς, οὔτε πολεμίων. Γνώσῃ δὲ, τὴν πεμφθεῖσαν ἡμῖν ἐπιστολὴν ἀναγνοὺς, ὅτι χρηστοῖς καὶ δικαίοις ἀνδράσι πολεμεῖς, ἀδίκοις δὲ καὶ κακοῖς πιστεύεις. Οὐδὲ γὰρ ταῦτα τῇ σῇ χάριτι μηνύομεν, ἀλλ' ὅπως μὴ τὸ σὸν πάθος ἡμῖν διαβολὴν ἐνέγκῃ, καὶ δόλῳ δόξωμεν, ὡς ἀρετῇ μὴ δυνάμενοι, κατεργάσασθαι τὸν πόλεμον. »

Ἐντυχὼν δὲ τούτοις τοῖς γράμμασιν ὁ Πύρρος, καὶ τὴν ἐπιβουλὴν ἐξελέγξας, τὸν μὲν ἰατρὸν ἐκόλασε, Φαβρικίῳ δὲ καὶ Ρώμαίοις ἀμοιβὴν ἐδωρεῖτο προῖκα τοὺς αἰχμαλώτους· καὶ πάλιν ἔπεμψε τὸν Κίνεαν διαπραξόμενον αὐτῷ τὴν εἰρήνην.

4° Histoire et Géographie.

I. *Histoire romaine.* — Exposer très brièvement ce qui est arrivé d'important dans l'empire romain, depuis l'abdication de Dioclétien jusqu'à la mort de Constantin le Grand : *a.* le partage de l'empire après la retraite de Dioclétien; *b.* les événements par suite desquels Constantin demeura seul maître de l'empire; *c.* ce qu'il fit de plus remarquable

depuis cette époque jusqu'à sa mort. (*N. B.* Les dates importantes seulement seront indiquées.)

II. *Histoire du moyen âge.* — Dire brièvement quand et comment la race des Mérovingiens fut détrônée et remplacée chez les Francs par celle des Carlovingiens.

III. *Géographie ancienne.* — Nommer les provinces de l'empire romain qui, dans le Ier siècle de notre ère, s'étendaient en Afrique le long de la Méditerranée, et en Europe, sur la rive droite du Danube, en ajoutant pour ces dernières les noms modernes.

IV. *Géographie moderne.* — Nommer les grands fleuves de la Russie d'Europe et de la Russie d'Asie, en indiquant leur source et leur embouchure, la direction de leur cours, et les villes remarquables qu'ils arrosent.

Lauréats.

LAURÉATS.			ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS		
				en thème latin et version latine (maximum : 60).	en version grecq., hist. et géograph. (maximum : 40).	Total (maximum : 100).
1er prix.		Adolphe Van Engelen, de Gand	Athénée de Gand.	48	35 1/2	83 1/2
2e	id.	Victor Desguins, de Marienbourg	Id. d'Arlon.	47 1/4	34 1/2	81 3/4
3e	id.	Frédéric Hennebert, de Tournai	Id. de Tournai.	45 1/2	36	81 1/2
4e	id.	Paul Putzeys, d'Arlon	Id. de Bruxelles.	40 3/4	36	76 3/4
1er accessit.		Arthur Dubois, de Gouy-lez-Piéton	Collège de Nivelles.	40 1/2	36	76 1/2
2e	id.	Émile Banning, de Saint-Trond	Id. de Saint-Trond.	41 1/4	35	76 1/4
3e	id.	Léon Donckier, de Liège	Athénée de Liège.	42 1/2	33 1/2	76
4e	id.	Léon Dolez, de Mons	Id. de Mons.	41	32 3/4	73 3/4
		Alphonse Rummens, de Louvain	Id. de Bruxelles.	41 3/4	32	73 1/4
5e	id.	Henri-Joseph De Brouckere, de Roulers.	Id. de Gand.	43	30	73
6e	id.	Oscar Max, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	43	29 1/2	72 1/2
		Sigismond Michalowski, de Gand	Id. d'Anvers.	42	30 1/2	72 1/2
7e	id.	Jean De la Rocca, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	41	30	71
8e	id.	Ernest Discailles, de Tournai	Id. de Tournai.	40 3/4	30	70 3/4
		Joseph Ghysens, d'Eysden	Collège de Saint-Trond.	39 1/2	31 1/4	70 3/4
9e	id.	Adolphe Sarton, de Hal	Athénée de Mons.	39 3/4	30 1/2	70 1/4
10e	id.	Auguste Criquellion, de Chièvres	Collège d'Ath.	34 1/2	35	69 1/2
11e	id.	Louis Symon, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	38 1/4	31	69 1/4
12e	id.	Winand Grandprez, de Stavelot	Collège de Saint-Trond.	39 1/2	29	68 1/2
13e	id.	Oscar Hackin, de Liège	Athénée de Liège.	36 3/4	31	67 3/4
14e	id.	Emile Hennequin, de Liège	Id. de Gand.	43 3/4	23 1/4	67
		Alphonse Marsigny, de Mons	Id. de Mons.	40	27	67
15e	id.	Adolphe Cossée, de Mons	Id. id.	39	27 1/2	66 1/2
16e	id.	Jules Vrancken, d'Anvers	Id. d'Anvers.	39	26 1/2	65 1/2
17e	id.	Germain Dusausoy, de Nivelles	Collège de Nivelles.	37 1/4	28	65 1/4
18e	id.	Prosp. Vandenkerkhoven, de Bruxelles.	Id. d'Ath.	39	26	65
1re mention honorable.		Hubert Van Nuvel, d'Enghien	Id. d'Enghien.	36	28 1/2	64 1/2
		Alfred Convert, de Tournai	Athénée de Bruxelles.	41	23 1/2	64 1/2
2e	id.	Nestor Nicaise, de Beauraing	Collège de Dinant.	36	28	64

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Victor Doutreloux . .	Collège de Herve.	59 3/4	Cés. Vandenkerkhoven.	Athénée de Tournai.	54 3/4
Alphonse Bertrand. .	Id. de Dinant.	59 1/2	Armand De Pitteurs .	Id. de Bruxelles	54 1/2
Édouard Delhaize . .	Id. de Nivelles.	59 1/4	Emile Vanderhagen .	Id. id.	54 1/2
Joseph Thonet . . .	Athénée de Bruxelles.	59 1/4	Charles Vanhove . .	Id. id.	54 1/2
Ursmar Aelbrecht . .	Collège de Louvain.	58 1/4	Léon Brouwet . . .	Collège d'Ath.	53 3/4
Lucien Caufriez. . .	Athénée de Mons.	58 1/4	Victor Groulard. . .	Athénée de Liège.	53 1/2
Édouard Van Sulper .	Id. d'Anvers.	58 1/4	Joseph Linskens . .	Id. de Mons.	53 1/2
Alexandre Hubert . .	Collège de Tongres.	58	Edouard Soupart . .	Collège de Dinant.	53 1/2
Alphonse Van Camp .	Athénée de Bruxelles.	58	Alexandre Delegrange.	Athénée de Tournai.	53 1/4
Florent Beaulieu . .	Id. de Liège.	57 3/4	Henri Libert. . . .	Id. de Hasselt.	52 1/2
Léon Humblet . . .	Collège de Herve.	57 1/2	Nicolas Meyers . . .	Collège de Louvain.	52 1/4
Eugène Iweins . . .	Collège d'Ypres.	57 1/2	Auguste Bayet . . .	Athénée de Liège.	52
Édouard Mistler . .	Athénée d'Anvers.	57 1/2	Louis Ancion . . .	Id. id.	51 1/2
Gustave Spanooghe .	Id. de Bruxelles.	56 3/4	Edouard Reghem . .	Id. de Bruxelles	51 1/2
Charles Deliége. . .	Id. id.	56 1/2	Xavier Pousseur . .	Collège de Dinant.	51 1/4
Charles Laurent . .	Id. de Gand.	56 1/4	Théophile Dekeyser .	Athénée de Gand.	50 3/4
Jean Stevens . . .	Collège de Tongres.	56 1/4	Franç.-Joseph Baltus.	Collège de Virton.	50 1/2
Victor Evrard . . .	Id. de Dinant.	55 3/4	Louis Descamps . .	Athénée de Mons.	50 1/4
Emile Hippert . . .	Athénée d'Arlon.	55 1/2	Joseph Jeanty . . .	Collège de Virton.	50
Hippolyte Rolin. . .	Id. de Gand.	55 1/4	Armand Muller . . .	Athénée de Liège.	50
Eugène Charon . . .	Id. de Bruxelles	54 3/4			

Travail de l'élève Adolphe-Joseph Van Engelen.

Thème latin. — Alexander magnus.

Tunc illum vidi Alexandrum, qui postea terrarum orbem miratione et luctu implevit. Decem et octo annos natus erat, sibique multis præliis famam jam conciliaverat. Athenas ingressus est, in superbo equo sedens, qui Bucephalus vocabatur, a nullo ante eum domari potuerat tredecimque talentis constiterat.

Mox de Alexandro tantum sermo fuit. Propter dolorem quo afficiebar, ejus mores ac ingenium propius inspicere non potui. Atheniensis quidam, qui diu in Macedonia commoratus erat, postea a me interrogatus : hic princeps, inquit, cum magno ingenio multisque animi dotibus inexplebilem discendi cupidinem jungit. Amænissimo sermone, alta mente excelsoque animo praeditus est. Natura omnium virtutum semina ei dedit, elementaque Aristoteles evolvit. Sed inter tot animi dotes, viget funesta quædam ipsi forsitanque humano generi cupido : hæc est nimia summi imperii cupiditas quæ eum noctem atque diem agitat. Ejus oculis, vultu, sermone, minimisque etiam factis ita perspicitur, ut illorum animos qui eum adeunt verecundia et timor occupent. Solus omnium terrarum orbis dominus, unusque omnes hominum scientias doctus esse vellet.

Travail de l'élève Frédéric Hennebert.

Version latine. — Guerre des Romains contre le roi Pyrrhus.

Après une première victoire, Pyrrhus, voyant ce que c'était que le courage des Romains, désespéra de les vaincre par les armes, et eut recours à la ruse. En effet, il fit brûler les morts ; traita les captifs avec douceur, et les rendit sans exiger de rançon : puis, ayant envoyé des ambassadeurs à Rome, il s'efforça, par tous les moyens possibles, de se faire

admettre à l'alliance des Romains. Mais dans la paix comme dans la guerre, dans les camps comme à Rome, partout brillèrent la vertu et le courage des Romains. Quels hommes, en effet, que ceux qu'on nous apprend avoir été écrasés par les éléphants, dans la première bataille? Toutes leurs blessures étaient à la poitrine : quelques-uns gisaient au milieu de leurs ennemis : tous ils avaient l'épée à la main, la menace était demeurée empreinte sur leurs visages, et dans la mort elle-même, leur fureur vivait encore. Et quelle grandeur dans ce Sénat? Lorsque, chassés de Rome avec leurs présents à la voix d'Appius l'aveugle, les envoyés, répondant à leur maître, qui leur demandait ce qu'ils pensaient du séjour des ennemis, avouaient que la ville leur avait paru un temple, et le Sénat une assemblée de rois. Et les généraux, eux aussi, comme ils furent nobles? soit dans les camps, lorsque Curius renvoya le médecin de Pyrrhus, qui venait lui offrir de lui vendre la tête de son roi; et que Fabricius rejetta la part de l'empire que le monarque lui offrait : soit dans la paix, quand Curius préférait ses pénates d'argile à tout l'or des Samnites. Qui pourrait donc s'étonner qu'avec de telles mœurs, et des soldats si valeureux, l'Empire romain ait été vainqueur?

Travail de l'élève Paul Putzeys.

Version grecque. — Voici comment cette lettre était conçue :

« Caius Fabricius et Quintus Æmilius, consuls Romains, au roi Pyrrhus; salut.

Tu n'es pas heureux, nous semble-t-il, dans le choix de tes amis et de tes ennemis : quand tu auras lu la lettre qui nous a été envoyée, tu reconnaîtras que tu fais la guerre à des gens de biens, à des hommes vertueux, tandis que tu accordes ta confiance à des scélérats. Si nous te donnons avis du danger qui te menace, ne crois pas que ce soit pour gagner tes bonnes grâces; nous voulons seulement que la calomnie ne puisse nous accuser de ta mort, et qu'on ne pense pas que ne pouvant finir la guerre par notre seule courage nous y ayons mit fin par un crime. »

Quand Pyrrhus eût lu les deux lettres et qu'il se fut ainsi assuré des projets de son médeçin, il le fit punir et, en retour du service qu'on lui avait rendu, il renvoya sans rançon les prisonniers à Fabricius et aux Romains, et Cinéas se rendit une seconde fois à Rome pour obtenir la paix pour son maitre.

C^bis. TROISIÈME (*Concours spécial de flamand*).

7 établissements concurrents. — 42 élèves inscrits : 37 concurrents.

NARRATION (quatre heures).

De naemdag van moeder. — Een vyftienjarige jongeling verhaelt in eenen brief aen zyne zuster, die afwezig en op de Kostschool is, hoe hy en zyn jongere broeder, met hunne twee andere zustertjes en geheel het huisgezin, den naemdag van moeder gevierd hebben. Daer de moeder Margarita heet, zal het feest den 10^den van de maend Juny plaets gehad hebben. Naer de plaets (by voorbeeld een dorp), en den staet of rang der familie, die men onderstelt, kan men er nog andere persoonen (de geburen, de pastoor, enz.) laten deel in nemen.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Adolphe Van Engelen, de Gand.	Athénée de Gand.	73
Accessit. Henri-Joseph De Brouckere, de Roulers . .	Id. id.	66
1re ment. hon. Hector De Knuyt, de Bruges	Id. de Bruges.	62
2e id. Antoine Vander Capellen, de Hasselt . .	Id. de Hasselt.	61

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Jules Vrancken	Athénée d'Anvers.	56
Edouard Mistler	Id.	56

Travail de l'élève Adolphe-Joseph Van Engelen.

DE NAEMDAG VAN MOEDER.

Lieve zuster, hoe spyt het my dat gy hier gisteren niet tegenwoordig geweest zyt! wat vermaek! ik kan het u byna niet beschryven; dags te voren hadden wy alles bereid om de naemdag van moeder wel te vieren de groote kamer hadden wy gansch met bloemkransen versierd; al wat de lente opbrengt hadden wy er toe gebruikt.

Nauwelyks was zy binnen getreden, of ons jongste broedertje las haer een gedichtje, door den schoolmeester daertoe opgesteld. Het was zeer aendoenlyk en de tranen rolden over de wangen van moeder, als zy de zoete woorden hoorde welke haer jongste zoontje haer toesprak. Onze twee zustertjes boden dan hun geschenk aen; zy hadden er lang aen gewerkt; maer ook was het schoon. Hare blydschap is onzeggelyk; zy verwachtten sedert lang dien dag met ongeduld, om moeder hare groote liefde op nieuw te bewyzen; zy reikten haer een tafeltapyt aen; de hoeken zyn met bloemen bestikt; en eene krans palmen maekt de randen uit; in het midden, tusschen roozen en andere bloemen, staet de eerste letter van moeder's naem; zy loonde haren vlyt met een kusje. Vader had eenige geburen tot het feest uitgenood; deze kwamen dan binnen en hunne gelukswenschen waren voor moeder een nieuw bewys van de achting die hare dorpgenooten voor haer hebben; ik had haer niets aen te bieden dan de belofte, op het einde van dit jaer meer pryzen dan verledene mael te behalen; de pastoor was ook verzocht: wy beminnen hem allen zoo zeer dat wy hem by geen feest kunnen ontberen; gy weet hoe goedaerdig hy is, welke liefde hy ons immer betoond heeft; hy wenschte moeder alle soorten van geluk en deelde onze algemeene vreugde mede; zoohaest hy het tafelkleed bemerkt had en wist wie het vervaerdigd had, prees hy onze zustertjes over hare vordering in de vrouwenhandwerken; hy bewees de spyt die hy over uwe afwezigheid gevoelde; zy heeft moeder nogtans niet vergeten, antwoordde ik, en aenstonds haelde ik het geschenk dat gy voor moeder's naemdag gezonden hebt en dat ik haer nog niet getoond had; zy werd door uwe zorg gansch bewogen : het lieve kind, zegde zy, ofschoon zy ver van ons is, vergeet zy ons niet. Dan traden wy in de eetzael; vader had er eene vaes met eenen bloemruiker gezet welke hy gekocht had; dan hebben wy op de gezondheid van moeder gedronken; en na het eetmael hebben wy het feest vrolyk geeindigd met het roepen van : Lang leve moeder.

D. PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

9 établissements concurrents. — 43 élèves inscrits : 33 concurrents.

1° Sections réunies (six heures).

a. *Langue française.* — Lettre à un père pour le consoler de la mort d'un de ses fils qui était à peine sorti de l'adolescence et qui avait fait concevoir de lui les plus belles espérances.

b. *Traduction du français, soit en anglais, soit en allemand.* — Le berger et le troupeau. — Quand vous voyez quelquefois un nombreux troupeau qui, répandu sur la colline vers le déclin d'un beau jour, paît tranquillement le thym et le serpolet, le berger soigneux et attentif est debout auprès de ses brebis; il ne les perd pas de vue, il les suit, il les conduit; si elles se dispersent, il les rassemble; si un loup avide paraît, il lâche son chien qui le met en fuite; il les nourrit, il les défend. Quels soins! quelle vigilance! quelle servitude! Quelle condition vous paraît la plus délicieuse et la plus libre, ou du berger, ou des brebis? Le troupeau est-il fait pour le berger, ou le berger pour le troupeau? Image naïve des peuples et du prince qui les gouverne, s'il est bon prince.

c. *Histoire nationale.* — Faire un résumé très succinct des principaux événements du règne de Charles le Téméraire. (Ce résumé doit former une narration suivie et rapide, qui commencera à la *Ligue du Bien public,* deux ans avant la mort de Philippe le Bon. Les

principaux traits du caractère de Charles le Téméraire y trouveront une place. Les dates importantes y seront indiquées.)

Lauréat.

Mention honorable : Ernest Magis, de Liège, élève de l'athénée de Liège, qui a obtenu 60 points sur 100.

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Joseph De Tilly. . .	Athénée de Tournai.	58	Henri Mistler. . . .	Athénée d'Anvers.	52
Pierre De Baeremacker.	Athénée de Mons.	54	Prosper Beaudrihaye.	École industrielle et littéraire de Verviers.	51
Victor Despret . . .	Athénée de Bruxelles.	54	Jules Talbot	Id.	50
Louis Lefebvre . . .	Athénée de Tournai.	53			

2° SECTION SCIENTIFIQUE.

12 établissements concurrents. — 30 élèves inscrits : 28 concurrents.

ÉPREUVE ÉCRITE (six heures).

I. Exposer la théorie des permutations, arrangements et combinaisons.

II. Exposer le volume d'un tétraèdre en fonction des arêtes supposées connues. On suppose égales entre elles les trois arêtes partant du sommet.

III. Résoudre le triangle dont on connaît un angle, la hauteur correspondante, et la différence des segments que cette hauteur détermine sur le côté opposé.

IV. Rechercher la relation qui existe entre les trois angles et un côté d'un triangle sphérique.

Approprier cette relation au calcul logarithmique pour le cas où le côté serait inconnu.

V. Deux tangentes à une hyperbole se meuvent de manière à rester constamment parallèles à un système de cordes supplémentaires : quel est le lieu géométrique de leurs points d'intersection ?

ÉPREUVE ORALE.

Les questions n'ont été imprimées dans aucun recueil.

Furent admis à l'épreuve orale : 2 élèves du collège de Nivelles, 2 de l'athénée de Mons, 2 de l'athénée de Liège, 1 de l'athénée de Namur, 1 de l'athénée de Gand, 1 de l'athénée de Bruges.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.		
			Épreuve écrite (60 points).	Épreuve orale (40 points).	Total (100 points).
1er prix (prix d'honneur).	Emile Daloze, de Buzet . .	Collège de Nivelles.	56	34	90
2e id.	Augustin Cambier, de Mons	Athénée de Mons.	51	34	85
	Charles Capette, de Saint-Géry	Collège de Nivelles.	50	35	85
1er accessit.	Emile Harzé, de Liège.	Athénée de Liège.	50	30	80
	Léopold Brasseur, de Liége	Id.	49	31	80
2e id.	Charles Jacob, de Nanine.	Athénée de Namur.	53	25	78
3e id.	Pierre De Baeremacker, de Termonde.	Athénée de Mons.	49	28	77
	Alfred Van Aelbroeck, de Gand. . .	Athénée de Gand.	45	32	77
4e id.	Léopold Poodts, de Bruges	Athénée de Bruges.	49	19	68

ÉLÈVES QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS DANS L'ÉPREUVE ÉCRITE.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Henri Mistler . . .	Athénée d'Anvers.	44	Prosper Beaudrihaye.	École indust. et litt. de Verviers.	37
Joseph Remont. . .	Athénée de Liège.	41	Joseph De Tilly. . .	Athénée de Tournai.	35
Auguste Renard . .	Athénée de Namur.	41	Nicolas Baise . . .	Athénée de Hasselt.	35
Xavier Boucan. . .	Collège de Nivelles.	39	Jean Wattiaux. . .	Collège de Charleroi.	33
Onésime Hulin. . .	Athénée de Mons.	39			

3° SECTION INDUSTRIELLE (six heures).

3 établissements concurrents. — 6 élèves inscrits : 6 concurrents.

Chimie. — Décrire les propriétés de la chaux, son état naturel, sa préparation et ses usages.

Mécanique. — Rechercher l'expression du travail (l'équation du travail) d'une force constante F qui agit sur un mobile dont le poids est *p*, dans la direction de sa vitesse initiale. (On expliquera les termes de l'équation, et on l'appliquera au cas où le mobile descendrait, par l'effet de son poids, le long d'une courbe quelconque.)

Géométrie descriptive. — Dire en quoi consiste le problème général de la perspective.

Énoncer les principes fondamentaux de la perspective.

Tracer la perspective d'une pyramide régulière à base triangulaire. L'un des côtés de cette base est parallèle au tableau.

Économie politique. — Qu'entend-on, en économie politique, par richesses?

Comment l'industrie commerciale produit-elle de l'utilité?

Lauréat.

Mention honorable : Ferdinand Bischoffsheim, de Bruxelles, élève de l'athénée de cette ville (61 points sur 100).

Aucun des autres concurrents de cette section n'obtint la moitié des points.

4° SECTION COMMERCIALE (six heures).

8 établissements concurrents. — 23 élèves inscrits : 20 concurrents.

Sciences commerciales. — Changes. — Le change sur Amsterdam étant à 1/4 p.c. avance, que vaut à Anvers un effet à présentation sur Amsterdam de 100 florins? (5 points.)

Fonds publics. — L'action métallique d'Autriche de 1,000 florins vaut à Amsterdam 81 1/2 p. c., avec 1/4 p. c. de commission; à Anvers, 35 p. c., avec 1/8 p. c. de commission; le change sur Amsterdam est à 3/4 p. c. perte. Dans laquelle des deux places le banquier de Bruxelles achète-t-il le plus avantageusement? Le pair de l'action est à Amsterdam de 1,250 florins P. B., à Anvers de 2,540 francs (10 points).

Droit commercial. — Quelles personnes sont réputées commerçantes? (5 points.)

Quelles différences y a-t-il entre la société anonyme et la société en commandite? (5 points.)

Qui supporte les risques de la marchandise expédiée par le vendeur à l'acheteur? (10 points).

Commerce. — Quelles sont les fonctions du courtier en marchandises? (5 points).

Géographie commerciale. — Pour quels pays les lins de la Belgique sont-ils exportés? (5 points.)

Vers quels pays la fonte et le fer belges sont-ils exportés? (5 points.)

De quels pays la Belgique reçoit-elle ses vins? (5 points.)

Histoire industrielle. — Exposez les causes du développement de l'industrie houillère au XIXe siècle. (10 points.)

Quelle a été l'influence sur l'industrie belge des entraves que mettait l'Angleterre à l'exportation des machines? (10 points.)

Chimie. — Décrire les propriétés de la dextrine, ses usages et sa préparation.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1re ment. hon. Théodore Davy, de Bruxelles. . . .	Athénée de Bruxelles.	61
2e id. Auguste Moreau, de Quaregnon. . .	Athénée de Mons.	60

L'élève Guillaume Hoorickx, de l'athénée de Bruxelles, obtint 54 points.

E. TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

17 établissements concurrents. — 147 élèves inscrits : 137 concurrents.

1° Matières littéraires (six heures).

Narration française. — Les pêcheurs. — Des pêcheurs, après toute une nuit d'un travail pénible et infructueux, tirant une dernière fois leur filet et le trouvant fort lourd, crurent qu'il renfermait beaucoup de poissons et se livrèrent à une joie excessive, faisant déjà des projets pour employer l'argent qu'ils en auraient; mais, n'ayant trouvé qu'une grosse pierre au lieu de poissons, leur désespoir fut aussi grand qu'avait été grande leur joie. — Réflexions au sujet de cette joie et de ce désespoir.

Thème flamand ou allemand [1]. — Origine de la fable. — La fable est née en partie de l'histoire sainte. La famille de Noé, instruite parfaitement de la religion par ce saint patriarche, conserva quelque temps le culte du vrai Dieu dans toute sa pureté. Mais bientôt la diversité des langues produisit l'altération du culte. Cependant la tradition des grands événements fut conservée parmi tous les peuples avec des traces de vérité tout à fait reconnaissables.

Histoire et géographie. — *A.* Histoire : 1. Lycurgue; 2. Solon; 3. Alexandre le Grand; 4. Marius; 5. Constantin le Grand; 6. Charlemagne; 7. Guillaume le Bâtard ou le Conquérant. Dire la patrie de ces personnages, l'époque où ils vivaient, et ce qui les a rendus célèbres.

B. Géographie : 1. La Loire; 2. L'Elbe. Source et embouchure de ces fleuves. Direction de leur cours. Pays qu'ils traversent. Villes principales qu'ils arrosent.

Nom et direction des chaînes de montagnes qui bornent ou traversent l'Indoustan.

2° Matières scientifiques (six heures).

Sciences commerciales. — Comptes courants. — Dufrêne vous a fourni, le 15 janvier, 12 barriques de vin à 95 francs, payables à 3 mois; le 1er février, 2 pipes huile à 650 francs, valeur au comptant; le 20 février, 8 barriques de vin à 220 francs, payables à 30 jours. Vous lui avez remis, le 2 février, 2,000 francs en espèces; le 15 mars, 2,000 francs en un effet sur Paris au 20 mars; le 1er avril, 500 francs en espèces. On demande le compte courant et d'intérêts de Dufrêne arrêté au 30 avril.

Algèbre. — Résoudre, avec explication, l'équation $x^2 + px = q$. Rechercher de quelle manière les quantités p et q se composent au moyen des racines de cette équation.

[1] En allemand, pour les athénées des provinces flamandes; en flamand ou en allemand, au choix des élèves, pour les athénées des provinces wallonnes.

Géométrie et trigonométrie. — Calculer le volume d'un tronc de pyramide à bases parallèles, dont la hauteur est de 2^m40 ; la grande base a 2^m56 de surface, et l'un des côtés de cette base est à son homologue de la petite, dans le rapport de 4 à 3.

Résoudre le triangle dont on connaît deux côtés et l'angle opposé à l'un de ces côtés.

Physique. — Sur quel principe reposent les aréomètres ?

Décrire l'aréomètre de Nicholson et la manière de s'en servir pour la détermination des poids scientifiques.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Matières littéraires (max. : 55).	Matières scientifiques (max. : 45).	Total (max. : 100).
1er prix. Émile Bogaerts, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	53	28	81
2e id. Alphonse Coddé, de Boom	Id. id.	41 1/2	32	73 1/2
3e id. Charles Bartelous, de Bruxelles.	Athénée de Bruxelles.	37 1/4	36	73 1/4
4e id. Adolphe Firket, de Liège	Id. de Liège.	41	32	73
Accessit. Albert Demanet, de Gosselies	Collège de Nivelles.	34 3/4	34	68 34
1re ment. hon. Frédéric Tandel, de Bruxelles	Athénée d'Arlon.	26 3/4	38	64 3/4
2e id. Désiré Zimmer, de Jodoigne	Id. de Bruxelles.	35 1/2	26	61 1/2
3e id. Constant Bogaerts, d'Anvers	Id. d'Anvers.	42	18	60
3e id. Édouard Olivier, d'Anlier	Id. d'Arlon.	23	37	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Matières littéraires.	Matières scientifiques.	TOTAL.
Émile Hupez	Athénée de Mons.	31 1/4	27	58 1/4
Aloïs Kleintjens	Collège de Tongres.	28	30	58
Ferdinand Carbotte	Id. de Huy.	26 1/2	31	57 1/2
Émile Joujon	Id. id.	26 1/2	30	56 1/2
Oscar Schanus	Athénée de Liège.	35 1/2	21	56 1/2
Hippolyte Legros	Id. d'Arlon.	27 3/4	28	55 3/4
Auguste Vellut	Id. de Bruxelles.	33 1/4	22	55 1/4
Victor Juste	Id. de Mons.	24	31	55
Lambert Dens.	Id. de Hasselt.	30 1/2	24	54 1/2

Travail de l'élève Émile Bogaerts.

1° *Narration française.*

LES PÊCHEURS.

Pendant une nuit calme et sereine, des pêcheurs avaient détaché leur barque, et s'étaient éloignés de la côte pour jeter leurs filets. Jamais ils n'avaient joui d'une nuit plus belle ni plus favorable à la pêche : la lune brillait de tout son éclat dans un ciel parsemé d'étoiles ;

une légère brise venait de temps en temps jouer dans leur voile, et la mer calme et bleue, s'étendait autour d'eux comme un vaste miroir.

Cependant, les pêcheurs avaient déjà laissé pendant quelque temps leurs filets dans l'eau ; ils les retirèrent, mais n'y trouvèrent que quelques petits poissons, qu'il ne valait pas même la peine de prendre. Plusieurs fois de suite, les filets jetés et retirés, donnèrent un résultat également insignifiant. Ceci contraria les pêcheurs qui ne manœuvraient plus que machinalement, et ne s'attendaient point à un meilleur résultat. Cependant, quelques instants après la curiosité poussa l'un d'eux à examiner les filets ; mais, voulant les retirer, tous ses efforts furent inutiles, et il dut avoir recours à l'aide de ses compagnons.

« Par S[t] Pierre, dit-il, nous voilà bien dédommagés de notre longue attente ; je parie que nous avons de quoi charger entièrement notre barque. »

« Ne vous l'avais-je pas dit, répond son compagnon, que la fortune vient tôt ou tard. »

«« Au moins nous ne devrons point aller au village avec une bourse vide comme dimanche dernier, dit le troisième. Il me semble déjà entendre les écus sonner dans ma poche. »»

Pendant qu'ils se livraient ainsi à la joie, le filet arriva à la surface de l'eau. Une masse lourde vient frapper le côté de la barque ; les pêcheurs s'étonnent, regardent, retirent le filet, et reconnaissent qu'ils n'ont pêché qu'une grosse pierre.

Pleins de colère et de désespoir, ils rejettent la pierre fatale, et, mécontents de leur pêche, ils se dirigent en murmurant vers le rivage.

Combien d'hommes ne trouve-t-on point dans le monde, qui se réjouissent pour une pierre, et qui bâtissent des palais sur un sol imaginaire. Mais quand ils s'aperçoivent que le bonheur qu'ils ont rêvé, s'évanouit avant même d'en avoir joui, ils accusent la fortune d'inconstance, et ne songent point qu'ils devraient s'accuser eux-mêmes d'avoir été assez aveugles pour considérer comme réel, un bonheur qui n'était pas même probable.

2° *Thème allemand.*

URSPRUNG DER FABEL.

Die Fabel ist theils aus der heiligen Geschichte entsprungen. Die Familie Noes, welche dieser heilige Erzvater von der Religion vollkommen unterrichtet hatte, bewahrte einige Zeit die Verehrung des wahren Gottes in ihrer ganzen Reinheist. Aber bald verursachte die Verschiedenheit der Sprachen die Verfälschung des Gottesdienstes. Doch wurde die Sage der grossen Ereignisse bei den Völkern mit Spuren der Wahrheit beibehalten, welche ganz kennbar sind.

3° *Histoire.*

1. Lycurgue était Spartiate et vécut au VII[e] siècle av. J. C.

Ce fut lui qui donna des lois à Lacédémone. La première qualité requise à Sparte, était l'amour de la patrie ; et à cette seule vertu, furent sacrifiés les sentiments les plus naturels à l'homme : l'amour maternel, l'amour paternel et l'amour filial. Lycurgue voulut rendre ses concitoyens vertueux, par la pauvreté et la sobriété. La monnaie était de fer ; la nourriture détestable ; le vol était permis, pourvu qu'on ne se laissât point attraper. La législation de Lycurgue développe toutes les qualités militaires et étouffe tout sentiment de la nature, toute tendance vers les sciences et les belles lettres.

2. De même que Lycurgue donna des lois à Sparte, Solon en donna à Athènes, sa patrie. La législation de Solon diffère de celle de Lycurgue, en ce qu'elle va droit à un but opposé. Elle développera tous les sentiments nobles, inspirera du goût pour tout ce qui est du domaine des sciences, des beaux-arts. A peine Solon eut-il donné ses lois, qu'il se fit promettre par ses concitoyens de ne point les transgresser jusqu'à ce qu'il revint. Solon partit, ne retourna plus dans sa patrie, et, pour ne point délier les Athéniens de leur serment, il ordonna qu'après sa mort, on jetât ses cendres à la mer.

3. Alexandre-le-Grand, fils de Philippe de Macédoine et d'Olympias, est le plus grand conquérant qui ait jamais existé. Il vécut au 4[e] siècle av. J. C. et eut pour maître Aristote. Aussitôt qu'il fut monté sur le trône, il entreprit une expédition contre les Thraces, les Illyriens, les Triballes et les Gètes, et les vainquit. La Grèce le craignait. Les Thébains,

ajoutant foi à la nouvelle qu'il a péri dans un combat contre les Gètes, se déclarent indépendants; mais aussitôt Alexandre se présente devant Thèbes, la détruit et n'épargne que la maison du poète Pindare. Après que la Grèce fut pacifiée, Alexandre tourna ses armes contre le roi de Perse, Darius. Il passe en Asie, rencontre l'armée perse sur les bords du Granique et la bat; il se rend à Sardes et à Ephèse, passe en Phrygie où il rompt le nœud gordien, passe heureusement le pas de Cilicie, bat l'armée perse à Issus et se dirige sur la Phénicie. Tyr lui ferme ses portes et est prise d'assaut après un siége de 7 mois. Le grand prêtre Jaddus va au-devant du vainqueur et sauve Jérusalem. Gaza est prise et son gouverneur traîné autour de la ville. Alexandre se rend ensuite en Egypte où il est reçu comme un libérateur; il passe les déserts de la Libye, va au temple de Jupiter-Ammon, fonde Alexandrie et retourne en Asie. L'armée perse est vaincue à Arbelles et Darius est tué. Une autre victoire lui livre Suze, Babylone et Persépolis. De là, il se rend en Bactriane, et en Sogdiane, où il soumet tout. L'armée macédonienne passe l'Indus, vainct Porus, auquel Alexandre rend ses états; mais l'armée refuse d'aller plus loin; elle descend l'Indus jusqu'à son embouchure. Là, Alexandre trouve sa flotte, qui côtoie la côte pendant que lui il s'avance par terre. Il arrive à Persépolis; à Suze, il épouse Statira et il meurt à Babylone à l'âge de 33 ans (331).

4. Marius, citoyen obscur d'Arpinum, devint le rival de Sylla. Elu général, il vainquit les Cimbres et, au sujet d'un triomphe, il se brouilla avec Sylla. Ces deux hommes faisaient tous les jours de nouvelles proscriptions. Enfin, Marius chassé de Rome, se cache d'abord dans les marais de Minturnes, et plus tard dans les ruines de Carthage. Etant revenu à Rome, il y fut assassiné.

5. Constantin le Grand vécut au 4e siècle après J. C. Il fut le premier empereur qui se fit Chrétien. En poursuivant l'usurpateur Maxence, il vit dans l'air une croix, qui lui promit la victoire. Il promit de se faire Chrétien et l'armée de Maxence fut exterminée. Sous son règne eurent lieu plusieurs événements en Gaule. Ce fut lui qui réalisa l'idée de l'établissement d'un empire romain d'Orient, et il fit bâtir Constantinople. (Ville de Constantin.)

6. Charlemagne vécut à la fin du 8e et au commencement du 9e siècle. Il était fils de Pépin le Bref, roi de France. Il conquit l'Aquitaine, fit une expédition contre la Bavière, détruisit le royaume des Lombards en 774, fit une expédition en Germanie et en 800 il se fit couronner empereur romain. Ainsi il rétablit l'empire romain d'Occident qui avait cessé d'exister depuis 476. Il mourut en 814. Charlemagne, célèbre par ses conquêtes l'est aussi par ses institutions. Il avait à sa cour des savants, et écrivit lui-même un code de lois connu sous le nom de : Capitulaires. Il avait aussi formé le projet de réunir par un canal le Rhin et le Danube.

7. Guillaume le Conquérant, fils de Robert le Diable, duc de Normandie, vécut au 9e siècle. Il fit la conquête de l'Angleterre, partagea ce royaume entre ses soldats et se fit aimer de ses sujets. Il gagna sur Harold la bataille d'Hastings. Il avait promis à son fils aîné de lui donner la Normandie après la conquête de l'Angleterre; mais il ne tint point sa promesse; son fils se révolta; il se rendit lui-même en Normandie pour le châtier et y mourut.

4° *Géographie.*

1. La Loire prend sa source dans les Cévennes, traverse les départements du Cher, de la Loire, de l'Indre et Loire, de la Loire Inférieure, de Maine et Loire, de Saône et Loire, et du Loiret. Elle passe à Tours, Rouen, Orléans, Blois, Nantes et Elbœuf et se jette dans l'Océan Atlantique.

2. L'Elbe prend sa source dans les montagnes de la Bohême traverse la Bavière, le Wurtemberg, d'autres petits états de l'Allemagne et se rend dans la mer du Nord. Les principales villes qu'on trouve sur son cours, sont Hambourg et Stettin.

3. Les montagnes de l'Indoustan appartiennent au système Indien. Les monts Himalaya séparent l'Indoustan du Tibet et du Boutan. Les Ghâtes Occidentales suivent toute la côte Occidentale et les Ghâtes Orientales se détachent des précédentes, traversent l'Indoustan de gauche à droite, se réunissent à l'Himalaya pour aller former d'autres chaînes dans l'Indo-Chine.

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.

A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

1° *Sciences historiques et philosophiques* [1].

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
Exposer et discuter le principe de la philosophie morale de Kant.			

2° *Philologie* [1].

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
Donner un court aperçu de la vie des philologues nés dans les anciennes provinces des Pays-Bas, depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, en appréciant les services rendus par eux à l'étude de l'antiquité.			

B. FACULTÉ DES SCIENCES.

1° *Sciences physiques et mathématiques* [2].

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
Dans quel cas peut-on déterminer le mouvement d'un point pesant dans un canal cylindrique?	Donner l'explication physique de la précession des équinoxes, de la mutation de l'axe terrestre et de la variation de l'obliquité de l'écliptique (cinq heures).	MM. Timmermans, professeur à l'université de Gand. Berghems, professeur à l'université de Bruxelles. De Cuyper, professeur à l'université de Liège. Pagani, professeur à l'université de Louvain. Steichen, professeur à l'école militaire.	(*Ex æquo.*) M. J.-Félix Dauge, de Bruxelles, élève ingénieur de l'école spéciale du génie civil de Gand; et M. Ern.-Jos. Rousseau, de Marche, candidat en sciences physiques et mathématiques, élève de l'université de Bruxelles (81 points sur 100).

2° *Sciences naturelles* [3].

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
Exposer les différences qui existent entre les radicaux multiples et les composés chimiques ordinaires, et faire l'histoire des principaux radicaux organiques.	Résumer les dernières recherches sur la production et la constitution des alcalis organiques artificiels (six heures).	MM. Mareska, prof. à l'université de Gand. Koene, id. de Brux. De Koninck, id. de Liège. Maertens, id. de Louvain. Stas, prof. à l'école militaire.	M. Ant.-Jean-Franç. Mazeman, de Bruges, élève ingénieur de l'école du génie civil de Gand (26 points sur 40).

C. FACULTÉ DE DROIT.

1° *Droit romain* [4].

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
Exposer la doctrine de l'emphytéon en droit romain, analyser les sources et discuter toutes les questions qui en découlent, en montrant jusqu'à quel point le droit romain sur cette matière peut servir à l'intelligence et au développement du droit moderne.			

2° *Droit moderne* [4].

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
Déterminer l'étendue du pouvoir communal en Belgique.			

[1] Aucun concurrent. — [2] Deux concurrents. — [3] Un concurrent. — [4] Aucun concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
D. FACULTÉ DE MÉDECINE.			
1° *Matières générales* [1].			
Établir le diagnostic différentiel du croup et de la laryngite striduleuse, et indiquer à quels signes on pourra reconnaître que la première de ces maladies vient compliquer l'autre.	Donner la description de la rage chez l'homme. Insister sur le diagnostic différentiel entre la rage et l'hydrophobie symptomatique. Quel est le traitement de la rage ? (cinq heures).	MM. Van Coetsen, prof. à l'université de Gand. Gluge, prof. à l'université de Bruxelles. Sauveur, prof. à l'université de Liège. François, prof. à l'université de Louvain. Vleminckx, président de lA'cadémie de médecine.	M. Étienne-Philippe Poirier, de Gand, candidat en médecine, élève de l'université de Gand (181 points sur 300).
2° *Matières spéciales* [2].			
Faire un mémoire pharmacologique et thérapeutique sur les antispasmodiques en général et sur chaque antispasmodique en particulier.			

[1] Un concurrent. — [2] Aucun concurrent.

Les mémoires de MM. Dauge, Rousseau, Mazeman et Poirier ne figurent pas dans les *Annales des Universités*.

Distribution des prix. — Rapport (compte rendu) officiel du concours de l'enseignement moyen.

Le discours d'usage fut prononcé par M. Loomans, professeur à l'université de Liège, qui parla de l'institution des grades scientifiques spéciaux à conférer par les universités.

En 1852 avaient disparu du compte rendu officiel les tableaux statistiques des moyennes obtenues par chaque établissement dans le concours de l'enseignement moyen. Ils devaient reparaître vingt-trois ans plus tard. (Voir chapitre XXXVI.)

En 1853, disparurent également les noms des professeurs des lauréats. On n'est pas revenu sur cette décision.

Table alphabétique.

I. *Enseignement moyen* (athénées et collèges).

I. *Enseignement moyen* (athénées et collèges). (Suite.)

II. *Enseignement universitaire.*

APPENDICE.

CONCOURS ENTRE LES ÉCOLES D'AGRICULTURE.

I. Section inférieure.

Arithmétique pratique et géométrie plane. Prix (partagé) : Alphonse Guérin, de Virelles, élève de l'école de Chimay ; Victor Bastin, de Gand, élève de l'école de Leuze.

Accessit : Augustin Gosselin, de Belœil, élève de l'école de Chimay.

Physique. Prix : Louis Jullien, de Barbençon, élève de l'école de Chimay.
Accessit : Constantin Mahieu, de Macon, élève de l'école de Chimay.
Chimie. Prix : Constantin Mahieu, id. id. id.
Accessit : Augustin Hesbeens, de Halmal, id. id.
Botanique. Prix : Charles Bivort, de Mondorff, id. de la Trapperie.
Accessit (non décerné).
Horticulture pratique. Prix (partagé) : Augustin Gosselin, Alphonse Guérin et Constantin Mahieu.
Accessit (non décerné).
Pratique agricole. Prix : Augustin Hesbeens.
Accessit : Augustin Gosselin.

II. SECTION MOYENNE.

Agriculture générale. Prix : Victor De Blochouse, d'Otrange, élève de l'école de Tirlemont.
Accessit : Pierre Vandeputte, de Leffinghe, élève de l'école de Thourout.
Nivellement. Prix : Henri Deroo, d'Oost-Roosebeke, élève de l'école de Thourout.
Accessit : Médard Van Thournout, de Passchendaele, élève de l'école de Thourout.
Zoologie et extérieur des animaux domestiques. Prix : Léopold Verleye, de Ghistelles, élève de l'école de Thourout.
Accessit : Henri Deroo.
Manipulations chimiques. Prix : François Maugin, de Sainte-Marie, élève de l'école de la Trapperie.
Accessit : Gustave Trigaux, de Muno, élève de l'école de la Trapperie.
Comptabilité. Prix (partagé) : Eugène Fouarge, de Clavier, élève de l'école de Leuze ; Henri De Roo.
Accessit (partagé) : Victor Mennen, de Sivry, élève de l'école de Chimay ; Florent Allard, de Chimay, élève de l'école de Chimay ; Léopold Denève, de Somergem, élève de l'école de Leuze.
Pratique agricole. Prix : Léopold Verleye.
Accessit : Léopold De Nève.

III. SECTION SUPÉRIEURE.

Agriculture générale et spéciale. Prix : Désiré Maubach, de Bruxelles, élève de l'école de Thourout.
Accessit : Édouard Benoot, de Thourout, élève de l'école de Thourout.
Technologie agricole. Prix (partagé) : Désiré Maubach ; Édouard Dewitte, de Leuze, élève de l'école de Thourout ; Auguste Philips, de Léau, élève de l'école de Tirlemont.
Accessit (non décerné).
Économie rurale. Prix : Juventin Derummier, d'Autreppe, élève de l'école de Thourout.
Accessit (partagé) : Édouard Dewitte ; Prosper Busso, de Bruxelles, élève de l'école de Tirlemont.
Analyse chimique. Prix : Désiré Maubach.
Accessit : Émile Maubach, de Bruxelles, élève de l'école de Thourout.
Hygiène, multiplication et amélioration des races des animaux domestiques : Prix : Désiré Maubach.
Accessit : Juventin Derummier.
Pratique agricole. Prix : Désiré Maubach.
Accessit : Juventin Derummier.



CHAPITRE QUINZIEME.

1854.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

A. Province d'Anvers.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

Ont concouru : les écoles du 4e ressort en entier, composé des deux cantons de Malines et du canton de Puers.

Ces écoles étaient au nombre de 20, comprenant 95 élèves.

38 concurrents furent admis à l'épreuve orale; 26 obtinrent les 3/5 des points. Le plus haut point obtenu fut 180 1/2 (sur 200).

B. Province de Brabant.

I. *Religion et morale.* — 1° Quels sont les motifs qui doivent nous porter à aimer Dieu? Comment prouvons-nous que nous aimons notre prochain comme nous-mêmes? Que nous ordonne Jésus-Christ par rapport à nos ennemis? 2° Comment Dieu donna-t-il sa loi aux Israélites? Quels sont les principaux péchés contraires à la justice?

II. *Orthographe et analyse grammaticale.* — L'habitude nous rend familiers certains objets que nous aurions admirés si nous les avions vus moins souvent, ou s'il eût été nécessaire d'aller au loin pour nous les procurer. Ainsi les voyageurs ont excité notre curiosité par le détail de quelques animaux que l'Amérique ou l'Asie a vus naître, tandis que d'autres restent insignifiants, parce que nous les avons constamment sous les yeux. Prenons, par exemple, l'araignée domestique et voyons si la description que les naturalistes nous en ont donnée ne semblerait pas celle d'un monstre inconnu.

La partie de la première phrase commençant par les mots : « l'habitude » et finissant par « moins souvent » doit être analysée grammaticalement.

III. *Calligraphie.* — Pour les trois lignes d'écriture en fin, la dernière phrase commençant par les mots : « prenons par exemple ».

IV. *Grammaire.* — Qu'appelle-t-on temps primitifs? Dites quels sont les temps formés du participe présent.

V. *Arithmétique.* — 1° Chaque jour qu'un ouvrier travaille, il gagne 4 1/2 francs et, soit qu'il travaille ou qu'il ne travaille pas, sa dépense journalière est de 3 1/8 francs; de cette manière il trouve qu'en 35 jours il a épargné 18 1/3 francs : combien de jours est-il resté sans travailler pendant ce temps? 2° Un fermier a 8 vaches laitières qui lui donnent cha-

cune 75 kilog. 580 gr. de beurre par année. On demande combien il en retirera s'il vend son beurre à raison de 75 centimes les 5 hectogrammes.

VI. *Système métrique.* — Qu'est-ce que le mètre cube? Comment le divise-t-on? Ecrivez en chiffres, 3 mètres cubes, 4 décimètres cubes, 48 centimètres cubes et 120 millimètres cubes.

VII. *Géographie.* — Décrire le cours de l'Escaut, en nommant les villes de notre pays qu'il arrose et les rivières qui y ont leur confluent?

VIII. *Histoire.* — Que savez-vous de Philippe le Beau, de son mariage et quel est le prince illustre qui naquit de ce mariage?

73 écoles des cantons de Wolverthem, Tirlemont et Jodoigne furent désignées pour le concours.

Des 52 concurrents du canton de Wolverthem, 18 obtinrent la moitié des points à l'épreuve écrite.

Des 58 concurrents du canton de Tirlemont, 3 obtinrent la moitié des points à l'épreuve écrite.

Des 69 concurrents du canton de Jodoigne, 36 obtinrent la moitié des points à l'épreuve écrite.

C. Province de la Flandre occidentale.

I. *Religion.* — 1° Welke zyn de Sacramenten die men moet ontvangen om zalig te worden? Welke zyn de Sacramenten die men moet ontvangen in staet van gratie? Welke zyn de Sacramenten die men maer eens in het leven mag ontvangen? 2° Welke zyn de uitwerksels *a.* van het Doopsel; *b.* van het Vormsel; *c.* van de Biecht? — Wie mag die Sacramenten bedienen? 3° Wat is de Paus, wat zyn de Bisschoppen, wat de Pastoors?

II. *Orthographe, écriture, analyse.* — Geschrift, taelkunde en spraekkundige ontleding der onderschrapte woorden. *Ware beschaefdheid is inderdaed het goud der samenleving; zy is de liefste gezellin der deugd,* en strekt dikwyls tot het beste behoedmiddel tegen vele ondeugden; omdat zy den geest eene kieschheid byzet, waerby alle ruwe vermaken smakeloos zyn.

III. *Arithmétique.* — Een pachter gaet naer de markt met 32 hectoliters 25 liters tarwe. Hy staet er aen zynen gebuer 6 hectoliters 75 centiliters van af, in ruiling tegen koolzaed volgens den marktprys; indien de tarwe aen 28 fr. 30 c. en het koolzaed aen 45 fr. 75 c. den hectoliter staet, met hoeveel geld en hoeveel koolzaed zal hy te huis komen, veronderstellende dat hy al zyne tarwe verkocht heeft?

IV. *Système métrique.* — Hoe berekent gy de lichamelyke of de kubieke maet; noemt derzelver veelvouden en onderdeelen? Vergeet de houtmaet niet.

V. *Géographie et histoire.* — 1° Wat is de Maes? Wat is de Leye? Beschryf den loop van deze wateren van aen hunnen oorsprong tot aen hunnen vloed in de zee; duid de landen en provinciën aen die zy doorloopen. 2° Geef eene kortbondige levensschets van Maria van Burgondië.

Les 1er, 2e et 5e ressorts concoururent. Ils comptaient 70 écoles.

Des 97 élèves appelés à concourir, 7 obtinrent des prix (80 points sur 100), 7 des accessits (60 points), 6 des mentions honorables (50 points).

D. Province de la Flandre orientale.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

Des 158 concurrents, 140 n'obtinrent pas 70 points sur 135; 7 seulement dépassèrent le chiffre de 85 points.

E. Province de Hainaut.

Épreuve orale. — *Lecture.* — *Explications.* — Les concurrents liront, dans la *Bible de l'Enfance,* les quinze premières lignes du chapitre intitulé : Parabole du figuier stérile. Ces quinze lignes se terminent par les mots : « vertus de votre âge ». Immédiatement après avoir lu ce passage, chaque concurrent en expliquera les mots suivants, compris dans le titre : *parabole* et *figuier stérile.* Il donnera le sens propre et le sens figuré du mot *figuier.*

Épreuve écrite. — I. *Langue maternelle.* — 1° Conjuguez au passé défini et à l'imparfait du subjonctif, les verbes suivants : *planter, venir, voir* et *répondre.* 2° Écrivez correctement, sous la dictée, les lignes suivantes, sur l'intempérance :

L'intempérance est un des vices qui engendrent le plus ordinairement la misère. Elle la produit par l'altération et par la dissipation des ressources. Elle affaiblit aussi la raison en dégradant le caractère. Malheureusement, dans les conditions inférieures de la société, l'homme condamné à des travaux pénibles, privé des jouissances de l'esprit, de *celles* que *procure* le commerce de la société, devient trop souvent avide de jouissances sensuelles ; il y cherche une distraction à ses ennuis et à ses peines.

Repoussé de la vie intellectuelle, il se *plonge* dans la vie animale, sans prévoir les suites fatales de son intempérance. Cette triste expérience doit nous faire sentir le prix d'une éducation populaire convenablement dirigée et condamner ce cruel égoïsme qui voudrait vouer la classe ouvrière à l'ignorance et à l'abrutissement.

3° Analysez grammaticalement les quatre mots soulignés dans cette dictée.

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Dites : *a.* Quel est le revenu total d'une famille composée de cinq personnes, du père, de la mère et de trois enfants, si le salaire quotidien du père égale 1 fr. 75 c., et si les salaires réunis des trois enfants, pour chaque jour, s'élèvent à la somme de 4 fr. 95 c. La mère fait le ménage. Le père et les enfants comptent chacun 300 jours de travail par année. *b.* Si ce revenu se partageait entre tous les membres de cette famille, quelle serait la part de chacun d'eux ? *c.* Que resterait-il du revenu total, si, à la fin de l'année, on n'en avait dépensé que les 5/6 ? 2° On veut creuser une citerne ayant $2^{m}75$ de profondeur, idem de longueur et idem de largeur ; combien faudra-t-il enlever de mètres cubes de terre pour donner à cette citerne les dimensions voulues ? 3° Combien faudrait-il de pierres, pour le pavement d'une salle d'école de 10 mètres de long sur 10 mètres de large, s'il faut quatre pierres pour 1 mètre carré ?

III. *Histoire et géographie.* — 1° Qui était le père de Philippe II ? Qui a succédé à ce prince dans le gouvernement de notre pays ? 2° A quelle époque Godefroid de Bouillon s'est-il emparé de Jérusalem ? Pourquoi appelle-t-on croisade l'expédition qu'il commandait ? 3° Quelles étaient les principales qualités de ce prince ? 4° Indiquez les quatre principales villes de la Belgique et les rivières ou fleuves qui les traversent. 5° Quels sont les canaux et les rivières navigables dans la province de Hainaut ?

IV. *Écriture.* — Le jury indiquera aux concurrents un certain nombre de lignes qu'ils devront écrire, partie en gros et partie en fin, et qui serviront à apprécier le mérite respectif de leur écriture.

Furent appelés à concourir 9 cantons, qui fournirent 255 élèves.

Il fut décerné 128 récompenses :

7 prix d'excellence (120 points, au minimum, sur 150).
60 prix généraux (90 points, au minimum, sur 150).
61 accessits (minimum non fixé).

F. Province de Liège.

Examen écrit. — I. *Religion.* — *Doctrine chrétienne :* 1° Que faut-il pour constituer un sacrement ? Appliquez votre réponse au sacrement de baptême. 2° Qu'est-ce que le sacrement de l'Eucharistie ? Prouvez que Jésus-Christ nous a fait un devoir de le recevoir dans

l'Eucharistie. — *Histoire sainte* : 1° Quand et dans quels termes Dieu fit-il pour la première fois la promesse d'un Rédempteur? Dans quelles circonstances, et en quels termes, cette promesse a-t-elle été renouvelée à Abraham? 2° Expliquez comment Jésus-Christ est venu au monde à Bethléem, tandis que sa très sainte mère, la Vierge Marie, demeurait à Nazareth.

II. *Langue maternelle.* — *Dictée :* Instinct des animaux. La Providence ne s'est pas contentée de donner des armes aux animaux pour les défendre contre les dangers qui les menacent ; elle s'est plu aussi à assurer leur conservation par le sentiment le plus doux et le plus touchant de la nature : l'amour maternel. Quelle que soit la cruauté de l'aigle et du vautour, ils sont attachés à leurs petits, ils veillent sur les nids qui les ont vus naître. Quelque faible que soit la poule, on l'a vue attendre hardiment les oiseaux de proie qui s'étaient précipités sur ses poussins. Certains oiseaux s'élancent contre ceux qui enlèvent leurs nichées, et l'on a vu des mères qui, prises avec le nid, n'en ont pas moins continué à couver en cage et se sont laissées mourir sur leurs œufs.

III. *Grammaire.* — Former un verbe de chacun des adjectifs suivants : *riche, fertile, blanc, large.* Dites la signification de chaque verbe que vous formez.

IV. *Écriture.* — Les élèves copieront la dictée; ils écriront trois lignes en écriture moyenne et le reste en fin.

V. *Arithmétique.* — 1° Un ouvrier travaille depuis 5 1/2 heures du matin jusqu'à 8 1/2 heures du soir, et il se repose 2 heures pour ses repas. Combien gagne-t-il par jour, s'il fait 3/4 de mètre par heure et si le mètre lui est payé à raison de 25 centimes? 2° Un boucher a acheté 200 moutons pour 3,595 francs ; 52 ont coûté 16 francs la pièce : quel est le prix de chacun des autres? 3° Qu'entendez-vous par quotient? 4° Démontrez que le nombre 325 deviendra 10 fois plus grand, si l'on ajoute un zéro à sa droite.

VI. *Système légal des poids et mesures.* — 1° Énoncez, en toutes lettres, le nombre 32.45 litres de trois manières différentes. 2° Qu'est-ce que le mètre carré et de quelles mesures est-il l'unité? 3° Un boutiquier a acheté 200 kilogrammes de café à 1 fr. 80 c. le kilogramme : combien doit-il revendre l'hectogramme pour gagner 40 francs sur le tout?

Examen oral. — I. *Lecture et explication du texte :* Délicatesse d'un mendiant. Le général de Châtillon étant allé entendre la messe dans l'église des Jacobins, un pauvre vint lui demander l'aumône, dans le temps qu'il était le plus occupé à ses prières. Il fouilla dans sa poche, et donna à ce pauvre un grand nombre de pièces d'or, sans les compter et sans y faire réflexion. Cette grosse aumône éblouit le mendiant, qui en demeura tout surpris ; et comme c'était un honnête homme, il vit bien que le général s'était mépris. Il attendit le charitable seigneur à la porte de l'église, et quand il le vit sortir, il s'approcha de lui et lui dit : « Monseigneur, voilà ce que vous m'avez donné, vous vous êtes trompé sans doute ; reprenez, je vous prie, ce qui ne m'était pas destiné. » Le général, surpris de cette grandeur d'âme, regarde ce pauvre avec bonté : « Il est vrai, mon ami, lui dit-il, que je ne croyais pas vous donner des pièces d'or ; mais puisque vous avez eu la générosité de vouloir me les rendre, j'aurai bien celle de vous les laisser. » — *Questions :* 1° Qu'est-ce qu'une *aumône ?* 2° Que signifie *fouiller dans sa poche ?* 3° De quel verbe le mot *réflexion* est-il dérivé? 4° Remplacer le participe *mépris* par un synonyme ; 5° Quel est l'adjectif d'où le mot *générosité* est dérivé et que signifie cet adjectif?

6 cantons furent désignés pour le concours. Ils comprenaient 97 écoles qui fournirent 226 concurrents (sur 273 inscrits).

Il fut décerné :

24 prix (130 points, au minimum, sur 200).

23 accessits (100 points, au minimum, sur 200).

26 mentions honorables (75 points, au minimum, sur 200).

G. Province de Limbourg.

Canton de Hasselt.

I. *Religion, doctrine chrétienne.* — 1° Wat is een sakrament? Waerom worden de sakramenten verdeeld in sakramenten van de levenden en in sakramenten van de dooden? Wie kan het Doopsel, wie kan het Vormsel toedienen? 2° Wat is zonden? Hoeveelerlei zonden zyn er? Door welke middelen kunnen de zonden vergeven worden? 3° Waer en wanneer heeft God de tien geboden gegeven? Van wie moeten de tien geboden onderhouden worden? Wat wordt verboden alleen door het zevende, en wat alleen door het achtste gebod? 4° Waerom worden het geloof, de hoop en de liefde goddelyke deugden genoemd? Moet alles geweten en gekend worden wat men moet gelooven, om te kunnen zalig worden? Wat moet men noodzakelyk weten en kennen, wil men zalig worden. Waerom is er maer een waerachtig geloof?

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Drie persoonen moeten 48 fr. 20 c. zoo deelen, dat de twee eersten even veel krygen en de derde het dubbele van het deel van den eersten bekome. Welk zal ieders deel zyn? 2° Men heeft drie werklieden gebruikt een zeker werk te maken, de eerste heeft er zes dagen en tien uren per dag aenbesteed, de tweede zeven dagen en acht uren per dag, de derde negen dagen en zes uren per dag. Indien men voor het werk 510 franks betaelt, hoe moet die som onder de drie werklieden verdeeld worden? 3° Een bak van 360 kubieke meters wordt door twee fonteinen gevuld, waarvan de eene 20 en de andere 30 liters water in een uur geeft? Op hoeveel tyd zal die bak vol zyn? 4° Een zak vol stukken van 5 frank weegt 6 kilogrammen en 75 decagrammen. Hoeveel geld is in dien zak, zoo hy ledig zynde 4 hectogrammen weegt?

III. *Langue maternelle.* — 1° Verbind met ieder der volgende voorstellen een ander voorstel door middel van het voegwoord *als* of *wanneer* : *a.* de haen kraeit...; *b.* Een waekzame hond blaft... ; *c.* De hazen trachten op hoogten te vlugten... ; *d.* De wolf randt de menschen niet aen... ; *e.* Het yzer roest (verroest)... 2° Verbeter de volgende voorstellen : *a.* Kind, gehoorzaemt uwe ouders, volgt hunne lessen en betoont hun de eerbied die gy hun verschuldigd zyt; *b.* Men heeft weinig achting voor iemand die hem zelven pryst; *c.* De wevers weven linne, katoene, wolle en zyde stoffen; *d.* Alle menschen zyn sterfelyk, zoo wel ouden als jongen; *e.* Het jaer is verdeeld in vier getyden : de lente, de zomer, de herfst en de winter; *f.* Deze meiden hebben hunnen tyd zorgvuldiglyker besteed als die. 3° Welk is het verleden deelwoord der werkwoorden *beeldhouwen, dagdieven, dwarsdryven, harddraven, kortwieken, liefkoozen, misleiden, mispryzen, voorlichten* en *weêrlichten.* 4° Schryf onder 't dicteren : In de lente begint de geheele natuer een nieuw leven. Het groen overdekt de aerde, de bloemen versieren de velden en weiden, de knoppen der boomen zwellen, openen zich en breiden zich weldra tot een verkwikkend gebladerte uit; de takken worden beladen met duizende bloemen, welke de vruchten voor een volgend getyde verkondigen. Het tafereel der kindschheid biedt ons hetzelfde aen. Het volle gevoel des levens, hetwelk zich op het gelaet der jeugd vertoont, de spoedige ontwikkeling des ligchaems (ou lichaems) de buigzaemheid der leden, het vuer dat de oogen bezielt, de onschuld, de aendoenelyke eenvoudigheid en de opkomende bevalligheden, alles verkondigt diensten en deugden aen den volgende leeftyd.

IV. *Écriture.* — 1° (Moyen) : Treed, lieve jeugd, in het spoor der deugd. 2° (Fin) : Tracht, o jeugd, in uwe dagen, door uwe deugden te behagen. 3° (Fin) : Gemeene tael moog nooit uwe ooren, veel minder nog uw hart bekooren. 4° (Majuscules) : *b, d, l, m, q.*

Telles étaient les questions proposées par l'inspection. Le procès-verbal du concours ajoute :

« En conformité du deuxième paragraphe de l'article 18 du règlement sur les concours, on tire successivement au sort les questions qui doivent être soumises aux élèves. Cette opération donne les résultats suivants : religion et morale, la 1re et la 2e question ; arithmétique, la 2e et la 4e question; langue maternelle, la 1re et la 2e question ; écriture, la 2e et la 3e question. »

Canton de Looz.

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° Wat moet men gelooven, hoe en waerom? 2° Wat moet men hoopen, hoe en waerom? 3° Wat moet men beminnen, hoe en waerom? 4° Moet men ook zyne vyanden beminnen? Wie heeft ons dit door zyne leering en voorbeeld getoond? 5° Bewys door een voorbeeld uit het oud verbond dat men zelfs goed moet doen aan diegenen welke ons hebben kwaed gedaen.

II. *Langue maternelle.* — 1° Verbeter de volgende voorstellen : *a.* Kind, gehoorzaemt...; 2° Schryf onder 't dicteren : In de lente... (Voir les questions 2° et 4° posées pour le canton de Hasselt.)

III. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Men heeft drie werklieden...; 2° Een bak... (Voir les questions 2° et 3° posées pour le canton de Hasselt.)

IV. *Écriture.* — (Moyen) : Treed, lieve jeugd, in 't spoor der deugd. (Fin) : Tracht, o jeugd, in uwe dagen door uwe deugden te behagen.

Canton d'Achel.

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° Misdoen de catholyken tegen het eerste gebod als zy beelden maken? Wat profyt doen ons de beelden? 2° Wat gebeurde er toen Jesus gedoopt zynde uit het water kwam? Wat werd er by deze gelegenheid bekend gemaekt?

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Drie persoonen moeten...; 2° Een zak vol... (Voir les questions 1° et 4° posées pour le canton de Hasselt.)

III. *Écriture.* — (Fin) : Tracht, o jeugd, in uwe dagen door uw deugden te behagen. (Majuscules) : *b, d, l, m* et *q*.

IV. *Langue maternelle.* — 1° Verbind met ieder der...; 2° Schryf onder 't dicteren : In de lente... (Voir les questions 1° et 4° posées pour le canton de Hasselt.)

Concoururent : 34 écoles des cantons d'Achel, Hasselt et Looz.

5 des 14 concurrents du canton d'Achel, et 4 des 14 concurrents du canton de Hasselt atteignirent les 3/5 des points.

Dans le canton de Looz, 5 concurrents sur 44 obtinrent les 3/4 des points.

H. Province de Luxembourg.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

10 cantons furent désignés. Ils fournirent 105 concurrents pour 40 écoles.

21 concurrents obtinrent au delà de 195 points sur 275; 16 obtinrent de 170 à 195 points.

I. Province de Namur.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

130 écoles furent désignées pour le concours dans 7 cantons.

257 élèves avaient été inscrits : 203 concoururent.

Il fut décerné 11 premiers prix (minimum : 80 points sur 100); 22 seconds prix (minimum : 73 points); 29 troisièmes prix (minimum : 67 points); 35 accessits (minimum : 50).

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Établissements du degré inférieur : Écoles moyennes.

I. *Arrêté d'organisation du concours des écoles moyennes. Dispositions principales.*

Lors de la mise à exécution de la loi du 1er juin 1850 sur l'enseignement moyen, les écoles primaires supérieures et les écoles commerciales et industrielles furent, à peu d'exceptions près, converties en écoles moyennes.

Un arrêté royal du 31 mai 1854 autorisa le Ministre de l'intérieur à organiser, à titre d'essai, en 1854, un concours entre ces écoles.

Seules, les écoles moyennes patronnées par les communes ne furent pas tenues, cette année, de participer au concours.

Voici les principales dispositions de l'arrêté d'organisation :

Est appelée à concourir la 1re classe ou 3e année d'études.

Dans les parties du royaume où la langue flamande est en usage, il pourra être ouvert un concours spécial de flamand pour la 1re classe. Ce concours est facultatif. Il n'aura lieu qu'autant que six au moins des établissements soumis au régime d'inspection dans les provinces flamandes et prenant part au concours obligatoire, se présenteront pour concourir.

Il y aura une seule épreuve par écrit, à la fois théorique et pratique, pour le concours obligatoire, ainsi que pour le concours facultatif de langue flamande.

L'épreuve par écrit consistera en un même travail, exécuté le même jour, dans les communes, sièges des établissements concurrents. La composition aura lieu hors de l'enceinte de l'école moyenne, en présence d'un membre du bureau d'administration ou d'un membre de l'administration communale et sous la surveillance d'un délégué.

Le concours obligatoire portera sur les matières suivantes :

1° La langue française; 2° les mathématiques et leurs applications; 3° l'histoire et la géographie.

Pour le concours spécial de langue flamande, l'objet de l'épreuve sera une narration ou tout autre exercice de composition.

La valeur relative des matières sur lesquelles portera le concours obligatoire est déterminée ainsi qu'il suit :

Langue française, 45 points sur 100; mathématiques, 35 points sur 100; histoire et géographie, 20 points sur 100.

Ne pourront être portés sur la liste des concurrents :

A. Les élèves qui sont âgés de plus de 16 ans; *B*. Les élèves qui ne font pas partie de l'école depuis dix mois au moins.

Le Ministre nommera, dans chaque établissement, un délégué pour surveiller les opérations du concours dans un des autres établissements concurrents. Il assignera à chaque délégué le lieu où il devra se rendre.

Aucune personne, autre que le membre du bureau d'administration ou le membre de l'administration communale et le délégué, ne pourra être présente aux travaux du concours.

Les prix, les accessits et les mentions honorables que le jury décernera et dont, pour cette fois, il déterminera le nombre, seront proclamés, lors de la distribution des prix aux lauréats du concours de l'enseignement moyen du premier degré; mais les livres et les diplômes seront envoyés aux élèves par l'intermédiaire des administrations communales.

II. *Établissements concurrents. — Jurys.*

Trente-six écoles moyennes prirent part au concours obligatoire. Ce furent les écoles moyennes d'Aerschot, d'Alost, d'Andenne, d'Anvers, de Beaumont, de Braine-le-Comte, de Bruges, de Couvin, de Dinant, de Fleurus, de Furnes, de Hal, de Houdeng-Aimeries, de Huy, de Jodoigne, de Lierre, de Limbourg, de Louvain, de Maeseyck, de Marche, de Neufchâteau, de Philippeville, de Renaix, de Rochefort, de Saint-Hubert, de Soignies, de Spa, de Stavelot, de Thuin, de Tongres, de Turnhout, de Virton, de Waremme, de Wavre, d'Ypres, et l'école moyenne communale de Bruxelles.

Les écoles d'Ath, de Diest, de Fosses, de Gand, de Mons, de Pâturages, de Péruwelz, de Rœulx, de Saint-Ghislain, de Saint-Trond, de Visé et l'école moyenne communale de Quiévrain avaient été dispensées de prendre part au concours. Trois de ces établissements n'avaient pas de 3e année d'études. Dans d'autres, la 1re classe ne possédait pas d'élèves remplissant les conditions requises pour la participation au concours. Dans d'autres, enfin, l'organisation n'était pas encore terminée.

Sept établissements participèrent au concours spécial et facultatif de flamand : ce furent les écoles d'Aerschot, d'Anvers, de Bruges, de Hal, de Lierre, de Maeseyck, de Tongres et de Turnhout.

Les jurys chargés de juger le concours étaient composés comme suit :

Pour le concours obligatoire : MM. De Closset, professeur à l'athénée de Bruxelles; Demarest, professeur à l'athénée d'Anvers; Wouters, professeur à l'athénée de Gand; Loxhay, répétiteur civil à l'école militaire; Mailly,

docteur en sciences physiques et mathématiques; Van Ginderachter, professeur à l'athénée de Bruxelles.

Pour le concours facultatif de langue flamande : MM. Dautzenberg, littérateur; Heremans, professeur à l'athénée de Gand; Stallaert, professeur à l'athénée de Bruxelles.

Le jury chargé de juger le concours obligatoire décida que 70 points sur 100 seraient exigés pour un prix; 65, pour un accessit; 60, pour une mention honorable.

Le jury chargé de juger le concours de langue flamande ne donna que deux prix, bien que 4 concurrents eussent obtenu plus de 70 points.

Le gouvernement, nous l'avons vu plus haut, avait, pour cette fois, laissé au jury le soin de déterminer le nombre des nominations.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. Concours obligatoire (six heures).

168 élèves inscrits — 157 concurrents.

Langue française. — Quels temps et quelles personnes se forment du participe présent?

Peut-on dire : *Aimez et portez secours à votre prochain?* — Il faut justifier sa réponse.

Quelles modifications subit l'adjectif *tout*, employé dans le sens de *quoique, entièrement?*

Écrire à un fils pour lui annoncer la mort de sa mère.

Histoire. — 1° Donnez la série des ducs de Bourgogne qui ont régné en Belgique, dans l'ordre de leur succession. 2° Quels sont les pays sur lesquels a régné Charles-Quint et à quels titres les a-t-il réunis sous son sceptre? 3° A qui est passée la souveraineté dans nos provinces après Philippe II?

Géographie. — Quels sont les États baignés par la Méditerranée?

Arithmétique. — Énoncer et démontrer les règles à suivre dans la multiplication des fractions ordinaires, pour les différents cas qui peuvent se présenter.

Algèbre. — Combien faut-il prendre d'un vin à 1 fr. 36 c. le litre, et d'un autre vin à 1 fr. 76 c. le litre, pour former un mélange de 72 litres, à 1 fr. 60 c. le litre? — On rendra compte des opérations nécessaires pour arriver à la solution.

Géométrie. — Comment mesure-t-on le trapèze? (Démontrer.) Diviser un trapèze en deux parties équivalente par une droite menée entre les bases parallèles.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS (ÉCOLES MOYENNES).	POINTS OBTENUS POUR la partie littéraire (max. : 65).	les mathématiques (max. : 35).	l'ensemble (max. : 100).
1er prix. Émile-Constant Leclerc [1]	Wavre.	53.36	26.92	80.28
2e id. Émile Waxweiler	Rochefort.	48.99	29	77.99
3e id. Eugène Plunus	Spa.	50 62	22.58	73.20
4e id. Edmond Mesmaekers	Turnhout.	53.12	20	73.12

[1] Le *Moniteur* n'indique pas, cette année, le lieu de naissance des lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS (ÉCOLES MOYENNES).	POINTS OBTENUS POUR la partie littéraire (max. : 65).	les mathématiques (max. : 35).	l'ensemble (max. : 100).
5e prix. François Simon	Braine-le-Comte.	47.46	25	72.46
6e id. Ernest Duriau	Houdeng-Aimeries.	48.13	23.82	71.95
7e id. Antoine Riche	Thuin.	49.82	21.42	71.24
1er accessit. Nestor Laduron	Beaumont.	45.61	22.59	68.20
2e id. Alexandre Fosset	Id.	40.41	27.33	67.74
3e id. Jean-Pierre Pirard	Limbourg.	41.87	25.75	67.62
4e id. Aug.-Th.-Joseph Melin	Andenne.	47.18	22.09	67.27
5e id. Ant.-Germ. Tindemans	Bruxelles.	42.37	24.67	67.04
6e id. Jacques Dussart	Virton.	41.06	25	66.06
1re ment. hon. Léon Délisée	Rochefort.	36.91	26.42	63.33
2e id. Eugène Hins	Stavelot.	48.16	14.33	62.49
3e id. Jean-François Callewaert	Bruxelles.	43.03	18.67	61.70
4e id. Léon Vanorshoven	Louvain.	41.17	19.92	61.09
5e id. { Eug.-Joseph Baudart	Dinant.	32.28	28.75	61.03
5e id. { Charles Dubois	Houdeng-Aimeries.	37.48	23.55	61.03
6e id. Télesphore Dehoux	Id.	45.62	15.17	60.79
7e id. Eugène De Coninck	Turnhout.	39.34	21.34	60.68
8e id. Charles Desneux	Jodoigne.	36.40	24.08	60.48

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS (ÉCOLES MOYENNES).	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS (ÉCOLES MOYENNES).	POINTS.
Émile Dardenne	Couvin.	58.59	François Willems	Anvers.	54.27
Eugène Grade	Philippeville.	58.32	Frédéric Delcourt	Huy.	54.04
Ferdinand Bertrand	Id.	58.14	Jean Laureys	Bruxelles.	54
Joseph Kerstens	Turnhout.	57.60	Auguste Brasseur	Dinant.	53.64
Joseph Castiaux	Rochefort.	57.28	Alphonse Thevenard	Neufchâteau.	53.44
Charles Hoffman	Bruxelles.	57.11	Charles Melon	Waremme.	53.54
Gustave Peemans	Id.	57.08	Richard Theys	Louvain.	53.29
Jean Linssens	Id.	56.91	Victor Nicolay	Saint-Hubert.	52.70
Ernest Servais	Anvers.	56.82	Charles Vandenbulcke	Turnhout.	52.56
G.-M. Weimerskirch	Maeseyck.	56.19	Léon Descamps	Houdeng.	52.53
Émile Chabot	Huy.	56.03	Théodore Wormser	Bruxelles.	51.88
Eugène Doudelet	Hal.	56.02	Sanquin	Thuin.	51.70
François Gailly	Fleurus.	55.14	Joseph Borlée	Jodoigne.	51.69
Jules Georis	Ypres.	54.51	Théophile De Croos	Furnes.	51.61

Travail de l'élève Émile-Constant Leclerc.

MATIÈRES LITTÉRAIRES.

1° Quels temps et quelles personnes se forment du participe présent?

Réponse. — Le participe présent forme trois temps, savoir :

1° Le présent de l'indicatif; les trois personnes plurielles

2° L'imparfait de l'indicatif
3° Le présent du subjonctif

Le participe présent forme les trois personnes plurielles du présent de l'indicatif par le changement de *ant* en *ons* pour la 1re, en *ez* pour la seconde, et en *ent* pour la troisième personnes des verbes de la 1re de la 2me de la 3me et de la 4me conjugaison.

Aimer fait au participe présent *aimant* et à l'indicatif présent, aim*ons*, aim*ez*, aim*ent*.

Finir fait au participe présent *finissant* et au présent de l'indicatif finiss*ons*, finiss*ez*, finiss*ent*.

Recevoir fait au participe présent *Recevant* et au présent de l'indicatif Recev*ons*, recev*ez*, recoiv*ent*.

Rendre fait au participe présent Rendant et au présent de l'indicatif; Rend*ons*, rend*ez*, rend*ent*.

Comme on le voit dans les exemples de la 3e ligne, la voyelle double *oi* se supprime à la première, et à la seconde personne pluriel de la 3me conjugaison (Recevons, recevez) tandis qu'elle reparait à la troisième personne pluriel (Ils rec*oi*vent).

Le participe présent forme l'imparfait de l'indicatif par le changement de *ont*

en *ais* pour la première personne singulière	de toutes les conjugaisons.
en *ais* pour la 2me personne singulière	
en *ait* pour la 3me personne singulière	
en *ions* pour la 1re personne plurielle	
en *iez* pour la 2me personne plurielle	
en *aient* pour la 3me personne plurielle	

Exemples :

Aimant est le participe présent de *Aimer*, qui fait à l'imparfait de l'indicatif j'aim*ais*, tu aim*ais*, il aim*ait*, nous aim*ions*, vous aim*iez*, ils aim*aient*.

Finissant, participe présent de *finir* qui fait a l'imparfait de l'indicatif : Je finiss*ais*, tu finiss*ais*, il finiss*ait*, nous finiss*ions*, vous finiss*iez*, ils finiss*aient*.

Devant est le participe présent de *Devoir*, qui fait : Je dev*ais*, tu dev*ais*, il dev*ait*, nous dev*ions*, vous dev*iez*, ils dev*aient*.

Rendant est le participe présent de *Rendre* qui fait : Je rend*ais*, tu rend*ais*, il rendait, nous rend*ions*, vous rend*iez*, ils rend*aient*.

Le participe présent forme le présent du subjonctif par le changement de *ant* en *e* pour la 1re, et pour la 2me, et *e* pour la 3me personnes singulières ; en *ions*, *ier*, *ent*, pour les trois autres personnes plurielles.

Aimant..... que j'aim*e*, que tu aim*es*, qu'il aim*e*, que nous aim*ions*, que vous aim*iez*, qu'ils aim*ent*.

Finissant, que je finis*se* que tu finiss*es*, qu'il finis*se*, que nous finiss*ions*, que vous finiss*iez* qu'ils finissent.

Devant, que je doiv*e*, que tu doiv*es*, qu'il doiv*e*, que nous dev*ions*, que vous dev*iez*, qu'ils doiv*ent*.

Rendant, que je rend*e*, que tu rend*es*, qu'il ren*de*, que nous rend*ions*, que vous rend*iez*, qu'ils rend*ent*.

Aux trois personnes singulières et à la 3me plurielle de l'imparfait du subjonctif, la voyelle double *oi* réparait dans les verbes de la 3me conjugaison, comme on le voit dans les exemples.

2° Peut-on dire : Aimez et portez secours à votre prochain? Justifier sa réponse. — Non, on ne peut s'exprimer ainsi, car c'est une faute. Nous avons ici deux verbes qui ont le même mot pour complément, et qui veulent, l'un un complément direct, l'autre un complément indirect avec la préposition *a*. Or, une règle de la syntaxe dit que lorsque deux verbes se suivent et veulent le même mot pour complément, on doit donner à chacun le complément qui lui convient. Pour s'exprimer correctement il faut dire :

Aimez *votre prochain* et portez *lui* secours ;
ou bien : Portez secours *à votre prochain* et aimez *le*.

Car alors chaque verbe a le complément qui lui convient; le premier verbe (aimez) un complément direct exprimé par un substantif (prochain) dans le premier cas, et par un pronom (le) dans le second cas.

Le second verbe (portez) a un complément indirect exprimé par un pronom (*lui* pour *à lui*) dans le premier cas, et un substantif (prochain) dans le second cas.

Quelles modifications subit l'adjectif *tout* employé dans le sens de quoique, entierement? —

Tout employé dans le sens de quoique, entierement est adverbe et par suite invariable.

On a trouvé le pain *tout* mangé, c'est à dire entièrement mangé.

Cependant quoique *tout* signifie entierement, il varie quand il précède un adjectif ou un substantif pris adjectivement au féminin qui commence par une consonne ou un *h* aspiré :

Cette dame est *toute* honteuse de s'être exprimée ainsi.

Sa mère est *toute* disposée à lui pardonner.

Tout signifiant *entierement* peut être placé avant l'adjectif autre. Alors il est variable ou invariable ; variable, s'il modifie un substantif exprimé ou sous entendu :

Toute autre place me conviendrait mieux; c'est-à-dire toute place autre.

Toute autre qu'elle vous aurait frappé ; c'est-à-dire toute femme autre.

Il est invariable quand il modifie l'adjectif autre :

La cour est *tout* autre en Espagne qu'en Turquie ; c'est-à-dire, absolument, entièrement autre en Espagne qu'en Turquie.

Précédé ou suivi de *un*, une, et suivi de l'adjectif autre, *tout* est toujours invariable

Une tout autre plume }
Tout une autre plume } me conviendrait mieux que celle que j'ai.

Écrire à un fils pour lui annoncer la mort de sa mère?

..... le ..... 1854.

Mon cher fils

La mort, l'impitoyable mort vient de nous éprouver d'une manière bien cruelle; en vous enlevant votre mère, cet ange de vertu et de bonté, elle vient de détruire pour toujours le bonheur que nous goutions depuis si longtemps. J'ai peine à vous apprendre cette triste nouvelle, il me faut toute ma force pour vous tracer ces quelques lignes. Toute la famille est en proie à la plus profonde douleur; vous comprendrez vous-même toute la grandeur de notre malheur, je n'essayerai point de vous la faire comprendre. Vous pleurerez avec nous ce que vous aviez de plus cher au monde, vous pleurerez celle qui faisait notre bonheur ici-bas, en même temps que celui des autres, vous regretterez celle qui vous aimait si tendrement et qui en pratiquant la vertu donnait de si bons exemples. Soumettons nous aux arrêts du Ciel : La vie de tous appartient au Seigneur, en vous enlevant votre mère il a usé justement d'un droit que seul Il possède. Espérons cher fils, qu'elle sera récompensée dans le ciel.

Hate toi de venir voir ton malheureux père.

1° Donner la série des ducs de Bourgogne, qui ont regné en Belgique, dans l'ordre de leur succession. —

Le premier duc de Bourgogne qui regna en Belgique fut Philippe-le-Hardy; par son mariage à la fille de Louis de Male, il devint Comte de Flandre, en 1382.

Son fils Antoine de Bourgogne devint l'heritier de Jeanne de Brabant, tandis que son autre fils, l'aîné, lui succéda au trône de Flandre.

Jean IV succéda dans le Brabant à Antoine de Bourgogne, et après sa mort, Philippe le Bon, fils de Jean-sans-peur (mort assasiné) reunit presque toute la Belgique sous son autorité.

Son fils Charles surnommée le Témeraire le remplaça (1467) et après lui la Belgique passa à l'Autriche par le mariage de sa fille Marie avec Maximilien d'Autriche. Elle mourut dans une chasse à l'oiseau l'an 1482.

2. Quels sont les pays sur lesquels Charles-Quint a regné et à quels titres les a-t-il reunis sous son sceptre ? —

En Europe Charles-Quint possédait la Belgique du chef de son père Philippe le Beau.

Il commença à regner en 1506, époque de la mort de son père ; ce fut Marguerite de Savoie qui gouverna pendant sa minorité. Il possédait en outre l'Artois.

Il herita l'Espagne de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille en 1517.

Après la mort de Maximilien, les princes d'Allemagne le choisirent pour empereur (1520), preférablement à François I roi de France qui lui disputait la couronne imperiale.

Comme empereur d'Allemagne, il possédait aussi l'Italie.

En Afrique, il s'etait emparé d'Alger et de Tunis, sur les pirates de la mer Méditerranée.

En Amerique il regnait sur la partie de ce continent découverte sous Ferdinand et Isabelle.

3. A qui est passée la souveraineté de nos provinces après Philippe II ? —

Après la mort de Philippe II, arrivée l'an 1598, la souveraineté des provinces Belges passèrent à l'archiduc Albert. Voici comment.

L'Archiduc, nommé gouverneur de la Belgique par Philippe II, renonca a ses dignités ecclésiastiques avec l'autorisation du pape, et épousa l'infante Isabelle fille du roi. La mort de ce dernier retarda le mariage, qui fut célébré l'année suivante sous Philippe III. Ce lien confirma la donnation faite par Philippe II et Albert et Isabelle furent inaugurés souverains de la Belgique.

Philippe II avait donné à Albert un renfort de 3000 vétérans et une somme immense en lingots d'or qui fut évaluée à 4 millions de ducats. Avec ces ressources il conquit Ardres, Calais et Hulst, mais il ne put lutter longtemps contre Maurice de Nassau et Henri qui l'attaquaient à la fois. Il fut obligé de traiter avec le monarque français et la paix fut rétablie. Ce fut alors qu'il se maria. Peu après il attaqua l'armée de Maurice de Nassau près de Nieuport, mais fut défait après une lutte acharnée et glorieuse (l'an 1600). Il assiegea ensuite Ostende, qui fut prise au bout de trois ans par Ambroise Spinola seigneur Italien qui avait reçu le commandement des troupes. Ce succès fut balancé par la perte de l'Ecluse, dont les hollandais venaient de s'emparer. La guerre traina ensuite en longueur par suite de l'epuisement des deux partis. Albert désirait la paix mais les provinces unies montraient d'abord beaucoup de froideur et de défiance. On entama les négociations en 1607 et on conclut en 1609 une trève de douze ans par laquelle l'indépendance de la hollande était reconnue. Les Hollandais restaient maîtres de la mer, tandis que la navigation Belge était détruite. Pendant la trève de 12 ans, le pays repara une partie de ses pertes. Les lois furent remises en vigueur, l'agriculture et le commerce se releverent un peu, les villes se rebatirent. Les beaux arts surtout, annimés par le génie de Rubens repandirent un nouvel et vif éclat. Albert et Isabelle étaient chers aux Belges, leur bonté, leur vertu, leur pieté sincère leur avaient gagné tous les cœurs. Mais malheureusement l'Archiduc mourut à la fin de la Trève (1621) et comme il n'avait pas d'enfants, le pays retourna au roi d'Espagne Philippe IV. La duchesse conserva l'autorité, mais seulement comme gouvernante. La guerre recommença bientôt avec la Hollande. Elle fut désastreuse : on prit Bréda, mais on perdit Bois-le-Duc, Maestricht, Ruremonde et Venloo. Les campagnes étaient ravagées, les populations décimées, les places de guerre prises et reprises. Isabelle déploya une grande activité pour se créer des ressources. A la mort de cette princesse (1633) le trésor était épuisé et le pays livré au désordre.

Quels sont les états Baignés par la Méditerranée ? —

La Méditerranée baigne en Europe : L'Espagne, la France, l'Italie,

En Afrique : Le royaume d'Algérie, les Etats Barbaresques, l'Egypte

En Asie, la Turquie d'Asie.

B. CONCOURS FACULTATIF EN LANGUE FLAMANDE (trois heures).

39 élèves inscrits : 32 concurrents.

Dood van Rafaël. — Rafaël voelende dat zyn einde naby was, had zich in zyne werkplaets doen dragen. — Daer beschouwt hy met droefheid zyne nog niet geeindigde schildery der Verheerlyking van Onzen Heer J.-C. — Verzamelende zyne krachten, wil hy eenige trekken by dit zyn onsterfelyk meesterstuk voegen. — Maer weldra zinkt hy neer. — Zyne leerlingen dragen hem op zyn bed, waer hy den laetsten adem geeft.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. Edmond Mesmaekers	École moyenne de Turnhout.	85
2e id. Eugène De Coninck	Id. id.	77
1er accessit. Louis Cursters.	Id. de Lierre.	76
2e id. P.-H.-Ed. Wuyts	Id. d'Arschot.	72
3e id. G.-M. Weimerskirch.	Id. de Maeseyck.	69
4e id. Hubert Haenen.	Id. de Turnhout.	66
1re mention honorable. Gustave-Joseph Mertens	Id. d'Aerschot.	65
2e id. François Willems.	Id. d'Anvers.	64
3e id. Gustave Glenisson	Id. de Turnhout.	63
4e id. Joseph Kerstens	Id. id.	62
5e id. Charles Vandenbulcke	Id. id.	61
6e id. Alexandre Montville.	Id. d'Anvers.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS AYANT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Charles Delmartino	École moyenne de Tongres	55	Albert Falcon	École moyenne d'Anvers	53
Édouard Bellens	École moyenne d'Anvers	54	Édouard Heuvelmans.	Id.	50

Travail de l'élève Eugène De Coninck.

DOOD VAN RAFAËL.

Nooit had Rafaël meer moed en grootheid van ziel getoond dan toen hy op zyn sterfbed lag. Zyn leven was vol schoonheid geweest. Geen schilder kon hem vergeleken worden en nogtans op den dag van zyne dood zegde hy nog dat indien God hem nog eenige jaren, eenige maenden geschonken had om te leven, hy zyne schildery volmaekt zoude maken. Hy riep zyne leerlingen en deed zich in zyne werkplaets dragen. Aenschouwende zyne nog niet geëindigde schildery der Verheerlyking van onzen Heer, riep hy met droefheid uit : O God! Wat is zy nog onvolmaekt! Schenk my nog maer eenige dagen; dan kan ik tog myne schildery volmaekt maken.

Zoo sprak Rafaël. Maer zyne leerlingen verdeelden zyne droefheid niet. Zy bleven

verstomd staen voor dat onsterfelyk meesterstuk. Nauwelyks had hy geëindigd van te spreken, of zy vielen aen zyne voeten : O meester! riepen zy uit, uw stuk onvolmaekt! Hoe kunt gy zoo spreken? — Hoe ik zoo kan spreken, zegde hy. Gy weet tog wel dat ik de vleijers in haet heb, vervolgde hy, het hoofd fier omhoog heffende. — Wy vleijen u niet, wy geven u hetgeen gy verdient. — Neen! neen! sprak hy, het beeld van de Verheerlyking van onzen Heer kan zoo niet blyven! Moest het my het leven kosten, ik zal myne schildery verbeteren!

Inderdaed neemt hy de noodige zaken om te schilderen, niettegenstaende de gebeden zyner leerlingen, welke hem zeggen : Geeft gy dan niets om het leven? Is het niet kostelyker voor ons dan uwe schildery? Dan zoudet gy ze nog kunnen verbeteren en nu zult gy er maer weinige trekken by kunnen voegen. Maer noch hunne gebeden, noch hunne schreeuwen deden er iets aen.

De schilder had zynen wil laten kennen en hy was aen het werk. Zyne gelaetstrekken hernamen hunne gewoonlyke edelheid en werden al schoonder al schoonder volgens dat hy schoondere trekken aen zyn meesterstuk gaf.

Eensklaps zet hy eene zyner handen op zyn hart en wilt nog eenige trekken met de andere maken. Maer weldra zinkt hy neer en valt in de armen zyner leerlingen. Zy dragen hem op zyn bed. « O meester, roepen zy uit, bewaer ons nog een zoo dierbaer leven. » — « Myne vrienden, antwoordt hy, ik voel dat myne laetste uer gekomen is. Ik gaen deze plaets van verdriet verlaten om het eeuwige geluk te genieten. Myne eenige droefheid is van u alleen op de wereld en myn werk onvolmaekt te laten. Vergeet my nooit in uwe gebeden en ik ook zal van den Almagtigen de gratie verzoeken om voor u in den Hemel eene plaets gereed te maken. »

Naer hun nog eenige vertroostingen gegeven te hebben, sterft hy, latende aen zyne leerlingen eenen onsterfelyken naem.

Établissements du degré supérieur : Athénées et Colléges.

I. *Modifications dans l'organisation du concours.*

Deux modifications furent apportées aux dispositions prises pour le concours de 1853.

La première porta sur l'épreuve orale. En 1853, les élèves de rhétorique pour le concours de mathématiques étaient soumis à cette épreuve, ainsi que les élèves du cours supérieur de mathématiques : ces derniers élèves seuls y furent soumis en 1854.

En 1853, au nombre des matières du concours figuraient : en 2de, la narration latine et, en rhétorique, le discours latin. En 1854, le concours put porter : en 2de, sur une narration latine *ou* sur un thème latin ; en rhétorique, sur un discours latin *ou* sur un thème latin.

II. *Établissements concurrents. — Classes et matières désignées pour le concours. — Jurys.*

Vingt-huit établissements prirent part au concours ; ce furent les athénées royaux d'Anvers, d'Arlon, de Bruges, de Bruxelles, de Gand, de Hasselt, de Liége, de Mons, de Namur et de Tournai ; les colléges d'Ath, de Bouillon, de Charleroi, de Chimay, de Diest, de Dinant, d'Enghien, de Herve, de Huy,

de Louvain, de Nivelles, de Saint-Trond, de Thielt, de Tirlemont, de Tongres, de Virton, d'Ypres et l'école industrielle et littéraire de Verviers.

Le collège communal de Beeringen, dont la réorganisation n'était pas encore complète, fut dispensé de prendre part au concours.

Les établissements patronnés non subventionnés par le trésor avaient été, cette année, encore dispensés de concourir; le collège de Thielt, seul, ne profita pas de cette dispense.

Le sort désigna, pour le concours en humanités, la 2de et, pour le concours en mathématiques, la 4e.

La version grecque fut désignée pour la rhétorique latine, la version latine pour la 2de, la chimie pour la 1re commerciale.

Les épreuves écrites du concours eurent lieu du 24 au 29 juillet; l'épreuve orale de la 1re scientifique, le 8 août.

Les membres du jury étaient :

Pour la rhétorique latine : MM. Borgnet, Bormans, Hallard, Wocquier, agrégé à l'université de Gand, et Tarlier.

Pour la 2de latine : MM. Degand, Juste, Lebrun, Loumyer et Stecher.

Pour les mathématiques : MM. Berghems, de Vaux, Steichen, Timmermans et Vinçotte.

Le concours de la 1re professionnelle (sections réunies) fut jugé par MM. Borgnet, Hallard et Wocquier pour le discours français, par MM. Borgnet et Juste pour l'histoire, et par MM. Borgnet et Stecher pour le thème allemand.

En 3e professionnelle (partie littéraire), MM. Bormans et Stecher jugèrent le thème flamand et le thème allemand; MM. Lebrun et Degand, la narration française; MM. Juste, Lebrun et Degand, l'histoire et la géographie.

MM. Bormans et Stecher jugèrent le concours spécial de langue flamande en 2de latine.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. RHÉTORIQUE (*Humanités*).

26 établissements concurrents. — 146 élèves inscrits : 136 concurrents.

1° THÈME LATIN (quatre heures).

La seconde guerre punique est si fameuse que tout le monde la sait. Quand on examine bien cette foule d'obstacles qui se présentèrent devant Annibal et que cet homme extraordinaire surmonta tous, on a le plus beau spectacle que nous ait fourni l'antiquité.

Rome fut un prodige de constance. Après les journées du Tésin, de la Trébie et du Trasimène, après celle de Cannes, plus funeste encore, abandonnée de presque tous les peuples

d'Italie, elle ne demanda point la paix. C'est que le Sénat ne se départait jamais des maximes anciennes : il agissait avec Annibal comme il avait autrefois agi avec Pyrrhus, à qui il avait refusé de faire aucun accommodement, tandis qu'il serait en Italie : et je trouve dans Denys d'Halicarnasse, que lors de la négociation de Coriolan, le Sénat déclara qu'il ne violerait point ses coutumes anciennes ; que le peuple romain ne pouvait faire de paix tandis que les ennemis étaient sur ses terres, mais que, si les Volsques se retiraient, on accorderait tout ce qui serait juste.

Rome fut sauvée par la force de son institution. Après la bataille de Cannes, il ne fut pas permis aux femmes mêmes de verser des larmes : le Sénat refusa de racheter les prisonniers et envoya les misérables restes de l'armée faire la guerre en Sicile, sans récompense, ni aucun honneur militaire, jusqu'à ce qu'Annibal fût chassé d'Italie.

D'un autre côté, le consul Terentius Varron avait fui honteusement jusqu'à Venouse : cet homme de la plus basse naissance n'avait été élevé au consulat que pour mortifier la noblesse. Mais le Sénat ne voulut pas jouir de ce malheureux triomphe : il vit combien il était nécessaire qu'il s'attirât dans cette occasion la confiance du peuple ; il alla au devant de Varron, et le remercia de ce qu'il n'avait pas désespéré de la République.

Il y a des choses que tout le monde dit parce qu'elles ont été dites une fois. On croit qu'Annibal fit une faute insigne, de n'avoir point été assiéger Rome après la bataille de Cannes. Il est vrai que d'abord la frayeur y fut extrême ; mais il n'en est pas de la consternation d'un peuple belliqueux, qui se tourne presque toujours en courage, comme de celle d'une vile populace qui ne sent que sa faiblesse. Une preuve que le général carthaginois n'aurait pas réussi, c'est que les Romains se trouvèrent encore en état d'envoyer partout du secours.

On dit encore qu'Annibal fit une grande faute de mener son armée à Capoue, où elle s'amollit. Mais les soldats de cette armée, devenus riches après tant de victoires, n'auraient-ils pas trouvé partout Capoue?

Ce furent les conquêtes mêmes d'Annibal qui commencèrent à changer la fortune de cette guerre.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1re ment. hon. Armand Cateaux, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	64
2e id. Alfred Coppieters T'Wallant, de Bruges .	Id. de Bruges.	62
3e id. Barthélemy Drieghe, de Gand	Id. de Gand.	61

Aucun autre concurrent n'obtint la moitié des points.

2° DISCOURS FRANÇAIS (cinq heures).

« Baudouyn, conte de Flandre et de Hainault, insistant aux traces de ses victorieux prédécesseurs, print, en l'an mil deux cents, la croix en moult grande révérence et, après avoir assemblé grande puissance pour l'entreprinse du voyage d'outre mer, disposa du gouvernement de ses païs de Flandre et de Hainault, selon que s'ensuyt : premiers, que madame Marie, sa femme, assistée du conte Philippe de Namur, son frère, auroit la superintendance sur tous les dicts païs, et que Gherard, prevost de Bruges et chancelier de Flandre, son oncle, messire Baudouyn de Comines, les chastelains de Gand, Bruges et Lille, avec aucuns autres, la serviroyent de conseil.

(*Annales de Flandre* de P. D'Oudegherst, chap. XCIV.)

Ce Baudouyn estoit un prince vaillant et avoit le parler aimable et éloquent, pensant bien à ce qu'il devoit dire, devant le pronuncher. (*Ibidem.*)

On supposera que le comte Baudouin, avant de partir pour la Terre-Sainte, a réuni les personnages dont parle d'Oudegherst et qu'il leur adresse ses dernières recommandations.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix d'honneur (partagé).	Guillaume Mueseler, de Liège . . .	Athénée de Liège.	77
	Charles Woeste, de Bruxelles . . .	Id. de Bruxelles.	77
1er accessit (partagé).	Louis Moreau, de Nisme.	Id. id.	68
	Jacques Vandevelde, de Gand	Id. de Gand.	68
2e id.	Émile Van Cleemputte, de Gand	Id. id.	67
3e id. (partagé).	Alfred Devaux, de Bruges.	Id. de Bruges.	65
	Xavier Olin, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	65
	Oscar Merten, de Liège.	Id. de Liège.	65
1re mention honorable (partagée).	Léon Derote, de Gand	Id. de Gand.	63
	Charles Leclère, de Spa.	Collège de Herve.	63
2e id.	Eugène Corbisier, de Mons.	Athénée de Mons.	62
3e id.	Charles Demunter, de Gand.	Id. de Gand.	61
4e id. (partagée).	Jules Masson, de Wellin	Id. de Bruxelles.	60
	Arthur Dufour, de Charleroi.	Id. de Bruges.	60
	Jules Dejaer, de Verviers	École ind. et litt. de Verviers.	60
	Henri Van Neuss, de Hasselt	Athénée de Hasselt.	60
	Adolphe Van Cleemputte, de Gand . . .	Id. de Gand.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Philogène Pierrot. .	Collège de Virton.	58	Nephtali Roumans. .	Athénée de Bruxelles.	53
Pierre Doutrewe . .	Athénée de Liège.	57	Emile Masquelier. .	Id. de Mons.	51
Victor Dwelshauvers .	Id. d'Anvers.	55	Armand Cateaux . .	Id. d'Anvers.	50
Victor Beaulieu. . .	Id. de Liège.	54	Elie Lainé.	Collège de Dinant.	50
Léopold Piron. . .	Collège de Nivelles.	54	Charles Graux . . .	Athénée de Bruxelles.	50
Napoléon Depauw .	Athénée de Gand.	53			

Travail de l'élève Guillaume Mueseler.

Vous savez, messires, que les chrétiens d'Orient ont besoin de prompts et puissants secours. Déjà trois expéditions se sont dirigées vers ces contrées lointaines ; mais des malheurs imprévus ont mis un obstacle à la réalisation des espérances qu'elles avaient faits d'abord concevoir. Notre Saint-Père, instruit des calamités qui allaient fondre sur les chrétiens de la Palestine, s'est adressé à la chrétienté toute entière, l'a engagée à prendre les armes, et celle-ci a répondu à son appel avec le plus grand empressement. Dans une pareille circonstance, j'ai voulu me montrer digne de mes prédécesseurs au trône de Flandre, et j'ai pris la croix pour défendre les chrétiens de la Palestine contre les attaques des infidèles.

D'ailleurs, si même l'empressement de tant de princes à obéir à la voix du Saint-Père et le but sacré que les chrétiens veulent atteindre, ne m'ordonnaient pas, en quelque sorte, de voler au secours de la religion menacée, l'exemple de mes prédécesseurs suffirait pour m'y engager. Vous savez comme moi, messires, que, même avant la première croisade, Robert-le-Frison fit un pélérinage en Terre-Sainte, alors que les infidèles n'avaient pas encore appris à redouter le nom chrétien, et qu'ils cherchaient par tous les moyens, à mettre obstacle à ces pélérinages. Son fils mérita le glorieux nom de Robert de Jérusalem. Thierry d'Alsace se rendit plusieurs fois en Palestine, et son fils, Philippe, après avoir montré sa bravoure dans maints combats contre les infidèles, est allé mourir sous les murs de Saint-Jean d'Acre. Aussi me regarderais-je comme indigne de régner sur la Flandre, si je me refusais à suivre ces glorieux exemples.

Mais avant de partir pour cette expédition lointaine, j'ai voulu, messires, vous réunir devant la comtesse et mon frère, le comte de Namur, pour vous adresser mes dernières recommandations. Je vous ferai d'abord connaître comment j'ai disposé du gouvernement de mes états, afin qu'il n'y ait pas le moindre prétexte à des troubles civils, si le ciel veut que je ne revoie plus la Flandre.

J'ai donc résolu que la comtesse Marie gouvernerait, pendant mon absence, mes comtés de Flandre et de Hainaut, et qu'elle serait assistée dans cette régence par mon frère, Philippe de Namur; que le prévôt de Bruges, Gérard, son oncle, Baudouin de Commines, et les châtelains de Gand, de Bruges et de Lille lui serviraient de conseil, ainsi que quelques autres seigneurs dont vous connaissez les noms.

Tels sont les choix que j'ai cru devoir faire. Vous êtes à même, messires, de connaître les nombreuses preuves d'affection et de dévoûment que mon épouse Marie m'a données pendant tout le cours de mon règne; vous connaissez sa bonté, sa charité et sa douceur; dans toutes les circonstances de ma vie, j'ai trouvé en elle une compagne fidèle et dévouée qui m'a fait connaître le bonheur au milieu des soucis du pouvoir; et je me plais à rendre devant vous un hommage sincère aux rares qualités qu'elle a montrées jusqu'ici.

J'ai cru devoir lui adjoindre mon père, Philippe de Namur, pour défendre le pays contre les ennemis qui voudraient l'attaquer; si les circonstances l'exigent, il saura, j'en suis certain, repousser victorieusement l'agression étrangère. Quant à vous, messires, ai-je besoin de parler de votre fidélité à l'épreuve? Vous l'avez montrée dans bien des circonstances et je suis convaincu qu'elle ne se démentira jamais.

Au moment où je vais m'engager dans une expédition lointaine et périlleuse, je crois de mon devoir de souverain de vous faire quelques recommandations et de vous indiquer la ligne de conduite que vous devrez suivre dans le gouvernement du pays et dans vos relations extérieures.

Il n'est pas nécessaire, je pense, de recommander à mon épouse de gouverner avec douceur; elle a donné jusqu'ici tant de preuves de sa constante bienveillance pour ses sujets, unie à une sage fermeté, que je ne puis concevoir la moindre crainte à cet égard; d'ailleurs si, dans plus d'une occasion, j'ai employé la modération au lieu de la violence, c'est à ses conseils que j'en suis redevable. Pour vous, messires, voici les principes qui doivent vous guider dans les conseils que vous donnerez à la comtesse.

N'exigez pas avec trop de rigueur la rentrée des impôts, lorsque vous serez certains que mes sujets ne peuvent les payer, sans s'imposer des privations de nature à les mécontenter. Fermez les yeux sur ces infractions; il vaut mieux que le peuple soit tranquille et satisfait que de remplir le trésor au prix des souffrances et de la vie peut-être de milliers d'infortunés. D'ailleurs nos sujets ont été jusqu'ici durement éprouvés. Les guerres de mes prédécesseurs, nos expéditions contre la France, les dépenses nécessitées par les circonstances actuelles, ont presque épuisé ses ressources. Bon nombre de paysans ont quitté la terre pour aller combattre les infidèles; l'agriculture et le commerce seront nécessairement en souffrance, et vous devrez diminuer les impôts et les charges que le pays avait auparavant à supporter. Songez-y, messires. Qu'adviendrait-il si le peuple, poussé à bout par des exactions, se soulevait contre le pouvoir, et si, aux embarras causés par l'absence du prince, venaient se joindre les horreurs d'une guerre civile?

Si je vous recommande d'employer la douceur et la modération dans vos relations avec les habitants des deux comtés, il est cependant des circonstances où vous devrez user de rigueur. Dans cette expédition que j'entreprends de concert avec d'autres princes, j'emmène avec moi une grande partie de la noblesse de Flandre et de Hainaut. Comme vous ne l'ignorez pas, bon nombre de seigneurs, de barons et de châtelains ont préféré rester dans le pays, plutôt que d'accompagner leur comte en Terre-Sainte. Quelques-uns, je le sais, espèrent profiter de mon absence pour se livrer à des brigandages. Si les événements justifient mes craintes, employez sans pitié la rigueur, et n'ayez aucune crainte de les soulever contre vous. L'exemple de Baudouin-à-la-Hache est là pour vous prouver, que, si vous punissez sévèrement leurs brigandages, le peuple entier vous approuvera, et forts de cet appui, vous pourrez braver leur colère impuissante.

Mais il est encore un autre moyen de mettre des bornes à la puissance de la noblesse et de l'empêcher ainsi de nuire à la tranquillité intérieure, c'est d'augmenter le nombre des communes et les prérogatives que quelques-unes d'entre elles possèdent déjà. Accordez-leur, quand vous le jugerez convenable, de justes libertés, de solides garanties; et moi ou mon successeur, nous les confirmerons. Encouragez leur développement, l'extension de leur puissance. Croyez-moi, ce n'est pas maintenant que le pouvoir aura quelque chose à craindre des communes. Au contraire, elles lui serviront à contre-balancer la trop grande puissance des nobles. Cependant tout en fesant ces concessions, ayez soin de sauvegarder le pouvoir du prince; prenez garde que la liberté ne dégénère en licence.

Favorisez ensuite de tout votre pouvoir le commerce du pays; songez que c'est la principale source des richesses des nations; veillez avec le plus grand soin à la sûreté des routes; laissez le commerce se développer librement; que le pouvoir n'ait pas sur lui une action directe; que les mesures prises par vous à cet égard n'ait rien de despotique; bornez en un mot l'action du pouvoir, en ce qui concerne le commerce, à la sûreté intérieure et à la protection des intérêts nationaux à l'étranger; car ce n'est qu'à l'ombre de la liberté et de la sécurité que le commerce peut devenir prospère et florissant; dégagez-le, autant que cela sera en votre pouvoir, de toutes les entraves qui nuisent à son extension; supprimez le plus possible de ces droits onéreux qui mettent tant d'obstacles à la liberté des transactions. J'avais déjà commencé à réformer ces abus, quand la formation de la quatrième croisade m'a forcé de renoncer momentanément à mes projets.

En ce qui concerne le commerce extérieur, cherchez à augmenter les relations du pays avec l'étranger. Philippe d'Alsace, après avoir forcé les comtes de Hollande à exempter de tous droits les marchandises naviguant sous pavillon flamand, a obtenu de l'archevêque de Cologne la libre navigation du Rhin pour les Gantois, et cédant à ses sollicitations, l'empereur d'Allemagne a accordé aux marchands flamands l'entrée des marchés de Doesbourg et d'Aix-la-Chapelle. Mes efforts ont également tendu à l'extension du commerce; suivez donc la même politique. Grâce à ces différentes mesures, les produits de notre industrie sont avantageusement connus des étrangers. Cette croisade ouvrira de nouveaux débouchés au commerce du pays et lui permettra de se passer de l'intermédiaire des Vénitiens pour recevoir les marchandises du Levant. Pourquoi donc les villes de Flandre ne participeraient-elles pas à la prospérité de Pise, de Gênes et de Venise?

Mais il est encore une recommandation que je ne veux pas passer sous silence. Les comtés de Flandre et de Hainaut sont habités par deux peuples que mes efforts ont toujours tendu à rapprocher, mais qui cependant ressentent encore l'un pour l'autre une vive antipathie. Bavinckhove et Brockqueroy sont là pour nous prouver combien est vivace cette rivalité entre les deux peuples. Cherchez avec le plus grand soin à la faire disparaître, et pour arriver à ce but, observez entre les deux peuples la plus exacte impartialité; qu'ils soient également partagés sous le rapport des charges et des impôts; craignez que les Hennuyers ne puissent dire que vous favorisez la Flandre à leur détriment. Quels ne seraient pas les funestes résultats d'une seconde lutte entre les deux peuples!

En ce qui concerne nos relations extérieures, observez la plus exacte neutralité envers les princes voisins. Cependant, maintenez avec fermeté la suzeraineté du comté de Flandre sur la Hollande et la Zélande. Maintes fois déjà, les princes de cette maison ont cherché à

la secouer ; ce serait un malheur pour notre pays s'ils parvenaient à s'en affranchir et à se rendre indépendants. En effet, maîtres du cours de deux grands fleuves, ils pourraient nous interdire la navigation du Rhin et de la Meuse et priver par là notre commerce de plusieurs débouchés très importants.

Mais l'ennemi le plus sérieux de la Flandre, celui que nous avons surtout à redouter, c'est la France ; plusieurs fois, nous avons dû combattre son ambition, et dans les circonstances actuelles, j'ai cherché à prémunir le pays contre les dangers d'une nouvelle agression. Dans ce but j'ai cherché à effrayer les princes de la Belgique sur l'ambition de la France ; resserrez ces liens qui nous unissent déjà aux différentes principautés avoisinantes, et lorsque les circonstances l'exigeront, vous pourrez compter sur leur secours ; surtout gardez une parfaite neutralité dans tous les différents qui pourraient surgir entre elles.

D'un autre côté, l'empereur d'Allemagne, suzerain du comté pour la Flandre impériale, n'abandonnerait pas la Flandre si elle était attaquée par le roi de France, puisqu'il aurait tout à craindre de l'extension de la puissance française.

D'ailleurs l'Angleterre, qui veut reconquérir toutes ses anciennes possessions en France, qui de plus est intéressée à la prospérité de notre pays, puisque nous lui achetons les laines nécessaires à la fabrication des draps, nous prêterait secours avec empressement si les circonstances l'exigeaient. Aussi suis-je à peu près persuadé que le roi de France ne se hasardera pas à attaquer la Flandre pendant mon absence.

Telles sont les principales recommandations que j'ai cru devoir faire : d'un côté, douceur modération, sage fermeté, dans le gouvernement des deux comtés ; de l'autre, neutralité, parfaite dans tous les différents qui pourraient surgir entre les princes voisins ; modération, conciliation, dans les relations extérieures du pays.

Ai-je besoin de vous recommander mes filles Jeanne et Marie? De ce côté assurément je n'ai rien à craindre ; vous saurez conserver intacte à ma fille aînée la couronne de son père.

Maintenant que je me suis acquitté d'un devoir en vous fesant ces diverses recommandations, j'éprouve le besoin de vous remercier de la fidélité que vous m'avez montrée dans tant de circonstances. Au moment de m'engager dans une expédition lointaine et périlleuse, j'ai voulu réunir autour du trône les hommes les plus éclairés, les sujets les plus fidèles, des hommes sur qui je pouvais sans crainte me reposer du soin de gouverner mes états pendant mon absence. C'est avec regret, je l'avoue, que je m'éloigne de la Flandre ; je suis loin de me dissimuler les difficultés et les dangers de l'entreprise. Si je dois succomber, j'aurai du moins la consolation d'avoir assuré l'avenir de mon pays ; mais un espoir secret me soutient, et j'ai la conviction qu'avec l'aide de Dieu je reverrai un jour la Flandre.

Travail de l'élève Charles Woeste.

Au moment de partir pour la Terre-Sainte, afin d'aller arracher le tombeau du Christ aux mains des Infidèles, et de délivrer nos pauvres frères d'Orient, afin d'appeler les bénédictions du ciel sur mes Comtés de Flandre et de Hainaut au moment de me séparer de vous qui m'êtes si chers, j'ai voulu vous réunir une dernière fois autour de moi. L'amour que me portent mes peuples, la paix qui règne dans mes Etats me prouvent que je n'ai pas été inutile à leur bonheur. Puissiez-vous donc gouverner d'après les principes auxquels j'ai toujours obéi, puissiez-vous ne pas tromper la légitime confiance que j'ai mise en vous, puissiez-vous faire en sorte que la Flandre et le Hainaut ne pleurent pas mon éloignement!

L'amour de la patrie n'a pas seulement pour objet de la défendre contre ses ennemis : c'est un feu qui doit toujours embraser les cœurs. En temps de paix les gouvernants doivent s'efforcer de la rendre chère au peuple, en créant la prospérité intérieure, et de former ainsi une union qui en temps de guerre donne naissance à des prodiges et fait obtenir la victoire. Cette union, qui est le secret de la force d'un Etat fait taire tous les intérêts privés devant les intérêts généraux, fait de tous les citoyens une grande famille, et les réunit tous à l'approche du danger autour du souverain. Cette noble mission revient tout entière, je le

répète, aux administrateurs : c'est à eux à faire considérer à tous la patrie comme une mère qui a droit à leur amour, à leur dévouement, puisqu'elle renferme tout ce qu'ils ont de plus cher et de plus sacré au monde; c'est à eux à les attacher au sol, qui les a vus naître, par la sagesse des lois et des institutions.

Faites donc régner partout la justice : rendez-la à chacun, au villageois comme au gentilhomme. Représentant de Dieu, devant qui tous sont égaux, je vous délègue aujourd'hui le droit qu'il m'a donné, et c'est pour que vous en usiez, comme il l'ordonne; réprimez les brigandages de certains seigneurs, qui enfermés dans leurs châteaux, semblent avoir la prétention de se rendre indépendants et de se mettre au-dessus des lois, et qui sont d'autant plus coupables que leur naissance tourne vers eux tous les regards. Mais en obéissant à cet impérieux devoir, ne bannissez pas la clémence et la modération : amenez au bien, persuadez, et n'usez de rigueur qu'à la dernière nécessité. Le peuple, vous le savez, perd souvent la mémoire des crimes pour ne se souvenir que des châtiments, et l'inflexibilité du prince est la source de la méfiance et de la haine. Vous êtes pères avant tout : pardonnez autant que vous le pouvez aux uns comme aux autres, et ne punissez que quand le bien de l'Etat et la sûreté des citoyens réclament de la sévérité. Ayez égard au repentir sincère : ne repoussez pas ceux qui, revenant à la vertu, veulent corriger leurs fautes passées par une vie meilleure et pénitente.

Honorez Dieu, protégez la religion : l'Etat qui les oublie glisse rapidement sur le penchant de sa ruine : les liens de l'obéissance n'existent plus; chacun veut gouverner et l'anarchie amène partout le deuil et la désolation. Encouragez la fierté nationale : il est bon qu'un peuple s'enorgueillisse de porter son nom, d'appartenir au pays où il a vu le jour, et de descendre des héros qui l'ont rendu puissant. Maintenez les bonnes mœurs qui entretiennent la vigueur du corps et de l'âme, qui sont le principe de tous les nobles sentiments : le citoyen vertueux ne connaît pas la lâcheté et le devoir est le mobile de toutes ses actions. La licence est mère de l'indifférence, et la conservation d'un Etat dépend de l'ardeur et du dévouement de tous les cœurs; sinon, il devient un corps sans âme, qui conserve encore un reste de chaleur, mais qui se refroidit de plus en plus, et finit par se réduire en poussière.

Ne craignez pas de donner des privilèges aux villes : l'homme ayant conscience de sa dignité, et se respectant lui-même, recule devant l'oppression, qui le rend un être inutile à la société et à son pays au bonheur duquel il a la noble ambition de vouloir concourir; accordez à mes peuples une sage liberté, liberté modérée, dont leur bon sens se satisfait, afin qu'ils ne cherchent pas par la force à en obtenir plus qu'ils ne doivent en avoir; laissez les citoyens se rendre à l'appel du beffroi, qui au jour du danger les verra tous réunis autour de lui et pleins d'un noble courage : cette cloche qui fait battre maintenant tous les cœurs pour l'amour de la liberté, les fera battre dans d'autres occasions pour l'indépendance dont la liberté intérieure est le fruit. La haute direction des affaires, les grands intérêts, les mesures importantes, le soin de veiller au bien général vous sont confiés : ne les négligez pas, en vous occupant à de minces intérêts de localités, auxquels le peuple tient tant de présider; oui, laissez les villes s'administrer elles-mêmes : Croyez-le, elles et vous, et surtout la Flandre et le Hainaut s'en trouveront heureuses.

N'aimez pas la guerre, ne la favorisez jamais : bornez-vous à vous défendre, quand vous êtes injustement attaqués, à reconquérir les provinces qui vous sont frauduleusement enlevées; mettez de la bonne foi dans vos relations étrangères et particulièrement avec la France : gardez-vous de donner un motif quelconque d'hostilités à cette ennemie redoutable, car, pour nous, notre force naît de la justice et du bon droit, et nous n'avons rien à craindre avec de telles armes. Ne reculez jamais devant le danger : vouloir, c'est presque pouvoir, et quand la volonté est droite, elle peut toujours être exécutée; ne faites jamais un pas dans une voie honteuse : c'est la source de la décadence, car il attire le mépris des peuples voisins, et peut-être la conquête. Oui, je le répète, ce sont les franchises qui rendent les Flamands et les Hainuyers forts contre la France, car ils se disent que vaincus ils devraient courber la tête sous un maître, et sous un maître étranger.

Le commerce et l'agriculture méritent toute votre sollicitude : ils sont la cause du bien-

être général; donnez du développement aux métiers; répandez vos marchandises dans toute l'Europe, et resserrez votre union avec l'Angleterre. Craignez de rompre avec une alliée vous fournissant les laines, qui alimentent votre principale industrie, et dont les produits ont tant contribué à augmenter votre richesse et votre prospérité commerciale. Mais, tout en soignant les intérêts matériels, n'oubliez pas les intérêts de l'esprit : encouragez les lettres, éclairez le peuple, faites-lui aimer l'instruction, fondez des écoles, travaillez à cultiver ces beaux dons que Dieu vous a faits dans sa libéralité, la raison et l'intelligence.

Je remets entre vos mains mes filles bien-aimées Jeanne et Marguerite. Ce sont des enfants de la Flandre : elles descendent d'une suite de souverains qui ont créé votre puissance. Je vous les remets, parce que j'ai en vous une pleine confiance. Vous m'avez toujours montré le plus tendre dévouement, vous avez toujours été persuadés que votre bonheur était le but de tous mes efforts, l'objet de toutes les mesures que j'ai prises : je me suis dévoué à vous tous, j'ai rempli mes devoirs de père : j'attends de vous que vous me récompensiez en reportant sur elles toute l'affection que vous me témoignez.

Je vous remets donc le gouvernement de la Flandre, à vous Marie, mon épouse bien aimée, qui m'avez aidé si souvent de vos conseils, et dont j'ai pu apprécier les grandes qualités; à vous Philippe, mon frère, en qui la confiance de notre père était si vive qu'il vous a donné le comté de Namur, à vous tous mes braves et fidèles serviteurs, à vous Ghérard, chancelier de Flandre, à vous messire de Commines, à vous enfin, Châtelains de Gand de Bruges et de Lille. Je vous quitte : Dieu m'appelle sous les étendarts de la Croix : j'obéis. Il a toujours protégé la Flandre; il ne l'abandonnera pas aujourd'hui; bien plus, il veut faire publier sa gloire par toutes les nations, en envoyant ses plus valeureux enfants dans la Palestine. Je vous quitte : laissez-moi vous recommander encore une fois de gouverner avec sagesse et prudence; écoutez les derniers avis d'un prince qui vous chérit, qui veut votre bonheur, et qui, quoique loin de vous, voudrait pouvoir encore le réaliser.

3° Version grecque (cinq heures).

Οὗτος μὲν πανάριστος ὃς αὐτὸς πάντα νοήσῃ,
φρασσάμενος τά κ' ἔπειτα καὶ ἐς τέλος ᾗσιν ἀμείνω·
ἐσθλος δ' αὖ κἀκεῖνος ὃς εὖ εἰπόντι πίθηται·
ὃς δὲ κε μήτ' αὐτὸς νοέῃ μήτ' ἄλλου ἀκούων
ἐν θυμῷ βάλληται, ὁ δ' αὖτ' ἀχρήιος ἀνήρ.
Α'λλὰ σύ γ' ἡμετέρης μεμνημένος αἰὲν ἐφετμῆς
ἐργάζευ, Πέρση, Δῖου γένος, ὄφρα σε λιμὸς
ἐχθαίρῃ, φιλέῃ δέ σ' ἐΰστέφανος Δημήτηρ
αἰδοίη, βιότου δὲ τεὴν πίμπλησι καλιήν.
Λιμὸς γάρ τοι πάμπαν ἀεργῷ σύμφορος ἀνδρί.
Τῷ δὲ θεοὶ νεμεσῶσι καὶ ἀνέρες ὃς κεν ἀεργὸς
ζώῃ, κηφήνεσσι κοθούροις εἴκελος ὀργήν,
οἵ τε μελισσάων κάματον τρύχουσιν ἀεργοὶ
ἔσθοντες· σοὶ δ' ἔργα φίλ' ἔστω μέτρια κοσμεῖν,
ὥς κέ τοι ὡραίου βιότου πλήθωσι καλιαί.
'Εξ ἔργων δ' ἄνδρες πολύμηλοί τ' ἀφνειοί τε·
καί τ' ἐργαζόμενος πολὺ φίλτερος ἀθανάτοισιν
ἔσσεαι ἠδὲ βροτοῖς· μάλα γὰρ στυγέουσιν ἀεργούς.
Ἔργον δ' οὐδὲν ὄνειδος, ἀεργίη δέ τ' ὄνειδος.
Εἰ δὲ κεν ἐργάζῃ, τάχα σε ζηλώσει ἀεργὸς
πλουτεῦντα.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1re ment. hon. Léon Derote, de Gand	Athénée de Gand.	62
2e id. Henri Van Neuss, de Hasselt . . .	Id. de Hasselt.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS OBTENUS.
Louis Montigny.	Athénée de Gand.	59
Jules Nauss	Id. de Hasselt.	57
Victor Van Cutsem	Id. de Mons.	55

B. SECONDE (*Humanités*).

27 établissements concurrents. — 146 élèves inscrits : 135 concurrents.

1° THÈME LATIN (six heures avec la *Version latine*).

Mort d'Alexandre. — Cet empire formidable, qu'Alexandre avait conquis, ne dura pas plus longtemps que sa vie, qui fut fort courte. A l'âge de trente-trois ans, au milieu des plus vastes desseins qu'un homme eût jamais conçus, et avec les plus justes espérances d'un heureux succès, il mourut sans avoir eu le loisir d'établir solidement ses affaires, laissant un frère imbécile et des enfants en bas âge, incapables de soutenir un si grand poids. Mais ce qu'il y avait de plus funeste pour sa maison et pour son empire, c'est qu'il laissait des capitaines à qui il avait appris à ne respirer que l'ambition et la guerre. Il prévit à quels excès ils se porteraient quand il ne serait plus au monde et prédit qu'ils célébreraient ses funérailles par des batailles sanglantes. Il expira à la fleur de son âge, plein des tristes images de la confusion qui devait suivre sa mort.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er accessit. Léon Donckier, de Liège	Athénée de Liège.	68
2e id. Émile Vanderhagen, de Bruxelles . .	Id. de Bruxelles.	67
3e id. Émile Hennequin, de Liège	Id. de Gand.	66
4e id. Alphonse Rummens, de Louvain . . .	Id. de Bruxelles.	65
1re ment. hon. Émile Banning, de Saint-Trond . . .	Collège de Saint-Trond.	64
2e id. Adolphe Cossée, de Mons	Athénée de Mons.	62
2e id. Jos.-Henri de Brouckere, de Roulers .	Id. de Gand.	62
2e id. Émile Hippert, d'Arlon	Id. d'Arlon.	62
3e id. Charles Laurent, de Gand	Id. de Gand.	61
3e id. Victor Desguins, de Mariembourg . .	Id. d'Arlon.	61

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Alexandre Hubert. .	Collège de Tongres.	59	Oscar Max	Athénée de Bruxelles.	59
Ursmar Aelbrecht. .	Id. de Louvain.	59	Léon Dolez	Id. de Mons.	59
Winand Grandprez .	Id. de St-Trond.	59	Eugène De Keghel. .	Id. de Gand.	59

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Gustave Bertau. . .	Collège d'Enghien.	59	Louis Fischer . . .	Athénée de Bruxelles.	56
Lucien Caufriez. . .	Athénée de Mons.	58	Eugène Decamps . .	Collège d'Enghien.	56
Frédéric Hennebert .	Id. de Tournai.	58	Louis Ancion . . .	Athénée de Liège.	55
Germain Dusausoy .	Collège de Nivelles.	58	Th. Moreau	Collège de St-Trond.	54
Victor Doutreloux . .	Id. de Herve.	58	Adolphe Sarton. . .	Athénée de Mons.	54
Édouard Soupart . .	Id. de Dinant.	58	Alfred Convert . . .	Athénée de Bruxelles.	54
Adolphe Van Engelen.	Athénée de Gand.	58	Edmond Dolez . . .	Id. id.	54
Henri Libert	Id. de Hasselt.	58	Ernest Ladouce. . .	Id. d'Anvers.	54
Antoine V.D.Capellen.	Id. id.	58	Alphonse Van Camp .	Id. de Bruxelles	54
Jules Vrancken . . .	Id. d'Avers.	58	Eugène Wala . . .	Collège de Dinant.	54
Jean De la Rocca . .	Athénée de Bruxelles.	58	Sigism^ond Michalowski	Athénée de Bruxelles.	53
Léon Humblet . . .	Collège de Herve.	57	Armand De Pitteurs.	Id. id.	53
Louis-Nic. Descamps.	Athénée de Mons.	57	Maximilien Hallet. .	Collège de Huy.	52
Hippolyte Semey . .	Id. de Gand.	57	Édouard Mistler . .	Athénée d'Anvers.	52
Charles De Ryckman.	Id. id.	57	Édouard Delhaize . .	Collège de Nivelles.	51
Joseph Jeanty . . .	Collège de Virton.	57	Théophile De Keyser.	Athénée de Gand.	50
Albert Huyghens . .	Id. de Louvain.	56	Hector De Knuyt . .	Id. de Bruges.	50

2° Version latine (six heures avec le *Thème*).

Quid sapiens investigaverit, quid in lucem protraxerit quœris? Primum rerum naturam, quam non ut cetera animalia oculis secutus est tardis ad divina. Deinde vitæ legem, quam ad universa direxit : nec nosse tantum, sed sequi docuit deos, et accidentia non aliter excipere quam imperata. Vetuit parere opinionibus falsis, et quanti quidque esset vera æstimatione perpendit. Damnavit mixtas pœnitentiæ voluptates. Et bona semper placitura laudavit, et palam fecit felicissimum esse, cui felicitate opus non est; potentissimum esse, qui se habet in potestate. Non de ea philosophia loquor quæ virtutem donavit voluptati; sed de illa quæ nullum bonum putat, nisi quod honestum est; quæ nec hominis nec fortunæ muneribus deliniri potest; cujus hoc pretium est, non posse pretio capi.

Hanc philosophiam fuisse illo rudi seculo, quo adhuc artificia deerant et ipso usu discebantur utilia, non credo, sicut ante fortunato tempore, quum in medio jacerent beneficia naturæ promiscue utenda, non erant illi sapientes viri, etiamsi faciebant facienda sapientibus.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. Charles Laurent, de Gand	Athénée de Gand.	71
2e id. Alphonse Rummens, de Louvain.	Id. de Bruxelles.	70
1er accessit. Adolphe Cossée, de Mons	Id. de Mons.	69
Sigismond Michalowski, de Gand. . . .	Id. de Bruxelles.	69
Joseph Jeanty, de Virton.	Collège de Virton.	69
Victor Desguins, de Mariembourg. . . .	Athénée d'Arlon.	69
2e id. Adolphe Sarton, de Mons.	Id. de Mons.	68
3e id. Camille Nothomb, d'Arlon	Id. d'Arlon.	67

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100.)
4e accessit.	Germain Dusausoy, de Nivelles.	Collège de Nivelles.	66
4e accessit.	Emile Hennequin, de Liège.	Athénée de Gand.	66
5e id.	Emile Vanderhagen, de Bruxelles. . . .	Id. de Bruxelles.	65
1re ment. hon.	Louis-Nicolas Descamps, de Mons. . . .	Id. de Mons.	64
2e id.	Léon Donckier, de Liège.	Id. de Liège.	63
3e id.	Maximilien Hallet, de Huy	Collège de Huy.	62

ÉLÈVES NON LAURÉATS AYANT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Emile Banning. . .	Collège de St-Trond.	59	Hector De Knuyt . .	Athénée de Bruges.	53
Joseph Ronvaux . .	Athénée de Namur.	59	Oscar Max	Id. de Bruxelles.	53
Jules Vrancken . .	Id. d'Anvers.	58	Paul Putzeys, . . .	Id.	53
Adolphe Van Engelen.	Id. de Gand.	56	Winand Grandprez. .	Collège de St-Trond.	52
Louis Fischer . . .	Id. de Bruxelles.	56	Théophile De Keyser.	Athénée de Gand.	52
Lucien Caufriez . .	Id. de Mons.	55	Léon Dolez. . . .	Id. de Mons.	51
Charles De Ryckman.	Id. de Gand.	55	Armand de Pitteurs .	Id. de Bruxelles.	51
Henri Libert. . . .	Id. de Hasselt.	55	Edouard Mistler. . .	Id. d'Anvers.	50
Jean Stevens. . . .	Collège de Tongres.	54	Camille Castilhon . .	Id. d'Arlon.	50
Hippolyte Semey . .	Athénée de Gand.	54	Ernest Discailles . .	Id de Tournai.	50
Désiré Hanut . . .	Id. d'Arlon.	53	Edmond Dolez . . .	Id. de Bruxelles.	50
Frédéric Hennebert .	Id. de Tournai.	53	Hippolyte Rolin . .	Id. de Gand.	50

3° Narration française (quatre heures).

Judith, en rentrant dans les murs de Béthulie, a ranimé le courage des assiégés. Elle leur a dit : Dieu a tué cette nuit par ma main l'ennemi de son peuple : rendez grâces au Seigneur qui vous a sauvés. Il va vous livrer vos ennemis pour les fouler aux pieds.

[1] Au lever du soleil, le son des trompettes, mêlé à des chants de triomphe, vient frapper les oreilles des Assyriens. — Ils voient avec étonnement les guerriers israélites s'avancer en bon ordre pour les attaquer. — D'où vient tant d'audace à des malheureux qu'ils croyaient réduits au désespoir?

Ils se rassemblent autour de la tente de leur général, mais personne n'ose y pénétrer.

Pressés par la nécessité, les officiers ordonnent à un esclave d'aller annoncer à Holopherne ce qui se passe. — L'esclave s'introduit dans la tente avec précaution ; il ose à peine élever la voix pour appeler son maître. — N'obtenant pas de réponse, il s'avance et plonge ses regards sous les riches tentures qui entourent la tente d'Holopherne... un cri d'horreur lui échappe. — Il s'élance hors de la tente et annonce ce qu'il a vu.

Terreur des Assyriens. — Confusion. — Arrivée des Israélites. — Fuite désordonnée des ennemis.

Les habitants de Béthulie chantent les louanges du Seigneur qui les a délivrés.

[1] Ici seulement commence la narration à faire.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix.	Oscar Max, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	70
	Ernest Scaron, de Bruxelles	Id. de Namur.	70
Accessit.	Édouard Delhaize, de Ransart.	Collège de Nivelles.	66
Mention hono r.	Léon Donckier, de Liège	Athénée de Liège.	60
	Léon Dolez, de Mons	Id. de Mons.	60
	Guillaume Lebrocquy, d'Anvers	Collège de Nivelles.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS AYANT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Alphonse Bertrand .	Collège de Dinant.	59	Eugène Charlier . .	Collège de Bouillon.	55
Alfred Abrassart . .	Athénée de Mons.	58	Louis Fischer . . .	Athénée de Bruxelles.	52
Florent Beaulieu . .	Id. de Liège.	57	Alphonse Rummens .	Id. id.	50

B^{bis}. SECONDE : *Concours spécial de langue flamande* (quatre heures).

Sedert lang in diepe gedachten gezonken, over den God welken ik trachtte te kennen, was ik in slaep gevallen.

De gansche natuer vertoonde zich, in eenen droom, voor myne oogen.

Ik beschouwde den hemel en bewonderde deszelfs heerlykheid. — Ik vraegde aen de zon of zy het opperwezen niet was hetwelk ik verlangde te ontdekken.

Ik wierp myne blikken op de aerde. — Welk een wonderbaer schouwtooneel? — Ik deed haer dezelfde vraeg.

Ik wendde myne oogen naer de zee. — By het gezigt van deze onmeetbare ruimte, van deze gedurige beweging; by dit beeld van eene onoverwinnelyke kracht, vraegde ik haer ook of zy de God der schepping niet was.

Alsdan riepen de zon, de aerde en de zee : Wy zyn de God niet welken gy zoekt; het is hy die ons geschapen heeft.

(Te behandelen in eenen dichterlyken styl.)

Lauréats.

LAURÉATS.			ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1re	ment. hon.	Théophile Elewaut, de Gand	Athénée de Gand.	64
2e	id.	Adolphe Van Engelen	Id.	63
3e	id.	Jules Vrancken, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	62
4e	id.	Georges Bergmann, de Lierre	Athénée de Gand.	61
5e	id.	Édouard Mistler, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	60

Aucun élève n'a obtenu de 50 à 60 points.

C. QUATRIÈME LATINE : *Mathématiques* (quatre heures).

I. Énoncer et démontrer la règle à suivre pour trouver le plus grand commun diviseur de deux nombres, en opérant sur les nombres 3,852 et 804. On suppose établis les principes sur lesquels repose la recherche du plus grand commun diviseur.

II. Exposer la théorie de la division des fractions ordinaires pour les différents cas qui peuvent se présenter.

III. Définir le rapport, la proportion.

Démontrer que, dans une suite de rapports égaux, la somme des antécédents est à celle des conséquents comme un antécédent est à son conséquent.

IV. 35 ouvriers ont fait, en 15 jours, un travail de 270 mètres, dont la difficulté était représentée par 7/9.

D'un autre côté, 50 ouvriers de même force que les premiers et travaillant pendant le même nombre d'heures par jour, ont fait un travail de 990 mètres, dont la difficulté était 4/11. On demande pendant combien de jours ces derniers ont travaillé.

Lauréats.

LAURÉATS.			ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er	prix.	Félix Saeys, de Bruges	Athénée de Bruges.	87
2e	id.	René Verniory, de Seraing	Id. de Namur.	82
		Léon Bourlard, de Beaumont	Id. de Tournai.	82
1er	accessit.	Louis Dupuis, de Nivelles	Collège de Nivelles.	80
2e	id.	Édouard Thys, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	78
		Alfred Dubois, de Gouy-lez-Piéton	Collège de Nivelles.	78
3e	id.	Charles Toint, de Mons	Athénée de Mons.	77
4e	id.	Frédéric Vandeputte, de Gand	Id. de Gand.	76
5e	id.	Joseph Beetemé, de Tirlemont	Collège de Tirlemont.	75
6e	id.	Étienne Henrard, de Wolmerdange (Lux.)	Athénée de Bruges.	73
		Edmond Bourlard, de Mons	Id. de Mons.	73
7e	id.	Louis Brohée, de Mons	Id. id.	71
8e	id.	Eugène Pavoux, d'Anvers	Id. d'Anvers.	70
		Alphonse Neuray, de Beaufays	Collège de Saint-Trond.	70
		Constantin Vleminckx, de Folx lez-Caves	Athénée de Mons.	70
9e	id.	Alphonse Ketelbueters, de Helchteren	Collège de Saint-Trond.	69
10e	id.	Jules Beauprez, d'Olne	Athénée de Liège.	69

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Félix Depaepe	Collège de Nivelles.	66	Frédéric Depauw	Athénée de Gand.	65
Victor Scheuer	Athénée d'Arlon.	66	Jules Laloux	Id. de Liège.	65
Isidore Blanquart	Id. de Gand.	66	Jean-Baptiste Lanser.	Id. d'Arlon.	65
Janvier Rasse	Collège d'Ath.	65	Hector Peeters	Collège de Nivelles.	64
Philippe Giron	Athénée de Bruxelles.	65	Charles Van Mierlo	Athénée d'Anvers.	64
Constant Goetsbloets.	Id. de Hasselt.	65	J.-B. De Bacqz	Collège de Charleroi.	64

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
L.-Désiré Kuypers. .	Athénée d'Anvers.	64	Léon Legros	Athénée d'Arlon.	58
Ernest Rolin	Id. de Gand.	63	Hubert Vandresse . .	Collège de Herve.	58
Émile Pletain . . .	Id. de Mons.	63	L.-J.-E. Despret . .	Id. de Chimay.	58
Joseph Micha . . .	Id. de Liège.	63	Émile Goddyn . . .	Athénée de Bruges.	57
Emmanuel Desoer . .	Id. id.	62	Alph. Lambrechts . .	Id. d'Anvers.	57
Julien Baerts. . . .	Collège de St-Trond.	62	Gustave Mortehan. .	Collège de Virton.	57
Alcide Grenson . . .	Athénée de Liège.	62	Émile Fourmois . .	Athénée de Mons.	54
Gérard Janssen . . .	Collège de Tongres.	61	Alph. Deleplanque . .	Id. de Gand.	54
Gustave Linon . . .	École ind. et litt. de Verviers.	61	Félix Canivez . . .	Collège d'Ath.	53
Alfred Habets . . .	Athénée de Liège.	61	J.-B. Caverne . . .	Athénée de Mons.	53
Auguste Gondry . .	Id. de Gand.	61	Louis Vanderkelen .	Id. id.	53
Eugène Dieudonné. .	Collège de St-Trond.	61	Gustave Hock . . .	Id. de Liège.	53
Victor Petit	Id. de Chimay.	61	E.-P.-P. Stuckens . .	Id. de Hasselt.	52
Léonce Limelette . .	Athénée de Namur.	60	Victor Leclercq. . .	Id. de Bruxelles.	52
Auguste Wauquez . .	Id. de Mons.	60	.... Janson	Id. id.	52
Félicien Daury . . .	Collège de Dinant.	60	François Locus . . .	Collège de Charleroi.	51
Louis Crespel . . .	Athénée de Tournai.	59	Nestor Delombry . .	Athénée de Liège.	51
Ernest Carlier . . .	Collège de Chimay.	59	Joseph Duwez . . .	Collège d'Enghien.	50
Oscar Meurice . . .	Athénée de Gand.	59	Julien Polet	Id. de Nivelles.	50
Elisée Hennau . . .	Collège de Nivelles.	58	Fr. Dautrebande . .	Athénée de Liège.	50
Victor Dejardin. . .	Athénée de Mons.	58	Alphonse Coenen . .	Collège de St-Trond.	50
Achille Sellier . . .	Id. d'Arlon.	58	Jean Gronescheld . .	Id. de Herve.	50

D. PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

1° Sections réunies (six heures).

8 établissements concurrents. — 42 élèves inscrits : 34 concurrents.

Discours français. — Henri V, roi d'Angleterre, n'étant encore que prince de Galles, avait mené une vie fort dissipée; c'était légèreté plutôt que corruption de cœur.

Un jour, irrité d'une sentence qui privait de sa liberté un de ses amis, il avait tiré l'épée contre le juge qui avait prononcé la condamnation; mais celui-ci lui ayant ordonné froidement de se rendre à la prison du banc du Roi, le prince avait obéi.

A son avènement, il réunit tous ses amis et le juge qui l'avait puni, et leur tint ce discours :

Ils ne doivent pas s'étonner s'il les a tous réunis : il a voulu leur montrer quel serait leur nouveau roi.

Il parlera avec douleur et gravité de la mort de son père. — L'Angleterre attend un roi : il est décidé à tout faire pour remplir son attente.

Il rappellera, mais avec réserve, les égarements de sa jeunesse : il faut les oublier. — Que ceux qui en ont été les ministres complaisants s'éloignent et ne reparaissent devant lui que lorsqu'ils pourront répondre d'eux-mêmes.

Il assurera de sa royale estime le juge qui l'a puni et le priera de remplir toujours avec la même fermeté les sévères fonctions de la justice.

Traduction du français, soit en anglais, soit en allemand. — La première chose qui s'offre à l'homme quand il se regarde, c'est son corps, c'est-à-dire une certaine portion de

matière qui lui est propre. Mais, pour comprendre ce qu'elle est, il faut qu'il la compare avec tout ce qui est au-dessus de lui et tout ce qui est au-dessous.

Qu'il ne s'arrête donc pas à regarder simplement les objets qui l'environnent; qu'il contemple la nature entière dans sa haute et pleine majesté; qu'il considère cette éclatante lumière, mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers; que la terre lui paraisse comme un point, au prix du vaste tour que cet astre décrit; et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'un point à l'égard de celui que les astres, qui roulent dans le firmament, embrassent.

Histoire de la Belgique. — Exposer brièvement le règne de Philippe le Bon.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT,	POINTS OBTENUS (sur 100.)
1er prix. Alfred Delplancq, de Mons.	Athénée de Mons.	78
2e id. Alphonse Bondue, d'Ostende	Id. de Gand.	75
1er accessit. Guillaume Eyben, d'Amsterdam.	Id. id.	72
2e id. { Charles Degrelle, de Bavay	Athénée de Bruxelles.	65
2e id. { Louis Schuster, de Bruxelles.	Id. id.	65

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
L.-H.-M. Thys	Athénée de Hasselt.	57	Lambert Smets	Athénée de Liège.	53
Achille Allewaert	Id. de Gand.	54	Louis Godchaux	Id. de Bruxelles	52

2e Section commerciale (quatre heures).

6 établissements concurrents. — 17 élèves inscrits : 12 concurrents.

Sciences commerciales. — I. Banquier à Liège, vous avez chez votre correspondant de Paris une somme d'argent que vous destinez à l'achat d'obligations de l'emprunt belge 4 1/2 p. c.

Ce fonds vaut :

A Paris, 89 7/8 p. c., l'intérêt courant compris;

A Bruxelles, 88 1/4 p. c., plus l'intérêt depuis le 1er mai dernier.

Achèterez-vous à Paris, en payant 1/4 p. c. de commission, ou à Bruxelles, en payant 1/8 p. c. de commission et en y faisant négocier votre traite sur Paris à 1/8 p. c. perte?

Opérez sur un capital nominal de 10,000 francs et démontrez par vos calculs que vous avez choisi la voie la plus avantageuse[1].

II. Quelles sont les fonctions de l'agent de change?

Droit commercial. — I. De quelle manière et par qui se décident les contestations entre associés?

II. Quelles sont les conditions essentielles pour la validité de la lettre de change? En quoi le billet à ordre diffère-t-il de la lettre de change?

[1] Les points attribués à chaque question ne sont plus mentionnés.

Géographie commerciale. — I. Quels sont les principaux produits naturels qui s'exportent de l'Indo-Chine (presqu'île au delà du Gange)?

II. De quels pays le commerce tire-t-il l'étain, le soufre, le borax?

Histoire commerciale de la Belgique. — Exposer très brièvement dans quelles vues l'empereur Charles VI créa la Compagnie d'Ostende. Dire les causes qui firent tomber si promptement cette institution.

Chimie. — Décrire les propriétés, les usages et la préparation de l'acide acétique (acide concentré, vinaigre).

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. Alphonse Vanhove, de Gand	Athénée de Gand.	72
2e id. Achille Allewaert, de Gand	Id. id.	70
Accessit. Alphonse Regnier, de Gand.	Id. id.	65
1re mention honorable. Louis Godchaux, de Luxembourg.	Athénée de Bruxelles.	64
2e id. Louis Schuster, de Bruxelles . .	Id. id.	61
3e id. Eugène Vinchent, de Turnhout .	Athénée de Tournai.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
L.-H.-M. Thys	Athénée de Hasselt.	59
Eugène Van Coppenolle	Id. de Gand.	52

3° SECTION INDUSTRIELLE.

4 établissements concurrents. — 8 élèves inscrits : 7 concurrents.

Les questions ne figurent ni dans le rapport officiel, ni dans le *Moniteur de l'Enseignement*, journal pédagogique qui, à cette époque, publiait régulièrement les questions et les sujets de concours.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Alphonse Bondue, d'Ostende	Athénée de Gand.	72
Ment. hon. { Guillaume Eyben, d'Amsterdam	Id. id.	60
Ment. hon. { Guillaume Degruyter de	Id. id.	60

ÉLÈVE NON LAURÉAT QUI A OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

Victor Boxus, du collège de Huy, 51 points.

4° Section scientifique.

12 établissements concurrents. — 30 élèves inscrits : 25 présents à l'épreuve écrite.

A. Épreuve écrite (six heures).

I. Énoncer dans un ordre convenable les propriétés principales des fractions continues, et démontrer qu'une fraction continue périodique est égale à l'une des racines d'une équation du second degré dont les coefficients sont rationnels.

II. Rechercher et énoncer les relations qui existent entre les diagonales et les côtés d'un quadrilatère inscrit dans un cercle.

Exprimer les diagonales en fonction des côtés.

III. Résoudre le triangle dont on connaît un angle, le rapport des côtés qui le comprennent, et l'un des segments formés par la perpendiculaire menée du sommet de cet angle sur le côté opposé.

IV. On mène à une ellipse donnée deux tangentes par un point extérieur ; démontrer que la corde de contact est divisée en deux parties égales par la droite qui joint le centre de l'ellipse et le point extérieur.

V. Un angle droit MAT et une droite BMT tournent, l'angle autour de son sommet A et la droite autour du point B, de manière que le côté AT de l'angle et la droite se coupent constamment sur une directrice donnée LT, perpendiculaire sur la direction BA ; l'autre côté AM de l'angle rencontre la droite BMT, en des points consécutifs M, dont on demande le lieu géométrique.

B. Épreuve orale.

. . . .

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.		
		Epreuve écrite (60 points).	Epreuve orale (40 points).	Total (100 points).
Prix d'honneur. Léon Derote, de Gand.	Athénée de Gand.	54	34	88
2e prix. Arthur Dubois, de Gouy-lez-Piéton . .	Collège de Nivelles.	53	28	81
2e prix. Guillaume Bataille, de Bruxelles . . .	Athénée de Bruxelles.	51	30	81
1er accessit. Auguste Renard, de Namur	Id. de Namur.	48	27	75
2e id. Charles Demunter, de Gand	Id. de Gand.	49	21	70
3e id. Émile Hamal, de Ville-en-Hesbaye.	Id. de Liège.	43	23	66

ÉLÈVES QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS A L'ÉPREUVE ÉCRITE.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS
Camille Helin . . .	Collège de Nivelles.	39	Edmond Robert. . .	Athénée de Liège.	35
Alfred Delplancq . .	Athénée de Mons.	39	Omer Rousseau. . .	Id. de Bruxelles.	33
Émile Dorlin. . . .	Id. id.	38	Émile Descamps . .	Id. de Liège.	32
Édouard Beaulieu . .	Id. de Bruxelles.	36	Léon Lhoest	Id. de Liège.	30

E. TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

19 établissements concurrents. — 133 élèves inscrits : 125 concurrents.

1° MATIÈRES LITTÉRAIRES (six heures).

Narration française. — En 1809, un vaisseau anglais de la Compagnie des Indes échoua au milieu des écueils, en vue d'un petit village sur la côte de Bretagne. — L'exaspération des esprits contre l'Angleterre était telle à cette époque, que personne ne voulait porter secours aux naufragés. — Cependant la fureur de la mer augmente et la nuit approche.

Le curé de la paroisse apprend ce qui se passe; il court au rivage, adresse quelques paroles à ceux qui y sont rassemblés, pour leur rappeler qu'ils sont hommes et chrétiens; puis, s'élançant le premier dans une barque, il entraîne, par son exemple, quelques hommes courageux. — Leurs efforts sont couronnés de succès.

Thème allemand ou *flamand.* — Tous les hommes désirent vivre heureux; mais il y en a bien peu qui sachent en quoi consiste le vrai bonheur.

On demanda un jour à Socrate si Archelaüs, fils de Perdiccas, qui passait alors pour être le plus fortuné des hommes, ne lui semblait pas jouir d'un bonheur parfait : — Je ne puis le dire, répondit-il, car je ne lui ai jamais parlé. — Quoi ! n'as-tu pas d'autres moyens pour savoir s'il est heureux ? — Non, je n'en ai pas. — Ne pourrais-tu pas dire, au moins, si le grand roi des Perses est heureux ? — Comment le pourrais-je, ne sachant pas s'il est vertueux ? — Crois-tu donc que le bonheur soit fondé sur la vertu ? — Sans doute, et je te le prouverai facilement.

Histoire. — Raconter brièvement l'histoire de Clovis et celle de Charles-Martel.

Géographie. — Donner la géographie physique de l'Angleterre, sans oublier les îles ni les groupes d'îles qui se trouvent sur ses côtes.

2° MATIÈRES SCIENTIFIQUES (six heures).

Sciences commerciales. — Le 31 décembre 1853, vous deviez à Dumon 2,050 fr. 75 c.

Il vous a vendu :

1854. 20 janvier, 200 hectolitres froment à 33 francs, payables à trente jours.
— 10 juin, 100 hectolitres graine de colza à 26 francs, payables au comptant avec 2 p. c. d'escompte.

Vous lui avez remis :

1854. 30 janvier, en espèces, 10,000 francs.
— 15 juin, en un effet sur Anvers au 15 juillet, 1,600 francs.

Formez les articles du Journal de ces diverses opérations, d'après les principes de la tenue des livres en partie double, et donnez le compte courant et d'intérêts, à 4 p. c., de Dumont, arrêté le 30 juin 1854.

Algèbre. — Établir la formule qui fait connaître la somme des n premiers termes d'une progression par différence. — Appliquer cette formule à la recherche de la somme des n premiers nombres impairs.

Géométrie et trigonométrie. — Étant donné le côté d'un triangle équilatéral, calculer la surface de ce triangle et celle du cercle circonscrit.

Résoudre analytiquement le triangle dont on connaît deux côtés et l'angle compris par ces côtés.

Physique. — Qu'appelle-t-on chaleur spécifique d'un corps ? — Décrire un procédé propre à faire connaître les chaleurs spécifiques.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Matières littéraires (max. : 55).	Matières scientifiques (max. : 145).	Total (max. : 100).
Prix. Charles Moreels, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	43	31	74
1re ment. hon. Henri Shield, d'Anvers	Id.	37 1/2	25	62 1/2
2e id. Charles Smets, de Verviers	Athénée de Bruxelles.	32 1/4	28	60 1/4
3e id. Alphonse Hannot, de Cuesmes . .	Id. de Mons.	35	25	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS AYANT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Matières littéraires (max. : 55).	Matières scientifiques (max. : 45).	Total (max. : 100).
Jean Hoffman	Athénée de Gand.	32	27	59
Émile Delcourt	Collège de Charleroi.	31	27	58
Jean-Baptiste Semal	Id. de Nivelles.	23	35	58
Clefton Shield.	Athénée d'Anvers.	33	24	57
Léon Hannon	Id. de Bruxelles.	35 3/4	19	54 3/4
Jules Charlier	Id. de Hasselt.	24 1/2	28	52 1/2
Charles Spinnael.	Id. de Bruxelles.	30	22	52

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques* [1].			
Montrer en quoi consiste le caractère absolu et apodictique de la loi morale et faire un exposé critique des principaux systèmes modernes qui sont impuissants à rendre compte de ce caractère.	Comparer la doctrine de Platon, d'Aristote, d'Epicure et des premiers stoïciens sur la liberté de l'âme humaine.	MM. Callier, prof. à l'univ. de Gand. Loomans, id. de Liége. Tiberghien, id. de Bruxelles. Laforêt, id. de Louvain. Stas, conseiller à la cour de cassation.	M. Adolp. Dufranne, de Gand, candidat en philos. et lettres, élève de l'université de Gand (65 points sur 100).
2° *Philologie* [2].			
Exposer dans un ordre systématique les doutes littéraires auxquels a donné lieu le texte de la *Poétique* d'Aristote.			

[1] Trois concurrents. Deux ne furent pas admis aux deux dernières épreuves.
[2] Aucun concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [1].			
Exposer et discuter succinctement les diverses applications des actions des courants électriques à l'industrie et aux arts.			
2° *Sciences naturelles* [2].			
Exposer les applications utiles du galvanisme.			
C. FACULTÉ DE DROIT.			
1° *Droit romain* [3].			
Dissertation sur la garantie des servitudes prédiales en matière de vente.			
2° *Droit moderne* [4].			
Exposer la théorie du Code civil sur la nature et les effets de l'envoi en possession provisoire des biens d'un absent et de l'administration légale de l'époux présent qui opte pour la continuation de la communauté.		MM. Lefebvre, prof. à l'université de Gand. Thiry, prof. à l'univ. de Liège. Oulif, id. de Bruxelles. Delcour, id. de Louvain. De Cuyper, conseiller à la cour de cassation.	
D. FACULTÉ DE MÉDECINE.			
1° *Matières générales* [5].			
Faire l'histoire de la méningite tuberculeuse et établir les rapports qui existent entre elle et l'hydrocéphale aiguë.			
2° *Matières spéciales* [6].			
Décrire d'une manière complète l'état ou les états morbides désignés sous le nom de maladie de *Bright;* discuter et apprécier les différentes opinions des principaux auteurs qui se sont occupés de cette maladie.			

1, 2 et 3. Aucun concurrent. — 4 Un concurrent. Il ne fut pas admis aux deux dernières épreuves. 5 et 6. Aucun concurrent.

Les *Annales des Universités* ne contiennent pas le mémoire de M. Dufranne.

Distribution des prix aux lauréats de l'enseignement moyen et de l'enseignement supérieur.

Le discours fut prononcé par M. Alvin, préfet des études à l'athénée de Tournai. Le sujet était : la *discipline*.

Table alphabétique.

I. *Écoles moyennes.*

II. *Athénées et collèges.*

II. *Athénées et collèges* (suite).

III. *Enseignement universitaire.*

APPENDICE.

CONCOURS ENTRE LES ÉCOLES D'AGRICULTURE.

SECTIONS SUPÉRIEURES DES ÉCOLES [1].

Technologie agricole. Prix : François Maugin, de Sainte-Marie, élève de l'école de la Trapperie.

Accessit : Joseph Callens, de Swevezeele, élève de l'école de Thourout.

Analyses chimiques. Prix : Florent Allard, de Chimay, élève de l'école de Chimay.

Accessit : Gustave Trigaux, de Muno, élève de l'école de la Trapperie.
François Maugin.

Économie rurale et comptabilité. Prix : Charles Brillens, de Bruxelles, élève de l'école de Thourout.

Accessit : Henri Deroo, d'Oost-Roosebeke, élève de l'école de Thourout.

Agriculture générale et spéciale. Prix : Léopold Verleye, de Ghistelles, élève de l'école de Thourout.

Accessit : Médard Van Thournout, de Passchendaele, élève de l'école de Thourout.

Hygiène, multiplication et amélioration des races des animaux domestiques. Prix : Léopold Verleye.

Accessit : Hippolyte Laridon, de Thourout, élève de l'école de Thourout.

Pratique agricole. Prix : Henri Deroo.
Accessit : Médard Van Thournout.

[1] Les sections inférieures ne concoururent plus. L'école de Liège, qui n'avait pas de section supérieure, ne prit point part au concours.

CHAPITRE SEIZIÈME.

1855.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

A. Province d'Anvers.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

Obtinrent la moitié des points :

Dans les cantons de Contich et de Wilryck, 28 concurrents sur 72;
— de Malines et de Puers, 28 — 84.

B. Province de Brabant.

I. *Religion.* — Qu'est-ce que le baptême? Par qui Jésus fut-il baptisé? Que se passa-t-il au baptême de Jésus?

II. *Morale.* — Quels sont les principaux péchés contraires au huitième commandement de Dieu? Qu'entendez-vous 1° par faux témoignage; 2° par médisance; 3° par jugement téméraire?

III. *Dictée, analyse et calligraphie.* — Socrate, un des hommes les plus vertueux de l'antiquité, fut néanmoins condamné à boire la ciguë. Ses amis et ses plus fidèles disciples, réunis autour de lui dans sa prison, gémissaient de voir mourir leur maître innocent. « Aimeriez-vous mieux qu'il mourût coupable? » leur demanda-t-il. Ce fut à ses derniers moments qu'il mit en pratique les nobles sentiments de morale qu'il s'était proposé d'inspirer à ses élèves. « Les dieux, disait-il, ne nous ont pas permis de trancher le fil de l'existence qu'ils nous ont donnée; quelle que soit donc l'humiliation du supplice qu'on me destine, je la subirai sans murmures, persuadé qu'elle sera suivie des récompenses que j'ai tâché de mériter. »

Les élèves feront l'analyse grammaticale de la première phrase. La deuxième phrase servira de texte pour la page de calligraphie.

IV. *Grammaire.* — Dans quel cas le pronom personnel employé comme sujet se place-t-il après le verbe?

V. *Arithmétique.* — 1° Un ouvrier qui dépense chaque jour 4 fr. 20 c., gagne dans le même temps 7 fr. 50 c. Combien de jours devra-t-il épargner pour payer un jardin d'une superficie de 3 ares 25 centiares qu'il a acheté à raison de 80 francs l'are? 2° Un marchand achète une pièce de toile mesurant $64^{m}56$ pour 153 fr. 33 c. Il vend les 5/8 de cette pièce à raison de fr. 2 3/5 par mètre. Combien doit-il vendre le mètre du reste de la pièce pour ne rien perdre ni gagner?

VI. *Système métrique.* — Un propriétaire qui a dans son jardin un étang de 60 mètres

de longueur sur 15^{m}40 de largeur, veut faire creuser un autre étang de la même superficie que le premier, mais qui a seulement 50 mètres de longueur : quelle sera la largeur de ce dernier étang?

VII. *Géographie.* — Faites le voyage en bateau de Louvain à Lessines, en énumérant les eaux sur lesquelles vous naviguez et les villes par lesquelles vous passez.

VIII. *Histoire.* — Que savez-vous de Maximilien d'Autriche?

Obtinrent la moitié des points :

Dans le canton	de Lennick-Saint-Quentin,	21	concurrents sur	60;
—	de Louvain,	16	—	82;
—	de Nivelles,	4	—	35.

C. PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

Les 50 écoles désignées pour le concours fournirent 99 concurrents.

8	obtinrent	80	points sur	100;
10	—	60	—	100;
10	—	50	—	100.

D. PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

I. *Religion.* — 1° Wie verstaet men door *ouders?* 2° Wat is een kind zyne ouders schuldig, en waerom? Wat belooft God aen de goede kinderen? 3° Doe zien, door twee voorbeelden uit de H. Geschiedenis, hoe God de booze kinderen kastydt, en door twee andere, hoe hy deze beloont die hunne ouders eeren. Doe insgelyks zien door een voorbeeld hoe hy de ouders somtyds straft over hunne onachtzaemheid in het kastyden hunner kinderen.

II. *Dictée.* — (Welk tot schoon schryfstuk voor het bekomen der punten aen het schoongeschrift toegewezen, en tot tekst voor de spraek- en redekundige ontleding zal verstrekken.) Welke treurige gevolgen gaen doorgaens met het gemis der gezondheid vergezeld? De geest verstompt zich en duldt zelfs niet de geringste inspanning.

III. *Grammaire.* — Wat verstaet men door een werkwoord? Hoeveel hoofdsoorten van werkwoorden zyn er? Noemt ze? Wat verschil bestaet er tusschen een bedryvend en een onzydig werkwoord?

IV. *Arithmétique.* — Een kruidenier ontvangt in eenen dag : 20 kilog. 500 gr. ryst, aen 80 centimen den kilo, 70 kilog. en 8 decag. koffy aen 1 fr. 60 c.; hy verkoopt dien dag voor 50 franks in zynen winkel; voor hoeveel heeft hy meer ingekocht dan verkocht?

V. *Système légal des poids et mesures.* — Welke zyn de onderdeelen en de bovendeelen van den liter.

VI. *Histoire de la Belgique.* — In welk jaer en in welke stad is Karel de Vyfde geboren? Welk was zyn einde?

VII. *Géographie.* — 1° Welke zyn de grenzen der provincie Westvlaenderen? 2° Noemt de hoofdstad en vyf voorname steden dezer provincie.

Les écoles rurales des cantons de Saint-Nicolas et Saint-Gilles fournirent 37 concurrents, dont 6 obtinrent 100 points sur 135.

Obtinrent également 100 points :

Dans les cantons de Wetteren et Zele, 13 concurrents sur 63;

266 élèves concoururent.

Il fut décerné 88 récompenses :

28 prix (minimum : 130 points sur 200);

32 accessits (minimum : 100 points sur 200);

28 mentions honorables (minimum : 75 points sur 200).

G. Province de Limbourg.

Canton de Bilsen.

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° Wat kwaed doet ons de doodzonde? Hoe kan men vergiffenis bekomen van de doodzonde? 2° Wanneer en door welke woorden van Jesus ontvingen de apostelen hunne magt om de doodzonden te vergeven?

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Een regenbak is 2 meters 50 centimeters lang en even zoo breed en kan 250 hectoliters water bevatten; hoe diep is hy? 2° De vier binnenzyden van eenen regenbak zyn voor 192 franken met tras bestreken geworden; iedere zyde is 3 meters breed, en men heeft 4 franken per vierkanten meter betaeld. Welke is de hoogte van dien regenbak? 3° Iemand heeft twee hoopen steenen van dezelfde soort gekocht : de 1ste hoop kost 335 en de 2de 390 franken. Uit hoeveel steenen bestaet elke hoop, indien er in den eenen 11 steenen meer dan in den anderen zyn?

III. *Langue maternelle.* — 1° Beschryf de uiterlyke kenmerken der kat : kop, ooren, oogen, tanden, haer, staert, klauwen, gang. (Pietersz, *Aenleiding tot het maken van schriftelyke opstellen*, enz., bl. 98.) 2° Vervang de volgende spreekwyzen door bywoorden die dezelfde gedachte uitdrukken : *a.* met zorg; *b.* met trotschheid; *c.* met openhartigheid; *d.* op eene andere wyze; *e.* in overvloed; *f.* zonder vrucht; *g.* zonder uitstel; *h.* op eene andere plaats; *i.* op alle plaatsen. 3° Zet in het meervoud de woorden die in 't enkelvoud staen, en in het enkelvoud degene die in 't meervoud staen : *a.* Ik zal den leerling die zich wel gedraegt beloonen; *b.* Degene die veel spreekt zal niet vry van zonde zyn; *c.* De pennen waermede deze scholieren schryven deugen niet; *d.* Het zyn bewyzen, waertegen ik niets weet in te brengen; *e.* Wy hebben twee prenten gekocht, die ons zeer behagen; *f.* Alle menschen moeten sterven.

IV. *Écriture.* — 1° (Moyen) : De zedigheid past aen alle menschen; 2° (Fin) : Het geluk des volks hangt van de goede opvoeding der jeugd af.

Canton de Tongres.

I. *Religion.* — 1° Wat is de H. Kerk? Wie is het hoofd van de H. Kerk? Welke zyn de leden van de H. Kerk, en welke zyn de eigendommen en teekenen der waerachtige Kerk van Christus? 2° Wat geschiedde toen Jesus 12 jaren oud was? Hoe gedroeg hy zich jegens zyne ouders en hoe leefde hy tot zyn dertigste jaer?

II. *Langue maternelle.* — 1° Beschryf de uiterlyke... 2° Vervang de volgende spreekwyzen... (*Voir* les questions posées pour le canton de Bilsen.)

III. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° De vier binnenzyden... 2° Iemand heeft twee hoopen... (*Voir* les questions posées pour le canton de Bilsen.)

IV. *Écriture.* — 1° (Moyen) : De zedigheid past aen alle menschen; 2° (Fin) : De aerde wordt verdeeld in vyf deelen : Europa, Azië, Afrika, Amerika en Oceanië.

Canton de Brée.

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° Welke wensch drukt gy uit door de eerste vraeg van het gebed des Heeren? Waerdoor kent, dient en eert men God? Indien gy deze vraeg wel hebt beantwoord, geeft dan ook eens op, waerdoor Abraham zyn groot geloof in God heeft doen blyken. 2° Wat heeft God beloofd aen de kinderen die zich altyd gehoor-

zaem en eerbiedig ten opzigte van vader en moeder gedragen? Welke kinderen misdoen tegen de gehoorzaemheid en tegen de eerbiedigheid, die ze aen hunne ouders schuldig zyn? Zoudt gy uit de gewyde geschiedenis niet eenige voorbeelden kunnen aenhalen van kinderen, die zich goed of niet goed tegen hunne ouders gedragen hebben? Geef dan daervan een kort verhael.

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° De vier binnenzyden... 2° Een cubieke meter... (*Voir* les questions posées pour le canton de Bilsen.)

III. *Écriture.* — 1° (Moyen) : De zedigheid past aen alle menschen. 2° (Fin) : Het geluk des volks hangt van de goede opvoeding der jeugd af.

IV. *Langue maternelle.* — 1° Beschryf de uiterlyke... 2° Zet in het meervoud... (*Voir* les questions posées pour le canton de Bilsen.)

45 écoles des cantons de Bilsen, Brée et Tongres furent désignées pour le concours.

Des 30 concurrents du canton de Bilsen, 5 obtinrent de 90 à 120 points sur 200, et 2, de 120 à 160.

2 des 22 concurrents du canton de Brée dépassèrent 160 points et 13 obtinrent de 90 à 160.

Le canton de Tongres fournit 40 concurrents. 20 atteignirent de 90 à 120 points; 9 obtinrent de 120 à 160.

H. Province de Luxembourg.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

Dans 3 cantons concoururent 38 écoles. Des 117 élèves désignés, 106 se présentèrent au concours. 17 subirent les deux épreuves du concours. 15 récompenses furent accordées : une médaille (minimum : 170 points sur 200), 2 premiers prix (150), 1 second prix (140), 1 troisième (130), 1 quatrième (120), 1 mention honorable (100).

I. Province de Namur.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

7 cantons : 117 écoles; 249 élèves désignés; 167 concurrents.

Il fut décerné 114 récompenses : 27 premiers prix (minimum : 85 points sur 100), 31 seconds prix (70), 27 troisièmes prix (60), 29 accessits (50).

Le concours dans l'un des cantons fut organisé entre les écoles de filles.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Établissements du degré inférieur : Écoles moyennes.

Un arrêté royal du 31 mai 1855 autorisa le Ministre de l'intérieur à renouveler le concours des écoles moyennes sur les mêmes bases qu'en 1854.

I. *Établissements concurrents. — Jurys.*

38 écoles prirent part au concours : deux, celles de Bruxelles et de Quiévrain, étaient des écoles moyennes communales.

Voici les 36 autres : Écoles d'Anvers, de Lierre, de Turnhout, d'Aerschot, de Diest, de Hal, de Jodoigne, de Louvain, de Wavre, de Bruges, de Furnes, d'Ypres, d'Alost, de Beaumont, de Braine-le-Comte, de Houdeng-Aimeries, de Pâturages, du Rœulx, de Saint-Ghislain, de Soignies, de Thuin, de Limbourg, de Spa, de Stavelot, de Visé, de Waremme, de Maeseyck, de Saint-Trond, de Tongres, de Marche, de Saint-Hubert, de Virton, d'Andenne, de Dinant, de Philippeville, de Rochefort.

13 écoles de l'État furent dispensées de concourir.

4, celles de Gand, de Mons, d'Ath et de Namur, à cause de l'organisation spéciale qu'elles avaient reçue conformément à l'article 2 de l'arrêté royal du 10 juin 1852, organisation qui ne comportait pas de troisième année d'études; 3 comme étant d'organisation trop récente, celles de Fosses, de Malines et de Nieuport, et enfin 6 dont les élèves de la troisième année d'études ne remplissaient pas les conditions exigées par l'arrêté d'institution du concours, savoir les écoles moyennes de Couvin, Fleurus, Neufchâteau, Peruwelz, Renaix et Waremme.

12 établissements prirent part au concours spécial et facultatif de langue flamande, savoir les écoles moyennes de : Anvers, Lierre, Turnhout, Aerschot, Bruxelles, Diest, Hal, Bruges, Furnes, Alost, Maeseyck et Tongres.

Les jurys chargés de juger le concours étaient, comme l'année précédente, composés de :

MM. De Closset, Demarest, Wouters, Loxhay, Mailly et Van Ginderachter (concours obligatoire); MM. Dautzenberg, Heremans et Stallaert (concours de flamand).

II. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. Concours obligatoire.

200 élèves inscrits : 178 concurrents.

I. *Grammaire.* — 1° Donner la règle générale de la formation du futur de l'indicatif. (On doit citer les exceptions.) 2° A quels temps du verbe de la proposition principale correspond l'imparfait du subjonctif dans la proposition subordonnée? (Donner des exemples.) 3° Quelle différence présentent, sous le rapport de la signification, *près de* et *prêt à... voici* et *voilà?*

II. *Composition.* — Les lapins. Décrivez les joyeux ébats auxquels se livrent de jeunes lapins. Un des plus vieux habitants de la garenne vient leur recommander la prudence;

il faut explorer les alentours; poster des sentinelles; le chasseur peut arriver sans être aperçu. On se moque de ses conseils. L'expérience ne tarde pas à les justifier. Morale.

III. *Histoire.* — Raconter très brièvement les événements qui se passèrent en Belgique, depuis la mort de Marie de Bourgogne, jusqu'à l'inauguration solennelle de Philippe le Beau.

IV. *Géographie.* — 1° Quelles sont celles de nos provinces qui touchent au Brabant? 2° Décrire en détail le cours de l'Escaut, à partir de sa source. 3° Donner les divisions de l'Italie. 4° Citer les ports de l'Espagne sur la Méditerranée.

V. *Arithmétique.* — Deux fontaines coulent dans un bassin. Si on laissait couler la 1re pendant 5 minutes et la 2e pendant 7 minutes, le bassin, d'abord vide, contiendrait 660 litres. Si la 1re avait coulé pendant 9 minutes et la 2e pendant 5 minutes, le bassin aurait contenu 732 litres. Combien de litres chaque fontaine fournit-elle par minute?

VI. *Géométrie.* — Construire un triangle équivalent à un pentagone donné.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
		Partie littéraire (max. : 65).	Partie scientifique (max. : 35).	Total (sur 100).
1er prix. Eugène Spineto, de Dinant	Dinant.	50.58	30 81	81.39
2e id. J.-B. Cornet, de Frameries	Pâturages.	48.53	30.06	78.59
3e id. Henri Yante, de Tintigny	Limbourg.	49.23	28.46	77.69
4e id. Gustave Charles, de Braine-le-Comte	Braine-le-Comte.	47.10	30.02	77 12
5e id. Émile Duchateau, d'Anseremme	Dinant.	45.80	31.21	77.01
6e id. Joseph Tizaine, de Sommet-Honne	Virton.	48 35	28.61	76.96
7e id. J.-Fl.-J.-B. Alardin, de Pâturages	Pâturages.	50.98	23.56	74.54
8e id. Parfait Berteaux, de Thuin	Thuin.	46.80	27.34	74.14
9e id. H.-A.-M.-Paul Quenon, de Pâturages	Pâturages.	48.53	25.04	73.57
10e id. J.-J.-Nestor Bensfeld, de ...	Visé.	40.33	29.69	70.02
1er accessit. Jules-Joseph Ghilain, de Jemmapes	Pâturages.	45.10	24.65	69 75
2e id. Remy Cerfontaine, de ...	Visé.	38.08	30 96	69.04
3e id. Julien Marchal, de Piétrain	Jodoigne.	38 60	30.36	68.96
4e id. Gustave-Joseph De Clerckx, de Liège	Limbourg.	42 05	26.69	68.74
5e id. Virgile Mahieu, de Pâturages	Pâturages.	40.38	28.21	68.59
6e id. Michel Agnès, de Habergy	Virton.	40.45	27.51	67.96
7e id. Adolphe Mulle, de Diest	Diest.	43.30	23.59	66.89
8e id. Émile Van Tholl, d'Ypres	Ypres.	43.55	22.26	65.81
9e id. Joseph Beaufort, de Tihange	Huy.	37.08	28.65	65.73
10e id. Éd.-L.-J. Tricot, des Écaussines d'Enghien.	Soignies.	36.55	29	65.55
1re ment. hon. Eugène Genis, de Bruxelles	Bruxelles.	39.80	24.66	64.46
2e id. Jean-Baptiste Genin, de Radru	Virton.	37.85	26 39	64.24
3e id. J.-Louis-Joseph Steinbach, d'Andenne	Andenne.	41.50	22.42	63 92
4e id. Jean-Baptiste Leclercq, de Belmont	Virton.	43.30	20.14	63 44
5e id. Adonis-Éleuthère Caufriez, de Pâturages.	Pâturages.	47.05	15.81	62 86
6e id. Simon-Ad.-Joseph Gattoye, de Hodimont.	Limbourg.	43.05	19.69	62.74
7e id. Henri Delcommune, de Jalhay	Beaumont.	38.45	24 10	62.55
8e id. Théophile Ruwet, de Gand	Lierre.	34.35	27.85	62 20
9e id. Léon Dudique, de Houdeng-Aimeries	Houdeng-Aimeries.	41.45	20 50	61.95

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Partie littéraire (max. : 65).	Partie scientifique (max. : 35).	Total (sur 100).
10e ment. hon. Jules Ramurez, de Châtel (France) . . .	Philippeville.	32.85	28.86	61.71
11e id. Victor Bartelous, de Bruxelles	Bruxelles.	40.05	21.46	61.51
12e id. Adrien Thiriard, de Houdeng-Aimeries .	Houdeng-Aimeries.	43.90	17.20	61.10
13e id. Victor Lasseau, d'Ampsin	Huy.	33.98	27.07	61.05
14e id. Numa Rousseau, de Blangies.	Quiévrain.	32.43	28.46	60.89
15e id. Adolphe Wesmael, d'Antheit.	Huy.	35.	25.80	60.80
16e id. Gustave-Joseph Baugniet, de Jandrain .	Jodoigne.	35.83	24 74	60.57
17e id. Hippolyte Peemans, de Bruxelles . . .	Bruxelles.	39.75	20.80	60.55
18e id. Victor Genis, de Bruxelles.	Id.	36.18	24.25	60.43
19e id. P.-P. Camille Michiels, d'Alost	Alost.	44.28	15.92	60.20

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Partie littéraire (max. : 65).	Partie scientifique (max. : 35).	Total (sur 100).
Prosper Henez	Braine-le-Comte.	39.93	20.04	59.97
Barthélemy Thurion	Limbourg.	40.60	18.49	59.09
Jean-Baptiste Philippet	Visé.	40.20	18.46	58.66
Louis Dohy	Beaumont.	42	16.15	58.15
Désiré Desmet	Bruges.	44.25	13.64	57.89
Augustin Feuillon	Beaumont.	39	18.41	57.41
Adolphe-Joseph Demeuse	Visé.	47.10	9.75	56.85
François Willems	Diest.	38 13	18.16	56.29
Augustin Tillier	Pâturages.	36.65	19.07	55.72
Jules Dubois.	Philippeville.	27.80	27.35	55.15
Modeste Woot de Trixhe	Huy.	32.28	22.49	54.77
Nicolas-Mathieu Wautelet	Limbourg.	37.65	17	54.65
Arthur-Grégoire Leclercq	Hal.	38 05	15.55	53.60
Léopold-Joseph Melin	Andenne.	32 60	20.52	53.12
Théophile Demazy	Rochefort.	23.70	29.20	52.90
François Dechamps	Huy.	28.23	24 24	52.47
Joseph Massart.	Philippeville.	24.10	28.31	52.41
Amand Charpentier.	Limbourg.	38.75	13.36	52.11
Pierre Delfosse	Jodoigne.	32.78	19.29	52.07
Julien-Guillaume Lintermans	Maeseyck.	37.68	14.20	51.88
Jules Bricourt	Houdeng-Aimeries.	33.40	18.44	51.84
Hubert Louvegné	Stavelot.	35.20	16 29	51.49
Félix-Jean-Baptiste Rousseau	Hal.	25	26.28	51.28
Édouard Bekaert	Turnhout.	31.85	19.26	51.11
Louis Aelaerts	Lierre.	29.10	21.09	50.19

B. Concours facultatif en langue flamande.

51 inscrits : 45 concurrents.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. Louis Vandeurme, d'Anvers.	Anvers.	80
2e id. Théodore Hoeckx, de Luyksgestel.	Turnhout.	72
1er accessit. Adolphe Mulle, de Diest	Diest.	69
2e id. Louis Gevers, de Turnhout	Turnhout.	65
1re mention honorable. Édouard Sorel, de Bruges	Bruges.	64
2e id. Louis Aelaerts, de Lierre	Lierre.	62
3e id. Henri Anseeuw, d'Oostcamp.	Bruges.	61
4e id. Édouard Bekaert, d'Anvers.	Turnhout.	60

Aucun autre concurrent n'obtint la moitié des points.

Établissements du degré supérieur : Athénées et colléges.

I. *Modification dans l'organisation du concours.*

Le concours spécial de langue flamande, qui avait lieu seulement dans celle des classes d'humanités que le sort désignait pour concourir sur les matières littéraires, est, à partir de 1855, étendu à la 3e professionnelle.

II. *Établissements concurrents. — Classes et matières désignées pour le concours. — Jurys.*

Des 28 établissements qui avaient concouru en 1854, deux ne concoururent pas : les colléges de Thielt et d'Enghien. Ce dernier, de même que le collége de Beeringen, fut dispensé de prendre part au concours.

Les établissements patronnés non subventionnés par le Trésor eurent la même dispense, comme ils l'avaient eue en 1853 et en 1854.

Le sort désigna pour le concours en humanités la 2de, et pour le concours en mathématiques la 4e.

Il désigna pour la rhétorique la version latine, pour la 2de la version grecque, pour la 1re commerciale la chimie.

Les épreuves écrites eurent lieu du 23 au 28 juillet : l'épreuve orale en 1re scientifique, le 15 septembre.

La composition française en rhétorique et en 1re professionnelle (sections réunies) fut jugée par MM. Blondel, inspecteur général de l'enseignement moyen, Hallard et Van Bemmel; la composition française en 2de latine et en

3e professionnelle par MM. Degand, Juste et Lebrun, qui apprécièrent aussi les réponses aux questions d'histoire et de géographie en 1re professionnelle (sections réunies) et en 3e professionnelle.

Le thème latin et la version latine en rhétorique furent jugés par MM. Bormans, Gantrelle, inspecteur de l'enseignement moyen, et Prinz, directeur de l'école normale des humanités.

Le thème latin et la version grecque en 2de furent jugés par MM. Lebrun, Loumyer et Stecher.

Le thème flamand et le concours spécial de langue flamande furent jugés par MM. Bormans et Stecher.

Le thème allemand et le thème anglais furent jugés par MM. James, professeur d'anglais à l'université de Bruxelles, Loumyer et Stecher.

Le concours en mathématiques, en sciences naturelles, en sciences commerciales, en économie politique pour la section professionnelle et pour la 4e latine fut jugé par MM. Devaux, Steichen, Timmermans, De Cuyper, professeur à l'université de Liège et Vinçotte.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. RHÉTORIQUE (*Humanités*).

25 établissements concurrents. — 107 élèves inscrits : 98 concurrents.

1° Thème latin (cinq heures).

Aussi longtemps que les Romains eurent à craindre pour leur existence, ils restèrent soumis aux principes de la religion et aux règles de la justice. Ce fut alors que ce peuple fort et passionné comme une faction, ainsi que le dit un grand écrivain, dut inspirer autant d'admiration que de crainte. Mais lorsque, Carthage détruite, l'Espagne vaincue, la Grèce subjuguée, l'Asie conquise, l'eurent délivré de tout danger, il ne connut plus de frein pour ses passions. En vain quelques citoyens honnêtes voulurent opposer les mœurs antiques au luxe qui envahissait tout, leur voix se perdit dans le tumulte des passions.

Le spectacle qu'offre la république romaine après la troisième guerre punique, est nouveau et plein de tristes présages ; on ne voit plus la charrue de Cincinnatus décorée de lauriers ; la modération et la pauvreté ne font plus cortège aux triomphateurs ; les dictateurs, les consuls n'opposent plus leurs vertus à la licence du peuple, à l'orgueil des grands : la force remplace la justice et la foule court aux autels de la fortune. Le Sénat, que Cinéas comparait à une assemblée de rois, perd son austère majesté ; la cupidité et l'ambition viennent y préluder à des querelles sanglantes.

Cependant la corruption ne mina l'État que par degrés. On ne viola d'abord les lois que par ambition, et l'ambition conserve encore quelque apparence de la vraie gloire. Mais lorsqu'au mépris des anciennes lois et des antiques coutumes, les grands enrichis par le pillage et par la ruine des provinces, firent de leurs richesses les instruments de leurs vices, l'avarice devint la passion dominante : on sacrifia l'honneur, la justice, la patrie au désir de s'enrichir. Dès ce moment il n'y eut plus de vertu ; tout fut à vendre dans la ville qui se vantait d'être la maîtresse du monde. On devenait factieux pour arriver à la richesse ; riche, on corrompait les citoyens pour obtenir ou pour conserver le pouvoir ; et dans le

désordre des passions qui s'agitaient, à peine si quelque caractère pur venait de temps en temps rappeler à des citoyens corrompus les mœurs oubliées de leurs ancêtres.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Charles Laurent, de Gand.	Athénée de Gand.	70
Accessit. Frédéric Hennebert, de Tournai	Id. de Tournai.	67
1[re] mention honorable. Emile Hennequin, de Liège	Id. de Gand.	63
2[e] id. Emile Banning, de Liège.	Collège de Saint-Trond.	61

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Édouard Delhaize.	Collège de Nivelles.	59	P[r] Vandenkerkhoven.	Collège d'Ath.	54
Alphonse Rummens.	Athénée de Bruxelles.	59	Adolphe Cossée.	Athénée de Mons.	53
Adolphe Van Engelen.	Id. de Gand.	57	Guillaume Lebrocquy.	Collège de Nivelles.	53
Emile Hippert.	Id. d'Arlon.	55	Sigism[d] Michalowski.	Athénée de Bruxelles.	53

2° VERSION LATINE (cinq heures).

Omnis sensus hominum multo antecellit sensibus bestiarum. Primum enim oculi in iis artibus, quarum judicium est oculorum, in pictis, fictis, coelatis que formis, in corporum etiam motione atque gestu multa cernunt subtilius; colorum etiam et figurarum tum venustatem atque ordinem et, ut ita dicam, decentiam oculi judicant, atque etiam alia majora. Nam et virtutes et vitia cognoscunt : iratum, propitium; laetantem, dolentem; fortem, ignavum; audacem timidumque cognoscunt. Auriumque item est admirabile quoddam artificiosumque judicium, quo judicatur et in vocis et in tibiarum nervorum que cantibus varietas sonorum, intervalla, distinctio et vocis genera permulta : canorum, fuscum; leve, asperum; grave, acutum; flexibile, durum; quæ hominum solum auribus judicantur. Narium que item et gustandi pariter et tangendi magna judicia sunt.

Iam vero animum ipsum mentem que hominis, rationem, consilium, prudentiam qui non divinà curà perfecta esse perspicit, is his ipsis rebus mihi videtur carere. De quo dum disputem, tuam mihi dari velim, Cotta, eloquentiam. Quo enim tu illa modo diceres! quanta primum intelligentia, deinde consequentium rerum cum primis conjunctio et comprehensio esset in nobis, ex quo videlicet, quid ex quibusque rebus efficiatur, id que ratione concludimus ; singulasque res definimus circumscripteque complectimur..... Iam vero domina rerum, ut vos soletis dicere, eloquendi vis quam est proeclara quamque divina! quæ primum efficit, ut et ea, quæ ignoramus, discere et ea, quæ scimus, alios docere possimus. Deinde hac cohortamur, hac persuademus, hac consolamur afflictos, hac deducimus perterritos a timore, hac gestientes comprimimus, hac cupiditates iracundiasque restinguimus; hæc nos juris, legum, urbium societate devinxit, hæc a vita immani et fera segregavit.

Ad usum autem orationis, incredibile est, ubi diligenter attenderis, quanta opera machinata natura sit. Primum enim a pulmonibus arteria usque ad os intimum pertinet, per quam vox percipitur et funditur. Deinde in ore sita lingua est, finita dentibus. Ea vocem immoderate profusam fingit et terminat, atque sonos vocis distinctos et pressos efficit, quum et ad dentes et ad alias partes pellit oris.

3e professionnelle par MM. Degand, Juste et Lebrun, qui apprécièrent aussi les réponses aux questions d'histoire et de géographie en 1re professionnelle (sections réunies) et en 3e professionnelle.

Le thème latin et la version latine en rhétorique furent jugés par MM. Bormans, Gantrelle, inspecteur de l'enseignement moyen, et Prinz, directeur de l'école normale des humanités.

Le thème latin et la version grecque en 2de furent jugés par MM. Lebrun, Loumyer et Stecher.

Le thème flamand et le concours spécial de langue flamande furent jugés par MM. Bormans et Stecher.

Le thème allemand et le thème anglais furent jugés par MM. James, professeur d'anglais à l'université de Bruxelles, Loumyer et Stecher.

Le concours en mathématiques, en sciences naturelles, en sciences commerciales, en économie politique pour la section professionnelle et pour la 4e latine fut jugé par MM. Devaux, Steichen, Timmermans, De Cuyper, professeur à l'université de Liège et Vinçotte.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. RHÉTORIQUE (*Humanités*).

25 établissements concurrents. — 107 élèves inscrits : 98 concurrents.

1° Thème latin (cinq heures).

Aussi longtemps que les Romains eurent à craindre pour leur existence, ils restèrent soumis aux principes de la religion et aux règles de la justice. Ce fut alors que ce peuple fort et passionné comme une faction, ainsi que le dit un grand écrivain, dut inspirer autant d'admiration que de crainte. Mais lorsque, Carthage détruite, l'Espagne vaincue, la Grèce subjuguée, l'Asie conquise, l'eurent délivré de tout danger, il ne connut plus de frein pour ses passions. En vain quelques citoyens honnêtes voulurent opposer les mœurs antiques au luxe qui envahissait tout, leur voix se perdit dans le tumulte des passions.

Le spectacle qu'offre la république romaine après la troisième guerre punique, est nouveau et plein de tristes présages ; on ne voit plus la charrue de Cincinnatus décorée de lauriers ; la modération et la pauvreté ne font plus cortège aux triomphateurs ; les dictateurs, les consuls n'opposent plus leurs vertus à la licence du peuple, à l'orgueil des grands : la force remplace la justice et la foule court aux autels de la fortune. Le Sénat, que Cinéas comparait à une assemblée de rois, perd son austère majesté ; la cupidité et l'ambition viennent y préluder à des querelles sanglantes.

Cependant la corruption ne mina l'État que par degrés. On ne viola d'abord les lois que par ambition, et l'ambition conserve encore quelque apparence de la vraie gloire. Mais lorsqu'au mépris des anciennes lois et des antiques coutumes, les grands enrichis par le pillage et par la ruine des provinces, firent de leurs richesses les instruments de leurs vices, l'avarice devint la passion dominante : on sacrifia l'honneur, la justice, la patrie au désir de s'enrichir. Dès ce moment il n'y eut plus de vertu ; tout fut à vendre dans la ville qui se vantait d'être la maîtresse du monde. On devenait factieux pour arriver à la richesse ; riche, on corrompait les citoyens pour obtenir ou pour conserver le pouvoir ; et dans le

désordre des passions qui s'agitaient, à peine si quelque caractère pur venait de temps en temps rappeler à des citoyens corrompus les mœurs oubliées de leurs ancêtres.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Charles Laurent, de Gand.	Athénée de Gand.	70
Accessit. Frédéric Hennebert, de Tournai	Id. de Tournai.	67
1re mention honorable. Emile Hennequin, de Liège . .	Id. de Gand.	63
2e id. Emile Banning, de Liège. . . .	Collège de Saint-Trond.	61

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Édouard Delhaize. .	Collège de Nivelles.	59	Pr Vandenkerkhoven.	Collège d'Ath.	54
Alphonse Rummens .	Athénée de Bruxelles.	59	Adolphe Cossée. . .	Athénée de Mons.	53
Adolphe Van Engelen.	Id. de Gand.	57	Guillaume Lebrocquy.	Collège de Nivelles.	53
Emile Hippert . . .	Id. d'Arlon.	55	Sigismd Michalowski.	Athénée de Bruxelles.	53

2° Version latine (cinq heures).

Omnis sensus hominum multo antecellit sensibus bestiarum. Primum enim oculi in iis artibus, quarum judicium est oculorum, in pictis, fictis, coelatis que formis, in corporum etiam motione atque gestu multa cernunt subtilius; colorum etiam et figurarum tum venustatem atque ordinem et, ut ita dicam, decentiam oculi judicant, atque etiam alia majora. Nam et virtutes et vitia cognoscunt : iratum, propitium ; laetantem, dolentem ; fortem, ignavum ; audacem timidumque cognoscunt. Auriumque item est admirabile quoddam artificiosumque judicium, quo judicatur et in vocis et in tibiarum nervorum que cantibus varietas sonorum, intervalla, distinctio et vocis genera permulta : canorum, fuscum ; leve, asperum ; grave, acutum ; flexibile, durum ; quæ hominum solum auribus judicantur. Narium que item et gustandi pariter et tangendi magna judicia sunt.

Iam vero animum ipsum mentem que hominis, rationem, consilium, prudentiam qui non divinâ curâ perfecta esse perspicit, is his ipsis rebus mihi videtur carere. De quo dum disputem, tuam mihi dari velim, Cotta, eloquentiam. Quo enim tu illa modo diceres ! quanta primum intelligentia, deinde consequentium rerum cum primis conjunctio et comprehensio esset in nobis, ex quo videlicet, quid ex quibusque rebus efficiatur, id que ratione concludimus ; singulasque res definimus circumscripteque complectimur..... Iam vero domina rerum, ut vos soletis dicere, eloquendi vis quam est proeclara quamque divina ! quæ primum efficit, ut et ea, quæ ignoramus, discere et ea, quæ scimus, alios docere possimus. Deinde hac cohortamur, hac persuademus, hac consolamur afflictos, hac deducimus perterritos a timore, hac gestientes comprimimus, hac cupiditates iracundiasque restinguimus ; hæc nos juris, legum, urbium societate devinxit, hæc a vita immani et fera segregavit.

Ad usum autem orationis, incredibile est, ubi diligenter attenderis, quanta opera machinata natura sit. Primum enim a pulmonibus arteria usque ad os intimum pertinet, per quam vox percipitur et funditur. Deinde in ore sita lingua est, finita dentibus. Ea vocem immoderate profusam fingit et terminat, atque sonos vocis distinctos et pressos efficit, quum et ad dentes et ad alias partes pellit oris.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Frédéric Hennebert, de Tournai.	Athénée de Tournai.	70
1er accessit. Charles De Ryckman, de Bruxelles	Id. de Gand.	69
1er accessit. Victor Doutreloux, de Chênée.	Collège de Herve.	69
2e id. Sigismond Michalowski, de Gand.	Athénée de Bruxelles.	68
3e id. Adolphe Cossée, de Mons	Id. de Mons.	66
Mention honorable. Adolphe Van Engelen, de Gand	Id. de Gand.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Émile Hennequin	Athénée de Gand.	59	Joseph Jeanty	Collège de Virton.	55
Camille Castilhon.	Id. d'Arlon.	59	Florent Beaulieu	Athénée de Liège.	54
Léon Donckier.	Id. de Liège.	59	Th. Bousmart	Collège de Charleroi.	53
Ant. Vander Capellen.	Id. de Hasselt.	59	Ernest Discailles	Athénée de Tournai	52
Hector De Knuyt	Id. de Bruges.	59	Victor Lambot.	Collège de Chimay.	52
Jean Stevens	Collège de Tongres.	59	Alphonse Rummens	Athénée de Bruxelles.	51
Alphonse Van Camp	Athénée de Bruxelles.	58	Oscar Max	Id. id.	51
Gustave Schoonbrood.	Id. de Liège.	57	Adolphe Sarton.	Id. de Mons.	51
Alphonse Bertrand.	Collège de Dinant.	56	Émile Vanderhagen	Id. de Bruxelles.	50
Ernest Scaron	Athénée de Namur.	56	Eugène Iweins.	Collège d'Ypres.	50
Alfred Convert.	Id. de Bruxelles.	55			

3° Discours français (cinq heures).

Héroïsme des sœurs de la charité qui se consacrent, dans les hôpitaux, au soin des malades.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix (prix d'honneur). Frédéric Hennebert, de Tournai.	Athénée de Tournai.	80
2e id. Oscar Max, de Bruxelles.	Id. de Bruxelles.	70
1er accessit. Édouard Delhaize, de Ransart	Collège de Nivelles.	69
2e id. Emile Hennequin, de Liège	Athénée de Gand.	67
3e id. Charles De Ryckman, de Bruxelles	Id. id.	66
4e id. Léon Donckier, de Liège.	Id. de Liège.	65
1re ment. honor. Victor Lambot, de Chimay	Collège de Chimay.	63
2e id. Adolphe Cossée de Mons.	Athénée de Mons.	60
2e id. Alphonse Van Camp, de Berchem.	Id. de Bruxelles.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Émile Banning. . . .	Collège de St-Trond.	59	Édouard Soupart. . .	Collège de Dinant.	53
Lucien Caufriez . . .	Athénée de Mons.	57	Ernest Discailles. . .	Athénée de Tournai.	52
Jules Vrancken . . .	Id. d'Anvers.	56	Adolphe Sarton. . . .	Id. de Mons.	51
Pr Vandenkerkhoven.	Collège d'Ath.	55	Alphonse Bertrand. .	Collège de Dinant.	50
Joseph Jeanty	Id. de Virton.	54	Alexandre Hubert . .	Id. de Tongres.	50

Travail de l'élève Frédéric Hennebert.

Voyez ces jeunes filles, brillantes comme des fleurs qui viennent d'éclore : elles n'ont encore senti que le doux soleil du matin et le souffle caressant du printemps, et elles renoncent à vivre sous un ciel radieux, comme si déjà elles s'étaient flétries aux feux desséchants de l'été ou que les rigueurs de l'hiver eussent glacé la sève dans leur sein. Elles brisent sans retour ces chaînes de diamant qui nous attachent au monde, et que rivent l'habitude et la nature ; elles disent adieu au toit paternel, adieu aux joies de la famille, adieu à la liberté. Elles renoncent à cet espoir d'être mère qui enchante les rêves des jeunes filles ; elles déposent la soie pour revêtir la bure, et cachent sous des voiles noirs un front dépouillé de ces longs cheveux dont leur mère était si fière.

Venez maintenant, jeunes mondaines ; paresseusement étendues sur les coussins de vos voitures, venez voir à l'œuvre ces héroïnes de la charité. Cette longue salle, aux murs nus, garnie seulement de couches où veille la douleur, c'est là qu'elles vivent jour et nuit. Quel contraste avec ces salons éclatants d'or et de lumières où une délicieuse harmonie anime vos danses chaque soir ! Ici, le silence n'est interrompu que par des gémissements, et par le pas léger des sœurs qui vont d'un malade à l'autre, prodiguant des soins maternels à tous ces inconnus dont la religion leur fait des frères. Voyez : elles pansent sans dégoût des plaies dont vous ne sauriez supporter la vue ; elles respirent sans crainte le souffle empesté des fiévreux, elles bravent à chaque instant la mort avec ce même front serein, cette même activité paisible que vous leur voyez. Ce n'est point ici un dévouement d'un jour, d'une heure, d'un moment : c'est un héroïsme de tous les instants et de toute la vie. Grâce à leur sollicitude patiente, la santé renaît dans ces corps languissants ; ou si la mort est plus forte, du moins son approche est adoucie, et le mourant, soutenu et consolé, sait qu'une main pieuse lui fermera les yeux. En elles, l'enfant croit retrouver sa mère ; le vieillard, une fille chérie. Antigones chrétiennes, sans avoir l'amour filial pour échauffer et nourrir leur courage, elles renouvellent chaque jour cette immolation sublime dont la fille d'Œdipe a offert un exemple à l'antiquité étonnée. Plus d'une fois, elles ont essuyé les dernières larmes du génie méconnu : tu les vis à ton chevet, ô malheureux Gilbert ! comme les anges de la consolation et de l'espérance, recueillir les derniers soupirs de ta muse, et te parler du ciel, où l'on trouve enfin justice.

Mais leur dévouement ne se renferme point dans les limites de la vie commune. Pour soulager des souffrances, il n'est point de péril qu'elles ne bravent, point de distance qui les puisse arrêter. Voyez-les franchir les mers à la suite des armées, et aborder avec confiance sur des rivages ennemis. Intrépides au milieu des feux de la guerre et des images de la mort qui se présentent de tous côtés, elles rappellent au jeune soldat blessé sa patrie absente, et sa mère, hélas ! si loin de lui. Elles sanctifient le trépas du vieux guerrier, et, jeunes mères d'un enfant à cheveux blancs, elles lui font joindre les mains, et balbutier d'une voix défaillante les prières de ses premiers ans, que le tumulte des camps a depuis si longtemps effacées de sa mémoire.

Mais pourquoi chercher si loin des exemples ? Rappelons-nous le passage de ce fléau terrible qui, en faisant naguère encore le tour de l'Europe, n'a pas épargné la Belgique.

Comme il a éclaté alors, le dévouement de ces saintes femmes ! Quelle douce consolation, au milieu du deuil de la patrie, de les voir se multiplier pour secourir les pestiférés, quitter les villes et se répandre dans les villages, dans ceux-là surtout qui étaient privés de médecin, écartés, et comme désarmés en face du fléau ! On les vit, instruites par l'expérience, et illuminées par leur ardente charité, arracher des moribonds à la mort qui les glaçait déjà, dompter un mal indomptable, et succomber enfin glorieusement aux fatigues de la victoire.

Ah ! qu'ils viennent donc, les détracteurs de la religion, et qu'ils osent nier la divinité d'une doctrine qui allume une telle vertu dans le cœur de faibles femmes ! En remontant le cours des siècles passés, qu'ils nous montrent un seul exemple de ce dévouement au prochain, de cette abnégation, de cette humilité, de cette chasteté ! Plus pures que les vestales du paganisme, elles ne brûlent point un vain encens devant une idole impuissante : le feu qu'elles entretiennent sur la terre est celui de la charité divine. Elles vont l'allumer, ce feu, jusqu'aux extrémités du monde, dans les sables de l'Afrique, dans les savanes de l'Amérique, comme sur les bords populeux du Céleste-Empire. Elles vont faire respecter la croix au milieu de ses ennemis les plus acharnés, et le musulman farouche, désarmé par leurs bienfaits, s'incline, en les bénissant, devant ces filles du Christ.

Saintes femmes ! c'est là votre récompense, et la seule que vous attendiez ici-bas. Un regard de reconnaissance vous paie de toutes vos fatigues : cette larme, qui mouille les yeux du malheureux dont vous calmez les souffrances, vous rémunère de tous vos sacrifices. On ne vous réserve point les premières places dans les spectacles et les cérémonies : vous laissez au monde ses vaines fumées d'honneur et de plaisir, vous ne lui demandez rien que ses peines et ses douleurs. Mais après avoir passé ici-bas en faisant le bien, quand vous vous reposerez pour la première fois et pour l'éternité, quand Dieu vous rappellera à lui, comme un souverain rappelle l'envoyé qui a accompli sa mission, on verra les cieux s'ouvrir pour vous recevoir : ils viendront au devant de vous, ceux que vous aurez sauvés du désespoir, ceux dont vous aurez essuyé le front, glacé par la sueur de la mort, et ils vous feront, jusqu'aux pieds de Dieu, un cortége dont l'éclat fera pâlir toute la pompe des rois de la terre.

B. SECONDE (*Humanités*).

1° Thème latin (six heures, avec la *Version grecque*).

24 établissements concurrents. — 149 élèves inscrits : 138 concurrents.

Lucullus avait un grand génie, une vive ardeur pour les plus nobles études et une instruction variée, digne de sa naissance et de son rang.

Envoyé par le Sénat contre Mithridate, il surpassa non seulement l'idée que l'on avait conçue de sa valeur, mais la gloire même de ceux qui l'avaient précédé.

On fut d'autant plus frappé de ses succès, qu'on ne s'attendait pas à trouver tout l'éclat de grands talents militaires chez un homme qui avait consacré sa jeunesse aux études du forum, et qui, pendant sa longue questure en Asie, n'ayant rien à craindre du Pont où Muréna faisait la guerre, avait joui des douceurs de la paix. Mais son incroyable génie remplaça pour lui l'expérience qui ne s'enseigne pas. Parti de Rome encore novice dans l'art de la guerre, il arriva en Asie grand capitaine ; seulement, il avait employé le temps de son voyage, soit à consulter les hommes qui pouvaient lui donner d'utiles leçons, soit à lire les historiens.

Il avait, en effet, une mémoire prodigieuse pour les choses, quoique inférieure pour les mots à celle d'Hortensius.

Mais comme, dans les affaires, les choses sont d'une tout autre importance que les mots, la sienne était bien préférable.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Émile Moyson, de Gand.	Athénée de Gand.	70
Accessit. Jules Messiaen, de Warcoing	Id. de Tournai.	65
Accessit. Émile Rolin, de Gand	Id. de Gand.	65
Ment. hon. Léopold Buffin, de Tournai.	Id. de Hasselt.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Edmond Mertens.	Athénée de Bruxelles.	59	Julien Collart	Athénée d'Anvers.	54
Jean Ledent	Id. de Liège.	58	Hippolyte Andries	Id. de Mons.	52
Désiré Melot	Collège de Dinant.	55	Gustave Schorn	Id. de Liège.	50

2° VERSION GRECQUE (six heures avec le *Thème latin*).

149 élèves inscrits : 128 concurrents.

Τοῦ δὴ συγγραφέως ἕν, ὡς ἐπράχθη, εἰπεῖν. Τοῦτο δ'οὐκ ἂν δύναιτο, ἄχρις ἂν ἢ φοβῆται Ἀρταξέρξην ἢ ἐλπίζῃ κάνδυν πορφυροῦν, καὶ στρεπτὸν χρυσοῦν λήψεσθαι μισθὸν τῶν ἐν τῇ γραφῇ ἐπαίνων.

Τοιοῦτος οὖν μοι ὁ συγγραφεὺς ἔστω, ἄφοβος, ἀδέκαστος, ἐλεύθερος, παῤῥησίας καὶ ἀληθείας φίλος, ὡς ὁ Κωμικὸς φησι, τὰ σῦκα σῦκα, τὴν σκάφην δὲ σκάφην ὀνομάσων, οὐ μίσει οὐδὲ φιλίᾳ νέμων, οὐδὲ φειδόμενος, ἢ ἐλεῶν, ἢ αἰσχυνόμενος, ἢ δυσωπούμενος· ἴσος δικαστής, εὔνους ἅπασιν, ἄχρι τοῦ μὴ θατέρῳ τι ἀπονεῖμαι πλεῖον τοῦ δέοντος.

Καὶ τὴν μὲν γνώμην τοιαύτην ἔχων ὁ σογγραφεὺς ἡκέτω μοι· τὴν δὲ φωνὴν καὶ τὴν τῆς ἑρμηνείας ἰσχὺν, τὴν μὲν σφοδρὰν ἐκείνην, καὶ κάρχαρον, καὶ συνεχῆ ταῖς περιόδοις, καὶ ἀγκύλην ταῖς ἐπιχειρήσεσι, καὶ τὴν ἄλλην τῆς ῥητορείας δεινότητα, μὴ κομιδῆ τεθηγμένος, ἀρχέσθω τῆς γραφῆς ἀλλ' εἰρηνικώτερον δια κείμενος. Ὡς γὰρ τῇ γνώμῃ τοῦ συγγραφέως σκόπους ὑπεθέμεθα παῤῥησίαν καὶ ἀληθείαν, ὄυτω δὲ καὶ τῇ φώνῃ αὐτοῦ εἷς σκοπὸς ὁ πρῶτος, σαφῶς δηλῶσαι, καὶ φανότατα ἐμφανίσαὶ τὸ πράγμα, μήτε ἀπαῤῥήτοις, καὶ ἔξω πάτου ὀνόμασι, μήτε τοῖς ἀγοραίοις τούτοις καὶ καπηλικοῖς, ἀλλ' ὡς μὲν τοὺς πολλοὺς συνεῖναι, τοὺς δὲ πεπαιδευμένους ἐπαινέσαι.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Joseph Neyt, de Gand	Athénée d'Anvers.	70
1re ment. hon. Alphonse Willems, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	62
2e id. Benoît Holvoet, de Dixmude	Id. id.	60
2e id. Émile Moyson, de Gand	Id. de Gand.	60
2e id. Charles Nelis, d'Anvers	Id. d'Anvers.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Edmond Mertens. . .	Athénée de Bruxelles.	59	Isidore Cordier. . . .	Athénée d'Arlon.	55
Eugène Rolin	Id. de Gand.	59	Arth.-G.-Chr. Barthels	Id. de Hasselt.	55
Charles Moulaert. . .	Id. de Bruges.	57	Jean Ledent	Athénée de Liège.	54
Léopold Moxhon. . .	Id. de Liège.	57	Henri Asselberghs. .	Id. de Gand.	54
Gustave Joguenne . .	Id. id.	57	Guillaume Demal. . .	Collège de St-Trond.	54
Hubert Counaes . . .	Collège d'Ath.	57	Joseph Melotte. . . .	Id. de Nivelles.	53
Julien Collart	Athénée d'Anvers.	56	Alexandre Dartienne.	Id. de Huy.	53
Louis Geens	Collège de St-Trond.	56	Alfred Magis.	Athénée de Liège.	53
Émile Lhoest.	Athénée de Liège.	56	H. Swartebroeckx . .	Collège de Tirlemont.	53
Charles Fontainas . .	Id. de Bruxelles.	56	Xavier Lelièvre . . .	Athénée de Namur.	53
Rémy Gibol	Collège de Virton.	55	Désiré Nicodème. . .	Id. de Mons.	53
Florestan Van Erps .	Athénée de Bruxelles.	55	Charles Robert. . . .	Collège de Charleroi.	53
Edmond Ceusters. . .	Id. id.	55	Léopold Buffin. . . .	Athénée de Hasselt.	52
Hubert Van Neuss . .	Id. de Hasselt.	55	Théophile Bormans. .	Id. de Liège.	50

3° NARRATION FRANÇAISE (cinq heures).

149 élèves inscrits : 128 concurrents.

En 1755, le jour de la Toussaint, la ville de Lisbonne fut en partie détruite par un tremblement de terre.

Les premières oscillations du sol se font sentir au moment où une foule pieuse remplit les églises... les secousses se renouvellent et de toutes parts les édifices s'écroulent.

Sous les pieds des habitants éperdus la terre s'entr'ouvre et vomit des flammes.

Le lit du Tage est soulevé par la force intérieure qui bouleverse la ville jusque dans ses fondements. — Le fleuve déborde.

Bientôt les foyers ensevelis sous les ruines allument l'incendie.

Des brigands échappés des prisons se livrent au pillage.

Enfin la terre commençant à se calmer, la population trouve du courage dans l'excès même de ses maux. Un peu d'ordre reparaît dans l'horrible confusion produite par la catastrophe. Les survivants se cherchent des abris et, au milieu des larmes qu'ils donnent à ceux qui ont péri, ils rendent grâce à Dieu de les avoir sauvés.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix.	Émile Rolin, de Gand	Athénée de Gand	80
1er accessit.	Léopold Buffin, de Tournai	Id. de Hasselt.	66
	Edmond Ceusters, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	66
2e id.	Émile Lhoest, de Liège.	Id. de Liège.	65
Ment. hon.	Alfred Hainaut, de Mons	Collège d'Ath.	60
	Benoît Holvoet de Dixmude	Athénée de Bruxelles.	60
	Louis Lartigue, de Liège	Id. id.	60
	Charles Nelis, d'Anvers	Id. d'Anvers.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Arthur Depotter . .	Athénée de Bruxelles.	58	Maximilien Ghyssens.	Athénée de Hasselt.	52
Edmond Mertens . .	Id. id.	56	Remy Gibol. . . .	Collège de Virton.	52
Hippolyte Andries. .	Id. de Mons.	55	Adolphe Lacroix . .	Athénée d'Anvers.	51
Constant Van Lair .	Id. de Namur.	55	Constant Loiseau . .	Id. de Mons.	51
Charles Robert. . .	Collège de Charleroi.	53	Joseph Melotte. . .	Collège de Nivelles.	51
Joseph Neyt. . . .	Athénée d'Anvers.	52	Augustin Daury . .	Id. de Dinant.	50
Gustave Schorn. . .	Id. de Liège.	52	Jean Malaise . . .	Id. Saint-Trond.	50
Henri Asselberghs. .	Id. de Gand.	52	Léopold Moxhon . .	Athénée de Liège.	50

4° CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE.

6 établissements concurrents. — 26 élèves inscrits : 25 concurrents.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Accessit. Émile Moyson, de Gand	Athénée de Gand.	65
1re ment. hon. Charles Moulaert, de Bruges	Id. de Bruges.	62
2e id. Alfred Henrard, de Lanaken	Id. id.	61
3e id. Julien Collart, d'Anvers.	Id. d'Anvers.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Eugène Rolin.	Athénée de Gand.	55
Charles Nelis.	Id. d'Anvers.	50

C. QUATRIÈME LATINE : *Mathématiques* (cinq heures).

26 établissements concurrents. — 231 élèves inscrits : 213 concurrents.

I. Démontrer que le produit de deux nombres entiers renferme au plus autant de chiffres qu'il y en a dans les deux facteurs, ou qu'il en renferme un de moins.

II. Faire voir que si l'on multiplie ou si l'on divise deux proportions par quotient, terme à terme, les résultats obtenus forment une nouvelle proportion.

III. Le principe de l'extraction de la racine carrée des nombres entiers étant censé établi, on demande la racine carrée du nombre 349, à moins de $\frac{1}{17}$; énoncer et démontrer la règle générale de cette opération.

IV. A quelle heure aura lieu la rencontre de deux courriers qui marchent en sens contraire et sont d'abord séparés par un intervalle de 34 kilomètres ? Le premier courrier part à 1 h. 20 m. et fait 7 kilomètres à l'heure ; le second se met en route à 2 heures seulement et fait 9 kilomètres à l'heure.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. Alphonse Goethals, de Bruges	Athénée de Bruges.	88
2e id. Charles Van Schoor, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	86
1er accessit. Arthur Brodheoux, de Beaumont	Collège de Chimay.	83
2e id. Charles Van Reybroeck, d'Oostcamp	Athénée de Bruges.	77
3e id. Louis Despret, de Chimay	Collège de Chimay.	75
4e id. Gustave Jacqué, de Bruges	Athénée de Bruges.	73
Edmond Leroy, de Momignies	Collège de Chimay.	73
5e id. Emile Feriage, de Dinant	Id. de Charleroi.	72
6e id. Victor Carbonnelle, de Tournai	Athénée de Tournai.	71
Alfred Deros, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	71
Edmond Goffin, de Jodoigne	Id. id.	71
7e id. Ivan Theyssens, de Bruxelles	Id. id.	66
8e id. Joseph De Moriamé, de Baulet	Collège de Charleroi.	65
1re ment. hon. Edmond Van Santen, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	62
2e id. Jules Defontaine, de Mons	Id. de Mons.	61
Edmond Vinçotte, d'Anvers	Id. de Bruxelles.	61
Léon Philippe, de Baisy	Collège de Nivelles.	61

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Alphonse Barlet	Athénée de Liège.	59	Adolphe Diederich.	Athénée d'Arlon.	56
Jean-Julien Dony	Collège de St-Trond.	58	Hubert Claes.	Collège de St-Trond.	55
Eugène Hubert.	Athénée d'Anvers.	57	Florent Moreau	Id. de Herve.	55
... Janson	Id. de Bruxelles.	57	Émile Van Dievoet	Athénée de Bruxelles.	53
Gustave Docteur	Id. de Tournai.	57	Oscar Buchet	Collège de Nivelles.	51
Jules Férier.	Id. de Namur.	56	Louis Lecocq	Id. de Tirlemont.	50

D. PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

1° SECTIONS RÉUNIES.

9 établissements concurrents. — 28 élèves inscrits : 27 concurrents.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. Jules De Jaer, de Verviers	École ind. et litt. de Verviers.	83
2e id. Émile Declèves, de Mons	Athénée de Mons.	73 1/2
Accessit. Gilles Tixhon, de Verviers	École ind. et litt. de Verviers.	66
1re ment. hon. Victor Desguins, de Mariembourg	Athénée d'Anvers.	63
2e id. Charles Bartelous, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	62 1/2
3e id. Oscar Schanus, de Maeseyck	Id. de Liège.	60 1/2

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Adolphe Firket . .	Athénée de Liège.	58 1/2	François Cools. . .	Athénée de Bruges.	51
Jacques Hellebaut. .	Id. de Gand.	58	Henri Moneuse. . .	Id. de Mons.	50
Émile Goujon . . .	Collège de Huy.	53	Joseph Orthmeyer .	Id. de Hasselt.	50
Aloïs Kleintjens . .	Id. de Tongres.	52 1/2			

2° Section commerciale.

5 établissements concurrents. — 8 élèves inscrits : 8 concurrents.

I. *Sciences commerciales.* — 1° Qu'est-ce que le change? Comment s'évalue-t-il? 2° Le change étant à 150 fr. 48 c. pour 6 liv. st. de Londres; à 22 marcs de Hambourg pour 2 liv. st. ; à 16 fr. 38 c. pour 4 1/2 thalers de Prusse, et à 51 thalers pour 100 marcs de Hambourg, rechercher laquelle des deux voies, de Londres ou de Berlin, serait la plus avantageuse pour faire payer de Bruxelles à Hambourg, en francs, une somme de 9,000 marcs et quelle serait la différence? 3° Rechercher le taux auquel on placerait son argent, en achetant, le 26 juillet, des obligations de l'emprunt belge 3 p. c., à 66 fr. 60 c., plus l'intérêt depuis le 1er avril dernier, la commission étant de 1/8 p. c.

II. *Droit commercial.* — 1° Qu'est-ce que le mandat commercial et en quoi diffère-t-il de la lettre de change? 2° Quelles sont les conditions requises pour la validité du protêt de la lettre de change?

III. *Géographie commerciale.* — 1° Quelles sont les productions agricoles plus particulières aux deux Flandres qu'aux autres provinces du pays? Indiquer les industries auxquelles elles donnent lieu. 2° Faire connaître les lieux principaux d'exportation de nos armes à feu et de nos machines et mécaniques. 3° Quelles productions tirons-nous des Antilles?

IV. *Histoire commerciale.* — Quelle influence exercèrent les intérêts commerciaux et industriels sur les événements politiques au XIVe siècle? Quelles furent pour l'industrie et le commerce, particulièrement en Flandre, les conséquences des troubles qui agitèrent le pays, à la même époque?

V. *Chimie.* — Faire connaître les propriétés physiques et chimiques de l'ammoniaque, ainsi que son état naturel, sa préparation et ses usages.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS (sur 100).
Prix : Joseph De Puysselaer, de Droogenbosch . .	Athénée de Bruxelles.	78
Accessit : Charles Bartelous, de Bruxelles	Id.	66

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Alexandre Neujean	Athénée de Liège.	54
Jean Grisar	Id.	53
Stanislas Lambotte.	École ind. et litt. de Verviers.	53

3° Section industrielle.

2 établissements concurrents. — 5 élèves inscrits : 4 concurrents.

Lauréat.

Il fut décerné une mention honorable à Charles Battaille, de Saint-Josse-ten-Noode, élève de l'athénée de Bruxelles (60 points).

Les autres concurrents n'eurent pas la moitié des points.

4° Section scientifique.

14 établissements concurrents. — 27 concurrents : 6 élèves admis à l'épreuve orale.

Épreuve écrite.

I. Théorie des radicaux arithmétiques.

II. Trouver le volume d'un tétraèdre régulier inscrit dans une sphère de rayon connue R.

III. Résolution du triangle scalène.

IV. Démontrer que les diagonales d'un parallélogramme circonscrit à une ellipse forment un système de diamètres conjugués.

V. . . . .

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (60 points).	Épreuve orale (40 points).	Total. (100 points).
1er prix (prix d'honneur). Jules Dejaer, de Verviers . .	École industrielle et littéraire de Verviers.	49	39	88
2e id. Ernest Dejaer, de Liège	Athénée de Liège.	54	32	86
1er accessit. François De Walque, de Stavelot. . .	Id. id.	47	35	82
1er accessit. Oscar Schanus, de Maeseyck	Id. id	50	32	82
2e id. Adolphe Firket, de Liège	Id. id.	44	35	79

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS A L'ÉPREUVE ÉCRITE.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Jean Rouppe-Vandervorst[1]	Collège de Tirlemont.	43	Victor De Brussel. .	Collège d'Ath.	33
			Henri Moneuse . .	Athénée de Mons.	32
Émile Hennequin . .	Athénée de Gand.	39	François Cools. . .	Id. de Bruges.	32
Diomède Claes. . .	Id. de Mons.	39	Jean-Baptiste Semal.	Collège de Nivelles.	32
Jacques Hellebaut. .	Id. de Gand.	39	Émile Goujon . . .	Id. de Huy.	31
Victor Desguins . .	Id. d'Anvers.	38	Joseph Rascar. . .	Id. de Nivelles.	30
Victor Brassard . .	Id. de Bruxelles.	36	Érasme Cambier . .	Athénée de Tournai.	30

[1] Cet élève a été admis à l'épreuve orale.

E. TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

1° Concours obligatoire.

19 établissements concurrents. — 152 élèves inscrits : 135 concurrents.

a. *Matières littéraires* (six heures).

Composition française. — Un jeune marin, sur le point de terminer un voyage autour du monde, écrit à son père pour lui annoncer son prochain retour.

Il s'était préparé par ses études à cette longue navigation et il croit en avoir retiré quelque fruit. — Réflexions sur l'utilité des voyages.

Ils se rendent à Rio-Janeiro ; de là ils feront voile directement pour l'Europe.

Dans quelques semaines il reverra donc, s'il plaît à Dieu, sa famille et son pays.

Thème allemand ou *flamand.* — Lequel des deux fait le plus de progrès dans les études, de celui qui a reçu de la nature de belles facultés qu'il ne cultive pas, ou de celui qui, n'ayant qu'une intelligence ordinaire, s'applique tout entier au travail? C'est une question que l'on peut assurément décider sans beaucoup de peine. L'expérience prouve que le second l'emporte toujours sur le premier.

La science est le fruit du travail, et il faut s'en féliciter : les efforts courageux de la jeunesse studieuse trouvent ainsi leur récompense.

Histoire. — Exposer brièvement la vie de Godefroid de Bouillon.

Géographie. — 1° Nommer les mers et les golfes que l'on rencontrerait si, en s'embarquant à Anvers, on se rendait à Venise en longeant constamment les côtes. 2° Citer les fleuves de la France qui se jettent dans l'océan Atlantique.

b. *Matières scientifiques* (six heures).

Vous avez livré à Nollet :

1855. Janvier, 1er. Du drap pour 3,500 francs, payable comptant, sous la condition de 2 p. c. d'escompte;

— Février, 25. De la toile pour 2,000 francs, payable le 15 mai.

Il vous a remis :

1855. Janvier, 20. Une traite de 2,500 dollars sur Anvers au 20 février.

— Juin, 15. Un billet à votre ordre de 2,800 francs, valeur au 15 octobre.

Inscrire ces différents articles au journal, d'après la méthode en partie double, et faire le compte courant et d'intérêt à 6 p. c. de Nollet en l'arrêtant le 1er septembre 1855.

Algèbre. — Énoncer et démontrer les règles relatives aux radicaux du 2e degré.

Géométrie. — Énoncer les propriétés principales des polygones réguliers.

Trigonométrie. — Résoudre analytiquement le triangle dans lequel les trois côtés sont donnés.

Physique. — Sur quel principe repose le thermomètre? Faire connaître les détails de la construction de cet instrument.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.		
		Matières littéraires (max. : 55).	Matières scientifiques (max. : 45).	Total (max. : 100).
1er prix. François Hutsebaut, de Gand.	Athénée de Gand.	42	38	80
2e id. Léon Dodémont, de Liège	Id. de Liège.	37	35	72
1er accessit. Édouard Pelzer, de Verviers.	École industrielle et littéraire de Verviers.	43 1/2	24	67 1/2
2e id. Gustave Falk, de Cologne	Athénée de Gand.	35 1/2	31	66 1/2
3e id. Eugène Grade, de Philippeville.	Collège de Charleroi.	28	38	66

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.		
		Matières littéraires (max. : 55).	Matières scientifiques (max. : 45).	Total (max. : 100).
4e accessit. Émile Husson, d'Aubange	Athénée d'Arlon.	31	34	65
1re ment. hon. Albert Albo, d'Ath.	Collège d'Ath.	32	32	64
2e id. Théophile Peters, de Saint-Trond	Athénée de Hasselt.	28 1/2	35	63 1/2
3e id. Julien De Tilly, de Gand.	Id. de Tournai.	29 1/2	33	62 1/2
4e id. Gustave Gérard, de Liège	Id. de Liège.	29	33	62
4e id. Louis Vieuxjean, de Nivelles.	Collège de Nivelles.	39	23	62
4e id. Émile Jacquet, de Nivelles.	Id. id.	29	33	62
5e id. Joseph Thors, d'Amsterdam	Athénée d'Anvers.	42 1/2	19	61 1/2
6e id. Émile Prégaldino, d'Assche	Id. de Bruxelles.	29 1/2	31	60 1/2
6e id. Antoine Tindemans, de Bruxelles.	Id. id.	32 1/2	28	60 1/2

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.		
		Matières littéraires.	Matières scientifiques.	Total.
François Antoine.	Collège de Nivelles.	27	32	59
Ernest Antony	Athénée d'Anvers.	30	26	56
Eugène Jacminot	Id. d'Arlon.	28	28	56
Léon Dapsens	Id. de Tournai.	31 1/2	24	55 1/2
Émile Sébile	Id. d'Anvers.	34	20	54
Mathieu Nissen	École de Verviers	20 1/2	33	53 1/2
Ernest Swarth	Athénée de Bruxelles.	26	27	53
Firmin Dufour	Collège d'Ath.	21 1/2	31	52 1/2
Jean-Baptiste Roudil	Id. de Charleroi.	23 1/2	29	52 1/2
Florent Lechien	Id. de Nivelles.	21 1/2	31	52 1/2
Albert Thys.	Athénée d'Anvers.	41 1/2	10	51 1/2
Maurice Lejeune	Id. id.	30	21	51

2° CONCOURS FACULTATIF DE FLAMAND.

5 établissements concurrents. — 30 élèves inscrits : 22 concurrents.

Un accessit fut décerné à l'élève Maurice Lejeune, d'Amsterdam (athénée d'Anvers), qui obtint 65 points.

Un autre élève de l'athénée d'Anvers, Joseph-Henri Thors, obtint 50 points.

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques* [1].			
Exposer la théorie analytique et métaphysique du temps, considéré en lui-même et dans ses rapports avec le changement et avec l'éternité. Critiquer les principales opinions émises sur cette matière.	Faire connaître et apprécier les principales théories philosophiques sur la nature de la substance corporelle (huit heures).	MM. Tiberghien, prof. à l'université de Bruxelles. Callier, prof à l'univ. de Gand. Loomans, id. de Liège. Laforêt, id. de Louvain. Stas, conseiller à la cour de cassation.	M. Louis-Hubert Vandenbossche, d'Anvers, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Louvain (51 points sur 100).
2° *Philologie* [2].			
Analyser l'influence de Shakspeare sur le théâtre français jusqu'à nos jours.	Donner une idée critique des discussions qui s'élevèrent et des règles qui furent proclamées à propos de la théorie dramatique, pendant la première moitié du XVIIe siècle (huit heures).	MM. Van Bemmel, prof. à l'université de Bruxelles. Fuerison, prof. à l'université de Gand. Baron, prof. à l'université de Liège. Hallard, prof. à l'université de Louvain. Alvin, membre de l'Académie.	M. J.-B.-C.-M.-Alb. Lacroix, de Bruxelles, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Bruxelles (101 points sur 120).
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [3].			
Exposer et discuter les principaux travaux qui ont été entrepris pour déterminer les actions des courants électriques sur des corps à l'état actuel ou traversés eux-mêmes par des courants.	Exposer succinctement la méthode de M. Gauss, pour déterminer l'intensité du magnétisme terrestre (six heures).	MM. Berghems, prof. à l'université de Bruxelles. Valerius, prof. à l'univ. de Gand. Gloesener, id. de Liège. Crahay. id. de Louvain. Steichen, prof. à l'éc. militaire.	M. Fr.-Eug.-Aug.-Marie Arendt, de Louvain, candidat en sciences physiques et mathématiques, élève de l'université de Louvain (76 points sur 100).
2° *Sciences naturelles* [4].			
Décrire les propriétés optiques des substances minérales et les rapports de ces propriétés avec la forme cristalline et la texture des substances.			
C. FACULTÉ DE DROIT.			
1° *Droit romain* [5].			
Théorie de la *stipulatio pœnæ.*			
2° *Droit moderne* [6].			
Exposer et expliquer la théorie et les principes du droit civil sur la révocation des actes faits par le débiteur en fraude des droits des créanciers.			

1, 2 et 3 Un concurrent.
4, 5 et 6 Aucun concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
	D. FACULTÉ DE MÉDECINE.		
	1° *Matières générales* [1].		
Exposer l'état actuel de nos connaissances sur la structure des glandes réputées sanguines.			
	2° *Matières spéciales* [2].		
Faire ressortir, par le raisonnement ou par les faits, l'opportunité ou l'inopportunité de la réduction immédiate dans les fractures.			

1 et 2 Aucun concurrent.

Le mémoire de M. Lacroix est inséré aux *Annales des Universités.*

Distribution des prix.

M. De Decker, ministre de l'intérieur, ouvrit la séance par un discours sur « la nécessité de consacrer des soins particuliers à former le caractère des élèves ».

M. Heger, préfet des études à l'athénée de Bruxelles, chargé de prononcer le discours d'usage, « chercha la cause de l'affaiblissement de l'autorité du père et du maître dans l'œuvre de l'éducation ».

Table alphabétique.

I. *Écoles moyennes.*

II. *Athénées et collèges.*

III. *Enseignement universitaire.*



CHAPITRE DIX-SEPTIEME.

1856.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

A. Province d'Anvers.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

16 écoles du canton de Santhoven concoururent.
Des 65 concurrents 20 obtinrent la moitié des points.

B. Province de Brabant.

I. *Religion et morale.* — 1° Que savez-vous du déluge? Qu'est-ce qu'un sacrement? Que signifient les expressions *signes sensibles* et *grâce spéciale?* Quelle est la grâce spéciale propre au sacrement de baptême? 2° Quels sont les devoirs des enfants envers leurs parents, et comment manquons-nous à chacun de ces devoirs?

II. *Dictée.* — La charité. Si nous étudions l'âme humaine, elle se montre à nous toute pénétrée et comme pétrie d'amour et de charité. Fille du ciel, charité sainte, sois bénie, toi par qui les maux dont est affligée la terre auraient en un instant disparu du milieu des hommes ou plutôt ne s'y seraient jamais montrés, si leurs oreilles et leurs cœurs fussent restés dociles à ta voix! Comment s'est-il fait que tu aies été méconnue, étant à tous si douce et si bienfaisante? Car est-il une âme, ayant obéi à tes inspirations, qui ne s'en soit vue à l'instant récompensée par la plus vive joie dont il ait été donné à l'homme de jouir!

Les élèves feront l'analyse grammaticale de la première phrase. La deuxième phrase servira pour texte de la page d'écriture.

III. *Grammaire.* — Qu'appelle-t-on adjectifs déterminatifs? Combien y en a-t-il de sortes? Donnez des exemples de chaque sorte.

IV. *Arithmétique.* — 1° Un marchand a acheté 35^{m}40 de velours à 20 fr. 50 c. le mètre. Il paie les 2/5 du prix en drap évalué 12 francs le mètre. On demande combien de mètres de drap il a donné et combien il a payé en argent? 2° Combien paiera-t-on pour 50 3/4 kilogrammes de café, si 2 2/5 kilogrammes coûtent 4 fr. 80 c.

V. *Système métrique.* — Dans une cuve ayant 1^{m}50 de profondeur, 1^{m}20 de longueur et 85 centimètres de largeur se trouvent déjà 10 hectolitres d'eau. Combien d'hectolitres d'eau devra-t-on y ajouter pour la remplir?

VI. *Géographie.* — Faites connaître la nature et la situation des noms géographiques suivants : la Hollande, Wavre, la Sambre, le Hainaut, Malines, Dinant, la Lesse.

VII. *Histoire.* — Que savez-vous de Charlemagne?

3 cantons furent désignés pour le concours.

Obtinrent au moins la moitié des points :

Dans le canton d'Assche,	8	concurrents sur	67.
— de Léau,	1	—	25.
— de Genappe,	10	—	23.

C. Province de la Flandre occidentale.

I. *Religion et morale.* — 1° Door wien en ter welker gelegenheid is het Onze-Vader gemaekt? 2° Uit hoeveel vragen bestaet dit gebed? 3° Zeg de eerste, de derde en de zesde vraeg, er by voegende wat gy door dezelve verzoekt? 4° Hoeveel geboden der H. Kerk zyn er? Wie heeft die geboden ingesteld? Zeg het eerste en het vierde gebod der H. Kerk, er by voegende wat ons door dezelve geboden wordt?

II. *Dictée, analyse, écriture.* — God is de vader van alle menschen en de bewaerder van alles wat Hy geschapen heeft. Hy laet zyne zon schynen op de goeden en op de kwaden ; Hy is het die de vogelen voedt en de bloemen en vruchten doet groeyen. Hy spreekt, en de storm huilt ; Hy wenkt, en de rust wordt hersteld. (Geef de taelkundige ontleding van de woorden : *Hy is het... wordt hersteld.)*

III. *Arithmétique.* — Een slagter koopt eenen os voor 275 franks. Hy betaelt voor stadsregten 15 fr. 75 c. ; voor slagtgeld 7 fr. 30 c. en voor andere kleine onkosten 2 fr. 75 c. Hy verkoopt de huid, de kop, de pooten en overigen afval 18 fr. 60 c. Hoe duer moet hy de kilogram vleesch verkoopen, om op de geheele beest 30 franks te winnen, wetende dat het te verkoopen vleesch 210 kilog. 5 décag. bedraegt?

IV. *Système métrique.* — Hoe bepaelt men de zwaerte van eenen kilogram, en hoe leidt men die van de algemeene eenheid den meter af?

V. *Histoire et géographie.* — Waer is keizer Karel V geboren? Zeg iets byzonders van die stad, en waer zy gelegen is.

Les 110 écoles désignées pour le concours fournirent 301 concurrents.

32 obtinrent de 50 à 60 points sur 100.

26 — de 60 à 80 — —

23 — 80 points.

D. Province de la Flandre orientale.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

Dans les cantons de Cruyshautem et Deynze, 9 concurrents sur 62 obtinrent au moins 100 points sur 135.

Des 106 concurrents fournis par les écoles de Lokeren, Loochristy, Evergem, Termonde et Hamme, 9 obtinrent ce résultat.

Le concours fut annulé pour les cantons d'Assenede et Caprycke, parce qu'il fut reconnu que les trois élèves (sur 44) qui, seuls, avaient obtenu un nombre de points suffisant pour mériter une récompense, ne se trouvaient pas dans les conditions voulues pour concourir.

E. Province du Hainaut.

Épreuve écrite. — I. *Langue française.* — A. *Dictée :* Les maîtres qui vous instruisent vous répètent souvent, mes enfants, que le travail, l'ordre et la moralité donnent à l'homme

l'aisance, la santé et la paix de l'âme qui font son bonheur. Ils ont soin de vous répéter aussi que l'oisiveté est la mère des vices ; qu'elle pousse au désordre, fait contracter les plus mauvaises habitudes et porte le trouble et la misère dans les familles. *Les exemples fréquents que* l'on vous a mis sous les yeux, pour vous rendre ces vérités plus sensibles, pour vous attacher au travail et vous inspirer l'esprit d'ordre et de soumission, *vous ont persuadés,* mes enfants, qu'il n'y a de véritable bonheur que pour l'homme laborieux et ami du bien et de la vertu. — B. *Grammaire :* Conjuguez le futur simple et le plus-que-parfait du subjonctif des verbes suivants : *marcher, contenir, prévoir* et *faire.* — C. *Analyse :* Analysez grammaticalement les mots soulignés dans la dictée.

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Les établissements de bienfaisance d'une ville disposent chaque année d'une somme de 300,000 francs, pour secourir 3,500 pauvres. Quel est le montant du secours qui peut être donné annuellement à chaque pauvre ? 2° Il faut paver une route de 6 kilomètres de longueur : combien emploiera-t-on de pavés, si l'on en place 25 sur 1 mètre carré et si la route pavée a 3 mètres de largeur? 3° Un cultivateur charge un de ses domestiques du soin de préparer le nombre de plantes de colza, qu'il faut planter sur 1 hectare de terre. Combien ce domestique devra-t-il préparer de plantes si l'on doit en planter 36 par centiares ? 4° On veut creuser un étang de 100 mètres de longueur sur 75 mètres de largeur et 3 mètres de profondeur. On enlève, chaque jour, 100 mètres cubes de terre. Combien faudra-t-il de jours pour creuser cet étang ?

III. *Histoire et géographie.* — 1° Pourquoi les Belges ne prononcent-ils qu'avec respect et amour le nom de leur ancienne Reine, Louise-Marie? 2° Quel est l'excellent prince qui fut assassiné, en 1127, dans l'église de Saint-Donat, à Bruges ? Pourquoi ses ennemis l'ont-ils assassiné ? 3° Qui commandait les Brabançons à la bataille de Woeringen ? Qui fut vainqueur dans cette bataille ? 4° Indiquez les limites du Hainaut. 5° Sur quel fleuve ou rivière et dans quelle province se trouve chacune des villes suivantes : Gand, Anvers, Bruxelles, Liège, Namur et Charleroi ?

IV. *Écriture.* — Indiquer aux concurrents le nombre de lignes qu'ils devront écrire partie en gros et partie en fin et qui serviront à apprécier le mérite respectif de leur écriture.

ÉPREUVE ORALE. — *Lecture et explications.* — Les concurrents liront les deux premiers paragraphes du chapitre de la *Bible de l'enfance,* intitulé : « Retour de la captivité de Babylone ». Chaque concurrent expliquera immédiatement après cette lecture, les mots : *captiva, publia* et *Jérusalem,* compris dans ces deux paragraphes.

Furent appelés à concourir : 11 cantons, 119 écoles, 293 élèves.
268 élèves se présentèrent au concours.
Il fut décerné 183 récompenses ainsi réparties :
10 prix d'excellence (minimum : 120 points sur 150);
83 prix ordinaires (— 90 — —);
90 accessits (pas de minimum fixé).

F. PROVINCE DE LIÈGE.

EXAMEN ÉCRIT. — I. *Religion.* — *Doctrine chrétienne :* 1° Combien de natures y a-t-il en Jésus-Christ? A-t-il souffert comme Dieu ou bien comme homme ? 2° Comment pèche-t-on contre la foi? 3° Qu'est-ce que la sainte messe? Pour quelles fins l'Église offre-t-elle la sainte messe? — *Histoire sainte :* 1° Qu'est-ce que Dieu ordonna aux Israélites avant leur sortie d'Égypte? De qui l'agneau immolé pour la Pâque était-il la figure? 2° Que se passa-t-il d'extraordinaire et de prodigieux : *a.* au moment où Notre-Seigneur Jésus-Christ fut mis en croix ; *b.* au moment où il rendit le dernier soupir?

II. *Langue française.* — *Dictée :* La charité chrétienne. Il faut que chacun concoure au bonheur général ; que le riche favorise le pauvre ; que le pauvre ait de la reconnaissance pour le riche, sans envier les grands biens que lui a départis la Providence. Ainsi s'effectuera cette parole du divin Sauveur : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Le peu de charité que nous avons eue pour nos frères, nous sera comptée au centuple quand viendra le jour où nous comparaîtrons devant le juge qui connaît les replis de notre cœur, quelque profonds qu'ils soient.

Les phrases suivantes seront copiées au singulier et ensuite traduites au pluriel : Dans quelque contrée que le moineau habite, on ne le trouve jamais dans un lieu désert. Il est comme le rat, attaché à nos habitations ; il ne se plaît ni dans les bois, ni dans la vaste campagne. Comme il est paresseux et gourmand il prend sa subsistance sur des provisions toutes faites. Comme il est voleur, il fait plus de tort qu'il ne vaut ; car sa chair n'est pas bonne à manger, et sa voix blesse l'oreille.

III. *Écriture.* — Les concurrents écriront trois lignes en moyen et quatre lignes en fin du commencement de la dictée.

IV. *Arithmétique.* — 1° Un voyageur qui fait 6 kilomètres par heure a marché depuis 10 1/4 heures du matin jusqu'à 6 1/2 heures du soir et il s'est reposé pendant 5/4 d'heure. Combien de myriamètres ce voyageur a-t-il parcourus ? 2° Un fermier a vendu à livrer 640 hectolitres d'avoine à 7 fr. 50 c. ; sa récolte ne lui fournit que 480 hectolitres ; il doit, pour remplir ses engagements, acheter de l'avoine à 8 fr. 25 c. Combien perdra-t-il sur son marché ? 3° Combien faudra-t-il d'ardoises pour couvrir un toit ayant 12 mètres de long sur $6^{m}50$ de large ? On suppose qu'il faut 95 ardoises pour couvrir un mètre carré. 4° Qu'est-ce que la multiplication ?

V. *Système légal des poids et mesures.* — 1° Qu'est-ce qu'un décimètre carré ? 2° Combien faut-il de décigrammes pour faire 3 kilogrammes ? 3° Une personne a acheté 3 hectolitres de vin ; ses bouteilles contiennent chacune 75 centilitres. Combien aura-t-elle de bouteilles ?

Examen oral. — I. *Lecture et explication du texte :* La guenon, le singe et la noix. Une jeune guenon cueillit une noix dans sa coque verte ; elle y porte la dent, fait la grimace... « Ah ! certes, dit-elle, ma mère mentit quand elle m'assura que les noix étaient bonnes. Puis croyez aux discours de ces vieilles personnes qui trompent la jeunesse ! Au diable soit le fruit ! » Elle jette la noix. Un singe la ramasse, vite entre deux cailloux la casse, l'épluche, la mange et lui dit : « Votre mère eut raison, ma mie, les noix ont fort bon goût, mais il faut les ouvrir. Souvenez-vous que, dans la vie, sans un peu de travail, on n'a point de plaisir. — *Questions :* 1° Comment reconnaît-on que les mots *dent* et *fruit* doivent se terminer par un *t* ? 2° Formez deux substantifs du mot *coque*. 3° Formez deux substantifs dérivés du mot *noix*. 4° Que signifie *éplucher* ?

Furent appelés à concourir : 7 cantons, 74 écoles, 197 élèves.
177 élèves se présentèrent au concours.
Il fut décerné 67 récompenses :
22 prix (minimum : 130 points sur 200) ;
22 accessits (minimum : 100 points sur 200) ;
23 mentions honorables (minimum : 75 points sur 200).

G. Province du Limbourg.

Canton de Bilsen.

I. *Religion et morale.* — 1° Wat is de heiligmakende gratie ? Is de ziel van den mensch als hy geboren wordt versierd met de heiligmakende gratie ? Waerom ? Hoe kunnen wy de heiligmakende gratie verliezen ? Door welke middels kunnen wy de heiligmakende gratie wederkrygen ? 2° Welke beloften deed God aen Abraham ? By welke gelegenheid ? Van

wien was Isaak een afbeeldsel? 3° Wat verstaet men door Paus van Rome, bisschoppen, pastoors en andere leden der H. Kerk? Aen welke teekenen kan men de waerachtige Kerk erkennen? 4° Verhaelt de wyze waerop Christus den H. Petrus heeft aengesteld tot opperhoofd der Kerk? Zyn deze woorden des Zaligmakers ook toepasselyk op de opvolgers van den H. Petrus? Waeruit kan men dat besluiten?

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Eene pachthoeve van 85 hectaren, die 250,000 franken gekost heeft, wordt in twee loten verdeeld, het eene van 59 hectaren 40 aren en het andere van 25 hectaren 60 aren. Het eerste lot wordt tegen 4,000 franken de hectare, en het tweede voor 3,500 franken de hectare weder verkocht. Heeft men by die wederverkooping verloren of gewonnen, en hoeveel? 2° Een land van 21 hectaren 60 aren is voor 43,200 franken verkocht geworden. De kooper heeft de 2/3 van het land tegen denzelfden prys wederverkocht als hy het geheele land gekocht had. Hoeveel heeft hy per hectare gekregen? 3° Eene koopvrouw in eyeren, die 8 dozynen eyeren voor 50 centimen het dozyn en 15 dozynen tegen eenen anderen prys gekocht heeft, verkoopt al die eyeren voor 5 centimen het stuk en wint 3 fr. 5 c. Welke is de onbekende prys? 4° Welke is de som der breuken 3/4, 4/5, 5/6, 8/9 en 13/15?

III. *Langue maternelle.* — 1° Beschryf de uiterlyke kenmerken der koe. Waermede wordt zy gevoed? Wat nut verschaft zy ons? Waertoe gebruiken wy haer vleesch, hare melk, hare huid, hare horens en haren mest? 2° Wat zyn bywoorden, voorzetsels en voegwoorden? 3° Schryf onder 't dicteren de volgende volzinnen en onderscheid : *a.* de bedryvende werkwoorden van de onzydige ; *b.* de persoonlyke voornaemwoorden van de betrekkelyke ; *c.* de onderwerpen van de voorwerpen; de zelfstandige naemwoorden, die de *oorzaek* aenwyzen, van degene die het *uitwerksel* te kennen geven : De zon zendt ons de warmte en het licht. De orkanen veroorzaken groote ongelukken. De byen maken honing en was. De verveling is door de luiheid in de wereld gekomen. Engeland heeft het gezag, dat het in de wereld oefent, aen zynen koophandel en zyne zeemagt te danken. De persoonen van eene onmatige gevoeligheid zyn aen groot verdriet onderhevig. De eigenbaet, die de meeste menschen geleidt, brengt vele misdaden voort. De twisten en vyandschappen ontstaen uit de verscheidenheid van belangen. 4° Maek ieder der volgende voorstellen volledig door daerby een gepast werkwoord en voorwerp te voegen : *a.* Een man van eer moet... ; *b.* De ryke moet... ; *c.* De arme moet... ; *d.* De kinders moeten... ; *e.* De schuldenaer moet... ; *f.* De overwinnaers moeten... ; *g.* De wet moet...

IV. *Géographie de la Belgique.* — 1° Noem de provinciën van België met hare hoofdplaetsen. 2° Wat verstaet men in de aerdrykskunde door kom of bassin? 3° Welke zyn de grenzen en steden onzer provinciё? 4° Tot welke provinciën behooren Bouillon, Sint-Hubert, Dinant, Doornik, Kortryk en Dendermonde?

V. *Écriture.* — 1° (Moyen) : Europa is niet zoo bevolkt als Azië. 2° Schryf *d, n, p, r* en *t* met hoofdletters. 3° (Moyen) : De matigheid is nuttig voor de gezondheid. 4° (Fin) : Er zyn vele omstandigheden, waerin het beter is te zwygen dan te spreken.

Canton de Maeseyck.

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° Wat moet men doen als men te biechten gaat? 2° Verhaelt eens hoe Joseph onderkoning van Egypte is aengesteld geworden?

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Een land van... ; 2° Eene koopvrouw... (*Voir* les questions 2° et 3° posées pour le canton de Bilsen.)

III. *Écriture.* — 1° (Moyen) : Europa is niet zoo bevolkt als Azië. 2° (Fin) : Er zyn vele omstandigheden waerin het beter is te zwygen dan te spreken.

IV. *Langue maternelle.* — 1° Beschryft de uiterlyke kenmerken... 2° Schryf onder 't dicteren... (*Voir* les questions 2° et 3° posées pour le canton de Bilsen.)

V. *Géographie.* — 1° Noem de provinciën van België met hare hoofdplaetsen? 2° Tot welke provinciën behooren Bouillon, Sint-Hubert, Dinant, Doornik, Kortryk en Dendermonde?

Canton de Sichen-Sussen-Bolré.

I. *Religion.* — 1° Wat wordt ons geboden en wat verboden door het eerste gebod? Door welke deugden kan men God meest eeren? 2° Waer, aen wie en hoe heeft God zyne tien geboden verkondigd?

II. *Langue maternelle.* — 1° Schryf onder 't dicteren... 2° Maek ieder der volgende voorstellen... (*Voir* les questions 3° et 4° posées pour le canton de Bilsen.)

III. *Arithmétique.* — 1° Eene pachthoeve van... (*Voir* la question 1° posée pour le canton de Bilsen.) 2° Welk is de som der breuken 3/4, 4/5, 5/6, 8/9, 13/15?

IV. *Géographie.* — 1° Noem de provinciën van België met hare hoofdplaatsen? 2° Tot welke provinciën behooren Bouillon, Sint-Hubert, Dinant, Doornyk, Kortryk en Dendermonde?

V. *Écriture.* — 1° (Moyen) : Europa is niet zoo bevolkt als Azië. 2° Schryf *d, n, p, r* en *t* met hoofdletters.

37 écoles des cantons de Bilsen, Maeseyck et Sichen-Sussen furent désignées pour le concours.

Des 32 concurrents du canton de Bilsen, 10 obtinrent de 90 à 120 points sur 100; 2, de 120 à 160.

10 des 23 concurrents du canton de Maeseyck obtinrent de 90 à 120 points; 1, de 120 à 160.

Des 23 concurrents du canton de Sichen-Sussen, 6 obtinrent de 90 à 120 points; 4, de 120 à 160; 1 atteignit 160.

H. Province du Luxembourg.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

Dans 3 cantons concoururent 27 écoles.

Des 93 élèves désignés, 79 se présentèrent au concours; 21 subirent les deux épreuves.

Il fut accordé 17 récompenses : 3 premiers prix (minimum : 150 points sur 200); 1 deuxième (minimum : 140); 3 troisièmes (minimum : 130); 3 quatrièmes (minimum : 120); 7 mentions honorables (minimum : 100).

I. Province de Namur.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

5 cantons, 46 écoles, 79 élèves furent appelés au concours.

58 élèves concoururent. Il fut décerné 54 récompenses : 14 premiers prix (minimum : 85 points sur 100); 19 deuxièmes prix (minimum : 70); 13 troisièmes prix (minimum : 60 points), 8 accessits (minimum : 50 points).

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Établissements du degré inférieur : Écoles moyennes.

I. *Établissements concurrents. — Jurys.*

42 écoles moyennes prirent part au concours. 2 étaient des écoles moyennes communales, celles de Bruxelles et de Quiévrain; 1 était une école moyenne patronnée, celle d'Ostende. Les 39 écoles moyennes de l'État étaient celles de : Anvers, Lierre, Turnhout, Aerschot, Diest, Jodoigne, Louvain, Wavre, Bruges, Courtrai, Furnes, Ypres, Renaix, Beaumont, Braine-le-Comte, Houdeng-Aimeries, Pâturages, Péruwelz, Rœulx, Saint-Ghislain, Soignies, Thuin, Huy, Limbourg, Spa, Stavelot, Visé, Waremme, Maeseyck, Tongres, Marche, Neufchâteau, Saint-Hubert, Virton, Couvin, Dinant, Fosses, Philippeville, Rochefort.

10 écoles moyennes de l'État furent dispensées de concourir.

4, celles de Gand, de Mons, d'Ath et de Namur, à cause de l'organisation spéciale qu'elles avaient reçue conformément à l'article 2 de l'arrêté royal du 10 juin 1852, organisation qui ne comportait pas de 3e année d'études; 2, comme étant d'organisation trop récente, celles de Nieuport et de Gosselies, et enfin 4 qui n'avaient pas d'élèves dans la 1re classe, ou dont les élèves ne remplissaient pas les conditions exigées par l'arrêté d'institution du concours, savoir : les écoles moyennes de Hal, d'Alost, de Saint-Trond et d'Andenne.

11 établissements prirent part au concours spécial de langue flamande : les écoles moyennes d'Aerschot, d'Anvers, de Bruges, de Diest, de Furnes, de Lierre, de Maeseyck, d'Ostende, de Tongres, de Turnhout et d'Ypres.

Les jurys chargés de juger le concours étaient composés comme suit :

A. *Concours obligatoire.*

Partie littéraire : MM. Boudart, professeur d'histoire et de géographie à l'athénée de Bruxelles; De Closset; Dumont, professeur de 3e latine à l'athénée de Bruges.

Partie scientifique : MM. Loxhay, Mailly et Vinçotte.

B. *Concours spécial de langue flamande.*

MM. Dautzenberg, Stallaert et Heremans.

II. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. Concours obligatoire.

165 élèves inscrits : 156 concurrents.

I. *Arithmétique.* — 1° Énoncer et démontrer la règle à suivre pour diviser une fraction ordinaire par une fraction ordinaire. 2° Pendant combien de temps une somme de 4,000 francs devrait-elle rester placée, à 4 1/2 p. c. par an, pour produire 435 francs d'intérêt simple?

II. *Algèbre.* — Un ouvrage de 252 mètres est fait par deux ouvriers qui y travaillent : le premier pendant 9 1/2 jours, et le second pendant 8 1/3 jours; le même ouvrage pourrait être fait par les mêmes ouvriers qui y travailleraient : le premier pendant 7 jours et le second pendant 11 2/3 jours. Combien de mètres fait chaque ouvrier par jour?

III. *Géométrie.* — 1° Que nomme-t-on polygones semblables? 2° Démontrer que deux polygones semblables peuvent être décomposés dans le même nombre de triangles semblables chacun à chacun et placés dans le même ordre. 3° Sur une droite donnée décrire un polygone semblable à un polygone donné.

IV. *Langue française.* — A. *Grammaire :* 1° Conjuguez le verbe pronominal *se tenir*, dans tous les temps du mode subjonctif. 2° Donnez les règles de syntaxe relatives au pronom personnel *soi.* — B. *Composition.* — (Fable) : Une brebis avait recommandé son agneau à un chien plein de vigilance. L'agneau se fatigua de la surveillance dont il était l'objet. Un jour, il réussit à quitter le troupeau et s'engagea dans un bois où son gardien l'avait toujours empêché de pénétrer. Il y rencontra un loup qui le dévora. Réflexion morale.

V. *Histoire.* — 1° Exposer brièvement l'origine de la famille belge dont sortit Charlemagne. 2° Quelle est la victoire qui fit donner à Charles Martel le surnom que l'histoire lui a conservé? 3° Dites dans quelles circonstances périt Baudouin de Constantinople.

VI. *Géographie.* — Décrivez le cours de la Meuse en Belgique, en faisant mention de ses affluents. 2° Donnez : *a.* la division de l'empire d'Autriche; *b.* les bornes de la Russie. 3° Dans quel pays se trouvent : *a.* Dresde; *b.* Livourne; *c.* Riga; *d.* Trieste; *e.* Dantzig; *f.* Glasgow. 4° Citez les principales chaînes de montagnes et les grands fleuves de l'Amérique septentrionale.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
		Partie littéraire (max. : 65).	Partie scientifique (max. : 35).	Total (max. : 100).
1er prix. Adolphe Caniau, de Péruwelz	Péruwelz.	51.28	29.78	81.06
2e id. Léon-Xavier-Hubert Grégoire, de Jodoigne.	Jodoigne.	48.39	31.92	80.31
3e id. Jules Jacquet, de Dinant	Dinant.	42.60	33.12	75.72
4e id. Émile-Paul Lamaye, de Visé	Visé.	41.46	32.44	73.90
1er accessit. Jean Mundigo, de Bruxelles	Bruxelles.	43.13	24.87	68 »
2e id. Louis Salmon, de Mont-Saint-André. .	Jodoigne.	35.90	32.09	67.99
3e id. Étienne Robe, de Weillen	Dinant.	37.21	30.70	67.91
4e id. Norbert Descamps, de Jemmapes . .	Pâturages.	42.10	25.12	67.22
5e id. Omer Baudelet, de Senzeilles	Id.	37.90	29.13	67.12
6e id. Florent Roland, de Houdeng-Aimeries.	Houdeng-Aimeries.	34.19	32.92	67.11

LAURÉATS.			ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
				Partie littéraire (max. : 65).	Partie scientifique (max. : 35).	Total (max. : 100).
7e accessit.		Remy Gilly, de Huy	Huy.	42.53	24.50	67.03
		Valentin Delcroix, de Thy-le-Château.	Beaumont.	39 »	28.03	67.03
8e	id.	Henri-J. Godin, de Roucourt	Péruwelz.	35.71	31.12	66.83
9e	id.	Victor Godenir, de Vesqueville	Saint-Hubert.	34.05	32.63	66.68
10e	id.	Albert Ruelle, de Blangies	Pâturages.	36.40	30.25	66.65
11e	id.	Adolphe Godart, d'Anthée	Dinant.	34.46	30.99	65.45
1re ment. hon.		Adolphe Goetz, de Virton	Virton.	40.49	24.22	64.71
2e	id.	Constant-Ignace Fauville, de Bossière.	Fosses.	35.30	27.92	63.22
		Alexis-Désiré Tordeur, de Fosses	Id.	37.13	26.09	63.22
3e	id.	Jules-Albert-Ém. Mangin, de Pâturages	Pâturages.	40.33	22.17	62.50
4e	id.	François Bierlin, de Jodoigne	Jodoigne.	29.45	32.51	61.96
5e	id.	Horace Roland, de Houdeng-Aimeries.	Houdeng-Aimeries.	32.13	29.76	61.89
6e	id.	H. Delvaux, de Marche-lez-Écaussines.	Rœulx.	36.33	24.75	61.08
7e	id.	Théodore Masy, de Houdeng-Aimeries.	Houdeng-Aimeries.	33.48	27.25	60.73
8e	id.	Louis Sternotte, de Saint-Hubert	Saint-Hubert.	29.40	30.95	60.35
9e	id.	Augustin Ledoux, de Baisy-Thy	Pâturages.	28.04	32.16	60.20
10e	id.	Édouard Godeski, de Menin	Saint-Ghislain.	40.58	19.57	60.15
11e	id.	Louis Moreau, de Péruwelz	Péruwelz.	35.86	24.18	60.04

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
		Partie littéraire (max. : 65).	Partie scientifique. (max. : 65).	Total (max. : 100).
Jules Bartz	Dinant.	29.26	30.62	59.88
Adonis Chapeau	Couvin.	32.42	27.34	59.76
Gustave-Marie Billy	Rochefort.	26.93	32.62	59.55
Victor Magnus	Beaumont.	30.46	28.70	59.16
Philippe-Alexandre Castaigne	Soignies.	29.41	29.40	58.81
Amand Dotrange	Waremme.	33.26	25.21	58.47
Victor Bouillonne	Stavelot.	36.32	21.99	58.31
Pierre-Joseph-Victor Lonneux	Limbourg.	32.08	26.03	58.11
Auguste Hainaut	Péruwelz.	25.90	32.09	57.99
Émile Van Wilderode	Turnhout.	34.88	22.96	57.84
Victor-Alphonse Malevé	Jodoigne.	39.16	18.66	57.82
J.-P.-A.-J. Cardols	Visé.	25.15	31.87	57.02
Frédéric Stahl	Bruxelles.	33.77	23.25	57.02
Alfred Tonneau	Saint-Ghislain.	24.27	32.17	56.44
Charles Jaumoulle	Jodoigne.	23.69	32.58	56.27
Alexandre Leborne	Dinant.	24.04	31.93	55.97

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Partie littéraire (max. : 65).	Partie scientifique (max. : 35).	Total (sur 100).
Alphonse Vanparys	Louvain.	25.12	30.12	55.24
Vital Adan	Beaumont.	34.20	21.02	55.22
Eugène Vandyck	Louvain.	25.38	29.53	54.91
Émile Sirjacq	Pâturages.	16.18	28.25	54.43
Jules Soupart	Houdeng-Aimeries.	29.04	24.71	53.75
Léopold Urbain	Pâturages.	29.55	23 87	53.42
Eugène Delfosse	Renaix.	34.88	18.41	53.29
E.-H.-E.-A. Bergmann	Lierre.	30.68	22.46	53.14
Joseph-Séraphin Malingreaux	Pâturages.	26.48	26.52	52.74
Auguste Andreux	Virton.	23.84	28.43	52.27
Hubert Sera	Waremme.	29.84	22.33	52.17
Polydore Ghyselen	Furnes.	36.32	15.75	52.07
Jules-Joseph Wauters	Jodoigne.	21.45	30.50	51.94
Adolphe Léotard	Beaumont.	30.26	25.51	51.77
Auguste-Adolphe Papleux	Soignies.	32.15	19.58	51.73
Florent Donnez	Turnhout.	30.72	20.59	51.31
Charles Buraître	Furnes.	37.81	12.59	50.40
Nicolas-Joseph Hebbelinck	Maeseyck.	36.98	13.28	50.26
Pierre-Louis Dierckx	Lierre.	29.79	20.46	50.25
Félix-Hippolyte-Médard Visé	Limbourg.	31.04	19.20	50.24
Émile Blondeau	Couvin.	24.18	25.98	50.16

B. Concours facultatif de flamand.

40 élèves inscrits : 38 concurrents.

Sujet : De laetste dag der vacantie.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix : Florent Donnez, de Turnhout	École moyenne de Turnhout.	80
1er accessit. Nicolas-Joseph Hebbelinck, de Caulille	Id. de Maeseyck.	70
2e id. Edmond Van Herendael, d'Anvers	Id. d'Anvers.	65
1re ment. hon. : Louis Kennes, d'Aerschot	Id. d'Aerschot.	64
2e id. Polydore Ghyselen, de Furnes	Id. de Furnes.	62
3e id. E.-H.-E.-A. Bergmann, de Lierre	Id. de Lierre.	60

Aucun autre concurrent n'a eu de 50 à 60 points.

Travail de l'élève Florent Donnez.

.... den 9 Augustus 1856.

Beste vriend,

In de diepste droefheid gedompeld, neem ik de pen op, om u eenige myner regelen te doen geworden. Ik zoude u niet geschreven hebben vermits de tyd my ontbrak, doch de

vriendschap welke ons verbindt, dwingt er my toe. Gy weet, dat de vacantie dagen welhaest zullen verloopen zyn, de laetste dag is alreeds verschenen. De eerste dag dier schoone dagen, was voor my een dag van vreugde en genot, doch de laetste integendeel, is voor my een dag van droefheid en verdriet. Ik moet het vaderlyk huis gaen verlaten en afscheid nemen van diegenen welke my teederlyk beminnen, van die welke altoos voor my gezorgd hebben en niets hebben nagelaten om my eene goede en christelyke opvoeding te bezorgen. Ik moet ook afscheid nemen van diegenen met dewelke ik de schoone dagen myner jeugd heb doorgebragt en met dewelke ik altyd in de grootste eendragtigheid geleefd heb. O! lieve vriend, indien ik daeraen denk dan moet ik eenen vloed van tranen stortten. Doch myne goede ouders die niet werken dan om my gelukkig te maken troosten my dan wederom, zeggende dat het toch voor myn geluk en welzyn is dat ik my van hun moet scheiden, dat het is om eene goede geleerdheid te bekomen om zoo ook eens door myne wetenschap hunne moeite en en bezorgdheid te kunnen vergelden.

Gy weet toch zoo wel als ik, lieve vriend, dat het zeer hart valt voor eenen jongeling, het vaderlyk huis te moeten verlaten, om by andere menschen, die men in het geheel niet kent, te gaen verblyven. O! lieve vriend, indien ik dit alles voor myne oogen stel, dan is de droefheid, die myne ziel bevangt, onbeschryfelyk.

Te huis houdt ons geliefde moeder niet op met voor my bezorgd en bezig te zyn; zy maekt alle myne kleederen gereed en schikt ze gevoeglyk in myne koffer.

Onze goede vader helpt en versterkt my door zyne goede raedgevingen en vermaningen, en zegt my dikwyls : Lieve zoon, zyt toch altyd zeer gehoorzaem aen uwe meesters en oversten, luistert altyd naer hunne wyze raedgevingen; onderwerp u altyd aen hunnen wil, leeft eendragtig met uwe medegezellen en voornamelyk bewandelt het pad der deugd, want dit is het eenigste middel om hier op de aerde en hiernamaels gelukkig te zyn; denkt altyd aen uwe ouders, zusters en broeders, en gy zult gelukkig zyn. Ik begeef my heden by myne vrienden van het dorp, om hun myn vertrek gaen aen te kondigen; deze waren ook zeer bedroefd.

Ik heb dikwyls aen u gedacht, en verheugde my dan wederom. De naeste vacantie hoop ik dat gy my eens zult vergezellen, om onze schoone en vruchtbaere streken eens te komen bezigtigen.

Hoopende dat ik my weldra weder by u zal bevinden, blyf ik.

Uwen toegenegen vriend.

Établissements du degré supérieur : Athénées et colléges.

I. *Modification dans l'organisation du concours.*

Le gouvernement appela, cette année, au concours les établissements patronnés par les communes. La décision du gouvernement leur fut notifiée le 16 février.

II. *Établissements concurrents. — Classes et matières désignées. — Jurys.*

Prirent part au concours : les 10 athénées royaux, 16 colléges communaux (Louvain, Nivelles, Tirlemont, Ypres, Ath, Charleroi, Chimay, Enghien, Herve, Huy, Beeringen, Saint-Trond, Tongres, Bouillon, Virton, et École industrielle et littéraire de Verviers), et 7 colléges patronnés (Pitzenbourg à Malines, Gheel, Hérenthals, Courtrai, Poperinghe, Thielt et Dinant.)

Le collège communal de Diest, celui d'Ostende et le collège patronné de Binche furent dispensés du concours.

Le sort désigna pour le concours en humanités la classe de 4e et pour le concours en mathématiques la classe de rhétorique.

Il désigna pour la rhétorique latine la version latine, pour la 4e l'histoire et la géographie, pour la 1re commerciale l'économie politique.

La version latine et le thème latin furent jugés, pour la rhétorique, par MM. Bormans, Burggraff, professeur à l'université de Liége, et Gantrelle; la version latine, le thème latin et les exercices sur la langue grecque en 4e latine, par MM. Degand, Lebrun et Loumyer.

La composition française fut jugée, pour la rhétorique latine et la 1re professionnelle, par MM. Blondel, Hallard et Van Bemmel; pour la 3e professionnelle, par MM. Degand, Fuerison et Juste, qui apprécièrent aussi les réponses aux questions d'histoire et de géographie pour la 1re professionnelle (sections réunies), la 3e professionnelle et la 4e latine.

Le thème flamand et le travail du concours spécial en langue flamande furent jugés par MM. Bormans et Fuerison.

Dans les deux classes professionnelles qui concoururent, le thème allemand et le thème anglais furent appréciés par MM. Burggraff, Gantrelle et James.

Le concours en mathématiques, en sciences naturelles, en sciences commerciales, en économie politique pour la 1re et pour la 3e professionnelle, ainsi que pour la rhétorique latine, fut jugé par MM. Berghems, Devaux, Steichen, Timmermans, Trasenster et Vinçotte.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. RHÉTORIQUE (*Humanités*).

29 établissements concurrents. — 117 élèves inscrits : 109 concurrents.

1° Thème latin (cinq heures).

Quoi qu'en dise un des plus judicieux écrivains de l'antiquité, qui cherche à diminuer la gloire des Grecs, leur histoire ne tire pas son lustre principal du génie et de l'art de ceux qui l'ont écrite. Peut-on jeter les yeux sur tout le corps de la nation grecque et ne pas avouer qu'elle s'élève souvent au-dessus de l'humanité? On voit quelquefois tout un peuple être magnanime comme Thémistocle et juste comme Aristide. Salluste nierait-il que les Thermopyles et Salamine ne soient au-dessus des louanges que leur ont données les historiens? Les Romains n'ont vaincu les Grecs que par les Grecs mêmes. Mais quelle aurait été la fortune de ces conquérants, si, au lieu de porter la guerre dans la Grèce corrompue par mille vices et affaiblie par ses haines et ses divisions intestines, ils y avaient trouvé ces capitaines, ces soldats, ces magistrats, ces citoyens qui avaient triomphé de l'armée de Xercès? Le courage aurait été alors opposé au courage, et la discipline à la discipline. Un

éloge particulier que mérite la Grèce, c'est d'avoir produit les plus grands hommes dont l'histoire doive conserver le souvenir. Je n'en excepte pas la République romaine dont le gouvernement était toutefois si propre à échauffer les esprits, à exciter les talents et à les produire dans tout leur jour. Qu'opposera-t-elle à un Léonidas, à un Thémistocle, à un Épaminondas? On peut dire que la grandeur des Romains est l'ouvrage de toute la République. Aucun citoyen ne s'élève au-dessus de la sagesse de l'État; chaque Romain suit la route tracée, et le plus grand homme ne fait qu'y avancer de quelques pas plus que les autres. Dans la Grèce, au contraire, je vois souvent de ces génies qui s'ouvrent un chemin nouveau et qui, en se portant dans l'avenir, se rendent, pour ainsi dire, maîtres des événements.

Vaincue par ses propres divisions, écrasée sous le poids de la puissance romaine, la Grèce remporta une sorte de victoire sur le peuple auquel elle ne pouvait plus résister. Les lettres, la philosophie et les arts la vengèrent de sa défaite, et lui soumirent l'orgueil de ses vainqueurs. Les Romains s'initièrent aux chefs-d'œuvre d'Homère et de Sophocle, de Démosthènes et de Platon. Ils comprirent ce qu'ils gagnaient au commerce de ces grands génies : leur renaissance rendit le joug plus léger à la Grèce et ils lui prouvèrent leur admiration par des bienfaits.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Julien Collart, d'Anvers.	Athénée d'Anvers.	74
1er accessit. Paul-Émile Janson, de Herstal	Id. de Bruxelles.	69
2e id. Gustave Lallement, de Namur	Collège de Dinant.	67
2e id. Louis Geens, de Neerlinter	Id. de Saint-Trond.	67
1re ment. hon. Charles Nelis, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	64
2e id. Ernest Jopken, de Huy	Collège de Huy.	60 1/2

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Jean Vennekens	Collège d'Hérenthals.	58	Constant Loiseau	Athénée de Mons.	51
Florestan Van Erps	Athénée de Bruxelles.	56	Eugène Rolin	Id. de Gand.	51
Hippolyte d'Ardenne.	Id. id.	54	Arthur De Potter	Athénée de Bruxelles.	50
Charles Fontainas.	Id. id.	53	Émile Lhoest	Id. de Liège.	50
Henri Asselberghs	Id. de Gand.	52			

2° Version latine (cinq heures).

Nolite, obsecro vos, expavescere ista quæ dii immortales velut stimulos admovent animis. Calamitas virtutis occasio est. Semper esse felicem et sine morsu animi transire vitam, ignorare est rerum naturæ alteram partem. Descendisti ad Olympia : si nemo prœter te coronam habes, victoriam non habes.

Hanc itaque rationem dii sequuntur, in bonis viris, quam in discipulis suis prœceptores, qui plus laboris ab his exigunt in quibus certior spes est. Numquid tu invisos esse Lacedæmoniis liberos suos credis, quorum experiuntur indolem publice verberibus admotis? Quid mirum, si dure generosos spiritus Deus tentat? Nunquam virtutis molle documentum est.

Verberat nos et lacerat fortuna? Patiamur; non est sævitia : certamen est; quo soepius adierimus, fortiores erimus. Prœbendi fortunæ sumus, ut contra ipsam ab ipsa duremur. Paullatim nos sibi pares faciat : contemtum periculorum assiduitas periclitandi dabit. Sic sunt nauticis corpora ferendo mari dura : agricolis manus tritæ; ad excutienda tela militares lacerti valent. Id in quoque solidissimum est quod exercuit. Ad contemnendam malorum potentiam animus patientia pervenit : quæ quid in nobis efficere possit, scies, si adspexeris quantum nationibus nudis et inopia fortioribus, labor præstet. Omnes considera gentes, in quibus romana pax desinit : Germanos dice et quidquid circa Istrum vagarum gentium occursat. Perpetua illos hiems, triste cœlum premit, maligne solum sterile sustentat, imbrem culmo aut fronde defendunt, super durata glacie stagna persultant, in alimentum feras captant. Miseri tibi videntur? Nihil miserum est, quod in naturam consuetudo perduxit : hoc quoque tibi calamitas videtur, totius gentis vita est. Quid miraris bonos viros, ut confirmentur, concuti? Non est arbor solida nec fortis, nisi in quam frequens ventus concursat; ipsa enim vexatione constringitur et radices certius figit. Pro ipsis ergo bonis viris est, ut esse interriti possint, multum inter formidolosa versari et æquo animo ferre quæ non sunt mala, nisi male sustinenti.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Charles Moulaert, de Bruges	Athénée de Bruges.	71
1er accessit. Victor Lebel, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	67 1/4
2e id. Paul-Émile Janson, de Herstal	Id. id.	66
3e id. Edmd Ceusters (dit de Coster), de Bruxelles.	Id. id.	65
1re ment. honor. Alphonse Namur, de Walz	Id. d'Arlon.	61
2e id. Charles Fontainas, de Bruxelles . . .	Id. de Bruxelles.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Louis Henrotin . .	Collège de Dinant.	59	Arthur De Potter . .	Athénée de Bruxelles.	54
Charles Nelis . . .	Athénée d'Anvers.	59	Hippolyte Andries. .	Id. de Mons.	53 1/2
Henri Verdeyen . .	Collège de Louvain.	59	Joseph Melotte. . .	Collège de Nivelles.	53
Henri Swartebroeckx.	Id. de Tirlemont.	58 1/2	François Bailly . .	Id. de Tongres.	53
Théophile Deschodt .	Athénée de Bruges.	58	Louis Geens . . .	Id. de St-Trond.	52 1/2
Joseph Neyt . . .	Id. d'Anvers.	57	Auguste Daury . .	Id. de Dinant.	52
G. Vanden Driesche.	Collège de Courtrai.	56 1/2	Albert Puissant . .	Athénée de Bruxelles.	52
Julien Collart . . .	Athénée d'Anvers.	56 1/2	Florestan Van Erps .	Id. id.	51 1/2
Alfred Hainaut. . .	Collège d'Ath.	56	Gustave Schorn . .	Id. de Liège.	51
Émile Gilleaux . . .	Id. de Dinant.	55 1/2	Édouard Prinz. . .	Id. id.	50
Hubert Van Neuss .	Athénée de Hasselt.	54 1/2	Ernest Jopken. . .	Collège de Huy.	50
Gustave Lallement .	Collège de Dinant.	54 1/2	Benoît Holvoet . .	Athénée de Bruxelles.	50
Alexandre Dartienne.	Id. de Huy.	54	Amand Lefèvre . .	Collège de Courtrai.	50

3° Discours français (six heures).

Éloge de Charlemagne.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix (prix d'honneur) : Florestan Van Erps, de Brux.	Athénée de Bruxelles.	77
2e id. Jean-Baptiste Kempeneer, de Malines	Collège de Malines.	75
1er accessit : Charles Nelis, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	69
2e id. Edmond Ceusters (dit De Coster) de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	68
3e id. Louis Telle, de Tournai	Id. de Tournai.	67
4e id. Jules Coucke, de Courtrai	Collège de Courtrai.	66
5e — Eugène Rolin, de Gand	Athénée de Gand.	65
1re ment. hon. Gustave Lallement, de Namur	Collège de Dinant.	62
2e id. Ernest Jopken, de Huy	Id. de Huy.	60
2e id. Désiré Melot, de Namur	Id. de Dinant.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Joseph Neyt	Athénée d'Anvers.	54	Julien Collart	Athénée d'Anvers.	53
Émile Decraene	Id. de Tournai.	53	Charles Fontainas.	Id. de Bruxelles.	51

A bis. RHÉTORIQUE : *Mathématiques* (cinq heures).

117 élèves inscrits : 89 concurrents.

I. Exposer la théorie des arrangements et combinaisons.

II. Démontrer que la somme des sinus de deux arcs est à la différence de ces mêmes sinus, comme la tangente de la demi-somme de ces arcs est à la tangente de leur demi-différence. Indiquer l'usage de ce principe.

III. Rechercher l'expression de la surface d'un triangle rectiligne, en fonction des trois côtés.

IV. Quelle est l'expression du volume engendré par un trapèze qui tourne autour d'un axe passant par un sommet et perpendiculaire à la diagonale menée par ce sommet? On suppose le trapèze situé d'un même côté de l'axe.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS. AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. Félix Sarton, de Bruxelles	Athénée de Mons.	96
2e id. Charles Moulaert, de Bruges	Id. de Bruges.	95
1er accessit. Auguste Daury, de Resteigne	Collège de Dinant.	93
2e id. Camille Clavareau, de Namur	Athénée de Bruxelles.	86
3e id. Jean Malaise, d'Othée	Collège de Saint-Trond.	80

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
4e accessit.	Louis Telle, de Tournai.	Athénée de Tournai.	79
5e id.	Paul-Émile Janson, de Herstal	Id. de Bruxelles.	78
	Charles Robert, de Charleroi	Collège de Charleroi.	78
6e id.	Constant Loiseau, de Namur	Athénée de Mons.	77
7e id.	Gustave Schorn, de Liège	Id. de Liège.	76
8e id.	Léon Delwart, de Rebecq-Rognon	Collège d'Ath.	75
9e id.	Lucien Reintjens, de Turnhout	Athénée d'Arlon.	73
10e id.	Julien Collart, d'Anvers.	Id. d'Anvers.	72
	Charles Nelis, d'Anvers.	Id. id.	72

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Désiré Melot.	Collège de Dinant.	69	Hubert Van Neuss	Athénée de Hasselt.	56
Charles Fontainas.	Athénée de Bruxelles	68	Edmond De Coster	Id. de Bruxelles.	56
Louis Geens	Collège de St-Trond.	67	Th. De Schodt	Id. de Bruges.	54
Léopold Moxhon	Athénée de Liège.	66	Adrien Jullien	Collège de Dinant.	54
Louis Henrotin.	Collège de Dinant.	66	Ernest Antoine.	Id. id.	52
Émile Gilliaux.	Id. id.	65	Henri Verdeyen	Id. de Louvain.	51
Édouard Mueseler.	Athénée de Liège.	64	Alfred Henrard	Athénée de Bruges.	51

Travail de l'élève Félix Sarton.

1re *réponse*. — Théorie des arrangements et combinaisons.

On entend par arrangements de m lettres prises n à n les différents groupes que l'on peut former avec ces m lettres, pourvu que dans chacun des groupes il n'y entre que n lettres, ces groupes ne différant d'ailleurs que par la position des objets.

Ainsi les deux lettres a et b donneront les deux arrangements ab, ba; les trois lettres a, b et c prises 3 à 3 donneront les arrangements abc, bac, acb, cab, etc.

Recherchons maintenant le nombre d'arrangements que l'on peut former avec m lettres prises n à n. Supposons déjà connu le nombre d'arrangements Q que l'on peut former avec ces m lettres prises $n-1$ à $n-1$.

Comme dans chaque arrangement il n'entre que $n-1$ lettres, les lettres qui n'entrent pas dans ces arrangements seront exprimées par $m-(n-1)$ ou $m-n+1$. Considérons un quelconque des Q arrangements, à la suite de cet arrangement nous pourrons placer chacune des $m-n+1$ lettres qui n'y entrent pas, nous formerons ainsi avec un des Q arrangements, $m-n+1$ arrangements de n à n lettres. Mais comme on peut considérer à part chacun des Q arrangements, il s'ensuit que le nombre d'arrangements que donnent m lettres prises n à n sera exprimé par $Q(m-n+1)$.

Appliquons cet exemple à des cas particuliers. Supposons d'abord qu'on fasse $n=2$, m restant indéterminé, Q indiquera le nombre d'arrangements que l'on peut former avec m lettres prises 1 à 1. Ce nombre est évidemment égal à m, quant au facteur $m-n+1$ par l'hypothèse particulière $n=2$, il deviendra égal à $(m-1)$ et le nombre d'arrangements de m lettres prises 2 à 2 sera égal à $m(m-1)$.

Faisons maintenant $n=3$, Q indiquera le nombre d'arrangements que l'on peut former

avec m lettres prises 2 à 2 et sera égal à $m(m-1)$ et en faisant $n=3$, $m-n+1$ sera égal à $m-2$; donc le nombre d'arrangements que l'on peut former avec m lettres prises 3 à 3 sera égal a $m(m-1)(m-2)$.

Et en concluant par analogie, on pourra conclure que le nombre d'arrangements que l'on peut former avec m lettres prises n à n sera égal à $m(m-1)(m-2)\ldots.(m-n+1)$.

Remarque. — Si on fait $n=m$ on aura le nombre d'arrangements que l'on peut former avec m lettres prises m à m. Ces différents grouppes prennent le nom de permutations. Ainsi les permutations de m objets sont les différents grouppes que l'on peut former avec ces m objets, chaque grouppe ne devant différer que par la position des objets. Ainsi dans la formule des combinaisons en faisant $n=m$, on aura la formule qui donne le nombre de permutations que l'on peut former avec m objets, et cette formule sera
$m(m-1)(m-2)\ldots.(m-m+2)(m-m+1)$; ou $m(m-1)(m-2)\ldots.2+1$,
ou, en renversant, $1.2.3.\ldots.m$.

On entend par combinaisons les grouppes que l'on peut former avec m objets pris n à n pourvu que dans chacun des grouppes il entre n lettres et que ces grouppes diffèrent au moins par une lettre.

D'après cette définition, on voit clairement qu'en permutant chacune des combinaisons, on obtiendra pour chacune autant d'arrangements que l'on peut former de permutations avec les lettres qui entrent dans un de ces grouppes.

Soit donc x le nombre de permutations que l'on peut former avec n lettres; soit y le nombre d'arrangements de m lettres prises n à n; soit z le nombre de combinaisons.

D'après ce qui vient d'être dit, il est évident que si je prends une des z combinaisons et qu'en permutant les n lettres qui y entrent, j'obtiendrai x arrangements de m lettres prises n à n (x étant le nombre de permutations que l'on peut former avec n lettres). Mais on peut permuter chacune des z combinaisons, donc xz indiquera le nombre d'arrangements que l'on peut former avec m lettres prises n à n et comme ce nombre est égal à y, nous avons l'équation $xz=y$; d'où $z=\frac{y}{x}$.

Mais d'après ce qui a été démontré, y est égal à $m(m-1)(m-2)\ldots(m-n+1)$ et $x=1.2.3\ldots n$. Donc la formule générale qui donne le nombre de combinaisons que l'on peut former avec m lettres prises n à n sera $\frac{m(m-1)(m-2)\ldots(m-n+1)}{1.2.3\ldots n}$.

2[e] *remarque.* — On démontre que le nombre de combinaisons que l'on peut former avec m lettres est égal au nombre de combinaisons que l'on peut former avec m lettres prises $m-n$ à $m-n$.

En effet le nombre de combinaisons que l'on peut former avec m lettres prises n à n est égal à

$$\frac{m(m-1)(m-2)\ldots(m-n+1)}{1.2.3\ldots n} \quad (1)$$

et en remplaçant dans cette formule n par $m-n$, le nombre de combinaisons que l'on peut former avec m lettres prises $m-n$ à $m-n$ sera exprimé par

$$\frac{m(m-1)(m-2)\ldots(n+1)}{1.2.3\ldots m-1} \quad (2).$$

Je dis que ces deux expressions sont égales. En effet multiplions les deux termes de la première formule par le dénominateur de la seconde, et les deux termes de la seconde par le dénominateur de la première, ces deux expressions deviendront

$$\frac{m(m-1)(m-2)\ldots(m-n+1)\times 1.2.3\ldots m-n}{1.2.3\ldots n\times 1.2.3\ldots m-n},$$

et

$$\frac{m(m-1)(m-2)\ldots(n+1)\times 1.2.3\ldots n}{1.2.3\ldots m-n\times 1.2.3\ldots n}.$$

On voit par la que le numérateur de la première expression est le produit des m pre-

miers nombres et que le dénominateur est le produit des n premiers nombres par le produit des $m - n$ premiers nombres. Cette expression peut donc s'écrire sous la forme

$$\frac{m'}{n' \times \overline{m - n}'}.$$

Quant à la seconde, elle a aussi pour numérateur le produit des m premiers nombres et le dénominateur est le produit des $m - n$ premiers nombres par le produit des n premiers nombres. Cette expression peut donc aussi prendre la forme $\frac{m'}{\overline{m - n}' \times n'}$.

Ces deux expressions sont donc égales et la proposition est démontrée.

2e *réponse.* — On a pour le sinus de la somme de deux arcs et le sinus de la différence de deux arcs les deux formules suivantes :

$$\sin(a + b) = \sin a \cos b + \cos a \sin b$$
$$\sin(a - b) = \sin a \cos b - \cos a \sin b.$$

Ajoutant et retranchant ces deux égalités membre à membre, il vient

$$\sin(a + b) + \sin(a - b) = 2 \sin a \cos b \quad (1)$$
$$\sin(a + b) - \sin(a - b) = 2 \cos a \sin b \quad (2).$$

Faisons $a + b = p$ et $a - b = q$, a sera alors égal à $\frac{a + b}{2} + \frac{a - b}{2}$ ou à $\frac{p + q}{2}$ et b sera égal à $\frac{p - q}{2}$; remplaçons dans les expressions (1) et (2) $a + b$, $a - b$, a et b par ces valeurs, nous aurons

$$\sin p + \sin q = 2 \sin \frac{1}{2}(p + q) \cos \frac{1}{2}(p - q) \quad (3)$$

$$\sin p - \sin q = 2 \cos \frac{1}{2}(p + q) \sin \frac{1}{2}(p - q) \quad (4)$$

Divisons ces deux égalités membre à membre, il viendra

$$\frac{\sin p + \sin q}{\sin p - \sin q} = \frac{\sin \frac{1}{2}(p + q) \cos \frac{1}{2}(p - q)}{\cos \frac{1}{2}(p + q) \sin \frac{1}{2}(p - q)}. \quad (5)$$

Mais d'après les formules fondamentales $\frac{\sin \frac{1}{2}(p + q)}{\cos \frac{1}{2}(p + q)} = \operatorname{tg} \frac{1}{2}(p + q)$

$$\text{et } \frac{\cos \frac{1}{2}(p - q)}{\sin \frac{1}{2}(p - q)} = \operatorname{cotg} \frac{1}{2}(p + q);$$

comme $\operatorname{cotg} \frac{1}{2}(p + q) = \frac{1}{\operatorname{tg} \frac{1}{2}(p - q)}$, l'expression (5) deviendra

$$\frac{\sin p + \sin q}{\sin p - \sin q} = \operatorname{tg} \frac{1}{2}(p + q) \times \operatorname{cotg} \frac{1}{2}(p - q) = \frac{\operatorname{tg} \frac{1}{2}(p + q)}{\operatorname{tg} \frac{1}{2}(p - q)}.$$

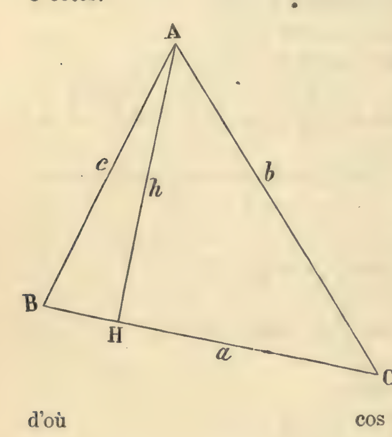
Ce qui démontre le principe. Ce principe est d'une grande utilité dans la résolution des triangles rectilignes. Il peut arriver par exemple que l'on donne deux côtés et l'angle compris. De ce que les côtés sont entre eux comme les sinus des angles opposés, on aura

$$a : b = \sin A : \sin B; \qquad \text{ou } a + b : a - b = \sin A + \sin B : \sin A - \sin B.$$

D'après le principe sin A + sin B : sin A — sin B peut se remplacer par le rapport tg $\frac{1}{2}$ (A + B) et tg $\frac{1}{2}$ (A — B). Mais A + B peut être connu à l'aide de l'angle connu C, et A + B sera égal = 180° — C; $\frac{1}{2}$ (A + B) = 90° — $\frac{C}{2}$; Les trois termes de la proportion seront donc connus, on pourra calculer facilement $\frac{1}{2}$ (A — B) et connaissant $\frac{1}{2}$ (A + B) et $\frac{1}{2}$ (A — B) on aura immédiatement les angles A et B et par suite tous les autres éléments du triangle.

Ce principe peut donc toujours servir, lorsque ne connaissant pas la valeur de deux arcs pris séparément, on peut connaître celle de la somme ou de la différence de ces arcs.

3e *réponse.* — Expression de la surface d'un triangle rectiligne en fonction de ses 3 côtés.



Soit ABC un triangle rectiligne quelconque, dont nous désignerons les 3 côtés par a, b, c opposés aux angles A, B, C et la hauteur AH par h. D'abord nous aurons par la surface du triangle ABC $= \frac{ah}{2}$. (1)

Mais dans le triangle rectangle AHC, employant le principe qui dit que le sinus d'un angle aigu est au côté opposé comme le rayon des tables est à l'hypothénuse, nous aurons

$\sin C : h = 1 : b$ d'où $h = b \sin C$. (2)

De plus, en vertu d'une autre formule trigonométrique, nous avons

$$c^2 = b^2 + a^2 - 2ab \cos C$$

d'où
$$\cos C = \frac{b^2 + a^2 - c^2}{2ab}$$

et en élevant les deux membres au carré, $\cos {}^2C = \frac{(b^2 + a^2 - c^2)^2}{4a^2b^2}$.

Mais d'après une formule fondamentale $\cos {}^2C + \sin {}^2C = 1$, d'où $1 - \sin {}^2C = \cos {}^2C$; remplaçons $\cos {}^2C$ par cette valeur, il viendra

$$1 - \sin {}^2C = \frac{(b^2 + a^2 - c^2)^2}{4a^2b^2} \qquad \text{d'où } \sin {}^2C = 1 - \frac{(b^2 + a^2 - c^2)}{4a^2b^2}$$

ou, en réduisant au même dénominateur, $\sin {}^2C = \frac{4a^2b^2 - (b^2 + a^2 - c^2)^2}{4a^2b^2}$.

Au second membre de cette égalité, nous avons pour numérateur la différence des carrés de deux quantités; ce numérateur est donc égal à la somme de ces quantités multipliée par leur différence et l'on aura $\sin {}^2C = \frac{(2ab + b^2 + a^2 - c^2)(2ab - b^2 - a^2 + c^2)}{4a^2b^2}$.

Ce qui peut encore se mettre sous la forme $\sin {}^2C = \frac{[(a + b)^2 - c^2][c^2 - (a - b)^2]}{4a^2b^2}$.

Mais d'après ce que nous venons de voir $(a + b)^2 - c^2 = (a + b - c)(a + b + c)$ et $c^2 - (a - b)^2 = (c + a - b)(c - a + b)$; donc on aura

$$\sin {}^2C = \frac{(a + b + c)(a + b - c)(a + c - b)(b + c - a)}{4a^2b^2}.$$

Faisons $a + b + c = 2p$; $a + b - c$ sera égal à $2p - 2c$; $a + c - ba$ sera égal à $2p - 2c$; $b + c - a$ sera égal à $2p - 2a$ et

$$\sin {}^2C \text{ sera égal à } \frac{2p\,(2p - 2c)\,2p - 2b)\,2p - 2a)}{4a^2b^2}$$

En mettant partout 2 en facteur commun, on a

$$\sin {}^2C = \frac{16p(p-c)(p-b)(p-a)}{4a^2b^2}$$

ou

$$\sin {}^2C = \frac{4p(p-c)p-b)(p-a)}{a^2b^2}$$

d'où

$$\sin C = \sqrt{\frac{4p(p-c)(p-b)(p-a)}{a^2b^2}}.$$

Faisons sortir $\frac{4}{a^2b^2}$ du radical, il viendra $\sin C = \frac{2}{ab}\sqrt{p(p-a)(p-b)(p-c)}$.

Dans l'égalité (2) $h = b \sin C$, remplaçons $\sin C$ par cette valeur, nous aurons

$$h = \frac{2}{a}\sqrt{p(p-a)(p-b)(p-c)}$$

et reportant cette valeur de h dans l'expression de la surface du triangle, nous aurons

$$\text{surf. } \Delta ABC = \frac{ah}{2} = \frac{2a}{2a}\sqrt{p(p-a)(p-b)(p-c)} = \sqrt{p(p-a)(p-b)(p-c)}.$$

Ce qu'il fallait chercher.

4[e] *réponse*. — Soit ABCD le trapèze tournant autour de la droite GF passant par le sommet A et perpendiculaire à la diagonale AD. Le volume engendré par le trapèze sera égal au volume engendré par le triangle GDF tournant autour de la base GF, moins la somme des volumes engendrés par les triangles GCA et ABF tournant autour de leur base GA et AF. On sait que le volume engendré par un triangle tournant autour de sa base est égal au $\frac{1}{3}$ du volume du cylindre de même base et de même hauteur. Or, dans le triangle GDF, la hauteur est AD par constrution, donc

$$\text{Vol. trap. GDF} = \frac{1}{3}\pi\overline{AD}^2 \times GF.$$

Si nous abaissons dans les triangles GCA et ABF, les hauteurs CH et BN, nous aurons pour la même raison que plus haut

$$\text{Vol. trap. GCA} = \frac{1}{3}\pi\overline{CH}^2 \times GA$$

et

$$\text{Vol. trap. BAF} = \frac{1}{3}\pi\overline{BN}^2 \times AF.$$

Donc le volume engendré par le trapèze sera égal à

$$\text{Vol. trap. ABCD} = \frac{1}{3}\pi\overline{AD}^2 \times CF - \frac{1}{3}\pi\overline{CH}^2 \times GA - \frac{1}{3}\pi\overline{BN}^2 \times AF. \quad (1)$$

Mettons $\frac{1}{3}\pi$ en facteur commun, il viendra

$$\text{Vol. trap. ABCD} = \frac{1}{3}\pi(\overline{AD}^2 \times CF - \overline{CH}^2 \times GA - \overline{BN}^2 \times AF).$$

Mais $CF = GA + AF$, donc

$$\text{Vol. trap. ABCD} = \frac{1}{3}\pi(\overline{AD}^2 \times GA + \overline{AD}^2 \times AF - \overline{CH}^2 \times GA - \overline{BN}^2 \times AF).$$

Ce qui peut encore se mettre sous la forme

$$\text{Vol. trap. ABCD} = \frac{1}{3}\pi\left[GA\left(\overline{AD}^2 - \overline{CH}^2\right) + AF\left(\overline{AD}^2 - \overline{BN}^2\right)\right] \quad (2)$$

mais $\overline{AD}^2 - \overline{CH}^2$ est égal à $(AD + CH)(AD - CH)$ et $\overline{AD}^2 - \overline{BN}^2 = (AD + BN)(AD - BN)$

donc $\text{Vol. trap. ABCD} = \frac{1}{3}\pi[GA(AD + CH)(AD - CH) + AF(AD + BN)(AD - BN)]$ (3)

La figure CHAD est un trapèze car les droites CH et AD étant perpendiculaires sur CF sont parallèles. Donc si du point I milieu de CD on abaisse une perpendiculaire IK sur HA et que du point C, on mène une parallèle CN à AH, on aura

$$IK = \frac{CH + AD}{2}; \qquad \text{d'où } 2IK = CH + AD,$$

ND = AD — AN = AD — CH, car la figure HCAN est un parallélogramme.

De même, si dans le trapèze ADBN, du point I milieu de DB on abaisse LP perpendiculaire sur AN et que du point B on mène une parallèle à AN, on aura 2LP = AD + BN et DR = AD — BN.

Dans l'expression (3) remplaçons AD + CH, AD — CH, AD + BN, AD — BN par leurs valeurs respectives 2IK, ND, 2LP et DR, on aura

$$\text{Vol. trap. ABCD} = \frac{1}{3}\pi\,(GA \times 2IK \times NB + AF \times 2LP \times DR),$$

ou en mettant 2 en facteur commun

$$\text{Vol. trap. ABCD} = \frac{2}{3}\pi\,(GA \times IK \times NB + AF \times LP \times DR) \quad (4).$$

Les deux triangles DGA et DCN étant semblables donnent la proportion

$$AD : DN = GA : CN \text{ ou } = GA : HA; \qquad \text{d'où } AD \times HA = DN \times GA.$$

De même de la similitude des deux triangles DAF, DRB, on tire

$$DA : DR = AF : RB \text{ ou } = AF : AN; \qquad \text{d'où } DA \times AN = DR \times AF.$$

Dans l'expression (4) remplaçons GA × DN et DR × AF par les valeurs trouvées nous aurons $\text{Vol. trap. ABCD} = \frac{2}{3}\pi\,(IK \times AD \times AH + LP \times AD \times AN)$

ou, en mettant AD en facteur commun, $\text{Vol. trap. ABCD} = \frac{2}{3}\pi AD\,(IK \times AH + LP \times AN)$

mais IK × AH et LP × AN sont respectivement les expressions des surfaces des trapèzes CHAD et DBAN, car HA et AN sont les hauteurs de ce trapèze et IK et LP étant les droites qui joignent les milieux des côtés non parallèles sont égales à la demi-somme de ces droites.

On a donc $\text{Vol. trap. ABCD} = \frac{2}{3}\pi AD\,(\text{Vol. trap. CHAD} + \text{Vol. trap. DABN}).$

Ce qu'il fallait chercher. Ainsi le volume du trapèze demandé est égal au $\frac{1}{3}$ de la circonférence, décrite par la diagonale, multipliée par la somme des trapèzes que l'on obtient avec la diagonale AD, en abaissant des sommets C et B du trapèze des perpendiculaires sur l'axe.

B. QUATRIÈME (*Humanités*).

a. Concours obligatoire.

32 établissements concurrents. — 183 élèves inscrits : 172 concurrents.

1re épreuve (six heures).

Thème latin. — On ne cesse de se plaindre de ce que la vie humaine ne dure pas longtemps. Mais il est hors de doute qu'elle serait assez longue et qu'elle suffirait à l'accomplissement des plus grandes et des plus nobles actions, si nous en faisions un bon usage et si nous ne l'abrégions trop souvent par de funestes erreurs. Un philosophe a dit que la vie est semblable à une fortune médiocre, qui suffit à tous nos besoins, si elle est bien administrée. Croyez qu'il importe moins de vivre longtemps que d'employer à la pratique de la vertu les jours que Dieu nous a accordés. Est-il nécessaire de vivre quatre-vingts ans, si on les passe dans l'inaction ou, ce qui est beaucoup plus honteux, dans le bourbier du vice?

Celui-ci est mort, après avoir atteint sa centième année. Mais qu'a-t-il fait dans ce long

espace de temps? Peu de chose qui soit digne d'éloges. Celui-là a été enlevé à la fleur de l'âge, par un trépas imprévu; mais il s'est montré bon citoyen, excellent fils, ami dévoué; nous avons le droit de dire qu'il a véritablement vécu et qu'en s'acquittant de ses devoirs il a accompli sa destinée.

Géographie. I. — Donnez la division du Péloponèse.

II. Où étaient situées Thèbes, Delphes, Corinthe, Mantinée?

III. Donnez la division de l'Italie méridionale ou inférieure.

Histoire. — Racontez très sommairement l'expédition d'Alexandre en Asie.

2e ÉPREUVE (six heures).

Version latine. — Cicero Ligario : Me scito omnem meum laborem, omnem operam, curam, studium in tua salute consumere. Sed quæ faciam fecerimque pro te, ex fratrum tuorum te litteris, quam ex meis malo cognoscere. Quid autem sperem aut confidam de salute tua, id tibi a me declarari volo. Nam si quis est timidus in magnis periculosis que rebus, semperque magis adversos rerum exitus metuens quam sperans secundos, is ego sum; et si hoc vitium est, eo me non carere confiteor. Ego idem tamen quum, rogatu fratrum tuorum, venissem ad Cœsarem, atque omnem adeundi illius molestiam pertulissem; quum fratres et propinqui tui jacerent ad pedes et ego essem locutus, quæ causa, quæ tuum tempus postulabat, non solum ex oratione Cœsaris, sed etiam ex oculis et vultu, ex multis prœterea signis quæ facilius perspicere potui quam scribere, hanc in opinionem discessi, ut mihi tua salus dubia non esset. Quamobrem fac animo magno forti que sis; et si turbidissima sapienter ferebas, tranquilliora lœte feras. Vale.

Exercices sur la langue grecque. — I. Déclinez τὸ ξίφος l'épée.

II. Comment se forme le futur passif dans les verbes qui ont une consonne muette avant la terminaison ω.

III. Conjuguez le présent du subjonctif des verbes εἶμι, φημί, οἶδα.

IV. Analysez : ποιητὰ, δῶρον, λαμπάδε, βασιλεῖ, ὑμὰς.

V. Analysez les formes de verbes suivantes, en indiquant les parties qui les constituent : ἐτετύμμεθα, ἐλέλεχθε, δέδμηκα.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Version latine exerc. sur le grec (max. : 45).	Thème latin hist. et géog. (max. : 55).	Total (max. : 100).
1er prix. Léon Vanderkindere, de Molenbeek-St-Jean.	Athénée de Bruxelles.	39	43	82
2e id. Albert Conrot, de Luxembourg	Id. d'Arlon.	35	46	81
3e id. Léon Coppieters T'Wallant, de Bruges . .	Id. de Bruges.	34	46 1/2	80 1/2
4e id. Alexandre De Burlet, d'Ixelles.	Collège de Nivelles.	38	42	80
1er accessit. Antoine Lize, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	33	46 1/2	79 1/2
2e id. Gustave Du Roy, de Blicquy	Id. de Tournai.	34	42	76
3e id. Polydore Vrebosch, de Saint-Nicolas. .	Collège de Malines.	30	44 1/2	74 1/2
4e id. J.-J. Vincent Rottenburg, de Bourg-Léopold.	Id. id.	34	39	73
5e id. Camille Grégoire, de Herstal	Athénée de Liège.	30	42 1/2	72 1/2
5e id. Aimable Lefebvre, de Lamain	Id. de Tournai.	30	42 1/2	72 1/2
6e id. Émile Nicaise, de Bruges.	Id. de Bruges.	25 1/2	45	70 1/2
7e id. Valerie Mailliet, de Tournai.	Id. de Tournai.	28	42	70
8e id. Auguste Van Maldeghem, de Bruges. .	Id. de Bruges.	27	42 1/2	69 1/2
9e id. Henri Rolin, de Gand.	Id. de Gand.	29	40	69
10e id. Théophile Dubiez, de Velaines. . . .	Id. de Tournai.	28	40	68

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Version latine Exerc. sur le grec (max. : 45).	Thème latin hist. et géogr. (max. : 55).	Total (max. : 100).
11e accessit	Odon De Meren, d'Anvers	Athénée de Bruxelles.	31	36	67
	Égide Ketelaars, de Malines.	Id. id.	33	34	67
	François Habets, de Hulsberg	Collège de Saint-Trond.	28	39	67
12e id.	Alphonse Outendirck, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	28	38 1/2	66 1/2
13e id.	Auguste-Corn. De Coninck, de Hofstade	Collège de Malines.	26	40	66
14e id.	Albert Julien, de Saint-Hubert.	Athénée d'Arlon.	24	41 1/2	65 1/2
	Octave Messiaen, de Warcoing.	Id. de Tournai.	28	37 1/2	65 1/2
1re ment. hon.	Léon Hénoul, d'Amay	Id. de Liège.	29	35 1/2	64 1/2
2e id.	Charles Malingreau, de Chimay.	Collège de Chimay.	31	32	63
3e id.	Gustave De Pauw, de Louvain.	Athénée de Gand.	34	28 1/2	62 1/2
	Alfred Ermel, de Gand.	Id. de Mons.	29	33 1/2	62 1/2
4e id.	Clément Anciaux, de Nismes.	Collège de Chimay.	23	39	62
	Émile Billuart, de Fumay (France).	Id. id.	28	34	62
	Alexandre De Rycke, de Marcq	Id. d'Enghien.	24	38	62
	Isidore Rochette, de Bierzet	Id. de Dinant.	26	36	62
5e id.	Jacques De Heselle, de Thimister	Id. de Herve.	24	37	61
	Alfred Delgothalle, de Liège	Athénée de Liège.	26	35	61
	Henri Patart, de Heusy.	École ind. litt. de Verviers.	23	38	61
	Jules Tedesco, d'Arlon.	Athénée d'Arlon.	19	42	61
6e id.	Désiré Houssier, de Popuelles	Id. de Tournai.	20	40 1/2	60 1/2

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ETABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Version latine Exerc. sur le grec (max. : 45).	Thème latin hist. et géogr. (max. : 55).	Total (max. : 100).
Edouard Lejeune	Athénée de Liège.	21	38 1/2	59 1/2
Nestor Laduron	Id. de Mons.	29	30 1/2	59 1/2
Hector Herrier	Id. de Tournai.	17	41 1/2	58 1/2
Armand-Félix De Keyser	Collège de Malines.	25	33	58
Émile Moreau	Id. de Herve.	28	29 1/2	57 1/2
Joseph Umé	Id. id.	15	42	57
Zéphirin Gravez	Id. d'Enghien.	26	31	57
Eugène Bidart	Athénée de Bruxelles.	19	38	57
Émile Cosyn.	Id. de Bruges.	18	38 1/2	56 1/2
Désiré Vande Walle	Id. id.	22	34	56
Charles Steynen.	Collège d'Herenthals.	29	27	56
Justin-G. Delaire	Athénée de Namur.	18	38	56
Emile Piret	Collège de Nivelles.	22	34	56
Jean-Baptiste Poncelet	Id. de Dinant.	18	37	55
Adolphe Wesmael	Id. id.	22	33	55

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Version latine Exerc. sur le grec. (max. : 45).	Thème latin hist. et géogr. (max. : 55).	Total (max. : 100).
Jean-Alexandre Peeters	Collège de Gheel.	20	35	55
Adolphe Delhaize	Id. de Nivelles.	22	33	55
Léopold Dillen	Id. de St-Trond.	22	33	55
Louis Van Weddingen	Id. de Tirlemont.	22	33	55
Louis Stordeur	Id. de Tongres.	19	36	55
Oscar Lessines	Athénée de Mons.	18	36 1/2	54 1/2
François Van Hauwaert	Collège de Courtrai.	28	25 1/2	53 1/2
Arthur Prim	Athénée d'Arlon.	19	24 1/2	53 1/2
Émile De Keyser	Id. d'Anvers.	21	32	53
Alamar Deneubourg	Collège d'Ath.	24	29	53
Jules Mussely	Id. de Courtrai.	17	36	53
Gustave Walravens	Id. d'Enghien.	19	34	53
Louis Gastmans	Id. d'Herenthals.	32	21	53
Eugène Keesen	Id. de St-Trond.	22	31	53
Charles Bara	Athénée de Tournai.	28	25	53
Alexandre Bech	Id. de Bruxelles.	28	24	52
Jules Chotteau	Id. id.	29	23	52
Hubert-Nicolas Groven	Collège de Tongres.	22	30	52
Jules Grange	Id. de Virton.	18	34	52
Émile Tirou	Athénée de Mons.	15	36 1/5	51 1/2
Prosper Bremond	Id. d'Arlon.	19	32	51
Ernest Vande Vyvere	Id. de Bruges.	17	34	51
Émile Opsomer	Collège de Courtrai.	10	41	51
Jean Beckers	Id. de Herve.	19	32	51
Étienne Hoth	Id. de Virton.	14	36 1/2	50 1/2
Armand Dechesne	Athénée d'Arlon.	22	38	50
Auguste Despret	Collège de Chimay.	25	25	50

b. CONCOURS FACULTATIF DE FLAMAND (cinq heures).

13 établissements concurrents. — 96 élèves inscrits : 46 concurrents.

Composition. — De lente. — Hoe schoon is de aerde, by het aenkomen der lente!... De natuer vernieuwt zich en herleeft..., enz., enz.

De geheele schepping schynt zich te versieren om haren schepper te loven...

Voor my ook is de lente gekomen; ik ben in den bloei myns levens...

Mogt ik, in mynen onderdom, de vruchten van een nuttig besteed leven genieten...

Aucun concurrent n'obtint la moitié des points.

C. PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

1° SECTIONS RÉUNIES (six heures).

9 établissements concurrents. — 32 élèves inscrits : 26 concurrents.

Discours français. — L'étude des mathématiques et des sciences naturelles ne développe pas toutes nos facultés.

Les théories scientifiques élèvent notre intelligence... Les applications de la science excitent notre légitime admiration...

Cependant, en présence des inventions que les savants ont mises au service de l'industrie, nous sentons qu'elles ne répondent pas à toutes les aspirations de notre nature... Notre cœur reste muet et froid...

Ce sont les études littéraires qui seules peuvent nous ouvrir les sources des jouissances intellectuelles et morales...

L'homme ne doit pas se condamner à produire comme une machine, ni s'abaisser à jouir comme une brute.

Thème anglais ou *allemand.* — La vérité, cette lumière du Ciel, est la seule chose ici-bas qui soit digne des soins et des recherches de l'homme. Elle seule est la lumière de notre esprit, la règle de notre cœur, la source des vrais plaisirs, le fondement de nos espérances ; elle seule immortalise ceux qui l'ont aimée, illustre les chaînes de ceux qui souffrent pour elle, attire les honneurs publics aux cendres de ses martyrs et rend respectables l'abjection et la pauvreté de ceux qui ont tout quitté pour la suivre ; enfin, elle seule inspire des pensées magnanimes, forme des âmes héroïques, des âmes dont le monde n'est pas digne, des sages seuls dignes de ce nom. Tous nos soins devraient donc se borner à la connaître, tous nos talents à la manifester, tout notre zèle à la défendre ; en un mot, il semble qu'il devrait suffire qu'elle se montrât à nous-mêmes, pour nous apprendre à nous connaître.

Histoire de la Belgique. — Racontez le règne de Jean I[er], duc de Brabant.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1[er] prix. Jean Hofman, de Gand	Athénée de Gand.	90
2[e] id. Charles Smets, de Verviers	Id. de Bruxelles.	73
1[er] accessit. Joseph Smeysters, de Liège	Id. de Liège.	70
2[e] id. Alfred Ancion, de Liège	Id. id.	66 1/2
3[e] id. Guillaume Schwenger, de Bruxelles. . . .	Id. de Bruxelles.	65 1/2

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS	POINTS.
Émile Timmerman.	Athénée de Bruges.	58
Romain Vieille	Id. de Liège.	56
Frédéric De Pauw.	Id. de Gand.	51 1/2

2° SECTION COMMERCIALE (six heures).

6 établissements concurrents. — 9 élèves inscrits : 8 concurrents.

Sciences commerciales. — Quelle somme devrait-on employer pour avoir 3,000 francs de rente, en achetant le 15 août des obligations de l'emprunt belge, à 4 1/2 p. c., au cours de 96 1/4, plus l'intérêt courant depuis le 1[er] juillet, la commission étant de 1/8 p. c.?

Le change étant à 60 francs pour 28 1/2 florins d'Amsterdam ; à 17 5/8 florins d'Amsterdam, pour 20 marcs de Hambourg; à 4 marcs de Hambourg, pour 6 5/6 roubles de Russie, calculer la valeur en francs de 779 roubles.

Droit commercial. — Qu'est-ce que l'aval d'une lettre de change? — Dire comment se donne l'aval et à quelles obligations est tenu le donneur.

Qu'est-ce que la société en nom collectif et quelles sont les conditions de son existence? — A quelles obligations sont tenus les associés?

Géographie commerciale. — Quels sont les principaux lieux de provenance d'où nous tirons la laine et le coton?

Vers quels pays sont exportés nos draps?

Faire connaître la nature de nos relations commerciales avec le Brésil.

Histoire commerciale et industrielle. — Faire connaître d'une manière succincte la situation commerciale et industrielle de la Belgique, sous la régence de Marguerite de Parme.

Économie politique. — Indiquer les sources et les propriétés de la valeur. Dire comment on la mesure.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Émile Boone, de Lille	Athénée de Bruxelles.	76
Ment. hon. Victor Bairy, de Ben.	Collège de Huy.	61

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Edmond Hanssens.	Athénée de Bruxelles.	55
Julien Geûens	Id. de Bruges.	53
Émile Timmerman.	Id. id.	51

3° SECTION INDUSTRIELLE (six heures).

4 établissements concurrents. — 8 élèves inscrits : 8 concurrents.

Chimie. — Faire connaître la composition, les propriétés, les usages et la préparation de la potasse du commerce.

Mécanique. — Décrire le frein dynamométrique ou frein de Prony et faire connaître comment on peut, à l'aide de cet appareil, évaluer la puissance d'une machine motrice.

Géométrie descriptive. — Faire connaître les projections de la section droite d'un cylindre oblique par rapport au plan de projection, et construire la transformée de la courbe d'intersection du cylindre avec le plan horizontal.

Économie politique. — Décrire d'une manière succincte les avantages que présente l'emploi des machines dans l'industrie.

Indiquer les inconvénients qu'elles peuvent avoir, dans certains cas.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Alexandre Hubin, de Huy	Collège de Huy.	71
Ment. hon. François Coddens, de Gand	Athénée de Gand.	61

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Arthur Delmazure-Delchamps	Athénée de Bruxelles.	56
Victor Marcotte	École industrielle et littéraire de Verviers.	50

4° SECTION SCIENTIFIQUE.

12 établissements concurrents. — 30 élèves inscrits : 25 concurrents, 6 admis à l'épreuve orale.

a. ÉPREUVE ÉCRITE (six heures).

I. Rechercher la formule au moyen de laquelle on peut, dans certains cas, simplifier les expressions de la forme $\sqrt{A \pm \sqrt{B}}$.

Appliquez cette formule au cas particulier $\sqrt{2\sqrt{-1}} + \sqrt{-2\sqrt{-1}}$.

II. Déterminer le volume d'une pyramide triangulaire régulière, connaissant sa surface convexe et l'angle plan du sommet.

III. Dans un triangle, on mène une droite d'un sommet sur le côté opposé; on suppose connus les deux segments qu'elle détermine sur ce côté, ainsi que les angles opposés à ces segments et dont la somme forme l'angle du sommet dont il s'agit. Déterminer analytiquement les autres éléments du triangle.

IV. Rechercher les divers genres de courbes renfermées dans l'équation :

$$Ay^2 + Bxy + Cx^2 + Dy + Ex + F = 0.$$

Discuter le genre qui répond au cas de $B^2 - 4\,AC < 0$.

V. Une droite ABC d'une longueur donnée l se meut de telle sorte que le segment AB, d'une longueur déterminée, s'appuie constamment sur les côtés d'un angle θ, en prenant dans cet angle toutes les positions possibles. Quel est le lieu géométrique décrit par l'extrémité C de la droite?

b. ÉPREUVE ORALE.

. . . .

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.		
		Épreuve écrite (max. : 60).	Épreuve orale (max. : 40).	Total (max. : 100).
1er prix (prix d'honneur) : Léopold Buffin, de Tournai.	Athénée d'Anvers.	49	37	86
2e id. Julien Cornil, de Gilly	Collège de Charleroi.	49	31	80
1er accessit : Joseph Smeysters de Liège	Athénée de Liège.	50	28	78
2e id. Eugène Grade, de Philippeville	Collège de Charleroi.	47	30	77
3e id. Charles Smets, de Verviers	Athénée de Bruxelles.	47	29	76
4e id. Remy Gibol, de Romagne s/Montfaucon (France).	Collège de Virton.	47	28	75

ÉLÈVES QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS DANS L'ÉPREUVE ÉCRITE.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS
Joseph Neyt	Athénée d'Anvers.	46	Léon Boquet	Athénée de Mons.	38
Albert De Grady . .	Id. de Liège.	46	Joseph Danly. . . .	Id. de Bruxelles.	37
Émile Lottin	Id. id.	46	Jean Hofman. . . .	Id. de Gand.	36
Romain Vieille . . .	Id. id.	44	Albert Albo	Collège d'Ath.	34
Frédéric De Pauw. .	Id. de Gand.	42	Édouard Schlickum .	Collège de Tirlemont.	33
Alfred Ancion . . .	Id. de Liège.	39	Léon Somzée. . . .	Athénée de Liège.	32
Eugène Rolin . . .	Id. de Gand.	38	Adolphe Detry . . .	Collège de Charleroi.	32
Joseph-Franç. Melotte	Collège de Nivelles.	38			

D. TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

1° CONCOURS OBLIGATOIRE.

19 établissements concurrents. — 128 élèves inscrits : 111 concurrents.

A. *Matières littéraires* (six heures).

Composition française. — Écrire à un ami pour lui proposer un voyage en Suisse.

Thème flamand, allemand ou *anglais.* — Pompée était devenu plus grand que les Romains ne le souhaitaient et qu'il n'avait osé lui-même l'espérer. Dans ce haut degré de gloire où la fortune l'avait conduit comme par la main, il crut qu'il était de sa dignité de se familiariser moins avec ses concitoyens. Il paraissait rarement en public, et s'il sortait de sa maison, on le voyait toujours accompagné d'une foule de ses créatures, dont le cortège nombreux représentait mieux la cour d'un grand prince que la suite d'un citoyen de la république. Ce n'est pas qu'il abusât de son pouvoir ; mais dans une ville libre, on ne pouvait souffrir qu'il affectât des manières de souverain. Accoutumé dès sa jeunesse au commandement des armées, il ne pouvait se résoudre à la simplicité d'une vie privée.

Géographie. — Décrire le cours du Danube.

Histoire. — Résumer l'histoire des Huns jusqu'à la mort d'Attila.

B. *Matières scientifiques* (six heures).

Sciences commerciales. — Vous avez vendu à Perrin :

1856, janvier, 5. Des étoffes, pour 4,200 francs, payables, moitié comptant, sous la déduction de 2 p. c. d'escompte, et moitié au 15 mars.

— mars, 1. De la laine pour 3,000 francs, payables le 10 juin.

Il vous a remis :

— janvier, 24. Un billet à ordre à votre ordre de 2,400 francs, valeur au 15 septembre ;

— mars, 10. 2,500 francs, en espèces ;

— avril, 15. Vous avez tiré sur lui un effet de 2,000 francs payable au 15 juin.

Passer écriture au journal de ces diverses opérations, d'après la méthode en partie double, et régler le compte courant et d'intérêt, à 1 1/2 p. c. par mois, de Perrin, en l'arrêtant le 1er juillet.

Algèbre. — On place à intérêt composé une somme a ; l'intérêt est de r p. c. par an. Quelle sera la valeur de la somme placée, au bout de n années ? — Énoncer et résoudre le problème dans la supposition du taux inconnu. — Appliquer les logarithms à la résolution de ces questions.

Géométrie et trigonométrie. — Énoncer et démontrer le théorème par lequel on établit la mesure du cercle.

Calculer, à un millimètre près, le rayon d'un cercle équivalent à un trapèze dont les bases parallèles sont 12 mètres et 8 mètres, et la hauteur 6 mètres 28 centimètres.

Énoncer et démontrer les principes qui servent de base à la résolution des triangles obliquangles.

Physique. — Qu'est-ce que le calorique latent? — Décrire le procédé par lequel on détermine le calorique latent de la vapeur d'eau.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.		
		Matières littéraires (max. : 55).	Matières scientifiques. (max. : 45).	Total (max. : 100).
Prix. Louis Monckarnie, de Gand.	Athénée de Gand.	42 1/2	30	73 1/2
Accessit. Camille De Heem, de Gand.	— —	37 1/2	29	66 1/2
Ment. hon. Florimond De Schepper, de St-Nicolas .	— —	24 1/2	28	62 1/2

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.		
		Matières littéraires.	Matières scientifiques.	TOTAL.
Charles Marie	Collège de Charleroi.	19	40	59
Pierre Schamberger	Athénée de Hasselt.	20	38	58
François Dupuis.	Collège de Nivelles.	24 1/2	33	57 1/2
Sylvain Stassart.	Id. id.	28 1/2	29	57 1/2
Edmond Detienne	Athénée de Bruxelles.	28	28	56
Auguste Pêtre	Collège de Tirlemont.	29 1/2	26	55 1/2
François Heiertz	Athénée d'Arlon.	28	26	54
Jules Haenecour	Id. de Gand.	23	31	54
Jules Havrez.	Id. de Liège.	38	16	54
Édouard Pivont.	Collège de Charleroi.	23 1/2	29	52 1/2
Adolphe Bonnier	Athénée de Bruxelles.	21 1/2	30	51 1/2
Léopold Quinet	Collège de Charleroi.	22 1/2	29	51 1/2
Ernest Servais	Athénée d'Anvers.	26	25	51
Gustave Matthys	Id. de Gand.	27	23	50

2° Concours facultatif de flamand (cinq heures).

7 établissements concurrents. — 56 élèves inscrits : 42 concurrents.

Over de vriendschap. — Onder de kostbaerste goederen die het leven kunnen verryken en versieren is de altyd zoo hoog geprezene vriendschap.

Wat is de vriendschap?...

Twee vrienden zyn ééne ziel die in twee ligchamen woont.

De ware vriendschap is op de deugd gegrond; zy moet vry zyn van eigenbelang..., enz.

Hebt gy eenen waren vriend gevonden, dan acht u gelukkig...

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er accessit. Camille De Heem, de Gand	Athénée de Gand.	68
2e id. Louis Monckarnie, de Gand.	Id. id.	67
3e id. Gustave Matthys, de Gand	Id. id.	65

L'élève Jean Braet, de l'athénée de Gand, obtint 55 points.

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques* [1].			
Exposer l'histoire de l'origine et du développement successif des institutions et franchises communales des grandes villes de la Lombardie à partir du XIe siècle jusqu'à la fin du XVIIe.		MM. Altmeyer, prof. à l'université de Bruxelles. Serrure, prof. à l'univ. de Gand. Borgnet, prof. à l'université de Liège. Moeller, prof. à l'université de Louvain. Alvin, membre de l'Académie.	
2° *Philologie* [2].			
Faire l'histoire de la littérature romaine depuis Auguste jusqu'à la mort d'Adrien, en indiquant les caractères principaux qui la distinguent de la littérature de la période précédente, et les causes qui l'ont modifiée.			
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [3].			
Déterminer le mouvement qui résulte du choc de deux ellipsoïdes homogènes soustraits à l'action de la pesanteur.			
2° *Sciences naturelles* [4].			
Exposer succinctement la théorie des soulèvements et les principaux faits géologiques qui s'y rapportent.			
C. FACULTÉ DE DROIT.			
1° *Droit romain* [5].			
Exposer la théorie du droit romain relative à la nullité des legs et à la règle catonienne. Interpréter les principaux textes qui concernent la matière.			

1 M. P. de Haulleville, seul concurrent, avait été déclaré admissible aux deux dernières épreuves du concours, lorsqu'on s'aperçut qu'il avait dépassé l'âge requis pour concourir. Il sollicita la dispense d'âge : le gouvernement la refusa. Le concours en resta là.
2, 3, 4 et 5 Aucun concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
		2° *Droit moderne* [1].	
Développer les principes du Code civil sur les libéralités qui peuvent être faites par contrat de mariage.	Faire l'application de l'article 2 du Code civil aux lois concern[t] les contrats (six heures.)	MM. Oulif, prof. à l'univ. de Brux. Lefebvre, id. de Gand. Desavoye, id. de Liège. Delcour, id. de Louvain. Stas, conseiller à la cour de cassation.	Paul-J.-L. Van Biervliet, de Courtrai, candidat en droit, élève de l'université de Louvain (1,250 points sur 1,500).
	D. FACULTÉ DE MÉDECINE.		
	1° *Matières générales* [2].		
Faire l'histoire des tubercules. Insister sur leurs causes, leur mode de développement et leur évolution dans les différents organes ou tissus, sur leurs symptômes et leur traitement.			
	2° *Matières spéciales* [3].		
Indiquer les causes, les symptômes et les indications thérapeutiques de l'implantation du placenta sur le col utérin.	Faire l'histoire de l'emploi du seigle ergoté dans la pratique des accouchements. Dans quell[es] circonstances doit-on en faire usage ? A quels accidents peut-il donner lieu, tant chez la mère que chez le fœtus ? (six heures.)	MM. Pigeolet, prof. à l'université de Bruxelles. Lados, prof. à l'université de Gand. Simon, prof. à l'université de Liège. Hubert, prof. à l'université de Louvain. Sigart, docteur en médecine.	Benjam.-Const. Ingels, d'Ertvelde (Flandre orientale), candidat en médecine, élève de l'université de Gand (135 points sur 200).

1 Un seul concurrent. — 2 Aucun concurrent. — 3 Un seul concurrent.

Les *Annales des Universités* ont publié les mémoires de MM. Van Biervliet et Ingels.

Distribution des prix.

M. Fuerison, professeur à l'université de Gand, chargé de prononcer le discours, apprécia « l'influence de l'enseignement de la littérature française, comme branche essentielle de l'instruction publique ».

Table alphabétique.

I. *Écoles moyennes.*

I. *Écoles moyennes.* (Suite.)

II. *Athénées et collèges.*

II. *Enseignement universitaire.*

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

1857.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

A. Province d'Anvers.

Cantons de Lierre, Duffel et Heyst-op-den-Berg.

Épreuve écrite. — I. *Morale et religion.* — 1° Wat is te zeggen dat men zynen naesten moet beminnen om God? 2° Tot wat einde moet men de mis hooren en aen God opdragen met den priester? 3° Welke geschenken gaf Joseph aen zyne broeders, om mede naer Canaän te nemen? 4° By welke gelegenheid heeft Jesus getoond dat hy de vriend der kinderen is?

II. *Écriture.* — Van het volgende een schoon schrift maken : Liefde tot orde en zindelykheid is onder de zedelyke eigenschappen, wat het geheugen onder de ziekvermogens is. Zy bezit niets schitterends en maekt ook op niets aenspraek; maar zy is nuttig voor iedereen en voor alle dingen.

III. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Eene dienstmeid koopt in den winkel 4 meters 7 décimeters lint aen 8 centimen den meter, 2 liters 3 deciliters olie aen 1 fr. 26 c. den liter, 1 kilogram 6 hectogrammen koffy aen 2 fr. 40 c. den kilogram; hoeveel heeft zy daervoor moeten betalen? 2° Men heeft eenen regenput noodig welke 120 hectoliters water kan inhouden. Als men den put 3 meters lengte en 2 meters breedte geeft, hoe diep moet men hem dan maken? 3° Iemand heeft 20 stukken van 5 frank, 25 van 2 frank, 30 van 1 frank, en 20 van 1/2 frank; hoeveel stukken van 20 centimen moet hy daerby voegen om het gewigt van 1 kilogram te bekomen? 4° Hoeveel aren grond bevat een hof die 45 meters lang en 30 meters breed is? Hoeveel zal het plantsoen der hagen van dien hof gekost hebben aen 2 fr. 75 c. het 100, als men de planten 15 centimeters vaneen gezet heeft? 5° Een brave dienstbode gaf 4/7 van zyn huergeld aen zyne oude moeder en kocht voor 2/5 van het overige kleederen; welk deel van het geld hield hy nog over?

IV. *Grammaire.* — 1° Verbuig het zelfstandig naemwoord *Heer* in het enkelvoud, met het bepalend lidwoord en een byvoegelyk naemwoord; 2° Verbuig het persoonlyk voornaemwoord van den derden persoon in het mannelyk en vrouwelyk, enkel- en meervoud; 3° Vervoeg het werkwoord *afsnyden* in de twee eerste tyden der aentoonende wys, en in de gebiedende wys.

V. *Composition.* — Eenen brief maken over het volgende onderwerp : « Een jongeling laet aen zynen broeder weten dat hun vader schielyk overleden is. Hy geeft zyne droefheid te kennen en zegt wat hy doen zal om hunne moeder te troosten. »

VI. *Géographie.* — 1° Welke steden van België liggen aen de Maes, en welke aen de Schelde? 2° In welke provinciën liggen de volgende steden : Verviers, Neufchâteau, Doornik, Kortryk, Eecloo, Nyvel, Philippeville, Sint-Truyen?

VII. *Histoire.* — 1° Wanneer namen de kruisvaerders Konstantinopel in, en welk Belgische Vorst werd daer als keizer gekroond? 2° Wanneer werd het vermaerde verdrag van Munster geteekend? Welke waren voor ons vaderland de gevolgen van dit verdrag? 3° Welke vorsten hebben in België geregeerd gedurende het tweede Oostenryksch of Keizerlyk tydvak?

ÉPREUVE ORALE. — I. *Morale et religion.* — 1° Hoe heette de moeder van Jacob? Wie van de broeders van Joseph zocht hem te redden? Welke broeder hield Joseph in Egypte gevangen? 2° Waer heeft de transfiguratie (verheerlyking) van Jesus plaets gehad, en welke apostelen waren daerby tegenwoordig? 3° Wat is een sacrament? Is er een uitwendig teeken in het Vormsel, en welk? Welke zonderlinge gratie wordt ons door het Vormsel gegeven?

II. *Lecture.*

III. *Calcul mental.* — 1° Als 1 meter lynwaed 1 fr. 40 c. kost, wat kosten dan 13 meters? 2° Hoeveel is de jaerlyksche interest van een kapitael van 2,300 franks aen 3 1/2 t. h.?

IV. *Orthographe et exercices grammaticaux.* — *Dictée :* Jesus verliet Judea en wendde zich naer Galileën. Hy reisde door Samarië en rigtte verder zyne schreden regts naer Sichar, oudtyds Sichem genoemd. Hier ontmoette hy eenen bornput, gedachtenis van den aertsvader Jacob, die hem geopend had. Jesus, vermoeid van de reis, zette zich digt by den put op den grond. Terwyl hy daer een weinig rustte, geschiedde het dat er eene Samaritaensche vrouw om water kwam, gelyk zy misschien dagelyks deed. Jesus groette de vrouw met heuschheid en verzocht te drinken. Deze, verwonderd, antwoordde : « Wat geschiedt er toch, dat gy, een Jood, my bidt u te drinken te geven? »

V. *Géographie.* — 1° Waer is de samenvloed der twee Nethen? Met welke rivier vereenigen zy zich verder? Welk water vormen die rivieren te samen? 2° Welke zyn de bisdommen van België en over welke provinciën strekt ieder derzelve zich uit.

Cantons de Moll et Westerloo.

ÉPREUVE ORALE. — I. *Religion et morale.* — 1° Staet het den mensch vry God te dienen gelyk hy het goed vindt? En hoe wil God dat wy hem dienen? 2° Wat wordt er vereischt tot een godvruchtig leven? En hoe zal men de vrees van eene doodzonde te biechten best overwinnen? 3° Welk was het eerste dat de broeders van Joseph aen hunnen vader vertelden, toen zy van hunne tweede reis uit Egypte kwamen? 4° Wie heeft aen de wyzen tot leidsman gestrekt om het kind Jesus te vinden? En wat deden zy als zy voor het goddelyk kind verschenen? 5° Zoudt gy uit deze geschiedenis eene zedeles voor u kunnen trekken?

II. *Lecture.* — *De christelyke deugden*, bl. 85-12 (op het eerste gezigt).

III. *Calcul mental.* — 1° Als 3 grammen zekere waer 12 centimen kosten, hoeveel zullen dan 3 hectogrammen kosten? 2° Als men 3/4 van een stuk linnen verkoopt, houdt men nog 6 meters over; hoeveel meters heeft men er van verkocht? 3° Als een hectare grond 900 franks kost, hoeveel kosten dan 4 aren?

IV. *Orthographe.* — *Dictée : De christelyke deugden* bl. 224-1.

V. *Géographie.* — 1° Wat verstaet gy door den mond eener rivier? 2° Waerin ontlasten zich de Demer, de Dyle, de Rupel en de Samber?

ÉPREUVE ÉCRITE. — I. *Religion et morale.* — 1° Hoe heeft Christus ons verlost? En hoe heeft Hy het H. Sakrament des Autaers ingesteld? 2° Wanneer moeten wy het H. Sakrament des Autaers meest aenbidden? En wat moet ons bewegen, om ons altyd gereed te houden om te sterven? 3° Wie was de reisgezel van Tobias naer Medië? En wat gebeurde er aen de rivier Tigris? 4° Wat zeide Jesus aen de vrouwen van Jerusalem, die Hem

beklaegden, toen Hy met zyn kruis naer den Kalvarienberg ging? En wat moeten wy uit Jesus' lyden en dood voor ons besluiten?

II. *Écriture.* — (Gros) : Boetvaerdig. (Moyen) : Gods oordeelen zyn onafmeetbaer. (Fin) : De vrede des harten is het gevolg van een zuiver geweten.

III. *Arithmétique.* — 1° Wanneer is eene gewone breuk verkleinbaer, en waerom is het noodig de breuken onder de kleinste benaming te brengen of door de kleinste getallen uit te drukken? (Bewys dit door een voorbeeld.) 2° Een winkelier koopt 240 kilogrammen boter aen den prys van 2 fr. 20 c. den kilogram, hoeveel zal hy den kilogram moeten uitverkoopen om 5 franks ten honderd te winnen, en hoeveel is zyne winst in 't geheel? 3° Hoeveel kosten 2,450 kilogrammen steenkolen aen den prys van 20 fr. 80 c. het duizend? 4° Hoeveel hectoliters graen liggen er op eenen zolder die 6 meters lang en 4 meters 5 decimeters breed is, als het graen 40 centimeters hoog of dik ligt? 5° Van een bundel garen kan een stuk lynwaed geweven worden, welk 60 meters lang en 1 meter 40 centimeters breed is; hoe lang zou dit stuk zyn als het slechts op eene breedte van 1 meter 20 centimeters geweven werd? 6° Wat is meer, 4/5 of 5/6 van eene zekere som geld en hoeveel?

IV. *Grammaire.* — 1° Verbuig in de dry gevallen, zoo enkelvoud als meervoud : *a.* Myn dierbare zoon; *b.* De schoone deugd. 2° Vervoeg de volgende werkwoorden in den tegenwoordigen en in den onvolmaekt of eerstbetrekkelyk verleden tyd zoo van de aentoonende als van de byvoegende wys : *a.* Wederkomen; *b.* Zich kleeden. 3° Schryf een brief van gelukwensching aen uwen vader op zynen verjaerdag.

V. *Géographie.* — 1° Welke provinciën palen tegen de provincie van Brabant, en welke niet? 2° In welke provinciën zyn de volgende steden gelegen en door welke rivieren worden dezelve bespoeld : Thienen, Kortryk, Charleroy, Verviers en Dinant.

VI. *Histoire.* — 1° Waer, in welk jaer en tusschen wie heeft de vermaerde slag der Gulden Sporen plaets gehad, en wie heeft er de overwinning behaeld. 2° Onder wiens heerschappy kwam België terug na den algemeenen vrede van Utrecht in 1713, ook bekend onder den naem van Barreel-traktaet? Welke bloedige veldslag heeft aen die heerschappy een einde gesteld en onder wiens beheer is ons land alsdan gekomen?

Obtinrent la moitié des points :

Dans les cantons de Lierre, Duffel et Heyst-op-den-Berg, 43 concurrents sur 84; dans les cantons de Moll et Westerloo, 30 concurrents sur 128.

B. Province de Brabant.

I. *Orthographe et analyse grammaticale.* — Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée. Votre position m'afflige; je vous envoie, ci-inclus, un billet de cent francs. Je ne peux pas vous donner cette somme, je puis seulement vous la prêter. Quand vous serez retourné dans votre pays, votre bonne conduite saura infailliblement vous faire tirer parti de l'une ou de l'autre entreprise, qui vous permettra de payer vos dettes. Dans ce cas, si vous rencontrez un honnête homme qui se trouve dans le besoin, comme vous aujourd'hui, vous me paierez en lui prêtant les cent francs que vous me devez et vous lui imposerez la condition de payer plus tard sa dette de la même manière. J'aime à croire que les cent francs passeront ainsi en bien des mains avant qu'ils ne tombent entre celles d'un homme injuste.

Les phrases commençant par les mots : « j'ai reçu » et finissant par : « cent francs » doivent être analysées grammaticalement.

II. *Calligraphie.* — Pour les trois lignes d'écriture en fin, les concurrents écriront les dernières phrases, commençant par les mots : « j'aime à croire ».

III. *Grammaire.* — Qu'appelle-t-on : 1° verbes essentiellement pronominaux? 2° verbes accidentellement pronominaux? Donnez des exemples.

IV. *Arithmétique.* — 1° Deux bouchers achètent ensemble un bœuf, pesant 340 kilo-

grammes, pour 408 francs. Ils paient pour frais d'abattage 10 fr. 50 c. S'ils vendent le 1/2 kilogramme 69 centimes, on demande combien chaque boucher recevra et combien il aura gagné. 2° Un tailleur achète deux coupons de drap : le premier mesurant 4 3/4 mètres et le 2e 6 1/2 mètres. Il en cède 7 1/2 mètres à son ami pour 8 fr. 40 c. le mètre, et vend le reste pour 10 francs. On demande : 1° combien de mètres le tailleur a achetés; 2° combien il a reçu de son ami, 3° à combien il a vendu le mètre de ce qui lui restait.

V. *Système des poids et mesures.* — Un propriétaire loue deux pièces de terre, la première, de 2 hectares 8 ares et 50 centiares, à 1 fr. 50 c. l'are, et la 2e, de 1 hectare 80 ares, à 1 fr. 40 c. l'are. On demande combien lui rapporteront ces deux pièces et combien l'une pièce est plus grande que l'autre

VI. *Géographie.* — Donnez la description du cours de la Meuse.

VII. *Histoire.* — Que savez-vous de Charles-Quint?

18 écoles du canton d'Ixelles présentèrent 65 concurrents, dont 27 obtinrent la moitié des points.

12 écoles du canton d'Aerschot présentèrent 36 concurrents, dont 9 obtinrent la moitié des points.

10 écoles du canton de Perwez présentèrent 19 concurrents, dont 8 obtinrent la moitié des points.

C. Province de la Flandre occidentale.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

Les 90 écoles désignées pour le concours présentèrent 195 concurrents, dont 40 obtinrent au moins la moitié des points.

D. Province de la Flandre orientale.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

Des 54 concurrents des cantons de Ninove et Herzeele, 5 obtinrent 100 points sur 135;

Des 65 concurrents des cantons d'Audenaerde et de Renaix, 16 obtinrent 100 points sur 135;

Des 45 concurrents des cantons de Beveren et de Tamise, 16 obtinrent 100 points sur 135;

Des 59 concurrents des cantons de Nazareth et Oosterzeele, 10 obtinrent 100 points sur 150.

E. Province de Hainaut.

Épreuve écrite. — I. *Langue française.* — A. *Dictée :* La parabole du mauvais riche, que vous connaissez, mes enfants, que vous avez lue avec le plus vif intérêt, que vous avez gravée dans votre âme, parce que c'est le Sauveur lui-même qui l'enseigne, nous apprend deux vérités capitales dont la pratique est, pour le monde, la garantie la plus certaine de paix et de bonheur. Elle nous fait comprendre clairement que Dieu réprouve l'homme qui n'a pas pitié des besoins et des misères du pauvre et qu'il réserve à l'indigent résigné le séjour de sa gloire, l'éternelle félicité. — B. *Analyse.* — Indiquez la première proposition

principale de cette dictée et désignez-en le sujet, le verbe et les compléments du verbe. — C. *Grammaire.* — Conjuguez le plus-que-parfait de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif des verbes suivants : *étudier*, *venir*, *voir* et *écrire*.

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Combien y a-t-il d'hectares dans un champ de 1,200 mètres de longueur et de 900 mètres de largeur? 2° Un négociant achète 1,500 mètres de toile pour la somme de 1,800 francs. Combien doit-il revendre le mètre de cette toile pour faire, sur ce marché, un bénéfice de 300 francs? 3° Un homme dépense chaque année 1/5 de son revenu en bonnes œuvres, 1/2 pour les besoins de sa famille et 1/10 pour divers objets. Quand il a payé ces dépenses, il lui reste 2,500 francs. Quel est son revenu et quelle somme dépense-t-il en œuvres de bienfaisance?

III. *Histoire et géographie.* — 1° Dans quel pays Baudouin Ier a-t-il régné? Pourquoi les historiens lui donnent-ils le surnom de Bras de fer? 2° Dites ce que vous savez : *a* de la reine Clotilde, épouse de Clovis; *b* de Childéric. 3° Indiquez la route que suit : *a* un bateau partant de Mons pour se rendre à Bruxelles; *b* un bateau partant de Charleroi pour se rendre à Dinant.

IV. *Écriture.* — Le jury indiquera aux concurrents le nombre de lignes qu'ils devront écrire partie en gros, partie en fin, et qui serviront à apprécier le mérite respectif de leur écriture.

ÉPREUVE ORALE. I. *Lecture et explications.* — Les concurrents liront les trois premiers paragraphes du chapitre de la *Bible de l'enfance* intitulé : « Royaume d'Israël », et expliqueront, immédiatement après cette lecture, les expressions « maison de David » et « Samarie ».

Furent appelés à concourir : 11 cantons, 123 écoles, 338 élèves. 294 élèves concoururent.

Il fut décerné 167 récompenses : 7 prix d'excellence (minimum : 120 points sur 150); 75 prix ordinaires (minimum : 90); 85 accessits (pas de minimum fixé).

F. PROVINCE DE LIÈGE.

I. *Religion. Doctrine chrétienne.* — 1° Qu'est-ce que le mystère de la sainte Trinité? Qu'est-ce que le mystère de l'Incarnation? Qu'est-ce que le mystère de la Rédemption? Dans laquelle de nos prières journalières professons-nous la foi à ces mystères? 2° Qu'est-ce que Dieu défend par le cinquième commandement : Homicide point ne sera, de fait ni volontairement? Que veulent dire les mots : d'autorité privée? 3° Qu'est-ce que la contrition parfaite? Quelles différences y a-t-il entre la contrition parfaite et la contrition imparfaite?

Histoire sainte. — 1° Quels miracles Dieu fit-il en faveur des Israélites : *a.* pour les faire sortir de l'Égypte; *b.* pour leur faire passer la mer Rouge; *c.* pour leur montrer le chemin dans le désert; *d.* pour les y nourrir?

(Les questions posées sur les autres matières manquent [1].)

Furent appelés à concourir : 5 cantons, 76 écoles, 194 élèves.

[1] Dépêche de M. le gouverneur en date du 10 mars 1882.

Il y eut 165 concurrents.

Il fut décerné 57 récompenses : 18 prix (minimum : 130 points sur 200); 19 accessits (minimum : 100); 20 mentions honorables (pas de minimum fixé).

G. Province de Limbourg.

a. *Canton de Beeringen.*

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° God heeft de mensch geschapen naer zyn beeld en gelykenis; waerin bestaet deze gelykenis? 2° Op wat dag heeft Jesus-Christus het sakrament van de biecht ingesteld en wat macht gaf Jesus dan aen zyne apostelen.

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Het klaverzaed waermede een pachter 2.28 hectaren velds bezaeid heeft kost hem 68 fr. 40 c. Zeg den prys van eenen hectolier van dat zaed, wetende dat hy 25 liters per hectare gezaeid heeft. 2° Een winkelier heeft 5 stukken linnen van dezelfde lengte tegen 1 fr. 90 c. den meter gekocht. Hy verkoopt die stukken voor 2 fr. 5 c. den meter en wint alzoo 45 franken. Hoe lang is elk stuk?

III. *Langue française.* — *Traduction :* 1° Hebt gy mynen broeder gezien? Wy hebben een geschenk ontvangen. Myne zuster heeft haer boek en hare pen verloren. Ik heb aen mynen broeder het pennemes geleend dat ik van mynen oom ontvangen heb. De zon is grooter als de maen. Deze boom is hooger dan degene, dien wy in uwen hof gezien hebben. De zoon van onze gebuervrouw heet Karel. In deze kamer zyn twee tafels en twaelf stoelen. Waer zyn uwe zusters? Zy zyn naer Brussel vertrokken. 2° Uw oom heeft het boek dat gy gezien hebt. Wy hebben dien brief in onzen hof gevonden. Myn zoon heeft eenen brief aen zyne moei geschreven. Uw neef is de vriend myns buermans. Dit boek is nuttiger dan het onze. Ons huis is grooter dan dat van onze buervrouw. De armen zyn dikwyls meer te vreden dan de ryken. Het jaer heeft twaelf maenden, de week heeft zeven dagen. Wy hebben twee brieven van onzen neef ontvangen die te Parys is.

IV. *Langue maternelle.* — 1° Schryf dry bywoorden van *tyd,* van *plaets,* van *hoegrootheid* of *hoeveelheid,* van *hoedanigheid,* van *bevestiging,* van *ontkenning* en van *ondervraging.* 3° Welke beteekenis geven : *mis, on, ont* en *wan* gewoonlijk aen de woorden by welke zy gevoegd worden?

V. *Écriture.* — 1° (Moyenne) : De mensch wikt, maar God schikt. 2° (Fine) : Een twistzoekende hond loopt meest met gescheurde ooren.

b. *Canton de Saint-Trond.*

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° Welke pligten worden aen de kinderen opgelegd door het vierde gebod? 2° Wat is een sakrament en hoe worden de sakramenten verdeeld? 3° Verhaelt de dood van Abel? 4° Wie was David, verhaelt hoe hy koning is geworden.

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Het klaverzaed... 2° Een winkelier... (*Voir* les questions posées pour le canton de Beeringen.)

III. *Langue française.* — *Traduction :* 1° Hebt gy mynen broeder gezien?... 2° Uw oom heeft het boek... (*Voir* les questions posées pour le canton de Beeringen.)

IV. *Langue maternelle.* — (*Voir* les questions posées pour le canton de Beeringen.)

V. *Écriture.* — 1° (Moyenne) : De mensch wikt, maer God schikt. 2° (Fine) : Een twistzoekende hond loopt meest met gescheurde ooren.

c. *Canton de Brée.*

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° Wie heeft de tien geboden gegeven en wie moet dezelve onderhouden? Zegt wie er verstaen wordt door vader en moeder in het vierde gebod, alsook wie onze geestelyke en wie onze wereldlyke oversten zyn, en wat God belooft aen de kinderen die hunne ouders goed eeren? Bewyst uit de gewyde geschiedenis dat de H. Josef en Maria aen de wereldlyke oversten gehoorzaem zyn geweest, en zegt of de dochter van de vrouw van den broeder van Herodes aen hare moeder moest gehoorzamen als deze haer gebood het hoofd van den H. Joannes te vragen; zoo niet, zegt dan waerom niet? 2° Wat is een Christen mensch verpligt te doen en te laten op de zondagen en gebodene feestdagen? Welke zyn de feestdagen die wy verpligt zyn te vieren als de zondagen? Hadden de Israëliten ook feesten, zoo ja, zegt dan welke die waren en tot wat einde die gevierd werden?

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Het klaverzaed...; 2° Een stuk land... (*Voir* les questions posées pour le canton de Beeringen.)

III. *Écriture.* — 1° (Moyenne) : De mensch wikt, maer God schikt. 2° (Fine) : Een twistzoekende hond loopt meest met gescheurde ooren.

IV. *Langue maternelle.* — (*Voir* les questions posées pour le canton de Beeringen.)

V. *Langue française.* — *Traduction :* 1° Hebt gy mynen broeder gezien? 2° Uw oom heeft het boek... (*Voir* les questions posées pour le canton de Beeringen.)

Des 27 concurrents appartenant aux 15 écoles désignées dans le canton de Beeringen, 8 obtinrent de 90 points à 120 sur 200; 5, de 120 à 160; 1 dépassa le chiffre de 160.

Les 10 écoles désignées dans le canton de Brée présentèrent 25 concurrents, dont 11 eurent de 90 à 120 points et 4 de 120 à 160; 2 dépassèrent le chiffre de 160 points.

Des 38 concurrents fournis par les 19 écoles du canton de Saint-Trond, 5 eurent de 90 à 120 points et 6 de 120 à 160; 2 atteignirent le chiffre de 160 points.

H. Province du Luxembourg.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

Concoururent : 3 cantons, 45 écoles.

Des 138 élèves désignés, 121 se présentèrent au concours; 37 subirent les deux épreuves.

Il fut accordé 24 récompenses : 2 médailles (minimum : 170 points sur 200); 1 premier prix (minimum : 150); 3 deuxièmes (minimum : 140); 3 troisièmes (minimum : 130); 5 quatrièmes (minimum : 120); 10 mentions honorables (minimum : 100).

I. PROVINCE DE NAMUR.

Les questions n'ont pas été retrouvées.

6 cantons, 112 écoles, 171 élèves furent désignés pour le concours.

147 élèves concoururent. Il fut décerné 119 récompenses : 25 premiers prix (minimum : 85 points sur 100); 48 deuxièmes prix (minimum : 70); 26 troisièmes prix (minimum : 60); 20 accessits (minimum : 50).

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Établissements du degré inférieur : Écoles moyennes.

I. *Modification dans l'organisation du concours.*

Le concours de langue flamande, qui était facultatif, est rendu obligatoire (restreint toutefois aux provinces où la langue flamande est en usage).

II. *Établissements concurrents. — Jurys.*

41 écoles moyennes prirent part au concours. 1 était une école moyenne communale : celle de Bruxelles; 1 était patronnée; celle d'Ostende. Les 39 écoles de l'État étaient celles de : Anvers, Lierre, Malines, Turnhout, Diest, Hal, Jodoigne, Louvain, Wavre, Bruges, Furnes, Ypres, Alost, Renaix, Beaumont, Braine-le-Comte, Gosselies, Rœulx, Houdeng-Aimeries, Pâturages, Péruwelz, Saint-Ghislain, Soignies, Thuin, Huy, Spa, Stavelot, Visé, Waremme, Maeseyck, Tongres, Marche, Neufchâteau, Virton, Andenne, Couvin, Dinant, Fosses, Rochefort.

10 écoles de l'État furent dispensées de concourir, savoir : celles d'Ath, de Gand, de Mons et de Namur, parce qu'elles n'avaient pas de troisième année d'études; celles d'Aerschot, de Limbourg, de Nieuport, de Philippeville, de Saint-Hubert et de Saint-Trond, faute d'élèves. Les écoles patronnées de Binche et de Courtrai et l'école moyenne communale de Quiévrain furent dispensées.

Quatorze établissements prirent part au concours spécial de flamand : ceux d'Alost, Anvers, Bruges, Furnes, Hal, Lierre, Louvain, Maeseyck, Malines, Ostende, Renaix, Tongres, Turnhout et Ypres.

Les jurys chargés de juger le concours étaient composés comme suit :

Concours général :

Partie littéraire : MM. Gérard, professeur d'histoire et de géographie à l'athénée de Liège; Degive, professeur de rhétorique française à l'athénée de Mons, et Dumont.

Partie scientifique : MM. Loxhay, Mailly et Vinçotte.

Concours spécial :

Langue flamande : MM. Dautzenberg, Heremans et Stallaert.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. Concours général.

145 élèves inscrits : 135 concurrents.

1° *Matières littéraires* (cinq heures).

Langue française. — I. Donnez les temps primitifs des verbes suivants : *aller, vêtir, offrir, pouvoir, prévoir, savoir, croître, résoudre.*

II. Conjuguez le verbe *valoir* au présent et à l'imparfait du subjonctif.

III. Quelle est la signification du mot *dont?* A quelle partie du discours faut-il le rapporter?

IV. Quand emploie-t-on *son, sa, ses :* quand emploie-t-on *leur, leurs,* après *chacun?*

V. Expliquez les deux expressions *plus tôt* et *plutôt.*

(*N. B.* Les réponses aux trois dernières questions seront appuyées par des exemples. Il sera tenu compte aux élèves du mérite de la pensée qu'ils exprimeront, dans chaque exemple donné.)

VI. La rivière et la prairie.

Une rivière traversait une belle prairie (petite description).

Un jour la prairie dit à la rivière : Je serais bien plus belle si, tous les ans, au moment où le printemps arrive, vous ne veniez pas me couvrir de vos eaux bourbeuses.

Le limon que je vous apporte, dit la rivière, produit la riche végétation dont vous êtes fière... Vous m'embellissez, mais je vous suis utile...

Trop de gens se plaignent de ceux qui leur rendent service.

Histoire de Belgique. — Racontez très brièvement le règne de Philippe le Beau et les événements qui suivirent la mort de ce prince, jusqu'à la majorité de Charles-Quint (1491-1515).

Géographie. — I. Dans quel pays coule la Mersey? Dans quelle mer se jette-t-elle? Quelle est la ville importante qui se jette à son embouchure?

II. Citez deux ports de la Norvège.

III. Quelle est la direction du cours de l'Èbre? Dans quelle mer a-t-il son embouchure? Nommez une ville célèbre qu'il traverse.

IV. Donnez les divisions de l'Italie.

V. Nommez les caps qui forment les points extrêmes de l'Afrique à l'est, à l'ouest et au sud.

VI. Quelles sont les montagnes qui bornent l'Hindoustan au nord?

VII. Quels sont les principaux fleuves de l'Amérique du Sud?

2° *Matières scientifiques* (cinq heures).

Arithmétique. — I. Énoncer et démontrer la règle à suivre pour multiplier deux nombres décimaux, l'un par l'autre. Opérer sur l'exemple 2.43×0.039.

II. Qu'est-ce que l'escompte?

III. Qu'entend-on par escompte en dehors et par escompte en dedans?

IV. Escompter un billet de 4,000 francs payable dans 8 1/2 mois, à raison de 1/2 p. c. par mois, d'escompte en dehors.

Algèbre. — I. Énoncer et démontrer, sur l'exemple suivant, la règle à suivre pour soustraire les quantités algébriques : $3a^2 - (b^2 - a^2)$. Décomposer le résultat en facteurs.

II. Résoudre l'équation $\frac{7x - 9}{8x + 6} = \frac{2}{5}$ et expliquer les diverses transformations qu'on doit lui faire subir pour trouver la valeur de l'inconnue.

Géométrie. — I. Énoncer et démontrer les propriétés de la figure qu'on obtient en abaissant, du sommet de l'angle droit d'un triangle rectangle, une perpendiculaire sur l'hypoténuse.

II. Calculer, à un centimètre près, le côté du carré équivalent à un trapèze, dont les bases parallèles sont 6^m24 et 5^m74, et la hauteur 2^m67.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Matières littéraires (max. : 65).	Matières scientifiques (max. : 35).	Total (max. : 100).
1er prix : Pierre-Émile André, de Chiny	Neufchâteau.	51.5	32.5	84.0
2e id. François Mersch, de Fauvillers	Virton.	51.4	30.9	82.3
3e id. Isidore Mesmaekers, de Turnhout. . . .	Turnhout.	51.0	30.3	81.3
4e id. Paul Mansion, de Marchin	Huy.	46.0	31.9	77.9
5e id. Félix Demelie, de Braine-le-Comte . . .	Braine-le-Comte.	44.2	30.2	74.4
6e id. Hubert Mostenne, d'On	Rochefort.	42.3	30.5	72.8
7e id. Pierre Tiberghien, de Bruxelles	Bruxelles.	45.9	25.4	71.3
8e id. Guillaume Fraikin, de Bassenge	Tongres.	44.1	26.9	71.0
9e id. Édouard Devroye, de Louvain	Louvain.	42.3	2[illegible].0	70.3
10e id. Léon De Bouck, de Malèves	Jodoigne.	38.1	32.0	70.1
1er accessit. Joseph Salle, de Waremme.	Waremme.	40.5	28.7	69.2
2e id. Émile De Waeghenaere, d'Ypres . . .	Ypres.	36.6	32.1	68.7
3e id. Adolphe Beaudoux, de Lobbes . . .	Thuin.	42.8	25.5	68.3
4e id. Louis Van Keymeulen, d'Anvers. . .	Anvers.	44.4	23.2	67.6
5e id. Firmin Boedt, de Bossut-Gottechain. .	Jodoigne.	39.6	27.8	67.4
6e id. Jules-Léop. Aubertin, de Solre-St-Géry.	Beaumont.	44.3	23.0	67.3
6e id. Hubert Lejeune, de La Gleize	Spa.	38.4	28.9	67.3
6e id. Émile Schoffeniels, de Waremme. . .	Waremme.	38.5	28.8	67.3
7e id. Jules Dethy, de Péruwelz	Péruwelz.	40.1	26.7	66.8
8e id. Alexandre-Joseph Goffe, de Fleurus. .	Beaumont.	36.7	30.0	66.7
9e id. Louis Moreau, de Huy	Huy.	37.9	28.6	66.5
10e id. Camille Laduron, de Beaumont . . .	Beaumont.	35.9	30.1	66.0
11e id. Victor Gerard, de Hondelange. . . .	Virton.	40.9	25.0	65.9
12e id. Joseph Bernard, de Huy.	Huy.	35.5	29.5	65.0
1re ment. hon. Édouard-Joseph Poncelet, d'Izel . .	Rochefort.	34.7	30.2	64.9

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
			Matières littéraires (max. : 65).	Matières scientifiques (max. : 35).	Total (max. : 100).
2e ment. hon.	Édouard Branquart, de Braine-le-Comte	Braine-le-Comte.	38.7	25.9	64.6
3e id.	Jean-Baptiste Gouzou, de Dinant . .	Dinant.	33.6	30.5	64.1
4e id.	Jean-Baptiste Toussaint, de Champlon.	Marche.	35.7	28.2	63.9
5e id.	Désiré Thaon, de Reninghe	Ypres.	33.1	30.4	63.5
6e id.	Edmond Gaudinne, de Dinant . . .	Dinant.	30.2	32.0	62.2
7e id.	Jules-Zénon-Joseph Laduron, de Montigny-sur-Sambre	Saint-Ghislain.	35.1	26.3	61.4
8e id.	Ch.-Théod.-Jos. Dekessel, de Wellin.	Alost.	35.0	25.8	60.8

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
		Matières littéraires (max. : 65).	Matières scientifique (max. : 35).	Total (max. : 100).
Camille-Jean-Marie Desmedt	Alost.	31.8	28.0	59.8
Édouard-Eugène Lebacq.	Beaumont.	28.6	30.7	59.3
François-Ferdinand Foquel.	Couvin.	36 3	22.6	58.9
Alfred-Edgar-Holopherne Kerstenne	Visé.	38.6	20.1	58.7
Jules Lechien	Houdeng-Aimeries.	33.9	24.8	58.7
Louis-Joseph Jacquet.	Fosses.	33.1	25.3	58.4
Philippe Nihoul.	Gosselies.	33.3	24.3	57.6
Jules Biot.	Dinant.	25.4	31.5	56.9
Alphonse Jabon.	Huy.	25.6	31.2	56.8
Camille Delacharlerie.	Dinant.	25.0	31.6	56.6
Alphonse Boone.	Turnhout.	38.0	18.5	56.5
Jules Leroy	Fosse.	28.6	27.9	56.5
Joseph Braive	Ostende.	30.7	25.0	55.7
Norbert Petitjean	Couvin.	28.8	26.7	55.5
Wilfrid Harvengt	Pâturages.	29.4	25.9	55.3
Jean-Philippe Ancel	Virton.	30.9	23.8	54.7
Henri De Croo	Furnes.	34.0	20 6	54.6
Édouard De Geynst	Malines.	30.8	23.4	54.2
Paul-Émile Laduron.	Beaumont.	24.2	29.9	54.1
Félix Stouefs.	Bruxelles.	35.8	18.3	54.1
Jean Van Santen	Malines.	24.7	29.2	53.9
Augustin Molle.	Houdeng-Aimeries.	35.2	18.5	53.7
Louis Verfaillie.	Ypres.	23.4	30.3	53.7
François Vanderseypen	Diest.	36.0	17.2	53.2
Victor Renard	Hal.	31.9	21.1	53.0
Honoré Decamps	Pâturages.	25.8	25.1	50.9

B. Concours spécial de langue flamande.

69 élèves inscrits : 47 concurrents.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS (sur 100.)
1er prix. Alphonse Boone, de Turnhout	Turnhout.	81
2e id. Isidore Mesmaekers, de Turnhout	Id.	71
1er accessit. Louis Van Keymeulen, d'Anvers	Anvers.	69
2e id. Émile De Waeghenaere, d'Ypres	Ypres.	68
3e id. Pierre Vanderauwera, de La Haye . . .	Lierre.	67
4e id François Anthoone, de Gand	Anvers.	66
5e id. { Aug.-Bernard De Saedeleer, d'Alost . . .	Alost.	65
5e id. { Michel Keusters, de Diest	Diest.	65

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	POINTS.
Pierre-Jean Vander Poorten	Alost.	59
Henri Pitoes	Malines.	58

Établissements du degré supérieur : Athénées et collèges.

I. *Modification.*

Le concours de flamand, jusque-là facultatif, fut déclaré obligatoire pour les établissements des provinces flamandes.

II. *Établissements concurrents. — Classes et matières désignées. — Jurys.*

Les 10 athénées royaux, 13 collèges communaux et 10 collèges patronnés prirent part au concours. Le collège de Beeringen fut dispensé de concourir.

Le sort désigna pour le concours en humanités la seconde, et pour le concours en mathématiques la quatrième.

Il désigna la version latine pour la rhétorique, la version grecque pour la 2de, l'économie politique pour la 1re professionnelle.

Le discours latin et la version latine furent jugés, pour la rhétorique, par MM. Bormans, Gantrelle et Prinz; le thème latin, la version grecque et la narration française, pour la 2de latine, par MM. Lebrun, Loumyer et A. Scheler, docteur en philosophie et lettres, bibliothécaire du Roi.

La composition française fut jugée, pour la rhétorique latine et la 1re pro-

fessionnelle, par MM. Blondel, Hallard et Van Bemmel; pour la 3e professionnelle, par MM. Fuerison, Juste et Lebrun, qui apprécièrent aussi les réponses aux questions d'histoire et de géographie posées aux élèves de la 1re professionnelle (sections réunies) et de la 3e professionnelle.

Le thème flamand et le concours spécial en langue flamande furent jugés par MM. Bormans, Fuerison, et Prudens Van Duyse, littérateur à Gand.

Pour les deux classes professionnelles qui concoururent, le thème allemand et le thème anglais furent appréciés par MM. Gantrelle, James et Prinz.

Le concours en mathématiques, en sciences naturelles, en économie politique (pour la 1re et pour la 3e professionnelle, ainsi que pour la 4e latine), fut jugé par MM. Berchems, Devaux, Steichen, Timmermans, Trasenster et Vinçotte.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. RHÉTORIQUE (*Humanités*).

28 établissements concurrents. — 121 élèves inscrits : 116 concurrents.

1° DISCOURS LATIN (cinq heures, sans dictionnaire).

Xenophon hortatur milites ad reditum fortiter suscipiendum.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix d'honneur. Léon Legros, de Virton	Athénée d'Arlon.	70
1er accessit. Louis Brohée, de Mons	Id. de Mons.	69
2e id. Auguste Gondry, de Gand	Id. de Gand.	65
1re ment. honor. Victor Scheuer, d'Arlon	Id. d'Arlon.	61
2e id. Eugène Hins, de Molenbeek-Saint-Jean	Collège de Saint-Trond.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Félicien Daury	Collège de Dinant.	59	Ursmar Dumonchaux.	Athénée de Tournai.	50
Dominique Daems	Id. d'Hérenthals.	58	Alfred Habets	Id. de Liège.	50
Étienne Henrard	Athénée de Bruges.	55	Eugène Pavoux	Id. d'Anvers.	50
Louis Martiny	Id. d'Arlon.	53	Julien Polet	Collège de Nivelles.	50
Xavier Neujean	Id. de Liège.	53	Émile Stuckens	Athénée de Gand.	50
Isidore Blanquart	Id. de Gand.	51	Charles Van Schoor	Id. de Bruxelles.	50
Jean-Baptiste Petteau	Id. de Tournai.	51			

2° Version latine (quatre heures).

Post impetratam studiis meis quietem, quæ per viginti annos erudiendis juvenibus impenderam, quum a me quidam familiariter postularent ut aliquid de ratione dicendi componerem, diu sum equidem reluctatus ; quod auctores utriusque linguæ clarissimos non ignorabam multa, quæ ad hoc opus pertinerent, diligentissime scripta posteris reliquisse. Sed qua ego ex causa faciliorem mihi veniam meæ deprecationis arbitrabar fore, hac accendebantur illi magis, quod, inter diversas opiniones priorum et quasdam etiam inter se contrarias, difficilis esset electio : ut mihi, si non inveniendi nova, at certe judicandi de veteribus injungere laborem non injuste viderentur. Quamvis autem non tam me vinceret præstandi quod exigebatur fiducia quam negandi verecundia, latius se tamen aperiente materia, plus quam imponebatur oneris suscepi, simul ut pleniori obsequio demererer amantissimos mei, simul ne vulgarem viam ingressus alienis demum vestigiis insisterem. Nam cœteri fere qui artem orandi literis tradiderunt, ita sunt exorsi, quasi perfectis omni alio genere doctrinæ summam in eloquentia manum imponerent. Ego quum nihil existimem arti oratoriæ alienum, sine quo fieri non posse oratorem fatendum est, nec ad ullius rei summam nisi præcedentibus initiis perveniri, ad minora illa, sed quæ si negligas non sit majoribus locus, demittere me non recusabo : nec aliter quam si mihi tradatur educandus orator, studia ejus formare ab infantia incipiam.

Oratorem autem instituimus illum perfectum, qui esse nisi vir bonus non potest : ideo que non dicendi modo eximiam in eo facultatem, sed omnes animi virtutes exigimus. Neque enim hoc concesserim, rationem rectæ honestæ que vitæ, ut quidam putaverunt, ad philosophos relegandam : quum vir illi vere civilis et publicarum privatarum que rerum administrationi accommodatus, qui regere consiliis urbes, fundare legibus, ememdare judiicis possit, non alius sit profecto quam orator.

Lauréats.

LAURÉATS.	ETABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. Théodore Swarts, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	72
2e id. Auguste Gondry, de Gand	Id. de Gand.	70
1er accessit. Louis Dupuis, de Nivelles	Collège de Nivelles.	68
2e id. Félix Saeys, de Bruges	Athénée de Bruges.	65
1re mention honorable. Emmanuel Desoer, de Liège	Id. de Liège.	62
1re mention honorable. Xavier Neujean, de Theux	Id. id.	62
2e id. Léon Legros, de Virton	Id. d'Arlon.	61

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Eugène Pavoux	Athénée d'Anvers.	58	Alfred Lefrançois	Athénée de Bruges.	52
J.-B.-L. Wyckmans	Collège d'Hérenthals.	58	Simon Beeken	Id. de Hasselt.	50
Dominique Daems	Id. id.	57	Jos.-Hipp. De Clercq	Collège d'Hérenthals.	50
Gaëtan Albrecht	Id. de Louvain.	55	Ivan Donckier	Athénée de Bruxelles.	50
Arthur Deville	Id. de Dinant.	55	Alfred Dubois	Collège de Nivelles.	50
Ernest Rolin	Athénée de Gand.	55	Eugène Hennion	Athénée de Bruges.	50
Victor Scheuer	Id. d'Arlon.	54	Jean Lanser	Id. d'Arlon.	50
Fr.-Ant. Commissaris	Collège d'Hérenthals.	52	Auguste Wauquez	Id. de Mons.	50

3° Discours français (cinq heures).

Un ministre de Charles le Téméraire s'efforce de dissuader ce prince du dessein qu'il a conçu d'aller attaquer les Suisses.

Lauréats.

LAURÉATS.			ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix (prix d'honneur).		Eugène Hins, de Molenb.-St-Jean.	Collège de St-Trond.	80
2e	id.	Emmanuel Desoer, de Liège	Athénée de Liège.	77
1er accessit.		Alfred Habets, de Liège	Id. id.	73
2e	id.	Victor Scheuer, d'Arlon	Id. d'Arlon.	70
3e	id.	Victor Ernst, de Montzen	Collège de Herve.	68
4e	id.	Auguste Gondry, de Gand	Athénée de Gand.	66
5e	id.	Alcide Grenson, de Liège	Id. de Liège.	65
		Félicien Daury, de Resteigne	Collège de Dinant.	65
1re mention honorable.		Jean-Baptiste Petteau, de Tournai	Athénée de Tournai.	64
		Félix Saeys, de Bruges	Id. de Bruges.	64
2e	id.	Ernest Rolin, de Gand	Id. de Gand.	63
3e	id.	Louis Vandresse, de Verviers	Collège de Herve.	62
4e	id.	Edmond Bourlard, de Mons	Athénée de Mons.	61
		Xavier Neujean, de Theux	Id. de Liège.	61
		Eugène Pavoux, de Bruges	Id. d'Anvers.	61
5e	id.	Louis Brohée, de Mons	Id. de Mons.	60
		Ursmar Dumonchaux, de Tournai	Id. de Tournai.	60
		Victor Leclercq, de Bastogne	Id. de Bruxelles.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ETABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Isidore Blanquart	Athénée de Gand.	59	Charles Van Schoor	Athénée de Bruxelles.	54
Paul Bauchau	Id. de Tournai.	57	Gaëtan Aelbrecht	Collège de Louvain.	53
Émile Goddyn	Id. de Bruges.	57	Eugène Hennion	Athénée de Bruges.	52
Léon Legros	Id. d'Arlon.	57	Achille Dedoncker	Collège de St-Trond.	51
Ivan Donckier	Id. de Bruxelles.	56	Joseph Duwez	Id. d'Enghien.	51
Julien Herla	École indust. et litt. de Verviers.	56	Louis Martiny	Athénée d'Arlon.	51
Henri Lefèvre	Athénée de Gand.	56	Émile Behaegel	Collège de Thielt.	50
René Verniory	Id. de Namur.	56	Hector Boussemart	Id. de Charleroi.	50
Auguste Wauquez	Id. de Mons.	56	Julien Delemazure	Athénée de Bruxelles.	50
Lambert Dubois	Collège de St-Trond.	55	Jean Ghyot	Collège de Courtrai.	50
Joseph Bailly	Id. d'Enghien.	54	Félix Hennequin	Athénée de Bruxelles.	50
Charles Dewonck	Id. de Dinant.	54	Jean Lanser	Id. d'Arlon.	50
Charles Toint	Athénée de Mons.	54	Félix Muller	Id. id.	50

Travail de l'élève Eugène Hins.

Monseigneur,

Si j'ose en ce moment vous faire entendre ma voix, c'est qu'en sujet fidèle, que son prince a toujours comblé de bienfaits, qu'il a daigné même choisir pour ministre, je m'intéresse autant à votre gloire qu'à la mienne propre.

Mon intention n'est point de combattre vos idées de grandeur et de gloire, vos nobles projets ; il n'y a que des héros tels que vous qui puissent concevoir de si glorieux desseins : vous voulez reculer au loin vos frontières, occuper la Lorraine, dompter la Suisse ; puis étendre vos États du côté de l'Allemagne, et, par l'influence que vous y aurez acquise, ceindre un jour votre front auguste de la couronne impériale. Parvenu ainsi au faîte des grandeurs humaines, vous pourrez sans peine humilier la France, cette orgueilleuse rivale de la Bourgogne, et réduire enfin Louis XI à implorer la pitié de son ennemi.

Déjà vous avez mis à exécution une partie de ces projets, si dignes de votre grande âme ; déjà votre influence se fait sentir en Allemagne, et, sans les machinations perfides du roi de Prusse, Trèves aurait vu l'empereur Fréderic vous couronner roi de Bourgogne. La Lorraine obéit maintenant à vos lois ; et vous vous préparez à marcher contre les Suisses, qui vous ont déclaré la guerre.

Cette circonstance, Monseigneur, doit sans doute vous enflammer d'une noble ardeur pour venger vos injures ; et moi-même je vous exciterais à entreprendre une guerre aussi légitime, si les Suisses avaient persévéré dans leurs dispositions hostiles. Mais non : reconnaissant qu'ils se sont laissés aller à une ardeur inconsidérée, comprenant enfin toute la perfidie des conseils de Louis XI, ils déplorent leur aveuglement, ils vous conjurent d'oublier leurs offenses, et de recevoir leur soumission. Par là les injures mêmes des Suisses tournent à votre avantage, en vous permettant d'assujettir, sans aucune peine, sans verser une goutte de sang, un pays que, dans d'autres circonstances, vous n'eussiez acquis qu'au prix de sanglants combats.

Car, Monseigneur (je ne veux point vous le dissimuler, l'amour que je vous porte ne me le permet pas), vous aurez affaire à des ennemis redoutables : autant ils sont humbles et soumis maintenant, dans l'espérance d'éviter la guerre, qu'ils considèrent avec raison comme un fléau, autant ils seront intrépides, si vous les forcez au combat. Interrogez l'Autriche : elle n'a pas encore oublié la honte de ses défaites, ni les cruelles pertes que lui a fait subir un peuple armé pour sa liberté. Les journées de Sempach et de Morgarten resteront éternellement écrites en caractères sanglants dans ses annales. Toujours elle déplorera la perte de Léopold d'Autriche et de ses braves chevaliers, qui succombèrent, après que le dévouement d'Arnoul de Winkelried eut ouvert dans leurs rangs un large passage aux Suisses.

Mais si même ce peuple ne peut résister seul à vos armes victorieuses, ne trouvera-t-il pas d'alliés? Louis XI, le plus grand ennemi de votre maison, souffrira-t-il que vous étendiez vos possessions, de manière à envelopper la France de tous côtés, et à devenir pour elle un ennemi plus que redoutable? Ne mettra-t-il pas en œuvre tous les moyens que lui fournira sa politique astucieuse? ne deploiera-t-il pas toutes les forces de son royaume, pour détourner un danger si pressant? Et l'Autriche? et les princes Allemands? de quel œil verront-ils s'accroître votre puissance? Croyez-moi, vous verrez se tourner contre vous les principaux états de l'Europe. Que dis-je? Peut-être ne pourrez-vous pas compter sur vos propres sujets. La Lorraine, récemment soumise, n'attend que le moment favorable de se soulever contre vous. Et ces communes redoutables, qui, toujours vaincues, mais jamais entièrement domptées, semblent puiser dans leurs défaites une nouvelle excitation à la révolte, ces communes, dis-je, lorsqu'elles vous verront engagé dans une guerre lointaine et difficile, ne profiteront-elles pas de cette circonstance pour recouvrer leur liberté?

Peut-être, Monseigneur, croyez-vous être assuré de la fidélité d'Édouard. Ne vous souvenez-vous donc plus de la manière dont il a agi envers vous il y a peu d'années? Oubliant la promesse solennelle qu'il vous avait faite d'unir ses forces aux votres contre l'ennemi

commun, il signa, peu de temps après avoir mis le pied sur le sol de la France, une paix qui vous réduisit à faire la guerre à Louis XI avec les seules forces de vos états.

Cependant il se peut, Monseigneur, que votre valeur si connue, qui vous a valu le glorieux surnom de Charles-le-Hardi, contrebalance les forces réunies de tant de peuples. Quels fruits retirez-vous de cette guerre? La possession de la Suisse? Vous pouvez l'obtenir sans combattre. La gloire? Quelle gloire sera-ce pour vous d'avoir écrasé un malheureux peuple, auquel le désespoir seul à fait prendre les armes?

Mais si vous étiez vaincu (Dieu vous préserve de ce malheur!) quelles ne seraient pas les suites funestes de votre défaite? Alors vous auriez à combattre, non plus pour faire de nouvelles conquêtes, mais pour défendre vos propres états menacés d'une invasion; et peut-être serait-ce là le signal de votre ruine. Que dirait la postérité? Quoi! Cette puissance formidable, qui faisait trembler l'Europe, a disparu en un instant : et les efforts de Charles-de-Bourgogne, ce prince si vaillant, sont venus se briser contre la résistance d'un peuple, qui ne pouvait opposer à ses troupes innombrables qu'un petit nombre de guerriers mal armés.

M'est-il permis d'espérer, Monseigneur, que, recevant favorablement un avis inspiré par l'attachement et la reconnaissance, vous ferez taire les transports d'une trop juste indignation, pour écouter la voix de la raison et prendre un parti conforme à vos intérêts et à votre gloire? Je ne sais quel triste pressentiment vient me glacer d'effroi! mais il me semble que si vous prenez une décision contraire, les plus terribles calamités vont fondre sur vous et sur vos peuples. Quelle que soit d'ailleurs votre résolution, puisse le bonheur suivre toujours vos armes : c'est le vœu d'un sujet fidèle.

Travail de l'élève Emmanuel Desoer.

Monseigneur!

Avant d'entreprendre une expédition guerrière, il faut se demander trois choses : Est-elle juste? Sera-t-elle profitable? Offre-t-elle des chances de succès? Ces questions, Monseigneur, vous les êtes vous bien adressées à vous-même, avant de prendre la funeste résolution d'envahir la Suisse? Avez vous fait la part de la passion, dans la délibération sérieuse, réfléchie qui doit précéder une si grave décision? Vous avez, je le sais, de nombreux griefs contre les Suisses. Ils ont excité à la révolte vos sujets de l'Alsace et ceux des cantons de Ferrette et de Brisgaw. Mais pensez vous que ce soit seulement sur les exhortations des Suisses que ces malheureux ont encouru votre disgrâce? Ne faut-il pas en rejeter toute la faute sur votre gouverneur, sur Pierre de Hagenbach qui, voulant être ferme, n'a pas su garder les bornes et s'est attiré leur haine par ses cruautés et sa tyrannie? Vous leur reprochez aussi d'être entrés contre vous dans cette coalition terrible formée par Louis XI. Mais encore ici, ces montagnards doivent-ils seuls porter la responsabilité de cet acte. Jamais ils ne se seraient montrés hostiles au duc de Bourgogne, si la perfide habileté du roi de France n'avait su éveiller leur défiance contre vous. Reconnaissez dans la conduite des Suisses la main de votre ennemi acharné, lui seul a tout fait; et lequel doit on le plus punir, de l'auteur ou de l'instigateur d'un crime? Non, Monseigneur, les Suisses ne sont pas aussi coupables à votre égard que vous le pensez. L'offense qu'ils vous ont faite ne mérite pas la punition que vous leur préparez, vous n'avez pour leur faire la guerre qu'un prétexte et non un motif sérieux. Ah! Monseigneur, ne vous laissez pas aveugler par la colère, n'allez pas entreprendre une expédition que les lois de la justice ne vous commandent pas. Vous ne pouvez avoir en vue d'autre but que la vengeance. Renoncez-y, ce n'est pas un sentiment digne de vous.

Cette expédition ne vous sera d'aucun profit. La Suisse n'est qu'un pauvre pays hérissé de montagnes où quelques troupeaux trouvent à peine de maigres pâturages. Une telle conquête aggrandirait vos immenses possessions, c'est vrai, mais elle n'en augmenterait pas les revenus. Si du moins vous aviez l'espoir de fertiliser cette Suisse pauvre et aride. Mais non; les moissons jaunissent-elles sur les glaciers? L'armure d'un seul de vos chevaliers vaut plus d'or que toute cette contrée n'en produit en un an. Cet accroissement serait pour vous une source d'embarras sans nombre. La Suisse conquise, vous toucherez à l'empire et

au lieu d'un peuple pauvre et sans ambition, vous aurez pour voisin un monarque puissant qui, avide de conquêtes, pourra disposer contre vous de toutes les ressources de son immense empire. Loin de vous être utile, l'invasion de la Suisse peut devenir nuisible pour vous. La vigilance de Louis XI est-elle jamais endormie? A peine vous saura-t-il en Suisse, que, rompant la trève, il se jettera sur la Bourgogne ou la Franche-Comté. Cette trève n'est qu'un piège qu'il vous tend; il connait votre colère contre les Suisses et c'est dans l'espérance que vous irez les attaquer, qu'il s'est engagé par serment à déposer les armes. Mais vous savez qu'il lui en coûte peu de se parjurer. Alors il faudra diviser vos forces, alors vous devrez à la fois poursuivre une agression à l'étranger et en repousser une autre dans votre propre pays. Mais cette conquête qui vous serait fatale plutôt qu'avantageuse, la ferez vous sans péril? Non. Vous aurez à combattre la nature bien plus que les Suisses. L'hiver approche et va couvrir de ses neiges les routes et les précipices. Le pays vous est inconnu, à chaque pas vous serez exposé soit à être égaré par des guides perfides, soit à être retenu par des monts infranchissables ou des abîmes sans fond. La nature semble avoir pris plaisir à protéger ce pays contre toute invasion. Vous serez obligé de faire route à travers des passages si étroits, qu'une poignée d'hommes pourra tenir en échec toute l'armée Bourguignonne. Les Suisses habitués à leur montagnes et à leurs neiges sauront trouver des positions d'où ils atteindront vos soldats de leurs flèches, sans que ceux-ci puissent voir d'où elles partent. Ce sera une guerre d'embuscades où le talent militaire du chef n'est pour rien, où la connaissance des lieux fait tout. Croyez moi, cette expédition n'offre que peu de chances de succès. Ne vous engagez pas dans une lutte où ce n'est pas la valeur qui décide. Réservez plutôt vos forces pour combattre le roi de France; laissez prendre quelque repos à vos armées lasses de guerres. Leur courage est toujours le même, mais leurs forces n'y répondent plus; un hiver de repos leur rendra leur ancienne vigueur. Alors, si vous ne changez pas d'avis, il sera toujours temps pour attaquer les Suisses, et vous le ferez avec plus de bonheur dans la bonne saison.

Mais non, vous renoncerez à cette expédition téméraire que ne demandent ni la justice, ni votre propre intérêt, et que la prudence vous défend d'entreprendre. Le soin même de votre gloire doit vous en dissuader. Vos exploits vous ont acquis dans le monde entier la plus glorieuse renommée; prenez garde que cette attaque dont l'issue est incertaine, ne vous fasse perdre la réputation d'invincible. Une nouvelle victoire n'ajouterait que peu à votre gloire, une défaite pourrait la ternir tout entière.

Ah! Monseigneur, ne cédez pas aux désirs de vengeance qui vous excitent, écoutez la raison et un jour viendra, je l'espère, où vous rendrez grâce à votre très-humble et très dévoué serviteur, de sa franchise et de sa hardiesse.

B. SECONDE (*Humanités*).

30 établissements concurrents. — 176 élèves inscrits : 160 concurrents.

1° Thème latin (cinq heures).

Combien d'hommes y a-t-il qui ne désirent pas atteindre un âge avancé et qui ne se plaignent, lorsqu'ils sentent qu'ils sont devenus vieux? Je ne suis pas homme à prétendre qu'il n'y ait pas beaucoup de choses qui rendent la vieillesse désagréable, quelquefois même pénible. Elle ne m'en paraît pas moins un temps de calme et de sérénité auquel nous pouvons raisonnablement aspirer et je la regarde comme le couronnement d'une vie bien employée : à elle sont réservés les plus beaux fruits de la sagesse et de la vertu.

Quoi de plus doux que de jouir sans trouble du plaisir qu'on puise dans des connaissances étendues et dans les occupations les plus nobles de l'esprit! Et peut-il y avoir une source plus abondante de joie et de consolation que la conscience du devoir toujours et courageusement accompli, dans une longue et honorable carrière!

A la vérité, pour qui ne trouve pas en lui-même les moyens de vivre heureux, tout âge aura ses désagréments; mais celui qui ne demande pas le contentement aux choses extérieures ne regardera pas comme un mal ce que la loi de la nature lui apporte.

Pourquoi donc trouve-t-on tant d'hommes qui regardent la vieillesse comme un pesant fardeau? Parce que peu connaissent les conditions et le but de la vie.

Les uns se plaignent de ce qu'elle leur annonce l'approche de la mort. Mais ils oublient tant d'enfants, tant de jeunes gens qu'un trépas prématuré vient tous les jours enlever. Regrettent-ils d'avoir été épargnés? A d'autres la vieillesse paraît être un grand mal, parce qu'elle débilite le corps. Sans doute, on ne peut nier que, dans la vieillesse, nos forces n'aillent en diminuant; mais cet affaiblissement nous amène le repos. Au déclin d'une belle vie, l'autorité de l'expérience est plus imposante; la sagesse revêt un véritable caractère de majesté.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. Eugène Hubert, d'Ixelles	Athénée d'Anvers.	73
2e id. Camille Rossignol, d'Ypres.	Collège de Dinant.	70
Accessit. Jules Ancion, de Liège	Athénée de Liège.	68
1re ment. hon. Jules Février, de Sombreffe	Id. de Namur.	64
2e id. Henri Schapmans, de Tessenderloo . . .	Collège de Saint-Trond.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Jules Debruyne . . .	Athénée de Gand.	59	Guill. Stellingwerf. .	Athénée de Hasselt.	54
Alphonse Foury. . .	Collège de St-Trond.	59	Gust. Stinglhamber .	Id. de Bruxelles.	54
Henri Jacobs. . . .	Collège Pitzenbourg, à Malines.	59	Amédée De Caters. .	Id. d'Anvers.	53
Louis Lecocq . . .	Collège de Tirlemont.	59	Léo Gerard	Id. de Liège.	53
Ignace Vanderdonck .	Athénée de Gand.	59	Ferdinand Jacobs. .	Collège d'Enghien.	53
Alphonse Boccar . .	Id. de Liège.	58	Adolphe Jacquiez . .	Athénée d'Arlon.	53
Oscar Buchet. . . .	Collège de Nivelles.	58	Jean-Baptiste Jadot .	Collège de Dinant.	53
Eugène Carpentier . .	Athénée de Bruxelles.	58	Léon Philippe . . .	Id. de Nivelles.	53
Julien Dony	Collège de St-Trond.	58	Ivan Theyssens . .	Athénée de Bruxelles.	53
Gustave Jacqué . . .	Athénée de Bruges.	58	Alphonse Barlet . .	Id. de Liège.	52
George-Adrien Janson.	Id. de Bruxelles.	58	Henri Callens . . .	Collège de Courtrai.	52
François Lenz . . .	Id. id.	58	Edmond De Jaer . .	Athénée de Liège.	52
Jean Mathieu . . .	Collège de Tirlemont.	57	Adolphe Diederick .	Id. d'Arlon.	52
Louis Segers. . . .	Athénée d'Anvers.	57	Édouard Herla. . .	École industr. et litt. de Verviers.	52
Charles Van Mielen .	Collège de St-Trond.	57	Urbain Herman . .	Collège de St-Trond.	52
Jules Wattiez . . .	Athénée de Tournai.	57	Ernest Jacquiez . .	Athénée d'Arlon.	52
Auguste De Ceuninck.	Id. de Bruges.	56	Lucien Lejeune . .	Id. de Hasselt.	52
Jean-Baptiste Delmée.	Id. de Tournai.	56	Ch. Van Reybrouck .	Id. de Bruges.	52
Pierre-Joseph Maes .	Collège d'Hérenthals.	56	Auguste Vloebergs .	Collège d'Hérenthals.	52
Jacq.-Augustin Moons.	Id. id.	56	Jules Evrard . . .	Id. d'Enghien.	51
Maximilien Rooses. .	Athénée d'Anvers.	55	Émile Vandale . . .	Id. de Courtrai.	51
Louis Bertrand . . .	Collège de Dinant.	54	Émile Van Dievoet .	Athénée de Bruxelles.	51
Emile De Gand . . .	Athénée de Bruxelles.	54	Hubert Claes . . .	Collège de St-Trond.	50
Alphonse Saron. . .	Collège de St-Trond.	54			

Travail de l'élève Eugène Hubert.

Quot homines senectutem attingere cupiunt, quam adeptam incusant! Non ego tamen contendo, multas res non esse quæ senectutem gravem, nonnunquàm etiàm acerbam reddant. Nihilò minùs videtur mihi illa ætas, quieta et serena tempestas, quam sapienter appetere possumus, eamque fastigium vitæ benè consumptæ duco. Illi autem servantur optimi prudentiæ virtutis que fructus.

Quid enim homini jucundiùs est, quàm voluptate ex amplissimâ doctrinâ et optimis ingenii occupationibus partâ, placidè frui. Deindè nùm potest esse fons uberior lætitiæ solatii que quàm, in longinquâ et honestâ vitâ, semper et fortiter expleti muneris conscientia.

Isti quidem, qui in se ipso rationes non invenit ad benè beatèque vivendum, omnis ætas erit incommoda. Ille verò, qui in externis bonis felicitatem non ponit, nunquàm habebit mala, quæ naturæ convenienter eveniant.

Quarè igitur tot homines senectutem onus esse grave existimant? Quòd haùd multi, quo tendat vita, quæ sint vitæ conditiones intelligunt.

— Senectus est proxima mortis, — aiunt. — Sed tot pueros et adolescentes singulis diebus immaturâ morte exstinctos non respiciunt. Nùm Parcas sibi pepercisse ægrè ferunt? — Vires enervat : — Negari quidem non potest, ingravescente ætate, vires in diem debilitari; sed ex ipsâ imbecillitate existit quies. Quùm præclarè acta vita inclinat, veneratione dignior est auctoritas experientiæ. Tum veram quasi majestatem induit sapientia.

2° Version grecque (cinq heures).

Ὅμηρον τὸν ποιητὴν χρόνῳ μὲν τῶν πλείστων, δυνάμει δὲ πάντων πρῶτον γενόμενον, εἰκότως ἀναγινώσκομεν πρῶτον, ὠφελούμενοι τὰ μέγιστα εἴς τε τὴν φωνὴν καὶ τὴν διάνοιαν καὶ τὴν τῶν πραγμάτων πολυπειρίαν. Λέγωμεν δὲ περὶ τῆς τούτου ποιήσεως.

Εἰσὶ δὲ αὐτοῦ ποιήσεις δύο, Ἰλιὰς και Ὀδύσσεια· διῃρημένη ἑκατέρα εἰς τὸν ἀριθμὸν τῶν στοιχείων, οὐχ ὑπὸ αὐτοῦ τοῦ ποιητοῦ, ἀλλ' ὑπὸ τῶν γραμματικῶν τῶν περὶ Ἀρίσταρχον. Ὧν ἡ μὲν Ἰλιὰς ἔχει τὰς ἐν Ἰλίῳ πράξεις Ἑλλήνων τε καὶ βαρβάρων, διὰ τὴν Ἑλένης ἁρπαγην, καὶ μάλιστα τὴν Ἀχιλλέως ἐν τῷ πολέμῳ τούτῳ διαδειχθεῖσαν ἀλκήν· ἡ δὲ Ὀδύσσεια, τὴν Ὀδυσσέως ἀνακομιδὴν ἐς τὴν πατρίδα ἀπὸ τοῦ Τρωικοῦ πολεμοῦ, καὶ ὅσα πλανώμενος ἐν τῷ νόστῳ ὑπέμεινε, καὶ ὅπως τοὺς ἐπιβουλευοντας τῷ οἴκῳ αὐτοῦ ἐτιμωρήσατω. Ἐξ ὧν δῆλός ἐστι παριστὰς, διὰ μὲν της Ἰλίαδος, ἀνδρίαν σώματος, διὰ δὲ τῆς Ὀδυσσείας, ψυχῆς γενναιότητα.

Εἰ δὲ μὴ μόνον ἀρετὰς, ἀλλὰ καὶ κακίας ψυχῆς ἐν ταῖς ποιήσεσι παρίστησι, λύπας τε καὶ χαρὰς, καὶ φόβους καὶ ἐπιθυμίας, ού χρὴ αἰτιᾶσθαι τὴν ποιητὴν· ποιητὴν γὰρ ὄντα δεῖ μιμεῖσθαι οὐ μόνον τὰ χρηστὰ ἤθη, ἀλλὰ καὶ τὰ φαυλα ἄνευ γὰρ τούτων παράδοξοι πράξεις ού συνίστανται, ὧν ἀκούοντα ἔνεστιν αἱρεῖσθαι τὰ βελτίω. Πεποίηκε δὲ καὶ τοὺς θεούς τοῖς ἀνθρώποις ὁμιλοῦντας, οὐ μόνον ψυχαγωγίας καὶ ἐκπλήξεως χάριν, ἀλλ' ἵνα καὶ ἐν τούτῳ παραστήσῃ ὅτι κήδονται καὶ ούκ ἀμελοῦσι τῶν ἀνθρῶπων οἱ θεοί.

Καὶ τὸ μὴν ὅλον, παρ' αὐτῳ διήγησις τῶν πραγμάτων παράδοξος καὶ μυθώδης κατεσκεύασται ὑπὲρ τοῦ πληροῦν ἀγωνίας καὶ θαύματος τοὺς ἐντυγχάνοντας, καὶ ἔκπληκτικὴν τὴν ἀκρόασιν καθιστάναι. Ὅθεν δοκεῖ τινα παρὰ τὸ εἰκὸς εἰρηκέναι.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix.	Jules Wattiez, de Tournai.	Athénée de Tournai.	74
1ers accessit.	Auguste De Ceunynck, d'Ostende. . . .	Id. de Bruges.	69
	Urbain Herman, de Liège	Collège de Saint-Trond.	69
	Edmond Van Santen, d'Anvers.	Athénée d'Anvers.	69

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
2e accessit.	Henri Jacob, de Houtem.	Collège Pitzenbourg à Malines.	68
	Louis Despret, de Chimay	Athénée de Chimay.	68
3e id.	Jean-Baptiste Delmée, de Tournai . . .	Id. de Tournai.	66
Ment. hon.	Émile Van Dievoet, de Bruxelles. . . .	Id. de Bruxelles.	60
	Henri Schapmans, de Tessenderloo . . .	Collège de Saint-Trond.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Édouard Herla. . .	École ind. et litt. de Verviers.	57	Alphonse Foury . .	Collège de St-Trond.	51
Eugène Hubert. . .	Athénée d'Anvers.	54	Henri Callens . . .	Id. de Courtrai.	50
Léo Gérard. . . .	Id. de Liège.	53	Lambert Cuppers . .	Id. de Herve.	50
Joseph Munsbach. .	Collège de Chimay.	53	Hippolyte Delecosse .	Athénée de Mons.	50
Jules Février . . .	Athénée de Namur.	52	Émile Degand . . .	Id. de Bruxelles.	50
Georges Janson. . .	Id. de Bruxelles.	52	Julien Dony. . . .	Collège de St-Trond.	50
Jules Debruyne. . .	Id. de Gand.	51	Camille Peny . . .	Athénée de Mons.	50

Travail de l'élève Jules Wattiez.

Homère naquit dans un siècle fécond en poètes, mais ce fut le plus habile de tous : et c'est avec raison que nous lui décernons la palme, pour nous avoir rendu de si grands services en ce qui concerne l'éloquence, la pensée et la grande expérience des événements. Mais parlons de son travail.

Ses deux poèmes sont l'Iliade et l'Odyssée : ils furent divisés tous deux, non par le poète lui-même, mais par les grammairiens de l'école d'Aristarque, en vingt-quatre chants désignés chacun par une lettre de l'alphabet. L'Iliade raconte les exploits des Grecs et des Barbares sous les murs d'Ilion, à cause de l'enlèvement d'Hélène, et célèbre surtout la valeur déployée par Achille dans cette guerre. L'Odyssée chante le retour d'Ulysse dans sa patrie après le siège de Troie, ses aventures, les maux qu'il souffrit dans ses voyages, et le châtiment qu'il infligea aux prétendants dans sa propre maison. Il est évident qu'Homère a voulu montrer dans l'Iliade la force du corps, et dans l'Odyssée, les avantages de l'esprit.

Il ne faut pas accuser le poète de nous avoir montré non-seulement les vertus, mais encore les vices de l'âme, le chagrin et la joie, la crainte et les passions. Car le poète ne doit pas se borner à peindre les caractères généreux, il doit nous montrer même le vice : car sans cela, les actions étonnantes dont l'auditeur doit choisir les plus belles ne ressortent pas. De plus, Homère a fait commercer les Dieux avec les hommes, non-seulement pour charmer et inspirer la terreur, mais aussi pour montrer que les Dieux veillent sur les hommes et ne les oublient pas.

En un mot, ce poète a rendu étonnant et fabuleux le récit des évènements pour répandre l'anxiété et l'admiration dans le cœur des lecteurs, et pour frapper l'auditoire de terreur. C'est pourquoi il ne parait avoir raconté les évènements comme il devait le faire.

3° Narration française (cinq heures).

Arrivée de Jacob en Égypte. — Joseph a été prévenu de l'approche de son père. Accompagné d'officiers et de serviteurs, il est allé au-devant du vieillard.

A l'horizon du désert se montre l'humble caravane des pasteurs...

Enfin, le vénérable patriarche peut serrer dans ses bras le fils qu'il a si longtemps pleuré.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Eugène Hubert, d'Ixelles	Athénée d'Anvers.	70
1er accessit. Lucien Hauman, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	68
2e id. Jean-Baptiste Delmée, de Tournai	Id. de Tournai.	67
2e id. Émile Degand, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	67
3e id. Léon Dommartin, de Spa	Collège de Herve.	65

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Hippolyte Delecosse .	Athénée de Mons.	56	Henri Hivin	Collège de Nivelles.	54
Louis Despret . . .	Collège de Chimay.	56	Jules Magery . . .	Id. de Dinant.	54
François Van Elsen .	Collège Pitzenbourg, à Malines.	56	Léon Philippe . . .	Id. de Nivelles.	54
Eugène Carpentier. .	Athénée de Bruxelles.	55	Camille Rossignol . .	Id. de Dinant.	54
Marcel Orban . . .	Id. de Liège.	55	Edmond Van Santen .	Athénée d'Anvers.	54
Optat Scailquin. . .	Id. de Namur.	55	Louis Segers. . . .	Id. id.	50
Oscar Buchet. . . .	Collège de Nivelles.	54			

Travail de l'élève Eugène Hubert.

Sujet : Jacob et son fils Joseph se retrouvent en Égypte.

..... Cependant Joseph rempli d'une douce espérance, quitte le palais de Pharaon. Une multitude d'officiers et de serviteurs l'accompagnent, et, respectant la profonde rêverie dans laquelle leur maître est plongé, gardent un silence religieux. Ses regards errants ne voient rien de ce qui se passe autour de lui ; son oreille n'entend pas le bruit sec et monotone du sable, qui crie sous les pas des chevaux. Son imagination le reporte au milieu de sa famille, dans ces lieux où il avait passé de si heureuses années !... Et quand il se rappelle les douces caresses de son vieux père, un sourire ineffable se dessine sur ses lèvres, une larme d'attendrissement roule sur sa joue... Puis il pense au désespoir de Jacob quand on lui annonça que le fils qu'il aimait tant avait été dévoré par une bête féroce : « Quel crime aviez-vous à nous reprocher, ô mes frères, se dit-il, pour punir si cruellement et le père et le fils. Ne vous aimais-je pas assez, moi qui aurais sacrifié ma vie pour vous? Mais non, c'est la faiblesse d'un vieillard pour un jeune enfant, qui vous portait ombrage. O que vous m'avez fait de mal ! Cependant je vous pardonne : le remords qui déchire votre cœur ne vous a que trop puni ! »

Puis Joseph se rappelle tous les bienfaits que Dieu lui a accordés depuis qu'il fut tiré du puits et vendu aux marchands chaldéens, tous les honneurs dont l'a comblé Pharaon : et il remercie le Tout-Puissant qui après l'avoir fait triompher de tant d'épreuves va couronner son œuvre en le réunissant pour toujours à sa famille. Il compare le rang qu'il occupe en ce moment à la cour, à ses humbles fonctions d'autrefois. Cependant à tous ces honneurs il préfère le regard plein de joie, de sollicitude, et de tendresse, du vieillard, quand il apercevait au loin son fils ramenant vers le soir les troupeaux a l'étable.

En ce moment Joseph lève les yeux et regarde dans le lointain. Soudain il aperçoit se

détachant, à l'horizon, sur l'azur du ciel une masse noirâtre. A cette vue, son cœur bat avec violence : « C'est mon père, s'écrie-t-il; tous ceux qui l'accompagnent cherchent l'objet que Joseph leur indique, mais il est encore impossible de distinguer ce que cela peut être. Dans son impatience Joseph ordonne de presser le pas des montures. Il voudrait avoir des ailes pour pouvoir franchir plus rapidement l'espace qui le sépare encore de ce qu'il aime. Son regard ne quitte plus un instant l'horizon. Il s'efforce d'y reconnaître ce qu'il désire avec tant d'ardeur... Bientôt cependant l'objet grandit... on commence à reconnaître des chariots... Alors Joseph sent une émotion toujours croissante s'emparer de lui... Il presse son coursier qui fend l'air et laisse a peine de traces sur le sable d'or du désert... Son cœur ne l'a pas trompé : c'est une caravane de pasteurs! Il ne s'aperçoit pas qu'il a laissé sa suite bien loin derrière lui... Il continue à dévorer l'espace. Ses longs cheveux agités par le vent flottent sur ses épaules... Sa respiration est courte et bruyante... Une agitation fébrile contracte les traits de son visage... Ses yeux ardents, semblables à ceux d'un homme en délire restent fixés sur la caravane... Déjà il voit dinstinctement des chameaux qui traînent des chariots pesants dont les roues s'enfonçent dans le sable mouvant... Enfin dans les conducteurs il a reconnu ses frères... Mais son père?... où est-il?... Ah! le voilà! Soutenu par deux de ses fils il s'est soulevé pour voir l'enfant que le ciel va lui rendre...

A cette vue Joseph se sent près de défaillir; le bonheur inonde son âme, des larmes bien douces coulent de ses yeux. Enfin il atteint la caravane : « Mon père! » s'écrie-t-il; c'est tout ce qu'il peut dire... Il tombe dans les bras du vieillard... Longtemps ils se tiennent embrassés en silence, tandis que les frères de Joseph pleuraient de joie, de honte et de repentir; alors le patriarche levant les mains au ciel : « O Dieu puissant, s'écrie-t-il, je te bénis et je te remercie! Mon fils était mort et tu me l'as rendu; j'ai retrouvé l'appui de ma vieillesse; j'ai revu mon enfant! maintenant je puis mourir content! »

Travail de l'élève Jean-Baptiste Delmée.

Arrivée de Jacob en Égypte.

Joseph avait ordonné à ses frères, lorsque ceux-ci partirent d'Égypte, de lui amener son père. Quelque temps après, il fut prévenu de l'approche de Jacob, qui, transporté de joie à la nouvelle que son fils vivait encore, avait quitté sa patrie et s'était sur-le-champ dirigé vers l'Égypte. A cette nouvelle, Joseph se fit accompagner d'un grand nombre d'officiers et de serviteurs et alla à la rencontre du vieillard.

Au moment où le ministre de Pharaon et sa suite avaient franchi la limite du désert, on vit à l'horizon l'humble caravane des pasteurs qui s'avançait rapidement. A cette vue, Joseph se sentit en proie à une vive émotion. Il se rappela toutes les infortunes qui avaient accablé sa vie et le bonheur inespéré que Dieu lui avait accordé en récompense de sa foi et de ses vertus. Il se souvint de l'humble position dans laquelle s'était écoulée sa jeunesse; il se souvint de la jalousie de ses frères, de sa descente dans le puits, de l'infâme marché conclu avec des Ismaélites. Son esclavage, sa captivité, sa délivrance lui revinrent aussi à l'esprit, et, perdu dans les souvenirs qui agitaient son âme, il ne put s'empêcher de remercier Dieu, qui, après l'avoir éprouvé par des malheurs sans nombre, l'avait tout-à-coup placé à la tête d'un pays florissant et lui avait donné une puissance presque royale. Il allait revoir son père, son père qui l'avait perdu pauvre et qui allait le retrouver riche, puissant et honoré. Quelle impatience brûlait le cœur de Joseph et combien elle dut lui paraître lente la marche rapide de la caravane.

Les émotions qui agitaient le cœur de Joseph, se produisaient aussi dans l'âme de Jacob. Le vieillard ne pouvait contenir sa joie et le bonheur éclatait sur son visage, qui, depuis la disparition de Joseph, avait sans cesse exprimé la tristesse et la douleur. Ce fils dont il avait tant déploré la perte, il vivait encore, il allait pouvoir l'embrasser. Encore un instant et il revoyait cet enfant qu'il chérissait plus que lui-même et qu'il avait cru perdu.

Cependant la caravane de Jacob va joindre la suite de Joseph. Le vénérable patriarche, aidé par ses fils, descend de sa monture. Son émotion est telle qu'il peut à peine se tenir debout. Il voit Joseph accourir vers lui. Il le serre dans ses bras, l'embrasse à plusieurs reprises, puis tombant à genoux : Merci, mon Dieu, s'écria-t-il, merci, vous qui avez

apaisé ma douleur par un si grand bienfait, et qui faites le bonheur de ma vieillesse en me rendant un fils que je croyais perdu pour toujours.

Travail de l'élève Léon Dommartin.

Les fils de Jacob, comblés des bienfaits de leur frère, étaient retournés de l'Egypte dans la terre de Chanaan.

Ils avaient dit au patriarche accablé par la douleur : « Père, ne pleurez plus ; car votre fils Joseph que vous avez crû mort, tient en ce moment le rang suprême dans la terre d'Egypte. »

A ces paroles, le vieillard s'était réveillé comme d'un profond sommeil troublé par un songe affreux ; il avait rejeté loin de lui les habits de deuil, et il avait dit : « Oui, je quitterai les champs de mes pères ! J'irai dans la terre d'Egypte, afin que mes yeux revoient encore, avant de se fermer à la lumière, celui qu'ils ont tant pleuré. »

Les tentes furent pliées, et le patriarche, accompagné de tous les siens, se mit en marche vers la vallée lointaine que le Nil fertilise.

Après bien des journées de marche à travers les sables du désert, un messager fidèle a pris les devants : il va porter à l'heureux Joseph la nouvelle de l'arrivée de son père.

Cependant le ministre des Pharaons, fatigué des travaux et des labeurs de sa charge, s'était retiré dans ses appartements pour prendre quelque repos. Mais le sommeil fuit loin de sa paupière, l'impatience le dévore, il se promène à pas précipités : l'image de son père vient s'offrir à ses regards... bientôt, il pourra le serrer dans ses bras... peut être il est déjà en marche... A cette pensée, son cœur bat avec force, il ne peut modérer l'ardeur de ses transports, il voudrait tout abandonner pour courir seul dans les déserts... mais non, il faut attendre... son rang, les devoirs de sa charge l'enchaînent... affreuses perplexités !...

Tout-à-coup, la porte s'ouvre, un officier se présente : « Seigneur, » dit-il, « il y a là un homme qui arrive des terres lointaines de Chanaan ; il a, dit-il, des choses importantes... » Joseph ne lui donne pas le temps d'achever, il s'élance vers la porte : « Viens, » dit-il au messager, et il l'entraîne au fond de ses appartements : « Parle, frère, mon père a-t-il résolu de se rendre en Egypte ? A-t-il quitté les plaines d'Hébron ? Est-il en marche vers ces contrées ? Aucun malheur.... Sa pensée n'osa aller plus loin : « Seigneur, dit le messager, Jacob mon maître m'a envoyé vers vous pour vous annoncer son arrivée prochaine. Bien souvent déjà l'ombre de notre caravane s'est allongée sur le sable du désert et maintenant nos chariots ne sont plus qu'à trois journées de marches de Memphis. »

A ces paroles, Joseph ne peut contenir l'excès de sa joie ; il se jette dans les bras de l'envoyé fidèle ; il court, il s'empresse, sa voix s'élève et il s'écrie : « Qu'on prenne mon char le plus magnifique, que tous mes officiers, que tous mes serviteurs revêtent leur robe la plus riche ; car mon père est en marche vers l'Egypte, je vais le revoir, je vais le presser contre mon cœur, et je veux le recevoir d'une manière digne de lui. » — En même temps il donne partout ses ordres. Bientôt tout est prêt et le pompeux cortège s'avance majestueusement dans les vastes rues de Memphis et gagne le désert.

A la fin du troisième jour, rien n'avait encore apparu pour calmer l'impatience du fils de Jacob. Le cortège s'arrêta, pour y passer la nuit, sous un bouquet de palmiers et d'acacias, fraîche oasis qui se détachait sur la plaine grisâtre, comme le papillon aux aîles d'or et de pourpre se détache sur le blanc calice d'un lys.

C'est dans ce lieu charmant que Joseph attendra son père...

Déjà l'ombre s'inclinait sur les champs désolés, lorsque soudain, à l'horizon vaporeux du désert, et comme noyée dans les brumes du soir, apparaît l'humble caravane des pasteurs. Le soleil couchant répandait ses lueurs rougeâtres sur cette longue file d'ombres aux contours indécis.

Le premier, Joseph a découvert la caravane ; son cœur l'a reconnu ; un cri de joie s'est échappé de ses lèvres ; déjà il a bondi du haut de son char ; son œil rayonnant ne voit qu'une seule chose ; il court, mais l'excès de sa joie l'épuise, ses jambes fléchissent sous lui, il tombe à genoux sur le sable ; alors, son regard s'élève vers le ciel, son cœur trop plein déborde et s'élance vers la divinité : « Seigneur ! s'écrie-t-il, Seigneur ! voilà donc comme

vous récompensez vos enfants ! J'étais misérable, j'étais prisonnier, j'étais esclave ; et votre main puissante m'a retiré de la misère et de l'abjection pour m'élever aux honneurs suprêmes ! Maintenant, ô Dieu d'Abraham, vous comblez vos bienfaits, et vous conduisez vers moi, à travers les déserts, un père bien-aimé qui manquait seul à mon bonheur. O ! Dieu, comme votre bonté accable un serviteur indigne ! » Et les larmes coulant abondamment de ses yeux mouillaient la terre aride.....

Cependant la caravane approchait : déjà on distingue les nombreux enfants du patriarche, montés sur des chameaux à la marche paisible et lente ; devant eux ils chassent les innombrables troupeaux des vallons de Sichem et des campagnes d'Engaddi. Venaient ensuite une foule de chariots portant les tentes et toutes les provisions du voyage ; ils étaient traînés par des bœufs au pas pesant et tranquille ; une troupe de chameaux portaient les femmes et les serviteurs. Enfin un dernier char terminait la marche : un seul homme le montait ; c'était un viellard vêtu d'une longue robe blanche. Sa tête vénérable inspirait le respect, une longue barbe, blanche comme la neige descendait jusqu'à sa ceinture, son regard exprimait la douceur et la bonté. On voyait que la douleur avait imprimé une trace profonde sur le front de ce viellard. Mais en ce moment, il semblait renaître ses yeux éteints se ranimaient ; son front creusé par les rides s'epanouissait et l'incarnat du bonheur etait venu remplacer la pâleur habituelle de son visage.

Tout à coup, un cri part : Joseph a reconnu son père, il s'élance ; prompt comme l'eclair il ecarte tout ce qui se trouve sur son passage. Jacob, lui aussi a reconnu son fils et la joie ranime ses forces, il descend de son char, il veut precipiter ses pas, il maudit sa vieillesse qui le glace et l'empêche de voler dans les bras de celui qu'il a tant pleuré.

Ils sont reunis : longtemps ils se tiennent embrassés, aucun mot ne sort de leur bouche ; un silence profond règne dans la foule qui les entoure ; enfin le premier transport a passé dans un long embrassement ; la voix du viellard se fait entendre étouffée par les sanglots : Mon fils ! mon cher fils ! C'est donc toi que je revois après tant d'années d'absence !... Joseph !... mon fils !... je t'avais crû perdu ; bien longtemps j'ai pleuré ta mort, et maintenant... voici que je te retrouve... Dieu de mes pères ! tu n'as pas voulu que ton serviteur descendît dans le tombeau accablé par la douleur et les larmes ! Seigneur ! sois à jamais béni,... Car tu m'as rendu mon fils !...

Et des sanglots étouffés entrecoupaient la voix du viellard. Tous les spectateurs vivement emus et attendris élevaient leurs regards vers le Ciel ; les larmes etaient dans tous les yeux ; la joie était dans tous les cœurs.

Joseph brisé par l'émotion pressait les mains du viellard dans les siennes : « Mon père, disait-il, mon bon père, ma longue absence a fait couler bien des larmes de tes yeux. Mais maintenant, oh ! maintenant, nous serons heureux ensemble, car le Seigneur nous a réunis pour ne plus nous séparer... —

A ce moment le soleil venait de disparaître à l'horizon des déserts, et l'astre des nuits s'elevant lentement dans l'azur des cieux éclairait de ses pâles rayons cette scène attendrissante.

---

*B*bis. SECONDE (*humanités*).

Concours spécial de flamand (...).

17 établissements concurrents. — 90 élèves inscrits : 67 concurrents.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Maximilien Rooses, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	75
Accessit. François Van Elsen, d'Anvers	Id. id.	67

L'élève Jacobs, Henri, du collège de Pitzenbourg, à Malines, a obtenu 50 points.

Travail de l'élève Maximilien Rooses.

Redevoering van Robrecht II.

Eindelyk hadden de Christene Kruisvaerders Jerusalem ten pryze van hun bloed uit de handen der ongeloovigen verlost. Dan, hoe schooner de zegeprael was, hoe duerder hy werd gekocht des te belangryker waren de maetregelen, die er het bezit moesten van verzekeren. Daer nu de Turken wel overwonnen en uiteen geslagen, maer niet verdelgd waren, daer men zag, dat zy op elken oogenblik met talrykere heirmagten konden terug keeren, moest de eerste zorg der Kruisvaerders zyn den jongen staet een hecht bestaen te verzekeren. Ten dien einde waren de byzonderste krygsoversten by een verzameld. Robrecht II graef van Vlaenderen nam het woord en sprak :

Broeders,

Voor de eerste mael zyn wy sedert ons vertrek uit het westen verzameld, om in eene vreedzame vergadering over het welzyn der Christenheid te beraedslagen — Dikwyls zagen wy elkandere onder de legerstent vereenigd, om er oorlogsplannen te beramen : maer daer waren onze woorden door de oorlogszucht ingegeven, en wat onze plannen gebrekkelyks in hadden werd door onze persoonlyke dapperheid op het uer des gevechts weggenomen. Hier echter houdt ons eene veel ernstigere zaek bezig : het geldt hier meer dan eenige vyandelyke stad in te nemen, dan eenige Turksche benden op de vlucht te dryven, meer zelfs dan Jerusalem uit de handen der ongeloovigen te verlossen : het geldt hier ons het bezit der heilige stad te verzekeren. Van onze wysheid hangt het af, of duizende christenen hun bloed nutteloos zullen vergoten hebben, dan of zy een durend behoud van het graf onzes Zaligmakers zullen verkregen hebben. Gansch de christenheid heeft het oog op ons gericht, zy wacht van ons ernstige maetregelen om den loop van den algemeenen vyand te stuiten, en om de heilige stad in christene handen te hehouden. Het uer waerop zulke gewichtige belangen zullen betwist worden zal dan wel plechtig zyn, de zelfsopoffering, die wy in alle gevallen getoond hebben wordt hier nogmaels van ons geëischt, wy moeten wel is waer op dezen oogenblik aen de heilige zaek ons bloed niet opofferen, maer iets dat ons soms duerbaerder is, onze eigenliefde.

Tot hiertoe myne broeders heeft de grootste hartelykheid onder ons geheerscht, als één huisgezin leefden wy onder elkander ; mogt dien staet van zaken nog lang voortduren ! Maer helaes ! zoo wy ons niet haesten krachtige maetregels te nemen zal hy weldra ophouden te bestaen. Inderdaed tot nu toe hebben de Kruisvaerders onder verschillige banieren gestreden, maer hun doel was hetzelfde en zoo lang zy het kruis aen het hoofd hunner legerscharen en Jerusalem in het verschiet zagen, hield hen de bond van één verlangen, van één doel zamengehecht. Maer nu dit doel bereikt is, is de band noodzakelyk verbroken. Allen zeker willen wy nog hetzelfde, allen zouden wy nog gaerne ons bloed plengen voor het behoud der heilige stad, maer voordezen konden wy slechts éénen maetregel nemen, namelyk de ongeloovigen achteruit te slaen, voordezen gehoorzaemden de Kruisvaerders eerder aen de stem van hun geweten dan aen die van hunne aenvoerders. Nu integendeel kan elk overste een verschillig plan willen, de oneenigheid kan aldus tusschen hen en bygevolg tusschen hunne benden ontstaen en het zoo duer gewonnen Jerusalem zouden wy door onze eigene schuld verliezen. Wat is dan de geschiktste middel om zoo groot eene ramp te voorkomen ?

Gy weet het broeders voor de eerste mael van ons leven misschien trokken wy eenige maenden geleden over zee. Hoe ware onze staet geweest op dit onafzienbaer veld met zyne rotsen et zyne klippen, waer de moed de dapperheid niet het minste bestand is eenige gevaren te vermyden : hoe ware onze staet geweest zoo wy allen onervaren bootslieden, de hand aen het roer hadden willen slaen, en het ieder eene richting hadden willen geven volgens ons goeddunken ? Het minste onheil was zeker wel geweest dat het schip, geene verschillende rigtingen te gelyker tyde kunnende nemen, had blyven stilstaen : ik zeg het minste onheil, want wie zou er voor ingestaen hebben dat het schip niet zou omgekant en zyne bemanning in den afgrond geworpen hebben ? Wie weet of het niet tegen deze of gene rots zou gaen aenstooten en zich verbryzelen hebben. Ieder van ons zag dit klaer, ook

kwamen wy er allen in overeen het roer in de handen van eenen ervaren stuerman te laten en ons op hem te betrouwen. Dit deden wy by kalm weder, maer toen de storm rees, toen wilde baren tegen onze bark aendruischten en ze dreigden in te zwelgen wat ware er dan van ons geworden zoo wy ons op den stuerman niet betrouwd hadden, zoo wy ons in zyne plaets hadden willen stellen. Het schip hadde den golven tot speelbal gediend tot dat het met zyne vermetele bestierders in den schoot der wateren zou begraven geworden zyn. Maer neen wy waren wyzer, wy lieten aen den stuerman de zorg van zyn ambt over, wy zagen hem midden in het gedruisch der tempeesten, met vermetel oog de duisternissen peilen, en de razende golven tarten, en wy verstonden, tot ons geluk, dat wy wysselyk gehandeld hadden. En wat wy op de zee deden, daer waer slechts ons leven in gevaer was, daer waer wy slechts tegen de golven te kampen hadden, zouden wy dat niet doen hier op het land waer wy iets kostbaerders dan ons leven, waer wy het graf van onzen God te bewaken hebben, waer onze vyanden geene blinde golven maer woedende en arglistige Saracenen zyn?

Ik zie het myne broeders gy allen zyt van de gegrondheid myner woorden overtuigd, gy allen denkt als ik dat zoo wy waerlyk eenig gevaer loopen ons eenigste redmiddel is de magt in de handen van eenen enkelen te stellen. Er blyft ons dan nog te onderzoeken of ons bestaen wel degelyk bedreigd is, en wie de ervarene stuerman is die ons kan redden.

Honderde uren van onzen geboortegrond verwyderd, zyn wy hier op eenen vreemden bodem gesmeten; die bodem is dor en ontvruchtbaer en dagelyks doet hy ons aen de weelderige velden van ons vaderland met smertelyke tegenoverstelling denken. De zon brandt hier onzen schedel, en dagelyks smachten wy hier onder dezen gloeyenden hemel naer onze lommer en waterryke beemden. Onze legerscharen hebben ontzeggelyk veel geleed in die dagelyksche vermoeyenissen, en in die onafgebrokene gevechten die ons eenen weg tot aen Jerusalem gebaend hebben. Zy kwamen om het graf van hunnen Zaligmaker te verlossen, zy hebben het gedaen, zy hebben neergeknield op de aerde die Christus voetsporen draegt en die met zyn bloed geverwd is. Dit was hun wensch! Nu hy voldaen is wat kunnen zy nu anders verlangen, dan naer hun vaderland terug te keeren om daer van de weinige krachten, die de doodende reis hun gelaten heeft nog eenige dagen voort te leven. Die wensch is billyk. Welnu duizende onzer krygmakkers zyn uitgeput, een klein getal verbrokkelde benden blyven er ons nog om onzen schat te bewaren en echter was er nooit een oogenblik waerop het noodiger was talryke benden by der hand te hebben. De Turken zyn wel gekwetst maer niet gedood, en even als de gewonde leeuw, die by het zien van zyn vlietend bloed en van de zwakheid zyner vyanden zyne pyn vergeet, zyne vermetele aenvallers bespringt en zyne schande in hun bloed afwascht, zoo zullen ook de Turken by het zien van ons klein getal terug komen. Wat zeg ik? Zyn zy niet reeds aen de poorten van Jerusalem? Wie van ons kan zich nog met zekerheid op eenigen afstand van de stad verwyderen? Groeyen hunne benden niet dagelyks aen en wie onzer betwyfelt het of zy al of niet onzen vollen ondergang betrachten? Wel is waer, dat onze broeders uit het west ons hulp beloofden, maer gy weet met wat al gevaren, met wat al hinderpalen men op eene overzeesche reis te kampen heeft. De dreigende orkanen by de scheepvaert daergelaten wat staet hun hier te wachten op het oogenblik, dat zy tot ons naderen. Wacht Alexis hen te Constantinopel niet, zal de wantrouw die hy by onze ontschepping toonde niet aengroeyen by het zien dier nieuwe strydgenooten, zal hy niet alle middelen in het werk stellen om hen zoo lang mogelyk tegen te houden. En dan nog, veronderstelt dat zy uit zyne handen ontsnappen, wachten hen geene Turksche benden, geen hongersnood, geene besmettente ziekten by hunnen togt door Klein-Azië. Maer wat nog vreesselyker dan dit alles is in het zuiden pakt de onweerswolk zamen, die in moord en vernieling over ons zal uitbarsten.

De Egyptische Sultan heeft aen zyne geloofsgenooten beloofd van hen krachtdadig by te staen. De verschrikkelyke wapeningen die hy doet zyn tegen ons gerigt, en binnen weinig zullen wy met eenen vyand te stryden hebben, die magtiger is dan al die wy tot nu toe overwonnen hebben : Waerlyk, o broeders, ik beef by dit aendenken, ik zou wanhopen zoo ik niet wist dat God zyne dienaers bystaet en dat hy die ons tot hiertoe gebragt heeft ons niet zal verlaten op het oogenblik, dat wy het zoete loon onzer werken gaen erlangen.

Maer, broeders, ik bid er u om verydelt onze poogingen niet door uwe oneenigheid,

slechts met al de verbrokkelde benden tot een geheel te vormen mogen wy hopen den vyand het hoofd te bieden. Laet ons zulks doen, kiezen wy eenen onder ons, die door zynen moed en zyn beleid erkend zy, en vertrouwen wy hem het opperbevel onzes legers en het opperbewind over gansch het heilig land.

Myn keus zal niet moeyelyk zyn, uwe blikken wyzen my reeds dengenen, welken gy allen verkiest, uw aller oogen wenden zich naer den deugdzamen en kloekmoedigen vorst die vaderland en bloedverwanten verliet om het kruis aen te nemen, die zyne schoone staten aen anderen overgaf om zich geheel aen den dienst van God toe te wyden. Wy hebben hem op elk oogenblik van onzen langdurigen kamp tegen de ongeloovigen aen ons hoofd gezien. Wie beklom de eerste de muren eener belegerde stad wie streed dapperder in het open veld? Wie was vlugger in het vooruitzetten van eene gepaste raedgeving? Beurtelings veldoverste of eenvoudige kruisvaerder docht hy altyd aen de heilige zaek en nooit aen zich zelven : Nooit wilde hy eenige vergelding aenveerden, hy wilde voort tot aen Jerusalem. Daer, broeders, daer hebt gy hem in den dag des gevaers gezien, daer zaegt gy hem onophoudelyk de schranderste plannen beramen en ten uitvoer brengen. Gy zaegt hem op dien schoonen dag, die ons meester van de heilige stad maekte, gy zaegt hem eenen der eersten op de vyandelyke muren, gy zaegt hem stryden als de geringste kryger. En hoe blonk hy na de inneming der stad boven alle anderen door zyne godsvrucht uit. Dit alles zyn waerborgen dat gy in hem in eenen dapperen, onbaetzuchtigen en godvreezenden vorst zult vinden, maer wilt gy ten vollen overtuigd zyn welke zyne schitterende hoedanigheden zyn, ondervraegt zyne onderdanen, die hem in hun vaderland als Heer en in het leger als makker kenden, vraeg hoe groot zyne menschlievendheid, zynen eerbied voor de wetten. Bitter treurden zy den dag waerop zy hem zagen vertrekken, en de meesten onder hen volgden hem ten kruistocht overtuigd dat zy gelukkig zouden zyn daer waer Godfried van Bouillon aen hun hoofd stond. Ziet ik heb zynen naem genoemd, die op elkers lippen lag. Ja Godfried van Bouillon zy koning van Jerusalem en wy mogen er op vertrouwen dat het heilig land nog lang in de magt der christenen zyn zal.

C. QUATRIÈME LATINE : *Arithmétique* (cinq heures).

31 établissements concurrents. — 307 élèves inscrits : 287 concurrents.

I. Démontrer que le produit de trois nombres entiers ne change pas de valeur, si l'on intervertit l'ordre des facteurs.

II. Trouver le plus grand commun diviseur des quatre nombres : 20,748 ; 34,580 ; 37,297 ; 49,742.

III. Trois personnes achètent un numéro à la loterie : la 1re paie 150 francs ; la seconde, 75 francs et la troisième 25 francs ; leur numéro commun donne un gain de 1,300 francs. Combien chacune aura-t-elle ?

IV. Quelle espèce de changement éprouve une fraction, quand on ajoute ou qu'on ôte à ses deux termes un même nombre ? Comment se modifie la règle, pour un nombre fractionnaire mis sous la forme de fraction ?

N. B. Les élèves qui ne pourront traiter la question II se borneront à rechercher le plus grand commun diviseur entre le plus grand et le plus faible des quatre nombres donnés, tout en raisonnant leurs opérations.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Alfred Vanden Bulcke, de Courtrai	Athénée de Bruges.	95
2e id.	Antoine Niesten, de Visé	Id. id.	90
	Anicet Arnould, de Bossut lez-Walcourt	Collège de Chimay.	90
1er accessit.	Robert Vinçotte, de Borgerhout	Athénée de Bruxelles.	85

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
2e accessit.	Louis-Math.-Joseph Lamarche, de Hasselt.	Athénée de Hasselt.	81
	Henri Thibaut, de Durme.	Collège de Dinant.	81
3e id.	Léon Alexandre, de Marche.	Athénée d'Arlon.	80
4e id.	Joseph De Coninck, de Malines.	Collège Pitzenbourg à Malines.	78
5e id.	Guillaume Lemaire, de Liège	Athénée de Liège.	77
	Ernest Lassine, de Bastogne.	Id. de Hasselt.	77
	Adolphe Pierron, de Seneffe.	Collège de Nivelles.	77
6e id.	Joseph Demarest, de Chimay	Athénée d'Arlon.	76
	Félix Moté, de Flavion	Collège de Dinant.	76
	Émile De Gauquier, d'Erbisœul.	Id. de Chimay.	76
7e id.	Eugène Doudelet, de Hal.	Athénée de Mons.	75
	Jean Mievis, de Saint-Trond.	Collège de Saint-Trond.	75
8e id.	Ferdinand Flechet, de Liège.	Athénée de Liège.	74
	Isidore Mosselman, de St-Josse-ten-Noode.	Id. de Bruxelles.	74
9e id.	Florimond Merlin, de Tournai	Id. de Tournai.	73
	Théodule Leroy, de Macon	Collège de Chimay.	73
10e id.	Jean-Henri Spinnox, de Muysen	Collège Pitzenbourg à Malines.	72
	Oscar Thiéry, de Quévaucamps.	Athénée de Mons.	72

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Prosper Moreau	Collège de Herve.	71	François Dupont	Collège de Dinant.	64
Gérard Rasquin	Id. de St-Trond.	71	Adolp.-Ignace Fiocco.	Id. Pitzenbourg à Malines.	63
Eugène Spineto	Id. de Dinant.	71	Léon Collette	Athénée de Liège.	62
Charles Van Marcke.	Athénée de Liège.	71	Adolphe Basteyns.	Id. de Mons.	61
Ernest De Cleene	Id. de Bruxelles.	70	Marcel Donckier	Id. de Liège.	61
Victor Michaux	Id de Tournai.	70	Alphonse Lonneux	Collège Pitzenbourg à Malines.	61
Jules Jadot	Id. de Bruxelles.	69	Alfred Paillet	Collège de St-Trond	61
Émile Perier	Id. de Tournai.	69	Louis Vandertaelen	Id. de Tirlemont.	61
Jean Lion	Collège de St-Trond	68	Omer Charlier	Id. de Bouillon.	60
Louis Petit	Id. d'Ath.	68	Émile-Charles Dusart.	Id. Pitzenbourg à Malines	60
Hubert Wannez	Athénée de Tournai.	68	Jean-Baptiste Zimmer	Athénée d'Arlon.	60
Camille Jacob	Collège de St-Trond.	67	Henri Berleur	Id. de Liège.	59
Jules Model.	Athénée d'Arlon.	67	Louis Boyaval	Id. de Bruges.	59
Jules Reyntjens	Id. de Bruges.	67	Édouard-Ate Delville.	Id. de Tournai.	59
Victor Van Gheel	Collège Pitzenbourg à Malines.	67	Paulin Guillaume	Id. de Chimay.	59
Charles De Burlet.	Collège de Nivelles.	66	Gust.-Lis Bernaerts	Collège Pitzenbourg à Malines.	58
Ed.-Éle-Fle Degrelle	Id. Pitzenbourg à Malines.	66	Ferdinand Delgotal	Id. id.	58
Eugène Nelissen	Collège de St-Trond.	66	Frédéric Gillet.	Collège de St-Trond.	58
Charles Orsolle.	Athénée de Mons.	65	Auguste Chauvin	Athénée de Liège.	57
Jules Rosart	Collège de Nivelles.	65	Constant Dugauquier.	Collège de Chimay.	57
Arthur Carlier	Id. id.	64	Célestin Guérin.	Id. id.	57

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Pierre Vandecan . .	Collège de St-Trond.	57	Aurélien Stevens . .	Collège de Tirlemont.	53
Jules Collard . . .	Id. de Liège.	56	Eug. Van Steenkiste .	Id. de Courtrai.	53
Paul Hanlet. . . .	Id. Pitzenbourg à Malines.	56	Maximilien Bausart .	Collège Pitzenbourg à Malines.	52
Jules Vieuxjean . .	Collège de Nivelles.	56	Albert Doutrewe . .	Athénée de Liège.	52
René-Ad. Bertrand .	Id. Pitzenbourg à Malines.	55	André Drisket . . .	Id. id.	52
Hector Denis . . .	Athénée de Bruxelles.	55	Joseph Van Schoren .	Collège de St-Trond.	52
Henri Drion. . . .	Collège de Dinant.	55	Edmd-Mle Van Seyvelt	Collège Pitzenbourg à Malines.	52
Auguste-Léon Gochet.	Id. Pitzenbourg à Malines.	55	Julien Weiler . . .	Athénée de Mons.	52
Victor Lottin . . .	Athénée de Liège.	55	Charles Wilkin. . .	Collège de Herve.	52
Ernest Tilliez . . .	Collège de Charleroi.	55	Ad. Gouder de Beauregard	Id. de Tongres.	51
Adolphe Van Hammée	Id. Pitzenbourg à Malines.	55	Albert Lacour . . .	Athénée de Bruxelles.	51
Joseph Vieuxjean. .	Collège de Nivelles.	55	Pierre Vereecken . .	Collège Pitzenbourg à Malines	51
Henri Ailliez . . .	Athénée de Tournai.	54	Victor Detiége . . .	Athénée de Liège.	50
Oswald de Kerchove.	Id. de Gand.	54	Jules Dimbourg . .	Collège de St-Trond.	50
Alfred Diegerick . .	Id. de Bruges.	54	Jules François. . .	Id. de Chimay.	50
Olivier Villers . . .	Collège de St-Trond.	54	Charles Frère . . .	Id. de Charleroi.	50
Édouard Lammens .	Athénée de Bruxelles.	53	Albert Mersch . . .	Athénée d'Arlon.	50
Jules Lecoyer . . .	Collège de Chimay.	53	Émile-Mle Van Hassel.	Collège Pitzenbourg à Malines.	50
Germain Stassin . .	Id. de Nivelles.	53			

Travail de l'élève Alfred Vanden Bulcke.

I. Démontrer que le produit de trois nombres entiers ne change pas de valeur, si l'on intervertit l'ordre des facteurs.

Pour démontrer ce principe, je vais d'abord prouver que *dans un produit de trois nombres entiers, on peut, sans altérer la valeur du produit, intervertir l'ordre des deux derniers facteurs.* Soit en effet le produit $3 \times 5 \times 7$; pour effectuer ce produit il faudra multiplier 3 d'abord par 5, puis le produit par 7. Or, multiplier 3 par 5, revient à répéter 3, 5 fois; on aura donc : $3 \times 5 = 3 + 3 + 3 + 3 + 3$
car on sait que pour multiplier un nombre par un autre, il faut répéter le multiplicande autant de fois qu'il y a d'unités dans le multiplicateur et faire la somme.

Pour multiplier ce produit par 7, il n'y aura qu'à multiplier chacune de ses parties par 7, on aura donc : $3 \times 5 \times 7 = 3 \times 7 + 3 \times 7 + 3 \times 7 + 3 \times 7 + 3 \times 7$. Or, pour répéter 5 fois le produit 3×7, il n'y aura qu'à le multiplier par 5; on aura donc $3 \times 5 \times 7 = 3 \times 7 \times 5$
ce qui démontre le principe énoncé.

Je vais prouver maintenant que, dans un produit de trois nombres entiers, on peut intervertir l'ordre de deux facteurs consécutifs quelconques sans altérer la valeur du produit.

Soit proposé, en effet, dans le même produit $3 \times 5 \times 7$, d'intervertir l'ordre des facteurs 3 et 5; je considère d'abord le produit 3×5 qui finit par le dernier de ceux dont on veut intervertir l'ordre; je pourrai intervertir l'ordre de ces deux facteurs 3 et 5 (car on sait qu'un produit de deux nombres ne change pas quand on intervertit l'ordre de ses facteurs); on aura donc $3 \times 5 = 5 \times 3$.

Or, si l'on multiplie deux produits égaux par un même nombre, les nouveaux produits que l'on trouvera ainsi seront égaux; si donc nous multiplions les produits 3×5 et 5×3, qui sont égaux, par le troisième facteur 7, les produits seront égaux; on aura donc :

$$3 \times 5 \times 7 = 5 \times 3 \times 7$$

ce qu'il fallait démontrer.

Il suit de ce dernier principe que dans un produit de trois nombres entiers, en permutant successivement un facteur avec son voisin, on peut le faire passer à tel rang que l'on voudra et que, par conséquent, *on peut intervertir comme on le jugera convenable l'ordre des facteurs d'un produit de trois nombres entiers sans altérer la valeur de ce produit.*

II. Trouver le plus grand commun diviseur des quatre nombres : 20748 ; 34580 ; 37297 ; 49742.

Pour chercher le plus grand commun diviseur des quatre nombres demandés, je vais prouver d'abord que *tout nombre qui en divise deux autres divise leur plus grand commun diviseur.*

Pour démontrer ce principe, je vais d'abord en démontrer deux autres sur lesquels il est basé ; ces principes sont :

1° *Tout nombre qui en divise un autre divise ses multiples.* En effet, un multiple d'un nombre n'est autre chose que la somme de plusieurs nombres égaux à ce nombre ; donc puisque le nombre proposé contient un certain nombre de fois le diviseur dont il s'agit, la somme de plusieurs nombres égaux au nombre proposé, c'est-à-dire un multiple de ce nombre contiendra aussi un certain nombre de fois ce diviseur, donc il en sera un diviseur exact.

2° *Tout nombre qui en divise deux autres divise leur différence.* En effet, chacun des nombres proposés contient un certain nombre de fois le diviseur dont il s'agit, donc leur différence contiendra un certain nombre de fois ce même diviseur, donc, il en sera un diviseur exact.

Revenons maintenant au principe cité plus haut (tout nombre qui en divise deux autres divise leur plus grand commun diviseur).

En effet, tout nombre qui divise le dividende et le diviseur d'une division, divise le reste de cette division ; car il divise le dividende et le produit du diviseur par le quotient (car nous avons démontré que tout nombre qui en divise un autre divise ses multiples) et par conséquent il divisera leur différence qui est le reste de la division.

Donc si l'on applique à deux nombres la méthode du plus grand commun diviseur, tout nombre qui divisera ces deux nombres devra diviser le reste de leur division ; mais ce reste devient diviseur de la seconde division, donc le nombre proposé divisera encore le nombre et le diviseur de la seconde division et par conséquent le reste de cette division et ainsi de suite ; donc le nombre proposé divisera tous les restes successifs jusqu'au dernier qui est le plus grand commun diviseur cherché.

Ce principe va nous fournir le moyen de trouver le plus grand commun diviseur des quatre nombres proposés. Pour cela, je cherche d'abord le plus grand commun diviseur des deux premiers nombres 20748 et 34580 ; ce plus grand commun diviseur est 6916 ; je cherche ensuite le plus grand commun diviseur entre ce plus grand commun diviseur et le nombre suivant 37297 ; ce plus grand commun diviseur est 247. Je cherche le plus grand commun diviseur entre ce plus grand commun diviseur et le dernier des nombres proposés 49742 ; ce plus grand commun diviseur est 19. Je dis que 19 est le plus grand commun diviseur cherché.

En effet, le plus grand commun diviseur des nombres proposés divise 20748 et 34580 et par conséquent leur plus grand commun diviseur 6916 ; mais il divise aussi 37297, donc il divise le plus grand commun diviseur entre 37297 et 6916 ou 247 ; mais il divise aussi 49742, donc il divise le plus grand commun diviseur entre 247 et 49742 ou 19 ; donc le plus grand commun diviseur cherché devant divi-

	1	1	2
34580	20748	13832	6916
20748	13832	13832	
13832	6916	0	

	5	2	1	1	5
37297	6916	2717	1482	1235	247
34480	5454	1482	1235	1235	
2717	1482	1235	247	0	

	201	2	1	1	2
49742	247	95	57	38	19
494	190	57	38	38	
342	57	38	19	0	
247					
95					

ser 19 ne peut pas surpasser ce nombre; si donc je puis prouver que 19 divise exactement les quatre nombres proposés, je pourrai dire que 19 est le plus grand commun diviseur cherché.

Or 19 divise 49742 et 247 puisqu'il en est le plus grand commun diviseur; mais puisqu'il divise 247, il divise aussi 37297 et 6916 multiples de 247. Et puisque 19 divise 6916, il devra aussi diviser 20748 et 34580 multiples de 6916; donc 19 divise à la fois 20748, 34580, 37297 et 49742 ; donc 19 est le plus grand commun diviseur cherché.

D'où l'on peut conclure la règle générale suivante :

Pour trouver le plus grand commun diviseur de plusieurs nombres, on cherche d'abord le plus grand commun diviseur des deux plus petits nombres (car le plus grand commun diviseur cherché ne saurait le surpasser), on cherche ensuite le plus grand commun diviseur entre ce plus grand commun diviseur et le plus petit des nombres restants ; le plus grand commun diviseur entre ce plus grand commun diviseur et le plus petit des nombres restants et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait épuisé la liste des nombres proposés : le dernier plus grand commun diviseur sera le plus grand commun diviseur cherché.

On peut encore trouver le plus grand commun diviseur des nombres proposés d'une seconde manière; pour le prouver, je vais prouver d'abord qu'un nombre ne peut être décomposé qu'en un seul système de facteurs premiers. En effet, supposons qu'on puisse avoir en même temps $n = B \times C \times D$ et $n = b \times c \times d$; B, C, D, b, c, d, étant des nombres premiers; d divise n ou son expression équivalente $B \times C \times D$; donc il doit diviser l'un des facteurs B, C, D, (car, lorsqu'un nombre premier divise un produit de plusieurs facteurs il divise nécessairement l'un d'eux) mais comme B, C, D sont des nombres premiers, d ne pourra diviser l'un d'eux que pour autant qu'il lui soit égal. Supposons donc $D = d$; si nous divisons les deux produits égaux $B \times C \times D$ et $b \times c \times d$ par d et les quotients $B \times C$ et $b \times c$ seront égaux ; mais c divise le second de ces produits, donc il devra diviser le premier et l'un de ses facteurs, ce qui ne se pourra que pour autant qu'il soit égal à l'un d'eux. Supposons $C = c$; B sera aussi égal à b, sans quoi $B \times C$ ne serait pas égal à $b \times c$. Donc $D = d$, $C = c$ et $B = b$, ce qui démontre le principe énoncé.

Remarquons que cette démonstration n'exige pas que les facteurs du nombre n soient différents, de sorte que si le nombre entrait plusieurs fois comme facteur dans l'une des expressions du nombre n, il entrerait le même nombre de fois comme facteur dans l'autre.

Il résulte de là que pour qu'un nombre en divise un autre, il faut qu'il ne contienne pas d'autres facteurs premiers que cet autre et qu'il ne contienne pas les facteurs premiers de cet autre un plus grand nombre de fois que celui-ci ne les contient lui-même. Supposons, en effet, qu'il y ait dans le diviseur un facteur premier 3 qui ne se trouve pas dans le dividende ; si la division se fait exactement, en multipliant le diviseur par le quotient, on devra retrouver le dividende ; mais cela est impossible car le produit du diviseur par le quotient contiendra un facteur premier 3 qui ne se trouve pas dans le dividende, ce qui ne peut avoir lieu, car alors un même nombre pourrait être décomposé en différents systèmes de facteurs premiers.

Supposons d'autre part qu'il y ait dans le diviseur un facteur 3 à la troisième puissance tandis qu'il ne serait qu'à la seconde dans le dividende ; si la division s'effectuait exactement, en multipliant le diviseur par le quotient on devrait retrouver le dividende; mais cela n'est pas possible car le produit du diviseur par le quotient contiendrait le facteur 3 une fois de plus que le dividende, ce qui ne peut être, sans quoi un nombre pourrait être décomposé en divers systèmes de facteurs premiers.

Il résulte de ce principe que *le plus grand commun diviseur de plusieurs nombres est égal au produit que l'on trouve en multipliant entre eux tous les facteurs communs de ces nombres affectés chacun du plus petit exposant qu'il a dans ces nombres ;* car alors ce plus grand commun diviseur ne renfermera pas d'autres facteurs premiers que les nombres qu'il doit diviser, et ne les contiendra pas à une puissance plus élevée, donc il divisera exactement les nombres proposés.

Donc, pour trouver ainsi le plus grand commun diviseur des nombres proposés nous décomposerons ces nombres en leurs facteurs premiers ce qui donnera

$$20748 = 2^2 \times 3 \times 7 \times 13 \times 19$$
$$34580 = 2^2 \times 5 \times 7 \times 13 \times 19$$
$$37297 = 13 \times 19 \times 151$$
$$49742 = 2 \times 11 \times 19 \times 119$$

Par conséquent 19 étant le seul facteur premier commun est le plus grand commun diviseur cherché.

III. Trois personnes achètent un numéro à la loterie : la première paye 150 fr., la seconde 75 fr., et la troisième 25 fr.; leur numéro commun donne un gain de 1300 fr.; combien chacune aura-t-elle ?

Ce problème revient à partager 1300 fr. en 3 parties proportionnelles aux nombres 150, 75 et 25.

Pour cela je cherche d'abord la valeur du numéro. Puisque la première personne a payé 150 fr., la 2ᵉ 75 fr. et la 3ᵉ 25 fr., elles ont payé ensemble 150 fr. + 75 fr. + 25 fr. = 250 fr.

Donc la valeur du billet était de 250 fr.; mais c'est cette valeur de 250 fr. qui a produit un bénéfice de 1300 fr.;

Donc,

Si 250 fr. rapporte un bénéfice de. . . . . . 1300 fr.

1 fr. rapportera . . . . $\frac{1300}{250}$ de fr

150 fr. rapporteront. . . . . $\frac{1300 \times 150}{250} = 260 \times 3 = 780$ fr.

75 fr. . . . . $\frac{1300 \times 75}{250} = 130 \times 3 = 390$ fr.

25 fr. . . . . $\frac{1300 \times 25}{250} =$ 130 fr.

Total. . . 1300 fr.

Réponse. La première personne a . . . . 780 fr.
La seconde . . . . 390 fr.
et la troisième . . . . 130 fr.

Vérification. En effet 780 fr. + 390 fr. + 130 fr. égalent . . . . . . 1300 fr.

IV. Quelle espèce de changements éprouve une fraction, quand on ajoute ou qu'on ôte à ses deux termes un même nombre? Comment se modifie la règle, pour un nombre fractionnaire mis sous la forme de fraction?

Il y a 4 cas à considérer pour répondre à cette question :

1° On augmente la valeur d'une fraction plus petite que l'unité en augmentant ses deux termes d'un même nombre. Soit, en effet, la fraction $\frac{12}{15}$; augmentant ses deux termes d'un même nombre 5, on a $\frac{17}{20}$. Comme pour former une unité il faut prendre autant de parties qu'on en suppose dans cette unité, la différence d'une fraction à l'unité est une seconde fraction qui a le même dénominateur que la première, mais dont le numérateur est la différence des deux termes de la première. Donc la différence de la fraction $\frac{12}{15}$ à l'unité est $\frac{15-12}{15} = \frac{3}{15}$ et la différence de la nouvelle fraction $\frac{17}{20}$ à l'unité est $\frac{20-17}{20} = \frac{3}{20}$;

or $\frac{3}{20}$ est plus petit que $\frac{3}{15}$; car de deux fractions ayant même numérateur, la plus petite est celle qui a le plus grand dénominateur. (Les deux fractions $\frac{3}{15}$ et $\frac{3}{20}$ ont nécessairement même numérateur, car le numérateur de la première est la différence des deux termes de la fraction primitive et le numérateur de la seconde est la différence des deux termes de la nouvelle fraction, et l'on sait que la différence entre deux nombres ne change pas quand on les augmente chacun d'un même nombre), pour arriver à l'unité donc, il faut ajouter à la fraction $\frac{17}{20}$ une quantité moindre qu'à la fraction $\frac{12}{15}$; donc la fraction $\frac{17}{20}$ s'approche plus de l'unité que la fraction $\frac{12}{15}$; donc la fraction $\frac{17}{20}$ est plus grande que la fraction $\frac{12}{15}$; donc on augmente la valeur d'une fraction plus petite que l'unité en augmentant ses deux termes d'un même nombre.

2° On diminue la valeur d'une fraction plus petite que l'unité en diminuant ses deux termes d'un même nombre.

Soit, en effet, la fraction $\frac{12}{15}$; diminuant ses deux termes d'un même nombre 5, on a $\frac{7}{10}$; la différence de la fraction $\frac{12}{15}$ à l'unité est égale à $\frac{15-12}{15} = \frac{3}{15}$; la différence de la nouvelle fraction $\frac{7}{10}$ à l'unité est égale à $\frac{10-7}{10} = \frac{3}{10}$.

Or $\frac{3}{15}$ est plus petit que $\frac{3}{10}$, car de deux fractions ayant même numérateur, la plus petite est celle qui a le plus grand dénominateur ; pour arriver à l'unité donc, il faut ajouter à la nouvelle fraction $\frac{7}{10}$ une quantité plus grande qu'à la fraction $\frac{12}{15}$; donc cette fraction $\frac{7}{10}$ s'éloigne plus de l'unité que la fraction $\frac{12}{15}$, donc la fraction $\frac{7}{10}$ est plus petite que la fraction $\frac{12}{15}$; donc on diminue la valeur d'une fraction plus petite que l'unité en diminuant ses deux termes d'un même nombre.

3° On diminue la valeur d'une expression fractionnaire plus grande que l'unité en augmentant ses deux termes d'un même nombre.

Soit l'expression fractionnaire $\frac{24}{21}$; augmentant ses deux termes d'un même nombre 5, on a $\frac{29}{26}$. En effet, la différence entre l'unité et l'expression fractionnaire primitive $\frac{24}{21}$ est égale à $\frac{24-21}{21} = \frac{3}{21}$, et la différence entre l'unité et la nouvelle expression fractionnaire $\frac{29}{26}$ est égale à $\frac{29-26}{26} = \frac{3}{26}$; or $\frac{3}{26}$ est plus petit que $\frac{3}{21}$; car de deux fractions ayant même numérateur, la plus petite est celle qui a le plus grand dénominateur ; donc pour arriver à l'expression fractionnaire $\frac{29}{26}$, on doit ajouter à l'unité un nombre moindre que pour arriver à l'expression fractionnaire $\frac{24}{26}$, donc l'unité s'éloigne plus de l'expression fractionnaire $\frac{24}{26}$ que de l'expression fractionnaire $\frac{29}{26}$, donc cette dernière fraction est plus petite que la fraction $\frac{24}{26}$; donc on diminue la valeur d'une expression fractionnaire plus grande que l'unité en augmentant ses deux termes d'un même nombre.

4° On augmente la valeur d'une expression fractionnaire plus grande que l'unité en diminuant ses deux termes d'un même nombre.

Soit l'expression fractionnaire $\frac{24}{21}$; diminuant ses deux termes d'un même nombre 5, on obtient $\frac{19}{16}$. En effet, la différence entre l'unité et l'expression fractionnaire primitive $\frac{24}{21}$ est $\frac{24-21}{21} = \frac{3}{21}$, et la différence entre l'unité et la nouvelle expression fractionnaire $\frac{19}{16}$ est $\frac{19-16}{16} = \frac{3}{16}$; or $\frac{3}{21}$ est plus petit que $\frac{3}{16}$; car de deux fractions ayant même numérateur, la plus petite est celle qui a le plus grand dénominateur.

Donc pour arriver à l'expression fractionnaire $\frac{19}{21}$, il faut ajouter à l'unité une quantité plus grande que pour arriver à l'expression fractionnaire $\frac{24}{21}$, donc, l'unité s'éloigne plus de la fraction $\frac{19}{16}$ que de la fraction $\frac{24}{21}$, donc la fraction $\frac{19}{16}$ est plus grande que la fraction $\frac{24}{21}$; donc on augmente la valeur d'une expression fractionnaire plus grande que l'unité en diminuant ses deux termes d'un même nombre.

D. PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

1° Sections réunies (six heures).

13 établissements concurrents. — 45 élèves inscrits : 39 concurrents.

Composition française. — Charmes et plaisirs de l'automne à la campagne.

Thème allemand ou *anglais.* — Il n'y a pas de peuple où la frugalité, où l'épargne, où la pauvreté aient été plus longtemps en honneur que chez les Romains. Les sénateurs les plus illustres, à n'en regarder que l'extérieur, différaient peu des paysans et n'avaient d'éclat ni de majesté qu'en public et dans le sénat. Du reste, on les trouvait occupés du labourage et des autres soins de la vie rustique, quand on les allait quérir pour commander les armées. Ces exemples sont fréquents dans l'histoire romaine. Curius et Fabricius, ces grands capitaines qui vainquirent Pyrrhus, un roi si riche, n'avaient que de la vaisselle de terre, et le premier, à qui les Samnites en offraient d'or et d'argent, répondit que son plaisir n'était pas d'en avoir, mais de commander à ceux qui en avaient. Après avior enrichi la république des dépouilles de ses ennemis, ils n'avaient pas de quoi se faire enterrer.

Histoire de Belgique. — Résumer l'histoire des dernières années du règne de Charles-Quint, depuis le traité de Crespy jusqu'à son abdication.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Auguste Lammens, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	73 1/2
Accessit. Léon Dodémont, de Liège	Id. de Liège.	68
1re ment. hon. Fulbert Guchez, de Hornu	Id. de Mons.	61
1re ment. hon. Jules Joris, de Waerschoot	Collège d'Ypres.	61
2e id. Gustave Hock, d'Andenne	Athénée de Liège.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Joseph Micha . . .	Athénée de Liège.	56	Jean-Bapt. Trouillez .	Athénée de Mons.	51
Pierre Hockers . .	Id. d'Arlon.	53	Charles Van Mierlo .	Id. d'Anvers.	51
Louis De Schepper .	Id. de Bruges.	51			

2° SECTION COMMERCIALE (six heures).

6 établissements concurrents. — 12 élèves inscrits : 11 concurrents.

Sciences commerciales. — I. Le change étant à 25 ducats de Naples pour 22 1/2 piastres de Livourne ; à 16 1/2 piastres de Livourne pour 5 pistoles d'Espagne ; à 4 pistoles d'Espagne pour 60 1/4 francs, on demande la valeur en francs de 1,100 ducats de Naples.

II. Les Métalliques d'Autriche de 1,000 florins, à 5 p. c., étant au cours de 992 3/4 et le change à 2 fr. 56 c. pour le florin, on demande quelle somme il faudrait débourser en francs pour se procurer, en Métalliques, une rente annuelle de 1,200 florins.

Droit commercial. — I. Qu'est-ce que le contrat à la grosse ? — Par qui peut-il être fait et que doit-il énoncer ? — Peut-on le négocier par la voie de l'endossement ?

II. Qu'entend-on par rechange ? — Comment le rechange peut-il s'effectuer ?

III. Donnez une idée des opérations auxquelles doit avoir recours le porteur d'une lettre de change protestée ?

Économie politique. — Qu'est-ce que le crédit ? — Faites connaître d'une manière sommaire les avantages du crédit commercial et industriel.

Géographie commerciale et industrielle. — I. Faites connaître la nature de nos relations commerciales avec l'Angleterre.

II. Quelles sont les principales productions végétales et minérales de la province de Namur ? — Indiquez, pour ces dernières, les principaux lieux d'exploitation.

Histoire commerciale de la Belgique. — Faites connaître, d'une manière sommaire, les relations du commerce belge avec la Hanse teutonique, aux époques les plus remarquables de l'existence de cette institution.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Ernest Swarth, d'Amsterdam.	Athénée de Bruxelles.	73
Ment. hon. Arthur Laneau, de Schaerbeek	Id. id.	63

Aucun autre concurrent n'a obtenu 50 points.

3° SECTION INDUSTRIELLE (six heures).

Un seul concurrent.

Chimie. — Décrire les propriétés, la préparation et les usages de l'acide sulfurique monohydraté. Établir la théorie de sa formation.

Mécanique. — Rechercher et énoncer les conditions principales auxquelles une roue hydraulique doit satisfaire pour que le travail qui lui est transmis soit le plus grand possible.

Géométrie descriptive. — Deux cylindres obliques par rapport aux plans de projection se rencontrent par arrachement : construire les projections de la courbe d'intersection, ainsi que les projections de la tangente en un point quelconque de cette courbe.

Économie politique. — Faire connaître les instruments généraux de l'industrie et la manière dont ils fonctionnent pour produire.

Lauréat.

L'unique concurrent, Oscar Brunin, de Nimy, élève de l'athénée de Mons, obtint un accessit (66 points sur 100).

4° SECTION SCIENTIFIQUE.

16 établissements concurrents. — 47 élèves inscrits : 41 concurrents.

a. ÉPREUVE ÉCRITE (six heures).

I. Exposer la théorie des logarithmes et leurs propriétés principales dans un système quelconque.

II. Résoudre le triangle dont on connaît un angle, la surface et le rayon du cercle inscrit.

III. Étant donnés les rayons R et r de deux sphères qui se coupent et la distance des centres, déterminer les surfaces convexes des segments communs aux deux sphères. Appliquer le calcul logarithmique à l'expression de ces surfaces.

N. B. On admet que deux sphères se coupent suivant un cercle dont le plan est perpendiculaire à la ligne des centres.

IV. Former les équations de condition à l'aide desquelles on puisse déterminer les coefficients de l'équation :

$$y^2 + axy + bx^2 + cy + dx + f = o,$$

dans la supposition qu'elle représente une courbe du second ordre, assujettie à passer par deux points donnés et à être tangente à deux droites données, non parallèles, et en un point déterminé de l'une de ces droites.

V. Par le centre O d'une hyperbole, on mène à un point quelconque de la courbe un rayon OM et une perpendiculaire OT à ce rayon, de manière que OM soit à OT dans un rapport constant m à n. Quel est le lieu géométrique des points T?

b. ÉPREUVE ORALE.

10 élèves admis (un ne s'est pas présenté).

Les questions n'ont pas été publiées.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.		
			Épreuve écrite (60 points).	Épreuve orale 40 points).	Total (100 points).
1er prix (prix d'honneur).	Jean Ledent, de Liège	Athénée de Liège.	50	37	87
2e id.	Gustave Docteur, de Tournai	Id. de Namur.	49	37	86
2e id.	Léon Dodémont, de Liège	Id. de Liège.	48	38	86
1er access.	Gustave Hock, d'Andenne	Id. id.	47	34	81
2e id.	Eugène Hubert, de Bruxelles	Id. d'Anvers.	45	34	79
2e id.	Antoine Tindemans, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	44	35	79
3e id.	Albert Donny, de Bruxelles	Id. id.	44	34	78
4e id.	Joseph Micha, de Seraing	Id. de Liège.	47	30	77
5e id.	Jean Callewaert, d'Ixelles	Id. de Bruxelles.	48	25	73

ÉLÈVES QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS DANS L'ÉPREUVE ÉCRITE.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Charles Van Mierlo .	Athénée de Namur.	43[1]	Julien Piron	Athénée de Mons.	34
Jules Beauprez . . .	Id. de Liège.	39	Mathieu Nissen. . .	École industrielle et littéraire de Verviers.	33
Fulbert Guchez. . .	Id. de Mons.	39	Joseph Olivier . . .	Id. id.	32
Louis Thiry	Id. de Liège.	39	Léandre Wuillot . .	Athénée de Mons.	32
Léon Dapsens . . .	Id. de Tournai.	37	Eugène Souka . . .	Id. de Gand.	30
Louis De Schepper .	Id. de Bruges.	34	René Verniory . . .	Id. de Namur.	30

1 « L'élève Van Mierlo avait été admis à l'examen oral; mais, au moment de l'entrée en loge, ce concurrent, bien que présent à Bruxelles, ne s'est pas présenté. » (*Compte rendu officiel.*)

E. TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

1° Concours général.

31 établissements concurrents. — 176 élèves inscrits : 160 concurrents.

Matières littéraires (six heures).

Langue française. — I. Donnez un exemple de l'emploi du subjonctif après chacun des verbes suivants : *douter, vouloir, désirer, craindre.* Ces verbes seront employés à des temps différents. — Dans l'appréciation des exemples donnés, il sera tenu compte du mérite de la pensée.

II. Deux frères se sont divisés par suite de discussion d'intérêt : l'aîné écrit au plus jeune pour l'amener à une réconciliation.

Histoire. — Raconter les principaux faits de la première croisade.

Géographie. — Décrire le cours : 1° de la Meuse; 2° du Rhône.

Thème flamand ou *allemand.* — L'écureuil est un joli petit animal, qui n'est qu'à demi sauvage et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence de ses mœurs, mériterait d'être épargné. Il n'est ni carnassier, ni nuisible, quoiqu'il saisisse quelquefois des oiseaux. Sa nourriture ordinaire sont des fruits, des amandes, des noisettes, de la faîne et du gland. Il est propre, leste, très alerte, très éveillé, très industrieux.

On ne le trouve pas dans les lieux découverts, mais dans les bois de hauteur, sur les vieux arbres des plus belles futaies. Il a la voix éclatante et, de plus, un murmure à bouche fermée : un petit grognement de mécontentement, qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite.

Il est trop léger pour marcher; il va ordinairement par petits sauts et quelquefois par bonds; ses ongles sont si pointus, ses mouvements si prompts, qu'il grimpe en un instant sur un hêtre dont l'écorce est fort lisse.

Matières scientifiques (six heures).

Sciences commerciales. — I. Quelles sont les principales subdivisions du compte de profits et pertes?

II. De quoi débite-t-on le compte de frais généraux et de quoi le crédite-t-on?

III. Vous avez reçu de Duchêne :

1857. Janvier, 10. — Du drap, pour 2,200 francs, payable au 1er mai.
— Mars, 15. — Un effet sur Anvers, de 1,500 francs au 1er juin.

Vous lui avez remis :

1857. Janvier, 20. — De la toile pour 1,800 francs, payable moitié comptant, sous la condition d'un escompte de 1 1/2 p. c., et moitié en votre billet à son ordre, au 15 avril.

— Avril, 20. — Une lettre de change de 1,400 francs, sur Paul, de Gand, valeur au 15 août.

Inscrire ces diverses opérations au journal, d'après la méthode en partie double, et régler le compte courant et d'intérêt, à 1/2 p. c. par mois, de Duchêne, en l'arrêtant au 1er juillet.

Algèbre. — I. Qu'est-ce qu'une progression par quotient ?

II. Rechercher les formules qui font connaître le $n^{ème}$ terme et la somme des n premiers termes d'une progression par quotient.

Géométrie. — I. D'un point donné hors d'un plan, abaisser une perpendiculaire sur ce plan.

Enoncer et démontrer le théorème sur lequel cette construction repose.

II. Trouver la surface d'un octogone régulier inscrit dans un cercle de 2 mètres de rayon.

Trigonométrie. — I. Exprimer le sinus et le cosinus d'un arc en fonction de la tangente de cet arc.

II. Étant donnés deux côtés d'un triangle quelconque et l'angle qu'ils comprennent, déterminer la surface de ce triangle.

Physique. — I. Décrire d'une manière succincte les expériences par lesquelles on détermine le poids de l'air et la pression qu'il exerce sur la surface du globe.

II. Indiquer quelques applications de cette pression aux usages de la vie.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Matières littéraires (max. : 55).	Matières scientifiques (max. : 45).	Total (max. : 100).
1er prix. Pierre Devis, de Gand	Athénée de Gand.	38 1/2	38	76 1/2
2e id. Désiré Desmet, de Bruges	Id. de Bruges.	41 3/4	33	74 3/4
Accessit. Guillaume Jalet, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	34	33	67
1re ment. hon. Émile Bourguignon, de Frameries	Id. de Mons.	32	30	62
2e id. Hippolyte Peemans, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	33	27	60
2e id. Ferdinand Cambier, de Cuesmes	Id. de Mons.	28	32	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Ernest Taminiaux.	Athénée de Gand.		Pierre De Berg.	Collège d'Ypres.	53
Édouard Goldenberg.	Id. d'Anvers.	58	Jules Dierick	Id. id.	51
Modeste Huart.	Id. de Gand.	57	Alfred Philippart	Athénée de Tournai.	51
Édouard Froidure.	Collège d'Ypres.	5 6 1/2	René Simon.	Collège de Chimay.	50
Joseph Hellebau	Athénée de Gand.	54			

2° Concours spécial de langue flamande.

7 établissements concurrents. — 63 élèves inscrits : 37 concurrents.

Il fut décerné une mention honorable à Louis Molière, d'Amsterdam, élève de l'athénée de Bruxelles (60 points sur 100).

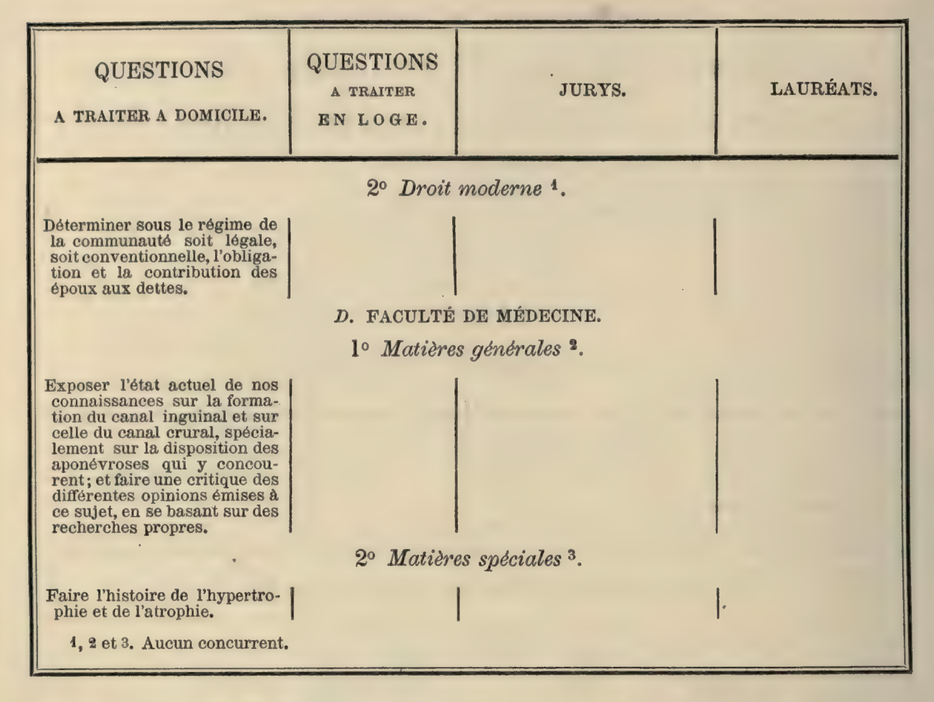
Aucun autre concurrent n'obtint 50 points.

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences historiques et philosophiques* [1].			
Exposer la théorie générale de la religion naturelle.		MM. Tiberghien, prof. à l'université de Bruxelles. Callier, prof. à l'univ. de Gand. Le Roy, id. de Liège. Laforêt, id. de Louvain. Faider, avocat général à la cour de cassation.	
2° *Philologie* [2].			
Donner un court aperçu de la vie des philologues nés dans les anciennes provinces des Pays-Bas, depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, en appréciant les services rendus par eux à l'étude de l'antiquité.			
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [3].			
Exposer et discuter les principales applications qu'on fait des actions des courants électriques aux arts et à l'industrie.	Exposer succinctement les principaux travaux qui ont été publiés sur le phénomène de la fluorescence (six heures).	MM. De Villers, prof. à l'université de Bruxelles. Valerius, prof. à l'un. de Gand. Gloesener, id. de Liège. Martens, id. de Louvain. Steichen, professeur à l'école militaire.	M. Jules-V. Despret, de Chimay, élève ingénieur de l'école des mines de Liège (75 points sur 100).
2° *Sciences naturelles* [4].			
Faire l'histoire des animaux qui vivent en parasites sur l'espèce humaine, et accompagner ce travail de recherches anatomiques ou embryogéniques sur un de ces animaux.			
C. FACULTÉ DE DROIT.			
1° *Droit romain* [5].			
Quelle est la nature et quels sont les effets des divers pactes ajoutés au contrat de vente ?			

[1] Deux concurrents. L'un envoya son mémoire tardivement (16 mars) et fut mis hors concours. L'autre ne fut pas admis aux deux dernières épreuves. — [2] Aucun concurrent. — [3] Un concurrent. — [4] et [5] Aucun concurrent.



QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
	2° Droit moderne [1].		
Déterminer sous le régime de la communauté soit légale, soit conventionnelle, l'obligation et la contribution des époux aux dettes.			
	D. FACULTÉ DE MÉDECINE.		
	1° *Matières générales* [2].		
Exposer l'état actuel de nos connaissances sur la formation du canal inguinal et sur celle du canal crural, spécialement sur la disposition des aponévroses qui y concourent; et faire une critique des différentes opinions émises à ce sujet, en se basant sur des recherches propres.			
	2° *Matières spéciales* [3].		
Faire l'histoire de l'hypertrophie et de l'atrophie.			

1, 2 et 3. Aucun concurrent.

Le mémoire de M. Despret est imprimé dans les *Annales des Universités.*

Distribution des prix.

M. Fassin, professeur de rhétorique latine à l'athénée de Liège, chargé de prononcer le discours, fit une « rapide esquisse des progrès réalisés chez nous dans l'instruction moyenne depuis le commencement du siècle ».

Table alphabétique.

I. *Écoles moyennes.*

I. *Écoles moyennes.* (Suite.)

II. *Athénées et collèges.*

II. *Athénées et collèges.* (Suite.)

III. *Enseignement universitaire.*



CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

1858.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

A. Province d'Anvers[1].

1° Dans le 2e ressort (cantons de Brecht et de Santhoven).

I. *Doctrine chrétienne et histoire sainte.*—1° Pourquoi les descendants de Jacob furent-ils appelés Israélites? 2° Que fit le roi d'Égypte pour empêcher la multiplication des Israélites? 3° Comment se nommait le roi : *a.* qui ordonna le massacre des Innocents; *b.* qui fit décapiter saint Jean-Baptiste? Etaient-ce deux personnages différents? 4° Que répondit saint Jean-Baptiste à ceux qui lui demandaient s'il n'était pas lui-même le Christ? 5° Qu'est-il requis pour une vie pieuse et chrétienne? 6° A quelle fin doit-on assister au sacrifice de la messe?

II. *Écriture.* — Une page d'écriture dont deux lignes en moyen et les autres en fin.

III. *Arithmétique.* — 1° Un père et ses trois fils gagnent par jour : le père 1 fr. 60 c.; le fils aîné 1 fr. 27 c. et chacun des deux autres 84 centimes. Combien gagnent-ils ensemble en 28 jours? 2° Quelle est la superficie d'une pièce de terre qui a 17 décamètres de longueur et 88 mètres de largeur? Exprimer cette superficie en hectares, ares et centiares. 3° Combien d'hectolitres de blé peut contenir un bac qui a 2 mètres de longueur, 1m70 de largeur et 80 centimètres de hauteur? 4° Additionner les fractions suivantes : 8/9, 4/15 et 7/27. 5° Partager entre trois personnes une succession de 3,798 francs, de manière que la première ait six fois autant que la seconde, celle-ci la neuvième partie de toute la somme, et la troisième le reste.

IV. *Éléments de la langue flamande.* — 1° Décliner au singulier et au pluriel : *de neerstige werkman.* 2° Conjuguer à l'imparfait de l'indicatif et à l'impératif les verbes : *beminnen, zenden, gaen* et *groeten.* 3° Une composition de dix à quinze lignes sur la nécessité de savoir lire, écrire et calculer.

V. *Géographie.* — 1° Indiquer les villes situées dans la province de Brabant. 2° Quelles sont les bornes de la Flandre occidentale?

VI. *Histoire.* — 1° Vers quelle époque vivaient les personnages suivants : *a.* Godefroid de Bouillon; *b.* Jean-sans-Peur; *c.* Charles-Quint; *d.* Albert et Isabelle; *e.* Marie-Thérèse? 2° Indiquer sommairement quelques traits remarquables concernant ces personnages.

2° Dans le 5e ressort (cantons de Turnhout et d'Arendonck).

I. *Religion et morale.* — 1° Que nous enseigne le douzième article du Symbole des apôtres? 2° Qu'entendez-vous par la consécration dans la sainte messe? Quand se fait la consécration?

[1] La traduction des questions rédigées en flamand est de l'inspecteur provincial.

3° Quelle différence y a-t-il entre le sacrifice de la croix et celui de la messe? Pourquoi les appelle-t-on ainsi? 4. Quelles sont les conditions nécessaires pour que le serment soit un acte de vertu? 5° Qui conduisit les Israélites : *a.* au sortir de l'Égypte; *b.* à leur entrée dans la terre de Chanaan? 6° Où Jésus-Christ alla-t-il immédiatement après son baptême? Où fit-il son premier miracle? Quel était ce miracle?

II. *Écriture.* — Gros : Hulpvaerdigheid. — Moyen : Eert vader en moeder. — Fin : Bemint God boven al, uwen naesten gelyk u zelven.

III. *Arithmétique.*—1° Comment écrit-on les nombres pour les additionner? 2° Comment se fait la multiplication d'un nombre décimal par un nombre décimal? 3° Comment se fait la preuve de la multiplication? 4° Comment divise-t-on un nombre entier par une fraction ordinaire? 5° Quelle est l'unité des mesures agraires, et comment dérive-t-elle du mètre? 6° Combien d'ares y a-t-il dans un champ qui a 150 mètres de long sur 80 de large? 7° Quel est l'intérêt de 2,500 francs à 5 p. c. par an? 8° Un voyageur parcourt 44 kilomètres en 8 1/2 heures; combien de temps mettra-t-il de plus en retournant, s'il parcourt 4,000 mètres en 1 heure?

IV. *Éléments de la langue flamande.*—1° Décliner au singulier et au pluriel : *de beminde koning.* 2° Donner un exemple où *de beminde koning* figure comme sujet. 3° Écrire les trois premiers temps de l'indicatif des verbes : *zich schamen* et *sneeuwen.* 4° Rédaction : — Lettre à votre oncle. —Votre mère vient de mourir. — L'affliction de votre père et votre propre douleur. — Excellentes qualités de votre mère : ses tendres soins pour ses enfants. — Soumission aux décrets de Dieu, qui éprouve ses meilleurs amis. — Vos devoirs envers votre mère bien-aimée qui n'est plus.

V. *Géographie.* — 1° Nommer les cantons de l'arrondissement de Turnhout. 2° Dans quelles provinces et sur quelles rivières sont situées : Bruxelles, Turnhout, Liège, Diest, Louvain, Termonde, Malines, Namur, Gand et Bouillon?

VI. *Histoire.* — 1° Quand fut livrée la bataille de Waterloo? Quelles furent les parties belligérantes? 2° En quelle année eut lieu la révolution qui a fait de la Belgique un État indépendant?

26 écoles des cantons de Brecht et Santhoven furent appelées à concourir. De leurs 87 concurrents, 29 obtinrent la moitié des points.

14 écoles des cantons de Turnhout et Arendonck fournirent 52 concurrents, dont 19 obtinrent la moitié des points.

La moyenne des points fut de 32 (sur 100), pour Brecht et Santhoven, et de 41 1/2, pour Turnhout et Arendonck.

B. Province de Brabant[1].

I. *Religion et morale.* — Qu'est-ce que l'Église? Quelles sont les marques de la vraie Église de Jésus-Christ? Expliquez en peu de mots ce que vous entendez par chacune de ces marques. Quels sont les principaux péchés contraires au 8e commandement de Dieu? Qu'entendez-vous : 1° par faux témoignage; 2° par médisance; 3° par jugement téméraire?

II. *Orthographe, analyse grammaticale et calligraphie.* — *Dictée :* Le courage supplée au nombre et Dieu agrée et soutient les efforts de l'homme qui lutte contre l'adversité. — Quand le ciel t'a ouvert ses trésors, imite-le et partage avec tes frères, afin que s'il t'envoie des maux, tu aies quelqu'un qui t'aide à les supporter. — Le travail nous recommande à celui qui travaille, comme un maintien décent nous maintient dans l'estime des gens bien élevés. — Notre conscience nous dit, quand nous avons secouru un de nos frères, que notre action est bonne; et quand nous lui avons refusé notre aide, que nous avons mal agi. — Quelle patience et quel travail n'a-t-il pas

[1] Questions rédigées en flamand pour les écoles des localités flamandes.

fallu à ce jeune homme, quand nous songeons qu'il a dû suppléer par l'étude à tous les avantages que la nature lui a refusés. La première phrase : « Le courage... l'adversité » doit être analysée grammaticalement. Pour la calligraphie, les concurrents écriront la quatrième phrase : « Notre conscience.... mal agi. ».

III. *Grammaire.* — Qu'appelle-t-on : 1° complément direct, et 2° complément indirect du verbe? Donner des exemples.

IV. *Arithmétique.* — 1° Un négociant a une pièce de drap mesurant 30 1/4 mètres. Il en vend 20 2/3 mètres à raison de 12 fr. 30 c. On demande combien il doit vendre le mètre du reste pour recevoir de toute la pièce 354 fr. 35 c.? 2° Cinq pièces de toile de même longueur sont vendues à raison de 3 fr. 05 c. le mètre ; quelle est la longueur de chaque pièce, sachant que le mètre a coûté 2 fr. 95 c. et que le bénéfice total a été de 67 fr. 50 c.?

V. *Système métrique.* — 1° Écrivez en chiffres : *a.* Deux cent quatre mille et vingt-six centimètres carrés, en prenant pour unité le décamètre carré; *b.* Quatre mille seize centistères, prenant pour unité le stère. 2° Écrivez en lettres : 3,02625 mètres cubes; 2,2685 kilolitres.

VI. *Géographie.* — Quelles sont les limites de la province de Liège? Nommez deux rivières et trois villes dans cette province?

VII. *Histoire.* — Que savez-vous de Charles le Bon?

Les cantons de Vilvorde, Haecht et Jodoigne fournirent respectivement 43, 39 et 71 concurrents.

Les concurrents du canton de Vilvorde obtinrent une moyenne de 64 points sur 180; ceux du canton de Haecht, 41, et ceux du canton de Jodoigne, 40.

C. Province de la Flandre occidentale.

I. *Morale et religion.* — Que croyez-vous de Dieu le Saint-Esprit? Quand le Saint-Esprit entre-t-il d'abord en nous? Quels sont les fruits du Saint-Esprit? Comment le Saint-Esprit s'est-il montré? Expliquez cela par deux exemples de l'histoire sainte.

II. *Orthographe, analyse grammaticale et modèle d'écriture.* — Quand *une noble* vie a préparé la vieillesse, ce n'est pas la décadence qu'elle rappelle, ce sont les premiers jours *de l'immortalité.* — Analyser grammaticalement les mots soulignés.

III. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Un boulanger fait 419 kilogrammes de pain de 28 décalitres de farine ; combien de farine lui faudra-t-il pour faire 2,325 hectogrammes de pain? 2° Une partie de terre longue de 25 mètres 2 décimètres, sur 6 mètres 75 centimètres de largeur, doit être plantée de tabac, chaque plante à une distance de 25 centimètres dans toutes les directions. On demande : *a.* la superficie (mesure agraire) de la partie de terre ; *b.* le nombre de plantes de tabac nécessaires.

IV. *Géographie et histoire.* — 1° Quand, comment et à qui Charles V céda-t-il sa couronne dans notre pays? 2° Nommer les frontières : *a.* de la Belgique; *b.* des provinces de Brabant et de Flandre occidentale. 3° Nommer les chefs-lieux de ces deux provinces.

Les 24 concurrents des 4 écoles de villes obtinrent une moyenne de 58 1/2 points sur 100;

Les 128 concurrents des 58 écoles de communes rurales obtinrent une moyenne de 57.

D. Province de la Flandre orientale.

I. *Religion.* — 1° Que doit-on croire, comment doit-on croire et pourquoi doit-on croire? 2° De quels péchés doit-on se confesser? 3° Donnez deux motifs pour lesquels le fils de Dieu s'est fait homme. Dites comment on le nomme depuis son incarnation et quelle

est la signification de ces noms? 4° Quelle est la différence entre la rémission des péchés par le sacrement du baptême et par celui de la pénitence? 5° Qu'est-ce que l'espérance? 6° Qu'espérez-vous obtenir de Dieu? 7° Quels moyens doit-on employer pour obtenir de Dieu ce qu'on espère? 8° En combien de jours Dieu a-t-il créé le monde? Dites en peu de mots ce qu'il a fait chacun de ces jours. 9° Que savez-vous de la jeunesse de Jésus depuis son retour d'Égypte? Tirez de votre récit deux leçons de morale applicables aux enfants et dites ce qu'on lit de Jésus quand il avait atteint l'âge de douze ans. 10° Nommez deux personnages de l'Histoire sainte qui ont péché par désespoir.

II. *Langue maternelle.* — A. *Dictée :* 1° Hoe verheugt zich de landman, als hy, na al den arbeid van den winter en van het voorjaer, in den zomer de vruchten van zynen oogst mag inzamelen! Zoo ook zal de regtveerdige zich verheugen, als hy het loon van zyne boetveerdigheid en goede werken ontvangen zal. 2° God schiep de dieren tot den menschen nut. Hunne vermogens blyven byna onveranderd; maer den mensch riep hy tot altyd aengroeyende kennis en tot eeuwigdurend geluk. 3° Arbeid verhoogt en vermeerdert de aerdsche vreugde; hy behoudt den mensch, verschaft hem zyn bestaen, doet hem achting, liefde en vertrouwen by zyne medemenschen verkrygen. 4° De Vlamingen en de Walen zyn broeders die met elkander moeten wedyveren voor het welzyn van 't gemeene vaderland. (*N. B.* La copie de la dictée servira en même temps de composition pour la calligraphie.)

B. *Analyse grammaticale :* 5° Le malade décrit au médecin son indisposition. 6° Dieu créa les animaux pour l'utilité des hommes. 7° Le travail rehausse et augmente les joies terrestres; il conserve l'homme, lui procure ses moyens d'existence et lui fait obtenir l'estime, l'amour et la confiance de ses semblables. 8° Les Flamands et les Wallons sont des frères qui doivent rivaliser entre eux pour le bien-être de la commune patrie.

C. *Analyse logique :* 9° Un homme reconnaissant pense aux bienfaits qu'il a reçus. 10° Dieu créa les animaux pour l'utilité des hommes. 11° Le travail rehausse et augmente les joies terrestres; il conserve l'homme, lui procure ses moyens d'existence et lui fait obtenir l'estime, l'amour et la confiance de ses semblables. 12° Les Flamands et les Wallons sont des frères qui doivent rivaliser entre eux pour le bien-être de la commune patrie.

D. *Questions de grammaire :* 13° Qu'entend-on par adjectifs? 14° Qu'expriment les verbes? 15° Combien de modes compte-t-on dans les verbes? Nommez-les. 16° Conjuguez les verbes *scheppen* et *geven* à l'indicatif présent et à l'imparfait? 17° Pourquoi, dans la dictée ci-dessus, écrit-on : *verhoogt*, *vermeerdert* et *verschaft* avec un *t*, et *behoudt* avec *dt*? 18° Quand écrit-on *de* man et quand *den* man? Donnez des exemples. 19° Par quelle lettre se termine la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif? Exemple et exceptions.

III. *Arithmétique.* — 1° Une salle a une longueur de 9 mètres et une largeur de 7 mètres. Un charpentier demande, pour le plancher qu'il doit y placer, 2 francs par mètre carré. Combien coûtera ce plancher? 2° Comment nomme-t-on les trois nombres qui figurent dans une multiplication? 3° Lesquels de ces nombres doivent être connus pour trouver le troisième. 4° Quel est le produit de 7,205 multiplié par 8,070? 5° Quel est le nombre qui, étant multiplié par 27, donne 10,000? 6° Un boutiquier achète 25 kilogrammes 7 hectogrammes de café, pour 67 fr. 30 c. Quel sera son bénéfice en vendant ce café à 2 fr. 80 c. le kilogramme? 7° Un oncle laisse, à son décès, un capital de 9,090 francs; il a disposé, en faveur d'un neveu, de 3,000 francs; le restant de la somme doit être partagée entre 15 héritiers; combien chacun d'eux obtiendra-t-il? 8° J'avais une dette de 700 francs. Je paye d'abord 81 fr. 36 c., puis dix-huit fois 24 fr. 12 c., et j'obtiens une diminution de 12 fr. 40 c. A combien s'élève encore ma dette? Donnez l'opération en chiffres.

IV. *Système métrique.* — 1° Quelle est l'unité des mesures de superficie? Quels en sont les sous-multiples? 2° Quelle est l'unité des poids et sur quelle mesure est-elle basée? 3° Quand 3 mètres d'un tissu pèsent 1 hectogramme 75 grammes et 85 centigrammes, quel sera le poids : *a.* de 9 décamètres; 2° de 70 centimètres? *b.* Quelle différence y a-t-il entre un décamètre et un décimètre? Combien de décimètres faut-il pour faire un déca-

mètre? 5° Combien de grammes y a-t-il dans 15 kilogrammes, 5 hectogrammes et 9 décagrammes? 6° Qu'entendez-vous par mesure cubique?

V. *Histoire.* — 1° A quelles conditions le prince de Saxe-Cobourg accepta-t-il la couronne de Belgique? Où et à quelle époque fut-il inauguré comme roi des Belges? 2° Que savez-vous de la bataille des Éperons d'or et de celle de Waterloo? 3° Dans quel siècle vécurent Albert et Isabelle? Leur administration fut-elle favorable ou nuisible à la Belgique? Donnez quelques explications? 4° Qui fut le prédécesseur de Philippe II, et qui a succédé à ce dernier en Belgique?

VI. *Géographie.* — 1° Quelles sont les limites de la province de Brabant? 2° Nommez le chef-lieu et les autres villes de cette province. 3° Quelles sont les principales villes industrielles de la Belgique, et dites ce qu'on y confectionne spécialement. 4° Quelles sont les provinces de la Belgique qui nous procurent le plus de charbon? 5° Dans quelle ville trouve-t-on le plus grand nombre de fabriques de coton? 6° Quelle ville est renommée pour la coutellerie, et quelle autre par sa fonderie de canons? 7° Quelle ville de la Belgique est le plus connue par son commerce? Laquelle par la culture des fleurs? Laquelle par les fabriques d'armes? Laquelle par les fabriques de drap? Laquelle par la coutellerie?

La moyenne des points obtenus par les 49 concurrents du canton d'Alost fut de 46 sur 135.

La moyenne des points obtenus par les 23 concurrents des cantons d'Eecloo et Waerschot fut de 39 sur 135.

La moyenne des points obtenus par les 52 concurrents des cantons de Somergem et Nevele fut de 70 sur 135.

La moyenne des points obtenus par les 55 concurrents des cantons de Nederbrakel et Sottegem fut de 34 sur 135.

D. Province de Hainaut.

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° Quels pouvoirs reçoivent les prêtres par le sacrement de l'ordre ou de prêtrise? 2° Par qui et à quelle occasion fut composée la salutation angélique? 3° Qui fut envoyé à David pour lui reprocher ses crimes? Quel moyen fut employé pour toucher son cœur?

II. *Langue maternelle.* — Les concurrents conjugueront le conditionnel simple, l'impératif et le parfait du subjonctif des verbes *soulager* et *venir*. Ils écriront sous la dictée les lignes suivantes :

Godefroid de Bouillon. — L'histoire *qui nous a transmis son portrait* nous apprend qu'*il réunissait la bravoure et les vertus d'un héros* à la plus *grande simplicité.* Son adresse dans les combats, une force de corps extraordinaire le *faisaient admirer* au milieu des camps. La prudence et la modération tempéraient sa valeur, et jamais sur le champ de bataille il ne compromit ou ne déshonora sa victoire par un carnage inutile ou par une ardeur téméraire. Animé d'une piété sincère, et ne voyant la gloire que dans le triomphe de la justice, il était toujours prêt à se dévouer pour la cause du malheur et de l'innocence. Les princes et les chevaliers le regardaient comme leur modèle, les soldats comme leur père, les peuples comme leur appui... (Les concurrents diront quelle espèce de compléments ou de propositions complétives ils distinguent dans les mots soulignés de cette dictée. Ils diront également à quelle personne doit s'écrire le verbe qui se trouve joint au mot *admirer* et pour quelle raison.)

III. *Arithmétique et système métrique.* — 1° On doit paver une cour formant un rectangle de $25^{m}75$ de longueur et $15^{m}65$ de largeur. Combien faudra-t-il employer de pavés, en supposant que l'on en place 64 sur chaque mètre carré? 2° Il faut blanchir ou badigeonner l'intérieur d'une salle d'école de 12 mètres de longueur sur 7 mètres de largeur et $3^{m}95$ de hauteur. On demande combien on paiera par mètre carré, sans tenir compte ni de la porte,

ni des fenêtres, si l'ouvrier chargé de ce travail demande pour son salaire 20 francs. 3° Divisez la fraction 2/5 : 1° par 3; 2° par 3/4; expliquez votre manière d'opérer dans le premier comme dans le deuxième cas.

IV. *Histoire et géographie.* — 1° A quelle époque et en faveur de qui Charles-Quint a-t-il renoncé à la souveraineté des Pays-Bas? 2° Quelles sont les limites et le principal cours d'eau de la Flandre orientale? Quel est le chef-lieu de cette province? Sur quel cours d'eau est-il situé?

V. *Écriture.* — Écrire les 4 premières lignes de la dictée. — N'écrire en gros que les quatre premiers mots.

Voici quelles furent les moyennes obtenues par les élèves des divers cantons qui avaient été désignés pour le concours :

Canton de Gosselies.	97	points sur 150.
— de Quevaucamps	92	—
— de Lens	91	—
— d'Enghien	88	—
— de Boussu	86	—
— de Tournai	86	—
— de Thuin	71	—
— de Binche	70	—
— du Rœulx.	68	—
— de Pâturages	62	—
— de Celles.	61	—

E. Province de Liège.

I. *Langue maternelle. — Dictée :* Une multitude d'hommes achèvent leur carrière sans s'être demandé où l'on va, une fois la fin du voyage arrivée. Cependant, tout nous indique qu'après cette demi-existence qui est la nôtre, il y a en nous quelque chose d'idéal et de subtil qui ne peut périr. Notre destinée ne se conçoit pas terminée avec la tombe. Voyez ces mondes resplendissants qu'un souffle du Créateur a suffi à former et qui roulent perpétuellement suspendus au-dessus de nos têtes; quelle que soit votre ignorance à leur égard, la régularité que la science s'est plu à reconnaître dans leurs mouvements nous indique un Dieu infini. Il règne entre les mille et mille chefs-d'œuvre de la création une harmonie qui n'a jamais été dépassée que par elle-même. Ce Dieu par lequel nous savons que tous les biens ont été créés ; ce Dieu, après le peu de vraies joies que nous avons eues sur cette terre, après toutes les douleurs que nous avons éprouvées dans la vie matérielle; non, ce Dieu ne saurait nous avoir condamnés au néant.

II. *Arithmétique.* — 1° Un marchand vend à un fermier 80 mètres de toile à 2 fr. 10 c. Il reçoit en payement 98 francs et 40 kilogrammes de beurre. A combien le kilogramme de beurre est-il évalué? 2° Combien de pavés de 3 décimètres carrés faudra-t-il pour paver une cour de 87 mètres carrés et que coûtera le pavage de la cour? On sait que les pavés coûtent 20 francs le cent et que la main-d'œuvre est payée à raison de 20 centimes le mètre carré. 3° Quelle partie faut-il prendre des 5/6 de 30 pour avoir les 2/5 de 15.

III. *Système métrique.* — 1° Écrivez en chiffres : *a.* 3 mètres 25 millimètres; *b.* 35 décilitres; *c.* 15 centimètres carrés; *d.* 2 mètres cubes 8 décimètres cubes. 2° Combien le décamètre vaut-il de centimètres et combien le décamètre carré vaut-il de décimètres carrés? 3° Un père laisse à ses cinq enfants 282 hectares 27 ares 5 centiares de terre; quelle sera la part de chacun?

IV. *Doctrine chrétienne et histoire sainte.* — 1° Qu'est-ce que l'Église enseignante? Prouver que l'Église enseignante est infaillible. 2° Qu'est-ce que Dieu nous défend par le 7e et par le 10e commandement? Que signifient les mots : « à ton escient, » et « ne convoiteras » ? 3° Qu'est-ce que l'Eucharistie? Jésus-Christ nous a-t-il fait un devoir de le recevoir dans l'Eucharistie? Prouvez-le. Où, quand et comment l'Église veut-elle que nous remplissions ce devoir? 4° Qui introduisit le peuple d'Israël dans la terre promise? Quelle était cette terre, et pourquoi l'appelait-on terre promise? Quels miracles Dieu fit-il pour rendre les Israëlites maîtres de ce pays? 5° Qu'est-ce que Jésus-Christ a voulu nous apprendre : 1° par la parabole du mauvais riche; 2° par celle du Samaritain?

Moyennes des points obtenus dans les cantons appelés à concourir :

Canton de Fexhe-lez-Slins	97 points sur 200;
— de Hollogne aux Pierres . .	95 —
— de Herve.	93 —
— de Huy	87 —
— de Louveigné	80 —
— de Nandrin	78 —

G. Province de Limbourg.

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — Qu'est-ce que la grâce? Comment se divise-t-elle et quelles sont les grâces que donnent les saints sacrements? 2° En quoi consiste le sacrifice de la loi nouvelle? A qui et par qui est-il offert? 3° Quels sont les fruits des bonnes œuvres? Quelles sont les conditions requises pour que nos bonnes œuvres produisent ces fruits? 4° Sous quel empereur l'Église obtint-elle la paix, et à quelle occasion ce prince embrassa-t-il le christianisme? 5° Qu'est-ce que la foi? En combien d'articles est divisé le symbole de la Foi et par qui a-t-il été composé? Que signifie : *Jésus-Christ est ressuscité,* ainsi que le porte l'article 5 du symbole? Quand la sainte Église célèbre-t-elle la fête de la résurrection de Notre Seigneur? 6° Quand Jésus-Christ a-t-il institué le sacrement de l'Eucharistie? Quelles paroles prononça-t-il alors sur le pain et le calice où était le vin? Que faut-il pour recevoir dignement le sacrement de l'Eucharistie? Lequel des douze apôtres a fait une communion indigne? Quand fait-on une communion indigne?

II. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Quel est le poids de 3 hectolitres, 7 litres et 5 décilitres d'eau distillée, et combien de décimètres cubes un tonneau doit-il avoir pour contenir juste cette eau? 2° Un enfant est né le 18 juillet 1844, à 6 heures 35 minutes du soir, et il est mort le 20 février 1847, à 9 heures 5 minutes du matin. Combien de temps a-t-il vécu? 3° Deux ouvriers font, l'un 434^{m}88 d'un certain ouvrage en 8 jours, l'autre 238^{m}38 en 6 jours. Combien de jours leur faudra-t-il travailler ensemble pour faire 35,001^{m}48 du même ouvrage? 4° Soustrayez 4 1/2 de 10 3/10, multipliez le reste par 6 1/4 et divisez le produit par 12 1/12.

III. *Langue flamande.* — 1° Comment les adjectifs *dun, snel, duer, zeker, bitter, dor, doof, dof, grof, frisch, versch, volkomen, goedkoop* se font-ils au comparatif de supériorité et au superlatif relatif?

2° Quel est le participe passé des verbes *dagteekenen, handhaven, beeldhouwen, vryspreken, liefkozen, kortwieken, misleiden, mispryzen, voorlichten, weerlichten, verwelkomen?*

3° Corrigez les phrases suivantes : Ik heb onzen buerman, de eigenaer van schoone landeryen, zien sterven in het midden zyner troostelooze kinderen. O, hoe vermaende hy hun zich onder elkander te verstaen! — De ondervinding is de beste leermeester. — Een getal, met zich zelven vermenigvuldigd, geeft een vierkant. — Ik heb den jongeling meer als eens zyne fouten onder het oog gebragt. — In eene wel ingerigte school

gebruiken de leerlingen van eene en dezelve afdeeling dezelve boeken. — Wie naer my vraegt, moet gy myne wooning wyzen. — De onwaerdige, waervan ik u reeds gesproken en welke ik zoo vele weldaden bewezen heb, is mynen verrader geworden. — Onze reismakker beroemde zich dat nog niemand hem niets geweigerd had.

4° Lettre par laquelle Albert envoie à ses parents ses premières épargnes. — Albert a bien du plaisir à leur envoyer l'argent qu'il a gagné par son travail. — Il regrette que ce soit si peu. — Il les prie d'accepter cette bagatelle comme une légère marque de sa reconnaissance. — Il va redoubler de zèle et d'économie (comment et pourquoi ?).

IV. *Langue française.* — Traduisez en français les propositions suivantes : 1° Al myne vrienden zyn naer Brussel vertrokken. — In onzen hof zyn twintig groote boomen. — Het leven des menschen is kort. — Myn broeder heeft meer boeken dan de uwe. — Weinig menschen zyn te vreden. — Myne zuster heeft twee paer schoenen gekocht.

2° Ik bemin al deze kinderen. — De week is een gedeelte der maend. — Myne zuster heeft al haer geld aen het kind van die arme vrouw gegeven. — De goede kinders zyn het geluk hunner ouders. — Gy hebt minder boeken dan ik. — Myne moeder heeft aen myne zuster twee paer handschoenen, twee paer koussen, twee dozynen hemden en eenen korf kerzen gezonden.

3° Waer hebt gy al die boeken gekocht ? — God heeft den mensch het leven gegeven. — Ik denk altyd aen het ongeluk van mynen vriend. — Onze gebuer heeft weinig vrienden. — Myn opstel is gemakkelyker dan dat van uwen broeder. — Geef my een stuk vleesch, een weinig brood en eene flesch bier.

V. *Écriture.* — 1° Na regen komt zonneschyn (*écriture moyenne*). 2° *A, e, f, m, o* et *s* (*lettres capitales*). 3° Een goed woord vindt eene goede plaets (*écriture fine*). 4° Honger is de beste saus (*écriture moyenne*).

Les 26 concurrents du canton de Peer obtinrent une moyenne de 96 points sur 200.

Les 14 concurrents du canton de Hasselt obtinrent une moyenne de 89 points sur 200.

Les 26 concurrents du canton de Mechelen obtinrent une moyenne de 85 points sur 200.

H. Province de Luxembourg.

I. *Religion et morale.* — (Le gouvernement n'a pas reçu communication des questions posées aux concurrents.)

II. *Langue française.* — 1° Qu'est-ce qu'un adjectif et à quoi le reconnaît-on ? 2° Comment se forme le pluriel des adjectifs en *al, au, ant* et *ent ?* 3° Qu'entend-on par adjectifs démonstratifs, possessifs, indéfinis et qualificatifs ? Donnez quelques exemples de chacun d'eux. 4° Quand le verbe *être* est-il verbe substantif et quand, verbe adjectif ?

Dictée : A mesure que l'enfant s'éveille à la vie, il éprouve le besoin de savoir le pourquoi et le comment de son existence, ainsi que de tout ce qui attire son attention. S'il lève la tête, il voit circuler les nuages et briller les astres, et il demande qui a fait ces choses. S'il regarde autour de lui à la campagne, les animaux, les fleurs, les arbres et les fruits de la terre excitent sa curiosité. Il veut savoir encore comment il est venu au monde, et l'on ne peut lui donner aucune explication sans y mêler le nom de Dieu.

Avec ce nom sacré commence l'éducation religieuse. Dieu étant un être incompréhensible, il n'appartient à aucune créature de le définir. Notre devoir est de nous pénétrer de sa grandeur, de sa bonté, de sa puissance et de sa sagesse, qui brillent de toutes parts, et de l'adorer avec amour dans la simplicité de notre cœur.

Abstenons-nous donc de lui donner aucune forme grossière qui injurie son essence et qui

répugne à sa raison. Contentons-nous de dire à l'enfant que cet être inconnu est si grand, si beau et si bon, que jamais il ne pourra assez l'aimer ni assez chercher à lui plaire.

Les élèves analyseront depuis : « Il veut savoir encore... » jusqu'à : « le nom de Dieu. »

III. *Écriture.* — Les élèves écriront le sujet de dictée en *grande moyenne*, depuis : « avec ce nom sacré... » jusqu'à : « de le définir » inclusivement, et, en *petite moyenne :* « notre devoir est... » jusqu'à : « de notre cœur » inclusivement.

IV. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Un tailleur a reçu trois coupons de drap ; le premier de 25 7/8 aunes, le second de 15 8/9 aunes, et le troisième de 5 2/3 aunes. Combien ce tailleur a-t-il reçu d'aunes de drap? 2° 12 ouvriers, travaillant 3 heures par jour, ont, pendant 18 jours, gagné la somme de 648 francs. Combien chacun d'eux gagnait-il par jour? 3° Combien devra-t-on donner d'aunes de toile en échange de 12 3/4 aunes de drap, si l'aune de drap vaut 6 1/2 aunes de toile? 4° Qu'est-ce que le système métrique? Quelle est l'unité fondamentale de ce système? Sur quoi est calculé le mètre, le litre, le gramme, le stère et le franc? 5° Réduire 245 mètres 75 centimètres en décamètres, et 3,456 litres 5 décilitres en hectolitres.

V. *Géographie.* — 1° Q'est-ce que la géographie? Quelle est la forme de la terre et de quoi est-elle couverte en grande partie? 2° Qu'est-ce qu'on appelle le levant, le couchant, le nord, le midi? Où les place-t-on sur la carte? 3° Qu'est-ce qu'on appelle continent? Combien de continents y a-t-il? 4° Qu'entend-on par Océan? En combien de parties principales divise-t-on l'Océan, et quelles parties du monde arrose chacune d'elles?

VI. *Histoire.* — 1° Par qui le Congrès national de Belgique fut-il nommé et convoqué en 1830? 2° De combien de membres était-il composé et quelle fut sa mission? 3° Quels actes remarquables le Congrès national posa-t-il le 18, le 22 et le 24 novembre 1830, le 3 février et le 4 juin 1831?

Dans le canton de Virton, la moyenne des points obtenus fut de 94 sur 190; elle fut de 81 dans le canton de Wellin et de 66 dans celui de Nassogne.

I. Province de Namur.

I. *Doctrine chrétienne et histoire sainte.* — 1° Racontez l'histoire de Salomon d'après le catéchisme de Fleury. 2° Racontez de même l'histoire de saint Jean-Baptiste jusqu'au baptême de Notre-Seigneur inclusivement. 3° A quoi pensez-vous quand vous dites votre chapelet? 4° Quels sont les pouvoirs que les prêtres reçoivent par le sacrement de l'ordre?

II. *Langue française.* — A. *Analyse grammaticale* : Un enfant honnête sort tranquillement de l'école, il est poli envers tout le monde et il ne tourmente pas les animaux. B. *Grammaire :* 1° Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs déterminatifs? 2° Si les mots qui forment le sujet sont de différentes personnes, à quel nombre et à quelle personne faut-il mettre le verbe?

III. *Calligraphie.* — Écrire en gros : Léopold, roi des Belges. En moyen : Notre devise est : *l'Union fait la force.* En fin : La ville de Bruxelles est la capitale du royaume et le siège du gouvernement; cette ville est aussi le chef-lieu de la province de Brabant.

VI. *Arithmétique.* — 1° Un boucher a vendu 4 centigrammes 7 kilogrammes 9 hectogrammes, 4 kilogrammes, 234 grammes de viande; combien a-t-il vendu en tout? 2° Un fermier, ayant acheté 59 hectares, 7 ares, 9 centiares de terre à 120 francs l'are, en revend au même prix à un voisin 29 hectares, 87 ares 29 centiares; combien lui reste-t-il de terrain et combien son voisin doit-il lui payer? 3° Un marchand revend 823 fr. 50 c., 245 mètres de toile qui avaient coûté 2 fr. 33 c. le mètre ; combien gagne-t-il?

Dans le canton de Dinant, la moyenne des points obtenus par les concurrents fut de 83 sur 100; elle fut de 75 dans les cantons d'Éghezée et de Walcourt.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Établissements du degré inférieur : Écoles moyennes.

I. *Établissements concurrents. — Jurys.*

Prirent part au concours, 40 écoles moyennes de l'État, l'école moyenne communale de Bruxelles et l'école moyenne patronnée de Binche.

9 écoles moyennes de l'État furent dispensées de concourir. C'étaient : les écoles d'Ath, de Gand, de Mons et de Namur, parce qu'elles n'avaient pas de 3e année d'études (par application de l'article 2 de l'arrêté royal du 10 juin 1852); celles d'Andenne, de Malines et de Stavelot, parce qu'elles n'avaient pas, dans cette classe, d'élèves remplissant les conditions requises; enfin, les écoles moyennes de Nieuport et de Philippeville, qui n'avaient aucun élève dans la 3e année d'études.

Les écoles moyennes patronnées de Courtrai, de Fleurus et d'Ostende, ainsi que l'école moyenne communale de Quiévrain, furent dispensées pour des raisons analogues.

13 établissements prirent part au concours spécial de flamand, savoir : les écoles moyennes d'Aerschot, d'Alost, d'Anvers, de Bruges, de Bruxelles, de Diest, de Furnes, de Hal, de Lierre, de Louvain, de Maeseyck, de Saint-Trond et d'Ypres.

Un arrêté ministériel du 30 juin porta à 30, dont 10 prix, le nombre des distinctions qui pourraient être accordées dans le concours général, et à 10, dont 4 prix, celles du concours spécial de flamand.

Les jurys étaient composés comme suit :

Concours général :

Partie littéraire : MM. Degive, Gérard, Hovine, professeur de français à l'athénée de Tournai.

Partie scientifique : MM. Annoot, professeur de mathématiques à l'athénée de Bruxelles, Loxhay et Vinçotte.

Concours spécial :

Flamand : MM. Dautzenberg, Stallaert et Verspreeuwen, professeur de langue flamande à l'athénée d'Anvers.

II. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. Concours général.

185 élèves inscrits : 179 concurrents.

1° *Matières littéraires.*

I. *Langue française.* — Quelle est la nature des trois *le* qui se rencontrent dans les

phrases suivantes : Le vrai mérite ne perd rien à se montrer modeste; nous aimons à le louer sans y être invités. Il est toujours recommandable; mais il nous le paraît surtout lorsqu'il ne sollicite pas nos applaudissements.

II. *Analyse grammaticale.* — Faites l'analyse de ce qui suit : « Notre père, qui êtes aux cieux, pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Indiquez et énoncez les règles de syntaxe qui trouvent leur application dans cette phrase.

III. *Composition.* — Un jeune homme a blessé un respectable vieillard par une plaisanterie inconvenante : il lui écrit pour lui en demander pardon.

IV. *Histoire de Belgique.* — Exposez sommairement le règne d'Albert et d'Isabelle.

V. *Géographie.* — 1° Donnez les bornes et les grandes divisions de l'Autriche. 2° Citez les villes maritimes les plus importantes qui se trouvent sur la Baltique. 3° Quelles sont les mers qui baignent l'Afrique ?

2° *Matières scientifiques.*

I. *Arithmétique.* — 1° Qu'est-ce qu'un rapport? Qu'est-ce qu'une proportion? Démontrer que, dans toute proportion, la somme des antécédents est à la somme des conséquents, comme un antécédent est à son conséquent. 2° Les mises de trois associés sont 9,000 francs, 11,000 francs et 12,000 francs ; elles sont restées dans l'entreprise, la première pendant six mois, la seconde pendant cinq mois, et la troisième pendant quatre mois. On demande la part de chaque associé dans le bénéfice total qui s'élève à 14,130 francs.

II. *Algèbre.* — Qu'appelle-t-on puissance d'une quantité? Simplifier la fraction $\frac{a^3 - a}{ab + b}$. 2° Résoudre le système suivant de deux équations, en rendant compte des transformations qu'on doit leur faire subir pour trouver la valeur des inconnues $\frac{5x}{6} - \frac{7y}{10} = -1\,{}^1/_5$ et $\frac{2x}{9} + \frac{y}{8} = 4\,{}^2/_3$.

III. *Géométrie.* — 1° Énoncer dans un ordre convenable les théorèmes relatifs à la similitude des triangles. Démontrer que deux triangles sont semblables lorsqu'ils ont les côtés homologues proportionnels. 2° L'aire d'un bassin circulaire est de 22^{mc}050650 ; trouver son diamètre et son contour ?

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Matières littéraires (max. : 60).	Matières scientifiques (max. : 40).	Total (max. : 100).
1er prix.	Ad.-Mat.-Corn.-Vict. Thisquen, de Dolhain-Limbourg	Limbourg.	52.1	31	83.1
2e id.	Henri Wybauw, de Hasselt	Turnhout.	49	30.5	79.5
3e id.	Auguste Premereur, d'Ixelles	Braine-le-Comte.	45.2	32	77.2
4e id.	Pierre Hermans, de Thielen	Turnhout.	45.3	31.5	77
	Jean-Bapt.-Ch. Scheuer, de Luxembourg.	Louvain.	46	31	77
5e id.	Winand-Victor Dupont, d'Argenteau	Visé.	45.5	30	75.5
6e id.	Vincent Desmette, de Soignies	Soignies.	44.6	30.5	75.1
	Édouard Quoilin, de Gérouville	Visé.	43.1	32	75.1
7e id.	Charles-Louis Barbier, de Furnes	Furnes.	45.7	28	73.7
	Isidore Schodts, de Tirlemont	Braine-le-Comte.	44.6	29.1	73.7
8e id.	Jean-Jules Vervloet, d'Anvers	Saint-Ghislain.	44.9	27.5	72.4
9e id.	Joseph Schools, de Turnhout	Turnhout.	40.4	31.5	71.9
10e id.	Jean Van Best, de Valkenswaard	Id.	42.3	27.5	69.8

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Ecoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
			Matières littéraires (max. : 60).	Matières scientifiques (max. : 40).	Total (max. : 100).
1er accessit.	Léon-Louis Hupez, de Quaregnon . .	Saint-Ghislain.	44.5	24.5	69
2e id.	Auguste Martens, de Huy.	Huy.	34.6	34	68.6
	Édouard Bardez, de Beaumont . . .	Beaumont.	42.6	26	68.6
	J.-C.-A. Maricq, de Chaumont-Gistoux.	Saint-Ghislain.	42	26.6	68 6
3e id.	Auguste Van Cutsem, de Saint-Josse-ten-Noode	Bruxelles.	35.3	32.5	67.8
	Émile-Ad.-Louis Philippron, de Soignies	Soignies.	41.8	26	67.8
4e id.	Eug. Lebacq, de Houdeng-Aimeries .	Houdeng-Aimeries.	36	31.5	67.5
5e id.	Victor Bourg, id. id. .	Id.	38.9	28	66.9
6e id.	Édouard Froment, de Lantremange. .	Waremme.	37.2	29.5	66.7
	Auguste Reyers, d'Aerschot	Aerschot.	39.6	27.1	66.7
7e id.	Frédéric-Joseph Lelièvre, de Dinant .	Dinant.	32.8	33.5	66.3
8e id.	Charles Bernard, de Huy	Huy.	32	34	66
9e id.	Evrard Keunen, d'Eindhoven. . . .	Turnhout.	34.8	31	65 8
10e id.	Alp.-P.-J.-Félix Lemaire, de Francorchamps	Limbourg.	35.6	30	65 6
1re ment. hon.	Édouard Delhuvenne, de Turnhout .	Turnhout.	33	31.5	64.5
	Théodore Remy, de Rochefort. . .	Rochefort.	37.5	27	64.5
2e id.	Charles Sanders, de Lierre. . . .	Turnhout.	35.8	26.5	62.3
	Jacques-Louis Haeck, d'Aerschot. .	Aerschot.	43.2	19.1	62.3
3e id.	Ferdinand Collard, de Waremme .	Waremme.	31.6	30	61.6
	Eugène-Joseph Restiau, de Soignies.	Soignies.	33	28.6	61 6
4e id.	Luc Baussart, de Boussu-en-Fagne .	Couvin.	40.8	20.5	61.3
5e id.	Jules Renard, d'Yvoir	Dinant.	33	28	61
6e id.	Eugène Claessens, de Hove. . . .	Bruges.	26.1	34.5	60.6
	Émile Peemans, de Bruxelles . . .	Bruxelles.	35.5	25.1	60.6
	François Godfroid, d'Antheit . . .	Huy.	34.1	26.5	60.6
7e id.	Henri Degens, de Harlue	Jodoigne.	27.7	32.5	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	POINTS.
Édouard Surlereaux .	Braine-le-Comte.	59.3	Laurent Philippart. .	Huy.	56.8
Nestor Bodson . . .	Beaumont.	59 2	François Doms . . .	Bruxelles.	56.6
Joseph Joly	Braine-le-Comte.	58.3	Gustave Devillé. . .	Virton.	56.4
Célestin Buchet. . .	Beaumont.	58.1	Antoine Beckers . .	Limbourg.	56.3
René Stals	Maeseyck.	58.1	Irénée Degandt. . .	Binche.	56
Omer Hiernaux. . .	Beaumont.	57.7	Jules Gérard. . . .	Fosses.	55.9
Auguste Dethieu . .	Bruges.	57.6	Augustin Leriche . .	Beaumont.	55.9
Jean-Baptiste Rolet .	Virton.	57.3	Antoine Dubois. . .	Couvin.	55.8
Louis Marchal . . .	Couvin.	56.8	François Ingels. . .	Turnhout.	55.5

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	POINTS.
Alexandre Loist. . .	Pâturages.	55.2	Jules Papier	Neufchâteau.	53
Félicien Lesoir . . .	Fosses.	55	Antoine Malay . . .	Limbourg.	52.9
J.-B. Van Camp. . .	Anvers.	54.9	Jules Rutten. . . .	Visé.	52.6
J.-B. Burtomboy . .	Neufchâteau.	54	Charles Requette . .	Couvin.	52.1
François Moens. . .	Braine-le-Comte.	54	Jules Crèvecœur . .	Jodoigne.	51.6
Arthur Germonpré. .	Ypres.	53.8	Jean Sauter	Tongres.	51.3
François Pellegrin. .	Jodoigne.	53.8	Henri Fontaine . . .	Jodoigne.	51.1
Léon Blot	Péruwelz.	53.6	Louis Gravet. . . .	Fosses.	50
Louis Volkaerts. . .	Lierre.	53.3			

2° CONCOURS SPÉCIAL DE FLAMAND.

75 élèves inscrits : 73 concurrents.

Sujet : Lof der werkzaemheid.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. René Stals, d'Eelen	Maeseyck.	85
2e id. Henri Wybauw, de Hasselt	Turnhout.	80
3e id. Pierre Hermans, de Thielen	Id.	74
4e id. Jean Van Best, de Valkenswaard.	Id.	73
1er accessit. Corneille Vervliet, d'Anvers.	Anvers.	71
2e id. Désiré Timmermans, de Bilsen.	Saint-Trond.	70
3e id. Jean-Baptiste Van Camp, d'Anvers	Anvers.	68
4e id. Joseph Schäfer, de Cologne	Id.	65
1re ment. hon. Joseph Schools, de Turnhout	Turnhout.	63
2e id. Louis Volkaerts, de Lierre	Lierre.	62

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	POINTS.
Henri Rooryck . . .	Furnes.	59	Joseph Maes. . . .	Diest.	56
Eugène Claessens .	Bruges.	58	Édouard Delhuvenne.	Turnhout.	55
Mathieu-Th. Kieffer .	Maeseyck.	57	Ernest Buyst. . . .	Lierre.	54
Jean Sauter	Tongres.	56	Évrard Keunen. . .	Turnhout.	52
Charles Sanders. . .	Turnhout.	56	Henri Jacobs. . . .	Bruxelles.	50

Travail de l'élève René Stals.

LOF DER WERKZAEMHEID.

Waertoe is de mensch hier op aerde bestemd? Is het om de grootheden dezer wereld na te jagen? Om in vermaken en plaisiren zyne dagen te slyten? Om geld en goed te verkwisten? Neen, zekerlyk niet. Het is om voor zyne eer, zyn goed, in een woord voor het welzyn

van zyn eigen zelven, en vervolgens voor dat van zynen evenmensch te zorgen. Maer hoe zal hy dit zyn doel het beste bereiken? Zeker niet met een losbandig leven te leiden, en zyne dagen in ledigheid door te brengen. De werkzaemheid, ziedaer de ware geleidster in deze zaek. Maer misschien zullen er zyn die zeggen : « De werkzaemheid kan ons toch niet gelukkig maken » ; O! hoe bedriegen zy zich; zy kennen de vruchten, de belooning van den arbeid niet. Nogtans zyn deze zoo menigvuldig, dat zy niet alleen by den vlytigen landbouwer, maer ook aen het paleis des konings uitschynen. De werkzaemheid verbetert onze zeden, ons karakter; zy verbant de slechte gewoontens, de barbaersche zeden van een land; zy is niet alleen nuttig ten opzigte van ons tydelyk, maer ook van ons eeuwig welvaren. Hy die werkt heeft geene begeerten tot den lediggang; neen, gedurig voelt hy zich aengemoedigd tot den arbeid, gedurig vermeerdert zyn vlyt; hy heeft geene neiging tot het kwaed.

De werkzaemheid is de heilzaemste bescherming tegen de hartstogten. Hy die haer bemint heeft altyd een gerust geweten, hetwelk hy niet kan uitdrukken; hy verlangt geene betere gesteltenis; hy voelt dat hy eene zoete pligt vervult; hy acht zich gelukkig, en nooit stygen uit zynen boezem eenige klagten op.

Integendeel, hy die het werk veracht, veracht zyn eigen welzyn; hy weet niet waeraen hy de tyd zal besteden; overal verveelt hy zich; gedurig voelt hy eene knaging in zyn geweten; dan begeert hy dit dan wederom dat, hy is nooit te vreden; hy geeft zich over aen het kwaed, hy verkwist geld en goed, en weldra ziet hy zich in de grootste ellende, in de grootste armoede gedompeld.

De heilige schriftuer heeft ook in hare vergelykingen den ledigganger niet vergeten; zy zendt hem naer de mier om daer te aenschouwen hoe dit klein dier gedurig voor voedsel zorgt; hoe het altyd zwoegt, en geen oogenblik in ledigheid doorbrengt. De bie levert hem ook een treffelyk voorbeeld op; gedurig op hare bezigheden toegelegd, van het eene bloempje vliegt zy op het ander, van het eene struikje voegt zy zich naer een ander, en nauwelyks heeft zy haren buit op regte plaets gesteld, of zy begeeft zich wederom vogelsnel op weg om ander voorraed te zoeken. Wee hem, die uit dit heerlyk tafreel geene nuttige les trekt! Deze kleine en onredelyke schepsels zullen eenmael tot getuigen van zyne traegheid worden geroepen; hy zal eens moeten rekening afleggen hoe hy al die dagen, al die maenden, ja zoo menige jaren heeft besteed. En wat zal hy antwoorden? Helaes! hy zal niets hebben in te brengen; hy zal betreuren dezen tyd zoo onachtzaem te hebben doorgebragt; maer het is niet meer tyd. O! ledigganger, begryp toch de noodzaekelykheid van den arbeid, het verderf van den lediggang.

Integendeel, de vlytige, de naerstige werkman zal dit alles ontgaen; hy zal eens de belooning, de zoete vruchten van zynen arbeid smaken.

Dit zyn de eenigste weldaden, de eenigste vruchten van de werkzaemheid niet. Neen, de beste, de ware verzekering tegen de gezondheid is de werkzaemheid. Nimmer is de mensch in betere gesteltenis dan wanneer hy op zyne bezigheden is toegelegd; wanneer hy zyn werk heeft verrigt, wanneer hy zich van zyne pligten heeft gekweten, dan is hy eerst regt vroom, regt opgetogen. Ook het eenigste, het eerlykste, het beste middel om geld, goed, eer en vermogen te verkrygen, is nog wederom de werkzaemheid. De rykdommen door haer verkregen zyn slechts ware rykdommen; want heeft de mensch goederen die hy door spel of andere dergelyke zaken heeft bekomen, zy zyn maer geleend; heden ontvangt hy dezelve, morgen worden zy hem ontnomen.

En waeraen hebben wy te danken dat er zoovele schatten en rykdommen uit aerde en water worden opgevoerd; dat ons land met welbebouwde wegen en kanalen is doorkruist; dat wy ons vogelsnel van de eene plaets tot de andere kunnen begeven; dat ons vaderland met zoo veel eertitels is bekroond; dat er den koophandel en nyverheid naer wensch bloeyen; het is nog wederom de werkzaemheid die ons al deze voordeelen oplevert, en die alle dagen nieuwe schatten en rykdommen doet geboren worden.

Moeten wy haer dan niet hoog schatten en teeder beminnen; o! jà laten wy alle dagen meer en meer den arbeid beminnen, den ledigganger verfoeyen, den braven werkman hoogst beminnen, en het staetsbestuer achten en pryzen, dat den werker zoo beschermt en aenmoedigt.

Établissements du degré supérieur : Athénées et collèges.

I. *Opinion du gouvernement sur le concours. — Nouvelles dispositions prises pour l'amélioration de l'institution.*

Le titre V du troisième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen[1] débute ainsi :

« Depuis que le concours général des établissements d'instruction moyenne est entré comme élément constitutif dans la loi du 1er juin 1850, chaque année le gouvernement, après avoir consulté le conseil de perfectionnement, apporte dans les règlements organiques de cette institution, les améliorations dictées par l'expérience. Le concours continue à donner les meilleurs résultats : il stimule, à la fois, l'émulation des professeurs et des élèves. Il entretient, parmi les établissements soumis au régime de la loi, cette rivalité jalouse du succès, rivalité si féconde en sacrifices et en efforts, et qui doit nécessairement contribuer à maintenir à une hauteur convenable, si ce n'est à relever encore, le niveau des études. Tel est le but de l'institution, telle en est aussi la portée. »

Le rapport triennal nous apprend qu'une proposition de modifier sensiblement l'organisation du concours s'était produite, à cette époque, au conseil de perfectionnement. Un des membres adjoints au conseil proposa à cette assemblée, dans sa session du mois de décembre 1857, de changer l'organisation du concours de l'enseignement moyen du 1er degré en ce sens : 1° que le concours, restreint à la rhétorique, aurait lieu à Bruxelles, et qu'on n'y appellerait que les 2 ou 3 premiers élèves de chaque établissement; 2° qu'on n'accorderait de prix qu'à l'ensemble des matières sur lesquelles on jugerait utile de faire concourir.

Cette proposition avait pour but de prévenir les fraudes et de réprimer en même temps l'abus que l'on avait signalé, et qui consistait, sous le régime existant, en ce que les professeurs de rhétorique et de 2de occupaient exclusivement leurs élèves à l'une des matières du concours.

Le conseil ne crut pas pouvoir proposer au gouvernement de prendre cette proposition en considération. A son avis, il y avait lieu d'attendre les résultats d'une nouvelle expérience avant de rien changer au *statu quo*. Mais il n'en rechercha pas moins les moyens de réprimer les fraudes, et il émit le vœu, accueilli plus tard par le gouvernement, que l'administration supérieure fît exercer une plus grande surveillance sur les opérations du concours, en augmentant le nombre des professeurs délégués à cette fin.

[1] Ce rapport, déposé par M. le ministre Vandenpeereboom en 1862, comprenait la période de 1858 à 1860, pendant laquelle les fonctions de ministre de l'intérieur avaient été occupées par M. Rogier, le *créateur* des concours de l'enseignement moyen.

Le conseil estimait que, si les fonctions de délégué étaient confiées à des personnes fermes et vigilantes, les fraudes pouvaient être efficacement réprimées.

L'arrêté royal organique du concours de 1858 renferme une disposition dans le sens de cette proposition. De plus, par circulaire du 16 juin 1858, le gouvernement fit connaître qu'en cas de fraude, l'établissement privé, l'établissement patronné ou l'établissement exclusivement communal seraient signalés à l'attention publique dans le rapport annuel sur le concours; l'établissement communal et l'établissement patronné, subventionnés par le Trésor, pourraient être privés de ce subside. Quant aux athénées, qui sont sous la direction exclusive de l'État, le gouvernement se réservait de prendre, à leur égard, telles mesures qu'il jugerait convenables.

A partir de 1858, il fut décidé que, dans le cas où les membres du jury ne tomberaient pas d'accord sur le chiffre à attribuer à une composition, on ne prendrait pas la moyenne, mais on s'en rapporterait à l'avis de la majorité, en votant d'abord sur le chiffre le plus élevé.

II. *Établissements concurrents. — Classes et matières désignées. Jurys.*

Prirent part au concours : les 10 athénées royaux, 10 collèges communaux (Louvain, Nivelles, Ypres, Charleroi, Chimay, Ath, Huy, Tongres, Bouillon, Virton) et 9 collèges patronnés (Pitzenbourg à Malines, Hérenthals, Courtrai, Poperinghe, Thielt, Enghien, Herve, Saint-Trond et Dinant).

Le collège communal de Beeringen et le collège patronné d'Eecloo avaient été dispensés de concourir. Le collège communal de Diest n'avait pas d'élèves dans les classes appelées à concourir.

Le sort désigna la 2de latine tout à la fois pour le concours littéraire et pour le concours en mathématiques.

Il désigna aussi pour la rhétorique, la version grecque; pour la 2de, la version latine; pour la 1re commerciale, l'économie politique.

La version grecque et la composition latine furent jugées, pour la rhétorique, par MM. Bormans, Gantrelle et Prinz; la version latine, le thème latin et la composition française, pour la 2de latine, par MM. Lebrun, Loumyer et A. Scheler, bibliothécaire du Roi.

La composition française fut jugée, pour la rhétorique latine et pour la 1re professionnelle, par MM. Blondel, Hallard et Van Bemmel; pour la 3e professionnelle, par MM. Fuerison, Juste et Lebrun, qui apprécièrent aussi les réponses aux questions d'histoire et de géographie posées aux concurrents de la 1re professionnelle (sections réunies) et de la 3e professionnelle.

Le thème flamand et les compositions flamandes de la 2de latine et de la 3e professionnelle furent jugés par MM. Bormans, Fuerison et Van Beers, professeur à l'école normale de Lierre.

Dans les deux classes professionnelles qui concoururent, le thème allemand et le thème anglais furent appréciés par MM. Gantrelle, James et Prinz.

Les concours en mathématiques, en sciences naturelles, en sciences commerciales et en économie politique pour la 1re et pour la 3e professionnelle, ainsi que pour la 2de latine, furent jugés par MM. Berghem, Devaux, Timmermans, Trasenster, Vinçotte et Schaar, professeur à l'université de Liège.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. RHÉTORIQUE LATINE.

29 établissements concurrents. — 151 élèves inscrits : 141 concurrents.

1° COMPOSITION LATINE (cinq heures).

Alexandri ante expeditionem adversus Indos suscipiendam ad duces oratio.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Accessit. Gustave Jacqué, de Bruges.	Athénée de Bruges.	65
1re ment. hon. Georges Janson, de Liège	Id. de Bruxelles.	61
2e id. Pierre-Joseph Maes, d'Herenthout . . .	Collège d'Hérenthals.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS AYANT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Jules Février . . .	Athénée de Namur.	59	Camille Rossignol. . .	Collège de Dinant.	55
Ignace Vander Donckt	Id. de Gand.	59	Camille Dubar. . .	Athénée de Tournai.	54
Léon Philippe . . .	Collège de Nivelles.	58	Jean-Louis Segers. .	Id. d'Anvers.	54
Jean-Baptiste Delmée.	Athénée de Tournai.	58	Ferdinand Jacobs. .	Collège d'Enghien.	52
Victor Carbonnelle. .	Id. id.	57	Émile Degand . . .	Athénée de Bruxelles.	51
Jules Wattiez . . .	Id. id.	57	Charles Van Mielen .	Collège de St-Trond.	50
François Lentz. . .	Id. de Bruxelles.	56	Gustave Stinglhamber.	Athénée de Bruxelles.	50

2° VERSION GRECQUE (cinq heures).

Le poète est l'homme inspiré. — Αὕτη μὲν ἡ λίθος, ἥν Εὐριπίδης Μαγνῆτιν ὠνόμασεν, οἱ δὲ πολλοὶ Ἡρακλεῖαν, οὐ μόνον αὐτοὺς τοὺς δακτυλίους ἄγει τοὺς σιδηροῦς, ἀλλὰ καὶ δύναμιν ἐντίθησι τοῖς δακτυλίοις, ὥστ' αὖ δύνασθαι ταὐτὸν τοῦτο ποιεῖν, ὅπερ ἡ λίθος, ἄλλους ἄγειν

δακτυλίους· ὥςτ' ἐνίοθ' ὁρμαθὸς μακρὸς πάνυ σιδηρίων καὶ δακτυλίων ἐξ ἀλλήλων ἤρτηται· πᾶσι δὲ τούτοις ἐξ ἐκείνης τῆς λίθου ἡ δύναμις ἀνήρτηται. Οὕτω δὲ καὶ ἡ Μοῦσα ἐνθέους μὲν ποιεῖ αὐτή, διὰ δὲ τῶν ἐνθέων τούτων ἄλλων ἐνθουσιαζόντων ὁρμαθὸς ἐξαρτᾶται.

Πάντες γὰρ οἵ τε τῶν ἐπῶν ποιηταὶ οἱ αγαθοὶ οὐκ ἐκ τέχνης, ἀλλ' ἔνθεοι ὄντες καὶ κατεχόμενοι πάντα ταῦτα τὰ καλὰ λέγουσι ποιήματα. Καὶ οἱ μελοποιοὶ οἱ ἀγαθοὶ ὡσαύτως, ὥσπερ οἱ κορυβαντιῶντες οὐκ ἔμφρωνες ὄντες ὀρχοῦνται· οὕτω καὶ οἱ μελοποιοὶ οὐκ ἔμφρονες ὄντες τὰ καλὰ μέλη ταῦτα ποιοῦσιν, ἀλλ' ἐπειδὰν ἐμβῶσιν εἰς τὴν ἁρμονίαν καὶ εἰς τὸν ῥυθμόν, βακχεύουσι καὶ κατεχόμενοι, ὥσπερ αἱ βάχραι ἀρύτονται ἐκ τῶν ποταμῶν μέλι καὶ γάλα κατεχόμεναι, ἔμφρονες δε οὖσαι οὔ.

Ἅτ' οὖν οὐ τέχνῃ ποιοῦντες καὶ πολλὰ λέγουσι καὶ καλὰ περί τῶν πραγμάτων· ἀλλὰ θεία μοίρᾳ τοῦτο μόνον οἷος θ' ἕκαστος ποιεῖν καλῶς, ἐφ' ὃ ἡ Μοῦσα αὐτὸν ὥρμησεν· τά δ'ἄλλα φαῦλος αὐτῶν ἕκαστος ἐστὶν· οὐ γὰρ τέχνῃ ταῦτα λέγουσιν, ἀλλὰ θείᾳ δυνάμει.

Ὁ θεὸς ἐξαιρούμενος τούτων τὸν νοῦν τούτοις χρῆται ὑπηρέταις καὶ τοῖς χρησμῳδοῖς, ἵν' ἡμεῖς οἱ ἀκούοντες εἰδῶμεν ὅτι οὐχ οὗτοι εἰσιν οἱ ταῦτα λέγοντες οὕτω πολλοῦ ἄξια, οἷς νοῦς μὴ πάρεστιν, ἀλλ' ὁ θεὸς αὔτος ἐστιν ὁ λέγων, διὰ τούτων δὲ φθέγγεται πρὸς ἡμᾶς [1].

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Jules Février, de Sombreffe	Athénée de Namur.	76
2e id.	Charles Van Mielen, de Saint-Trond	Collège de Saint-Trond.	75
1er accessit.	Léon Dommartin, de Spa	Id. de Herve.	68
2e id.	Jules Ancion, de Liège	Athénée de Liège.	67
1re ment. hon.	Jules Wattiez, de Tournai	Id. de Tournai.	64
2e id.	Edmond Van Santen, d'Anvers	Id. d'Anvers.	63
	Julien Baerts, de Saint-Trond	Collège de Saint-Trond.	63
3e id.	Camille Peny, de Mons	Athénée de Mons.	62
4e id.	Camille Rossignol, d'Ypres	Collège de Dinant.	61
5e id.	Ferdinand Jacob, de Biévène	Id. d'Enghien.	60
	Georges Janson, de Liège	Athénée de Bruxelles.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Alphonse Foury	Collège de St-Trond.	59	Alexandre Borsu	Collège de Huy.	50
Auguste De Ceuninck.	Athénée de Bruges.	58	Émile Vandale	Id. de Courtrai.	50
Victor Carbonnelle	Id. de Tournai.	54	J.-H. Van Cronenburg.	Athénée de Hasselt.	50
Alphonse Saron	Collège de St-Trond.	50	L. Van Weddingen	Collège de Tirlemont.	50
François Lentz	Athénée de Bruxelles.	50	Ch^les Van Reybroeck	Athénée de Bruges.	50
Alfred Laurent	Collège de Dinant.	50			

[1] Plato, *Io*, p. 553.

Travail de l'élève Jules Février.

Version grecque. — Le poëte est l'homme inspiré.

Cette pierre à laquelle Euripide a donné le nom de pierre de Magnésie, et que la plupart ont appelée pierre d'Hercule, non seulement attire les anneaux d'acier eux mêmes, mais encore communique à ces anneaux la propriété de pouvoir produire le même effet que la pierre, c'est-à-dire d'attirer d'autres anneaux ; de sorte que quelque fois on obtient une très-longue rangée de morceaux de fer et d'anneaux suspendus les uns aux autres, tous tirant leur puissance d'attraction de cette pierre. De même aussi la Muse inspire elle-même certains poëtes; et, d'autres s'inspirant au contact de ceux-là, il en vient une succession.

En effet, ce n'est pas à l'art, mais à l'inspiration soit directe, soit indirecte, que les bons poëtes heroïques doivent toutes ces belles compositions. Et il en est de même des bons poëtes lyriques; ils ressemblent aux hommes initiés aux mystères des corybantes, qui sont hors d'eux-mêmes lorsqu'ils se livrent à leurs danses.

De même aussi, les poëtes lyriques ne sont pas dans leurs dispositions d'esprit naturelles lorsqu'ils composent ces belles mélodies, mais après être montés au diapason de l'harmonie et du rythme, ils se livrent à la fureur dont ils sont inspirés; comme les bacchantes puisent des fleuves du miel et du lait, lorsqu'elles sont possédées et non pas lorsqu'elles sont dans leur bon sens.

En conséquence, ce n'est pas grâce à l'art que les poëtes parlent des affaires avec cette abondance et cette richesse, mais c'est grâce à la divine Providence qui ne permet à chacun de traiter convenablement que les sujets auxquels la Muse le porte. Il est incapable d'en traiter d'autres. Car ce n'est pas l'art, mais la Toute-puissance divine qui leur donne leur mérite.

La divinité s'emparant de leur esprit, en fait ses ministres et ses oracles, afin que nous, les auditeurs, nous nous apercevions que ce ne sont pas ces hommes dont l'esprit n'est pas présent, qui chantent ces poëmes si beaux, mais que c'est la divinité elle-même qui chante et qui, par leur bouche, se fait entendre à nous.

3° Composition française (six heures).

Éloge de l'agriculture [1].

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix (prix d'honneur). Léon Dommartin, de Spa	Collège de Herve.	77 1/2
2e id. Maximilien Rooses, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	76
1er accessit. Georges Janson, de Liège	Id. de Bruxelles.	74
2e id. Camille Peny, de Mons	Id. de Mons.	72
3e id. Hippolyte Delecosse, de Quaregnon	Id. id.	69
4e id. Oscar Buchet, de Genappe	Collège de Nivelles.	66
5e id. Victor Carbonnelle, de Tournai	Athénée de Tournai.	65
5e id. Eugène Carpentier, de Liège	Id. de Bruxelles.	65
5e id. François Van Elsen, d'Anvers	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	65
5e id. Jules Wattiez, de Tournai	Athénée de Tournai.	65

[1] Le concours devait avoir lieu le 4 août et le sujet était : *Les salles d'asile*... Mais la veille du jour fixé, M. le ministre de l'intérieur fit reporter le concours au 7 et changea le sujet. Voici pourquoi : Un exemplaire du sujet de composition française avait été mis par erreur dans un des paquets officiels contenant les exemplaires du sujet de composition latine. L'établissement auquel le paquet avait été adressé le 2 août avait donc pu connaître à l'avance le sujet de la composition française.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1re ment. hon.	Jean-Baptiste Delmée, de Tournai	Athénée de Tournai.	64
2e id.	Auguste De Ceuninck, d'Ostende	Id. de Bruges.	63
	Édouard De Caters, d'Anvers	Id. d'Anvers.	63
3e id.	Léon Vandenbossche, de Tirlemont	Id. de Hasselt.	62
	Jules De Fontaine, de Mons	Id. de Mons.	62
4e id.	Edmond Van Santen, d'Anvers	Id. d'Anvers.	61
5e id.	Émile Vandale, de Courtrai	Collège de Courtrai.	60
	Camille Rossignol, d'Ypres	Id. de Dinant.	60
	Jacques-Auguste Moons, de Berlaer	Id. d'Hérenthals.	60
	Ignace Vander Donckt, de Gand	Athénée de Gand.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Adolphe Diederich	Athénée d'Arlon.	58	Émile Isbecque	Athénée de Tournai.	53
Louis Bertrand	Collège de Dinant.	58	Louis Comyn	Collège d'Ypres.	52
Amédée de Caters	Athénée d'Anvers.	58	Jules Ancion	Athénée de Liège.	52
Émile Magnette	Collège de Dinant.	57	Émile Patoux	Collège d'Enghien.	51
Auguste Courouble	Athénée de Tournai.	56	Ferdinand Noël	Id. de Virton.	50
Henri Callens	Collège de Courtrai.	56	Édouard Herla	École industrielle et littéraire de Verviers.	50
J.-H. Van Cronenburg.	Athénée de Hasselt.	55			

Travail de l'élève Léon Dommartin.

Éloge de l'Agriculture.

Dieu dit au commencement : « Que la terre porte des arbres et des plantes de toute espèce. » — Et la terre se couvrit de fruits et de fleurs.

Lorsque la faute originelle attira sur l'humanité les malédictions du Ciel, l'homme déchu se vit condamné à gagner à la sueur de son front le pain que la parole du Créateur avait tiré du sein de la terre : alors, le chef-d'œuvre de la main divine fut abîmé dans la poussière; la noble créature se dégrada jusqu'à errer dans les forêts de pair avec les animaux sans raison, jusqu'à partager la nourriture des bêtes farouches.

Agriculture, le premier, le plus noble des arts! C'est alors que tu vins, comme une divinité descendue des cieux, rendre à ses hautes destinées le roi de la création; c'est toi qui le retiras de la fange où il était tombé, qui l'arrachas aux sombres cavernes, aux affreux repaires du tigre et de l'ours, aux forêts épaisses et sauvages où jamais n'avaient pénétré les feux brillants du soleil. Tu le conduisis à la lumière, tu lui montras le ciel, et il goûta le plaisir ineffable d'une création nouvelle : ta main bienfaisante lui indiquait la terre et les doux fruits qu'un labeur constant sait en retirer : il comprit, et, pour la seconde fois, il fut homme!

Où est-il l'art qui marqua son origine par l'ennoblissement de la nature humaine? Où est-il, je le demande : l'Agriculture seule me répond; tout le reste des arts s'incline devant elle, tous la reconnaissent pour leur reine, pour leur mère : car c'est elle qui a posé les bases de la civilisation, et la civilisation est la mère des arts.

Oh! que l'Antiquité comprennait bien la noblesse de ces travaux qui rendent à la terre sa fertilité primitive! Qu'il était beau de voir Cincinnatus renoncer au rang suprême dans Rome, pour retourner au champ modeste de ses pères! De voir Abdolonyme abandonner en pleurant son chaume agreste, ses douces occupations pour revêtir la pourpre des rois! Alors le conquérant lui-même, le superbe vainqueur de tant de peuples, cet homme que les nations proclamaient un dieu, on le vit s'incliner devant l'humble vertu des champs, et, oubliant un instant sa puissance et sa gloire, goûter un instant d'aimable jouissance au sein de l'enclos rustique du laboureur devenu roi.

Parcourez maintenant l'antiquité tout entière : voyez les princes descendre de leurs trônes et tracer de leurs mains royales les sillons des campagnes; voyez la poésie s'emparer d'un si digne sujet : Qu'ils sont tendres les accents du gracieux Théocrite, quand les sons de sa lyre harmonieuse sont répétés par les échos champêtres! Quelle aimable poésie dans ces vers immortels du Cygne de Mantoue, lorsque sa voix inspirée donne au laboureur les préceptes de son art! Nommerai-je les religions antiques empruntant à l'agriculture leurs plus belles cérémonies, leurs plus doux mystères? Dirai-je la blonde Cérès et sa couronne d'épis, Pommone, Flore, la troupe folâtre des Faunes et des Sylvains, Pan et sa flûte aux divines mélodies, et cette riante Automne accablée sous le poids des riches moissons que l'Été lui prépare?

Quel tableau plus enchanteur l'imagination pourrait-elle se former? Ah! jamais malgré nos mœurs si opposées à celles des âges passés, jamais nos cœurs ne resteront insensibles en présence de si charmantes images : que les idées prennent un cours différent, que la poésie émigre de la terre, que le positivisme moderne dépouille l'Agriculture de son antique noblesse, jamais le cœur de l'homme ne perdra le souvenir de tout ce qu'il doit à cet art sublîme, le plus beau présent que nous fit la main de Dieu pour adoucir notre condition malheureuse!

Au milieu du tumulte des cités, au sein des plaisirs bruyants, que de fois l'homme soupire après le calme des champs! Avec quelle joie il détourne ses regards de tout ce qui l'environne pour contempler les scènes riantes des agrestes travaux! Il oublie ses fatigues, ses soucis, il s'oublie lui-même; tous les plaisirs de la campagne s'offrent à son imagination : un instant, il est heureux. Mais bientôt la triste réalité l'accable, il soupire : « Ah! s'écrie-t-il, c'est dans ces lieux paisibles, c'est au milieu de ces heureux labeurs que règnent la joie et la prospérité! C'est là que l'homme trouve les plaisirs les plus purs et les plus durables! Et tout cela c'est à l'Agriculture qu'il le doit. Art sublime! Ç'est aujourd'hui que je reconnais ta noblesse et ta grandeur! »

Venez maintenant, ô vous, dont les yeux sont avides de contempler les tableaux magiques que peut offrir la vie champêtre. Transportez-vous dans ces riches plaines de la fertile Tourraine, ou bien sous le ciel bleu de la Provence; portez vos pas vers les rivages heureux de la belle Italie : car c'est là, c'est dans ces lieux favorisés du ciel que les belles scènes que présente l'agriculture brillent dans tout leur éclat : A vos pieds l'onde limpide d'un beau fleuve, du fleuve d'Horace et de Virgile, roule sous les frais ombrages des oliviers; derrière, un bois d'orangers ou la brise se parfume; à droite, un riant côteau couronné de pampres verts; le soleil du midi a doré les grappes de Calès et les joyeux vendangeurs se répandent ça et là en troupes folâtres; en face, c'est un tableau animé de Léopold Robert : une vaste plaine couverte de moissons abondantes s'étend à perte de vue; l'œuil suit dans le lointain les rondes animées des moissonneurs au costume pittorresque; leurs chants joyeux répétés par l'écho forment une harmonie délicieuse; le soleil couchant, le soleil d'Italie répand sur la scène ses lueurs rougeâtres... Voilà les tableaux magnifiques dont l'Agriculture fait tous les frais. En est-il de plus beaux, de plus doux et de plus grands tout à la fois?

Ah! comme l'esprit, après de telles images se repporte avec peine sur tout le reste : qu'on lui présente maintenant des peintures de guerres, de carnages, de combats, de triomphes même : comme tout lui pèsera! Comme il cherchera à fuir toutes ces images pour n'avoir sous les yeux que le charmant spectacle qu'on lui a dérobé!

Ah! c'est que l'Agriculture a fait ce que rien de terrestre n'a pu faire : non contente de

suffire à tous les besoins de l'homme, elle lui présente encore l'image la plus parfaite du bonheur.

Aussi, à moi la vie des champs! A moi ces travaux agréables, lorsque ma vie se sera écoulée dans les succès et les alarmes, lorsque, fatigué de tant et de si rudes labeurs, je chercherai enfin une douce tranquilité pour les derniers jours de mon âge! Alors, je pourrai m'écrier avec le poëte « Tibur, Argeo positum colono, sit meæ sedes utinam senectæ! » A moi les frais rivages de l'Anio, les côteaux fertiles de Tivoli! C'est là, c'est au sein des travaux champêtres que ma vieillesse passera tranquille et heureuse!

B. SECONDE (*Humanités*).

I. *Concours général.*

29 établissements concurrents. — 183 élèves inscrits : 171 concurrents.

1° Thème latin (cinq heures).

Il y a des hommes qui plaignent la vieillesse, parce que, à leur avis, elle est privée de tous les plaisirs. Mais d'abord il est beaucoup de plaisirs que la vieillesse dédaigne comme peu dignes d'elle; ensuite, je pense qu'il faut la féliciter de ce qu'elle ne sent pas le besoin de plaisirs le plus souvent contraires à la vertu et qui, par conséquent, ne méritent pas d'être recherchés par les hommes de bien. Il est d'ailleurs faux de dire que les plaisirs lui manquent complètement. Elle a de nobles joies qui sont inconnues à la jeunesse. Pour ne parler que de ceci, que peut-il y avoir de plus agréable que de jouir, dans une vie tranquille et pleine de loisirs, du commerce de ses amis et de suivre sans empêchement des goûts que la raison approuve? N'oubliez pas que je ne vante que la vieillesse qui a été précédée d'une jeunesse honnête. Il n'y a pas d'homme plus malheureux qu'un vieillard qui ne ressent pas seulement les maux qui accompagnent ordinairement le grand âge, mais que tourmentent encore les souvenirs d'une vie passée dans de honteux désordres.

Voulez-vous donc jouir d'une vieillesse heureuse, tâchez de ne rien faire dont vous ayez à vous repentir. Songez aux maux que le vice traîne après lui et prémunissez-vous contre des souffrances qu'il dépend de vous d'éviter. Enrichissez votre esprit des connaissances qui font le charme de toute la vie. Enfin ne mettez rien au-dessus de la vertu. Car celui qui aura vécu honnêtement ira doucement à la mort.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix : Auguste De Coninck, d'Hofstade	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	72
1er accessit. Auguste Van Maldeghem, de Bruges . . .	Athénée de Bruges.	69
2e id. Antoine Lize, d'Anvers	Id. d'Anvers.	65
1re ment. hon. Armand De Keyzer, de Malines	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	64
2e id. Albert Conrot, de Luxembourg	Athénée d'Arlon.	63

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Eugène Smets	Collège d'Hérenthals.	59	Justin Delaire	Athénée de Namur.	57
Henri Rolin	Athénée de Gand.	58	Jean-Bapt. Poncelet.	Collège de Dinant.	56
L. De Fabribeckers.	Collège de Dinant.	57	Camille Grégoire. . .	Athénée de Liège.	56

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Léon Vanderkindere.	Athénée de Bruxelles.	55	Louis Saron	Collège de St-Trond.	52
Théophile Goffin . . .	Collège de Herve.	54	Raphaël Delcourt . .	Collège d'Ath.	51
Polydore Vrebosch . .	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	54	Alfred Delgothalle . .	Athénée de Liège.	51
Lucien Lejeune . . .	Athénée de Mons.	54	Théophile Dubiez . .	Id. de Bruxelles.	51
Émile Opsomer . . .	Collège de Courtrai.	54	Auguste Frère. . . .	Id. de Mons.	51
Vincent Rottenburg .	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	54	Louis Gastmans . . .	Collège d'Hérenthals.	51
Désiré Vandewalle. .	Athénée de Bruges.	54	Hector Herrier. . . .	Athénée de Tournai.	51
Paul Timmermans . .	Id. de Liège.	53	Edmond Mairaux . .	Collège de Dinant.	51
Gustave De Pauw . .	Id. de Gand.	53	Alexandre Vauchez .	Collège de Bouillon.	51
Auguste Fagot. . . .	Id. de Liège.	53	Alexandre De Burlet.	Id. de Nivelles.	50
Gustave Walravens.	Collège d'Enghien.	53	Alexandre De Rycke.	Id. d'Enghien.	50
Aimable Lefebvre . .	Athénée de Tournai.	53	Auguste Grégoire . .	Id. de Huy.	50
Gustave Du Roy . .	Id. id.	53	Désiré Houssier . . .	Athénée de Tournai.	50
Denis Bamps.	Id. de Hasselt.	53	Louis Joux.	Id. de Namur.	50
Coppieters T'Wallant.	Id. de Bruges.	53	Oscar Lessines. . . .	Id. de Mons.	50
Henri-Joseph Patart.	École ind. et littéraire de Verviers.	53	Rodolphe Lynen . . .	Id. de Bruxelles.	50
Jean-Alex. Peeters .	Collège de Gheel.	53	Charles Malingreau .	Collège de Chimay.	50
Jean-Baptiste Defrise.	Athénée de Mons.	52	Jules Tedesco	Athénée d'Arlon.	50
Augustin Marsigny. .	Id.	52	Joseph Umé	Collège de Herve.	50

2° Version latine (cinq heures).

Quam aptas, quamque multarum artium ministras manus natura homini dedit! Digitorum enim contractio facilis, facilisque porrectio, propter molles commissuras et artus, nullo in motu laborat. Itaque ad pingendum, ad fingendum, ad scalpendum, ad nervorum eliciendos sonos et tibiarum, apta manus est, admotione digitorum. Atque hæc oblectationis, illa necessitatis : cultus dico agrorum extructionesque tectorum, tegumenta corporum vel texta, vel suta, omnemque fabricam æris et ferri : ex quo intelligitur, ad inventa animo, percepta sensibus, adhibitis opificum manibus omnia nos consecutos, ut tecti, ut vestiti, ut salvi esse possemus ; urbes, muros, domicilia, delubra haberemus.

Jam vero operis hominum, id est, manibus, cibi etiam varietas invenitur et copia. Nam et agri multa ferunt manu quæsita, qua vel statim consumantur, vel mandentur condita vetustati. Et præterea vescimur bestiis, et terrenis, et aquatilibus, et volatilibus, partim capiendo, partim alendo.

Efficimus etiam domitu nostro quadrupedum vectiones, quorum celeritas atque vis nobis ipsis affert vim atque celeritatem. Nos onera quibusdam bestiis, nos juga imponimus : nos elephantorum acutissimis sensibus, nos sagacitate canum ad utilitatem nostram utimur.

Plurimis maritimis rebus fruimur. Terrenorum item commodorum omnis est in homine dominatus : nostri sunt amnes, nostri lacus ; nos fruges serimus, nos arbores ; nos aquarum inductionibus terris fecunditatem damus ; nos flumina arcemus, dirigimus, avertimus ; nostris denique manibus in rerum natura quasi alteram naturam efficere conamur [1].

[1] Cicero, *De nat. deor.* II, 60.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS (sur 100).
1er prix :	Alexandre De Burlet, d'Ixelles	Collège de Nivelles.	75
2e id.	Charles-Auguste Gobert, de Malines	Athénée de Bruxelles.	71
Accessit.	Albert Conrot, de Luxembourg	Id. d'Arlon.	70
	Léon Vanderkindere, de Molenbeek-St-Jean.	Id. de Bruxelles.	70
1re ment. hon.	Alphonse Outendirck, d'Anvers	Id. d'Anvers.	64
	Camille Grégoire, de Herstal	Id. de Liège.	64
2e id.	Antoine Lize, d'Anvers	Id. d'Anvers.	62
3e id.	Gustave De Pauw, de Louvain	Id. de Gand.	61
4e id.	Jules Tedesco, d'Arlon	Id. dArlon.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS AYANT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS
Coppieters T'Wallant .	Athénée de Bruges.	59	Henri-Joseph Patart.	École industrielle et littéraire de Verviers.	56
Armand Dechesne. .	Id. d'Arlon.	59	Aug. Van Maldeghem.	Athénée de Bruges.	56
Désiré Houssier . .	Id. de Tournai.	59	Eugène Bidart . . .	Id. de Bruxelles.	55
Édouard Lejeune . .	Id. de Liège.	59	Vincent Rottenburg	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	55
Paul Timmermans. .	Id. id.	59	Gust. Timmermans .	Athénée de Gand.	55
Louis De Gamond. .	Id. d'Anvers.	58	Alexandre Vauchez .	Collège de Bouillon.	55
Armand De Keyser .	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	58	Eugène Cantraine .	Athénée de Gand.	54
Léon Lebel	Athénée de Bruxelles.	58	Louis Gastmans . .	Collège d'Hérenthals.	54
Charles Legrand . .	Id. id.	58	Auguste Mathieu .	Id. de Louvain.	54
Lucien Lejeune . .	Id. de Mons.	58	Jules Bayet. . . .	Athénée de Liège.	53
Charles Malingreau .	Collège de Chimay.	58	Oscar Lessines. . .	Id. de Mons.	53
Émile Moreau . . .	École industrielle et littéraire de Verviers.	58	Edmond Peny . . .	Id. id.	53
Jean-Bapt. Poncelet .	Collège de Dinant.	58	Arthur Pierard. . .	Id. id.	53
Ernest Vandevyver .	Athénée de Bruges.	58	Joseph Umé. . . .	Collège de Herve.	53
Désiré Vandewalle .	Id. id.	58	Louis Brunin . . .	Athénée de Mons.	52
Théophile Dubiez . .	Id. de Bruxelles.	57	Léop. De Fabribeckers	Collège de Dinant.	51
Rodolphe Lynen . .	Id. id.	57	Jean-Baptiste Lange.	Collège de Chimay.	51
Augustin Marsigny .	Id. de Mons.	57	Paul Parfait . . .	Athénée de Bruxelles.	51
Louis Philippe. . .	École industrielle et littéraire de Verviers.	57	Jules Thisquenne . .	Collège d'Enghien.	51
Polydore Vrebosch .	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	57	Léon Vanorshoven .	Id. de Louvain.	51
Clément Anciaux . .	Collège de Chimay.	56	Ernest Weiler . . .	Athénée de Mons.	51
Denis Bamps . . .	Athénée de Hasselt.	56	Antoine Degardin. .	Id. id	50
Guill. Bartholomé. .	Id. id.	56	Charles Deherdt . .	Collège d'Hérenthals.	50
Émile Dansaert . .	Id. de Bruxelles.	56	Zéphyrin Gravez . .	Id. d'Enghien.	50
A.-C. De Coninck . .	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	56	Léon Hénoul . . .	Athénée de Liège.	50
Alamar Deneubourg.	Collège d'Ath.	56	Nestor Laduron . .	Id. id.	50
Nestor Droixhe . .	Id. de Huy.	56	Jean Peeters . . .	Collège de Gheel.	50
Gustave Du Roy . .	Athénée de Tournai.	56	Isidore Rochette . .	Id. de Dinant.	50
Aimable Lefebvre. .	Id. id.	56	Henri Rolin. . . .	Athénée de Gand.	50
Émile Opsomer. . .	Collège de Courtrai.	56	Aug. Vanderzypen . .	Collège de Louvain.	50

Travail de l'élève Alexandre De Burlet.

Version latine. — Quelles ressources fécondes, quels instruments précieux de tant de nobles arts, la nature a donné à l'homme en lui accordant les mains! Voyez, en effet, l'admirable structure de ces doigts, qui se contractent et s'étendent avec une égale facilité, dont les flexibles jointures et les souples articulations, nous permettent d'exécuter, sans la moindre douleur, les mouvements les plus vifs! Aussi, à l'aide du jeu des doigts, la main est également propre à peindre, à sculpter, à graver et à tirer des sons de la flûte ou des instruments à cordes. Voilà pour l'agrément; mais de quelle utilité les mains ne sont-elles pas à l'homme pour l'aider à satisfaire aux exigences de la vie, j'entends pour l'agriculture et la construction de ses demeures, pour tisser ou coudre ses vêtements, pour façonner enfin et approprier à tous ses usages l'airain et le fer! D'où l'on peut conclure que si nous employons les mains de nos artisans à exécuter ce que notre esprit a découvert, ce que nos sens ont perçu, rien ne nous manquera plus pour vivre dans une sûreté parfaite, pourvus de vêtements, sous de commodes abris; pour avoir des demeures et des temples, des cités et des remparts!

Mais voilà que bientôt les industrieuses ouvrières des hommes, voilà que les mains, dis-je, leur procurent en abondance une nourriture variée! Car non seulement, les champs, par le secours de celles-ci, donnent de riches récoltes, que nous consommons aussitôt, ou que nous mettons en réserve afin d'y recourir plus tard, mais l'homme se nourrit encore d'animaux, tant de ceux qui vivent sur terre, que de poissons et de volatiles; il prend les uns, élève et engraisse les autres.

Nous nous procurons en outre des moyens de transports en domptant de nobles quadrupèdes dont nous nous approprions la force et la vitesse, pour devenir nous-mêmes forts et légers.

Nous imposons de lourds fardeaux, nous imposons le joug même à certaine bêtes de somme. Nous exploitons à notre profit et l'intelligence si subtile, si développée de l'éléphant, et l'admirable sagacité du chien.

Quelle foule de jouissances ne nous offre pas la mer? Et la terre?... Tous les biens qu'elle étale, l'homme n'en est-il pas le maître absolu? C'est pour lui ce fleuve turbulent, c'est pour lui ce lac paisible! Il fait naître les fruits, il fait croître les arbres. Veut-il féconder un sol ingrat? Il y répand les eaux! A son gré il comprime, précipite ou détourne les torrents et les fleuves! En un mot il s'efforce, avec le secours de ses mains, de se faire en quelque sorte une seconde nature, de la nature primitive.

3° Composition française (cinq heures).

Meurtre de Clitus. — Semblable à ces animaux vigoureux et bondissants qui ne s'avancent que par vives et impétueuses saillies (*expressions de Bossuet*), Alexandre, après la bataille d'Arbelles, parcourait l'Asie en vainqueur.

Déjà se faisait sentir chez le roi de Macédoine l'ivresse de la fortune. Le supplice de Philotas, l'assassinat du vieux Parménion avaient été de sinistres présages.

A Maracanda, pour célébrer la fête des Dioscures, Alexandre avait réuni ses généraux dans un banquet; — mais il s'y trouvait aussi entouré des vils sophistes qui pervertissaient son cœur et son intelligence. Ces détestables flatteurs l'élevaient à l'envi au-dessus des dieux et des hommes...

Clitus ose rappeler le règne de Philippe, le courage de l'armée et le service qu'il a lui-même rendu au Roi.

Alexandre arrache une pique des mains d'un de ses gardes et tue l'ami dévoué qui lui a sauvé la vie.

Revenu à la raison, il se désespère... il se retire dans sa tente et, pendant plusieurs jours, il pleure...

Enfin il rentre dans la carrière où son génie l'entraîne...

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. Alexandre De Burlet, d'Ixelles	Collège de Nivelles.	75
2e id. Léon Lebel, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	71
Ment. hon. Gustave De Pauw, de Louvain	Id. de Gand.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Léon Hénoul. . . .	Athénée de Liège.	59	Numa Ensch. . . .	Collège de Virton.	52
Henri Laduron. . .	Id. id.	57	Oscar Lessines . . .	Athénée de Mons.	52
Édouard Lejeune . .	Id. id.	57	Auguste Mathieu . .	Collège de Louvain.	51
Théophile Dubiez. .	Id. de Bruxelles.	56	Armand De Keyser. .	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	50
Aimable Lefebvre. .	Id. de Tournai.	55	Émile Moreau . . .	École industrielle et littéraire de Verviers.	50
Alfred Delgothalle .	Id. de Liège.	54			
Antoine Lize . . .	Id. d'Anvers.	54	Jules Mussely . . .	Collège de Courtrai.	50

*B*bis. SECONDE.

CONCOURS SPÉCIAL DE FLAMAND (cinq heures).

15 établissements concurrents. — 91 élèves inscrits : 61 concurrents.

Een engelsche staetsdienaer tracht Elisabeth, koningin van Engeland, te overreden om Maria Stuart het leven te laten.

Hy verontschuldigt zich raed, in eene zoo netelige zaek, te durven geven...

De regters zyn door de hartstogten verblind geworden... zy waren onder den invloed der vyanden van Maria... Zoo hare weinige aenhangers zich van tyd tot tyd bewegen, moet zy het dan met haer hoofd boeten?

De veiligheid van den staet hangt geenszins van de dood van Maria af... Zoude eene vrouw, sedert achttien jaren gevangen gehouden, voor de magtige koningin van Engeland geducht zyn?...

De bekende edelmoedigheid van Elisabeth, de reeds te lang geledene ongelukken van Maria zullen stoffe opleveren tot eene zielroerende sluitrede.

Lauréat.

Mention honorable : Jules Mussely, de Courtrai, élève du collège de la même ville (60 points sur 100).

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
François Van Hauwaert.	Collège de Courtrai.	55
Jean Peeters	Id. de Gheel.	54
Léon Coppieters T'Wallant	Athénée de Bruges.	50

B^{ter}. SECONDE : *Mathématiques* (cinq heures).

29 établissements concurrents. — 181 élèves inscrits : 160 concurrents.

Algèbre. — I. Rechercher la loi de formation du carré d'un polynôme et extraire (avec démonstration) la racine carrée de

$$16\ a^6b^2 - 24\ a^5b^3 + 49\ a^4b^4 - 30\ a^3b^5 + 25\ a^2b^6.$$

II. Deux fontaines, en coulant ensemble dans un bassin, le remplissent en 12 heures. Si elles devaient le remplir, l'une après l'autre, la première coulerait 10 heures de moins que la seconde. Combien de temps faut-il à chaque fontaine pour remplir le bassin?

Géométrie. — I. Exposer une méthode propre à trouver une valeur approchée du rapport de la circonférence au diamètre.

II. Énoncer, dans un ordre convenable, les théorèmes par lesquels on établit la mesure du parallélipipède rectangle.

Démontrer que deux pyramides triangulaires sont équivalentes, lorsqu'elles ont des hauteurs égales et des bases équivalentes.

III. Diviser un parallélipipède en trois parties équivalentes, par des plans menés suivant une même arête.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Antoine Lize, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	89
2e id.	Alphonse Outendirck, d'Anvers	Id. id.	78
1er accessit.	Alexandre De Burlet, d'Ixelles	Collège de Nivelles.	75
	Augustin Marsigny, de Mons	Athénée de Mons.	75
2e id.	Joseph Guinin, de Ramarez (France)	Collège de Virton.	73
3e id.	Ernest Weiler, d'Ixelles	Athénée de Mons.	72
4e id.	Auguste Frère, de Charleroi	Id. id.	71
5e id.	Théophile Dubiez, de Velaines	Id. de Bruxelles.	70
6e id.	Gustave Du Roy, de Blicquy	Id. de Tournai.	69
	Edmond Peny, de Mons	Id. de Mons.	69
	Auguste Van Maldeghem, de Bruges	Id. de Bruges.	69
7e id.	Jean-Baptiste Poncelet, de Gedinne	Collège de Dinant.	68
8e id.	Polydore Vrebosch, de Saint-Nicolas	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	66
	Clément Anciaux, de Nismes	Collège de Chimay.	66
9e id.	Auguste Gobert, de Malines	Athénée de Bruxelles.	65
	Léon Coppieters T'Wallant, de Bruges	Id. de Bruges.	65
Ment. hon.	Isidore-Joseph Rochette, de Bierset	Collège de Dinant.	64
	Edmond Mairaux, de Frasnes	Id. id.	64

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Émile Dansaert	Athénée de Bruxelles.	57	L. De Fabribeckers.	Collège de Dinant.	53
Léon Vanderkindere.	Id. id.	55	Paul Timmermans	Athénée de Liège.	52
Désiré Houssier	Id. de Tournai.	54	Aimable Lefebvre	Id. de Tournai.	50
Eugène Bidart	Id. de Bruxelles.	53	Auguste-Corneille De Coninck	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	50
Bonaventure Coninx.	Collège de St-Trond.	53			

Travail de l'élève Antoine Lize.

I. *Rechercher la loi de formation d'un carré d'un polynôme et extraire (avec démonstration) la racine carrée de* $16a^6b^2 - 24a^5b^3 + 49^4ab^4 - 30a^3b^5 + 25a^2b^6$.

Le carré d'un binôme $a + b$ est $a^2 + 2ab + b^2$, où l'on trouve les carrés des termes et leurs doubles produits.

Le carré d'un trinôme $a + b + c$ se trouve par voie de multiplication être $a^2 + 2ab + b^2 + 2ac + 2bc + c^2$; et l'on y voit les carrés des trois termes et les doubles produits de ces termes combinés deux à deux.

L'analogie porterait à conclure que la loi de formation qui est la même pour le carré d'un binôme et d'un trinôme est aussi la même pour tous les polynômes. Mais, l'analogie n'étant pas une preuve suffisante, démontrons que si la loi est vraie pour un polynôme quelconque de m termes, elle l'est aussi pour celui de $m + 1$ termes et nous en conclurons qu'elle est générale.

Soit le polynôme $a + b + c + d + e ..... + k$ renfermant $m + 1$ termes; la loi de formation du carré est supposée vérifiée pour le carré des m premiers termes $a + b + c + d + e$ du polynôme.

Cela posé, représentons par S la somme de ces m premiers termes ; le polynôme deviendra : $S + k$ et son carré sera (celui d'un binôme) $S^2 + 2Sk + k^2$.

Or, S^2 représente les carrés des m premiers termes et leurs doubles produits deux à deux ; le second terme $2Sk$ représente les doubles produits des m premiers termes par le dernier k, et k^2 est le carré de ce dernier ; par conséquent, la loi de formation vraie pour celui de m termes l'est aussi pour celui de $m + 1$ termes. Or, la loi est vraie pour le trinôme ; donc elle est vraie pour le polynôme de quatre, cinq, six termes ; donc elle est générale.

Le carré d'un polynôme quelconque se compose donc des carrés des termes et des doubles produits de ces termes combinés deux à deux.

Soit maintenant à extraire la racine carrée du polynôme

$16a^6b^2 - 24a^5b^3 + 49a^4b^4 - 30a^3b^5 + 25a^2b^6$	$4a^3b - 3a^2b^2 + 5b^3$
$- 16a^6b^2 + 24a^5b^3 - 9a^4b^4$	$8a^3b - 3a^2b^2$
$+ 40a^4b^4 - 30a^3b^5 + 25a^2b^6$	
$- 40a^4b^4 + 30a^3b^5 - 25a^2b^6$	$8a^3b - 6a^2b^2 + 5b^3$
0	

D'après la loi de formation du carré, il est toujours deux termes qui ne subissent pas de réduction ; c'est le carré du terme où la lettre ordonnatrice a le plus fort exposant et le double produit de ce terme avec celui ou l'exposant est immédiatement inférieur ; dans le polynôme proposé, ces deux termes sont donc ceux ou la lettre a a les deux plus forts exposants ; on peut donc conclure que $16a^6b^2$ et $24a^5b^3$ sont, sans réduction, l'un le carré du premier terme de la racine carrée ordonnée, et l'autre le double produit de ce premier terme par le second.

On est donc conduit a extraire la racine carrée de $16a^6b^2$ qui est $4a^3$b, à en faire le double produit $8a^3b$, à diviser $- 24a^5b^3$ par ce double produit, ce qui donne $- 3a^2b^2$ qui est le second terme de la racine carrée cherchée. Je fais le carré du binôme trouvé et je le retranche du polynôme proposé, il reste : $40a^4b^4 - 30a^3b^5 + 25a^2b^6$; reste qui renferme encore les doubles produits des deux premiers termes par le troisième, le carré du troisième et peut être d'autres parties. Le double produit du premier terme par le troisième est encore irréductible, comme provenant de la multiplication des deux termes où restent les plus forts exposants ; on est donc conduit à diviser $40a^4b^4$ par le double produit du premier terme, il vient $5ab^3$ à la racine ; je fais les doubles produits des deux premiers termes par $5ab^3$ et le carré de celui-ci ; le résultat retranché du reste donne 0.

On a donc retranché successivement du polynôme les carrés des trois termes et les doubles produits de ces termes combinés deux à deux ; on en a donc retranché toutes les

parties qui forment un carré ; il s'ensuit que le polynôme proposé est un carré parfait dont $4a^3b - 3a^2b^2 + 5ab^3$ est la racine carrée.

La règle ressort du raisonnement et est facile à formuler.

II. — *Deux fontaines, en coulant ensemble, dans un bassin, le remplissent en 12 heures. Si elles devaient le remplir, l'une après l'autre, la première coulerait 10 heures de moins que la seconde. Combien de temps faut-il à chaque fontaine pour remplir le bassin ?*

Soit x le temps nécessaire à la seconde A.

$x - 10$ est le temps nécessaire à la première B.

I étant la capacité du bassin :

Si en x, A remplit I. Si en $x - 10$, B remplit 1.

En 1, A remplit $\frac{1}{x}$. en 1, B remplit $\frac{1}{x-10}$.

En 12, A remplit $\frac{12}{x}$ du bassin. en 12, B remplit $\frac{12}{x-10}$ du bassin.

Le bassin étant rempli alors par les deux fontaines, on a l'équation :

$$1 = \frac{12}{x} + \frac{12}{x-10}$$

$$x^2 - 10x = 12x - 120 + 12x$$

$$x^2 - 34x = -120$$

$$x = 17 \pm \sqrt{289 - 120}$$

$$x = 17 \pm \sqrt{169}$$

$$x = 17 \pm 13 = 30 \text{ ou } 4.$$

Donc la seconde met 30 heures et la première 30 — 10 qui fait 20.

L'autre solution ne doit pas être admise ; car elle donne pour $x - 10$ une solution négative.

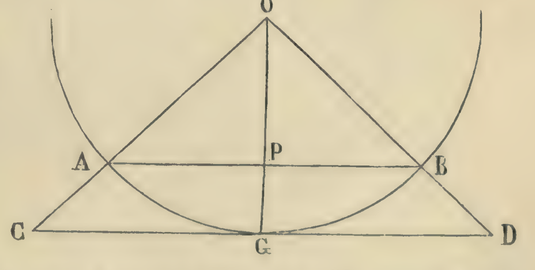
III. — Géométrie. — Problème : *Trouver le rapport de la circonférence au diamètre ou le nombre π, au moyen des périmètres des polygones réguliers inscrits et circonscrits.*

Il faut établir des formules :

1° Étant donné le côté a d'un polygone régulier inscrit d'un nombre quelconque de côtés, trouver le côté x d'un polygone régulier circonscrit semblable, le rayon du cercle étant r.

$$\text{Soit AB} = a \text{ (le côté d'un polygone régulier inscrit de } n \text{ côtés)}$$
$$\text{OG} = r,$$

je circonscris un polygone semblable régulier dont le côté sera CD $= x$; il faut trouver CD en fonction de OG et AB ; dans le triangle COG, AP est une parallèle à la base et l'on a la proportion : CG : AP = OG : OP.



En remplaçant par les valeurs :

$$\frac{1}{2}x : \frac{1}{2}a = r : \text{OP}$$

ou $$x : a = r : \text{OP}$$

d'où $$x = \frac{ar}{\text{OP}}$$

reste à trouver OP en fonction de a et de r ; le triangle rectangle AOP, rectangle en P donne :

$$\overline{\text{OP}}^2 = \overline{\text{AO}}^2 - \overline{\text{AP}}^2$$

ou les valeurs $$\overline{\text{OP}}^2 = r^2 - \frac{1}{4}a^2$$

$$\text{OP} = \sqrt{\frac{4r^2 - a^2}{4}} = \frac{1}{2}\sqrt{4r^2 - a^2}.$$

En remplaçant dans la formule :

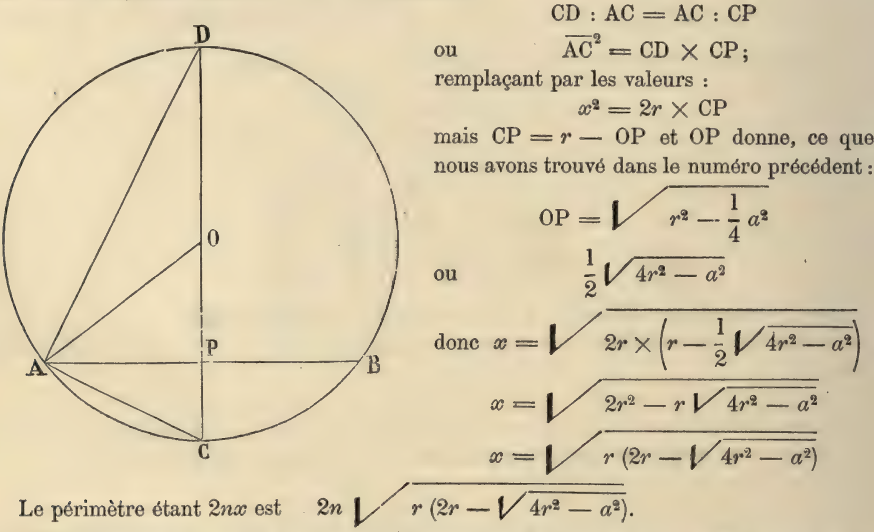
$$x = \frac{ar}{\frac{1}{2}\sqrt{4r^2 - a^2}} = \frac{2ar}{\sqrt{4r^2 - a^2}}$$

Et le périmètre sera, puisqu'il y a n côtés : $\dfrac{2anr}{\sqrt{4r^2 - a^2}}$.

2° *Étant donné le côté* a *d'un polygone régulier inscrit d'un nombre quelconque de côtés, trouver le côté* x, *d'un polygone régulier inscrit d'un nombre double de côtés, le rayon du cercle étant* r *?*

Soit $AB = a$ le côté du polygone régulier inscrit de n côtés ; $OA = r$.

En abaissant OP perpendiculaire surAB et prolongeant, on a : $AC = x$ le côté du polygone régulier inscrit de $2n$ côtés. Je prolonge aussi CO jusqu'en D ; CD est le diamètre. Le triangle rectangle CAD, rectangle en A, comme inscrit dans un demi-cercle, donne (AP étant perpendiculaire sur CD, l'hypoténuse),



$$CD : AC = AC : CP$$

ou $$\overline{AC}^2 = CD \times CP ;$$

remplaçant par les valeurs :

$$x^2 = 2r \times CP$$

mais $CP = r - OP$ et OP donne, ce que nous avons trouvé dans le numéro précédent :

$$OP = \sqrt{r^2 - \frac{1}{4}a^2}$$

ou $$\frac{1}{2}\sqrt{4r^2 - a^2}$$

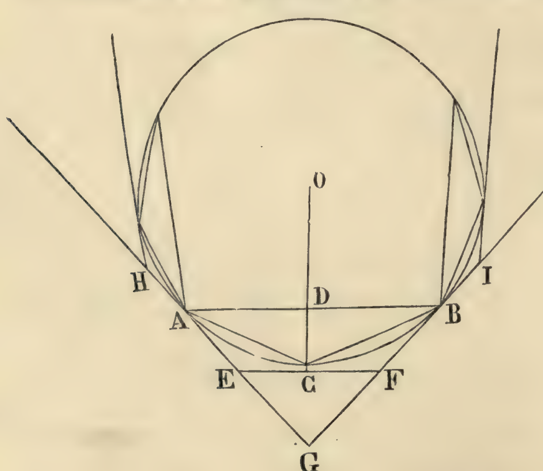
donc $$x = \sqrt{2r \times \left(r - \frac{1}{2}\sqrt{4r^2 - a^2}\right)}$$

$$x = \sqrt{2r^2 - r\sqrt{4r^2 - a^2}}$$

$$x = \sqrt{r\,(2r - \sqrt{4r^2 - a^2})}$$

Le périmètre étant $2nx$ est $2n\sqrt{r\,(2r - \sqrt{4r^2 - a^2})}$.

3° *Le périmètre d'un polygone régulier inscrit de 2n côtés est plus grand que celui du polygone inscrit de n côtés et le périmètre du polygone régulier circonscrit de 2n côtés est plus petit que celui du polygone régulier circonscrit de n côtés.*



1° En effet, on a AB (côté du polygone inscrit de n côtés) $< AC + CD$.

Or, n fois AB fait le 1[er] périmètre ; n fois $AC + CD$ fait le second ; donc :

$n\,(AC + CD) > n \times AB$

ou $2n\,(AC) > n \times AB$.

2° (Même figure).

AG et GB étant les moitiés des côtés, font ensemble un côté du polygone régulier circonscrit de n côtés ; $EF + FB + AE$, font ensemble les deux côtés du polygone régulier circonscrit de $2n$ côtés (AE et FB égalant chacun la moitié d'un côté HE et BI) qui correspondent à 1 côté de l'autre polygone $AG + GB$.

Il faut démontrer que $AEFB < AG + BG$.

Or, il y a une partie commune AE + FB ; et EF < EG + FG ; donc : AEFB < AG + BG et le périmètre n (AEFB) < n (AG + BG) ; ou $2n$ (EF) < n (AG + BG).

Ces formules établies, j'inscris dans un cercle dont le rayon est r, un hexagône régulier ; on sait que $a = r$; et le périmètre en est $6r$.

Par la première formule je cherche le périmètre du polygône semblable circonscrit de 6 côtés ; il vient (n égalant ici 6) :

$$\frac{n \times 2ar}{\sqrt{4r^2 - a^2}} = \frac{12r^2}{\sqrt{3r^2}} = \frac{12r}{\sqrt{3}} = \frac{12r\sqrt{3}}{3} = 6.928 \text{ à peu près.}$$

Par la seconde formule, je cherche le périmètre du dodécagone régulier inscrit, il vient :

$$2n\sqrt{r\left(2r - \sqrt{4r^2 - a^2}\right)} = 12\sqrt{2r^2 - r^2\sqrt{3}} = 12r\sqrt{2 - \sqrt{3}} = 6,24$$

à peu près.

Or, les périmètres des polygones inscrits allant en croissant et les autres en diminuant (3) il arrivera à la fin qu'ils feront chacun

Inscrit
6,283183r et 6,283184r,

où ils ne différeront plus que dans le 9ᵉ ordre de décimales ; et, la circonférence étant comprise entre les deux, on prendra pour sa valeur l'une ou l'autre et on aura :

$$\text{Circonf.} = 6,283184r,$$

ou bien

$$\frac{\text{Circonf.}}{\text{rayon}} = 6,283184.$$

De là

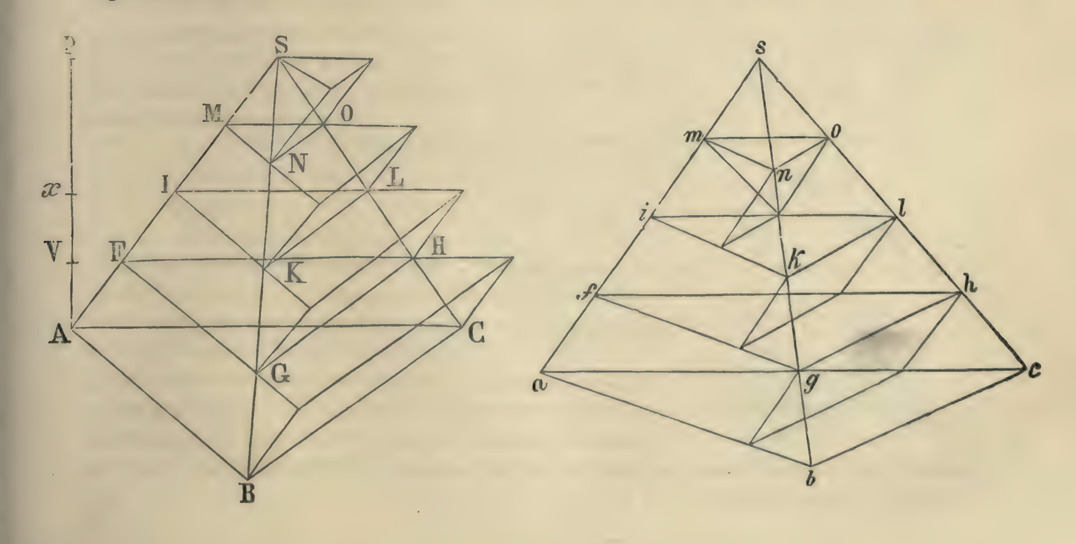
$$\frac{\text{Circonf.}}{\text{diamètre}} \text{ ou } \pi = \frac{6,283184}{2} = 3,141592.$$

2ᵉ *question de géométrie.*

1. Deux parallélipipèdes rectangles de même base sont entre eux comme leurs hauteurs.
2. Deux parallélipipèdes rectangles de même hauteur sont entre eux comme leurs bases.
3. Deux parallélipipèdes rectangles quelconques sont entre eux comme le produit de leurs bases par leurs hauteurs ou comme le produit de leurs trois dimensions.

De là on tire : un parallélipipède rectangle est à un cube dont le côté est 1, comme le produit de ses trois dimensions est à 1 ; ou bien, un parallélipipède rectangle se mesure par le produit de ses trois dimensions.

Deux pyramides triangulaires de même hauteur et qui ont des bases équivalentes sont équivalentes.



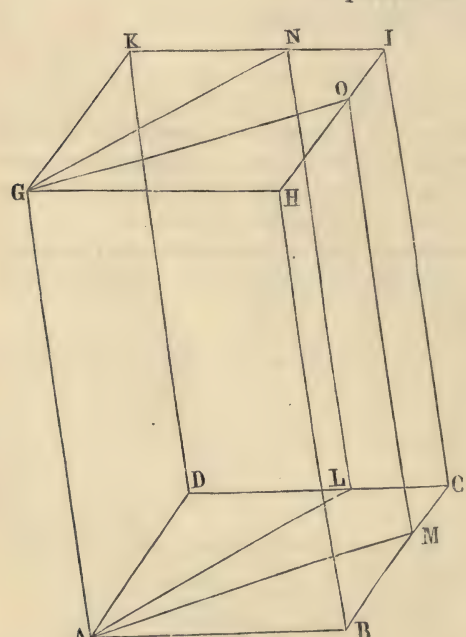
Soient deux pyramides triangulaires à bases équivalentes et dont la hauteur commune est AP ; nous supposons les bases ABC et *abc* sur le même plan ; je dis que les pyramides SABC et *sabc* sont équivalentes.

Car, si elles ne l'étaient pas, soit SABC la plus grande des deux ; leur différence pourra toujours être exprimée par un prisme triangulaire dont la base soit ABC et la hauteur A*x*. Je divise AP en parties AV plus petites que A*x* et par chaque point de division je mène des plans parallèles au plan de la base ; ces plans opèreront dans les deux pyramides des sections qui seront toutes éloignées les unes des autres de AV ; ces sections seront équivalentes deux à deux, savoir : FGH à *fgh* et ainsi de suite, puisque les bases le sont.

Cela posé, sur ABC et les sections suivantes je méne des prismes extérieurs triangulaires ; la somme de ces prismes est plus grande que SABC ; sur *fgh* pour base et les sections suivantes, je décris des prismes triangulaires intérieurs ; la somme de ces prismes est plus petite que *sabc* ; donc, la différence entre les deux sommes doit être plus grande que la différence entre les deux pyramides.

Or, le second prisme extérieur FGHI est équivalent au 1er intérieur *fgha* ; ils ont bases équivalentes *fgh* et FGH et même hauteur AV ; il en est de même du 3e extérieur et du second intérieur ; et ainsi de suite. Le seul prisme ABCF, n'ayant pas son équivalent dans les prismes de la seconde pyramide, est donc la différence entre les sommes de prismes. Donc, ABCF doit être plus grand que ABCX qui est la différence des deux pyramides ; or, il est plus petit, car, ils ont même base et sa hauteur AV est plus petite que la hauteur AX ; donc, l'hypothèse dont on est parti est absurde. Donc, il n'y a pas de différence entre les deux pyramides ; donc, elles sont équivalentes.

3e question de géométrie.

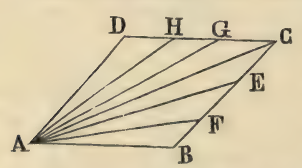


Soit un parallélipipède ABCDH qu'il faut partager en trois parties équivalentes par des plans menés par l'arête AG.

Si je partageais la base ABCD en trois parties équivalentes par des droites aboutissant au point A ; en menant des plans par ces droites et l'arête, le parallélipipède se trouverait partagé en trois solides équivalents comme ayant des bases équivalentes et des hauteurs égales, étant compris entre les deux plans parallèles ABCD et GHIK ; si je puis donc partager ABCD en ces trois parties, la question est résolue.

Soit donc à partager un parallélogramme quelconque en 3 parties équivalentes par des droites aboutissant à un sommet?

D'abord si je mène AC, les deux triangles, ADC, ABC, sont égaux. Je puis chacun les partager en 3 parties équivalentes en divisant DC et BC chacune en 3 parties égales ; les triangles résultants DAH, HAG, GAC ont des bases égales et leur sommet au point A ; ils sont équivalents et chacun fait le tiers du triangle DAC ; pour une raison semblable CAE, EAF, FAB font chacun le tiers du triangle CAB ; or ces deux triangles sont égaux ; dont chacun des petits fait le sixième du parallélogramme ABCD, puisque ils sont égaux entre eux, chacun faisant le tiers de triangles équivalents.



Donc, deux quelconques de ces triangles feront ensemble le tiers du parallélogramme donné.

En suivant cette construction pour diviser la base du parallélipipède donné, on trouvera les lignes AL, AM et en décrivant des plans suivant AG et chacune de ces lignes, le parallélipipède sera divisé de la manière demandée.

C. PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

1° Sections réunies (six heures).

13 établissements concurrents. — 36 élèves inscrits : 33 concurrents.

Composition française. — L'air est doux, la mer est calme... Deux jeunes gens s'élancent dans une barque et, maniant les rames avec adresse, s'éloignent du port en chantant... Quelle vigueur et quelle gaieté! L'horizon fuit toujours, tandis que le rivage s'est presque effacé... Il est temps de songer au retour. Mais le vent a fraîchi... et le reflux qui se fait sentir porte les deux rameurs en pleine mer, malgré tous leurs efforts... Épuisés de fatigue, ils renoncent à lutter contre l'irrésistible Océan, et s'abandonnent à de sombres pensées... Heureusement, des pêcheurs les aperçoivent et les recueillent... Ils sont sauvés !

Quelques réflexions morales termineront la composition.

Thème allemand ou *anglais.* — Se détacher des choses de ce monde, porter la vue au delà du tombeau, c'est un acte dont la grandeur a été reconnue dans tous les temps. L'homme qui en est capable ne se laisse pas enfermer dans les limites étroites de ce globe; il ne s'emprisonne pas dans des intérêts grossiers; il n'est pas l'esclave de la richesse, de l'ambition, de tout ce qui fait le tourment des autres mortels. Persuadé que les harmonies du monde ont pour cause la Providence, si quelques mystères embarrassent encore son esprit, il en attend avec assurance l'explication dans une autre vie. Pas plus que les bouleversements de la nature, les agitations des sociétés humaines ne peuvent le troubler. S'il est en butte à quelque injustice, il pardonne, il ne maudit pas. Enfin, lorsqu'il éprouve quelque inévitable déchirement de cœur, il conserve l'espérance, parce qu'il n'appartient pas tout entier au moment présent et qu'il porte ses regards vers l'avenir.

Histoire de Belgique. — Faire un exposé sommaire des règnes des comtesses Jeanne et Marguerite, en Flandre et en Hainaut.

Lauréat.

Prix : Camille De Heem, de Gand, élève de l'athénée de Gand (74.5 points sur 100).

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Willibrod Saur . .	Athénée d'Arlon.	56	Alfred Hennequin. .	Athénée de Liège.	53
Louis Hardenpont. .	Id. de Mons.	53	Armand Stevart . .	Id. id.	50

2° Section Commerciale.

4 établissements concurrents. — 5 concurrents.

I. *Sciences commerciales.* — 1° Une personne a acheté, le 15 juin, au cours de 98 1/4, 16 obligations de 1,000 francs chacune, de l'emprunt belge à 4 1/2 p. c.; elle a payé 1/8 p. c. de commission, plus l'intérêt des obligations depuis le 1er mai. On demande ce qu'elle a déboursé et à quel taux elle a placé son argent. 2° Le change étant à 15 roubles de Russie,

pour 4 1/2 thalers de Prusse ; à 50 1/2 thalers, pour 100 marcs de Hambourg ; à 67 1/2 marcs de Hambourg pour 5 livres sterling de Londres ; calculer en roubles la somme qu'il faudrait donner pour payer, à Londres, 600 livres sterling.

II. *Droit commercial.* — 1° Qu'est-ce que l'agent de change? Quelles sont ses fonctions? Peut-il faire des opérations de commerce ou de banque pour son compte? 2° Qu'est-ce que la charte-partie, l'affrètement ou le nolissement? Par qui le contrat de charte-partie peut-il être fait? Que doit-il énoncer?

III. *Géographie commerciale et industrielle.* — 1° Faire connaître la nature de nos relations commerciales avec le Zollverein. 2° Indiquez les principaux lieux de provenance de nos bois de construction. 3° Vers quels pays exportons-nous nos verreries? 4° Faire connaître les principales industries de la province de Liège et les lieux où elles s'exercent.

IV. *Économie politique.* — 1° Faire connaître d'une manière sommaire les fonctions du banquier et le mécanisme des banques. 2° Quelles sont les propriétés du billet de banque? Peut-on le considérer comme remplaçant la monnaie?

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Louis Hardenpont, de Mons	Athénée de Mons.	76
Prix. Joseph Massart, de Liège	Id. de Liège.	76
1er accessit. Hippolyte Lemmens, d'Anvers	Id. d'Anvers.	68
2e id. Edmond Modave, de Saint-Josse-ten-Noode .	Id. de Bruxelles.	66.5

Le cinquième concurrent n'a pas obtenu la moitié des points.

3° Section industrielle.

2 élèves concurrents.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Florimond Thiry, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	71
Accessit. Charles Grün, de Mayence	Id. id.	68

4° Section scientifique.

12 établissements concurrents. — 33 élèves inscrits : 30 concurrents.

A. *Épreuve écrite* (six heures).

I. Démontrer la formule du binôme de Newton, dans le cas de l'exposant entier et positif.

On suppose établie la théorie des arrangements et combinaisons.

II. Un cône droit dont la hauteur est H, est circonscrit à une sphère de rayon R, qui repose sur le plan de la base du cône ; déterminer le volume du segment sphérique qui se trouve, par rapport au cercle de contact, du côté de la base du cône.

III. Résoudre le triangle dont on connaît un angle, le rectangle des côtés qui comprennent cet angle, et le rayon du cercle inscrit.

IV. Faire connaître les transformations par lesquelles on peut ramener l'équation :

$$Ay^2 + Bxy + Cx^2 + F = 0 \quad (1)$$

à la forme

$$My^2 + Nx^2 = P.$$

Calculer la valeur de M, N, P en fonction des coefficients de l'équation (1).

V. Rechercher le lieu géométrique des points de rencontre des perpendiculaires menées des extrémités du grand axe d'une ellipse sur deux tangentes à la courbe, parallèles à un système de diamètres conjugués.

B. *Épreuve orale.*

10 élèves admis.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.		
		Epreuve écrite (60 points).	Epreuve orale (40 points).	Total. (100 points).
1er prix (prix d'honneur). Armand Stevart, de Liège.	Athénée de Liège.	54	34.5	88.5
2e id. Alphonse Barlet, de Malines	Id. id.	54	33	87
1er accessit. Jules Monoyer, de Bruxelles.	Id. de Mons.	44	33.5	77.5
2e id. Hubert Schmitz, d'Aix-la-Chapelle.	Id. de Liège.	44	29.5	73.5
Pierre-Jean Schamberger, de Hasselt	Id. de Hasselt.	45	22	67
3e id. Alphonse Bonnier, de Bruxelles.	Id. de Bruxelles.	43	24	67
Louis Desprets, de Chimay	Id. de Liège.	47	20	67
4e id. Alphonse Rosoor, d'Ypres.	Collège d'Ypres.	44	21.5	65.5
5e id. Edmond Detienne, de Bruxelles.	Athénée de Bruxelles.	40	25	65
6e id. Adolphe Greiner, de Bruxelles	Id. id.	46	16.5	62.5

A l'exception des 10 lauréats, aucun concurrent n'a obtenu la moitié des points attribués à l'épreuve écrite.

Travail de l'élève Alphonse Barlet.

1re *question.* Supposons que l'on ait à multiplier entr'eux plusieurs binômes tels que $(x + a)(x + b)(x + c)(x + d)$; en opérant les multiplications on trouve

$$\begin{array}{rl}
 & x + a \\
\times & x + b \\
\hline
\end{array}$$

$$\begin{array}{r|l}
x^2 + a & x + ab \\
b &
\end{array}$$

$$\begin{array}{rl}
\times & x + c \\
\hline
\end{array}$$

$$\begin{array}{r|r|l}
x^3 + a & x^2 + ab & x + abc \\
b & ac & \\
c & bc &
\end{array}$$

$$\begin{array}{rl}
\times & x + d \\
\hline
\end{array}$$

$$\begin{array}{r|r|r|l}
x^4 + a & x^3 + ab & x^2 + abc & x + abcd. \\
b & ac & abd & \\
c & bc & acd & \\
d & ad & bcd & \\
 & bd & & \\
 & cd & &
\end{array}$$

On remarque déjà que ces différents résultats sont formés suivant une certaine loi ; en effet : L'exposant de x dans le premier terme est égal au nombre de binômes multipliés, dans les termes suivants cet exposant va en diminuant chaque fois d'une unité jusqu'au dernier terme où il est zéro, et alors x devient naturellement l'unité. Les coefficients suivent aussi une certaine loi ; en effet : le cofficient du premier terme est l'unité, celui du second terme est égal à la somme des combinaisons 1 à 1 que l'on peut faire avec les seconds termes des binômes ; celui du 3e terme est égal à la somme des combinaisons 2 à 2 que l'on peut faire avec les seconds termes des binômes et ainsi de suite jusqu'au dernier terme qui est le produit des seconds termes des binômes.

Or je dis que cette loi de formation est générale ; car supposons la vraie pour m binômes je vais démontrer qu'elle l'est encore pour $m + 1$ binômes.

soit $$x^m + \text{A}x^{m-1} + \text{B}x^{m-2} + \text{C}x^{m-3} + \ldots + \text{U}x + \text{V}$$

le développement de ces m binômes ; multiplions ce résultat par un $(m + 1)^e$ binôme que nous représenterons par $x + \text{K}$. Le résultat de la multiplication donne :

$$\begin{array}{r|r|r|r|l} x^{m+1} + \text{A} & x^m + \text{B} & x^{m-1} + \text{C} & x^{m-2} + \ldots + \text{V} & x + \text{VK.} \\ \text{K} & \text{AK} & \text{BK} & \text{KU} & \end{array}$$

Or, ce résultat est formé d'après la loi énoncée, car l'exposant de x dans le 1er terme est égal au nombre de binômes multipliés. Dans les termes suivants il va en diminuant d'une unité jusque dans le dernier terme où il est zéro ; les coefficients suivent également la loi susdite, car le coefficient du premier terme est l'unité ; celui du second est $(\text{A} + \text{K})$ or A dans le premier développement représente la somme des seconds termes des m binômes donc $(\text{A} + \text{K})$ représente la somme des seconds termes des $(m + 1)$ binômes, le coefficient du 3e terme est $\text{B} + \text{AK}$. Or B représente la somme des combinaisons que l'on peut faire, 2 à 2, avec les seconds termes des (m) binômes, on bien encore toutes les combinaisons 2 à 2 que l'on peut faire avec les seconds termes des $(m + 1)$ binômes, excepté celles dans lesquelles entre K, or AK représente ces dernières combinaisons donc $(\text{B} + \text{AK})$ représente la somme des combinaisons 2 à 2 que l'on peut faire avec les seconds termes des $(m + 1)$ binômes. Les autres coefficients se forme d'après la même loi et le dernier terme VK représente le produit des seconds termes des $(m + 1)$ binômes. Donc, quand la loi est vraie pour m termes elle l'est aussi pour $(m + 1)$; or elle a été démontrée vraie pour 4 binômes, donc elle le sera pour cinq, l'étant pour cinq, elle le sera pour six ; et ainsi de suite, donc elle est *générale*.

Supposons maintenant que tous les seconds termes deviennent égaux, c'est-à-dire que $a = b = c = d$ on aura pour le développement le $(n + a)^m$

$$(x + a)^m = x^m + max^{m-1} + \frac{m \, . \, m - 1}{1 \, . \, 2} a^2x^{m-2} + \frac{m \, . \, m - 1 \, . \, m - 2}{1 \, . \, 2 \, . \, 3} a^3x^{m-3} + \ldots$$
$$+ \frac{m \, . \, m - 1 \ldots m - n + 1}{1 . \, 2 . \, 3 \ldots n} a^n n^{m-n} + \ldots a^m.$$

En effet : le premier terme doit être égal à x élevé à une puissance indiquée par le degré de la puissance du binôme : et les autres exposants de x se formeront d'après la loi connue ; nous ne nous occuperons donc que des coefficients : Le coefficient du premier terme est l'unité ; celui du second terme était : dans le développement précédent $(a + b + c + d)$, donc dans celui-ci tous les seconds termes étant égaux, il sera $(a + a + a + \quad)$ autant de fois a qu'il y a de binômes multipliés donc $m \, a$. le coefficient du troisième terme qui était précédemment : $(ab + ac + bc + cd)$ devient $(a^2 + a^2 + a^2 + \ldots)$, autant de fois a^2 que l'on peut faire de combinaisons 2 à 2 avec m lettres donc $\frac{m \, . \, m - 1}{1 \, . \, 2} a^2$, de même le coefficient du 3e terme sera $\frac{m \, . \, m - 1 \, . \, m - 2}{1 \, . \, 2 \, . \, 3} a^3$ et ainsi de suite jusqu'au dernier terme qui précédemment était $a \, b \, c \, d$ et devient, par la condition $a = b = c = d$ —, $aaaa$ c'est-à-dire a élevé à une puissance marquée par la puissance du binôme, c'est-à-dire a^m.

Remarques. On remarque dans ce développement : 1° que l'exposant de a indique le nombre de termes qui précédent celui que l'on considère, celui de x indique combien de

termes suivent; 2° la somme de ces exposants dans un terme est toujours égale au degré de la puissance du binôme; d'où l'on conclut que le développement d'un binôme élevé à la puissance m renferme $(m+1)$ termes. 3° Que le coefficient est égal au nombre des combinaison que l'on peut faire avec m termes n à n, n indiquent le nombre de termes qui précèdent celui que l'on considère.

Au moyen de ces remarques nous pouvons former le terme général du développement, c'est-à-dire un terme quelconque, soit le $(n+1)$, par exemple; on aura

$$T_{n+1} = \frac{m.(m-1).(m-2)\dots(m-n+1)}{1.2.3\dots n} a^n x^{m-n} \quad (A).$$

Si nous voulons avoir le terme suivant nous n'avons qu'à changer dans ce terme n en $n+1$. Nous aurons :

$$T_{n+2} = \frac{m.m-1.m-2\dots(m-n+1)(m-n)}{1.2.3\dots n(n+1)} a^{n+1} x^{m-n-1}.$$

On voit donc que pour passer d'un terme au suivant, il suffit de multiplier le coefficient de ce terme par l'exposant de x dans le même terme, et de le diviser par le nombre qui indique le rang de ce terme; d'ajouter une unité à l'exposant de a et d'en retrancher une à celui de x.

Nous pouvons donner une autre forme au terme général (A); en effet, son coefficient ne changera pas si l'on multiplie le numérateur et le dénominateur par la suite des nombres naturels depuis 1 jusqu'à $(m-n)$ il vient alors

$$T_{n+1} = \frac{m.(m-1)\dots 3.2.1}{1.2.3\dots n.1.2.3\dots m-n} a^n x^{m-n}.$$

Si l'on voulait avoir le terme qui en a $(m-n)$ avant lui, il suffirait de changer n en $(m-n)$ dans la formule précédente; on voit alors que le coefficient reste le même; ce qui prouve que le nombre des combinaisons de m lettres n à n est le même que celui des combinaisons $(m-n)$ à $(m-n)$. Or, de cette remarque nous tirons une propriété fort importante; c'est que les coefficients des termes également éloignés des extrêmes sont égaux; en effet l'exposant de a indiquant le nombre de termes qui précèdent, et celui de x, le nombre de termes qui suivent. Ces exposants étant égaux, les termes sont également éloignés des extrêmes, mais le coefficient du premier de ces termes est égal au nombre de combinaisons que l'on peut faire n à n avec m lettres, le coefficient de l'autre terme est égal au nombre de combinaisons que l'on peut faire $(m-n)$ à $(m-n)$ et ces deux nombres de combinaisons étant égaux la proposition est démontrée.

Cette proposition se démontre encore en prenant un terme $Ka^n x^{m-n}$ du développement de $(x+a)^m$ et le terme correspondant $Ka^{m-n}x^n$ du développement de $(a+x)^m$, les deux coefficients sont évidemment égaux, or le terme $Ka^n x^{m-n}$ à n termes avant lui, $Ka^{m-n}x^n$ en a $m-n$ mais comme le développement de $(a+x)^m$ n'est autre chose que celui de $(x+a)$ pris en sens contraire, il s'ensuit que les deux termes $Ka^{m-n}x^n$ et $Ka^n x^{m-n}$ se trouvent à égale distance des extrêmes.

Si l'on veut passer au développement de $(x-a)^m$ il suffira d'observer que tous les termes dans lesquels la quantité a entrera avec un exposant impair, seront négatifs, les autres seront positifs, de sorte que l'on aura

$$(x-a)^m = x^m - max^{m-1} + \frac{m.m-1}{n.2} a^2 x^{m-2} - \frac{m.m-1.m-2}{1.2.3} a^3 x^{m-n}$$

Si l'on suppose $x=1$, $a=1$, dans le développement de $(x+a)^m$ on aura

$$2^m = 1 + \frac{m}{1} + \frac{m.m-1}{1.2} + \frac{m.m-1.m-2}{1.2.3} \text{ etc. } \dots + 1.$$

D'où l'on conclut que la somme des cœfficients des termes d'un développement est égale à la puissance de deux marquée par l'exposant de la puissance du binôme. Si dans le développement de $(x-a)^m$ on suppose $x=1$, $a=1$, il vient

$$0 = 1 - \frac{m}{1} + \frac{m-m-1}{1.2} - \frac{m(n-1)(m-2)}{1.2.3} + \text{etc.}$$

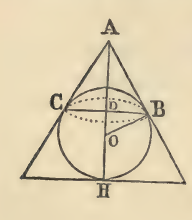
Donc dans le développement d'un binôme élevé à une puissance quelconque, la somme des coefficients des termes de rang impair est égale à la somme des coefficients des termes de rang pair.

Un binôme, tel que $(x + a)^m$, peut prendre la forme $x^m \left(1 + \frac{a}{x}\right)^m$. Donc pour développer un binôme il suffira de savoir développer $(1 + z)^m$. Or l'on a d'après les règles trouvées

$$(1 + z)^m = 1 + mz + \frac{m \cdot m - 1}{1 \cdot 2} z^2 + \frac{m(m-1)(m-2}{1 \cdot 2 \cdot 3} z^3 + \ldots$$

D'où l'on conclut : étant donné à développer $(1 + z)^m$, formez d'abord les fractions $\frac{m}{1}, \frac{m-1}{2} \cdot \frac{m-2}{3}$, etc., au moyen de l'exposant m. Alors multipliez la 1re fraction par z, puis ce résultat par la 2e fraction et encore par z, et ainsi de suite; ajoutez tous ces résultats à l'unité et vous aurez les développements de $(1 + z)^m$.

2e *question*. — Désignons par V le volume du segment sphérique BDCH que l'on demande à évaluer. Le dernier théorème du livre VIII de géométrie nous apprend que le segment sphérique à pour mesure la demi somme de ses deux bases multiplier par la hauteur du segment, plus le volume d'une sphère qui aurait cette hauteur pour diamètre, mais dans ce cas ci une des bases est nulle de sorte que nous aurons : $V = \frac{1}{2} \pi \overline{BD}^2 \cdot DH + \frac{1}{6} \pi \overline{DH}^3$.



Or $\overline{BD}^2 = R^2 - \overline{OD}^2$, propriété que nous donne le triangle rectangle DOB, et $DH = R + OD$ de sorte que

$$V = \frac{1}{2} \pi (R^2 - OD^2)(R + OD) + \frac{1}{6} \pi (R + OD)^3$$

le triangle rectangle ABO donne $\overline{OB}^2 = AO \cdot OD$, où $R^2 = (h - R) DO$, d'où $DO = \frac{R^2}{h - R}$; substituant cette valeur dans l'expression du volume, nous aurons :

$$V = \frac{1}{2} \pi \left(R^2 - \frac{R^4}{(h-R)^2}\right)\left(R + \frac{R^2}{h-R}\right) + \frac{1}{6} \pi \left(R + \frac{R^2}{h-R}\right)^3$$

$$V = \frac{1}{2} \pi \left(\frac{R^2h^2 - 2hR^3}{(h-R)^2}\right)\left(\frac{hR}{h-R}\right) + \frac{1}{6} \pi \frac{h^3R^3}{(h-R)^3}$$

$$V = \frac{1}{2} \pi \frac{R^3h^2(h - 2R)}{(h-R)^3} + \frac{1}{6} \pi \frac{h^3R^3}{(h-R)^3}$$

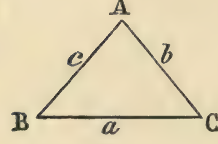
$$V = \frac{1}{6} \pi \frac{R^3h^3}{(h-R)^3} (3h - 6R + h)$$

$$V = \frac{1}{3} \pi \frac{h^3R^3}{(h-R)^3} (2h - 3R.)$$

Telle est l'expression du volume demandé. Si nous voulions avoir l'expression de ce volume dans le cas où le cône est le plus petit, en volume, de ceux que l'on peut circonscrire à une sphère de rayon donné R, nous savons que $h = 4R$; dans ce cas l'on a :

$$V = \frac{1}{3} \pi \frac{16R^5}{27R^3} (5R) = \frac{80}{81} \pi R^3.$$

3e *question*. — Soit ABC le triangle à résoudre; supposons donnés : l'angle A, le produit $bc = m$ des côtés qui le comprennent et le rayon r du cercle inscrit.



Nous avons la formule $a^2 = b^2 + c^2 - 2bc \cos A$, ajoutons et retranchons $2bc$ au second membre; il viendra :

$a^2 = b^2 + c^2 + 2bc - 2bc - 2bc \cos A = (b + c)^2 - 2bc(1 + \cos A)$,

soit $2p$ le périmètre du triangle alors $a^2 = (2p - a)^2 - 4m \cos^2 \frac{1}{2} A$

mais la surface du triangle $= pr = \frac{1}{2} bc \sin A = \frac{1}{2} m \sin A$,

d'où l'on tire $2p = \dfrac{m \sin A}{r}$. Substituant cette valeur dans l'équation précédente :

$$a^2 = \left(\frac{m \sin A}{r} - a\right)^2 - 4m \cos^2 \frac{1}{2} A, \text{ ou } 0 = \frac{m^2 \sin^2 A}{r^2} - \frac{2ma \sin A}{r} - 4m \cos^2 \frac{1}{2} A,$$

d'où

$$a = \frac{r}{2m \sin A}\left(\frac{m^2 \sin^2 A}{r^2} - 4m \cos^2 \frac{1}{2} A\right) = \frac{r}{4m \sin \frac{1}{2} A \cos \frac{1}{2} A}\left(\frac{4m^2 \sin^2 \frac{1}{2} A \cos^2 \frac{1}{2} A}{r^2} - 4m \cos^2 \frac{1}{2} A\right)$$

$$a = \frac{4rm \cos^2 \frac{1}{2} A}{4m \sin \frac{1}{2}\ 4 \cos \frac{1}{2} A}\left(\frac{m \sin^2 \frac{1}{2} A}{r^2} - 1\right)$$

$$a = \frac{r}{\operatorname{tg} \frac{1}{2} A}\left(\frac{m \sin^2 \frac{1}{2} A}{r^2} - 1\right)$$

Formule que l'on pourrait rendre calculable par logarithme au moyen d'un angle auxiliaire.

4e *question*. — Pour ramener l'équation $Ay^2 + Bxy + Cx^2 + F = 0$ à la forme $My^2 + Nx^2 = P$, il faudra la rapporter à des axes d'une autre direction ; car nous savons qu'un changement d'origine ne peut que faire disparaître les termes en x et y du 1er degré, ce qui est inutile dans ce cas ci.

Les formules générales de transformations d'axes sont :

$$y = \frac{x' \sin \alpha + y' \sin \alpha'}{\sin \theta} \qquad x = \frac{x' \sin (\theta - \alpha) + y' \sin (\theta - \alpha')}{\sin \theta}.$$

Nous pouvons supposer, pour plus de simplicité, que les anciens axes soient rectangles ; s'ils ne l'étaient pas on pourrait les rendre par une simple transformation d'axes ; de sorte que nous supposerons $\theta = 90°$. De plus, comme ce sont les axes rectangles qui divisent plus symétriquement la courbe nous supposerons que $\alpha' = 90 + \alpha$ alors les formules deviennent : $y = x' \sin \alpha + y' \cos \alpha \qquad x = x' \cos \alpha - y' \sin \alpha.$

Substituons ces valeurs dans l'équation de la courbe :

$$A(x'^2 \sin^2 \alpha + y'^2 \cos^2 \alpha + 2x'y' \sin \alpha \cos \alpha) + B(x'^2 \sin \alpha \cos \alpha - y'^2 \sin \alpha \cos \alpha - x'y' \sin^2 \alpha$$
$$+ x'y' \cos^2 \alpha) + C(x'^2 \cos^2 \alpha + y'^2 \cos^2 \alpha - 2x'y' \sin \alpha \cos \alpha) + F = 0.$$

Ordonnant par rapport à x^2 et y^2 :

$$x^2 (A \sin^2 \alpha + B \sin \alpha \cos \alpha + C \cos^2 \alpha) + xy\,(2A \sin \alpha \cos \alpha - B \sin^2 \alpha + B \cos^2 \alpha$$
$$- 2C \sin \alpha \cos \alpha) + y^2 (A \cos^2 \alpha - B \sin \alpha \cos \alpha + C \sin^2 \alpha) + F = 0.$$

Pour que l'équation proposée prenne la forme $My^2 \times Nx^2 = P$, il faut que le rectangle des coordonnées disparaisse, or α est laissé à notre disposition, pour faire disparaître ce terme, nous n'aurons donc qu'à donner à α une valeur telle que l'on ait :

$$2A \sin \alpha \cos \alpha - B \sin^2\alpha + B \cos^2\alpha - 2C \sin \alpha \cos \alpha = 0$$

ou

$$B(\cos^2\alpha - \sin^2\alpha) + 2 \sin \alpha \cos \alpha (A - C) = 0$$

$$B \cos 2\alpha + (A - C) \sin 2\alpha = 0.$$

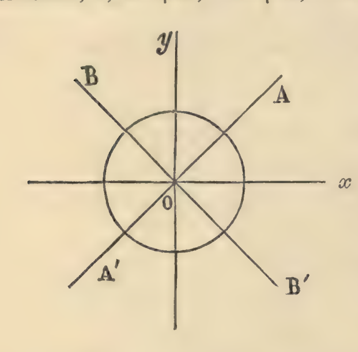
$$\sin 2\alpha (A - C) = -\cos 2\alpha B$$

$$\operatorname{tg} 2\alpha = \frac{-B}{A - C}.$$

Si donc nous donnons à α une telle valeur, le rectangle des coordonnées disparaîtra.

Or, les angles 2α, $180 + 2\alpha$, $360 + 2\alpha$, $540 + 2\alpha$, $720 + 2\alpha$, etc., ont tous la

même tangente, par conséquent, si nous prenons pour α des angles, moitiés des angles ci-dessus, α, $90 + \alpha$, $180 + \alpha$, $270 + \alpha$, $360 + \alpha$ les axes qui auront ces inclinaisons sur les anciens, répondront à la question; il est inutile de chercher des plus grands angles, car l'on retomberait sur des axes déjà obtenus. Soient donc Ox, Oy les anciens axes, soit l'angle $AOx = \alpha$ et BB' perpendiculaire sur AA'. Si nous prenons d'abord pour l'inclinaison de l'axe des x l'angle $AOx = \alpha$, l'axe des y sera BO, si nous prenons l'angle $BOx = 90 + \alpha$, l'axe des x sera OB, celui des y, OA'; si l'on prend l'angle $A'Ox = 180 + \alpha$ l'axe des x sera OA', celui des y, OB'; ainsi de suite, on voit donc qu'il n'y a réellement qu'un seul système d'axes rectangles qui ramène l'équation de la courbe à la forme $My^2 + Mx^2 + P = 0$; c'est l'angle α tel que $\operatorname{tg} 2\alpha = \dfrac{-B}{A - C}$.



Calculons maintenant M, N et P en fonction de A, B, C et F; additionnant ces deux égalités, l'on trouve :

$$M = A \cos^2\alpha - B \sin\alpha \cos\alpha + C \sin^2\alpha$$
$$N = A \sin^2\alpha + B \sin\alpha \cos\alpha + C \cos^2\alpha$$
$$M + N = A(\sin^2\alpha + \cos^2\alpha) + C(\sin^2\alpha + \cos^2\alpha) = (A + C).$$

En les retranchant membre à membre, il vient

$$M - N = (A - C)(\cos^2\alpha - \sin^2\alpha) - 2B \sin\alpha \cos\alpha = (A - C)\cos 2\alpha - B \sin 2\alpha.$$

$$\text{Or,}\ \sin 2\alpha = \frac{\operatorname{tg} 2\alpha}{\mp\sqrt{1 + \operatorname{tg}^2 2\alpha}} = \frac{\dfrac{-B}{A - C}}{\pm\sqrt{1 + \dfrac{B^2}{(A - C)^2}}} = \frac{-B}{\sqrt{B^2 + (A - C)^2}}$$

$$\cos 2\alpha = \frac{1}{\pm\sqrt{1 + \operatorname{tg}^2 2\alpha}} = \frac{1}{\pm\sqrt{1 + \dfrac{B^2}{(A - C)^2}}} = \frac{A - C}{\pm\sqrt{B^2 + (A - C)^2}}$$

En substituant ces valeurs dans M — N, il vient :

$$M - N = \frac{(A - C)^2}{\pm\sqrt{B^2 + (A - C)^2}} + \frac{B^2}{\pm\sqrt{B^2 + (A - C)^2}}$$
$$= \frac{B^2 + (A - C)^2}{\pm\sqrt{B^2 + (A - C)^2}} = \pm\sqrt{B^2 + (A - C)^2}.$$

En additionnant M + N à M — N, et soustrayant ensuite, il vient :

$$M = \frac{1}{2}\left(A + C + \sqrt{B^2 + (A - C)^2}\right)$$

$$N = \frac{1}{2}\left(A + C - \sqrt{B^2 + (A - C)^2}\right).$$

Quant à P, il est égal à — F, car la transformation d'axes n'a influé que sur les termes du second degré.

5e *question*. — Prenons pour axes les axes principaux de l'ellipse; l'équation de la courbe sera $a^2y^2 + b^2x^2 = a^2b^2$, soient BS, B'S les deux tangentes parallèles à un système de diamètres conjugués. Ces deux tangentes sont alors elles-mêmes dites conjuguées, c'est-à-dire qu'il existe entre leurs coefficients d'inclinaison, que nous représenterons par m et m', la même relation $\left(mm' = -\dfrac{b^2}{a^2}\right)$ qu'entre deux diamètres conjugués.

Prenons les équations de ces tangentes en fonction de leurs coefficients d'inclinaison, nous aurons

pour BS l'équation $y = mx \pm \sqrt{a^2m^2 + b^2}$

pour B'S $y = m'x \mp \sqrt{a^2m'^2 + b^2}$

avec la relation $mm' = -\frac{b^2}{a^2}$.

L'équation de la droite AM perpendiculaire à la tangente BS et passant par le point A, dont les coordonnées sont $x = a = y = 0$, sera

$$y = -\frac{1}{m}(x - a).$$

On aura de même pour A'M : ..... $y = -\frac{1}{m'}(x + a)$.

La combinaison de ces deux équations nous donnera le lieu demandé quand nous y aurons introduit la condition $mm' = -\frac{b^2}{a^2}$ qui indique que les tangentes sont conjuguées.

En multipliant membre à membre les deux dernières équations, on obtient

$$y^2 = \frac{1}{mm'}(x^2 - a^2)$$

mais $mm' = -\frac{b^2}{a^2}$ donc $y^2 = -\frac{a^2}{b^2}(x^2 - a^2)$

ou $$b^2y^2 + a^2x^2 = a^4.$$

Équation d'une ellipse concentrique et ayant la même direction d'axes que l'ellipse donnée. Si la courbe primitive eut été une hyperbole, l'on eût changé dans tous les calculs b^2 en $-b^2$, ce qui aurait amené dans le résultat le changement de b^2 en $-b^2$, on eut alors obtenu l'équation $-b^2y^2 + a^2x^2 = a^4$ ou $b^2y^2 - a^2x^2 = -a^4$ équation d'une hyperbole. Si la courbe primitive eut été un cercle, c'est-à-dir que $a = b$ l'on eut obtenu pour résultat $x^2 + y^2 = a^2$, équation du cercle lui-même.

E. TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

1° Concours général.

20 établissements concurrents. — 190 élèves inscrits : 162 concurrents.

Matières littéraires (six heures).

Langue française. — I. Quand emploie-t-on le passé défini et le passé indéfini ? — Donnez trois exemples sur chacun de ces temps. (Dans l'appréciation des exemples il sera tenu compte du mérite de la pensée.)

II. Raconter une excursion que l'on a faite avec des amis pour herboriser.

Thème flamand ou *allemand.* — Charlemagne. Il avait reçu de la nature une physionomie majestueuse ; sa taille était élevée ; il avait la voix forte, la parole facile, une grande vigueur de corps et une invincible énergie de volonté. Pendant un règne de quarante-sept ans, il mit fin à cinquante-trois expéditions militaires. Il fit de bonne heure l'apprentissage du rude métier des armes, sous son glorieux père. Rien ne le rebutait, ni les travaux, ni les dangers, ni la difficulté des entreprises. Il triompha de tous ses ennemis et jamais vainqueur ne montra plus de modération.

Cet homme, si redoutable quand il avait les armes à la main, aimait à se reposer au sein de sa famille. Simple et cordial, il contractait facilement des amitiés et les cultivait avec des soins pleins de bonté.

L'un des traits les plus remarquables du caractère de Charlemagne, c'est sa soif de savoir, à une époque d'ignorance et de barbarie générale.

Géographie. — Citez, dans un ordre méthodique, les mers qui baignent l'Europe, les golfes qu'elles forment et les détroits par lesquels elles communiquent entre elles.

Histoire. — Exposez d'une manière succincte la décadence des Mérovingiens et l'origine de la seconde race des rois Francs.

Matières scientifiques (six heures).

Sciences commerciales. — I. Vous avez livré à Marcet :

1858. Janvier, 15. — Du drap pour 1,600 francs, payable moitié comptant, sous la condition d'un escompte de 1 1/2 p. c., et moitié au 20 avril;

— Mai, 1er. — Une lettre de change sur Pierre, d'Anvers, de 1,500 francs, payable au 15 août.

Il vous a remis :

1858. Février, 5. — Un effet sur Liége, de 1,300 francs valeur au 15 avril.

— Mars, 1er. — Du coton, pour 2,000 francs payable le 1er juin.

Inscrire ces diverses opérations au journal, d'après la méthode en partie double, et régler le compte courant et d'intérêt, à 1/2 p. c. par mois, de Marcet, en l'arrêtant au 1er juillet.

Algèbre. — I. Effectuer la multiplication suivante et simplifier l'expression du produit :

$$\sqrt{3a^2 - ab} \times \sqrt{6ac - 2bc}.$$

Démontrer le principe qui sert de base à ces deux opérations.

II. Deux ouvriers ont ensemble 30 journées de travail pour lesquelles ils reçoivent chacun 72 francs. La journée du premier est payée 2 francs de plus que celle du second. Combien de temps chacun a-t-il travaillé?

Géométrie. — I. Démontrer que deux polygones semblables sont entre eux comme les carrés des côtés homologues.

II. Trouver deux lignes droites qui soient entre elles dans le rapport de deux carrés donnés.

Trigonométrie. — Décrire l'opération par laquelle on détermine la distance entre deux points inaccessibles, mais visibles.

Faire connaître les formules trigonométriques applicables à ce cas.

Physique. — Décrire l'expérience par laquelle on établit qu'un corps qui plonge dans un liquide y perd une partie de son poids égale au poids du liquide déplacé.

Faire connaître les principales applications de ce principe, et dire comment on peut en déduire le volume d'un corps insoluble dans l'eau.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Matières littéraires (max. : 50).	Matières scientifiques (max. : 50).	Total (max. : 100).
1er prix. Arthur Goemaere, de Gand	Athénée d'Anvers.	39	41	80
2e id. Alphonse Huberti, de Bruxelles	Id. de Bruxelles.	37	40	77
Access. Adolphe Castel, de Nivelles	Collège de Nivelles.	37	29	66
1re ment. hon. Nestor Daune, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	36.5	26	62.5
1re ment. hon. Octave Demanet, de Gosselies	Collège de Nivelles.	33.5	29	62.5
2e id. Julien Troost, de Gand	Athénée de Gand.	26	35	61
3e id. Émile André, de Chiny	Id d'Arlon.	25.5	35	60.5
4e id. Edmond Hanssens, de Furnes	Collège d'Ypres.	23	37	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Henri Gailliaert . .	Athénée de Bruges.	59	Constant Van Mierlo .	Athénée d'Anvers.	55
Paul Mansion . . .	Collège de Huy.	58	Henri Lenaerts. . .	Id. id.	54.5
Charles Kockenpoo .	Athénée de Gand.	57.5	Em. De Waeghenaere.	Collège d'Ypres.	54.5
Adolphe Devreese. .	Id. id.	56.5	Léon Debouck . . .	Athénée de Bruxelles.	53.5
Ernest Demoerloose.	Id. id.	55	Albert Pfeiffer . . .	Id. id.	52.5
Constant Sano . . .	Id. d'Anvers.	55			

2° Concours spécial de flamand (cinq heures).

6 établissements concurrents. — 78 élèves inscrits : 59 concurrents.

Over het lezen. — In eenen tyd waer, om zoo te spreken, iedereen leest en het getal der boeken oneindig is, schynt het niet onnuttig eenige bedenkingen, over eenen zoo algemeen geworden lust, voor te stellen.

Het lezen kan schadelyk of voordeelig zyn.

Het is schadelyk, wanneer men, alleenlyk om den tyd te verslyten, goede en slechte werken leest...

Het is voordeelig, wanneer men godsdienstige, wetenschappelyke boeken verkiest, of die tevens van eene hooge, zedelyke en letterkundige waerde zyn.

Ook is de wyze waerop men leest niet onverschillig. De lezer behoort opmerkzaem te zyn op den inhoud en den vorm van het werk dat hy in handen heeft.

Het is dus eenen jongeling veel aengelegen zyne leeswyze wel in te rigten...

... Alzoo zal hy eene waerlyk nuttige en pryswaerdige belezenheid verkrygen.

Lauréat.

Mention honorable : Henri Lenaerts, d'Anvers, élève de l'athénée d'Anvers (63 points sur 100).

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Arthur Goemaere . .	Athénée d'Anvers.	58	Charles Kockenpoo .	Athénée de Gand.	53
Nestor Daune . . .	Id. id.	56	Alexand. Monckarnie.	Id. id.	50
Remy Dufour. . . .	Id. de Gand.	55	Gustave De Pauw . .	Id. id.	50
Henri Gailliaert. . .	Id. de Bruges.	53			

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques* [1].			
Tracer l'histoire de la lutte des deux partis politiques à Athènes depuis l'établissement de l'archontat annuel jusqu'à la prise de cette ville par les Spartiates, en faisant ressortir les changements successifs que subit la constitution de cette république par suite de cette lutte.	Exposer et discuter les origines de Rome (six heures).	MM. Altmeyer, prof. à l'université de Bruxelles. Lenz, prof. à l'univ. de Gand. Troisfontaines, id. de Liège. Moeller, id. de Louvain. Th. Juste, membre correspondant de l'Académie, chef de division honoraire au ministère de l'intérieur.	
2° *Philologie* [2].			
Faire l'histoire des traductions françaises d'auteurs grecs et latins pendant le XVIe et le XVIIe siècle.	Caractériser l'influence exercée par la Renaissance sur la langue française (six heures).	MM. Van Bemmel, prof. à l'université de Bruxelles. Fuerison, prof. à l'un. de Gand. Baron, id. de Liège. Nève, id. de Louvain. Alvin, membre de l'Académie.	M. Frédér.-Ch.-Jos. Hennebert, de Tournai, candidt en philosophie et lettres, élève de l'univ. de Gand (118 points sur 120).
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [3].			
Les phénomènes lumineux sont susceptibles de représentations graphiques qui facilitent leur interprétation. On demande un travail développé sur ce sujet, en se basant sur l'hypothèse des ondulations.			
2° *Sciences naturelles* [4].			
Exposer l'état de nos connaissances sur le pouvoir rotatoire moléculaire que possèdent certaines substances organiques.			
C. FACULTÉ DE DROIT.			
1° *Droit romain* [5].			
Expliquer la théorie des interdits.		MM. Maynz, prof. à l'univ. de Brux. Haus, id de Gand. Dupont, id. de Liège. Debruyn, id. de Louvain. De Cuyper, conseillr à la Cour de cassation.	
2° *Droit moderne* [6].			
Quelle est, d'après la Constitution belge, la compétence respective de l'autorité judiciaire et de l'autorité administrative?			

1 Le sieur Auguste-J. Brauch, de Louvain, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Louvain, seul concurrent, ne réunit pas, dans les trois épreuves, un chiffre de points suffisant pour être *premier*. Le jury, « voulant encourager ses louables efforts », lui décerna une *mention honorable*.
2 Un concurrent. — 3 et 4. Aucun concurrent.
5 Un concurrent. Il ne fut pas admis aux deux dernières épreuves du concours.
6 Aucun concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
	D. FACULTÉ DE MÉDECINE.		
	1° *Matières générales*[1].		
Faire l'histoire de la métastase et de la révulsion.	Des types de la maladie et considérations qui se rattachent à leur étude au point de vue de l'étiologie et de la pathogénie (six h^res^)	MM. Lebeau, prof. à l'univ. de Brux. Fraeys, id. de Gand. Royer, id. de Liége. François, id. de Louvain. Vleminckx, de l'Académie de médecine.	M. Frédéric Rommelaere, de Gand, cand^t^ en médecine, élève de l'univ. de Gand (170 points sur 200).
	2° *Matières spéciales*[2].		
Quels sont les avantages de la natation ? Quelles sont les règles à prescrire pour l'établissement d'une école de natation ?			

1 Un concurrent. — 2 Aucun concurrent.

Les *Annales des Universités* ont publié les mémoires de MM. Hennebert et Rommelaere.

Dans le registre aux procès-verbaux du jury de philologie, nous avons trouvé la copie de l'allocution que prononça M. Baron, président, après avoir proclamé M. Hennebert, premier en philologie.

Nous croyons qu'on la lira avec intérêt :

MESSIEURS,

L'usage est de terminer ces concours par le prononcé du verdict du jury. Mais ici il se rencontre une circonstance tout exceptionnelle, qui m'engage à y ajouter quelques mots. Le travail qui fait l'objet de la première épreuve, si dignement continué dans les deux suivantes, a mérité, ce qui est extrêmement rare, et peut-être inouï dans les annales du jury, le maximum des points, c'est-à-dire le nombre qui représente un travail parfait. Et qu'on ne voie pas ici une indulgence exagérée. Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas d'une perfection absolue, mais d'une perfection relative ; en ce sens que le travail de M. Hennebert est le plus parfait qu'on puisse attendre d'un étudiant.

Ce qui distingue sa rédaction à domicile aussi bien qu'en loge, c'est une composition bien conçue dès les premiers mots, bien suivie jusqu'à la fin, et qui suppose une étude approfondie d'une matière difficile et peu connue ; c'est une critique saine et raisonnée dans l'appréciation des systèmes de traduction et du caractère littéraire des écrivains ; c'est un style net, ferme, français, souvent brillant et animé, presque toujours sans hyperbole ni afféterie.

Maintenant, que dans l'infinie variété d'hommes et d'ouvrages où se développe cette étude et dont on ne peut se faire une idée qu'après avoir lu le manuscrit, il y ait parfois des omissions, des longueurs, des opinions contestables, des détails trop minutieux, des expressions douteuses ou hasardées, ces fautes légères et inévitables se corrigeront à l'impression, car l'avis unanime du jury est que cet écrit prenne place dans le recueil des annales de l'enseignement supérieur, imprimé par ordre du Gouvernement.

Ne croyez pas, Messieurs, que les éloges accordés ici à notre lauréat puissent étourdir sa raison et nuire à ses progrès. On voit par son travail même qu'il sent que ce premier pas,

tout bien posé qu'il est, n'est en définitive que le premier pas, et que rien n'est fait, tant qu'il reste encore quelque chose à faire.

Enfin, Messieurs, si d'autres personnes trouvent quelque exagération dans nos éloges, elles nous la pardonneront en faveur du sentiment qui nous anime. Oui, nous l'avouons, nous sommes fiers et heureux toutes les fois que nous nous trouvons en face d'un fait qui nous fait bien augurer de l'avenir de notre jeunesse. Nos lauréats littéraires en forment sans doute une partie bien minime, mais l'exemple donné se renouvellera, il rehaussera et agrandira leur importance. Au milieu de la littérature actuelle qui n'aspire en général qu'au succès du moment, parce que le succès amène le lucre, et qu'une fois la renommée acquise, on ne s'occupe plus à l'exploiter que dans l'espoir du lucre, je dis qu'il est d'un bon exemple de consumer, sans arrière-pensée, une année entière de cette jeunesse tentatrice, dans des études profondes, sérieuses, absorbantes, quelle qu'en soit la matière. Beaucoup de gens diront : Peu importe qu'il y ait eu de bons ou de méchants traducteurs. Mais tout le monde dira : Il nous importe beaucoup que la jeunesse prenne l'habitude des graves travaux qui, en exerçant l'intelligence, supposent la patience et la conscience : il nous importe beaucoup que cette habitude se répande dans toutes les carrières, car c'est elle qui donnera partout, au barreau, dans la politique, l'administration, l'industrie et la science, des hommes consciencieux, laborieux et instruits.

J'ai pensé, Messieurs, que ces réflexions à peine effleurées vous feraient comprendre et partager les sentiments qui nous ont émus en faveur de ce succès, si modeste qu'il soit; et que si nos lauriers sont bien pâles en comparaison de beaucoup d'autres, vous sentiriez qu'ils n'en méritent pas moins, par ce qu'ils peuvent produire, vos félicitations pour le lauréat, pour les universités et pour le pays tout entier.

Distribution des prix.

La distribution des prix se fit, cette année, dans des conditions tout exceptionnelles. (Voir à l'appendice, page 476.)

Table alphabétique.

I. *Écoles moyennes.*

I. *Écoles moyennes.* (Suite.)

II. *Athénées et collèges.*

II. *Athénées et collèges.* (Suite.)

III. *Universités.*

APPENDICE.

FÊTE DES ÉCOLES. — REVUE PASSÉE PAR LE ROI.

Nous extrayons du troisième rapport triennal sur l'enseignement moyen le compte rendu de la fête des écoles qui eut lieu le 25 septembre 1858.

Par circulaire du 14 août 1858, M. Rogier, ministre de l'intérieur, avait fait connaître son intention de réunir à Bruxelles et sous les yeux du Roi, qui en ferait la revue, les élèves des établissements d'instruction moyenne et ceux de la plupart des écoles qui, se rattachant aux études moyennes et pratiques, pourraient en quelque sorte représenter, dans un ensemble imposant, la jeunesse studieuse du pays. Tous les établissements dépendants du gouvernement, des provinces ou des communes, y étaient conviés. Chaque établissement devait être représenté par les élèves des classes qui avaient pris part au concours général de l'enseignement moyen, auxquels devaient s'adjoindre le plus grand nombre possible d'élèves des autres classes.

Avant de prendre une décision définitive à l'égard de chaque établissement en particulier, le gouvernement voulait savoir s'il serait possible d'en réunir les élèves et de les amener à Bruxelles, du gré de leurs familles, et si d'ailleurs on n'entrevoyait aucun obstacle insurmontable à l'exécution du projet.

L'appel de M. le Ministre de l'intérieur fut entendu. Les établissements d'instruction publique manifestèrent avec empressement leur intention de se faire représenter à Bruxelles.

Il s'agissait dès lors d'arrêter les mesures pour assurer la réalisation de l'idée. C'est par circulaire du 4 septembre 1858 que ces mesures ont été prescrites.

La fête était fixée au 25 du mois de septembre. L'arrivée et le départ des élèves et des personnes chargées de les surveiller devaient s'effectuer dans la même journée. Des convois devaient être organisés de concert avec le département des travaux publics pour transporter les invités à Bruxelles et les ramener à leur station de départ. Les élèves des classes qui ont pris part au concours général de 1858 faisaient de droit partie des invités, de même que les lauréats des concours précédents. A ces lauréats devaient être adjoints les meilleurs élèves des autres classes, à choisir parmi les jeunes gens âgés au moins de treize ans, pour les athénées royaux et les collèges, et de onze ans, pour les écoles moyennes.

L'école des mines du Hainaut, les écoles normales primaires de l'État à Lierre et à Nivelles pouvaient être représentées par la totalité de leurs élèves.

Les personnes accompagnant les élèves, désignées pour les surveiller, ne pouvaient quitter, ni pendant le voyage, ni à Bruxelles, les jeunes gens dont ils étaient constitués gardiens.

Chaque établissement devait avoir son nom inscrit sur une bannière autour de laquelle se tiendraient les élèves lauréats, en tête de l'école. Les surveillants avaient au bras gauche une écharpe aux couleurs de la bannière, et tous les élèves indistinctement portaient au bras gauche un bracelet aux mêmes couleurs.

Le nombre des établissements qui ont envoyé des élèves à Bruxelles a été de 177, dont 71 établissements d'instruction moyenne proprement dits, 2 académies de dessin, 12 écoles d'agriculture, d'arts et métiers, écoles industrielles, etc., 88 ateliers d'apprentissage, 3 écoles de navigation, et 1 école d'enfants de troupe.

Le chiffre des élèves et apprentis était de 9,975, dont 5,728 élèves des établissements d'instruction moyenne.

Voici les détails de la fête tels qu'ils avaient été arrêtés d'avance par M. le Ministre de l'intérieur :

Une estrade était élevée devant le palais du Roi ; elle occupait la largeur de l'avant-corps.

A droite et à gauche du trône, des places étaient réservées aux personnes invitées et aux lauréats des concours universitaires de 1858 et des années antérieures, ainsi qu'aux lauréats des concours de l'académie royale d'Anvers, etc. De chaque côté de l'estrade et en face, le long de la grille du Parc, des enclos étaient formés, au moyen de barrières placées à hauteur d'appui, pour y recevoir les personnes munies de cartes spéciales. Les institutions prenant part à la cérémonie étaient formées en dix colonnes de 900 à 1,000 élèves chacune. La compagnie d'enfants de troupe constituait une onzième colonne marchant isolément.

Chaque colonne avait un lieu de réunion particulier. A l'arrivée à la station, les chefs d'établissement recevaient un écusson rappelant le numéro de la colonne à laquelle ils appartenaient et le numéro d'ordre dans la colonne.

Les élèves étaient divisés en pelotons de vingt environ et sur deux rangs; les lauréats étaient au premier rang. A chaque peloton était attaché un surveillant désigné par les chefs d'établissement.

Les invités étaient reçus aux stations d'arrivée par le collège des bourgmestre et échevins de la ville de Bruxelles. Après une collation offerte aux élèves par l'administration communale, les colonnes se sont formées dans l'ordre déterminé d'avance, se sont mises en marche sous la conduite d'un délégué du gouvernement et d'un fonctionnaire désigné par M. le bourgmestre de Bruxelles, et, à une heure, elles étaient toutes rangées sur la place des Palais.

Les autorités académiques, les membres des jurys, les lauréats des universités et des beaux-arts, qui s'étaient réunis au Ministère de l'intérieur, s'étaient rendus en corps au lieu de la cérémonie pour occuper sur l'estrade royale les places qui leur étaient réservées.

Pour compléter ce compte rendu, nous donnerons quelques extraits d'une brochure qui a retracé, d'une façon complète et émouvante, cette fête des écoles qui a si bien réussi [1].

... « A une heure et demie, M. le Ministre de l'intérieur, accompagné de ses collègues et du secrétaire général de son département, s'est rendu au palais, et a eu l'honneur d'annoncer au Roi que les préparatifs de la solennité étaient terminés. Le Roi est bientôt après sorti du palais; il donnait le bras à S. A. R. et I. Mme la duchesse de Brabant; LL. AA. RR. le duc de Brabant et le comte de Flandre, et S. A. R. le prince Alfred d'Angleterre, second fils de la Reine Victoria, accompagnaient Sa Majesté.

« Les plus vives acclamations saluèrent la famille royale lorsqu'elle sortit du palais et qu'elle prit place sur l'estrade. Les corps de musique exécutaient l'air national : *la Brabançonne*.

« Quelques instants après, M. le Ministre de l'intérieur vint prendre les ordres du Roi, et Sa Majesté, accompagnée de ses Ministres et des officiers de sa maison, descendit sur la place pour passer la revue des diverses colonnes dans les emplacements qui leur étaient assignés. Le passage du Roi provoqua de toutes parts les acclamations les plus enthousiastes.

« Le bonheur rayonnait sur le visage de ces jeunes gens passés en revue par le chef de l'État. Les tambours de la compagnie des enfants de troupe battaient aux champs; du milieu des colonnes s'élevaient des centaines de bannières agitées par des mains joyeuses et les acclamations de la foule immense qui se pressait aux abords du Parc et sur les

[1] *Revue des écoles de Belgique par le Roi*. Bruxelles, Em. Devroye, 1859.

balcons du palais répondaient aux cris de : *Vive le Roi!* poussés par les élèves et les apprentis.

« Le Roi étant remonté à l'estrade avec les Ministres et les grands officiers de sa maison, la cérémonie prit un nouvel aspect non moins imposant. Les membres des bureaux administratifs, les directeurs et professeurs des athénées et des écoles moyennes, les membres des commissions de surveillance des ateliers, enfin, les représentants de tous les établissements vinrent se ranger, avec leurs bannières, au pied de l'estrade royale dont les degrés étaient occupés par les massiers des universités. »

. . . .

Le défilé des écoles commença entre l'estrade royale et l'arbre de la Liberté, avec un ordre et un entrain admirables.

Après le défilé, toutes les colonnes d'élèves sont retournées dans leurs locaux respectifs, où une nouvelle collation leur a été servie sous la présidence du bourgmestre de Bruxelles, des échevins et des membres du conseil communal.

Vers le soir, les élèves sont partis pour leurs destinations respectives, sous la surveillance des autorités et des agents qui avaient concouru à la solennité du jour. A onze heures, le gouvernement était informé que tous les convois étaient heureusement arrivés à leur destination.



CHAPITRE VINGTIÈME.

1859.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

A. Province d'Anvers.

I. *Religion et morale.* — 1° Par qui fut fait l'abrégé de doctrine chrétienne qui se nomme le symbole? Comment divise-t-on les douze articles du symbole? 2° Qu'est-ce que l'Église? Comment se divise l'Église de Jésus-Christ? Qui est le chef de l'Église militante? 3° Est-il nécessaire que nous connaissions les commandements de l'Église? De quelle sorte est cette nécessité? 4° Nommez les parents de saint Jean-Baptiste. Où commença-t-il à prêcher aux Juifs? Sur quoi roulaient ses prédications?

II. *Écriture.* — (Gros) : Beproeving (Moyen) : Het leven van den mensch is kort. (Fin) : Een deugdzaem kind wordt van elkeen bemind.

III. *Éléments de la langue flamande.* — 1° Décliner au singulier et au pluriel : *Myn goede gebuer.* 2° Conjuguer à l'imparfait de l'indicatif les verbes *vinden, wedergeven, zich vergissen.* 3° Sujet d'une lettre : Un jeune homme qui vient de quitter l'école communale pour le collège, écrit à son ancien instituteur que maintenant il sent tout le bonheur d'avoir été élève dans un bon établissement d'instruction primaire. Il lui exprime sa reconnaissance et lui parle de ses nouvelles études (quinze à vingt lignes).

IV. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Quand est-ce qu'une fraction est réduite à sa plus simple expression? 2° Si un hectolitre de colza fournit seize litres d'huile, quelle quantité de colza faudra-t-il pour avoir deux hectolitres d'huile? 3° Combien de carreaux de 12 centimètres de longueur et de 12 centimètres de largeur faut-il pour carreler une chambre qui a 6 mètres de long et 4 mèt. 5 déc. de large, et que coûteront ces carreaux à 16 francs le mille? 4° Un ouvrier a entrepris, pour 37 fr. 80 c., de combler une mare qui a 6 mètres de long, 3 mètres de large et 1 mèt. 75 cent. de profondeur : combien de mètres cubes de terre lui faudra-t-il pour exécuter cet ouvrage, et combien recevra-t-il par mètre cube? 5° Un marchand vend 60 francs les 5/8 d'une pièce de toile, et il lui reste encore 24 mètres : quelle était la longueur de cette pièce, combien de mètres en a-t-il vendus et à combien le mètre?

V. *Géographie et histoire.* — 1° Dans quelles provinces et sur quelles rivières sont situées les villes suivantes : Malines, Hasselt, Tirlemont, Verviers et Menin? 2° Faire le voyage, par chemin de fer, d'Hérenthals à Verviers. Nommer les villes situées près du chemin de fer. 3° Nommer le Belge célèbre qui se distingua particulièrement à la prise de Jérusalem, et qui y fut élu roi. 4° Quel général espagnol fit décapiter à Bruxelles les comtes d'Egmont et de Horne? 5° Vers quelle époque régna Marie-Thérèse? Qui gouverna nos provinces en son nom?

14 écoles du canton d'Hérenthals fournirent 69 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 77 points sur 200.

B. Province de Brabant.

I. *Religion.* — Quand, comment et pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué le sacrement de l'Eucharistie?

II. *Morale.* — 1° Comment Dieu donna-t-il sa loi aux Israélites? 2° Par lesquels des dix commandements Dieu défend-il : *a.* de frapper ou de blesser le prochain ; *b.* de frauder dans le commerce ; *c.* de nuire à la réputation du prochain? Que devrait faire celui qui se serait rendu coupable de ces péchés?

III. *Orthographe et analyse grammaticale.* — 1° Les philosophes les plus sensés, qui ont réfléchi sur la nature de Dieu, ont dit que c'est un être souverainement parfait. 2° Que les secrets qui te sont confiés restent ensevelis dans ton cœur : oublie même ceux que tu as entendus. 3° Quels obstacles a jamais trouvés la fortune de ceux qui tiennent en leurs mains la fortune publique? 4° Jamais l'esprit de la routine ne supplée au bon sens ni au savoir. 5° Ceux qui croient n'avoir plus besoin des autres deviennent intraitables. 6° Rien ne nuit tant au respect dû aux lois que de ne pas abolir celles qui sont tombées en désuétude et qui sont devenues contraires aux mœurs.

N. B. La première phrase doit être analysée grammaticalement.

IV. *Écriture.* — Écrire en *fin* la phrase ci-dessus (n° 6), commençant par les mots : « Rien ne nuit plus. »

V. *Grammaire.* — Qu'appelle-t-on : 1° verbes actifs ; 2° verbes neutres?

VI. *Arithmétique.* — 1° Un négociant achète pour 529 fr. 50 c. deux pièces de drap mesurant, la première, 20 3/4 mètres, et la deuxième, 25 1/2 mètres. Il paie 12 francs le mètre de la première pièce. On demande : *a.* combien coûte le mètre de la deuxième pièce, et *b.* combien de mètres il a achetés. 2° Un marchand, qui doit 988 fr. 40 c., donne en payement 70 mètres de toile à 3 fr. 60 c. le mètre et 41 mèt. 6 déc. de drap à 15 francs le mètre. On demande combien de pièces de 2 fr. 50 c. il devra donner pour payer le reste de sa dette.

VII. *Système métrique.* — Un propriétaire a payé pour une pièce de terre qui a 250 mètres de longueur sur 136 mètres de largeur, 12,500 francs. Il voudrait la vendre et gagner 1,100 francs. Combien doit-il vendre : 1° l'hectare ; 2° l'are?

VIII. *Géographie.* — Donnez la description du cours de l'Escaut, et nommez les villes qui sont arrosées par ce fleuve.

IX. *Histoire.* — Que savez-vous de Jean Ier, duc de Brabant?

Concoururent 68 élèves du canton de Wavre, 60 du canton de Saint-Josse-ten-Noode et 34 du canton de Diest.

Les moyennes respectives furent de 72, 54 et 52 points sur 180.

C. Province de la Flandre occidentale.

I. *Morale et religion.* — 1° Démontrez, par une demande et une réponse du catéchisme, que nous avons un ange gardien. 2° Quelle est la charge de notre ange gardien? 3° Énumérez, en peu de mots, les services rendus par l'ange Raphaël au jeune Tobie.

II. *Langue maternelle.* — Comment formez-vous le pluriel des substantifs *chou-fleur, porte-mouchette,* un *hôtel-Dieu* (*pour les localités wallonnes* [1]). — *Dictée : Le* 22 août 1567, le duc d'Albe, ministre abhorré des vengeances de Philippe, *fit* son entrée à Bruxelles ; *il* avait amené en Belgique une armée de soldats *aguerris* et *dévoués* à sa cause.

N. B. L'écriture des concurrents sera appréciée d'après la copie qu'ils auront faite de la dictée. Les concurrents devront analyser grammaticalement les mots soulignés (en *italique*).

[1] *Pour les localités flamandes :* Welke is de onvolmaekt verleden tyd van *spreken, zoeken, vlugten, zuchten, scheppen, grypen?*

III. *Arithmétique et système métrique.* — 1° On demande le prix de 280 kilogrammes de marchandises, supposé que 35 kilogrammes de ces mêmes marchandises ont coûté 63 francs. 2° Quelle est la superficie d'une pièce de terre de 95m7 de longueur, et de 83m63 de largeur? Indiquez cette superficie en hectares, ares et centiares.

IV. *Histoire et géographie.* — 1° Comment l'Espagne fut-elle réunie à la Belgique? 2° Nommez les royaumes et les empires d'Europe avec leurs capitales.

4 écoles de villes fourniront 18 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 58 1/8 points sur 100.

Les 130 concurrents de 77 écoles des communes rurales obtinrent une moyenne de 54 1/2.

D. Province de la Flandre orientale.

I. *Religion et morale.* — 1° Qu'est-ce que le péché? Par quels moyens obtient-on la rémission du péché originel, des péchés véniels et des péchés mortels? 2° Démontrez : *a.* la sévérité de Dieu à l'égard des impies par deux événements tirés de l'histoire sainte; *b.* sa miséricorde à l'égard des pécheurs repentants, aussi par deux exemples tirés de l'histoire sainte? 3° Que devons-nous croire, et pourquoi? 4° Que devons-nous espérer, et pourquoi? 5° Qui devons-nous aimer, et pourquoi? 6° Que devons-nous croire, espérer et aimer? Comment et pourquoi? 7° Comment les rois ci-après dénommés du royaume de Juda se sont-ils rendus célèbres : *a.* Ezéchias, *b.* Manassès, *c.* Josias?

II. *Langue maternelle.* — A. *Dictée et calligraphie :* 1° Eduard, een brave en beminnenswaerdige jongeling, speelde in gezelschap van eenige jeugdige vrienden met den bal; na zich eenigen tyd verlustigd te hebben, liep hy zeer verhit en bezweet naer de pomp en dronk eene groote hoeveelheid koud water, weinig denkende dat dit hem zoo noodlottig zyn zoude. Het duerde niet lang of de gevolgen van zyn roekeloos gedrag kwamen voor den dag : Eduard teerde allengskens uit en stierf. 2° Een leerzaem kind neemt alle gelegenheden waer om zyn hert met deugden te versieren, en zynen geest met schoone kunsten en wetenschappen te verryken. 3° In dien tyd had ik eenen zonderlingen gebuer. Hy woonde op een klein buitengoed dat rondom met eenen hoogen muer omsloten was, en leefde er zeer afgezonderd. Zonder twyfel arbeidde hy zelf in den hof en bereidde hy, zonder iemands hulp, zyn dagelyksch voedsel; want er woonde noch knecht noch dienstmeid by hem, en zoo verre vreesde hy iemand binnen zyne grensmuren te laten komen, dat hy wekelyks den slagter en den bakker voor de deur van den hof betaelde en zynen voorraed aennam. Anders weigerde de man nooit iemand de spraek. 4° De ware Belg is verkleefd aen zynen vorst en aen zyn vaderland.

B. *Rédaction :* 1° A une sœur à Anvers, pour lui faire part de la maladie de sa mère. 2° Un élève peu fortuné témoigne par écrit sa reconnaissance à ses parents pour leur sollicitude continuelle. 3° Écrire à un ami que vous vous êtes rendu au concours avec vos compagnons (description du voyage); que vous y avez trouvé un certain nombre de concurrents (leurs dispositions et les vôtres); ce que vous avez pensé des questions proposées et quel résultat vous espérez). 4° Écrivez à quelqu'un une lettre dans laquelle vous démontrez les avantages de l'instruction et les conséquences fâcheuses de l'ignorance, afin de stimuler son zèle pour l'étude.

C. *Analyse grammaticale :* 1° Édouard, bon et aimable jeune homme, jouait à la balle en compagnie de quelques jeunes amis. 2° Un enfant studieux met à profit toutes les occasions qui tendent à orner son cœur de vertus et à enrichir son esprit par les arts et les sciences. 3° Toutefois, cet homme ne refusait la parole à personne. 4° Le vrai Belge est dévoué à son prince et à sa patrie.

III. *Arithmétique.* — 1° Un boutiquier a vendu, à une de ses pratiques, 14 3/4 kilogrammes riz à 42 centimes le demi-kilogramme, puis 18 kilogrammes 6 décagrammes de beurre à 2 fr. 3/4 le kilogramme. Faites le compte du boutiquier sous forme de facture.

2° Combien font les 3/8 de 5,000 francs? 3° Combien doit-on payer pour 8 kilogrammes 25 décagrammes de café, lorsque 1 hectogramme coûte 12 centimes?

IV. *Système métrique.* — 1° Combien de baliveaux pourrait-on planter sur une longueur de 1 1/2 kilomètre, lorsqu'ils se trouvent l'un de l'autre à une distance de 3 mètres? 2° Quels sont les multiples et sous-multiples de l'are? 3° Combien pèsent 40 litres 5 centilitres d'eau distillée? 4° La ville de Saint-Nicolas est située à 32 kilomètres de Gand; énoncez cette distance en mètres, en myriamètres et en lieues métriques. 5° Combien d'hectolitres peut contenir un bac de la capacité d'un mètre cube? 6° Dénommez les diverses unités des poids et mesures légaux.

V. *Histoire.* 1° Par quels événements les ducs de Bourgogne parvinrent-ils au comté de Flandre? 2° Qui fut le premier duc de Bourgogne? 3° Que firent Albert et Isabelle durant les douze années d'armistice conclu en 1609, et comment la Belgique perdit-elle de nouveau son indépendance? 4° Comment fut établie en Belgique la domination de la maison de Bourgogne? 5° Nommez les ducs de Bourgogne qui régnèrent sur notre patrie. 6° Combien de temps dura leur domination? 7° Par quels actes le duc d'Albe a-t-il déshonoré son administration dans les Pays-Bas?

VI. *Géographie.* — 1° Quelles sont les rivières qui se jettent dans l'Escaut? 2° Quelles sont les villes situées sur l'Escaut? 3° Nommez les villes de la Flandre orientale situées sur l'Escaut; dites quelques particularités de la ville d'Audenarde et nommez toutes les villes avec lesquelles elle est immédiatement en communication : *a.* par les routes pavées ; *b.* par les chemins de fer; *c.* par les voies navigables. 4° Qu'entendez-vous par pays de Waes et quelles sont les principales communes de cette contrée? 5° Où se trouvent en Belgique les plus importantes mines de fer, houillères, mines de zinc, fabriques de drap, verreries, fabriques d'armes, fabriques de coton? 6° Quels sont les fleuves et rivières navigables qui baignent la province de Flandre orientale? Dénommez toutes les villes qui en sont arrosées.

Concoururent : 74 élèves d'écoles de villes secondaires; 49 appartenant aux écoles du canton d'Hoorebeke-Sainte-Marie; 48 à celles des cantons de Saint-Nicolas et de Saint-Gilles; 51 à celles des cantons de Zele et de Wetteren.

Les moyennes des points obtenus furent respectivement : 82, 76, 57 et 71 sur 150.

E. Province de Hainaut.

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° Qui a composé les prières commençant par les mots : a. *Notre père qui êtes aux Cieux,* etc.; b. *Je vous salue, Marie,* etc.; c. *Je crois en Dieu le Père tout-puissant,* etc.? 2° Montrez, d'après le catéchisme, la contrition et l'attrition. 3° *a.* Pour quel motif le catholique croit-il tout ce que l'Église enseigne et propose de croire? *b.* Pour quel motif espère-t-il le secours de Dieu dont il a besoin en ce monde pour faire le bien, éviter le mal, et gagner le Paradis en l'autre vie? 4° Qui était Jésabel? Quel crime a-t-elle commis? Quelle a été sa fin? 5° Dites quel crime on a voulu faire commettre à Éléazar pendant la persécution d'Antiochus contre les Juifs. Quels moyens a-t-on employés à cette fin? Quelle a été dans cette circonstance la conduite de ce vénérable vieillard? 6° Que nous apprend l'histoire sainte relativement à l'enfance de Jésus, notre Sauveur? Que doivent faire les enfants pour imiter ce divin modèle?

II. *Langue maternelle.* — Les concurrents conjugueront le futur simple, l'impératif et l'imparfait du subjonctif des verbes *jeter* et *faire*. Ils écriront, sous la dictée, les lignes suivantes :

JÉRUSALEM.

L'auteur du *Génie du christianisme* raconte qu'au centre d'une chaîne de montagnes se trouve un bassin aride, fermé de toutes parts par des sommets jaunes et rocailleux, et que ces sommets, qui s'entr'ouvrent au levant, laissent voir les montagnes lointaines de l'Arabie et le gouffre que la main de Dieu a ouvert pour y engloutir la coupable Sodome.

Au milieu de ce paysage de pierres, sur un terrain inégal et incliné, dans l'enceinte d'un mur jadis ébranlé par le bélier et fortifié par des tours qui tombent, on aperçoit de vastes débris. Quelques masures arabes, pareilles à des sépulcres blanchis, recouvrent ces amas de ruines : c'est la triste Jérusalem.

Les concurrents indiqueront les propositions qui se trouvent dans cette dictée, jusqu'au mot Sodome. Ils diront aussi si ces propositions sont principales ou complétives, et quels compléments elles expriment. Ils analyseront ensuite logiquement la première de ces propositions.

III. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Écrivez en chiffres : dix mille sept mètres cubes, cinq décimètres cubes. 2° Il faut paver une route sur une longueur de 5 kilomètres 6 hectomètres et une largeur de 3 mètres 35 centimètres. Combien faudra-t-il employer de pavés ayant chacun 10 centimètres de côté, pour faire ce pavage? 3° Trois personnes doivent ecueillir chacune le 1/3 de 3/8 d'une succession évaluée à la somme de 67,000 francs. Quelle somme recevra chacune de ces trois personnes?

IV. *Histoire et géographie.* — 1° Quels événements avaient causé le malheur et la ruine de la Belgique, lorsqu'Albert et Isabelle devinrent souverains de ce pays? Leur règne fut-il regretté? Pourquoi? 2° Dans quelle partie du monde et dans quelle contrée se trouve la ville de Jérusalem? 3° Quelles sont les deux principales voies de communication de Gand à Anvers et d'Anvers à Bruxelles? 4° Quelle est la grande source de richesses de la ville d'Anvers? 5° Dans quelle contrée de l'Europe sont situées les villes de Rome et de Naples?

V. *Écriture.* — Les concurrents écriront, comme épreuve de calligraphie, les quatre premières lignes de la dictée ci-dessus (Jérusalem). Ils n'écriront en gros que les trois mots : *L'auteur du génie.*

11 cantons furent désignés pour le concours.

La moyenne des points obtenus sur 150 fut; 103 pour le canton de Thuin, 99 pour le canton de Dour, 96 pour celui de Mons, 92 pour celui de Leuze, 90 pour celui de Flobecq, 88 pour celui d'Antoing, 85 pour celui d'Ath, 78 pour celui de Lessines, 70 pour celui de Beaumont, 69 pour celui de Charleroi et 67 pour celui de Soignies.

F. Province de Liège.

I. *Langue maternelle.* — 1° *Dictée :* L'action de la Providence se fait admirer dans toute la nature. Elle nourrit les petits oiseaux qui l'invoquent le matin par des chants mélodieux, et se plaît à orner les fleurs dont la beauté est sitôt flétrie. Si les soins de Dieu s'étendent jusqu'aux moindres objets, nous, hommes qu'il a faits à son image, pourrions-nous croire qu'il nous ait oubliés et que nous soyons les seules de ses créatures sur lesquelles les yeux de sa providence paternelle ne soient pas ouverts? Si nous voulons connaître les effets de sa bonté en nous-mêmes, regardons le corps qu'il nous a formé. Que de merveilles dans les seuls organes de la vue! Les yeux sont comme des miroirs où viennent se peindre les objets, quels qu'en soient le nombre et la variété; et, afin qu'ils puissent s'ouvrir et se fermer, ils sont enveloppés de paupières, bordées d'un poil fin qui défend une partie si délicate. 2° Répondre par écrit aux questions suivantes : Qu'est-ce que la vue? Que signifie le mot *nature?* Pourquoi ferre-t-on les chevaux? Pourquoi les toits sont-ils obliques (inclinés, penchés)? 3° Traduire au subjonctif, en les faisant précéder des mots : *il faut que...* les propositions suivantes : *je m'en vais, je prends, je cours, je m'assieds, je vois, je pars, je fais, je bois, je dors, j'écris.*

II. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Un ouvrier boit tous les jours deux petits verres de genièvre, à 5 centimes le verre, et il fume pour 6 centimes de tabac par jour. Chercher combien ces deux habitudes nuisibles lui auront coûté au bout de 40 ans. 2° Un ouvrier a fait successivement, pour un propriétaire, 4 journées 1/3, 3 journées 3/4 et

6 journées 1/2. Combien a-t-il fait de journées en tout et combien ont-elles rapporté, à raison de 3 fr. 36 c. chacune? 3° Une femme tricote des bas de laine qu'elle vend au prix de 5 fr. 65 c. la paire. La laine lui coûte 14 fr. 50 c. le kilogramme et 16 paires de bas pèsent 4 kilogrammes 5 hectogrammes. On demande ce qu'elle gagne par paire de bas. 4° Combien le décamètre vaut-il de centimètres? 5° Qu'est-ce que le décimètre cube? 6° Qu'est-ce qu'un carré? 7° Combien la dixième partie d'un are fait-elle de décimètres carrés?

III. *Écriture.* — Deux lignes en moyen et trois lignes en fin. — Texte : le commencement de la dictée.

IV. *Doctrine chrétienne et histoire sainte.* — 1° Qu'est-ce qui rend le jugement redoutable? Que veulent dire les mots : *redoutable, inflexible, irrévocable* et *inévitable?* 2° Par quelles œuvres sanctifie-t-on le dimanche? — A quelle messe faut-il assister préférablement les dimanches, et pourquoi? 3° Quand est-on obligé de faire des actes de Foi, d'Espérance et de Charité? Combien de fois doit-on faire ces actes dans le cours de la vie? 4° Quelle promesse Dieu fit-il à Adam et à Ève après leur désobéissance? A qui cette promesse fut-elle réitérée? Pourquoi le libérateur ne pouvait-il être un homme? 5° Qu'est-ce que l'Évangile dit « de l'enfance de Jésus »? Que doivent faire les enfants chrétiens à l'exemple de Jésus?

Moyenne des points obtenus :

Écoles du	canton de	Limbourg.	106	sur 200.
—	—	Ferrières	97	—
—	—	Huy	96	—
—	—	Liège	95	—
—	—	Fexhe-lez-Slins	92	—
—	—	Verviers	89	—
—	—	Waremme	86	—

G. Province de Limbourg.

I. *Religion et histoire sainte.* — 1° Écrivez l'oraison dominicale. Combien y a-t-il de sortes de péchés? Quels moyens y a-t-il dans la sainte Église pour obtenir la rémission de ces différentes sortes de péchés? 2° Quand le sacrement de l'Eucharistie a-t-il été institué? Racontez l'institution du sacrement de l'Eucharistie. 3° Quelles sortes de péchés y a-t-il? Par quel moyen pouvons-nous obtenir la rémission de ces différentes sortes de péchés? 4° De quoi Dieu a-t-il formé le premier homme? Racontez la création de l'homme d'après l'histoire sainte. 5° Écrivez les dix commandements de Dieu. Racontez où Dieu a donné ces dix commandements aux Israélites et ce qui arriva à cette occasion.

II. *Langue française.* — Traduisez en français les propositions suivantes :

Hendrik heeft zyn geld aen het kind van die arme vrouw gegeven. — De goede koningen zyn het geluk van hun volk. — Geeft een weinig wyn aen den zieken. — Er zyn in deze kist (coffre) tien meters linnen, vier neusdoeken en een half dozyn halsdoeken. — Zie hier water, wyn en suiker. — By den boekhandelaer vindt men boeken, pennen, papier, inkt en potlooden. — De leeuw is het sterkste der dieren. — Europa is het kleinste der vyf wereld-deelen. — Frans is de jongste van myne broeders. — Ik heb myne boeken en die van onze zuster verloren. — Een dag is het zevende gedeelte van eene week. — De moeder is met hare kinderen vertrokken.

III. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Si l'on peut extraire 25 litres d'huile d'un hectolitre de graine, de combien de décalitres de graine pourra-t-on extraire un hectolitre d'huile? 2° La porte d'un salon est 2.5 fois plus haute que large; supposé qu'elle est large de $1^{m}75$, dites de quelle hauteur elle est et combien de mètres carrés elle contient.

IV. *Langue flamande.* — 1° Cherchez et écrivez les adverbes, les verbes et les substan-

tifs qui expriment le contraire des adverbes, des verbes et des substantifs suivants : *Altyd; minder; links; wederstaen; gelukken; zwygen; veroordeelen; beginnen; aenkomen; toestaen; het leven; de oorlog; de vriend; het noorden; de reus; het licht.*

2° Lettre de Gustave à son frère. Gustave rend compte du concours qui a lieu aujourd'hui à cette école. Il dit combien d'élèves ont pris part au concours, sur quelles branches d'instruction ils ont été examinés, etc.

3° Formez deux propositions de chacune des six propositions suivantes en conservant le même sens : Jesus werd onder de regering van keizer Augustus geboren. — Sprecht verstaenbaer. — De haen kraeit vòòr het opkomen der zon. — Een mensch zonder goede zeden wordt niet geacht. — De onderwyzer verheugt zicht over de groote oplettendheid zyner leerlingen. — Een onoplettend kind maekt weinig voorderingen.

4° Un homme à qui je demande ce qu'il se propose de faire, me répond ainsi : « Ik ga een stuk lands en eenen hof koopen. Ik zal koren in myn land zaeyen en aerdappelen in mynen hof planten. Zoodra het koren ryp is, zal ik het afmaeyen, in schooven binden en in myne schuer opstapelen. Daerna zal ik myne aerdappelen inoogsten en er een gedeelte van ter markt dragen. Het graen, dat ik zal dorschen, zal ik in groote zakken gieten en doen malen. » Comment cet homme m'aurait-il répondu s'il avait déjà exécuté son projet?

V. *Écriture.* — 1° Men moet de tering naer de nering zetten. (Écriture fine.) 2° Als Jantje niets leert, zal Jan niets kennen. (Écriture fine.) 3° Écrivez *b, c, d, g, h, k, l* et *n* en lettres capitales.

Les 15 concurrents du canton d'Achel, obtinrent une moyenne de 118 points sur 200;

Les 30 concurrents du canton de Saint-Trond, obtinrent une moyenne de 111 points sur 200;

Les 51 concurrents du canton de Herck-la-Ville, obtinrent une moyenne de 70 points sur 200.

H. Province de Luxembourg.

I. *Religion et morale.* — (Les questions, dit le rapport triennal, n'ont pas été communiquées au gouvernement.)

II. *Langue maternelle.* — *Dictée :* Rien de plus admirable que les courses lointaines de ces oiseaux qui, à des temps marqués, quittent un pays pour aller dans d'autres contrées, séparées souvent par les mers du lieu qu'ils abandonnent, et d'où ils reviendront ensuite, à une époque précise et déterminée, pour vivre de nouveau sur le sol natal.

Quel instinct les rassemble? Quelle boussole les dirige? Quelle carte leur trace la route? O Providence divine, les dons que vous leur avez faits leur tiennent lieu de tous les secours!

Le changement de saison et le défaut de nourriture convenable sont un des avertissements qui apprennent à ces oiseaux que le temps de la migration est arrivé pour eux.

En effet, on voit que ceux qui vivent d'insectes voltigeants, partent les premiers de nos climats, parce que ces insectes manquent les premiers.

Les élèves feront l'analyse grammaticale du second paragraphe. Ils répondront par écrit aux questions suivantes :

1° Qu'est-ce qu'un substantif? Combien de sortes de substantifs y a-t-il? Donnez-en deux exemples de chaque espèce. 3° Qu'est-ce qu'un verbe? Combien de sortes de verbes y a-t-il? Donnez les temps primitifs des verbes *venir, apprendre, tenir* et *valoir.*

III. *Écriture.* — Les élèves écriront le sujet de dictée depuis « quel instinct » jusqu'à « tous les secours », la première ligne en grands caractères, la seconde en moyenne cursive et la troisième en petite cursive.

IV. *Arithmétique.* — 1° Un marchand a acheté 3 pièces d'étoffe de même qualité à

12 fr. 50 c. le mètre. La première a $65^{m}75$ de long ; la seconde $75^{m}20$ et la troisième $95^{m}05$ de long. On demande le nombre de mètres et le prix de l'achat. 2° Qu'est-ce que la multiplication et comment multiplie-t-on deux nombres entiers composés chacun de plusieurs chiffres? Comment appelle-t-on les deux termes de cette opération? 3° Qu'est-ce que la division et comment divise-t-on deux nombres entiers composés chacun de plusieurs chiffres? Comment appelle-t-on les deux termes de cette opération?

V. *Système métrique.* — 1° Quelle est l'unité du système métrique et quelles sont les mesures de longueur, de surface, de volume, de poids et de monnaie. 2° Indiquez les multiples et les sous-multiples : 1° du mètre ; 2° du litre et 3° du gramme. 3° Pour 3 francs on a 6 mètres 5 décimètres de ruban ; combien aura-t-on de mètres pour 45 fr. 45 c.?

VI. *Géographie.* — En combien d'États principaux divise-t-on l'Europe? 2° Nommez les États situés au centre de l'Europe.

VII. *Histoire.* — 1° Vers quelle époque César envahit-il la Belgique et quelles sont les principales peuplades qui occupaient alors ce pays? 2° Que savez-vous des Nerviens?

Les 75 concurrents du canton d'Étalle obtinrent une moyenne de 105 points sur 190 ; les 40 du canton de Marche, une moyenne de 72 points, et les 45 du canton de Neufchâteau, une moyenne de 52.

I. Province de Namur.

I. *Doctrine chrétienne et histoire sainte.* — 1° Quelle est la véritable doctrine chrétienne Expliquez le mot *doctrine.* 2° Qu'est-ce que l'Église catholique? Expliquez les mots *vicaire* et *successeur.* 3° Qu'est-ce que Dieu nous défend par son 2ᵉ commandement : Dieu en vain tu ne jureras, etc.? Expliquez les mots : *sans vérité, sans cause grande, sans révérence.* 4° Qu'est-ce que : *a.* Les tables de la loi? *b.* L'arche d'alliance? *c.* Le tabernacle? *d.* Les sacrifices? Enfin qui étaient les prêtres et les lévites?

II. *Langue française.* — Les élèves mettront au pluriel le devoir suivant :

Veux-tu être aimé, mon jeune ami? Sois aimable, obéissant et studieux. Celui qui est méchant, n'est jamais accueilli. L'ignorant restera enfant toute sa vie. Veux-tu que celui qui vit avec toi dise du bien de toi? Fais-en. Je dis à l'écolier paresseux ou indolent : Emploie mieux ton temps, mets-toi promptement à l'étude, ton devoir sera bientôt fait, ta leçon sera sue, ton maître te félicitera, ton parent sera heureux, et toi-même, tu jouiras du bon témoignage de ta conscience. L'homme qui travaille paye sa vie ; le fainéant vole la sienne.

III. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Un bon batteur bat environ quarante gerbes par jour ; ces gerbes donnent environ 1 hectolitre 15 centilitres de grain : combien faut-il de jours pour battre sept cent soixante-cinq gerbes et quelle quantité de grain aura-t-on? 2° Combien y a-t-il de centimètres cubes dans le tiers de huit litres? 3° Si l'on paye 130 fr. 65 c. pour $40^{m2}35$ d'étoffe, combien coûtera un décimètre carré de la même étoffe?

IV. *Calligraphie.* — Écrire en moyen ces mots de la dictée :

Veux-tu être aimé, mon jeune ami? Sois aimable, obéissant et studieux.

V. *Géographie.* — 1° Quelles sont les bornes du Hainaut? 2° Quelles sont les villes principales de la province de Liége?

La moyenne fut de 75 sur 100 pour les 47 concurrents du canton de Couvin, de 61 pour les 18 du canton de Namur-Sud et de 46 pour les 23 du canton de Ciney.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Établissements du degré inférieur : Écoles moyennes.

I. *Établissements concurrents. — Jurys.*

41 établissements prirent part au concours : 36 écoles moyennes de l'État, les écoles moyennes communales de Bruxelles et de Quiévrain, les écoles moyennes patronnées de Binche et de Courtrai et l'école moyenne privée de M. Jamar, à Anderlecht. Cette dernière école avait été admise à concourir sur la demande du directeur, mais son concours fut annulé parce qu'il fut constaté que l'établissement n'avait pas une organisation analogue à celle des écoles moyennes de l'État.

Les écoles moyennes (de l'État), d'Ath, de Gand, de Mons et de Namur, organisées sans une 3e année d'études, furent dispensées de concourir.

La même dispense fut accordée aux écoles de (l'État) de Couvin, Hal, Louvain, Neufchâteau, Philippeville, Renaix, Roulers, Saint-Hubert et Stavelot, aux écoles moyennes patronnées de Fleurus et d'Ostende, qui n'avaient pas d'élèves dans la 3e année d'études ou n'y avaient que des vétérans.

Les jurys étaient composés comme suit :

Concours général :

Partie littéraire : MM. Hovine, Rigelé, professeur de français à l'athénée d'Anvers; Spanoghe, professeur d'histoire et de géographie à l'athénée de Hasselt.

Partie scientifique : MM. Annoot, Loxhay et Vinçotte.

Concours spécial flamand :

MM. Dautzenberg, Stallaert et Verspreeuwen.

II. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. CONCOURS GÉNÉRAL.

186 élèves inscrits : 175 concurrents.

a. *Matières littéraires.*

I. *Langue française.* — 1° Conjuguez le verbe *voir* dans tous les temps du subjonctif. 2° Énoncez les règles relatives au participe, dont on trouve l'application dans les phrases suivantes : *a.* L'homme porte écrits dans son cœur les titres augustes de son origine. Il a été créé pour un ordre de choses supérieur à la terre; il est né pour le ciel. *b.* Nous courons après la renommée, et nous croyons l'avoir trouvée quand nous avons rencontré

des flatteurs qui exaltent notre vanité. 3° Quelle différence y a-t-il entre les expressions *tout à coup* et *tout d'un coup; durant* et *pendant ?*

II. *Composition française.* — La promenade à la campagne. Voulez-vous prendre une utile et salutaire récréation? Allez-vous promener à la campagne. Les champs offrent au promeneur les scènes les plus variées... J'aime surtout à rencontrer, vers le déclin du jour, le berger et son troupeau... Le berger marche à pas comptés derrière le peuple qu'il dirige... Avec quel intérêt je suis des yeux les évolutions du chien qui exécute ses ordres !.. La campagne parle à l'esprit et au cœur... Elle proclame partout la grande loi du travail; mais, en même temps, elle annonce la bonté de Dieu qui assure au travail sa récompense.

III. *Histoire.* — 1° Racontez brièvement les sanglantes querelles qui eurent lieu, sous Marguerite de Constantinople, entre les d'Avesnes et les Dampierre. 2° Donnez un exposé sommaire du règne de Marie-Thérèse.

IV. *Géographie.* — 1° Donnez la division de l'Amérique septentrionale. 2° Quelles sont les contrées de l'Amérique méridionale baignées par l'océan Atlantique? 3° Nommez le grand fleuve qui se jette dans le golfe Persique. 4° Quelles sont les îles qui composent le groupe des îles de la Sonde? 5° Où se trouvent : *a.* les détroits de Magellan et de Behring; *b.* le cap Horn et le cap Comorin?

b. *Matières scientifiques.*

V. *Arithmétique.* — 1° Qu'est-ce que la numération? Quels sont les principes de la numération écrite? 2° Faire connaître (avec démonstration) les opérations que l'on peut exécuter sur les deux termes d'une fraction, sans changer sa valeur. 3° Quelle somme devrait-on prêter à 4 1/2 p. c., par an, pour retirer au bout de 2 ans 4 mois, 4,420 francs, tant en capital qu'en intérêts simples.

VI. *Algèbre.* — 1° Faire la division suivante : $91a\ 3c^3 + 68a^4c^2 - 24a^5c + 59a^2c^4 - 30ac^5$ par $-8a^2c + 4ac^2 - 5c^3$. 2° Une personne achète 100 litres de vin à 3 francs et 120 litres d'un autre vin à 2 francs le litre. Elle revend, au prix coûtant, un certain nombre de litres des deux qualités, pour la somme de 280 francs et fait, avec le reste, un mélange qui lui revient à 2 fr. 60 c. le litre. De combien de litres de chacune des deux qualités le mélange est-il composé?

VII. *Géométrie.* — 1° Qu'appelle-t-on figures équivalentes, figures égales? Quelles sont les propriétés principales des polygones réguliers? 2° Démontrer que tout polygone régulier peut être inscrit dans le cercle et peut lui être circonscrit. 3° Chercher le rayon du cercle équivalent à la somme de deux cercles dont les rayons sont 1^m60 et 1^m20.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
		Partie littéraire (max. : 65).	Partie scientifique (max. : 35).	Total (sur 100).
1er prix. Joseph Hanlet, de Bilstain	Limbourg.	53.6	33	86.6
2e id. Edouard Wouters, de Turnhout	Turnhout.	52.5	33	85.5
3e id. François Chavet, d'Amblève (Prusse)	Limbourg.	51.4	32	83.4
4e id. Armand-Léopold Duckerts, de Limbourg	—	50.2	32	82.2
5e id. Constantin Thériot, de Damvillers	Virton.	51.3	30.5	81.8
6e id. Charles De Wilde, d'Ypres	Ypres.	49	31.5	80.5
7e id. Victor Leborne, de Dinant	Govelies.	48.8	31	79.8
7e id. Émile Lefèvre, de Courcelles	Dinant.	50.8	29	79.8
8e id. Zénon Berteau, de Bois-d'Haine	Braine-le-Comte.	50.8	28.5	79.3

LAURÉATS.			ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Partie littéraire (max. : 65).	Partie scientifique (max. : 35).	Total (sur 100).
9e prix.		Roch Husson, de Massy-la-Ville (Luxemb.).	Spa.	52.7	26.5	79.2
10e	id.	Hyacinthe Poucet, d'Arlon	Marche.	47.3	31.5	78.8[1]
1er accessit.		Léon Fondu, de Seneffe	Houdeng-Aimeries.	47.6	31	78 6
2e	id.	Auguste Deblois, de Bruxelles	Bruxelles.	47.3	31	78.3
3e	id.	Jules.-Th.-L. Delhez, de Mortier	Visé.	47.7	30	77.7
4e	id.	Gustave Dupréel, de Braine-le-Comte	Braine-le-Comte.	51.6	26	77.6
		Toussaint Yannart, d'Ath	Ypres.	45.6	32	77.6
5e	id.	Victor Depers, de Braine-le-Comte	Braine-le-Comte.	49.7	27.5	77.2
6e	id.	Adolphe Waxweiler, de Turnhout.	Rochefort.	46.7	29.5	76.2
7e	id.	Auguste De Landas, de Fauroeulx	Houdeng-Aimeries.	45.5	30.5	76
8e	id.	Pierre Houvenaghel, de Nieuport.	Nieuport.	53 2	22.5	75.8
9e	id.	Guillaume Maisier, de Limbourg	Limbourg.	49	25.5	74.5
10e	id.	Jean-Baptiste Vandenberghe, de Bruges.	Bruges.	45.2	28	73.2
11e	id.	Camille Paulet, de Jandrain.	Jodoigne.	47.4	25.5	72.9
12e	id.	Alexandre Bisqueret, de Huy	Huy.	47	25	72
13e	id.	Émile De Brabant, de Malèves.	Jodoigne.	53.4	18.5	71.9
14e	id.	Maxim. Dubois d'Enghien, de Horrues	Soignies.	41.8	29.5	71.3
		Georges de Wynants, de Mornimont.	Braine-le-Comte.	43.8	28	71.3
		Arthur Lejeune, de Hornu	Saint-Ghislain.	42.8	28.5	71.3
15e	id.	Auguste Pourtois, de Bruxelles	Houdeng-Aimeries.	40	31	71
16e	id.	Joseph Queritet, de Bruxelles	Visé.	48.7	22	70.7
17e	id.	Pierre-François De Herdt, de Lierre.	Lierre.	38.5	32	70.5
18e	id.	Charles Vincent, de Menil-Saint-Blaise	Dinant.	47.8	22.5	70.3
19e	id.	Gust.-Edmond Dutrannois, de Chièvres.	Soignies.	42.8	27	69.8
20e	id.	Édouard Ottelet, de Trivières[2].	Houdeng-Aimeries.	41.5	28	69.5

1 L'élève Xavier Lambermont, de l'école moyenne de Waremme, s'étant fait connaître en inscrivant son nom sur une partie de sa copie et ayant ainsi contrevenu aux prescriptions de l'article 16 de l'arrêté ministériel du 27 mai 1859, son travail a dû être annulé. Il avait obtenu dans les deux épreuves, l'épreuve littéraire et l'épreuve scientifique, 78.7 points sur 100, chiffre qui lui aurait valu le 1er accessit. (*Compte rendu officiel.*)

2 L'arrêté ministériel du 31 juin 1858 limite le nombre des nominations à 20.

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	POINTS.
Gustave Navez.	Houdeng-Aimeries.	69.2	Célestin Duculot	Fosses.	64.5
Eric Boucknaere	Ypres.	69	Hyacinthe Baugniet	Jodoigne.	64.4
Edmond Pauwelyn	Id.	67.4	Prosper Buyst	Lierre.	64.4
Nicolas Dehez	Marche.	67.2	Jean-Ad. Schuermans.	Anvers.	63.7
François Mertens.	Turnhout.	66.3	Nestor Mahieu.	Pâturages.	63.2
Alph.-Jos. Leemans	Alost.	65.4	Victor Menteleer	Waremme.	63.1
Eugène Gaudinne	Dinant.	65.3	Constant Hosselet.	Id.	63
Joseph Gilmont	Jodoigne.	64.9	Victor David	Limbourg.	62.9

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	POINTS.
Arm. Hannefstingels.	Malines.	62.7	Émile De Broëta . .	Anvers.	56.8
Jules Faydt. . . .	Virton.	62.3	Joseph Crèvecœur. .	Jodoigne.	56.7
Philippe Vilain. . .	Pâturages.	62.2	Augustin Binot. . .	Binche.	56.3
Pierre-Franç. Moons.	Diest.	61.8	François De Keyser .	Anvers.	56.3
Albert Rigaux . . .	Quiévrain.	61.8	Gaspard Goffinet . .	Virton.	55.8
Abel Tillier. . . .	Pâturages.	61.8	Corneille Dockx . .	Anvers.	55.5
Clément Martens . .	Huy.	61.7	Jean-Bapt. Fraipont .	Wavre.	55.2
Léon Debauque . .	Houdeng-Aimeries.	60.2	Constant Lelorrain .	Jodoigne.	55
Joseph Hustin . . .	Virton.	60.2	Adolphe Berlo . . .	Huy.	54.8
François Moise . .	Jodoigne.	59.9	Richard Collignon .	Id.	54.4
Prudent Lefebvre. .	Pâturages.	59.5	Florent Harvengt. .	Pâturages.	53.6
Constant Jenatzi . .	Visé.	59.4	François Vande Mert.	Malines.	53.3
Franç. Vanderbeeken.	Anvers.	59.1	Gustave Desenfans .	Binche.	53.1
Louis De Meulder . .	Binche.	59	Émile Haumanne . .	Courtrai.	52.4
Alphonse Etienne. .	Braine-le-Comte.	59	Auguste Staquet . .	Aerschot.	52.4
Jean-Jos. Thiry . .	Beaumont.	58.6	Émile Maisin . . .	Jodoigne.	52.1
Abraham Delcamp. .	Péruwelz.	58.1	Je-Edm. Raymaekers.	Diest.	52
Benoit Deboom. . .	Alost.	57.8	Charles Vereenooghe.	Furnes.	51.5
Théodore Poncelet .	Visé.	57.8	Adolphe Soeffers . .	Malines.	50.5
Léon Colle	Dinant.	57.3	Adolphe Horgnies. .	Gosselies.	50.2
Jules Piérard . . .	Jodoigne.	57.1			

B. Concours spécial de flamand.

16 établissements concurrents. — 79 élèves inscrits : 67 concurrents.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. François-Gommaire De Keyser, d'Anvers. . .	Anvers.	88
2e id. Joseph Delnoz, de Maestricht.	Maeseyck.	85
3e id. Alexandre Schreuder, de Smeermaes	Id.	80
4e id. Pierre François Moons, de Diest.	Diest.	76
1er accessit. Prosper Jean-Baptiste Buyst, de Lierre . .	Lierre.	70
2e id. Édouard Wouters, de Turnhout.	Turnhout.	67
3e id. Benoit-Félix de Boom, de Denderleeuw . .	Alost.	65
1re ment. hon. Corneille Van Hoof, de Lierre.	Lierre.	64
2e id. Pierre-François De Herdt, de Lierre . .	Id.	63
3e id. Édouard M.-L. Cluydts, de Saint-Josse-ten-Noode.	Diest.	61

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS (Écoles moyennes.)	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	POINTS.
Charles Vereenooghe.	Furnes.	56	Corneille Dockx . .	Anvers.	53
Jacques-G. Moens. .	Saint-Trond.	55	François Verheyen. .	Turnhout.	50

Établissements du degré supérieur : Athénées et collèges.

I. *Institution du concours des vétérans. — Refus d'instituer un concours spécial d'allemand pour la province allemande.*

C'est en 1859 que fut institué un concours spécial entre les vétérans de rhétorique, ainsi qu'entre les vétérans de la 1re professionnelle et de la 1re scientifique, auxquels étaient assimilés les élèves qui, après avoir terminé leurs humanités, avaient suivi, pendant un an, le cours supérieur de mathématiques. Dans ces trois classes, un prix spécial devait être décerné à chaque vétéran qui obtiendrait au moins 70 points sur 100.

C'est en 1859 aussi que M. le préfet des études de l'athénée d'Arlon avait demandé l'institution d'un concours spécial de langue allemande pour la province allemande.

Le gouvernement motive en ces termes sa réponse négative (3e rapport triennal) :

« Quel que soit le désir du gouvernement de favoriser l'étude de la langue allemande dans la province de Luxembourg, il n'a pu prendre la demande dont il s'agit en considération. Lorsque le concours de flamand n'était pas obligatoire pour tous les athénées et les collèges publics situés dans les provinces flamandes, il fallait, pour qu'il eût lieu, que cinq établissements au moins déclarassent leur intention d'y prendre part. On ne pouvait, à plus forte raison, instituer un concours solennel pour un seul établissement. Ce concours n'aurait ni plus de valeur, ni plus de signification que les compositions dont le résultat est proclamé à la distribution des prix de chaque athénée en particulier. »

II. *Classes et matières désignées. — Établissements concurrents. — Jurys.*

Furent appelées à prendre part au concours les classes suivantes :

A. La rhétorique latine. — Composition latine (sans dictionnaire); traduction du grec en français (désignée par le sort); composition française.

B. La 2de latine (désignée par le sort). — Thème latin; traduction

du grec en français; composition française; composition flamande (concours spécial).

C. La 4e latine (désignée par le sort). — Mathématiques.

D. La 1re professionnelle. — Sections réunies : Composition française; thème anglais ou allemand; histoire de Belgique. — Section commerciale : Sciences commerciales, y compris l'histoire et la géographie commerciale; économie politique (désignée par le sort). — Section industrielle : Chimie; mécanique; géométrie descriptive; économie politique. — Section scientifique : Mathématiques élémentaires; géométrie analytique.

E. La 3e professionnelle. — Concours général : Langue française; thème flamand ou allemand; histoire et géographie; sciences commerciales; algèbre, géométrie et trigonométrie rectiligne; physique. — Concours spécial de flamand.

33 établissements ont pris part au concours : les 10 athénées royaux, 13 collèges communaux (Louvain, Diest, Nivelles, Tirlemont, Ypres, Charleroi, Chimay, Ath, Tongres, Bouillon, Virton, Huy, Verviers) et 10 collèges patronnés (Gheel, Hérenthals, Pitzenbourg à Malines, Courtrai, Poperinghe, Thielt, Enghien, Herve, Saint-Trond, Dinant).

Le collège communal de Beeringen et le collège patronné d'Eecloo furent dispensés de concourir.

La composition latine et la version grecque furent jugées, pour la rhétorique, par MM. Gantrelle, Prinz et Roulez, professeur à l'université de Gand; la version grecque et le thème latin, pour la 2de, par MM. Degand, Lebrun et Scheler.

La composition française fut jugée, pour la rhétorique et la 1re professionnelle, par MM. Hellard, Van Bemmel et Nicolay, ancien professeur de l'enseignement du premier degré; pour la 2de latine, par MM. Degand, Fuerison et Lebrun; pour la 3e professionnelle, par MM. Fuerison, Juste et Scheler, qui apprécièrent aussi les réponses aux questions d'histoire et de géographie traitées par les élèves de la 1re professionnelle (sections réunies) et de la 3e professionnelle.

Le thème flamand et les compositions flamandes de la 2de latine et de la 3e professionnelle furent jugés par MM. Fuerison, Van Beers et De Jonghe, ancien professeur de l'enseignement moyen du 1er degré.

Pour les deux classes professionnelles, le thème allemand et le thème anglais furent appréciés par MM. Gantrelle, James et Prinz.

Les concours en mathématiques, en sciences naturelles, en sciences commerciales et en économie politique dans les classes professionnelles, et le concours en mathématiques pour la 4e latine furent jugés par MM. Devaux,

Schaar, Timmermans, Trasenster, Vinçotte et Manderlier, professeur à l'université de Gand.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. RHÉTORIQUE LATINE (*Humanités*).

28 établissements concurrents. — 169 élèves inscrits, dont 1 vétéran ; 155 concurrents en composition française; 133 concurrents en composition latine; 123 concurrents en version grecque.

1° COMPOSITION LATINE, sans dictionnaire (six heures).

Humaniorem esse Solonem, qui mortem suam ab amicis deplorari velit, quam Ennium, qui lugendum se esse non censeat.

(A développer sous la forme de la dissertation. On se rappellera que le style de la dissertation n'exclut pas la chaleur du sentiment.)

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. Jules Tédesco, d'Arlon	Athénée d'Arlon.	86
2e id. Auguste-Corneille De Coninck, d'Hofstade	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	72
1er accessit. Antoine Lize, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	69
2e id. Auguste Van Maldeghem, de Bruges	Id. de Bruges.	68
3e id. Gustave Du Roy, de Blicquy	Id. de Tournai.	67
4e id. Gustave De Pauw, de Louvain	Id. de Gand.	66
4e id. Alexandre De Burlet, d'Ixelles	Collège de Nivelles.	66
1re ment. hon. Albert Conrot, de Luxembourg	Athénée d'Arlon.	61
2e id. Émile Opsomer, de Courtrai	Collège de Courtrai.	60
2e id. Léon Vanderkindere, de Molenb.-St-Jean.	Athénée de Bruxelles.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Jean-Charles Steynen.	Collège d'Hérenthals.	59	Denis Bamps	Athénée de Hasselt.	52
Émile Piret	Id. de Nivelles.	59	Eugène Bidart	Id. de Bruxelles.	52
Charles De Heert	Id. d'Hérenthals.	58	Léon Hénoul	Id. de Liège.	51
Jean Peeters	Id. de Gheel.	58	Aimable Lefebvre	Id. de Tournai.	51
Léon Lebel	Athénée de Bruxelles.	57	Jacques Dehesello	Collège de Herve.	50
Théophile Goffin	Collège de Herve.	56	Alexandre De Rycke	Id. d'Enghien.	70
Charles Verhaeghe	Athénée de Bruges.	56	Théophile Dubiez	Athénée de Bruxelles.	50
Louis Gastmans	Collège d'Hérenthals.	56	*Concours spécial des vétérans.*		
Coppieters T'Wallant.	Athénée de Bruges.	55			
Joseph Guinin	Collège de Virton.	54	Léon Vanden Bossche.	Athénée de Hasselt.	51

Travail de l'élève Jules Tedesco.

Multum humaniorem esse Solonem puto, qui mortem ab amicis deplorari velit, quam Ennium qui lugendum se esse non censeat. Nam qui se ab amicis lugeri cupit, is benè de iis mereri debet; qui porrò sese bonum semper et benevolum et utilem amicis proebuit, eum existimo verè amicum posse vocari et eumdem humanum. — At, quum jam nihil commodi iis afferre possim, cur me lugeant amici? — Amici? ...... vero in miserà tantum utilitate posita sit amicitia. Quod si ità se habeat, non ego negem, tuam mortem amicis non esse deplorandam, quum tuà amicitià, vel potiùs tuæ amicitiæ commodis orbati, alios multos istius generis amicos invenere possint. Si mortem igitur tuam nemini esse deplorandam censes, hæc res probat te ita amicos coluisse, ut eorum luctu atque desiderio mors tua indigna videretur.

At si non simul cum corpore animus moritur, si vitam corporis brevem æterna animi vita sequitur, si deniquè melior futura est illa quam hæc vita, quid est cur me amici lugeant, quum non solum vivere non desinam, verùm etiam beatiorem vitam ineam. — At fortassè frigidà mente amicitiam consideras. Non equidem ignoro, quam tristis sil hæc vita, quam calamitatum plena, quam vaga, quam incerta, quam volubilis fortuna; scio etiam fuisse gentes quæ, quum natus esset aliquis, ejus mineram sortem deplorarent, quum contra è vita egressus esset, beatum eum existimarent. Verum est aliquid quod animo tantum sentiri, non verbis reddi potest, quod que boni viri in animis natum, et ita penitùs infixum tenent, ut, quos semel hæc res junxerit, nunquàm ne morte quidem disjungi possint.

Quum ab amico, quem tu, ut te ille, ex animo amas, discessurus es, breviter etiam rediturus, æquone animo tu eum relinques et te ille discedentem videbit? Censes ne amicis deplorandam non esse tuam mortem? Brevitatem vitæ et tristissimam mortem præclarè factorum memoria consolari potest. Sed iis, qui gloriam assequi non possunt, nihil erit quod, tanquam vestigiis, indicet eos per vitam transîsse. Nihil igitur dulcius est, quum e vita egressurus es, quam scire futuros esse qui te desiderent et lugeant, apud quos etiam absens, semper adsis, quorum denique in animis, etiam mortuus semper vivas.

2° Version grecque (cinq heures).

[1] Εἰ μὲν τοῖς πρὸ ἡμῶν ἀναγράφουσι τὰς πράξεις, παραλελεῖφθαι συνέβαινε τὸν ὑπὲρ αὐτῆς τῆς ἱστορίας ἔπαινον · ἴσως ἀναγκαῖον ἦν τὸ προτρέπεσθαι πάντας πρὸς τὴν αἵρεσιν καὶ παραδοχὴν τῶν τοιούτων ὑπομνημάτων · διὰ τὸ μηδεμίαν ἑτοιμοτέραν εἶναι τοῖς ἀνθρώποις διόρθωσιν, τῆς τῶν προγεγενημένων πράξεων ἐπιστήμης. Ἐπεὶ δ'οὐ τινὲς, οὐδ' ἐπὶ ποσὸν, ἀλλὰ πάντες, ὡς ἔπος εἰπεῖν, ἀρχῇ καὶ τέλει κέχρηνται τούτῳ, φάσκοντες ἀληθινωτάτην μὲν εἶναι παιδείαν καὶ γυμνασιάν πρὸς τὰς πολιτικὰς πράξεις, τὴν ἐκ τῆς ἱστορίας μάθησιν · ἐναργεστάτην δὲ καὶ μόνην διδάσκαλον τοῦ δύνασθαι τὰς τῆς τύχης μεταβολὰς γενναίως ὑποφέρειν, τὴν τῶν ἀλλοτρίων περιπετειῶν ὑπόμνησιν · δῆλον, ὡς οὐδενὶ μὲν ἂν δόξαι καθήκειν, περὶ τῶν καλῶς καὶ πολλοῖς εἰρημένων ταυτολογεῖν, ἥκιστα δ'ἡμῖν. Αὐτὸ γὰρ τὸ παράδοξον τῶν πράξεων, ὑπὲρ ὧν προῃρήμεθα γράφειν, ἱκανόν ἐστι προκαλέσασθαι καὶ παρορμῆσαι πάντα καὶ νέον καὶ πρεσβύτερον, πρὸς τὴν ἔντευξιν τῆς πραγματείας. Τίς γὰρ οὕτως ὑπάρχει φαῦλος ἢ ῥᾴθυμος ἀνθρώπων, ὃς οὐκ ἂν βούλοιτο γνῶναι, πῶς, καὶ τίνι γένει πολιτείας ἐπικρατηθέντα σχεδὸν ἅπαντα τὰ κατὰ τὴν οἰκουμένην οὐχ ὅλοις πεντήκοντα καὶ τρισὶν ἔτεσιν, ὑπὸ μίαν ἀρχὴν ἔπεσε τὴν Ῥωμαίων; ὃ πρότερον οὐχ εὑρίσκεται γεγονός · τίς δὲ πάλιν οὕτως ἐκπαθὴς πρός τι τῶν ἄλλων θεαμάτων ἢ μαθημάτων, ὃς προὐργιαίτερον ἂν τι ποιήσατο τῆσδε τῆς ἐμπειρίας; Ὡς δ'ἔστι παράδοξον καὶ μέγα τὸ περὶ τὴν ἡμετέραν ὑπόθεσιν θεώρημα, γένοιτ' ἂν οὕτω μάλιστα ἐμφανὲς, εἰ τὰς ἐλλογιμωτάτας τῶν προγεγενημένων δυναστείων, περὶ ἃς οἱ συγγραφεῖς τοὺς πλείστους διατέθεινται λόγους, παραβάλλοιμεν καὶ συγκρίναιμεν πρὸς τὴν Ρωμάιων ὑπεροχὴν.

[1] C'est le commencement d'un ouvrage historique, *Polybe*. (Note de la rédaction de la *Revue de l'Instruction publique*.)

Lauréats [1].

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Léon Vanderkindere, de Molenbeek-Saint-Jean	Athénée de Bruxelles.	85
2e id.	Gustave Du Roy, de Blicquy	Id. de Tournai.	81
1er accessit.	Auguste De Coninck, d'Hofstade	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	72
2e id.	Albert Conrot, de Luxembourg	Athénée d'Arlon.	71
3e id.	Jules Tedesco, d'Arlon	Id. id.	70
4e id.	Joseph Umé, de Bruxelles	Collège de Herve.	68
1re ment. hon.	Jacques Deheselle, de Thimister	Id. id.	63
	Jh Vincent Rottenburg, de Bourg-Léopold	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	63
2e id.	Gustave De Pauw, de Louvain	Athénée de Gand.	62
3e id.	Georges Dumont, de Gand	Id. id.	61
	Émile Moreau, de Herve	École ind. et litt. de Verviers.	61
	Auguste Van Maldeghem, de Bruges	Athénée de Bruges.	61
4e id.	Denis Bamps, de Hasselt	Id. de Hasselt.	60
	Théophile Dubiez, de Velaines	Id. de Bruxelles.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Jacques-Joseph Cras.	Coll. de Pitzenbourg à Malines.	59	AlexandreDe Burlet.	Collège de Nivelles.	55
Antoine Lize	Athénée d'Anvers.	59	Oscar Lessines.	Athénée de Mons.	54
Antoine Vaucher	Id. de Namur.	58	Arthur Piérard.	Id. id.	54
Ls Coppieters T'Wallant	Id. de Bruges.	57	Charles Nicolay	École indust. et litt. de Verviers.	53
			Victor Nicolay.	Id. id.	53
Camille Grégoire	Id. de Liège.	57	Louis Philippe	Id. id.	53
Ch.-Nest. Laduron.	Id. id.	57			
Désiré Houssier	Id. de Tournai	56	*Concours spécial des vétérans.*		
Eugène Bidart	Id. de Bruxelles.	55	Léon Vanden Bossche	Athénée de Hasselt.	52

Travail de l'élève Léon Vanderkindere.

Traduction du grec en français.

Si aux historiens qui nous ont précédés, il était arrivé de passer sous silence l'éloge de l'histoire même, peut-être serait-il nécessaire d'engager tout le monde à prendre ces récits et à s'y attacher; car il n'y a pas pour l'homme de leçon plus efficace que l'étude des événements passés; mais non-seulement quelques historiens, ou même un assez grand nombre d'entre eux, mais tous pour ainsi dire commencent et finissent leurs livres de cette façon, et disent que l'instruction, l'exercice le meilleur pour se préparer à gouverner, est

[1] « Le jury, ayant remarqué une certaine conformité entre cinq copies, a signalé cette circonstance au Ministre, en proposant l'annulation desdites copies pour le cas où elles se seraient trouvées provenir d'un même établissement. Ce point ayant été établi lors de l'ouverture des billets, les cinq élèves, dont l'entente frauduleuse était dès lors suffisamment constatée, ont été considérés comme exclus du concours. » (*Compte rendu officiel.*)

dans l'expérience que donne l'histoire, et que le plus certain, le seul moyen d'apprendre à supporter dignement les variations de la fortune, c'est de se souvenir des revers des autres; et certes, s'il ne paraît convenir à personne de répéter ce qui a déjà été dit bien et longuement, cela nous plaît moins qu'à tout autre. L'étrangeté des événements sur lesquels nous avons résolu d'écrire, suffit d'ailleurs pour appeler l'attention de chacun, et pour inviter le jeune homme comme le vieillard à la lecture de cet ouvrage. Quel homme en effet pourrait être assez frivole ou assez nonchalant pour ne pas vouloir connaître comment, et par quel genre de politique, presque toutes les nations de la terre se sont vues, en moins de cinquante-trois ans, réduites sous la puissance unique des Romains? fait qui ne s'était jamais présenté auparavant. Qui d'un autre côté serait tellement passionné pour une étude, une science quelconques, qu'il puisse regarder quelque chose comme préférable à l'expérience que donne l'histoire?

Combien extraordinaire et important est le spectacle que présente notre sujet, c'est ce qui deviendrait fort clair, si des puissances anciennes les plus célèbres, sur lesquelles les historiens ont le plus écrit, nous rapprochions, et que nous comparaissions avec elles la supériorité des Romains.

Travail de l'élève Gustave Du Roy.

Si ceux qui avant nous ont fait la relation des événements qui se sont passés, avaient omis de faire l'éloge de l'histoire en elle-même, il serait peut-être nécessaire d'exciter tous les hommes à aimer et à accueillir les ouvrages historiques; puisque de tous les moyens qui s'offrent aux mortels pour qu'ils s'améliorent, il n'en est pas de plus facile que l'étude du passé. Mais, je ne dirai pas quelques-uns, ni un grand nombre, mais tous, pour ainsi dire, ont commencé et fini leurs ouvrages par cet éloge, disant que le véritable moyen de s'instruire et de s'exercer au maniement des affaires, c'est de connaître l'histoire, et que la vraie, la seule manière d'apprendre à supporter avec courage les vicissitudes de la fortune, c'est de se rappeler les péripéties de l'existence des autres hommes : aussi il est évident qu'une tautologie sur ce que beaucoup d'autres ont déjà dit d'une manière brillante, ne paraîtra digne de personne ni surtout de nous. En effet, ce qu'il y a d'extraordinaire dans les événements que nous avons choisis pour sujet de notre ouvrage, suffit seul pour engager et exciter tous les hommes, jeunes et vieux, à lire nos écrits. Qui en effet est assez indolent ou insouciant pour ne pas désirer connaître comment, et par quelle nation presque toute la terre habitée fut soumise en moins de cinquante-trois ans, et tomba sous la domination d'un seul peuple, des Romains? ce qui auparavant est sans exemple dans l'histoire : qui, de plus, est assez passionné pour quelqu'autre spectacle ou quelqu'autre science, pour juger rien de plus utile que l'expérience qui résulte de là?

Tout ce qu'il y a d'extraordinaire et de grand dans le tableau que présente notre sujet, deviendrait surtout évident si, considérant les plus célèbres des empires qui ont existé antérieurement, et dont les écrivains ont le plus souvent parlé, nous les comparions et les mettions en parallèle avec l'empire des Romains, empire bien supérieur à tous les autres.

3° Composition française (six heures).

Le retour du croisé [1]. — Un noble chevalier, entraîné par les prédications éloquentes de Foulques, curé de Neuilly, a pris la croix et a suivi, en Orient (1202), son suzerain Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut.

Après la bataille d'Andrinople, il reconnaît avec douleur que le but de l'expédition dans laquelle il s'est engagé, a été oublié et ne peut plus être atteint. L'empereur a disparu dans une mêlée sanglante... Son fidèle compagnon d'armes voit, dans cette catastrophe, un signe

[1] Le commencement de cette composition aura le ton grave et soutenu de l'histoire. Le récit du fait, qui constitue le fond du canevas donné, pourra prendre ensuite plus de mouvement et de couleur.

de la colère divine... Il se décide à regagner le Hainaut... Enfin, il revoit les bords de la Sambre...

Mais, pendant son absence, son château a été assiégé et pris par un voisin avide et sans pitié ; — sa femme a trouvé la mort en se précipitant du haut d'une tour ; son fils, son unique enfant, a été, dit-on, cruellement massacré.

Caché sous la robe de pèlerin, qu'il a pris pour traverser les pays étrangers, pendant qu'il hésite à se découvrir [1], il est reconnu par un vieux serviteur... Le bruit de son retour se répand et rallie ses vassaux dispersés... A leur tête, il chasse l'usurpateur de ses domaines... Son fils, qu'un vieil ermite a sauvé, lui est rendu.

Lauréats.

LAURÉATS	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix (prix d'honneur). Léon Vanderkindere, de Molenbeek-Saint-Jean	Athénée de Bruxelles.	84
2e prix. Léon Lebel, de Bruxelles	Id.	82
1er accessit. Zéphyrin Gravez, de Hoves	Collège d'Enghien.	80
2e id. Emilien Louchet-Kerven, du Mans (France).	Athénée de Bruxelles.	78
3e id. Auguste Mathieu, de Saint-Josse-ten-Noode.	Collège de Louvain.	74
4e id. Hector Herrier, de Tournai	Athénée de Tournai.	73
5e id. Aimable Lefebvre, de Lamain	Id.	72
5e id. Antoine Lize, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	72
6e id. Léon Coppieters T'Wallant, de Bruges	Id. de Bruges.	71
7e id. Alexandre De Burlet, d'Ixelles	Collège de Nivelles.	70
8e id. Auguste Gobert, de Malines	Athénée de Bruxelles.	68
8e id. Arthur Piérard, de Thuin	Id. de Mons.	68
8e id. Auguste Van Maldeghem, de Bruges	Id. de Bruges.	68
9e id. Émile Piret, de Gouy-lez-Piéton	Collège de Nivelles.	67
9e id. Charles Verhaeghe, d'Ostende	Athénée de Bruges.	67
10e id. Albert Conrot, de Luxembourg	Id. d'Arlon.	65
10e id. Gustave Du Roy, de Blicquy	Id. de Tournai.	65

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Florent Kennis	Athénée d'Anvers.	64	Léandre Thomas	Collège de St-Trond.	60
Auguste Marsigny	Id. de Mons.	63	Gustave Vermersch	Athénée de Gand.	60
Ernest Serdobbel	Id. de Gand.	63	François Romsée	Collège de Nivelles.	59
Léon Van Orshoven	Collège de Louvain.	62	Gustave Walravens	Id. d'Enghien.	59
Augte Vander Sypen	Id.	62	Oscar Lessines	Athénée de Mons.	58
Théophile Dubiez	Athénée de Bruxelles.	61	Vincent Rottenburg	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	58
Jules Tedesco	Id. d'Arlon.	60	Émile Moreau	École ind. et litt. de Verviers.	57

[1] Plusieurs croisés qui avaient suivi Baudouin IX en Orient rentrèrent à cette époque en Belgique et, sans se faire reconnaître de leurs familles, se retirèrent dans différents monastères.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Edmond Peny	Athénée de Mons.	57	François Cantraine. .	Athénée de Mons.	50
Ernest Dupret	Collège de Charleroi.	55	Louis De Gamond . .	Id. d'Anvers.	50
Léon Hénoul.	Athénée de Liège.	55	Camille Grégoire. . .	Id. de Liège.	50
Ernest Vandevyvere .	Id. de Bruges.	55	Joseph Guinin	Collège de Virton.	50
Albert Walton. . . .	Id. de Gand.	54	Charles Legrand . . .	Athénée de Bruxelles.	50
Alexandre De Rycke.	Collège d'Enghien.	52	Charles Nicolay . . .	École ind. et litt. de Verviers.	50
Arthur Doms.	Athénée de Bruges.	52	Alphonse Outendirck.	Athénée de Bruxelles.	50
Lucien Lejeune . . .	Id. de Mons.	52	Louis Philippe	École ind. et litt. de Verviers.	50
Adolphe Mullie. . . .	Collège de Courtrai.	52	Joseph Umé	Collège de Herve.	50

Travail de l'élève Léon Vanderkindere.

Le retour du croisé.

L'Europe était en proie à une agitation indicible; on eût dit qu'un nouvel élément venait d'entrer dans l'existence des peuples; cette société qui jusque là avait été si tumultueuse, presque barbare, toujours désolée par d'affreuses luttes intérieures, s'enflammait tout à coup d'un ardent enthousiasme chevaleresque et belliqueux pour la guerre sainte; un cri s'était élevé de la terre d'Asie, cri de douleur et d'angoisse, et ce cri avait trouvé en Europe un écho dans tous les cœurs; de toutes parts on s'était levé, on avait pris les armes pour courir à la défense du St Sépulcre. Ainsi le ferment guerrier que renfermaient encore ces populations, se faisait une issue nouvelle, et d'une grande importance devaient être sous le rapport intellectuel et moral les conquêtes des croisés!

Au commencement du XIIIe siècle trois expéditions s'étaient déjà succédé en Orient; leurs résultats matériels n'avaient pas été considérables, mais l'animation était loin de se calmer; les échecs n'abattaient pas le courage des Occidentaux, et l'on eût cru que du sang des guerriers tués, naissaient de nouveaux combattants plus nombreux encore pour venger leurs frères. C'était surtout la Belgique qui se montrait féconde en intrépides chevaliers; elle envoyait en Palestine des armées entières; le Comte de Flandre et de Hainaut lui-même, Baudouin IX, avait pris la direction de la quatrième Croisade. Autour de lui se pressaient un grand nombre de seigneurs belges, qu'avait excités l'éloquence puissante de Foulques, curé de Neuilly, et qui se montraient impatients de partager les périls et la gloire de leur suzerain.

Mais il en était un surtout qu'avait enflammé d'une ardente indignation le récit des maux que souffraient les Chrétiens en Orient; il avait été pénétré de douleur en entendant l'habile prédicateur faisant le tableau de Jérusalem, déplorant le triste sort des pélerins, les traitements indignes auxquels on les soumettait, peignant sous les couleurs les plus frappantes les sacrilèges infâmes dont les Musulmans se rendaient coupables, montrant à ses auditeurs les rues de la Ville Sainte ruisselantes du sang des fidèles, les enfants arrachés aux bras de leurs mères et traînés en esclavage, les femmes livrées aux farouches sectateurs de Mahomet!

A cette pensée le cœur généreux du noble Belge se remplissait d'horreur; il brûlait de combattre les infidèles, de les poursuivre jusque dans leurs derniers repaires et d'assurer aux Chrétiens le repos et la tranquillité. Aussi fut-ce avec un bonheur extrême qu'il se mit en marche pour l'Orient, bien qu'il laissât dans son château sa femme et son jeune enfant; mais il avait des vassaux fidèles, il ne craignait rien pour le sort des êtres qui lui étaient si chers, et l'enthousiasme qui lui remplissait le cœur, écartait loin de lui tout autre sentiment.

Il partit donc plein de confiance dans les succès que l'armée allait remporter; mais hélas!

des travaux l'attendaient qu'il n'avait pas prévus; on prit d'abord Constantinople. Baudouin fut proclamé empereur; il fallut ensuite combattre les Bulgares, et le malheureux prince disparut dans une bataille!

Dès lors le chevalier comprit qu'on n'atteindrait pas le but de l'expédition; l'armée était privée de son chef principal, et devait lutter même pour se maintenir à Constantinople; comment donc songer à marcher vers Jérusalem? presque tous les guerriers d'ailleurs aveuglés par leur première conquête, étaient résolus à ne pas s'exposer à la perdre, en s'avançant plus loin.

Ainsi s'évanouissait comme un songe toutes les brillantes espérances du seigneur belge; il aurait voulu délivrer les lieux saints, se couvrir de gloire pour la cause divine, revenir alors dans sa patrie, raconter ses exploits à son fils, et verser dans sa jeune âme le désir de suivre les traces de son père! Mais hélas! tout est perdu! de cet édifice si beau, il ne reste plus que des ruines; un coup de foudre l'a renversé! Le Ciel sans doute était irrité contre les Croisés; ils avaient oublié leur but, ils s'étaient plus à cueillir des lauriers en Europe, tandis que leur devoir les appelait en Judée! Le Seigneur avait voulu témoigner sa colère, contre ceux qui négligent ses ordres; il avait fait périr Baudouin; il avait arrêté l'expédition!

Quelle douleur étreignit alors l'âme du bon chevalier! Comment dire l'amère tristesse qui s'empara de lui? Qu'allait-il faire dans cette terre lointaine? Pouvait-il y demeurer, quand Dieu manifestait son courroux? — Il résolut de regagner sa patrie; couvert de la robe du pélerin, il traversa péniblement l'Europe, accablé de douleur et de souffrance, forcé souvent de supporter mille privations, exposé aux attaques de populations brutales, auxquelles son vêtement seul inspirait encore quelque respect!

Mais il était soutenu par le doux espoir de retrouver une épouse et un fils adorés, dont il était séparé depuis si longtemps! Enfin il approche des lieux tant désirés; il revoit le Hainaut! il revoit la Sambre sur les bords de laquelle il a passé de si heureux jours!

Il retrouve ces collines verdoyantes, que dans sa jeunesse, il parcourut si souvent; il reconnaît les sites qu'il préferait jadis, et cette vue fait naître en lui les plus riants souvenirs; déjà au sommet d'un rocher, il aperçoit le château ou il a vu le jour, le château où il a toujours vécu, et où il va retrouver bientôt une famille qu'il aime plus que lui-même; à cette pensée son cœur bondit de joie.

Mais quoi! que voit-il? Ce ne sont point ses hommes d'armes qui occupent la cour; ce n'est point son écu qui surmonte la porte d'entrée? Il ne se trompe pas cependant; c'est bien sa demeure! Un funeste pressentiment s'empare de lui, il s'approche d'un laboureur qui travaille dans un champ; il l'interroge. Hélas! quelle terrible nouvelle on lui apprend! Pendant l'absence du seigneur, un voisin avide d'augmenter ses domaines, s'est jeté sur son château; il a triomphé de la résistance des vassaux; l'habitation a été prise, et la femme du chevalier, préférant mourir plutôt que de tomber entre les mains de son infâme ennemi, s'est précipitée du haut d'une tour; le cruel alors sans pitié pour l'âge du jeune enfant, l'a massacré sans pitié et s'est établi dans sa nouvelle conquête.

O douleur! le sort s'acharne-t-il donc sur la tête du malheureux Hennuyer? toutes les infortunes l'accablent à la fois; il faut qu'il succombe sous leur poids! jamais mortel se vit-il frappé de tant de maux? Forcé d'abandonner sans gloire l'expédition dont il avait espéré le succès, en proie à toutes espèces de souffrances, dépossédé de ses biens, bien plus, privé à jamais de sa femme, de son enfant unique! Que pourrait-on imaginer de plus affreux? Telle est la destinée de l'homme! En un instant tout a changé pour lui. Il y a quelques heures à peine que le chevalier était plein de douces et souriantes pensées; l'arbre de l'espérance était jeune et vivace dans son cœur. Maintenant il n'y reste plus une feuille; la tempête a tout ruiné! Seul, pauvre, inconnu, sans asile, sans soutien, que fera-t-il? Ira-t-il montrer à ses anciens vassaux l'abîme de son malheur? Ils ne le reconnaîtront plus! ils le repousseront peut-être!... Non! il veut supporter seul toute la rigueur du sort! Comme tant de croisés l'ont déjà fait, il se retirera dans un monastère, et cherchera par ses prières et sa pénitence à désarmer la colère du Ciel qu'il a sans doute appelée sur lui!

Ainsi pensait le pauvre pélerin, et il parcourait ses anciens domaines, errant seul dans ces lieux où autrefois il était le maître souverain, et où chacun obéissait à sa voix.

Vers le soir il frappe à une modeste chaumière ; il y demande l'hospitalité, bien persuadé que sous ses vêtements de voyage, avec son visage amaigri par les fatigues et les souffrances, personne ne le reconnaîtra plus. Quelle n'est pas sa surprise, en retrouvant dans son hôte le vieux serviteur qui a soigné son enfance ; son cœur bat violemment, mais il se contient, quand tout à coup le vieillard s'approche : « Maître, s'écrie-t-il, je vous reconnais! C'est vous que j'ai porté si souvent sur mes bras ; c'est vous à qui j'ai enseigné tant de jeux et tant d'exercices! Bénit soit Dieu qui vous ramène sain et sauf dans votre demeure ! Mais avez-vous oublié votre pauvre Jehan? »

A ces paroles, le chevalier vivement ému, ne put retenir ses larmes ; c'est moi, lui dit-il, c'est moi, et ils se serrent avec bonheur dans les bras l'un de l'autre ; alors tous deux se racontent les malheurs dont ils ont été témoins ; mais le seigneur dépossédé recommande à son serviteur de garder le secret le plus absolu sur tout ce qu'il vient d'entendre.

« Eh quoi ! lui dit le vieillard, laisserez-vous ainsi à d'autres mains le château de vos pères ? Souffrirez-vous qu'un scélérat vous insulte impunément et ne vengerez-vous pas la mort de votre femme, de votre fils ? Non ! il faut laver dans le sang du criminel l'injure qu'il vous a faite ! Vous avez des vassaux nombreux et fidèles ; à un mot de votre bouche ils seront prêts ; nous les avertirons, tous, et bientôt vous rentrerez dans le domaine de vos ancêtres. »

Le chevalier ne résista pas ; il sentit que son digne serviteur avait raison, qu'il est du devoir d'un homme de cœur de ne jamais se laisser abattre par l'infortune !

Les vassaux apprennent rapidement le retour de leur ancien maître ; tous plein d'amour et de dévouement pour lui se rassemblent sous sa bannière ; il leur montre l'injustice, la cruauté de son ennemi ; il les excite à punir ses crimes par un châtiment mérité ; mais il était inutile d'animer leur courage ; ils se souvenaient toujours des vertus de leur malheureuse châtelaine et haïssaient vivement leur oppresseur.

Bientôt une troupe armée se trouve organisée ; on marche contre l'usurpateur ; il est défait dans deux rencontres, et le courageux croisé rentre dans son domaine. Hélas la joie ne l'y accompagnait pas encore ; il n'y trouvait pas à leur place accoutumée ceux seuls par qui il aimait l'existence ! Mais un ermite demande à être introduit auprès de lui ; il amène un enfant ; c'est celui du châtelain qu'il a sauvé du massacre et qu'il a élevé dans sa maisonnette.

Qui pourrait dire le bonheur immense qui remplit alors le pauvre père ? Comment se figurer la félicité de celui qui croyait à jamais perdu l'enfant auquel il a donné le jour et qui le retrouve tout à coup dans ses bras ; le cœur des parents est une source inépuisable de tendresse ; il faut briser la plume en présence d'une telle passion !

B. SECONDE LATINE (*Humanités*).

32 établissements concurrents. — 203 élèves inscrits : 190 concurrents en thème latin ; 175 concurrents en version grecque ; 192 concurrents en composition française.

Thème latin (cinq heures).

Après la sagesse, l'amitié est le plus grand bien dont un homme puisse jouir. A l'amitié les uns préfèrent les richesses, les autres le pouvoir, ceux-ci les honneurs, ceux-là les plaisirs ; mais les choses dont la possession est la plus recherchée sont périssables, pleines d'illusions et soumises à tous les caprices de la fortune.

Ceux-là sont les plus sages qui placent le souverain bien dans la vertu, car la vertu leur donnera l'amitié, et ils trouveront dans leurs amis le repos et la force dont ils auront quelquefois besoin dans la vie.

Et de plus, quelles douces jouissances procure l'amitié ! Il ne vit pas celui qui n'a pas un

ami dans le sein duquel il puisse déposer tous ses sentiments, toutes ses pensées. On s'entretient avec un ami, comme si l'on entendait l'écho de son propre cœur.

Les faveurs de la fortune deviennent précieuses à celui qui peut les partager avec un ami, et l'adversité est moins redoutable à deux âmes qui s'unissent pour lui résister. A son ami malheureux, l'ami fidèle présente, pour ainsi dire, le flambeau de l'espérance; il empêche que son courage ne succombe sous le poids des revers.

N'allez pas croire que l'amitié soit seulement un commerce réciproque de services. Personne ne cherche un ami pour trouver chez un autre ce qu'il n'a pas lui-même et payer à son tour, par de bons offices, le bienveillant appui qu'on lui accorde.

L'amitié est noble comme l'âme humaine d'où elle tire son origine, et les sacrifices qu'elle sait faire prouvent qu'elle est en elle-même désintéressée.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix :	Alfred Diegerick, d'Ypres	Athénée de Bruges.	72
1er accessit.	Guillaume Lemaire, de Liège	Id. de Liège.	69
	Robert Vinçotte, de Borgerhout	Id. de Bruxelles.	69
2e id.	Maximil.-Louis Bausart, de Hoogstraeten.	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	68
	Jules Jadot, d'Ixelles	Athénée de Mons.	68
	Jules Vieuxjean, de Nivelles	Collège de Nivelles.	68
3e id.	Édouard-É.-F. Degrelle, de Forest (Liège).	Athénée de Bruxelles.	67
	Joseph Demarest, de Chimay	Id. d'Arlon.	67
	Hector Denis, de Braine-le-Comte	Id. de Bruxelles.	67
	Jean-Henri Spinnox, de Muysen.	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	67
4e id.	Alfred Vandenbulcke, de Courtrai	Athénée de Bruges.	66
	Albert Mersch, d'Arlon.	Id. d'Arlon.	66
5e id.	Adolphe Gouder De Beauregard, de Tongres	Collège de Tongres.	65
	Charles De Burlet, d'Ixelles	Id. de Nivelles.	65
	Théodule Leroy, de Macon	Id. de Chimay.	65
	Charles Orsolle, de Mons	Athénée de Mons.	65
	Jules Rosart, de Velaine (Namur)	Collège de Nivelles.	65
1re ment. hon.	Gustave-Louis Bernaerts, de Malines	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	64
	René-Adolphe Bertrand, d'Anvers	Id.	64
	Pierre-H.-F. Geudens, de Lichtaert.	Collège d'Hérenthals.	64
	Émile Haenen, de ...	Athénée d'Anvers.	64
	Félix Motet, de Flavion.	Collège de Dinant.	64
	Félix Yserentant, de Herve	Id. de Herve.	64
2e id.	Sylv. Bonmariage, de Monceau-sur-Sambre	Id. de Charleroi.	63
	Paul De Greef, de Saint-Josse-ten-Noode	Athénée de Bruxelles.	63
	Henri Drion, de Bouvignes.	Collège de Dinant.	63
	Oswald Roussel, de Herseaux.	Id. de Courtrai.	63
	Eugène Spineto, de Dinant	Id. de Dinant.	63
	Ernest Tillier, de Charleroi.	Id. de Charleroi.	63
	F. Verellen, de Vaerendonck (Westerloo)	Id. de Gheel.	63
3e id.	Pierre-Joseph Didier, de Robelmont.	Id. de Virton.	62
	Florimond Merlin, de Tournai.	Athénée de Tournai.	62
	Prosper Moreau, de Herve.	Collège de Herve.	62

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
3e ment. hon.	Adhémar Motte, de Namur	Athénée de Gand.	62
4e id.	Henri Ailliez, de Tournai	Id. de Tournai.	61
	Charles Buysens, de Bruges	Collège de Courtrai.	61
	Casimir-Jean Ledeganck, de Gand	Athénée de Gand.	61
	Jules Reyntjens, de Deynze	Id. de Tournai.	61
	Charles Van Marcke, de Liège	Id. de Liège.	61
	Joseph Vreven, de Hasselt	Id. de Hasselt.	61
5e id.	Raphaël Aubert, de Namur	Id. de Bruxelles.	60
	Pierre-Pepin Vandecan, de Landen	Collège de Saint-Trond.	60
	Eugène Van Steenkiste, de Bruges	Id. de Courtrai.	60
	Théophile Wolfcarius, de Lendelede	Id.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Arthur Carlier	Collège de Nivelles.	59	Georges Maus	Athénée de Mons.	55
Louis De Plasse	Id. de Courtrai.	59	Edmond Sovet	Collège de Dinant.	55
Amédée Faider.	Athénée de Bruxelles.	59	Oscar Thiery	Athénée de Mons.	55
Michel Kathelin	Id. d'Arlon.	59	Hector Jos. Lottin.	Id. de Liège.	54
Jean Lion	Collège de St-Trond.	59	Julien Decleene	Collège de Courtrai.	54
Jean Raskop	Id. de Tongres.	59	Frédéric Dillen.	Athénée d'Anvers.	54
Victor Van Gheel	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	59	Thomas Vanderveken.	Collège de Louvain.	54
Julien Weiler	Athénée de Mons.	59	Auguste Bertrand	Id. de Huy.	53
Jules Bokiau	Collège de Huy.	58	Albert Doutrewe	Athénée de Liège.	53
Guillaume De Greef.	Athénée de Bruxelles.	58	Gustave Moëris	Id. d'Arlon.	53
Théophile Goossens	Id. de Liège.	58	Oscar Zomers	Id. de Liège.	53
Jules Noël	Id. id.	58	Léonard Carpentier	Collège d'Ath.	52
Henri Thibaut	Collège de Dinant.	58	Frédéric Gilet	Id. de St-Trond.	52
Joseph Vieuxjean	Id. de Nivelles.	58	Jean Somers	Collège d'Hérenthals.	52
Louis Boyaval	Athénée de Bruges.	57	Adolphe Van Acker	Athénée de Gand.	52
Charles Busschots.	Id. d'Anvers.	57	Joseph Van Schoren.	Collège de St-Trond.	52
Georg.-Omer Charlier.	Collège de Bouillon.	57	Charles Frère	Id. de Charleroi.	51
Jean-Baptiste Cuppers	Id. de Herve.	57	François Cas. Heylen.	Id. de Diest.	51
Édouard Delville	Athénée de Tournai.	57	Victor Leroux	Id. de Bouillon.	51
Paulin Guillaume	Collège de Chimay.	57	Henri Moguez	Athénée de Tournai.	51
Alfred Paillet	Id. de St-Trond.	57	Adolphe Van Hammée.	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	50
Albert Thioux	Id. de Dinant.	57	Arthur Blanpain	Athénée de Namur.	50
Henri De Leu	Athénée de Gand.	55	Charles Claeys.	Collège de Courtrai.	50
Édouard Dubois	Collège de Nivelles.	55	Léonce Debay	Id d'Ath.	50
Charles Gilkinet	Athénée de Liège.	55	Eugène Doudelet	Athénée de Mons.	50
Adolphe Leschevin	Id. de Tournai.	55	Arth. Dwelshauvers.	Id. d'Anvers.	50
Alphonse Lonneux	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	55	Fr.-Jos. Nelissen	Collège de St-Trond.	50

2° Version grecque (cinq heures).

Δύσκολον μὲν ἀναλαμβάνει θεράπευμα καὶ χαλεπὸν ἡ φιλοσοφία τὴν ἀδολεσχίαν. Τὸ γὰρ φάρμακον αὐτῆς, ὁ λόγος, ἀκουόντων ἐστὶν· οἱ δ'ἀδόλεσχοι οὐδενὸς ἀκούουσιν· ἀεὶ γὰρ λαλοῦσι. Καὶ τοῦτο ἔχει πρῶτον κακὸν ἡ ἀσιγησία, τὴν ἀνηκοΐαν. Κωφότης γὰρ αὐθαίρετός ἐστιν, ἀνθρώπων, οἶμαι, μεμφομένων τὴν φύσιν, ὅτι μίαν μὲν γλῶτταν, δύο δ'ὦτα ἔχουσιν. Εἴπερ οὖν ὁ Εὐριπίδης καλῶς εἶπε πρὸς τὸν ἀσύνετον ἀκροατήν·

Οὐκ ἂν δυναίμην μὴ στέγοντα πιμπλάναι,
σοφοὺς ἐπαντλῶν ἀνδρὶ μὴ σοφῷ λόγους·

δικαιότερον ἄν τις εἴποι πρὸς τὸν ἀδόλεσχον, μᾶλλον δὲ περὶ τοῦ ἀδολέσχου·

Οὐκ ἂν δυναίμην μὴ δεχόμενον πιμπλάναι,
σοφοὺς ἐπαντλῶν ἀνδρὶ μὴ σοφῷ λόγους·

μᾶλλον δὲ περιαντλῶν λόγους ἀνθρώπῳ λαλοῦντι μὲν πρὸς τοὺς οὐκ ἀκούοντας, μὴ ἀκούοντι δὲ τῶν λαλούντων. Καὶ γὰρ ἂν ἀκούσῃ τι βραχὺ, τῆς ἀδολεσχίας ὥσπερ ἄμπωτιν λαβούσης, τοῦτο παραχρῆμα πολλοπλάσιον ἀνταποδίδωσι. Τὴν μὲν γὰρ ἐν 'Ολυμπίᾳ στοὰν ἀπὸ μιᾶς φωνῆς πολλὰς ἀντανακλάσεις ποιοῦσαν, ἑπτάφωνον καλοῦσι· τῆς δ'ἀδολεσχίας ἂν ἐλάχιστος ἅψηται λόγος, εὐθὺς ἀντιπεριηχεῖ,

Κινοῦσα χορδὰς τὰς ἀνικήτους φρενῶν.

Μήποτ' οὖν αὐτοῖς οὐκ εἰς τὴν ψυχὴν, ἀλλ' εἰς τὴν γλῶτταν, ἡ ἀκοὴ συντέτρηται. Διὸ τοῖς μὲν ἄλλοις ἐμμένουσιν οἱ λόγοι, τῶν δ'ἀδολέσχων διαῤῥέουσιν· εἶθ' ὥσπερ ἀγγεῖα, κενοὶ φρενῶν ἤχου δὲ μεστοὶ περιίασιν [1].

Lauréats.

LAURÉATS.			ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix.		Félix Motet, de Flavion	Collège de Dinant.	70
1er accessit :		Alfred Diegerick, d'Ypres	Athénée de Bruges.	69
		Jean Mievis, de Saint-Trond	Collège de Saint-Trond.	69
2e	id.	Joseph Demarest, de Chimay	Athénée d'Arlon.	68
3e	id.	Alfred Vandenbulcke, de Courtrai	Id. de Bruges.	67
1re ment. hon.		Hector Denis, de Braine-le-Comte	Id. de Bruxelles.	64
2e	id.	Émile Périer, de Tournai	Id. de Tournai.	63
3e	id.	Théodule Leroy, de Macon	Collège de Chimay.	62
4e	id.	Charles De Burlet, d'Ixelles	Id. de Nivelles.	60
		Albert Mersch, d'Arlon	Athénée d'Arlon.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS
Guillaume Lemaire	Athénée de Liège.	59	Florimond Merlin	Athénée de Tournai.	53
Jules Jadot	Id. de Mons.	57	François Nelissen	Collège de St-Trond.	53
Louis-Jos. Lamarche.	Id. de Hasselt.	57	Ernest Tillier	Id. de Charleroi.	53
Jules Vieuxjean	Collège de Nivelles.	57	Alphonse Van Maele.	Athénée de Bruges.	53
Édouard Delville	Athénée de Tournai.	56	Joseph Vieuxjean	Collège de Nivelles.	53
Georges Maus	Id. de Mons.	56	Sylvain Bonmariage	Id. de Charleroi.	51
Arthur Carlier	Collège de Nivelles.	55	A. Gouder de Beauregard	Id. de Tongres.	50
Édouard Dubois.	Id. id.	55	Alois-Ch. Nelis	Athénée d'Anvers.	50

[1] Plutarque : *de Garrulo.*

3° COMPOSITION FRANÇAISE (six heures).

Archéologue et botaniste, j'aime à faire à pied de longues excursions.

Un jour, au sortir d'un bois où je m'étais égaré, je me trouvai dans une vallée assez étendue, au milieu de laquelle s'élevait une petite ferme... (paysage). — Le soleil venait de se coucher. — L'habitation que j'avais devant moi me promettait bon accueil : j'y entrai. — Un vieillard me reçut avec une cordiale bienveillance... (tableau d'intérieur).

Je causai bientôt avec l'honnête fermier aussi librement que si j'avais été pour lui une vieille connaissance... Comme il ne me demandait rien des choses qui excitent ordinairement le plus de curiosité dans le monde, je lui en témoignai ma surprise.

« Ne vous imaginez pas, me répondit-il, que nous ayons rompu avec les hommes... nous avons des voisins que nous aimons et qui nous aiment... nous bénissons les lois qui nous donnent la sécurité... et, tenez, dit-il en finissant, si jamais la Belgique a besoin de bras pour sa défense... voici mes quatre fils : ce sont quatre soldats assurés à la patrie. »

Le lendemain, je quittai la ferme, charmé d'y avoir rencontré la simplicité des mœurs unie à la sagesse pratique et au patriotisme.

Lauréats.

LAURÉATS.			ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.		Hector Denis, de Braine-le-Comte	Athénée de Bruxelles.	90
2e	id.	Alfred Diegerick, d'Ypres	Id. de Bruges.	80
1er accessit.		Henri-Eugène Campion, d'Ypres	Id. de Bruxelles.	79
2e	id.	Jules Vieuxjean, de Nivelles	Collège de Nivelles.	75
3e	id.	Guillaume De Greef, de Saint-Josse-ten-Noode.	Athénée de Bruxelles.	72
4e	id.	Paul De Greef, de Saint-Josse-ten-Noode.	Id. id.	71
5e	id.	Amédée Faider, de Saint-Josse-ten-Noode	Id. id.	70
		Charles Fétis, de Bruxelles	Id. id.	70
6e	id.	Jules Rosart, de Velaine (Namur)	Collège de Nivelles.	69
		Robert Vinçotte, de Borgerhout	Athénée de Bruxelles.	69
7e	id.	Édouard-Ém.-Firm. Degrelle, de Forest (Liège).	Id. id.	68
		Charles Van Marcke, de Liège	Id. de Liège.	68
8e	id.	François Nelissen, de Saint-Trond	Collège de Saint-Trond.	67
9e	d.	Henri Max, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	65
		Félix Yserentant, de Herve	Collège de Herve.	65
Ment. hon.		Louis Boyaval, de Bruges	Athénée de Bruges.	64
		Henry Moguez, de Tournai	Id. de Tournai.	64

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Édouard Dubois	Collège de Nivelles.	63	Arthur Carlier	Collège de Nivelles.	60
Adolphe Basse	Athénée de Liège.	62	Adhémar Motte	Athénée de Gand.	60
Charles De Burlet	Collège de Nivelles.	62	Raphaël Aubert	Id. de Bruxelles.	59
Oscar Thiery	Athénée de Mons.	61	Charles Würth	Id. de Liège.	59
Joseph Van Schoren.	Collège de St-Trond.	61	Marcel Donckier	Id. id.	58

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Félix Motet	Collège de Dinant.	58	Eugène Spineto . . .	Collège de Dinant.	54
Joseph Vieuxjean . .	Id. de Nivelles.	58	Émile Haenen	Athénée d'Anvers.	53
Ernest Tillier	Id. de Charleroi.	57	Prosper Moreau . . .	Collège de Herve.	53
Aloïs-Charles Nelis. .	Athénée d'Anvers.	56	Gouder de Beauregard	Id. de Tongres.	52
Alfred Vandenbulcke.	Id. de Bruges.	56	Eugène Doudelet. . .	Athénée de Mons.	52
Alphonse Van Maele.	Id. id.	56	Adolphe Leschevin. .	Id. de Tournai.	52
Henri Thibaut	Collège de Dinant.	55	Julien Weiler	Id. de Mons.	51
Jean Mievis	Id. de St-Trond.	54	Charles Orsolle . . .	Id. id.	50
Émile Périer.	Athénée de Tournai.	54			

Travail de l'élève Hector Denis.

La vie des champs.

Une humeur vagabonde, un insatiable désir de liberté et de solitude me portent à faire de longues promenades; j'aime ces vastes campagnes de mon pays où mûrissent le blé nourrissant et les dons savoureux de la terre; j'aime ces prairies riantes parsemées de fleurs où les arbres étalent leurs fruits vermeils. Avide de m'instruire, j'étudie les productions si variées de notre sol avec amour, mais avec un amour égoïste. Cruel comme les botanistes, je ne crains pas d'arracher à la terre ces plantes gracieuses qui la parent; je brise leurs tiges flexibles, je déchire leurs calices pour compter leurs pétales; je cueille les fleurs les plus belles, et fier de mes conquêtes, je poursuis ma course en entonnant des chants joyeux. Mais la botanique n'est pas mon seul délassement.

Tantôt je m'arrête avec un enthousiasme d'archéologue devant les ruines de ces monuments que les Romains, conquérants éphémères, ont laissés sur le sol de ma patrie; je fouille la terre, je soulève les pierres ensevelies sous le sable pour trouver de ces médailles, de ces vestiges de la domination étrangère, que se disputent les savants. Mon ardeur est infatigable; ma patience est à toute épreuve : aussi je retourne souvent chez moi chargé d'un riche butin.

J'avais, par un beau jour d'été, entrepris une de mes fréquentes excursions; c'était dans cette partie boisée des Ardennes qui environne Rochefort.

Le jour touchait à son déclin; déjà, depuis le matin, j'errais dans les bois uniquement occupé de mes plantes chéries, lorsque, songeant enfin à retourner au village, je levai les yeux et les tournai de tous côtés. Jugez de mon inquiétude, quand je me vis dans une partie de la forêt qui m'était tout à fait inconnue! L'approche de la nuit, la solitude contribuaient encore à me remplir de frayeur. Je maudis ma témérité, et mon amour effréné de la botanique; mais il était trop tard. Je me mis, malgré ma fatigue, à marcher avec ardeur; quelles ne furent pas ma surprise et ma joie, quand, après une heure à peine de marche, je me vis hors de la forêt?

Je m'arrêtai pour respirer plus librement et surtout pour admirer le panorama qui s'offrait à ma vue. J'étais à l'entrée d'une vaste et belle vallée.

A ma gauche, se prolongeait la forêt que je venais de quitter; à ma droite, s'étendaient à perte de vue, de riantes campagnes; là se balançaient mollement les moissons jaunissantes, sur lesquelles j'aimais à reposer mes regards après avoir longtemps erré dans une forêt touffue; devant moi, je voyais une prairie où bondissaient des poulains en liberté; au fond de la prairie, dans un bouquet d'arbres, s'élevait une ferme charmante dont je n'oublierai jamais l'aspect; au milieu, se trouvait l'habitation du fermier; on la reconnaissait à ses murs bien blancs, à la rustique élégance de son architecture, et surtout au silence qui l'entourait; à gauche de l'habitation, était la grange; les ouvriers de la ferme y travail-

laient encore, car leurs chants mâles venaient jusqu'à moi ; à la droite, on voyait les étables où les bestiaux rentraient en poussant des mugissements de joie.

Ajoutez à cela des montagnes boisées qui s'étageaient au loin derrière la ferme, un ciel sans nuage et les rayons dorés d'un soleil couchant, et vous aurez le tableau complet du paysage qui s'offrit à ma vue.

Tout cela était simple, mais cette simplicité me paraissait sublime.

Je descendis dans la prairie ; à mon approche, les poulains qui étaient venus m'observer avec curiosité s'enfuirent en gambadant et en tournant vers moi des regards de défiance. Ils se défiaient des hommes ! On eût dit que les pauvres bêtes prévoyaient que par eux, la liberté et le plaisir leur seraient ravis ! Je fus bientôt près de la ferme. Pour arriver au perron qui précédait la maison, je dus passer au milieu de volailles de toutes sortes ; les poules regagnèrent leur perchoir en gloussant, et les pigeons volèrent aussitôt vers leur pigeonnier qui couronnait le toit de la ferme. J'étais comme effrayé d'avoir causé ce tumulte. Je gravis pourtant les quelques escaliers qui conduisaient à la porte ; car je ne sais quoi m'attachait à cette demeure : « Ces hommes solitaires, me disais-je, doivent avoir conservé les mœurs patriarcales de nos pères ; ne craignons donc pas de leur demander l'hospitalité ! »

Je poussai la porte entr'ouverte et je me trouvai dans la grande salle de la ferme. Je m'arrêtai sur le seuil avec respect : au fond de la salle, un vieillard vénérable était assis dans un antique fauteuil ; ses cheveux étaient blanchis par les ans, et par les fatigues ; à ses pieds, était étendu un dogue, qui, lui aussi, était brisé par l'âge ; c'était sans doute le vieux compagnon des fatigues du vieillard ; à ma vue, le dogue fit entendre un sourd grognement ; mais une tape amicale de son maître le fit taire à l'instant ; au milieu de la salle, une vieille femme, la compagne du fermier, préparait la table pour le repas du soir ; sur son visage se peignait, je ne sais quoi de doux et de bienveillant qui portait à l'aimer.

Le vieillard surpris s'était levé ; je m'inclinai, et lui exposai franchement ce qui m'amenait. Il me tendit la main et me dit avec cordialité :

— Jeune homme, je suis heureux de vous recevoir. — Bientôt, la conversation s'engagea ; il me parla comme à une vieille connaissance.

Il aperçut ma boîte de botaniste ; il sourit et demanda à la voir ; je la lui tendis, il examina les plantes qu'elle renfermait et me dit :

— Vous aimez les fleurs ?

— J'aime les fleurs, j'aime la campagne, lui répondis-je, j'étouffe dans nos villes !

Il sourit encore, et me dit avec une sorte d'enthousiasme sénile :

— Oh ! à votre âge, j'aimais bien aussi les excursions dans la campagne ! Oui, ce n'est jamais sans douleur que je me rappelle les courses vagabondes de ma jeunesse et les longues promenades que je faisais, il y a dix ans à peine, avec mon vieux Tom ; il était jeune aussi alors !

En entendant prononcer son nom, le chien se souleva pour lécher la main de son maître.

— Hélas, ajouta le vieillard avec regret, ce temps est loin de nous !

Je m'aperçus qu'il s'attristait ; je changeai aussitôt de sujet de conversation.

— Mais vous avez encore les plaisirs de la ville, lui dis-je.

— La ville, ne m'en parlez pas. — Je préfère ma ferme et ma solitude.

Cette réponse me combla de surprise ; je me rappelai la curiosité que montraient ordinairement les habitants de la campagne lorsque je leur parlais de la ville. Leur désir de voir une cité, celui de savoir ce qui s'y passe, faisaient un étonnant contraste avec l'indifférence du fermier. Je ne comprenais pas non plus qu'il s'inquiétât si peu des autres hommes en préférant sa solitude au monde.

Ma surprise était trop apparente pour qu'il ne s'en aperçût pas.

— Jeune homme, dit-il, vous croyez que j'ai fui les hommes pour venir seul ici, comme un égoïste, jouir de mon bonheur ; non, détrompez-vous ; si j'aime la solitude, ce n'est pas à dire pour cela que je n'aime point les autres hommes. Ici, au milieu des campagnes, nos habitations sont éloignées les unes des autres, cela ne nous empêche pas de nous aider de

nos bras et de nos conseils; dans la solitude les hommes sont comme des frères. Si nous paraissons nous intéresser peu aux autres, c'est que nous savons qu'ils sont heureux comme nous, et qu'un roi attentif et des lois sages veillent sur leurs intérêts?

Le vieillard s'était levé en disant ces mots. Son bras était étendu vers moi; et sa voix ferme, malgré l'âge, devenait éloquente.

— Voilà pourquoi nous sommes indifférents aux autres hommes, ajouta-t-il. Mais vienne le jour où nos intérêts communs, ceux de la patrie seront en danger, vienne le jour où Léopold nous appellera sous la bannière nationale, alors, nous courrons tous, avec la même ardeur, défendre la patrie menacée. Mon bras, hélas! est brisé par les ans, mais, voyez, fit-il en me montrant quatre hommes jeunes et vigoureux, qui se trouvaient dans la cour, voilà mes fils, voilà ceux que j'enverrai défendre leur pays!

Cette éloquence simple et touchante m'alla au cœur, j'étais ému, le vieillard, lui, était transporté d'enthousiasme.

L'heure du repas sonna; les ouvriers et les fils du fermier accoururent avec empressement et leur troupe bruyante s'assit autour de la table.

Après le souper, on parla encore quelque temps des moissons et des récoltes à engranger, puis, le vieillard donna le signal du repos.

Le lendemain, le chant du coq, et les cris des alertes travailleurs m'éveillèrent avant l'aube; il était temps pour moi de partir; je quittai donc ces braves gens, mais non sans regret.

En marchant, je fis un douloureux parallèle entre la vie de nos cités et celle de la campagne.

— Chez nous, me disais-je, notre ambition ne connaît point de bornes, tandis qu'un coin de terre, une ferme tranquille suffisent à l'homme des champs; nous cherchons à éblouir par notre luxe, les mets les plus rares savent seuls nous goûter; là tout est simple, là point de futiles rivalités!

Je me pris alors à admirer ce vieillard qui m'avait reçu avec tant de bienveillance.

Ne nous fait-il pas honte? me disais-je, n'est-il pas le modèle des hommes? Bon, simple, franc; il sait se faire aimer; aimant, il sait aimer les autres; son cœur est pur, son patriotisme ardent. Oui, c'est bien là le vrai sage! S'il vit obscur ici-bas, lorsque souvent le crime et la bassesse s'élèvent, Dieu, l'appelant à lui, saura le récompenser en l'élevant à son tour!

II. Concours spécial de flamand (cinq heures).

16 établissements concurrents. — 94 élèves inscrits : 72 concurrents.

Aenspraek van Karel V tot de vergadering der Staten-generael, gehouden te Brussel, in het jaer 1555, toen hy van het gebied over de Nederlanden aen zynen zoon Filips afstand deed.

De Keizer heeft de Staten byeengeroepen om, in hunne tegenwoordigheid, voor de laetste mael de oppermagt uit te oefenen... Zyne toenemende ligchaemsverzwakking noodzaekt hem den zwaren last van het bestuer neder te leggen... De tyden zyn vol moeyelykheden... Het roer van den Staet vereischt eene kloeke hand... Hy doet aen zynen zoon afstand van het gebied over de Nederlanden... hy hoopt dat Filips de taek die hem toevertrouwd wordt, op eene waerdige wyze volbrengen zal.

Op het punt staende om aen de wereldsche zaken vaerwel te zeggen, rigt hy zyne ootmoedige dankzeggingen tot God, die hem zoo menigvuldige blyken zyner bescherming gegeven heeft.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. Alphonse Van Maele, de Bruges.	Athénée de Bruges.	85
2e id. Jean-Henri Spinnox, de Muysen.	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	83
1er accessit. Casimir-Jean Ledeganck, de Gand. . . .	Athénée de Gand.	80
2e id. François Verellen, de Varendonck . . .	Collège de Gheel.	79
Ment. hon. Ernest Vantomme, de Haerlebeke	Id. de Courtrai.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Charles Busschots. .	Athénée d'Anvers.	50	Jean Mievis	Collège de St-Trond.	50
Louis-Jos. Lamarche.	Id. de Hasselt.	50	Aloïs-Charles Nelis .	Athénée d'Anvers.	50

Travail de l'élève Alphonse Van Maele.

Nederlanders !

Meer dan dertig jaren heb ik over u geheerscht, meer dan dertig jaren heb ik gewerkt om nieuwen luister aen uw reeds zoo heerlyk voorleden by te dragen, en ik geloof in myn doelwit geslaegd te hebben. Maer nu door eenen zoo langen oorlog verzwakt, de onophoudelyke folteringen van een staetskundig leven moede, onder den zwaren last myner jaren gebogen, gevoel ik myne ligchaemsverzwakking steeds vermeederen, en van mynentwege ware het verblinding er niet van te getuigen en er niet in te voorzien. Daerom is het, dat ik hier in uwe tegenwoordigheid voor de laetste mael de oppermagt wil uit oefenen, dat ik u myne handelwyze koom voor oogen leggen, omdat gy my niet zoudt beschuldigen; van voor de taek, my opgelegd, geweken te hebben.

Myne ligchaemskrachten zyn verbryzeld, te zwak ben ik geworden om nog langer den zwaren last van het bestuer te dragen, de rust is het eenige die my ten gelykentyd noodig is en toelacht.

De tyden zyn vol moeyelykheden. Hoe dikwyls ook de fransche leliën onder myne voeten vertrapt werden, verheffen zy zich steeds, en Vrankryk's Standaerd, tegen wil moet ik het bekennen, is niet min heerlyk dan voorheen. Hoe groot myne verkleefdheid aen de Nederlanden ook zy, hoe innig ik myne geboorte plaets ook beminne, verwydert zy zich langzaem van my, zy begint aen de heilige inquisitie en aen Rome wederstand te bieden, en als ik wel onderrigt ben, omhelst zy Luther's leer.

Wreed wordt myn vaderlyk hart door deze nare tydingen verscheurd, en dit doet my begrypen, dat het roer van den Staet eene kloekere hand dan de myne vereischt... Bitter is my dit gedacht, want sinds het begin myner regering heb ik voor den welvaert myner geboorteplaets meenen te handelen, en het schynt, aen de uitwerkselen, dat myne pogingen niet gelukt zyn, dat ik in myn doel niet geslaegd heb.

Dat dus die roemvolle taek aen mynen navolger beschoren zy; dat hy ze beter, dan ik, versta, en dat hy het geluk van dit land bewerke. Het is aen mynen zoon dat ik afstand van het gebied over de Nederlanden doe, dat hy den yver zyns vaders volge, en mogt hy beter bekroond worden.

Tot deze daed ben ik aengedreven, daer ik de zoete hoop voed dat Filips de taek die

hem toevertrouwd wordt, op eene waerdige wyze zal volbrengen. Steeds zal hy zich herinneren, dat Nederland de geboorteplaets zyns vaders is, de landstreek, welke ik het innigst beminde.

Van uit de schuilplaets, welke ik my verre van de wereld zal kiezen, zal ik hem steeds myne raedgevingen toesturen, om het heil van uw land, o Belgen, te bewerken. Vry moogt gy met my de gegronde hoop koesteren, dat hy zich waerdig zal toonen, om over een vryzinnig en onafhankelyk volk, als gy, te regeren.

Op het punt staende om aen de wereldsche zaken voor eeuwig vaerwel te zeggen, rigt ik myne ootmoedige dankzeggingen tot het Opperwezen, die my zoo menigvuldige blyken zyner bescherming gegeven heeft. Het is in zyne handen dat ik de heilige toekomst van Nederland plaets; het is van hem dat ik afsmeek wyze raedgevingen in het hart myns zoons te storten, en indien hy myne gebeden gedoogt te aenhooren, dan mag ik my gerust aen de eeuwige slaep overgeven.

C. QUATRIÈME LATINE : *Mathématiques* (cinq heures).

33 établissements concurrents. — 281 élèves inscrits : 256 concurrents.

I. Exposer la théorie des nombres entiers, sur l'exemple suivant : 6487183 : 847.

II. Énoncer et démontrer, sur des exemples convenables, les caractères de divisibilité des nombres par 8 et par 11.

Dire comment on fait la preuve de la multiplication par 11.

III. Démontrer que toute fraction ordinaire irréductible, dont le dénominateur renferme un ou plusieurs facteurs premiers différents de 2 et de 5, donne lieu à une fraction décimale périodique.

Rechercher (avec démonstration) la génératrice de la fraction périodique

$$0,27135135135.....$$

IV. Partager 1,023 francs entre trois personnes, de manière que la seconde ait 2 francs, lorsque la première en reçoit 3, et que la troisième reçoive 4 francs, lorsque la seconde en a 5.

Lauréats.

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Henri Jacqmotte, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	85
	Oscar Poot, de Mouscron	Id. d'Anvers.	85
2e id.	Gaston Leclerc, de Hacquegnies.	Id. de Tournai.	84 1/2
1er accessit.	Charles Parigot, de Bahia (Brésil)	Id. de Bruxelles.	83 1/2
2e id.	Hector-Auguste De Backer, de Malines . .	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	83
3e id.	Joseph Neef, de Bruxelles.	Athénée d'Anvers.	80
4e id.	Auguste Vande Vyvere, de Bruges. . . .	Id. de Bruges.	79 1/2
5e id.	Louis Lemaître, de Namur	Id. de Namur.	78 1/2
6e id.	Gustave Katzfey, de Herve	Collège de Herve.	78
7e id.	Henri-Je Rottenburg, de Molenbeek-St-Jean.	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	75
	Jules Dormal, de Gingelom	Athénée de Liége.	75
	Gustave Titeca, de Neuve-Église	Id. de Bruges.	75
8e id.	Jules Jacqué, de Bruges	Id. id.	74 1/2
9e id.	Charles Poncelet, de Gedinne	Collège de Dinant.	74
10e id.	Oscar Carbonnelle, de Tournai	Athénée de Tournai.	73

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Jean-Alph. De Backer.	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	71	Adrien Poncelet . .	Athénée de Namur.	59 1/2
Alex.-Constant Félix.	Id.	70	Alphonse Neujean . .	Collège de Herve.	59
Henri Tilkin	Collège de Tongres.	70	Joseph Zech	Coll. de Pitzenbourg, à Malines.	59
Ernest Boyen . . .	Athénée de Bruxelles.	69	Frédéric Dehase . .	Athénée de Tournai.	58
Adolphe Libert . . .	Id. de Mons.	68 1/2	Émile De Ryckman .	Collège de Louvain.	58
Louis Gigot	Collège de Chimay.	68	Gustave Wittamer. .	Id. de Chimay.	58
Alphonse Orban. . .	Id. id.	66 1/2	Émile Paillet. . . .	Id. de St-Trond.	57
Louis Wodon . . .	Athénée de Liège.	66 1/2	Jean-Léon Roes. . .	Id. id.	57
Materne Bodson . .	Id. id.	65	Albert Gombert. . .	Athénée de Mons.	56
Félix Renard. . . .	Id. de Brux.	64 1/2	Édouard Van Vyve .	Id. de Bruges.	55
Victor-Aug. Chauvin.	Id. de Liège.	64	Cyrille Poncelet . .	Collège de Dinant.	54 1/2
Eugène Lambert . .	Id. de Tournai.	64	Édouard Arnauts . .	Athénée de Liège.	53
Louis-Émile Geets . .	Coll. de Pitzenbourg,	62 1/2	Ivan Libier	Collège de Louvain.	53
Louis Niesten . . .	Athénée de Bruges.	62 1/2	Joseph Leers. . . .	Id. de St-Trond.	50 1/2
Constantin De Burlet.	Collège de Nivelles.	61 1/2	Lucien Bodson . . .	Athénée de Liège.	50
Charles Tombeur . .	Id. de St-Trond.	61	Nicolas Moes. . . .	Collège de Virton.	50
Jacques Michaëlis. .	Athénée d'Arlon.	60			

D. PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

1° Sections réunies (six heures).

14 établissements concurrents. — 44 élèves inscrits, dont 4 vétérans : 36 concurrents.

Composition française. — Le fer. — Utilité du fer... Ce métal est, pour les peuples, un élément de civilisation. L'emploi du fer s'étend, tous les jours, de plus en plus.

Le sol de la Belgique renferme en abondance les minerais de fer, et l'industrie du Belge n'a jamais laissé improductive cette source de richesse que la nature a mise à sa disposition.

(Les développements que recevra la matière donnée prendront la forme oratoire. On peut supposer que le *morceau* demandé appartient à un discours que l'orateur doit prononcer dans une société savante.)

Thème anglais ou *allemand.* — Godefroid de Bouillon. — L'histoire qui nous a transmis son portrait, nous apprend qu'il réunissait la bravoure et les vertus d'un héros à la simplicité d'un cénobite. Son adresse dans les combats, une force de corps extraordinaire, le faisaient admirer au milieu des camps. La prudence et la modération tempéraient sa valeur et jamais, sur le champ de bataille, il ne compromit ou ne déshonora sa victoire par un carnage inutile ou par une ardeur téméraire.

Les princes et les chevaliers le regardaient comme leur modèle, les soldats comme leur père, les peuples comme leur appui. S'il ne fut pas le chef de la croisade, comme l'ont prétendu quelques historiens, il obtint du moins l'empire que donnent le mérite et la vertu.

Au milieu de leurs divisions et de leurs querelles, les princes et les barons implorèrent souvent la sagesse de Godefroid, et, dans les dangers de la guerre, toujours dociles à sa voix, ils obéissaient à ses conseils comme à des ordres suprêmes.

Histoire de Belgique. — 1° Exposer brièvement l'état de la Belgique sous les rois Mérovingiens.

2° Faire connaître les événements qui suivirent la mort de Marie de Bourgogne, jusqu'à l'inauguration de Philippe le Beau.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.			
		Français (max. : 50).	Histoire (max. : 20).	Lang. mod. (max. : 30).	Total (max. : 100).
1er prix. Émile De Keyser, d'Anvers.	Athénée d'Anvers.	42	5 1/2	25	72 1/2
2e id. Hippolyte Peemans, de Bruxelles.	Id. de Bruxelles.	32	17	22	71
Accessit. Jean-Nicolas Requilé, de Liège	Id. de Liège.	42	5	18	65
1re ment. hon. Alfred Philippart, de Tournai	Id. de Tournai.	28	13 1/2	21 1/2	63
2e id. Victor Bartelous, de Bruxelles.	Id. de Bruxelles.	33	6 1/2	22 1/2	62
2e id. Toussaint Maillet, de Tournai	Id. de Tournai.	38	13	11	62
2e id. Anatole Rops, de Namur.	Id. de Namur.	40	0	22	62
3e id. Edmond Dejaer, de Borre.	Id. de Liège.	31	7	23	61

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.			
		Français (max. : 50).	Histoire (max. : 20).	Lang. mod. (max. : 30).	Total (max. : 100).
Désiré Desmet.	Athénée de Bruges.	22	14	24 1/2	60 1/2
Henri Vermersch	Id. de Hasselt.	20	9	24	53
Auguste Van Loo.	Id. de Bruges.	18	7	26	51
Concours des vétérans.					
Camille Peny	Athénée de Mons.	16	11	23 1/2	50 1/2

2° Section commerciale (six heures).

5 établissements concurrents. — 8 élèves inscrits : 8 concurrents.

Sciences commerciales. — I. Un rentier d'Amsterdam fait acheter à Bruxelles, le 1er juillet, 24 obligations de 1,000 francs chacune, de l'emprunt belge, à 4 1/2 p. c., au cours de 96 3/4, plus les intérêts depuis le 1er mai. Le change entre les deux villes étant de 54 deniers de gros pour 3 francs et les frais de commission de 1/4 p. c., on demande la somme qu'il débourse, en florins de Hollande, et à quel taux il place son argent. (Le florin vaut 40 deniers de gros.)

II. Le change étant à 5 livres sterling de Londres, pour 124 francs, à 13 francs pour 5 florins de Vienne, quelle somme, en livres sterling, devrait-on débourser pour acheter 62 obligations d'Autriche de 1,000 florins chacune, au cours de 66 2/3, les frais de commission étant de 1/4 p. c. ?

Droit commercial. — I. Qu'est-ce que la société anonyme? Quelles sont les conditions de son existence? Comment est-elle administrée?

II. Dans quels cas le commerçant failli peut-il être déclaré banqueroutier simple, et dans quels cas doit-il être déclaré banqueroutier frauduleux ?

Géographie commerciale et industrielle. — I. Faire connaître la nature de nos relations commerciales avec les États-Unis ?

II. Quelles sont les principales industries du Hainaut ? Indiquer les lieux où elles ont leurs sièges.

III. De quels pays tirons-nous nos cafés ?

Histoire commerciale et industrielle. — I. Faire connaître d'une manière sommaire la situation commerciale et industrielle du Brabant, pendant le XIII[e] siècle.

Économie politique. — I. Qu'est-ce que l'économie politique ?

II. Qu'est-ce que la richesse ?

III. De quoi se compose le fonds productif matériel d'une nation ?

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Hippolyte Peemans, de Bruxelles	Athénée de Bruxelles.	78
1[re] ment. hon. Désiré Desmet, de Bruges	Id. de Bruges.	63
2[e] id. Édouard Froidure, d'Ypres.	Collège d'Ypres.	60

L'élève René Mottart, de l'athénée de Liège, a obtenu 58 points.

3° SECTION INDUSTRIELLE (six heures).

1 élève inscrit et concurrent.

Chimie. — I. Quels sont les principaux phénomènes de la fermentation alcoolique et les circonstances dans lesquelles elle se produit ?

II. Faire connaître les propriétés, les usages et la préparation de l'éther (éther sulfurique).

Géométrie descriptive. — Déterminer les projections de l'intersection d'un cône et d'une sphère concentriques, ainsi que les projections de la tangente en un point déterminé.

Mécanique. — I. Décrire le parallélogramme articulé de Watt et faire connaître son usage dans les machines.

II. Déterminer le centre de gravité du contour d'un triangle.

Économie politique. — Faire connaître d'une manière sommaire le rôle de la terre cultivable dans la production.

L'unique concurrent, Victor Bartelous, de Bruxelles, élève de l'athénée de cette ville, obtint une mention honorable (64 points sur 100).

4° SECTION SCIENTIFIQUE.

12 établissements concurrents. — 41 élèves inscrits, dont 6 vétérans : 38 concurrents.

A. *Épreuve écrite* (six heures).

I. Exposer, par le procédé des fractions continues, la méthode de résolution, en nombres entiers, de l'équation $ax + by = c$.

Appliquer cette méthode à l'équation $31\,x - 43\,y = 7$.

II. Étant donnés les rayons R et r de deux sphères qui se coupent et la distance d de leurs centres, déterminer les volumes des segments communs aux deux sphères. (On admet

que deux sphères se coupent suivant un cercle dont le plan est perpendiculaire à la ligne des centres.)

III. Résoudre le triangle dont on connaît un côté, l'un des angles adjacents et la droite menée du sommet de cet angle au milieu du côté opposé.

IV. Décrire l'hyperbole dont on connaît trois points et une asymptote. — Démontrer la propriété sur laquelle repose la construction.

V. De chacun des points d'une droite donnée, dans le plan d'une ellipse, on mène à la courbe deux tangentes et la corde de contact :

1° Démontrer que toutes les cordes passent par un même point ;

2° Rechercher le lieu géométrique des points milieux de ces cordes.

B. *Épreuve orale.*

7 élèves admis, dont 3 vétérans.

. . . .

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (max. : 60).	Épreuve orale (max. : 40).	Total (max. : 100).
Élèves nouveaux.				
1er prix (p. d'honn.). Adolphe Courtin, de Ghlin . . .	Athénée de Mons.	45	30	75
1er prix (p. d'honn.). Ch.-Nestor Laduron, de Beaumont.	Id. de Liège.	44	31	75
2e id. Alfred Philippart, de Tournai.	Id. de Tournai.	45	25	70
Accessit. Recaredo De Garay, de Madrid.	Id. de Liège.	40	25 1/2	65 1/2
Élèves vétérans.				
1er prix. Camille Peny, de Mons.	Id. de Mons.	43	33	76
2e id. Léo Gérard, de Liège	Id. de Liège.	48	27 1/2	75 1/2
3e id. Henri Dupont, de Tournai.	Id. id.	40	30	70

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Élèves nouveaux.					
Toussaint Mailliet. .	Athénée de Tournai.	39	Alfred Boscheron . .	Id. de Liège.	31
Émile Riche.	Id. de Liège.	39	*Élève vétéran.*		
Henri Vermersch . .	Id. de Hasselt.	33	Julien Marchand . .	Id. de Mons.	35

E. TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

1° *Concours général.*

20 établissements concurrents. — 202 élèves inscrits : 174 concurrents.

MATIÈRES LITTÉRAIRES (six heures).

Langue française. — Un jeune homme a eu, pendant plusieurs semaines, à craindre pour la vie de son père, atteint d'une dangereuse maladie. Le médecin vient de lui donner l'assurance que le malade est sauvé. Transporté de joie, il s'empresse d'en faire part à un ami auquel il a précédemment communiqué ses inquiétudes.

Thème flamand ou *allemand.* — L'hirondelle et les petits oiseaux. — Une hirondelle, ayant vu semer du chanvre, engagea les petits oiseaux à l'arracher dès que la graine en fut levée. « Croyez-moi, leur dit-elle, ce chanvre, si vous le laissez mûrir, causera votre malheur; car on en fera des lacs et des filets avec lesquels on vous prendra. » Les petits oiseaux ne l'écoutèrent pas; bien plus, ils se moquèrent d'elle.

Le chanvre grandit et l'hirondelle renouvela ses avertissements : « La plante, disait-elle, n'a pas encore de trop fortes racines. Mettez-vous vite à l'ouvrage; en un jour, vous aurez fini. » Les petits oiseaux méprisèrent une seconde fois ses conseils et l'appelèrent prophétesse de malheur.

Le chanvre mûrit; le laboureur le récolta et l'oiseleur en fit des filets, avec lesquels il prit les oisillons. Dans la main cruelle qui les étouffait, ceux-ci déplorèrent, mais trop tard, la folie de leur imprévoyance et leur incrédulité.

Histoire. — Rapporter d'une manière très sommaire : 1° l'expédition d'Alexandre en Asie; 2° l'invasion de l'Angleterre par les Normands.

Géographie. — Donner, au point de vue de la géographie physique, une description succincte de l'Espagne.

Matières scientifiques (six heures).

Sciences commerciales. — Vous avez livré à André :

1859. Janvier, 10. — Des marchandises, pour 3,000 francs, payables le 15 mars.
— Mars, 20. — Un effet, sur Liège, de 1,200 francs, valeur au 1er août.

Il vous a remis :

1859. Février, 10. — Une lettre de change de 2,100 francs, sur Pierre, de Gand, payable le 1er mai.
— Avril, 15. — 160 mètres de drap, à 12 fr. 25 c. le mètre, valeur au 15 mai.

Inscrire ces diverses opérations au journal, d'après la méthode en partie double, et régler le compte courant et d'intérêt d'André, à 1/2 p. c. par mois, en l'arrêtant au 1er juillet.

Algèbre. — Le premier membre de l'équation $x^2 + px + q = o$ est égal au produit de deux facteurs binômes ayant pour premiers termes x et pour seconds termes les racines de l'équation prises en signes contraires. (Démontrer.)

Former et résoudre l'équation du second degré dont les racines sont -4 et $+7/8$.

Géométrie. — I. Par quels moyens peut-on inscrire les polygones réguliers de 5, de 10 et de 15 côtés? (Démontrer.)

II. Diviser un triangle en deux parties équivalentes, par une parallèle à la base.

Trigonométrie. — I. a et b représentant deux côtés d'un triangle, et A et B les angles opposés, démontrer la formule :

$$\frac{a+b}{a-b} = \frac{\text{tang } {}^1/_2 (A+B)}{\text{tang } {}^1/_2 (A-B)}.$$

Physique. — I. Quels sont les caractères physiques des gaz?

Énoncer la loi de Mariotte et décrire le procédé par lequel on établit cette loi.

II. Un volume d'air de 12 litres est soumis à une pression de 1 1/2 atmosphère. Que deviendra ce volume sous une pression de 4 atmosphères, la température restant la même?

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Matières littéraires (max. : 55).	Matières scientifiques (max. : 45).	Total (max. : 100).
1er prix. Jules Charlier, de Liège	Athénée de Liège.	33 1/2	39	72 1/2
2e id. Éloi Castelot, d'Anvers.	Id. d'Anvers.	44 1/4	28	72 1/4
2e id. Constant Leclerc, d'Echternach	Id. d'Arlon.	35	37 1/4	72 1/4
3e id. Camille Bughin, de Loverval	Collège de Nivelles.	33	38	71

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Matières littéraires (max. : 55).	Matières scientifiques (max. : 45).	Total (max. : 100).
4e prix. Gustave Ledoux, de Soignies.	Athénée de Mons.	31	39	70
1er accessit. Auguste-Émile De Bedts, d'Anvers.	Id. d'Anvers.	32	37	69
2e id. Alexandre Ryez, de Nivelles.	Collège de Nivelles.	33 1/2	34	67 1/2
3e id. Jean-Baptiste Gogo, d'Anvers	Athénée d'Anvers.	37	28	65
1re ment. hon. Louis Van Keymeulen, d'Anvers.	Id. id.	41	20	61
2e id. Émile-Joseph Bovie, de Gand.	Id. de Gand.	32 1/4	28	60 1/4

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Matières littéraires (max. : 55).	Matières scientifiques (max. : 45).	Total (max. : 100).
Léon Thonard.	Collège de Charleroi.	18	40	58
Charles Scheuer.	Id. id.	19 1/2	38	57 1/2
Arthur Frère.	Id. de Nivelles.	20 1/2	37	57 1/2
Charles Bernard.	Id. de Huy.	14 1/2	42	56 1/2
Léopold Phalempin.	Athénée de Gand.	28 1/2	28	56 1/2
Alfred Amand.	Id. de Mons.	14	42	56
Sylvain Jacquemin.	Id. de Liège.	31	22	53
Émile Van Dantzig.	Id. de Gand.	28 1/2	24	52 1/2
Camille Durieux.	Id. de Liège.	20 1/2	31	51 1/2
Adolphe-Charles Nowé.	Id. de Gand.	26 1/2	25	51 1/2
Ernest Orman.	Id. de Liège.	18	33	51
Édouard Poncelet.	Id. d'Arlon.	18 1/2	32	50 1/2
Jules Reubaux.	Id. de Liège.	24 1/2	26	50 1/2
Salvator Cerf.	Id. d'Arlon.	26	24	50

2° *Concours spécial de flamand* (cinq heures).

6 établissements concurrents. — 89 concurrents.

Boeken zyn geene pronkstukken, geschikt om kamers te stofferen… Hunne waerde is van eenen geestelyken aerd… hun nut hangt van het gebruik af welk men er weet van te maken…

Men zal veronderstellen dat de talryke boeken van eenen ryken man een klein gesprek onder elkander houden. — De gewigtigste werken, al de gene die over wetenschappelyke of letterkundige onderwerpen handelen, beklagen zich bitterlyk omdat zy nooit doorgebladerd worden…

Een slecht roman en een boek met vertelseltjes en puntdichten vervuld zyn alleen hunnen meester bekend en trachten te vergeefs hem te verdedigen.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. Émile-Désiré Noë, de Gand.	Athénée de Gand.	90
2e id. Joseph Van Wint, d'Anvers.	Id. d'Anvers.	75
3e id. Émile Van Dantzig, de Gand	Id. de Gand.	71
1re ment. hon. Jean-Baptiste Gogo, d'Anvers.	Id. d'Anvers.	64
2e id. Alexandre-Eugène Gabriels, de Gand	Id. de Gand.	62
3e id. Gustave Carels, de Gand	Id. id.	60
3e id. Auguste-Émile De Bedts, d'Anvers	Id. d'Anvers.	60

Aucun autre concurrent n'a obtenu la moitié des points.

Travail de l'élève Émile Noë.

Opstel over de boeken.

Hoe belachelyk is het niet, dat men thans de boeken, die slechts tot voeding des menschelyken geestes, zouden moeten dienen, door eene ongehoorde dwaesheid, tot het stofferen der kamers gebruikt? De lieden, welke zulke meubels bezigen, plaetsen de waerde der boeken, niet in de nuttigheid van hetgeen zy behelzen, maer in de prachtigheid huns bands, en ook somtyds wel in hunne grootte, welke, naer hun denken, aen derzelver eigenaers eene zekere achting verschaft; want, hoe zou het anders? iemand die zulke boeken gebruikt moet immers een zeer geleerd man zyn. Verre van daer, lieve lezer, zulke boeken worden door hunne bezitters zelden geopend, ten zy deze uitzondering maken aen de hierboven gemelde gebruikers van boeken.

Om u dit alles eens beter te laten verstaen, zal ik u eens in de boekzael van een zeer geacht en ryk man leiden en u een klein gesprek laten bywoonen, welke verscheidene der boeken just bezig zyn met onder elkander te houden.

Naer het schynt zyn er twee partyen; langs den eenen kant zyn het al dikke, zwaerlyvige kerels met een denkend voorkomen, zoo dat men gemakkelyk kan zien dat zy de wetenschappen in zich bevatten. De andere party bestaet uit kleinere jongentjes, eenige zien er geestig, andere droevig uit, er zyn er zelfs die een weinig wulpsch schynen; dit is het gedeelte, hetwelke den meester des huizes, gedurende zyne ledige uren, vermaek en genot verschaft, en volgens men hoort, veel meer gebezigd wordt dat de grooten, die slechts uit hunne rust worden getrokken om er een weinig het stof af te slaen. 'T is hetgeen een twist te wege gebracht heeft tusschen deze twee gedeelten der boekzael.

« Kleine, onwetende schepselen », roept een dikke vent, die, naer het schynt, het woord voert in naem der geleerden, « wat durft gy u roemen meer vermaek te kunnen verschaffen dan wy, die de stof bevatten tot het maken van groote en wyze mannen? Waerlyk, ik vind het hoogst belachelyk. »

« Ja, ja! ik houd staen wat ik gezegd heb, » schreeuwt met eene fluitende stem een kort, mager mannetje, (waerschynlyk de advokaet der kleinen), « en daervan is de aendacht welke de meester, die immers een goed kenner daervan is, op ons maekt, een treffend bewys. »

« De meester! » werd hem op eenen verachtelyken toon geantwoord, « wat kent hy van wetenschappen? Ik zou wel eens willen weten wat hy zoo altyd in uwe vuile bladeren zit te snuisteren. »

« Dat zal ik u zeggen, riep een kleine, in my vondt hy schoone vertellingjes, die, alhoewel meest allen onwaer, niettemin zeer aengenaem zyn om lezen. »

« Ik, zei een andere, ik bevat kleine geestige puntdichtjes en myn vriend daer zeer aentrekkelyke romans, waerin men zeer veel over schoone vrouwen spreekt. »

« Wat! riep de verontwaerdigde redevoerder der grooten, het is over dergelyke prullen dat gy u durft roemen! Wacht een weinig, ik zal u eens laten weten wat wy, die door den meester versmaed worden, bevatten. »

Daerop begon hy al de kenissen en wetenschappen die men eenigzins kan inbeelden, met derzelver nuttigheid op te naemen; de advokaet der kleinen, die daer niet een zier van verstond, wist niet wat antwoorden en daermede eindigde de twist, die voor uitslag had, dat die slechte, somtyds vuile romans, vertelseltjes enz, moesten bekennen dat de werken, die over wetenschappen en schoone letteren handelen, hun verre in nuttigheid overtreffen.

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques* [1].			
Faire l'histoire de la domination romaine en Palestine.			
2° *Philologie* [2].			
Faire, d'après les sources, l'histoire du sénat romain sous l'empire.	Esquisser rapidement l'histoire du sénat romain, depuis la dictature de Sylla jusqu'à l'avènement d'Auguste.	MM. Roulez, prof. à l'univ. de Gand. Troisfontaines, prof. à l'université de Liège. Altmeyer, prof. à l'université de Bruxelles. Arendt, prof. à l'université de Louvain. Alvin, membre de l'Académie.	M. Banning E.-T.-J., de Liège, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Liège (51 points sur 100).
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [3].			
Exposer, d'après les travaux récents des géomètres, la théorie des lignes de courbure et des lignes géodésiques sur une surface quelconque; en faire l'application à l'ellipsoïde à trois axes inégaux.			
2° *Sciences naturelles* [4].			
Discuter la valeur des principales classifications adoptées par les zoologistes.		MM. D'Udekem, prof. à l'université de Bruxelles. Cantraine, prof. à l'un. de Gand. Lacordaire, id. de Liège. Van Beneden, id. de Louvain. Wesmael, memb. de l'Académie.	
C. FACULTÉ DE DROIT.			
1° *Droit romain* [5].			
Exposer la nature et les effets des diverses espèces de legs, en insistant particulièrement sur celles dont le développement est encore utile aujourd'hui.			

1 Aucun concurrent. — 2 Un concurrent. — 3 Aucun concurrent.
4 Le concurrent, M. Léon H.-M. Carleer, docteur en sciences naturelles, élève de l'université de Louvain, avait obtenu pour son mémoire 90 points sur 100. Il mourut avant la 2e épreuve du concours.
5 Aucun concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
	2° *Droit moderne* [1].		
Déterminer l'étendue du pouvoir communal en Belgique.			
	D. FACULTÉ DE MÉDECINE.		
	1° *Matières générales* [2].		
Quelle est la disposition anatomique des membranes séreuses? Indiquer leur structure, leurs produits, la nature de ces produits et leur but à l'état physiologique.	Du développement des tissus; comparer, d'apres les travaux les plus récents, les diverses théories qui ont été émises à ce sujet.	MM. Graux, prof. à l'université de Bruxelles. Poelman, prof. à l'un. de Gand. Schwann, id. de Liège. Van Kempen, prof. à l'université de Louvain. Vleminckx, membre de l'Académie de médecine.	M. Victor Deneffe, de Namur, candidat en médecine, élève de l'université de Gand (140 points sur 200).
	2° *Matières spéciales* [3].		
Faire l'histoire complète de l'ostéomalaxie.			

1 Aucun concurrent. — 2 Un seul concurrent. — 3 Aucun concurrent.

Les mémoires de MM. Carleer et Deneffe sont dans les *Annales des Universités.*

Distribution des prix.

Le discours d'usage fut prononcé par M. Le Roy, professeur à l'université de Liège, qui parla de « l'importance de la mission professorale » et de « l'esprit qui doit animer la jeunesse belge ».

Table alphabétique.

I. *Écoles moyennes.*

I. *Écoles moyennes.* (Suite.)

II. *Athénées et collèges.*

II. *Athénées et collèges.* (Suite.)

III. *Enseignement universitaire.*



ADDITIONS ET CORRECTIONS

CHAPITRE PREMIER. 1840. Page 7.

Discours latin de l'élève Henri Lemaître.

BODUOGNAT, CHEF DES NERVIENS, A SES SOLDATS.

Belgæ,

Videtis feroces tyrannos, videtis istam aciem hostium immanium; audite ducem, audite Regis mandata, auditeque patriæ in lacrimas effusæ vocem!

Ecce ergo infandus victor; fortunâ ferox, armisque superbus adest Cœsar! Jàm, fratribus devictis, patriam nostram populaturus venit : ovans exercitûs ordines lustrat; militibus victoriam jàm spondet; nonne videtur triumphans nostram exiguam aciem despicere? nonne jàm nos servos currui jungere? Prospicite nunc istos miserorum fratrum sanguine tinctos milites : lateri agglomerant, clamores horrendos ad sidera tollunt, nobis minantur, prælia poscunt, et jàm stragis avidi, in nostrum exercitum ardent irruere!

Romanisne igitur solis fortuna secunda?

Si semper victores, nonne possunt denique vinci? Sæpè dolo plus quàm verâ vi, miseras gentes submiserunt, sed tandem nobis Deus aliquis appulit : ulciscamur fratres, ulciscamur subjectæ terræ injurias. Nàm si semel victi fuerint inimici, omnes videbitis nationes subitò commoveri, et in odiosos irruentes tyrannos, libertatem recuperare : tùm quanta vobis erit gloria, quantæ laudes et quanta lætitia : potestis verò, satis erit voluisse.

Isti enim, si pro gloriâ pugnant, nos autem pro patriâ : adsunt immanes tyranni, stragem, servitutemque ferentes in quietas gentes; nos autem penates, mulieres, liberosque et patres defendimus : vim vi repellimus, libertatemque vitamque propugnamus.

Dii pro nobis :

Equitibus superbus hostis incedit, sed quid nostrâ refert? Sitû valemus, nec potest nobis nocere equitatus iste : à tergo mons defendit; latus utrumque arbores flumenque tegunt : eamus igitur et in hostes ruamus; nec fugæ locus, nec est nobis medium victoriam inter et servitutem, nisi mors, sed non inulta. Si quis adversùs nos pugnat Deus, moriamur, sed in corporibus hostium agglomeratis; sit etiam mors patriæ utilis : mori pro patriâ, fieri immortalis!

Sed, spero, Victoria nos manet! Vindicamus Patriam, vindicamus fratres! ah! video jàm omnes in hostes irruere, fratrum sanguinem sanguine ulcisci ardetis!

Libertas, libertas, te semper fruemur, nec crudelis victor liberosque patresque nostros trucidabit. Vindicta desperatioque nostrum animum impellant! nobis rabies, iraque et tristis fratrum memoria, virtutem afferant, nec patiamur nos victoris servos : in media arma ruamus, moriamur que potiùs!

CHAPITRE TROISIÈME. 1842.

A la page 62, *ajoutez :* « Le mémoire de M. Tiberghien a fait l'objet d'une publication spéciale en 1844 (Bruxelles, Lesigne.) »

CHAPITRE HUITIÈME. 1847.

A la page 123, *supprimez* l'avant-dernière ligne.

CHAPITRE NEUVIÈME. 1848.

A la page 140, avant la table alphabétique, *ajoutez :* « Les mémoires de MM. De Closset, Bède et Van den Abeele sont imprimés dans les *Annales des Universités.* »

CHAPITRE TREIZIÈME. 1852.

A la page 241, *au lieu de* absloverit, *lisez :* absolverit.
— 262, *supprimez* les deux lignes qui précèdent la table alphabétique.
— 263, *au lieu de* Vandermaesbrugghe, *lisez :* Vandermensbrugghe.

CHAPITRE SEIZIÈME. 1855.

A la page 346, *au lieu de* Férier, *lisez :* Février.
— 353, — —

CHAPITRE DIX-HUITIÈME. 1857.

A la page 398, *au lieu de* Berchems, *lisez :* Berghems.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME. 1859.

A la page 414, *au lieu de* Moté, *lisez :* Motet.
— 428, — —

CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

TABLE DES TRAVAUX COURONNÉS REPRODUITS DANS CE VOLUME.

ANNÉE du concours.	CLASSE qui concourait.	NATURE du TRAVAIL COURONNÉ.	NOM ET PRÉNOM DU LAURÉAT.	ÉTABLISSEMENT auquel il APPARTENAIT.	Pages.
1840	Rhétorique.	Discours latin	(1) Lemaître, Henri.	Athénée de Namur.	521
1841	Rhétorique.	Version grecque . . .	Delbouille, Louis.	Collège de Liège.	18
»	»	Narration latine . . .	Périn, Camille.	Id. de Mons.	20
»	»	Composition française .	(2) Cappellemans, Victor.	Ath. de Bruxelles.	22
»	»	Histoire nationale. . .	Froment, Désiré.	Collège de Nivelles.	25
»	»	Géographie.	(3) Crocq, Jean.	Athénée de Gand.	27
»	Mathém. sup.	Algèbre	Detiège, Victor.	Collège de Liège.	30
»	»	Géométrie	(4) Xhoffer, Mathieu.	École indust. et litt. de Verviers.	35
»	»	Trigonométrie	Delsaux, Emmanuel.	Collège de Mons.	36
»	Rhétorique.	Composition flamande. .	(5) Willequet, Edmond.	Athénée de Gand.	38
1843	Rhétorique.	Composition en vers latins	(6) Coveliers, Félix.	Id. de Tournai.	66
1845	Rhétorique.	Discours français . . .	(7) Petit, Charles.	Collège de Mons.	87
1846	»	Discours français . . .	(8) Debeil, Émile.	Athénée de Gand.	99
»	»	Mathématiques. . . .	(9) Coupez, Ernest.	Id. de Brux.	105
1848	Quatrième.	Version latine	(10) De Borre, Alfred.	Collège de Liège.	130
1849	Troisième.	Thème latin.	Barbanson, Victor.	Athénée de Brux.	167
1850	Poésie.	Version latine	(10) De Borre, Alfred.	Collège de Liège.	192
»	Rhétorique.	Discours français . . .	(11) Giron, Alfred.	Athénée de Brux.	194
»	Cours spécial scientifique.	Mathématiques. . . .	Despret, Alfred.	École centrale de Schaerbeek.	197
1851	Rhétorique.	Discours français . . .	(12) Allard, Albéric.	Collège de Mons.	215
»	»	Littérature grecque . .			
»	»	Id. latine . . .			
»	»	Id. française. .			
»	»	Histoire et géographie .			
		(*Travail d'ensemble.*)			

(1) Avocat et échevin, à Namur.
(2) *Mort* rédacteur en chef d'un journal de Saint-Pétersbourg.
(3) Sénateur, professeur à la faculté de médecine de l'université de Bruxelles.
(4) Colonel d'État-major.
(5) Membre de la Chambre des représentants, avocat à Gand.
(6) Avocat et homme de lettres.
(7) *Mort* étudiant à l'université de Bruxelles.
(8) Avocat à Gand.
(9) Lieutenant-colonel du génie.
(10) Conservateur-secrétaire du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique.
(11) Conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, professeur à l'université libre.
(12) *Mort* professeur ordinaire à la Faculté de droit de l'université de Gand.

ANNÉE du concours.	CLASSE qui concourait.	NATURE du TRAVAIL COURONNÉ.	NOM ET PRÉNOM DU LAURÉAT.	ÉTABLISSEMENT auquel il APPARTENAIT.	Pages.
1852	Rhétorique.	Histoire nationale. . .	(1) Dupont, Émile.	Athénée de Liège.	243
»	1re scientifique.	Mathématiques. . . .	(2) Mister, Jean.	École ind. et litt. de Verviers.	255
1853	3e latine.	Thème latin.	(3) Van Engelen, Adolphe.	Athénée de Gand.	278
»	»	Version latine	(4) Hennebert, Frédéric.	Id. de Tournai.	»
»	»	Version grecque . . .	(5) Putzeys, Paul.	Id. de Bruxelles.	279
»	»	Composition flamande .	(3) Van Engelen, Adolphe.	Id. de Gand.	280
»	3e professionnlle.	Composition française .			
»	»	Thème allemand . . .	Bogaerts, Émile.	Id. d'Anvers.	284
»	»	Histoire et géographie .			
		(*Travail d'ensemble.*)			
1854	Classe sup. des écoles moyenn.	Français (théorie et prat.)			
»	»	Histoire	Leclerc, Émile-Constant.	Éc. moy. de Wavre.	300
»	»	Géographie			
		(*Travail d'ensemble.*)			
»	»	Composition flamande .	De Coninck, Eugène.	Id. de Turnhout.	304
»	Rhétorique.	Discours français . . .	(6) Mueseler, Guillaume.	Athénée de Liège.	308
»	»	Discours français . . .	(7) Woeste, Charles.	Id. de Bruxelles.	311
1855	Rhétorique.	Discours français . . .	(3) Hennebert, Frédéric.	Id. de Tournai.	341
1856	Écoles moyenn.	Composition flamande .	Donnez, Florent.	É. moy. de Turnhout	363
»	Rhétorique.	Mathématiques. . . .	(8) Sarton, Félix.	Athénée de Mons.	369
1857	Rhétorique.	Discours français . . .	(9) Hins, Eugène.	Collège de St-Trond.	401
»	»	Discours français . . .	(10) Desoer, Emmanuel.	Athénée de Liège.	402
»	2e latine.	Thème latin.	(11) Hubert, Eugène.	Athénée d'Anvers.	405
»	»	Version grecque . . .	(12) Wattiez, Jules.	Id. de Tournai.	406
»	»	Narration française . .	(11) Hubert, Eugène.	Id. d'Anvers.	407
»	»	Id. id. . .	(13) Delmée, Jn-Baptiste.	Id. de Tournai.	408
»	»	Id. id. . .	(14) Dommartin, Léon.	Collège de Herve.	409
»	»	Composition flamande .	(15) Rooses, Maximilien.	Athénée d'Anvers.	411
»	4e latine.	Mathématiques. . . .	(16) Vanden Bulcke, Alfred.	Id. de Bruges.	415
1858	Éc. moyennes.	Composition flamande .	Stals, René.	École moyenne de Maeseyck.	441
»	Rhétorique.	Version grecque . . .	Février, Jules.	Athénée de Namur.	447
»	»	Composition française .	(14) Dommartin, Léon.	Collège de Herve.	448
»	2e latine.	Version latine	(17) De Burlet, Alexandre.	Collège de Nivelles.	453

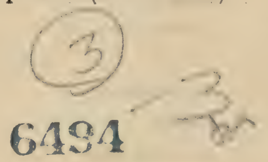
(1) Membre de la Chambre des représentants, avocat à Liège.
(2) Professeur à l'école du génie civil annexée à l'université de Gand.
(3) *Mort* (en 1882) vice-président au tribunal civil de Gand.
(4) *Mort* professeur ordinaire à la Faculté des lettres de Gand.
(5) Conseiller à la cour d'appel de Liège.
(6) Capitaine d'infanterie, professeur à l'École de guerre.
(7) Membre de la Chambre des représentants, avocat à la Cour de cassation.
(8) *Mort* avocat.
(9) Professeur à l'athénée de Charleroi.
(10) Ancien avocat général à la cour d'appel de Liège (*mort* en juillet 1882).
(11) Ingénieur en chef au ministère des travaux publics.
(12) Juge au tribunal civil de Tournai.
(13) Homme de lettres, ancien inspecteur de l'enseignement primaire, à Tournai.
(14) Homme de lettres.
(15) Homme de lettres, conservateur du musée Plantin, à Anvers.
(16) Directeur, chef du cabinet de M. le Ministre des affaires étrangères.
(17) Avocat à Bruxelles.

ANNÉE du concours.	CLASSE qui concourait.	NATURE du TRAVAIL COURONNÉ.	NOM ET PRÉNOM DU LAURÉAT.	ÉTABLISSEMENT auquel il APPARTENAIT.	Pages.
1858	2e latine.	Mathématiques. . . .	Lize, Antoine.	Athénée d'Anvers.	456
»	1re scientifique.	Id.	(1) Barlet, Alphonse.	Id. de Liège.	463
1859	Rhétorique.	Composition latine. . .	Tedesco, Jules.	Id. d'Arlon.	494
»	»	Version grecque . . .	(2) Vanderkindere, Léon.	Id. de Bruxelles.	495
»	»	Id. id. . . .	(3) Du Roy, Gustave.	Id. de Tournai.	496
»	»	Composition française .	(2) Vanderkindere, Léon.	Id. de Bruxelles.	498
»	2e latine.	Id. id. .	(4) Denis, Hector.	Id. id.	505
»	»	Composition flamande .	(5) Van Maele, Alphonse.	Id. de Bruges.	508
»	3e professionn.	Id. id. .	Noë, Émile.	Id. de Gand.	516

(1) Ingénieur en chef aux chemins de fer de l'État.
(2) Membre de la Chambre des représentants, professeur à l'université de Bruxelles.
(3) Vice-président au tribunal civil de Bruxelles.
(4) Professeur à l'université de Bruxelles.
(5) *Mort* étudiant à l'université de Gand.

TABLE DES MATIÈRES

TOME PREMIER. — 1840 A 1859



FIN DU TOME PREMIER.

